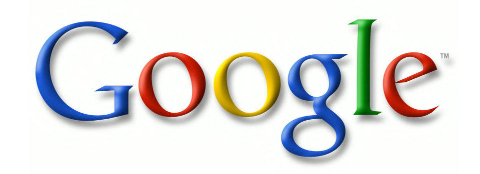
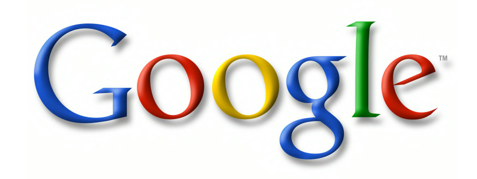
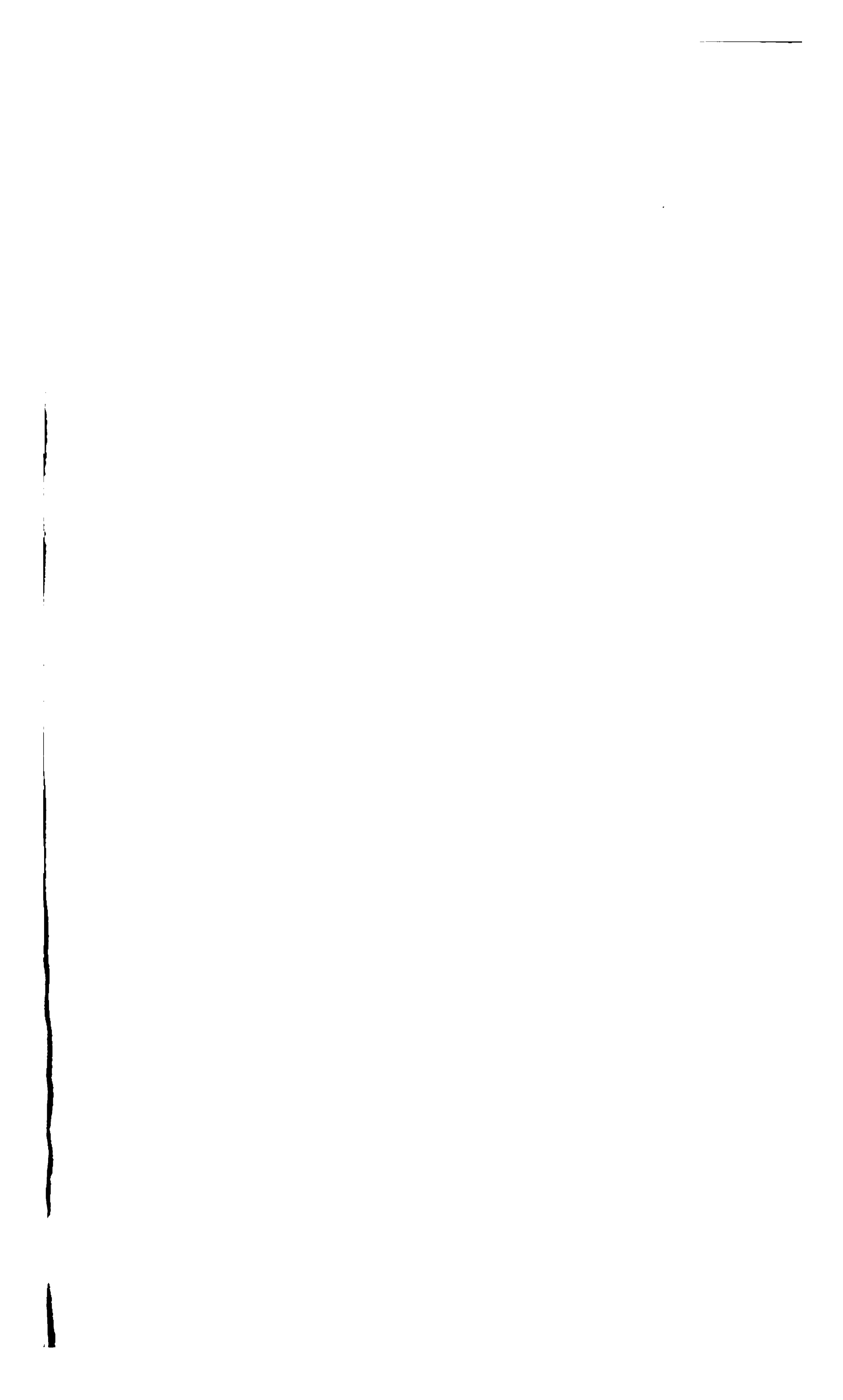








DICTIONNAIRE
STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT
DE LA MEURTHE.

Tout exemplaire qui ne portera pas la griffe de l'Éditeur, sera réputé contrefait.

LUNÉVILLE, IMPRIMERIE DE PIGNATEL.

DICTIONNAIRE STATISTIQUE du Département DE LA MEURTHE,

CONTENANT UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LE PAYS,
AVEC UNE NOTICE SUR CHACUNE DE SES VILLES,
BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, CENSES,
RIVIÈRES, RUISSEAUX, ÉTANGS
ET MONTAGNES;

PAR M. E. G*,** – E. Grosse
Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

Salve, magna parens frugum, carissima tellus!

TOME PREMIER.

LUNÉVILLE,
CHEZ CREUSAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
GRANDE-RUE N° 23.

OCTOBRE 1836.

Avant-Propos.

Accipe nunc, *dulcis*, deductum carmen, ab illo
  Debitor est vitæ qui tibi, *terra*, suæ!
Sive trahis vultus; equidem peccâsse videbor;
  Delicti tamen est causa probanda mei.
Non potuit mea mens, quin esset grata, teneri;
  Sit, precor, officio non gravis ira pio!....
Id que sinas, oro, nec fastidita repellas
  Verba; nec officio crimen inesse putes.
Undè, roges forsan, fiducia tanta futuri
  Sit mihi? Quod finxit, quisque tuetur opus.
(Ovid. eleg. 1, lib. 4).

Je commencerai par la touchante prière d'Ovide les réflexions préliminaires que je dois au public. Encore à cet âge où l'on éprouve le besoin d'apprendre, parcequ'il faut réparer les brêches de la première éducation, parceque l'honneur du ministère pastoral exige aujourd'hui une science immense, et enfin parceque l'inexpérience de la jeunesse nous fait sentir à chaque instant la nécessité d'àcquérir un savoir plus étendu; je ne devais songer qu'à utiliser les doux loisirs de ma retraite, en méditant les chefs-d'œuvre de ces génies qui seront l'éternel honneur de l'esprit humain. Telle est aussi mon occupation la plus chère, et ceux qui me connaissent peuvent affirmer que les mots du poëte, répétés par St.-Jérôme, *nocturnâ versate manu*, *versate diurnâ*, ont été la devise de ma courte vie.

Cependant des circonstances, que je ne puis encore expliquer, m'ont entraîné d'abord sur l'arène du journalisme; avant le temps, j'ai dû combattre parmi les plus vaillants, mais seulement dans le domaine reli-

gieux, et à ceux qui m'accuseraient d'imprudence et de fol orgueil, j'opposerai humblement les ordres écrits de mes supérieurs, les démarches les plus pressantes et les plus honorables; j'ajoute aussi les gages précieux de l'estime de quelques-uns de ces hommes qui occupent les hautes positions de la société, du côté de l'intelligence ou de la fortune.

Aujourd'hui je me trouve en face d'un travail moins facile, moins brillant peut-être, et que je n'ai pas accepté sans réclamations. Mes premières études ne se sont point dirigées vers la connaissance de l'antique situation de notre Lorraine; je savais même peu de chose de l'état présent du département de la Meurthe; on conçoit donc avec quelle répugnance j'ai vu fondre sur moi un labeur de ce genre. Cependant, vaincu par les témoignages de confiance qu'on m'a prodigués, j'ai consenti à fouiller nos vieilles annales et à remuer, d'une extrémité de l'horizon à l'autre, le sol, les monuments, les bourgades et les hameaux de ma chère patrie. J'étais animé par l'espérance de lui offrir un gage de reconnaissance et d'affection qui fût digne de sa gloire; c'est au public à juger si mes efforts sont couronnés de succès. Quelque soit l'opinion qui règle la destinée de ce livre, j'ose affirmer qu'il est le produit du plus consciencieux et du plus opiniâtre travail. Dès le moment où je me chargeai de réviser la *Statistique de la Meurthe*, j'employai douze à quatorze heures par jour à feuilleter les poudreux in-folio, les auteurs oubliés aussi bien que les modernes écrivains qui ont parlé de la Lorraine; j'interrogeai de vive voix ceux qui pouvaient me donner d'utiles renseignements, et je visitai moi-même la plus grande partie du dépar-

tement. Recueillant tous mes souvenirs et mes recherches, je les comparai à ce qu'on a publié sur mon pays, et je ne hasardai pas une phrase, pas une assertion que je ne pusse appuyer sur d'indubitables garanties. Je n'ai cependant point désigné les sources où mes récits ont été puisés; à quoi bon faire un vain étalage d'érudition et enfler inutilement un ouvrage de ce genre? Qu'il soit dit, seulement en passant, que j'ai beaucoup profité de l'*histoire de Lorraine* de Dom Calmet et de celle de M. le docteur Bégin; de la *Notice de Lorraine*, par Dom Calmet; du *Pouillé de Toul*, par le P. Benoit, et du même ouvrage par le P. Picard; du *Baleicourt*; du *Voyage dans la France littéraire*, par deux bénédictins; de la *Vie de St.-Gérard*, évêque de Toul; de la *Vie de Stanislas*; de l'*Histoire de René d'Anjou*, par M. de Villeneuve; de l'*Histoire de Lunéville*, par M. Marchal; des *Annales de Lunéville*, par M. Guerrier; de différents recueils périodiques et littéraires, où j'ai trouvé des notices précieuses; de la *Géographie universelle* de Guthrie; de la *France pittoresque*; des anciens *Annuaires*, et surtout de la *Statistique* de M. Michel, ouvrage recommandable pour le temps où il a paru et qui doit attirer à l'auteur l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. J'ai eu aussi divers manuscrits entre les mains, et je dois témoigner ici ma gratitude à l'excellent M. Jordy, juge de paix à Sarrebourg. Il m'aurait fallu plusieurs autres ouvrages qu'il m'a été impossible de rencontrer et qui m'eussent offert d'immenses ressources, mais je ne saurais énumérer tous ceux que j'ai consultés dans mon travail.

C'est donc avec un sentiment de confiance que je

présente ce livre à mes compatriotes ; puissent-ils l'accueillir avec l'affection qui m'inspire en le leur consacrant ! Je sais tout ce qui lui manque et je ne me fais pas illusion sur les lacunes et les fautes qu'on pourra y découvrir ; mais seul, au milieu de ce dédale immense d'annotations et de recherches, j'ai dû omettre bien des renseignements qui ont échappé à ma faible intelligence et à l'ignorance de ma jeunesse. Les observations dont ce livre devra être l'objet, seront reçues avec reconnaissance chez M. Creusat, libraire à Lunéville, et elles seront certainement mises à profit dans un supplément qui terminera le second volume. Je répétrai à cet égard les paroles suivantes d'un de nos vieux auteurs : « Je confesse d'abord que la matière » que j'ai à traiter renferme des difficultés que la médiocrité de mon esprit n'a pu surmonter ; cet ouvrage » ne peut être tout-à-coup exempt de fautes, que l'inadvertence et le défaut de mémoires exacts peuvent » y avoir fait glisser, nonobstant toute l'attention que » j'ai donnée à le rendre correct. Il sera aisé d'y remédier et de corriger ce qu'on y trouvera de défectueux, » avec le secours de ceux qui y auront intérêt. Comme » je n'ai travaillé que par honneur, j'espère qu'on » me fera justice de croire que c'est contre mon intention, si, par hasard, je n'ai pas toujours accusé » juste. »

Ces paroles naïves du F. Benoit sont aussi les miennes; je demande indulgence pour les erreurs que j'ai commises, et des renseignements utiles pour compléter mon travail. En attendant, mes chers compatriotes, recevez ce premier hommage de ma jeunesse ; veuillez lui faire le bienveillant accueil de l'amitié, ce serait encourager

ma faiblesse à tenter quelqu'autre essai dans la paisible retraite où la providence m'a ménagé des loisirs studieux et pleins de charmes !

Sit, precor, officio non gravis ira pio !

E. G.

La *Revue de Lorraine* a naguère annoncé un travail sur la *Statistique de la Meurthe*, et il paraît que cet ouvrage aura son mérite particulier, mais celui que nous publions étant commencé depuis longtemps, nous n'avons pas cru devoir l'interrompre par cette nouvelle. Le public prononcera entre nous, et il ne trouvera qu'à gagner dans une concurrence, où d'ailleurs nous n'apportons aucun sentiment de jalousie ; nous désirons même bonne chance et longues années à la *Statistique* qui viendra de Nancy.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

1° La contrée désignée aujourd'hui sous le nom du département de la Meurthe, ayant souvent servi de théâtre aux guerres les plus cruelles, un grand nombre de bourgades et de villages ont perdu leurs titres, et ce n'est plus que sur des traditions, plus ou moins confuses, qu'on peut tracer aujourd'hui leur histoire.

2° Je ne crois pas qu'il soit inutile de faire observer qu'une partie considérable des noms de nos diverses localités se termine en *ville* ou en *court*. Ces deux appellations ne signifiaient autrefois qu'une ferme ou métairie, et de là il est facile de conclure que la plupart de nos villages ont commencé par cette modeste origine.

3° Il en est d'autres qui se terminent en *viller ;* ce mot,

dans l'ancienne langue, désignait un *hameau*, et nous en connaissons qui ont pris rang ensuite parmi les villes, en adoptant le nom de leurs fondateurs, ainsi *Gerbéviller*, *Badonviller*, viennent de *Gerbert* et de *Bodon* qui ont construit ces résidences.

4° Les villages appelés Moutier, Montreuil ou Montreux, prennent leur nom de *Monasterium* ou *Monasteriolum*.

5° Beaucoup sont connus sous le vocable du saint patron qu'ils ont choisi, comme St.-Firmin, St.-Clément, etc.

6° Quelques-uns ont adopté les noms des idoles qu'on y adorait anciennement, comme *Baccharat* (Baccarat), Lunéville, etc.

7° D'autres tirent leurs noms des bois, ainsi Fraimbois, Fresnes, Charmes, Foug, etc.

8° Il en est qui les ont empruntés aux châteaux, comme Châtillon, Château-Salins, etc.

9° Plusieurs les ont reçus des montagnes, comme Blâmont, Léomont, Petitmont, etc.

10° Les champs et les prés ont aussi fourni leurs noms, ainsi Séchamps, Sécheprey, Chenevières.

11° Les rochers ont désigné *Rupes* et Pierre, etc.

12° Les ruisseaux et les rivières en ont fait connaître un grand nombre, comme Uruffe, Sarrebourg, Sarraltroff, etc.

13° On a même demandé des noms aux légumes, ainsi Choloy, pour les choux, et Favières pour les fèves.

14° Aux manufactures, comme Vandœuvres.

15° Aux exemptions et aux franchises, comme Francheville et Liverdun.

16° Aux jardins, comme Royaumeix.

17° A quelques événements célèbres, comme les Saiserais, *Cæsareæ arces.*

Nous pourrions étendre cette nomenclature, mais nous ne voulons point dérober d'autres détails à l'intelligence et aux lumières de nos lecteurs.

18° Les *pagus*, ou pays, désignaient les contrées de Port, du Saintois, de Bassigny, du Saulnois, du Blâmontois, du Toulois, du Vermois et de la Voivre. Les territoires des grandes villes étaient souvent appelés *civitas*. Ces *pagi* se divisaient en *centaines* et en *vicairies* ou *vicariats*. Dans la centaine on comprenait plusieurs villages gouvernés par un centenier, qui commandait à des vicaires où viguiers; les fonctions de ces officiers étaient distinctes dans la guerre ou dans la paix.

19° La plupart des villes et des bourgades du département ne sont devenues importantes ou considérables que depuis les derniers siècles; les montagnes des Vosges renfermaient aussi un pays inculte et désert; mais des solitaires y ont choisi leur retraite, ont fondé des monastères, défriché le sol et attiré ensuite des habitants qu'ils ont instruits et civilisés.

20° Quelques-unes de ces localités ont une origine qu'on pourrait appeler royale; nous citerons en particulier: *Marsalium*, Marsal; *Medianus Vicus*, Moyen-Vic; *Bodesius Vicus*, Vic; *Scarponna*, Scarponne; *Gondulfi villa*, Gondreville; *Tusciacum*, Thuilley-aux-Groseilles; *Flaviniacum*, Flavigny; *Saponariæ*, Savonnières; *Regalis hortus*, Royauxmeix, etc.

Nous allons placer ici quelques annotations qui n'ont

pu être admises dans le coup d'œil général sur le département.

RÉSULTATS BAROMÉTRIQUES.

Le maximum des hauteurs barométriques s'élève quelquefois à 29 p. 6 l., et en réunissant les observations de vingt années, on tire une moyenne générale égale à 27 p. 9 l. 40, à peu de chose de près. J'ai cru devoir mentionner la hauteur du baromètre, non seulement parce qu'elle détermine le point où doit être le *variable*, mais encore parce que les oscillations de la colonne mercurielle servent à conclure l'élévation d'un lieu quelconque au-dessus du niveau de la mer.

Le baromètre est soumis, dans notre latitude, à des oscillations journalières, qu'on peut apprécier en disant que le maximum de sa hauteur existe entre 8 et 9 heures du matin, il baisse jusqu'à midi et continue jusque vers 4 heures, moment où il remonte encore pour atteindre un second maximum, de 8 à 9 heures du soir.

Voici des observations de quinze années :

Le baromètre baisse depuis le matin jusqu'à midi, de.................................. 25 millim.

De midi à 4 heures du soir........... 56 »

L'abaissement total est donc de......... 81 »

Son ascension de 4 à 9 h. du soir est de 50 »

RÉSULTATS HYGROMÉTRIQUES.

Des observations faites avec l'hygromètre à cheveu, entre une et deux heures du soir, moment où l'air exprime la plus grande sécheresse, ont donné pour ré-

sultat, pendant neuf années, une moyenne générale d'humidité égale à 89 degrés 44.

PRÉCEPTES HYGIÉNIQUES.

Notre intention n'est point d'établir ici les nombreux principes de l'hygiène, mais de rappeler, en quelques mots, les précautions exigées par la température du climat de la Meurthe.

Les habitations de nos villageois sont généralement construites avec assez d'intelligencedes commodités de la vie; elles sont la plupart en pierres cimentées et couvertes d'un toit solide; mais on peut reprocher à ces maisons d'être peu élevées, peu éclairées et que presque toujours les pièces, ou mieux, l'unique pièce habitable, se trouvent à rez-de-chaussée, tandis que placées au premier étage, elles seraient beaucoup plus saines. Il faudrait, au moins, y pratiquer des fenêtres larges, élever les plafonds et tourner les habitations de manière à ce que le soleil pût vivifier, par ses rayons, ces chambres étroites, où un grand nombre de personnes sont continuellement entassées et où le défaut d'air et de lumière cause les maladies fréquentes qui abrègent la vie des adultes, et s'opposent au développement des enfants. Dans les vallées de la Suisse et de la Forêt-Noire, les maisons sont construites en bois, mais on habite rarement le rez-de-chaussée, et vous voyez toujours la façade coupée au premier étage par une bande de fenêtres; on a soin de pratiquer des ouvertures et de placer des vitraux partout où les rayons du soleil viennent frapper.

L'usage des poëles doit être réglé, les fourneaux en

fonte s'échauffent aisément et renvoient une chaleur sèche, mais ils se refroidissent aussi vite; il en résulte des variations très-dangereuses dans l'atmosphère des appartements; il faut généralement préférer les poëles en carreaux de terre, en fayence, ou en briques réfractaires, dont la chaleur est plus tempérée, plus uniforme et se conserve plus long-temps.

Les fourneaux qui ont la bouche engagée dans la muraille, ont l'inconvénient de ne pas renouveler assez souvent et assez complètement l'air de la chambre.

Il y a aussi plusieurs remarques hygiéniques à faire sur les lits qui sont en usage dans une grande partie de la Meurthe.

La paillasse est couverte d'un énorme lit de plumes, un seul drap couvre ce lit et quelquefois il n'y en a point, on jette ensuite par-dessus un autre lit de plumes. Ce lit, beaucoup trop chaud, excite une transpiration abondante et entraîne des maladies graves lorsqu'on le quitte brusquement pour s'exposer à l'air; il a de plus l'inconvénient de répandre dans l'appartement une odeur fade, nauséabonde et désagréable. Ne serait-il pas préférable d'avoir des draps et des couvertures qu'on pût entretenir dans un état continuel de propreté, et des matelats de mousse, dans le cas où l'on ne pourrait en avoir de laine et de crin.

Il arrive aussi trop souvent qu'on laisse croupir des eaux de fumier et des mares dégoûtantes autour des habitations; des maladies épidémiques viennent quelquefois ravager nos campagnes; ne voudra-t-on jamais en ôter la cause en rehaussant le sol des cours, en faisant écouler toutes les eaux et en comblant impitoyablement tous ces marais infects, que rien ne peut justifier, sur-

tout dans les communes qui se trouvent sur les bords des rivières.

Parlons maintenant de quelques-unes des boissons en usage dans le département. On fait aujourd'hui une grande consommation de bierre; quoique la vigne envahisse continuellement des terrains qui seraient mieux employés à la culture des céréales, il est singulier que la bierre soit recherchée dans une proportion aussi forte. Il faut remarquer d'abord que la modicité du prix de cette boisson conduit à l'abus, beaucoup d'ouvriers ne se font aucun scrupule de quitter leur ouvrage pour aller boire de la bierre, et les jours du repos se passent dans les lieux où on la débite. Or, il est toujours nuisible et fâcheux de boire entre les repas; les boissons, comme les aliments solides, exigent une digestion, et les digestions partielles ne valent jamais celles qui suivent les repas réglés.

La bierre est une boisson nourrissante, saine, tonique et stimulante, elle convient très-bien aux constitutions lymphatiques de nos citadins, mais prise habituellement et en forte quantité, elle fait naître des digestions difficiles, des flatuosités, et elle détériore plus ou moins profondément la santé. Prise avec modération et vers l'heure des repas, ou avec la nourriture pour dissoudre les aliments solides et stimuler les organes gastriques, elle convient alors admirablement à notre climat et à la complexion générale des habitants de la Meurthe. Nous ne parlerons pas de nos vins que chacun est à même de juger, ils ne pèsent généralement que cinq à six degrés; le vin de Thiaucourt seul s'élève jusqu'à neuf et dix; nous en connaissons beaucoup qui

ne vont pas même au demi degré; je le demande, est-ce la peine de planter la vigne dans ces localités?

Le département présente une grande variété de mets farineux; ces substances sont très-nutritives, mais il ne faut point passer de l'usage à l'abus. Les pommes de terre et les pâtes sont mangées outre mesure; or, les constitutions lymphatiques s'accommodent peu de cette nourriture.

Nous allons terminer ces réflexions en mettant sous les yeux de nos lecteurs les résultats suivants, qui répondront suffisamment au reproche, tant de fois répété, que le maigre ne nourrit point.

100 livres	de lentilles contiennent	94 livres	de substance nutritive.
«	de fèves..............	93 livres	»
«	de haricots...........	92 livres	»
«	de pain...............	80 livres	»
«	de viande de boucherie.	35 livres	»
«	de pommes de terre....	25 livres	»
«	de carottes...........	14 livres	»
«	de petits pois et navets.	8 livres	»

Jetons maintenant un coup d'œil général sur le département.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

SUR LE

Département de la Meurthe.

O PATRIA !
Rossini, *dans Tancrède*.

Le département de la Meurthe, dont nous entreprenons aujourd'hui la description nouvelle, est un des plus remarquables et des plus importants de tous ceux qui composent le Royaume de France : les détails où nous allons entrer montreront aux plus incrédules que cette assertion n'est point dictée par le seul amour de la terre natale, mais aussi par la vérité.

SECTION PREMIÈRE.

Histoire du département de la Meurthe.

Le territoire qui compose aujourd'hui le département de la Meurthe, était anciennement compris dans cette partie de l'empire Romain, qu'on appelait la *Gaule-Belgique*. Il était habité par un grand nombre de peuplades dont les *Mediomatrices* (les Messins) et les *Leuci* (pays Toulois) étaient les plus célèbres. Les traces de la domination romaine se font encore apercevoir dans les restes de voies antiques, les débris de murailles et de colonnes, les médailles, les fragments de poterie, les tombeaux, les noms mêmes imposés à quelques localités, et surtout dans le briquetage que les soldats du peuple-roi ont façonné de leurs mains pour assurer les constructions de Marsal et affermir ainsi, sur un sol factice, les fortifications et les ouvrages qu'ils jugeaient nécessaires à la sûreté du pays. Nous donne-

rons plus tard les détails qui appartiennent à chaque lieu célèbre de notre département.

Les tribus germaines ou Franques, qui se plaisaient à faire des courses sur les terres de l'empire, exercèrent de grands ravages dans ce pays : après bien des vicissitudes, l'épée des barbares fit reculer les aigles Romaines et nos ancêtres devinrent les tributaires des Francks. Les enfants de Clovis partagèrent la monarchie qu'ils avaient conquise. Un nouveau royaume fut fondé à Metz, sous le nom d'*Austrasie* : Charlemagne ne tarda pas à l'engloutir dans son vaste empire, et après sa mort, les enfants de Louis-le-Débonnaire ayant encore morcelé l'immense héritage de leur père, on forma un Duché de *Mosellane*, qui s'éclipsa bientôt devant celui de *Lorraine*, dont l'existence ne finit qu'à la mort de Stanislas, en 1766. Réunie à la France, la Lorraine fut partagée en quatre départements par un décret de l'assemblée nationale : ce sont les départements de la *Meurthe*, de la *Meuse*, de la *Moselle* et des *Vosges*.

Le département de la Meurthe comprend aussi l'ancien Comté de Blâmont, une partie de la Principauté de Salm : La Principauté de Lixheim, la Baronnie de Fénétranges, le Comté de Dagsbourg (Dabo), le Bailliage de Vic, et quelques autres terres que nous désignerons dans la statistique des diverses localités.

SECTION II.

Division Politique et Administrative.

Le département de la Meurthe envoie six députés à la chambre élective : les colléges électoraux sont au nombre de six, dont deux à Nancy (pour la ville et pour

l'arrondissement, extra et intra muros), un à Lunéville, à Toul, à Sarrebourg et à Château-Salins. Le nombre des électeurs s'élevait, d'après les dernières listes, à 1289, dans toute l'étendue du département : comme ce nombre varie incessamment, nous ne saurions le donner.

On peut voir aussi dans les annuaires, qui paraissent chaque année, les noms des députés actuels et de leurs prédécesseurs : comme nous publions ici un ouvrage qui doit rester, il est impossible de s'attacher à des noms propres, il faut les chercher ailleurs.

Cette réflexion est applicable aux membres de la Chambre des Pairs qui sont nés parmi nous; il n'est presqu'aucun autre département de la France qui puisse compter autant d'illustrations dans la noble Chambre; et plusieurs des ministres qui ont occupé le pouvoir depuis la restauration et même sous l'empire, étaient sortis de nos contrées fécondes en grands hommes : leurs noms figurent avec honneur dans les divers ouvrages biographiques. (*Voir la Biographie des hommes célèbres de la Lorraine.*)

Quant à l'administration, le siége de la Préfecture est à Nancy : il y a en outre quatre Sous-Préfectures, non compris celle de l'arrondissement de Nancy; les chefs-lieux sont : Lunéville, Toul, Château-Salins et Sarrebourg.

L'Arrond. de	Nancy	renferme	8	cantons,	187	communes,	127,944	habit.
——	Lunéville	—	6	——	145	——	82,851	—
——	Toul	—	5	——	119	——	62,417	—
——	Sarrebourg	—	5	——	117	——	72,546	—
——	Château-Salins		5	——	147	——	69,810	—
		Total....	29	cantons,	715	communes,	415,568	habit.

Par ce résumé, on voit que la population totale du département s'élève, d'après le dernier recensement de 1831, à 415,568 habitans.

1° Il y a pour le département de la Meurthe, comme pour les autres, un receveur-général et un payeur qui ont leur résidence à Nancy : dans les chefs-lieux d'arrondissement il y a un receveur particulier, et six perceptions principales. On y compte, en outre, un directeur et deux inspecteurs de l'enregistrement et des domaines; quatre vérificateurs sans résidence fixe; un directeur et un inspecteur des contributions directes; un géomètre en chef, qui habite Nancy, et qui est occupé du cadastre : d'autres géomètres sont répartis dans diverses communes du département; on compte aussi, dans chaque Sous-Préfecture, un conservateur des hypothèques : les contributions indirectes ont un directeur à Nancy; trois directeurs, dont un à Château-Salins, un à Lunéville, et le troisième à Sarrebourg; cinq receveurs principaux, deux contrôleurs ambulans, six contrôleurs de ville, dix-huit receveurs ambulans et autant de commis-adjoints.

2° Le département de la Meurthe est un des plus boisés de la France; les forêts qui le couvrent sont considérables, surtout dans le voisinage des Vosges : il forme le 4me arrondissement forestier; le conservateur est à Nancy; un inspecteur est placé dans chacune des villes de Sarrebourg, Lunéville, Toul et Dieuze : des sous-inspecteurs sont établis dans les plus importantes localités, et une multitude de gardes de tous grades sont attachés au service de l'administration forestière.

Mais ce qui distingue le département sous ce rapport, c'est l'école royale forestière qui a été érigée à Nancy et qui fournit des élèves pour l'emploi de gardes-généraux. On ne pouvait admettre autrefois dans cette

école que vingt-quatre élèves; mais une ordonnance récente a étendu ce nombre : le temps des études est fixé à deux ans, et à l'époque des examens une foule de concurrens briguent l'honneur d'y entrer. Les cours comprennent les mathématiques, l'histoire naturelle, la jurisprudence et l'économie forestière, le dessin et la langue allemande.

3° *Administration militaire. — Garde nationale.* Cette institution a été reçue en 1830 avec enthousiasme dans ce département : on a même vu des enfants de 15 ans s'organiser en bataillons et s'équiper avec une ardeur, une prodigalité surprenantes. Le nombre des citoyens inscrits est de 79,773, parmi lesquels on compte pour la réserve, 22,558; pour le service ordinaire, 57,215. L'infanterie comprend 55,215 hommes; l'artillerie, 319 : les sapeurs-pompiers sont au nombre de 1,505, et la cavalerie seulement 270. Il y a 11,408 gardes nationaux habillés; 42,188 armés; 6,049 sont équipés, et 26,426 peuvent être mobilisés. Sur mille individus il y en a donc 190 inscrits au registre matricule; 64 mobilisables : 72 sur 100 font le service ordinaire, et 28 sont applicables à la réserve. Il est sorti de l'arsenal de Metz, pour la garde nationale de notre département, 4 canons donnés à Nancy, 397 mousquetons et 14,718 fusils, sans compter les sabres, pistolets, etc. Les gardes nationales de Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul, sont les plus remarquables, et, en général, les compagnies de sapeurs-pompiers se distinguent par leur belle tenue, leur zèle et leur dévouement.

La Gendarmerie du Département est comprise dans la 22e légion, dont Nancy est le chef-lieu : il y a beaucoup de gendarmes à pied, principalement dans la

partie qui avoisine les Vosges. Le colonel est à Nancy; il y a un lieutenant à Lunéville et à Château-Salins, et des sous-lieutenans dans les villes de Sarrebourg et Toul.

Le département de la Meurthe appartient à la 3e division militaire, dont le chef-lieu est Metz; c'est là que se trouve l'état-major. Nancy est cependant le chef-lieu d'une subdivision commandée par un maréchal-de-camp; le nombre des troupes stationnées dans le département varie de huit à dix mille hommes. Nancy possède un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie; Toul, un régiment de cavalerie avec plusieurs compagnies d'infanterie; Pont-à-Mousson a un régiment de cavalerie; Lunéville, deux, et à l'époque où le camp est formé, cette ville réunit alors dans ses murs plusieurs régiments qui ne cessent d'y répandre l'agrément et la vie; Phalsbourg a deux bataillons d'infanterie dont on détache maintenant deux compagnies à Sarrebourg; enfin, Marsal a deux compagnies de fusiliers-vétérans.

Outre le Maréchal-de-camp, il y a deux sous-intendans militaires à Nancy et un à Lunéville : beaucoup d'employés sont attachés aux subsistances militaires dans les villes les plus importantes. Le département renferme trois places de guerre : Phalsbourg, Toul et Marsal; mais ces deux dernières ne pourraient guère opposer une résistance un peu sérieuse; nous en parlerons en détail dans la statistique de chacune de ces villes.

Il y a aussi à Nancy un grand hôpital militaire, parfaitement tenu : d'autres hôpitaux plus ou moins considérables se trouvent dans les villes de Phalsbourg, Pont-à-Mousson et Toul; plus, à Lunéville, une suc-

cursale pouvant admettre au moins 200 malades. Nous parlerons plus loin des hôpitaux civils.

Le dépôt du recrutement est à Nancy, et le contingent militaire, fixé pour le département, est de 1,064 hommes, fournis annuellement à l'armée.

L'arme du génie a également ses employés et ses établissemens dans le département de la Meurthe : il y a un chef de bataillon du génie à Nancy, un capitaine à Lunéville, et des capitaines-commandants à Toul, à Phalsbourg et à Marsal. Pour les poudrès et salpêtres, Nancy possède encore un commissaire en chef, dont la juridiction s'étend sur tout le département; ensuite un capitaine-inspecteur et un chef raffineur : la fabrication est excellente et il se fait une assez grande consommation de poudre dans le département. Quant aux subsistances militaires, les deux principaux munitionnaires sont à Nancy.

4° *Administration judiciaire.*

Le département de la Meurthe possède une Cour royale qui siége à Nancy et dont le ressort s'étend aussi aux départements de la Meuse et des Vosges. Cette cour est composée d'une chambre civile, d'une chambre d'accusation et d'une chambre d'appel et police correctionnelle, qui ont chacune leur président. Il y a en outre, à Nancy, un Tribunal de commerce, un Tribunal de première instance, et les villes de Sarrebourg, Toul, Vic et Lunéville, ont aussi chacune un tribunal de première instance qui juge consulairement; le tribunal de Nancy a deux chambres. Comme il y a vingt-neuf cantons dans le département, il y a, par conséquent, vingt-neuf juges-de-paix.

Cette organisation judiciaire a remplacé l'ancien parlement de Nancy, dont la juridiction s'étendait, non-

seulement sur la Lorraine, mais aussi sur le Barrois. En 1790 tous les parlements furent abolis : celui de Nancy comptait dans son ressort trente-trois bailliages et treize prévôtés bailliagères, dont les sentences lui étaient soumises comme par appel : il y avait en outre quatre siéges présidiaux, quatorze maîtrises des Eaux-et-Forêts, et grand nombre de justices seigneuriales. Nancy et Bar-le-Duc avaient également une chambre des Comptes, pour le jugement des affaires domaniales et la répartition de l'impôt. Les tribunaux de première instance ont succédé aux *districts* dans les cinq principales villes du département; on sait que leur mission est de prononcer en premier ressort sur les affaires correctionnelles, et de préparer l'instruction des causes plus importantes.

Dans chacun des départements qui sont du ressort de la cour royale de Nancy, il y a une cour d'assises où le jury est convoqué et qui tient ordinairement quatre sessions par année, pour les affaires qui présentent un haut degré de gravité : les cours d'assises sont présidées chacune par un conseiller de la cour royale. Remarquons, en passant, que dans toutes les causes on ne parcourt que deux degrés de juridiction; de la justice-de-paix au tribunal de première instance qui prononce définitivement, ou bien de ces derniers à la cour royale, qui, à la vérité, voit quelquefois ses jugemens réformés par la *cour de cassation*, mais qui n'en reste pas moins l'arbitre suprême.

5° *Administration des Ponts-et-Chaussées.*

Le département de la Meurthe fait partie de la 3me inspection, dont le chef-lieu est à Nancy, et qui comprend, suivant l'ordonnance de 1832, la Meurthe, le

Bas-Rhin, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, les Vosges et le Haut-Rhin. Il y a un ingénieur en chef à Nancy et trois ingénieurs ordinaires : on compte ensuite dans le département trois conducteurs embrigadés, huit conducteurs non embrigadés, et deux inspecteurs-voyers dans chaque chefs-lieux d'arrondissement.

Le département a aussi quelques télégraphes qui se trouvent sur la ligne de Strasbourg à Metz : ils sont placés, le premier au sud-est de Brouviller; le deuxième au nord-ouest de Hoff; le troisième à Languimberg; le quatrième à l'est de Marimont; le cinquième au nord-est de Lezey, dans une plaine; le sixième au nord-est de Vic; le septième entre Fresne et Château-Salins, et le huitième entre Xocourt et Juville.

Quant aux mines, quoique le département soit sillonné par une chaîne de montagnes, les fouilles ont eu peu de résultats. Le département fait partie du neuvième arrondissement de la troisième division, dont Dijon est le chef-lieu. Nous parlerons plus loin de nos salines qui méritent une mention spéciale.

6° *Administration universitaire.*

Nancy est le siége d'une académie dont les œuvres pourraient avoir plus de renommée, quoiqu'elle renferme dans son sein des hommes d'un mérite éminent. Cette académie, qui a trois départements dans son ressort, la Meurthe, la Meuse et les Vosges, fut fondée en 1751, par Stanislas, roi de Pologne, prince à qui la Lorraine doit tant d'admirables institutions : un grand nombre d'écrivains ont regardé comme un honneur insigne d'être admis parmi ses membres, et maintenant on y voit briller plusieurs illustrations contemporaines.

La Lorraine possédait autrefois une célèbre université, fondée en 1572, à Pont-à-Mousson, par le fameux Cardinal de Lorraine et par le duc Charles III. Elle subsista avec gloire, après avoir produit des hommes remarquables dans tous les genres, jusqu'en 1768, époque où elle fut transportée à Nancy, et où elle tomba dans une obscurité d'où elle n'est plus sortie. La théologie, le droit et la médecine étaient enseignés dans cette université. Je ne parle pas de la faculté des arts, qui avait un collége à Nancy et un à Pont-à-Mousson: je ne mentionnerai aussi qu'en passant l'école militaire, érigée dans cette dernière ville pour la consoler de la suppression de son université; mais je dois dire que les évêques de Toul avaient fondé dans leur ville épiscopale, outre deux séminaires très-renommés, un collége dont la célébrité ne tarda pas à s'étendre au loin. Fidèles à suivre les traditions de leurs prédécesseurs, qui sont celles de l'église, les évêques de Nancy avaient érigé naguère à Pont-à-Mousson une école secondaire ecclésiastique, dont la réputation était grande et dont l'existence est maintenant compromise.

Sur les débris de toutes ces institutions s'élèvent maintenant, 1° un collége royal de deuxième classe, dont la prospérité est assez bien établie et qui renferme environ 400 élèves: on y enseigne non seulement les langues anciennes, mais l'allemand et l'anglais; il y a des cours pour les diverses branches des arts et des lettres humaines: 2° Quatre colléges communaux dans les villes de Phalsbourg, Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul; les deux premiers sont les plus distingués, surtout celui de Lunéville, qui compte maintenant près de cent cinquante élèves: celui de Pont-à-Mousson, qu'on pensait

relever par la destruction du petit séminaire, décroît chaque jour davantage, malgré les sacrifices de la ville. Le collége de Dieuze est compris dans le nombre des colléges communaux, mais il a peu d'importance; les colléges voisins nuisent un peu à sa prospérité : 3° Les écoles latines, ou pensions, dont celles de Blâmont et de Vic sont les plus distinguées, et qui existent à Sarrebourg, Château-Salins et Thézey. Il y a en outre quelques pensions particulières, à Nancy on en compte maintenant quatre.

Le département de la Meurthe a aussi deux écoles normales primaires, pour former les instituteurs, celle de Nancy qui est en grande voie de succès, et une autre à Toul, dont on parle peu : il y a également quatre écoles primaires-modèles, dont deux sont établies à Nancy, une à Lunéville et l'autre à Pont-à-Mousson; elles suivent toutes la méthode d'enseignement mutuel : les mathématiques, l'écriture, la tenue des livres, l'histoire, la géographie, les langues française et allemande, le dessin linéaire et le chant, sont les bases principales de l'enseignement, tant à l'école normale que dans les classes d'enseignement supérieur.

Dans chaque arrondissement il y a un comité supérieur d'instruction primaire, dont les opérations sont actives; depuis quelque temps l'état des écoles et de l'instruction s'est beaucoup amélioré, et le clergé a secondé de tous ses efforts le mouvement de la société et les vues du gouvernement pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. Des pensionnats primaires sont établis à Nancy, Flavigny, Nomeny, Sion et Tantonville : un grand nombre d'autres destinés aux demoiselles existent à Nancy, Dieuze, Fénétrange, Flavigny, Lunéville, Phalsbourg, Vézelise et Vic; celui

de Sarrebourg a cessé, à l'exception des écoles de sœurs de la doctrine, qui ne peuvent recevoir que très-peu d'élèves. Celui de Pont-à-Mousson, dirigé par les sœurs de la nativité, est d'une fondation récente, et il recevrait une extension plus grande s'il était plus connu et si le mode d'éducation ne tendait, comme dans beaucoup d'autres, à faire sortir les écolières de leur condition d'avenir. Il faudrait qu'on pût se convaincre généralement que l'éducation des filles doit être mise en rapport avec l'état et la fortune des parents.

Quant au nombre des écoles primaires du département, il était en 1822 de neuf cent quarante-neuf, et il est maintenant de neuf cent quatre-vingt-un, qui sont fréquentées par 30,618 garçons et 27,490 filles, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE D'ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT			TOTAL.	NOMBRE D'ENFANTS dans les écoles.	
	mutuel.	individuel. garçons.	individuel. filles.		garçons.	filles.
Nancy............	14	190	62	266	8755	7615
Lunéville........	6	158	35	199	6549	5867
Toul.............	12	120	25	157	4240	3877
Château-Salins.	5	148	35	188	5576	4887
Sarrebourg....	8	151	12	171	5498	5244
TOTAL........	45	767	169	981	30618	27490

On voit par ce tableau que le progrès dans la situation des écoles n'a pas été bien sensible depuis l'année 1822 jusqu'en 1831. Il est à croire qu'après nos dernières agitations, après l'excellente loi sur l'instruction pri-

maire, qui a été récemment promulguée, et après les efforts tentés de toutes parts, l'état de nos écoles est plus satisfaisant, et le nombre des élèves plus considérable. C'est principalement dans les campagnes qu'on remarque encore une malheureuse indifférence à cet égard; l'homme tient trop à la glèbe; l'argent est pour lui le premier bien, dans un siècle tout matériel, tout positif; et les parens ne se décident qu'à peine à laisser peu de temps encore leurs enfants dans les écoles. On peut affirmer que dans la presque totalité des communes rurales, les classes sont fermées durant la belle saison, ou sont fréquentées par un si petit nombre d'écoliers, qu'on peut les regarder comme n'existant pas.

Le département avait une maison de frères à Vézelise, qui fournissait des instituteurs dans plusieurs localités; mais le défaut de ressources, et, il faut le dire, les trop grandes lacunes de l'éducation des frères, ne leur ont pas permis de subsister plus long-temps: la maison est supprimée.

Il y a à Nancy et à Lunéville plusieurs classes tenues avec applaudissement par des frères qui appartiennent à la congrégation du vénérable abbé *de la Salle*; ces frères comptent sur leurs bancs un nombre considérable d'élèves qui, chaque jour, augmente encore; c'est la meilleure réponse aux attaques dont leur mode d'enseignement a été l'objet.

Pour les classes de filles, le département possède une congrégation qui fournit les sujets les plus distingués, et qu'on réclame, non seulement dans les contrées limitrophes, mais jusqu'en Belgique. Cette institution, qui se trouve dans l'état le plus florissant, est celle des sœurs de la *Doctrine Chrétienne*, dont la maison-mère

est à Nancy. Elles rendent les plus éminents services à la religion et à l'éducation de la jeunesse. Dans une sphère plus modeste, les sœurs, dites *de la Providence*, ne sont pas moins utiles pour les communes dont les revenus sont modiques. Contentes de peu, se livrant même, la plupart, au travail des mains pour occuper leur loisirs et subvenir aux besoins de leur existence, ces bonnes sœurs font le bien sans éclat et reçoivent les bénédictions de toutes les communes où elles sont établies. Leur maison est à *Porcieux*, dans les Vosges; mais le département en compte une autre à *Saint-Jean-de-Bassel*, pour les villages allemands.

MM. Baillard, prêtres, jettent maintenant les fondements d'une autre maison religieuse qui devra également fournir des institutrices à la jeunesse. Déjà les travaux sont avancés; des quêtes abondantes, faites dans les départements de l'ancienne Lorraine et même en Belgique, ont permis de concevoir les plus belles espérances. La maison s'élève à Mattaincourt, à côté du tombeau du bienheureux Père Fourier, qui avait lui-même fondé un semblable monastère dans la même commune.

On compte encore dans notre département vingt-neuf communes privées d'écoles.

La *Société d'Agriculture* jouit d'une réputation justement méritée; elle publie régulièrement des mémoires que les journaux de la capitale s'empressent quelquefois de reproduire, et qu'on a jugés assez remarquables, à l'étranger, pour les traduire en différentes langues: les fractions de cette société, disséminées à Lunéville, Château-Salins et Sarrebourg, donnent à peine quelques signes de vie, mais la société de Nancy est une des plus honorables de France, et il paraît que celle de Toul marche dignement sur ses traces.

Le *Musée départemental* s'enrichit tous les ans de quelques produits fameux de notre industrie, depuis que des expositions périodiques sont venues provoquer l'émulation de tous ceux qui sont nés avec quelque génie. Cependant d'autres villes de France peuvent offrir des créations plus nombreuses ou plus dignes de l'admiration publique; mais le temps augmentera nos chefs-d'œuvre, et le zèle de nos savants nous donnera un jour ce qui peut nous manquer encore.

Nancy possède un *Cabinet d'Histoire naturelle*, qui offre quelques parties remarquables. Les bibliothèques sont rares dans le département; celle de Nancy compte environ vingt mille volumes, et celle de Pont-à-Mousson sept mille. Le séminaire diocésain a aussi dix mille volumes, à peu près, qui dorment dans la poussière, et dont les élèves pourraient tirer un parti si utile, ainsi que les prêtres du diocèse.

Il ne faut pas oublier, en terminant cette nomenclature, de citer encore l'école secondaire de médecine, établie à Nancy, et qui compte un assez grand nombre d'élèves. Il y a des cours d'hiver pour l'anatomie, l'hygiène et les opérations chirurgicales; des cours d'été pour la physiologie, la pathologie médicale et chirurgicale, etc. et des cours permanents pour la clinique externe et interne.

Nous donnerons, en leur lieu, les détails que nous ne pouvons placer dans ce coup d'œil général.

8° *Administration religieuse.*

Le département de la Meurthe forme un vaste diocèse du ressort de l'archevêché de Besançon qui en est la métropole. Le siége de l'évêché est à Nancy et compte sept cures de première classe, vingt-cinq du second

ordre, quatre cent quatre-vingt-deux succursales et trente vicariats. L'évêque de Nancy a le titre de Primat de Lorraine, et sa juridiction s'étendait en même temps sur les départements de la *Meuse* et des *Vosges*, il y a quelques années : maintenant chacun de ces diocèses a son évêque et on ne saurait le leur enlever sans nuire aux intérêts les plus graves et les plus nécessaires de la religion. Pour s'en convaincre on peut comparer la situation des diocèses de Verdun et de Saint-Dié, avec ce qu'ils étaient lorsque l'évêché de Nancy comptait trois départements.

Le siége épiscopal n'a pas toujours été à Nancy, mais à Toul, une des villes les plus anciennes et les plus célèbres de la France. La foi catholique y fut apportée par Saint-Mansuy, dans le 4me siècle, et parmi les évêques qui lui ont succédé jusqu'à nous, la religion compte bien des saints et l'histoire des noms illustres de grands hommes. L'évêché de Toul, un des *Trois-Évêchés* qui servaient à désigner une partie de la Lorraine, était un des plus considérables de notre église Gallicane; il s'étendait au midi jusqu'aux limites des duchés de Lorraine et de Bar, avait six archidiaconés et dix-sept cents paroisses. Il fut fractionné quelques années avant la révolution, pour former les Diocèces de Nancy et de Saint-Dié, néanmoins on conserva un évêque à Toul, le dernier fut M. de Champorcin, que la tempête révolutionnaire emporta sur la terre de l'exil. Depuis la restauration du culte, le seul diocèse de Nancy fut conservé, et même après le rétablissement de celui de Saint-Dié, l'évêque de Nancy dut seulement ajouter à son titre celui d'évêque de Toul; les anciens Pontifs de cette Église étaient Princes du Saint-Empire et Comtes de Toul.

Les séminaires de cette ville étaient célèbres par la force des études et l'excellent choix des maîtres; celui de Nancy a jeté aussi un peu d'éclat, mais il s'est éclipsé par suite de quelques circonstances malheureuses : le nombre des élèves qui en fréquentent les cours est à peu près de quatre-vingts. Il y avait à Pont-à-Mousson une école secondaire ecclésiastique, dont la réputation était grande, mais les derniers événements politiques, où, certes, elle ne devait pas être mêlée, ont entraîné sa ruine; les magnifiques bâtiments qu'elle occupait sont déserts et livrés aux ravages des saisons; c'est à peine si on a pu réunir deux cents élèves à Nancy, dans un local étroit. Quant à l'instruction donnée dans ces deux établissements, il y a bien des améliorations à faire pour atteindre la hauteur des sciences actuelles et suivre les progrès de la société; on a lieu d'espérer que ces améliorations ne seront plus tardives.

Le diocèse de Toul appartenait à deux souverainetés, France et Lorraine; à trois parlements, 1° celui de Paris, pour les communes du comté de Champagne et du Barrois mouvant; 2° celui de Metz, pour le comté de Toul; 3° celui de Nancy, pour la Lorraine, proprement dite, et l'autre partie du Barrois.

Ce diocèse renfermait aussi trente-trois villes et bourgades, deux principautés, un marquisat souverain, deux comtés mouvans de l'empire, trois autres marquisats, deux autres comtés, plusieurs baronnies et fiefs nobles. La révolution a passé son niveau sanglant sur toutes ces grandeurs, et, comme nous l'avons dit, avec ces débris on a formé le département de la Meurthe, qui limite l'évêché actuel de Nancy. Nous donnerons, en décrivant chaque localité, les détails qui sont né-

cessaires pour comprendre notre ancienne administration religieuse.

Il y avait un grand nombre d'abbayes, prieurés, chapelles, hermitages, dans le ressort de l'ancien évêché de Toul; nous en parlerons en leur lieu. Un très-petit nombre a pu résister et survivre après l'affreuse tourmente qui a répandu tant de ruines sur le sol de la France. Dans la plupart de nos villes, on compte au moins une maison religieuse. Nancy a un couvent de dames de la visitation, ainsi que Vézelise : Pont-à-Mousson une maison de sœurs de la Nativité, d'une fondation récente : Flavigny, un monastère de bénédictines; Dieuze, un monastère de l'ordre de Saint-Augustin : la ville de Saint-Nicolas a une maison de dames du Saint-Sacrement; nous indiquerons les autres à leurs places.

Presque toutes nos écoles de filles sont dirigées par des religieuses, au moins dans les communes les plus considérables; on compte environ mille sœurs ainsi dévouées à l'éducation de quatre mille enfants pauvres, et d'environ vingt-cinq mille qui paient quelque rétribution : dans ce nombre sont comprises les sœurs qui donnent leurs soins aux malades, soit à domicile, soit dans les hôpitaux : des calculs récents portent à quatre mille les malheureux et les pauvres soulagés par ces pieuses filles.

Il y a beaucoup d'hôpitaux, de maisons de secours et de bureaux de bienfaisance établis dans le département, nous les ferons connaître chacun en leur lieu. Nous devons cependant mentionner ici les établissemens départementaux, qui sont : 1° La maison de secours, à Nancy; l'hospice de Maréville, pour les aliénés; les

maisons de santé de la Malgrange et de Saint-Nicolas; l'hospice des orphelins, à Nancy, pour les enfans trouvés. Dans ces maisons, ainsi que dans toutes celles du même genre, fondées dans le département, le service est fait par les bonnes sœurs de Saint-Charles, ou de Saint-Vincent de Paul. Le nombre des divers établissements de sœurs, pour l'éducation ou pour les malades, est porté à quatre cent vingt, pour notre département.

On connaît les sœurs de la Charité et de Saint-Vincent de Paul; quant à celles de Saint-Charles, on les doit au grand doyen de la Primatiale, aujourd'hui Cathédrale, M. Pierre de Stainville, qui les établit à Nancy, en 1627. A l'époque de la révolution, on comptait déjà environ quatre cents religieuses, employées, non-seulement en Lorraine, mais dans les pays circonvoisins.

Quant à la situation morale et religieuse des communes catholiques, il nous serait difficile et pénible d'avoir longuement à la peindre. Dans cette portion du département, appelée anciennement Lorraine allemande, on voit régner une grande piété extérieure qui voile d'étranges égarements, mais qui relève aussi quelquefois des vertus bien réelles. Partout ailleurs la religion poursuit son règne paisible et répand sa bénigne influence parmi des préventions ennemies et une profonde indifférence; mais tout cela n'est point particulier à nos contrées: c'est un résultat funeste des crises qui nous tourmentent depuis cinquante ans, et qui disparaîtra, nous l'espérons, devant les lumières, les réflexions, les études et la raison plus calme et plus sage de nos populations. On commence à comprendre que la religion est la sauvegarde comme la source du repos

et du bonheur, et en n'exagérant pas ses préceptes, en faisant goûter ses bienfaits, on verra bientôt ceux même qui en sont le plus éloignés, venir se retremper dans ses doctrines salutaires.

— *Cultes dissidents.* — *Judaïsme.*

L'établissement des Juifs en Lorraine remonte à plusieurs siècles; ils ne furent cependant que tolérés, et le peu de liberté qu'on leur laissait fut acheté par de longues années de souffrances et d'ignominie. Avant la révolution de 1789, il y a telle ville du département qui ne permettait à aucun israélite de coucher dans ses murs, et même pour y entrer, le malheureux juif était obligé de payer un droit comme un animal. Le duc Léopold voulut expulser tous ceux dont les familles ne pourraient point prouver quarante ans de séjour; mais on laissa cette ordonnance tomber en désuétude, et bientôt un autre ordre de choses permit aux israélites de s'établir paisiblement en Lorraine. Leur nombre s'est beaucoup accru depuis quelques années : l'arrondissement de Sarrebourg et les villes de Nancy, de Lunéville et de Blâmont en fourmillent; il y en a aussi beaucoup à Pont-à-Mousson et à Vic. Ils possèdent une synagogue consistoriale dont le siége est à Nancy et qui est composée d'un grand rabbin et de quatre membres laïcs : il y a, de plus, quatre rabbins communaux dans le département; des temples à Pont-à-Mousson, Lunéville et Lixheim; une petite synagogue à Sarrebourg, à Phalsbourg et autres lieux que nous ferons connaître. L'instruction des enfants juifs est plus surveillée aujourd'hui : ils ont plusieurs écoles et les familles de ce culte se sont imposées les plus généreux sacrifices à cet égard.

Parmi les israélites de notre département, il y en a

qui possèdent une fortune considérable et péniblement amassée. On remarque, en genéral, dans les membres de cette nation singulière, une industrie et une activité prodigieuses, une grande charité pour leurs pauvres, charité qu'ils étendent même quelquefois sur les catholiques : des mœurs plus douces et plus polies qu'autrefois, le désir de s'instruire et de s'avancer dans la carrière des sciences comme les autres français, une patience et un genre de vie tempérant et sobre, qui est une des causes de l'aisance à laquelle ils parviennent. Ajoutons qu'on peut malheureusement reprocher, à quelques-uns d'entr'eux, l'usure et une foule de moyens captieux dont ils entourent les imprudents qui s'adressent à eux dans un besoin d'argent. Les tribunaux ont eu à s'en occuper plusieurs fois, mais de pareils crimes deviennent chaque jour plus rares.

Quant à leurs croyances, elles ont subi également l'influence du siècle : le juif tend à s'émanciper comme le catholique, et il s'est débarrassé de quelques-uns de ses devoirs auxquels il s'attachait autrefois avec opiniâtreté.

— *Culte Protestant.*

Il serait difficile d'énumérer les différentes sections de la réforme et les symboles auxquels on peut les reconnaître ; il faudrait pour cela plus de temps et d'espace que nous n'en avons dans ce livre. Les princes de Lorraine ont fait tous leurs efforts pour fermer leurs états à la réforme, mais elle a fini par s'insinuer dans quelques localités, et le département compte un peu plus de cinq mille habitans qui appartiennent au culte protestant. Ceux de l'*Oratoire réformé* sont du ressort de l'église consistoriale de Metz, et ont un temple à *Nancy*, à

Lixheim et à *Hellering*. Les Luthériens de la *Confession d'Augsbourg* ont un temple à *Fénétrange*, à *Wibersviller*, à *Hangviller* et à *Wintersbourg*. Je ne sais si nous devons mentionner une *Société biblique*, deux sociétés de *Missions évangéliques*, une société de *secours mutuels*, toutes choses dont le nom est grand mais la réalité bien faible. Disons néanmoins que les ministres ne font rien pour troubler la paix entre les membres de différents cultes, et que les catholiques n'ont pas à se plaindre de la conduite des protestants envers eux, dans le domaine de la conscience. Avant les sociétés bibliques, on ne voyait chez eux aucune espèce de prosélytisme; maintenant, il est vrai, des colporteurs envahissent nos campagnes avec des brochures qui sentent le puritanisme et où toutes les vieilles calomnies anti-catholiques sont ressassées; mais à une époque d'indifférentisme, c'est une peine vraiment perdue, et cela n'empêche pas que les protestants dorment aussi leur sommeil à l'ombre d'une foi commode, qui n'est déjà plus celle de leurs premiers apôtres. Les écoles protestantes sont au nombre de quatre dans le département. Les membres des cultes réformés se distinguent par des mœurs douces et paisibles, une charité vive envers les malheureux, une fidèle observation du dimanche, un profond respect pour leurs ministres, et chez un grand nombre, par une connaissance de la bible et de la religion plus approfondie et plus étendue que celle qui existe chez certains catholiques.

— *Anabaptisme.*

Débris du moyen-âge, avec le chapeau à larges bords, la barbe allongée, le grand habit sans boutons et les culottes courtes : véritable type de l'obstination et

du fanatisme religieux. Du reste, économes, laborieux, probes, attachés à leurs devoirs, très-entendus dans toutes les parties de l'agriculture, tels sont les anabaptistes de notre département. On en compte environ neuf cents, dont le plus grand nombre se trouve dans l'arrondissement de Sarrebourg. Ils s'assemblent, pour leurs cérémonies religieuses, dans la maison qu'ils habitent et que chacun prête à son tour aux familles du canton qui viennent s'y rendre. Leurs mœurs sont paisibles et l'on n'a pas à s'en plaindre; de temps à autre on en voit revenir à la foi catholique.

A la suite de ces détails sur l'organisation religieuse du département, n'oublions pas de mentionner l'école des sourds-muets, fondée à Nancy par M. Piroux, et qui est dans un véritable état de prospérité. C'est un immense bienfait accordé à nos contrées, où l'on trouve un assez grand nombre d'enfants affligés de mutisme et de surdité. La méthode d'enseignement qu'on y suit ne laisse rien à désirer, et les résultats déjà obtenus sont dignes de fixer l'attention des âmes bienfaisantes et éclairées.

Il y a aussi à Nancy des cours industriels qu'on peut suivre au collége, et d'autres cours gratuits et publics pour tous les jeunes ouvriers.

A Lunéville, M. Jandel, architecte, a aussi ouvert des cours gratuits pour les ouvriers. C'est une tâche bien noble et bien généreuse à laquelle on ne saurait trop applaudir, surtout quand à l'accomplissement de ce devoir pénible il ne s'attache aucun salaire. Un assez grand nombre d'ouvriers se rend à ces cours et comprend tout le prix de l'instruction qui lui est donné, mais il est vrai de dire que beaucoup d'autres n'assistent pas aux leçons que donne le professeur avec un zèle si désintéressé.

SECTION III.

Tableau de la population.

Nous avons déjà eu occasion de toucher à cette question : il nous reste à observer que la population du département était, en 1789, de 324,842 habitans,

— 1796, — 330,134 —
— 1800, — 338,115 —
— 1801, — 349,952 —
— 1806, — 365,810 —
— 1811, — 380,085 —
— 1827, — 403,038 —

efin — 1831, — 415,568 habitans, parmi lesquels il y a 403,974 catholiques;
5,265 protestants;
5,443 juifs;
et 886 anabaptistes.

Les arrondissements les plus peuplés sont ceux de Nancy, Lunéville et Sarrebourg : la surface entière du département donne environ 300 habitans par kilomètre carré. On peut voir, par le résumé ci-dessous, que la population est en voie progressive et que les naissances l'emportent beaucoup sur la mortalité. Les villes présentent une masse de 120,400 âmes, la campagne environ 295,168, ainsi répartis :

Communes de	300 habitans et au-dessous..	270
———	300 à 500 habitans.....	242
———	500 à 1,000 ——	155
———	1,000 à 2,000 ——	35
———	2,000 à 3,000 ——	6
———	3,000 à 5,000 ——	3
———	5,000 à 10,000 ——	2
———	10,000 à 15,000 ——	1
———	15,000 à 40,000 ——	1
	TOTAL........	715

Dans ce nombre il y a 445 communes de l'ancienne province de Lorraine, 68 de la province du Barrois, 11 de la province d'Alsace, 141 de l'ancien évêché de Metz, 9 de France, 8 de l'évêché de Verdun, et 32 de l'évêché de Toul; quelques autres sont toutes récentes. Une remarque à consigner encore, c'est que le relevé de la population nous a offert plus de filles que de garçons: en 1821, on comptait 102,349 garçons, sur 113,965 filles.

Les époques où la population a le plus souffert, sont les années 1642 et les suivantes, où des guerres horribles, et une famine dont le souvenir effraie encore, ont décimé les habitants: l'année 1769, où on appela sous les armes un grand nombre de soldats, et enfin les années de la république et de l'empire qui laissèrent un vide heureusement comblé aujourd'hui.

Le recensement de 1831 donne pour le chiffre des naissances:

Enfants légitimes: — 6,278 garçons; — 5,861 filles.
——— naturels: — 483 ——— 458 ——

Les décès s'élèvent à 4,918, du sexe masculin, et 4,730 personnes du sexe féminin. L'augmentation de la population, qui était en 1820 de 14,275, et en 1827 de 37,228, est aujourd'hui de 49,758.

Il faut ajouter, en plaignant nos mœurs, que le département de la Meurthe est un de ceux qui comptent le plus d'enfants naturels.

SECTION IV.

Impôts. — Recettes et Dépenses.

En 1831 le département a payé les impôts suivants:

Contributions directes............	3,787,417	» »
Enregistrement, timbre, etc.......	1,978,184	» »
Boissons, droits, etc.............	6,079,469	» »
Postes............................	356,547	» »
Coupes de bois....................	874,018	» »
Loterie...........................	63,865	» »
Produits divers, non spécifiés.....	99,749	» »
Ressources extraordinaires........	3,555,040	» »
TOTAL......	16,794,289	» »

La loterie est maintenant supprimée, mais d'autres impositions la remplacent, parmi lesquelles figurent les nouveaux droits sur la pêche.

Dans cette somme, il a été alloué au département 13,647,442 francs pour les objets suivants :

Dette publique et dotations......	2,481,455	» »
Ministère de la justice...........	278,269	» »
Cultes et instruction publique.....	551,308	» »
Ministère de la guerre............	7,775,263	» »
Commerce et travaux publics......	949,096	» »
Marine...........................	302	» »
Finances.........................	147,465	» »
Régie, perception, etc...........	1,237,450	» »
Remboursements, etc..............	226,830	» »
TOTAL......	13,647,438	» »

Cet aperçu peut donner une idée de ce que le département paie à l'État; il y a peu de variation chaque année : ainsi nous donnons 3,146,950 francs de plus que nous ne recevons du Gouvernement.

Il y a encore les dépenses départementales, qui s'é-

lèvent tous les ans de quatre à cinq cent mille francs, savoir :

Dépenses fixes, traitemens ou abonnem^{ts}. 97,400 »»
Dépenses variables, loyers, réparations, secours, etc.................... 322,763 »»

On comprend dans cette dernière somme 108,000 fr. pour les enfants trouvés, et 47,500 fr. pour les prisons.

Le gouvernement donne encore environ 34,000 fr. pour les incendies, grêles, épizooties etc., 56,000 fr. pour le cadastre; 228,000 francs pour les tribunaux, cours, etc., et 46,000 francs pour les frais de justice : ce sont là des sommes approximatives qui sont toujours les mêmes, à peu près, chaque année.

SECTION V.

Caractère, mœurs et usages des habitans.

Le département de la Meurthe étant formé de diverses parties de l'ancienne Lorraine, on ne doit pas s'attendre à y trouver cette unité de caractère, de coutumes et de langage qui pourrait appartenir aux habitans d'une même patrie. Rien même de plus divergent que les mœurs des différents cantons; en parcourant deux villages voisins, on trouve quelquefois d'autres usages, et non-seulement les communes allemandes n'ont rien de commun avec les communes françaises, mais les paysans des rives de la Seille n'ont pas la moindre ressemblance, même dans leur costume, avec ceux qui avoisinent les Vosges. Ainsi, bien loin d'être mélangés, comme beaucoup de statistiques se plaisent à nous le dire, il est facile de reconnaître par le langage, le costume ou les habitudes, si un de nos concitoyens vient des bords de la Moselle, de la Sarre ou de la Vezouze.

On peut dire, en général, que l'habitant de la Meurthe est bon, ami de l'ordre, fidèle à son prince et à son drapeau, constant dans ses entreprises et d'une bravoure à toute épreuve. Il aime la carrière des armes, aussi nos fastes militaires et nos régiments d'aujourd'hui nous offrent-ils un grand nombre de nos compatriotes, dont quelques-uns ont acquis une gloire immortelle. Cependant il est divers reproches qu'on peut nous adresser; le premier, c'est la crédulité; elle est telle, que non-seulement dans les campagnes, mais dans nos villes, vous donnerez cours, si vous le voulez, aux contes les plus absurdes: sorcellerie, accapareurs, dépôts d'armes et conspirations chez les personnes les plus inoffensives, tout est bon, tout est reçu, comme on a pu l'observer depuis quelques années. Le Lorrain étant facile à tromper, ses passions s'enflamment bientôt, et nos deux révolutions peuvent en apporter plus d'un exemple. On nous accuse encore de manquer de franchise: *Lorrain, traître à Dieu et à son prochain*, tel est le proverbe qui admet, sans doute, une foule d'exceptions, mais qui a son côté vrai, il faut le dire. On sait ce que la religion est devenue, et quant au *prochain*, vous entendez continuellement se plaindre parmi nous de la fausseté des amitiés; on vous applaudit, on vous caresse aussi long-temps qu'on a besoin de vous; puis on vous oublie, on vous dédaigne quand vous ne pouvez plus rien. Ceux qui vous encensent, ne se font également faute de vous calomnier, et, jusques dans les plus petits villages, les caquets et les propos vous immolent impitoyablement. La haine se couvre des dehors de la bienveillance et de la politesse; à voir ces deux hommes, vous les croiriez amis et ils se déchirent, ils cherchent

à se supplanter et à s'élever sur les ruines l'un de l'autre. Ces défauts appartiennent encore à d'autres contrées que la nôtre, mais il faut bien qu'ils aient chez nous un caractère plus prononcé, puisqu'on nous a toujours accusés d'une honteuse duplicité. On nous attribue, enfin, une parcimonie très-voisine de l'avarice; il est vrai que le Lorrain est économe, au moins dans certaines conditions, mais il y a beaucoup d'ouvriers qui portent dans les cabarets le prix de leurs sueurs et qui chôment un ou deux jours de la semaine, sans compter le dimanche. Cependant l'habitant de la Meurthe aime généralement le travail, et va même ailleurs chercher des fatigues et un labeur que sa patrie lui refuse: il sait se faire estimer et rechercher dans ces pérégrinations lointaines, non-seulement par son adresse industrieuse et son activité, mais encore par une conduite assez régulière. Les actes de charité et les souscriptions nombreuses qui se reproduisent avec tant de générosité parmi nous, sont un démenti formel à cette vague réputation de parcimonie qui couvre les Lorrains; mais il arrive encore que l'amour du gain et le désir d'amasser justifient, pour un certain nombre, la vieille méchanceté du proverbe, surtout dans les campagnes. La richesse est regardée comme le but principal auquel il faut tendre, et on ne choisit pas toujours les moyens d'y arriver: mais ce sont des exceptions, et les qualités du Lorrain font oublier ses faiblesses.

On donne d'ailleurs à ces défauts une explication infiniment plausible; la Lorraine a été ravagée par la famine et par des guerres longues et cruelles: nos pères, à des époques malheureuses, ont été forcés de ménager leurs faibles ressources, d'employer tous leurs efforts

pour obtenir le pain nécessaire à leur existence, et de dérober à l'avidité le secret de leur aisance : de là ces habitudes d'économie qu'on leur a reprochées. Placés ensuite, comme ils l'étaient, entre diverses puissances qui se disputaient leur territoire, ils ont dû recourir à une réserve et à une prudence qui ont été regardées comme duplicité et manque de franchise. Il est aisé de calomnier quand on ne connaît point les raisons d'une conduite qui étonne peut-être, mais qui n'en est pas moins sage aux yeux de l'observateur impartial.

On n'a jamais refusé aux Lorrains, et, en particulier, aux habitans de la Meurthe, les qualités de l'esprit, c'est-à-dire, une grande aptitude pour les sciences et les arts ; une intelligence déliée qui se cache quelquefois sous les apparences de la bonhomie, mais qui déconcerte toutes les tentatives que l'on voudrait se permettre pour tromper même nos paysans, soit en politique, soit en morale. Les hommes distingués que le département a produits dans tous les genres, montrent suffisamment que cet éloge n'est point exagéré : nous citerons plus loin quelques-uns des noms les plus célèbres (1).

La taille de l'habitant du département de la Meurthe varie comme les mœurs et le langage. Sur les rives de la Sarre, les hommes sont généralement d'une stature élevée ; tout en eux annonce la force et la vigueur, et ils se distinguent par la plus belle carnation : les vignobles, au contraire, n'offrent qu'une race dégénérée, petite, et dont les formes n'ont rien qui plaise aux regards. Quelques autres cantons sont habités par des hommes de taille moyenne, svelte, aisée, et qui ne

---

(1) Voir la Biographie des Hommes célèbres de la Lorraine.

surpasse guère 1 mètre 79 cent. (5 pieds 2 pouces). Quant aux personnes du sexe, on observe que leur stature est plus haute, proportion gardée, que celle de l'homme; leurs traits sont beaux et réguliers, même dans les contrées vignicoles. Une remarque intéressante à faire, c'est que les villes de Nancy, Lunéville et Sarrebourg l'emportent sur les autres localités, par la physionomie gracieuse et les autres perfections corporelles de leurs habitans : c'est, du moins, le sentiment des voyageurs, et il est aisé d'en constater la vérité. La décadence des moeurs a notablement influé sur les qualités physiques des habitans de la Meurthe; les jeunes-gens ne montrent guère un mâle visage et leurs allures sont efféminées, tandis que le sexe laisse perdre (en admettant néanmoins de nombreuses exceptions) cette limpidité, cette pureté, cette fraîcheur, ces grâces et ce charme de physionomie, de carnation et de formes, qu'on peut remarquer ailleurs.

Les habitans de la Meurthe ont, en général, une nourriture saine et abondante; il y a cependant quelques villages de l'arrondissement de Sarrebourg, où l'extrême indigence ne permet pas souvent l'usage même du pain : le lait caillé et la pomme de terre, voilà l'unique soutien de l'existence d'un grand nombre. Partout ailleurs on fait un usage presque quotidien de salaisons, des légumes et de la viande de porc. L'usage du lard est encore un sujet de reproche pour les Lorrains, dans quelques régions de la France. La partie allemande du département, et les hameaux dans les vignobles, offrent des maisons chétives, étroites et basses, où le jour entre à peine, et qui sont couvertes de chaume; mais les habitations sur le reste du territoire sont, en général,

assez bien bâties, propres, commodes, et divisées en deux parties, dont l'une sert pour les propriétaires, et l'autre pour l'exploitation et pour les animaux : il arrive même que la plupart des maisons, dans nos campagnes, ajoutent un étage et plusieurs chambres au rez-de-chaussée : il y a au fond de la cuisine une énorme cheminée, où sont suspendus les quartiers de porc qui ont été salés et qui se renouvellent à des époques fixes. Le foyer de la cheminée chauffe ordinairement le poële pendant l'hiver : cependant l'usage des fourneaux, sur lesquels il y a des marmites, est introduit dans plusieurs localités. Les maîtres couchent dans la chambre du poële et les domestiques dans les écuries ou dans un enfoncement de la cuisine, suivant leur sexe.

Nous aurions à mentionner un grand nombre d'usages, mais nous les donnerons en parlant des communes où ils existent. Disons seulement que les coutumes qui concernent les baptêmes et les enterremens, sont les mêmes, à peu près, que dans le reste de la France. Les veillées d'hiver sont très-fréquentées, et dans cette saison on voit les jeunes-gens des deux sexes venir le soir frapper aux fenêtres des maisons où il y a quelqu'un à marier, surtout quand ils soupçonnent des liaisons entre un garçon et une fille. Alors on les marie, ou, comme ils le disent, on les *daille* : c'est un feu roulant de plaisanteries, bien souvent grossières, qui se répète à la croisée, et qu'on n'épargne à personne : le moment de ces courses libertines est à la sortie de l'hiver, et aux approches du carême.

Le jour de la noce est un grand jour de fête dans les campagnes : la musique accompagne les mariés devant l'Officier civil et jusqu'à la porte de l'Église, et dans quel-

ques endroits on se permet de prendre la jarretière de la mariée pendant l'offrande et derrière l'autel, mais cette indécence n'est pas fréquente, seulement, à la fin de la cérémonie et pendant que les témoins vont signer l'acte, les jeunes-gens lancent quelquefois des dragées au milieu de l'Église pour les petits enfants; dans certains villages on jette des pois, de la farine, des sons, dont la distribution se fait encore en sortant de l'Église, au grand ennui des passants. La noce se prolonge une partie de la nuit, et les jeunes-gens poursuivent ensuite, fort tard, les mariés dans plusieurs maisons. Le lendemain de la noce, il y a presque partout une cérémonie touchante; les conviés et les parents se réunissent pour assister à un service offert en mémoire de ceux de la famille que la mort a enlevés; cette cérémonie funèbre termine la fête nuptiale, où bien des folies, des désordres et des actes licencieux sont ordinairement commis. Tel est, par exemple, le droit que les jeunes-gens s'arrogent, quelque part, d'enfoncer la porte de l'appartement des mariés quand ils refusent de l'ouvrir spontanément, et de recevoir la soupe qu'on apporte. Dans tous ces usages, et dans plusieurs autres, on peut remarquer de vieux débris du paganisme.

Le premier dimanche du mois de Mai offre une certaine solennité dans quelques villages : on va dans la forêt cueillir des branches, parées de leurs feuilles naissantes, tandis que les ménagères, dans l'intérieur de la famille, préparent ou des fruits ou des gâteaux pour un goûter, qui est presque toujours suivi de la danse.

Il existe encore dans certaines communes un usage touchant; le dimanche des rameaux les femmes s'habillent de noir, et à la sortie de l'office, on voit la foule

aller sur les tombeaux du cimetière planter une portion des rameaux bénis, en mémoire de ceux qu'on a aimés quand ils étaient parmi les vivants. Le jour de Noël, dans quelques villages, les bergers vont à l'offrande, à la messe de minuit, avec leur agneau sous le bras et leur houlette.

La croyance aux sorciers n'est pas encore éteinte chez nos campagnards: quand un accident arrive, soit à eux-mêmes, soit à leurs animaux, ils ne manquent pas de l'attribuer à quelques sortiléges, et on peut citer des haines encore vivantes qui n'ont pas d'autre source. Dans leurs maladies, aulieu de s'adresser à un médecin en réputation qui se trouve à leur portée, ils aiment mieux aller au loin interroger quelque charlatan qui a eu l'art de se mettre en crédit parmi eux, et je ne sais si Galien, ou Esculape lui-même, parviendrait à leur inspirer d'autres idées.

Dans les villages de la Lorraine allemande, il ne saurait y avoir de fêtes, de réjouissances ou de plaisir champêtre, que dans les scènes de taverne: là, vous voyez les deux sexes attablés dans une chambre où la fumée du tabac permet à peine de distinguer les visages; on entend des cris bruyants et presque sauvages, les familiarités y sont grossières et les danses excessivement pénibles.

On rencontre aussi dans le département des bandes nomades qui appartiennent à des familles de Bohémiens, dont le principal domicile est fixé dans les forêts qui avoisinent Cirey et Bertrambois. Ce peuple singulier, dont les mœurs, les allures et le langage offrent quelque chose de si bizarre, mérite une mention particulière, et nous la donnerons quand nous parlerons de *Harcholin*.

Quant au costume adopté dans la Meurthe, les habitans des villes suivent la mode dans ses écarts les plus grands et les plus variés; le luxe des habits et l'ostentation de la vanité n'appartiennent pas même à la seule classe aisée, mais sont descendus les degrés inférieurs de l'échelle sociale; en sorte que les pauvres, l'ouvrier, la couturière, portent souvent dans leur toilette le fruit de leurs labeurs. Nous laissons aux moralistes le soin de caractériser ce genre de folie et de le condamner par toutes les raisons que le simple bon sens inspire.

Nous dirons seulement que nos paysannes ne se refusent plus les robes de soie et de mérinos: que, pour les hommes, on reconnaît facilement, à son habit de drap vert, celui qui habite les rives de la Seille et le canton de Pont-à-Mousson; que la veste d'étoffe bleue, qu'ils appellent *rayage*, distingue plus particulièrement les paysans de la Vezouze; que l'habit violet est réservé à d'autres cantons, et que la Lorraine allemande a conservé invariablement le grand chapeau à larges bords, rabattus de deux et trois côtés, l'habit à basques longues et carrées, surchargé de gros boutons, la culotte courte; et dans quelques villages français, les bas de laine, à coins, et les cheveux tombant sur les épaules. Pendant l'hiver, l'usage des sabots est presque général, les domestiques et les pauvres n'ont guère d'autre chaussure, et pendant l'été les femmes portent un chapeau de paille oblong, sur lequel on attache un ruban de velours noir ou de soie blanche, qui sert à fixer cette coiffure et qui rassure les bonnets de toile piquée ou de percale qu'elles portent en même temps. Dans les communes allemandes, la forme du bonnet est singulièrement large sur le der-

rière de la tête, tandis que le devant avance à peine sur le front et n'a aucune dentelle. L'étendue de cette circonférence de toile, ajoutée à la coiffe du bonnet, la couleur du ruban qui le noue et celle du mouchoir, distinguent les diverses communes, et on peut hardiment nommer le village en voyant passer ses habitans, sans connaître autre chose que leur costume.

Il nous reste à terminer ces renseignemens par une appréciation du langage usité dans le département de la Meurthe. Ce langage est varié, car on y trouve le *français*, le *patois* dit de Lorraine et le *patois* des Vosges, enfin l'*allemand* classique et le *patois* allemand.

SECTION VI.

La langue française est assez purément parlée dans les villes; mais on reproche aux habitans l'accent cadencé de leur prononciation, quoique l'accentuation parisienne soit bien autrement chantante. Cependant, il est vrai, que chaque bourgade se fait reconnaître à la forme du langage, et que les cantons de l'arrondissement de Sarrebourg ont l'expression traînante, tandis que le canton de Pont-à-Mousson ajoute volontiers l'y grec à la fin de quelques voyelles, et que dans les principales villes la prononciation est vive, légère, mais un peu maniérée.

Quant au peuple des campagnes, son langage est rude et son accent guttural, surtout dans les communes qui avoisinent la Lorraine allemande et les Vosges. Le *patois* y est très en vogue et on rencontre certaines localités où le français est peu compris.

Les anciens monuments du pays nous permettent de remarquer souvent qu'on parlait allemand dans une

grande partie de la Lorraine, et, comme le dit le savant Dom Calmet, on distinguait le *Roman pays*, où l'on parlait français, et le *Roman allemand*, ou *Tietsch*, où l'on parlait exclusivement l'allemand. Cette distinction pourrait encore se faire aujourd'hui, et je ne sais sur quelles bases les érudits appuient le système par lequel ils nous annoncent que le patois lorrain est antérieur à la langue romaine. Qu'il soit un débris du roman que nos pères ont fait succéder au latin, cela est probable, et une pareille thèse trouvera peu d'incrédules; mais qu'on nous assure gravement que Romulus, fondateur de la ville éternelle, fut le chef d'une peuplade de Gaulois, que les Étrusques, les Ombriens, les Liguriens venaient des Gaules, bien avant l'existence de Rome, et qu'on en tire la conséquence que notre patois a précédé le latin : j'avoue que pour adhérer à ces imaginations, pour croire à ces découvertes récentes et jeter dans l'oubli tous mes souvenirs classiques, il me faut d'autres preuves que la ressemblance de certains mots tirés des deux langues. Ceux qui, dans quelques siècles, étudieront notre langue nationale, et la verront encombrée d'une foule de mots tirés du grec, auront autant de droits à nous supposer une colonie d'Hellènes, que les érudits de nos jours à prétendre que le patois a formé la langue des vainqueurs du monde.

Sans admettre donc des prétentions aussi fières, disons humblement que le langage de nos paysans, en usage depuis les montagnes de la Suisse, jusqu'aux frontières de la Belgique, est un reste de la langue Romane, si célèbre dans le moyen âge. Ce qui le prouve, c'est que le patois n'est plus le même, non-seulement d'un département à l'autre, mais dans les communes limitro-

phes, en sorte qu'en parcourant plusieurs villages, on trouve d'incroyables différences : c'est ainsi que le paysan des rives de la Seille aurait peine à se faire entendre dans le voisinage des Vosges. Or, si le patois était une langue mère, d'où le latin des premiers âges serait sorti, il aurait ses bases immobiles et son expression universelle, et c'est ce qui n'existe pas.

Je crois devoir rapporter ici, pour la satisfaction de nos lecteurs et la curiosité des érudits, quelques fragments de diverses compositions en *langue patoise*. Le noël suivant est tiré d'une grande Bible de Noël.

Boin je, mou bé faillou !	Bonjour, mon beau faillon (fils).
Sans ve dépiaire qui sont	Sans vous déplaire qui sont
Teurtos solet, qu'sont tot es près vos,	Tous ceux-là qui sont auprès de vous,
Qu'nos ont baillé let transe et calet pô,	Qui nous ont donné la transe et la peur,
Da qu'je les ávons vus	Dès que nous les avons vus
Sut let montaigne	Sur la montagne
Qu'l'ont déchandu	Qu'ils ont descendue
Et qu'tenont surtôt let campaigne ?	Et qui tiennent toute la campagne.
Si nos évint pris	S'ils nous avaient pris,
Nous ferint-ils meuri ?	Nous feraient-ils mourir ?
Nian, n'en dôtes mi,	Non, n'en craignez rien,
Ce ne sont des ennemis,	Ce ne sont pas des ennemis, [rient,
Mais bin tro ros qu'venont de l'Orient,	Mais bien trois rois qui viennent de l'O-
Et vou de l'o, de let myrrhe et cas	Avec de l'or, de la myrrhe, encore de
Pou s'en fai zos dons [d'lencens,	Pour en faire leurs dons [l'encens,
Et zos hommaiges,	Et leurs hommages
Et inque, dit-on	A quelqu'un dit on,
Qui a né ro,	Qui est né roi,
Dedans in villeige	Dans un village,
Demourez toesi	Demeurez ici,
Et cas vos bêtes aussi.	Et vos bêtes aussi.
Mon chier ffieu, ji saivons	Mon cher fils, nous savons
Lou ro let qui quoiront ;	Ce roi-là qu'ils cherchent :
Je l'ovons vu et l'avons visité	Nous l'avons vu et l'avons visité
Dans eun étâbe pleine déporté	Dans une étable pleine d'ordures,

Couchi dusu di train,	Couché sur de la peille
Et n'et qu'in aine	Et il n'a qu'un âne
Et in bu pour train	Et un bœuf pour compagnie,
L'étâbe a é cotté d'in chaine	L'étable est à côté d'un chêne
Qu'on vou da tossi	Qu'on voit d'ici;
Lou val tôt vis et vis.	Le voilà tout vis-à-vis.
Cat compaire Micha	Çà, compère Michaud
Boutons-nous en moucha	Mettons-nous en état
Derrè let haye, qu'a ou d'let di foussé	Derrière la haie qui est au-delà du fossé,
L'inque après l'aut on les voiro passé.	L'un après l'autre on les verra passer.
Paix! couche-teu in po, pace que	Paix! tais-toi un peu, parce que
Les val que passent.	Les voilà qui passent.
Poul chu, ça tout vrai	Ma foi, c'est tout vrai
Qui sont teurtous allé en chaise	Qu'ils sont allés à la chasse
De l'effant qu'à dit	De l'enfant qui est dit
Lo prince di pays.	Le prince du pays.
Enfin les val poissés,	Enfin, les voilà passés,
Et nos val écheippés; [treront	Et nous voilà échappés:
Courons espère os, pour vor se l'en-	Courons après pour voir s'ils entreront
Dans l'étâbe et quà mine qui tanront.	Dans l'étable et quelle mine ils tien-
Y vont en Bethéem	Ils vont à Bethléem, [dront,
Laichant Hérode	Laissant Hérode
Dans Jérusalem.	Dans Jérusalem.
Ce que l'inge et dit,	Ce que l'ange a dit
Modt bin s'écôde	Fort bien s'accorde
Quand i nous et dit	Quand il nous a dit
Qu'la to ro di pays.	Qu'il était roi du pays.

A cette poésie nous allons joindre quelques lignes de prose, tirées d'une lettre écrite par un jeune ouvrier qui voyageait pour se perfectionner dans son état.

Mès dchers Père et Mère,

Dje sò errivé è Chtrosebourg è bouonne santé, si no que djons brâmon évu lè piooue, et que dj'ons étu bin hôdis. Dj'ons errivè è Chtrosebourg è chez houres do sà.

Lo démonondche je sons allé au Môttée et j'ons oï les oryelles unne affaire dchairmante. Dj'érais bin

vlu que mis dchers Père et Mère eunssent étu è lè péroisse et trotôt notte mahon évo. Jenne serois vo dère ben eddroè tortôtes lès belles effaires que djo'ns évu. Quor on voù l'exercice dès soudaires, on a comme fieu de lû mânme, de voere lis biès errangements qu'ils ent entre zos. Lieu misique a si belle qua vos ne le serine croère. Il fa poortant que ji vos deheusse ce que d'jons vu éca. Djons vu trop bin di mouardchands étraingi, qu'avouant de totes affaires de mouardchandaies, qu'en v'lait, de totes les faerbes, rodges, djanes, noeer, biandches, enne fâra que d'avout de l'ardjent poer aicheti, etc.

» Mes chers Père et Mère,

» Nous sommes arrivés à Strasbourg en bonne santé, » sinon que nous avons eu beaucoup de pluie, et que » nous avons été bien fatigués. Nous sommes arrivés » à six heures du soir.

» Le dimanche nous sommes allés à l'église, et nous » avons entendu de nos oreilles de bien belles choses. » J'aurais bien voulu que mes chers père et mère eus- » sent été à la paroisse et toute notre maison avec eux. » Je ne saurais bien vous dire au juste toutes les » belles choses que nous avons vues. Quand on voit » l'exercice des soldats, on est comme fiers, en voyant » les beaux arrangements qu'ils ont entre-eux. Leur » musique est si belle, que vous ne sauriez le croire. » Il faut pourtant que je vous dise ce que nous avons » vu encore. Nous avons vu beaucoup de marchands » étrangers qui ont de toutes espèces de marchandises » qu'on vend, de toutes les manières, rouges, jaunes, » noires, blanches, il ne faudrait qu'avoir de l'argent » pour acheter. »

On nous permettra d'indiquer ici la signification de quelques mots, pour mieux en apprécier la forme et la valeur.

Motté,	Église.
Le re,	Le roi.
Le valot,	Le valet.
Le bo,	Le bois.
Tossi, toss,	Ici.
Halet,	Par ici.
Behlet,	Par là.
Trouand,	Paresseux.
Oselot,	Oiseau.
Y vait,	Il va.
Des soudarts,	Des soldats.
Y las moûneront,	Ils les conduiront.
Jus qu'é Solbot,	Jusqu'à Sarrebourg.
J'lons mis si en âte,	Nous l'avons mis sur un autre.
J'ons ri éprèu,	Nous avons ri après.
In nid de crâ,	Un nid de corbeaux.
Pollore,	Pouiller.
Des frémies,	Des fourmies.
Te sas bin;	Tu sais bien.
Ervatié,	Regarder.
Entre zos,	Entre eux, etc.

Je demande si on peut reconnaître dans ces exemples, une langue qui aurait formé celle des Romains?....

Je pourrais apporter d'autres témoignages et multiplier mes citations sur une forme de langage, intéressante à connaître, et qui serait digne des veilles et des recherches du savant; mais il faut me borner et laisser le reste aux érudits. Les fragmens que nous venons de rapporter appartiennent principalement au patois des localités voisines des Vosges : les bords de la Seille et les contrées limitrophes du département de la Meuse offrent des variantes importantes qu'il nous est impossible de consigner, pour ne pas étendre notre travail au-delà de ses justes bornes.

Quant à l'allemand, on le connaît bien peu dans sa pureté et son élégance naturelles : il est vrai qu'on le cultive sur les bancs de quelques écoles ; mais celui qui voudrait employer l'allemand classique avec nos villageois de la Meurthe ne serait pas compris ; on ne parle, dans les communes de la Lorraine allemande, qu'un idiôme corrompu, mêlé de gallicismes, et dont la prononciation dénature encore les principes et la forme. L'accentuation varie également d'une localité à une autre, et rien n'y rappelle la langue riche, harmonieuse qu'on parle si bien dans la Saxe et dans la Bavière. Il y a d'ailleurs un fait singulier à constater, malgré cette barbarie du langage, ce sont les dispositions musicales qui existent parmi les populations allemandes de notre département. Entrez dans la plus modeste Église de village, vous entendrez tout-à-coup un cantique s'échapper de quelque bouche rustique, sur un ton mélodieux, et cent voix l'accompagner avec les plus suaves accords. Les enfants, dès l'âge le plus tendre, ont déjà l'oreille sensible à la beauté de la musique, et le soir, quand le silence et la paix se répandent sur la nature, vous entendez au loin le chant des bergers et de l'ouvrier qui reviennent du travail, se cadencer et s'unir avec une harmonie qui vous émeut et vous étonne. Nos allemands apprennent avec facilité la musique instrumentale, mais les sons de l'orgue et du piano sont ceux qu'ils aiment de préférence.

SECTION VII.

Industrie du département de la Meurthe.

1° Industrie commerciale. Le développement de l'industrie prend une singulière extension parmi nous, et

je pourrais citer une foule d'hommes distingués qui ont acquis une véritable gloire par les généreux sacrifices, les nobles efforts, les talens et la salutaire influence qu'ils ont fait éclater d'une extrémité à l'autre du département.

Voici le résumé des produits appréciés, en 1808, dans une notice publiée par l'ordre du ministre de l'intérieur : le rapprochement avec ce qui existe aujourd'hui satisfera, je l'espère, la curiosité de nos lecteurs.

Arrondissement de Nancy. — *Tabacs* en carottes, provenant de la manufacture de M. Wouters de Nancy; *toiles de coton* et *cotons filés*, sortis des ateliers de M. Demontzey, dont les produits sont recherchés, non-seulement dans la Meurthe, mais dans les départements voisins. *Papiers* de la manufacture de M. Hæner, à Champigneules; ces papiers rivalisent avec le plus beau papier de Hollande. *Papiers peints* de MM. Langiers et Coriolis à Nancy; ils sont de bon goût, soignés, et de couleurs solides. *Pierres factices* de M. Fleuret à Pont-à-Mousson, très-estimées, quoique se vendant à bas prix.

Arrondissement de Lunéville. — *Fayencerie*, dont les fabriques de M. Keller, de Mme Mique à S.-Clément, de MM. Monginot et Grandmougin, de Lunéville, sont vantées. Celle de M. Keller jouit surtout d'une grande réputation, pour la solidité et l'élégance des formes. Celle de Mme Mique fournit une terre de pipe unie et dorée, très-recherchée; et celle de M. Grandmougin, une excellente poterie brune. *Toiles de coton*, blanches, fabriquées avec du coton filé à la mécanique chez MM. Marmot frères, à Domèvre, dont les efforts sont dignes des plus grands éloges. *Toiles de coton quadrillées*,

de M. Sales à Vézelize. *Chaînes de montres* en acier poli de M. Denis, à Lunéville, remarquables par leur fini. *Alènes* de première qualité, de MM. Letixerant, à Badonviller, qui ont enrichi le département de cette industrie : ils habitaient Sierck, dans la Moselle, et ont obtenu une médaille en l'an IX.

Arrondissement de Toul. — *Coton à broder*, offrant le blanc naturel, le blanc artificiel et les couleurs d'un usage ordinaire ; ce produit appartient à M. Gérard-Vaxy, de Toul, et il est très-recherché.

Arrondissement de Château-Salins. — Les fabriques de *bonneterie* de MM. Manvuisse et Ancillon, à Vic, sont renommées pour la bonne qualité de leurs produits et occupent 125 ouvriers. La *Tannerie* de M. J. Vallet offre des cuirs bien soignés et de bonne qualité. La *Soudière* artificielle, établie à Dieuze par M. Carny, chimiste distingué, fournit de la soude de première et deuxième qualité, qui est reconnue supérieure à celle d'*Alicante*, parce qu'elle contient moins de parties hétérogènes et se vend à plus bas prix.

Arrondissement de Sarrebourg. — Les *toiles à voiles* de M. Demange, qui travaille pour la marine impériale, jouissent d'une grande réputation et emploient environ 500 ouvriers : elles sont fabriquées par un procédé dont M. Demange est l'inventeur. La *terre de pipe* de M. Lanfrey, à Niderviller, est d'un prix excessivement modique ; on fabrique également des vases dont la grâce, le travail et le goût sont remarquables. La *gobletterie* de M. Bella, à Plaine-de Walsch, est d'une forme agréable et d'une belle eau ; elle approche du cristal. Le *verre en table*, le *verre à vitres*, de la verrerie de St-Quirin, sous la direction de la com-

pagnie Menna, sont d'une qualité supérieure et sont bien recherchés : cette fabrique emploie au moins 500 ouvriers ; on y a établi une manufacture de glaces. Le *verre à vitres* et *en table*, et les *glaces soufflées* à Cirey, dans la fabrique de M. Malherbe, dont MM. Marcel sont entrepreneurs, approchent beaucoup des produits de St-Quirin : on va y couler des glaces d'une grande dimension. Le *verre en table* et *à vitres* de MM. Barabino, Restignat et Schmitt, au Harberg, sont remarquables par la modicité de leurs prix. Les *crépones*, *siamoises*, toiles de coton rayées de M. Masson, à Sarrebourg, ont également fixé l'attention. Les *peaux de veaux* et de *chèvres*, de M. Jeannequin, de Lorquin, sont de bonne qualité. Les instruments aratoires, fabriqués aux forges de M. Houdard-d'Abreschwiller, sont d'un fer bien affiné et d'une qualité excellente.

Tel est le rapport publié en 1808 ; la seule nomenclature des médailles obtenues à une des dernières expositions de l'industrie, montrera quels progrès nous avons faits depuis cette époque.

Arrondissement de Nancy. — MM. Chenu et Balbâtre, de Nancy, médailles d'argent pour leurs belles broderies sur batiste et sur tulle. M. Masson, de Pont-à-Mousson, médaille de bronze pour la fabrication du sucre de betteraves. — *Arrondissement de Lunéville.* MM. Nathan et Béer, de Lunéville, médaille de bronze pour la confection remarquable de leurs gants. Mentions honorables, avec rappel de médailles, à MM. Martin et Horer, de Blâmont, pour leur excellent calicot : à MM. Gaudchaux-Picard, frères, de Nancy, pour draps et castorines : Nathan frères, également pour leurs gants : Desfeuilles, de Nancy, pour son papier :

Warneck, de Nancy, pour instruments de musique: Thirion, de St-Sauveur, pour sa clouterie: Colin Saint-Michel, de Nancy, pour sa pâte, façon d'Italie: enfin, des diplômes, portant rappel de médailles d'or, d'argent et de bronze, ont été accordés à la Société anonyme de Baccarat, pour ses cristaux magnifiques: à la manufacture de St-Quirin, pour ses glaces: à M. Thirion de St-Sauveur, pour ses alènes, façon anglaise et allemande; et à M. Keller, de Lunéville, pour sa fayencerie.

Nous ne saurions nous étendre maintenant sur chacune de ces fabriques, puisque nous devons les rappeler en décrivant les localités où elles sont établies: cependant nous remarquerons, en général, que les principaux objets d'industrie de notre département sont: la verrerie, la fayencerie, la poterie, le tissage des toiles, la fabrication des étoffes de laine, la préparation des cuirs et des peaux, la fabrication des chandelles, des instruments de musique, des outils en fer et en acier et du sucre. La broderie sur mousseline, toile et percale de Nancy, est très-estimée; les boules vulnéraires de cette ville et ses liqueurs ont aussi une grande renommée. *Pont-à-Mousson* exporte une immense quantité de pipes, de poteries et de pierres factices, dont M. Fleuret est inventeur; on y fabrique également beaucoup de sucre: à *Phalsbourg* il se fait un commerce considérable de liqueurs; les produits de ses distilleries vont au loin et sont connus sous le nom d'eau de noyau ou de *liqueur de Lorraine*. La fabrication des draps est en décadence, mais les brasseries n'ont jamais joui d'une si grande prospérité. En 1832 on comptait, dans le département, 7 verreries, 2 salines, 35 fabriques de tissus de coton, 45 fabriques

de broderies en coton, 13 teintureries de coton, 22 filatures de coton; 14 fabriques de poterie, fayence et porcelaine; 88 tanneries : tous ces établissements importans donnaient du travail à 17,970 ouvriers. Si on veut énumérer tout ce qui est consacré à l'industrie, on aura le chiffre de 1310 établissements, et de 22,070 ouvriers. Depuis 1832, ce nombre est encore augmenté, en sorte qu'on peut compter sur 1320 fabriques, etc., et sur 24,000 ouvriers. Les plus remarquables de ces établissements sont : les Salines de Dieuze, la cristallerie de Baccarat et la manufacture de glaces de Cirey : nous en parlerons en détail un peu plus loin.

Les foires du département peuvent être évaluées à cent; elles se tiennent dans trente-six communes, dont cinq chef-lieux : celle de Nancy dure quinze à vingt jours, les autres seulement deux ou trois, et remplissent toutes cent trente-six jours par année. Il y a quinze foires mensuelles et vingt-neuf mobiles, qui occupent autant de journées. Environ six cents communes sont privées de foires; les objets de commerce qu'on y amène, sont : les bestiaux, les instruments d'agriculture, les ustensiles de cuisine en fonte, les étoffes, la bijouterie, les chapeaux, les souliers, la mercerie, etc. Quant au commerce du département, en général, il exporte principalement du blé, du vin, des planches de sapin et autres bois de charpente et de chauffage, marbre, fer, cuivre, huiles de navette, laines, bestiaux, miel, cire, pelleteries, bière, etc.; le bois est surtout une branche considérable de commerce, et il s'en fait un grand débit dans le port de Pont-à-Mousson.

2° Industrie agricole. Le département de la Meurthe est essentiellement agricole; mais la richesse des

produits territoriaux est très-inégale; le sol est généralement bon, il pourrait être fertile, mais il ne l'est pas en raison de ses ressources. Les idées nouvelles que les découvertes et d'heureuses théories ont fait germer ailleurs, n'ont fait que des progrès peu sensibles dans nos campagnes, où les préjugés, la force de l'habitude et des traditions, que rien ne peut ébranler, retiennent encore nos agriculteurs dans les voies d'une routine souvent aveugle.

La surface totale du département est de 643,500 hectares; les routes, chemins, propriétés bâties, cimetières, etc., occupent 80,415 hectares : les terres labourables, 284,000 hectares; les vignes, 16,023; les jardins et vergers, 7,970; les prairies, 55,292; les pâtis, 8,700; les friches, 900, et 190,200 hectares de bois. Le reveuu territorial peut s'élever à 22,400,180 fr.

On compte, dans le département, 80,000 chevaux; 75,000 bêtes à cornes, et 136,000 moutons, savoir: 1,500 mérinos, 4,500 métis, et 130,000 indigènes, qui produiront 136,000 kilogrammes de laine.

Le sol fournit annuellement, environ 5,500,000 hectolitres de céréales et parmentières; 1,095,000 hectolitres d'avoine, et 580,000 hectolitres de vin. Le blé ordinaire donne, taux moyen, cinq à six fois sa semence, l'orge six fois, l'avoine six à sept fois, ce qui établit environ douze hectolitres de blé pour l'hectare, 18 en orge et 22 hectolitres d'avoine.

Les céréales forment la principale culture, et le département exporte chaque année le sixième de ses produits. Les prairies sont, en général, d'un excellent rapport, mais dans un grand nombre de localités, elles restent telles que la nature les a faites. Cependant nous

devons avouer, à la louange de plusieurs propriétaires, que depuis quelques années on paraît comprendre l'importance de la culture des prairies : de notables améliorations ont été introduites ; on a nivelé les terrains, on y pratique des cours d'eau, on y fait quelques plantations le long des rivières, et chaque année les Sociétés d'agriculture ont des médailles à décerner, comme récompense des efforts et du succès de nos intelligents cultivateurs. Tout fait espérer que l'indifférence, la routine et l'ignorance, ne tarderont pas à disparaître devant les heureuses tentatives et les progrès qui ont déjà signalé parmi nous le nouveau genre de culture auquel on a soumis les prairies.

Les vignes sont beaucoup trop multipliées dans le département. Autrefois on n'en permettait la plantation que dans les terrains d'un accès difficile et où les céréales ne pouvaient prospérer : c'est pourquoi on observe que les anciens vignobles sont exposés au *sud* et à l'*est*, dans un sol où la vigne se plaît, puisque depuis un siècle elle a toujours les mêmes produits. Mais les propriétaires, séduits par l'augmentation des prix du vin, oubliant que l'extrême variation de notre climat exige de fréquents provignages, ont étendu les plantations de vignes au-delà des bornes qu'indique même le plus simple bon sens. Ils ont remplacé les plants fins par des espèces inférieures, mais plus en état de résister aux changements de la température ; ils ont sacrifié d'excellentes terres, et même des prairies basses, à un raisin qui ne mûrit qu'avec peine, que les gelées du printemps arrêtent, et qui, parvenu à sa maturité, ne fournit encore qu'un vin froid, d'une exportation difficile, pour ne pas dire impossible, car

il se conserve peu. Il serait temps d'éclairer là-dessus les populations dont l'illusion augmente chaque année, et qui paient souvent par la plus cruelle pénurie, après les mauvaises vendanges, le tort qu'elles se donnent d'employer leurs terres en plantations de vignes.

Quant aux arbres des jardins, les fruits à noyaux dominent dans les vergers, surtout la belle prune appelée *coëtche*, qui est savoureuse et sucrée, qu'on emploie à la distillation d'une eau-de-vie estimée, et qui, séchée parfaitement, est un objet d'exportation lointaine. L'abricot de Nancy fournit aussi une excellente confiture : on prétend que ce fruit a été apporté à Nancy par un Duc de Lorraine qui venait des Croisades.

Nous allons donner, par arrondissement, la situation du département, sous le rapport du sol et de la culture.

On peut compter, dans le département, quatre bassins principaux : celui de la *Meurthe*, qui occupe le centre; celui de la *Moselle*, qui traverse les arrondissements de Nancy et de Toul, celui de la *Seille* et le bassin de la *Sarre*.

Bassin de la Meurthe :

Arrondissement de Lunéville.—Canton de Baccarat.

Communes :

Angomont.	Brouville.
Azerailles.	Deneuvre.
Baccarat.	Fenneviller.
Badonviller.	Fontenoy-la-Joute.
Bertrichamps.	Gélacourt.
Bionville.	Glonville.
Brémenil.	Hablainville.

La Chapelle.
Merviller.
Mignéville.
Montigny.
Neufmaisons.
Neuviller-les-Badonviller.
Pettonville.
Pexonne.
Pierre-Percée.
Réhérey.
Sainte-Pôle.
St-Maurice.
Thiaville.
Vacqueville.
Vaxainville.
Veney.

Nombre de communes : 30; Population : 18,776 individus. La cure cantonnale est à Badonviller : la justice de paix à Baccarat.

Territoire productif : 15,901 hectares; 41 maisons de campagne, 5000 feux.

Les habitants sont laborieux : la partie sud du canton est presqu'entièrement industrielle : manufactures, forges, scieries, usines de tout genre; ce pays est assez riche, montueux à l'extrémité sud; il possède beaucoup de forêts, et les terres sont fertiles dans les autres parties du canton : il est arrosé par la Meurthe, la Verdurette et la Blette : il y a quelques vignobles peu importants.

Canton de Bayon :

Barbonville.
Bayon.
Blainville-sur-l'Eau.
Borville.
Brémoncourt.
Charmois.
Clayeures.
Damelevières.
Domptail.
Einvaux.
Froville.
Haigneville.
Haussonville.
Landécourt.
Lorey.
Loro-Montzey.
Méhoncourt.
Romain.

Roselieures.
S[t]-Boing.
S[t]-Germain.
S[t]-Mard.
S[t]-Remy-aux-Bois.
Velle-sur-Moselle.
Vigneules.
Villacourt.
Virecourt.

Nombre de communes : 27; population : 10,545 individus; surface territoriale : 21,404 hectares; 2 hameaux, 22 maisons de campagne, 1,900 habitations

Ce canton est arrosé par la Moselle, la Meurthe et l'Euron. Pays vignicole; les produits de Bayon et de Villacourt sont particulièrement estimés; on en fait un commerce considérable. On y élève de bons chevaux; mais les terres, dans quelques localités, n'y sont pas beaucoup productives.

Canton de Blâmont.

Amenoncourt.
Ancerviller.
Autrepierre.
Barbas.
Blâmont.
Blémerey.
Buriville.
Chazelle.
Domèvre-sur-Vezouze.
Domjevin.
Emberménil.
Fréménil.
Frémonville.
Gogney.
Gondrexon.
Halloville.
Harbouey.
Herbéviller.
Leintrey.
Montreux.
Nonhigny.
Ogéviller.
Réclonville.
Reillon.
Remoncourt.
Repaix.
S[t]-Martin.
Vaucourt.
Vého.
Verdenal.
Xousse.

Nombre de communes : 31; population : 13,837 individus; surface territoriale : 23,454 hectares; 4 hameaux, 17 censes et maisons de campagne, 2,300 habitations, 3,200 feux.

Les habitants de ce canton sont actifs, industrieux quoiqu'amis du plaisir : le pays est sillonné par un grand nombre de côteaux assez élevés, sur la surface desquels on aperçoit quelques vignes dont les produits sont peu estimés, à l'exception du vin de *Saint-Martin*, dont la réputation commence à s'étendre. Il y a quelques fabriques dont les tissus de cotons sont recherchés et ont mérité les honneurs de l'exposition. Mais le canton est généralement agricole; le sol y est fertile, surtout dans la partie de l'ouest, et l'aisance y est répandue dans toutes les classes du peuple : il y a heureusement peu d'exceptions.

Canton de Gerbéviller.

Essey-la-Côte.
Flin.
Fraimbois.
Franconville.
Gerbéviller.
Giriviller.
Haudonville.
Hériménil.
Lamath.
Magnières.
Matexey.
Mont.
Moriviller.
Moyen.
Rehainviller.
Réménoville.
Seranville.
Vallois.
Vathiménil.
Vennezey.
Xermaménil.

Nombre de communes : 21; population : 11,135 individus; surface territoriale : 22,136 hectares; 3 hameaux, 14 censes et maisons de campagne, 1,845 habitations, 2,400 feux.

Ce canton est partie agricole, partie vignoble : le vin y est peu recherché, si l'on excepte celui de Gerbéviller, qui jouit d'une certaine réputation. Les terres arables sont de bonne qualité, bien cultivées, et l'aspect du pays est assez agréable.

Canton de Lunéville (nord).

Anthelupt.
Bauzemont.
Bienville-la-Petite.
Bonviller.
Courbesseaux.
Crévic.
Deuxville.
Drouville.
Einville.
Flainval.
Hoéville.
Hudiviller.
Lunéville.
Maixe.
Raville.
Serres.
Sommerviller.
Valhey.
Vitrimont.

Nombre de communes : 19; population : 13,483 individus; surface territoriale : 13,746 hectares; 2 hameaux, 17 censes et maisons de campagne, 1,450 habitations, 1,820 feux.

La cure de canton est à Einville, et la justice de paix à Lunéville.

Ce canton est arrosé par le Sanon, dont les eaux, chargées de limon, déposent un engrais fécond sur les terres. La température y est plus douce que dans le canton de Blâmont, aussi les primeurs du jardinage et l'excellence des plantes légumineuses sont-elles un objet essentiel de commerce pour Lunéville. Quelques-unes des terres qui avoisinent le Sanon peuvent rivaliser avec les plus productives de la France. Une grande activité règne dans ce canton, où d'ailleurs

l'industrie, proprement dite, compte peu d'établissements, et où l'on rencontre quelques vignobles sur lesquels il n'y a aucune observation à faire.

Canton de Lunéville (sud-est).

Bénaménil.	Lunéville.
Chanteheux.	Manonviller.
Chenevières.	Marainviller.
Crion.	Moncel-les-Lunéville.
Croismare.	Mouacourt.
Hénaménil.	Parroy.
Jolivet.	St-Clément.
Laneuveville-aux-Bois.	Sionviller.
Laronxe.	Thiébauménil.

Nombre de communes : 18; population : 15,075 individus; surface territoriale : 19,802 hectares; 4 hameaux, 26 censes et maisons de campagne, 2,835 habitations, 3,692 feux.

Encore un pays riche, productif et industrieux : il est arrosé par la *Vezouze*, au midi, par le ruisseau *des Amis*, au centre, et par le *Sanon*, au nord : le bassin de la Vezouze est renommé pour sa fertilité, les belles manufactures que cette rivière alimente et ses aspects pittoresques, surtout dans les vallées qui reposent au pied des Vosges. Il y a quelques vignes sur les côteaux autour de Lunéville, mais je n'ai rien de flatteur à leur adresser : les terres arables peuvent compter, au contraire, parmi les meilleures de la France. La température y est excellente, les produits du jardinage très-estimés, ainsi que les houblonnières qui sont nombreuses, surtout à Lunéville.

Arrondissement de Nancy. — Canton de Haroué.

Affracourt.
Bainville-aux-Miroirs.
Benney.
Bouzanville.
Bralleville.
Ceintrey.
Crantenoy.
Crévéchamps.
Diarville.
Gerbécourt.
Germonville.
Gripport.
Haroué.
Housséville.
Jevoncourt.
Laneuveville-devant-Bayon
Labeuville.
Lemainville.
Leménil-Mitry.
Mangonville.
Neuviller-sur-Moselle.
Ormes-et-Ville.
Roville.
St-Firmin.
St-Remimont.
Tantonville.
Vaudeville.
Vaudigny.
Voinémont.
Xirocourt.

Nombre de communes : 30 ; population : 12,406 individus ; surface territoriale : 20,013 hectares ; 2 hameaux, 7 maisons de campagne et censes, 1,300 habitations, 2,000 feux.

Ce canton n'est point peuplé à raison de son étendue ; il y a beaucoup de forêts, entr'autres, une partie de la forêt de Haye, une des plus considérables du département : on y voit quelques jachères, et le commerce y est peu étendu, à l'exception de celui que les habitants entretiennent avec les marchés des Vosges. Sous le rapport de l'industrie, il n'y a également rien de remarquable, et le vin y est assez chétif ; cependant on vient encore s'approvisionner aux vignobles de Haroué. La qualité des terres est inférieure à celle des environs de Lunéville ; mais la ferme célèbre de

Roville, dont nous parlerons en son lieu, a donné un certain essor à l'agriculture dans cette contrée. C'est le *Madon* qui traverse le canton du sud au nord : la Moselle n'en parcourt qu'une faible partie.

Canton de Nancy (est).

Agincourt.	Laître-sous-Amance.
Amance.	La Neuvelotte.
Bouxières-aux-Chênes.	Lay-St-Christophe.
Bouxières-aux-Dames.	Malzéville.
Champenoux.	Nancy.
Champigneules.	Pixérécourt.
Custines.	Pulnoy.
Dommartemont.	St-Max.
Dommartin-sous-Amance.	Saulxures-les-Nancy.
Essey-les-Nancy.	Seichamps.
Eulmont.	Velaine-sous-Amance.

Nombre de communes : 22 ; population : 21,506 individus ; surface territoriale : 18,553 hectares ; 7 hameaux, 18 censes et maisons de campagne, 3,489 habitations, 5,617 feux.

La Meurthe et l'Amesule arrosent ce canton, dont les vignes forment la principale culture, quoique le vin en soit peu recherché, à l'exception d'Agincourt, Amance et Lay-Saint-Christophe. Le pays est montueux et les collines qui le sillonnent en tout sens peuvent compter parmi les plus élevées du département. Les forêts n'y sont cependant pas nombreuses et la température y est assez douce. Quant au sol, il est rocailleux et peu fertile : on y récolte beaucoup de fruits. L'industrie de ce canton n'a rien de remarquable, si ce n'est la papeterie de Champigneules : il y a de magnifiques maisons de campagne.

Canton de Nancy (nord).

Chaligny.
Frouard.
Laxou.
Marbache.
Maron.
Maxéville.
Nancy.
Pompey.
Velaine-en-Haie.
Villers-les-Nancy.

Nombre de communes : 10; population : 14,529 individus; surface territoriale : 11,811 hectares; 2 hameaux, 23 censes et maisons de campagne, 2,807 habitations, 4,217 feux.

Canton de Nancy (ouest).

Chavigny.
Heillecourt.
Houdemont.
Jarville.
Ludres.
Méréville.
Messein.
Nancy.
Neuves-Maisons.
Pont-St-Vincent.
Tomblaine.
Vandœuvre.

Nombre de communes : 12; population : 16,317 individus; surface territoriale : 6,826 hectares; 1 hameau, 28 censes et maisons de campagne, 2,000 habitations, 4,938 feux.

Nous avons réuni ces deux cantons, parce qu'ils ne présentent rien de particulier qui les distingue l'un de l'autre. Cependant le canton Nord possède la plus grande partie de l'immense forêt de *Haie*, qui donne son nom à tant de villages : le canton Ouest, qui n'est pas aussi boisé, est baigné par la Moselle, ainsi que l'extrémité du canton Nord, au confluent de la Meurthe. Ces deux contrées offrent un sol inégal, montueux, peu fertile ; quelques sommités sont encore couvertes des ruines de ces anciens châteaux forts, où guerroyaient nos pères

et où trop souvent le haut et puissant seigneur abritait ses injustices. Les environs de Nancy ne sont pas moins célèbres que la ville elle-même pour la beauté du paysage : on connaît ces vers de Mollevaut qui, attristé de la mort d'une sœur chérie, s'écriait :

» Nancy, qu'est devenu ton riant paysage?
» Tes bois, au front riant, sont changés en cyprès: etc.

Le vallon que baigne la Meurthe est riche en vignes, pépinières, vergers et jardins maraîchers : de magnifiques châteaux y dressent avec orgueil leurs pavillons élégans au milieu des massifs de verdure, tandis que la Chartreuse, aujourd'hui relevée de ses ruines, se mire encore avec joie dans les eaux qui la caressent, et enchante les regards du voyageur qui contemple ses constructions majestueuses. Les villages qui entourent Nancy ont aussi leurs jolies maisons de campagne, dont les habitans viennent au retour de l'hirondelle animer ces tranquilles retraites.

Les deux cantons qui nous occupent ont de fréquens rapports avec Nancy, et, par conséquent, ils offrent de nombreuses ressources de commerce et d'industrie : c'est particulièrement pour alimenter les marchés de cette ville, que l'on voit une longue file de villageois couvrir, presque tous les matins, les chemins qui conduisent au chef-lieu du département. Le vin de Boudonville, faubourg de Nancy, est assez estimé, nous ne saurions en dire autant des autres vignobles des deux cantons; quelques villages font une récolte considérable de blé et de pommes de terre.

Canton de Nomeny.

BASSIN DE LA SEILLE.

Aboncourt.
Armancourt.
Arraye-et-Han.
Belleau.
Bey.
Bratte.
Brin.
Chenicourt.
Clémery.
Eply.
Faulx.
Jeandelincourt.
Lanfroicourt.
Létricourt.
Leyr.
Lixières.
Mailly.
Malleloy.
Manoncourt-sur-Seille.
Moivron.
Montenoy.
Morey.
Nomeny.
Phlin.
Raucourt.
Rouves.
Serrières.
Sivry.
Thézey-St-Martin.
Villers-les-Moivron.

Nombre de communes : 30; population : 12,916; surface territoriale : 19,893 hectares; 5 hameaux, 8 censes et maisons de campagne, 2,458 habitations, 3,002 feux.

Ce canton, baigné par la Seille et par quelques autres ruisseaux, est un des plus riches en céréales : on connaît la fertilité des terres de la Seille; cette rivière a des eaux limoneuses qui, à l'époque des débordemens, répandent sur le sol un engrais qui le féconde et le rend un des meilleurs de la France; aussi les marchés de Nancy, Pont-à-Mousson et Metz sont-ils approvisionnés, en grande partie, par les riverains de la Seille. On voit peu de vignes dans ce canton, et le vin en est médiocre. Les habitans sont laborieux, mais simples,

attachés à leurs vieilles coutumes; chez eux la civilisation est un peu arriérée, ce qui ne leur ôte pas des qualités essentielles. L'industrie manufacturière n'y a rien également de remarquable.

Canton de Pont-à-Mousson.

BASSIN DE LA MOSELLE.

Atton.
Autreville.
Belleville.
Bezaumont.
Blénod-les-P.-à-Mousson.
Boussières-sous-Froidmont
Champey.
Dieulouard.
Jezainville.
Landremont.
Les-Ménils.
Loisy.
Maidière.
Millery.
Montauville.
Morville-sur-Seille.
Mousson.
Norroy.
Pagny-sur-Moselle.
Pont-à-Mousson.
Port-sur-Seille.
Preny.
Sainte-Geneviève.
Vandières.
Ville-au-Val.
Villers-sous-Preny.
Vittonville.

Nombre de communes : 27; population : 20,462; surface territoriale : 33,904 hectares; 6 hameaux, 18 censes et maisons de campagne, 3,789 habitations, 4,817 feux.

Ce canton est un des plus grands et des plus populeux du département : il est traversé par la Moselle et la Seille, qui le fertilisent. Les habitans y sont industrieux, actifs, entreprenants : on y compte aussi plusieurs fabriques de sucre, de pipes, de poterie, de pierres factices, etc. Le commerce du grain y est considérable, quoique le canton soit plus vignicole qu'adonné à la

culture des céréales : les vins de Pagny et de Villers-sous-Preny peuvent rivaliser avec les meilleurs du département ; mais dans les autres localités il est généralement froid et peut difficilement s'exporter. Des collines fort hautes s'étendent partout le canton : on y remarque surtout la côte de *Mousson*, qui vit les Romains se retrancher sur sa crête rapide, puis nos ancêtres Lorrains y dresser les remparts dont les ruines imposantes couronnent encore la cime de la montagne et attestent la valeur et les sanglantes divisions de nos pères. La *côte de Preny* élève aussi vers les nues les derniers débris d'un château fameux dans les fastes de notre histoire et dont le nom servait autrefois de branle de bataille. Du sommet de la *côte Sainte-Geneviève* on découvre les trois cathédrales de Metz, Nancy et Toul.

L'agriculture et les prairies sont un peu négligées dans une partie du canton, la vigne absorbe tous les soins ; mais nous devons mentionner ici l'excellente culture des jardins maraîchers, appelés dans le pays *masouages*. Rien de plus agréable et de plus enchanteur que l'aspect des terres voisines de Pont-à-Mousson, quand le soleil du printemps est venu réveiller la nature, donner la vie aux plantes et parer les arbres d'un nouveau feuillage. Quelles délicieuses promenades que celles qui traversent les frais détours de ces jardins, où le sol est toujours couvert des meilleurs légumes, des fruits les plus savoureux et de primeurs encore ignorées dans les autres parties du département. On connaît la réputation des arbres fruitiers du vallon de la Moselle ; ses cerises sont particulièrement recherchées et partout on les voit sur les côteaux briller, avec leurs vives couleurs, au-dessus du pampre des vignes. Les terres qui avoisinent la

Moselle sont ingrates et peuvent être rangées parmi les plus mauvaises de nos contrées. Il en faut dire autant de la plupart des prairies que baigne cette rivière, dont les fréquents débordements laissent, le long du rivage, une masse énorme de cailloux qui rendent le sol stérile. On fait dans ce canton un commerce considérable de bois, de planches et de houille. Le vallon de la Moselle, de Pont-à-Mousson à Metz, a sa place parmi les plus gracieux et les plus pittoresques, non-seulement de la Lorraine, mais peut-être de la France entière. De riches côteaux s'élèvent sur les deux rives, avec leurs jolis villages, dont les clochers aigus se dessinent au loin sur l'azur du ciel; partout des champs fertiles, de riantes prairies, d'élégantes maisons de campagne, des vignes chargées de raisins; çà et là quelques ruines des siècles écoulés, qui conservent l'empreinte de la main du peuple-roi, ou qui nous parlent des hauts-faits de nos aïeux; puis dans la vallée une rivière majestueuse, dont les détours sinueux embellissent le paysage, et qui se couvre sans cesse des bateaux du commerce ou de la fragile nacelle du pêcheur. Voilà une faible peinture de la perspective délicieuse qui enchante le voyageur, mais sur laquelle les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'insister davantage.

Canton de Saint-Nicolas.

Art-sur-Meurthe.	Dombasle.
Azelot.	Erbéviller.
Buissoncourt.	Ferrières.
Burthécourt-aux-chênes.	Flavigny.
Cercueil.	Fléville.
Coiviller.	Gellenoncourt

Haraucourt.
Laneuveville-dev.-Nancy.
Lenoncourt.
Lupcourt.
Manoncourt-en-Vermois.
Réméréville.
Richardmenil.
Rosières-aux-Salines.
Saffais.
Saint-Nicolas.
Tonnoy.
Varangéville.
Ville-en-Vermois.

Nombre de communes : 25 ; population : 15,786 ; surface territoriale : 23,611 hectares ; 6 hameaux, 29 censes et maisons de campagne, 2,489 habitations, 3,317 feux.

Ce canton, arrosé par la Meurthe, la Moselle, le Sanon et quelques autres ruisseaux, est un des plus fertiles du département. Les champs du Vermois sont renommés, et les vignobles, qui sont nombreux, ont aussi leur réputation ; les environs de Saint-Nicolas et de Rosières-aux-Salines sont pittoresques, et cette dernière ville possède un des haras des plus considérables de France.

Canton de Vézelise.

Autrey.
Chaouilley.
Clérey.
Dommarie-Eulmont.
Étreval.
Forcelle-St-Gorgon.
Forcelle-sous-Gugney.
Fraisnes-en-Saintois.
Frolois.
Goviller.
Gugney.
Hammeville.
Houdelmont.
Houdreville.
Laloeuf.
Marthemont.
Ognéville.
Omelmont.
Parey-St-Césaire.
Pierreville.
Praye.
Pulligny.

Quevilloncourt.
Saxon-Sion.
Thélod.
They.
Thorey.
Vaudémont.
Vézelize.
Viterne.
Vitrey.
Vroncourt.
Xeuillet.

Nombre de communes : 33 ; population : 14,022 individus ; surface territoriale : 21,814 hectares ; 5 hameaux, 14 censes et maisons de campagne ; 2,719 habitans ; 3,478 feux.

Ce canton, riche et fertile, est sillonné par de hautes collines, parmi lesquelles la montagne de Sion est véritablement remarquable : on y jouit d'un coup d'œil enchanteur, et les regards plongent avec délices dans l'immense horizon qui se déroule jusqu'aux extrémités du département et vous présente un panorama délicieux : nous en reparlerons plus en détail. Le Madon, l'Uvry et le Brénon traversent le canton : leurs débordements occasionnent quelquefois de grands ravages : les terres sont fertiles, les prairies de bonne qualité, il y a cependant quelques exceptions : les vignes sont peu répandues, et leurs produits ne sont pas vantés. Considéré sous le rapport moral, ce canton est un des meilleurs de la Meurthe et on lui a donné le nom de *Terre-Sainte*, mais ce nom n'est plus guère qu'un souvenir. Nous mentionnerons plus loin les diverses localités qu'il renferme et qui sont célèbres dans notre histoire.

Arrondissement de Toul. — Canton de Colombey.

Aboncourt.
Allain-aux-Bœufs.
Allamps.
Bagneux.

Barisey-au-Plain.
Barisey-la-Côte.
Battigny.
Beuvezin.
Colombey.
Courcelles.
Crépey.
Dolcourt.
Favières.
Fécocourt.
Gelaucourt.
Gémonville.
Germiny.
Gibeaumaix.
Grimonviller.
Housselémont.
Mont-l'Étroit.
Pulney.
Saulxerotte.
Saulxure-les-Vannes.
Selaincourt.
Thuilley-aux-Groseilles.
Tramont-Émy.
Tramont-Lassus.
Tramont-St-André.
Uruffe.
Vandéléville.
Vannes.

Nombre de communes : 32 ; population : 14,402 ; surface territoriale : 20,403 hectares ; 1 hameau, 8 censes et maisons de campagne, 3,135 habitations, 3,815 feux.

Ce canton, un des plus remarquables de la Meurthe par son étendue, est baigné par le *Madon*, *l'Uvry*, *l'Étroffe*, *la Bouvade* et quelques autres petits ruisseaux. Les collines y sont nombreuses et couvertes de forêts : le sol est ingrat, le pays pauvre, les habitans moins civilisés qu'ailleurs, et la Religion peu florissante. Il y a quelques établissements d'industrie, entr'autres une verrerie (entre Allamps et Vannes) qui avait une grande réputation.

Arrondissemt de Toul.—Canton de Domèvre-en-Haie.

Andilly.
Ansauville.
Avrainville.
Beaumont.
Bernécourt.
Domèvre-en-Haie.

Francheville.
Gezoncourt.
Griscourt.
Gros-Rouvre.
Hamonville.
Jaillon.
Les-Saizerais.
Liverdun.
Mamey.
Mandres-aux-Quatre-Tours.
Manoncourt-en-Vermois.
Manonville.
Martincourt.
Minorville.
Noviant-aux-Prés.
Rogéville.
Rosières-en-Haie.
Royaumeix.
Tremblecourt.
Villers-en-Haie.
Villers-St-Étienne.

Nombre de communes : 27; population : 9,688; surface territoriale : 25,947 hectares; 3 hameaux, 5 censes et maisons de campagne; 2,219 habitations; 2,345 feux. On voit que ce canton n'est pas peuplé en raison de son étendue.

Ce pays est fertile et riche, malgré quelques exceptions : ce canton est aussi très-étendu, sillonné par des collines élevées et traversé par de nombreuses forêts : le sol, quoique rocailleux en plusieurs endroits, est généralement bon; on y trouve des vignes dont les produits ne sont pas mauvais. On voit aussi quelques ruines d'anciens châteaux, tel que celui de Pierrefort : les habitants sont laborieux, simples et généralement attachés à la religion. C'est la petite rivière appelée l'*Ache* qui arrose le canton.

Canton de Thiaucourt.

Arnaville.
Bayonville.
Bouillonville.
Charey.
Dommartin-la-Chaussée.
Essey-et-Mezerais.
Euvezin.
Fey-en-Haie.

Flirey.
Jaulny.
Limey.
Lironville.
Pannes.
Régniéville.
Rembercourt.
Réménauville.
Saint-Beaussant.
Seicheprey.
Thiaucourt.
Vandelainville.
Viéville-en-Haie.
Vilcey-sur-Trey.
Xammes.

Nombre de communes : 23; population : 9,467 individus; surface territoriale : 25,029 hectares; 4 hameaux, 11 censes et maisons de campagne; 2,003 habitations; 2,597 feux.

Ce canton est renommé pour l'excellence de ses vins. Celui qui est connu sous le nom de Thiaucourt est recherché, non-seulement dans les contrées limitrophes, mais dans les pays lointains et passe pour un des meilleurs de France. On comprend alors que la culture de la vigne doit absorber tous les soins des habitans : il y a beaucoup de forêts le long des collines, des restes d'anciennes abbayes, et quelques localités offrent les sites les plus pittoresques aux regards qui les contemplent : c'est une nature des Alpes ou des Vosges, transportée dans ce petit coin de terre. Le sol est assez fertile en quelques endroits, et les habitants laborieux; mais un grand nombre d'entr'eux ne connaît pas l'aisance : toute leur fortune est dans leurs vignes, et les chances ne sont pas heureuses, car les mauvaises récoltes l'emportent sur les bonnes, qui leur seraient nécessaires.

Canton de Toul (nord).

Aingeray.
Boucq.
Bouvron.
Bruley.

Dommartin-les-Toul.
Ecrouves.
Fontenoy.
Foug.
Gondreville.
Lagney.
Laneuveville-derrière-Foug
Lay-Saint-Remy.
Lucey.
Menil-la-Tour.
Pagney-derrière-Barine.
Sanzey.
Sexey-les-Bois.
Toul.
Trondes.

Nombre de communes : 19; population : 12,546 individus; surface territoriale : 20,761 hectares; 3 hameaux, 11 censes et maisons de campagne; 2,976 habitations; 3,597 feux.

Canton de Toul (sud).

Bainville-sur-Madon.
Biqueley.
Blénod-les-Toul.
Bulligny.
Charmes-la-Côte.
Chaudeney.
Choloy.
Crézilles.
Domgermain.
Gye.
Maizières.
Menillot.
Mont-le-Vignoble.
Moutrot.
Ochey.
Pierre.
Sexey-aux-Forges.
Toul.
Villey-le-Sec.

Nombre de communes : 19; population : 16,314 individus; surface territoriale : 20,013 hectares; 4 hameaux, 19 censes et maisons de campagne, 2,715 habitations et 14,178 feux.

Ces deux cantons, traversés par la *Moselle*, la *Bouvade*, le *Terrouin* et plusieurs autres ruisseaux, font un grand commerce de vins. Les produits de Bruley, Foug, Mont-le-Vignoble, Toul, etc., sont particu-

lièrement recherchés, quoiqu'ils aient généralement une dureté que le temps seul peut faire disparaître. Les côteaux sont élevés; il y a beaucoup de forêts très-étendues et quelques étangs. Le labour est un peu négligé dans ces cantons, par suite de l'entretien donné au commerce des vignobles : on y compte plusieurs établissements industriels. Les mœurs de ces cantons sont un peu rudes, les passions vives et les idées religieuses y ont peu d'influence. Il y a plusieurs curiosités à observer que nous ferons connaître en leur lieu.

Arrondissement de Château-Salins.

Canton d'Albestroff.

Albestroff.	Marimont.
Altroff.	Molring.
Bénestroff.	Mont-Didier.
Berméring.	Münster.
Givrecourt.	Nébing.
Guinzeling.	Neuf-Village.
Hunskirch.	Réning.
Insming.	Rodalbe.
Inswiller.	Torcheville.
Léning.	Vahl.
Lhor.	Wieberwiller.
Lostroff.	Virming.
Loudrefing.	Vittersbourg.

Nombre de communes : 26; population : 12,829 individus; surface territoriale : 19,959 hectares; 2 hameaux, 9 censes et maisons de campagne; 2,140 habitations; 2,518 feux.

Les terres de ce canton sont assez fertiles, mais l'air y est malsain à cause des nombreux étangs dont

le pays est couvert : les habitants sont exclusivement livrés à l'agriculture, et cependant ils sont généralement pauvres, parce qu'ils n'ont presque pas de débouchés pour la vente de leurs récoltes : on conçoit à peine comment ils peuvent acquitter leurs impositions, malgré leur travail et la bonté du sol qu'ils cultivent. Cette contrée souffre considérablement des inondations qui sont provoquées par la moindre pluie : les digues et les ruisseaux des étangs laissent échapper une masse d'eau qui intercepte bientôt les communications. L'état des chemins est affreux, c'est un des cantons pour lequel le département devrait exiger quelques dépenses, afin d'établir des routes ou des voies praticables, ensorte que les malheureux habitants puissent conduire leurs récoltes aux marchés voisins. Cependant sous leurs toits de chaume, leurs mœurs sont douces, leur piété fervente, et leur travail assidu.

Canton de Château-Salins.

BASSIN DE LA SEILLE.

Aboncourt.
Achain.
Amelécourt.
Attilloncourt.
Bellange.
Bioncourt.
Burlioncourt.
Chambrey.
Château-Salins.
Château-Voué.
Conthil.
Coutures.
Dalhain.
Dédeling.
Fresnes-en-Saulnois.
Gerbécourt.
Grémecey.
Haboudange.
Hampont.
Harraucourt-sur-Seille.
Lidrequin.
Lubécourt.
Manhoué.
Mazerulles.

Moncel.
Morville-les-Vic.
Obreck.
Pettoncourt.
Pevange.
Puttigny.
Riche.
Salival.
Salones.
Sornéville.
Sotzeling.
Vannecourt.
Vaxy.
Wisse.

Nombre de communes : 38; population : 15,230 individus; surface territoriale : 28,481 hectares; 1 hameau, 11 censes et maisons de campagne; 2,547 habitations; 3,475 feux.

Ce canton est un des plus considérables et des plus riches du département : il est arrosé par la Seille, par la petite Seille et par d'autres faibles ruisseaux : le sol y est fertile et les habitants sont généralement adonnés à l'agriculture : il y a peu de vignes, comparativement aux cantons voisins, mais on y trouve déjà ces riches sources de muriate de soude qui rendent le département de la Meurthe si remarquable; nous en parlerons ailleurs en détail : on y trouve aussi malheureusement de nombreux marais qui imprègnent l'air d'exhalaisons méphytiques et occasionnent des fièvres dangereuses. Considéré sous le rapport moral, le canton de Château-Salins est un des meilleurs du département.

Canton de Delme.

Bassin de la Seille.

Ajoncourt.
Allaincourt.
Aulnois.
Bacourt.
Baudrecourt.
Brehain.
Château-Brehain.
Chenois.
Chicourt.
Craincourt.

Delme.
Donjeux.
Faxe.
Fonteny.
Fossieux.
Frémery.
Hannocourt.
Jallaucourt.
Juville.
Laneuveville-en-Saulnois.
Lemoncourt.
Lesse.
Liocourt.
Lucy.
Malaucourt.
Marthil.
Morville-sur-Nied.
Oriocourt.
Oron.
Prévocourt.
Puzieux.
Saint-Epvre.
Tincry.
Villers-aux-Oies.
Viviers.
Xocourt.

Nombre de communes : 36; population : 12,982 individus; surface territoriale : 25,420; 10 censes et maisons de campagne; 2,119 habitations; 2,759 feux.

Encore un canton riche en céréales et autres produits agricoles; le meilleur blé vient des rives de la Seille et les récoltes sont abondantes; il en faut dire autant des prairies sur lesquelles cette rivière dépose un limon qui les fertilise. L'industrie n'a presque pas d'établissements dans ce canton, qui s'occupe exclusivement du labour : il faut remarqur les côteaux qui traversent le pays, et parmi lesquels la côte de Delme est une des plus élevées du département : on y jouit d'une ravissante perspective : la Seille et la Nied arrosent le canton.

Canton de Dieuze.

Bassing.
Ridestroff.
Blanche-Église.
Bourgaltroff.
Cutting.
Dieuze.

Domnom.
Gelucourt.
Guébestroff.
Guéblange.
Guébling.
Guénestroff.
Kerprich-les-Dieuze.
Lidrezing.
Lindre-Basse.
Lindre-Haute.
Mulcey.
Rorbach.
Saint-Médard.
Tarquinpol.
Vergaville.
Zarbeling.
Zommange.

Nombre de communes : 23; population : 12,599 individus; surface territoriale : 16,815 hectares; 2 hameaux, 8 censes et maisons de campagne; 1,723 habitations; 2,649 feux.

Voici un des cantons les plus remarquables, non-seulement du département de la Meurthe, mais de la France entière; les sources d'eau salée de Dieuze sont célèbres et forment une branche de revenu considérable pour le gouvernement. Nous en parlerons quand nous ferons l'histoire de cette ville antique : qu'il nous suffise de dire en passant qu'il n'existe nulle part, en France, une source de muriate de soude aussi riche, et que les salines de la Meurthe produisent annuellement 45,000,000 kilogrammes de sel, et 1,000,000 de soude factice, produit dont la fabrication augmente chaque jour.

Ce canton, du reste, est principalement agricole; on y cultive cependant la vigne dans quelques localités, mais les vins en sont médiocres : il règne une grande activité et il se fait un assez vaste commerce dans ce canton, qui est baigné par le *Verbach*, le *Spin*, la *Seille* et surtout par le fameux étang de *Lindre*, dont l'étendue et la profondeur sont vérita-

blement remarquables : la Seille y prend sa source. Tarquinpol est encore un lieu célèbre dont nous parlerons plus loin.

Canton de Vic.

Arracourt.	Lagarde.
Athienville.	Ley.
Bathelémont-les-Beauzem[t].	Lezey.
Bezange-la-Grande.	Maizières.
Bezange-la-Petite.	Marsal.
Bourdonnaye.	Moncourt.
Bures.	Moyenvic.
Coincourt.	Ommerey.
Donneley.	Réchicourt-la-Petite.
Hellocourt.	Vic.
Juvelize.	Xanrey.
Juvrecourt.	Xures.

Nombre de communes : 24; population : 16,170 individus; surface territoriale : 26,020 hectares; 2 hameaux, 34 censes et maisons de campagne; 2,317 habitations, et 3,329 feux.

Le canton de Vic, arrosé par la Seille, le Sanon et par les ruisseaux de quelques étangs, participe aux qualités comme aux défauts des contrées qui avoisinent ces deux rivières. Les terres y sont fertiles, les vignobles excellents, surtout ceux de Vic : la population qui encombre les bourgades et les villages est une preuve que l'industrie et la fécondité du sol y rendent la vie douce et facile. Un fait assez remarquable, qu'il importe de signaler, c'est que la plupart des vallées de ce canton reposent sur un vaste ban de sel gemme, dont l'étendue est considérable, puisqu'il parcourt une partie de la

Meurthe et des départements voisins. En creusant les plaines à une profondeur assez minime, on voit tout-à-coup surgir des sources de muriate de soude dont la qualité est excellente : c'est surtout à Moyenvic qu'on a long-temps exploité ces sources avec le plus grand succès : si les travaux sont aujourd'hui ralentis, ils ne sont cependant pas abandonnés, mais ils ne sont pas comparables, toutefois, à ceux de la Saline de Dieuze. Nous avons aussi mentionné *les briques* de Marsal, et nous en parlerons encore en leur lieu.

Arrondissement de Sarrebourg. — Canton de Fénétrange.

BASSIN DE LA SARRE.

Angwiller.
Berthelming.
Bettborn.
Bieckenholtz.
Bisping.
Dolving.
Fénétrange.
Fleisheim.
Gosselming.
Hellering.
Hilbesheim.
Mittersheim.
Niederstinzel.
Oberstinzel.
Postroff.
Romelfing.
Saint-Jean-de-Bassel.
Sarraltroff.
Schalbach.
Weckerswiller.
Vieux-Lixheim.

Nombre de communes : 21 ; population : 12,565 individus ; surface territoriale : 19,051 hectares ; 13 censes et maisons de campagne ; 2,127 habitations ; 2,662 feux.

Ce canton, un des plus pauvres du département, est traversé par la Sarre et par de faibles ruisseaux qui sortent des étangs. Le sol est rocailleux et demande des engrais nombreux que les habitans sont dans l'impossi-

bilité de lui donner. Les chemins sont mal entretenus, impraticables une partie de l'année, et sans la route de Dieuze à Phalsbourg, par Fénétrange, il n'y aurait presque pas de voies de communication et d'exploitation pour ces tristes contrées. On a commencé récemment une route qui conduira de Sarrebourg à Fénétrange : c'est une entreprise bien utile et qu'il faut se hâter de terminer au plutôt pour remplir les besoins d'un grand nombre de communes, depuis long-temps en souffrance. Cette route aura 12 kilomètres. Les terres sont entrecoupées de nombreux étangs et couvertes de forêts considérables : ce canton est généralement agricole et on ne trouve de vignes qu'autour de Fénétrange; les produits en sont passables.

Canton de Lorquin. — BASSIN DE LA SARRE.

Abreschwiller.	Neuf-Moulin.
Aspach.	Niederhoff.
Barville.	Nitting.
Bertrambois.	Parux.
Cirey.	Petit-Mont.
Fraquelfing.	Raon-les-Leau.
Hattigny.	Saint-Quirin.
Héming.	Saint-Sauveur.
Hermelange.	Tanconville.
Lafrimbolle.	Turquestein.
Landange.	Val-de-bon-Moutier.
Laneuveville-les-Lorquin.	Vasperviller.
Lorquin.	Voyer.
Métairies-de-St-Quirin.	

Nombre de communes : 27; population : 17,012 individus; surface territoriale : 36,419 hectares : 11 annexes, 10 hameaux, 48 censes et maisons de campagne; 2,649 habitations; 3,017 feux.

Le canton de Lorquin, le plus considérable du département par son étendue, est aussi le plus intéressant et le plus remarquable par ses établissements d'industrie et les sites délicieux qu'il renferme. Ses produits agricoles ne méritent aucune mention spéciale, car la qualité du sol est inférieure à celle des autres parties du département : cependant la *pomme de terre* de la montagne est très-estimée. Ce canton voit les sources de la *Sarre*, de la *Vezouze*, de la *Zorne*, de la *Plaine* et d'une foule d'affluents de ces rivières : il est sillonné par une chaîne de montagnes dont quelques-unes sont fort élevées ; nous en parlerons plus loin. L'industrie a fait d'étonnants progrès dans cette contrée, et y attire une multitude d'ouvriers des pays les plus lointains : presque tous les villages de ce canton, et même les hameaux, sont très-étendus et ont une population plus nombreuse que celle des autres localités de la Meurthe. Les verreries et les manufactures de glaces de Cirey et Saint-Quirin, la papeterie et les forges d'Abreschwiller, les scieries parsemées de toutes parts dans la profondeur des vallées, la fayencerie de Cirey, quelques poteries, etc., tout répand dans ce canton une activité, un commerce, une affluence et une vie extraordinaires. Mais aussi on se borne à travailler, à produire et à jouir ; l'instruction élémentaire et la situation religieuse y sont dans un visible état de souffrance.

Canton de Phalsbourg.

BASSIN DE LA SARRE.

Arschewiller.
Berling.
Bourscheid.
Brouviller.
Dabo.
Danne-et-Quatre-Vents.

Dannelbourg.
Garrebourg.
Guntzviller.
Hangwiller.
Hazelbourg.
Henridorff.
Hérange.
Hultenhausen.
Lixheim.
Lutzelbourg.
Metting.
Mittelbronn.
Phalsbourg.
Saint-Jean-Courtzerode.
Saint-Louis.
Valtembourg.
Veischeim.
Vilsberg.
Vintersbourg.
Zilling.

Nombre de communes : 26, dont 10 annexes; population : 17,291 individus; surface territoriale : 21,656 hectares; 7 hameaux, 9 censes et maisons de campagne, 2,787 habitations et 3,296 feux.

Ce canton, arrosé par la Zorne, l'Isch, la Briche et le Zintzel, est le plus pauvre de tous ceux qui composent le département; couvert de forêts et de montagnes sablonneuses, il offre peu de ressources aux travaux du laboureur; l'industrie n'y a pas d'établissements, aussi les malheureux habitants, entassés dans des villages très-considérables pour la plupart, n'ont d'autres ressources que le lait de quelques vaches et la pomme de terre, ce pain du pauvre. On conçoit à peine comment une aussi faible nourriture peut soutenir la race forte, élevée, qui habite ce canton. Les paysans jouissaient autrefois de franchises très-étendues dans leurs forêts et dans les pâturages : le gouvernement les leur dispute aujourd'hui, ils soutiennent vigoureusement la lutte, et malheureusement les agens de l'autorité ont eu plus d'un mauvais traitement à subir de la part de ces habitants incultes et à passions impétueuses. Si la religion ne parvenait à calmer leur effervescence,

on aurait souvent de grands malheurs à déplorer. Le canton se compose des anciennes principautés de Phalsbourg et de Lixheim, et du comté de Dagsbourg (Dabo) célèbres dans les annales de la Lorraine et de l'Alsace; on y voit les ruines de plusieurs châteaux-forts, dont nous parlerons en leur lieu.

Canton de Réchicourt-le-Château.

Assenoncourt.	Hertzing.
Avricourt.	Ibigny.
Azoudange.	Igney.
Desseling.	Languimberg.
Foulcrey.	Moussey.
Fribourg.	Réchicourt-le-Château.
Gondrexange.	Richeval.
Guermange.	Romécourt.
Haie-des-Allemands.	Saint-Georges.

Nombre de communes : 18, dont 6 annexes; population : 8,908 individus; surface territoriale : 20,279 hectares; 1 hameau, 21 censes et maisons campagne, 1,637 habitations et 228 feux.

Ce canton, entrecoupé de forêts considérables et de hauteurs d'une culture difficile, n'est arrosé que par les ruisseaux des nombreux étangs dont il est couvert : le plus étendu est celui de Gondrexange, que nous décrirons plus loin. Les terres sont meilleures que dans les contrées plus rapprochées de la Sarre, les habitans sont exclusivement livrés à l'agriculture, à l'exception de ceux de quelques villages qui vont exporter au loin la fayence des fabriques du canton de Lorquin et de Sarrebourg. Il y a quelques vignes, mais si rares et si médiocres qu'elles méritent à peine une mention. On y fait d'abondantes récoltes, mais la contrée offre peu de

débouchés, et il faut aller à des marchés éloignés pour faire un peu de commerce. Les étangs fournissent du poisson en abondance, et sont une occasion d'industrie : l'aspect du pays semble être un peu celui d'un désert, et comme on le voit ci-dessus, la population est très-faible, comparativement à l'étendue du territoire; il n'y a aucune fabrique.

Canton de Sarrebourg.

Bassin de la Sarre.

Barchain.
Bébing.
Bieberkirch.
Brouderdorff.
Bühl.
Dianne-Capelle.
Harreberg.
Hartsviller.
Haut-Clocher.
Hesse.
Hoff.
Hommarting.
Hommert.
Imling.
Kerprich-aux-Bois.
Langatte.
Niederwiller.
Plaine-de-Valsch.
Réding.
Rhodes.
Sarrebourg.
Schneckenbusch.
Trois-Fontaines.
Valscheid.
Xouaxange.

Nombre de communes : 25, dont 7 annexes; population : 16,770 individus; surface territoriale : 22,379 hectares; 6 hameaux, 27 censes et maisons de campagne, 2,745 habitations et 3,292 feux.

La Bièvre prend sa source dans le canton de Sarrebourg, qui est également traversé par la Sarre et par les ruisseaux considérables des étangs du Stock et de Gondrexange. Il n'y a point de vignes, quoiqu'on en trouve au nord, dans les cantons de Fénétrange et de Dieuze. La température y est très-variable et gé-

néralement froide, à cause de la proximité des montagnes et des grandes forêts dont le sol est couvert. Les habitants se livrent généralement à la culture des céréales et trouvent un débouché facile et avantageux dans les marchés de Sarrebourg et de Lorquin : quant aux plantes légumineuses et aux fruits, les meilleurs et les plus précoces viennent de l'Alsace. Les terres sont légères et d'une qualité très-médiocre; les prairies sont plus estimées, quoiqu'elles exigent encore des soins et une culture plus intelligente. Le canton offre aussi de nombreux établissements d'industrie : une fayencerie considérable et d'une haute renommée à Niederviller, une verrerie à Plaine-de-Valsch, une autre au Harreberg, et une troisième qui s'établit maintenant à Bieberkirch. Les étangs, qui sont d'une vaste étendue, exportent beaucoup de poissons à l'époque de la pêche, et les rivières offrent aussi de ce côté d'abondantes ressources.

Nous finirons ces remarques particulières sur nos cantons par quelques données générales qui complètent la topographie du département.

Les terres arables du bassin de la Meurthe sont en partie sablonneuses, en partie gypseuses et calcaires; les bords de la Vezouze, du Sanon et du Madon, affluents de la Meurthe, présentent un sol argileux; les prairies de ce bassin sont, en général, belles et fertiles, mais nous devons observer que les contrées dont il est formé sont quelquefois désolées par une grêle affreuse. Nos annales racontent, à cet égard, les plus épouvantables malheurs.

Le bassin de la Moselle est remarquable par la variété du sol : on y voit à la fois des terres noires, meubles et fertiles, des terres argileuses peu profondes, des terres

calcaires qui ont besoin des années humides pour produire, des terres pierreuses, à peu près stériles, et les terres sablonneuses qui sont les plus communes et qui sont aussi la plupart improductives, quand elles ne sont pas amendées et quand la sécheresse est un peu continue.

Nous avons parlé de la fécondité du bassin de la Seille; les eaux de cette rivière enrichissent considérablement le sol : il est seulement à regretter qu'il soit couvert de marais salans et de si mauvaise nature, qu'il est impossible de les utiliser pour aucun genre de culture. On trouve des terres calcaires, des terres grasses, dont l'argile est légèrement chargée de parties d'oxide de fer, et qui sont les plus communes; mais nulle part, dans ce bassin, on voit des pierres et du sable mêlés au sol propre à l'agriculture.

Les terres qui avoisinent la Sarre sont peu profondes et couvertes de sable : d'autres sont argileuses, et dans quelques parties le sol est gypseux ou calcaire : on comprend qu'il doit être peu fertile, et, en effet, pour le rendre fructueux, il exige des engrais et des amendements qu'il est presque toujours impossible de lui donner.

Ce qu'il y a de propre à ces quatre bassins principaux, c'est que l'épaisseur générale de l'*humus* ne surpasse guère 25 à 30 centimètres, qu'on y remarque, en certains endroits, des parties ochreuses et que les fouilles y ont montré des débris de coquillages : à mesure qu'on approche des Vosges, le terrain prend un caractère siliceux, et un grand nombre de nos champs repose sur des bancs de carbonate de chaux.

Parlons maintenant de nos montagnes, dont les cimes bleuâtres se dessinent avec tant de charme sur l'azur

du ciel et dont les vallées fertiles offrent les sites les plus délicieux. Les montagnes du département appartiennent à la chaîne des Vosges, qui se détache elle-même du Jura et se lie aux Cévennes par une ramification qui se prolonge dans une courbe vers le sud. C'est près de Giromagny, dans le Haut-Rhin, que cette chaîne atteint sa plus grande hauteur : le ballon d'Alsace est célèbre dans nos contrées, et après lui viennent le *Cresson*, qui a 1,350 mètres; le *Mont-de-Chaumes*, de 1,300, et le grand *Donnon*, auquel on donne, selon des calculs récents, 1,080 mètres, ou 3,240 pieds. Les Vosges suivent une ligne parallèle au Rhin, jusqu'au-delà des frontières de la France, et offrent à leur double extrémité, d'une part le *Ballon*, et de l'autre le *Mont-Tonnerre*, qui prêta son nom à un département de l'empire. Les vallées de ces montagnes ont toutes leur direction vers le Rhin, du côté oriental, et c'est du *Ballon d'Alsace* que partent les montagnes qui couvrent le département des Vosges dans la direction de l'*ouest :* quant à celles qui sillonnent la *Meurthe*, ce sont des ramifications qui se détachent capricieusement et se dérobent, par ondulations toujours moins élevées, des branches principales du *Donnon*, du *Mont-de-Chaumes*, etc. Il faut dire que les Vosges forment le *système* de montagnes le plus faible en hauteur ou en étendue, de tous ceux qui couvrent la France : à peine les sommets les plus remarquables atteignent-ils 1,450 mètres. Les cîmes élevées de notre département sont celles de l'arrondissement de Sarrebourg, appelées le *Hengst* et le *Spitzberg*, au nord du Donnon, et auxquelles on donne environ 400 mètres de hauteur; on peut y joindre les montagnes qui avoisinent *Celles* et

Allarmont, les côtes de Dabo et de Saverne, qui présentent la même élévation. Nous décrirons dans la Statistique les collines du département qui méritent une mention spéciale.

Avec un système de montagnes d'une proportion si mesquine, si on les compare aux Alpes, aux Pyrennées et même à la chaîne du Jura et des Cévennes, on ne doit pas s'attendre à ces grandes scènes de la nature, à ces horreurs sublimes, à ces magnificences que déploient le midi de la France et la Suisse : mais elles sont couvertes de gros pâturages que les bergers fréquentent avec amour : leurs riches vallées sont peuplées de villages gracieux et propres, où règnent la joie, l'activité et un peu le bonheur. Partout vous trouvez des paysages délicieux, de frais vallons ombragés par de vastes forêts de sapins ou tapissés d'une épaisse verdure, des sites riants, des chaumières suspendues aux flancs des rochers, des fabriques, des scieries qui plongent dans la profondeur des vallées et se mirent dans les eaux; tout enchante les regards sans les effrayer, et si on est privé des spectacles imposants que fournissent les Alpes, on se livre à des idées de paix, d'innocence, de plaisir ou d'une mélancolie suave à la douce contemplation de nos modestes montagnes.

On sait que le *Grand Donnon* est une des sommités les plus visitées en Europe, non seulement par les savants et les érudits qui n'oublient pas leur pélérinage à la sainte montagne (1), mais aussi par les curieux, par les jeunes étudiants et par les amis du plaisir. L'immense horizon qu'il permet de découvrir et les nombreux éta-

(1) Elle est célèbre par les souvenirs que les Druides et les Romains y ont laissés, et par la vue magnifique dont on y jouit.

blissements d'industrie qui l'entourent attirent chaque année une foule de voyageurs, dont les noms, plus ou moins obscurs, plus ou moins dignes d'oubli, sont religieusement confiés au rocher qui les fait dévorer par la mousse ou effacer par les orages. Mais sans étendre ces réflexions sur une montagne qui limite le département, j'en mentionnerai une autre plus humble et dont la réputation n'est pas si étendue, mais qui est véritablement remarquable : il me semble que c'est un service à rendre à ceux qui aiment les voyages et les courses pédestres parmi les rochers ou les sapins, à ceux qui veulent des distractions après le travail, à ceux qui cherchent des horizons variés et qui d'ailleurs ont des vaccances et tant soit peu de goût pour jouir de tout ce que je raconte.

La montagne, qu'il est temps de rappeler du sein de l'oubli, se nomme *le Rougimont*; elle se trouve à environ trois lieues de Cirey, à deux lieues de Châtillon dans l'arrondissement de Sarrebourg; les traditions populaires veulent qu'elle ait été couronnée autrefois par un de ces châteaux fortifiés qui ont encore des ruines sur les monts d'alentour. Quoiqu'il en soit de ces récits, il est certain qu'on ne découvre aucun vestige de murailles, à l'exception d'une sorte de puits qui paraît avoir été taillé à sa partie inférieure, mais qui pourrait bien n'être aussi qu'un entonnoir creusé par les eaux. Le Rougimont est isolé; c'est un de ces nombreux mamelons si communs dans les Vosges; il s'élève de la plaine, dans une forme à peu près pyramidale, jusqu'à la hauteur de 300 mètres ; on y touche à une des sources de la *Vezouze*, et pour arriver sur sa crête, on traverse de magnifiques forêts de sapins, des fermes, des maisons

de gardes, dont la position est singulièrement pittoresque, et des scieries nombreuses qui ont des produits très-recherchés. La pente du Rougimont est rapide, mais moins pénible que celle du Donnon : on est généreusement dédommagé de ses fatigues par le spectacle enchanteur qui se déroule aux regards. Je connais peu de panoramas dont l'effet soit aussi imposant et aussi magique. La plate-forme de la montagne se compose d'une masse de rochers très-élevée, d'une étendue considérable et taillée à pic : çà et là, dans les fissures, on voit les sapins, les bouleaux et d'autres arbustes dresser leur vert feuillage et donner leur ombrage délicieux: l'œil effrayé ne plonge pas hardiment vers la base du Rougimont, on craint de gagner quelque vertige qui entraînerait une mort certaine si on se précipitait du haut de la roche. Il y a cependant quelques endroits qui n'offrent pas le moindre danger. Du pied de la montagne, une masse immense de forêts s'étend de toutes parts jusqu'au Donnon, au midi, et jusqu'aux sommités les plus lointaines des Vosges, vers le sud-ouest. Vous entendez la hache du bûcheron dont les coups répétés par les nombreux échos, ébranlent et renversent les sapins les plus orgueilleux; plus loin, des fours où le charbon se consume et dont l'épaisse fumée va se mêler aux brouillards du soir et du matin. Vous comptez les ondulations de ces montagnes que vous aviez cru si élevées, de la plaine, et qui s'abaissent devant le Rougimont avec ces gradations et ces enfoncements de vallées qui les feraient si justement comparer aux vagues de la mer : et quand les vents agitent ce feuillage et font balancer ces innombrables sapins, vous entendez un frémissement qui vous rappelle le bruit des cascades

ou le mugissement des flots de l'Océan. Devant vous, à l'ouest, un horizon d'une immense étendue déploie sa magnificence et attire constamment les regards. Vous apercevez Cirey et ses nombreuses manufactures, Blâmont, et dans le lointain une foule de villages que l'on peut distinguer jusqu'aux environs de Nancy, jusqu'aux bords de la Meuse, et jusqu'aux crêtes élevées du pays Messin. Du côté du nord, se présente la grande route de Strasbourg, les étangs du Stock et de Gondrexange, Sarrebourg et les hameaux qui l'environnent; puis, en vous retournant vers l'est, vous découvrez, à l'extrémité de l'horizon, les montagnes de la forêt Noire, quelques ramifications à peine sensibles des Vosges, Phalsbourg et ses majestueux remparts, Dabo et sa chapelle de Saint-Léon, qui se dresse avec orgueil sur un des rochers les plus remarquables de la chaîne de nos montagnes. Au midi, la vue est arrêtée par les sommités qui s'appuient graduellement au Donnon : celui-ci présente fièrement sa masse isolée et domine comme un géant les monts qui l'avoisinent, mais si on ne peut découvrir les riches campagnes de l'Alsace, ni les vallées pittoresques du département des Vosges, les regards se plaisent également à contempler les montagnes qui bornent l'horizon de ce côté, avec leurs forêts murmurantes, et les vieilles ruines qui embellissent quelques-uns de leurs sommets.

L'action des eaux est sensible sur le Rougimont : si vous descendez à la base des rochers, vous trouverez des blocs immenses de granits, percés de part en part, et creusés en forme de cavernes; partout des excavations et des fissures qu'on dirait travaillées par le ciseau et qui attestent quelque grande secousse. Je ne connais guère, dans la chaîne des Vosges, de rochers plus re-

marquables et plus dignes d'être visités que ceux du Rougimont. Ajoutez que la platê-forme de cette montagne est très-étendue, qu'on peut s'y promener en grande compagnie sans craindre de manquer de place, et que le vert gazon qu'il permet de fouler offre un but de voyage très-agréable. Il est inhabité, c'est pourquoi il faudrait se munir de provisions en lui rendant visite, et si j'en atteste mes sensations et l'expérience de quelques amis, on peut y passer des heures bien douces, bien délicieuses, qui comptent parmi les plus belles de la vie.

Quant à la nature de toutes ces montagnes, la surface d'un grand nombre est sablonneuse, les autres sont calcaires, de gypse, ou de chaux carbonatée; l'intérieur de la plupart est aussi composé d'immenses couches de granit, de pierres calcaires disposées horizontalement : on ne saurait faire un grand usage d'une bonne partie de ces blocs, parce qu'ils sont extrêmement friables : il y a cependant des carrières d'un mérite inappréciable. Une remarque générale à faire, pour terminer ces détails, c'est que les montagnes, du côté de notre département, s'abaissent graduellement par des pentes insensibles, tandis que sur le revers opposé, elles présentent leurs flancs à pic, bordés d'énormes précipices : on peut en juger lorsqu'on descend la *côte* de Saverne.

Forêts. — D'immenses forêts couvrent le territoire de la Meurthe; on évalue leur superficie à 190,200 hectares, ce qui fait environ le tiers de notre département : les forêts des montagnes de l'arrondissement de Sarrebourg présentent une masse de 50,000 hectares; la famille des Noaille en possède une grande partie qui est aujourd'hui mise en vente : les bois de la *Haye*, près de Nancy, ont 10,214 hectares.

Nous allons en offrir le tableau par arrondissement.

ARRONDISSEMENS.	FORÊTS ROYALES.		FORÊTS COMMUNALES.		FORÊTS PARTICULIÈRES.		TOTAL.	
	h.	a.	h.	a.	h.	a.	h.	a.
NANCY........	14,136	»	11,471	17	9,438	96	35,046	15
SARREBOURG....	35,414	73	3,253	90	19,053	51	57,722	44
CHATEAU-SALINS.	12,968	82	4,847	68	4,417	16	22,233	66
TOUL..........	8,829	25	24,904	68	8,939	43	42,673	36
LUNÉVILLE.....	11,872	42	16,371	44	4,284	28	[illegible]	44
TOTAUX...	83,221	22	60,848	84	46,130	34	190,200	40

Nous manquons de renseignements pour évaluer les défrichements opérés depuis juillet 1830, époque où un grand nombre des forêts de l'état ont été mises en vente : ce qu'il y a de certain, c'est que les particuliers ont usé largement du droit qui leur a été accordé, et qu'en suivant un pareil système de vente et d'exploitation, le département de la Meurthe aura bientôt perdu ces bois magnifiques dont il peut faire son ornement et sa gloire. L'état des forêts, en 1791, nous donne pour résultat, 192,589 hectares 75 ares; jusqu'en 1821, la diminution n'a pas été sensible, mais depuis six ans plusieurs forêts ont entièrement disparu.

On a pu remarquer plus haut que ces bois sont généralement partagés en grandes masses dans chaque arrondissement : voici les noms des plus considérables, après ceux de la Haye et de Sarrebourg dont nous avons déjà parlé :

Forêt de *l'Avant-Garde*, près de Nancy, 2,043 hect.
Celle de *Puvenelle*, près de Pont-à-Mousson, 1,251 h.
Celles de *Mondon*, *Vitrimont*, *etc.*, (Lunéville), 3,505 hectares.

Celle de *la Reine*, près de Toul, 1,254 hectares;
Bois des Salines de Dieuze et de Réchicourt,
10,000 hectares.

Maintenant on prend un soin extrême de toutes ces forêts : elles sont bien aménagées, et l'administration a tous les jours moins de délits à constater; mais il faudrait restreindre le droit de défrichement et exiger des plantations nouvelles dans les terrains qui ne sont pas propres à la culture. On comptait autrefois 62,086 hectares de bois domaniaux et 21,134 hectares de bois ecclésiastique, le reste appartenait aux communes.

Le chêne est l'arbre le plus commun de nos forêts : les autres essences dominantes sont : le hêtre, le charme, le frêne, le tremble, le bouleau, l'orme, le saule, le tilleul et le sapin, qui couvre les mamelons de nos montagnes. On trouve ces arbres sous tous les aspects et les bois sont assis dans la plaine, mais plus communément sur la crête de nos côteaux.

Étangs. — Le département compte plusieurs étangs, dont quelques-uns sont très-considérables, en première ligne il faut placer celui de Lindre, qui peut être considéré comme un lac : on lui donne six lieues de tour; il est divisé en trois branches principales et couvre une superficie de 622 hectares : il produit environ 3,000 quintaux de poisson. L'étang de Stock, entre Sarrebourg et Fribourg, a 522 hectares, l'étang de Gondrexange, qui compte 464 hectares : tous deux fournissent 700 quintaux de poisson. Il y a ensuite les étangs de Mittersheim, d'une superficie de 103 hectares, avec 200 quintaux de poisson : de Réchicourt-le-Château, qui a 78 hectares, et de Torcheville, 70 hectares : ils donnent à peu près 100 quintaux de poisson.

Les étangs de la forêt de la Reine peuvent avoir 162 hectares : il y en avait encore deux autres assez considérables, celui de Lagarde qui est maintenant réduit en culture, et celui de Saint-Jean, près de Nancy, qui est célèbre dans les annales de notre Lorraine et qu'on a souvent essayé de remettre en eau.

Tous ces étangs, comme on le voit, sont très-poissonneux, et c'est principalement par le brochet, la carpe, la tange et la perche qu'on les alvine.

Rivières.—Les rivières du département, qui méritent d'être mentionnées ici, sont la Moselle, la Meurthe, la Sarre, la Seille, la Vezouze et le Madon : nous les décrirons dans le cours de la Statistique, ainsi que les ruisseaux qui arrosent nos contrées.

Navigation intérieure.—Deux rivières du département sont navigables sur une partie de leur cours, la Meurthe, au-dessous de Nancy, et la Moselle, au-dessous de l'embouchure de la Meurthe. On s'occupe maintenant des projets d'amélioration de cette navigation.

Un canal d'une haute importance a été projeté entre la Seine et le Rhin et traverserait notre département de l'ouest à l'est, en unissant les bassins de la Meuse et de la Moselle, puis de la Moselle et du Rhin; mais il ne paraît pas qu'on doive espérer sa prochaine exécution.

Un autre a été commencé entre la Sarre et la Seille; il est connu sous le nom de canal des Salines de Dieuze, et réunirait cet établissement important aux houillères des environs de Sarrebruck; mais il est abandonné depuis plus de vingt ans. Il irait joindre la Sarre à Sarralbe et sa prise d'eau principale serait dans cette rivière elle-même.

Routes. Le département de la Meurthe est sillonné

par un grand nombre de routes; on y compte huit routes royales, d'une longueur ensemble de 419,605 mètres; et quinze routes départementales qui comprennent 379,645 mètres.

Les routes royales sont :

1° Celle de Paris à Strasbourg, par Toul, Nancy, Lunéville, Blâmont, Sarrebourg et Phalsbourg. Elle a 134,774 mètres de longueur dans le département, et elle est classée parmi les routes de 1re classe, sous le n° 4.

2° Celle de Metz à Strasbourg, par Château-Salins et Moyenvic, n° 55, de 3e classe, comme les 6 suivantes. Elle a 59,257 mètres de longueur.

3° Celle de Metz à Besançon, par Pont-à-Mousson et Nancy, n° 57, longueur : 73,170 mètres.

4° Celle de Metz à Saint-Dizier, par Pont-à-Mousson et Commercy (Meuse), n° 58; longueur : 21,738 mètres.

5° Celle de Nancy à Schelestatt, par Lunéville et Baccarat, n° 59; longueur : 31,859 mètres.

6° Celle de Nancy à Orléans, par Toul et Vaucouleurs (Meuse), n° 60; longueur : 11,448 mètres.

7° Celle de Strasbourg à Sarrebruck et Bouquenom (Bas-Rhin), n° 61; longueur : 7,503 mètres.

8° Celle de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines, par Colombey, Nancy et Château-Salins, n° 74; longueur : 79,856 mètres.

Les routes départementales sont :

1° Celle de Nancy à Landau, par Moyenvic, Dieuze et Fénétrange, n° 1; longueur : 45,425 mètres.

2° De Toul à Pont-à-Mousson, n° 2; longueur : 22,440 mètres.

3° De Verdun à Épinal, par Toul et Vézelise, n° 3; longueur : 77,782 mètres.

4° De Nancy à Verdun, par Saint-Mihiel, n° 4; longueur : 25,256 mètres.

5° De Fénétrange à Phalsbourg, par Lixheim, n° 5; longueur : 13,408 mètres.

6° De Nancy à Mirecourt, n° 6; long. : 25,088 mèt.

7° De Lunéville à Moyenvic, n° 7; long. : 21,719 mèt.

8° De Lunéville à Ramberviller, par Gerbéviller, n° 8; longueur : 26,219 mètres.

9° De Lunéville à Charmes, par Bayon, n° 9; longueur : 19,633 mètres.

10° De Dieuze à Saint-Avold, n° 10; longueur : 22,047 mètres.

11° Communications de Vic avec la route royale n° 55, vers Château-Salins, et avec la route départementale n° 1, vers Nancy et vers Moyenvic, n° 11; longueur totale : 5,286 mètres.

12° Route de Nancy à Vézelise, n° 12; longueur : 6,375 mètres.

13° De Maizières à Baccarat, par Blâmont, n° 13; longueur : 31,829 mètres.

14° De Nancy à Nomeny, par la vallée de la Seille, n° 14; longueur : 24,712 mètres.

15° De Nancy à Verdun, par Pont-à-Mousson et Thiaucourt, n° 15; longueur : 12,426 mètres.

Parmi les routes départementales, 4 sont considérées comme utiles aux salines et entrenues en partie par cette compagnie : ce sont les routes n°s 1, 5, 7 et 10; toutes les autres sont au compte du département.

On voit par ce qui précède que nous n'avons dans notre département que huit routes royales; dont une de 1re classe et sept de 3me, plus quinze routes départementales.

Les routes royales de 1re classe sont celles qui vont de Paris à la frontière, celles de 2me classe qui partent de Paris et vont à un chef-lieu de département; celles de 3me classe traversent plusieurs départemens sans passer par Paris : enfin, celles qui ne vont que d'un département à un autre, sans en traverser un troisième, ou qui ne servent que pour un département, sont des routes départementales. Ici on trouve un exemple du contraire dans le n° 3, de Verdun à Épinal, mais il faut observer que cette route était autrefois divisée en deux, celle de Toul à Verdun et celle Toul à Épinal. Le département les avaient réunies en 1812 pour les faire considérer comme une route royale, mais il ne l'a pas obtenu.

L'on s'occupe en ce moment de l'organisation des chemins vicinaux, conformément à la nouvelle loi. Déjà en 1833 l'administration avait réuni les plus importants sous la dénomination de chemins cantonnaux et y avait appliqué un mode de surveillance spécial : le nombre de ces chemins était originairement de 58; mais quelques additions et modifications ont été faites depuis à l'organisation primitive. Dans ce nombre sont compris les chemins dont le classement, au nombre des routes départementales, a été proposé ultérieurement par le conseil général, mais n'a pas encore été ordonné : ce sont les chemins

De Vézelise à Vaucouleurs, par Colombey.
De Château-Salins à Pont-à-Mousson, par Nomeny.
De Lunéville à Vézelise, par Bayon et Haroué.
De Lunéville à Schirmeck, par Badonviller.
De Baccarat à Ramberviller (faist suite à la route n° 13).
De Dieuze à Morhange,
Et de Sarrebourg à Fénétrange.

SECTION XIV.
MÉTÉOROLOGIE DU DÉPARTEMENT.

La température du département est sujette à bien des variations, et généralement elle est plus froide que sa latitude ne semblerait l'exiger. Nous avons quelquefois des hivers excessivement pénibles, soit par leur rigueur, soit par leur durée. La neige et les gelées apparaissent ordinairement vers la fin de novembre, mais on les a vues commencer aux premiers jours de ce mois, pour ne quitter nos contrées qu'au mois de mars. Le printemps n'est presque jamais agréable; il nous amène des jours pluvieux, froids, et par une bizarrerie bien étrange, si la matinée est chaude, la température change brusquement dans la soirée, et la terre se couvre de neige; on en trouve encore tous les ans, dans le mois d'avril ou de mai : c'est ainsi que nous ne connaissons guère, par expérience, les beautés poétiques de l'équinoxe, du retour des zéphyrs, de cette époque délicieuse de l'année où les oiseaux reviennent vivifier nos bocages, où les prairies se couronnent de fleurs, où tout renaît pour le plaisir et le bonheur de l'homme. Ce n'est guère que dans le mois de juin que les douceurs du printemps se révêlent à nous et que nous pouvons jouir du ravissant spectacle de la nature. Il faut attribuer ces retards à la proximité des montagnes et à l'étendue considérable de nos forêts. La température moyenne de l'hiver n'est cependant que de 3° 7. Mais à peine le soleil nous annonce-t-il les approches de l'été, que la végétation s'opère dans ces régions avec une surprenante vîtesse : aussi, la chaleur est-elle quelquefois excessive, surtout vers la mi-juillet : on se croirait alors sous la zone torride : ordinairement la température de l'été est de 18° 9; mais on l'a vu à 29 et 30 degrés.

L'air est généralement sain; cependant à la suite des chaleurs et pendant les travaux des campagnes, on voit régner des fièvres putrides dans un grand nombre de localités, surtout dans le voisinage des Vosges, où dominent constamment des vents dont l'humidité et la fraicheur sont dangereuses, et dans l'arrondissement de Château-Salins, où séjournent des marais considérables. Le vent du nord-est, qui souffle bien souvent, nous donne la sécheresse et les grands froids; le vent du sud, qui est rare, amène les orages et le dégel, et les pluies nous sont fréquemment apportées par les vents du sud-ouest et de l'ouest: le vent qui vient des Orcades est aussi un des plus fréquents et des plus nuisibles.

On a calculé, d'après des observations assidues, que nous avons, par année, et en terme moyen, 88 jours de nuages, 93 où le ciel est couvert, 60 de pluie, 61 seulement de beau temps, 45 de gelée et 18 où les brouillards se font ressentir. Les aurores boréales sont rares, à peine en a-t-on aperçu six ou sept depuis cinquante ans.

Nos contrées sont ravagées souvent par la grêle, et les défrichements opérés dans quelques localités font déverser les orages sur les cantons qui présentent une plus grande masse de forêts. Pour tout homme attentif et observateur, il est à peu près certain que la zone, où nous habitons, a subi quelque dérangement atmosphérique: elle est plus froide qu'autrefois, plus sujette à de grands désordres physiques, et si nos aïeux ont eu à s'en plaindre comme nous, du moins ce n'était que des phénomènes, tandis que nous éprouvons constamment quelque vicissitude inattendue qui porte le désordre dans les travaux des champs comme dans l'économie animale. Aussi la vie est-elle moins longue au-

jourd'hui, et nous ne pouvons compter autant d'exemples de longévité, que les contrées mêmes qui nous avoisinent. Ce n'est point là une illusion d'optique, encore moins des maux vus de loin, comme on le dit dans une Statistique, mais une expérience cruelle qui pèse sur nous depuis quelques années. Le dépeuplement des forêts peut être envisagé comme une des causes principales de ce dérangement funeste, et je ne parle point seulement des défrichements qui s'opèrent parmi nous, mais de ceux qui ont eu lieu dans les régions du nord et qui ont brisé la barrière des vents les plus froids, soit du côté de l'est, soit vers les îles Orcades.

On peut consulter, à cet égard, les observations des diverses académies; et pour la météorologie du département, les études et les travaux de M. l'abbé Vaultrin, ancien chanoine de Nancy.

SECTION XV.

HISTOIRE NATURELLE

DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Règne animal. — Mamnifères et Quadrupèdes.

Les chevaux de la Meurthe n'ont rien de remarquable sous le rapport de la taille et de la conformation. Comparés à ceux de quelques-unes de nos provinces, ils paraissent appartenir à une race dégénérée et peu agréable. On dit que la meilleure espèce vient des chevaux de race turque, amenés par les ducs de Lorraine au retour des croisades; mais il faut avouer que cette espèce ne se ressent plus guère d'une pareille origine. Elle est de petite taille, avec des jambes trop minces et une grosse tête, mais les chevaux sont nerveux, agiles et capables de supporter les plus rudes fatigues. On peut reprocher

à nos cultivateurs de contribuer à la dégradation de cette race, par les travaux qu'ils imposent de bonne heure à leurs poulains. Cependant, depuis quelques années, de notables améliorations ont été signalées : le magnifique haras de Rosières encourage les soins donnés à nos chevaux, et avec le temps, avec les primes et les autres moyens d'émulation que l'autorité emploie, nous pourrons voir l'espèce rétablie comme elle doit l'être. Tous les ans on répartit par cantons quelques étalons du haras.

Quant aux *bêtes à cornes*, tous les efforts tentés pour améliorer la race bovine ont été à peu près inutiles, car elle est généralement médiocre : sur le revers de nos montagnes et dans quelques autres endroits, on emploie les boeufs au labourage, et il faut ajouter que les vaches sont aussi quelquefois forcées de partager les travaux de la culture ; avec un pareil système, il est impossible d'avoir jamais une race forte, belle et aussi remarquable que dans les pays voisins (1).

Les ânes ne sont pas communs, comme quadrupèdes, excepté dans le canton de Pont-à-Mousson : leur taille est peu élevée, mais ils sont très-vigoureux : c'est la classe indigente qui les emploie pour le transport de marchandises ou de comestibles. Il est aussi de bon ton, depuis un petit nombre d'années, de voir des ânes dans la maison du riche, pour contribuer aux plaisirs de la promenade, ou pour rétablir des poitrines délabrées : la mode a les plus singuliers caprices.

Nous avons déjà indiqué le nombre des moutons élevés dans le département ; ces bêtes à laine sont un mélange des races d'Allemagne, de Westphalie et de

(1) Il faut excepter ceux qui se trouvent dans les *marcaireries*, c'est là que l'espèce pourra se régénérer.

la Champagne; il y a aussi des métis et des mérinos qui fournissent chaque année, ainsi que nous l'avons dit, environ 136,000 kilogrammes de laine. Quelques propriétaires engraissent des moutons, qui pour la beauté, la taille et le poids, peuvent rivaliser avec ceux de toutes les contrées voisines. La race allemande est la plus commune, parce qu'elle fournit beaucoup plus de laine.

Chèvres.—Il y en a peu dans le département, on préfère généralement, chez les pauvres villageois eux-mêmes, acheter du gros bétail et élever une vache qui soutient ensuite une famille entière. L'espèce des chèvres de la Meurthe n'a d'ailleurs rien de remarquable.

Porcs.—Cette espèce est l'objet d'un vaste commerce, et il y a peu de contrées, en France, où on élève un aussi grand nombre de ces animaux. Dans le plus petit hameau on en rencontre une multitude, et chaque habitant en immole plusieurs, à des époques fixes, tant pour sa consommation particulière que pour l'exportation. Ces porcs sont de belle race; la qualité des salaisons et du lard les font rechercher au loin et offrent une grande ressource à nos campagnes. Quand un porc atteint le poids de cinquante kilogrammes, il se vend ordinairement 35 à 40 francs.

Gibier.—Les animaux sauvages et ce qu'on nomme le fort gibier ne sont plus communs dans le département, malgré les montagnes et les masses de forêts dont il est couvert : on ne rencontre plus le cerf qu'à des intervalles extrêmement rares; cela tient, à ce qu'on pense, au grand nombre de chasseurs qui existent parmi nous : chacun veut avoir son fusil et son port d'armes; le jeune collégien, comme le militaire en retraite, le citadin comme le villageois : il n'est pas étonnant que le gibier,

traqué de toutes parts, cherche une terre plus paisible. Cependant les lièvres sont assez abondans, et quelquefois on trouve encore des chevreuils et surtout des sangliers. Les loups et les renards se sont étrangement multipliés depuis quelques années; ils exercent de grands ravages dans certains endroits : on leur fait, il est vrai, une chasse continuelle, dès qu'on les a signalés; mais les grandes forêts et les montagnes leur offrent toujours d'impénétrables abris. Nous avons aussi, dans une proportion plus faible, d'autres animaux nuisibles, tels que le putois, la fouine, la belette, et la loutre qui fréquente quelques-unes de nos rivières. Les mulots, les rats, les souris et la taupe, causent d'incroyables dommages dans nos prairies et dans les champs, surtout à la suite des hivers où le froid n'a pas été rigoureux.

Quant aux oiseaux, l'ornithologie de la Meurthe n'a rien de plus remarquable que celle des contrées adjacentes : nous comptons 170 espèces d'oiseaux qui se trouvent aussi ailleurs : il y en a cependant quelques-unes d'indigènes dans nos montagnes, et d'autres qui nous quittent au retour des frimats. On leur fait, comme au gibier, une guerre cruelle : partout des oiseleurs dressent leurs embûches, surtout pendant l'automne : il serait temps de porter des lois sévères contre ces dénicheurs qui viennent au printemps ravir à une pauvre mère les petits qu'elle a fait éclore avec tant de peine, *durus arator.... implumes detraxit!* Nos bois se dépeuplent, et une foule de désœuvrés leur enlèvent chaque année, par la tendue, leur enchantement et leur vie, avec les douces chansons qui prêtent tant de charme à leur ombrage.

Nous apprenons que l'administration forestière n'accorde plus de permis de tendue dans les forêts royales, il serait à désirer qu'il en soit de même pour les bois communaux et pour ceux des particuliers.

On désigne particulièrement, parmi les gros oiseaux, l'épervier, l'émérillon, le milan et la buse; ensuite la perdrix, la caille, la bécasse, la grive, l'alouette, la mésange et le rouge-gorge, sont particulièrement les victimes de la voracité humaine.

Nous avons indiqué les principales espèces de poissons qui peuplent nos étangs; l'ichtyologie de la Meurthe est très-raccourcie : les meilleurs de nos poissons et les plus estimés, sont le brochet, la truite, la perche, l'anguille, la carpe, le goujon; ils sont très-communs dans nos rivières. Quant aux reptiles et amphibies, cette classe renferme onze espèces, mais on ne trouve guère que la couleuvre, l'orvet, le salamandre et le lézard: cependant il y a aussi des vipères dans nos montagnes.

Les insectes, qui forment une classe à laquelle on donne pompeusement le nom d'*entomologie*, sont très-nombreux dans le département, comme dans le genre animal dont ils font la partie la plus considérable. On en compte environ 1500 espèces, et 375 pour le seul arrondissement de Lunéville. Il y a quelques-uns de ces insectes qui sont utiles, mais la plupart ne causent que des dommages et des ennuis. Les uns dévorent le feuillage de nos arbres, ainsi que leurs fleurs et leurs fruits, d'autres rongent les épis de nos côteaux, et jusqu'à nos vêtements eux-mêmes. Les chenilles, les hannetons, le charençon, la cadelle, la sauterelle, la courtillière, ou taupe-grillon, qui creuse la terre en galleries et qui est nuisible aux porcs, enfin les fourmis, voilà les principales espèces dont les ravages apportent la désolation

dans nos jardins et nos campagnes. Parmi les chenilles il arrive, de temps à autre, qu'une troupe de celles qu'on nomme *processionnaires*, voyage dans les divers cantons du département et cause d'incalculables dommages, non-seulement en détruisant l'espérance des récoltes, mais encore en empoisonnant la sève des arbres qu'elle rend stérile pour plusieurs années.

Nous avons aussi quelques espèces d'insectes de nature bienfaisante et utile : au premier rang il faut placer l'abeille, si toutefois nous ne lui devons pas un nom plus noble que celui d'*insecte*. L'*apiculture*, qui dans plusieurs contrées offre une branche de revenus si considérables, et qui pourrait aussi parmi nous devenir éminemment utile, a été négligée depuis quelques années. Cependant on commence à revenir de cette incurie déplorable : M. le Préfet des Vosges va envoyer plusieurs élèves à M. de Mirbeck, à Barbas, près de Blâmont. Cet apiculteur distingué, dont les efforts et le zèle sont dignes d'attention, exercera, nous l'espérons, une salutaire influence parmi nous, et les propriétaires comprendront quelle importance il faut donner aux abeilles. Nous avons ensuite les cantharides, le grand pilulaire, les cloportes et quelques autres où la médecine sait puiser de si utiles remèdes.

L'helminthologie, ou classe des vers, compte trente-deux espèces dans le département; le ver de terre et la sangsue sont les plus remarquables.

Quant à nos basses-cours, elles sont peuplées, comme ailleurs, de poules, d'oies, de canards, de dindons et de pigeons : le duvet et les plumes forment un objet de revenu assez considérable. Il y a des cygnes dans quelques pièces d'eau, chez de riches propriétaires, et

des paons dans la cour des amateurs : l'espèce des poules est petite, mais les autres espèces ne diffèrent pas de celles qui existent ailleurs. On a vu quelquefois l'aigle s'abattre sur nos campagnes, mais ce sont des cas infiniment rares : la chouette pullule dans les vieux manoirs des villages, et pendant l'hiver les canards et les oies sauvages passent en troupes considérables pour visiter d'autres régions. Les petits oiseaux les suivent, comme les tarins, les pinsons et les mouettes. C'est le contraire au printemps, où nous voyons accourir et se percher près de nos demeures, la lavandière, l'hirondelle et le rossignol, tandis que l'alouette s'élève en tournoyant vers le ciel et annonce les beaux jours.

Règne végétal. On sait que le règne végétal se compose d'un très-grand nombre de familles : nous n'avons point l'intention d'étendre cette nomenclature par d'immenses détails ; nous voulons seulement ajouter quelques faits aux observations que nous avons déjà soumises à nos lecteurs. Parmi les végétaux qui croissent dans le département, il en est dont l'origine est étrangère, mais qui nous sont devenus propres par la culture.

La flore du département est une des plus riches et des plus variées parmi toutes celles de la France : les montagnes qui couvrent le sol, les vallées pittoresques dont il est sillonné, fournissent d'abondantes récoltes aux naturalistes qui se plaisent à les parcourir. M. Villemette a publié la *Faune* de la Meurthe ; il compte environ 1800 espèces de végétaux ; d'abord 472 sur les montagnes, 173 sur le bord des eaux, 414 sur le flanc des collines et 493 dans les prairies ; on en cultive environ 270 espèces dans les jardins et les campagnes.

Nous placerons au premier rang des plantes légumineuses, les fèves, les pois, les lentilles, et la pomme-de-terre qui a plusieurs espèces : celles qu'on choisit de préférence sont la printannière, la blanche et la rouge, qui sont très-savoureuses et offrent la plus délicieuse nourriture, surtout dans nos montagnes. On les cultive à la charrue depuis un grand nombre d'années, et c'est la principale ressource des pauvres, particulièrement dans la Lorraine-Allemande. Nous avons aussi quelques plantes médicales : la nomenclature de celles qui sont indigènes est très-étendue, on la connaît jusque dans nos campagnes. Quant aux plantes vénéneuses, le nombre en est assez restreint; après la ciguë, la jusquiame, la bella-done, l'aconit et quelques euphorbes, il serait difficile d'en nommer d'autres, encore devons-nous ajouter que les effets délétères de ces plantes ne deviennent sensibles qu'après une forte dose et qu'elles n'ont pas le même caractère que dans les provinces méridionales; le peu d'élévation de la température ne leur permet pas de se développer dans leur effrayante énergie.

Nous avons indiqué le genre de culture adopté dans les divers cantons de la Meurthe; toutes les plantes céréales y croissent avec succès, le blé, le seigle, l'orge, et l'avoine; on récolte aussi le maïs, ou blé de Turquie, dans quelques localités, ainsi que le millet : le colza a obtenu un grand développement parmi nous et fournit maintenant une bonne partie de nos huileries; il faut en dire autant du houblon, qui dans l'arrondissement de Lunéville a pris une extension considérable, en sorte que sous ce rapport nous ne sommes plus tributaires de l'Allemagne ou de la Flandre.

En général, les plantes légumineuses, textiles et oléagineuses ont acquis un degré supérieur de perfectionnement : on peut cependant reprocher à quelques propriétaires de ne pas employer encore l'alternage des divers produits, les jachères sont toutefois devenues plus rares et les prairies artificielles ont été établies presque partout; on les fertilise avec du plâtre. Le chanvre est aussi très-répandu dans nos campagnes; on l'emploie à la confection des toiles qui servent aux usages du peuple et à la fabrication des cordages et des sacs qui s'exportent au loin. Le seul arrondissement de Château-Salins fournit pour 300,000 francs environ de toiles grossières, et Sarrebourg avait autrefois une grande renommée par ses toiles à voiles.

La végétation est plus tardive dans le département que celle de l'île France et de l'Alsace; l'arrondissement de Nancy et une partie de celui de Lunéville offrent une température plus chaude et plus avancée, de huit à quinze jours, que les arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins. La fenaison a lieu généralement du 20 au 30 juin : la seconde récolte de foin du 10 au 15 septembre : les vendanges commencent du 5 au 10 octobre, et les moissons vers le 1er août. Dans les premiers jours de mars, avec le retour des oiseaux, le doux parfum des fleurs printanuières s'exhale de toutes parts : la cerise mûrit en mai, et cependant après les longs hivers elle n'est pas encore cueillie à la fin de juin : nos côteaux étaient couverts de superbes noyers, de cerisiers, de poiriers et d'autres arbres qui en faisaient l'ornement, qui embellissaient le paysage et qui offraient leur ombre tutélaire au laboureur fatigué et à ses troupeaux. Mais la folie et la licence du temps de révolution n'ont pas épar-

gné ces arbres utiles; une grande partie a été abattue, et l'œil n'aperçoit souvent qu'une campagne nue et dépouillée. Grâce à un gouvernement réparateur, nos routes vont du moins se parer de feuillage pour abriter le voyageur : des plantations d'arbres ont été ordonnées sur toute la longueur des grandes voies de communications. Les espèces d'arbres à fruits sont nombreuses, et par le moyen de la greffe on trouve le moyen de les varier encore indéfiniment : les fruits à noyaux dominent dans les vergers; il en est un surtout qu'on nous envie, c'est la *coëtche*, qui réussit partout, et dont la saveur et les qualités la font rechercher au loin: on croit qu'elle nous est venue d'Allemagne. Une poire excellente, qui est indigène et très-estimée, c'est la silvange : nous avons parlé de l'abricot de Nancy.

Dans nos forêts, l'arbre le plus commun est le chêne; l'exposition au nord est celle qui lui convient le mieux : il atteint quelquefois une grosseur considérable et vit de 200 à 300 ans; il est employé à la charpente et à la menuiserie, on le taille en échalas, et quelques fois on s'en sert pour les conduits de fontaines. Ses fruits offrent une excellente nourriture aux pores.

Le hêtre et le charme sont également des espèces dominantes, et réussissent parfaitement dans les lieux exposés au midi et dans une terre un peu sèche : ils vivent de 100 à 150 ans; les fruits du hêtre donnent une huile très-estimée et fort en usage dans les campagnes. Ces deux arbres sont employés au charronnage.

L'orme et le frêne veulent un terrain humide et léger : le peuplier noir, le peuplier blanc et le tremble se trouvent fréquemment sur le bord des eaux et dans les endroits fangeux de nos forêts : on s'en est servi avec

un grand succès pour orner les routes, surtout près de Pont-à-Mousson.

Le sapin, comme nous l'avons dit, croît abondamment sur la crête des montagnes des Vosges, dans l'arrondissement de Sarrebourg et à l'extrémité du sud-est de celui de Lunéville : il atteint une grosseur remarquable et fournit à une branche considérable de commerce.

Le platane, le bouleau, l'alisier, le cerisier, l'aune et le prunier sauvage se multiplient dans les bois de haute futaie.

On compte encore trente-six arbrisseaux, environ, qui croîssent dans le département : parmi eux on distingue l'aubier, le noisetier, le nerprun, la bourdaine, le sureau, l'aube-épine, le fusain, qui forment la basse futaie. Ajoutez à cette nomenclature, l'érable commun, l'érable blanc, l'érable platane, le bois de Sainte-Lucie, le pin sauvage, le putil et le sorbier, vous aurez les essences principales qui peuplent nos bois.

Le maronnier d'inde est très-répandu, mais dans les bosquets, dans les promenades publiques et dans les avenues, dont il est le plus bel ornement; le tilleul est aussi fréquemment employé pour cet usage, et en donnant son vaste ombrage, il y joint le bienfait de ses fleurs qui sont précieuses pour la médecine. Le châtaignier était commun, mais il est devenu rare, on ne sait par quelle cause : plusieurs bâtiments antiques avaient une charpente de châtaignier, mais aujourd'hui on ne le trouve plus guère que sur le revers des Vosges, du côté de l'Alsace, où il croît très-bien et où ses fruits sont un objet assez considérable d'exportation. Dans nos forêts les fraisiers croîssent en abondance et ont les meilleures qualités.

Règne minéral. — La minéralogie du département n'offre pas les riches trésors qu'on peut rencontrer dans quelques autres régions de la France. Il y avait cependant quelques mines de fer, aujourd'hui abandonnées, parce que les dépenses qu'entraînait l'exploitation et la mauvaise qualité du minerai, ne permettaient pas de continuer les fouilles. Ces mines, entreprises vers 1700, existaient dans la forêt de Bouzon, près de Cirey, à Frémonville et à Gogney, dans le canton de Blâmont. Il faut dire qu'on n'a pas examiné la partie montagneuse du département; les mines des Vosges commencent au Donnon, où il paraît que les produits et les bénéfices sont considérables.

De nombreuses carrières existent dans nos contrées; on en trouve même de marbre et d'albâtre qui sont estimées : ces diverses carrières fournissent abondamment aux besoins des habitants. On en compte environ quinze dans l'arrondissement de Nancy, dont celles de Norroy, Lay-St.-Christophe et Viterne sont les plus vantées; seize dans l'arrondissement de Lunéville; à peu près le même nombre dans l'arrondissement de Toul et de Château-Salins, et vingt-quatre dans le seul arrondissement de Sarrebourg; on cite particulièrement les carrières de Phalsbourg, Harreberg et Châtillon aux pieds des Vosges : nous donnerons des détails plus étendus en parlant de chacune de ces localités; qu'il nous suffise de dire maintenant que quatre-vingt-cinq carrières, la plupart de pierre de taille, sont en exploitation active. Celle de marbre, qui existait anciennement à Delme, a été abandonnée, mais on continue celle de la côte Ste.-Catherine, près de Nancy, qui remonte à une haute antiquité; le marbre qu'on en

extrait est d'un brun foncé, marqueté de jaune ; les blocs sont d'une faible dimension. On en a ouvert une autre sur la côte de Bathelémont, près de Nancy, qui promet des résultats beaucoup plus riches et plus importants. On a trouvé aussi sur le territoire de Ferrières, canton de St.-Nicolas, un banc de deux lieues d'étendue, qui renferme une pierre propre à la lithographie; quant à l'ardoise, elle n'est plus exploitée dans le département, et elle existe en si petite quantité qu'on ne saurait en tenir compte.

Quelques parties de la Meurthe renferment de vastes dépôts de tourbe, surtout dans les vallées de la Seille, mais on n'en fait presqu'aucun usage, parce que le bois est assez commun, et que la tourbe est une substance qui exhale une odeur trop fétide, dangereuse même, et qui dégage si peu de calorique que son exploitation ne mérite pas d'être enviée.

Nous avons dit que l'argile contenait des parties chargées d'oxide de fer, elle ne peut donc être convertie en poterie de première qualité; mais on l'emploie utilement à la fabrication des tuiles et des briques, à la confection des fours et des aires de granges.

La substance quartzeuse domine dans un grand nombre de localités, surtout dans l'arrondissement de Lunéville; on l'exploite par le moyen de carrières peu profondes, et le produit est employé aux édifices, aux pavés et aux routes. On en convertit en chaux d'excellente qualité et qui s'exporte à des distances éloignées. Le grès n'existe guère que dans les Vosges et sur le territoire de Baccarat, où on cite une carrière estimée; et quant à la strontiane, sa découverte est récente dans le département, il faut en attendre les

résultats; c'est dans les environs de Toul, dans une glaisière près de Bouvrons, et dans une carrière de plâtre, à côté de Vic, qu'elle a été signalée à l'attention des artistes et des savans.

Il existe peu de sources minérales dans le département, et encore coulent-elles obscurément sans attirer les regards de personne. Cet oubli est injuste, car la plupart ont des qualités qui les feraient dignement apprécier si elles étaient situées dans une contrée lointaine. Je citerai, en particulier, la source ferrugineuse de Mousson, si vantée chez nos pères, celle de St.-Thiébault à Nancy, et celle de Nonhigny, près de Blâmont, dont les propriétés salutaires sont incontestables.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons du moins offrir à la curiosité de la science, comme aux investigations du voyageur, les plus belles sources de muriate de soude qui existent en France. Elles se trouvent principalement dans le bassin de la Seille, et dès le VIIIe siècle elles furent déjà exploitées. C'est aux évêques de Metz qu'on doit les premiers établissements de ce genre; ainsi, parmi les ténèbres du moyen-âge, le clergé marchait à la tête de l'industrie, comme il brillait au premier rang dans les sciences et les lettres humaines. Les sources les plus abondantes et les seules qu'on travaille aujourd'hui, sont celles de Dieuze, Château-Salins et Moyenvic, mais ces deux dernières sont presqu'entièrement absorbées par celle de Dieuze. Quelque part que l'on fouille dans les vallées, on voit surgir une eau plus ou moins chargée de muriate de soude, mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la mine de sel gemme, découverte dans la plaine de Vic, par la

compagnie Thonnelier, en 1819; la sonde étant parvenue à 180 pieds de profondeur, on rencontra la première couche, et on parvint à s'assurer que l'épaisseur de cette mine était de cent pieds: d'autres fouilles ont eu lieu dans les pays circonvoisins et à des distances assez lointaines, comme à Rosières-aux-Salines, au village de Maizières et à Vic près de l'Église, toutes ont offert les mêmes résultats, sans qu'on put fixer l'étendue de cette richesse trop long-temps enfouie. On sait toutefois, par des sondages plus profonds, que cinq autres bancs de sel gemme existent et ne sont séparés entr'eux que par des légères couches de gypse et d'argile. Mais l'exploitation de cette mine riche est retardée peut-être indéfiniment par des difficultés insurmontables: le terrain est traversé par de nombreuses sources d'eau qui envahissent toutes les parties creusées; jusqu'à présent on se contente d'en tirer parti par l'évaporation. Nous donnerons encore plus loin d'autres détails.

Notre intention était de présenter ici quelques noms les plus glorieux parmi ceux qui ont illustré le département de la Meurthe, mais il est plus rationnel de les rappeler seulement en parlant des localités où nos hommes célèbres ont reçu le jour; d'ailleurs nous ne pouvons étendre davantage ce coup d'œil général que nous présentons avec confiance à nos lecteurs. Nous allons donc le terminer en exposant l'évaluation des lieues métriques en lieues ordinaires:

1 Hectomètre vaut 100 mètres, ou un 16me de lieue.
5 Hectomètres valent 500 mètres, ou un 8me de lieue.
1 Kilomètre vaut 1000 mètres, ou un 5me de lieue.
2 Kilomètres valent 2000 mètres, ou environ une 1/2 lieue.
3 Kilomètres valent 3000 mètres, ou un peu plus d'une 1/2 lieue.

4 Kilomètres valent 4000 mètres, ou un peu plus de 3/4 de lieue.
5 Kilomètres valent 5000 mètres, ou une lieue.
10 Kilomètres ou 2 lieues.
15 Kilomètres ou 3 lieues.
20 Kilomètres ou 4 lieues.
30 Kilomètres ou 6 lieues.
40 Kilomètres ou 8 lieues.
50 Kilomètres ou 10 lieues.
60 Kilomètres ou 12 lieues.

En marquant les distances, nous aurons soin de donner les anciennes comme les nouvelles indications. Quant aux mesures, nous les exprimerons suivant la forme universellement adoptée.

Nous allons passer à la description de chacune des communes du département, par ordre alphabétique.

TABLE DES ABRÉVIATIONS.

Anc.	signifie	*ancienne.*
Arrond.	—	*arrondissement.*
Baill.	—	*bailliage.*
Cadas.	—	*cadastré.*
Départ.	—	*département.*
E.	—	*est.*
Hect.	—	*hectare.*
Hectom.	—	*hectomètre.*
Kilom. ou kil.	—	*kilomètre.*
Mais. de camp.	—	*maison de campagne.*
N.	—	*nord.*
N. E.	—	*nord-est.*
N. E. E.	—	*nord-est-est.*
N. N. E.	—	*nord-nord-est.*
N. O.	—	*nord-ouest.*
N. N. O.	—	*nord-nord-ouest.*
N. O. O.	—	*nord-ouest-ouest.*
O.	—	*ouest.*
S.	—	*sud.*
S. E.	—	*sud-est-est.*
S. E. E.	—	*sud-est-est.*
S. S. E.	—	*sud-sud-ouest.*
S. O.	—	*sud-ouest.*
S. O. O.	—	*sud-ouest-ouest.*
S. S. O.	—	*sud-sud-ouest.*
Surface territ.	—	*surface territoriale.*
Terres labour.	—	*terres labourables.*

REVUE
STATISTIQUE ET TOPOGRAPHIQUE
DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

ABAUCOURT, ce village est situé au N. N. E. à trois-quarts de lieue, ou environ quatre kilomètres de Nomeny, sur la rive gauche de la Seille, et à l'extrémité du département, confins de la Moselle : mairie dépendante de Nomeny, chef-lieu du canton. La population est de 680 individus, 165 feux et 122 habitations. Abaucourt est à 28 kilom. (5 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy, chef-lieu de l'arrondissement. Le territoire de cette commune comprend 439 hectares, dont 240 sont convertis en terres labourables, 140 en prés et seulement 50 en bois. Le sol y est très-fertile; on y suit les mêmes mesures qu'à Nancy et à Pont-à-Mousson.

Abaucourt se divisait autrefois en deux bans, le grand ban du marquisat de Nomeny, et ban de *Chatemagne*, qui relevait d'Amance; c'est dans cette partie qu'existait la seigneurie de Vintremont, dont les titres remontent jusqu'en 1224, et qui avait un château dont il ne reste plus que quelques ruines. C'est par Nancy et Nomeny qu'il faut y adresser les lettres.

Après avoir compté parmi les villages de Lorraine, Abaucourt fut du bailliage de Nomeny et de la généralité de Nancy, avec les coutumes de Metz. Quant au spirituel, il ressort à la cure cantonale de Nomeny, et n'a pas changé, puisqu'il dépendait anciennement de l'archiprêtré de cette ville; c'est toute fois le chapitre de Fénétrange qui avait juridiction temporelle sur la cure.

ABONCOURT, il y a deux villages qui ont cette dénomination. Le premier, qui donna son nom à une

maison noble, est situé à 15 kilomètres (3 lieues) de Colombey, chef-lieu du canton, à 43 kil. (8 l. $\frac{1}{5}$) de Toul, chef-lieu de l'arrondissement, et à 56 kil. (11 lieues $\frac{1}{5}$) de Nancy, chef-lieu du département. C'est encore une commune frontière qui touche au département des Vosges; elle dépendait autrefois de Darney, mais avait un seigneur particulier, collateur de ses revenus; elle fut enclavée ensuite dans la généralité de Nancy, et ses anciennes coutumes étaient de Lorraine. Sous le rapport spirituel, Aboncourt était du diocèse de Toul, et outre la paroisse, dont le patron est St.-Pierre, il y avait une chapelle fondée en 1536 à Notre-Dame de Pitié. On peut voir dans le Pouillé de Toul les revenus considérables qui s'y trouvaient adjoints. Le chapitre de Porsus avait quelque juridiction temporelle sur cette paroisse.

Aboncourt a une population de 392 individus, 110 feux et 89 habitations; sa surface territoriale est de 718 hectares, dont 536 en terres arables, 137 en bois, et en prés 41 : il possède une tuilerie et un four à chaux. Pour les mesures, voyez Nancy; les lettres doivent être adressées par Colombey. Aboncourt est aujourd'hui succursale de Colombey. Son nom latin est *Abuncuria*.

ABONCOURT est un fort petit village sur la rive droite de la Seille, à 14 kilom. (2 lieues $\frac{3}{4}$) de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, à 16 kilom. (3 lieues $\frac{1}{5}$) de Vic, où le tribunal est établi, et à 21 kil. (4 lieues $\frac{1}{5}$) de Nancy. Il paraît que sa fondation est récente, car les vieilles chroniques de Lorraine n'en font pas mention.

Aboncourt est annexe de Manhoué, sa population est de 145 individus, 39 feux et 31 habitations; il a appartenu à la généralité de Nancy, bailliage de Château-Salins, et anc. coutumes de Lorraine. Surface territ. 182 hect., dont 80 en terres

labourables, 58 en bois, et en prés 42. Il y a une ferme très-importante ainsi qu'une maison de maître; voyez Nancy pour les mesures: les lettres doivent être adressées par Château-Salins. Abboncourt ne se trouve pas sur les cartes de Lorraine de 1724, mais il est sur celle de 1756, ainsi on peut mettre sa fondation entre ces deux époques.

ABRESCHWILLER, un des villages les plus considérables et les plus intéressants à connaître qui existent dans la Meurthe. Son nom, qui se termine comme celui de tant d'autres villages de la Lorraine allemande, indique assez son origine : il est situé sur le revers d'une montagne, au bord d'une vallée délicieuse baignée par une des branches de la Sarre, et près des immenses forêts de St.-Quirin; sa distance de Lorquin, chef-lieu du canton, est de 10 kilom. sud-est; celle de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement, est de 13 kilom. (2 lieues $\frac{1}{2}$), et celle de Nancy, 86 kilom. (17 lieues $\frac{1}{5}$). Abreschwiller a une population de 1990 individus, 320 feux et 315 habitations, 149 électeurs communaux et 16 membres au conseil municipal. La surface territoriale de cette commune est de 2657 hectares, dont 2453 en forêts et en chaumes, 153 en terres labourables et seulement 51 en prés. On y suit les mesures de Lorquin, et c'est par Sarrebourg qu'on y adresse les lettres. Il y a un sous-inspecteur des eaux et forêts, et divers autres employés forestiers, des marchands et une brasserie importante.

Sa position riante doit faire considérer Abreschwiller, comme un des lieux les plus agréables du département, et les établissements industriels qu'il possède ou qui l'environnent méritent l'attention du voyageur. En effet, on y voit une papeterie magnifique, dont les produits sont très-estimés, et que les géographies ont vantée comme une des meilleures de France; des forges considérables et qui vont recevoir aujourd'hui un nou-

veau degré de développement et d'importance; des scieries qui exportent leurs bois jusque dans la Prusse, par les eaux de la Sarre; une mécanique ingénieuse et très-remarquable pour polir les glaces, mais qu'on ne peut voir sans une permission particulière; un moulin à grains et une fabrique de calicots.

Abreschwiller est une succursale pénible, à raison des distances qu'il faut parcourir dans les montagnes pour visiter les nombreuses annexes qui en dépendent et qui touchent presque le Donnon, à 3 lieues de là; les principales sont les *Valettes* et *Soldatenthal* : Lorquin est la cure cantonale. Le vaisseau de l'église d'Abreschwiller est assez beau, mais un peu nu; il faudrait aussi dans la tour autre chose qu'une cloche fêlée.

Abreschwiller ne remonte pas à un temps bien éloigné de nous, les anciennes cartes de Lorraine le désignent sous le nom d'*Abrehaux*, comme un lieu de très-faible étendue, qui ne renfermait qu'un petit nombre de maisons. L'ancienne église qui se trouve encore au haut du village, atteste qu'il n'y avait autrefois, c'est-à-dire au commencement du 18me siècle, qu'une poignée d'habitants. Cette commune dépendait de la prévôté de Dabo et de la généralité de Strasbourg, parce-qu'elle était considérée comme faisant partie de l'Alsace; ses coutumes étaient de droit écrit. On trouve dans une forêt quelques débris d'un château.

ACHAIN; ce village est situé à la droite de la route qui mène de Château-Salins à Morhange, et se trouve limitrophe du département de la Moselle, à 14 kilom. (2 lieues $\frac{3}{4}$) de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, à 18 kilom. (3 lieues $\frac{1}{2}$) de Vic où siége le tribunal, et à 44 kilom. (presque 9 lieues) de Nancy; il est arrossé par un ruisseau qui se jette dans la petite Seille. Achain a une population de 345 individus, 70 feux et 65 habitations; 34 électeurs communaux et dix membres au conseil municipal. La surface territ. est de 361 hect., dont 314 en terres labour., et 31 en prés. Le sol est généralement bon, quoiqu'il s'y trouve de vastes bancs de plâtre;

il y a aussi un moulin à grains. Voyez Nancy pour les mesures; les lettres arrivent par Château-Salins.

Achain est une succursale qui ressort à Château-Salins, et qui a une annexe nommée Pevange, éloignée seulement de deux kilomètres. Ce village est peu ancien, il commence à figurer sur les cartes de Lorraine vers le milieu du 18me siècle; il n'en est pas fait mention sur celles de 1725, ni sur les cartes des trois évêchés qui datent de cette époque. On sait qu'il appartenait à la Lorraine, qu'il dépendait du bailliage de Dieuze et de la généralité de Nancy.

ACHE (l') ou Esse, est un ruisseau très-considérable et dont le cours est assez étendu. Il sort des étangs qui se trouvent au-delà du bois de la Reine, dans le département de la Meuse, reçoit plusieurs ruisseaux des étangs de cette même forêt, et traverse de l'ouest au nord-est les villages d'Ansauville, Gros-Rouvre, Minorville, Manonville, St.-Jean, Pierrefort, Gezoncourt, où il borde de magnifiques forêts, Villers-en-Haie, Griscourt, Gezainville, et se jette dans la Moselle au pied du superbe boulevard de Pont-à-Mousson. Il alimente plusieurs moulins dans un cours qui peut être évalué à 34 kilom. (ou 7 lieues) pour le département.

ACRAIGNE, *acreneium*, appelé par Dom Calmet, *Acrain*, *acrania*, et qui après avoir porté le nom de Guise, est connu aujourd'hui sous le vocable de *Frolois*. C'est un village considérable, situé dans une plaine, entre la Meuse et le Madon, mais plus près de cette dernière rivière; il se trouve à 12 kilom. (2 lieues $\frac{1}{2}$) de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 20 kilom. (4 lieues) de Nancy. Sa population est de 790 individus, 200 feux et 145 habitations; il compte 79 électeurs communaux, et 12 membres au conseil municipal. Surface territ. 940 hect., dont 388 en terres labour., 51

en bois, et en prés 50. Il y a un moulin à grains; ses mesures sont celles de Nancy; les lettres parviennent par Vézelize.

Ce village, qu'on chercherait en vain sur nos cartes sous le nom de Frolois, n'y est désigné depuis un siècle que sous celui de Guise. Il fut, en effet, érigé en comté sous cette dénomination célèbre, par lettres patentes données en 1718 à Joseph de Lorraine, comte d'Harcourt. Ce prince y fit rebâtir le château, dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines, et embellit cette résidence qui devint bientôt une des plus remarquables de la Lorraine. Avant de passer entre les mains du comte d'Harcourt, Acraigne était une seigneurie qui changea souvent de maîtres, comme on peut le voir par les nombreux titres qui nous restent des 16e et 17e siècles. Elle est définitivement demeurée, depuis environ quatre-vingts ans, à la famille de Ludres, dont les membres ajoutent à leurs titres celui de marquis de Froloy, qu'ils possèdent encore aujourd'hui.

St.-Martin est le patron de cette desserte qui dépend de Vézelize; c'était le chapitre de St.-Georges, puis celui de la Primatiale de Nancy qui nommait à la cure, dont les revenus étaient partagés entre un grand nombre de collateurs. On parlait déjà d'*Acrain* comme appartenant au prieuré de Flavigny, en 1213; puis la maison d'Harcourt en fut souveraine jusqu'en 1625.

ADELHOUSE est une maison de ferme, située au milieu des bois, entre Rhodes et Bisping; elle est éloignée d'environ 2 kilom. du premier de ces villages, et n'a rien de remarquable.

ADOMÉNIL est le nom d'une maison de maître et de quelques fermes, près de Rehainviller, à un kilom. N. O. de ce village; il contient environ 8 feux et une trentaine d'individus. On prétend que le château d'Adoménil est ancien, cependant il n'est pas sur les vieilles cartes du pays, et ne se trouve que dans celles qui datent de la moitié du 18me siècle, ainsi il pourrait dater de cent ans.

AFFRACOURT, village situé sur une éminence aux bords du Madon et à gauche de la route de Nancy à Charmes; il touche presqu'à Haroué, dont il n'est éloigné que d'un kilom., et se trouve à 31 kilom. (un peu plus de six lieues) de Nancy. Il a une population de 340 individus, 84 feux et 60 habitations; 34 électeurs communaux et 10 membres au conseil municipal. Surface territ. 493 hect., dont 347 en terres labour., 57 en prés, 46 en bois, et seulement 23 en vignes, qui sont assez réputées dans le pays. Les mesures sont de Nancy, et les lettres viennent de Vézelize.

Affracourt est annexe de Haroué qui est aussi la cure du canton et le siége de la justice de paix; ce village est de fondation récente, car il n'est pas même nommé sur les cartes de 1756. Les archives de Lorraine n'en font aucune mention, seulement on sait qu'il a été du bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, et que ses coutumes étaient Lorraines. Il y a sur son territoire deux sources dont on vante les qualités.

AGINCOURT, *Ageni-curia*, ou suivant Dom Calmet, *Angeriaca Villa*, est un village du canton et de l'arrondissement de Nancy, dont il est éloigné de 7 kilom. N. N. E. Il est situé sur les bords de l'Amesule, dans un fond que traverse la route de Nancy à Nomeny. Il a une population de 260 individus, 25 électeurs, un conseil municipal de 10 membres, 65 feux et 42 habitations. Surface territ. 337 hect., dont 20 en vignes, qui ont des produits assez estimés, 246 en terres labour., et 71 en prés. On y voit une source d'eau minérale qui n'est point recherchée, et un pont de deux travées sur l'Amesule. Mesures de Nancy et bureau de lettres, même ville.

La terre d'Agincourt avait ses seigneurs, elle fut vendue à

St.-Gauzelin, évêque de Toul, par une comtesse du Chaumontais; le chapitre Ste.-Glossinde de Metz y avait aussi juridiction temporelle, et après avoir appartenu à la famille de Malvoisin, Agincourt fut du bailliage et généralité de Nancy. Il comptait parmi les villages de Lorraine, dont il suivait les coutumes.

AINE (l'), ruisseau qui a seulement un cours de 8 kilom. dans le département, il naît près de Xocourt, dans le canton de Delme, et après avoir baigné Juville et St.-Epvre, va se joindre à la Nied-Française, en entrant dans le département de la Moselle. Il coule du Sud au Nord.

AINGERAY, village bâti sur la rive droite de la Moselle, à 12 kilom. (2 lieues $\frac{1}{2}$) de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 16 kilom. de Nancy (3 lieues $\frac{1}{4}$). Il a une population de 490 indiv., 49 électeurs communaux, et 10 conseillers municipaux, 105 feux, et 86 habitations. Surface territ. 1280 hect., dont 27 en vignes de qualité médiocre, 665 en terres arables, 450 en bois, et en prés 73. Mesures de Nancy, et les lettres sont envoyées par Toul.

Aingeray est un village très-ancien, qui se nommait en latin *Angeliacus*, et qui dépendait de la paroisse de Sexey-aux-Bois; un autre village nommé Molzey lui était uni; on écrivait souvent Aingeray et Molzey; on voit encore l'église et les ruines de ce dernier, qui présentent à quelques érudits les vestiges d'un camp fortifié de tours. Après avoir appartenu aux comtes de Chaumontais, qui probablement y avaient construit un château, Molzey fut donné par St.-Gérard, évêque de Toul, à l'Abbaye St.-Mansuy. Aingeray compte dans la généralité et bailliage de Nancy, coutumes de Lorraine.

AJONCOURT, village situé dans une plaine, sur la rive droite de la Seille, à 11 kilom. (2 lieues) de Delme, chef-lieu du canton, à 18 kilom. de Château-Salins

(3 lieues $\frac{1}{2}$); à 24 de Vic (5 lieues) et à 21 N. N. E. de Nancy (4 lieues $\frac{1}{5}$). Surface territ. 299 hect., dont 188 de terres labour., 56 en prés et 55 en bois. Sa population est de 236 indiv., dont 23 électeurs et 10 conseillers municipaux.

Ajoncourt est annexe d'Arraye-et-Han, et ressort à la cure cantonale de Nomeny, dont il est éloigné d'une lieue 1/2 (8 kilom.) C'était autrefois le seul village du bailliage de cette ville qui se gouvernait d'après les coutumes de Lorraine; le duc Charles II, de Lorraine, prit les habitans sous sa protection immédiate en 1411; ce village eut cependant ses seigneurs particuliers; on cite encore un sire du Buchet, en 1663: il fut uni à la généralité de Nancy.

ALLAINCOURT, ce village faisait autrefois partie de l'ancien évêché de Metz, il est situé au pied de la côte de Delme, sur les confins du département de la Moselle, à 5 kilom. (une lieue) de Delme, chef-lieu du canton, à 18 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement, à 24 de Vic, où siége le tribunal, et à 33, N. N. O. de Nancy. Population: 260 individus, 49 feux et 44 habitations, 25 électeurs communaux et 10 membres au conseil municipal. Surface territ. 288 hect., dont 266 en terres labour. et 12 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres parviennent par Château-Salins.

Allaincourt commence à paraître sur les cartes de Lorraine en 1756, ainsi on ne peut faire monter bien haut son origine; il appartenait à la généralité de Metz et au bailliage de Château-Salins, avec les coutumes de St.-Mihiel.

ALANGATTE, plus connu sous le nom de ruisseau de St.-Oury, (Ulrich); il sort du vaste étang de *Stock*, arrose le territoire des villages de Langatte, Haut-Clocher et Dolving, et va se jeter dans la Sarre, au N. E.

de cette dernière commune ; ce ruisseau est assez poissonneux, on y trouve surtout beaucoup de perches.

ALBECHAUX est le nom d'une ferme, sur le territoire de Fribourg, dont elle est éloignée de 5 kil. à l'est (1 lieue), elle est assez considérable et sa population est de 12 individus : il y a une chapelle dédiée à Ste.-Anne ; c'est un pèlerinage assez fréquenté, où se tient tous les ans un rapport considérable.

ALBE, (T) rivière de faible importance, qui donne son nom à une ville du département de la Moselle, et à plusieurs localités de la Meurthe, elle coule du S. O. au N. E., en traversant le canton d'Albestroff, prend sa source à Rodalbe, passe à Neuf-Village et Léning, puis se joint à la Sarre à Sarralbe (Moselle). Son cours, dans le département, est de 17 kilom. (3 lieues $\frac{1}{2}$).

ALBESTROFF, petit bourg de l'arrondissement de Château-Salins, situé à l'extrémité du département, aux confins de la Moselle, entre Dieuze et Sarralbe, sur un ruisseau qui sort d'un étang et se perd dans l'Albe. C'est un chef-lieu de canton qui a 26 communes dans son ressort, et une cure cantonale qui a juridiction sur 20 succursales et 6 annexes ; il y a, en outre, une justice de paix, un bureau de l'enregistrement et des domaines, et un bureau de perception qui est provisoirement fixé à Münster. Albestroff a une population de 850 individus, 84 électeurs communaux et 12 membres au conseil municipal, 194 feux et 146 habitations ; il y a deux familles d'anabaptistes. Surface territ. 1902 hect., dont 132 en prés, 69 en bois et 703 en terres labour. ; on trouve sur ce territoire plusieurs écarts qui sont la Chapelle de Ste.-Anne, Vallerade et Gideville. Albes-

troff a dans son voisinage quatre étangs peu considérables, une tuilerie et deux moulins à grains, puis la magnifique forêt qui l'entoure.

C'était, dans les temps anciens, un poste d'une grande importance; il y avait une forteresse possédée en 1391 par un chevalier de Beppart, contre lequel les évêques de Metz et de Strasbourg se liguèrent et qu'ils vinrent assiéger avec chacun cent lances et 400 sergents. Albestroff tomba au pouvoir des évêques de Metz, qui en firent le chef-lieu d'une de leurs châtellenies; ils y élevèrent un château avec des fossés, fermèrent le bourg de murailles, mais il n'en reste aujourd'hui que de faibles ruines. La chapelle Ste.-Anne fut érigée par la famille des Torloting et il y avait un superbe enclos. Le nom d'Albestroff devrait se lire Albersdorff, suivant la terminaison allemande. C'est l'abbesse de Hesse qui nommait à cette cure, et après elle ce furent les abbés de Haute-Seille. Albestroff fut du bailliage de Vic, généralité et coutumes de Metz. Mesures de Vic; les lettres y parviennent par Dieuze.

ALBIN, ferme dépendante de Fribourg, à une distance S. E. de 2 kilom., avec une population de 15 individus; Albin est très-ancien, on le trouve sur les cartes de Lorraine de 1724, et il fut probablement plus considérable.

ALINCOURT est un hameau dépendant de Bioncourt, dont il est éloigné seulement d'un kilom. au N.; il s'élève sur la rive droite de la Seille, compte 20 feux et 78 individus. C'est un lieu qui n'était naguère qu'une ferme et qui a été récemment fondé; on ne le trouve sur aucune carte.

ALLAIN-AUX-BOEUFS, village situé sur la route de Toul à Colombey, à trois kilom. de ce chef-lieu de canton, à 17 kil. S. de Toul (3 lieues $\frac{1}{2}$), chef-lieu d'arrondissement, et à 29 kilom. (5 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy au S. O. Population de 540 individus, 54 élec-

teurs et 12 membres au conseil municipal, 130 feux et 109 habitations. Surface territ. 1181 hect., dont 715 en bois, 368 en terres labour. et 31 en prés. Mesures de Nancy; les lettres par Colombey.

Allain est un village de l'ancienne province de Lorraine, généralité de Nancy, bailliage de Vézelize et coutumes de Lorraine; on ne sait rien sur son origine qui ne paraît pas remonter bien loin, car les Dictionnaires statistiques et les cartes du 18e siècle n'en parlent pas, à l'exception d'une carte de 1756 (1).

ALLAMPS, village situé près d'une vaste forêt, sur le ruisseau du Poisson, à 8 kilom. N. O. de Colombey, chef-lieu du canton, à 18 (3 lieues ½) de Toul, chef-lieu de l'arrondissement, et à 37 (7 lieues ½) de Nancy. Population 460 individus, 45 électeurs, 10 conseillers municipaux, 115 feux et 96 habitations. Pays sauvage et difficile: surface territ. 165 hectares, dont 8 en vignes peu estimées, 58 en bois et 82 en terres labourables. Mesures de Nancy; les lettres par Colombey.

Outre ses trois moulins, Allamps possède sur son territoire une verrerie considérable, dont les produits étaient estimés et qui avait par conséquent une activité bien grande il y a quelques années; il paraît qu'elle s'est ralentie depuis quelque temps; elle mérite cependant d'être vue, ainsi que l'église du village qui est d'un genre gothique très-ancien. La verrerie est appelée *Verrerie de Vannes*, parce que les propriétaires habitent le château de cette dernière commune, mais elle n'est qu'à 8 hectomètres S. O. d'Allamps. Ce village se gouvernait autrefois d'après le droit romain et les usages de Toul; il fut enclavé dans le bailliage de cette ville et dans la généralité de Metz. Allamps, malgré sa vieille église, ne se trouve sur aucune carte de Lorraine du 18e siècle.

---

(1) J'apporte souvent en témoignage les cartes de Lorraine, et en effet, j'en connais peu d'aussi exactes et d'aussi faciles; les moindres hameaux y sont mentionnés. Celles que je consulte sont les cartes des duchés de Lorraine et de Bar, de l'évêché de Toul, de l'évêché de Metz et de l'évêché de Verdun; il est impossible qu'une seule localité échappe, si elle existe.

ALLENCOMBE est le nom d'un hameau qui dépend de Badonviller, dont il est séparé par une distance de 3 kilom.; on y compte 6 feux et 5 habitations. Allencombe est assez récent, on le trouve cependant sur les cartes de 1756.

ALTEVILLE, maison de maître et ferme importante, dépendance de Tarquinpol, et à 1 kilom. seulement du village. Cette terre est située sur les rives de l'étang de Lindre, au sud; elle comprend 5 feux et environ 40 individus, c'est une propriété magnifique qui réunit l'agréable et l'utile.

ALTROFF, village très-populeux, limitrophe de la Moselle, et situé sur un ruisseau qui se jette dans la petite rivière de Zelle, à 6 kilom. (1 lieu $\frac{1}{5}$) d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 38 (7 lieues $\frac{1}{2}$) de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement, et à 63 de Nancy (12 lieues $\frac{1}{2}$). Population: 1170 individus, 108 électeurs et 12 conseillers municipaux; 250 feux et 170 habitations. Mesures de Nancy; lettres adressées par Dieuze.

La situation d'Altroff, aux frontières du département, sur la route de Dieuze à Insming et Sarralbe, à côté de celle qui conduit à St.-Avold, rend cette localité très-importante, aussi compte-t-elle parmi les gîtes militaires. Il y a des relais de poste, une foire le 3 novembre, qui est remise au lundi si le 3 tombe un dimanche; enfin, des marchés aux bestiaux le 2 janvier, le 1er avril, le 1er juillet et le 1er octobre. Surface territoriale 1379 hectares, cadastrés, dont 409 en bois, 552 en terres labourables et 168 en prés. On y voit une brasserie, une tannerie, une tuilerie et un moulin à grains. Altroff était du bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine. Il dépendait, pour le spirituel, de la paroisse de Léning; on dit qu'il date de 1470, mais nos anciennes cartes n'en parlent pas, elles le nomment seulement depuis le 17e siècle.

ALZINC, nom donné à une maison de ferme qui se trouve sur le territoire de Gosselming, à 5 kilom. (une lieue) à l'ouest, elle a une population d'environ vingt individus, et sa création est toute récente.

AMANCE, localité célèbre dans les fastes de notre histoire de Lorraine. C'était autrefois un bourg, et maintenant un village de mince importance, élevé sur le sommet d'une montagne dont le pied est baigné par l'Amesule; à 13 kilom. (2 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy, chef-lieu du canton et de l'arrondissement. Sa population est réduite à 560 individus, dont 55 électeurs et 12 conseillers municipaux. Surface territ. 1427 hect., qui sont ainsi partagés : 818 en bois, 368 en terres labour., en prés 123 et 102 en vignes qui ont une certaine réputation. Amance compte plusieurs écarts, dont les principaux sont: *Lafourasse*, cense à 1 kilom., et *Fleuve-Fontaine* où se trouve une belle maison de maître, 4 feux et environ 20 individus, à 1 kilom. du village. Il y a aussi, sur le territoire de cette commune, trois carrières de pierres, un four à chaux et une tuilerie. Lettres par Nancy, dont Amance suit également les mesures.

Amance est très-ancien; la tradition prétendait que c'était la *plus ancienne ville* de Lorraine. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa renommée a long-temps précédée celle de Nancy, et Georges Mercator (1) l'appelle *Scriniam olim et antiqua Lotharingiæ cancellaria*. Son château, qui passait pour très-important, était pentagone et avait de hautes et fortes tours. Le duc Thiébault y fut assiégé par l'empereur Frédéric II, et obligé de demander merci; les ducs de Bar en devinrent ensuite maîtres; après avoir été donné aux Vignori, aux comtes de Vaudémont, aux comtes de Rhingrave, la seigneurie d'Amance

(1) Géographie de Georges Mercator.

tomba entre les mains d'une famille de même nom, et enfin elle échut au duc Mathieu de Lorraine, qui y établit un de ses enfants naturels. La postérité de ce dernier s'étant éteinte, Amance retourna définitivement au duché de Lorraine et fut compris dans la généralité et bailliage de Nancy, par un édit de 1746. La maison de Fénétrange posséda aussi quelques terres sur le territoire d'Amance, qui fut quelquefois ensanglanté par les divisions de nos ancêtres; on y vit deux frères s'y livrer bataille aux pieds de ses murs: en 1205, Amance perdit sa magnifique chancellerie qui fut brûlée.

Tout ce qui reste aujourd'hui de cette ville et de ce château formidable, se borne à une porte et à quelques fossés à moitié comblés; le laboureur, en creusant ses sillons, ou en bêchant sa vigne, rencontre quelquefois des pièces de monnaie et des médailles; voilà la fin de tant de bruit et de gloire. On dit que Charles IV donna la seigneurie d'Amance à la famille de Sureau, dont le chef se distingua en Espagne par son courage et sa fidélité, dans une mission qu'il avait à remplir, mais ce domaine ne lui appartint pas long-temps.

La montagne sur laquelle Amance est construit peut être classée parmi les plus remarquables du département; elle s'élève à une hauteur de 200 mètres, dont la moitié domine le village même; on y jouit d'une vue très-étendue et l'horizon qui s'y déploie forme un spectacle enchanteur. Amance fut long-temps annexe de Dommartin, pour le spirituel, et ce n'est qu'en 1450 que ce bourg fut érigé en cure; l'évêque Pibon apporte pour cause que les habitants d'Amance avaient été de tout temps durs et féroces, en sorte qu'aucun archidiacre ni doyen n'osaient y entrer.

On peut réduire son histoire aux lignes suivantes: possédé par les comtes de Chaumontais aux 8e, 9e et 10e siècles, Amance passa aux comtes de Bar de la première race et ensuite aux ducs de Lorraine; il fut long-temps le chef-lieu d'une prévôté. Son nom latin est *amantium castrum* ou *asmentia, amantia.*

AMELÉCOURT, village très-ancien, aujourd'hui peu remarquable, sur les bords de la petite Seille, au revers d'une côte, et sur la route de Morhange à Château-Salins, dont il est éloigné seulement de 2 kilom., au N., à 8 kilom. de Vic, et à 32 (6 l. $\frac{1}{2}$)

de Nancy. Population : 190 individus, 40 feux et 38 habitations, 18 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux. Surface territ. 1850 hect., dont 1635 en bois, 123 en terres labour., et 82 en prés. Il y a une cense à 2 hectomètres, nommée Lahorgne et qui dépend de cette commune; on y voit aussi un four à chaux et deux établissements pour la fabrication du plâtre, qu'on trouve abondamment dans cette contrée; on dit qu'elle possède des carrières de pierres de taille, de bonne qualité. Les lettres par Château-Salins, dont Amelécourt suit aussi les mesures.

Selon les traditions et les chroniques, ce village est plus ancien que Château-Salins lui-même, puisque les salines se nommaient autrefois salines d'Amelécourt. Il existe un traité signé par le sire de Blâmont Thiébault, par Henri comte de Vaudémont et de Boulémont, évêque de Toul, en 1346; dans ce traité la famille d'Amelécourt consent à partager avec la duchesse de Lorraine, alors régente, la fontaine d'eau salée, et lui donne la propriété des châteaux, fossés et dépendances de Château-Salins. Nous trouvons d'autres conventions relativement à cette seigneurie dans les 13e, 14e, 15 et 16e siècles; elle fut définitivement acquise par les ducs de Lorraine, en 1582, moyennant 1400 fr.; fut réunie au bailliage de Château-Salins, cour souveraine de Lorraine, et fut cédée au roi de France.

AMENONCOURT (l'), ruisseau qui prend son nom du village où il commence à naître, arrose Gondrexon et Chazelle, et se réunit à la Vezouze entre Domêvre et St.-Martin, après un cours du N. au S., de 10 kilom. (2 lieues). C'est un faible cours d'eau, qui mérite à peine quelque mention.

AMENONCOURT, village situé dans l'enfoncement d'une vallée, sur le ruisseau du même nom, à 7 kilom. (1 lieue $\frac{1}{2}$) de Blâmont, chef-lieu du can-

ton, à 28 de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 58 (11 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 280 individus, 27 électeurs et 10 conseillers municipaux, 68 feux et 62 habitations. Surface territ. 731 hect. cadastrés, dont 428 en terres labour., 61 en prés et 39 en bois. Mesures de Nancy, lettres par Blâmont.

Amenoncourt appartint aux sires de Blâmont, qui acquirent, en 1245, la part du comte de Ribeaupierre, pour 60 livres messins; celle du comte de la Petite-Pierre, en 1283, pour 200 livres; enfin, en 1294, une autre branche de la famille de Petite-Pierre vendit tout ce qu'elle possédait à Amenoncourt pour 170 livres, payés par le sire de Blâmont. Ce village était du diocèse de Metz, parlement de Nancy, coutumes de Blâmont; la cure appartenait aux chevaliers de Malte.

AMEZULE (l'), *Amantlola*, ruisseau qui sort d'une fontaine considérable, sur le territoire d'Erbévillers, dans le canton de St.-Nicolas. Après avoir été séparé en deux branches qui entourent la côte d'Amance, l'Amezule se réunit dans un même lit, baigne les villages de Champenoux, Laître, Dommartin et Lay-St.-Christophe, et se perd dans la Meurthe. Son cours est d'environ 20 kilom. de l'est à l'ouest, et quoique ce ruisseau ne soit point considérable, il offre cependant de l'intérêt, en ce qu'il pourrait aider à la réunion de la Seille à la Meurthe, lorsqu'on songera à créer tous les canaux qui sont en projet depuis tant d'années.

AMIS (des), ruisseau qui commence à Emberménil, passe à Laneuveville-aux-Bois et se réunit à la Vezouze, près de Marainviller; il a 11 kilom. d'étendue, et le volume de ses eaux est très-minime.

A-MON-IDÉE est le nom d'une ferme composée de quatre habitations, sur le territoire de Diane-Ca-

pelle et à 1 kilom. de ce village; c'est une cense considérable, mais de fondation récente.

ANCERVILLER, *Anserivillare*, portion la moins considérable, et cependant par une étrange bizarrerie, la seule qui donne son nom à la commune toute entière. C'est une section d'un village populeux composé de trois hamaux : *Couvay*, *Josain* et *Ancerviller*. Celui-ci n'était anciennement qu'une ferme très-importante, possédée par les religieux de Senones; dans l'enclos de cette ferme on voyait une chapelle ruinée, qui n'existe plus aujourd'hui. Ancerviller se trouve à 6 kilom. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 30 de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 60 de Nancy. Population : 763 individus, 74 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 170 feux et 128 habitations.

Couvay, en latin, *Scopa*, et Josain, étaient regardés comme la partie principale de la commune, et *Ancerviller* seulement comme une dépendance. Couvay a une antiquité au moins égale à celle d'Ancerviller, et ce hameau possède depuis long-temps l'église de la paroisse. Cependant les cartes qui datent du commencement du 17e siècle ne font mention que de *Josain*, et d'un autre écart nommé *Ste.-Agathe*, qui à cette époque auraient été plus importants, sans doute, qu'Ancerviller et Couvay; ces deux derniers hameaux figurent seulement en 1756, sur les cartes de Lorraine et des trois évêchés. Quoiqu'il en soit, Couvay et Josain ne furent séparés que par les diverses juridictions, et c'est peut-être à cette cause qu'on doit leurs différents noms. Les princes de Salm avaient l'un, et l'autre appartenait aux comtes de Salm, de la même famille. Ils dépendaient tous deux de la châtellenie de Badonviller; les religieux de Senones prétendaient y avoir aussi le droit de patronage, mais la maison de Salm en fut toujours souveraine maîtresse. Ce village fut ensuite réuni à la généralité de Nancy, bailliage de Lunéville, anciennes coutumes de Lorraine.

Ancerviller, les trois villages réunis, possède une population



de 770 individus, 76 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 175 feux et 132 habitations. Surface territ. 1237 hect., dont 736 en terres labour., 245 en prés et 225 en bois. Mesures de Nancy, lettres par Blâmont. L'église de Couvay sert aussi aux habitants d'Ancerviller, qui a sur son territoire un écart nommé *Ste.-Agathe*, à 2 kilom. au sud; c'est une ferme assez considérable.

Quelques-uns pensent que le fameux évêque Grégoire est né à Ancerviller, où se trouve encore la plus grande partie de sa famille; d'autres le font originaire de Vého, nous en parlerons en décrivant ce village. Un des meilleurs livres classiques de littérature française, que nous ayons, a été rédigé par M. l'abbé Gérard, de Couvay, professeur au petit séminaire; M. l'abbé Gomien, de Domnom, fut son collaborateur. C'est un pur et simple extrait de Marmontel, enrichi de nombreux exemples, dont la plupart sont tirés de la littérature contemporaine, ce qui n'est pas la preuve d'un goût sûr.

ANDILLY, village situé sur une petite rivière, appelée *Terrouin*, et près de la route de Toul à St.-Mihiel, 8 kilom. (1 lieue $\frac{1}{2}$) de Domêvre, 12 de Toul (2 lieues $\frac{1}{2}$) et 36 (7 lieues) de Nancy, au s. o. Population: 340 individus, 89 feux et 85 habitations, 33 électeurs communaux et 10 membres au conseil municipal. Surface territ. 412 hect., dont 306 en terres labour., 41 en bois et 41 en prés. Il y a un moulin sur le Terrouin et deux fours à chaux. Mesures de Nancy, pour les surfaces, et celles de Toul, pour les contenances. Lettres par Toul.

Andilly, en latin *Angeliacum*, est très-ancien; il en est fait mention, dès le 10e siècle, dans le dénombrement des biens de l'abbaye de Bouxières et de St.-Mansuy. La famille Boureier de Viller y avait une maison-fief. Jean d'Orne, seigneur d'Andilly, vendit au voué de Nomeny la moitié de sa seigneurie, en 1446, pour 170 florins du Rhin. Andilly possédait un hôpital, avec huit paires de rentes pour les pauvres du lieu; mais l'hôpital, comme la seigneurie, n'est plus qu'un souvenir, il n'en reste rien. Andilly fut de l'office et bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine de Nancy; on le nommait aussi *Andeleriæ*, terre du mar-

quisat de Pont-à-Mousson, et cinq ou six seigneurs se disputaient ses revenus temporels.

ANGOMONT, village situé au pied des Vosges, dans une position très-pittoresque, à 20 kil. de Baccarat, (4 lieues) chef-lieu du canton, à 40 (8 lieues) de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et 70 kil. (14 lieues) de Nancy. Population: 450 individus, 44 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 70 feux et 58 habitations. Surface territ. 1732 hectares, ainsi partagés: 1621 en bois, 71 en terres labour. et 37 en prés. Mesures de Nancy; lettres par Blâmont.

Angomont a plusieurs écarts dans sa dépendance; les principaux sont: Thiaville, cense de 5 feux et d'environ 20 individus, à 2 kilom. du village, et *Volas* à 5 kilom. (1 lieue), avec 4 feux et 15 individus. Il y a encore sur son territoire deux scieries assez considérables. Angomont avait une foire tous les ans, le 23 novembre, mais elle n'existe plus, ou ne mérite plus d'être mentionnée à raison de sa faible importance. Ce village qui était sans église, en possède une aujourd'hui, elle a été récemment construite par les soins de M. l'abbé Guénin, curé de Bréménil; Angomont était autrefois du diocèse de Metz.

Angomont paraît plus ancien que Bréménil dont il est cependant annexe, quant au spirituel; on le trouve sur toutes les cartes de Lorraine, quoique Dom Calmet n'en fasse pas mention. On voit dans les environs les ruines d'un ancien château, qui était, sans doute, une des possessions des princes de Salm, nobles seigneurs d'Angomont; ce village fut ensuite du bailliage de Vic, généralité de Metz.

ANGWILLER est un village de la Lorraine allemande, sur une hauteur et non loin de la forêt appelée de Guermange, à 13 kilom. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 18 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 60 (12 lieues) de Nancy. Population: 260 individus, 26 électeurs, 10 membres au conseil municipal, 62 feux et 55 habitations. Surface territ. 471 hect., ainsi distribués: 102 en terres

labour., 327 en bois et 41 en prés. Mesures de Nancy; lettres par Dieuze.

Angwiller était du bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, et suivait les coutumes de Lorraine. Ce village possède un étang assez considérable sur son territoire. On ne sait rien sur son origine qui paraît très-ancienne, si on en juge d'après son église, monument d'architecture d'un style très-reculé; on trouve ce village sur les cartes de l'ancien évêché de Metz où il paraît qu'il était enclavé. Un de ses pasteurs, M. Grandemange, y avait laissé par testament une fondation perpétuelle pour l'instruction gratuite des enfants de cette commune, mais ce bienfait est passé, comme le reste, aujourd'hui. Angwiller est annexe de Bisping pour le spirituel.

ANSAUVILLE, village situé sur le ruisseau de l'*Ache*, près des étangs de la forêt de la Reine, route de Thiaucourt à Toul, à 8 kilom. (1 lieue $\frac{3}{4}$) de Domèvre, chef-lieu du canton, à 17 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement et à 36 (7 lieues) de Nancy. Population: 370 individus, 37 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 85 feux et 66 habitations. Surface territ. 492 hect., ainsi partagés: 294 en terres labour., 118 en bois et 80 en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Toul.

Ansauville était de l'ancienne province du Barrois, bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine de Nancy. C'est un village très-ancien, puisque de vieilles annales rapportent que déjà, en 1278, la terre d'*Ansauville* fut vendue au comte de Bar, pour une somme de 120 livres; le prieur de St.-Mihiel apposa son *scel* à cette vente. En 1584 les habitants d'Ansauville firent un traité avec le duc de Lorraine. Ce village se nommait *Ansaldivilla*, il fut long-temps de la prévôté de Mandre et de Boucanville, et du bailliage de St.-Mihiel, avant de passer à Pont-à-Mousson. Il y avait une ferme considérable dépendant de l'abbaye de Rangéval, et une tuilerie qui a cessé aujourd'hui d'être exploitée.

ANSONCOURT est une ferme sur le territoire de Réménoville, à 1 kilom. Elle est peu importante et

peut être habitée par dix individus environ, elle est peu ancienne.

ANTHELUPT, *Antelucus*, ainsi appelé d'une forêt sacrée qui existait entre ce village et Léomont. Cette commune est située au pied de la montagne de Léomont, non loin de la route de Lunéville à Nancy, à 6 kilom. de la première de ces villes, qui est le chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 24 deNancy (5 lieues environ). Population: 490 individus, 49 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 108 feux et 80 habitations. Surface territ. 752 hect., dont 138 en bois, 412 en terres labour., 53 en prés et 45 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres parviennent par Lunéville.

Sans prétendre qu'Anthelupt est le plus ancien village de Lorraine, il est certain que son origine remonte à une époque très-reculée; dès l'année 1123, on voit que la seigneurie et l'église d'Anthelupt appartenaient à l'abbé de Senones. Un des princes de la maison de Salm et seigneur de Dombasle, possédait la moitié de la terre d'Anthelupt en 1490. Ce village devint ensuite une dépendance du prieuré de Léomont, puis il fut cédé à la famille noble du Ménil. Le pape Jules II démembra la cure de la juridiction de Senones en 1506, et la réunit au chapitre de la collégiale St.-Georges de Nancy; le chapitre de Remiremont y avait aussi des droits temporels. On dit qu'il existait sur son territoire un petit village nommé St.-Epvre; quelques titres du 13[e] siècle semblent le prouver, mais il n'en reste rien aujourd'hui. Il est probable que les Romains, qui avaient élevé dans les environs des autels à Diane, ont aussi jeté les premiers fondements d'Anthelupt. Il n'y a plus rien de remarquable, à l'exception d'un petite carrière de plâtre.

AR (Le Rupt d'), est un ruisseau d'un faible volume, qui commence près de Germiny, canton de Colombey, et après avoir traversé cette commune, se perd avec bruit dans la terre, près d'un village

nommé Thuilley-aux-Groseilles, et ne reparaît plus; on ne sait quelle issue il donne à ses eaux.

ARLANGE est une ferme considérable sur le territoire de Wisse, canton de Château-Salins, à 3 kil. de ce village; les cartes de l'évêché de Metz mentionnent un hameau du nom d'Adlange, nous ignorons si ce serait la même localité réduite par les temps à des proportions plus minimes. C'est aussi le nom d'une terre d'une famille noble.

ARMAUCOURT, village situé sur la rive gauche de la Seille, non loin de la route qui conduit de Nomeny à Nancy, à 12 kil. (2 lieues $\frac{1}{2}$) de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 20 (4 lieues) de Nancy. Population : 385 individus, 38 électeurs, 10 membres au conseil municipal, 90 feux et 65 habitations. Surface territ. 324 hect., dont 241 en terres labour. et 43 en prairies. Mesures de Nancy, et lettres adressées par la même ville.

Quoique le village d'*Armaucourt* n'ait pas une antiquité bien haute, cependant on le trouve sur les cartes de Lorraine dès les premières années du 18e siècle; la tradition garde sur lui un profond silence: il a échappé à une célébrité qui ne repose trop souvent que sur des malheurs et des revers déplorables, et il n'en a été que plus heureux. Armaucourt était de la généralité et bailliage de Nancy, et suivait les coutumes de Lorraine.

ARNAVILLE, un des villages les plus considérables de l'arrondissement de Nancy. Il est situé dans le creux d'un vallon, entre deux côtes très-rapprochées et sur les bords du Mad, près de son confluent avec la Moselle. Une ancienne route de Pont-à-Mousson à Metz passe à côté du village, qui borne en cet endroit le département de la Meurthe, à 16 kil. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 45 de Toul (9 lieues) et à 45 de Nancy. Po-

pulation : 880 individus, 87 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 230 feux et 198 habitations. Surface territ. 565 hect., qui sont ainsi partagés: 140 bois, 85 en terres labour., 50 en prés et 150 en vignes, dont les produits sont très-estimés et méritent leur réputation. Les vins d'Arnaville peuvent compter parmi les meilleurs du département. Ce village possède trois carrières de pierre de taille, trois distilleries, deux moulins à grains, une tannerie et un pont de quatre arches sur le rupt de Mad. Il y a une foire assez considérable le 21 juillet. Les mesures ne sont pas uniformes, elles tiennent à l'origine de ce village, composé de deux hameaux qui obéissaient à différents maîtres; les liquides suivent les mesures de Metz et de Nancy; les mesures agraires sont, pour les vignes, de 100 verges le jour, pour les terres labourables, de 150 verges de 12 pieds le jour; les autres mesures sont celles de Pont-à-Mousson; les lettres arrivent par cette dernière ville.

Arnaville a long-temps dépendu de l'évêché de Metz, et faisait partie de la Lorraine, il fut ensuite enclavé dans la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson et suivait les coutumes de la province. La tradition rapporte qu'il existait sur son territoire deux hameaux nommés *Pallon* et *Laitre*, qui ne formeraient plus aujourd'hui qu'un seul village appelé Arnaville. Cependant il y a plusieurs siècles qu'Arnaville est connu, on le trouve sur de vieilles cartes de l'évêché de Lorraine; il y a toutefois, à une certaine distance, une chapelle isolée, dédiée aujourd'hui à N. D. de Pitié et qui a pu servir primitivement d'église à un des hameaux.

La situation d'Arnaville est très-pittoresque; ce village est un lieu de retraite pour un grand nombre de militaires distingués qui ont brillé dans les guerres de l'empire; je citerai entr'autres M. le capitaine Prud'homme. Plusieurs magistrats de Metz y ont aussi leurs maisons des champs. En 1815 les troupes étrangères y établirent un quartier-général.

Arnaville est la patrie de M. Gisquet, aujourd'hui célèbre comme préfet de police et qui était sorti de son village pour apprendre le commerce à Paris, il a bien réussi; une grande partie de sa famille habite cette localité et quelques hameaux voisins, dans un état de fortune peu aisé.

AROFFE (l') est un faible ruisseau, auquel la crédulité populaire attribue des propriétés merveilleuses qui lui ont fait donner le nom de Fontaine-des-Fées. Il prend sa source dans le canton de Colombey, à *Tramont Lassus*, qu'il traverse, passe ensuite à Tramont-St.-André et à Tramont-Emy, et après un cours de 9 kilom. (environ 2 lieues) il se perd dans le Vicherey, près d'un village des Vosges nommé *Aroffe*. Une des sources de ce ruisseau, contenue dans un bassin de cinquante mètres, est plus douce en hiver qu'en été, elle se couvre même dans la saison la plus froide de vapeurs et de fumée, et l'on prétend que jamais les bestiaux qui s'y abreuvent ne sont atteints de coliques. On manque d'observations sur sa profondeur, mais il est à croire qu'il existe dans ces contrées quelques feux souterrains et que le sol participe à la nature de celui de l'Italie et renferme des parties sulfureuses.

ARRACOURT, une des plus importantes communes de l'arrondissement de Château-Salins, située sur la route de Lunéville à Moyenvic, près des sources d'un ruisseau nommé le *Moncel*, à 8 kilom. de Vic, chef-lieu du canton, à 14 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 31 de Nancy. Population: 950 individus, 93 électeurs communaux, 4 électeurs pour la députation, 12 membres au conseil municipal, 196 feux et 162 habitations. Surface territ. 1771 hectares, dont 1055 en terres arables, 352 en prés, 305 en bois

et 47 en vignes peu remarquables. Mesures de Vic ; les lettres arrivent par la même ville, ou plutôt par Moyenvic. Ce village était du ressort de Nancy, bailliage de Lunéville.

Plusieurs châteaux et fermes importantes se trouvent sur le territoire d'Arracourt, les prineipanx sont : Vaudrecourt, à 8 hectom. et qui renferme environ 15 individus. *Rionville* haute et basse; deux censes considérables, à 5 hectom., elles ont une population d'environ 40 habitants. Arracourt possède aussi une tannerie et deux moulins à grains, son territoire est un des plus étendus parmi les localités du même rang.

Ce village ne remonte pas à une antiquité bien reculée, c'était originairement une terre appartenant aux templiers qui y avaient élevé un château, on en voyait encore les ruines à la fin du 18e siècle. On dit qu'on a trouvé des tombeaux, des urnes et des armes, en fouillant une carrière située entre cette commune et celle de Valhey; peut-être les Romains, qui résidèrent long-temps à Marsal, à Dieuze et à Tarquinpol, eurent-ils un camp ou quelque temple près d'Arracourt; on le trouve sur les cartes de Lorraine.

La famille de Monthureux habite le château, un de ses membres, M. A. de Monthureux, s'est déjà fait remarquer comme littérateur et publiciste. La paroisse d'Arracourt est du ressort de la cure cantonale de Vic.

ARRAYE-ET-HAN, village situé près de la route de Nancy à Nomeny, sur la rive gauche de la Seille, à 10 kil. (2 lieues) de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 20 kilom. (4 lieues) de Nancy. Population : 530 individus, 53 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 120 feux et 90 habitations. Surface territ. 815 hect., dont 600 en terres labour., 45 en bois et 160 en prés, le sol y est excellent ; c'est un pays riche et fertile. Mesures de Nancy, et les lettres arrivent par la même ville.

Arraye a sur son territoire deux écarts principaux : *Han*, qui est un hameau dans une presqu'île de la Seille, à 3 kilom. du village, et où se trouve environ 20 feux et 80 individus. *Cham-*

ville, moulin à 2 kilom. et ferme du même nom, à 3 hectom. d'Arraye, environ six habitants dans chacune de ces dépendances; il y a en outre un four à chaux, une tuilerie et un autre moulin à grains.

Arraye est un village de l'ancienne Lorraine, qui n'est pas très-ancien; cependant les cartes du pays le mentionnent, ainsi que Han, dès le 17ᵉ siècle, on ne sait rien de certain sur son origine, et nous ne pensons point que *Han* soit le lieu qui est qualifié par Dom Calmet de chef-lieu de l'ancienne seigneurie du Han, communauté de *Moncel*. Nomeny est la cure cantonale qui a juridiction sur cette paroisse.

Arraye a produit quelques militaires distingués, entr'autres le lieutenant-général du génie Chambarlach. La biographie des contemporains veut qu'il soit né dans la Haute-Loire; il est mort en 1823, après avoir illustré son nom par ses exploits à l'armée des Alpes, à la journée d'Arcole où il fut fait général, à Marengo, en Hollande et en Belgique. Il était né en 1754.

ARSCHEVILLER, beau village situé au fond d'une petite vallée au pied des Vosges, à 8 kilom. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 11 kilom. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 97 kilom. (19 lieues ½) de Nancy. Population : 560 individus, 56 électeurs, 12 membres au conseil municipal, 110 feux et 98 habitations. Surface territ. 458 hect., 319 en terres labour., 108 en bois et 31 en prés. Mesures de Sarrebourg; les lettres arrivent par Phalsbourg.

Il y a sur le territoire de ce village de superbes carrières de pierres de taille, où on vient s'approvisionner, et qui ont servi aux constructions des maisons de cette commune, qui sont presque toutes en pierres de taille; on y fabrique du salin et de la potasse, et il s'y trouve une brasserie. Arscheviller possède une des plus belles églises du département; elle est très-riche, magnifiquement ornée, avec un jeu d'orgue assez considérable.

On ne sait rien de positif sur l'origine d'Arscheviller, les traditions qui en parlent ne reposent sur rien de certain et on doit y ajouter peu de foi; ainsi, rien ne prouve que ce village ait été plus considérable, ni qu'il ait pris rang parmi les villes ou les bourgs. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'Arscheviller

a probablement été le chef-lieu d'une seigneurie apparten
aux princes de Lixheim, et qui était composée de plusie
hameaux voisins, avec leurs territoires; ensuite ce village
réuni à la généralité de Nancy, bailliage de Lixheim; on
observa jusqu'à la révolution les coutumes de Lorraine; c'
sous le règne de Stanislas que les propriétés de la maison
Lixheim retournèrent à la Lorraine.

ART-SUR-MEURTHE, et mieux *Arc-sur-Meurth*
village situé dans une position très-agréable sur la ri
droite de la Meurthe, assez près de la route de L
néville à Nancy, à 6 kilom. de St.-Nicolas chef-li
du canton et à 8 kilom. de Nancy au s. E. Populatio
525 individus, 52 électeurs communaux, 12 conseill
municipaux, 129 feux et 97 habitations. Surface territ
1157 hect., dont 661 en terres arables, 136 en bois
en prairies 181, et 48 en vignes de qualité médiocr
Mesures de Nancy; les lettres arrivent par St.-Nicolas.

Art-sur-Meurthe, *Arcus*, prend son nom d'une espèce de Vanne qui existe non loin de là, dans la Meurthe; il est très-ancien, puisque des actes publics en font déjà mention dans le 12e siècle: c'était une seigneurie, qui après avoir été unie à l'abbaye de Senones, fut cédée à celle de St.-Léopold de Nancy. Le village fut ensuite enclavé dans le bailliage de Nancy, cour souveraine de Lorraine, et s'appela toujours *Arca*, ou *arcus suprà meurtam*. On y voit une tuilerie et un four à chaux.

Art-sur-Meurthe a sur son territoire deux célèbres dépendances; la première qui est la moins connue, est l'ancien prieuré et chapelle de St.-Félix, aujourd'hui cense de St.-Flin, qui appartenait à la primatiale de Nancy. L'autre, beaucoup plus importante et qui subsiste encore aujourd'hui, est la magnifique Chartreuse de Bosserville. Elle fut fondée en 1632 par le duc Charles IV, après l'exécution du malheureux la Vallée, mis à mort comme sorcier; ses biens furent destinés à l'érection de la Chartreuse. Les guerres et les malheurs qui désolèrent le pays en 1634 et 1635, forcèrent les chartreux a se retirer; mais attirés par les bienfaits du même duc, en 1661, ils revinrent de nouveau, et le prince leur fit bâtir la belle et vaste chartreuse que nous voyons aujourd'hui. Il y fut enterré ainsi

que le prince Charles de Vaudémont, son fils. Rien de plus enchanteur que l'aspect de l'abbaye de Bosserville, depuis la route qui va de Lunéville à Nancy; les voyageurs contemplent avec admiration ce majestueux édifice, qui échappe comme par miracle à une entière destruction, et qui va se réveiller encore aux doux cantiques de quelques pieux solitaires. La façade principale est tournée du côté de la rivière. Le bâtiment forme un carré; la cour qui est immense est placée au milieu, un vaste portique avec des fenêtres grillées règne tout autour et forme une superbe galerie. L'église est grande, le portail est d'un belle architecture, mais la main des hommes y a exercé de lamentables ravages. Il y a beaucoup de cellules très-bien conservées, avec leurs petits jardins à l'usage de chaque religieux. La chartreuse est couronnée par un bois magnifique, fermé de murs et dépendant de la maison, comme une sorte de parc. Quelques maisons de fermiers entourent cette demeure.

Bosserville était autrefois un petit village et avait une paroisse qui fut supprimée en 1684 par sentence de l'officialité; un curé voisin fut chargé du soin des âmes; les revenus de la chartreuse étaient de 7000 livres.

ASPACH, petit village situé au revers d'un côteau, à quelque distance de la route de Sarrebourg à Blâmont, à 4 kilom. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 14 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement, et à 73 kilom. (14 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 240 individus, 24 électeurs communaux et 10 membres au conseil municipal (sur 24 électeurs, le conseil municipal ne peut guère varier), 45 feux et 34 habitations. Surface territ. 90 hect. de terres cultivables, le reste de mauvaise qualité, 61 hect. en champs et 29 en prés. Mesures de Sarrebourg; les lettres arrivent par la même ville et par Lorquin.

Aspach, ainsi que beaucoup de villages de ces contrées, appartenait à l'évêché de Metz, dont il suivait les coutumes; il était de la généralité de cette ville et du bailliage de Vic, autre appartenance des évêques de Metz. On ne sait rien de précis sur son origine, mais il peut dater d'environ deux siècles, puisqu'on le trouve sur les cartes des premières années du 18e siècle.

ASSENONCOURT, village situé sur un ruisseau nommé Boule, qui va se perdre dans l'étang de Lindre, à 15 kilom. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 23 de Sarrebourg, O. N. O. et à 54 (environ 11 lieues) de Nancy. Population : 506 habitants, 50 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 120 feux et 91 habitations. Surface territ. 1648 hectares, ainsi partagés : 459 en terres arables, 400 en bois et 200 en prairies, tout est cadastré. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Dieuze.

Il y a sur le territoire d'Assenoncourt un moulin à grains et un étang qui contient environ 500 hect., on trouve aussi une cense à 3 kilom., nommée Viller, qui renferme une douzaine d'habitants. Ce village était compris dans l'ancienne Lorraine, bailliage de Dieuze et généralité de Nancy; il suivait les coutumes de la province : il n'est pas bien ancien quoiqu'on le trouve sur les cartes du 18[e] siècle. Il limite aujourd'hui l'arrondissement de Sarrebourg, et se trouve beaucoup plus éloigné de son chef-lieu de canton que plusieurs localités voisines qui sont du canton de Vic. L'étang d'Assenoncourt est une branche du fameux étang de Lindre. Les traditions, comme les livres, se taisent sur l'origine de ce village.

ATHIENVILLE, village situé dans le creux d'un vallon, à gauche de la route de Lunéville à Vic, à 10 kilom. de Vic, chef-lieu du canton, à 16 de Château-Salins et à 29 E. de Nancy. Population : 350 habitants, 35 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 85 feux et 60 habitations. Surface territ. 1235 hect., dont 828 en terres arables, 251 en bois et 126 en prairies. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Vic.

Il y a sur le territoire d'Athienville deux fermes dont le nom n'est pas connu, un four à chaux et d'intéressantes ruines d'un château appartenant aux anciens seigneurs du lieu. L'exis-

tence d'Athienville remonte à une haute antiquité; il en est déjà fait mention dans les annales du pays vers le milieu du 13ᵉ siècle. Une famille noble, éteinte depuis long-temps, portait le nom de ce village; les biens et la seigneurie d'Athienville passèrent à la maison de Damelevières, dans le 14ᵉ siècle; plusieurs autres chevaliers nobles eurent ensuite quelques droits féodaux dans cette localité, qui retourna enfin au duché de Lorraine: bailliage de Lunéville, généralité de Nancy. Quant au spirituel, Athienville était du diocèse de Metz.

ATTILLONCOURT, un des petits villages du département, au pied d'une côte, sur les bords de la Seille, à 12 kilom. s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, à 13 de Vic, siége du tribunal et à 22 de Nancy. Population: 212 habitants, 21 électeurs communaux et 10 membres au conseil municipal; en se nommant tour-à-tour, les électeurs peuvent tous être conseillers municipaux; 45 feux et 38 habitations. Surface territ. 296 hect., 83 en bois, 189 en terres labour. et 23 en prairies. Mesures de Vic; les lettres arrivent par Château-Salins.

Attilloncourt était une dépendance de l'évêché de Metz dont il suivait les coutumes, il était compris dans la généralité de cette ville et dans le bailliage de Vic. Ce village paraît néanmoins assez récent, on ne le trouve pas sur les cartes des premières années du 17ᵉ siècle; il n'y avait sans doute alors que quelques maisons de ferme. Attilloncourt est annexe de Bioncourt, quant au spirituel.

ATTON, village situé dans un vallon, entre la fameuse côte de Mousson et celle de Ste.-Geneviève, près de la Moselle, et sur les bords d'un étang fangeux; route de Pont-à-Mousson à Nomeny, à 4 kil. ($\frac{3}{4}$ de lieues) de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton s. e., et à 28 (5 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 450 habitants, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 95 feux et 85 habitations. Surface

territ. 818 hect., dont 490 en bois, 225 en terres labourables, 82 en prairies et 21 en vignes, si médiocres, qu'on ferait mieux de les consacrer à un autre genre de culture. Mesures de Nancy pour les surfaces, et celles de Pont-à-Mousson pour les contenances; les lettres arrivent par Pont-à-Mousson.

Atton (*Hatto*) est le chef-lieu d'une perception, fixée provisoirement à Pont-à-Mousson; il y a une tuilerie peu considérable sur son territoire. L'église a été reconstruite il y a peu d'années, et n'offre rien de remarquable. Ce village est peu ancien, il y a même des vieillards qui se souviennent d'y avoir vu un très-petit nombre de maisons, mais il faut ajouter que ces maisons remontaient à une époque assez reculée. Atton était une propriété des comtes de Bar, ainsi que le *Pont*; ils y firent élever quelques maisons de ferme; d'un autre côté les Templiers de Mousson y bâtirent aussi pour y recueillir leurs redevances; mais ce village ne fut long-temps qu'un hameau, ce qui le prouve encore c'est son église, véritable chapelle castrale. Atton était aussi du bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Ce village est du ressort de la cure cantonale de St.-Martin à Pont-à-Mousson. La route que les Romains avaient établie de Scarponne à Metz, passait par Atton, et on en voit encore de faibles restes sur le territoire de cette commune, qui n'existait pas encore, et qui a succédé aux vastes forêts de ce pays.

AULNOIS, village situé au pied de la célèbre côte de Delme, sur la Seille, à 8 kilom. de Delme, chef-lieu du canton, à 17 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement, à 23 de Vic et à 24 N. E. de Nancy. Population: 375 individus, 37 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal et 4 électeurs pour la députation; 85 feux et 60 habitations. Surface territ. 282 hect., dont 228 en terres arables, 5 hect. en prés et 3 seulement en bois. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Château-Salins.

Aulnois, en latin *Alnus*, tire son nom des arbres appelés

Aulnes, qui étaient communs sur son territoire comme dans les nombreuses localités connues aussi sous cette désignation. On dit que ce village est très-ancien ; diverses traditions le font remonter jusqu'au-delà du 9e siècle, et on cite une tour qui porterait le millésime de 800 ; on ajoute qu'il y avait déjà une chapelle de la commanderie de Malte, en 1100, qui fut reconstruite en 1692. Ces chroniques sont un peu fabuleuses, et on a bien pu attribuer à notre Aulnois, ce qui ne convient qu'à d'autres villages du même nom de la province de Barrois, aujourd'hui département de la Meuse. Il est certain, du moins, qu'il y avait anciennement à Aulnois un fief important, qui après avoir passé à différents seigneurs, échut à l'abbaye St.-Léopold de Nancy. Ce village dépendait de l'évêché de Metz, dont il suivait les coutumes, il était de la généralité de Nancy, bailliage de Nomeny.

Aulnois a maintenant un moulin et un magnifique château, appartenant à la famille de Riocourt ; dans une des salles du château, on voit une superbe collection d'oiseaux, parmi lesquels il s'en trouve de très-rares. Une famille de Pont-à-Mousson porte aussi le nom de ce village où elle a une propriété. Il y a dans Aulnois un pont de quatre arches, mais pas d'église. Comme cette commune est assez peuplée, il y a lieu de croire qu'on ne tardera pas à en élever une ; ce sont les premières constructions à faire dans un pays civilisé et riche comme celui d'Aulnois, qui est annexe de Craincourt.

AUTREPIERRE, village peu considérable, situé dans un petit vallon, non loin d'un étang appartenant au château de Grand-Seille, à 4 kilom. N. N. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 30 kil. (6 lieues) de Lunéville et à 60 de Nancy. Population : 290 individus, un électeur pour la députation, 29 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 70 feux et 65 habitations. Surface territ. 773 hect. cadastrés, et ainsi divisés : 449 en terres arables, 104 en prairies et 28 en bois. Mesures de Nancy ; les lettres par Blâmont.

Autrepierre est un village ancien, les traditions ne rapportent

cependant rien de certain sur son origine. Les cartes de Lorraine en font mention dès le 17ᵉ siècle, et ce que nous pouvons ajouter, c'est que ce village faisait partie du Blâmontois, et appartenait aux sires de Blâmont. Quant aux vestiges d'une voie romaine qui allait d'Autrepierre à Léomont, nous pensons que ce village n'existait pas encore à cette époque, et que cette chaussée était plutôt dirigée vers Dieuze, dans le cas où elle aurait véritablement été construite par les soldats de Rome. Aucun monument ne démontre qu'il y ait eu sur les côtes voisines d'Autrepierre et encore dans ce village, un poste assez important pour y faire aboutir une de ces routes comme le peuple-roi savait les faire. Autrepierre était de la généralité de Nancy, bailliage de Blâmont.

AUTREVAL est le nom d'une ferme bâtie sur le territoire de Bayon, à 1 kilom. de cette ville. Elle est sur une éminence, mais n'a rien de remarquable, et elle est habitée par environ 8 individus.

AUTREVILLE, village situé au pied d'une côte assez élevée, sur les rives de la Moselle, et non loin de la route de Nancy à Pont-à-Mousson et Metz, à 12 kilom. S. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 19 kilom. (environ 4 lieues) de Nancy. Population : 355 individus, 35 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, un électeur pour la députation, 90 feux et 75 habitations. Surface territ. 516 hect., dont 378 en terres labour., 39 en bois et 58 en prairies. Mesures de Nancy; lettres par Pont-à-Mousson.

Les cartes de Lorraine parlent d'Autreville comme d'un lieu aussi considérable que Millery, dès le 17ᵉ siècle; on ne sait cependant rien sur son origine : ce village a été quelquesfois désolé par les guerres des seigneurs qui occupaient les châteaux voisins. Il y a sur son territoire quelques vignes dont les produits sont passables. Autreville était enclavé dans la généralité et dans le bailliage de Nancy; il suivait les coutumes de Lorraine.

Quant au spirituel, il est annexe de Millery et ressort à la cure cantonale de Pont-à-Mousson.

AUTREY, un des petits villages du canton de Vézelize, bâti sur une éminence sur les bords du Brénon, et à quelque distance de la route de Nancy à Vézelize, à 7 kilom. N. N. E. de cette dernière ville, qui est le chef du canton, et à 23 kilom. de Nancy. Population: 205 individus, 20 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 2 électeurs pour la députation, 55 feux et 40 habitations. Surface territ. 617 hectares cadastrés, dont 488 en terres labour., 88 en prés et 38 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

Autrey possède un moulin à grains assez considérable sur le Brénon; ses terres sont fertiles et sa position très-agréable. Ce village est ancien, il se nommait en latin *Alterium;* il y avait un château fort qui appartenait à quelque seigneur, et dont on voit encore aujourd'hui l'enceinte et les fossés. Quoiqu'en dise une statistique, il n'y eut jamais d'Abbaye à Autrey; seulement le curé était un religieux de l'ordre de Citeaux, parce que l'abbé de Clairlieu, à côté de Nancy, étant patron ou seigneur d'Autrey, y plaçait un moine de son ordre. Aujourd'hui ce village est une succursale de la cure de Vézelize. Dans ces derniers temps, Autrey était de la généralité de Nancy, bailliage de Vézelize et suivait les coutumes de Lorraine. Il ne faut pas le confondre avec *Autrey,* situé près de Rambervillers, et qui possédait une riche abbaye.

AUX-ABOUTS, nom donné à une ferme bâtie sur le territoire de Hériménil, à 2 kil. de cette commune; elle est assez importante et habitée par environ 20 individus; elle n'est pas ancienne.

AVRAINVILLE, village situé près de la route de Dieulouard à Toul, sur le ruisseau du Terrouin, à 6 kilom. s. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 12 de

Toul, chef-lieu de l'arrondissement, et à 30 (6 lieues) de Nancy. Population : 510 habitants, 51 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 125 feux et 100 habitations. Surface territ. 708 hectares, dont 490 en terres arables, 164 en bois et 26 en prés. Mesures de Nancy; les lettres parviennent par Toul.

Avrainville, appelé en latin *Apri-villa*, est connu sur nos cartes de Lorraine sous le nom d'Apurainville; c'est un village assez ancien du marquisat du Pont, cour souveraine de Lorraine. Plusieurs seigneurs se disputaient la collation de ses revenus, entr'autres la famille de Viange et de St.-Ignon de Viller. Avrainville passa ensuite dans la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson, et observait les coutumes de St.-Mihiel. Ce village dépendit long-temps de l'évêché de Toul; aujourd'hui c'est une succursale de la juridiction de Domèvre de droit, et de Liverdun de fait.

Le territoire d'Avrainville est très-productif, c'est un des meilleurs de ces contrées; il y a quelques vignes d'assez bonne qualité. Ce village possède aussi un moulin sur le Terrouin.

AVRICOURT, village situé sur un petit ruisseau qui se jette dans le Sanon, à 4 kil. ($\frac{3}{4}$ de lieue) de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 24 N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement, et à 66 de Nancy. Population: 580 individus, 58 électeurs communaux, 12 membres au conseil municipal, 2 électeurs pour la députation, 120 feux et 110 habitations. Surface territ. 1243 hect. cadastrés, et ainsi partagés : 995 en terres labour., 127 en prés et 79 en bois. Mesures de Nancy, pour les liquides, le bois et les mesures linéaires; mesures de Vic, pour les grains et pour les terres; le jour est de 372 toises de Lorraine, ou 27 ares 26 centiares; pour les prés, la fauchée est de 279 toises de Lorraine, ou 22 ares 80 centiares. Les lettres arrivent par Blâmont.

Il y a sur le territoire d'Avricourt un moulin à grains, une carrière peu importante et une ferme très-considérable, nommée *la Baronne* ou *la Solitude*, à 1 kilom. N. O. du village; elle est exploitée par M. le baron Lafrogne, un des plus riches propriétaires du pays et ancien député.

Avricourt est un joli village dont les habitants sont assez aisés et qui possède une des plus belles églises de la contrée; il ressort pour le spirituel à la cure de Réchicourt. Quant à son origine, elle remonte à une époque assez éloignée; les cartes de l'évêché de Metz, au 17e siècle, en font déjà mention. C'était une terre qui dépendait de la seigneurie de Réchicourt, comme le prouve un acte public de l'année 1546, et comme les évêques de Metz devinrent maîtres de Réchicourt, le village d'Avricourt leur appartint également pendant de longues années, pour le temporel comme pour le spirituel. Avricourt fut ensuite compris dans le bailliage de Vic, pour la partie qui était à l'évêque, et dans le bailliage de Blâmont, quand les ducs de Lorraine y eurent obtenu une portion du territoire; ces deux souverainetés nécessitèrent la division d'Avricourt en généralité de Metz et de Nancy.

AZELOT, un des petits villages du canton de St.-Nicolas, situé dans la fertile plaine du Vermois, près de la route de Nancy à Bayon, à 9 kilom. (environ 2 lieues) de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 17 kilom. (3 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 225 habitants, 22 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 60 feux et 40 habitations. Surface territoriale 464 hectares cadastrés, dont 316 en terres labourables, 89 en bois et 29 en prairies. Mesures de Nancy; lettres par St.-Nicolas.

On ne trouve Azelot sur aucune carte de Lorraine et des trois évêchés, à la date des premières années du 18e siècle; c'est un village de création récente, qui se sera formé successivement à l'ombre de la vaste forêt de Haie, et sur un sol fer[illegible] Il était compris dans la généralité et bailliage de Nancy, coutumes de Lorraine. Azelot est annexe de Burthecourt-aux-Chênes; son curé, l'abbé Kinding, s'y est distingué à l'époque du choléra, dont il a été une des victimes.

AZERAILLES, *Azeralia*, commune assez considérable, qui est située sur les rives de la Meurthe et traversée par la route de Lunéville à Baccarat, à 6 kilom. N. O. de cette dernière ville, qui est le chef-lieu du canton, à 22 kilom. (4 lieues ½) de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 52 kilom. (10 lieues ½) de Nancy. Population : 820 individus, 82 électeurs communaux, 12 membres au conseil municipal, un électeur pour la députation, 200 feux et 130 habitations. Surface territ. 1307 hectares, dont 597 en terres labour., 525 en bois et 174 en prés. Mesures de Nancy; les lettres par Baccarat.

L'ancienne statistique de la Meurthe nous apprend qu'Azerailles était une ville de Lorraine, et qu'on y voit encore les ruines d'une sorte de municipalité qui existait autrefois; mais il faut rétablir ces traditions dans leur vérité pure et simple. Azerailles ne fut jamais ville, ni bourg; c'était le chef-lieu d'une prévôté qui, après avoir appartenu aux comtes de Blâmont, devint prévôté royale, et les bâtimens, dont les débris survivent encore, servaient aux délibérations, jugements, etc. du prévôt. Ce village dépendit long-temps de l'abbaye de Moyen-Moutier, comme on le voit par des actes du 12[e] siècle; il fut donné ensuite au duc de Lorraine Réné II, par Olry de Blâmont, évêque de Toul, dernier héritier des fameux sires de Blâmont. Dans le 14[e] siècle, une convention passée entre Ferry, duc de Lorraine, et Henry de Blâmont, porte qu'on pourra bâtir une maison forte sur la terre d'Azerailles ; celle que nous voyons a pu être fondée à cette époque.

Il y a plusieurs écarts sur le territoire de ce village, les principaux sont : *Marnoël*, ferme assez importante à 1 kilom. du village; *St.-Michel*, autre ferme à 1 hilom., côté du sud, elles sont habitées chacune par environ 10 individus ; *Mazelures*, très-ancienne résidence, aujourd'hui ferme considérable à 1 kilom. s. d'Azerailles. Il est question de Mazelures dans un acte du 14[e] siècle, où Bertrand de Deneuvre, écuyer, s'oblige de défendre les *maisons de religion*, appelées Mazerulles, ou Mazelures, et Olonières, cédant le reste de leurs droits à Kalus de Lunéville. Azerailles possède aussi un four à chaux et une tui-

lerie; ce village fut de la généralité de Nancy, bailliage de Lunéville et suivait les coutumes de Lorraine.

AZOUDANGE, village situé dans une plaine couverte de forêts, sur la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 10 kilom. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 21 kilom. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 54 kilom. de Nancy (environ onze lieues. Population : 500 individus, 50 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, un électeur pour la députation, 125 feux et 76 habitations. Surface territ. 1055 hect. cadastrés, dont 164 en terres labour., 79 en prés, le reste en forêts.

Azoudange a sur son territoire deux écarts, *Albing*, cense peu considérable, et *Toupet*, autre ferme à 1 kilom., elles n'ont toutes deux rien de remarquable; il y a aussi deux moulins et une carrière de plâtre, peu connue et d'une faible importance. Ce village suit les mesures de Nancy pour les liquides, et celles de l'ancien évêché de Metz, pour les mesures linéaires, cubiques et agraires. L'aune vaut 676 millimètres, la toise répond à 8 pieds 4 pouces de France; le jour contient 320 toises ou 23 ares 44 centiares; la corde, 8 stères 84 cent.; la quarte de 4 bichets 65 litres pour le blé; 194 litres, 50 cent. pour l'orge et 1 hectolitre pour l'avoine. Les lettres arrivent par Dieuze.

Azoudange se trouve sur les cartes de l'ancien évêché de Metz, mais on ne sait rien sur son origine qui paraît assez ancienne; ce village, ainsi que la cense d'Albing, qui était un hameau d'une antiquité presqu'aussi haute que celle d'Azoudange, formait une terre du temporel des évêques de Metz, généralité et coutumes de cette ville et du bailliage de Vic. Aujourd'hui cette paroisse est du ressort de la cure cantonale de Réchicourt; c'est aussi le chef-lieu d'une perception. Sa position est isolée et même sauvage, mais son territoire est bon.

B

BACCARAT, petite ville, une des plus intéressantes et des plus curieuses du département, sur les rives de la Meurthe, route de Nancy à St.-Dié, près d'une forêt appelée Lefoug, et aux frontières du département des Vosges. Elle est distante de 28 kilom. (5 lieues $\frac{1}{2}$) de Lunéville, de 58 (11 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy, et 368 (93 lieues $\frac{1}{2}$) de Paris. Population: 2820 individus, 190 électeurs communaux, 21 conseillers municipaux, trois électeurs pour les colléges politiques, 400 feux et 300 habitations. Surface territ. 888 hect., dont 619 en terres labour., 179 en prés, 79 en bois et 11 incultes. Mesures de Nancy; bureau de poste aux lettres et de distribution.

Baccarat possède une justice de paix dont les audiences ont lieu tous les lundis, un bureau d'enregistrement et des domaines, une caisse d'épargnes récemment fondée et qui produit les plus utiles résultats; un sous-inspecteur et un garde-général des eaux-et-forêts, deux docteurs en médecine, deux notaires et deux conseillers d'arrondissement. Il y a en outre une brigade de gendarmerie à cheval, et cette ville est un lieu d'étape militaire. On y compte cinq à six familles juives et une protestante. Les foires ont lieu les 21 et 25 juillet, sans compter un marché assez considérable tous les vendredis.

Plusieurs écarts dépendent de cette ville, les principaux sont: 1° *Badménil*, hameau très-ancien à 1 kilom. dans un vallon; il était autrefois soumis à deux juridictions, celle de Lorraine, pour le diocèse de Toul, et celle de Metz comme propriété temporelle des évêques de cette ville; Badménil appartenait au bailliage de Vic. Il y a environ 20 feux et 80 individus. 2° Les *Bingottes* (haute et basse) sont deux fermes peu considérables à l'est, et habitées par environ 12 individus. 3° *Humbépaire*, hameau d'une haute antiquité, puisqu'il est fait mention de sa chapelle de St.-Loup, fondée en 1514. Il y a aujourd'hui environ 20 feux et 70 habitants, à 3 kil. de Baccarat, route de *Raon-l'Étape*

à Lunéville. 4° Le *Prieuré*, qui n'est plus maintenant qu'une ferme assez étendue, mais qui fut anciennement une des plus importantes dépendances de l'abbaye de Senones; il fut érigé en 1126, sous l'invocation de St.-Christophe; les écoles de Baccarat et Deneuvre lui appartenaient. 5° *Ste.-Catherine*, ferme au nord de Baccarat, avec 12 habitants environ; elle n'a rien d'intéressant.

Ce qui distingue la ville de Baccarat et la rend particulièrement célèbre, c'est la superbe cristallerie qu'elle possède et qui est une des plus remarquables de l'Europe; on ne saurait rien lui comparer dans notre France, aussi les étrangers et les voyageurs affluent-ils de toutes parts pour la visiter. Les immenses constructions qu'elle occupe en font comme une autre ville dans l'intérieur de Baccarat. Il y règne une activité continuelle, et on peut s'en former une idée en évaluant les produits : on emploie pour 400,000 francs environ de matières premières; les salaires des ouvriers montent à plus de 450,000 fr., tandis que les seuls cristaux bruts ont une valeur, chaque année, de 1,500,000 fr. Quant aux cristaux purs, ils ont acquis une qualité infiniment supérieure, depuis les améliorations que la manufacture a récemment obtenues. On a cherché à construire des machines hydrauliques pour suppléer aux ouvriers, et maintenant une seule roue, d'une énorme puissance, fait mouvoir deux cents tours, en sorte que l'ouvrier n'a plus qu'à s'occuper de la taille du cristal, qu'il présente successivement au tour suivant les formes qu'il veut exécuter. Quelques-unes de ces formes, destinées aux fortunes médiocres, ont amené un excédant de revenus d'environ 250,000 francs. Les halles de la manufacture renferment quatre grands fours, toujours en fusion; un piston qui sert à souffler le verre et qui remplace le souffle du verrier; opération qui devenait meurtrière pour les ouvriers chargés de ce travail. Tous ces changements, opérés depuis 1823, ont amené une baisse dans la main-d'œuvre; cependant le nombre des individus employés pour le besoin de la manufacture est, pour ainsi dire, incalculable; trois-cent cinquante ouvriers sont occupés seulement à la confection du minium, à extraire des potasses, à préparer des matériaux et des ustensiles, à tailler des meules; plus de six cents ouvriers sont logés dans les bâtiments de la cristallerie. Cette fabrique était déjà connue au milieu du 18e siècle, mais c'est aux administrateurs actuels qu'elle doit sa prospérité : MM. Dartigue, Godart, Lolo et Lescuyer

peuvent réclamer justement la gloire d'avoir porté cet établissement au niveau des plus beaux établissements industriels. La manufacture de Baccarat a reçu la visite de Charles X, qui fit M. Godart Desmarets chevalier de la légion-d'honneur, et lui donna une magnifique pendule en retour d'un superbe vase de cristal dont on lui avait fait hommage. La résidence des propriétaires est digne d'être vue; les jardins surtout peuvent compter parmi les plus remarquables du département.

Baccarat renferme deux villes; la seconde, séparée de l'autre par un pont, se nomme Deneuvre, nous en parlerons en son lieu. La ville de Baccarat appartenait aux évêques de Metz; les sires de Blâmont, y firent bâtir une tour, pour tenir en respect le château de l'évêque. A la mort d'Olry de Blâmont cette terre devint la propriété des ducs de Lorraine, ainsi que les villages qui en dépendaient. Il y avait un couvent de Carmes, fondé en 1441. Une superbe route conduira maintenant de cette ville à Dieuze. Elle a vu naître l'adjudant-major Ravignat, excellent guerrier, qui s'est distingué dans les guerres de la république, et qui périt en 1803, en voulant sauver un homme qui se noyait : le peintre Laurent, qui a laissé des tableaux de maître, et qui a coopéré à un traité du dessin linéaire, est né aussi à Bacccarat, il est conservateur du musée d'Épinal, il jouit d'une grande réputation. Dans cette ville est né encore le Prémontré Frouart, président de l'université de Pont-à-Mousson, et qui se distingua dans la peinture. Baccarat est une cure de 2e classe, mais sans juridiction; la cure cantonale est à Badonviller.

BACOURT, village situé aux frontières du département du côté de la *Moselle*, sur une éminence et près de la Nied-Française, à 5 kilom. de Delme, chef-lieu du canton, à 17 (3 lieues $\frac{1}{2}$) de Château-Salins et à 37 (7 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 490 individus, 49 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 110 feux et 88 habitations. Surface territ. 268 hect., dont 184 en terres labour., 41 en bois et 40 en prés. Mesures de 70 litres pour la quarte, de 4 stères pour la corde et de 64 centimètres pour l'aune; les autres mesures, dans ce village, sont celles de Nancy; les lettres arrivent par Château-Salins.

Il y a sur le territoire de Bacourt un moulin et trois carrières peu importantes de pierres de taille. Ce village, qui était compris dans la province du Barrois, et qui suivait les coutumes de St.-Mihiel, était du diocèse de Toul, quant au spirituel. On y voit une église de construction gothique, dont la fondation est attribuée aux Templiers; c'était, sans doute, une dépendance de leur ordre, quoique les traditions se taisent à cet égard. Une famille de Lorraine porte encore le nom de ce village; mais il ne reste rien d'un vieux château qu'on prétend y avoir existé.

BADONVILLER, *Bodonis-villa*, et en allemand *Phaltzwiller*, petite ville située dans une vallée profonde, au pied des Vosges, sur la rivière de Blette, et près de magnifiques forêts, à 15 kilom. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 36 de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement, à 66 (13 lieues $\frac{1}{4}$) de Nancy et à 476 (95 lieues $\frac{1}{4}$) de Paris; à peu près au 48° degré 35' de latitude, et au 4° 32' de longitude du méridien de Paris. Population: 2300 individus, 165 électeurs communaux, 16 conseillers municipaux, 2 électeurs pour la députation, 495 feux et 470 habitations. Surface territoriale 2172 hectares, ainsi partagés: 1557 en bois, 328 en terres labour., 199 en prairies et 88 en jardins. Mesures de Nancy, excepté pour les grains, le résal est de 127 litres; les lettres viennent par Blâmont.

On vient de tracer sur le territoire de cette ville une route éminemment utile, qui conduira de Badonviller à Allarmont par les montagnes; elle s'embranchera à celle de Raon-l'Étape. Foires le 11 mars et le 7 novembre. On voit plusieurs écarts dans les environs: 1° *Allencombe*, dont nous avons parlé; (Voy. ce mot); 2° *Carrières*, hameau considérable qui a 25 feux et 100 habitants, à 2 kil. au nord; 3° *Chamois*, assez belle campagne à 1 kil., elle a environ 10 individus; 4° *Haut-d'Arbre*, ferme assez considérable à 1 kilom. au N., elle compte 18 individus; 5° *Effoureux*, autre petite cense à 2 kil. E., 8 habitants; 6° *Nablotte* (grande), ferme assez importante à 2 kilom. S. E., avec 20 individus; 7° *Nablotte* (petite), à 1 kil., est une ferme qui a environ 15 ha-

bitants; 8° *Lassecurre*, cense étendue à 5 kilom., avec 20 habitants; 9° *Haut-Foux*, petite cense à 3 kil., avec 10 habitants; 10° *Près-Barbier*, maison isolée à 2 kil., et qui renferme 10 individus; enfin *Les Bordes*, ferme à 6 kilom. au s., avec 15 individus. Il y a encore à Badonviller deux tanneries, trois brasseries et plusieurs carrières de pierres de taille et de pierres blanches qui servent aux manufactures de fayence.

Quoique les richesses industrielles de Badonviller ne soient pas à comparer avec celles de Baccarat, cependant elles sont assez remarquables, surtout la fabrique d'alènes, appelée *Lameule*, à 1 kilom. de la ville; cet établissement jouit d'une grande réputation, il a obtenu plusieurs médailles aux différentes expositions publiques, et ses produits sont l'objet d'un commerce étendu. On trouve enfin à Badonviller deux moulins à grains, une fayencerie peu considérable et une fabrique de calicots d'environ 200 métiers. Quant aux différentes branches d'administration, cette ville ne possède qu'un bureau de bienfaisance, une brigade de gendarmerie à cheval et un garde à cheval. Il n'y a qu'une ou deux familles juives et quatre ou cinq d'Anabaptistes.

Badonviller est ancien, on croit qu'il fut fondé dans le 7° siècle par St.-Boden, évêque de Toul; on trouve cependant son nom, pour la première fois, dans le 10° siècle. Dans le onzième, il avait déjà un seigneur qui bâtit le château de Beauregard, près de Raon-l'Étape, mais il n'obtint de l'importance que dans le 16° siècle, époque où les princes de Salm vinrent y faire leur demeure; ils y exercèrent des droits de souveraineté, et il nous reste quelques pièces de monnaie de celles qu'ils ont fait frapper. Ces seigneurs introduisirent le Luthéranisme dans les terres de Badonviller, mais cette hérésie disparut après les prédications de B. P. Fournier, et après la nomination d'un vicaire apostolique pour surveiller le protestantisme; le dernier de ces vicaires fut M. de Mahuet, mort en 1740. On distinguait dans les dépendances de cette ville, *les terres de la principauté* et *les terres du comté*, chacune avait ses officiers et ses juges particuliers. En 1751, le prince de Salm céda au roi Stanislas, pour retourner à la Lorraine, tout ce qui était au nord et à la droite de la rivière de *Plaine*, il se réservait tout ce qui était au midi et sur la rive gauche. Il y avait à Badonviller un couvent d'Annonciades, fondé en 1635 par un des princes de Salm; une partie des bâtimens, qui subsiste encore, sert à un établissement

d'industrie. Après avoir été la capitale de la terre et principauté de Salm, Badonviller fut le siége d'une prévôté qui était du ressort du Lunéville, généralité de Nancy.

Badonviller a vu naître, en 1733, l'excellent peintre *Claudot* qui s'est fait une réputation par ses paysages Lorrains et ses vues pittoresques prises dans nos montagnes et jusqu'au Donnon; il était l'ami des Vernet et des Girardet; c'est en 1804 qu'il est mort: ses deux fils ont soutenu sa réputation, et l'un d'eux est conservateur du musée de Nancy. Le célèbre astronome *Messier*, que Louis XV appelait, suivant Laharpe, *le furet des comètes*, et que Lalande a immortalisé en donnant à une constellation le nom de Messier, est encore une des gloires particulières de la ville de Badonviller. Né en 1730, il est mort presque nonagénaire en 1817, après avoir publié des mémoires astronomiques et de météorologie; il fut membre de l'institut et du bureau des longitudes; il s'en était allé à Paris sans rien savoir que dessiner et passablement écrire, mais la nature l'avait doué des plus heureuses dispositions. Enfin, cette ville est aussi le lieu natal de M. de Metz, ancien procureur-général de la cour royale de Nancy, écuyer et chevalier de la légion-d'honneur; magistrat intègre, actif, infatigable, excellent jurisconsulte, dont la mort (en 1825) a obtenu des regrets universels. Son fils est maintenant premier président de la même cour, après avoir été député.

BAGNESHOLTZ, est le nom d'une ferme bâtie sur le territoire de Maizières, canton de Vic, à 1 kil. s. E.; elle n'offre rien de remarquable.

BAGNEUX, village situé sur la *Bouvade*, à quelque distance d'une chaussée élevée par les Romains, à 5 kilom. de Colombey N., à 15 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement et à 32 (6 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 275 individus, 27 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 70 feux et 60 habitations. Surface territ. 707 hect., dont 511 en terres labour., 106 en bois et 82 en prairies. Mesures de Toul; les lettres arrivent par Colombey, chef-lieu du canton.

Bagneux, en latin *Banniolum*, doit son nom, suivant les tra-

ditions, aux bains que les Romains avaient établis sur son territoire; il eût, dit-on, des eaux minérales, mais comment se fait-il qu'il n'en reste aucune trace aujourd'hui? Ce qu'il y a de certain, dans ces bruits confus, c'est que ce village est ancien; il fut donné en 1065 au chapitre de St.-Gengoult de Toul, par l'évêque Udon; il fut ensuite uni à l'office de Gendreville, généralité de Nancy, bailliage de Vézelize, et suivait les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, Bagneux est maintenant annexe d'Allain-aux-Bœufs.

BAINVILLE-AUX-MIROIRS, *Bainvilla* ou *Barbani-villa*, est un village situé sur les bords de la Moselle, près de la route de Bayon à Charmes, à 10 kil. S. E. de Haroué, chef-lieu du canton, à 37 de Nancy, chef-lieu de l'arrondissement. Population de 410 habitants, 41 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, un député, un électeur pour les colléges politiques, 95 feux et 87 habitations. Surface territ. 436 hectares, dont 130 en terres labour., 78 en bois, 54 en vignes peu remarquables et 41 hect. en prairies. Mesures de Nancy et lettres par Neuviller.

Le village de Bainville est très-ancien, il s'est formé autour du prieuré, érigé dans le 10ᵉ siècle en l'honneur de St.-Maurice et pour lequel il existe déjà un acte de donation en 957. Le comte de Vaudémont y bâtit une forteresse au 13ᵉ siècle, et s'y maintint malgré les réclamations des religieux; c'était une seigneurie et une châtellenie qui avait juridiction sur les villages de *Xaronval*, *Lergugney*, *Avrainville*, *Battexay*, *Chamagne* et *Villacourt*. Cette terre fut donnée pour douaire à Marguerite de Gonzague en 1627. Les soldats de Réné d'Anjou prirent le château de Bainville, et en ruinèrent la tour en 1468; les Bourguignons y avaient mis une garnison. Les ducs de Lorraine en furent long-temps possesseurs, et ce village fut compris dans la généralité de Nancy, bailliage de Charmes, avec les coutumes de la province. Il y avait un hermitage appelé St.-Antoine. On a trouvé, il y a dix-huit ans, des statues, quelques voûtes solides et des figures de lion; tout cela était l'ouvrage des Bourguignons.

BAINVILLE-SUR-MADON, village situé au pied d'une côte, sur le Madon, route de Nancy à Colombey, à 21 kilom. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 16 de Nancy. Population : 410 habitants, 41 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, un électeur pour la députation, 90 feux et 60 habitations. Surface territ. 588 hect. cadastrés, dont 327 en terres labour., 122 en bois, en prairies 67 et 100 en vignes de médiocre qualité. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

Il y a sur le territoire de ce village une tannerie, deux moulins, dont un pour les grains et l'autre pour les écorces, une carrière de pierres d'une assez bonne qualité. Bainville paraît être d'une fondation assez récente. Il faut dire, cependant, qu'il en est déjà fait mention dans les *Pouillés* de Toul, du 17e siècle, on le désigne sous le nom de *Bainvilla*, propriété temporelle des évêques de Toul; une chapelle et un hermitage en dépendaient. Ce village suivait le droit romain, coutumes de Toul, et fut enclavé dans la généralité de Metz.

BALMONT, *Basoli mons*, est un hameau composé de 8 feux, habité par 50 individus, à 5 hectomètres de St.-Germain, un des plus beaux villages de la Meurthe. Ce hameau possède un château remarquable, et la situation de Balmont est aussi une des plus agréables du département. Élevé sur une colline, il domine un paysage étendu où l'œil découvre au loin un horizon immense et enchanteur. Il y avait un seigneur *de Balmont* ayant droit de justice; le hameau était plus considérable.

BANC-DE-FRIBOURG, est le nom d'une maison qui se trouve sur le territoire de Dianne-Capelle (Cap), à 1 kil.; cette maison n'offre rien qui mérite d'être cité.

BARBAS, village situé dans un petit vallon sur les

bords d'un ruisseau nommé le Vacon, à quelque distance de son embouchure dans la Vezouze, et non loin de la route de Lunéville à Blâmont, à 3 kilom. de cette dernière ville qui est le chef-lieu du canton, à 31 (6 lieues) de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 60 (12 lieues) de Nancy. Population: 360 habitants, 35 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 70 feux et 50 habitations. Surface territ. 733 hect. cadastrés, ainsi partagés: 368 en terres labour., 35 en prairies, 163 en bois, le reste en constructions et en vignes, dont les produits sont médiocres.

Sur le territoire de Barbas on remarque un beau moulin à grains, et quelques maisons isolées sur le bord de la route, auxquelles on a donné le nom de Barbezieux; c'est tout ce qui reste d'un village qui fut détruit à l'époque de l'invasion des Suédois en 1636. Il y avait également un vieux château qui disparut sous la main des mêmes barbares. On en a bâti un autre, à la moderne, qui est occupé par la famille noble et distinguée de Mirbeck.

Le village de Barbas est très-ancien; il en est déjà fait mention dans un acte public du 10e siècle. Par cet acte, un évêque de Toul, nommé Berthold, accorda à l'abbaye de St.-Sauveur pleine et entière autorité sur les villages de Barbas, Barbézieux, etc. En 1245, on proclama encore le pouvoir des abbés de Domèvre dans ces localités. Plus tard, le village de Barbas entra dans le domaine des sires de Blâmont, et enfin il fut réuni à la Lorraine, généralité de Nancy, bailliage et coutumes du Blâmontois. On y suit les mesures de Nancy; les lettres arrivent par Blâmont. Les anciennes cartes de Lorraine indiquent le château de Barbas.

BARBONVILLE, village situé sur les bords de la Meurthe, près de la route de Bayon à Rosières-aux-Salines, à 11 kilom. de Bayon, chef-lieu du canton, à 15 de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 23 s. e. de Nancy. Population: 450 individus, 45 élec-

teurs communaux, 10 conseillers municipaux, 110 feux et 79 habitations. Surface territ. 1013 hect., dont 634 en terres labour., 184 en prés, en bois 100 et 61 en vignes, dont les produits sont peu renommés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par St.-Nicolas.

Il y a deux écarts sur le territoire de ce village: *Corbeau*, ferme peu importante, habitée par 9 individus, à 3 kil. au s., et *Ste.-Marie*, autre cense qui ne renferme que 8 individus, à 1 kil. de la commune. Barbonville, en latin *Barbonis-villa*, est aussi très-ancien. On en parle dans nos annales comme d'une terre apartenant à l'abbaye de Moyen-Moutier, dès le 9ᵉ siècle. Il fut donné en 1599 aux jésuites de St.-Nicolas, par le prince Eric de Lorraine, évêque de Verdun. Ce village passa ensuite aux ducs de Lorraine et fut enclavé dans la généralité de Nancy, bailliage de Rosières-aux-Salines; il se gouvernait d'après les coutumes du Duché. Il paraîtrait que la ferme de Ste.-Marie était plus considérable, et qu'elle aurait été anciennement annexe de Barbonville. Les jésuites de Nancy faisaient desservir la cure.

BARCHAIN, petit village dans une vallée étroite, à quelque distance de la route de Sarrebourg à Blâmont, et de celle de Metz à Strasbourg, à 10 kilom. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 77 (15 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 290 individus, 29 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 50 feux et 46 habitations. Surface territ. 165 hect., dont 115 en terres labour., 34 en prés et seulement 7 en bois. Mesures de Nancy; les lettres parviennent par Sarrebourg.

Le hameau de Barchain dépendait du domaine des évêques de Metz, et il était compris dans la généralité de cette ville, bailliage de Vic, il se gouvernait d'après les coutumes de l'évêché. On fait remonter l'époque de sa fondation à l'année 1590; c'était originairement une réunion de quelques colons que les évêques y avaient placés; on y bâtit une chapelle, au-

jourd'hui en ruines, il est impossible d'y faire aucun office. Barchain est annexe de Héming, pour le spirituel. M. Perrin, qui habite une belle maison de campagne sur son territoire, a fondé dans cette petite commune une rente de quelques cents francs pour l'éducation gratuite des jeunes gens.

BARISEY-AU-PLAIN, village sur le ruisseau de l'Aroffe, dans une plaine près de la route de Colombey à Vaucouleurs, extrêmes frontières du département du côté de la Meuse, à 5 kil. de Colombey, chef-lieu du canton, à 20 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement, et à 37 (7 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy au s. o. Population : 400 individus, 40 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 95 feux et 80 habitations. Surface territ. 462 hect., dont 306 en terres arables, 76 en bois et 74 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Barisey était la terre patrimoniale d'une famille noble; cependant ce village n'est pas très-ancien, il fut seulement érigé en cure en 1701, et l'évêque de Toul en fut long-temps le seigneur. Il y avait une chapelle presbytérale dont le revenu était destiné à faire enseigner le latin aux enfants qui voudraient apprendre les principes de la langue des Romains.

BARISEY-LA-COTE, *Bariseium ad rupem*, village situé sur le bord de la Bouvade, près de la route de Colombey à Vaucouleurs, à 5 kilom. de Colombey, chef-lieu du canton, à 17 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement et à 37 (7 lieues $\frac{1}{2}$) au s. e. de Nancy. Population : 302 individus, 30 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 55 habitations. Surface territ. 176 hec., dont 123 en terres labour., 18 en prés et 24 en vignes peu connues. Mesures de Toul, et les lettres viennent par la même ville.

Barisey est un village assez ancien du domaine des évêques

de Toul; on prétend que son église aurait été érigée par les Templiers, mais nous n'avons là-dessus aucune tradition certaine, et on ne voit aucune trace de ce village sur les vieilles cartes de notre province. Barisey était aussi du bailliage de Toul, et il se gouvernait d'après les coutumes et le droit de l'évêché, mais il était du ressort du parlement de Metz. La mine de houille qu'on disait avoir été trouvée dans la colline qui donne son nom au village, n'a pas offert une grande ressource, car il n'en est plus question aujourd'hui. Barisey est annexe d'*Allamps*.

BARVILLE, hameau qui se divise en haute et basse *Barville*, et qui est situé sur une branche de la Sarre, appelée Rouge-Eau, à 5 kil. S. E. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 12 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 83 (16 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population: 58 individus, 16 électeurs, qui peuvent s'attendre à être souvent élus, 10 feux et 9 habitations. Surface territ. 258 hect., dont 194 en bois, 37 en terres labour. et 27 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg et Lorquin.

Il y a sur le territoire de cette commune une carrière assez riche de pierres de taille, un four à chaux et deux fermes considérables nommées haute et basse *Bourdonne*; réunies à Barville, elles lui ont obtenu le titre de commune, avec conseil municipal. Le village de Barville est de fondation moderne, il n'offrait originairement que deux ou trois censes, comme on en voit dans les montagnes; l'industrie et les ressources nombreuses des villages voisins y ont attiré quelques ouvriers. Barville fut compris dans la généralité de Nancy, bailliage de Blâmont, dont il suivait les coutumes; il n'y a point d'église, c'est Nitting qui en est la paroisse.

BAS-CHATEAU, nom d'une ferme sur le territoire d'*Essey-les-Nancy*, à 4 hectomètres, côté N. O. Elle est assez considérable, et paraît avoir été élevée par les princes de Beauveau, qui avaient de nombreuses possessions à Essey.

BASSE-BRIN, portion du village de Brin. (*Voyez ce mot*).

BASSING, village situé sur le ruisseau de Verbach, à 10 kil. N. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 30 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 53 N. E. de Nancy. Population : 385 individus, 38 électeurs communaux et 10 conseillers municipaux. Surface territ. 630 hect. cadastrés, dont 384 en terres arables, 56 en bois et 66 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Les anciennes cartes de Lorraine parlent de Bassing comme d'un village de l'évêché de Metz, dépendant du bailliage de Dieuze et compris dans la généralité de Nancy. On ne sait rien sur l'époque de sa fondation, mais il ne remonte pas au-delà du 16ᵉ siècle. Sur son territoire il y a un moulin à grains, et dans l'intérieur du village, les restes d'un couvent occupés aujourd'hui par quelques familles. Bassing est succursale du ressort de la cure cantonale de Dieuze.

BASSOMPONT, nom donné à une ferme qui dépend de Rozelieures, à 5 hectom. de ce village, côté du S. O.; cette ferme assez considérable est habitée par 12 à 15 individus.

BATHELÉMONT, petit hameau, situé près de la route qui conduit de Vic à Dieuze, à 5 hectom. de St.-Médard, dont il est annexe. Population : 40 habitants, et 7 habitations, parmi lesquelles on remarque deux maisons de campagne assez jolies. Bathelémont suit les mesures de Vic, et pour le spirituel il dépend de St.-Médard, (*Voyez ce mot*). Ce hameau n'est pas ancien, on le trouve cependant sur les cartes de 1756, il est bâti sur une éminence dans une position agréable.

BATHELÉMONT-LES-BAUZEMONT, village situé sur les bords du Sanon, près de la route de Moyenvic à Lunéville, à 13 kil. de Vic, chef-lieu du canton, à 19 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 31, côté de l'est, de Nancy. Population : 260 individus, 26 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 67 feux et 61 habitations. Surface territ. 578 hect., dont 438 en terres arables, en bois 70, en prés 55 et en vignes 12, mais leurs produits ne sont pas remarquables. Mesures de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Bathelémont a sur son territoire un four à plâtre, une carrière et un fort beau château, un souterrain communique du village à ce château, où se trouve une entrée pour descendre dans le souterrain. Bathelémont, anciennement appelé *Bartholomei Mons*, avait pour seigneurs la maison de Juvrécourt et les abbés de Domèvre; une partie du village était France et l'autre Lorraine. Il remonte à une haute antiquité, quoiqu'il soit peu considérable, et après avoir eu ses maîtres particuliers, Bathelémont fut compris dans le bailliage de Dieuze, parlement de Metz, dont il suivait les coutumes. Quant au spirituel, ce village faisait partie de l'évêché de Metz, aujourd'hui il est annexe de *Bauzemont*, sous la juridiction de la cure cantonale d'Einville. Ce qu'il y a de remarquable dans la position de ce village, c'est qu'il occupe le centre du département. Il a vu naître le fameux général Stofflet, qui de simple garde-chasse de M. de Maulévrier, fut un des premiers qui courut en Vendée se battre contre la république. On sait quels furent ses succès, sa valeur, son habileté; resté presque seul de tous les chefs des armées royalistes, il ne voulut jamais négocier, lutta jusqu'à la fin et fut pris dans une métairie, condamné à mort, puis fusillé en 1796. Il s'était créé l'armée qu'il commandait. On cite encore un caporal nommé Vautrin, qui périt à Marengo après s'être distingué par les plus beaux traits de courage, il était de Bathelémont. Ce village avait aussi le 29 août un rapport qui est à peu près nul aujourd'hui.

BATTIGNY, village situé près de la route de Véze-

lize à Vicherey, au pied d'un côteau, à 12 kilom. de Colombey, chef-lieu du canton, à 30 de Toul au S. E. et à 40 (8 lieues) de Nancy. Population : 420 habitants, 42 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 87 habitations. Surface territ. 839 hect., dont 500 en forêts, 286 en terres arables, 41 en prairies et 4 en vignes de médiocre qualité. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Vézelize, qui était autrefois chef-lieu du bailliage et parlement de Nancy.

Il y a sur le territoire de cette commune deux moulins et une carrière assez peu remarquable de pierres et de moëllons. On ne trouve point sur les cartes du pays le village de Battigny, *Battiniacus;* cependant il est assez ancien, il dépendait du bailliage de Vaudémont, et les ducs de Lorraine en étaient les seigneurs. Gelaucourt, *Gelacuria,* était uni à Battigny jusqu'à la croix qui servait de limite, le reste appartenait au village de *Puxe;* une métairie appelée *Vermillière,* une forge, deux censes nommées Grolot et Giroué, étaient aussi annexés à Battigny, où il paraît que les comtes de Vaudémont avaient élevé un château aujourd'hui en ruines. Battigny, dont le patron est St.-Germain, est une succursale du ressort de Colombey.

BAUDRECOURT, village situé près de la Nied-Française, aux frontières du département du côté de la *Moselle*, à 12 kilom. (2 lieues $\frac{1}{2}$) au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 20 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 44 N. E. de Nancy. Population : 320 habitants, 32 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 82 feux et 46 habitations. Surface du terrain productif: 300 hectares, dont 200 en terres arables et 100 en prairies. Mesures linéaires de Nancy. Mesures agraires : le jour est de 400 verges, ou de 32 ares 70 centiares, pour les mesures de contenance, la quarte est de 60 litres, le pot de vin, comme ailleurs,

2 litres. Les lettres arrivent par Château-Salins. Ce village comptait aussi un rapport dans l'année, le dimanche après la St.-Pierre, mais cet usage est comme abrogé.

Baudrecourt était compris dans l'évêché de Metz, bailliage et parlement de cette ville, dont il suivait les coutumes; on le trouve sur les cartes de l'évêché de Metz dès le 16e siècle, mais on ignore l'époque de sa fondation et les vicissitudes qu'il a pu éprouver; on le nommait en latin *Baldrici curia*, et servait probablement de résidence, pendant quelques années, à une famille de ce nom. On trouve sur son territoire un moulin à grains et une cense assez considérable, nommée Ste.-Lorette. Ce village est une succursale du ressort de Delme.

BAUZEMONT, village situé à droite de la rivière du Sanon, près de la route de Moyenvic à Lunéville, à 21 kilom. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, à 35 de Nancy, à l'est. Population: 450 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 70 habitations. Surface du territ. cadastré: 610 hect., dont 410 en terres arables, 108 en prés et 20 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville. Il y a sur son territoire un moulin à grains et une carrière peu abondante de gypse.

Bauzemont, appelé *Bosonis Mons*, est un village d'une haute antiquité; les seigneurs de Deneuvre en étaient maîtres dans le 11e siècle; au 12e siècle un Gérard de Bauzemont, de famille noble, mais éteinte depuis long-temps, souscrivit à la donation de Bauzemont à l'abbaye de Senones. La maison de Bauzemont finit dans la personne de Godfroy, en 1490; la maison Torneille eût ensuite la souveraineté du village, mais l'abbaye de Senones percevait déjà une grande partie des revenus. L'acte de donation remonte à 1150, et il mentionna le consentement de Gérard de Paroye et sa femme. Il y avait une chapelle fondée par la maison de Lignéville; il paraît qu'il y avait autrefois un château dans ce village, puisque Louis XV céda, en 1718, au

duc Léopold, le droit de souveraineté qu'il avait sur le château de Bauzemont. Cette commune fut enclavée plus tard dans la généralité de Nancy, bailliage de Lunéville, et se gouvernait suivant les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, c'était une cure régulière, dont le patron est St.-Martin, et qui était desservie par un religieux envoyé de Domèvre-sur-Vezouze; aujourd'hui cette succursale est sous la juridiction de la cure cantonale d'Einville.

BAYON, *Baïum* ou *Baïo*, petit bourg situé non loin de la Moselle, sur les rives de l'Euron, et qui est traversé par la route de Haroüé à Lunéville et par celle de Nancy à Charmes. C'est un chef-lieu de canton, à 22 kilom. de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement et à 32 de Nancy au S. E.; il a 27 communes dans son ressort. Population: 900 individus, 89 électeurs communaux, 12 membres au conseil municipal, 3 électeurs pour les colléges politiques, 200 feux et 152 habitations. Surface du territ. productif 407 hect., ainsi partagés: 319 en terres labour., 13 en bois, 99 en prairies, 21 en friches et 45 en vignes dont les produits peuvent prendre place parmi les meilleurs de la Lorraine. Le vin, dit de Bayon, est un peu dur; il a un goût de terroir bien prononcé, mais il est généreux, et après quelques années il offre une boisson agréable et bienfaisante.

Les foires de Bayon ont lieu le 24 avril et le 3 novembre; on y suit les mesures de Nancy, et les lettres y arrivent par le bureau de distribution établi à Neuviller. On remarque sur son territoire un four à chaux, une tuilerie, un pont de trois arches sur l'Euron, un pont contruit récemment sur la Moselle, et une ferme assez considérable dont nous avons parlé. (*Voyez Autreval*).

L'origine de Bayon se perd dans une antiquité assez reculée; on ne peut cependant en préciser la date, mais des actes authentiques en parlent au 12[e] siècle comme d'un bourg déjà ancien. Il paraît qu'il appartint à l'abbaye de Senones et qu'il

fut cédé par elle aux princes de Salm, et ensuite à Henri de Lorraine, en 1207. Il fut la tige de la maison de Bayon, qui subsista jusqu'en 1476, et ce même Henri fit bâtir le château sur la hauteur qui domine la prairie, dans une situation avantageuse; il est aujourd'hui complètement ruiné. Bayon était fortifié dans le 15e siècle; il fut assiégé par le duc Réné qui fit mettre en prison les seigneurs d'Haraucourt, parce qu'ils avaient voulu défendre cette petite ville, mais elle fut enlevée d'assaut. Pendant la guerre contre le duc de Bourgogne, la ville et le château furent pris par les soldats bourguignons, mais la place fut bientôt après escaladée par les garnisons de Lunéville et des autres villes voisines, sous la conduite du capitaine Deville; on y fit un immense butin. La terre de Bayon fut achetée par un dame de Ludres, et cette famille y comptait cinq portions, tandis que la maison de Salm n'en avait plus qu'une seule. Cette même terre fut érigée en marquisat en 1720, et possédée jusqu'à la révolution par la famille de Ludres.

Il paraît que les Romains établirent un camp sur la colline qui se trouve entre Bayon et Vrécourt et qui domine la route des Vosges; on a trouvé des médailles des premiers temps de l'empire, des tuiles plates d'une énorme dimension et des fondements de murs qui avaient la solidité et les proportions gigantesques que les Romains savaient donner à leurs ouvrages; une partie des pierres a servi pour des constructions récentes, et il n'en reste plus rien.

Il y avait un couvent de Tiercelins sur le territoire de Bayon; sa fondation remontait à 1629; il y avait aussi un hôpital et plusieurs chapelles particulières érigées par différents seigneurs, mais tout cela a disparu. Bayon est cependant resté cure de canton qui a juridiction sur 17 succursales et 9 annexes; les patrons sont St.-Martin et St.-Jean-Baptiste, et il a pour annexe Virecourt. (*Voyez ce mot*).

Il y a à Bayon un bureau de bienfaisance, un bureau d'enregistrement et des domaines, une brigade de gendarmerie à cheval et une justice de paix, dont les audiences ont lieu le lundi.

Bayon a vu naître le compositeur de musique Désormery, né en 1740, mort en 1811; l'opéra de *Lycoris* a principalement fondé sa renommée. Le célèbre chroniqueur Jean de Bayon, qui écrivait au 14e siècle, était aussi né dans ce bourg; il se retira dans l'abbaye de Moyen-Moutier, et fit commencer son

histoire à l'époque de la création du monde ; il n'apprend rien de nouveau jusqu'au 14[e] siècle où il vivait, mais depuis ce temps il offre les plus précieux renseignements sur l'histoire de la Lorraine, et en particulier sur le comté de Vaudémont et l'abbaye de Moyen-Moutier.

BAYONVILLE, village situé au bord du Rupt de Mad, extrême frontière de la Meurthe du côté du département de la Moselle ; à 14 kilom. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 45 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement et à 47 N. N. E. (9 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 460 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 120 feux et 110 habitations. Surface territ. 789 hect., dont 500 en bois, 142 en terres labour., 14 en prairies et 71 en vignes d'une assez bonne qualité. Mesures de Pont-à-Mousson, excepté que le jour est de 150 verges de douze pieds ; 22 ares 20 centiares pour les champs et les prairies ; et pour les vignes seulement de 100 verges ou 15 ares 20 centiares ; la hotte de vin ou la charge est de 40 litres. Les lettres arrivent par Pont-à-Mousson.

On ne sait rien de certain sur l'époque de la fondation de Bayonville, il ne paraît pas ancien, quoiqu'il soit indiqué sur les cartes de l'évêché de Verdun au commencement du 18[e] siècle ; il formait la limite du diocèse de Toul de ce côté ; après avoir eu ses seigneurs particuliers, dont il est peu parlé dans nos annales, ce village fut réuni à la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson, et il se gouvernait d'après les coutumes de Lorraine. Il y a sur son territoire un moulin à grains et un autre pour les écorces ; on voit aussi une carrière de pierres qui n'a rien de remarquable. Le vin que produit ce village passe pour un des meilleurs du pays.

BEAULIEU, nom donné à une ferme peu importante sur le territoire de Marainviller, à 1 kil. à l'ouest de cette commune ; elle est habitée par 8 individus.

BEAULONG, ruisseau du canton de Vézelize qui

prend sa source de quelques fontaines sous les collines de Gugney et de They-sous-Vaudémont. Après avoir traversé les villages de Forcelle-sous-Gugney, de Diarville et la cense de Marainville, il se perd dans le Madon.

BEAUMONT, village situé sur la route de Domèvre à St.-Mihiel, à l'extrême frontière de la Meurthe et du département de la Meuse, à 13 kilom. N. O. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 25 de Toul, chef-lieu de l'arrondissement et à 41 de Nancy. Population: 160 habitans, 16 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, qui sont probablement inamovibles, 41 feux et 34 habitations. Surface territ. 258 hect., dont 200 en terres labour., 25 en bois et 20 en en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Beaumont avait le titre de Comté, et sur la hauteur qui l'avoisine on voyait un de ces châteaux forts, si nombreux en Lorraine. Il est cependant impossible d'assigner l'époque de sa fondation, les traditions se taisent à cet égard. Après avoir eu pendant quelques siècles des seigneurs particuliers, ce village passa dans la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson, et il observait les coutumes de St.-Mihiel. Il servait de limite au diocèse de Toul, et aujourd'hui il est annexe de *Mandres-aux-quatre-Tours*, et dépend de la cure cantonale qui est à Liverdun, et non à Domèvre.

BEAUPRÉ. Ce lieu n'est plus maintenant qu'une ferme assez étendue, sur le territoire de Moncel-les-Lunéville, à 1 kilom. et 3 hect. du côté de l'ouest.

Mais la belle et grande abbaye qui s'y trouvait avait acquis un grand renom dans la Lorraine. Elle appartenait à l'ordre de Citeaux, et fut fondée par Folmar, comte de Lunéville, en 1135. Le duc Léopold, après les guerres qui désolèrent le pays, et qui avaient ébranlé l'existence de Beaupré, appela dans cette abbaye des religieux d'Orval, qui renouvellèrent la discipline aussi bien que les bâtiments. Un prince de Lorraine, François, frère

de Léopold, y fut abbé en 1708; on voyait dans l'église les tombeaux de plusieurs ducs, et en particulier celui de Raoûl, tué à la funeste bataille de Crécy, en 1346. On prétend même que la princesse Isabelle d'Autriche, femme du duc Ferry IV, y fut aussi inhumée. L'église de Beaupré était une des plus remarquables du pays, surtout par ses collatéraux ou basses-nefs. Elle a été brûlée pendant la révolution et l'abbaye est entièrement ruinée. L'histoire parle du R. P. D. Anselme Bavair, abbé de Beaupré, et mort en 1737; elle le cite comme un des hommes les plus recommandables de l'époque par ses talents et ses vertus.

BEAUREGARD est le nom d'une jolie maison de campagne, sur le territoire de Nancy, à environ 2 kil. du côté de l'ouest. C'est une de ces résidences qui embellissent les environs de l'ancienne capitale de la Lorraine.

BÉBING, petit village situé dans un ravin profond, sur la route de Blâmont à Sarrebourg, à 6 kilom. s. o. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 80 kilom. (16 lieues) de Nancy. Population : 270 individus, 27 électeurs et 10 conseillers municipaux. Surface territ. 838 hect., dont 349 en terres labour., 373 en bois et 116 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Sarrebourg.

Bébing n'est pas ancien, ce village s'est formé près de l'abbaye qui était sur son territoire, il fut ensuite annexé à la généralité de Metz, prévôté bailliagère de Sarrebourg, qui était du ressort définitif de Sarrelouis; on y suivait les coutumes de Lorraine, et pour le spirituel il était aussi compris dans l'évêché de Metz; on le trouve sur les cartes de cet évêché au 17e siècle.

Bébing avait sur son territoire un étang aujourd'hui supprimé, un couvent célèbre nommé *Rhinting*, dont les bâtiments sont encore dans leur intégrité et sont tous habités. *(Voy. Rhinting)*. Il y a en outre une ferme assez importante nommée *Misselhoff*, à 2 kil. au nord. La côte qui domine ce village et sur laquelle passe la route de Paris à Strasbourg est tellement rapide et d'une si grande élévation, que le gouvernement s'est vu forcé

de la creuser il y a quelques années, pour éviter les accidents qui arrivaient aux voyageurs. On y a dépensé des sommes considérables. Ce village n'a point d'église, il est annexé à la paroisse de Xouaxange, sous la juridiction de la cure cantonale de Lorquin.

BÉDESTROFF, hameau assez considérable, situé près de la route de Dieuze à St.-Avold, à 1 kilom. de la commune de Bourgaltroff, dont il est une dépendance. Population : 140 individus, 37 feux et 29 habitations. Ce hameau n'est pas ancien, et n'a d'ailleurs rien de remarquable.

BÉDON, nom donné à une maison de ferme sur le territoire de Lupcourt, à 2 kilom. à l'ouest. Elle n'a rien également qui la distingue d'une manière particulière.

BELCHAMP, autre nom de ferme, assez importante, sur le territoire de Méhoncourt, à 1 kilom. de cette commune; la cense de Belchamp contient environ 12 individus: il ne faut pas confondre ce nom avec celui d'une abbaye célèbre dans le diocèse de Verdun.

BELCOURT, autre ferme plus considérable encore, sur le territoire de *Remoncourt*, à 1 kilom. de ce village; elle est habitée par environ 15 individus, et c'est une des plus étendues de ce pays.

BELLAIRE, ancienne tuilerie située sur le territoire de Pont-à-Mousson, à 3 kil. N. E. de cette ville. Elle n'est plus exploitée aujourd'hui seulement comme tuilerie, mais depuis quelques années elle s'est considérablement agrandie. M. Villiaumé, son propriétaire, y a construit une belle maison de maître et y a établi une fabrique de sucre de betteraves, dont les produits sont recherchés, et qui est une des plus actives et des

plus importantes de ces contrées. Sa position est très-agréable, près d'une vaste forêt et non loin des bords si pittoresques de la Moselle.

BELLANGE, village situé dans une vallée, près de la route de Morhange à Château-Salins, et sur un petit ruisseau qui se perd dans la Seille, à 13 kilom. de Château-Salins, au N. E. et à 43 de Nancy, N. E. Population : 290 individus, 29 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 49 habitations. Surface territ. 328 hect., dont 250 en terres arables, 60 en prairies et 10 en vignes de médiocre qualité. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve sur le territoire de Bellange deux moulins à grains et une carrière de plâtre de faible exploitation. Quant à l'origine de cette commune, elle est très-incertaine et ne paraît pas remonter à une époque bien éloignée. Les cartes des évêchés et du duché de Lorraine se taisent sur Bellange, même au milieu du 18e siècle. Ce n'était, à ce qu'il paraît, qu'une desserte des Chevaliers du Temple qui y avaient une maison et une église : la tour qu'ils avaient élevée est encore adossée à l'église actuelle et sert de clocher; l'ordre du temple possédait cette terre et y avaient réuni quelques fermiers, mais ils n'y eurent jamais de couvent. Bellange fut enclavé dans la généralité de Metz, bailliage de Vic, et dépendait pour le temporel comme pour le spirituel des évêques de Metz.

BELLEAU, village situé au bord de la Natagne, et au fond d'une vallée appelée Val-Ste.-Marie, à 9 kil. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 19 de Nancy, du côté nord. Population : 298 habitations, 30 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 66 feux et 60 habitations. Surface territ. 270 hect., dont 174 en terres arables, 56 en prés et 21 en vignes, dont on parle peu. Mesures de Pont-à-Mousson, pour les

contenances, et celles de Nancy pour les surfaces et les mesures linéaires. Les lettres arrivent par Pont-à-Mousson.

On remarque sur le territoire de ce village, une fontaine qui produit en toute saison une eau extrêmement abondante; quelques rivières n'ont pas de sources plus considérables. Les cartes du pays ne disent également rien de Belleau; on ne sait rien de positif sur l'époque de sa fondation. Il est permis seulement de penser que les Templiers, ayant des propriétés nombreuses dans ce pays, auront encore fondé en cet endroit une dépendance de leur ordre, puisque les traditions veulent que l'église du lieu ait été érigée par ces fameux chevaliers, c'est la même qui subsiste aujourd'hui. Belleau appartint à la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson et suivait les coutumes de Lorraine; pour le spirituel il faisait partie de l'évêché de Metz, et maintenant c'est une cure du ressort de Nomeny. Belleau était de la province du Barrois.

BELLE-CROIX, jolie maison de campagne située sur le ban de Jarville, près de Nancy, à 5 hect. du village, côté du N. O.; elle n'a rien de plus remarquable que les autres qui entourent Nancy.

BELLE-FONTAINE, autre maison de campagne sur le territoire de Puzieux, à 1 kil. au nord de cette commune; elle a d'assez grandes dépendances et renferme environ 8 individus.

BELLE-FONTAINE, nom donné à une maison peu importante habitée par quelques vignerons, près de Vézelize.

BELLEVILLE, village situé sur la rive gauche de la Moselle et traversé par la route de Nancy à Metz, à 13 kil. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 17 au N. de Nancy. Population: 496 individus, 49 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 3 électeurs pour les colléges politiques, 135 feux et 96

habitations. Surface du territ. productif, 636 hectares, dont 314 en terres labourables, 150 en bois, 123 en prairies et 41 en vignes dont les produits sont de faible qualité. Mesures de Pont-à-Mousson, et les lettres sont envoyées par la même ville. Ce village se nommait *Bella villa*.

Belleville possède un relais de poste, mais je ne sais pourquoi on lui donne dans l'ancienne statistique une école des frères de St.-Diez; il n'y en a pas la moindre trace, malgré le besoin que cette commune en aurait; la civilisation et l'instruction y sont un peu moins avancées qu'ailleurs. Ce village est un des plus anciens de la province, car on lit dans une chronique de Verdun qu'un évêque de cette ville donna Belleville, en 959, aux chanoines de sa cathédrale. Il y avait un château fort qui ét ait de la province du Barrois, et qui fut attaqué plusieurs fois par les Messins. En 1369 ce château soutint un siége mémorable contre les soldats Messins et le duc de Lorraine; il résista vaillamment pendant trois semaines, fut pris, mis au pillage et détruit; vingt de ses principaux défenseurs furent pendus devant les murailles, entr'autres un Geoffroy de Serrière et un Paillardel du Pont. La position de ce château n'était point avantageuse, aussi on n'a pas songé à le rétablir, il n'en reste plus que de faibles ruines. Belleville était du diocèse de Verdun et les évêques en étaient seigneurs, ainsi que les comtes de St.-Ignon, qui avaient fondé dans le château une chapelle obligée à deux messes par semaine. Le patron de la paroisse est St.-Étienne, et cette cure est du ressort de celle de St.-Martin de Pont-à-Mousson. Belleville compta plus tard dans la généralité de Metz, bailliage de Verdun pour le village, et de Pont-à-Mousson pour le château, qui suivait les coutumes de St.-Mihiel, tandisque le village suivait celles de Verdun.

BELLEVUE, nom donné à une belle maison de campagne, dans les environs de Nancy, à 1 kilom. s. de cette ville.

BÉNAMÉNIL, *Bernardi manile*, village assez considérable, situé près de la Vezouze, non loin de la vaste forêt de Mondon, et qui est traversé par la grande

route de Paris à Strasbourg, à 15 kilom. E. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrondissement, et à 45 (9 lieues) de Nancy au S. E. Population : 650 individus, 65 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 électeurs pour les colléges politiques, 145 feux et 108 habitations. Surface territ. 938 hect., ainsi divisés et cadastrés : 481 en terres labour., 310 en bois, 116 en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Lunéville.

Bénaménil possède un moulin à grains et un relais de poste bien précieux, non seulement par la qualité des chevaux, mais parce que la distance à parcourir jusqu'à Blâmont, ou jusqu'à Lunéville, est une des plus considérables qui se trouvent sur les routes royales. Il y eût sur le territoire de cette commune un combat mémorable au 17e siècle, entre les troupes françaises, venues d'Anjou, et les soldats de Charles IV, duc de Lorraine. Les régiments français étaient presqu'uniquement composés de noblesse; ils étaient arrivés à Bénaménil, quand le comte de Mercy, qui commandait pour Charles IV, vint les surprendre; on brûla deux maisons et les français se réfugièrent dans l'église, mais ils furent obligés de se rendre; on fit 700 prisonniers, et on prit 400 chevaux avec un butin qui valait 40,000 livres. Le village de Bénaménil est ancien; il est dit dans une chronique, qu'en 1024 Bénaménil fut donné à l'abbaye St.-Remy de Lunéville. Le patron est St.-Jean-Baptiste; le curé fut obligé de desservir Fréménil jusqu'en 1730, mais aujourd'hui c'est une succursale sans annexe qui est du ressort de la cure cantonale de Lunéville. Bénaménil fut, avant la révolution, du bailliage de Lunéville, généralité de Nancy; il suivait les anciennes coutumes de Lorraine; maintenant il ressort à la justice de paix du canton S. E. de Lunéville.

BÉNESTROFF, village situé près de la route d'Albestroff à Dieuze, au pied d'une côte appelée anciennement le *Bénesberg*, à 10 kilom. S. O. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 32 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 57 (11 lieues $\frac{1}{2}$) au N. E. de Nancy. Population : 350 individus, 35 électeurs com-

munaux, 10 conseillers municipaux, 55 feux et 51 habitations. Surface territ. cadastrée, 950 hect., dont 285 en terres labour., 281 en bois et 141 en prairies. Mesures de Vic; les lettres arrivent par Dieuze.

Il y a sur le ban de ce village deux moulins à grains, trois étangs peu considérables, plusieurs carrières de pierres d'excellente qualité, et une ferme d'assez grande étendue, nommée *Besswillèr*, à 2 kilom. au N. Bénestroff est ancien, on le trouve sur les vieilles cartes de l'évêché de Metz, dont il était une dépendance pour le temporel comme pour le spirituel; les évêques y firent élever un château fort, assez bien conservé de nos jours, et qui est encore habité par quelques propriétaires. On n'a point de renseignements positifs sur l'époque de sa fondation et sur celle du village; on sait seulement qu'il était de la généralité de Metz, bailliage de Vic, et qu'il suivait les coutumes de l'évêché dont il faisait partie.

BÉNICOURT, petit hameau situé près de la Seille et qui dépend de la commune de Clémery, dont il est éloigné de 6 hectom. environ, on y compte 5 feux et 20 individus; il n'est pas ancien et ne présente rien de remarquable.

BENNEY, village assez considérable situé sur le revers d'un côteau, près du ruisseau d'Orvilly, à quelque distance de la route qui conduit de Haroué à Nancy, à 8 kil. N. E. de Haroué, chef-lieu du canton et à 25 E. de Nancy. Population : 755 individus, 210 feux et 160 habitations, 2 électeurs pour la députation, 12 conseillers municipaux et 75 électeurs communaux. Surface territ. 1714 hect., dont 998 en terres labour., 552 en bois, 62 en prairies et 44 en vignes dont les produits sont peu vantés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Benney a sur son territoire deux fermes assez considérables appelées *Menil-St.-Michel* et *Menil-St.-Martin*, l'une à 3 kil. au N. E., et l'autre à 2 kil. au S.; le sol est extrêmement fertile et les cé-

réales y croissent en abondance. De la côte qui domine cette commune, on jouit d'un coup-d'œil magnifique : l'horizon y déploie ses magnificences, et au milieu des riches campagnes, des vertes prairies et des massifs de verdure, on peut compter jusqu'à 18 villages. On ne sait rien sur son origine, on croit cependant que Benney est très-ancien, à en juger par son église qui est d'une architecture du moyen-âge. On l'appelait *Beneium* et il appartenait à trois seigneurs : le duc de Lorraine, le prince de Salm et le marquis d'Haroué. Il y avait plusieurs chapelles, mais le patron principal est St.-Martin. Il paraît que l'ancien village, aujourd'hui ruiné, et qu'on appela Port d'Orvillé, était plutôt *le Ménil*, qui aurait été plus considérable autrefois, car on le trouve désigné dans une vieille statistique de Lorraine, avec cette indication qu'il avait St.-Martin pour patron. Le château, dont on aperçoit les ruines, a dû appartenir aussi à l'un des seigneurs de Benney, et rien ne prouve qu'il ait été bâti par les Templiers. Ce village fut compris dans la généralité de Nancy, et répondait en partie à la prévôté de Chaumont, et en partie à celle de Haroué; il observait les coutumes de Lorraine.

BÉRANGE est une ferme située sur le territoire de Château-Voué, à 2 kil. à l'est de cette commune; elle n'offre rien de remarquable.

BERGERIE, petite maison de ferme qui dépend du village de St.-Sauveur, au pied des montagnes des Vosges, à 2 kilom. du village; il y a trois individus, mais n'a rien d'intéressant que sa position.

BERLING, village situé sur une éminence, près de la route qui va de Phalsbourg à Bouquenom, aux frontières du département du Bas-Rhin, à 5 kil. N. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 20 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 105 (21 lieues) de Nancy. Population : 263 individus, 26 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 66 feux et 53 habitations. Surface du territ. productif, 122 hect., dont 93 en terres labour., 19 en prés, le reste en jardins et

en constructions. Mesures de Phalsbourg; les lettres arrivent par la même ville.

Berling ou *Berlingen*, est presqu'entièrement habité par des familles protestantes qui ont un temple de leur communion, il n'y a pas d'église catholique, mais il est annexe de Metting. Ce village appartenait anciennement à l'Alsace, il était de la généralité de Metz, bailliage de Phalsbourg et suivait les coutumes du bourg de la Petite-Pierre, propriété des princes de Lixheim; on ne trouve pas ce petit village sur les cartes de Lorraine, il paraît que sa fondation est assez récente; c'est une des créations des derniers princes de Lixheim. Il y a un moulin à grains sur son territoire.

BERMERING, village situé au bord de l'étang de Vallerange, aux limites des deux départements de la Meurthe et de la Moselle, à 13 kilom. à l'ouest d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 35 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement et à 60 de Nancy. Population : 523 individus, 52 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 106 feux et 81 habitations. Surface territ. 565 hect. cadastrés, dont 220 en terres labour., 60 en forêts et 50 en prés. Mesures de Nancy, excepté que la quarte contient 76 litres; les lettres viennent par Dieuze.

Bermering a un étang peu considérable, et quant à son origine, elle ne semble pas très-ancienne, les cartes de l'évêché de Metz et celles de la Lorraine n'en disent rien; tout ce qu'on sait, c'est que ce village appartenait d'une part aux évêques de Metz, et de l'autre aux ducs de Loraine; il était à la fois des généralités de Metz et de Nancy, des bailliages de Vic et de Dieuze et suivait les coutumes de Metz et de Lorraine. C'est une succursale qui ressort à la cure cantonale d'Albestroff.

BERNÉCOURT, petit village situé à l'embranchement des routes de Pont-à-Mousson à St.-Mihiel, et de Thiaucourt à Toul, à 7 kilom. au N. E de Domèvre, chef-lieu du canton, à 20 de Toul, chef-lieu de l'ar-

rondissement et à 35 de Nancy. Population : 269 habitans, 65 feux, 57 habitations, 26 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux et 6 électeurs pour les colléges politiques. Surface territ. 666 hect., dont 528 en terres arables, 106 en bois et 17 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Pont-à-Mousson.

Bernécourt a un bureau de bienfaisance, une brigade de gendarmerie à cheval, logée dans une caserne qui fût bâtie sous le règne de Louis XV, en 1761. Le village est aussi un lieu d'étape, et aux fameuses journées de Juillet 1830, plusieurs régiments de cavalerie, du camp de Lunéville, stationnèrent longtemps près de cette commune avant de se rallier à la révolution. Le territoire de Bernécourt est très-fertile; c'est un des villages les plus riches du département, et la ville de Toul lui doit une grande partie de ses approvisionnements: le sol y est excellent, et là commencent les champs renommés de la Voivre. On l'appelait anciennement *Bernericuria*, il appartenait au marquisat du Pont, quoiqu'il eût un seigneur particulier; il fut compris ensuite dans la généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson et suivait les coutumes de St.-Mihiel, cour souveraine de Lorraine. Quant au spirituel, la cure était du doyenné de Dieulouard, et a St.-Georges pour patron; aujourd'hui elle est du ressort de la cure cantonale de Liverdun.

BERTHELMING, village populeux situé sur la rive gauche de la Sarre, à 5 kilom. s. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 11 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 72 (14 lieues) de Nancy. Population : 780 individus, 78 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 120 feux et 115 habitations. Ce village compte aussi 4 électeurs pour les colléges politiques. Surface du territoire cadastré, 1071 hect., dont 459 en bois, 409 en terres arables et 145 en prairies. Mesures de Fénétrange; les lettres viennent par Sarrebourg.

Berthelming a sur son territoire, un étang peu remarquable et une ferme assez étendue nommée Théluug, à 1 kilom. à l'ouest. On ne sait rien sur l'origine de ce village qui est ce-

pendant ancien, puisqu'on le trouve sur les cartes de l'évêché de Metz au 17[e] siècle. C'était une terre de la baronnie de Fénétrange, et qui fut ensuite comprise dans la Lorraine, généralité de Nancy, et on y suivait les coutumes de droit écrit et les usages de la baronnie. Quant au spirituel, c'est aujourd'hui une succursale du ressort de Fénétrange.

BERTRAMBOIS, petit bourg et l'une des communes les plus considérables de l'arrond. de Sarrebourg, est situé sur le ruisseau des Herbas, au milieu de vastes forêts et à l'entrée de la chaîne des Vosges, à 9 kil. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 19 s. s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 73 (14 lieues $\frac{1}{2}$) s. E. de Nancy. Population : 1270 individus, 113 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 240 feux et 127 habitations. Surface du territ. productif, 511 hect., dont 286 en bois, 184 en terres labour. et 41 en prairies. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Sarrebourg.

Bertrambois, malgré son étendue, est une des plus pauvres communes du département ; elle n'a aucun revenu, pas même le droit d'aller cueillir une branche dans les magnifiques bois qui l'entourent et qui appartiennent presque tous à la maison de Noailles. La princesse de Poix répandait beaucoup de bienfaits dans cette contrée, mais ces bienfaits ont cessé à sa mort, et les habitants ont une peine incroyable à subvenir aux réparations qui exigent une dépense générale et publique. Le commerce auquel ils se livrent est assez chétif, ils exportent au loin une poterie grossière qu'ils fabriquent chez eux ; d'autres travaillent aux manufactures de St.-Quirin, de Cirey ou d'Abreschwiller, ou enfin dans les filatures ou sur les métiers de calicot. Tout cela ne contribue pas à l'amélioration de leur moral, qui est, en général, très-inculte. L'origine de ce village est incertaine, on le trouve sur les cartes de Lorraine dès le 17[e] siècle ; il appartenait aux évêques de Metz et s'est formé au pied du château de Turquestein, qui était aussi compris dans le domaine de ces évêques. On le réunit ensuite à la généralité de Metz, bailliage de Vic et il suivait les coutumes de l'évêché. Quant au

spirituel, il était annexé au diocèse de Metz; aujourd'hui c'est une cure du ressort de Lorquin; on y célèbre encore la Fête-Dieu le jeudi après la Trinité, et rien ne peut changer à cet égard la volonté des habitans. Bertrambois a sur son territoire une petite ferme appelée *Labreheux*, à deux kilom. à l'est; il y a aussi deux moulins à grains, peu considérables, une poterie, une fabrique de calicots et plusieurs marchands d'étoffes et d'épicerie.

BERTRICHAMPS, un des villages les plus considérables du canton de Baccarat, situé sur la rive droite de la Meurthe et traversé par la route de Lunéville à St.-Diez, aux limites de la Meurthe et des Vosges, à 5 kilom. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 33 s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 63 de Nancy. Population : 960 habitants, 96 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 215 feux et 145 habitations. Surface territ. 1225 hect., dont 530 en bois, 470 en terres labour. et 204 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Baccarat.

La situation de ce village, entre Raon-l'Étape et Baccarat, à l'entrée des Vosges, est extrêmement avantageuse sous le rapport du commerce et de l'industrie. Il y a plusieurs écarts sur son territoire, les principaux sont : *Clairupt*, hameau assez considérable, situé à 2 kilom. s. e., on y compte 27 feux et 140 habitants *Haye-du-Gué*, ferme importante qui a 12 individus, et qui se trouve à 2 kil. n. e. du village; *Gramont*, autre cense moins étendue à 2 kil. n., avec 9 habitants; *St-Jean*, petit hameau qui contient 8 feux et 42 individus, à 2 kil. e. : enfin on voit aussi dans les environs deux moulins à grains sur la Meurthe.

Bertrichamps avait aussi une foire le 24 Juin, mais elle n'existe plus que par souvenir; et quant à l'origine de cette commune, on ne la connaît pas d'une manière bien certaine; on sait cependant que ce village est très-ancien, qu'il dépendait de la châtellenie de Baccarat, appartenant aux évêques de Metz; qu'il fut ensuite réuni au bailliage de Vic, généralité et coutumes de l'évêché de Metz. Pour le spirituel, c'était une cure du doyenné de Salm; on l'appelait *Bertrici cam-*

pus; aujourd'hui la paroisse, dont le patron est St.-Jean-Baptiste, est du ressort de la cure cantonale de Badonviller.

BESVILLE. (*Voy. ce mot à l'article Bénestroff*).

BESVILLER, moulin ainsi nommé, sur le territoire de Virming, à 2 kilom. de cette commune; il est assez considérable et renferme environ 10 individus.

BETAIGNE, ferme importante sur le territoire de St.-Clément, à 2 kil. o. de ce village; elle est aussi habitée par environ 10 individus.

BETTBORN, village situé dans une plaine sur les rives de la Sarre, aux limites des départements de la Meurthe et du Bas-Rhin, à 7 kilom. s. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 9 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 74 N. E. de Nancy (15 lieues). Population: 420 individus, 41 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 80 feux et 74 habitations. Surface du territ. cadastré, 662 hect., dont 138 en terres labour., 171 en bois et 67 en prairies. Mesures de Fénétrange: les lettres arrivent par Sarrebourg.

Bettborn est ancien, on le rencontre sur les cartes des évêchés de Metz et de Toul, au commencement du 17e siècle, cependant on ignore l'époque de son origine. C'était encore une terre dépendante de la baronnie de Fénétrange; ce village fut ensuite enclavé dans la généralité de Nancy, bailliage de Fénétrange, et il observait les coutumes de la baronnie et celles de droit écrit. Pour le spirituel, c'est aujourd'hui une succursale du ressort de la cure cantonale de Fénétrange.

BEUVEZIN, village situé sur un ruisseau appelé le *Vicherey*, près de la route de Vézelize à Neuf-Château, aux limites des départ. de la Meurthe et des Vosges, à 20 kilom. s. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 40 de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 46 de Nancy. Population: 320 habitants, 32 électeurs communaux,

10 conseillers municipaux, 90 feux et 79 habitations. Surface territ. 584 hect., dont 495 en terres labour., 37 en prairies et 36 en forêts. Mesures de Toul; les lettres arrivent par Colombey.

Beuvezin faisait anciennement partie de la terre de *Vicherey*, donnée aux évêques de Toul par les rois de la première race et par Charlemagne. C'était une seigneurie qui comprenait plusieurs villages; Beuvezin était du ressort de la prévôté de Vicherey; il fut plus tard réuni au bailliage de Toul, parlement de Metz, et il suivait les coutumes du droit romain et les usages de la terre de Vicherey. Quant à l'église, qu'on aperçoit sur une éminence près de ce village, c'était une de ces nombreuses chapelles, fondées de toutes parts aux 15[e] et 16[e] siècles.

BEY, petit village situé non loin de la Seille, sur la rive gauche de cette rivière, à 15 kilom. S. E. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 21 N. E. de Nancy. Population : 265 habitants, 26 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 65 feux, 51 habitations et un électeur pour la députation. Surface territ. 480 hect., dont 231 en terres labour., 156 en bois et 90 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

Le village de Bey remonte à un temps reculé; c'était un comté du domaine des évêques de Metz; il y avait un château fort, transformé aujourd'hui en maison de maître et qui n'a presque plus rien de ses anciennes formes. Bey était du bailliage de Vic et suivait les coutumes de l'évêché de Metz, il répondait au parlement de cette ville. Quant au spirituel, après avoir été cure importante, Bey n'est plus aujourd'hui qu'une simple annexe de Lanfroicourt et du ressort de Nomeny. Il y a sur le territoire de Bey une brasserie peu considérable, un four à chaux, une ferme assez étendue et un petit hameau appelé *Les Baraques*, à 1 kil. S. du village; ce hameau est composé de 6 feux et 40 habitants. Le territoire de Bey est excellent.

BEZANGE-LA-GRANDE, village situé à quelque distance de la forêt Ste.-Marie, dans une plaine, sur le

ruisseau du Moncel, à 7 kilom. s. o. de Vic, chef-lieu du canton, à 11 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 26 N. E. (5 lieues $\frac{1}{4}$) de Nancy. Population : 625 individus, 62 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 électeurs pour les colléges politiques, 120 feux et 95 habitations. Surface territ. 1819 hect., dont 1000 en bois, 640 en terres labour., 150 en prairies et 15 en vignes, dont les produits sont passables. Mesures de Vic; les lettres par Moyenvic.

Il y a sur le territoire de Bezange deux fours à chaux, une source d'eau minérale, dont les propriétés ne sont pas assez connues, mais qui est peu considérable; un moulin à grains et un hermitage nommé *St.-Jean-Fontaine;* ce n'est plus qu'une maison de ferme, à 2 kilom. N. du village et qui est habitée par cinq individus; un autre moulin, assez important, a le nom de *Ste.-Marie*, et se trouve à 1 kil. o. du village; il y a environ 12 habitants.

On ne trouve point ce village sur les anciennes cartes de Lorraine et des évêchés; on ne sait rien également sur son origine qui ne paraît pas remonter à une époque bien éloignée de nous; les évêques de Metz, seigneurs de ce pays, y établirent quelques fermes qui se multiplièrent de jour en jour. Ce village répondait au parlement de Metz, au bailliage de Vic et observait les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, quant au spirituel, c'est une succursale du ressort de la cure cantonale de Vic.

BEZANGE-LA-PETITE, village situé près d'un petit ruisseau qui se jette dans le canal des Salines de Dieuze à Moyenvic, à 10 kilom. de Vic, chef-lieu du canton, à 16 S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 39 E. (7 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy. Population : 390 individus, 38 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 98 feux et 58 habitations. Surface territ. 713 hect., dont 539 en terres labour., 121 en prés et 21 en forêts. Mesures de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Bezange-la-Petite a une église pauvre et chétive, il faudrait pour la réparer des sacrifices extraordinaires que le village ne peut s'imposer. Les qualités du sol, dans son territoire, sont excellentes. C'est une terre meuble et fertile : on a prétendu qu'elle renfermait de la tourbe, mais cette découverte n'a pas été importante, car on n'en parle plus. Bezange entrait aussi dans le domaine des évêques de Metz, c'était un fragment de leur seigneurie de Vic; le village était compris dans le bailliage de cette ville, généralité de Metz et suivait aussi les coutumes de l'évêché. On ne la trouve également sur aucune carte de Lorraine et des évêchés, excepté sur celles de 1756; il est cependant plus ancien. Il y a un moulin peu considérable sur son territoire. Bezange est une succursale qui est du ressort de Vic.

BEZAUMONT, petit village sur le revers d'une côte élevée, près du Natagne et non loin de la Moselle, à 9 kil. s. e. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 23 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 240 habitants, 24 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 55 feux et 48 habitations. Surface territ. 390 hect., dont 273 en terres labour., 52 en prés, 39 en bois et 17 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Bezaumont possède un moulin à grains et une carrière assez faible de pierres et de moëllons; du sommet de la côte, appelée *Ste.-Geneviève*, on découvre un horizon magnifique, les monts et les vallées s'abaissent devant vous, et l'œil distingue dans le vague de l'azur les trois cathédrales de Metz, Toul et Nancy; c'est un des beaux panoramas du département. Le village de Bezaumont était du domaine des évêques de Verdun, comme Dieulouard; on ignore à quelle époque il fut fondé; tout ce qu'on peut assurer c'est qu'il était du bailliage de Verdun, dont il suivait les coutumes, et il était compris dans la généralité de Metz. C'est aujourd'hui une annexe de Loisy, et du ressort de la cure de Pont-à-Mousson.

BICKENHOLTZ, petit village situé près de la forêt de Lixheim, non loin de la route de Fénétrange à

Phalsbourg, limites extrêmes de la Meurthe et du Bas-Rhin, à 14 kilom. s. E. de Fenétrange, chef-lieu du canton, à 14 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond, et à 100 N. E. (20 lieues) de Nancy. Population : 346 habitants, 34 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 59 habitations. Surface du territ. cadastré, 245 hect., dont 172 en terres labour. et 59 en prairies. Mesures de Phalsbourg; les lettres arrivent par Fénétrange.

Quoiqu'on dise que la fondation de ce village remonte à 1620, on n'en voit cependant aucune trace sur les cartes de Lorraine à cette époque; c'était une terre dépendante de la principauté de Lixheim, généralité de Nancy, coutumes de Lorraine et bailliage de Lixheim. Quant au spirituel, c'est une annexe de Fleisheim et ressort à Fénétrange.

BICQUELEY, village situé entre deux collines sur un ruisseau nommé la Bouvade, et traversé par la route de Vézelize à Toul, à 7 kil. s. de cette dernière ville, qui est le chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 31 s. o. de Nancy. Population : 660 individus, 65 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 150 feux et 110 habitations. Surface territ. 1722 hect., dont 813 en terres labour., 607 en forêts et 37 en vignes peu renommées. Mesures de Toul; les lettres arrivent aussi par cette ville.

Bicqueley a un pont de trois arches sur la Bouvade, un moulin à grains, et une maison de ferme nommée Valcourt, à 3 kilom. N. du village; elle est assez remarquable. Bicqueley se nommait anciennement *Bukeliacus*, et sa fondation remonte à un temps bien éloigné (1), puisqu'en 1185 Pierre de Brixey le donnait déjà comme une terre importante au prieuré de la Ro-

(1) Il est parlé de Bicqueley, dès l'an 600, c'est donc un de nos plus anciens villages.

chotte. Ce village passa ensuite dans le domaine des évêques de Toul qui en furent seigneurs; il fut définitivement compris dans la généralité de Metz, bailliage de Toul, et suivait les coutumes du pays Toulois. La cure était régulière et desservie par un religieux de l'ordre de St.-Augustin; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure de Toul.

Le nom de ce village a été illustré par le baron de Bicqueley, né à Toul, qui se distingua dans toutes les guerres de la révolution et de l'empire; après avoir contribué aux victoires de Landsberg et de Friedland, comme général de brigade, il mourut à Villafranca (Espagne) en 1809. On cite un autre *Bicqueley*, de la même famille, qui est auteur d'un ouvrage de mathématiques tombé aujourd'hui dans l'oubli.

BIDESTROFF, village situé au bord du Verbach, non loin du canal de navigation qui joindra la Seille à la Sarre, à 8 kilom. N. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 28 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 53 N. E. de Nancy. Population: 450 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, un électeur pour la députation, 100 feux et 90 habitations. Surface du territ. cadastré, 785 hect., dont 474 en terres labour., 133 en prés et 118 en forêts. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Bidestroff est assez ancien, les cartes de l'évêché de Metz en parlent dès le 17ᵉ siècle; ce village était du diocèse de Metz, généralité de Nancy, bailliage de Dieuze; il suivait les coutumes de Lorraine. Dans les guerres qui ensanglantèrent ces contrées au 16ᵉ siècle, on y bâtit un château fort, pour tenir le pays en bride; ce château subsiste encore en partie avec ses murs flanqués de sept tourelles; l'histoire ne nous dit pas s'il eût quelque siége fameux à soutenir. On voit aussi à quelque distance du village une ancienne chapelle, fondée au 14ᵉ siècle par quelque seigneur des terres voisines. Bidestroff a sur son territoire une tuilerie, un moulin et une ferme assez étendue. C'est une succursale qui répond à la cure cantonale de Dieuze.

BIEBERKIRCH, village situé dans une vallée au pied des montagnes, sur la petite rivière de Bièvre,

à 10 kilom. s. e. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrrond. et 88 (17 lieues ½) de Nancy. Population : 525 individus, 52 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 95 feux et 82 habitations. Surface territ. 240 hect., dont 86 en bois, 56 en terres labour. et 32 en jardins. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Sarrebourg.

Le village de Bieberkirch appartenait au diocèse de Metz pour le spirituel et pour le temporel ; après avoir fait partie du domaine des princes de Lixheim, des princes de Linange et de la famille Vioménil, il avait été réuni à la généralité de Nancy, bailliage de Lixheim et suivait les coutumes de Lorraine. Bieberkirch est peu ancien, il a succédé à un autre village, détruit dans les petites guerres des comtes de Dagsbourg et des seigneurs voisins. On voit encore quelques ruines intéressantes dans la forêt de Freywald, près de Bieberkirch. Dans le moyen-âge les querelles des seigneurs étaient fréquentes et terribles, il n'est pas étonnant qu'elles aient laissé des traces. Aujourd'hui Bieberkirch s'agrandit, on y bâtit une très-belle église ; la paroisse est une succursale qui dépend de la cure cantonale de Sarrebourg.

BIENVILLE-LA-PETITE, hameau situé sur un faible ruisseau qui se jette dans le Sanon, près d'Einville, à 6 kilom. n. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 34 s. e. de Nancy. Population : 85 individus, 20 feux et 19 habitations. Bienville a plus de conseillers municipaux que d'électeurs, puisque ceux-ci ne sont qu'au nombre de huit, tandis qu'il y a dix membres au conseil municipal. Surface du territ. cadastré, 176 hect., dont 82 en terres labour. et 20 en prairies. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Lunéville.

Bienville est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Bonviller ; on ne sait rien sur son origine qui paraît toute récente, car il n'en est fait mention sur aucune carte des siècles passés, excepté sur celles de 1756.

BIEVRE, petite rivière assez poissonneuse qui prend sa source dans le canton de Sarrebourg, au pied des montagnes qui se trouvent au sud de Valscheid, elle passe à Trois-Fontaines, Bieberkirch, Schneckenbusch, Bühl, et se réunit à la Sarre près de Hoff, à l'est de ce village. Son cours est de 24 kilom. (4 lieues $\frac{1}{2}$) du sud au nord, elle n'est pas flottable, mais elle présente un grand intérêt pour la canalisation.

BINGOTTES. (*Voyez Baccarat*).

BIONCOURT, village situé sur une hauteur, à quelque distance de la Seille; à 14 kil. s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 22 de Nancy. Population : 450 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 100 feux et 80 habitations. Surface territ. 534 hect., dont 371 en terres labour., 122 en bois et 39 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Non loin de Bioncourt est une maison de maître assez remarquable, qui appartient à M. le baron de Vincent, ancien ambassadeur d'Autriche à la cour de France et qui a joui pendant sa vie d'une belle réputation de probité, de sciences et de modération, dans les hautes fonctions qu'il a successivement remplies.

Bioncourt était un fief qui relevait d'Amance, la maison de ce nom s'est éteinte au 16e siècle, et la terre passa dans la famille de Custines. On voit que ce village est ancien, puisque c'était déjà une seigneurie dans le 12e siècle. Quant au spirituel, c'était une cure du doyenné de Delme, qui dépendait de l'abbaye de St.-Gorze et qui appartenait au diocèse de Metz; aujourd'hui c'est une succursale qui est du ressort de Château-Salins.

BIONVILLE, village singulièrement construit, sur le revers des montagnes et dans une gorge, aux limites

des départ. de la Meurthe et des Vosges, à 20 kilom. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 42 s. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 72 s. E. (14 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 580 individus, 58 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 100 feux et 80 habitations. Surface territ. 766 hect., dont 307 en bois, 245 en terres labour. et 204 en prairies. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Baccarat.

Bionville, situé dans les montagnes, au milieu d'une masse de forêts, possède sept scieries dans son territoire et deux moulins à grains. Sa position est extrêmement pittoresque ; c'est un véritable village des Vosges, d'une étendue immense avec des maisons éparses çà et là, tantôt sur la pointe d'un rocher, tantôt dans le creux d'un précipice, et habitées par une race pauvre, abîmée de fatigues et qui passe une partie de son existence dans les forêts. Ce village était anciennement une dépendance des évêques de Metz, qui étaient maîtres de la terre de Deneuvre. Bionville était du bailliage de Vic, parlement de Metz et suivait les coutumes de l'évêché. Il y a une petite église récemment construite, et c'est une succursale du ressort de la cure cantonale de Badonviller.

BISPANNÉ, nom donné à une maison de ferme, située sur le territoire de Vandœuvre, à 1 kil. 4 hect. au N. E. de ce village ; elle n'a rien de remarquable.

BISPING, village assez considérable, situé au bord de l'étang de Nolveyer, à peu de distance d'une grande forêt nommée le *Fort-Buisson*, à 13 kilom. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 16 N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 61 de Nancy. Population : 690 individus, 69 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 147 feux et 128 habitations. Surface territ. cadast., 2089 hect., dont 1175 en bois, 598 en terres labour. et 231 en prés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Sarrebourg.

Bisping a sur son territoire un étang peu considérable et un moulin à grains. Ce village n'est pas aussi ancien que son annexe *Angwiller*; il était enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité de Nancy et il suivait les coutumes de Lorraine. Il était du diocèse de Metz, mais on ignore à quelle époque il a été fondé; on commence à l'apercevoir sur les cartes en 1756, cependant son origine est plus reculée. C'est une succursale du ressort de la cure de Fénétrange.

BLAINVILLE-SUR-L'EAU, autrefois ville, marquisat, seigneurie, aujourd'hui village situé à quelque distance des forêts de Vitrimont et de Vacquenot, sur la rive gauche de la Meurthe, à 12 kil. N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 9 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 27 de Nancy. Population : 825 habitants, 82 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, un électeur pour la députation, 179 feux et 150 habitations. Surface territ. 1085 hect., dont 470 en terres labour., 391 en forêts, 47 en prés et 53 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Il y a sur le territoire de Blainville une tuilerie et une briqueterie assez considérables, un moulin à grains, une papeterie, un four à chaux et un pour la fabrication du plâtre; on y trouve aussi deux fermes, dont l'une, à 1 kil. au sud, est habitée par environ 10 individus, et se nomme *St.-Antoine*; l'autre, moins importante encore, est appelée *Blehors*, à 1 kil. 7 hectom. N. E., elle a environ 8 individus.

Blainville était appelé anciennement *Blidonis-villa*, du nom d'un certain *Blido* qui vivait dans le 12e siècle, et qui bâtit le village. La maison de Lenoncourt étant devenue propriétaire de cette terre, Blainville fut entouré de murailles et reçut le titre de marquisat au 17e siècle, par les soins d'Antoine de Lenoncourt, primat de Nancy. On voit encore aujourd'hui deux portes et quelques pans de vieux remparts qui lui servaient de défense. La cure de Blainville fut donnée à l'abbaye de Béchamp, par un seigneur de Vandières, en 1292, et cette date montre suffisamment que Blainville remonte plus haut

que le 15e siècle, comme le prétend une autre statistique. La famille de Lenoncourt avait fondé un couvent de Dominicains, dans Blainville, en 1620. Ce petit bourg fut compris dans la généralité de Nancy, bailliage de Rosières-aux-Salines et il observait les coutumes de Lorraine.

Blainville-sur-l'Eau a donné naissance au savant P. Richard, connu par une foule d'écrits qui ont pour objet la théologie, ou les affaires de l'époque malheureuse où il a vécu. Né en 1711, il entra dans l'ordre des Dominicains, et s'étant fortement prononcé contre la constitution civile du clergé, il fut obligé de se réfugier en Belgique. Les armées françaises ayant pénétré dans ce pays en 1794, l'abbé Richard fut découvert et condamné à être fusillé, il avait plus de 80 ans. Les deux principaux ouvrages qui ont fondé sa réputation sont : 1° L'Analyse des conciles généraux et particuliers, en 5 volume in-4°, et 2° Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques, 6 vol. in-folio, ou 40 vol. in-8°; vaste répertoire de théologie, d'histoire ecclésiastique, de géographie sacrée, de droit canon, etc., qui fournit des renseignements précieux, mais qui est peu consulté aujourd'hui, par la raison que les longs ouvrages épouvantent notre faiblesse. Blainville a eu récemment pour curé M. l'abbé Antoine, qui sans rien avoir écrit, s'est fait une haute réputation dans le département, par son érudition, sa connaissance des langues anciennes et modernes, et la profondeur de son savoir; il est mort en 1833.

BLAMONT, *Albus-mons*, petite ville située sur le revers d'une colline, au bord de la Vezouze et traversée par la route de Paris à Strasbourg, à 30 kilom. (6 lieues) à l'est de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., à 60 S. E. de Nancy et à 479 (94 lieues) de Paris. Population : 2295 individus, 165 électeurs communaux, 16 conseillers municipaux, 15 électeurs pour les colléges politiques, 480 feux et 340 habitations. Surface du territ. cadast., 1049 hect., dont 520 en terres labour., 351 en bois, 91 en prairies, 38 en jardins, 24 en pâtis et 25 en vignes dont les produits ne sont pas vantés. Mesures de Nancy, excepté le résal qui est de 120 litres.

Blâmont a sur son territoire deux moulins à grains, un à écorce, une forge considérable sur la Vezouze, une fabrique de draps sur le ruisseau de Richeval, et un pont de trois petites arches qui est mal construit et qui n'offre pas un débouché assez facile à l'époque des grandes eaux. On voit aussi sur une hauteur, dans une charmante position, à 1 kilom. à l'est de la ville, une maison de ferme assez importante, élevée sur les ruines de l'ancien hermitage de *St.-Jean*, qui avait une certaine réputation et qui était sous le patronage du chapitre de la collégiale.

La ville de Blâmont, étant chef-lieu de canton, possède une justice de paix, dont les audiences ont lieu le vendredi, et qui a trente-une communes dans son ressort, une brigade de gendarmerie à cheval, un bureau d'enregistrement et des domaines, un receveur ambulant pour les contributions indirectes, un percepteur-receveur de contributions directes, un bureau de poste aux lettres, un relai de poste, un hôpital très-beau, très-commode, bien doté et bien entretenu; il fut donné par un sieur Mayeron, pour y loger les passants et les pauvres, en 1706. Blâmont a encore un petit collége, avec titre de pensionnat, pour lequel la ville fait des sacrifices très-louables et qui mériterait une prospérité plus grande; on y compte trois professeurs et un maître d'étude; les bâtiments sont vastes et bien situés. Il y a aussi plusieurs écoles primaires pour les enfants des deux sexes; l'instruction y est l'objet de soins vigilants et vraiment dignes d'éloges; c'est une des villes où on déploie le plus de zèle pour l'éducation de la jeunesse.

Blâmont a un marché considérable tous les vendredis; les foires ont lieu le 25 février, le 25 juin, le 6 avril et le 30 septembre, elles ne durent qu'un jour; cette ville va prochainement jouir des rudes bienfaits d'un octroi. On y remarque environ 50 familles juives qui ont une petite synagogue, et qui se rapprochent beaucoup des catholiques par leur industrie et leurs mœurs.

La ville de Blâmont offre un grand nombre de maisons d'une architecture élégante et gracieuse; deux places assez vastes et d'ont l'une vient d'être embellie par quelques plantations d'arbres et un parapet; il y a plusieurs fontaines publiques, et une superbe halle entièrement achevée, qui sert pour la vente des grains; l'étage supérieur est divisé en plusieurs salles spacieuses pour les délibérations du conseil municipal et le logement de

ruisseau du Moncel, à 7 kilom. s. o. de Vic, chef-lieu du canton, à 11 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 26 N. E. (5 lieues $\frac{1}{4}$) de Nancy. Population: 625 individus, 62 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 électeurs pour les colléges politiques, 120 feux et 95 habitations. Surface territ. 1819 hect., dont 1000 en bois, 640 en terres labour., 150 en prairies et 15 en vignes, dont les produits sont passables. Mesures de Vic; les lettres par Moyenvic.

Il y a sur le territoire de Bezange deux fours à chaux, une source d'eau minérale, dont les propriétés ne sont pas assez connues, mais qui est peu considérable; un moulin à grains et un hermitage nommé *St.-Jean-Fontaine;* ce n'est plus qu'une maison de ferme, à 2 kilom. N. du village et qui est habitée par cinq individus; un autre moulin, assez important, a le nom de *Ste.-Marie,* et se trouve à 1 kil. o. du village; il y a environ 12 habitants.

On ne trouve point ce village sur les anciennes cartes de Lorraine et des évêchés; on ne sait rien également sur son origine qui ne paraît pas remonter à une époque bien éloignée de nous; les évêques de Metz, seigneurs de ce pays, y établirent quelques fermes qui se multiplièrent de jour en jour. Ce village répondait au parlement de Metz, au bailliage de Vic et observait les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, quant au spirituel, c'est une succursale du ressort de la cure cantonale de Vic.

BEZANGE-LA-PETITE, village situé près d'un petit ruisseau qui se jette dans le canal des Salines de Dieuze à Moyenvic, à 10 kilom. de Vic, chef-lieu du canton, à 16 s. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 39 E. (7 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy. Population: 390 individus, 38 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 98 feux et 58 habitations. Surface territ. 713 hect., dont 539 en terres labour., 121 en prés et 21 en forêts. Mesures de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Bezange-la-Petite a une église pauvre et chétive, il faudrait pour la réparer des sacrifices extraordinaires que le village ne peut s'imposer. Les qualités du sol, dans son territoire, sont excellentes. C'est une terre meuble et fertile : on a prétendu qu'elle renfermait de la tourbe, mais cette découverte n'a pas été importante, car on n'en parle plus. Bezange entrait aussi dans le domaine des évêques de Metz, c'était un fragment de leur seigneurie de Vic; le village était compris dans le bailliage de cette ville, généralité de Metz et suivait aussi les coutumes de l'évêché. On ne la trouve également sur aucune carte de Lorraine et des évêchés, excepté sur celles de 1756; il est cependant plus ancien. Il y a un moulin peu considérable sur son territoire. Bezange est une succursale qui est du ressort de Vic.

BEZAUMONT, petit village sur le revers d'une côte élevée, près du Natagne et non loin de la Moselle, à 9 kil. s. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 23 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 240 habitants, 24 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 55 feux et 48 habitations. Surface territ. 390 hect., dont 273 en terres labour., 52 en prés, 39 en bois et 17 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Bezaumont possède un moulin à grains et une carrière assez faible de pierres et de moëllons; du sommet de la côte, appelée *Ste.-Geneviève*, on découvre un horizon magnifique, les monts et les vallées s'abaissent devant vous, et l'œil distingue dans le vague de l'azur les trois cathédrales de Metz, Toul et Nancy; c'est un des beaux panoramas du département. Le village de Bezaumont était du domaine des évêques de Verdun, comme Dieulouard; on ignore à quelle époque il fut fondé; tout ce qu'on peut assurer c'est qu'il était du bailliage de Verdun, dont il suivait les coutumes, et il était compris dans la généralité de Metz. C'est aujourd'hui une annexe de Loisy, et du ressort de la cure de Pont-à-Mousson.

BICKENHOLTZ, petit village situé près de la forêt de Lixheim, non loin de la route de Fénétrange à

deux pas de l'ancienne forteresse; mais tout cela vient d'être vendu, et l'industrie s'est mise à la place des plus nobles souvenirs de courage et de fidélité. Conçoit-on comment les enfants peuvent se dessaisir des titres de gloire de leurs aïeux ?

Dans les guerres dont nous venons de parler, Blâmont fut dévasté, et la plupart de ses habitants périrent par le fer, par la famine ou par la peste, qui vint encore se joindre aux autres fléaux : son sort fut pareil à celui de Sarrebourg, à la même époque. Blâmont se rétablit lentement et fut rebâti sans fortifications, tel que nous le voyons aujourd'hui. C'est une des villes de France où existe le plus grand nombre de familles aisées; on y rencontre même de grandes fortunes. La rue qui est à l'extrémité de Blâmont, sur la route de Domèvre, se nommait faubourg de Gironville, et l'église paroissiale était dans ce faubourg.

Blâmont était compris, pour le spirituel, dans le doyenné de Salm; il y avait une collégiale fondée en 1382 par Henri de Blâmont, sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Cette collégiale avait six prébendes; le comte Ferry de Blâmont en érigea une septième, en sorte que le chapitre réunissait six chanoines et un prévôt. La collégiale ayant été brûlée dans l'incendie de la ville, ordonné par le gouverneur en 1636; elle fut seulement rebâtie sous l'invocation de St-Maurice en 1666, et la cure lui fut unie on 1707. Les capucins y avaient un couvent qui fut érigé en 1627 par la duchesse de Lorraine, Marguerite de Gonzague : les religieuses de la congrégation y eurent aussi une maison qui date seulement de 1629. Aujourd'hui Blâmont possède une cure cantonale dont la juridiction s'étend sur vingt succursales et onze annexes. L'hôpital est desservi par les sœurs de St-Charles, qui sont au nombre de cinq, et deux sœurs de la doctrine chrétienne dirigent les écoles des filles.

Blâmont jouissait autrefois d'un siége prévôtal et d'un bailliage, ancienne généralité de Nancy, puis chef-lieu de district qui était du ressort du présidial de Nancy : il avait ses coutumes particulières.

Blâmont est la patrie, 1° du comte Klein, qui est né en cette ville en 1762; de simple lieutenant il s'éleva par son courage et ses exploits, en différentes rencontres, au grade de lieutenant-général : il cessa de combattre en 1806, fut admis au sénat-conservateur, puis nommé pair de France en 1814; il a conservé ce titre et habite Paris. 2° Klopstein, qui défendit si vaillam-

ment le château de cette ville, en 1636. Ses enfants n'ont pas cessé d'honorer Blâmont, soit par les charges qu'ils ont remplies, soit par leurs vertus privées; cette famille est retirée maintenant à Châtillon. 3° Masson, membre associé de l'institut, né en 1762, et auteur de plusieurs ouvrages, entre lesquels sa *Nouvelle Astrée* lui a fait une certaine réputation; il a presque toujours vécu au service de la Russie et il est mort en 1807, après avoir été secrétaire des commandements du grand duc Alexandre. 4° Régnault, né en 1755, député à l'assemblée nationale, juge au district de Blâmont, président du tribunal de Nancy, puis secrétaire du duc de Massa; il est mort en 1811 à Paris. 5° Régnier, duc de Massa, ministre grand-juge, est né en 1746. Il avait débuté par être avocat au bareau de Nancy; déjà distingué à cette époque, il fut envoyé aux états-généraux et après la première assemblée nationale, il se retira à la campagne et ne fut point inquiété pendant la terreur. Il fut appelé au conseil des anciens en 1795; élu président en 1798, se déclara partisan de Napoléon qui l'éleva aux plus hautes fonctions: il est mort en 1814. 6° Romer, un des meilleurs grenadiers de l'armée française, tué en l'an 7 à l'attaque des retranchements anglais où il était entré le premier. 7° Marmod, industriel, né en 1757; il a rendu les plus éminents services au pays en y faisant connaître des plantes et des moyens de fabrication entièrement ignorés jusqu'alors dans ces contrées. Il régnait le plus grand ordre dans ses nombreux ateliers, la religion et les mœurs n'y furent jamais exposées au plus léger écueil; il est mort en 1806. 8° Massu, ancien chanoine régulier et abbé de Belchamp, connu par un petit ouvrage aujourd'hui oublié; né en 1665, il est mort en 1742. Son neveu, mort en 1739, a publié 2 volumes de méditations religieuses peu consultées; il était bénédictin et professeur à l'abbaye de Munster. 9° Lahalle, médecin renommé qui jouit d'une haute réputation de sciences et d'érudition; il existe encore aujourd'hui.

BLANCHE-ÉGLISE, village situé sur la rive gauche de la Seille, près de la route qui conduit de Marsal à Dieuze, à 4 kilom. au s. o. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 16 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 43 N. E. de Nancy. Population: 280 individus, 27 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 55

feux et 40 habitations. Surface territ. 676 hect., dont 415 en terres labour., 160 en prés et 64 en forêts. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Blanche-Église est ancien, les cartes de Lorraine en parlent dès le 16ᵉ siècle, mais les traditions ne rapportent rien sur son origine; tout ce qu'on sait c'est qu'il était du bailliage de Dieuze, parlement de Nancy et qu'il observait les coutumes de Lorraine: il appartenait à cette province. Quant au spirituel, c'est une succursale du ressort de Dieuze.

BLANCHE-FONTAINE, petit ruisseau qui a sa source dans le canton de Château-Salins, près de Grémecey; il se perd dans la Seille, à côté de Chambrey, et après un cours d'une faible étendue.

BLANC-RUPT, une des nombreuses dépendances de Cirey; c'est une maison de ferme assez considérable au milieu des forêts, au pied des Vosges et à 15 kilom. de Cirey.

BLEHORS, autre maison de ferme qui dépend de Blainville. (*Voyez ce mot.*)

BLÉMEREY, petit village situé sur un faible ruisseau nommé le Leintrey, à 9 kilom. N. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 22 E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 52 S. E. de Nancy. Population: 220 individus, 22 élect. comm., 10 conseil. municip., 52 feux et 38 habitations. Surface territ. cadast. 382 hect., dont 195 en terres labour., 95 en prairies et 27 en forêts. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On voit sur le territoire de Blémerey une cense peu importante, et ce village ne paraît pas remonter à une antiquité bien reculée; les cartes des évêchés et celle de Lorraine n'en font aucune mention au commencement même du 18ᵉ siècle. Cependant on est fondé à croire que son origne est plus ancienne, car de vieilles chroniques ont classé ce village dans le domaine de l'abbaye de Domèvre. Il est probable que les religieux de

cette communauté célèbre y bâtirent quelques maisons de ferme qui se multiplièrent dans la suite. Après avoir appartenu aux abbés de Domèvre, Blémerey fut compris dans le bailliage de Blâmont, dont il suivait les coutumes, et il était du ressort du parlement de Nancy. Ce village est une succursale sous la juridiction de Blâmont, et qui a pour annexe le village de Reillon.

BLÉNOD-LES-TOUL, ou *Blénod-aux-Oignons*, bourg assez considérable situé dans une vallée aux pieds de trois côteaux et sur un petit ruisseau qui va se perdre dans la Bouvade, à 12 kil. s. o de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 36 au s. o. de Nancy. Population : 1520 individ., 126 éleet. comm., 16 conseillers municip., 380 feux et 320 habitations : il y a quelques familles juives. Surface territ. cadast., 1761 hect., dont 920 en bois, 308 en terres labour., 85 en prairies, 128 en friches, et 230 en vignes, dont les produits sont passables. Mesures de Toul; les lettres arrivent par la même ville.

On trouve sur le ban de Blénod plusieurs écarts dont les principaux sont : *Meine*, petit hermitage assez fréquenté, à 3 kilom. s. o.; *Onze-Fontaines*, moulin situé à 3 kilom. o. du village; *Robert*, maison de ferme peu importante, et trois autres moulins plus ou moins considérables. Le bourg de Blénod a deux foires autorisées, qui ont lieu le 12 mars et le 3 novembre; il y a un percepteur-receveur qui y fait sa résidence.

Blénod, *Blenodium* ou *Belenodium*, doit son nom à un temple érigé en l'honneur d'Apollon, appelé quelquefois *Belenus* : des colonnes, des débris d'architecture et une statue qui ont été trouvés à une époque peu éloignée, ne permettent pas de douter que les Romains n'aient dressé dans ce lieu des autels à leurs divinités. Il y eut un camp romain dont on aperçoit encore quelques restes aujourd'hui et les fouilles qu'on y a faites on permis de découvrir une grande quantité de médailles. Les traditions rapportent que le roi Dagobert II donna Blénod aux évêques de Toul en 651, et la manière dont l'acte de donation est formulé, montre qu'en ce temps-là Blénod était déjà une localité très-importante. Le château de ce bourg fut réparé, embelli et fortifié en 1456, par l'évêque Henri de Ville; il passait pour imprenable. En 1509, un autre évêque nommé

Hugues des Hazards fit construire la belle église qui existe encore à Blénod ; elle est bâtie sur le plan de la cathédrale de Toul, mais dans des proportions plus minimes ; c'est une des plus remarquables du pays. On voyait aussi à Blénod un palais et un hôpital que le même prélat y avait élevés, mais il n'en reste plus que des ruines.

Blénod était le chef-lieu d'une châtellenie dans le domaine des évêques de Toul ; on prétend que ce bourg était plus étendu et plus important ; il dépendait du présidial de Toul et répondait au parlement de Metz ; il fut ensuite compris dans le bailliage de Commercy et on y suivait les coutumes de Lorraine. Le patron est St.-Médard, on y comptait quatre chapelles, maintenant détruites. C'est une succursale qui est du ressort de la cure cantonale de Toul.

Blénod a vu naître le célèbre Hugues-des-Hazards, évêque et comte de Toul, dont nous venons de parler, né en 1454; il fut employé par le duc Réné dans plusieurs négociations dont il s'acquitta très-heureusement, et succéda à Olry de Blâmont sur le siége de Toul. Il embellit le lieu de sa naissance par divers monuments dont l'église paroissiale est le plus remarquable, et il y fut enterré en 1516. On lui doit aussi d'excellents statuts synodaux pour la discipline de son clergé. Blénod est aussi la patrie du chanoine régulier Guinet, né en 1600, mort en 1632, consumé jeune encore par ses austérités ; il fut un des plus ardents coopérateurs du B. P. Fourrier dans l'accomplissement de la réforme de son ordre.

BLÉNOD-LES-PONT-A-MOUSSON ; village compris autrefois dans le Barrois et situé dans une plaine, sur la petite rivière de l'Ache et à une faible distance de la Moselle, à 3 kil. de Pont-à-Mousson, au sud, et à 27 N. O. de Nancy. Population : 430 individ., 42 élect. comm., 10 conseillers municip., 2 élect. pour la déput., 100 feux et 80 habitations. Surface territ. 811 hect., dont 457 en terres labour., 213 en bois et 57 en vignes dont les produits ne sont pas estimés. Mesures de Pont-à-Mousson ; les lettres arrivent par la même ville.

On voit sur le territoire de Blénod une ferme assez considérable, à 3 hectom. à l'ouest, elle porte le nom de St.-Epvre ;

c'était autrefois un prieuré de l'ordre de St.-Benoît, desservi par trois religieux, et réuni ensuite à l'abbaye de St.-Epvre de Toul. Il fut question d'y transférer cette abbaye, mais quelques oppositions s'étant élevées de la part de la France et de la ville Toul, la chose traîna en longueur jusqu'à la révolution, qui amena prieuré et abbaye dans le même abîme. Il y a encore sur le ban de ce village une autre maison qui conserve dans ses jardins une sorte de chapelle ou de galerie assez remarquable. Cette maison appartenait aux jésuites de Pont-à-Mousson, elle se nommait St.-Martin et elle servait de but de promenades et de lieu de récréations aux jeunes élèves que dirigeaient les jésuites. Avant d'être la propriété de ces religieux, la cense de St.-Martin avait été une dépendance de l'abbaye de St.-Martin de Metz.

Blénod, appelé aussi *Blenodium*, est très-ancien; l'architecture de son église remonte à une haute antiquité et D. Calmet pense qu'on y dressa des autels à la gloire d'Apollon; mais cette assertion aurait besoin de preuves. Il est probable que les comtes de Bar y auront fondé cette chapelle qui se trouvait sur une de leurs terres. Blénod fut long-temps annexe de la paroisse de St.-Jean de Pont-à-Mousson et une rue de cette ville porte encore le nom de la rue de Blénod. Le village était compris dans le marquisat du Pont, duché de Bar, cour souveraine de Lorraine, puis il fut enclavé dans le bailliage de Pont-à-Mousson, on y observait les coutumes de St.-Mihiel. Il y avait également à Blénod un petit fief avec justice particulière, appelé *Cour de Baliuel*, et qui appartenait à l'intendant de Lorraine *Charruel*. Aujourd'hui Blénod n'est plus qu'un chef-lieu de perception et une succursale qui répond à la cure cantonale de St.-Martin et de Pont-à-Mousson.

BLETTE, (la) petite rivière qui prend sa source dans le canton de Baccarat, près de Badonviller, qu'elle arrose ainsi que les villages de St-Maurice, Ste-Pôle, Montigny, Mignéville et Herbéviller; elle se jette dans la Vezouze vis-à-vis S^t^.-Martin, après un cours de 23 kil. Elle voit sur ses rives plusieurs usines considérables, qu'elle alimente, parmi lesquelles la forge de Saint-Maurice mérite d'être remarquée.

BLEUHORD, nom donné à une ferme peu remarquable sur le territoire de Damelevières, à 2 kil. N. de ce village.

BOIS-DE-CHÊNE, hameau considérable sur le territoire de Phalsbourg, à 11 hectom. S. de cette ville. Il est habité par une population assez misérable: on y compte 20 feux et 75 individus.

BOIS-DE-LA-GRANGE, maison de ferme d'une exploitation étendue, à 1 kil. S. du village de Nonhigny; elle est habitée par environ 12 individus

BOIS-DE-THOU, autre nom d'une ferme qui est située au milieu des forêts et au pied des Vosges: elle dépend de Cirey et se trouve à environ 15 kil. E. de ce village; elle n'a rien de remarquable que son isolement.

BOIS-LE-COMTE, autre maison de ferme sur le territoire de Domgermain, à 3 kil. de cette commune; elle est assez considérable et compte environ 15 habitans.

BONLIEU, autre maison de ferme de la dépendance de Hattigny, à 1 kil. S. du village: elle n'a de remarquable que la bonne qualité du territoire.

BONNE-FONTAINE, hermitage et chapelle renommée sur le ban de la commune de Danne, à 8 hectom. N. E. Les traditions nous disent que les soldats de la garnison de Phalsbourg ont fait ériger eux-mêmes cette chapelle en reconnaissance de la guérison d'une affreuse dyssenterie qui les décimait. Elle se trouve près d'une fontaine qui possède quelques propriétés minérales. Il s'y fait un grand concours de pèlerins, et deux prêtres allemands, du diocèse de Nancy, viennent d'y fixer leur résidence et desservent la chapelle qui est à l'entrée des montagnes des Vosges et de l'Alsace.

BONNEVAL, maison de ferme sur le territoire de Hénaménil, à 1 kil. de ce village au s. o.: elle n'a rien qu'on doive mentionner.

BON-SECOURS, (Chapelle de Notre-Dame de) un des plus beaux monuments dont la ville de Nancy ait à s'honorer.

On doit cette magnifique église à Stanislas, dont le règne fut si fécond en nobles et grandes institutions. C'est en 1738 qu'elle fut élevée sur les ruines d'une ancienne chapelle fondée en 1498 par René II, au même emplacement qui servit de sépulture aux soldats bourguignons. Il faut voir cette belle église, dont la meilleure description ne pourrait suffisamment peindre les touchantes harmonies; ses étendarts musulmans, brillants trophées de la valeur de nos ducs, et qui depuis tant d'années décorent la voûte du saint lieu; ses pavés de marbre, ses vitraux colorés, la sublime image de Marie, les ornements d'or, d'argent et de bronze qui se dessinent de toutes parts, et dans le sanctuaire deux chefs-d'œuvre d'un habile sculpteur, les tombeaux vénérés du roi bienfaisant Stanislas et de Catherine Opalinska, son épouse. Ces monuments, dont l'un renferme aussi le cœur de Marie leur fille, reine de France, sont tous deux en marbre blanc; la révolution, dans son plus affreux délire, les a respectés. Ce sont les ducs Charles V, Charles-François de Lorraine et Charles VI qui ont pris soin de tapisser la chapelle des drapeaux qu'on y remarque et qui ont été enlevés aux Turcs, dans les 17e et 18e sièles.

Il y avait à côté de l'église un beau couvent de Minimes; après la révolution on y établit un atelier d'industrie et une fabrique de draps. M. Donnet, coadjuteur de Nancy, vient d'en faire l'acquisition pour y abriter les pauvres prêtres que la vieillesse ou les infirmités obligent à sortir de l'arène. C'est une belle et généreuse idée que nous verrons sans doute réalisée. La chapelle de Bon-Secours est très-fréquentée, non seulement par les habitants de Nancy, mais par les pèlerins qui s'y rendent des contrées les plus lointaines. Ecoutez sur le vaste Océan les cris du matelot éperdu; la tempête est violente, les vagues s'amoncèlent et couvrent d'une blanche écume le frêle vaisseau qui va périr; à travers les sifflements des vents, le fracas des orages, le mugissement des flots et le bruit des mâts

qui se brisent, quelle parole distinguez-vous? *Notre-Dame de Bon-Secours!* Oui, c'est elle qu'on invoque dans tous les maux de la vie, le pauvre comme le riche, la mère éplorée comme la jeune fille au matin de l'existence, tous élèvent jusqu'à elle leurs vœux et leurs soupirs, et les continuels hommages qu'on lui adresse montrent bien qu'il y a au pied de ses autels remèdes et consolations!

BONVILLER, village situé sur le revers d'un côteau, à droite de la route de Lunéville à Moyenvic, à 5 kil. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 35 E. de Nancy. Population : 335 individus, 33 élect. comm. et 10 conseill. municip., 79 feux et 56 habitat. Surface du territ. cadast., 490 hect., dont 331 en terres labour., 61 en prés et 26 en vignes dont les produits sont peu connus. Mes. de Nancy; les lettres par Lunéville.

Il y a sur le territoire de cette commune deux fermes assez considérables; l'une appelée *Charmois*, se trouve à 2 kil. S. et compte environ 12 individus; l'autre, qui a le même nombre d'habitants, est à 1 kil. O. et se nomme *La Rochelle*. Le village de Bonviller, désigné autrefois sous le nom de *Bonum-villare*, est d'une antiquité assez reculée, ainsi que les métairies dont nous venons de parler. Il était annexe d'Einville et avait pour patron ou seigneur le commandeur de Viel-âtre. Aujourd'hui c'est une succursale qui est du ressort de la cure cantonale d'Einville et dont le patron est St.-Blaise. Avant la révolution il comptait parmi les villages de Lorraine, dont il suivait les coutumes et se trouvait compris dans le bailliage de Lunéville, parlement de Nancy.

BORVILLE, village situé sur une petite éminence, entre la rivière d'Euron et le ruisseau du Loro, à 8 kil. de Bayon, chef-lieu du canton, à 23 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 40 S. E. de Nancy. Popul. : 350 indiv., 34 élect. comm., 10 conseill. municip., 88 feux et 75 habitations. Surface territ. 395 hect., dont 307 en terres labour., 41 en bois, 20 en prairies et 27 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres par Lunéville.

Il y a sur le territoire de ce village une ferme assez importante appelée l'*Escot*, qui compte environ 10 individus et qui se trouve à 1 kilom. E.. Borville est assez ancien, il en est fait mention dans certains titres du 17ᵉ siècle, où l'on établit que les Tiercelins de Bayon auront le droit de percevoir 30 resaux de blé à Borville ; il faut qu'à cette époque ce village ait déjà été considérable. Il dépendait du bailliage de Châtel, parlement de Nancy et suivait les coutumes de Lorraine. C'est une succursale qui est du ressort de la cure de Bayon.

BOSSERVILLE. (*Voyez Art-sur-Meurthe.*)

BOUCQ, village très-considérable situé à l'extrémité de la forêt appelée *de la Reine*, aux confins des départ. de la Meuse et de la Meurthe, à 14 kil. N. O de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 38 de Nancy. Popul. : 990 individ., 100 élect. comm., 12 cons. municipaux, et 5 élect. pour les coll. polit., 255 feux et 249 habitations. Surface territ. cadast., 2268 hect., dont 960 en bois, 600 en terres labour., 200 en prés et 120 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mesures de Toul ; les lettres par la même ville.

Il y a sur le territoire de Boucq une tuilerie assez importante ; on voit aussi, près de ce village, les restes passablement conservés d'un antique château, élevé par un des seigneurs du pays. Boucq dépendait du Barrois, il était compris dans la généralité de Nancy, bailliage de Commercy et on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. Quoiqu'il soit très-ancien, on ne trouve rien sur son origine ; mais on en fait mention sur les cartes de Lorraine dans les derniers siècles. Boucq est un village très-riche.

BOUDONVILLE, nom donné à un des faubourgs de Nancy, situé au N. O. : les annales de Lorraine le désignent, ainsi que les *Trois-Maisons*, sous le nom de hameaux dépendants de Notre-Dame. On y compte environ 125 habitations, 150 feux et 580 individus.

Ce faubourg peut avoir 8 hectom. de longueur, il renferme un grand nombre de jolies maisons de campagne qui pré-

sentent un ravissant coup-d'œil aux voyageurs qui arrivent à Nancy par la route de Metz; quelques-uns de ces châteaux sont vraiment remarquables, soit par leur structure, soit par les magnifiques jardins qui les entourent. Les nouveaux bâtiments de l'octroi sont élevés sur le territoire de Boudonville; on y trouve aussi une carrière d'un assez beau marbre, sur le revers de la côte Ste.-Catherine, on en a extrait des blocs précieux, employés dans diverses constructions. Les vignes qui reposent sur le ban de ce faubourg jouissent d'une réputation méritée; leurs produits rivalisent avec les meilleurs du département. Boudonville ressort, pour le spirituel, à la paroisse des *Trois-Maisons;* on y voit une croix érigée par un cardinal de Lorraine au 16e siècle.

BOUDOUSE, nom donné à une *scierie* assez considérable, située sur le territ. de St-Sauveur, à 1 kil. E. du village et aux pieds des Vosges; on y compte environ 10 individus.

BOUILLONVILLE, village situé aux frontières des départements de la Meuse et de la Meurthe, sur le ruisseau du Mad, à 2 kil. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 35 de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 45 N. O. de Nancy. Population : 265 habitants, 26 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 70 feux et 62 habitations. Surface territ., 350 hect., dont 150 en terres labour., 40 en prés et 80 en vignes dont les produits, sans valoir ceux de Thiaucourt, sont souvent confondus avec eux. Mesures de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Bouillonville paraît peu ancien; aucune des cartes de Lorraine n'en fait mention, excepté celles de 1756. Ce village répondait au parlement de Nancy, bailliage de Thiaucourt, et il observait les coutumes de Lorraine dont il faisait partie. Aujourd'hui c'est une annexe de la paroisse de Pannes et du ressort de la cure cantonale de Thiaucourt.

BOULAYE (haute et basse), petit hameau, ainsi

nommé, sur le territoire de Bréménil, à 1 kilom. E. de ce village. On y compte 8 feux et 30 individus. Cette faible localité a cela de particulier qu'elle sert de limites aux arrondissements de Sarrebourg et de Lunéville.

BOULE est le nom d'un petit ruisseau qui sort de l'étang de Languimberg, traverse Assenoncourt et se perd dans le vaste étang de Lindre.

BOURACHE, nom donné à une maison de ferme peu importante, sur le territoire de Marsal, à 2 kilom. S. O. de cette ville.

BOURDONNAYE, village très-considérable situé au pied de la côte de Marimont, et traversé par la route de Metz à Strasbourg, à 18 kilom. de Vic, chef-lieu du canton, à 24 S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 47 de Nancy. Population : 1040 individus, 101 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 240 feux et 125 habitations. Surface territ., 1664 hect., dont 1034 en terres labour., 419 en forêts et 203 en prairies. Mesures de Vic; les lettres arrivent par Moyenvic, il y a un bureau de distribution.

Bourdonnaye possède sur son territoire le château de Marimont, ancienne et magnifique résidence de M. le baron de Janckowitz. Ce château est situé sur une petite montagne qui domine un paysage immense, dont la charmante perspective est encore augmentée par une sorte de belvédère télégraphique, élevé dans les jardins. Il y a aussi à Bourdonnaye un relai de poste et un étang entre ce village et Omeray. On ne sait rien de précis et de certain sur l'origine de Bourdonnaye, on croit que sa fondation est due aux évêques de Metz, qui étaient seigneurs du pays ; ils avaient fait construire un château sur la montagne de Marimont ; un hameau était en bas et il est probable que Bourdonnaye a été bâti plus tard, car on n'en voit aucune trace sur les anciennes cartes de l'évêché de Metz,

quoiqu'elles fassent mention de la côte et du château de Marimont. Ce qui prouve que Bourdonnaye était peu considérable autrefois, c'est qu'on en parle dans les chroniques de Lorraine comme d'une dépendance de la chatellenie de Lagarde. Il était compris dans le bailliage de Vic, parlement de Metz, et il suivait les coutumes de l'évêché de cette ville. Bourdonnaye a un percepteur-receveur et un notaire certificateur.

Quoique ce village n'ait pas vu naître M. de Janckowitz, on doit cependant considérer Bourdonnaye comme la véritable patrie de cet ancien député, qui, soit dans les assemblées législatives, soit dans les différentes fonctions qu'il a remplies, a toujours montré la plus noble conduite, comme dans sa vie privée il est un modèle de vertus chrétiennes.

BOURDONNE (haute et basse), (*voyez Barville*).

BOURGALTROFF, village assez considérable situé près de la route de Dieuze à St.-Avold, sur le ruisseau du Spin, à 8 kil. N. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 28 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 53 de Nancy. Population : 620 habitants, 62 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, trois électeurs pour la députation, 140 feux et 130 habitations. Surface territ., 975 hect. cadast., dont 570 en terres arables, 224 en bois, 88 en prairies et 21 en vignes peu remarquables. Mesures de Nancy: mais les mesures agraires comptent pour le jour 343 toises, ou 25 ares 38 centiares; la fauchée 200 toises, ou 14 ares 80 cent.; les mesures linéaires comptent 10 pieds pour la toise, qui équivaut alors à 8 pieds 4 pouces 6 lignes, ou 2 mètres 71 centim. Les lettres viennent par Dieuze.

On voit sur le territoire de ce village un moulin à grains, une brasserie, un hameau nommé *Bédestroff*, dont nous avons parlé, et une simple maison de ferme appelée la *Garde de Dieu*, à 2 kil. N. E. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est un vieux château qui date du moyen-âge et dont on n'aperçoit plus que les débris; ce qui est encore debout suffit pour faire juger qu'il avait crénaux, fossés, bastions, pont-levis et tout ce qui pou-

vait lui donner une haute importance à cette époque reculée. On ignore la date de sa fondation et celle du village ; les anciennes cartes de Lorraine en font mention. Il est probable que les évêques de Metz ont encore donné l'existence au château et à Bourgaltroff, car ce pays entrait dans leur domaine temporel et spirituel. Ce qui le prouve, c'est que jusqu'à la révolution, le village de Bourgaltroff était du bailliage de Metz, répondait au parlement de cette ville et suivait les seules coutumes de l'évêché. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure de Dieuze (1).

BOURGUIGNON, nom donné à une maison de ferme qui dépend de St.-Quirin, à environ 6 kilom. de ce bourg, dans les montagnes des Vosges. On y compte environ 6 individus.

BOURSCHEID, village situé près de la route de Lixheim à Phalsbourg, à 5 kilom. o. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, à 13 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et 99 (19 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy. Population : 305 individus, 30 électeurs communaux et 10 conseillers municipaux, 62 feux et 51 habitations. Surface territ., 249 hect., dont 203 en terres labour., et 46 en prés. Mesures de Phalsbourg ; les lettres viennent par la même ville.

Bourscheid est un village très-ancien, qui a été détaché de l'Alsace pour former le département de la Meurthe ; il dépendait du bailliage de Sarrebourg, suivait les coutumes de Lorraine et répondait au parlement de Metz. On ne sait rien de certain sur son origine, mais on sait que les princes de Lixheim l'ont fondé. Il est aujourd'hui sous la juridiction de la cure de Phalsbourg.

BOURUPT, ruisseau qui prend sa source aux frontières du département des Vosges, arrose Fontenoy et Glonville dans le canton de Baccarat, et se réunit à la Meurthe près d'Azerailles, à 1 kilom. s.

(1) M. Marchal, curé de Bourgaltroff, est connu par ses connaissances astronomiques ; il a publié une brochure sur la comète de 1811.

BOURUPT, moulin situé sur le territoire de Glonville, à 2 kil. s., est ainsi appelé parcequ'il se trouve sur le ruisseau du même nom.

BROUTANGROGNE, nom drolatique appliqué à une ferme assez considérable sur le ban de Laître-sous-Amance, à 3 hectom. de cette commune au N. O. Elle contient environ 12 individus.

BOUVADE (la), petit ruisseau qui prend naissance près de Colombey et de Barizey-la-Côte, coule du S. au N. à travers les communes de Bagneux et de Bicqueley et se joint à la Moselle vis-à-vis Chaudeney; ce ruisseau peut avoir une étendue de 18 kilom.; il est assez poissonneux.

BOUVADES (les), nom donné à trois moulins situés sur le ban de Crézilles, à 1 kil. du village et sur le ruisseau de *Poisson*; deux sont au S. E. et l'autre au S.; ils renferment à-peu-près 20 individus.

BOUVRON, village situé dans une plaine assez vaste, aux pieds de plusieurs côteaux ornés de vignes, sur un petit ruisseau appelé des *Côtes-de-Lucey* et à gauche de la route de Thiaucourt à Toul, à 7 kil. N. de cette dernière ville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 28 N. O. de Nancy. Population: 320 individus, 32 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 72 feux et 59 habitations. Surface territ. cadastrée, 1000 hect., dont 683 en terres labour., 158 en prés et 151 en forêts. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Bouvron possède une tuilerie assez considérable, à 3 hectom. du côté de l'est. Ce village est ancien, on le nommait en latin *Beuvra*, et il en est déjà parlé en 893, dans une charte donnée par le roi Arnulphe. Cependant l'empereur Othon ne lui donne,

dans son diplôme, que le titre de chapelle qui dépendait de Lucey. Ce village passa aux religieux de l'abbaye de St.-Mansuy; il répondait d'abord au présidial de Toul, ensuite au parlement de Metz, bailliage de Toul, et suivait pour une partie le droit romain et pour l'autre les usages locaux de Toul. Ce village faisait partie du domaine temporel des évêques de Toul; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la paroisse de Toul.

BOUXIÈRES, nom donné à un ancien hermitage, aujourd'hui détruit et transformé en maison de campagne assez remarquable, sur le territoire de Vallois et à 2 kilom. N. de cette commune.

BOUXIÈRES-AUX-CHÊNES, village très-considérable, situé sur le versant septentrional d'une côte très-élevée, formant le prolongement de la montagne d'Amance et non loin de la route de Nancy à Nomeny, à 13 kilom. N. E. de Nancy, chef-lieu du canton, de l'arrond. et du départ. Population: 1125 individus, 105 conseillers municipaux, 12 membres au conseil municipal, 2 électeurs pour la députation, 285 feux et 235 habitations. Surface territ., 600 hectares, dont 200 en prairies, 121 en terres labour. et 50 en vignes dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

Il y a plusieurs écarts sur le territoire de Bouxières; les principaux sont: *Blanzey*, hameau au pied d'une côte à 1 kil. 7 hectom.; *Léopoldval*, maison de ferme à 5 kil. E.; *Mon-Répentir*, maison de campagne assez remarquable par sa belle position; *Neuviller*, ferme au sud du village; *Levinet*, petit hameau à 1 kil. 5 hectom. à l'ouest, il est composé d'une vingtaine de feux et de 85 individus; *Moulins*, hameau très-considérable, à gauche de la route qui conduit de Nancy à Nomeny, on y compte 48 feux et 190 habitants; *Ecuelle*, hameau plus considérable encore et très-ancien, à gauche de la même route. On le nommait anciennement *Scutella*, et on y voyait une chapelle sous l'invocation de St.-Etienne, qui était desservie par un curé que les habitants payaient eux-mêmes. Une famille noble, nommée de Tillon,

habitait le hameau d'*Ecuelle;* il y avait en outre un hermitage assez fréquenté, et un petit hameau nommé le *Vinot* qui touchaient à *Ecuelle;* le duc de Lorraine en était seigneur particulier.

Bouxières, en latin *Buxeriæ*, est un ancien village; il dépendait autrefois de la seigneurie d'Amance et fut probablement bâti par quelque chevalier de ce nom; il passa ensuite aux ducs de Lorraine, suivait les coutumes de la province et répondait au parlement de Nancy, bailliage de Nomeny. Quant au spirituel, c'était une cure unie à l'église *St.-George* de Nancy et dont les patrons sont Ste.-Madelaine et St.-Quentin.

Le hameau de Moulins qui en dépend, appelé autrefois *Molendinum*, était un village assez important, uni à l'abbaye Ste.-Marie de Pont-à-Mousson et qui avait pour patron St.-Hilaire; le duc de Lorraine en était également seigneur. La ferme de *Blansey* était un prieuré du nom de Ste.-Agathe et qui appartenait à la mense de l'abbaye de Ste.-Marie. Les ducs de Lorraine en avaient fait auparavant le chenil de leurs meutes de chasse, mais la duchesse Berthe le donna, avec les terres qui en dépendaient, à l'abbaye de Ste-Marie, dans le 12e siècle. Bouxières a un bureau de charité; sa cure est du ressort de la cathédrale de Nancy.

BOUXIÈRES-AUX-DAMES, village situé sur le penchant d'une côte rapide, baignée par la Meurthe et sur la route de Custines à Nancy, à 8 kil. (1 lieues $\frac{3}{4}$) au nord de Nancy, chef-lieu du canton, de l'arrond. et du départ. Population : 550 individus, 54 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 116 feux et 91 habitations. Surface territ., 322 hect., dont 102 en terres labour., 41 en prés, 25 en bois et 123 en vignes peu vantées. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On remarque à *Bouxières* un beau château d'une architecture élégante, dans une position très-agréable et entouré de superbes jardins. Au haut de la côte on trouve les restes de l'ancienne abbaye des *Nonnains* de Bouxières. Ce couvent avait été fondé en 936 par St.-Gauzelin, évêque de Toul, pour des religieuses de St.-Benoît, qui abandonnèrent ensuite les règles monas-

tiques pour devenir dames séculières de chœur, ou chanoinesses. Elles avaient une abbesse, mais n'étaient soumises à aucune loi spéciale, sinon de chanter au chœur. St.-Gauzelin voulut être enterré dans cette abbaye qui fut également comblée de bienfaits par un grand nombre d'évêques de Toul. On ne voit plus aujourd'hui qu'une portion du parc, ou de la promenade qui tenait à l'abbaye; les bâtiments sont transformés en maisons particulières. Il fallait faire preuve de haute noblesse pour être admise au chapitre de Bouxières. Ce village, appelé aussi *Buxeriæ*, avait donné son nom à une famille noble, éteinte depuis longtemps, et l'on présume que Bouxières doit remonter à une haute antiquité. Il dépendait du chapitre, répondait au parlement de Nancy, district et bailliage de cette ville. On dit que l'église de l'abbaye était magnifique et qu'on y comptait jusqu'à huit chapelles et quinze prébendes. On y conservait un livre d'évangiles qui avait servi à St.-Gauzelin; on voyait aussi, il y a fort peu de temps, une sorte de chaire en pierre, élevée sur la côte, pour prêcher les pèlerins qui accouraient à Bouxières.

Bouxières a deux moulins à grains sur la Meurthe et une carrière de pierres dans son voisinage; le pont qui se trouve à l'entrée de cette commune, et qui est formé de 4 arches, a été le théâtre d'un combat où les Bourguignons virent achever leur défaite, au temps de Réné II, duc de Lorraine, en 1477. Ce village est aujourd'hui une succursale du ressort de la cathédrale de Nancy.

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, village considérable situé sur le revers d'une côte, aux frontières des départements de la Moselle et de la Meurthe, à 7 kilom. N. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 37 (7 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 785 habitants, 78 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 169 feux et 115 habitations. Surface territ. 237 hect., dont 78 en terres labour., 41 en prés, 49 en bois et 36 en vignes peu recommandables. Mesures de Pont-à-Mousson, mais le jour, pour les terres et les bois, est de 150 verges de 12 pieds, ou 22 ares 80 cent.

Pour les vignes, le jour est de 100 verges, ou 15 ares 20 cent. La charge de vin est de 20 pots de Metz, ou 40 litres, et celle de Nancy 16 pots, qui équivalent à 40 litres. Les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Bouxières, en latin *Vacariæ*, remonte aussi à une haute antiquité. Il est dit dans les vieilles chroniques que l'impératrice Hildegarde, épouse de Charlemagne, donna ce village à l'abbaye St.-Arnould de Metz, en 783. On le dépeint en disant que c'est une terre de *Vaccariis*, située dans le comté de Metz au duché de Mosellane; cette donation fut signée par Charlemagne. Ce village passa ensuite aux évêques de Metz; on le comprit dans le bailliage et le parlement de cette ville, et on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz. Ce pays est peu civilisé.

BOUZANVILLE, village situé à droite de la route de Nancy à Mirecourt, aux confins des départements de la Meurthe et des Vosges, à 14 kilom. s. o. de Haroué, chef-lieu du canton et à 43 (8 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 235 habitants, 23 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 52 feux et 43 habitations. Surface territ., 509 hect., dont 335 en terres labour., 86 en bois et 64 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Bouzanville est désigné dans nos anciennes chroniques sous le nom de *Bouxainville* et de *Bouzainville*, en latin *Bouxainvilla*. Le commandeur de Xugney et le marquis de Haroué en étaient seigneurs. Ce village était du ressort de la cour souveraine de Lorraine, bailliage de Vézelize et il suivait les coutumes de Lorraine. Bouzanville est ancien, il a eu pendant longues années des seigneurs particuliers qui prétendaient avoir droit de patronage sur le village, comme les deux seigneurs que nous venons de nommer. La cure était comprise dans le doyenné du Saintois, aujourd'hui elle est du ressort de la cure cantonale de Haroué, son patron est St.-Martin. Le village de Bouzanville est la patrie de M. l'abbé Picot, aujourd'hui missionnaire dans les îles *Sandwich*.

BRABOIS, maison de ferme sur le territoire de Villers-les-Nancy, à 1 kil. N.; elle n'offre rien de remarquable.

BRAIEDEBOURG est le nom donné à un moulin situé sur le ban de Maizières, à 5 hectom. N. E. de ce bourg; il n'a également rien de marquable.

BRALLEVILLE, village au pied d'une côte élevée qu'on appelle *Ste.-Anne*, près du Madon et aux confins des départ. de la Meurthe et des Vosges, à 9 kil. S. O. de Haroué, chef-lieu du canton et à 39 s. (environ 9 lieues) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 270 individus, 27 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 59 feux et 48 habitations. Surface territ., 311 hect., dont 225 en terres labour., 31 en prés, 20 en bois et 24 en vignes peu réputées. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Bralleville a un moulin sur le Madon; la chapelle ou église paraît très-ancienne, quoiqu'on ne sache rien sur l'époque où ce village a été bâti. Il dépendait de la seigneurie de Marainville, bailliage de Charmes, parlement de Nancy et il suivait les coutumes de Lorraine. Bralleville est aujourd'hui annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Germonville, juridiction de Haroué.

BRATTE, village peu considérable sur le ruisseau du *Natagne*, à 11 kilom. s. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 18 N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 145 habitants, 14 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 35 feux et 28 habitations. Surface territ., 272 hect., dont 180 en terres labour., 55 en bois et 26 prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Les ducs de Lorraine possédaient à Bratte une sorte de maison de campagne ou château, bien changé aujourd'hui; les bâti-

ments servent à l'exploitation d'une ferme assez considérable. Ce qui reste fait juger que cette résidence remontait à une haute antiquité. On ne sait rien de certain sur l'origine de Bratte, qui, après avoir appartenu au bailliage de Nancy, parlement de cette ville, est aujourd'hui annexe de Mentenoy pour le spirituel. On ne trouve point ce village sur les vieilles cartes de Lorraine.

BRÉHAIN, village situé à gauche de la route de Château-Salins à Morhange, près des sources de la Nied-Française, à 14 kilom. N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 12 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, où siége le tribunal, et à 42 de Nancy (8 lieues $\frac{1}{2}$). Population: 302 individus, 30 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 54 habitations. Surface territ., 304 hect., dont 236 en terres labour., et 64 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins et Delme.

Bréhain a un moulin à grains et une carrière de plâtre peu importante sur son territoire. Ce village est très-ancien; il était partagé en deux hameaux, dont l'un, qui était autrefois le plus considérable, porte encore le nom de Château-Bréhain, (*Voyez ce nom.*) Ce village était annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Marthil; il y avait alors 23 ou 24 habitants. Il fut ensuite compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine de Nancy, on y observait les coutumes de Lorraine; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure cantonale de Delme.

BRÉMÉNIL, village assez considérable situé au pied des montagnes et aux confins des départements de la Meurthe et des Vosges, sur la rive droite de la Blette, à 19 kilom. (3 lieues $\frac{3}{4}$) N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 37 S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 67 S. E. de Nancy. Population: 660 habitants, 65 électeurs communaux, 10 membres au conseil municipal, 150 feux et 120 habitations. Surface territ., 491 hect., dont 253 en terres labour., 149 en bois et 45

en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Blâmont.

Bréménil compte sur son ban plusieurs écarts considérables : la haute et basse Boulaye, dont nous avons parlé : un moulin à grains et un à écorces : un four à chaux : une carrière de pierres et une ancienne brasserie peu importante; il y a aussi une fabrique de calicots. Ce village, dont l'origine remonte assez haut, était autrefois appelé *Mansile in Broglio*, et il était assez bien nommé. Une partie appartenait aux évêques de Metz, c'était le ban Lemoine, du ressort du bailliage de Vic; une partie obéissait au comte de Salm et répondait à Badonviller; enfin les ducs de Lorraine y avaient aussi quelques propriétés qui se trouvaient du bailliage de Lunéville. Bréménil est très-ancien, mais on ignore l'époque où il a commencé; sa situation est très-pittoresque; là commencent les vallées profondes, les ravins et les sables des montagnes. C'est une cure qui était autrefois du doyenné de Salm, et qui est aujourd'hui du ressort de la cure cantonale de Badonviller.

BRÉMONCOURT, village situé sur une hauteur, à gauche de la route qui va de Lunéville à Bayon, à 4 kilom. N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 18 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 33 de Nancy. Population : 290 habitants, parmi lesquels 29 sont électeurs communaux et 10 conseillers municip.; il y a 60 feux et 50 habitations. Surface territ., 452 hect., dont 371 en terres labour., 36 en pâtis, 30 en prés et 15 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Bayon.

Brémoncourt est ancien, il se nommait en latin *Bremoniscuria*, et l'abbé de Belchamp en était le patron. On trouve entre ce village et celui de Haussonville les tristes restes de cette même abbaye de Belchamp, fondée dans le 12ᵉ siècle, brûlée par les Protestants en 1587, rebâtie ensuite, réformée en 1628, et qui subsista long-temps avec gloire. On cite en particulier Massu de Fleury, un de ses abbés, mort en 1742; il a illustré ce monastère par une profonde piété, un vaste savoir et les qualités

les plus éminentes. La famille de Raigecourt, qui existe encore aujourd'hui, avait tous les droits de seigneur à Brémoncourt. Dans les environs il y avait une chapelle castrale, fondée en 1617 par messire Nicolas de Raigecourt. Le village était du bailliage de Rosières-aux-Salines, cour souveraine de Lorraine et on y suivait les coutumes de la province. La cure, qui était régulière, se trouvait comprise dans le doyenné de Deneuvre, aujourd'hui elle est du ressort de la cure de Bayon et a pour patron St.-Remy,

BRÉNON (le), petite rivière qui commence dans le canton de Colombey, près Grimonviller, passe à Fécocourt, Torey, Etreval, Vézelize, Omelmont et Houdreville, et se jette dans le Madon entre Autrey et Pulligny. Elle reçoit le ruisseau d'Uvry près de Vézelize, et son cours peut être évalué à 24 kil.

BRICHAMBEAU (grand et petit), deux maisons de ferme, ainsi nommées, sur le territoire de Vandoeuvre, la première à 1 kil. 7 hectom. du village; la seconde à 1 kil. 5 hectom., au N. E. : elles n'offrent rien de remarquable.

BRICHE (la), ruisseau assez considérable qui prend naissance dans l'étang de Hérange, canton de Phalsbourg, traverse les communes de Lixheim, Vieux-Lixheim, Hilbesheim et Hellering. Il se réunit à l'Isch, près de Berndorff, dans le département du Bas-Rhin, après un cours de 16 kilom. dans la direction de l'est au nord.

BRIN, village situé sur la rive gauche de la Seille, et dont une partie est sur une petite éminence, tandis que l'autre plonge dans une vallée; à 18 kil. S. E. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 20 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 450 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 90 feux

et 70 habitations. Surface territ., 923 hect., dont 493 en bois, 307 en terres labour., et 123 en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

Le village de Brin ne paraît pas très-ancien, on ne le trouve sur aucune carte de Lorraine avant 1756. C'était une propriété de nos ducs, qui était ressort du parlement de Nancy et du bailliage de cette ville; on y suivait les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale qui répond à la cure cantonale de Nancy.

BROUCK, nom donné à un gros ruisseau qui sort de l'étang de Torcheville, dans le canton d'Albestroff, et se réunit à la rivière de Rode, près de Givrecourt. Son cours peut être évalué à 7 kil. dans la direction de l'ouest à l'est.

BROUDERGARTEN est le nom d'un ancien hermitage, probablement le même que le prieuré de St.-Léonard, qui existait à 2 kil. à l'est de la petite ville de Fénétrange. C'est aujourd'hui une maison de ferme peu importante, et qui n'a de remarquable que les vieux souvenirs qu'elle rappelle.

BROUDERDORFF, village situé dans une plaine sur un faible ruisseau qui se réunit à la Bièvre, à 7 kilom. s. E. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 90 (18 lieues) de Nancy. Population : 640 individus, 64 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 106 feux et 90 habitations. Surface territ., 377 hect., dont 245 en terres labour., 102 en bois et seulement 13 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Sarrebourg.

Le nom de ce village indique assez son origine germanique; il faisait partie de la Lorraine allemande, mais l'époque de sa fondation n'est pas éloignée. Brouderdorff, au milieu d'un pays qui appartenait aux évêques de Metz, formait une petite contrée exceptionnelle qui répondait au bailliage de Dieuze, par-

lement de Nancy et on y suivait généralement les coutumes de Lorraine. C'est une succursale du ressort de la cure de Sarrebourg.

BROUVILLE, village situé sur une éminence, au pied de laquelle coule la petite rivière de Verdurette, à 7 kilom. N. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 24 S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 54 S. E. de Nancy. Population : 330 individus, 31 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 87 feux et 60 habitations. Surface territ., 737 hect., dont 476 en terres labour., 155 en forêts et 86 en prairies. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Baccarat.

On trouve sur le territoire de Brouville une cense assez considérable, appelée *Neuf-Moulin*, à 1 kilom. à l'est. On voit aussi les débris à demi-effacés d'un petit village nommé *Brouvelotte* ou *Brovilette*, et dont les murs, à moitié détruits, servent à enfermer quelques jardins. Ce hameau était très-ancien ; il avait ses seigneurs particuliers dont les noms figurent dans plusieurs actes des 13ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ et 16ᵉ siècles. Dans une vente, qui date de l'année 1292, il est fait mention de *Mélina* de *Brovilette*, qui cède au sire de Blâmont les bois qu'elle avait à *Ancerviller* et *Couvay*. On ne parle plus de Brouvelotte dès le commencement du 17ᵉ siècle.

Quant à *Brouville*, en latin *Berovilla*, son origine remonte à une époque très-reculée ; il appartenait à l'abbaye de Senones, dès l'année 1152. Il passa ensuite aux évêques de Metz, qui en furent toujours seigneurs. Ce village était compris dans le bailliage de Vic, parlement de Metz, on y suivait les coutumes de l'évêché. La cure fut unie au chapitre de St.-Dié, par une transaction avec l'abbaye de Senones ; elle était enclavée dans le doyenné de Salm ; aujourd'hui c'est une succursale qui est du ressort de Badonviller et qui a pour patron St.-Remy.

BROUVILLER, village situé sur la rive gauche de la Briche, entre les routes de Lixheim et de Sarrebourg à Phalsbourg ; à 9 kil., à l'ouest de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 11 kil., de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement et à 96 de Nancy (19 lieues $\frac{1}{4}$). Po-

pulation : 530 habitants, 52 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 120 feux et 116 habitations. Surface territ., 960 hect., dont 503 en terres labour., 246 en prairies et 204 en forêts. Mesures de Phalsbourg pour les contenances, et celles de Nancy pour les surfaces; les lettres viennent par Phalsbourg.

Il y avait un étang sur le territoire de ce village et on trouve dans la forêt un télégraphe qui correspond avec celui de Saverne, d'une part, et celui de Sarrebourg de l'autre. Brouviller était autrefois compris dans la province d'Alsace, réuni ensuite à la Lorraine, avec tous les domaines des princes de Lixheim; il fut enclavé dans le bailliage de Sarrelouis, parlement de Metz, et il suivait les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, il faisait partie du diocèse de Metz qui s'étendait dans tout le pays qui environne Sarrebourg; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure de Phalsbourg.

BRUCH, nom donné à un moulin assez considérable sur le territoirede Vieux-Lixheim, et à 1 kilom. de ce village; on y compte environ 8 individus.

BRULEY, village assez important situé au pied d'un côteau renommé par ses vignes, à gauche de la route de Toul à Thiaucourt; à 5 kil. N. O. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 29 de Nancy. Population : 640 individus, 64 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux; six électeurs pour les colléges politiques, 150 feux et 140 habitations. Surface territ., 625 hect. cadastrés, dont 207 en terres labour., 162 en forêts, 55 en prés et 122 en vignes qui produisent un des meilleurs vins du pays. Le blanc conserve une rare limpidité, et possède un fumet très-suave; le rouge est plus dur, mais il est généreux. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Bruley est regardé comme un des plus anciens villages de Lorraine, on l'appelaiten latin *Brureium* et *Brureriacum*, on en

fait mention au 9e siècle dans les chartes du roi Arnulphe et de l'évêque Frotaire, et on prétend qu'il fut déjà donné à l'église de Toul, par une dame nommée Prœtoria, dans le 7e siècle. Il passa ensuite à la maison de Joinville et à celle de Haraucourt, dont une branche portait le nom de Bruley; le dernier possesseur était le séminaire de Toul. Ce village était de la prévôté de Vaucouleurs, parlement de Paris, bailliage de Chaumont et coutumes du pays de Bassigny. Quant à la cure, elle était paroisse de Lorraine et avait été donnée au chapitre de Toul, en 1262, par l'évêque de *Bourlémont;* aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure de Toul et dont le patron est St.-Martin.

On voit sur le territoire de Bruley les ruines déjà anciennes d'une chapelle appelée Ste.-Anne, et qui a probablement servi d'église aux religieuses du *Val-des-Nonnes.*

BUCHELBERG, hameau assez considérable, placé à gauche de la route de Phalsbourg à Saverne, et à 23 hectom. de Phalsbourg, au N. E. de cette ville. Population : 120 individus et 45 feux.

BÜHL, un des villages les plus considérables de l'arrond. de Sarrebourg, situé sur la Bièvre, à 3 kilom. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et à 88 N. E. de Nancy (17 lieues $\frac{1}{2}$). Population : 830 individus, 87 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 155 feux et 120 habitations. Surface territ., 891 hect., dont 543 en terres labour., 241 en prés et 58 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Bühl, qu'il faut nommer, suivant l'orthographe des anciennes cartes, *Bille,* a sur son territoire deux moulins à grains, un petit étang, qui n'est presque jamais en eau, et deux fermes considérables appelées, l'une Muckenhoff, à 2 kilom. sud, l'autre à la même distance, également au sud, se nomme Neu-Hoff. Bühl est ancien, il formait avec Imling une petite portion du territoire soumis à l'évêché de Toul, tandis qu'il était cerné de toutes parts par l'évêché de Metz. Ce village a toujours suivi, dès son origine, les vicissitudes de Sarrebourg; il était compris dans le bailliage de Dieuze, parlement de Metz et on y suivait les

coutumes de Lorraine. La cure est du ressort de Sarrebourg: on y voit une église propre et assez belle.

BUISSONCOURT, village situé sur la petite rivière de Rouanne, parmi des étangs aujourd'hui remis en culture, à 7 kil. N. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 15 E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 355 individus, 35 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 80 feux et 76 habitations. Surface territ., 686 hect. cadastrés, dont 371 en terres labour., 149 en forêts et 128 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Ce village, appelé en latin *Bissonis-curia*, avait pour seigneur l'évêque de Metz; il répondait au parlement de cette ville, bailliage de Vic et suivait les coutumes de l'évêché de Metz, dont il faisait partie. Buissoncourt paraît ancien; des actes prouvent qu'en 1641, la cure de Buissoncourt fut unie à celle de Haraucourt, mais dans la suite elle en fut séparée; aujourd'hui elle est du ressort de St.-Nicolas et a pour patron St.-Martin. Il y a quelques ruines près de ce village, elles semblent indiquer la place d'un ancien château fortifié, mais on ignore à quelle époque il aurait été construit.

BULLIGNY, un des villages les plus considérables de l'arrond. de Toul, situé au pied d'une montagne appelée le *Narbécange* et sur le ruisseau du Poisson, non loin d'une ancienne voie romaine, à 15 kilom. S. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 37 S. O. de Nancy. Population : 860 individus, 86 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 240 feux et 203 habitations. Surface territ., 1049 hect. cadastrés, dont 402 en forêts, 315 en terres labour., 51 en prairies et 179 en vignes de médiocre qualité. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Bulligny, en latin *Bulliniacus*, est très-ancien; mais il n'a pas toujours été aussi considérable; les annales de Lorraine le dé-

signent comme une simple annexe de Blénod-aux-Oignons; le chapitre de Toul y exerçait des droits de seigneur, ainsi que les comtes de Ligniéville. Ferry de Ligniéville avait fondé une chapelle castrale près de Bulligny, mais elle n'existe plus. Ce village était de l'office de Gondreville; il fut ensuite compris dans le bailliage de Vézelize, cour souveraine de Lorraine, on y suivait les coutumes du duché. La cure, qui a pour patronne la nativité de la Ste.-Vierge, était du domaine des évêques de Toul, aujourd'hui elle est du ressort de la cure cantonale de Toul.

Sur le territoire de ce village on voit deux maisons de maître; la première est nommée *Blaisière*, nous en avons parlé, la seconde est le fameux château de *Tumejus*, qui appartenait à la maison de Ligniéville et qui donnait son nom aux aînés de cette famille. Ce château remonte à une haute antiquité. On trouve, en 1473, Ferry de Ligniéville, qui prit le nom de seigneur de Tumejus, et un grand nombre de comtes de ce nom occupèrent de hautes dignités et acquirent beaucoup de gloire, non seulement dans la Lorraine, mais dans la France. Ce château est encore habité par les descendants des seigneurs de Tumejus. On dit que l'église de Bulligny date de 1432; le château est plus ancien.

BURES, village très-peu considérable situé près de l'étang de Parroy, sur la rive droite du Sanon, à 13 kilom. S. E. de Vic, chef-lieu du canton, à 19 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 36 E. de Nancy. Population : 224 individus, 22 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 40 feux et 32 habitations. Surface territ., 136 hect., dont 105 en terres arables et 24 en prés. Mesures de Vic; les lettres viennent par la même ville.

Bures a sur son territoire deux censes, l'une appelée *St.-Pancrace*, a remplacé un antique prieuré et se trrouve à 1 kilom. à l'ouest; l'autre se nomme *La Fourace*, à 1 kil. 5 hectom. aussi à l'ouest, elles sont toutes deux peu importantes. Bures est ancien, il appartenait à la Lorraine et se trouvait enclavé dans le bailliage de Lunéville, parlement de Nancy, avec les coutumes de la province; on ne sait rien de positif sur l'époque de sa fondation, mais on le trouve sur les plus anciennes cartes, ainsi que l'hermitage de St.-Pancrace.

BURIVILLE, autre petit village situé dans une plaine, à droite de la route de Lunéville à Blâmont, à 13 kil. s. o. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, à 19 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 49 s. E. de Nancy. Population : 165 habitants, 16 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 37 feux et 35 habitations. Surface territ., 1144 hect. cadastrés, dont 1018 en terres labour. et 29 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Buriville était anciennement une dépendance des évêques de Metz, qui étendaient leur domaine temporel jusqu'aux montagnes des Vosges; il était compris dans le bailliage de Vic, parlement de Metz et on y suivait les coutumes de l'évêché. Quant au spirituel, il faisait partie du diocèse de Metz; aujourd'hui c'est l'annexe d'Ogéviller, sous la juridiction de la cure cantonale de Blâmont.

BURLIONCOURT, village situé sur le ruisseau d'Haboudange, à l'extrémité de la plaine de Morhange, à 9 kilom. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 12 de Vic, où siége le tribunal et à 39 de Nancy. Population : 480 individus, 46 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 115 feux et 100 habitations. Surface territ., 555 hect., dont 460 en terres labour., 86 en prés et 9 en vignes peu réputées. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve sur le territoire de cette commune un moulin à grains et deux sources d'eau minérale, qui renferment plusieurs parties de fer et qui coulent presqu'inaperçues. Burlioncourt était autrefois composé de deux hameaux, dont l'un était du diocèse de Metz et faisait partie du domaine des évêques de cette ville; on l'avait enclavé dans le bailliage de Vic et on y suivait les coutumes de l'évêché. L'autre comptait dans la Lorraine, répondait au parlement de Nancy, bailliage de Dieuze. Les guerres du 17e siècle ayant ruiné presqu'entièrement ces hameaux, ils se sont

réunis et forment aujourd'hui une paroisse qui est sous la juridiction de Château-Salins.

BURTHÉCOURT, nom donné à un très-petit hameau situé sur la rive gauche de la Seille, à 3 kilom. de Vic, dont il forme une dépendance. On y compte 6 feux et 30 habitants.

Burthécourt possède un pont de trois arches sur la rivière de Seille, et un superbe château qui peut être considéré comme un des plus beaux du département; l'architecture est d'un bon goût et les jardins y sont magnifiques; du reste, Burthécourt n'est pas ancien.

BURTHÉCOURT-AUX-CHÊNES, village situé sur un plateau assez élevé, dans un territoire fertile, à droite de la route de Nancy à Bayon, à 7 kilom. s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 16 s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population: 275 individus, 27 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 74 feux et 54 habitations. Surface territ., 562 hect. cadast., dont 347 en terres labour., 112 en bois, 29 en prés et 21 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Burthécourt est ancien, les ducs de Lorraine y exerçaient le droit de haute justice, et l'abbé de Domèvre sur Vezouze avait la moyenne et la basse justice; le village répondait au parlement de Nancy, bailliage de la même ville. En 1515 il y eût déjà une chapelle fondée dans l'église de Burthécourt, par une dame de cette commune; il y avait en outre un oratoire qui en dépendait, à quelque distance du village. Burthécourt était anciennement une cure comprise dans l'archidiaconé de St.-Nicolas; aujourd'hui elle est du ressort de la cure cantonale de la même ville.

M. l'abbé Kindig, de Schalbach, qui était curé de Burthécourt, est mort en 1832, à l'âge de 33 ans, victime de son zèle pendant l'invasion du choléra-morbus.

BUTGNÉMONT est le nom d'une côte assez élevée

près de Nancy, sur laquelle on voit une belle maison de campagne, avec un parc d'une grande étendue.

Cette montagne se trouve à 2 kilom. à l'ouest de la ville, et on dit que dans le siége de Nancy, Louis XIII fit placer sur la hauteur de Butgnémont une batterie de canons très-considérable, qui fit un grand dommage à la ville.

C

CAMARDIÈRE, nom donné à une maison de ferme sur le territoire de Gibeaumeix, à 2 kilom. de ce village, du côté de l'est; elle est peu considérable et on y compte environ 8 individus.

CARRIERES, hameau dont nous avons parlé à l'article *Badonviller*.

CARRIÈRES-DE-CREVILLER, petit hameau qui dépend du village de Merviller, à 1 kilom. S. E.. Ce hameau est très-ancien, c'était autrefois un fief appartenant aux évêques de Metz. On y compte aujourd'hui environ 45 feux et 160 habitants.

CEINTREY, village considérable situé sur la rive droite du Madon, un peu au-dessus de sa jonction avec le Brénon, et sur la route de Nancy à Mirecourt et à Charmes; à 9 kilom. de Haroué, chef-lieu du canton, à 22 s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population: 860 habitants, 85 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 215 feux et 160 habitations. Surface territ. 1050 hect., dont 550 en terres arables, 277 en bois, 60 en prairies et 80 en vignes peu recommandables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ceintrey a un pont de huit travées sur le Madon, un moulin

à grains, un autre à écorces et un four à chaux assez considérable. Ce village est très-ancien; sa position d'autrefois peut nous donner une idée des temps de féodalité. Voici quelques-uns des seigneurs qui percevaient des droits dans Ceintrey, encore je ne les compte pas tous : le prince de Salm; le marquis de Haroué; les seigneurs de Romécourt, de Gombervaux, de Malnois; les sieurs Joly, Génétaire, Bailly, Maimbourg; Bermant de Ceintrey; Bermant de Pulligny; Cueilliet de Ceintrey; le commandeur de Nancy; le prieur de Flavigny, etc. Il y avait plusieurs chapelles fondées à Ceintrey, et la cure était comprise dans le doyenné du Saintois, diocèse de Toul; aujourd'hui elle est du ressort de Haroué et a pour patrons St.-Georges et St.-Remy.

Ce village est riche, il faisait partie du bailliage de Vézelize, parlement de Nancy; on y suivait les coutumes de Lorraine et on le nommait en latin *Centreium*; on ignore l'époque de sa fondation. Il comptait parmi les villages de Lorraine et appartint quelque temps aux comtes de Vaudémont. Il y a maintenant un notaire dans cette commune.

CERCUEIL, ou bien *Ourches*, village situé dans un vallon entre deux forêts, à 9 kil., N. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 15 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 290 individus, 29 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 70 feux et 40 habitations. Surface territ., 817 hect. cadastrés, dont 614 en terres labour., 143 en bois et 61 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Cercueil, en latin nommé *Sarcofagus*, est un ancien village dont le seigneur était le comte d'*Ourches*, qui lui a aussi donné son nom; cette famille subsiste encore aujourd'hui. Le village répondait au parlement de Lorraine, bailliage de Nancy, on y observait les coutumes de la province. Il y avait une chapelle fondée par Alix de Bilidstein, veuve de Didier d'Ourches, il y a quelques cents ans; il y avait également un hôpital fondé par la même maison et un hermitage aux alentours, tout cela est détruit aujourd'hui. L'abbesse d'Épinal percevait quelques revenus dans ce village, qui est aujourd'hui annexe de Velaine-sous-Amance et qui a pour patron St-Laurent.

CHALIGNY, village un des plus considérables de l'arrond. de Nancy, sur le penchant d'un côteau à droite de la Moselle, à 13 kil. s. o. de Nancy, chef-lieu du canton et de l'arrond. Population : 960 individus, 95 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 270 feux et 250 habitations. Surface territ. 1414 hect. cadastrés, dont 807 en bois, 171 en terres labour., 87 en prés et 186 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On trouve sur le territoire de ce village une source d'eau minérale qui a quelques propriétés peu importantes. Chaligny, appelé en latin *Calliniacus*, est un lieu fort ancien; on lit dans les annales de Lorraine que la cure de ce village fut déjà donnée à l'abbaye de St.-Vincent, au 12e siècle, par un évêque de Toul appelé Riguin de Commercy. C'était une seigneurie qui appartenait aux évêques de Metz, mais qui passa aux comtes de Vaudémont dans le 14e siècle. Ces comtes augmentèrent considérablement les travaux de défense de la maison forte de Chaligny et y élevèrent un château qui passa pour une des plus redoutables places du pays. La famille de Neufchâtel posséda ensuite Chaligny; un des seigneurs de ce nom, évêque de Toul, ayant déclaré la guerre à Jean II, duc de Lorraine, fit exercer d'affreux ravages par ses troupes sur les terres de Lorraine. Le prince Nicolas, fils du duc Jean, vint à son tour avec une armée et saccagea les places de l'évêché de Toul; Chaligny, entr'autres, après avoir soutenu un siége d'environ cinq mois, fut pris et tellement ruiné qu'il ne fut plus en état de servir à la moindre défense. La maison de Lorraine acheta la seigneurie de Chaligny en 1540, et le duc Charles III voulant récompenser le prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, son oncle, pour la sagesse de son administration, érigea en sa faveur la terre de Chaligny en comté princier, en 1562. Ce domaine fut ensuite réuni à la Lorraine : il y eût une prévôté composée d'environ huit villages; il répondait au parlement de Nancy, bailliage de la même ville. Il ne reste aujourd'hui que les ruines des château et fortifications de Chaligny; son église est très-ancienne et le patron est St.-Remy. C'était une cure appelée paroisse de Lorraine et qui relevait de l'abbaye St.-Vincent

de Metz; aujourd'hui elle est du ressort de la cure de St.-Sébastien de Nancy. On voyait dans le voisinage de Chaligny, un prieuré assez considérable nommé *Ste.-Lucie*; après avoir appartenu aux bénédictins, il fut uni au noviciat des Jésuites de Nancy, en 1599; il est aujourd'hui détruit. Ce village a un bureau de charité.

CHAMBILLE, moulin et ferme dont nous avons parlé. (*Voyez Arraye-et-Han*).

CHAMBREY, village considérable situé sur la rive droite de la Seille, à 7 kilom. s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 6 de Vic, siége du tribunal et à 24 de Nancy. Population: 790 individus, 78 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 180 feux et 124 habitations. Surface territ. 1145 hect., dont 658 en terres labour., 352 en bois, 96 en prés, le reste en vignes d'assez bonne qualité. Mesures de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve sur le ban de Chambrey quelques carrières de plâtre de faible exploitation. On y aperçoit aussi les ruines d'un ancien château, d'un couvent et d'une ancienne commanderie des chevaliers du Temple. Les évêques étaient propriétaires de la terre de Chambrey; ils y avaient fait élever un hôpital, qui fut très-utile au 15ᵉ siècle, dans l'épidémie qui ravagea la Lorraine. A cette époque Chambrey était déjà un lieu considérable et les cartes du pays le représentent comme un bourg de grande importance. Il était compris dans le bailliage de Vic, parlement de Metz, et on y suivait les coutumes de l'évêché; une route bien entretenue y conduisait depuis Moncel. Quant au spirituel, Chambrey était une cure distinguée du diocèse de Metz; aujurd'hui c'est une succursale du ressort de la cure cantonale de Château-Salins.

CHAMCOURT, nom donné à une maison de ferme sur le territoire de Mouacourt et à 1 kilom. de ce village; elle est peu importante et on y compte environ cinq individus.

CHAMOIS, maison de maître dont nous avons parlé. (*Voyez Badonviller*).

CHAMPCOURT, autre ferme sur le territoire de Mouacourt, à 1 kilom. E.; elle est considérable et on y compte environ 16 habitants.

CHAMPEL, maison de campagne et ferme considérable sur le ban de Jolivet, à 2 kilom. de ce village, du côté de l'est. On y compte environ 30 individus et c'est une des belles résidences qui entourent Lunéville.

CHAMPENOUX, village situé au milieu d'une plaine, sur la route de Nancy à Dieuze, à 15 kil. E. de Nancy, chef-lieu du canton et de l'arrond. Population : 620 individus, 62 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 145 feux et 92 habitations. Surface territ., 981 hect., dont 511 en terres labour., 388 en bois et 82 prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Champenoux possède un relai de poste, et dans son voisinage on voit les ruines d'un ancien prieuré, fondé dans le 13e siècle, par une duchesse de Lorraine, Catherine de Limbourg. Les terreurs superstitieuses du pays l'ont fait nommer le château des fées, et on prétend y avoir trouvé un grand nombre de médailles antiques. Le village de Champenoux était autrefois appelé *Campus-Renosus*; les religieux de l'abbaye de St.-Epvre en étaient seigneurs; il était compris dans le bailliage de Nancy, parlement de Lorraine et on y suivait les coutumes de la province. Quant au spirituel, Champenoux était une cure de l'archidiaconé et doyenné de Port (St.-Nicolas). Aujourd'hui elle est du ressort de la cathédrale de Nancy et a pour patron St.-Barthélemy.

CHAMPEY, village situé sur la rive droite de la Moselle et traversé par la route de Pont-à-Mousson à Metz, à 6 kilom. N. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 36 N. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond.

Population : 260 individus, 25 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 55 habitations. Surface territ., 218 hect., dont 110 en terres labour., 32 en bois, 32 en prés et 22 en vignes dont les produits ne sont pas recherchés. Mesures de Domèvre-en-Haye pour les surfaces, et celles de Pont-à-Mousson pour les contenances ; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Il y a sur le ban de Champey un moulin à grains et une carrière de pierres peu considérable. Ce village est assez ancien, mais on ne connaît pas l'époque où il fut fondé ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il dépendait du marquisat de Pont-à-Mousson, duché de Bar, et que plus tard il fut enclavé dans le bailliage de cette ville, parlement de Lorraine ; il suivait les coutumes de cette province. Quant au spirituel, il fit quelque temps partie du diocèse de Metz, mais on le réunit ensuite au diocèse de Toul ; aujourd'hui c'est l'annexe d'une paroisse, moins considérable encore, appelée Vittonville. La position de Champey est très-agréable et les nombreux bateaux qui s'y arrêtent dans le trajet de Pont-à-Mousson à Metz, ajoutent à la beauté de sa situation. Il y a dans ce village une maison de maître, habitée par un membre de l'illustre famille de Beaurepaire, bien connue dans l'ancienne Lorraine et qui n'a pas dégénéré des vertus de ses ancêtres.

CHAMPIGNEULES, un des plus beaux et des plus considérables villages de l'arrondissement, situé sur la rive gauche de la Meurthe, au pied de l'immense forêt de *Haye* et sur la route de Nancy à Pont-à-Moussou, à 5 kil. N. de Nancy, chef-lieu du canton et de l'arroud. Population : 760 individus, 75 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 électeurs pour les colléges politiques, 170 feux et 114 habitations. Surface territ., 1449 hect., dont 1226 en forêts, 88 en terres labour., 53 en prairies et 41 en vignes dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par la même ville.

Champigneules, appelé en latin *Campignolæ*, et par d'autres *Campaniola*, est un lieu très-ancien, car il existe un acte public du 14e siècle, par lequel un évêque de Toul confirme les droits du prieur de *Lay* sur les églises de *Lay-St.-Christophe*, de *St.-Epvre*, de *Champigneules* et de *St.-Barthélemy*, qu'on dit exister dans un vallon environné par la forêt de Haye. Ce village avait pour seigneur foncier l'abbé de St.-Arnoul de Metz; plusieurs autres seigneurs y avaient établi leur résidence, entr'autres un comte de Fontenoy, qui employa les pierres d'un ancien hermitage pour la construction d'un superbe château qu'on voit encore aujourd'hui. Cet hermitage avait remplacé le village et l'église de St.-Barthélemy, entièrement ruinés dans les guerres du pays, et il fut habité par un religieux jusqu'au milieu du 17e siècle. Quelques événements importants se sont passés près de Champigneules: 1° la bataille livrée par le duc Charles III, en 1407, et qui se termina par la défaite des ducs d'Orléans et de Bar, des comtes de Salm et de Saarwerden. 2° Le meurtre du comte Arnulphe, frère de l'archevêque de Rheims Udalric. 3° Les escarmouches qui eurent lieu entre la garnison de Nancy et les troupes du marquis de Bouillé, au commencement de la révolution de 1789.

Champigneules avait autrefois une chapelle appelée *Balthazar*, un oratoire de N. D. de Pitié et un hôpital; celui-ci est encore desservi maintenant, et les bienfaits des riches propriétaires qui habitent ce village sont inépuisables. On y remarque une des plus belles campagnes du départ.; les jardins qui s'étendent jusqu'au bord de la route sont vastes et magnifiques, à côté on voit un château d'une architecture élégante et plusieurs autres *maisons des champs* très-agréables. Champigneules possède également sur son territoire une papeterie renommée, dont les produits s'exportent au loin; cette manufacture est déjà ancienne et n'a rien perdu de son importance; une tuilerie considérable, une fabrique de carton, un moulin à grains et une ferme isolée. On prétend avoir trouvé de la tourbe sur le ban de cette commune; il parait même que cette découverte est intéressante et promet des produits abondants.

A quelque distance de Champigneules on trouve les *Baraques*, appelées aussi *Pont-de-Toul*, hameau dont une partie dépend de Champigneules et l'autre de *Laxou*, on y compte 6 feux et 24 individus; c'est là qu'existe le fameux remblai du bois de *La Haye*, qui a demandé 16 ans de travail; il a 142 pieds de hau-

teur et une courbe d'environ 16 pieds. Champigneules dépendait autrefois de l'archidiaconé et doyenné de *Port* (St.-Nicolas). Le curé desservait en même temps *Pixérécourt*, conjointement avec le curé de Bouxières, et ils avaient chacun leur semaine pour ce travail; mais aujourd'hui Champigneules est sans annexe et dépend de la cure cantonale de St.-Epvre de Nancy; le patron est St.-Epvre (1).

CHANEL, nom donné à une maison de campagne assez agréable, sur le territoire de Goviller, à 1 kil. s. de ce village; elle n'a rien de remarquable.

CHANTEHEUX, village situé dans une vaste plaine sur la rive gauche de la Vezouze, à 3 kil. E. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 33 s. E. de Nancy. Population : 290 individus, 28 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 64 feux et 45 habitations. Surface territ., 571 hect., dont 377 en terres labour. et 42 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Le village de Chanteheux a une petite carrière de sable, deux fermes assez considérables et un château qui n'a rien de remarquable, si ce n'est sa belle position. Le roi Stanislas, qui aimait beaucoup Lunéville et ses environs, avait fait construire à Chanteheux une superbe maison de plaisance appelée *le Salon*; située vis-à-vis le château, à l'extrémité du bosquet; on y arrivait par une très-belle avenue, formée de charmilles et de vignes, sur une étendue d'une demi-lieue. Bâtie dans une forme pyramidale, on jouissait d'une vue magnifique du haut de cette maison; les riches plaines de la Vezouze, des paysages enchanteurs, parsemés de villages, des bouquets de bois, des collines, des ruisseaux, le tout couronné dans le lointain par les sommets des

(1) Champigneules a vu naître M. Lavocat, agronome distingué et habile mécanicien, qui a laissé deux ouvrages, l'un qui renferme ses découvertes en mécanique, l'autre intitulé le *vigneron expert*; il est mort avant la révolution. M. Homer, officier de la garde nationale de Champigneules, fut un des premiers à voler au secours du jeune Désilles, dans l'affaire de Nancy.

Vosges, telle est la faible esquisse des agréments de cette résidence, aujourd'hui détruite.

Chanteheux est très-ancien; il existe un réglement fait au 14e siècle par le duc de Lorraine et un autre seigneur, où on parle expressément de Chanteheux. Cette terre fut vendue en 1632, par le duc Charles IV, mais elle revint bientôt à la Lorraine et fut comprise dans le bailliage de Lunéville, intendance de Nancy, on y suivait les coutumes de Lorraine. Ce village est une succursale, dont le patron est St.-Barthélemy et qui est du ressort de la cure de Lunéville; il était autrefois annexe de Jolivet.

CHANTRAINE, nom donné au moulin du village de Vittonville, sur la Moselle, à 4 hectom. s.; elle n'a rien d'intéressant.

CHAOUILLEY, village situé sur la pente de la fameuse côte de Sion, sur la rive droite du Brénon, à 6 kilom. s. de Vézelize, chef-lieu du canton et à 34 s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population: 320 individus, 32 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 120 feux et 85 habitations. Surface territ., 508 hect., dont 272 en terres labour., 66 en bois et 60 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Chaouilley a sur son territoire un moulin à grains; les Romains ayant fait un long séjour sur la montagne de Sion, le village de Chaouilley a offert aussi ses antiquités. En défrichant quelques-uns des champs qui l'avoisinent, on a trouvé des fragments d'armure, de poterie et plusieurs médailles. Chaouilley est ancien, il était déjà érigé en cure en 1606 et cette cure était unie au chapitre St.-Gengoult de Toul; le duc de Lorraine en était seigneur, et le village dépendait du bailliage de Vaudémont, intendance de Nancy. Aujourd'hui c'est une succursale qui a pour patron St.-Thiébault et qui est du ressort de la cure de Vézelize.

CHAPUY, maison de ferme assez importante sur le territoire de Nitting, à 1 kilom. s. E. de ce village; on y compte 8 individus.

CHARÊY, village situé aux confins du départ. de la Moselle, sur la rive gauche du *Rupt-de-Mad*, à 6 kilom. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 41 N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 53 N. N. O. de Nancy. Population : 385 individus, 38 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 110 feux et 98 habitations. Surface territ., 736 hect., dont 325 en terres labour., 255 en forêts, 37 en prés et 59 en vignes assez bonnes. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Thiaucourt.

Le village de Charey, enclavé dernièrement dans la généralité de Nancy, parlement de Lorraine, bailliage de Thiaucourt et coutumes de St.-Mihiel, a eu long-temps ses seigneurs particuliers; on aperçoit encore sur son territoire quelques ruines du château qu'ils occupaient. Il y a une maison de campagne assez remarquable, nommée *Mon-Plaisir*, à 5 hectom. au sud de ce village. Charey commence à figurer sur les cartes de Lorraine en 1756; il est cependant plus ancien, mais les traditions ne disent rien sur son origine. C'est une succursale qui dépend de la cure de Thiaucourt.

CHARLES-VUE, cense sur le territoire de Lunéville, à 6 hectom. S. E., on y compte 6 habitants; mais elle n'a rien de remarquable.

CHARMES-LA-COTE, village situé sur un faible ruisseau nommé Pertuy-des-Vaux et sur la pente d'une côte très-élevée, à 7 kil. S. O. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 31 S. O. de Nancy. Population : 615 individus, 61 électeurs communaux, 12 membres au conseil municipal, 165 feux et 115 habitations. Surface territ., 623 hect. cadastrés, dont 217 en forêts, 190 en terres labour., 40 en prés et 105 en vignes dont les produits sont passables. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Charmes-la-Côte, appelé en latin *Carpini ad rupem*, est un village très-ancien; il appartenait en souveraineté aux évêques

de Toul, qui le vendirent aux comtes de Ligniéville. Ceux-ci le cédèrent ensuite à Henri de Lorraine qui le réunit à ses états. Il dépendait de la prévôté de Gondreville, bailliage de Commercy, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine. A quelque distance de ce village on aperçoit à l'ouest une petite chapelle et une maison de ferme nommée St.-Fiacre; c'était autrefois un hôpital avec une métairie dite des *Quatre Vaux*; cet hôpital fut uni à celui de Toul, ensuite détruit: il y a aussi une carrière assez considérable de pierres sur le territoire de la commune. On dit que Charmes-la-Côte fut brûlé dans le 15e siècle, par l'armée de Charles-le-Téméraire, et qu'on a trouvé des ossements humains et plusieurs débris d'armures en fouillant quelques champs; il paraît néanmoins que ces dépouilles ont été négligées et qu'elles n'ont point paru dignes d'être conservées par les habitants. Charmes-la-Côte a un bureau de charité, et c'est une succursale du ressort de la paroisse de Toul.

CHARMOIS, très-petit village situé dans une plaine, sur le ruisseau de Chaufontaine, à 10 kilom. N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 12 S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 27 de Nancy. Population: 102 individus, 10 conseillers municipaux, 10 électeurs communaux, 24 feux et 20 habitations. Surface territ., 377 hect., dont 90 en bois, 40 en prés, 100 en terres labour. et seulement 2 en vignes. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Bayon.

Charmois, appelé en latin *Carpinetum*, avait autrefois pour seigneurs les comtes de Haussonville; l'abbé de Belchamp était seigneur sous le toit de trois maisons, et le marquis de Lenoncourt avait un quart dans les revenus. Il est déjà fait mention de Charmois, sous le nom de *Alodium de Charmeiaco*, dans un acte de l'année 1157. Il y avait une chapelle dédiée à Ste.-Barbe; aujourd'hui Charmois est sans église, il est annexé à la paroisse de Damelevière, du ressort de la cure de Bayon. Charmois était compris dans le bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité de Nancy, parlement de Lorraine.

CHARMOIS, nom donné à un château remarquable et à une maison de ferme de la dépendance de Gondre-

ville, à 2 kilom. s. o.; c'est une des belles habitations de cette contrée.

CHARMOIS. (*Voyez Bonviller*).

CHARMOIS, autre maison de ferme sur le territoire de Vandœuvre, à 1 kilom. 2 hectom. N. E. de ce village; elle n'a rien de bien intéressant à connaître.

CHATEAU-BRÉHAIN, village situé près de la source de la Nied-Française, à droite de la route de Château-Salins à Morhange, à 13 kilom. N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 12 N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, où siége le tribunal, et à 42 de Nancy. Population : 436 individus, 43 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 96 feux et 70 habitations. Surface territ., 223 hect., dont 149 en bois, 54 en terres labour. et 16 en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Château-Salins.

Le territoire de ce village produit beaucoup de tourbe d'une faible exploitation. Château-Bréhain était du bailliage de Pont-à-Mousson, de la province du Barrois, et répondait à la cour souveraine de Nancy. C'était la résidence ordinaire d'une famille noble appelée des *Bayers* de *Boppart*, leur château, dont on aperçoit encore quelques ruines, fut brûlé en 1445 par les Messins, qui battirent plusieurs seigneurs du pays près du Château-Bréhain. Ce village, après avoir été cure importante et avoir eu Marthil pour annexe, est aujourd'hui annexe de Bréhain, qui est moins considérable; il dépend de la cure cantonale de Delme.

CHATEAU-SALINS, une des villes distinguées du département, est situé sur la petite Seille, à l'embranchement des routes de Metz à Strasbourg, par Dieuze et Sarrebourg, et de Nancy à Morhange, à 30 kilom. (6 lieues) de Nancy, à 6 de Vic et à 440 (88 lieues) de Paris, par le 48° 50' de latitude, et le 24° 9' de longitude, méridien de Paris. Population : 2720 individus, 185

électeurs communaux, 21 membres au conseil municipal, 12 électeurs pour les colléges politiques, 660 feux et 283 habitations. Surface territ., 327 hect., dont 171 en terres arables, 67 en prés et 82 en jardins et en vignes, dont les produits ne sont pas estimés. Mesures de Nancy, à l'exception des suivantes : la *quarte* est de 4 bichets ou 70 litres ; la *corde* est de 4 stères 50 centistères ; l'*aune* est de 64 centimètres.

Château-Salins est le chef-lieu d'un arrondissement, borné au nord par le département de la Moselle, à l'est par l'arrondissement de Sarrebourg, au sud par celui de Lunéville et à l'ouest par l'arrondissement de Nancy. Sa longueur, de l'est à l'ouest, est de 35 kilom. (7 lieues), et sa largeur, du sud au nord, est de 20 kilom. (4 lieues) ; il contient environ 116695 hectares. On y compte cinq cantons, autant de cures cantonales, 147 communes, parmi lesquelles il y a 93 succursales, 47 annexes et 7 hameaux. La sous-préfecture de cette ville a été occupée par plusieurs administrateurs distingués que nous ferons connaître.

Château-Salins possède en outre une justice de paix, un bureau de charité, une recette particulière des finances, un bureau d'enregistrement et des domaines, une direction des contributions indirectes, un bureau de poste aux lettres, un relai de poste, une brigade de gendarmerie à cheval, commandée par un lieutenant ; une synagogue pour quinze familles juives, une société d'agriculture dont les travaux sont peu importants, un comité d'instruction primaire éclairé et zélé, une institution communale pour l'étude des langues anciennes, mais elle est peu réputée et sans importance ; une garde nationale composée de quatre compagnies, une compagnie de sapeurs-pompiers, quelques gardes nationaux à cheval, enfin un conseil d'arrondissement composé de neuf membres. Le marché de cette ville a lieu le vendredi de chaque semaine, et les foires arrivent, la première pour les bestiaux, le lundi avant ou après le 24 juin, selon que la St.-Jean tombe au commencement ou à la fin de la semaine ; l'autre foire le 26 décembre.

Château-Salins avait un établissement considérable qui lui donna primitivement son nom ; c'était une Saline dont les eaux comptaient 13 degrés et demi et dont le produit paraissait iné-

puisable; on y formait environ 90,000 quintaux métriques de muriate de soude; mais on en a cessé l'exploitation pour s'occuper uniquement de celle de Dieuze, et les bâtiments qui forment un carré long, entouré de murailles, au centre de la ville, sont aujourd'hui utilisés par une verrerie et par d'autres établissements industriels. On voit aussi sur le territoire de Château-Salins deux moulins à grains, un à écorce, deux tanneries et un four à plâtre peu considérable. Cette ville était depuis long-temps le siége d'un collége électoral; elle a encore cet avantage aujourd'hui. Sa position, dans un vallon près de collines assez élevées, est très-agréable; il est seulement à regretter que l'arrondissement de Château-Salins renferme tant de marais pestilentiels.

La ville de Château-Salins date du moyen-âge, et par conséquent son origine n'est pas ancienne. L'histoire du pays n'en fait aucune mention avant le 13e siècle; à cette époque le duc Raoul de Lorraine acheta un terrain près d'un seigneur de Malautour et y fit élever un château; Isabelle d'Autriche, veuve de Ferri IV, duc de Lorraine, éleva aussi un château près d'Amelécourt, et comme il y avait des sources d'eau salée, on appela ce lieu Château-Salins. L'évêque de Metz, craignant pour ses domaines, fit construire à son tour un château fort, nommé *Beaurepaire*, à une faible distance de celui que les princes de Lorraine avaient bâti en 1340. Ces constructions jalouses amenèrent une guerre dont le pays éprouva les suites funestes: une paix illusoire fut conclue en 1344, et deux ans après; les conditions du traité n'étant pas entièrement remplies, la guerre éclata de nouveau entre Adhémar, évêque de Metz, et la régente de Lorraine, Marie de Blois. Château-Salins fut assiégé par les Messins, mais on les repoussa dans une sortie, et après diverses représailles exécutées de part et d'autre, pendant une année, on convint d'une trève nouvelle, pour la sûreté de laquelle la duchesse demanda qu'on lui confiât le château de *Beaurepaire*. Ayant refusé de le rendre, l'évêque irrité vint attaquer Château-Salins, le prit et le démolit jusqu'aux fondemnts; les fortifications n'ont plus été relevées depuis cette époque. Le château de Beaurepaire n'existe plus, tandis que Château-Salins a pris une grande importance par ses sources de muriate de soude. Les ducs de Lorraine l'ont toujours possédé en propre, et le bailliage de cette ville comprenait 35 villages. Cette ville était aussi le chef-lieu d'une sorte de prévôté, appelée *Marchisie de Lorraine*. L'eau salée marquait onze degrés, mais comme nous l'avons dit, la saline de

Dieuze absorbe tous les travaux, et celle de Château-Salins est aujourd'hui réduite à rien.

Il y avait dans cette ville un couvent de religieuses de Ste.-Elisabeth, appelées sœurs grises, mais il n'existe plus; les sœurs de la doctrine chétienne dirigent les écoles de jeunes filles. Il ne reste plus rien des antiquités de Château-Salins, que les débris d'une tour et quelques pans de murailles dont l'épaisseur est remarquable.

Cette ville n'a produit aucun homme célèbre, mais elle a eu plusieurs administrateurs distingués, comme M. Fleury de Chaboulon, mort récemment député de la Meurthe, connu par son attachement à Napoléon, et M. Janckwitz, dont nous avons parlé; nous ferons connaître les autres ailleurs. Château-Salins est une des cures les plus importantes du diocèse, elle compte sous sa juridiction un plus grand nombre de succursales que les autres cures de canton; elle a été remplie de nos jours par les prêtres les plus recommandables.

CHATEAU-VOUÉ, village situé dans une plaine, sur la Petite-Seille, à 13 kil. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 13 de Vic et à 42 N. E. de Nancy. Population : 385 habitants, 34 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 93 habitations. Surface territ., 372 hect., dont 133 en terres labour., 199 en bois et 28 en prés. Mesures de Vic, mais pour les grains la quarte est de 66 litres; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village possède un moulin à grains et une ferme isolée, appelée *Bérange*, sur laquelle il n'y a rien d'intéressant à rapporter. On aperçoit près de Château-Voué les restes d'un vieux manoir appartenant à quelque seigneur du moyen-âge. Le village est ancien; il faisait partie de la Lorraine et il était compris dans le bailliage de Dieuze, parlement et généralité de Nancy, avec les coutumes de la province. On ignore l'époque de sa fondation; quelques cartes en font mention dans le 16e siècle. C'est aujourd'hui une cure du ressort de Château-Salins.

CHATILLON, petit hameau et château considérable qui peut être classé parmi les plus remarquables du dé-

partement, il est situé sur la rive gauche d'une des branches de la Vezouze, à 2 kilom. E. du Val-de-bon-Montier, dont Châtillon dépend. On y compte cinq feux et 50 individus établis dans des habitations isolées.

La position du château est singulièrement pittoresque, il se dresse au sommet d'un roc fort élevé et taillé à pic, dans la chaine des Vosges; de vastes forêts de sapins l'environnent d'une ceinture d'éternelle verdure; une riche vallée, parsemée de moulins, de scieries, de maisons de gardes, s'étend à ses pieds; une petite rivière, où la truite abonde, caresse amoureusement les contours du rocher et s'égare en mille détours : des bois magnifiques, des grottes naturelles, de hautes montagnes, de creux vallons, offrent les plus belles promenades, et des fenêtres du château on jouit d'un des plus ravissants coup-d'œil que le voyageur puisse contempler dans le département. La vue embrasse les nombreuses manufactures de Cirey, la plaine traversée par la Vezouze, Blâmont et son vieux castel en ruines, les hauteurs qui entourent Lunéville, et d'un autre côté les mamelons nombreux et les vallées délicieuses des Vosges. La plupart des habitations qui avoisinent le château sont autant de scieries renommées qui appartiennent au même propriétaire et qui peuvent à peine suffire aux commandes qui leur sont faites. Il y a aussi des carrières de pierres qui sont recherchées et qu'on exporte au loin.

Châtillon sur la Vezouze appartenait anciennement aux évêques de Metz, et avait le nom de bourg et de seigneurie; il paraît qu'au pied du rocher il existait des habitations beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui, qui formaient un bourg assez considérable; ces habitations ont été détruites pour la plupart dans les guerres que les évêques de Metz eurent à soutenir contre les sires de Blâmont. On croit, d'après un acte public, que le château a été construit en 1324; les évêques en avaient acheté le fond aux comtes de Blâmont, qui dans la suite reprirent souvent cette terre en fief. Le contrat de vente porte une somme de douze cents francs de *bons petits tournois*. Le voisinage de Blâmont porta souvent préjudice au château et au bourg de Châtillon; il y eût plusieurs batailles livrées au pied de ses remparts, jusqu'à ce qu'il éprouva le sort de toutes les petites forteresses de Lorraine, que la France fit démolir. Le château qu'on voit aujourd'hui est d'une fondation assez récente, et comprend plusieurs dépendances très-considérables.

Châtillon était le chef-lieu d'une seigneurie fort importante, qui s'étendait sur les villages de Cirey, Harbouey, Parux, le Val-de-bon-Moutier et sur l'abbaye de Haute-Seille; aujourd'hui c'est l'annexe du Val, mais on y dit la messe quelquefois à la chapelle du château.

La dernière héritière du nom de Châtillon, M[me] la baronne de Klopstein, a laissé dans ce pays un impérissable souvenir de bienfaisance, de piété chrétienne, de bonté et de qualités aimables. Sa mémoire est en bénédiction parmi les populations des villages qui avoisinent Châtillon, et qu'elle comblait de bienfaits sans jamais se lasser.

CHAUDENEY, village situé au pied d'une côte, sur la rive droite de la Moselle, à 4 kilom. s. e. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 26 s. o. de Nancy. Population : 375 individus, 37 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 85 feux et 73 habitations. Surface territ., 841 hect. cadastrés, dont 287 en forêts, 252 en terres arables, 219 en prés et 80 en vignes dont les produits sont passables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Chaudeney, en latin *Caldeneium*, est un village très-ancien, qui dépendait du domaine des évêques de Toul, parlement de Metz et présidial de Toul, on y suivait les usages de l'évêché, et quelques autres fondés sur le droit romain. On y voit une belle maison de campagne, et les évêques de Toul y avaient élevé un château qui leur servait de maison des champs, pour goûter les plaisirs de la belle saison. Ce château se nommait *Moselly*, il n'y avait rien de bien remarquable. Chaudeney, dont le patron est Ste.-Valburge, est une succursale du ressort de la cure cantonale de Toul.

CHAUFONTAINE, petit ruisseau qui prend naissance dans le canton de Bayon, passe à Charmois et se perd dans la Meurthe près de *Blainville-sur-l'Eau*.

CHAUX-FOUR, nom donné à quelques habitations qui dépendent de Gondreville et qui se trouvent à 1 kilom. e. de ce village; elles ne présentent rien d'intéressant.

CHAVIGNY, village situé sur le penchant du Montet, du côté de l'ouest, à peu de distance de la Moselle et sur la route de Colombey à Nancy, à 10 kilom. s. o. de cette dernière ville, chef-lieu du canton et de l'arrondissement. Population : 445 habitants, dont 44 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 110 feux et 96 habitations. Surface territ., 750 hect., dont 388 en forêts, 220 en terres labour., 28 en prés et 66 en vignes dont les produits sont très-médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Chavigny, *Cauveniacus*, appelé aussi par les anciens *Cabanum*, est un village d'une antiquité assez reculée; il était compris autrefois dans le comté de Chaligny, cour souveraine de Lorraine, avec les coutumes de la province. On sait peu de chose sur son origine et sur les vicissitudes qu'il a pu éprouver. Il y avait un prieuré du nom de Ste.-Lucie, qui n'existe plus; mais on voit une maison de campagne assez jolie, et un moulin à grains sur son territoire. Le patron est St.-Blaise, et c'est une succursale qui dépend de la paroisse St.-Sébastien de Nancy.

CHAZELLES, très-petit village situé sur le ruisseau d'Amenoncourt, à l'extrémité de la forêt de Grandseille, à 6 kilom. o. de Blâmont, à 26 E. de Lunéville et à 56 de Nancy. Population : 190 individus, 19 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 40 feux et 30 habitations. Surface territ., 329 hect. cadastrés, dont 237 en terres labour., 65 en prés et 26 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Chazelles est ancien, les vieilles cartes de Lorraine en font mention; il était enclavé dans le bailliage de Blâmont, intendance de Nancy et on y suivait les coutumes du Blâmontois. Les sires de Blâmont ont possédé long-temps cette terre, alors peu importante; on ne connaît pas l'époque de l'origine de ce village, tout ce qu'on sait c'est qu'il fut réuni à la Lorraine dans le 15e siècle. C'est aujourd'hui l'annexe de St.-Martin, pour le spirituel; les habitants y sont bons et religieux.

CHÉNEZIÈRES, maison de ferme peu importante qui a environ 6 habitants, et qui se trouve sur le ban de *Réhérey*, à 4 hectom. s. de ce village.

CHENEVIÈRES, village situé sur la rive droite de la Meurthe, et traversé par la route de Lunéville à Baccarat, à 15 kilom. s. E. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 45 de Nancy. Population : 375 habitants, dont 37 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 86 feux et 55 habitations. Surface territ., 454 hect. cadastrés, et les terres, les bois, les prairies etc., sont indivis avec St.-Clément et Laronxe. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Lunéville.

On trouve sur le territoire de cette commune un moulin à grains, un à émail et un pilon de chanvre. Chenevières, appelé *Cannaburiæ*, est assez ancien ; il était autrefois annexe de St.-Clément, et dans les conventions singulières de ces temps lointains, le marguillier de la paroisse avait le droit de prélever la dîme de la 3e charrue, mais à condition de donner à dîner au curé aux rogations. L'évêque de Metz était seigneur temporel de Chenevières, et ce village dépendait aussi du diocèse de Metz, pour le spirituel ; il était compris dans le bailliage de Vic, généralité de Metz, parlement de cette ville, on y suivait les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui c'est une succursale dont le patron est l'*Assomption* et qui est du ressort de la cure de Lunéville.

CHENICOURT, village peu considérable situé sur la rive gauche de la Seille, route de Nomeny à Nancy, à 7 kil. s. E. de Nomeny, chef-lieu du canton ; à 21 N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond.. Population : 309 individus, 31 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 69 feux et 48 habitations. Surface territ., 249 hect., dont 206 en terres labour., 25 en bois et 18 en prés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Nomeny.

Chenicourt n'est pas fort ancien: les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant le milieu du 18[e] siècle; il dépendait du marquisat de Nomeny, et il fut ensuite réuni au bailliage de cette ville, généralité de Nancy; on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz. Aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse de Létricourt. Il n'y a rien de remarquable à en citer, sinon la fertilité de son territoire; les mœurs y sont simples et encore peu avancées en civilisation, mais elles n'en sont que plus pures.

CHENOIS, village situé au pied de la côte de *Lesse*, près de la Nied-Française, aux confins des départ. de la Meurthe et de la Moselle, à 14 kil. N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 19 N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 25 de Vic et à 47 de Nancy. Population: 249 individus, 25 électeurs communaux, 10 conseil. municip., 55 feux et 43 habitations. Surface territ., 276 hect., dont 218 en terres labour., 43 en prés et 15 en bois. Mesures de Nancy: les lettres viennent par Château-Salins.

Chenois est sans église et dépend de la paroisse de Lesse. Il avait autrefois cela de remarquable, qu'il était compris en partie dans l'évêché de Metz et en partie dans la Lorraine, bailliage de Château-Salins, généralité de Nancy; tandis que la partie *évêchoise* était du bailliage de Metz. On y suivait, à l'extrémité du village, les coutumes de l'évêché, et de l'autre côté, les coumutes de St.-Mihiel, pour les appartenances des ducs de Lorraine. On ne sait rien de positif sur l'origine de Chenois, il paraît ancien, mais n'a joui d'aucune célébrité dans les événements qui occupèrent nos ayeux.

CHÈRE-PIERRE, nom donné à une cense qui dépend de Neuf-Maisons, au sud du village; elle est sans importance.

CHESNOIS, autre nom d'une ferme assez considérable, sur le territoire d'Emberménil, à 2 kilom. N.; elle est habitée par environ 12 individus.

CHEVILLON, maison de ferme considérable, sur le ban de Juville, à 2 kilom. E.; elle compte environ treize habitants, mais elle n'a rien d'intéressant à faire connaître.

CHICOURT, village situé au pied d'une côte assez élevée, près de la Nied-Française, et entre deux forêts, à 11 kilom. de Delme, chef-lieu du canton, à 13 N. de Château-Salins, à 19 de Vic et à 43 N. E. (8 l. $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 403 individ., 40 élect. comm. 10 conseillers municipaux, 86 feux et 62 habitations. Surface territ., 340 hect., dont 184 en terres labour., 102 en bois et 51 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve sur le ban de ce village une cense assez importante nommée Neuf-Chère, à 1 kilom. E.; elle renferme à-peu-près huit individus. Chicourt était compris dans l'ancienne Lorraine, comme domaine des ducs; il dépendait de la généralité de Nancy, bailliage de Château-Salins et on suivait les coutumes de Lorraine. On ne sait rien sur son origine, qui paraît assez ancienne, car les vieilles cartes du pays en font mention. Il est à regretter qu'une commune aussi considérable ne soit qu'une simple annexe d'*Oron*, dans le ressort de la cure cantonale de Delme.

CHOATEL, nom du moulin d'Écrouves, à 2 kil. S. O. de ce village; on y compte environ 7 habitants, et ce moulin est assez considérable.

CHOLOY, village situé au pied d'une côte, sur le ruisseau de l'Ingressin, route de Toul à Vaucouleurs, à 5 kilom. N. O. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 29 O. de Nancy. Population : 445 individus, 44 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 114 feux et 104 habitations. Surface territ., 1167 hect. cadast., dont 414 en terres labour., 148 en bois

et 102 en vignes dont les produits sont passables. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Choloy, appelé en latin *Cauliacus* et *Vicus Caulium*, était une seigneurie ou fief mouvant qui relevait de la châtellenie de Foug. Il en est déjà fait mention en 1374, comme d'un lieu important à cette époque. Le duc Léopold établit un seigneur de Choloy, avec désignation du titre, en 1713. Quelques traditions, qui d'ailleurs manquent de base, veulent que les rois de France aient eu autrefois une espèce de maison de chasse à Choloy, du temps des deux premières races; et l'on ajoute que les ducs de Bar y résidèrent également pour prendre aussi le divertissement de la chasse. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Roi en fut long-temps seigneur, que le village était compris dans le bailliage de Commercy, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine, avec les coutumes anciennes de St.-Mihiel. Sous le rapport spirituel, Choloy comptait parmi les paroisses de Lorraine, de nomination royale et ducale: le patron est St.-Jean-Baptiste; il y avait un hermitage en l'honneur de St.-Pierre, à quelque distance du village. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la cure de Toul.

L'administration écrit *Choloy et Val-de-Passey;* ce dernier nom est celui d'un petit hameau situé sur la route de Toul à Vaucouleurs, à 2 kilom. s. o. de Passey. On y compte environ 10 habitations et 50 habitants. C'était originairement des métairies qui dépendaient d'un prieuré. On dit que l'église porte sur une pierre le millésime pe 1269, ce qui indiquerait pour ce lieu une assez haute antiquité; cependant vers le milieu du 18e siècle, on ne comptait encore que 56 habitants à Choloy, suivant le témoignage de D. Calmet, mais il est possible que cette localité ait été plus importante autrefois. Choloy fut aussi compris dans dans le Barrois non mouvant, prévôté de Foug.

CIREY, bourg aujourd'hui considérable, situé à l'entrée des Vosges, et non loin des sources de la Vezouze, à 11 kilom. s. (2 lieues $\frac{1}{5}$) de Lorquin, chef-lieu du canton, à 21 s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 69 s. e. de Nancy. Population: 2220 individus, 163 électeurs communaux, 16 conseillers municipaux, un député pour l'arrond. de Sarrebourg, 4

électeurs pour les colléges politiques, 397 feux et 320 habitations. Surface territ., 2808 hect., dont 1747 en forêts, 797 en terres arables et 243 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On compte plusieurs écarts sur le ban de Cirey, l'un des plus étendus du département; les principaux sont: *Haute-Seille*, *Blanc-Rupt*, *Bois-de-Thou* et la *Charbonnière*. (*Voy. tous ces noms*). On y voit aussi un moulin à grains et un à émail, trois étangs qui suppléent à l'insuffisance des eaux de la Vezouze, pour les usines, et un autre dans un vallon, près de Petit-Mont. Cirey a plusieurs foires qui deviennent chaque année plus importantes, elles ont lieu le 20 janvier, le 24 mars et le 20 août; celle-ci est la plus considérable.

Mais ce qui rend le bourg de Cirey un des plus intéressants de la France, c'est la riche manufacture de glaces qui s'y trouve établie, et qui vient d'acquérir un tel développement, qu'elle a effacé la réputation de celle de St.-Quirin, et qu'elle n'a plus d'autre rivale dans le monde que St.-Gobin. On y coule aujourd'hui des glaces d'une dimension extraordinaire, il faut les voir pour s'en former une idée; il faut visiter ces vastes fournaises où le sable est en ébullition continuelle et se répand par torrents sur les tables de différentes grandeurs, où il devient une glace brillante. Il faut parcourir ces innombrables ateliers, où 600 ouvriers se livrent sans relâche au travail: les uns dégrossissant le verre; les autres le polissant par des procédés qu'on ne découvre pas à tous les regards; ceux-ci chauffant le four; ceux-là consumant leurs forces aux mille détails qu'entraîne une industrie de ce genre. Les bâtiments nécessaires aux ouvriers et à la fabrication des glaces occupent une surface immense et ressemblent à une petite ville; on vient d'y construire une machine particulière dont l'idée est due à un habile ingénieur, M. Ranvez, qui est attaché à la manufacture; cette machine, d'une force incalculable, et qui simplifie beaucoup les travaux, est invisible aux yeux de presque tous les curieux, mais les voyageurs peuvent visiter les autres parties de l'établissement sur un simple permis du directeur. Il faut une autorisation spéciale pour visiter le beau polissoir élevé récemment à 1 kilom. de Cirey, sur un canal qui est alimenté par la Vezouze.

L'impulsion donnée au commerce, l'étendue de l'activité qui règne à Cirey, le grand nombre de personnes des contrées

même les plus lointaines qui savent y trouver de l'ouvrage et des débouchés pour leur industrie, surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Les glaces, après avoir reçu l'apprêt nécessaire, sont immédiatement conduites à Paris, où est fixé le magasin général et où elles reçoivent le dernier perfectionnement. Elles ont figuré presque tous les ans à l'exposition des produits industriels, et ont toujours apporté aux propriétaires des médailles, de l'honneur et du profit. Au centre des établissements de l'exploitation, s'élève le château occupé par le directeur-gérant au nom de la société; c'est un superbe édifice, dont la position est délicieuse et qui donne une haute idée du talent de l'architecte, M. Bernard-Chaux. On admire surtout le salon qui est dans la partie du château, en face des Vosges; les glaces qui ornent les murs refléchissent les noirs sommets des montagnes qui produisent un effet magique.

Cirey possède une fayencerie très-renommée, qui emploie environ deux-cents ouvriers et qui peut suffire à peine aux commandes innombrables qui lui sont faites. La marchandise qui en sort est exportée au loin, à Paris, au Hâvre, en Alsace, en Suisse et au nord comme au midi; c'est encore une source de richesses pour le pays. Ajoutez à cela une scierie, un martinet, deux carrières considérables de pierres, un tissage de calicots, et vous aurez une idée du prodigieux commerce qui se fait dans ce bourg, dont la situation physique est très-agréable, au pied des montagnes, parmi toutes les richesses de la nature. La papeterie assez renommée qui s'y trouvait a cessé d'exister, les bâtiments sont employés aux usages de la verrerie.

Quant à la partie morale de Cirey, on conçoit ce qu'elle peut être dans un pays exclusivement industriel, où l'agglomération des ouvriers, les mille soucis de l'intérêt privé, les habitudes grossières d'une population ignorante et abrutie, amènent de nombreux désordres; les auberges y sont établies dans la proportion d'une pour septante-cinq habitants; l'influence de la religion est presque nulle, on parle cependant d'y bâtir une église nouvelle, qui, d'après les plans, serait une des plus belles de la contrée. Cirey est le chef-lieu d'une perception; il y a un bureau de tabac; on y remarque plusieurs ponts et des chemins bien entretenus; ses revenus sont considérables et chaque jour ce lieu s'augmente et s'embellit.

A l'entrée de ce bourg, du côté de l'ouest, on aperçoit l'an-

cien château des seigneurs de Cirey ; il est à peine reconnaissable, parce qu'il sert de demeure à plusieurs familles ; les magnifiques jardins qui l'entouraient ont disparu ; mais la tradition veut que Voltaire ait habité ce château avec la fameuse marquise du Châtelet. On montre encore dans la maison occupée par l'instituteur, une chambre où le philosophe de Ferney aurait séjourné quelque temps, et les propriétaires de la fayencerie conservent quelques papiers autographes qui ont appartenu au célèbre patriarche et qu'ils ont recueillis sur les lieux mêmes. Dans un temps plus reculé, les habitants de Cirey ont vu la déroute du sire de Blâmont, battu par les Messins, qui possédaient Châtillon, Turquestein, Cirey et les terres voisines. (*Voy. Châtillon*).

Le bourg de Cirey, dont l'importance ne remonte qu'à une date fort récente, est cependant très-ancien. C'était une propriété des évêques de Metz, et il dépendait de Châtillon ; on l'avait enclavé dans le bailliage de Vic, généralité de Metz, parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. Quant au spirituel, la paroisse, après avoir dépendu de l'abbaye de Domèvre, rentra sous la juridiction immédiate de l'évêque de Metz ; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Lorquin, et dont le patron est St.-Denis. On rapporte qu'on a exploité pendant quelques années une mine de fer à Cirey, mais elle est aujourd'hui abandonnée.

CLAIRLIEU, maison de ferme considérable, à 2 kilom. N. de Villers, dont elle est une dépendance, et à 5 de Nancy. Elle n'a plus de remarquable qu'un puits d'une grande profondeur, et un écho sur le revers de la côte voisine, et qui est un des plus curieux du pays.

Clairlieu est une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui doit son origine au duc Mathieu Ier de Lorraine, en 1159. Ce prince avait appelé en Lorraine quelques religieux, qui s'établirent d'abord à Ferrières près de St.-Nicolas ; mais alors comme aujourd'hui, on faisait de l'opposition, et les habitans ayant maltraité les religieux, ceux-ci se retirèrent à Clairlieu, qui était alors une gorge très-solitaire, couverte d'une épaisse forêt. Le duc leur donna une portion considérable de terrains et des pâturages pour leurs troupeaux. Ils possédèrent dans la suite les grands moulins de Nancy ; mais le prince Charles de Lorraine, évêque

de Metz et de Strasbourg, abbé de Clairlieu, abandonna cette abbaye et fit un démembrement de ses biens en faveur de la primatiale de Nancy. Le monastère continua cependant à subsister; il y eut une imprimerie qui devint célèbre, et qui rivalisa long-temps avec celles de Pont-à-Mousson, de St.-Nicolas et de Nancy, alors placées fort au-dessus des imprimeries parisiennes. L'abbé de Clairlieu, en considération des biens donnés à la primatiale, avait la première place après le doyen dans le choeur de cette église, et il avait le droit d'y nommer un chanoine pendant le mois d'avril, quand il vaquait une place pendant ce mois. Plusieurs princes de Lorraine ont été inhumés dans l'église de Clairlieu, entr'autres le duc Mathieu et Berthe son épouse, ainsi que plusieurs personnages des plus nobles familles de Lorraine. Cette église passait pour une des plus belles de la province.

CLAIRUPT, hameau voisin de Bertrichamps, dont il est une dépendance; on y compte 30 feux et 150 individus. (*Voyez Bertrichamps*).

CLAYEURES, village situé sur la rivière de l'Euron, près d'une montagne dite la côte d'Essey, à 7 kilom. de Bayon, chef-lieu du canton, à 17 s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 35 s. e. de Nancy. Population: 492 individus, 49 élect. communaux, 10 conseil. municipaux, 97 feux et 76 habitations. Surface territ., 813 hect., dont 478 en terres labour., 180 en bois, 110 en prés et 41 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Bayon.

On trouve sur le ban de ce village une carrière de pierres, une de sable, un moulin à grains, un ancien château et une maison de ferme appelée Romeny, à 1 kilom. e.; elle n'offre rien de remarquable. Clayeures, en latin du moyen-âge *Clayeuriæ*, remonte à une assez haute antiquité; il avait pour seigneurs les comtes de Raigecourt, les comtes de Lenoncourt et la famille de Bellerose. Dans le château qu'on voit encore aujourd'hui existaient les comtes de Clayeures qui portaient le nom du village et qui avaient fondé dans le voisinage la chapelle de St.-Nicolas, en 1528. Le village était du ressort de la

cour souveraine de Lorraine, bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité de Nancy, avec les coutumes de la province. On ignore l'époque de sa fondation et de celle du château. C'est une succursale sous la juridiction de Bayon.

CLÉMERY, village situé à quelque distance de la Seille, sur la rive droite et près de la route de Pont-à-Mousson de Nomeny, à 4 kil. o. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 29 n. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 590 individus, 59 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 4 électeurs pour les colléges politiques, 110 feux et 94 habitations. Surface territ., 673 hect., dont 398 en terres labour., 157 en bois et 118 en prés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Nomeny.

Clémery a sur son territoire un moulin à grains, trois auberges appelées Quatre-Vents, sur la route de Nomeny, et le petit hameau de Bénicourt dont nous avons parlé. *(Voyez Bénicourt).* On voit aussi à Clémery l'ancien château du fameux maréchal Duroc, duc de Frioul ; c'était une des plus belles maisons de campagne du département ; il y avait un étang et un jardin magnifique, mais après la mort de la fille du maréchal tout fut négligé, et la veuve a vendu cette propriété un peu avant son mariage avec le général Fabvier ; on parle d'y établir aujourd'hui une ferme modèle.

Clémery était une terre du marquisat de Nomeny, il fut réuni au bailliage de cette ville, généralité de Nancy, parlement de Lorraine, avec les coutumes de St.-Mihiel. On ignore l'époque de sa fondation, mais il paraît ancien, car les vieilles cartes du pays en font mention. C'est une succursale du ressort de la cure de Nomeny, et le village était anciennement appelé terre du Barrois.

CLÉREY, village fort peu considérable situé au bord d'un petit ruisseau qui se perd dans le Madon, et près de la route de Nancy à Vézelize, à 5 kil. n. e. de cette dernière ville, chef-lieu du canton et à 23 s. (4 l. $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 135 habitants, 13 électeurs

communaux, 10 conseillers municipaux, 36 feux et 29 habitations. Surface territ., 442 hect. cadastrés, dont 354 en terres labour., 40 en prés et 6 en vignes de qualité inférieure. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Clérey n'est pas ancien, on le nommait *Clarsium*, et le duc de Lorraine en était seigneur; il faisait partie du bailliage et du comté de Vaudémont. Plus tard, il fut réuni au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, coutumes et parlement de Lorraine. C'est aujourd'hui une petite succursale qui relève de la cure de Vézelize: ce village possède un bureau de charité.

CLÉVANT, château magnifique et maison de ferme situés sur le revers d'une côte assez élevée, près du confluant de la Moselle et de la Meurthe, à 1 kilom. s. de Custines, dont ils sont une dépendance. On y compte 5 feux et environ 30 individus.

L'architecture du château est très-élégante, les jardins sont parfaitement dessinés et remplis des plantes les plus rares; de superbes avenues y conduisent de toutes parts, et l'aspect de cette campagne, vu de la route qui conduit de Pont-à-Mousson à Nancy, offre le coup d'œil le plus agréable et le plus imposant.

CŒUR, maison de ferme ainsi nommée sur le territoire de Neuf-Maisons, à 7 kilom. s. de ce village; elle n'a rien de remarquable.

COEUR-EN-COTE, maison de campagne fort jolie, comme presque toutes celles qui environnent Nancy, à 1 kil. o. de cette ville; on l'appelle aussi la *Chatte*, et elle est très-agréable.

COINCOURT, village situé à l'extrémité de la forêt de Parroy, sur la rive droite du Sanon, à 13 kil. s. e. de Vic, chef-lieu du canton et siége du tribunal, à 19 s. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 41 e. de Nancy. Population: 535 habitants, dont 53 élec-

teurs communaux, 12 conseillers municipaux, 1 élect. pour la députation, 112 feux et 100 habitations. Surface territ., 619 hect., dont 516 en terres labour., 53 en prés et 14 en bois. Mesures de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Coincourt a un moulin à grains sur un ruisseau, mais ce village n'offre d'ailleurs rien d'intéressant par son histoire ou sa situation particulière. Il paraît cependant assez ancien, les cartes du pays en font mention dès le 17e siècle, mais on ignore à quelle époque il a été fondé; il y a deux étangs dans son voisinage. Coincourt faisait partie du bailliage de Lunéville, parlement et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de la cure de Vic.

COIVILLER, village peu considérable, situé dans une gorge assez profonde, sur un ruisseau qui se perd dans la Meurthe, à droite de la route qui conduit de Bayon à Nancy, à 7 kil. s. s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 17 s. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 212 individus, 21 élect. comm., 10 conseillers municipaux, 56 feux et 44 habitations. Surface territ., 450 hect. cadastrés, dont 376 en terres labour., 32 en bois, 27 en prés et 13 en vignes de qualité passable. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Ce village n'est pas ancien, on ne le trouve désigné dans nos vieilles chroniques que sous le nom d'église succursale de *Coyviller*, après *Tonnoy*; le patron est St.-Jacques. Il y avait cependant un seigneur, M. de Mahuet, dont les descendants subsistent encore aujourd'hui, mais dans une autre terre. Coiviller fut réuni au bailliage de Rosières-aux-Salines, parlement et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui l'annexe de Manoncourt-en-Vermois; le pays est fertile, mais on ne peut préciser l'époque où Coiviller y a été bâti.

COLOMBEY, bourg assez considérable, situé dans une contrée presque déserte et en retard des voies de la

Chenicourt n'est pas fort ancien: les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant le milieu du 18e siècle; il dépendait du marquisat de Nomeny, et il fut ensuite réuni au bailliage de cette ville, généralité de Nancy; on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz. Aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse de Létricourt. Il n'y a rien de remarquable à en citer, sinon la fertilité de son territoire; les mœurs y sont simples et encore peu avancées en civilisation, mais elles n'en sont que plus pures.

CHENOIS, village situé au pied de la côte de *Lesse*, près de la Nied-Française, aux confins des départ. de la Meurthe et de la Moselle, à 14 kil. N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 19 N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 25 de Vic et à 47 de Nancy. Population : 249 individus, 25 électeurs communaux, 10 conseil. municip., 55 feux et 43 habitations. Surface territ., 276 hect., dont 218 en terres labour., 43 en prés et 15 en bois. Mesures de Nancy: les lettres viennent par Château-Salins.

Chenois est sans église et dépend de la paroisse de Lesse. Il avait autrefois cela de remarquable, qu'il était compris en partie dans l'évêché de Metz et en partie dans la Lorraine, bailliage de Château-Salins, généralité de Nancy; tandis que la partie *évêchoise* était du bailliage de Metz. On y suivait, à l'extrémité du village, les coutumes de l'évêché, et de l'autre côté, les coumutes de St.-Mihiel, pour les appartenances des ducs de Lorraine. On ne sait rien de positif sur l'origine de Chenois, il paraît ancien, mais n'a joui d'aucune célébrité dans les événements qui occupèrent nos ayeux.

CHÈRE-PIERRE, nom donné à une cense qui dépend de Neuf-Maisons, au sud du village; elle est sans importance.

CHESNOIS, autre nom d'une ferme assez considérable, sur le territoire d'Emberménil, à 2 kilom. N.; elle est habitée par environ 12 individus.

CHEVILLON, maison de ferme considérable, sur le ban de Juville, à 2 kilom. E.; elle compte environ treize habitants, mais elle n'a rien d'intéressant à faire connaître.

CHICOURT, village situé au pied d'une côte assez élevée, près de la Nied-Française, et entre deux forêts, à 11 kilom. de Delme, chef-lieu du canton, à 13 N. de Château-Salins, à 19 de Vic et à 43 N. E. (8 l. ½) de Nancy. Population: 403 individ., 40 élect. comm. 10 conseillers municipaux, 86 feux et 62 habitations. Surface territ., 340 hect., dont 184 en terres labour., 102 en bois et 51 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve sur le ban de ce village une cense assez importante nommée Neuf-Chère, à 1 kilom. E.; elle renferme à-peu-près huit individus. Chicourt était compris dans l'ancienne Lorraine, comme domaine des ducs; il dépendait de la généralité de Nancy, bailliage de Château-Salins et on suivait les coutumes de Lorraine. On ne sait rien sur son origine, qui paraît assez ancienne, car les vieilles cartes du pays en font mention. Il est à regretter qu'une commune aussi considérable ne soit qu'une simple annexe d'*Oron*, dans le ressort de la cure cantonale de Delme.

CHOATEL, nom du moulin d'Écrouves, à 2 kil. S. O. de ce village; on y compte environ 7 habitants, et ce moulin est assez considérable.

CHOLOY, village situé au pied d'une côte, sur le ruisseau de l'Ingressin, route de Toul à Vaucouleurs, à 5 kilom. N. O. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 29 O. de Nancy. Population: 445 individus, 44 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 114 feux et 104 habitations. Surface territ., 1167 hect. cadast., dont 414 en terres labour., 148 en bois

COTE-ROTIE, autre nom pittoresque et bien choisi qui désigne plusieurs maisons de campagne, des cabanes de vignerons, des fermes, etc., sur le penchant de la côte Ste.-Geneviève, près de *Pixérécourt*, à 1 kil. de ce village, dont les habitations dépendent; on y compte 55 individus.

COTES-LUCEY, ruisseau qui commence à paraître près de Lagney, dans le canton de Toul, arrose Bouvron et Francheville, et se jette dans le Terrouin, vis-à-vis Jaillon; il a peu d'importance.

COURBESSAUX, village situé dans une plaine fertile, sur les bords de la Rouanne, à 15 kilom. N. N. O. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 22 E. (4 lieues ½) de Nancy. Population: 277 individus, 27 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux. Surface territ., 619 hect. cadastrés, dont 446 en terres labour., 100 en prairies, 45 en bois et 15 en vignes dont on parle peu. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Courbessaux a un four à chaux peu considérable; on ne sait rien sur l'origine de ce village qui ne paraît pas fort ancien, quoiqu'il figure sur les cartes du pays dans le 16[e] siècle. Il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, on y suivait les coutumes de Lorraine. Ce village est annexe de Réméréville. On l'appelait autrefois *Curva-Saliæ*, que les cartes ont traduit par *Courbe-Saalt*. La famille de Mahuet y exerçait les droits de seigneur; il y avait un oratoire sous le vocable de Ste.-Croix.

COURCELLES, village situé au pied de la côte de Pulney et aux confins du département des Vosges, à 24 kilom. S. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 44 (environ 9 lieues) de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 45 S. de Nancy. Population: 309 individus, 31

électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 82 feux et 56 habitations. Surface territ., 376 hect., dont 213 en terres labour., 66 en bois, 36 en prés et 16 en vignes dont les produits sont peu goûtés. Mesures de Nancy, les lettres viennent par Colombey.

Courcelles, appelé en latin *Cor-cellæ*, était du bailliage et comté de Vaudémont; on le réunit ensuite au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, parlement de Lorraine, dont il suivait les coutumes. Il avait primitivement pour seigneurs les membres de la famille d'Ourches, d'Hérival et de Malnois. Quelques particuliers de Fécocourt, nommés Pelletier, y avaient fondé une chapelle dont ils étaient patrons; cette chapelle date de 1509, ce qui prouve que Courcelles est plus ancien que ne le prétend la statistique de la Meurthe. Ce village avait dans sa dépendance un hameau nommé Blemerey qui n'existe plus, et dont les sieurs de Malvoisin étaient seigneurs avec la famille de Bettancourt. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de Colombey, et dont le patron est St.-Nicolas.

COURTEGAIN, maison de ferme considérable sur le territoire de St.-Quirin, à 1 kilom. E. de ce bourg; on y compte environ douze individus, mais elle n'a rien de remarquable.

COUTURES, village situé une sur colline à gauche de la route de Nancy à Château-Salins, à 2 kil. O. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 30 N. E. de Nancy. Population : 275 individus, 60 feux et 53 habitations. Surface territ., 302 hect., dont 204 en terres labour., 82 en bois et 16 en vignes peu réputées. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Château-Salins.

Il y a une carrière de sable sur le ban de ce village, qui était autrefois compris dans la province de Lorraine, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Coutures n'est pas ancien, les cartes du pays ne le mentionnent qu'au 17e siècle. Il est aujourd'hui annexé, pour le spirituel, à la paroisse d'Amelécourt.

COUVAY, (*Voyez Ancerviller*).

CRAINCOURT, village situé sur la rive droite de la Seille, à 7 kil. s. o. de Delme, chef-lieu du canton, à 18 n. o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 26 n. n. e. de Nancy. Population : 540 individus, 54 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 109 feux et 84 habitations. Surface territ., 557 hect., dont 440 en terres labour., 50 en prés et 42 en bois. Mesures de Nancy; les lettres par Château-Salins.

Craincourt était autrefois compris dans le marquisat de Nomeny, ensuite dans le bailliage de cette petite ville, généralité de Nancy et parlement de Lorraine. On y suivait les coutumes de l'évêché de Metz, qui étaient en vigueur dans cette contrée. Ce village paraît assez ancien, il est le seul qui ait survécu aux terribles ravages des Suédois au milieu du 17ᵉ siècle; deux villages nommés Larue et Chenimont ont disparu devant la cruelle épée de ces barbares, et Craincourt s'est agrandi de leurs ruines. On y voit un moulin à grains et une source d'eau ferrugineuse dont les propriétés sont peu importantes. Ce village est une succursale du ressort de Delme; il appartenait autrefois au diocèse de Metz.

Craincourt a dépendu long-temps de l'office, recette, prévôté et bailliage de Pont-à-Mousson; c'était un fief qui relevait du marquisat de Nomeny, et qui donnait son nom à une maison d'ancienne chevalerie, noble par le titre comme par les armes. Il est question d'un Georges de Craincourt en 1436; mais déjà au 16ᵉ siècle Craincourt était possédé par la famille des Armoises, l'une des plus distinguées de Lorraine, qui avait sa résidence à Clémery dans un magnifique château. Ces deux maisons doivent être éteintes aujourd'hui; celle de Craincourt l'était déjà par les mâles au 16ᵉ siècle.

CRANTENOY, village aujourd'hui peu important situé sur un petit ruisseau qui se perd dans le Madon, et sur la route de Haroué à Bayon, à 5 kil. e. de Haroué, chef-lieu du canton, à 31 s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 182 individus, 18 électeurs

communaux, 10 conseillers municipaux, 42 feux et 35 habitations. Surface territ., 350 hectares, dont 300 en terres arables, 40 en prés et seulement cinq en vignes. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par le bureau de Neuviller.

On voit encore à Crantenoy un ancien château, seul débris de la grandeur passée de ce village. C'était autrefois une terre considérable, qui relevait du marquisat de Haroué, cour souveraine de Lorraine. Crantenoy fut ensuite réuni au bailliage de Vézelize; on y comptait trois chapelles fondées par les familles riches du pays, et on le nommait en latin *Crantenetum*. Aujourd'hui c'est une simple annexe de la paroisse de Vaudeville.

CRASTEL, nom d'une maison de ferme sur le ban de *Gelucourt*; elle est assez considérable, on y compte au moins 15 habitants.

CRÉPEY, un des villages les plus considérables du canton de Colombey, situé sur le revers du mont d'Anon et sur les bords de l'Uvry, route de Toul et de Colombey à Vézelize, à 7 kil. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 20 S. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 30 S. O. de Nancy. Population : 1006 habitants, 100 élect. communaux, 12 conseil. municipaux, 260 feux et 186 habitations. Surface territ., 1973 hect., dont 1042 en bois, 715 en terres labour., 102 en prés et 31 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Crépey a sur son territoire une carrière de pierre de taille. Ce village est ancien, quelques traditions veulent que ce soit la maison royale des premières races de nos rois, et désignée dans les vieilles chroniques sous le nom de *Stirpiacum*; mais cette prétention n'est appuyée sur aucun monument certain. Tout ce qu'on sait, c'est que Crépey, nommé dans des actes d'une haute antiquité *Crepiacum* et *Crepeium*, n'a jamais indiqué autre chose que le village dont nous parlons, et dont les abbés de St.-Epvre de Toul étaient seuls seigneurs depuis un

temps immémorial. Crépey était compris dans le bailliage de Vézelize, ensuite dans le bailliage de Nancy, cour souveraine de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Il y avait plusieurs chapelles, et dans le voisinage l'hermitage de Ste.-Lucie, aujourd'hui détruit. C'est une succursale importante qui relève de la cure de Colombey et dont le patron est la nativité de la Ste.-Vierge.

CRÉVÉCHAMPS, village situé sur la route de Nancy, et de Rosières à Charmes, près de la forêt de *Benney*, à 12 kilom. N. E. (2 lieues $\frac{1}{2}$) de Haroué, chef-lieu du canton et à 26 S.-S. E. (5 lieues $\frac{1}{5}$) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 396 habitants, 39 élect. communaux, 10 conseillers municipaux, 83 feux et 77 habitations. Surface territ., 424 hectares, dont 288 en terres labour., 92 en prés et 16 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village a sur son territoire un moulin à grains et l'hermitage aujourd'hui désert de la Garenne, qui avait un fond de trois jours d'héritages. Crévéchamps, en latin *Crepatus Campus*, est ancien, il était compris dans le bailliage de Nancy, et le duc de Lorraine en était seigneur particulier; le prieur de Flavigny exerçait un droit de patronage sur la cure. Il fut quelque temps réuni au bailliage de Vézelize, et on y suivait les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de Haroué et dont le patron est l'assomption de la Ste.-Vierge.

CRÉVIC, un des villages les plus considérables du canton de Lunéville (nord), est situé sur les rives du Sanon, dans une plaine, à 10 kil. N. O. de Lunéville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 22 S. E. de Nancy. Population : 770 individus, 77 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, un éligible pour les colléges politiques, 198 feux et 150 habitations. Surface territ., 1039 hect. cadast., dont 693 en terres labour., 145 en bois, 112 en prés et 97 en vignes de

qualité médiocre. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par Lunéville.

Crévic a sur son ban un moulin à grains, situé à 2 kil. s., et nommé *Moulnot;* ensuite un hameau considérable appelé *Grandvezin*, situé sur la rive gauche du Sanon, à 3 hectom. s.; on y compte 150 individus, 42 feux et 34 habitations. Ce village, désigné en latin par *Crescensvicus* ou *Creviacus* est très-ancien; il avait pour seigneurs les marquis de Bassompierre, de Blainville, de Coublans, de Lambertye et les comtes de Hautois et de Malclerc ; ils y avaient établi une prévôté bailliagère comprise dans la généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. La cure était soumise au concours ; le chapitre de Remiremont y exerçait un droit de patronage et on y comptait plusieurs chapelles particulières. Grandvesin, *Grandisvicinus*, est aussi fort ancien. Les villages de Sommerviller et de Flainval étaient une dépendance de Crévic, qui est aujourd'hui une succursale qui relève de la cure cantonale d'*Einville*. Il y a à Crévic un riche propriétaire, M. de Lalance, qui a plusieurs fois obtenu des médailles pour ses expériences en agriculture, et qui a fourni d'utiles articles au *Bon Cultivateur* de Nancy. Crévic a un bureau de charité.

CRÉVILLER, hameau considérable situé sur le territoire de Merviller, dont il est une dépendance, à 2 kilom. o. de ce village; on y compte 50 habitations et 180 individus; du reste il n'a rien de remarquable.

CRÉZILLES, village situé au bord du ruisseau de *Poisson*, à droite d'une ancienne voie romaine, à 12 kilom. s. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 34 s. o. de Nancy. Population : 380 individus, 38 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 94 feux et 76 habitations. Surface territ., 953 hectares cadastrés, dont 617 en terres labour., 162 en forêts et 80 en prés. Mesures de Toul ; les lettres viennent par la même ville.

Crézilles a sur son territoire trois moulins à grains. Ce village, appelé en latin *Crusiolæ*, est ancien, une charte de l'empereur

d'Allemagne, Henri IV, en parle en ces termes : *Prædium de Crusiolis cum Potestiâ et banno.* Ce village était de l'office de Gondreville, bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine. La cure était du domaine de l'église St.-Gengoult de Toul, et St.-Gengoult en est le patron ; c'est aujourd'hui une simple annexe de *Bulligny*. Il est devenu célèbre dans nos annales par la victoire de Charles III sur les Protestants, en 1587.

CRION, village situé près de la forêt de Parroy, sur la rive gauche du Sanon, à 8 kilom. N. de Lunéville, chef-lieu du canton (S. E.) et de l'arrond. et à 36 de Nancy. Population : 280 individus, 28 élect. comm., 10 conseillers municipaux, 59 feux et 32 habitations. Surface territ., 372 hect. cadastrés, dont 246 en terres arables, 49 en bois et 22 en prés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

Crion, ou comme on disait autrefois *Créon, Creonum*, est assez ancien ; le duc de Lorraine en était seigneur particulier, et il dépendait du bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine, avec les coutumes de la province. Les abbés de Domèvre, et le commandeur de Vielâtre y exerçaient quelques droits peu importants. Il paraît que des familles bourguignonnes vinrent s'y établir, car les habitants se distinguaient autrefois entr'eux comme Lorrains et Bourguignons, et ils avaient leurs champs et leurs bois séparés. Crion est une succursale qui relève de Lunéville, et qui a pour patron St.-Jean-Baptiste.

CRIVILLER, maison de ferme considérable sur le territoire de Merviller, à 2 kil. O. de cette commune ; il y a environ 12 habitants.

CROISMARE, appelé aussi *Haudonviller* et *Crâon*, est un des villages les plus importants du canton (S. E.) de Lunéville ; il est situé dans une plaine, sur la rive gauche de la Vezouze et à une petite distance de la route de Lunéville à Blâmont, à 7 kilom. E. de Luné-

ville, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 35 (7 lieues) de Nancy. Population : 915 individus, 91 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, deux électeurs pour les colléges politiques, 220 feux et 205 habitations. Surface territ., 1570 hect. cadastrés, dont 712 en terres labour., 565 en forêts et 220 en prés. Mesures de Nancy; les lettres sont à l'adresse de Lunéville.

On trouve sur le ban de Croismare plusieurs écarts dont les principaux sont : l'*Arbre-Vert*, à 5 hectom., auberge considérable, excellente, très-achalandée et qui mérite de l'être par son ancienneté, sa situation, les prévenances et les qualités précieuses des propriétaires qui la font valoir; la *Maison-Rouge*, ferme à 1 kil. N.; la *Rappe*, autre maison de ferme à 1 kil. N.; l'*Arbre-Sec*, petite maison de campagne assez jolie à 5 hect. S.; la *Belle-Étoile*, autre maison de campagne à 5 hectom. S. du village. Croismare possède aussi un moulin à grains, un foulon et de riches houblonnières. Sur les débris d'un magnifique château, dont la construction était due au célèbre architecte Boffrand, on voit une petite maison de campagne, qui n'a rien de remarquable. Beaucoup de personnes se souviennent encore de la superbe résidence bâtie par M. le prince de Crâon; suivant les rapports de ces témoins, il y aurait eu dans ce château autant de fenêtres que de jours dans l'année; c'est une véritable perte pour le pays que la destruction de ce bel édifice, dont le dernier propriétaire, marquis de Croismare, a vendu les ruines il y a peu d'années.

Le village de Croismare avait été érigé en marquisat en 1712, en faveur d'un seigneur de Beauveau, qui prit le nom de prince de Crâon. Le duc Réné II s'arrêta à Haudonviller en 1543, en revenant d'Allemagne, dissipa les Bourguignons et s'empara de St.-Nicolas le lendemain. On ne sait pourquoi ce village a changé trois fois de nom; c'est probablement une flatterie à l'égard de ses seigneurs. On l'appelait en latin *Haudonis-villa*; l'abbé de Beaupré et le marquis de Gerbéviller y exercèrent longtemps quelques droits féodaux. Le village était enclavé dans l'ancien bailliage de Lunéville, cour souveraine de Lorraine; il eut aussi des seigneurs particuliers qui y faisaient leur résidence. En 1721 M. le prince de Crâon y maria sa fille au prince

de Lixheim et lui donna son beau château de Croismare. Il y avait dans cette paroisse plusieurs chapelles dédiées à St.-Claude, à St.-Georges et à St.-Léger. La cure était autrefois mise au concours, et elle avait un revenu considérable. Aujourd'hui c'est une succursale qui est du ressort de Lunéville et dont le patron est St.-Léger.

CUBOLOT, nom donné à quelques habitations et à un moulin des Métairies de St.-Quirin, à 2 kil. N. E. sur la Sarre. On y compte 10 habitations disséminées dans la plaine et dans les bois, et environ 70 individus.

CUITE-FÊVE, maison de ferme sur le territoire de Rosières-aux-Salines, à 2 kilom. 3 hectom. S. E.; elle est considérable et est habitée par environ 15 individus.

CUSTINES, appelé aussi *Condé-sur-Moselle*, un des villages les plus considérables du canton (est) de Nancy, est situé sur les bords de la Moselle, non loin du confluent de cette rivière avec la Meurthe, à 11 kil. N. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrond. Population: 790 individus, 79 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, deux électeurs pour la députation, 215 feux et 175 habitations. Surface territ., 1050 hect., dont 441 en terres labour., 313 en forêts, 133 en prés et 95 en vignes assez médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit sur le territoire de cette commune le magnifique château de Clévant, dont nous avons parlé *(voyez ce mot)*, et sur les bords de la Moselle il existe un quai pour défendre le village des envahissements de la rivière. Mais ce qui rend Custines particulièrement remarquable, c'est l'antique château bâti sur une des montagnes qui le dominent, et qui tenait autrefois en respect les forteresses de Frouard et de Pompey. Ce château fut construit, suivant les traditions, en 1260, par un évêque de Metz, nommé Philippe de Florange; Condé-sur-Moselle était

alors une châtellenie du domaine des évêques de Metz. Cette propriété passa déjà en 1267 aux ducs de Bar, et ces princes la reçurent plusieurs fois en gage pour certaines sommes qui leur étaient dues de la part des évêques de Metz dans le 14e siècle. Ces évêques ayant négligé de racheter Condé et son château, les ducs de Bar réunirent cette terre au bailliage de St.-Mihiel, et le cardinal de Bar ayant donné son duché à son neveu René II, Condé devint une possession des ducs de Lorraine. En 1468 la garnison de Liverdun attaqua et brûla Condé; l'évêque de Metz, Bayer de Boppart, fut conduit tout nu pendant la nuit au château de Condé, il y demeura dix semaines prisonnier des Lorrains et fut forcé de signer un traité désavantageux. Le roi de France Henri II, allant à Nancy, coucha au château de Condé en 1552, et de là il vint encore passer la nuit à Pont-à-Mousson. Le duc de Lorraine, appelé le Bon Henri, aimait beaucoup Condé, dont la position est en effet très-agréable; il avait fait planter une vigne près du château, et il faisait goûter aux princes étrangers du vin de son crû, qu'il considérait comme une liqueur exquise. Dans les 14e et 15e siècles le bourg de Condé était un entrepôt de commerce très-important pour les marchandises du pays Messin, du Luxembourg et de la Lorraine, par Nancy. Tant de gloire est aujourd'hui complètement écoulée; Condé n'est plus qu'un modeste village; son château, si fameux dans nos annales, est en ruines, et la mousse dévore les pans de murailles qui subsistent encore et que le voyageur aperçoit à peine au milieu de la forêt qui l'entoure.

En 1719 le duc Léopold changea le nom de Condé en celui de *Custines*, avec titre de marquisat, et il y établit une prévôté en faveur d'un seigneur de Custines, dont il voulait reconnaître les services, et dont le nom a figuré dans les derniers fastes de notre histoire. La famille de Custines venait du pays de Liége, et un de ses membres s'est fait de nos jours une réputation dans la littérature.

Condé ou Custines dépendait de l'évêché de Metz, pour le spirituel, et de la Lorraine pour le temporel. Après avoir appartenu au bailliage de Nancy, parlement et généralité de cette ville, c'est aujourd'hui une succursale du ressort de la paroisse cantonale de St.-Epvre de Nancy. On parlait déjà de ce domaine au commencement du 12e siècle.

CUTTING, village situé dans une vallée agréable,

sur les bords d'un canal qui n'est pas achevé et qui devait joindre la Seille à la Sarre, à 11 kil. N. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 31 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 26 de Vic, siége du tribunal, et à 55 N. E. (11 l.) de Nancy. Population : 456 individus, 45 élect. communaux, 10 conseil. municipaux, 100 feux et 90 habitations. Surface territ., 561 hect., dont 390 en terres labour., 88 en prés et 63 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Cutting aurait acquis une haute importance et aurait pris une grande activité si le canal de Dieuze eût été achevé; six écluses et le point de partage des eaux se trouvent sur son territoire, mais les travaux sont suspendus depuis longues années. On ne sait rien de positif sur l'origine de Cutting, mais ce village ne paraît pas ancien car on n'en voit aucune trace sur les vieilles cartes de Lorraine; elles commencent à en parler au commencement du 18e siècle, et elles le représentent entouré de plusieurs étangs. Cutting était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de la cure cantonale de Dieuze. Un sergent du 102e régiment, nommé Klein, qui a figuré dans les ordres du jour de la grande-armée, est né à Cutting. Il s'est particulièrement distingué aux batailles de Zurich et de Constance, où il s'empara d'une pièce d'artillerie après avoir tué les canonniers.

D

DABO (*Dagsbourg.*), est un bourg assez considérable, situé dans les Vosges, au pied d'un rocher fort élevé et près d'une masse immense de forêts, à 16 kil. S. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 20 S. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 103 (20 l. $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 2178 habitants, 158 électeurs communaux, 16 conseillers municipaux, 390 feux et 340 habitations. Surface territ., 4471 hect., dont 3988

en bois, 287 en terres labour. et 196 en prairies. Mes. de Nancy, mais l'aune d'Alsace, qui est employée, vaut 54 centim.; l'arpent de France, 51 ares 7 centiares; la corde de bois, 3 stères 80 cent.: les lettres arrivent par Phalsbourg.

Dabo a sur son territoire plusieurs écarts, dont les principaux sont: *Hoube*, hameau considérable à 5 kilom. E., on y compte 53 feux et 300 habitants; *Kühberg*, petit hameau composé de 12 feux et de 60 individus, à 2 kil. S.; *Hellert*, autre hameau assez grand, à 2 kilom. 5 hectom. S., il y a environ 25 feux et 135 habitants; *Schefferhoff*, le plus considérable de ces hameaux, à 5 kil. N., sur un ruisseau appelé le *Darenbach*, on y compte au moins 55 feux et 310 individus. *Dabo* possède aussi neuf scieries importantes et deux moulins à grains. Il est à déplorer que ce bourg ne soit habité que par une population malheureuse, privée des anciennes franchises dont elle jouissait sous ses comtes et à l'époque de son union à l'Alsace; on cherche à les lui enlever totalement aujourd'hui, elle n'en possède plus aucune, pour ainsi dire, et de là naissent les vives résistances et l'irritation qui éclatent de temps à autre parmi ces pauvres paysans, qui ne trouvent aucune ressource dans les sables arides et les rochers de leurs montagnes. Autrefois le droit de pâture dans les forêts leur permettait d'élever du bétail et de faire un petit commerce, mais tout cela leur est enlevé.

ANTIQUITÉS DE DABO. Le bourg de Dagsbourg, ou Dabo, est un des plus anciens de la France; il existait déjà dans la Gaule celtique, car on y a trouvé les tombeaux de plusieurs habitants de ces âges reculés. Les Romains vinrent y planter leurs étendarts triomphants, et on a découvert de vieux monuments élevés par les soldats du peuple-roi; ce sont des tombeaux sur un desquels on lit l'inscription suivante:

D. M.
M. AIMILIANVS
SITÆ. SIDATI
UXORIS. MATRIS
MANSUETI.

C'est-à-dire: *Diis Manibus, Marcus Æmilianus Sixtæ, Sidati Uxoris, Matris Mansueti.* Aux dieux Mânes, Marcus Æmilianus a élevé ce monument à Sixta, épouse de Sidatus et mère de

Mansuctus. Il y a quelques figures sur ces tombeaux qui représentent des personnages du paganisme; on voit aussi trois obélisques brisées, une sorte de pyramide avec une figure à moitié nue sur un de ses côtés et comme à moitié cachée dans une niche; non loin de là sont les ruines d'un ancien temple carré qui pouvait avoir 70 pieds de longueur et autant de largeur; ensuite quelques statues qu'on présume être autant de Mercures, comme celles qui se trouvent au sommet du Donnon. Enfin il existait une statue en relief, grossièrement fabriquée, qui tenait un livre d'une main, tandis que l'autre était appuyée sur sa hanche; deux cornes s'élevaient sur son front. Est-ce une statue de Pan ou de Bacchus, appelé par les poëtes *Bicornis?* Dom Calmet pense qu'elle peut représenter également un ancien Gaulois ou un Germain, qui avaient déjà l'habitude de relever leurs cheveux en manière de cornes; quelques statues nous en donnent le modèle sur la montagne du Donnon, et Juvénal en parle ainsi que St.-Sidoine Apollinaire. Le livre pourrait indiquer un homme d'affaires, une sorte de magistrat, en l'honneur duquel on aurait érigé cette statue.

Dabo, appelé aussi avec plus de raison *Dægsberg*, devint ensuite une forteresse importante; un château fut élevé sur le roc qui domine le bourg, et il eut le titre de comté, qui avait plusieurs villages dans sa dépendance. On indiquait sa position dans la Basse-Alsace, frontière de Lorraine. Il éprouva bien des vicissitudes: après avoir eu ses comtes, dès le 11ᵉ siècle, il devint possession des comtes de Linange, dans le 13ᵉ siècle, jusqu'en 1680, que le château et le comté furent réunis à l'Alsace. Un comte de Dœgsberg fit la guerre contre le duc de Lorraine Ferry IV, avec le comte de Réchicourt, et ils furent vaincus dans la plaine de Hermelange. En 1227, une partie du comté fut partagée entre les évêques de Metz, le duc de Lorraine, le marquis de Baden et l'évêque de Strasbourg; les princes de Linange possédèrent le reste.

Le château de Dabo fut ruiné dans le dix-septième siècle, par les ordres de Louis XIII, mais il fallut se résoudre à un siége long et difficile; la forteresse n'eût peut-être pas été prise, sans la trahison d'un bailli. On connait la réponse du commandant de la place, aux six mille français qui l'assiégeaient; il fait descendre le long des remparts une chèvre morte avec une quenouille et ce distique: « quand cette chèvre filera, Dabo le fort se rendra. » On ne voit plus aujourd'hui qu

les débris de cette vieille forteresse, autrefois si fameuse, élevée sur un rocher escarpé et taillé à pic de toutes parts, et qui se détache à une hauteur si considérable de tous les monts d'alentour. Sur les ruines du château, on a construit une jolie chapelle, dont l'éclatante blancheur apparaît à travers l'horizon et forme une admirable nuance, le long des cimes azurées des Vosges. Cette chapelle est dédiée à St.-Léon, qui est né à Dabo; il fut évêque de Toul, sous le nom de Brunon, et pape sous le nom de Léon IX, en 1048; ce fut un pontife doué des plus rares qualités, et dont les vertus furent l'exemple de son siècle; il maintint la discipline avec zèle et se signala contre diverses hérésies. Autrefois il y avait près de la forteresse un prieuré dont l'église servait de chapelle au château, et dans laquelle, suivant les traditions, St.-Léon a dû être baptisé; elle est aujourd'hui détruite. Rien n'est plus pittoresque, plus enchanteur que la position de Dabo; les antiquités qu'on y rencontre à chaque pas, les souvenirs historiques et religieux qu'il rappelle, méritent l'attention du voyageur et du savant. Le rocher et la chapelle qui le surmonte se font apercevoir de plusieurs lieues, et laissent pressentir tout ce qu'un semblable poste avait de formidable, soit pour l'assiète d'un camp, soit pour y dresser les remparts de quelque manoir féodal. Malgré la haute antiquité de Dabo, il est permis de ne pas ajouter foi aux traditions qui veulent que Dagobert ait bâti le château; on dit aussi que les comtes de Dagsbourg eurent pour aïeul le duc Athie, père de Ste.-Odile, dont le nom est si grand et si populaire en Alsace. Dans ces derniers temps, Dabo était compris dans la généralité de Strasbourg, mais il formait une propriété à part nommée comté de Dabo, qui avait ses franchises et ses coutumes particulières. Aujourd'hui c'est une succursale importante qui relève de Phalsbourg. (Voyez l'*Alsatia illustrata*, par Sheffling).

DALHAIN, village situé dans une plaine, sur un ruisseau qui se perd dans la Petite-Seille, à droite de la route de Château-Salins à Morhange, à 11 kilom. N. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 17 de Vic et à 41 N. E. de Nancy. Population: 560 individus, 56 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 125 feux et 89 habitations. Surface territ.,

368 hect., dont 310 en terres labour., 21 en prés et 19 en vignes de qualité passable. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On voit sur le territoire de Dalhain une auberge écartée, peu importante et un moulin à grains. Ce village, assez ancien, dépendait en partie du comté de Morhange, évêché de Metz, bailliage de Vic et coutumes de l'évêché; pour l'autre partie, il dépendait de la Lorraine, généralité de Nancy, bailliage de Dieuze, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui, par une étrange bizarrerie, la simple annexe d'une paroisse moins considérable nommée *Bellange*. (Voyez ce mot). On cite un instituteur-rimeur, à la manière de maître Adam, mais avec le génie de moins.

DAMELEVIÈRES, village sur la rive gauche de la Meurthe, à 13 kil. N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 11 S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 25 S. E. de Nancy. Population: 450 individus, dont 44 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, deux électeurs pour les colléges politiques, 110 feux et 70 habitations. Surface territ.: 560 hect., dont 336 en bois, 150 en terres labour. et 58 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve sur le ban de ce village deux censes assez considérables, *Bleuhord* (voyez ce nom) et le *Rendez-Vous*, à 2 kil. N.; on compte dans celle-ci environ six habitants.

Damelevières, dont le nom latin est *Domna-Libaria*; *Dame-Libaire*, est ainsi appelé de Ste.-Libaire qui en est la patronne. Ce village est fort ancien, et il formait le titre d'une famille noble de chevalerie et d'armes, qui subsista long-temps avec gloire, mais qui est aujourd'hui éteinte. Les seigneurs de Lenoncourt et de la Chaussée y exerçaient aussi quelques droits, et l'abbé de Belchamp était haut-justicier sous le toit de deux maisons. Il y avait deux châteaux dans ce village et une maison de fief; il dépendait de la généralité de Nancy, bailliage de Rozières-aux-Salines, cour souveraine et coutumes de Lorraine.

On fait déjà mention de Damelevières dans le 13e siècle, puisque cette cure fut donnée en 1203 à l'abbaye de Belchamp, par un évêque de Toul. Il y avait une chapelle fondée

en 1458, par un Didier de Damelevières, écuyer; elle était chargée de deux messes par semaine, avec un revenu de huit paires. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de la cure de Bayon.

DANNE, un des villages les plus considérables du canton de Phalsbourg, situé au pied de la fameuse côte de Saverne, aux confins du département du Bas-Rhin, sur la route de Phalsbourg à Saverne, à 2 kilom. E. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 21 E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 106 (21 lieues) de Nancy. Population : 815 habitants, 81 élect. comm., 12 conseillers municipaux, 160 feux et 146 habitations. Surface territ., 242 hect., dont 205 en terres labour., et 37 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

Danne a pour dépendance : 1° le hameau des *Quatre-Vents*, situé aux limites extrêmes du département, du côté du Bas-Rhin, sur la route de Phalsbourg à Saverne, on y compte 80 feux et 440 individus; il y a peu de villages plus considérables que ce hameau, il se trouve à 2 hectom. N. E. de Danne. 2° La *Bonne-Fontaine*, chapelle et hermitage dont nous avons parlé. (*Voyez Bonne-Fontaine*). Ce sont les régiments de Foix, Alsace-infanterie et de Germinon-cavalerie qui firent élever cette chapelle, devenue depuis fameuse par les pèlerinages. Depuis sa fondation jusqu'à la révolution, un vicaire de Phalsbourg avait 300 livres pour venir y dire la messe tous les samedis; aujourd'hui la chapelle est desservie par deux prêtres, qui font leur résidence dans une habitation très-agréable, qui se trouve au même lieu.

Danne est assez ancien, il appartenait aux comtes de Lutzelbourg; les ducs de Lorraine l'achetèrent en 1611, et le cédèrent ensuite à la France. La fontaine qui se trouve sur son territoire a d'excellentes qualités, l'eau qui en sort est légère, apéritive et on la regarde comme un excellent fébrifuge. Le village de Danne était de la prévôté de Phalsbourg, diocèse de Strasbourg, parlement de Metz; il est aujourd'hui annexe de la paroisse de Phalsbourg, pour le spirituel; la population qui l'habite est assez malheureuse.

DANNELBOURG, village bâti à gauche de la Zorne au nord des anciennes forêts de Linange, à 4 kil. s. o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 16 E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 101 (20 lieues $\frac{2}{5}$) de Nancy. Popul. : 345 habitants, 34 électeurs comm., 10 conseillers municipaux, 55 feux et 53 habitations. Surface territ., 203 hect., dont 164 en terres labour., 20 en prés et 19 en pâtis et en friches. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Phalsbourg.

Dannelbourg, habité aussi par de pauvres paysans dont les ressources sont presque nulles, est sans église et forme l'annexe de Henridorf. Ce village était anciennement compris dans le bailliage de Lixheim, parlement et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On ne sait rien sur l'époque où il a commencé à exister; c'était une propriété des ducs de Lorraine.

DANUBE, nom donné à un faible ruisseau qui forme contraste avec un des plus grands fleuves de l'Europe. Le Danube de la Meurthe commence près du château de Grandseille, dans le canton de Blâmont, passe à Verdenal et se perd dans la Vezouze, vis-à-vis Domèvre, après un cours de 4 kilomètres.

DARENBACH, autre ruisseau qui prend sa source dans la forêt voisine de Dabo, arrose le hameau de Schefferhoff, dans le canton de Phalsbourg, et se réunit à la Zorne, après un cours d'une très-faible longueur.

DÉDELING, village peu considérable situé dans le creux d'une vallée, appelée *Fosse d'Haboudange*, sur la rive droite de la Petite-Seille, à 12 kilom. N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 12 de Vic et à 42 N. E. de Nancy. Population : 125 habitants, 12 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 26 feux et 21 habitations. Surface territ., 93

hect., dont 60 en terres labour., 15 en prés et 10 en vignes. Mesures de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Dédeling était une terre du domaine des évêques de Metz, il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché; ce village est sans église et n'a rien d'intéressant à mentionner : on ignore l'époque de son origine. C'est aujourd'hui l'annexe de *Château-Voué*.

DEHAINVILLE, maison de ferme sur le ban de Lunéville, à 1 kilom. 1 hectom. N. O.; on y compte quinze habitants.

DELME, village situé sur le revers d'une côte élevée et sur la route de Metz à Strasbourg, à 13 kil. N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 19 de Vic, où siége le tribunal, à 32 N. N. E. de Nancy et à 442 E. (88 lieues) de Paris. Population : 615 habitants, 61 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 élect. pour la députation, 130 feux et 95 habitations. Surface territ., 456 hect., dont 320 en terres labour., 100 en prés et 36 en pâtis et en friches. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Delme est un chef-lieu de canton, qui compte 36 communes dans son ressort et qui est par conséquent un des plus considérables du département. Il y a une justice de paix dont les audiences ont lieu le samedi; on y trouve aussi un notaire, un bureau d'enregistrement et des domaines, un percepteur-receveur et un relai de poste. Delme est habité par environ vingt-deux familles juives qui ont une petite synagogue.

La côte de Delme est particulièrement remarquable par son élevation et par les accidents déplorables qui ont déjà marqué la route qui la traverse; il est rare que l'année s'écoule sans qu'on ait quelque malheur à signaler. On découvre cette côte à une énorme distance, et elle domine avec orgueil tous les monts d'alentour; de son sommet on jouit

d'une vue délicieuse qui s'étend sur les riches vallées de la Seille, se déploie sur le bassin de la Nied, sur les campagnes et les riantes collines du pays Messin, et du côté de l'est, les regards parcourent avec ravissement un horizon immense jusqu'aux sommets lointains et bleuâtres, des Vosges qui se découpent sur l'azur du ciel. Il faut voir ce magnifique spectacle; la parole de l'homme ne saurait en donner une assez juste idée. Quant à la nature géognostique et géologique de cette montagne, tout ce que nous pouvons en dire, c'est que la côte de Delme renferme, parmi de nombreuses portions de terrain calcaire, certaines parties de marbre de diverses couleurs; on a tenté d'exploiter ces carrières de marbre, mais elles ne présentaient pas assez d'avantages et elles sont complètement abandonnées depuis long-temps.

La surface du canton de Delme peut être évalué à 25,420 hectares, sur lesquels il y a environ 13000 habitants. La cure cantonale a dans son ressort 21 succursales et 14 annexes.

Delme est très-ancien, il fut acheté d'un seigneur de Thiécourt par un évêque de Metz, en 1240; il avait alors le titre de ville, comme on le voit par un acte de cession qui date du 14e siècle. Il fut plusieurs fois donné en gage entre les mains des ducs de Lorraine, pour garantie de certaines sommes, et définitivement cédé à ces mêmes princes, avec le consentement du chapitre de la cathédrale de Metz, en 1366; l'acte de donation porte la clause que Delme passera au comte Nicolas de Vaudémont. Les princes de Lorraine en furent donc maîtres jusqu'en 1661, qu'ils furent obligés de le céder à la France, pour y établir la route qui va en Alsace. Delme fut ainsi détaché du marquisat de Nomeny, dont il était une dépendance. La cure de Delme avait le titre d'archiprêtré et de doyenné du diocèse de Metz, dans le ressort de l'archidiaconé de Vic. On suivait à Delme les coutumes de *St.-Mihiel*, bailliage et généralité de Metz.

DENEUVRE, bourg assez considérable sur le revers d'une montagne au pied de laquelle est située la ville de Baccarat, sur la rive gauche de la Meurthe, à 1 kil. o. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 28 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., à 58 de Nancy (11 l. $\frac{1}{2}$) et à 468 (93 lieues $\frac{1}{2}$) de Paris. Population: 830 in-

dividus, 82 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, un électeur pour la députation, 200 feux et 140 habitations. Surface territ., 546 hect., dont 300 en terres labour., 80 en bois, 36 en prés et 30 en pâtis ou en friches. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On compte quelques écarts sur le ban de *Deneuvre* : *Laître*, hameau à 2 hectom. N., il y a environ 14 feux et 60 individus; *La-Meule*, maison de ferme, à 1 kilom. S.; *La-Rochotte*, à 1 kilom. S.; on y voit aussi un moulin à grains et une carrière assez considérable de pierres.

Baccarat et Deneuvre ne font pour ainsi dire qu'une même ville, et dans le langage ordinaire, en désignant la première, on veut indiquer les deux localités ensemble; un pont de neuf arches sur la Meurthe les sépare. Au sommet de la côte qui est difficile à gravir, se trouve l'église paroissiale qui sert aussi pour Baccarat, et dont le vaisseau est magnifique. Du jardin de la maison de cure, on jouit d'une vue délicieuse, et d'un des plus beaux coup d'œil qui existent en Lorraine. On plonge sur la riante vallée, arrosée par la Meurthe, dont le regard suit les détours sinueux, jusqu'à la petite bourgade si commerçante de Raon, et jusqu'aux pieds des Vosges qui bornent l'horizon. En face, on découvre l'industrieuse ville de Baccarat, sa riche manufacture de cristaux, dont les vastes bâtiments et les mille fenêtres, éclairées tous les soirs, produisent un effet magique; la parole ne saurait dignement retracer un pareil tableau. Lorsqu'appuyé sur le mur du jardin, aux heures de la nuit, vous écoutez les derniers bruits du jour, le mugissement des flots de la Meurthe, le tic tac monotone des moulins, le cri aigu et déchirant des scieries, le roulement des voitures qui se hâtent de rentrer sous les remises; lorsque vous contemplez ces feux, ces illuminations qui s'éteignent l'une après l'autre dans la vaste fabrique de cristaux, lorsque dans le lointain vous entendez les chants du pâtre ou du bûcheron qui regagnent la chaumière et que, derrière les montagnes, vous voyez le globe silencieux de la lune, s'élever comme une gerbe de feu au-dessus des forêts de sapins, l'âme s'empreint de pensées mélancoliques et ne retrouve point de termes pour exprimer tout ce qu'elle éprouve.

Autour de l'église et avant d'arriver sur le plateau qu'elle do-

mine, on trouve plusieurs restes précieux d'antiquités, une porte basse, comme toutes celles des forteresses du moyen-âge; des pans de muraille, etc. On sait que Deneuvre est très-ancien, il se nommait autrefois *Danorum opus* ou *Danubrium*, et il était entouré de hauts remparts et de tours. Les évêques de Metz en étaient déjà possesseurs au 12ᵉ siècle; ce château et le bourg de Deneuvre furent plusieurs fois pris, repris et brûlés dans les guerres qui ensanglantèrent la Lorraine. Les évêques de Metz finirent par confier la garde de leur château de Deneuvre aux sires de Blâmont, qui le reçurent en fief, jusqu'à ce qu'enfin Olry de Blâmont, évêque de Toul, céda la seigneurie de Deneuvre aux ducs de Lorraine, quoiqu'il ne la possédât qu'en fief et qu'elle appartint aux évêques de Metz; les ducs de Lorraine la gardèrent depuis ce moment. Olry de Blâmont a été enterré dans l'église de Deneuvre, et sur son tombeau on l'avait représenté avec sa taille naturelle; il paraît avoir été d'une grosseur monstrueuse. Le prince Nicolas de Vaudémont faisait sa résidence habituelle dans le château de Deneuvre; c'est là que les états de Lorraine lui conférèrent la régence, ainsi qu'à la duchesse Christine. La forteresse de Deneuvre fut assiégée par le maréchal de Bassompierre en 1635, et démolie par ordre des Rois de France, comme les autres châteaux de la province.

Le chapitre de l'église collégiale de Deneuvre fut fondé par Henri, sire de Blâmont, en 1301; l'évêque de Toul y réunit en 1710 le petit chapitre de Blâmont, il était composé de sept chanoines avec un prévôt.

L'ancienne église paroissiale était située hors de Deneuvre et dédiée à St.-Remy, celle qu'on voit actuellement est bâtie sur l'emplacement du château; un des chanoines du château était chargé de la desservir. Deneuvre était, au spirituel, le chef-lieu d'un doyenné considérable de l'évêché de Toul, on l'appelait Chrétienté de Deneuvre. Ce doyenné était borné à l'est par le doyenné de Salm, les paroisses de Senones, de Moyen-Moutier et d'Étival; au midi, par le doyenné d'Épinal; à l'ouest, par le doyenné de Saintois, et au nord par le doyenné de Port (St.-Nicolas). On y comptait 27 cures, 18 annexes, 3 abbayes, 6 prieurés, une collégiale, 3 hôpitaux, 3 couvents de religieux, 2 de religieuses, 40 chapelles et 12 oratoires ou hermitages. On voit encore, dans les environs de Deneuvre, les débris de l'hermitage de St.-Wolfgang, où le comte de Moret vint se réfugier après la bataille de Castelnaudary; ce n'était qu'une grotte et on y éleva une chapelle et un hermitage.

Le roi était seigneur de Deneuvre, qui était néanmoins le chef-lieu d'une prévôté du bailliage de Lunéville, cour souveraine de Lorraine; cette ancienne seigneurie avait passé, au 12e siècle, dans la maison de Salm; une branche de cette maison, qui prenait le titre de sire de Blâmont, posséda Deneuvre, ainsi que nous l'avons dit, jusqu'à Olry de Blâmont, qui le céda à Réné II, duc de Lorraine. Aujourd'hui la cure de Deneuvre est élevée au rang de 2e classe, mais sans juridiction; la cure cantonale est à Badonviller.

DÉPLAISIR, nom donné à une maison de campagne sur le territoire de la commune de Vandœuvre, à 1 kilom. et 1 hectom. N. de cette commune; elle n'offre rien de remarquable.

DESNOEUDS, autre maison de ferme sur le territoire de Moncel-les-Lunéville, à 2 kil. 5 hectom. S. E. de ce village.

DESSELING, village situé entre les deux vastes étangs de Lindre et du Stock, à 16 kilom. N. (3 l. $\frac{1}{5}$) de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 24 N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 55 N. E. de Nancy. Population: 410 indiv., 40 élect. comm., 10 conseillers municipaux, 89 feux et 78 habitations. Surface territ., 505 hect. cadastrés; dont 210 en terres labour., 68 en prés et 65 en bois. Mesures de Vic; les lettres viennent par Réchicourt.

On trouve sur le territoire de cette commune un moulin à grains, un petit étang et une carrière assez faible de gypse, qui paraît cependant de bonne qualité. Desseling était autrefois une propriété des évêques de Metz, protégée par les châteaux de Guermange et de Fribourg; on ne connaît pas l'époque où ce village a été bâti; tout ce qu'on sait c'est qu'il faisait partie du domaine temporel des évêques de Metz, qu'il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Quant au spirituel, c'était également une cure du diocèse de Metz; aujourd'hui elle est succursale du ressort de Réchicourt

DEUXVILLE, village situé dans une vallée entre les côtes de Léomont et d'Einville, à 4 kilom. N. N. O. de Lunéville, chef-lieu du canton (N.) et de l'arrond. et à 28 S. E. de Nancy. Population : 450 individus, 45 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 94 habitations. Surface territ., 704 hect. cadastrés, dont 614 en terres arables, 40 en vignes et 40 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Deuxville a deux écarts sur son ban : 1° *Hainville*, cense considérable à 2 kilom. S., elle renferme environ 12 individus; 2° *Friscati*, belle maison de campagne à 2 kil. E., on y compte 8 individus; il y a en outre un moulin à grains et une carrière peu importante de plâtre.

Le village de Deuxville est très-ancien, on voit par un acte de donation qu'il existait déjà dans le 11° siècle; on le nommait *Deuxville-Notre-Dame*, *Duxvilla* ou *Villa Beatæ Virginis*; il y avait dans son voisinage une cense-fief qui subsiste encore aujourd'hui, mais bien déchue de sa splendeur passée; on l'appelle *St.-Epvre*, sur une colline de ce nom, à 1 kilom. S., il n'y a que 6 individus; mais déjà dans le 12° siècle c'était un village et une seigneurie très-importante, donnée à l'abbaye de Senones en 1123. Le fief de St.-Epvre relevait des sires de Blâmont, il fut ensuite réuni à la seigneurie de Deuxville ; une partie entra dans la propriété des comtes de Lenoncourt, et l'autre appartint à la maison de Haraucourt. Cette dernière portion, achetée en 1620 par le duc de Lorraine Henri, fut donnée au prince de Phalsbourg, qui l'échangea ensuite au même duc pour les étangs de Bissoncourt.

En dernier lieu, la seigneurie tout entière échut au comte de Vitrimont, qui en devint seul possesseur dès l'année 1704. Il y avait un château fort, entièrement détruit au 17° siècle, et dont il ne reste rien aujourd'hui; le village de St.-Epvre disparut également, il ne resta que l'église devant laquelle il se faisait un rapport assez fréquenté tous les ans, et dont les seigneurs de Deuxville tiraient les droits. Le duc Léopold échangea cette terre contre la seigneurie d'Abaucourt, qu'il donna à un chevalier de Lombillon, pour avoir St.-Epvre dont il fit un

rendez-vous de chasse; l'église fut conservée et servit d'église paroissiale; celle de Notre-Dame de *Léoustre*, de Deuxville, fut démolie; cette dernière église était de l'autre côté du ruisseau avec une douzaine de maisons; St.-Epvre se trouvait à 300 toises de Deuxville; ces deux cures ne font qu'une seule et même paroisse du nom de Deuxville, elle relève de la cure cantonale d'Einville.

Deuxville répondait anciennement au bailliage de Lunéville, cour souveraine et généralité de Nancy.

DIANNE-CAPELLE, appelé communément *Cape*, village situé entre les étangs du Stock et de Gondrexange et à quelque distance de la route de Strasbourg à Metz, à 12 kilom. s. o. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 63 de Nancy. Population: 480 individus, 48 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 90 feux et 79 habitations. Surface territ., 235 hect., dont 125 en terres labour., 62 en bois et 32 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Il y a sur le territoire de ce village un petit étang sans importance, et deux fermes, l'une appelée *Banc-de-Fribourg* et l'autre *A-mon-Idée*; nous avons parlé de ces deux censes. Dianne-Capelle appartenait à l'ancienne baronnie de Fénétrange, mais son existence ne remonte pas au-delà du 17e siècle; on ne sait d'où peut lui être venu le singulier nom qu'il porte, et la chaste Diane ne nous paraît pas avoir jamais été honorée dans ce lieu. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que ce village répondait autrefois à la généralité de Nancy, parlement de cette ville, bailliage de Fénétrange avec les coutumes Lorraines. Dianne-Capelle est aujourd'hui en instance pour obtenir le titre de succursale; indépendamment du grand nombre des habitants, il y a plusieurs écarts et de mauvais chemins qui rendent la desserte de cette annexe fort difficile. C'est jusqu'à présent Kerprich-aux-Bois qui est la paroisse, dans le ressort de la cure cantonale de Sarrebourg. La civilisation est encore en souffrance dans cette commune.

DIARVILLE, village situé sur le ruisseau de Beau-

long, route de Nancy à Mirecourt, sur les confins du département des Vosges, à 11 kilom. de Haroué, chef-lieu du canton et à [illegible] s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population: 5[illegible]5 individus, 59 électeurs comm., 12 conseillers municipaux, 136 feux et 102 habitations. Surface territ., 1042 hect., dont 858 en terres labour., 98 en prés et 82 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Haroué.

On voit à Diarville un moulin à grains et un pont de trois arches sur le Beaulong. Ce village, appelé autrefois *Diarii-villa*, remonte à une assez haute antiquité; des actes publics en font mention dans le 12ᵉ siècle, et l'on croit généralement qu'il a remplacé l'ancien village de Médreville, abîmé pendant les guerres et les ravages du 10ᵉ siècle. On fait même remonter la fondation de l'église paroissiale à l'an 1052. Quoiqu'il en soit de ces traditions, il est certain que Diarville était déjà considérable il y a plusieurs siècles; il avait sous sa dépendance Housséville, Gugney, Forcelles et They. Le duc de Lorraine en était seul seigneur, avec le chapitre de Remiremont, dont les droits n'étaient pas bien étendus et se bornaient à une sorte de patronage qu'on reconnaissait par le don des deux tiers de la dîme; le maître d'école y avait aussi un préciput de cinq paires. Aujourd'hui Diarville est une succursale, dont le patron est St.-Epvre et qui relève de la cure de Haroué. Le territoire de ce village est assez fertile, et sa position, sur une route fréquentée, est très-avantageuse.

DIEULOUARD, anciennement *Dieu-Leward*, bourg assez considérable sur la rive gauche de la Moselle, sur la route de Nancy à Metz par Pont-à-Mousson, et au pied d'une côte très-escarpée, à 9 kilom. s. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 21 n. o. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul.: 1360 individus, dont 118 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, trois électeurs pour la députation; 352 feux et 340 habitations. Surface territ., 885 hect., dont 153 en bois, 310 en terres labourables, 110 en prés, 30 en pâtis et

friches, 30 en jardins et 170 en vignes, dont les produits sont très-médiocres. Mesures de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Dieulouard a sur son territoire une célèbre dépendance nommée *Scarponne*. (Voyez ce nom). On y voit en outre un port de planches et de houille assez fréquenté, qui est l'occasion d'un assez grand commerce pour les habitants; il y a aussi, à l'extrémité du bourg, un moulin à quatre tournants et une filature considérable. Les foires de Dieulouard arrivent le 25 janvier et le 10 août.

Le bourg de Dieulouard, suivant l'opinion la plus probable, ne formait autrefois qu'une ville avec l'ancienne Scarponne, aujourd'hui ruinée; ce qu'on ne saurait contester, c'est qu'il date de la plus haute antiquité, et qu'au temps du roi Lothaire, en 980, c'était déjà une forteresse importante qui tenait tout le pays en respect. Le château et le bourg appartenaient aux évêques de Verdun, dès les premiers siècles de la fondation de ce siége; ils furent toujours compris dans leur domaine temporel, et en 1608 le prince Eric de Lorraine, évêque de Verdun, faisait encore battre monnaie dans le château de Dieulouard. Ce château fort essuya plusieurs siéges et des assauts terribles en 1113, de la part des Messins, qui le prirent et le rasèrent; en 1122, de la part de l'évêque de Metz, qui le réduisit en cendres; en 1312, de la part du comte de Bar, qui renversa les murs du château; en 1483, de la part du duc René II, qui le fit abattre ainsi que le château de Pierrefort, ce qui n'empêcha pas les évêques de Verdun de rentrer toujours en possession de cette seigneurie. Le roi Henri IV leur demanda le pouvoir de battre monnaie dans les terres de leur évêché; ils reçurent deux abbayes en échange. Le fameux ministre Colbert visita le château de Dieulouard en 1660, et les hérétiques s'en emparèrent aussi et brûlèrent l'église collégiale de St.-Laurent, dans le 16e siècle. Près de Dieulouard et de Scarponne, il y eût la bataille célèbre dont parle *Ammien Marcellin*, (lib. 27); les allemands y furent vaincus par les romains, l'an 366 de J.-C.

Aujourd'hui le château de Dieulouard présente encore le plus imposant aspect par la masse compacte, la hauteur effrayante et l'épaisseur de ses murailles; plusieurs familles de cette bourgade sont logées dans les parties les mieux conservées de ces ruines gigantesques, qui méritent d'être visitées, comme un

des plus vénérables débris du moyen-âge. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la magnifique source d'eau qui s'échappe des murs du château, avec une telle abondance qu'elle forme un ruisseau considérable, qui déjà fait mouvoir, à l'extrémité du bourg, un moulin et une filature. D'autres fontaines qui découlent des rochers et qui fournissent une eau très-limpide, vont se réunir à la première.

L'église du bourg mérite aussi d'être vue, elle date aussi du moyen-âge, mais le portail est d'un genre moderne de l'ordre Corinthien ; il y a un orgue assez considérable, mais ce qui est unique dans le département, ce sont les grottes souterraines qui sont pratiquées sous le chœur. La principale de ces excavations, taillée dans le roc, forme une chapelle véritablement remarquable, appelée Notre-Dame-des-Grottes ; on y dit la messe tous les dimanches. Une fenêtre est établie entre les degrés et l'escalier qui conduit à la balustrade et au sanctuaire, en sorte que depuis le pavé de la nef on peut voir dans l'intérieur de cette chapelle; le chœur est placé au-dessus, et il est beaucoup plus élevé que le reste de l'église.

Il y avait près de Dieulouard une abbaye de bénédictins, qui fut remplacée par une collégiale, avec un chapitre de chanoines, en 1020 ; mais en 1457 ce chapitre fut réuni à celui de l'église Ste.-Croix de Pont-à-Mousson. Une mésintelligence ayant éclatée, le chapitre de Dieulouard fut rétabli et il subsita jusqu'à son union à la primatiale ou cathédrale de Nancy, en 1602. Bientôt après, en 1606, des bénédictins anglais s'y établirent et y demeurèrent jusqu'à la révolution. Ils possédaient une belle bibliothèque, brûlée au commencement du 18e siècle; mais ce qui leur donna une haute réputation, c'est d'une part le collége qu'ils fondèrent en faveur de jeunes anglais, et de l'autre c'est la fabrication d'une bierre, qui occupe encore les souvenirs de plus d'un vieux gourmet du pays. Il n'y en avait pas en Lorraine qui fût aussi renommée, et quoique le secret de cette fabrication soit depuis longtemps perdu, cependant on lit encore sur quelques enseignes de Dieulouard et de Belleville, *Bonne double bierre de Dieulouard;* mais ce n'est plus qu'un souvenir.

Dieulouard appartenait à l'ancienne généralité de Toul, bailliage et coutumes de Verdun; ce bourg était aussi le chef-lieu d'une prévôté qui dépendait du temporel des évêques de Verdun. Aujourd'hui c'est une cure de seconde classe, mais sans

sans juridiction; le patron est St.-Sébastien. On voit à Dieulouard plusieurs maisons très-jolies et quelques marchands. Ce bourg est la patrie du capitaine Krantz, qui vivait en 1440, renommé par sa hardiesse et qui périt au moment où il allait s'emparer de Metz par surprise: de Mansuy, avocat et magistrat, mort en 1824; on a de lui une notice sur Scarponne: de Masson, soldat et chevalier de la légion-d'honneur, qui se distingua en Espagne et qui habite aujourd'hui Pont-à-Mousson.

DIEUZE, une des villes les plus anciennes et les plus intéressantes, non seulement de la Lorraine mais de la France entière, est située à une faible distance de l'étang de Lindre, dans une plaine arrosée par le Verbach et le Spin, sur les routes de Château-Salins et de Nancy à Fénétrange et à St.-Avold, à 20 kil. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 15 de Vic, où siége le tribunal, à 45 N. E. de Nancy, et à 455 E. (91 lieues) de Paris, par le 4° 22' de longitude et le 48° 49' de latitude. Population: 3927 individus, 245 électeurs communaux, 23 conseillers municipaux, 20 électeurs pour les colléges politiques, dont sept éligibles, 836 feux et 370 habitations. Surface territ., 920 hect. cadastrés, dont 463 en terres arables, 203 en bois, 86 en prés, 3 en vignes et 165 en friches, en pâtis, en chemins et en étangs. Mesures de Nancy.

Dieuze est le chef-lieu d'un canton qui comprend vingt-trois communes; il y a une justice de paix, dont les audiences ont lieu le lundi de chaque semaine; une inspection forestière; un garde-général; un arpenteur-géomètre; deux hospices parfaitement soignés, dans l'un desquels les religieuses dirigent un excellent pensionnat de demoiselles; un couvent des Dames-Augustines, où se trouve également un pensionnat renommé pour les jeunes personnes qui veulent recevoir une éducation plus relevée; un collége communal peu important, et qui ne saurait acquérir une grande prépondérance à cause des colléges voisins; une brigade de gendarmerie à cheval; un bureau de

poste et de distribution de lettres; un relai de poste; un bureau d'enregistrement et des domaines; un gîte d'étape militaire et une synagogue pour une vingtaine de familles juives; on y compte aussi plusieurs familles protestantes mais en petit nombre. Les foires de Dieuze arrivent le lundi le plus proche de la St.-Martin, le lundi avant le lundi gras, et le lundi le plus voisin de la St.-Magdeleine. Les marchés ont lieu le mardi, le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Les antiquités de la ville de Dieuze consistent dans quelques restes de fortifications, deux couvents employés aujourd'hui à divers usages, dans une caserne habitée par la gendarmerie; un hôtel de ville; une église, qui n'a d'ailleurs rien de remarquable, et plusieurs chapelles de la dépendance des hospices qui ont été fondés, l'un en 1718, et l'autre en 1730.

Mais ce qui rend la ville de Dieuze particulièrement remarquable, c'est la saline fameuse, connue déjà au 12e siècle, et qui est si abondante que le superflu de ses eaux était conduit par le moyen de tuyaux de fontaine jusqu'à Moyenvic, dont elles alimentaient la saline. La force est évaluée à 16 degrés de salure, et indépendamment du sel qu'on obtient par l'évaporation, on exploite à une profondeur considérable une mine inépuisable de muriate de soude, dont les blocs sont continuellement remontés avec la plus incroyable vitesse, par le moyen d'une machine à vapeur, du fond des galeries souterraines jusqu'au niveau du sol; les cheminées, ou puits, dans lesquels on ne descend plus sans une permission particulière, pour éviter les accidents déjà survenus, ont une profondeur de quatre à cinq cents pieds: une population entière habite les régions ténébreuses d'où on extrait les masses de sel, et les travaux de la saline donnent une immense occupation à un nombre prodigieux d'ouvriers et d'employés en tous genres. Les bâtiments de la saline et les maisons de maître qui les entourent, forment une seconde ville à côté de la ville principale, et chaque année beaucoup de voyageurs et de curieux y accourent avec empressement. On ne saurait dignement apprécier l'étendue de la richesse de cette manufacture, qui, par son importance et l'abondance de ses produits, surpasse tout ce qu'on connaît de ce genre en France. On extrait environ 42 millions de kilogrammes de sel à Dieuze, et un million de soude factice: il faut voir ces magnifiques travaux pour avoir une juste idée d'une pareille industrie. Dieuze a encore plusieurs établissements curieux, une fabrique

d'acide sulfurique, de soude artificielle et quelques autres dont la nomenclature serait trop étendue ; nous espérons qu'il n'y aura pas un seul de nos compatriotes qui ne la visite au moins une fois dans la vie, pour l'apprécier convenablement, et jouir des sites agréables et des riches détails d'industrie que la ville de Dieuze offre à tous les voyageurs. La valeur brute des produits de la saline peuvent s'élever à environ quatre millions de francs ; on y manufacture plus de 200,000 quintaux métriques, et on y emploie à-peu-près 120 ouvriers. L'exploitation de cette saline et toutes celles dites de l'est, appartiennent à une compagnie qui en a reçu le bail du gouvernement, en 1825, pour 99 années.

Dieuze a aussi un moulin à grains, deux tanneries, un pont d'une arche, trois brasseries, trois cafés, deux horlogeries, cinq hôtelleries principales, une huilerie, trois libraires, deux docteurs en médecine, deux officiers de santé, deux pharmaciens, dont l'un porte un nom classique ; une voiture publique pour Nancy et retour, une garde nationale composée de 5 compagnies et commandée par un chef de bataillon.

Dieuze était nommé autrefois *Decempagi*, et César en fait mention dans ses fameux commentaires. On plaçait alors cette ville dans le pays des Médiomatriciens, sur la route de Metz (Divodurum) à Strasbourg (Argentoratum) : l'empereur Antonin la met à 10 milles de Saverne (Tabernas) et à la même distance de Metz. A l'époque de l'invasion des Huns, dans la Gaule, le farouche Attila ramena jusqu'à Dieuze St.-Auctor, évêque de Metz ; mais ayant été frappé d'aveuglement près de cette ville, il renvoya l'évêque et recouvra la vue.

Les traditions nous disent que Dieuze était une résidence royale pour les rois de la première race. Dagobert donna en 633, à l'abbaye de St.-Maximin de Trèves, huit hameaux qui dépendaient de sa terre de Dieuze. Le duc Godefroy vendit, en 1048, le domaine de Dieuze et les salines à l'archidiacre Hermanfroy de Verdun, pour l'église de cette ville. Le chapitre de cette même église partagea, en 1065, la seigneurie et les salines de Dieuze avec le duc Gérard d'Alsace, et les ducs de Lorraine en furent définitivement maîtres depuis l'an 1215. Cette propriété leur fut confirmée, malgré diverses réclamations des évêques de Metz, par les célèbres traités des Pyrennées et de Riswick. Dieuze fut, au 16[e] siècle, le rendez-vous des troupes qui allaient combattre contre les paysans luthériens révoltés. Dans les guerres de Lorraine du 17[e] siècle, un comte de Grancey

voulut assiéger Dieuze; déjà il s'était approché des fossés et y avait fait jeter des fascines pour les combler; mais le commandant de Dieuze ayant ordonné au gardien de la tour de Lindre d'ouvrir les écluses de l'étang de ce nom, les eaux emportèrent bientôt les fascines, elles couvrirent la plaine et forcèrent l'ennemi à la retraite. En 1657 Dieuze fut cependant pris par quelques soldats, qui sortirent de Luxembourg déguisés en femmes, se saisirent des portes et obligèrent la garnison à se rendre. A la suite de ces événements Dieuze fut cédé à la France. On y suivait les coutumes de Lorraine. Il y avait une maîtrise des eaux et forêts, une recette des finances et une brigade de maréchaussée, comme aujourd'hui. La paroisse était du diocèse de Metz, et en 1504 elle fut unie au chapitre de Dieulouard qui la faisait desservir. C'est maitenant une cure cantonale qui a dans son ressort 16 succursales et 6 annexes. Il y avait autrefois des minimes, des capucins et des sœurs grises; il n'y a plus que le couvent dont nous avons parlé et deux hôpitaux.

Dieuze a vu naître 1° *Musculus*, ministre célèbre de la réforme protestante, né en 1497, qui fut installé catéchiste par le fameux Bucer, après s'être réfugié à Strasbourg. Il fut ministre à Strasbourg, professeur à Berne, et mourut en 1563. On a de lui des *Loci communes*, in-folio, et plusieurs traductions des Saints Pères. 2° *Rougemaître*, écrivain connu par son *Ogre de Corse*, et diverses autres productions à peu près oubliées. Un prêtre de ce nom, né à Dieuze, est un des membres les plus distingués du clergé de la Meurthe. 3° Le baron *Toussaint*, mort en 1760, conseiller intime et ministre de l'empereur François Ier. 4° *Crousse*, avocat au parlement et député à l'assemblée nationale, mort à Lagarde en 1793. Son petit-fils, prêtre d'un talent remarquable, est mort en 1832, aumônier de régiment. 5° Le comte de *Ficquelmont*, chambellan de l'empereur d'Autriche, ambassadeur et décoré des principaux ordres de l'Europe; il est né en 1780 et a émigré en Autriche, où il est resté avec sa famille depuis 1791. 6° *Friand*, simple soldat dans le 44e de ligne, signalé dans les fastes de la gloire comme un des guerriers les plus intrépides; il succomba en l'an 8, au moment où il s'était fait remarquer de nouveau par son courage. 7° *Gomer*, maréchal-de-camp, inspecteur-général d'artillerie, célèbre par sa valeur et par son invention des mortiers dits *à la Gomer*.

DOLCOURT, village peu considérable situé sur la

rive droite de l'Uvry, à 9 kilom. s. o. de Colombey, chef-lieu du canton, à 25 s. s. e. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 33 s. s. o. de Nancy. Population : 250 individus, 25 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 59 feux et 41 habitations. Surface territ., 343 hect., dont 180 en terres labour., 100 en bois et 36 en prés. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Colombey.

Dolcourt est assez ancien ; on le nommait en latin *Dolosa-Curia*, je ne sais pour quel motif; c'était une dépendance de l'abbaye St.-Epvre de Toul; l'abbé en était seigneur, et le village était compris dans le bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, office de Gondreville. Aujourd'hui Dolcourt est annexe de Selaincourt, dans le ressort de Colombey.

DOLVING, village situé sur un ruisseau appelé Landbach, qui sort de l'étang de Stock et sur le revers d'un côteau, à quelque distance de la rive gauche de la Sarre, à 10 kil. s. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 6 n. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 78 (15 lieues ½) de Nancy. Population : 470 habitants, 46 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 90 habitations. Surface territ., 664 hect. cadast., dont 333 en terres labour., 110 en forêts et 120 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Dolving a sur son territoire une ferme assez considérable, et un ancien hermitage nommé St.-Ulrich, dont nous parlerons en son lieu. Ce village est ancien, mais les traditions se taisent sur son origine; il appartenait aux princes de Lixheim, et retourna à la Lorraine avec les autres terres de ces seigneurs. Il fut compris alors dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Fénétrange: ce village est assez pauvre, mais habité par une population laborieuse et tranquille.

DOMBASLE, un des villages les plus considérables du canton de St.-Nicolas, situé sur la route de Luné-

ville à Nancy, et sur la rive gauche du Sanon, près de son confluent avec la Meurthe, à 5 kilom. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 18 s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population: 1060 habitants, 102 élect. communaux, 12 conseillers municipaux, 4 élect. pour les colléges politiques, 268 feux et 205 habitations. Surface territ., 1147 hect. cadastrés, dont 625 en terres labour., 189 en prés, 92 en vignes, dont les produits sont d'assez bonne qualité; 55 en bois et 69 en pâtis. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par St.-Nicolas.

On voit sur le territoire de ce village un moulin à grains, un pont de quatre arches sur le Sanon et une carrière peu considérable de moellons. Dombasle a aussi ses antiquités: ce sont les ruines d'un château fort, nommé Lamothe, bâti dans le 11e siècle, et dont il ne reste plus que des pans de murailles extrêmement remarquables par leurs proportions colossales, et un fossé à moitié comblé qui paraît avoir une largeur de 13 mètres.

Dombasle, en latin *Domnus-Basolus*, du nom d'un saint Solitaire, était déjà connu au temps du roi Pépin, père de Charlemagne; un acte, émané de ce prince, adjuge six familles de Dombasle à l'abbaye de Gorze, en 752. Ce village a eu ses seigneurs particuliers qui fondèrent, près de la route de Lunéville, un prieuré de St.-Don, ou Dodon, aujourd'hui détruit. Suivant les traditions, ce saint a dû être martyrisé sur les bords de la Meurthe par les Huns, à peu près à l'endroit où fut bâti un prieuré en son honneur; cette fondation date du 11e siècle. La seigneurie de Dombasle entra dans la maison de Salm, au 13e siècle; c'était la branche des comtes de Blâmont qui avait cette propriété, et la maison de Dombasle, comme descendante de ces comtes, portait a peu près les mêmes armes. Il y avait deux châteaux à Dombasle, celui de Lamothe, dont nous avons parlé et celui de Florainville, dont il ne reste rien. Il y avait aussi une seigneurie particulière dont le nom était *des Armoises*, et qui passait pour une des plus illustres de la Lorraine; les membres de cette famille étaient extrêmement considérés et exerçaient une haute influence à Pont-à-Mousson; ils habitaient Clémery.

Sous le rapport spirituel, Dombasle avait une cure unie à

la collégiale St.-Georges de Nancy, et une chapelle de Notre-Dame de Pitié, fondée en 1520, transférée ensuite au château, avec un chapelain et un revenu considérable ; on y voyait aussi un hermitage qui a disparu. Aujourd'hui Dombasle est une succursale qui relève de St.-Nicolas, et dont le patron est St.-Basle, en latin *Sanctus-Basolus*, qui vivait au 6e siècle dans le territoire de Rheims.

Dombasle est la patrie de Mlle *Raucourt*, célèbre actrice, morte en 1815, et dont les funérailles furent le prétexte d'un grand désordre ; elle eut la réputation d'une des meilleures tragédiennes, et remplissait merveilleusement les rôles de reine. *Des Armoises*, lieutenant-général de l'empereur d'Autriche, François Ier, est mort à Nancy en 1768.

DOMÈVRE, bourg assez considérable situé sur la route de Blâmont à Lunéville, et sur la rive gauche de la Vezouze, à 5 kilom. s. o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 25 E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 55 de Nancy. Population : 1255 habitants, 112 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 3 élect. pour la députation, 280 feux et 200 habitations. Surface territ., 1480 hect. cadastrés, dont 750 en terres labour., 380 bois, 180 en prés et 10 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Blâmont.

Domèvre-sur-Vezouze, en latin *Domnus-Aper*, est une des plus industrieuses localités du département ; on y remarque plusieurs tissages et une très-belle filature de coton qui mérite d'être vue ; deux moulins à grains, un à écorce, et un petit port de planches et de bois de construction ; il y a une brasserie et quelques hôtels très-achalandés par les *rouliers*, qui font ordinairement une halte à Domèvre. On y compte aussi quelques marchands, et un grand nombre d'ouvriers des deux sexes viennent y chercher de l'occupation.

Malgré ces divers établissements d'industrie, Domèvre est plus célèbre encore par les souvenirs qu'il rappelle. C'est là qu'on voyait sur la rive droite de la Vezouze, au revers d'un

côteau et dans une position délicieuse, la fameuse abbaye des chanoines réguliers de la congrégation réformée de St.-Sauveur, dont l'abbé jouissait de droits quasi-épiscopaux dans les villages de son domaine. C'est en 1569 que le couvent de *Bon-Moutier* au Val, ayant été ruiné par les guerres, fut transféré à Domèvre et réuni en 1748 au généralat de la congrégation de St.-Sauveur. (Voyez, pour plus de détails, les articles *Le Val* et *St.-Sauveur*.)

Il ne reste aujourd'hui qu'une faible partie des magnifiques bâtiments de l'abbaye de Domèvre, et ce que nous voyons fait vivement regretter les ruines de cette pieuse demeure. Toutes les traditions s'accordent à la représenter comme un des plus beaux édifices de la contrée, mais on n'aperçoit maintenant que de lamentables débris, quelques maisons à peine habitables, et les jardins qui sont vastes et bien entretenus. Avec les pierres de ces majestueuses constructions, un particulier a fait bâtir, à côté de l'abbaye, un château de très-bon goût, qui présente le plus agréable aspect et qui embellit singulièrement le paysage de ce côté de la rivière. En général, tous les environs de Domèvre sont pittoresques, et présentent aux regards du voyageur le plus délicieux coup d'œil. L'église de ce bourg est bien bâtie, et elle passe pour une des plus remarquables du pays ; il est à regretter que Domèvre ait beaucoup perdu sous le rapport religieux et moral. La paroisse a pour patron St.-Epvre, et relève de la cure cantonale de Blâmont. C'était autrefois une seigneurie qui appartenait aux évêques de Metz, qui y avaient un château fort: ce lieu est fort ancien, puisque déjà, en 710, le roi Louis III confisqua les biens qu'un seigneur nommé Hildemann possédait à Domèvre ; cette terre fut donnée ensuite à l'abbaye St.-Sauveur, bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Domèvre possède un bureau de charité.

DOMÈVRE-EN-HAIE, village peu considérable situé à gauche de la route de Nancy à St.-Mihiel, à 18 kil. s. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 28 n. o. de Nancy. Population : 375 habitants, dont 37 électeurs comm., 10 conseil. municip., 2 électeurs pour la députation, 100 feux et 74 habitations. Surf. territ., 505 hect., dont 250 en terres labour., 90 en prés,

82 en bois et 81 en vignes dont les produits sont assez recherchés. Mesures de Pont-à-Mousson, mais la toise de Lorraine de 10 pieds y était en usage, ainsi que les suivantes : le jour de terres labourables valait 400 verges, ou 32 ares 70 centiares; le jour de prés, vignes, chenevières, seulement 200 verges, ou 16 ares 35 cent.; l'arpent de bois valait 250 verges, ou 20 ares 44 cent. Les lettres viennent par Toul.

Malgré sa faible population et son peu d'importance, Domèvre a été choisi pour chef-lieu de canton à cause de sa position centrale; ce canton est composé de vingt-sept communes; il y a une justice de paix dont les audiences ont lieu le mardi et le jeudi; il y a aussi trois huissiers, mais on n'y trouve aucun autre agent d'administration publique. Ce village avait autrefois deux seigneurs particuliers, entr'autres les membres de la famille de Véange; l'abbé de St.-Epvre y exerçait également le droit de patronage, et la cure était desservie par un prêtre que les religieux de St.-Epvre y entretenaient. Domèvre était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine de Lorraine, avec les anciennes coutumes de St.-Mihiel; il faisait partie de la province du Barrois. Aujourd'hui c'est une cure de seconde classe, mais sans juridiction, et dont le patron est St.-Léger. On ne sait rien sur l'époque où ce village aurait été fondé (1).

DOMGERMAIN, un des villages les plus considérables du canton de Toul, est situé sur le revers d'un côteau, à gauche de la route de Toul à Vaucouleurs, à 6 kilom. s. o. de Toul, chef-lieu du canton (sud) et de l'arrond. et à 30 s. o. de Nancy. Population : 1180 individus, 109 électeurs communaux, 12 conseillers municip., 300 feux et 215 habitations. Surface territ., 1309 hect. cadastrés, dont 325 en terres labour., 559

(1) On dit que Domèvre est la patrie de M. Boulay de la Meurthe, avocat au parlement, puis député au conseil des cinq-cents, membre du salut public, député, ministre de la justice, auteur de plusieurs ouvrages politiques.

en bois et 219 en vignes, dont les produits ont leur place parmi les meilleurs du pays. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

On trouve sur le ban de Domgermain une tuilerie, une carrière assez chétive de pierre de taille, et une ferme appelée *Bois-le-Comte*, dont nous avons parlé. Ce village s'attira, en 1835, la pitié générale par une sorte de rébellion, source d'effroyables malheurs. Le départ de son curé en était la cause: les uns lui demeurèrent attachés, les autres acceptèrent volontiers son successeur; une division éclata dans la commune et empira chaque jour; le nouveau curé fut obligé de se retirer, et les habitants repoussèrent encore celui qui devait le remplacer. L'autorité intervint et ne fut pas écoutée, alors elle employa la force armée; des détachements de la garnison de Toul arrivèrent; les habitants ne craignirent pas d'élever des barricades; pour les renverser et pour dompter l'opiniâtreté des récalcitrants, on commanda une décharge qui fit malheureusement un assez grand nombre de victimes. Tout s'apaisa ensuite, mais les habitants de Domgermain eurent à pleurer plusieurs de leurs frères, et on leur imposa quelque temps une garnison pour maintenir la paix. Le clergé se distingua dans cette circonstance; on fit une quête qui produisit une somme considérable pendant la retraite sacerdotale, et elle fut distribuée aux familles des morts et des blessés; depuis ce moment, on n'eût plus qu'à se louer des habitants de cette commune.

Domgermain se nommait autrefois *Domnus Germanus*, c'est un village ancien qui avait le duc de Lorraine pour seigneur particulier, et qui dépendait de la prévôté de Foug. Il était compris dans le Barrois non mouvant, cour souveraine de Lorraine, bailliage de Commercy et suivait les coutumes de St.-Mihiel. On ignore l'époque de son origine, mais aujourd'hui c'est une cure importante, qui a pour patron St.-Maurice, et qui relève de la cure cantonale de Toul. On fait dans ce village un grand commerce de vins. Domgermain est la patrie de l'abbé Banvoy qui, indépendamment de ses talents, se recommande par la sublimité d'une vocation bien rare; il a quitté son pays et les douceurs de la famille pour aller évangéliser des contrées lointaines; il est en ce moment à Bone, en Afrique.

DOMJEVIN, village assez considérable situé sur la

rive droite de la Vezouze, à 12 kil. o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 19 E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 49 S. E. de Nancy. Population : 610 habitants, 60 élect. communaux, 12 conseillers municipaux, deux électeurs pour la députation, 135 feux et 115 habitations. Surface territ., 1028 hect. cadast., dont 682 en terres labour., 233 en prés et 14 en vignes, dont les produits sont d'excellente qualité. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Domjevin, appelé anciennement *Domnus-Jovinus*, remonte à une antiquité assez reculée; les traditions veulent que les Romains aient élevé un camp et un temple à Jupiter sur une des hauteurs qui dominent le village; mais cette assertion ne repose sur rien de certain. On croit, avec plus de vérité, que les Templiers y avaient bâti une maison de leur ordre, et on voit encore le bassin d'une fontaine qui était à leur usage. Il paraît que ce poste avait une haute importance, car une route pavée et cimentée, qui de ce village rejoignait la route de Lunéville, a été découverte en partie dans le 18ᵉ siècle. Il est fait mention expresse de Domjevin, dès l'année 1248; c'était à cette époque une terre appartenant aux sires de Blâmont. Les habitants de ce village achetèrent, au 14ᵉ siècle, la protection de la duchesse de Lorraine et de son fils, moyennant deux sols tournois que chaque *feu* devait payer. En 1384, ce bail fut renouvelé avec Jean de Lorraine, et il fut stipulé que chaque habitant, pour être protégé, donnerait un résal d'avoine et une *geline* (poule). Aujourd'hui Domjevin, après avoir appartenu au bailliage de Lorraine, cour souveraine de Nancy, est une succursale qui relève de Blâmont. M. Forcombat, curé de Domjevin, a établi dans sa paroisse plusieurs fondations utiles qui doivent éterniser sa mémoire; nous citerons, en particulier, une pharmacie pour les pauvres, un presbytère et une somme pour servir à rétribuer une sœur d'école. M. Mangin, curé de Blâmont, un des prêtres distingués du clergé de Nancy, est né à Domjevin.

DOMMARIE, village situé près du bois de Thorey, au pied de la côte de Sion, et sur la rive droite du

Bréuon, à 9 kilom. de Vézelize, chef-lieu du canton et à 37 s. s. o. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 250 individus, 10 conseillers municipaux, 25 électeurs communaux, 64 feux et 45 habitations. Surface territ., 547 hect. cadast., dont 356 en terres labour., 79 en bois et 58 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize. Il y a sur son territoire deux moulins à grains et la ferme de *Fannoncourt*, à 2 kil. s.; elle est habitée par 8 individus.

Le village de Dommarie est très-ancien, on le nommait en latin *Domna-Maria*, et il dépendait du comté de Vaudémont, bailliage de ce bourg; puis fut enclavé dans le bailliage de Vézelise, cour souveraine de Lorraine. Il avait pour annexe, à cette époque, Thorey et Estreval; aujourd'hui l'administration lui attribue seulement Eulmont, en écrivant ainsi : *Dommarie-Eulmont*. Cet Eulmont est un hameau situé à 1 kilom. o. de Dommarie, et composé de 40 feux avec 150 individus. L'église de Dommarie est ancienne, le patron est la nativité de la Ste.-Vierge, qui a donné son nom au village; la possession de la cure était mise au concours, et le chapitre de Bouxières y exerçait un droit de patronage; aujourd'hui c'est une succursale qui relève de Vézelize. Les ducs de Lorraine étaient seigneurs particuliers de Dommarie, et on y voit un antique château qu'ils y ont fait élever au moyen-âge.

DOMMARTEMONT, village peu considérable situé au penchant d'une côte appelée Sainte-Geneviève, à gauche de la route de Nancy à Nomeny, à 4 kil. N. N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrond. Population : 165 individus, 16 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 40 feux et 35 habitations. Surface territ. : 170 hect., dont 18 en terres labour., 17 en vignes, dont le produit est passable; 19 en prés et 6 en vergers et jardins. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par la même ville.

On trouve, sur le territoire de ce village, une maison de ferme

isolée, et une autre cense appelée *Ste.-Geneviève*, à 1 kilom. E. Cette dernière était autrefois un hermitage qui a donné son nom à la colline sur laquelle il se trouve, et qui attire encore aujourd'hui une foule de pèlerins, lorsque la fête de Ste.-Geneviève renouvelle chaque année le rapport qui a lieu dans cet endroit. Dommartemont, en latin *Domni-Martini-Mons*, est un village ancien, qui avait pour seigneurs les princes de Beauveau et pour seigneur foncier le prieur de Varangéville; il faisait partie du bailliage de Nancy, cour souveraine de Lorraine. L'abbaye de Gorze exerçait quelquefois un droit de patronage sur la cure, qui a pour patron St.-Martin. Cependant les familles de Savigny, Turquestein et d'Haraucourt ont aussi nommé le curé, dès le 15ᵉ siècle. Aujourd'hui c'est une succursale qui relève de la cathédrale de Nancy.

DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE, très-petit village situé sur un faible ruisseau qui se réunit au *Rupt-de-Mad*, aux confins du département de la Meuse, à 7 kilom. N. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 42 N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 51 N. O. de Nancy. Population: 125 habitants, 12 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 30 feux et 25 habitations. Surface territ., 168 hect., dont 157 en terres labour., 6 en bois et seulement trois en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Thiaucourt.

Dommartin est un village dont l'existence est assez récente, il faisait partie du Barrois et du bailliage de Thiaucourt, intendance et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Il dépendait aussi du diocèse de Metz, pour le spirituel; aujourd'hui il est annexé à la paroisse de Charrey, et relève de Thiaucourt: on ne sait rien de positif sur l'époque où ce village fut bâti. M. l'abbé Daunois, curé de Charrey, a établi à Dommartin un petit hôpital, desservi par des sœurs qui se chargent également d'instruire les enfants; cet établissement est dans une voie prospère.

DOMMARTIN-LES-TOUL, village situé sur la rive droite de la Moselle et sur la route de Toul à Nancy, à 2 kilom. E. de Toul, chef-lieu du canton (nord) et

de l'arrond. et à 22 o. de Nancy. Population : 540 individus, 54 élect. communaux, 12 conseil. municip., 140 feux et 95 habitations. Surface territ., 684 hect. cadastrés, dont 246 en terres labour., 123 en vignes d'un assez bon produit, quoique le vin soit dur, et 53 en prés. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

On voit sur le ban de ce village deux châteaux assez remarquables qui embellissent les environs de Toul, et deux ponts d'une belle structure sur la Moselle ; un de ces ponts compte cinq arches et l'autre trois.

Le village de Dommartin-les-Toul remonte à la plus haute antiquité; un diplôme, donné en 894, attribue déjà cette terre à la cathédrale de Toul; on le nommait *Domnus-Martinus*. Ce village fut ensuite compris dans le présidial de Toul, parlement de Metz et souveraineté de France, avec les coutumes du droit romain et les usages de Toul. Un des châteaux, qu'on y remarque aujourd'hui, fut autrefois donné par le doyen de la cathédrale, Messire Pierre Gauthier, pour servir d'hôpital aux pauvres de Toul; on y admirait une belle galerie ornée de colonnades et statues. Dommartin appartenait au chapitre de Toul, qui le faisait desservir ; il y avait une chapelle particulière sous l'invocation de St.-Pierre et qui servait à l'hôpital; aujourd'hui c'est une succursale qui ressort de la cure cantonale de Toul. L'archevêque Herbert rapporte que St.-Bernard opéra un miracle à Dommartin.

DOMMARTIN-SOUS-AMANCE, très-petit village situé au pied de la montagne d'Amance, sur le ruisseau de l'Amezule et à droite de la route de Nancy à Nomeny, à 9 kil. N. N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrondissement. Population : 104 indiv., 10 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 23 feux et 17 habitations. Surface territ., 385 hect., dont 270 en terres labour., 78 en prés et 23 en bois. Mesures de Nancy ; les lettres arrivent par la même ville.

Dommartin a sur son territoire deux moulins à grains et deux écarts : *Montheu*, maison de ferme peu considérable, à 1 kilom. s., et *Pirouel*, autre moulin à 5 hectom. n. Malgré son peu d'importance, Dommartin remonte à une haute antiquité; c'était autrefois le chef-lieu de paroisse d'Amance, de Laître, de Lay, d'Eulmont, de Séchamps et de Blanzey. Dommartin possédait la mère-église de toutes ces localités, mais vers la fin du 11e siècle, ces paroisses avaient déjà leur église particulière. Dommartin était une propriété de l'abbaye Ste.-Glossinde de Metz, qui nommait le curé; aujourd'hui c'est l'annexe de Laître-sous-Amance. On prétend que ce village a été plus considérable, mais qu'il fut brûlé dans le 17e siècle, à l'époque de l'invasion des Suédois, et ce que nous venons de rapporter donne à présumer que cette tradition est véritable. Dommartin était enclavé dans le bailliage de Nancy, parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine ; il a pour patron St.-Martin, dont il porte le nom : *Domnus-Martinus*.

DOMNOM, village situé sur le ruisseau du Verbach, à gauche du canal inachevé qui doit réunir la Seille à la Sarre, à 11 kilom. n. e. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 31 n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 26 de Vic et à 56 n. e. de Nancy. Population : 394 individus, 39 électeurs communaux, 10 conseil. municip., 76 feux et 64 habitations. Surface territ., 663 hectares, dont 427 en terres labourables, 84 en prés et 18 en vignes de qualité passable. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Dieuze.

Domnom se distingue par quelques établissements d'industrie; on y trouve une brasserie, une tannerie, une huilerie, un moulin à écorces, deux moulins à grains, une carrière peu considérable de plâtre, une de pierre de taille, une source d'eau sulfureuse, dont les propriétés ne sont pas vantées, et un étang de faible importance. L'existence de Domnom ne paraît pas remonter bien loin ; les vieilles cartes de Lorraine et des trois évêchés n'en font pas mention avant le 17e siècle; il faisait parte du bailliage de Dieuze, concédé aux ducs de Lorraine, puis il était enclavé dans la généralité de Nancy, et suivait les coutumes de la province ; aujourd'hui c'est une succursale qui relève de Dieuze.

On voit à Domnom un château peu remarquable d'ailleurs et dont on ne connaît pas l'origine.

DOMPTAIL, très-petit village situé sur une éminence, à gauche de la route de Nancy à Bayon, à 5 kilom. N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 18 S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 27 S. E. de Nancy. Population : 96 habitants, 9 électeurs comm., 10 conseillers municipaux, (il est à remarquer que le nombre des conseillers municipaux l'emporte sur le nombre des électeurs), 21 feux et 19 habitations. Surface territ., 280 hect., dont 259 en terres arables, 11 en prés et 5 en vignes d'assez bonne qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Bayon.

Domptail, *Domnus-Stephanus*, était autrefois la paroisse principale, et Haussonville lui était annexé; c'est le contraire aujourd'hui. Les comtes de Haussonville étaient seigneurs de Domptail, ainsi que les marquis de Lenoncourt, pour un quart de la terre. Le village répondait au bailliage de Rosières, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine. On y voyait trois chapelles, dont l'une avait été fondée par N. Babel, curé du lieu, en 1541. Domptail est ancien, il fut long-temps une propriété de l'abbaye de Moyen-Moutier, et du prieuré de Flavigny. Le chapitre de Haussonville y exerçait aussi des droits particuliers. Aujourd'hui c'est une chétive annexe de la paroisse de Haussonville, relevant de la cure de Bayon.

FIN DU PREMIER VOLUME.

RECTIFICATIONS

AU

PREMIER VOLUME.

Page VIII, ligne 17 : *inadvertence*, lisez : inadvertance.

Page XI, supprimez ce qui est dit de l'école normale de Toul, qui n'existe plus.

Page LIII, au vignoble de St.-Martin, ajoutez ceux de Domjevin, Emberménil et Manonviller, qui sont très-estimés.

Page LXV, lisez : les regards *plongent avec une joie indicible*, au lieu de : avec *délices*, qu'on trouve plus bas.

Page LXXXV, au lieu de : *gros pâturages;* lisez : *gras* ou fertiles.

Page LXXXVI, le *Rougimont* n'est qu'à 2 lieues de Cirey, et à 6 kil. de Châtillon.

Page XCI, après les forêts des Salines, etc., lisez : la forêt de Parroy, une des plus vastes du Département.

Page XCXI, lisez : l'*âne, cet utile quadrupède, n'est pas commun, excepté dans le canton de Pont-à-Mousson.* La construction de la phrase qu'on trouve dans la première rédaction, exprime une plaisanterie, qui n'a pu germer dans notre esprit, et qui serait d'ailleurs bien injuste.

ABAUCOURT, superficie territoriale : 781 hect.; il y a 27 hect. non imposables; les lettres viennent par Pont-à-Mousson. La paroisse était du diocèse de Metz.

ABONCOURT, superficie imposable : 679 hect.; non impos. : 14 hect. Au lieu de *Porsus*, lisez *Porsas*.

ABONCOURT, superficie cadastrée : 200 hect., dont 10 hect. non imposables.

ABRESCHWILLER, voyez *Soldathenthal*. L'industrie de ce village s'est élevée à un haut degré de développement : on y trouve 10 scieries hydrauliques, plusieurs marchands épiciers, etc. Ce lieu était du diocèse de Metz et appartenait au domaine temporel des évêques de cette ville : il était rangé dans la circonscription connue sous le nom de *la Vosge*. (Voyez dans le 2e volume les rectifications nécessaires).

ACHAIN faisait partie de l'ancien comté de Morhange : il fut ensuite réuni au bailliage de Dieuze.

ADELHOUSE, ferme très-ancienne : c'était autrefois une maison-fief.

ADOMÉNIL (voyez Rehainviller).

AFFRACOURT ; c'est dans ce village que le poète St.-Lambert est né. Affracourt faisait partie du marquisat de Haroué.

AGINCOURT, la superficie territoriale est de 417 hectares.

AJONCOURT ; territoire : 343 hectares, dont 13 non impos. ; les lettres viennent par Delme.

ALAINCOURT ; territoire : 398 hect., et 12 hect. non impos.

ALBESTROFF (voyez Vallerade).

ALAIN-AUX-BŒUFS, superficie du sol : 1623 hect., dont 21 non imposables : il y a un fabricant d'huile.

ALTÉVILLE (voyez Tarquinpol).

ALTROFF ; supercie territ. : 1294 hect., plus, 36 hect. non impos. : il y a un moulin à vapeur pour moudre les grains.

AMANCE, superficie du sol impos. : 823 hect. : il y a 527 hect. non impos. Amance possède un garde-général des eaux et forêts, un officier de santé et un receveur des contributions indirectes.

AMELÉCOURT a 1975 hect. en sol impos., et 25 non impos. : il forme une succursale dans le ressort de Château-Salins.

AMENONCOURT : la paroisse était comprise dans l'archidiaconé et archiprêtré de Marsal.

ANCERVILLER (voyez Ste.-Agathe où il y a une *blanchisserie* considérable).

ANDILLY, surface territ. : 612 hect., dont 13 non imposables.

ANGOMONT, voyez *Neuviller*, *Pexonne*, etc. Surface du sol imposable : 1559 hectares.

ANGWILLER, territ. : 545 hect., dont 340 non imp. Page 21, ligne 12, au lieu de : *est* passé ; lisez : *a* passé.

ANSAUVILLE, territ. : 790 hect., dont 14 non imposables.

ANTHELUPT possède un percepteur-receveur ; mais il vient de recevoir l'autorisation de résider à Flainval.

ARMAUCOURT, sol impos. : 352 hect. ; non impos. : 15 hect.

ARNAVILLE a un docteur en médecine, et un territ. évalu[é] seulement à 523 hect. Page 25, ligne 3, au lieu de : *il a bien réussi* lisez : *il est parvenu aux plus hautes dignités sociales.*

ARRACOURT, voyez *Vaudrecourt.*

ARSCHWILLER, territ. : 491 hect. imp., et 20 hect. non imp.

ASPACH était placé dans la partie du domaine des évêques de Metz, qu'on désignait sous le nom de *la Vosge* : il répondait à la baronnie de St.-Georges.

ATTON. Ce village, appelé autrefois *Hatton*, est fort ancien, comme l'indique le style architectural de son église : il en est fait mention, dès le 8e siècle, dans quelques actes de donation. Son territoire s'élève à 1536 hectares, dont 566 non imposables.

AULNOIS. Ce village faisait partie du domaine temporel des évêques de Metz, et se trouvait compris dans le territoire appelé *Ban de Delme*.

AUTREPIERRE. Territ. : 745 hect., dont 155 non imp. Nous ajouterons que de nouvelles recherches ont constaté l'existence d'un camp Romain sur les hauteurs qui dominent ce village : on remarque des débris d'enceinte, et quelques pans de murs qui démontrent aussi que ce village possédait une abbaye ou prieuré détruit dans un temps inconnu. Autrepierre faisait partie du diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Marsal.

AVRAINVILLE. Territ. : 974 hect., dont 15 non imposables.

AVRICOURT. Ce village compte 8 élect. au collége politique de Sarrebourg. Page 37, ligne 4, supprimez le mot *baron*, ajouté au nom de M. Lafrogne : cet ancien député n'a pas besoin d'un pareil titre nobiliaire pour obtenir la considération que ses qualités personnelles lui ont, depuis long-temps, obtenu. *Avricourt* faisait partie du domaine des évêques de Metz; il était compris dans la circonscription connue sous le nom de *Ban le Moine*. La paroisse était enclavée dans le diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Marsal : la moitié du village appartenait au Blâmontois.

BACCARAT (voyez *Ste.-Anne*).

BADONVILLER (voyez *Pexonne*).

BAINVILLE-AUX-MIROIRS possède une fabrique de plâtre; il s'y fait un commerce d'épicerie.

BARCHAIN. Ce village était compris dans la portion de territoire appelée *la Vosge* : il dépendait, pour le spirituel, de Héming, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg, diocèse de Metz.

Page 55, ligne 4, en montant, article Bauzemont, au lieu de : *mentionna*, lisez : *mentionne*.

BAYON. Territoire : 575 hect. impos. et 31 hect. non impos. Il y a deux notaires, un receveur-percepteur, un architecte communal, et deux officiers de santé. Ce bourg fait un petit commerce d'épicerie, draperie, toilerie; il y a une brasserie assez considérable.

BAYONVILLE. Territoire : 924 hect. impos., et 14 hect. non impos. Le vin qui se récolte sur les côteaux qui l'avoisinent est fort estimé; on en fait un assez grand commerce. On voit, dans ce village, les ruines d'un ancien château fort : la famille de

Raigecourt exerçait à Bayonville tous les droits seigneuriaux; elle y possède encore de nombreuses propriétés. La paroisse était comprise dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Gorze.

BÉBING faisait partie du domaine des évêques de Metz : il était enclavé dans la circonscription territoriale connue sous le nom de *Vosge;* territoire : 957 hectares.

BENEY fait un petit commerce de draperie et d'épicerie; il y a un bureau de charité. Son territoire s'élève à 1920 hect. cad.

BERNÉCOURT. Territ. : 970 hect. : il y a un doct^r. en médecine.

BERTRAMBOIS. Territ. cad. : 1851 hect., dont 27 hect. non impos. La population s'élève à 1381 indiv.; les lettres viennent par Lorquin. Les forêts qui l'avoisinent ont été vendues par les héritiers de Mme la princesse de Poix : une grande partie de ce riche domaine est devenue la propriété des sociétaires de la manufacture de glaces, à Cirey. Bertrambois, compris dans les possessions des évêques de Metz, était enclavé dans la région désignée, par les officiers pontificaux, sous le vocable de *la Vosge :* il répondait à la baronnie de St.-Georges. La paroisse, également unie au diocèse de Metz, était renfermée dans l'archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg.

BERTRICHAMP possède une fabrique de calicot assez considérable; son territoire cadastré s'élève à 1948 hect., dont 505 non impos. Ce village était compris dans la châtellenie de Baccarat, et pour le spirituel, dans le doyenné de Vic, diocèse de Metz.

BETTBORN appartenait au diocèse de Metz; la paroisse était enclavée dans l'archiprêtré de Hornbach; mais le village était considéré comme terre de Lorraine.

BEZANGE-LA-GRANDE (voyez Ste-Marie). Territ. : 1698 hect., dont 671 non impos. Ce village était compris dans le diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Marsal : c'était une seigneurie qui répondait à la châtellenie de Vic, et qui appartenait aux évêques.

BEZANGE-LA-PETITE. L'église paroissiale est réparée en partie, et on ne peut lui reprocher un dénûment qui n'existe pas. Ce village, dont le territoire comprend 785 hect., formait autrefois une seigneurie particulière, qui relevait des évêques de Metz, et qui était désignée sous le nom de *villages des sieurs vassaux.* La paroisse répondait à l'archidiaconé et archiprêtré de Marsal.

Page 75, ligne 10, au lieu de : *la* trouve, lisez : *le,* etc.

BIQUELEY possède une fabrique hydraulique d'huile de grains, une fabrique de féculerie et une usine à plâtre.

BIDERSTROFF appartenait au domaine et au diocèse des évê-

ques de Metz : la paroisse répondait à l'archiprêtré de Vergaville.

BIEBERSKIRCH (voyez Trois-Fontaines).

BIENVILLE, qu'on doit plutôt nommer *Blainville-la-Petite*. Ce village était compris dans le bailliage de Lunéville.

BIONVILLE; ce village a une immense étendue sur le flanc des montagnes. Territoire : 1214 hectares, dont 12 non impos.

BISPING répondait, pour le spirituel, à l'archiprêtré de Vergaville, diocèse de Metz.

BLAINVILLE-SUR-L'EAU possède un docteur en médecine, un notaire et un receveur-percepteur. Territoire : 1228 hect., dont 52 non imposables.

BLAMONT (voyez St.-Jean pour les rectifications nécessaires). Page 83, ligne 18, au lieu de Mayeron, lisez : *Mageron*. Le collége a cinq professeurs, sans compter un maître de dessin. Page 84, ligne 18, au lieu de *avaient conquis*, lisez : *ont conquis*; page 85, ligne 27, au lieu de *aperçoit encore*, lisez : *aperçoit avec plaisir*; même page, ligne 30, au lieu de *mouvante*, lisez : *mourante*.

BOUILLONVILLE. Territ. : 530 hect., dont 17 hect. non imp.

BRÉMÉNIL (voyez Pexonne).

CHAMBREY. Territ. : 1360 hect., dont 30 hect. non impos. Ce village était compris dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Delme : il était désigné sous le nom de village des *sieurs vassaux*, dans le domaine épiscopal.

CHAMPIGNEULES. Territ. : 2179 hect., dont 1454 non imp. Il y a un receveur des contributions indirectes. On y a établi récemment une sucrerie : la papeterie est à mécanique et à la main : on y fabrique du papier pour lettres, dessins, registres, impressions, tentures, emballages, écoles, bureaux, etc., dans toutes les dimensions, de toutes les couleurs, et collé ou non collé : on y confectionne également du carton et du papier à sucre. On vient d'y placer encore un cylindre pour glacer le papier à lettres et laminer les cartons : cette papeterie est très-renommée.

On consume annuellement en chiffons, 5 à 600,000 demi kilogrammes : le nombre des ouvriers est d'environ 120, logés à la manufacture et constamment occupés. Les produits s'exportent à Nancy, Metz, et surtout à Paris, où se trouve le principal entrepôt. Champigneules compte 11 élect. au collége politique.

CHANTEHEUX est la résidence d'un receveur-percepteur.

CHANTRAINE, au lieu de *elle n'a rien*, lisez : *il* n'a rien, etc.

CHATEAU-SALINS. Territ. : 500 hect., dont 15 non impos. La superficie de l'arrondissement renferme 94,843 hect. impos.

et 10,806 hect. non impos.; total : 105,649 hect. La garde nationale de cette commune est sous les ordres d'un chef de bataillon; les audiences de la justice de paix ont lieu le lundi et le samedi : outre le receveur particulier des finances, il y a un percepteur-receveur, un vérificateur des poids et mesures; quatre agents principaux pour diverses compagnies d'assurances; un géomètre du cadastre, cinq architectes et deux notaires. Il part, tous les jours, une voiture publique pour Paris, Strasbourg, Nancy, Dieuze, Vic et Lunéville.

Le principal commerce de cette ville consiste en épiceries (12 marchands), en draperie, chapeaux, vins, plâtre et chaux. On y trouve des ferblantiers-lampistes, des huiliers, teinturiers, tanneurs, bijoutiers et marchands de bois. Château-Salins possède aussi deux docteurs en médecine, deux pharmaciens, un libraire ; un conducteur des ponts-et-chaussées, deux agents voyers et un garde-général des eaux et forêts : cette ville est soumise à un octroi de régie simple : on y confectionne des toiles de chanvre et de la bonneterie au tricot.

La saline qui a donné son nom à cette bourgade est remplacée aujourd'hui par une verrerie et une fayencerie qui occupent les bâtiments de l'ancienne manufacture et dont l'activité est assez grande : on y fabrique de la gobletterie commune et de la faïence qui rivalise avec les produits de Cirey et de Lunéville.

Parmi les administrateurs recommandables que cette ville a obtenus, il est juste de citer M. le chevalier Dufeys, qui a mérité la confiance de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis le Consulat.

CIREY. Ce village était autrefois compris dans la circonscription territoriale connue sous le nom de *la Vosge* et appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, qui le donnaient en fief. Territ. nouvellement cadastré : 1638 hect., dont 36 non impos. On le nommait autrefois Cirey-aux-Forges, à cause de ses mines de fer et de ses hauts fourneaux, maintenant supprimés. La manufacture de glaces acquiert chaque jour un plus vaste développement : on y élève une halle immense qui doublera la main-d'œuvre et les produits.

La paroisse de Cirey, après avoir fait partie du *territoire exempt de Domèvre*, fut placé sous la juridiction de l'évêque de *Toul*, et non de *Metz*, par un arrêt du parlement de 1709. On y voyait une chapelle de *Notre-Dame*, dont le seigneur (M. de Marmier) était patron, c'est-à-dire le *nominateur* : le dernier titulaire de ce bénéfice était le curé de *Cirey* en Champagne, au-

tre domaine de la famille du Châtelet; ce qui prouve que les deux *Cirey* appartenaient à la même maison et que Voltaire a pu les visiter tous deux. On nommait ce village *Circium* : il était régi par l'intendance des trois évêchés.

COLOMBEY. Territ. : 1753 hect., dont 21 non impos. Ce bourg possède un garde-général des eaux et forêts, un lieutenant de louveterie, un receveur des contributions indirectes avec commis-adjoint, deux notaires, un docteur en médecine et un officier de santé; un agent-voyer et un relai de poste aux chevaux. On y trouve des marchands de draps, confiseurs, serruriers, plâtriers, horloger, mécanicien et menuisiers : il y a une tuilerie et une fabrique d'huile.

L'église de Colombey a été rebâtie en 1770 : la paroisse était comprise dans le domaine du chapitre de la cathédrale de Toul. Un écrivain du nom de T. de Colombey, s'est fait connaître par quelques nouvelles romanesques et par diverses poésies qui ne sentent guères l'école de Racine.

CRAINCOURT, propriété des évêques de Metz, était comprise dans le *ban de Delme* : la paroisse répondait à l'archiprêtré du même nom.

CRÉPEY. Territ. : 2090 hect., dont 40 non impos. L'église a été rebâtie en 1767.

CRÉVIC. L'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-Pitié a été fondée, dans ce village, vers l'an 1514. Le curé de Crévic avait droit de chasse; il pouvait aussi lâcher, en liberté, un cheval à haut poil : il recevait le serment du maire, dans le choix du garçon et de la fille qui devaient avoir l'aumône fondée par un seigneur de Dombasle.

CROISMARE. Ce village reçut le nom qu'il porte en 1767 : il était appelé Haudonviller ou Crâon : son origine remonte à une époque éloignée, puisqu'on cite une chapelle fondée, par le curé, en 1543 : à cette époque Croismare était déjà important. La ferme de la *Maison-Rouge*, qui en dépend, est aussi fort ancienne. L'église a été rebâtie en 1786 : la paroisse était comprise dans le doyenné de Port.

CUSTINES. Territ. : 1174 hect., dont 50 hect. non impos : il y a un officier de santé et un receveur des contributions indirectes. Ce village appartenait à la province du Barrois : l'abbé de St.-Mihiel était seigneur foncier et le duc de Lorraine seigneur justicier. On le nommait *Condatum* (Condé); il répondait au présidial de Châlons, parlement de Paris, intendance de Lorraine. Il y avait un hôpital et une chapelle dont la fondation est

ancienne. En 1737, un chirurgien des armées de l'empire, nommé André, né à Custines (Condé), avait augmenté les revenus de cet hospice, qui s'élevaient à 3000 livres; on y célébrait les offices divins, et on devait y entretenir trois boursiers de la famille du donateur, pour leur enseigner le latin, etc. Tout cela est aujourd'hui détruit. Dans le voisinage existait l'ermitage St.-Jacques, autrefois prieuré.

CUTTING était une paroisse du diocèse de Metz : elle répondait à l'archiprêtré de Vergaville.

DABO, territ. : 4828 hect., dont seulement 795 sont impos. Une école française vient d'y être fondée récemment : elle a déjà produit les plus beaux résultats; une médaille a été accordée à l'instituteur, et le ministre de l'instruction publique a félicité M. l'abbé Thony, vicaire de Dabo, sur son utile concours dans les progrès des élèves.

L'ancienne ville (civitas) de Dabo, s'élevait sur les flancs d'une montagne de forme conique, dominée par un rocher énorme de 30 mètres de hauteur verticale. Cette bourgade fut anéantie dans les guerres du 17e siècle; le village qui la remplace est bâti au-dessous des ruines du vieux Dagsbourg. A côté de ce village, sur le plâteau de l'Engelberg, on trouve, dans un espàce de 15 mètres, plus de cinquante tombeaux, dont une partie appartient aux Triboques : on les reconnaît à leur figure prismatique, grossièrement taillée; ces blocs étaient superposés à des petites auges de pierre qui renfermaient les ossements du mort. Une autre partie de ces monuments se rattache à l'époque où les Romains habitaient le pays : ces constructions funéraires imitent les fauteuils à dossier : on y découvre des figures en relief; elles se terminent en triangle, et elles s'adaptaient également sur des espèces d'auges; enfin, la plupart de ces monuments se composent d'un bloc peu considérable, qui est creusé en rond et qui contenait les cendres du défunt : on les couvrait d'une pierre brute. Le territoire de Dabo, parsemé de ruines qui rappellent les périodes druidique et tribocco-romaine, est un des plus intéressants du département de la Meurthe, et les sites alpestres ou sauvages qu'il présente doivent y conduire le pas du voyageur. (Voyez Walscheid).

DALHAIN. Ce village est érigé en succursale : il répond à Château-Salins. Dalhain était autrefois une terre seigneuriale qui appartenait aux évêques de Metz, et qui était comprise dans la châtellenie de Haboudange. C'était aussi une cure qui était unie à l'archiprêtré de Haboudange, diocèse de Metz.

DÉDELING faisait aussi partie de la châtellenie de Haboudange, et la paroisse répondait à l'archiprêtré du même nom, dans le domaine de l'évêque de Metz.

DELME. Ce village était le chef-lieu d'une seigneurie dont la juridiction s'étendait sur les communes d'Aulnois, Fossieux, Craincourt, Lemoncourt, Alaincourt, Liocourt et Puxieux; c'était aussi un archiprêtré, compris dans l'archidiaconé de Vic, et qui comptait dans son ressort 42 paroisses.

DENEUVRE (voyez Ste.-Anne.) Ce bourg est séparé de la ville de Baccarat par un escalier qui conduit au sommet de la montagne, sur laquelle était construite l'ancienne forteresse de Deneuvre.

Dans l'article de Deneuvre, page 167, au lieu de *coup d'œil*, lisez : *et d'un des plus magnifiques horizons de la Lorraine.* Au lieu de : *on plonge sur la Meurthe, dont le regard*, lisez : *le regard plonge sur la riante vallée baignée par la Meurthe; il suit les capricieux détours de cette rivière jusqu'à la petite bourgade*, etc., *et jusqu'au pied des Vosges qui couronnent le tableau.* Plus loin, lisez : *la parole ne saurait assez dignement reproduire un spectacle aussi doux.*

L'église de Deneuvre a été rebâtie en 1737 : la paroisse était le chef-lieu d'un doyenné; l'évêque de St.-Dié nommait à la cure; le synode rural se tenait à Magnières. Le chapitre de chanoines fut supprimé en 1761, et ses revenus donnés au chapitre de St.-Dié; l'église collégiale démolie et les cloches transportées également à *St.-Dié.* Deneuvre, autrefois si considérable et si important, n'est plus qu'une chétive bourgade. Cette belle seigneurie, possédée par les évêques de Metz, passa, au 12e siècle, dans la maison de Salm; une branche de cette famille ayant pris le surnom de Blâmont, acquit la terre de Deneuvre et en fut maîtresse, jusqu'à Olry de Blâmont, qui laissa toute sa riche succession à René II, duc de Lorraine.

DIANNE-CAPELLE était autrefois une paroisse du diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg. On croit que ce village a été fondé par Diane de Dommartin.

DIARVILLE. Ce village possède aujourd'hui deux foires annuelles, fixées au 24 mai et au 22 octobre : il y a également un receveur-percepteur et un notaire. Territ. : 1150 hect., dont 100 non impos. Diarville répondait au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy. La cure était donnée au concours, et se trouvait comprise dans le doyenné du Saintois.

DIEULOUARD. Ce bourg se nommait autrefois, en latin, *Deo lo gardum* et *Dei custodia* : Il y a un bureau de charité, une

fabrique de fécule et de sirop de fécule, propre aux brasseurs : deux officiers de santé y sont établis. Territ. : 1768 hect., dont 72 non impos. Le paysage qui entoure Dieulouard est un des plus remarquables de la contrée par des sites pittoresques et qui rappellent nos montagnes.

Page 174, ligne 8, au lieu de, *elle date aussi*, lisez : *la date de sa fondation remonte au moyen âge.*

DIEUZE. Cette ville possède une compagnie de sapeurs-pompiers, commandée par un capitaine; un conducteur des ponts-et-chaussées et un agent-voyer (2e classe); trois notaires; un contrôleur des contributions indirectes; un receveur-percepteur; un receveur de l'enregistrement; un garde-général et un artiste vétérinaire. Cette ville fait aussi un assez grand commerce de bois, de draperies, grains, farines; il y aussi plusieurs tanneries, etc.

Pour les détails de la saline, voyez le mot *Salines*. Nous ajourons que cet établissement occupe environ 600 ouvriers; qu'on y consume annuellement 150,000 quintaux métriques de houille et 25 à 30,000 stères de bois. Les produits s'élèvent de 270 à 280,000 quintaux métriques de sel, dont on détourne environ 30,000 quintaux pour les produits chimiques de Dieuze.

Ces produits divers, qui donnent un si grand relief à cette ville, sont l'acide sulfurique, l'acide hydrochlorique, le sulfate de soude, la soude artificielle, le sel de soude, le chlorure de chaux, le chlorure d'étain; les os gelatinés, l'acide nitrique. Ces nombreuses fabrications exigent encore une foule d'ouvriers.

Une voiture publique part, tous les jours, pour Nancy, et tous les deux jours pour Sarreguemines.

L'hôpital St.-Jacques a été fondé par le Grand-Prévot de St.-Dié, Bernard du Fort, en 1713. Celui de St.-Charles, qui est beaucoup plus ancien, a été rétabli en 1730.

Les dames religieuses Augustines, ayant éprouvé des contrariétés, ont définitivement abandonné la ville de Dieuze, pour s'établir à Molsheim, dans une des contrées les plus délicieuses de l'Alsace.

La paroisse de Dieuze, qui comprenait encore plusieurs villages, était enclavée dans l'archiprêtré de Vergaville, diocèse de Metz : outre les couvents que nous avons mentionnés, il y avait des dames religieuses de la congrégation de Notre-Dame. Le bailliage de Dieuze était environné de domaines de l'évêque de Metz : les armes de cette ville étaient autrefois de gueules, avec trois bandes courbées d'argent.

DOMBALE, le prieuré de St.-Don ou Douat, remontait à la plus haute antiquité : un seigneur de Dombâle, nommé Théodoric, le fit réparer dans le 11ᵉ siècle; et l'évêque de Toul, Pibon, en consacra l'église. Ce prieuré, d'abord uni à l'abbaye St.-Mansuy, fut donné ensuite au chapitre de St.-Georges, de Nancy. Il y avait dans ce village plusieurs chapelles; le dernier seigneur, était M. Lefebvre de Montjoie.

Dombâle était le chef-lieu d'un vicomté : un savant illustre, connu par ses travaux et ses découvertes en agriculture, en porte aujourd'hui le nom; ce village répondait au bailliage de Rosières, généralité et parlement de Nancy.

DOMÈVRE-SUR-VEZOUZE, (voyez l'article St.-Sauveur pour les rectifications apportées à la première notice).

L'abbaïe de ce nom était exempte de l'*Ordinaire* et immédiatement soumise au St.-Siége avec son district.

DOMÊVRE-EN-HEYS. Le tribunal de justice de paix tient ses audiences le mardi et le jeudi; la population du village s'élève à 394 individus. Territ. : 846 hect., dont seulement 8 hect. non imposables.

DOMGERMAIN. Pop. : 1267 ind. La ferme de Bois-le-Comte était une maison seigneuriale qui dépendait de la prévôté de Foug; le village avait aussi un prieuré du nom de *Val-de-Pace*, ou de *St.-Maur*; il a été détruit. L'église a été rebâtie en 1732; l'évêque de Toul nommait à la cure.

DOMMARTEMONT possède, dans la ferme Ste.-Geneviève, une bergerie considérable, où l'éducation des bêtes à laine se fait en grand.

DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE. Page 187, ligne 7 en remontant, au lieu de *Daunois*, lisez *Daunot a fondé à Dommartin*, etc.

DOMNOM. La paroisse faisait partie du diocèse de Metz, archiprêtré de Vergaville; mais le village était considéré comme terre de Lorraine, et répondait au bailliage de Dieuze. Des renseignements plus explicites assignent à Domnom, une origine qui remonte au 13ᵉ siècle.

FIN DES RECTIFICATIONS DU 1ᵉʳ VOLUME.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AU SECOND VOLUME

DE LA STATISTIQUE

DU

DÉPARTEMENT de la MEURTHE.

Il appartient, à un ouvrage comme le nôtre, de renouer la chaîne des siècles, en rappelant tous les souvenirs qui nous restent des temps écoulés, et en présentant, aux générations contemporaines, les titres qui constatent les travaux, les malheurs et la gloire de nos aïeux : c'est un pont jeté sur l'abîme des âges, afin de rapprocher les enfants de leurs pères.

On comprend que ce but n'a pas été suffisamment atteint par les notes historiques du premier volume ; c'est donc pour compléter une tâche importante que nous offrons aux lecteurs de la Statistique les considérations qui vont suivre.

La première période que les investigations de la science permettent d'assigner aux régions baignées par la Meurthe, c'est l'époque Keltique ou Gauloise. Dans ces jours lointains, une race passionnée pour la guerre, et ne vivant que de conquêtes amenées par la chasse ou la pêche, avait établi sa demeure sur le territoire compris entre la Meuse, la Sarre et les Vosges. Ces champs, aujourd'hui si fertiles, ces côtaux chargés de pampres verts, ces plaines riantes où l'industrie étale ses magnificences, n'offraient, il y a deux mille ans, que des marais infects, des forêts épaisses, des rivières arrêtées dans leur cours par les débris des plantes et des arbres tombés de vieillesse : on voyait les animaux féroces partager le domaine de l'homme et régner comme lui, en maîtres, dans ces contrées sauvages. La civilisation, encore dans l'enfance, ne prodiguait à nos ancêtres aucune de ses ressources. Quelques bourgades éparses, à de grandes distances, de chétives cabanes de bois, voilà ce qui venait s'offrir aux regards du voyageur dans ces provinces parsemées maintenant de cités élégantes et de villages innombrables.

Mais dans ces âges de barbarie apparaissait le Druide : il gui-

dait, il instruisait, il gouvernait ces belliqueuses peuplades : à la fois prêtre, législateur, médecin, le Druide veillait au maintien de la société; sa voix ne trouvait point de résistance; il savait tracer, en caractères inconnus et hiéroglyphiques, les événements du monde ou les vertus salutaires des plantes; et, dans l'ombre des forêts, près d'énormes rochers mis en équilibre par une force surhumaine, au sommet des plus hautes montagnes, ou sur une pierre fichée et chargée de bas-reliefs, le Druide faisait briller la hache du sacrifice et célébrait les redoutables mystères qu'un sang fraternel venait trop souvent rougir. Le *Donon*, le roc élevé de *Dacheberg* (Dabo), offrent des vestiges de ces *mallus* (assemblées) où se dressaient les *Dolmens*, autels gigantesques; à la cîme des monts, le Druide croyait se mettre dans une communication plus prochaine avec le ciel, et c'est ce qui nous explique les débris des monolithes immenses, qui reposent sur quelques sommités des Vosges, entr'autres sur le *Climont*, le *Noirmont* et le *Chazeté*.

Les croyances des Keltes, ou Celtes, étaient empruntées aux Mythes de la Phénicie et de l'Égypte; les symboles extérieurs, tracés par les Druides, offraient l'image d'une Trinité matérielle et figurative : *Ésur*, *Teutah* et *Bélen* comptaient parmi les divinités du premier ordre; mais comme on reconnaissait, en même temps, une foule d'être supérieurs, il faut en conclure que le polythéisme régnait chez ces peuples. Il est possible que le dogme de l'unité de Dieu, principe et fin de toutes choses, ait été reçu parmi les Keltes; mais ce secret appartenait aux Druides; et nous sommes également réduits à des conjectures sur la nature du culte offert à leurs nombreuses déités; un voile impénétrable couvre ces vieux mystères.

Le Donon était consacré à *Taran* (Jupiter Gaulois); l'*Engelberg*, près Walscheid, à l'Apollon *Celtique*; le *Kunquel* (quenouilles), aux fées malfaisantes (voir Abreschwiller); le *Vosegos*, dieu des montagnes, a donné son nom à une partie de la Lorraine. Avant l'invasion Romaine, nos contrées étaient Keltiques; les races qui les occupaient alors étaient aborigènes de l'Asie et livrées à un grossier fétichisme : c'est à ces peuplades qu'il faut attribuer les *Cromlechs*, les *Dolmens* et les *Menhirs*, dont nous avons parlé. La période druidique vient jusqu'à César; mais les traditions étaient déjà perdues, ou du moins affaiblies, à l'époque des conquêtes de ce grand capitaine. Cependant un commencement d'organisation se faisait apercevoir : la Gaule-Belgique, peuplée d'anciens Keltes et de tribus germaines, comptait les *Medioma-*

trices, qui habitaient la partie moyenne du cours de la Moselle, la moitié du cours de la Sarre et la moitié de celui de la Seille, en remontant depuis son embouchure. Les Leuquois (Leuci) occupèrent la région qui avoisine la Meuse, la Moselle et la Seille, en suivant une distance de 20 lieues, jusqu'aux sources de ces rivières. Ces peuples avaient leurs chefs (richs), leur sénat, des armées et des monnaies. On n'y remarquait pas encore de temples; les divinités étaient renfermées dans une petite enceinte formée d'un mur épais, et les prêtres devaient veiller à leur conservation, ainsi qu'à l'intégrité des mythes religieux. Les habitations présentaient une forme circulaire, et se composaient de branches entrelacées, ou de pierres brutes superposées; un toit de chaume ou de bruyère les couvrait. Les tombeaux n'étaient que des blocs de grès, taillés en prisme isocèle; on y pratiquait un couloir, où passaient les libations et qui conduisait à une petite cavité qui renfermait les cendres du défunt : quelques-uns de ces *tumuli*, élevés plus récemment, ne consistent que dans une pierre creusée en auge; on y plaçait un énorme couvercle. Le plateau de l'Engelberg, près de Dabo, est parsemé de ces monuments funéraires : on y remarque aussi trois enceintes sacrée. Dans le voisinage de La Valette (voyez ce nom) et près des ruines d'Altdorff on rencontre les débris d'enceintes, et une autre dans la forêt de Freywald. Les monnaies, qui étaient excessivement rares, étaient frappées à Trèves, à Divodurum (Metz) et à Virodunum (Verdun).

Quand César eut enfermé la Gaule dans les serres des aigles romaines, les Triboques (peuple accouru des bords de la mer Baltique sous les drapeaux d'Arioviste) demandèrent un asile et l'obtinrent dans nos contrées. L'empereur Auguste les fixa sur une ligne qui s'étendait depuis Seltz (Saletis) jusqu'à Schélestatt: depuis le Donon jusqu'aux sources de la *Weisteinerbach*, mais en décrivant encore un cercle jusqu'à Xouaxange, près de Lorquin. Les *Cattes* se postèrent sur la haute Sarre et la Moselle; on désigne ces deux territoires sous le nom de *Germanie supérieure* et *inférieure*.

Alors le génie Romain planait de toute sa puissance dans l'étendue des Gaules : alors les chétives bourgades de Dieuze, Scarponne, Naix, St.-Dié, Soulosse (Solimariaca) et Sarrebourg (Pons-Sarravi) reçurent de nombreux habitants. Des aqueducs, des temples, des théâtres, des chaussées, et plus de quarante camps guerriers s'élevaient comme par enchantement sous les pas du peuple-roi : des colonies italiennes usurpaient le sol et

le fécondaient : le beau monde accourait déjà aux sources minérales de Plombières et Niederbronn ; et partout le sol nous offre encore les vestiges admirables du séjour des vainqueurs du monde. On croit que c'est, en particulier, à la légion venue d'Égypte et commandée par Labienus, que l'on doit les bas-reliefs égyptiens trouvés à Toul et sur la montagne d'Afrique près de Ludres: cette légion fut stationnée assez long-temps sur les rives de la Sarre.

Peu après les barbares font reculer les fiers dominateurs de la Gaule ; souvent battus, ils reviennent plus nombreux et plus terribles ; le colosse impérial s'affaisse, roule et disparait : on sait quelle fut alors la destinée de nos provinces.

Pendant la période Kelto-Romaine, la haute société adopta les usages de l'Italie ; ainsi on employait la langue grecque ; on se parait de la toge, tandis que la plèbe se révêtait de la blouse nationale et se couvrait du bonnet pointu : un peu plus tard le latin remplaça le grec, jusqu'à ce que le *roman* et le français vinrent encore le détrôner. L'ancien idiôme se conserva dans le peuple, et la plupart des noms qui distinguent nos bourgades et nos villages dérivent de la langue Celtique.

Les Triboques eurent leurs divinités particulières ; mais le voisinage des Romains et leurs relations commerciales avec d'autres tribus, modifièrent singulièrement leurs croyances : les Triboques des montagnes résistèrent plus long-temps à l'invasion des nouveaux dogmes, mais ils finirent par les adopter. Leur théogonie embrassait le culte de *Granus* (le soleil) ; de *Wodan*, principale divinité des peuplades germaniques ; de *Rhein* (le Rhin) qui animait leur courage ; et de *Gabro*, prêtre divinisé. *Wodan* fut confondu avec *Teutah*, dieu des Keltes, et les nombreuses statues qui jonchent le sol de nos contrées lui donnent une grande ressemblance avec Mercure. Le Donon comptait plusieurs de ces bas-reliefs, dont quelques-uns figurent aujourd'hui au musée d'Épinal. Il y avait aussi des divinités secondaires, chez les *Triboques* ; c'était des êtres surnaturels qui influaient sur la vie humaine et qui ont pu donner origine aux croyances répandues sur les *fées, dames blanches, sotrès, magiciens*, etc. Près d'Abreschwiller, on voit souvent apparaître une forme éthérée, esprit inconnu, qui jette une lueur étincelante, et qui se pose sur les ruines d'un *men-hir*. L'Engelberg a encore des rondes sabbatiques, au clair de lune : dans les carrefours des forêts, éclatent par fois d'étranges visions, surtout à l'embranchement de plusieurs chemins ; voilà pourquoi un signe religieux, une image

de la Vierge, une croix de bois, sont maintenant dressés à l'ombre des chênes, ou dans les lieux solitaires, pour éloigner de funestes apparitions. Qui ne sait qu'on ne peut traverser impunément les clairières de la *Vierge-Rouge*, et passer près des rochers de St.-Quirin à l'heure de minuit ?

Ésus ou *Hésus*, terrible Dieu, n'était adoré que dans le silence des plus épaisses forêts : c'est à lui qu'on immolait des victimes humaines : suivant l'opinion la plus probable, ce dieu était le Mars des Grecs et des Romains.

On peut voir dans Tacite le tableau véridique des habitations occupées par les Triboques : les débris qu'on rencontre attestent la fidélité de ces récits.

Les Bourguignons vinrent dissiper ces peuplades; ils s'allièrent aux Romains ; Chlovis les vainquit; son fils Childebert établit sa résidence à *Marlenheim* (Marilegium), aux pieds des Vosges Alsaciennes. Sigebert, son petit-fils, devint roi d'Austrasie; et on sait ensuite quelles destinées ont été faites à ce royaume, après Charlemagne.

RELIGIONS.

Un philosophe célèbre, définissant l'homme, l'a nommé un être religieux : cet axiome fondamental n'a rien perdu de sa force, malgré l'insouciante légèreté du siècle. En vain le matérialisme pèsera de tout son poids sur des âmes éprises des jouissances terrestres : en vain quelques esprits flotteront dans le vide du scepticisme; il n'en restera pas moins incontestable que les peuples ont besoin de croyances, et que le jour où le sentiment de la divinité aurait entièrement perdu sa puissance tutélaire, ce jour serait le dernier des sociétés humaines. La force armée ne remplace point les salutaires enseignements de la foi, et sans en demander la preuve aux nations éteintes, évoquons seulement les souvenirs de l'histoire contemporaine depuis cinquante années. Un joug de fer s'appesantissait alors sur la France; la terreur était organisée; le pouvoir était armé de lois terribles, et cependant l'anarchie dévorait tout, jusqu'aux tyrans eux-mêmes: on avait à trembler pour ses biens, pour sa famille, pour sa propre existence; enfin, la voix glapissante de Robespierre se fit entendre : elle proclamait l'existence d'un Dieu et l'immortalité de l'âme, dernier remède à une société expirante !

Cette époque de sang et de ruines demeurera comme une leçon éternelle, destinée à l'instruction des peuples et des rois. Sur un sol jonché des débris de tant d'institutions et de siècles, le doute n'est plus recevable, et les ravages amenés chaque jour

par le dévergondage des opinions et des mœurs; les monstrueux suicides qui emportent dans la tombe l'âge même le plus tendre; le marasme qui dessèche de jeunes intelligences; tout enfin doit nous convaincre qu'il n'y a de paix, de sécurité, d'ordre, de bonheur et d'avenir, que dans l'égide maternelle de la religion. Il n'est pas prouvé, dit Schœll, que sans elle un peuple ait jamais existé.

Quelques-uns de nos lecteurs ont désiré que la Statistique pût offrir un tableau abrégé des croyances professées dans le département : nous nous empressons de satisfaire à un pareil vœu.

L'immense majorité des habitants de la Meurthe est comptée comme appartenant à l'église romaine : on nomme ces fidèles catholiques, parce qu'ils suivent le culte le plus universellement répandu. Eux seuls ont l'avantage de conserver une foi qui n'a jamais variée : leur symbole est encore celui des apôtres, et il a traversé dix-huit siècles, au milieu des persécutions, des hérésies, des schismes, des ténèbres du moyen âge, des contradictions, de l'indifférence et des plus affreux désordres d'idées et de mœurs introduits jusques dans le sanctuaire. Une œuvre humaine n'eut jamais résisté à tant de secousses. L'église latine reconnaît, pour chef visible, le Pape; elle admet l'autorité de la tradition et des conciles œcuméniques, regardés comme infaillibles : elle admet sept sacrements d'institution divine : la transsubstantiation dans l'Eucharistie; la confession auriculaire; le culte des saints; le purgatoire ; les œuvres de surérogation ; les indulgences ; les vœux monastiques; et, au moins, comme discipline, le célibat des prêtres. Il existe une hiérarchie et des dignités ecclésiastiques : on administre le baptême par infusion, et on vénère, non seulement les sept premiers conciles œcuméniques, assemblés avant le schisme de l'église orientale, mais encore tous ceux qui ont été convoqués par les papes, depuis le 9e siècle, et dont le dernier et le plus fameux a été le concile de Trente. Tout ce qui est bien, est autorisé, enseigné par cette religion : rien de si parfait qu'elle ne propose aux méditations et aux efforts de l'homme; il n'est rien de mal, de vicieux et de funeste qu'elle ne frappe de ses anathèmes.

L'église catholique règne sur la plus grande partie de l'Europe: sur presque toute la France, sur l'Italie, l'Espagne, le Portugal, sur la presque totalité de l'Irlande, de l'Autriche et de la Belgique; sur la moitié de la Suisse, de la Prusse et des états secondaires de l'Allemagne; elle a de nombreux croyants en Angleterre, en Russie et en Grèce. Les Syriens de Malabar la reconnaissent, ainsi que les Maronites du Liban et plusieurs milliers

de Grecs-arméniens : elle domine dans l'Amérique du sud : elle est florissante dans les États-Unis et dans une foule de contrées que nous ne pouvons énumérer dans cette notice.

Son empire s'étend progressivement dans nos bourgades et et nos campagnes : le clergé de la Meurthe se distingue par son amour du travail, ses lumières et son dévouement aux intérêts des populations. On regrette seulement que les études de nos séminaires diocésains n'aient pas encore atteint cette élévation, cette force et cette étendue, réclamées impérieusement par les besoins du siècle. La philosophie s'y maintient toujours dans ses vieilles routines ; elle ne s'attaque point aux idées contemporaines et n'est point révélée dans toutes les phases de son histoire : il faudrait un cours de deux années. Une chaire d'éloquence religieuse devrait être aussi établie pour remplacer la rhétorique, définitivement supprimée comme absurde, et remplacée par une étude synthétique des littératures anciennes et modernes. Le cours d'éloquence aurait sa place après ceux de philosophie et de théologie ; c'est là qu'il serait éminemment utile et qu'on pourrait s'y familiariser avec les sublimes homélies des pères de l'église, toujours inconnues aux jeunes lévites. Une chaire d'histoire ecclésiastique et de physique, appliquée à l'hygiène et à l'agriculture, serait encore une indispensable nécessité. A une époque où les vides du sanctuaire sont comblés, il serait noble et généreux de constituer ainsi les études cléricales sur des bases solides et durables.

Dans le petit séminaire, les langues vivantes devraient obtenir une large place : on commence un cours d'allemand qui n'est pas assez suivi : la géographie, l'histoire mériteraient des chaires particulières, qu'elles obtiendront, sans doute, un jour.

Judaïsme. Il ne reconnaît d'autre révélation que celle promulguée par Moïse et par les prophètes. Ils ont cessé de sacrifier, et au lieu de prêtres, ils n'ont plus que des rabbins qui expliquent la loi dans les synagogues : ils n'admettent qu'une personne en Dieu.

Les juifs se divisent aujourd'hui en plusieurs sectes : 1° les *Talmudistes*, ou *Rabbinistes*, qui respectent et qui suivent les décisions des anciens rabbins, dont les idées sont consignées dans un immense fatras appelé le *Talmud* : ces juifs sont les plus nombreux; 2° les *Charidins*, ou piétistes, fraction des Talmudistes : ils affectent une dévotion plus grande et des mœurs plus sévères : ils sont en majorité en Pologne et dans la Turquie d'Europe; 3° les *Caraïtes*, qui rejettent les traditions, les supers-

titions et les folies du Talmud : il se sont débarrassés aussi de quelques cérémonies légales ; on les trouve dans la Syrie, en Égypte, en Crimée, dans l'Ukraine, dans la Gallicie ; 4° les *Rechabites*, juifs indépendants, près de la Mecque : ils remontent à la plus haute antiquité ; 5° les *Samaritains*, peu nombreux et vivant près de *Jaffa ;* et les *Juifs du Malabar*, qui comptent plusieurs siècles dans ce pays et y ont fait quelques prosélytes.

Protestants. Nous ne mentionnerons, avec M. Schœll, que les principales sectes connues sous le nom de protestants ; la nomenclature serait trop longue s'il fallait tout énumérer.

Voyons d'abord ceux qui ne reconnaissent que l'autorité de la Bible :

1° Les *Unitaires :* ils nient la Trinité des personnes en Dieu ; sous ce nom on entend aussi les Ariens et les Sociniens. *Ils* n'admettent point la divinité de Jésus-Christ, ni sa préexistence. Les *Sociniens*, ainsi appelés de *Lelliod Sozzini*, en 1562, écartent toute interprétation mystique de la Bible, et ne veulent que le sens littéral : le Christ est pour eux un prophète : ces sectaires sont peu nombreux.

2° *Trinitaires-Protestants :* Ils adoptent la Bible comme un livre divin, mais en rejettent quelques parties comme apocryphes : ils reconnaissent le libre exercice de la raison dans l'examen des vérités : ils repoussent toute autorité humaine en matière de foi : ils ne reconnaissent que deux sacrements, le baptême, qu'ils donnent par infusion, et la Sainte-Cène : ils n'admettent point la transsubstantiation, ni la messe, ni la légitimité des vœux monastiques, ni le célibat, ni le mérite des bonnes-œuvres, ni les indulgences, ni la distinction des péchés, ni l'extrême-onction, ni le purgatoire, ni l'autorité du souverain pontife. L'ordination ecclésiastique n'est pour eux qu'une cérémonie où le récipiendaire est reconnu, par ses confrères, *apte* à exercer les fonctions de pasteur : les ministres sont les serviteurs du prince qui les nomme : la bénédiction nuptiale, la confession, ne sont aussi que des cérémonies dont on peut se dispenser.

Une foule de divergences existe sur ce symbole : beaucoup de protestants ne reconnaissent plus la divinité du Christ et l'inspiration des livres saints : la plupart sont tombés dans le rationalisme.

Les protestants se divisent en luthériens, ou *évangéliques*, nouveau nom officiel : ils se distinguent par la mysticité de leur langage sur la présence réelle dans l'eucharistie : ils ne condamnent pas les hiérarchies et ont des évêques en Suède. Le luthé-

rianisme domine dans les royaumes de Prusse, de Danemarck, de Norwège, de Suède, de Hanovre, de Saxe et de Wurtemberg : on le trouve aussi dans les régions baltiques de la Russie, en Autriche, dans la Hongrie et dans quelques cantons de la France.

Les *Protestants Calvinistes* rejettent la présence réelle, et admettent la prédestination au salut : leur régime ecclésiastique est républicain, et leur culte d'une excessive simplicité. Plusieurs départements de la France, divers cantons de la Suisse, la Hollande et quelques principautés de l'Allemagne, comptent un assez grand nombre de Calvinistes; on en trouve aussi dans les colonies Anglaises, en Prusse et dans les États-Unis.

En 1817, un rapprochement s'est opéré entre les Luthériens et les Calvinistes; les premiers ont modifié leur croyance sur l'eucharistie; les seconds ont adouci leur système de prédestination, et de cette fusion est née l'église évangélique qui est aujourd'hui reconnue dans presque toute l'Allemagne protestante: reste à savoir comment on peut ainsi transiger sur les dogmes. On voit aussi, en France, des ministres réformés exercer indistinctement leurs fonctions pour les Calvinistes ou les Luthériens.

On distingue encore des Calvinistes puritains, presbytériens, indépendants et congrégationalistes; les *anabaptistes* ou *memnonites* affectent une extrême simplicité de mœurs : ils ne reconnaissent aucune autorité, aucune personne pour juge en matière de religion : ils n'ont aucun symbole de foi, expliquent la Bible chacun à sa manière, et sont divisés entr'eux sur un grand nombre d'articles : ils s'accordent seulement à ne baptiser qu'à l'âge de raison, de ne pas jurer et de ne jamais porter les armes : ils ont beaucoup de points de ressemblance avec les *Quakers* et les *Moraves*.

Nous mentionnerons, seulement pour mémoire, les *Zwingliens*, appelés autrefois Huguenots, les *Anglicans*, les *Mystiques* ou *Enthousiastes*, les *Arminiens* ou *Remontrants*, les *Quakers* ou *Trembleurs*, les *frères Moraves* ou *Herrnhüter*, les *Piétistes*, les *Swédenborgiens* et les *Méthodistes*, etc., etc.

Chacune de ces subdivisions apporte en sa faveur le témoignage de la Bible : c'est ce qui prouve qu'en dehors de ce livre divin, il faut un tribunal qui prononce en dernier ressort sur le sens des paroles et conserve ainsi le dépôt de la vérité; or les catholiques seuls ont ce tribunal.

LANGUES.

D'après quelques recherches ethnographiques, il paraît constant que le français est une modification des langues thraco-pélas-

giques, ou gréco-latines ; elle dérive plus directement de la forme italique, et le patois lorrain est une branche de la langue franco-romane du nord, qui descend de la langue celto-latine.

MONTAGNES.

On nous permettra de compléter ici le travail rapide que nous avons offert sur le système des montagnes de la Meurthe : il nous importe de le considérer dans sa constitution géologique et géognostique : l'orographie s'est maintenant enrichie de découvertes qu'il n'est point possible de négliger dans un ouvrage comme le nôtre.

Les sommités qui se prolongent dans la partie sud-est du département, appartiennent à la chaîne *Cévéno-Vosgienne* : elles touchent au Jura et arrivent sur les bords du Rhin, en dirigeant au loin quelques ramifications, que la forêt des Ardennes termine en les ombrageant de son immense feuillage.

Des fouilles récentes ont démontré que des feux volcaniques se sont frayé un passage dans le sol que nous foulons : on en voit des traces sur la montagne d'Essey, près de Lunéville. On attribue la formation des aspérités Vosgiennes à des soulèvements qui ont éclaté à différentes époques : ainsi, la falaise orientale des Vosges ne s'est établie qu'après la formation du grès Vosgien : ensuite sont venus les dépôts calcaires, les marnes irrisées et les couches qui comprennent les terrains salifères.

On comprend que ce système peut être combattu par de graves objections ; mais nous ne saurions, dans une courte notice, exposer les débats d'une question si difficile.

Les Vosges renferment beaucoup de porphyre ; on y a découvert de précieux et immenses blocs de marbre (voir le mot *Raon-les-Leau*) : il y a des mines de plomb argentifère.

Les divers mamelons qui se dessinent dans le département, sur une ligne demi-circulaire, offrent divers caractères géognostiques. Sur le revers des sommets placés entre Badonviller et Circy, jusqu'à Raon-l'Étape, on trouve des schistes argileux, coupés par des veines de quartz : le grès rouge, plus ou moins puissant, avec des assises composées de granite et de gneiss, réunis par un ciment argilo-siliceux, de couleur rouge ou blanchâtre. Les roches primitives sont rares, excepté sur le territoire de Pierre-Percée (Langstein) : les eaux pluviales ayant enlevé le grès rouge, ont mis à nu ces masses granitiques. Le sol est susceptible de culture, sur toute cette ligne, et il est formé de parties sablonneuses, de gneiss en décomposition, et de diverses pâtes de grès rouge.

Près de Circy et de Frémonville, on rencontre, en assez grande quantité, de la chaux magnésifère, mêlée à l'argile : il y a de nombreuses carrières de moëllons, assez friables. En allant de Circy à St.-Quirin et Abreschwiller, on découvre des roches trapéennes et euritiques (veiss-stein) : les sommités sont couronnées de grès rouge et de grès vosgien : on y trouve aussi du gneiss. Sur le Rougimont, les roches couvertes de grès rouge, parsemé de cailloux, appartiennent aux époques de transition et renferment des fragments de granit avec filon d'eurite et de porphyre. Les mamelons de cette ligne offrent des masses remarquables de roches primitives, découvertes par les eaux pluviales. Le sol est argileux ; il contient des bancs de chaux hydraulique et plusieurs carrières de grès vosgien (pierres de sable) : on en tire des blocs marqués de veines rougeâtres qui se rapprochent du marbre et qu'on emploie dans diverses constructions. Le terrain offre des débris de phyllades et de quartz : il y a beaucoup de parties sablonneuses, et des pâtes de grès rouge, surtout près de St.-Quirin. Abreschwiller est assis également sur un sol où l'on remarque des éboulements de grès rouge et vosgien.

En côtoyant la chaîne des montagnes jusqu'à Phalsbourg et Saverne, le sol est moins productif : on rencontre à chaque pas des masses granitiques, ou blocs épars, que l'intempérie des saisons a dépouillé de la terre qui les couvrait : le rocher de Dabo est célèbre dans les annales de l'histoire et dans celles de la géologie du canton ; c'est une immense assise de grès rouge, porphyroïde, avec des traces de mi caschiste et de gneiss. Le terrain chargé de parties sablonneuses, et de débris de roches felds-pathiques, est peu fertile, et demande beaucoup d'engrais.

En résumé, le sol du département est formé, dans les couches inférieures, de terrain secondaire et de terrain jurassique, joint aux épaulements diluviens. Le grès vosgien, au revers occidental des montagnes, est recouvert par le grès bigarré. Les fouilles ont permis d'observer, en diverses localités, et surtout près de Lunéville, une grande formation de calcaire conchylien, composé de débris de corps marins, poissons, mollusques, reptiles, etc. Les marnes irrisées renferment le gypse en assez grande abondance; les terrains salifères ont une immense étendue.

Le *Keuper-Sandstein,* ou grès, ne donne qu'un sable fin; le *Lias,* pierre bleuâtre, sert aux constructions, et donne une excellente chaux hydraulique : on le trouve surtout près de Nancy, par assise de deux ou trois décimètres, au milieu de marnes argileuses où sont mêlées des coquilles marines.

Les plaines sont bornées par des collines de terrain jurassique, où l'on trouve le calcaire compacte, spathique, avec des pétrifications de lias, recouvert par des assises d'oolythe. La roche, ou calcaire, et l'*oolythe*, ou pierre de Balin, servent aux constructions; l'oolythe n'est employée qu'à l'intérieur des édifices, parce qu'elle est gelisse ou *décomposable* par les gelées.

Les terres sablonneuses, argileuses ou graveleuses, ont quelquefois présenté des débris d'animaux ante-diluviens, comme les dents d'éléphants, etc.; quelques veines de lignite donnaient l'espoir de rencontrer la houille, mais jusqu'à présent toutes les tentatives ont été inutiles. Les sommets des montagnes et nos plaines offrent souvent des preuves du séjour des eaux diluviennes. On a trouvé au sud des veines de fer oligiste, dans le calcaire jurassique inférieur, mais elles ne sont pas exploitées.

Les forêts diminuent progressivement; les autorisations de défrichement se multiplient: le prix du bois de chauffage augmente dans une effrayante proportion, et si quelque voix généreuse ne se fait entendre au nom de tous les intérêts compromis, nous subirons, dans un avenir prochain, des embarras incalculables. Dans nos jours d'égoïsme, où la soif de l'or dévore tant d'êtres à face humaine, on conçoit que les *coupes exploitables* sont une excellente ressource financière; on se jette sur cette curée avec autant d'ardeur que des oiseaux de proie sur un cadavre; mais n'y a-t-il point lâcheté, crime et infamie, de rançonner le pauvre dans un de ses besoins les plus pressants, et d'ôter aux générations nouvelles les richesses forestières que nos pères nous ont transmises.

On comprend à quelles considérations nous pourrions nous livrer sur une matière aussi grave; les nombreuses manufactures de la Meurthe consomment annuellement des approvisionnements immenses sur les chantiers de Cirey, de Dieuze, etc. Qu'on y ajoute les défrichements opérés par les propriétaires, et il sera facile de prévoir les résultats d'un pareil état de choses. L'autorité administrative devrait porter sur cette matière ses plus sévères investigations, et environner d'obstacles et d'entraves les autorisations si fréquentes de défrichements: l'hygiène publique y est intéressée; car les forêts sont les syphons qui aspirent les vapeurs atmosphériques, et les rapides variations de la température; les étranges vicissitudes auxquelles notre climat est soumis, les phénomènes qui viennent déconcerter la science, doivent être attribués à ces déboisements successifs, qui peuvent compromettre de tant de manière la santé et le bien-être des habitants de la Lorraine.

Mœurs locales. Nous ajouterons à ce chapitre quelques nouveaux détails qui nous semblent dignes d'attention. Le département de la Meurthe est un de ceux qui *fournit* annuellement le plus grand nombre d'aliénés : des chiffres authentiques nous montrent qu'il a aussi une large part dans les enfants trouvés, et les annales judiciaires présentent une masse assez considérable de condamnés à diverses peines afflictives et infamantes. Une conséquence remarquable, déduite par le savant rédacteur de ces tableaux officiels, où sont placées en regard toutes les misères morales de la France, c'est que la plupart des aliénations mentales naissent de l'absence du sentiment religieux : la cause est la même pour les tristes fruits du libertinage et pour le parquet de nos cours d'assises ; nous pouvons en conclure qu'il faut donner, parmi nous, plus d'empire à la foi et aux maximes tutélaires et bienfaisantes de la religion.

Outre les usages que nous avons signalés, la *conscription* et la *révision* sont des époques d'ivresse et de folies. Les jeunes-gens couvrent leurs chapeaux d'une masse de rubans et de bouquets, qui voltigent au gré des vents : les Paganini de village, les clarinettes, les tambours les accompagnent au chef-lieu du canton, et les ramènent pour les faire danser plusieurs jours de suite ; de copieuses libations servent d'intermède ; on visite l'une après l'autre toutes les auberges du hameau ; les chants, les cris se mêlent à des scènes d'ivrognerie ; les ménétriers, pour subvenir aux frais de ces orgies, conduisent les conscrits dans chaque maison pour y faire la quête. On conçoit à peine comment de paisibles campagnards, qui ont besoin de leur temps et de leurs travaux, peuvent supporter cette vie d'ignoble débauche et permettre à leurs enfants de consumer, dans les excès les plus hideux, une semaine entière, où les jeunes-gens ne rentrent quelquefois pas à la maison pour y coucher.

Le carnaval a encore un certain empire dans les villages ; on s'y déguise peu, mais on s'y permet bien des libertés : une des plus singulières est de pénétrer secrètement dans les habitations vers l'heure des repas, d'y enlever ou d'y cacher tous les ustensiles de ménage, et, en particulier, le pauvre pot-au-feu : on y décroche, dans les cheminées, le lard et les autres salaisons ; mais malheur à ceux qui se laissent surprendre !

Le premier dimanche du carême on célèbre les *brandons* ; mais bien loin de faire amende honorable pour les folies de l'hiver, on redouble ce jour-là les plaisirs et les extravagances : beaucoup de ménagères pétrissent une pâte sucrée qu'elles divisent

avec un dé à coudre, en formant ce qu'elles appellent des *pois épicés*. Les jeunes filles en remplissent des cornets et font des distributions aux garçons du village.

La danse est un plaisir très en vogue dans le département de la Meurthe : les bals de la ville ne diffèrent point de ceux qu'on observe en d'autres contrées; mais les *bastringues* de nos campagnes offrent souvent des scènes d'immoralité. Les garçons viennent inviter les jeunes filles à la maison : après quelques heures de fatigue, ils les conduisent au cabaret pour les rafraîchissements d'usage, et là elles puisent quelquefois de nouveaux stimulants qui les excitent au plaisir; et quand la nuit est arrivée, on les ramène chez elles, en prenant des libertés qui vont quelquefois jusqu'à la licence. Les vieux parents ne s'en alarment point : on les verrait inquiets et désolés si un de leurs animaux était égaré; alors ils ne dormiraient point paisiblement; mais ils donnent pleine carrière à leurs enfants, et leur permettent facilement de s'éloigner de la chaumière, jusqu'à une heure très-avancée. On remarque particulièrement ces abus sur toute la lisière des Vosges, dans le voisinage des villes et dans quelques localités de la Lorraine-Allemande. Cependant, il y a des villages où l'on est parvenu à déraciner complètement des usages aussi funestes; mais ailleurs, les bals sont établis régulièrement tous les dimanches; les jeunes-gens louent un ménétrier pour l'année, comme on louerait un garde-champêtre : on comprend assez quels tableaux de mœurs on pourrait tracer parmi ces populations.

A côté de ces pratiques générales, viennent se placer une foule de coutumes particulières qu'il nous est impossible d'exposer dans leurs variétés nombreuses. Deux villages voisins ont certains usages qui les différencient, et nous voyons que sur les rives de la Seille ou de la Meurthe, il existe quelques traditions, quelques habitudes qui ne sont point connues dans les vallées de nos montagnes ou dans les communes allemandes.

Nous arrêterons donc ici les rapides détails que nous avons soumis aux lecteurs, et nous offrirons, dans ces dernières lignes, une esquisse légère de l'industrie *Meurthoise*.

On sait que le territoire du département sera traversé du sud-ouest à l'est, par le fameux canal de la *Marne* au *Rhin*. Ce canal atteindra la Moselle par le ruisseau de l'Ingressin, en traversant un souterrain de plusieurs centaines de mètres : après avoir baigné les remparts de Toul, il descendra la Moselle jusqu'à Frouard: là, un pont-aqueduc le transportera sur l'autre rive; il côtoiera la Meurthe, passera à Nancy, et depuis Art-sur-Meurthe, remon-

tera le Sânon par Crévic, Lagarde, etc., et se rendra dans l'étang de Réchicourt. De ce point culminant, le canal, abîmé dans un lit de 43 mètres de profondeur, à ciel ouvert, ira se joindre à l'immense étang de Gondrexange, qui paraît être le bief de partage des eaux, vers Nancy d'une part, et de l'autre vers Phalsbourg. En sortant de l'étang, le canal laissera Sarrebourg à gauche et viendra baigner la vallée de la Zorne, après avoir suivi un souterrain qui aura près de deux lieues de longueur : la Zorne le conduira vis-à-vis Brumath, où, par un brusque détour à droite, il s'unira à l'Ill, près des murailles de Strasbourg. Des réclamations sont adressées au gouvernement pour obtenir que ce canal soit dirigé par Lunéville et Blâmont.

L'accomplissement de cette entreprise, qui est depuis long-temps l'objet des vœux les plus ardents, offrira un vaste développement à l'industrie, et donnera d'innombrables débouchés à notre commerce : on doit désirer que l'exécution en soit prompte et définitive.

Nos établissements manufacturiers les plus plus remarquables, sont la cristallerie de Baccarat, dont la réputation est répandue dans tout le monde civilisé; la belle manufacture de glaces de *Cirey*, qui prend chaque jour de nouveaux et d'immenses développements; les salines de Dieuze; les fabriques de sucre indigène; le haut fourneau de Chavigny; des scieries nombreuses; des faïenceries renommées; des filatures; des ateliers où l'on fabrique les alènes, et les magnifiques broderies qui occupent tant d'ouvriers. L'industrie agricole possède la ferme-modèle de Roville, qui tient un rang si distingué parmi les établissements de ce genre. Nous ne devons pas omettre la nouvelle fabrique d'ornements en pâte, établie d'abord, par brevet d'invention, à Sarrebourg, et transférée ensuite à Nancy. Ces ornements s'emploient dans les intérieurs; on en fait des pendules et des décors qui imitent parfaitement le bronze doré. Un grand nombre de nos bourgades ont obtenu des foires annuelles qui attirent une affluence de curieux; Cirey, lui seul, en compte quatre, qui ont été récemment transportées au dimanche, par ordonnance royale : il ne lui manque plus qu'un marché hebdomadaire pour compléter les éléments de sa prospérité.

On a projeté, depuis long-temps, quelques autres canaux dont l'exécution serait un immense bienfait pour le pays. Nous mentionnerons, en particulier, le canal de Dieuze à Metz, de la Meuse à la Moselle, de la Seille à la Meurthe, de Toul à Gray, par le Madon, de Toul à Gray, par l'Angronne, etc. On ne peut prévoir l'époque où de si importants travaux seront réalisés.

La France est sillonnée par 97 routes départementales, qui, ajoutées aux routes royales, présentent une étendue de 15,733 lieues, sans y comprendre les chemins vicinaux. Ces routes sont parcourues, sans cesse, par 120,000 chevaux de roulage; 257 courriers qui emploient 8000 chevaux chaque jour, et voyagent annuellement à raison de 1,544,228 lieues, sur les 22 routes principales. Les routes transversales et secondaires voient des entrepreneurs particuliers qui font, par an, 5,500,000 lieues : ajoutons que 5000 piétons distribuent, tous les deux jours, les lettres sur une étendue de 25,000 lieues.

La valeur du sol et de l'industrie, en France, représentent 8 à 9 milliards de francs; la masse numéraire s'élevait, en 1831, à plus de 4,095,500,000 francs. La valeur du capital agricole peut être évaluée, suivant M. Chaptal, à plus de 37 milliards; *mais* les produits de l'industrie, l'augmentation de la population, etc., permettent de fixer ce chiffre, aujourd'hui, à 72 milliards.

Terminons par le Tableau résumé suivant :

Nombre d'habitants du dép^t de la Meurthe.	424,366	
———— par lieue carrée.....	1,377	
Superficie du sol en hectares............	629,002	
———— en lieues géographiq. carrées..	308	
Nombre des communes...............	715	
———— maisons..................	71,662	
Taxe personnelle.....................	213,098^f	
—— mobilière......................	126,904^f	
Taux par contribuable, à la taxe personn^le.	2^f 69^c	moyenne.
—— par contribuable, à la taxe mobilière.	1^f 68^c	moyenne.
Montant des patentes, en 1829.........	278,002^f	
Long. en mèt. par lieue carrée, des r^tes roy^les	1521	
———— voies navig	270	
Nombre d'hectares en bois.............	219,000	
———— vignes...........	13,500	
Produit moyen de l'hectare............	24^f 12^c	
Revenu territorial...	17,500,000^f	

Nombre des écoliers, dans le ressort de l'académie de Nancy, 1 sur 12 enfants.

Nombre des condamnés, dans le ressort de la cour royale de Nancy...	*contre les personnes*	1 *sur* 36,300.
	contre les propriétés.........	1 *sur* 10,404.
	contre les personnes et les prop..	1 *sur* 8,094.

Fin du premier volume.

DICTIONNAIRE

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT

DE LA MEURTHE.

Tout exemplaire qui ne portera pas la griffe de l'Éditeur, sera réputé contrefait.

LUNÉVILLE, IMPRIMERIE DE PIGNATEL.

DICTIONNAIRE STATISTIQUE du Département DE LA MEURTHE,

CONTENANT UNE INTRODUCTION HISTORIQUE SUR LE PAYS, AVEC UNE NOTICE SUR CHACUNE DE SES VILLES, BOURGS, VILLAGES, HAMEAUX, CENSES, RIVIÈRES, RUISSEAUX, ÉTANGS ET MONTAGNES;

PAR M. E. G***,

Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes.

Salve, magna parens frugum, carissima tellus!

TOME SECOND.

LUNÉVILLE,
CHEZ WALTRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE D'ALLEMAGNE, N° 23.

1838.

REVUE

STATISTIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

DONJEUX, village peu considérable situé sur le ruisseau du Moulinet ou St.-Jean, à gauche de la route de Château-Salins à Delme, à 2 kilom. s. de Delme, chef-lieu du canton, à 11 N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 17 de Vic, siége du tribunal et à 31 N. E. de Nancy. Population : 170 habitants, dont 17 élect. communaux, 10 conseil. municipaux, 34 feux et 29 habitations. Surface territ., 262 hect., dont 211 en terres arables, 44 en prés et 7 en bois. Mesures de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Quoique Donjeux ait appartenu au marquisat de Nomeny et qu'il ait été cédé à la France en 1661, il ne paraît pas fort ancien; il était compris autrefois dans l'ancien bailliage de Metz, généralité et parlement de cette ville; mais on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. Ce village ne présente rien de remarquable; il a suivi depuis son existence les vicissitudes de Delme, auquel il est aujourd'hui annexé pour le spirituel, après avoir compté parmi les cures du diocèse de Metz. Un fait extraordinaire est venu donner quelque relief à Donjeux : on a trouvé sur le territoire de cette commune, en 1729, un bâtiment composé de quatre chambres de seize pieds en carrés, et situé à quatre pieds au-dessous du rez-de-chaussée; chacune de ces chambres était séparée par un mur de deux pieds d'épaisseur, composé, ainsi que les autres murailles, de pierres taillées au ciseau, posées par assises réglées et enduits à l'intérieur d'un ciment poli comme une glace : une banquette régnait autour et sept siéges étaient rangés dans une des chambres; on voyait aussi, dans la salle la plus élevée, une sorte de four qui renfermait probablement une chaudière, et d'où sortait un petit aqueduc. Dom Calmet, qui rapporte ces détails, pense que l'édifice était un bain public à l'usage des romains; et ce qui donne à ce sentiment toute

l'apparence de la vérité, c'est qu'on y a trouvé plusieurs médailles romaines. Cet édifice était enfoui dans la terre, mais on ne sait s'il fut ainsi couvert par éboulement, ou s'il fut primitivement construit dans un souterrain; cette dernière opinion est la plus probable, si le bâtiment a réellement servi à quelque bain public.

DONNELEY, un des villages les plus considérables du canton de Vic, situé sur le canal de flottage qui amène les combustibles à la saline de Moyenvic : mairie, à 14 kilom. de Vic; chef-lieu du canton et siége du tribunal, à 20 S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond. et à 43 N. E. de Nancy. Population : 825 individus, dont 82 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 2 électeurs pour les colléges politiques, 165 feux et 105 habitations. Surface territ., 1086 hect., dont 844 en terres labour., 176 en prés, 59 en forêts et 7 en vergers, pépinières, jardins et terrains vagues.

ÉCARTS : *Bru*, maison de ferme assez considérable; et *Romur*, autre cense importante, à 1 kilom. O.; on y compte environ quinze individus.

Productions territoriales : froment, seigle, pommes de terre, avoines, prairies artificielles, chanvre et lin.

Commerce : grains et bétail.

On trouve sur le territoire de Donneley une carrière de pierres, une autre carrière de plâtre abandonnée, une source d'eau ferrugineuse qui n'est pas appréciée, et plusieurs étangs peu considérables. Mes. de Vic; les lettres viennent par Dieuze.

Donneley remonte à une époque assez reculée; différents actes publics en font déjà mention comme d'une seigneurie très-importante dès l'année 1118. C'était à cette époque une propriété de l'abbaye de Neuviller, en Alsace; il passa, en 1461, au pouvoir des seigneurs de Fénétrange; et en 1475, il fut donné aux chanoines de la collégiale de cette petite ville. Ces

chanoines ayant été chassés en 1565 par les Luthériens, se retirèrent à Donneley; le cardinal de Guise les y installa solennellement en 1571, et fit même ériger l'église de Donneley en collégiale, à condition que les chanoines y entretiendraient un vicaire pour la desservir. En 1602, il ne resta plus que trois chanoines qui furent placés à Fénétrange, à Mittersheim et à Lhor, tandis que le doyen du chapitre fut établi curé à Donneley. La seigneurie de ce village lui fut ôtée en 1694, et cette cure, après avoir fait partie du diocèse de Metz, est aujourd'hui succursale dans le ressort de Vic.

Donneley était compris dans le bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Il fut du nombre des villages qui, en 1661, devaient donner le passage à l'armée française à travers la Lorraine. Donneley a aussi ses antiquités : sur une montagne qui le domine, on a trouvé des murs souterrains d'une étendue considérable et d'un genre de construction très-solide. M. Michel, dans sa statistique, ajoute qu'on y a découvert un tombeau avec des ossements qui paraissaient appartenir à un homme d'une haute stature, des armes à moitié rongées par la rouille, et une pièce d'argent à l'effigie de Pharamond; ce qui serait assez difficile à croire, car on sait maintenant que Pharamond n'a point dépassé Trèves, et que les premiers chefs des tribus Franques ne songeaient point à battre monnaie; il faut plutôt attribuer ces dépouilles aux romains qui avaient, dans les environs de Donneley, des stations importantes.

On parle de l'ancien curé de Donneley, M. Claude-Simon Demandre, comme d'un homme habile dans les sciences mathématiques et en astronomie; il est l'inventeur du cric elliptique et de quelques autres instruments; c'est à Paris qu'il est mort en 1803. L'instituteur de Donneley a vu plusieurs fois son nom cité avec éloges dans le journal de Nancy, appelé l'*Instituteur*.

DONVITOUX ou *Damvitoux*, petit hameau omis dans les statistiques, situé aux extrêmes confins de la Meuse, à 8 kil. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 43 N. O. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 52 N. O. de Nancy. Population : 50 individus et 15 feux. Ce hameau n'a rien de remarquable que sa position isolée et sauvage; il est annexé à Dommartin et Charrey.

DORDHALL, château remarquable, aujourd'hui désert, et maison de ferme étendue, sur le territoire de Lidrezing, à 1 kil. E. de cette commune; on y compte une vingtaine d'individus.

Ce château était le siége d'une seigneurie, dans le diocèse de Metz, avec haute justice, à une lieue et demie de Dieuze; il fut possédé successivement par un électeur palatin; par un prince de Deux-Ponts; par une princesse de la même famille, comtesse d'Hanau. On y voyait la maison seigneuriale, d'une architecture très-imposante, une chapelle domestique au milieu de la cour qui tenait à la ferme, et un petit cimetière, clos de murs, où l'on apercevait d'anciens tombeaux. La chapelle datait de l'année 1593, et le cardinal de Lorraine, évêque de Metz, avait donné lui-même toutes les permissions nécessaires. Dordhall avait, en outre, de très-belles eaux et une carrière de marbre qui était réputée, mais qui n'a jamais été exploitée activement. Aujourd'hui il ne reste plus que des souvenirs de cette belle résidence.

DORFFMUHL, nom donné au moulin de Haut-Clocher, à 1 kilom. S. de ce village; il n'a rien de remaquable ni d'intéressant.

DOUTREMONT, maison de ferme considérable sur le territoire de Lesse, à 2 kilom. S.; on y compte 95 individus. Nous ignorons si c'est la même terre qui donne son nom au général Villatte, qui commande le département.

DROUVILLE, village situé au sud de la vaste forêt de *Serres*. Mairie, à 14 kilom. N. N. O. de Lunéville, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond. et 24 E. de Nancy. Population: 400 individus, 39 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 100 feux et 80 habitations. Surface territ., 667 hect., dont 476 en terres labour., 71 en prés, 30 en bois et 90 en terrains vagues, jardins, vergers, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Productions territoriales : blé, seigle, avoine, légumes secs, pommes de terre, chanvre et lin, prairies artificielles.

Commerce : grains, légumes.

Drouville possède un château qui passe pour un des plus beaux de la contrée. M. Michel, dans sa statistique, veut que Drouville ait eu un temple fondé par les Gaulois, mais il faudrait autre chose que certaines *fondations* pour démontrer une semblable assertion. On a trouvé, à la fin du siècle dernier, plusieurs cercueils taillés en un seul morceau de bois de chêne, qui renfermaient des ossements humains d'une grandeur extraordinaire. Ma isce fait ne prouverait pas encore que Drouville existât déjà dans notre vieille Gaule, car presque tous les cercueils, qui datent du moyen-âge, sont formés d'une seule pièce; on les façonna d'abord en pierre, en forme d'auge, et ensuite en bois; chaque jour on en rencontre de semblables dans les ruines de nos abbayes.

Drouville, appelé anciennement *Deoderici-villa*, avait pour seigneurs les comtes de Mahuet et les comtes de Gâtinois, qui se qualifiaient seigneurs de Drouville; il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine. La cure était adjugée au concours, et il y avait une chapelle fondée en 1625, par un chevalier de Gâtinois : la dîme d'Erbéviller en fournissait les revenus. Drouville est aujourd'hui une succursale du ressort de Lunéville et qui a un bureau de charité; le patron de ce village est St.-Marin.

DUHOUSSEY, château d'une architecture élégante et agréable, sur le territoire de Bouxières-aux-Dames, à 50 mètres E. de ce village; il est habité par environ 12 individus, et nous en avons parlé à l'article Bouxières.

E

EGOT (l'), maison de ferme qui dépend de *Borville*, dont elle est éloignée seulement d'un kilom. E. Il y a environ 10 habitants, mais rien de remarquable.

ÉCROUVES, village assez considérable situé au penchant d'un côteau, sur les bords de l'Ingressin et sur la route qui va de Toul à Void : mairie, à 5 kilom. o. de Toul, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond. et à 29 (5 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy. Population : 603 individus, 60 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, deux électeurs pour la députation, 159 feux et 140 habitations. Surface territ., 1030 hect. cadast., dont 380 en terres labour., 95 en prés, 82 en bois et 200 en vignes dont les produits sont assez recherchés. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

L'industrie des habitants consiste principalement dans le commerce des vins : il y a un receveur ambulant et un commis-adjoint pour les contributions indirectes. On trouve sur le territoire de cette commune, un moulin appelé *Choatel* (voyez ce nom), un autre moulin assez considérable situé à 1 kil. s. o., et nommé *Girouin;* une maison de ferme connue sous la désignation de *La Concorde*, à 1 kil. o., elle n'offre rien d'intéressant; enfin, le hameau considérable de *Grandménil*, situé à 1 kil. o. d'Écrouvres, sur la route de Void. On y compte environ 30 habitations et 165 habitants. L'administration civile écrit aujourd'hui Écrouves-et-Grandménil. Il existe, à une faible distance du village, une source d'eau ferrugineuse qui jouit d'une réputation très-étendue dans les siècles passés; mais elle a éprouvé le sort de la fontaine de Mousson, vantée chez nos aïeux, et, comme elle, on la voit couler aujourd'hui dans l'obscurité. Cependant les vertus de la source d'Écrouves ont été démontrées par l'analyse et l'expérience; on les a jugées supérieures à celles de Passy; elles sont laxatives, diurétiques, rafraîchissantes, très-convenables dans les gastrites et les douleurs d'entrailles; et ce qui leur donne un mérite particulier, c'est qu'elles ne font éprouver aucun dégoût et aucune odeur désagréable quand on en fait usage; mais il faut les prendre à jeun pour en éprouver les salutaires effets. Pour appuyer cette note, je choisirai quelques exemples qui préviendront toute objection : le château de Gondreville a été honoré par la présence de l'empereur Charles-le-Chauve et du roi Charles-le-Simple; or, durant leur séjour dans nos contrées, ces deux monarques ont fait

usage des eaux d'Écrouves, et les chroniques ajoutent qu'ils en furent *moult joyeusement réconfortés*. A Savonnières, autre résidence princière, aujourd'hui ruinée, il y eut deux conciles et les pères qui composèrent ces deux assemblées prirent également les eaux de la fontaine, *exindè nullus ex eis aliquo malo laboravit*; il me semble qu'on peut s'en rapporter à de pareils témoignages, et donner aux sources de nos vallons la gloire et le crédit qu'on va porter ailleurs.

Le village d'Écrouves, appelé autrefois *Scropulæ*, est très-ancien, ainsi que Grandménil, *Manile-Magnum*. Choatel était une maison de ferme et on comptait d'autres moulins, tels que celui de *Haut*, etc. L'évêque de Toul était seigneur de cette terre; mais dans le 14e siècle les comtes d'Apremont, dans le 15e ceux de Linange-Dagsbourg, exercèrent des droits féodaux dans cette localité. Elle retourna néanmoins aux évêques qui la réunirent au présidial de Toul et au parlement de Metz, avec les coutumes du droit romain et les usages de l'évêché. Aujourd'hui c'est une succursale qui a pour patron la Nativité de la Ste.-Vierge, et qui relève de la cathédrale de Toul; on va y établir une école de filles, dirigée par les sœurs de la doctrine chrétienne. L'église passe pour être fort ancienne, mais on ne connaît pas l'époque précise de sa construction.

EICH, nom donné à deux hameaux considérables qui dépendent de la commune de Réding. Le premier se trouve à quelque distance de la route de Sarrebourg à Saverne et sur la rive droite de la Bièvre, à 1 kil. o. de Réding; on y compte environ 55 feux et 200 habitants; il n'a rien de remarquable et la population qui l'habite est assez misérable. Le second est placé sur la route même de Sarrebourg à Saverne, à 1 kil. s. o., il renferme un grand nombre de petites cabanes couvertes de chaume; on n'y voit aucune industrie, si ce n'est celle des cabaretiers; il y a 40 feux et 170 individus. Ce hameau a un moulin assez considérable et un pont qui le sépare de quelques maisons appelées *La Maladrie*, dont nous parlerons plus loin. (*Voy. ce nom.*)

Il y avait naguère, dans ce hameau, une manufacture de décors et d'ornements de sculpture, d'une composition particulière, qui avait été fondée à Sarrebourg, et transportée ensuite à *Eich*, ou *Maladrie*, par M. Beunat, dont le gouvernement avait récompensé l'industrie par un brevet fort honorable. Cette fabrique, après avoir vivement occupé l'attention des hommes éclairés, et après avoir joui d'une grande vogue, succomba, il y a quelques années, par suite de quelques circonstances malheureuses. Les bâtiments de la manufacture sont occupés aujourd'hui par un aubergiste, et la fabrication de ces décors n'existe plus qu'à Nancy, au faubourg St.-Pierre.

EIGENTHAL, est le nom d'un autre hameau qui est aussi considérable que nos villages ordinaires. Il est situé dans le creux d'une vallée, à 2 kil. s. de Valscheid, dont il est une dépendance. On y compte 60 feux et environ 360 habitants, la plupart pauvres et misérables et n'ayant d'autre industrie que le métier de bûcheron, ou celui de verrier dans la manufacture de St.-Quirin.

EINVAUX, village situé sur une éminence baignée par l'Euron, à 7 kilom. N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 15 (3 lieues) s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 34 s. E. de Nancy. Population : 370 individus, 36 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 99 feux et 69 habitations. Surface territ., 554 hect., dont 409 en terres labour., 98 en bois, 31 en prés et 16 en vignes dont les produits sont assez estimés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Luville.

Einvaux a un moulin à grains peu considérable; c'est un village dont l'antiquité remonte assez haut et qu'on nommait autrefois *Enoldi-vallis de Calvomonte*. La seigneurie appartenait par indivis au duc de Lorraine, et aux abbés d'Etival; elle était comprise dans la généralité de Nancy, bailliage de Rosières-aux-Salines, cour souveraine de Lorraine, avec les coutumes de la province. Quant au spirituel, c'était une cure régulière

unie à la manse conventuelle de l'abbaye de Belchamp, et qui avait pour patron St.-Jacques-le-Majeur. Aujourd'hui Einvaux est une succursale qui relève de Bayon et qui possède un bureau de charité.

EINVILLE, bourg assez considérable, appelé quelquefois *Einville-au-Jard*, est situé dans une plaine sur la rive droite du Sanon et sur la route qui va de Lunéville à Moyenvic, à 7 kilom. de Lunéville, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond., à 32 E. de Nancy et à 442 (88 l. ½) de Paris. Popul. : 1150 habitants, 107 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 8 électeurs pour les colléges politiques, 265 feux et 200 habitations. Surface territ., 1657 hect. cadastrés, dont 990 en terres labour., 395 en bois, 250 en prairies et 16 en vignes, dont les produits sont peu recherchés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

Le bourg d'Einville n'est pas considéré comme chef-lieu de canton, excepté sous le rapport religieux. Il ne possède aucune branche de l'administration civile, mais il n'est pas moins célèbre par les souvenirs qu'il rappelle et que nous allons mentionner. On compte sur son territoire quelques écarts, dont les plus remarquables sont : *Remonville*, maison de ferme à 2 k. O.; *Pissincourt*, autre maison de ferme assez considérable à 1 k. E., et *Laborde*, cense à 2 kilom. O. L'industrie d'Einville n'a pas un grand développement; il y a une brasserie, un moulin à grains, une tannerie et quelques commerçants; on y voit un pont de trois arches sur la rivière du Sanon, et dans l'intérieur du bourg, les restes d'un ancien couvent habité par plusieurs familles.

Einville est très-ancien, on a trouvé un acte de donation de cette terre, qui porte le millésime de 892, et à cette époque c'était déjà une localité importante, qui faisait partie des biens d'une abbaye dont le nom particulier n'est point connu. On le nommait alors *Audæni-villa*, et dans les siècles postérieurs *Einoldi-villa ad jarcum*. Le surnom du Jard lui est venu d'une forêt voisine et ensuite d'un parc que les ducs de Lorraine y établirent. Ces princes devinrent les maîtres d'Einville dans

le 14ᵉ siècle, ils y placèrent une prévôté qui avait environ trente communes dans sa dépendance. Les ducs de Lorraine aimaient beaucoup la résidence d'Einville ; ils y firent élever un château magnifique, dont les bâtiments n'existent plus aujourd'hui, et un parc très-considérable qu'ils venaient souvent habiter ; mais avant de penser à ces belles constructions, ils allaient à Einville se livrer au plaisir de la chasse.

Einville, qui occupait un rang distingué parmi les villes de Lorraine, fut saccagé plusieurs fois, d'abord dans le 14ᵉ siècle par les Messins, qui le ravagèrent et y restèrent deux jours et deux nuits ; ensuite par les Reîtres d'Allemagne, dans le 17ᵉ siècle. Il eut sa part de la disette qui pesa sur la Lorraine et qui fut signalée par les miracles du bon de St.-Vincent-de-Paul ; enfin, comme Sarrebourg et Blâmont, il fut incendié dans le même siècle ; aujourd'hui, il s'est parfaitement remis de tant de misères, mais n'a aucune importance politique ou civile.

Quant au spirituel, Einville possède une cure cantonale qui a sous sa juridiction 18 paroisses, dont 12 succursales et six annexes ; ce bourg a lui-même deux annexes, Raville et Valhey ; il possède aussi un bureau de charité ; on y compte plusieurs familles israélites de la synagogue de Lunéville. Il y avait autrefois plusieurs chapelles fondées par quelques seigneurs du pays, entr'autres celle de St.-Nicolas, qui était presbytérale, sous le patronage de la maison de Torneil, et qui existait déjà en 1520 ; celle de *St.-Jacques*, érigée en 1410 par les Hantzo de Raville ; celle de *Ste.-Barbe*, qui date de 1425. On voyait aussi à Einville un hôpital construit par la duchesse Marguerite de Lorraine, en 1432 ; cet hôpital fut uni dans la suite à celui de Lunéville. Les *Tiercelins* eurent un couvent à Einville en 1708, les bâtiments servent aujourd'hui à différents usages. Le patron d'Einville est St.-Laurent.

Einville a vu naître le général Duvivier, guerrier distingué par un courage intrépide ; il se fit remarquer surtout à la bataille de Nazareth et au combat d'Anghiari, il périt au siége d'Aboukir ; *Henry*, premier président de la Cour Royale de Nancy, membre de l'académie, mort en 1816, avec la réputation d'un magistrat habile, éclairé et intègre. L'abbé Uzier, curé d'Einville au commencement du 17ᵉ siècle, publia, en 1619, une sorte d'apologie de ses paroissiens ; cet ouvrage est intitulé le *Triomphe des Corbeaux*, parce qu'on donnait autrefois ce nom aux habitants d'Einville.

EMBERMÉNIL, village situé sur le ruisseau appelé *des Amis*, à 15 kilom. N. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 19 N. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 49 E. (environ 10 lieues) de Nancy. Population : 425 individus, 40 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 95 feux et 64 habitations. Surface territ., 1438 hect. cadastrés, dont 564 en forêts, 490 en terres labour. et 217 en prés. Mesures de Nancy, mais on distinguait dans ce village trois sortes de mesures agraires; il y avait le *jour* de 320 toises de Lorraine, ou 26 ares 16 centiares; le jour de l'évêché, 320 toises, ou 23 ares 44 cent., et enfin le jour de 250 toises, ou 20 ares 44 cent. Les lettres viennent par Lunéville.

Emberménil, appelé autrefois *Emberici-manile*, n'a pas une origine fort ancienne. Les cartes de Lorraine en parlent seulement dans 17e siècle; mais il faut bien lui donner, au moins comme hameau, une existence plus reculée. Ce village dépendait du bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Les chroniques se taisent sur les vicissitudes qu'il aurait éprouvées, et on ne peut s'en rapporter à des traditions plus ou moins mensongères. La paroisse d'Emberménil a été illustrée par le séjour que le fameux abbé Grégoire y a fait comme curé; à sa mort, il s'en est souvenu et a laissé à la vieille église quelques legs précieux. C'est une succursale qui relève de Blâmont. Il n'y a rien à remarquer sur Emberménil, que le mauvais état de ses chemins et un ban de plâtre qu'on dit exister sur son territoire; mais il paraît peu important, puisqu'on ne songe pas à l'exploiter. Il y a deux fermes assez considérables : *Chesnois*, dont nous avons parlé, et *Mont-Laval* à 2 kilom. N., elle peut avoir 12 habitants.

EPLY, village assez considérable situé dans une vallée sur la rive droite de la Seille, aux confins du département de la Moselle, à 6 kilom. O. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 32 N. (16 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 695 habitants, dont 69 électeurs com-

munaux, 12 conseillers municipaux, 175 feux et 115 habitations. Surface territ., 768 hectares, dont 600 en terres labour., 70 en bois, 65 en prés et 33 en vignes peu vantées. Mesures de Domêvre, mais on s'y servait d'une verge de 9 pieds 2 pouces, ou 2 mètres 98 centimètres; l'arpent était de 250 verges, ou 22 ares 16 centiares; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Le village d'Eply a sur son territoire quelques ruines assez considérables et une cense importante nommée *Prey*, à 1 kil. N. Ces ruines et les habitations qui survivent donnent à penser que Prey a pu être anciennement un hameau plus étendu. On ignore cependant à quelle époque remonte l'existence d'Eply, et les vieilles cartes du diocèse de Metz n'en font mention qu'au 17ᵉ siècle. Cependant il a une origine plus reculée, et faisait autrefois partie de l'évêché de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. On y voit une église dont l'architecture est en rapport avec les constructions du moyen âge; il paraît même qu'elle servait de défense aux habitants, il y a quelques siècles, car elle était environnée de hautes murailles, démolies seulement depuis quelques années. Il est probable que les évêques de Metz y avaient élevé des fortifications pour tenir en respect les châteaux voisins, et les *gens* du marquisat de Nomeny. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Nomeny. Les terres y sont très-fertiles, et les habitants y font un grand commerce de céréales.

ERBÉVILLER, village peu considérable environné de forêts, près des sources de l'Amezule, à 15 kil. N. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 18 N. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 110 habitants, 11 élect. communaux, 10 conseil. municipaux, 26 feux et 20 habitations. Surface territ., 442 hect., dont 245 en forêts, 184 en terres labour. et 31 en prés, jardins, friches, etc. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Erbéviller, ancienne dépendance de l'évêché de Metz, était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de

Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'était une propriété particulière du domaine temporel des évêques, et elle est indiquée sur les cartes de l'évêché. Cependant on ne connaît pas le moment où Erbéviller aurait commencé. On l'appelait en latin *Herbæ-Villare*: outre l'évêque de Metz, les comtes de Mahuet exerçaient dans ce village quelques droits seigneuriaux. Erbéviller est aujourd'hui simple annexe de Champenoux et a pour patron l'Assomption de la Ste.-Vierge. L'industrie y est peu remarquable.

ERLING, nom d'un moulin qui se trouve sur le territoire de *Hilbesheim*, à 1 kilom. N.

Les traditions veulent qu'un village ait autrefois existé sous ce nom, dans le même lieu; les guerres du 17ᵉ siècle l'ont détruit, s'il faut croire ce qu'on raconte; mais il est plus certain que les sanglants démêlés suscités par la réforme protestante, et qui ont fini par donner l'existence à Lixheim, ont seuls provoqué la ruine du petit village qu'on voyait à Erling; le moulin n'a d'ailleurs rien de remarquable.

ESSEY, village considérable situé sur les rives du Mad, aux confins du département de la Meuse, sur la route de Toul à Verdun, à 6 kilom. S. O. (1 lieue $\frac{1}{4}$) de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 31 N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 45 (9 lieues) de Nancy. Population : 865 individus, 86 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 206 feux et 197 habitations. Surface territ., 1135 hect., dont 798 en terres labour., 136 en bois, 80 en prés et 118 en vignes d'assez bonne qualité. Mesures de Domèvre-en-Haye, mais la quarte est de 88 litres 86 centilitres; les lettres viennent par Thiaucourt.

Essey a sur son territoire trois moulins à grains et un hameau appelé *Maizerais*, dont le nom s'ajoute à celui d'Essey dans les actes de l'administration civile. Ce hameau, situé à gauche de la route qui va de Nancy à Verdun, à l'extrême frontière du département et à 1 kilom. S. O., compte 40 feux, 30 habitations et 150 individus. Essey possède encore un pont de

8 arches sur la rivière du *Mad*, et quatre foires annuelles qui se tiennent le 4 avril, le 7 mai, le 1er juin et le 25 octobre; celle du 7 mai appartient à *Maizerais*.

Essey-en-Voivre, appelé en latin *Aciaca in Vepriâ*, est d'une haute antiquité; il en est fait mention dans un diplôme qui porte la date de 944, et dans lequel ce village est nommé *Aciacensis*; à cette époque, Essey était une dépendance de l'abbaye de St.-Mihiel, il passa ensuite dans le domaine temporel de l'abbaye St.-Léopold de Nancy. Il faut cependant observer qu'un acte, qui remonte à 1289, nomme seigneur d'Essey le curé même de la paroisse, et que la famille du Hautois avait un château dans ce même village où elle exerçait quelques droits féodaux. Les villages de *Maizerais* et de *Bouconville* ne formaient qu'une communauté avec Essey, et nous voyons par divers contrats de vente du 13e siècle, que plusieurs gentilshommes possédaient quelques portions de territoire dans cette commune. On cite entr'autres les sires d'Apremont qui affranchirent leurs sujets d'Essey, en 1289, et les soumirent aux coutumes de Beaumont; ces mêmes sires vendirent Essey aux chevaliers de Fénétrange, en 1363.

Essey est devenu célèbre par le traité de paix qui fut conclu dans ses murs en 1337, entre Henri IV, comte de Bar, et Charles, duc de Luxembourg. Maizerais obtint également une haute célébrité par la translation des reliques de St.-Gibrien qui reposaient dans la chapelle de ce nom. La terre de Maizerais fut donnée à des religieux de Rheims, par un comte de Bar qui était évêque de Metz; ces religieux y transportèrent le corps de St.-Gibrien, et Philippe de Gueldre, épouse de Réné II, duc de Lorraine, y fit élever une chapelle qui attira un immense concours de pèlerins. La princesse s'étant retirée chez les Claristes de Pont-à-Mousson, donna le patronage de cette chapelle à l'abbesse de ce monastère. C'est de l'affluence des étrangers qui se rendaient à Maizerais, le jour de la fête du saint, que la foire de ce hameau s'est établie le 7 mai.

Il y avait trois chapelles à Essey, fondées par les principales familles du pays; la cure était à la nomination de l'abbé de St.-Mihiel ou de St.-Léopold. Autour de l'église paroissiale on voyait une sorte de forteresse qui servait probablement à la défense des habitants. Essey est aujourd'hui une succursale du canton de Thiaucourt et dont le patron est St.-Martin. Dans le dernier siècle, ce village était du domaine des ducs de Lor-

rainc, il dépendait de l'office et prévôté de Mandres, bailliage de Pont-à-Mousson, recette de St.-Mihiel, parlement de Nancy. On y trouve quelques familles juives, mais en petit nombre.

Essey a vu naître le bénédictin *Strohol*, professeur à l'abbaye de St.-Mihiel et connu par un traité sur la pénitence; il vivait au milieu du dernier siècle.

ESSEY-LES-NANCY, village situé en partie sur la route de Nancy à Dieuze, et en partie sur le revers de la côte Ste.-Geneviève, à 4 kil. N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrond. Population : 645 habitants, 64 élect. communaux, 12 conseil. municipaux, trois élect. pour la députation, 155 feux et 100 habitations. Surf. territ., 466 hect., dont 307 en terres labour., 82 en prés et 61 en vignes de qualité passable. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On trouve deux écarts sur le ban d'Essey : 1° Le *Haut-Château*, où sont placées quelques habitations avec l'église et le presbytère, à 4 hectom. N. 2° Le *Bas-Château*, maison de ferme d'une haute antiquité dont nous avons parlé. *(Voy. Bas-Château.)*

Essey peut revendiquer aussi une origine très-ancienne, puisque, dans un acte de l'abbaye de Bouxières, en 963, on le mentionne déjà sous le nom de *Aciacig-villa* ou *Aciacum*; cet acte contient une donation faite par un nommé Frambert, en faveur de ses deux filles qui étaient religieuses dans cette abbaye. Les princes de Beauveau étaient seigneurs d'Essey, et le village répondait au bailliage et à la généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine.

Quant au spirituel, Essey avait autrefois Tomblaine pour annexe et on y voyait un hermitage appelé Ste.-Geneviève, indépendamment de six chapelles érigées dans l'église paroissiale; l'une de ces chapelles avait pour fondateur le curé de la paroisse, Jean Ragot, qui l'avait dotée d'un revenu considérable en 1551. L'église d'Essey est une des plus anciennes du pays; on lisait encore, il y a peu d'années, au-dessus de la porte principale, le fameux décret de Robespierre en faveur de l'existence

de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Essey a pour patron St.-Georges et relève de la cathédrale de Nancy.

Ce village a vu naître le premier médecin de Charles IV, le fameux Forget; il a laissé quelques mémoires intéressants et un opuscule sur la médecine; il est mort en 1645. L'abbé Thouvenel, ancien curé d'Essey, chanoine de Nancy, a laissé une haute réputation de science et de vertus (1).

ESSEY-LA-COTE, petit village situé aux confins du département des Vosges, dans une vallée, à 10 kil. s. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 23 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 46 s. e. de Nancy. Population : 270 habitants, 27 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 65 feux et 53 habitations. Surface territ., 386 hect., dont 245 en terres labour., 82 en bois, 41 en prés et 12 en vignes dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Gerbéviller.

Essey, nommé aussi *Aciaca*, avait pour seigneurs les marquis de Gerbéviller et les abbés de Moyenmoutier. On ne sait à quelle époque il a été fondé, mais il ne paraît pas fort ancien. Dans ces derniers temps, il était enclavé dans la généralité de Nancy, bailliage de Lunéville, parlement de Lorraine, avec les coutumes de la province. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de Gerbéviller et qui a pour patron St.-Silvestre et Ste.-Colombe. L'industrie consiste principalement en vins et en bois.

ETREVAL, petit village situé sur le ruisseau du Brénon, à gauche de la route qui va de Vézelize à Vicherey dans les Vosges, à 5 kil. s. o. de Vézelize, chef-lieu du canton et à 33 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 190 habitants, 18 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 40 feux et 27 habitations. Surface territ., 237 hect., dont 143 en terres arables,

(1) On dit que la culture des pommes de terre a été introduite dans le pays par un habitant d'Essey, nommé Isaye. Ce bienfait suffit pour éterniser sa mémoire.

27 en bois et 25 en vignes dont les produits ne sont pas recherchés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

La cense de *Narmont* se trouve à 1 kilom. de ce village et n'a rien de remarquable; Etreval a aussi un moulin à grains. Il paraît que cette commune dépendait autrefois de Dommarie; on y voit encore le beau château que les comtes de Gournay y construisirent avec un magnifique jardin; cette terre passa ensuite au prince de Craon, qui la fit ériger en comté en 1724. On dit qu'il y avait aussi une abbaye considérable, entièrement ruinée; il n'en reste rien aujourd'hui.

Etreval se trouve au pied de la fameuse côte de Vaudémont, sur laquelle on sait que les romains avaient une station militaire fort importante. On a découvert dans une grotte souterraine une statue de Mercure, assise sur un bélier, posée sur un piédestal et sans tête; on voit sur la montagne du Donnon plusieurs statues également sans tête, et généralement attribuées à Mercure.

Etreval, qui était autrefois une cure distinguée, n'a plus même d'église et se trouve simple annexe de Thorrey. Ce village comptait dans le bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine.

EULMONT, village situé sur une éminence non loin de l'Amezule, à 9 kilom. N. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrond. Population : 540 individus, 53 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, trois électeurs pour les colléges politiques, 145 feux et 134 habitations. Surface territ., 345 hectares, dont 100 en terres lab., 80 en forêts et 110 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On dit qu'il existe une fontaine ferrugineuse au pied du coteau sur lequel est Eulmont, mais les qualités de cette source ne sont pas importantes. Ce village, appelé *Eumontium*, n'est pas fort ancien, et ne renfermait qu'un petit nombre de maisons; il y a deux siècles le prieur de Laye y exerçait des droits seigneuriaux, et Eulmont a été long-temps annexé au bourg de

Lay-St.-Christophe. Il était compris dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, parlement et coutumes de Lorraine. La cure a été érigée seulement en 1708, par M. de Camilly, évêque de Toul; c'est aujourd'hui une succursale qui relève de St.-Epvre de Nancy, et qui a pour patron St.-Remy. Il y avait dans l'église paroissiale une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié.

M. Mengin, médecin à Eulmont, a publié, en 1719, la relation d'une maladie extraordinaire arrivée à une jeune fille de ce village; on prétend qu'elle est restée trois ans et huit mois sans boire ni manger. Après être tombée dans des accès cataleptiques, elle éprouva une sueur de sang aux mains, aux pieds et au côté: un immense concours de peuple affluait pour la visiter, mais elle fut guérie par les soins du médecin; on peut voir sa relation dans Dom Calmet, et l'on ne peut s'empêcher d'y voir quelque chose d'extraordinaire et d'inexplicable.

EULMONT, nom d'un hameau uni à Dommarie. (*Voyez Dommarie*).

EURON (l'), rivière peu considérable qui a sa source dans les Vosges, près de *Rehaincourt*, arrose les villages de St.-Boing, Rozelieures, Clayeures, Froville, où elle se joint au Loro, et après avoir baigné plusieurs côteaux, elle tombe dans la Moselle au-dessous de Bayon; son cours est de 18 kil. du S. au N. O. dans le département.

L'Euron est très-dangereux après les pluies de quelque durée; comme son lit est assez étroit et ses rives peu élevées, il déborde aisément et cause quelquefois d'immenses ravages.

EUVEZIN, beau village situé dans une vallée profonde sur le ruisseau du Mad, à gauche de la route de Nancy à Verdun, à 5 kilom. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 31 de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 45 N. O. de Nancy. Population: 412 habitants, 41 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 119 feux et 105 habitations. Surface territ., 1200 hect., dont 700 en forêts, 377 en terres labour., 15 en prés et 75

en vignes qui ont assez de réputation. Mes. de Pont-à-Mousson ; les lettres viennent par la même ville.

Il y a près du village une cense appelée Robertménil, à 3 kil. sud, elle est peu considérable ; on voit aussi deux moulins à grains, un moulin à vent, qui est peut-être l'unique dans le pays, et deux brasseries. Le principal commerce consiste en vins.

Euvezin commence à figurer sur les cartes de Lorraine au 17e siècle ; il paraît moins ancien que la ferme de Robertménil, dont il est fait mention dans le dénombrement de l'abbaye St.-Benoît-en-Voivre, tandis qu'on ne parle pas d'Euvezin. Ce village faisait partie du duché de Lorraine, on ne sait précisément depuis quelle époque ; il était enclavé dans le bailliage de Thiaucourt, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de Thiaucourt et qui n'offre rien de remarquable.

F

FABÉMONT, nom donné à une côte assez élevée, située entre Nancy et Lay-St.-Christophe ; on dit que les romains y assirent un camp, mais il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

Quoique cette tradition ne repose que sur une conjecture, il est permis d'y ajouter foi, car il est certain que les Romains se retranchèrent sur la côte d'Afrique près de Ludres, et ils ont pu avoir un poste sur la hauteur de Fabémont, pour assurer leur voie militaire et leurs correspondances jusqu'à *Scarponne* et *Metz*.

FAGNOU, hameau qui dépend de Thiaville et qui est composé de huit feux et 20 individus ; il n'est qu'à une distance de 2 kilom. s.

Fagnou est ancien, il faisait partie des villages de la châtellenie de Baccarat, et par conséquent il appartint successivement aux évêques de Metz, aux sires de Blâmont, et enfin aux ducs de Lorraine. Il paraît que ce hameau était plus considérable et qu'il formait une communauté distincte ; mais il fut ruiné et se trouve réuni à Thiaville.

FANNONCOURT, maison de ferme sur le ban de Dommarie. (*Voyez Dommarie*).

FAULX, village considérable situé dans une vallée pittoresque, appelée le Val-de-Faulx, à 14 kilom. s. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 14 N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 860 habitants, 85 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 210 feux et 155 habitations. Surface territ., 1430 hectares, dont 710 en bois, 525 en terres labour., 71 en prés et 50 en vignes dont on parle peu. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Nancy.

Ce village a deux moulins à grains et une source d'eau ferrugineuse dont les propriétés sont excellentes. Faulx se divisait autrefois en *Faulx-St.-Pierre* et *Faulx-St.-Étienne;* ces deux communes étaient séparées par un ruisseau, mais ne formaient qu'une même paroisse du diocèse de Metz; aujourd'hui le ruisseau baigne encore les deux *Faulx*, mais sans les diviser, ils forment une commune et une succursale du ressort de Nomeny. Il est question de Faulx, dès le 12e siècle. Un seigneur nommé *de Véric* céda à l'évêque de Metz, en 1260, tout ce qui lui appartenait dans l'avocatie de Faulx; cependant il paraît que les évêques de Metz ne furent pas long-temps possesseurs de cette terre, puisqu'en 1440 les soldats Messins firent une irruption dans le Val-de-Faulx, pour se venger de quelques seigneurs de Lorraine; ensuite on conclut la paix. Il y avait à Faulx trois maisons qui jouissaient de toutes franchises. Le village répondait en général au bailliage et à la généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine; mais la paroisse était soumise à la juridiction des évêques de Metz. Le Val-de-Faulx est très-agréable, les terres y sont fertiles et l'industrie commerciale consiste principalement en céréales et en vins. Faulx possède un bureau de charité; il y a aussi un garde à cheval, un percepteur-receveur et un notaire.

FAVIÈRES, bourg très-considérable situé sur le ruissseau de Rosières, près de la forêt de St.-Amond, à 10 kilom. s. de Colombey, chef-lieu du canton, à

28 de Toul, chef-lieu de l'arond. et à 35 s. o. de Nancy. Population : 1170 individus, 108 élect. communaux, 12 conseillers municipaux, 306 feux et 283 habitations. Surface territ., 3033 hect., dont 1909 en forêts, 839 en terres arables, 81 en prés et 21 en vignes dont les produits sont peu vantés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

On trouve sur le ban de cette commune le petit hameau de St.-Amond, au milieu de la forêt du même nom, et composé de 4 habitations, avec 15 individus, à 5 kilom. o. du village. *(Voyez St-Amond.)* On y voit aussi une tuilerie considérable, une poterie très-renommée, dont les produits sont exportés au loin; un moulin à grains, un four à chaux, plusieurs carrières de pierres de taille, dont l'exploitation est difficile et qui paraissent extrêment faibles; c'est ce qui fait que ces carrières ne sont pas aussi utiles qu'elles pourraient l'être. On prétend avoir découvert quelques veines précieuses qui indiqueraient une houillière; mais jusqu'ici rien n'est venu justifier ces présomptions. On parle aussi d'un vaste amas de schiste, qui annoncerait une mine d'ardoises, mais ces apparences n'ont conduit à rien de certain et d'utile.

Favières, appelé autrefois *Fabariæ*, est fort ancien; les rois de France des premières races y eurent une maison de plaisance, et dans les excavations qu'on a pratiquées en différents temps on a trouvé des médailles et des pièces d'or à l'effigie de Childebert, quelques-unes portaient le millésime de 520. On dit qu'on a rencontré également des ossements qui annonçaient un homme de taille fort élevée. Sur le territoire de Favières, on voit çà et là les fondations de quelques bâtiments aujourd'hui ruinés, mais qui offrent encore une épaisseur et une solidité extraordinaires. M. Michel ajoute, dans son ouvrage, qu'on trouve même des caves d'une étendue considérable; il est probable que c'étaient des souterrains qui servaient à quelque forteresse, comme on en pratiquait dans les temps du moyen âge.

Favières entra dans le domaine des ducs de Lorraine, vers le 10e siècle; il échut aux princes de Vaudémont, qui élevèrent dans ce bourg une belle résidence, où ils venaient se livrer au plaisir de la chasse. Le château qu'ils construisirent leur a survécu, et plusieurs familles y font aujourd'hui leur demeure.

Favières était enclavé dans le bailliage et comté de Vaudémont, on le comprit ensuite dans le bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure était donnée au concours et le chapitre de Porsus en était patron ; l'abbaye de Chaumouzey y exerçait aussi quelques droits particuliers. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Colombey, qui a pour patrons St.-Sulpice et St.-Antoine : l'église passe avec raison pour une des plus belles de la contrée ; il y a encore une chapelle qui touche à la maison occupée par les sœurs de la doctrine chrétienne. M. Baillard, curé de Favières, est connu par le zèle infatiguable qu'il a déployé récemment pour la restauration du monastère de Mattaincourt, fondé par le B. P. Fourier ; son frère, Maurice, a publié en deux volumes la vie de ce saint prêtre de la Lorraine. Favières a un bureau de charité et un percepteur-receveur.

Favières a vu naître M. l'abbé Mirguet, ancien supérieur du séminaire de Pont-à-Mousson, ancien curé de Château-Salins et aujourd'hui chef d'institution à Nancy ; sa réputation de savoir et de vertus est immense et justement méritée.

FAXE, très-petit village situé dans une vallée sur la rive gauche de la Nied, à 7 kilom. N. de Delme, chef-lieu du canton, à 11 N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 17 de Vic et à 39 N. E. de Nancy. Population : 160 individus, 14 élect. comm., 10 cons. municipaux, 34 feux et 25 habitations. Surface territ., 279 hect., dont 88 en terres labour., 38 en bois et 22 en prés. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Château-Salins.

Le village de Faxe n'est pas ancien, c'était originairement une terre enclavée dans le Barrois, mais on ne peut fixer l'époque où il aurait commencé. Tout ce qu'on peut affirmer c'est qu'après avoir été compris dans le marquisat du Pont, il fut réuni au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui Faxe est annexe de Fonteny et n'a point d'église.

FÉCOCOURT, village assez considérable situé à gauche de la route de Vézelize à Vicherey et sur les

bords du Brénon, à 20 kil. s. e. de Colombey, chef-lieu du canton, à 38 s. e. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 37 s. (7 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Population : 612 individus, 61 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, 155 feux et 144 habitations. Surf. territ., 395 hect., dont 215 en bois, 82 en terres labour., 18 en prés et 19 en vignes dont les produits sont peu recherchés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Fécocourt possède un moulin assez considérable ; mais du reste il n'offre rien d'intéressant. On l'appelait anciennement *Fecocuria*, et il était compris dans le bailliage et comté de Vaudémont; on ignore à quelle époque il remonte, les cartos de Lorraine en parlent seulement au 17e siècle ; cependant son origine est plus reculée, comme on le voit par des titres de l'abbaye de St.-Epvre dont l'abbé était patron de Fécocourt. Ce village eut aussi pour seigneur particulier les sires de Vidampierre; on l'annexa, dans le dernier siècle, au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La cure de Fécocourt était donnée au concours; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Colombey, et dont le patron est St.-Remy. Les terres de Fécocourt sont fertiles, mais il y a peu d'industrie; le principal commerce consiste en vins et en céréales.

FÉNÉTRANGE, petite ville ou gros bourg qui a joui d'une grande célébrité, est situé sur les bords de la Sarre et sur la route de Dieuze à Phalsbourg et à Sarguemines, à 16 kilom. n. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., à 75 n. e. (15 lieues) de Nancy et à 485 e. (97 lieues) de Paris. Population : 1476 habitants, 123 électeurs communaux, 12 conseillers municipaux, quatre électeurs pour les colléges politiques, 308 feux et 240 habitations. Surface territ., 1278 hect., dont 650 en forêts, 410 en terres labour., 160 en prés, 34 en jardins et 14 en vignes dont les produits sont passables.

Les mesures linéaires sont celles de Nancy ; mais les autres sont les suivantes : le jour de terre ou de bois, 250 verges de Lorraine ou 20 ares 44 centiares ; la fauchée de prés valait 187 toises 7 pieds ou 15 ares 33 cent. Pour les liquides on adoptait les mesures d'Alsace, 24 pots ou 58 litres 6 décilitres ; le résal valait 142 litres.

Fénétrange est un chef-lieu de canton; on y trouve une justice de paix dont les audiences ont lieu le vendredi ; un bureau d'enregistrement et des domaines; une brigade de gendarmerie à cheval, trois notaires, un percepteur-receveur ; un garde à cheval; un receveur ambulant et un commis-adjoint pour les contributions indirectes.

On voit sur son territoire une cense nommée *Mülckeshoff* ou *Fontenoy*, à 8 hectom. E., elle n'a rien de remarquable; l'ermitage de *Broudergarten*, dont nous avons parlé *(voyez ce mot)*, une tuilerie assez achalandée, un moulin à grains, un autre à écorces, un four à chaux, une brasserie, six tanneries, une carrière de pierres et un étang considérable au milieu de la forêt qui sépare Fénétrange de Münster; enfin, il y a un pont de trois arches sur la Sarre, mais sa structure n'offre rien d'extraordinaire. Ces divers établissements d'industrie donnent peu d'activité à Fénétrange et son commerce est assez borné. Il lui manque de bons chemins vicinaux, une route vers le chef-lieu de l'arrondissement et un marché à grains pour alimenter et vivifier les communes environnantes. Il y a cependant un petit marché tous les mercredis, on y apporte les denrées les plus nécessaires, et trois foires annuelles qui se tiennent le mardi qui suit la St.-Remy, à la mi-carême, et le mardi de la Pentecôte.

Fénétrange rappelle encore aujourd'hui les villes du moyen âge, son vieux château existe en partie et la ville est entourée d'une enceinte gothique de murailles. L'architecture d'un grand nombre de ses maisons respire une forte odeur des siècles écoulés, et on aime à trouver ces débris des âges qui ne sont plus au milieu d'une civilisation aussi capricieuse que la nôtre. Ce qu'on nomme le faubourg de Fénétrange est beaucoup plus beau que la ville même ; les négociants et les rentiers y ont élevé de jolies habitations dans le goût moderne, les rues sont

alignées, mais l'érudit se plaira mieux derrière les murs de l'ancien bourg féodal et guerrier.

Fénétrange est fort ancien, mais le faubourg ne date que d'un siècle. Cette ville occupait un rang distingué dans l'empire d'Allemagne, elle était la capitale d'un petit pays qui avait le titre de baronnie, et qui était borné au nord par les terres de Nassau, au midi par la principauté de Lixheim et le pays du *Sarrebourg*, à l'est par la *Petite-Pierre* et à l'ouest par le bailliage de Dieuze. Après avoir été terre de l'empire et le siége d'une archi-maréchaussée, Fénétrange devint le fief et la propriété nobiliaire d'une famille illustre qui lui emprunta son nom et qui a marqué son passage par d'éclatants services. Les seigneurs de Fénétrange commencent à paraître en 1297; on peut voir leur généalogie et leurs alliances dans l'histoire de Lorraine et dans la notice de Dom Calmet. La famille de Fénétrange s'éteignit vers la fin du 15e siècle, la terre passa au marquis d'Havré, à la maison de Croy, enfin aux princes de Salm et aux comtes de Vaudémont, qui cédèrent cette propriété aux ducs de Lorraine. Jean de Fénétrange fut maréchal de Lorraine et gouverneur du prince Nicolas; il fit le siége de Liverdun, et en rasa le château; on cite encore un autre chevalier de Fénétrange qui périt à la funeste journée d'Azaincourt.

Considéré sous le rapport religieux, Fénétrange est divisé en deux sections; le luthéranisme y avait fait d'immenses progrès à l'époque de la réforme, aujourd'hui on y compte à peine 80 familles protestantes qui vivent dans une grande union avec les catholiques, et qui ont un petit temple, assez remarquable, pour les cérémonies de leur culte. Il y a aussi quelques familles juives et trois familles anabaptistes. On y voit un hôpital assez vaste, et l'église des catholiques, bâtiment du moyen âge, mérite d'être visitée; il y avait dans cette église collégiale un chapitre de chanoines, fondé par Béatrix d'Ogéviller, comtesse de Fénétrange; nous en avons parlé à l'article de Donnelay. Le chapitre fut rétabli par le prince de Vaudémont en 1667, et il subsista jusqu'à la fin du 18e siècle. Aujourd'hui Fénétrange possède une cure cantonale dont le patron est St.-Pierre, et qui a dans son ressort 15 succursales et 5 annexes.

La surface totale du canton est de 19,051 hectares cadastrés; il y a 12,629 habitants. L'idiôme, généralement en usage dans cette petite ville, est un allemand corrompu; on y parle cependant le français dans les principales familles. L'instruction primaire y est un peu en souffrance.

Fénétrange a vu naître : 1° le baron de Frimont, prince d'Andredoën, général au service de l'Autriche, mort il y a deux ans. Il avait émigré en 1791, combattit à l'armée de Condé, servit ensuite l'empereur et obtint le grade élevé de feld-maréchal. C'est lui qui occupa Lyon en 1815, et qui étouffa la révolution de Naples en 1820. 2° Henri de Fénétrange, archevêque et électeur de Trèves, mort en 1286 avec la réputation d'un esprit turbulent qui se mêla trop aux affaires de ce monde, mais il passa aussi pour un des administrateurs les plus habiles. 3° Landremont, général de la république; il fit la conquête du duché de Deux-Ponts et commanda l'armée du Rhin; il mourut en 1818. 4° Hugues de Fénétrange qui, en 1356, mit les Anglais en déroute avec 50 Lorrains, après la bataille de Poitiers. Il y eût aussi un général français, nommé Frimont, qui naquit dit-on à Fénétrange. Suivant Guthrie, cette ville à deux tanneries pour les cuirs forts, deux fabriques de bas et bonnets de laine et une de chapeaux communs; mais tous ces établissements ont peu d'imporance, le commerce des bois est plus florissant.

FENNEVILLER, village peu considérable situé au pied de la chaîne des Vosges, sur la petite rivière de la Verdurette, à 14 kilom. N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 36 S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 66 (13 lieues) de Nancy. Population : 210 habitants, 21 élect. communaux, 10 conseil. municip., 54 feux et 42 habitations. Surface territ., 165 hectares cadastrés, dont 136 en terres labour., et 29 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Il y a une tuilerie sur le ban de Fenneviller, elle est assez considérable. Ce village est un des plus anciens de la Lorraine, on le nommait *Offonis-Villa*, et il en est fait mention dans l'acte de partage des fils de Louis-le-Débonnaire. Bodon, évêque de Toul, y fonda une célèbre abbaye qui fut tranférée ailleurs. Le comte de Salm était seigneur de Fenneviller, qui dépendait alors de Badonviller; mais ce village fut ensuite uni au bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. La chapelle était la mère-église de Badonviller; aujourd'hui

cette paroisse est simple annexe de Pexone, et a pour patron la nativité de la Ste.-Vierge.

FERRIENDAL, maison de ferme qui dépend de Lidrezing, à 1 kilom. N. E. On y compte 10 individus; elle n'a rien de remarquable.

FERRIÈRES, village situé sur un côteau assez élevé qui sépare le bassin de la Moselle de celui de la Meurthe, route de Nancy à Bayon, à 10 kilom. S. (2 lieues) de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 21 S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 279 individus, 28 électeurs communaux, 10 conseillers municipaux, 55 feux et 49 habitations. Surf. territ., 616 hect. cadast., dont 566 en terres labour., 40 en prés et 7 en vignes d'assez bonne qualité. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On voit sur le ban de ce village un château assez ancien et assez remarquable, un moulin à grains et une carrière de pierres qui a donné son nom à cette localité. Ferrières remonte à une antiquité assez reculée, on le nommait autrefois *Ferrariæ fodinæ*; il y avait des seigneurs particuliers, et le village répondait au bailliage de Rosières, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Il paraît qu'on avait construit une forteresse sur la hauteur où se trouve Ferrières, d'autres pensent qu'il y avait un couvent; mais les fragments de poterie, les urnes, les médailles et les armes antiques qu'on a rencontrées dans diverses fouilles, sont la preuve qu'il existait en cet endroit un camp romain qui communiquait avec les postes de Léomont, d'une part, et de Toul de l'autre.

La paroisse de Ferrières était composée de quatre villages: *Velle*, *Coyviller*, *Tonnois* et *Ferrières*; la cure avait pour patron les religieux minimes de Metz, d'après la bulle de Clément VII en 1604, qui unit la paroisse de Ferrières à leur couvent. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de St.-Nicolas, et dont le patron est St.-Remy.

On dit qu'on a trouvé sur le territoire de cette commune un ban de schiste qui renferme une matière propre à la lithographie. Ferrières est divisé en deux parties, la Haute et la Basse.

FÉSANDRIE, maison de ferme qui dépend de Vitrimont, à 1 kilom.; elle n'a rien de remarquable.

FEY-EN-HAYE, village peu considérable sur la route de Pont-à-Mousson à Thiaucourt, près d'une forêt considérable qui lui donne son nom, à 10 kil. s. e. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 35 n. (7 lieues) de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 38 n.o. (7 lieues $\frac{3}{4}$) de Nancy. Popul. : 212 habitants, 21 élect. comm., 10 cons. municip., 50 feux et 43 habitations. Surface territ., 548 hect., dont 391 en terres labour. et 152 en bois. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Thiaucourt.

Fey n'a rien de remarquable qu'une carrière de pierres de taille, appelée Quatrovaux.

Ce village est assez ancien, on le nommait *Fagetum*, le commandeur de Libdo en était patron temporel, et la commune répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine; c'était une terre primitivement comprise dans le marquisat du Pont, pays de Barrois. *Fey* est assez pauvre, sa principale industrie est dans le commerce et l'exploitation des bois; il est situé au milieu d'une contrée déserte et peu agréable. La paroisse a pour patron St.-Gorgon, et elle relève de Thiaucourt; le presbytère est un des plus beaux du pays.

FLAINVAL, petit village situé dans une vallée étroite sur la rive gauche du Sanon, et à la droite de la route de Lunéville à St.-Nicolas, à 9 kil. n. o. de Lunéville, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond. et à 23 s. e. de Nancy. Popul. : 205 indiv., 20 élect. comm., 10 cons. municip., 45 feux et 39 habitations. Surf. territ., 353 hect. cadast., dont 257 en terres labour., 45 en bois et 36 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Flainval ne remonte pas à une origine bien ancienne, ce

n'était encore au commencement du dernier siècle qu'un hameau qui dépendait de Crévic. Plusieurs seigneurs exerçaient leurs droits sur cette terre, on remarque entr'autres : les Bassompierre, les Duhautoy et les Lambertye. Le village répondait à la généralité de Nancy, et à la prévôté bailliagère de Crévic, avec les coutumes de Lorraine. Il y avait une chapelle dédiée à Ste.-Lucie, sur une éminence qui domine le village; aujourd'hui Flainval est annexe de Sommerviller.

FLAVIGNY, un des villages les plus considérables du département, est situé sur la Moselle et sur la route de Nancy à Mirecourt, à 14 kil. s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 16 s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul.: 1219 habitants, 111 élect. comm., 12 cons. municip., 306 feux et 230 habitations. Surf. territ., 1726 hect. cadast., dont 600 en terres arables, 335 en bois, 110 en prés et 100 en vignes dont les produits sont peu recherchés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Flavigny possède un moulin à grains et un à écorces; un très-beau pont de sept arches et trois travées sur la Moselle; un relai de poste; une brigade de gendarmerie à cheval et un garde à cheval; il y a aussi un bureau de charité. Mais ce qui rend Flavigny particulièrement intéressant, c'est son abbaye occupée aujourd'hui par les anciennes bénédictines du couvent ruiné de Vergaville, et qui tiennent encore un pensionnat renommé pour les jeunes demoiselles. L'architecture de ce bâtiment est très-imposante, et l'église des religieuses est véritablement remarquable; c'était autrefois un prieuré célèbre, fondé sous le règne de l'empereur Othon Ier, par un évêque de Verdun, nommé Berenger. On y transporta les reliques de St.-Firmin, qui à l'époque de nos tourmentes révolutionnaires furent déposées dans l'église paroissiale. Le prieuré fut réformé en 1640, et ensuite réuni à la congrégation de St.-Vanne. Il valait 1500 écus de rentes, sans compter la manse conventuelle qui était de 3000 livres. Le prieur était seigneur foncier de Flavigny, mais le village était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine.

Flavigny est très-ancien, on l'appelait *Flaviniacum*, et l'évêque

Pibon le donna à l'abbaye de St.-Vanne de Verdun; il paraît que c'était primitivement un domaine des évêques de Toul. Il représente assez bien les villages des Vosges, car il est divisé en quatre hameaux assez distants l'un de l'autre, et nommés : le *Prieuré*, la *Haute*, la *Basse* et la *Neuve;* il y règne une grande activité et le commerce y prend un développement assez étendu. Outre le pensionnat des dames bénédictines, il y a maintenant à Flavigny un pensionnat primaire, fondé par M. l'abbé Vincent, curé de la paroisse, pour l'éducation des jeunes gens. L'église de Flavigny, récemment bâtie, mérite d'être vue; elle a pour patron St.-Hilaire, et ressort à la cure cantonale de St.-Nicolas.

Flavigny a vu naître : 1° St.-Firmin, évêque de Verdun, qui mourut en 502; ses reliques furent transférées à Flavigny en 950, elles sont l'objet d'une grande vénération. 2° Dom Cellier, fameux prieur de Flavigny, est connu par une apologie *de la* morale des Saints Pères, et surtout par son histoire des auteurs ecclésiastiques en 23 vol. in-4°; il mourut vers 1761. 3° Dom Vassimont, autre prieur, a composé une histoire de Bar-le-Duc, un catalogue et les vies des ducs de Lorraine.

FLEISHEIM, petit village situé dans une plaine sur la rive droite du ruisseau de *Wesbach*, à 15 kil. s. o. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 12 n. e. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 98 (19 lieues $\frac{1}{2}$) de Nancy. Popul.; 270 habitants, 26 élect. comm., 10 cons., municip., 66 feux et 54 habitations. Surface territ., 405 hect. cadast., dont 350 en terres labour., 45 en prés et le reste en constructions, etc. Mesures de Nancy; mais on s'y servait de la toise de Nuremberg, 16 pieds 9 pouces ou 5 mètres 44 centimètres; le jour était de cent toises, ou 26 ares 64 centiares; la fauchée de 29 ares 61 cent.; les lettres viennent par Phalsbourg.

Fleisheim était une terre qui dépendait de la principauté de Lixheim; ce village fut cédé à la Lorraine avec les autres propriétés des princes de ce nom dans le 18° siècle. Il fut uni ensuite à la généralité de Nancy, bailliage de Lixheim, avec les coutumes de Lorraine. Ce village n'offre rien d'intéressant, si

ce n'est une carrière très-abondante de pierres à chaux. On dit qu'il perdit un grand nombre de ses habitants dans la peste qui ravagea le pays, et qui dépeupla Sarrebourg au commencement du 17ᵉ siècle. Il y a quelques familles protestantes à Fleisheim; cette paroisse est succursale dans le ressort de Fénétrange. On ignore à quelle époque remonte sa fondation.

FLEURE-FONTAINE, maison de ferme et château sur le territoire d'Amance, à 1 kil. E. C'est une propriété considérable, où l'on compte 5 feux et 25 individus.

FLÉVILLE, village situé dans la riche plaine du Vermois, sur la rive gauche du Frahaux, à 9 kil. O. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 9 (environ 2 lieues) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 360 habitants, 35 élect. comm., 10 cons. municip., 90 feux et 60 habitations. Surf. territ., 738 hect. cadast., dont 482 en terres labour., 127 en prés, 59 en bois et 42 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Fléville, est un ancien village qui donnait son nom à une des familles les plus distinguées de la Lorraine. Cette terre appartenait primitivement à la maison de Lutzelbourg, mais elle passa, dans le 16ᵉ siècle, dans le domaine des princes de Beauveau. Ces riches seigneurs y firent élever un château fort, qui échappa au sort des autres forteresses du pays; il fut épargné par les troupes françaises envoyées dans le 17ᵉ siècle pour démanteler les vieux châteaux de Lorraine, et qui entassèrent toutes les ruines que nous voyons encore. Le château de Fléville, qui a survécu, fut assiégé par les troupes messines; pour s'en venger les habitants et les *gents d'armes* de ce village firent deux irruptions sur les terres de Metz, et y brûlèrent quelques hameaux. Les chroniques ajoutent que la paix fut conclue entre les soldats Messins et les trois seigneurs de Fléville.

Ces seigneurs furent puissants et renommés dans le 15ᵉ siècle, mais leur famille est éteinte depuis long-temps. Fléville avait le titre de marquisat, il répondait au bailliage, à la généralité et au parlement de Nancy, avec les coutumes de la province.

Fléville a eu ses hommes célèbres ; on cite en particulier : Baudoin de Fléville, célèbre abbé de Gorze ; Vari de Fléville, bailli d'Allemagne et un des conseillers de la régence de Lorraine ; l'abbé Guénard, si fameux par son beau discours sur l'*Esprit philosophique* ; l'académie française lui décerna le prix. Fléville est aujourd'hui une succursale du ressort de St.-Nicolas ; il y a sur son territoire une ferme assez considérable du nom de *Frocourt*, à 2 kilom. o. Fléville était autrefois annexe de *Heillecourt*.

FLIN, village situé dans une vaste plaine sur la rive gauche de la Meurthe, non loin de la route de Lunéville à Baccarat, à 12 kilom. E. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 19 S. E. (environ 4 l.) de Lunéville, chef-lieu de l'arrond. et à 49 S. E. (environ 10 lieues) de Nancy. Popul. : 630 individus, 63 élect. comm., 12 cons. municip., 150 feux et 119 habitations. Surface territ., 908 hect., dont 506 en terres labour., 279 en forêts et 105 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

Flin possède sur son territoire une carrière de moëlons, un moulin à grains assez considérable et une brasserie. On y voit aussi la ferme de *Mervaville*, à 2 kilom. S., elle est étendue et riche ; la petite cense d'*Olzé*, à 1 kilom. N. et le hameau de *Ménil-Flin*, où il y a un relai de poste et qui est composé de 24 feux et 75 habitants. Il est sur la route de Baccarat à Lunéville, à 5 hectom. N. E. du village.

Flin, qu'on écrivait autrefois *Fleing*, est assez ancien ; il en est parlé dans les titres de l'abbaye de Senones, qui portent la date de 1284. C'était alors le chef-lieu d'un doyenné dont la juridiction s'étendait au loin, et qui fut depuis transféré à *Deneuvre* ; ce doyenné se nommait la *Chrétienté de Fleing*. Ce village perdit beaucoup de son importance, on ne sait par quelle cause ; les ducs de Lorraine en étaient seigneurs, et la commune répondait au bailliage de Lunéville, généralité de Nancy ; mais il y avait de remarquable, qu'une partie de Flin était comprise dans la prévôté de Deneuvre, et l'autre partie dans celle d'Azeraille ou *Ezerailles*. Il y avait un fort beau château, au lieu

où se trouve aujourd'hui *Ménil-Flin*. Le village de Flin a un bureau de charité, et la paroisse, qui a pour patron St.-Martin, est une succursale du ressort de Gerbéviller; son église passe pour une des plus anciennes du pays.

FLIREY, *Floregium*, village situé dans une vallée à l'embranchement de plusieurs routes, et entr'autres de celle de Pont-à-Mousson à Thiaucourt, à 10 kilom. s. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 25 N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 38 N. O. de Nancy. Popul. : 400 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. municip., 100 feux et 94 habitations. Surf. territ., 1270 hect., dont 483 en terres labour., 697 en forêts et le reste en vignes peu vantées. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Flirey avait ses seigneurs particuliers, parmi lesquels on cite la famille de *Viange*; le village, qui est ancien, répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. L'abbaye de St.-Mihiel y exerçait un droit de patronage, et il paraît que Flirey aurait fait partie originairement du Barrois. Les traditions ajoutent que ce village a été incendié par les Suédois dans le 17e siècle, et que l'église, qui était fortifiée, comme beaucoup d'autres, a été également réduite en cendres; cette chronique ne repose sur aucun document certain. Flirey est une succursale dans le ressort de Thiaucourt, et a pour patron St.-Étienne.

FONTAINE-AUX-CHÊNES, nom donné à une maison de ferme située dans une vallée au pied des montagnes, dans un site agréable, à 2 kilom. N. du village des *Métairies de St.-Quirin*.

La fontaine qui lui donne son nom, coule du creux d'un chêne en assez grande abondance.

FONTENOY-LA-JOUTE, village situé dans un vallon aux confins des Vosges, à 7 kil. O. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 25 S. E. (5 l.) de Lunéville,

chef-lieu de l'arrond. et à 55 (11 lieues) de Nancy. Popul. : 600 indiv., 60 élect. comm., 12 cons. municip., 140 feux et 124 habitations. Surf. territ., 929 hect., dont 548 en terres arables, 282 en forêts, 73 en prés, 26 en vignes dont les produits sont peu recherchés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Fontenoy renferme une population un peu arriérée, mais active; le village est ancien et entrait autrefois dans le domaine temporel de l'abbaye de Senones; il en est fait mention, en 1139, par le pape Innocent II; les sires de Blâmont y avaient aussi quelque propriété, comme on le voit par un voyage fait à la seigneurie de Fontenoy, par Henri, sire de Blâmont, en 1293. Fontenoy était annexe de Domptail pour le spirituel, mais aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Badonviller. On dit que sur le ban de ce village il y a une carrière de gypse dont le plâtre est estimé.

FONTENOY, village peu considérable situé sur la rive droite de la Moselle, à 10 kilom. N. E. de Toul, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond. et à 18 O. de Nancy. Popul. : 235 habitans, 23 élect. comm., 10 cons. municip., 63 feux et 39 habitations. Surface territ., 544 hect. cadast., dont 246 en terres labour., 99 en bois, 34 en prés et 12 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Fontenoy, qui se nommait autrefois *Fontiniacum*, existait déjà au 9e siècle; il avait des seigneurs particuliers, et la fameuse comtesse Eve qui fonda le prieuré de Lay-St.-Christophe, céda la terre de Fontenoy à l'évêque de Toul, l'an 1009. Après avoir été possédé par le chapitre de la cathédrale, Fontenoy revint entre les mains d'un seigneur nommé Prud'homme, en faveur duquel le duc Léopold érigea cette terre en comté; un descendant de ce premier comte de Fontenoy habite aujourd'hui la capitale; le château est à moitié ruiné, mais on y voit encore une ferme très-considérable. Suivant quelques traditions qui ne posent sur rien de certain, le village de Fontenoy n'aurait fait autrefois qu'une seule et même localité avec le bourg de Gon-

dreville, et par conséquent il aurait été beaucoup plus considérable; mais on ne saurait garantir un récit qui se reproduit d'ailleurs dans une foule de villages. Le comte de Fontenoy exerçait les droits de haute et basse justice, et un grand nombre de vieillards se souviennent encore qu'on allait battre l'eau pendant la nuit sous les fenêtres du château, pour imposer silence aux grenouilles. Fontenoy répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui l'annexe de Gondreville; il y a un moulin à grains et un à écorces sur la Moselle.

Le célèbre abbé Jean de Gorze a été quelque temps curé à Fontenoy-sur-Moselle.

FONTENOY, nommé également *Melckeshoff*, est une maison de ferme sur le ban de Fénétrange, à 2 hect.; nous en avons parlé.

FONTENY, village situé dans une vallée étroite et profonde, sur un ruisseau qui se joint à la Nied-Française, à 5 kil. N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 11 N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 17 de Vic et à 37 N. E. de Nancy. Population: 470 indiv., 47 élect. comm., 10 cons. municip., 100 feux et 70 habitations. Surf. territ., 1179 hect., dont 700 en forêts, 379 en terres labour. et 100 en prairies. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Il y a sur le ban de Fonteny un moulin à grains et une ferme considérable nommée *Mesnival*, à 2 kilom. S.; on y compte environ 20 indiv. Le village de Fonteny n'est pas fort ancien, car à l'époque où Dom Calmet écrivait, on y comptait seulement 57 individus; c'était une terre du Barrois qui répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine et généralité de Nancy. Ce village fut quelque temps uni au bailliage de Château-Salins, il appartenait à la maison d'Epinois, et comptait dans le domaine de la baronnie de Viviers où il y avait une prévôté avec juridiction sur Fonteny. Quant au spirituel, ce village était du diocèse de Metz, et le prieur de St.-Christophe

de Vic nommait à la cure; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Delme. Le territoire de cette commune est riche en productions agricoles.

FORCELLES-ST.-GORGON, village situé dans une plaine, à quelque distance de la route de Vézelize à Mirecourt, à 4 kilom. s. de Vézelize, chef-lieu du canton et à 32 s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Population : 230 individus, 22 élect. comm., 10 cons. municip., 60 feux et 59 habitations. Surf. territ., 536 hect. cadast., dont 386 en terres labour., 56 en prés et 38 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Forcelles est ancien; son nom latin, indiqué dans les chroniques, est *Forcellæ*; et ce nom était aussi celui d'une famille noble qui avait la seigneurie de Forcelles. Le village était compris dans le bailliage et comté de Vaudémont; il fut uni ensuite au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure de Forcelles avait pour patron le chapitre de Vaudémont, et c'est un seigneur, nommé Henri de Fécocourt, qui avait cédé au chapitre le droit de patronage en 1420. On voit qu'à cette époque la maison de Fécocourt était puissante dans la contrée. Aujourd'hui Forcelles est une succursale qui relève de Vézelize. Il y a trois électeurs pour les colléges politiques.

FORCELLES-SOUS-GUGNEY, village situé sur le ruisseau du Beaulong, au pied d'une montagne aux confins des Vosges, à 12 kilom. s. de Vézelize, chef-lieu du canton et à 40 s. (8 lieues) de Nancy. Popul. : 385 indiv., 38 élect. comm., 10 cons. municip., 90 feux et 64 habitations. Surf. territ., 537 hect. cadast., dont 165 en terres labour, 52 en prairies, 42 en bois et 16 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Forcelles est ancien comme hameau, mais non comme vil-

lage; on l'avait réuni autrefois à Diarville, ainsi que Gugney, They et Housséville. C'était une terre peu considérable qui avait un seigneur particulier, et qui relevait encore de l'abbaye de Remiremont. Il fut compris dans le bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. La chapelle qu'on y voit et qui remonte au 15ᵉ siècle, a été fondée par un chanoine de Toul, nommé Jean Noisel. Le village de Forcelles est annexe de Gugney, dans le ressort de Vézelize.

FOSSIEUX, village situé dans une vallée sur la rive droite de la Seille, à 7 kil. au s. o. de Delme, chef-lieu du canton, à 14 au n. o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondissement, à 19 de Vic, et à 25 au n. e. de Nancy (5 lieues). Population : 341 habitants, 34 élect. comm.; 10 cons. municip., 90 feux et 55 habitations. Territoire: 448 hect., dont 348 en terres labour., 56 en prés et 39 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On ne saurait préciser exactement l'époque où Fossieux a commencé d'exister : on sait seulement qu'il est ancien comme le prouve son église et les restes d'une maison possédée par les chevaliers du Temple. Les Suédois, dans le 17ᵉ siècle, ont exercé de grands ravages sur le territoire de cette commune : on prétend même qu'un village tout entier a diparu sous l'impitoyable épée de ces barbares; nous en avons parlé à l'article Craincourt. Si ces traditions sont fondées, les villages de Fossieux et de Craincourt auraient alors remplacé ceux que les guerres avaient détruits. Fossieux répondait au bailliage de Nomeny, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de l'évêché de Metz, dont il faisait partie pour le spirituel. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Delme; on voit sur son territoire deux maisons de ferme, isolées et sans importance, à 1 kil. au nord.

FOUGRAY, (haute et basse), nom donné à deux maisons de ferme, sur le territoire de *Valhey*, au nord de ce village; la première à 2 kil., et la seconde à 1 kil. : elles sont assez considérables.

FOUDENHOFF, maison de ferme isolée au milieu

des bois, mais assez considérable, sur le territoire de *Haut-Clocher*, à 1 kilom. s.

FOUG, bourg assez important, situé sur le penchant d'une côte élevée, sur la route de Toul à Void, et sur les bords de l'Ingressin, à 8 kilom. à l'ouest de Toul, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrondissement, et à 32 (6 l. 1/2) à l'ouest de Nancy, et à 378 (75 l. 1/2) à l'est de Paris. Population : 1410 individus, 120 élect. comm., 12 cons. municip., 6 élect. pour la députation, 365 feux et 260 habitations. Territoire: un des plus vastes du département et qui renferme 3,005 hect. cadastrés, dont 2,067 en forêts, 585 en terres labour., 59 en prés, 98 en jardins, constructions, friches, et 196 en vignes dont les produits sont fort estimés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Toul.

On trouve sur le ban de cette commune la ferme de *Savonnières*, ancienne et fameuse résidence royale (voyez ce nom). Il y a aussi un four à chaux et une carrière de pierres de taille, peu recherchées, parce que les produits sont très-friables et n'ont point de consistance. Le bourg de Foug a deux foires qui arrivent annuellement le 14 février et le 25 décembre; un receveur-percepteur des contributions, et un notaire. La principale industrie des habitants consiste dans l'exportation des vins et des bois. La côte, qui domine le bourg et qui offre une descente rapide, est célèbre par les nombreux accidents que les voyageurs y éprouvent : on parle de faire aujourd'hui quelques travaux pour remédier aux dangers de cette route.

Foug est une des plus anciennes bourgades de la Lorraine. On voyait dans l'abbaye de Gorze des titres qui faisaient mention de Foug, dès l'année 770; on prétend même que les Romains y établirent un poste considérable, mais nous n'avons aucune preuve certaine à donner de cette assertion. Foug, appelé aussi *Fau, Fagus*, était une propriété des comtes de Bar; il y avait une prévôté et un office; mais il dépendait du bailliage de Commercy, et de la généralité de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Cette bourgade a reçu la visite de Philippe-le-Bel, roi de France, qui s'y rendit pour conférer avec l'empereur Albert.

Dans les guerres du 17e siècle, Foug eut beaucoup à souffrir : il fut presqu'entièrement ruiné, et vers le milieu du 18e siècle on n'y comptait encore que 195 habitants.

Le château de Foug est célèbre; il fut construit en 1218 par Henri, comte de Bar, malgré les réclamations de l'évêque de Toul, pendant la captivité du duc de Lorraine. Il essuya un rude assaut en 1232, mais on ne put s'en emparer; il servit de rançon au comte de Bar, après la bataille de Ligny, en 1368; on y signa le contrat de mariage de Réné d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine; on y retint prisonnier le médecin de Charles-le-Téméraire, en 1477; et enfin, après quelques autres vicissitudes, Louis XIII le fit démolir avec les autres forteresses de Lorraine. La tradition rapporte que pour le bâtir on se servit des débris de l'ancien palais de Savonnières : le château de Foug s'élevait au sommet de la montagne.

Foug avait trois chapelles, dont celle qu'on appelait *Fauconnières* avait été érigée sur les ruines de l'ancienne maison des comtes de Bar : les évêques de Toul réclamaient le droit de patronage sur la cure de Foug. C'est aujourd'hui une succursale considérable, qui relève de la cathédrale et qui a pour patron Saint-Étienne.

Foug a vu naître Nicolas Barnabé, président du Tribunal de l'Yonne, qui fut exilé après le 18 Brumaire.

FOULCRAY, village considérable, situé sur un plateau fort élevé, d'où s'échappent plusieurs cours d'eau dans des directions les plus opposées, à 4 kilom. au S. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 22 au S.-O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrondissement (4 lieues 1/2), et à 66 (13 lieues 1/4) de Nancy, à l'E. Population : 756 individus, 73 élect. comm., 2 élect. pour la députation, 12 cons. municip., 170 feux et 153 habitations. Territ. : 1234 hect. cadastrés, dont 786 en terres labour., 196 en forêts, 172 en prairies et 2 en vignes d'assez bonne qualité. Mesures de Nancy; les lettres arrivent par Réchicourt.

Foulcray a sur son territoire un moulin à grains peu considérable, un étang assez étendu, mais aujourd'hui desséché, et une

ferme importante appelée *Heussonville*, à 2 kilom. à l'o. Le village de Foulcray est très-ancien : c'était une propriété des évêques de Metz qui y avaient élevé un château assez remarquable ; on en voit maintenant encore quelques vestiges défigurés. Les comtes de Réchicourt firent souvent des irruptions à Foulcray, et il existe entre les mains d'un particulier de ce village un traité de paix conclu entre les seigneurs de Réchicourt et les serfs de Foulcray.

On fait dériver le nom de Foulcray des mots Fou-le-croit, ou, d'après l'ancien idiôme roman, *Fol-le-cray;* il paraît qu'on attribuait aux habitants de cette localité une dose un peu forte de bizarrerie et d'originalité, et on peut encore en trouver aujourd'hui quelques restes. Après avoir fait partie du domaine des évêques de Metz, ce village fut enclavé dans le bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce village forme une succursale dans le ressort de Réchicourt ; l'église est d'une architecture assez remarquable, mais le presbytère et la maison d'école sont dans l'état le plus pitoyable. Le territoire de cette commune est fertile ; la principale industrie des habitants consiste dans l'exploitation des bois et dans la vente des céréales.

FOUR, maison de ferme sur le territoire du petit village de Turquestein, à 5 kilom. au s. Elle est assez considérable, mais on n'y voit rien d'intéressant et de remarquable.

FOURASSES, autres maisons de ferme sur le ban de Lunéville, à 3 kil. au s. e. On y compte 20 individus.

FOURCHUE-EAU, nom donné à plusieurs scieries qui dépendent de St.-Sauveur, et qui sont situées au pied des Vosges, dans une position très-agréable.

FRAHAUX (le), faible ruisseau qui présente à peine un cours de 9 kilom., et ne sort pas du canton de St.-Nicolas. Il prend naissance près de Lupcourt, et tombe dans la Meurthe au n.-o. de Laneuveville-les-Nancy.

FRAIMBOIS, village situé sur un plateau assez élevé, au milieu de vastes forêts, sur la rive gauche de la Meur-

the, à 5 kilom. au N. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 10 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrondissement, et de 40 au s. E. de Nancy (8 lieues). Population : 562 habit., 55 élect. comm., 12 cons. munic.; 140 feux, et 98 habitations. Territoire : 983 hect. dont 491 en terres labour., 245 en prés, 235 en bois et 12 en vignes dont les produits sont passables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville et Gerbéviller.

Fraimbois paraît assez ancien : il était nommé *Franiboscum*, et avait pour seigneurs les marquis de Gerbéviller. On l'avait réuni ensuite au bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. L'antique église de cevillage se trouvait à un quart de lieue de distance. Les guerres auront pu ruiner les maisons qui l'avoisinaient. Il y avait aussi quatre censes sur le territoire de Fraimbois, entr'autres *Martimbois*; on y voyait autrefois la fameuse abbaye de *Beaupré*, bâtie en 1131, par Folmar, comte de Metz et de Lunéville. St.-Bernard y envoya des religieux, et on en comptait ordinairement 50, avec un revenu de 5000 livres. Des traditions, probablement mensongères, et des récits grotesques ont donné aux habitants de Fraimbois une réputation de simplicité et de bonhommie incomparable; mais Fraimbois est aujourd'hui un village qui ressemble à tous les autres. La cure se donnait autrefois au concours et les religieux de Beaupré en étaient patrons; c'est maintenant une succursale du ressort de Gerbéviller.

FRAINES-EN-SAINTOIS, village situé dans une vallée encaissée aux confins des Vosges, à 14 kilom. au s. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 42 (8 l. 1/2) au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrondiss. Population : 383 hab., 38 élect. comm., 10 cons. municip., 86 feux et 69 habitations. Territ. : 639 hect. cadastrés, dont 460 en terres labourab., 110 en prés et 22 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

On trouve sur le ban de ce village une source bitumineuse, mais le bitume ne s'y trouve pas en assez grande quantité et

la fontaine n'est pas assez considérable pour frapper l'attention. Fraines est assez ancien : il faisait partie du comté de Vaudémont et le marquis de Haroué en était seigneur. Il dépendit ensuite du bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il y a aujourd'hui un bureau de charité, et c'est une succursale qui a pour patron St.-Denis et qui est sous la juridiction de la cure cantonale de Vézelize.

FRANCHEVILLE, village situé dans une vallée marécageuse, sur le ruisseau du Terrouin, à gauche de la route de Toul à Pont-à-Mousson, à 10 kilom. (2 lieues) au s. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 8 au n. de Toul, chef-lieu d'arrond., et à 22 s. o. de Nancy. Population : 385 hab., 38 élect. comm., 10 cons. mun.; 110 feux et 79 habitations. Territ. : 829 hect., dont 654 en terres labour., 62 en bois et 11 en vignes d'assez bonne qualité. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Francheville remonte à une haute antiquité; cependant, au 9e siècle, il était peu considérable, puisque nous lisons dans une charte du roi Arnulphe, ou *Arnoud*, que l'église de Francheville n'était considérée que comme une chapelle de hameau et dépendait de *Lucey*. On nommait ce village *Franca-Villa*, est-ce en mémoire de la victoire remportée sur les Allemands par les Francks, commandés par Charles-le-Simple? Nous ne saurions résoudre cette question. Quoiqu'il en soit, Francheville était soumis au Présidial de Toul, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes du droit Romain et les usages de Toul. La cure était du domaine des Chanoines de Toul; aujourd'hui c'est une succursale qui relève de Liverdun.

FRANCONVILLE, village peu considérable, situé au revers d'un côteau, sur la rive gauche de la Meurthe, à 5 kilom. à l'o. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 13 (2 lieues 3/4) de Lunéville, chef-lieu d'arrond. et à 43 au s. e. de Nancy, (environ 8 lieues 3/4). Population : 160 habit., 16 élect. comm., 10 cons. mun.;

36 feux et 27 habitations. Territ. : 321 hect., dont 184 en terres labour., 70 en bois et 61 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville et Gerbéviller.

Le petit village de Franconville a une origine assez reculée : on l'appelait autrefois *Franconnis-Villa*, et il avait pour seigneurs les comtes de Haussonville et de Resnel. Il répondait à la généralité de Nancy, bailliage de Lunéville, avec cour souveraine et coutumes de Lorraine. C'était aussi une cure donnée au concours et qui avait pour patron le chapitre de St.-Dié : aujourd'hui c'est l'annexe de Moriviller, et St.-Georges en est le patron.

FRANCS, nom donné à deux habitations d'exploitation sur le territ. de Nomeny, à 4 kilom. au N. Elles n'ont rien de remarquable.

FRAQUELFING, village peu considérable, situé à quelque distance de la Sarre blanche et des vastes forêts qui couvrent le pied des Vosges, à 4 kilom. au S. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 14 au S. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 75 à l'E. de Nancy. Popul. : 263 indiv., 26 élect. comm., 10 cons. mun.; 50 feux et 49 habitations. Territ. : 310 hect., dont 187 en terres arables, 63 en bois et 60 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg et Lorquin.

Fraquelfing, dont l'existence ne remonte pas loin, était une terre comprise dans le domaine temporel des évêques de Metz; ce village était enclavé dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Il n'y a rien à observer sur Fraquelfing, si ce n'est la flèche de son clocher qui est assez remarquable pour une église de campagne. L'intelligence et le moral y sont un peu en souffrance, et cette remarque est générale pour le canton. Fraquelfing est annexe de Hattigny, sous la juridiction de Lorquin.

FRÉMÉNIL, village situé dans une vaste plaine, sur la Vezouze, à gauche de la route de Lunéville

à Blâmont, à 12 kilom. (2 lieues 1/2) à l'o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 18 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 48 (9 lieues 3/4) au S. E. de Nancy. Popul. : 312 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. municip.; 70 feux et 56 habitations. Territ. : 303 hect. cadastrés, dont 136 en terres labour. et 11 en prés. Mes. de Nancy, mais le resal y était de 127 litres; les lettres viennent par Blâmont.

Fréménil a sur son ban un moulin à grains assez considérable. Ce village appartenait aussi aux évêques de Metz, comme le précédent; il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque Fréménil a été construit : ce n'était primitivement qu'un petit hameau composé de quelques habitations de fermier, sous la protection des Chevaliers du temple de Domjevin. Les évêques de Metz, qui comptaient de vastes domaines sur les bords de la Meurthe, jusqu'à l'entrée des Vosges, firent l'acquisition de Fréménil, mais on ne le trouve pas sur les cartes des trois évêchés avant le 17[e] siècle. Aujourd'hui ce village est annexe de Domjevin. La principale ressource des habitants consiste dans la vente des céréales.

FRÉMÉRY, village situé sur les bords de la Nied-Française, près de la vaste forêt de Serres, à 9 kilom. (environ 2 lieues) au S. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 14 (environ 3 lieues) au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 20 (4 lieues) de Vic, et à 41 au N. E. de Nancy. Popul. : 314 hab., 31 élect. comm., 10 cons. municip.; 76 feux et 53 habitations. Territ. : 226 hect., dont 190 en terres labour. et 36 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins et par Delme.

Frémery, dont l'existence n'est pas fort ancienne, faisait autrefois partie de la province du Barrois : il était compris dans le bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Les vieilles cartes de Lorraine le

désignent seulement vers le milieu du 18[e] siècle, ce qui prouve qu'avant cette époque, il était peu considérable. On ne cite rien de remarquable sur Fréméry, si ce n'est un orme d'une grosseur extraordinaire qui s'élève près de l'église. M. Michel, qui en fait mention dans sa statistique, lui donne 30 mètres de hauteur, 5 de contour, et une haute antiquité : il faudrait alors que l'église et le village fussent eux-mêmes très-anciens, ce qui n'est prouvé par aucun document authentique. Fréméry est annexe de la paroisse d'Oron; il y a sur son territoire un moulin à grains d'un très-bon rapport.

FRÉMONVILLE, village considérable, situé en partie dans un vallon et en partie sur une colline, à quelque distance de la Vezouze, sur la route de Blâmont à Cirey, et non loin de la route de Paris à Strasbourg, à 3 kil. à l'E. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 34 E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., à 64 de Nancy (environ 13 lieues) au S. E., et à 474 kilom. à l'E de Paris (environ 95 lieues), à 24 deg. 22 min. de latitude et 48 deg. 35 min. de longitude. Popul. : 755 indiv., 79 élect. comm., 12 cons. municip., 2 élect. au collége politique de Lunéville; 170 feux et 120 habitations. Territ. : 1759 hect. cadastrés, dont 418 en terres lab., 264 en forêts et 161 en prés; le reste en jardins, chenevières et pâtis comm. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Malgré les traditions qui ont cours à Frémonville, ce village n'a point une origine bien reculée : les cartes de Lorraine et des évêchés n'en font aucune mention, même au 18[e] siècle. Ce n'était primitivement qu'un petit hameau composé de quelques fermes dont l'abbé de Lunéville était seigneur fermier, conjointement avec une famille noble qui y avait un château gothique assez remarquable. Ce village était appelé *Fremonis-Villa*, du nom de son principal fondateur. Il paraît que la position de Frémonville aurait été changée dans le 17[e] siècle, soit que les Suédois l'aient ruiné, soit que l'incendie ou d'autres malheurs aient détruit ses rares habitations : mais le long de la route qui va rejoindre celle

de Sarrebourg on aperçoit quelques traces de fondations anciennes et dans les champs on a trouvé des médailles, des pièces de monnaie et des fragments d'armes et de vases antiques. En creusant les fondations de sa nouvelle église, en 1828, la pioche rencontra un tombeau composé d'une seule pierre de taille, creusée en forme d'auge, et dans laquelle on avait ménagé une petite élévation concave pour y placer la tête : ce tombeau paraît avoir appartenu à quelque seigneur de Frémonville, et ne remonte pas au-delà du 12e siècle, si on en juge par les cercueils de pierre trouvés dans l'ancienne abbaye de Haute-Seille. Le village de Frémonville faisait partie du comté de Blâmont ; il fut réuni à la prévôté et au bailliage de cette ville, quand Blâmont devint une ville Lorraine. Il était également compris dans la généralité de Nancy, et les ducs de Lorraine y étaient hauts justiciers.

Quoique Frémonville soit dans une position très-agréable, il a quelquefois à souffrir des pluies de l'hiver et des orages de l'été : on voit s'échapper alors du haut des collines plusieurs torrents impétueux qui exercent de grands ravages et qui ont déjà fait périr quelques habitants sous les ruines de leurs maisons. Des côteaux qui dominent le village on jouit de la plus ravissante perspective. La chaîne bleuâtre des Vosges, et le Donon, roi de ces montagnes ; le Rougimont, les châteaux de Turquestein et de Châtillon qui couronnent les sommets de deux rocs célèbres, les vastes forêts des baronnies, et dans le lointain les cimes des monts d'Alsace ; la chapelle de Dagsbourg apparaissant comme un point argenté à travers l'azur ; d'un autre côté, les crêtes orgueilleuses qui dominent la délicieuse vallée de Celles ; Badonviller et sa flèche élancée que l'œil distingue au milieu des bois ; la côte fameuse de *Raon ;* des villages sans nombre, des champs fertiles, de riantes prairies ; Blâmont avec son clocher tortueux et ses tourelles antiques livrées à la faulx du temps ; la plaine si pittoresque de la Vezouze ; les ruines imposantes de l'abbaye de Haute-Seille ; Cirey et ses riches établissements industriels, voilà une faible esquisse de l'immense et magnifique paysage qui se déroule aux regards, et qui dans les diverses saisons fait toujours éprouver un charme que la parole de l'homme ne peut dignement retracer. On regrette seulement que les marais qui avoisinent le village n'aient pas encore été desséchés, ainsi que les eaux qui croupissent dans les rues, et qui occasionnent quelquefois des fièvres malignes.

Les habitants de Frémonville jouissent du droit d'affouage et

ce bienfait y attire quelques étrangers. On voit aussi sur le territoire de ce village un moulin à grains, dont le revenu peut être évalué à 1200 fr. : une carrière de moëllons peu considérable, un four à chaux dont les produits sont estimés, et une tuilerie qui passe pour une des meilleures du pays; il y a également à l'extrémité de la forêt deux censes isolées, *Grande et Petite Voile*, ou *Blanche-Allemande;* elles n'ont rien de remarquable. On a trouvé de la tourbe, mais en petite quantité, sur le ban de cette commune. Quant à l'industrie, elle s'applique exclusivement, pour ainsi dire, à l'agriculture qui a fait des progrès réels dans ce village; les prairies y sont beaucoup améliorées et les champs ont doublé de valeur. Il y a aussi quelques métiers de calicot appartenant aux MM. *Martin* et *Horrer*, habiles industriels de Blâmont. Plusieurs habitants vont aussi exporter au loin la fayence de la fabrique de Cirey : ils ont tous, en général, une certaine aisance; ils sont renommés pour leur amour du travail et leur activité.

L'ancien château est en partie conservé; le propriétaire a conservé l'aile du bâtiment la plus curieuse et la plus remarquable, bâtie en style gothique d'un âge reculé. Il était habité à la fin du dernier siècle par les comtes de Pintré, riche famille qui est cependant peu connue dans nos annales, et dont les derniers descendants sont morts en 1809.

L'église de Frémonville ne comptait autrefois que comme chapelle castrale, ce qui prouve que le village n'était pas considérable et ne remonte pas à une haute antiquité, en tant que communauté nombreuse : elle a été rebâtie en 1828, et elle est remarquable pour une église de campagne ; on y admire surtout le ceintre : le nouveau cimetière mérite aussi d'être vu. L'abbé de Lunéville était patron de la cure, qui est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Blâmont.

M. François Haton, un des administrateurs les plus distingués du pays, a obtenu une médaille du gouvernement pour le courage qu'il a déployé dans une inondation terrible qui a causé de grands dommages à Frémonville : ce village lui doit aussi de grandes améliorations, entr'autres la réparation des chemins, l'établissement d'une sœur pour les classes des filles, et la construction d'une maison pour les écoles.

FRESNES (le), ruisseau peu considérable du canton de Château-Salins, prend naissance près du village qui

lui donne son nom, passe à Malaucourt et à Fossieux, et se réunit à la Seille, au N. d'Ajoncourt. Son cours est d'environ 17 kilom. dans la direction de l'E. à l'O.

FRESNES-EN-SAULNOIS, village situé sur un plateau élevé, à gauche de la route qui va de Château-Salins à Delme, à 7 kilom. au S. O. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 12 de Vic, et à 30 au N. E. de Nancy. Popul. : 615 individ., 61 élect. comm., 12 cons. municip., 140 feux et 106 habitations. Territ. : 1088 hect., dont 613 en terres labour., 122 en prés et 352 en forêts. Mesures de Nancy; les lettres par Château-Salins.

Le village de Fresnes dépendait autrefois de la seigneurie d'Amance : il est assez ancien. Les évêques le firent entrer dans leur domaine, on ne sait par quelle transaction, et il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Fresnes fut cédé ensuite à la France à l'époque où on établit la belle route qui va de Metz à Strasbourg. Nous avons déjà eu occasion de remarquer les ravages que les guerres du 18ᵉ siècle ont exercé dans le pays où ce village est placé : on voit encore sur son territoire quelques restes d'anciens hameaux anéantis par le passage des barbares : ces hameaux se nommaient *Buzoncourt* et *Péricourt*. En 1785, Fresnes essuya un orage effroyable, comme le rapporte M. Michel; la foudre consuma huit maisons et fit périr onze individus. Le territoire de ce village est fertile, et on y recolte de nombreuses moissons. C'est une succursale qui possède un bureau de charité, et qui relève de Château-Salins.

FRIBOURG, village autrefois célèbre, qui est situé entre les étangs de Lindre et de Stock, à 14 kilom. au N. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 20 (4 l.) à l'O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 59 (environ 12 lieues) au N. E. de Nancy. Pop. : 580 ind., 58 élect. comm., 12 cons. mun., 5 élect. pour le collége politique de Sarrebourg; 149 feux et

110 habitations. Territ : 1742 hect. cadastrés, dont 750 en terres labour., 250 en prés et 79 en bois; le reste en étang, jardins, etc. Mes. de Vic; les lettres viennent par Sarrebourg.

Fribourg possède, sur son territoire, un étang assez considérable, une carrière à plâtre assez estimée, et trois maisons de ferme d'un bon rapport, nommées *Albecheau*, *Albin*, (Voyez ces mots) et *Ste.-Croix*. Cette dernière, qui est fort importante, consiste 1° dans un château bâti récemment et dont la structure plaît au regard; 2° dans plusieurs bâtiments d'exploitation, très-bien construits, et enfin dans une tuilerie qui paraît achalandée. Quelques dépendances de cette ferme se trouvent sur le territoire de Rhodes. Ces trois fermes sont anciennes comme nous allons le voir.

Fribourg était autrefois un bourg important, et il s'y tenait périodiquement des marchés publics et des foires : celles-ci avaient lieu le 20 juillet, le 11 novembre, fête de St.-Martin, et le Vendredi-Saint. Son nom lui vient de la franchise dont il jouissait, parce qu'il était exempt de payer aucun subside. Il n'avait aucun *finage*, mais il profitait du territoire de deux autres villages nommés Beinsing et Mettering, ruinés par les guerres. Les églises de ces deux malheureux hameaux, qui n'existaient plus, servirent aux habitants de Fribourg jusqu'au commencement du 17e siècle, époque où l'on démolit ses deux églises pour en bâtir une seule à Fribourg. Il paraîtrait alors que ce bourg aurait succédé aux villages détruits, et n'aurait pas existé avant eux. Quoiqu'il en soit, Fribourg était un châtellenie du domaine des évêques de Metz; il y eut cependant quelques seigneurs de ce nom, mais qui ne tardèrent pas à disparaître. Le château fort, appelé Talbourg, dont on voit aujourd'hui les ruines, fut bâti seulement au milieu du 14e siècle, par un vicaire de l'évêque, nommé Pierre, qui demeurait à Vic, où il avait été banni par les habitants de Metz. Il y avait dans cette forteresse une triple ligne de remparts, des fossés et des parapets : on y a trouvé beaucoup d'objets précieux qu'on y avait cachés à l'époque des guerres sanglantes du 17e siècle, et dans le temps où la peste ravageait cruellement la Lorraine. L'évêque de Metz fit démolir le fort et le château en 1747 : on en découvre les ruines à quelques mètres à l'est du village.

Les dépendances de la châtellenie de Fribourg étaient Rhodes,

qualifiée de *cense;* Ste-Croix, cense ; Guermange, indiqué comme *château ;* Desseling, Languimberg, Milberge, Albin, fermes ; Azoudange, appelé *hameau ;* la Brocq, Saint-Jean-Bassel et Romecourt.

Fribourg est aujourd'hui succursale dans le ressort de Réchicourt : les croix plantées, à l'époque de la démolition des églises de Beinseing et Metteringet qui se trouvaient dans le sanctuaire de ces églises, existent encore.

M. Boiselle, connu par quelques productions littéraires, est né à Fribourg.

FRICOURT, ancien prieuré, aujourd'hui ferme et lieu de pèlerinage assez fréquenté, sur le territoire de Remoncourt. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Senones, et on en fait mention déjà en 1152. La chapelle était déjà dédiée, à cette époque, à Notre-Dame des Bons-Succès ; un suffragant de Metz vint y consacrer les petits autels en 1505. Cette chapelle existe encore.

FRISCATI, nom donné à une maison de campagne sur le ban de Deuxville. (*voyez ce nom*).

FRISCATI, nom du moulin de Vannecourt, à 2 kil. à l'o. On y compte 10 individus.

FROCOURT, maison de ferme sur le ban de Fléville, à 2 kilom. à l'o. Il n'y a rien de remarquable ; elle est habitée par environ 12 individus.

FROIDE-FONTAINE, autre maison de ferme très-considérable, sur le territ. de Jolivet, à 2 kilom. à l'E. Elle est d'un bon rapport, et on y compte environ 24 habitants.

FROISEU, maison de ferme peu étendue, sur le ban de Marainviller, à 1 kilom. à l'E. On y compte 9 individus.

FROLOIS, autrefois nommé Acraigne. (*voyez ce mot*)

FROUARD, un des villages les plus considérables des divers cantons de Nancy, et un des plus célèbres,

est situé sur une éminence couronnée par les ruines d'un fort, sur la rive droite de la Moselle, à 10 kilom. au N. O. de Nancy, chef-lieu du canton (*nord*), de l'arr. et du départ. Popul. : 850 indiv., 84 élect. comm., 12 cons. municipaux, 2 élect. au collége politique de Nancy; 215 feux et 153 habitations. Territ. : 1281 hect., cadastrés, dont 572 en forêts, 153 en terres labour., 92 en prés et 72 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de Frouard, une tuilerie considérable, un moulin à grains d'un grand rapport, un foulon et un four à chaux. On admire aussi le superbe pont de la Moselle; il est composé de 7 arches et compte parmi les plus beaux du département.

L'existence de Frouard remonte à une époque reculée : c'est un ancien fond des ducs de Lorraine qui y firent élever une forteresse fameuse dans les annales du pays. Ce château formait le triangle avec celui de l'*Avant-Garde*, qui appartenait aux comtes de Bar, à *Pompey*, et celui de Condé, ou Custines, qui était au pouvoir des évêques de Metz. La forteresse de Frouard s'élevait au sommet de la colline, sur un emplacement qui relevait du prieuré de Lay-St.-Christophe, et que le duc Ferry acheta en 1271. Elle eut à subir plusieurs assauts, de la part des soldats Messins, en 1308 et en 1350. Il y eut aussi une bataille célèbre près de Frouard, entre le duc de Lorraine, le comte de Bar et l'évêque de Metz. Ces deux derniers furent battus, le comte de Salme perdit la vie, et le comte de Bar fut fait prisonnier. Le château de Frouard disparut par les ordres de Louis XIII, en 1633, comme les autres forteresses de la Lorraine; il n'en reste plus que de faibles vestiges.

Frouard, appelé quelquefois *Froardum* et *Froardi-arx*, est désigné ailleurs sous l'appellation de *Froardi-dunum* : il dépendait du bailliage et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine et le parlement de cette province. Dans ces derniers temps, la seigneurie appartenait à la famille de Puy-de-Bar. Frouard fut reconnu exempt de toutes sortes de charges, en 1348. La cure de ce village était sous le patronage du chapitre de Liverdun : il y avait une

chapelle et maison seigneuriale, dite du Paquis, et un ermitage sous l'invocation de St.-Jean-Baptiste. L'église paroissiale, dédiée au même saint, remonte à l'année 1566 : on y voit aussi une croix érigée par le duc Réné II. Aujourd'hui c'est un succursale qui relève de la paroisse St.-Epvre de Nancy.

Frouard a un petit faubourg sur la route de Nancy à Pont-à-Mousson : il est composé de quelques auberges et de maisons d'exploitation. Les collines élevées qui dominent ce village et qui sont un prolongement de la chaîne des Vosges, offrent les sites les plus pittoresques. Dans un de ces paysages alpestres, entre Frouard et Liverdun, on vient d'établir un véritable chalet suisse, avec tous les détails charmants qui plaisent tant aux voyageurs: il mérite d'être visité.

FROVILLE, village situé dans une plaine sur la rive gauche de l'Euron, à 4 kilom. à l'E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 22 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 36 au S. E. de Nancy. Popul. : 250 indiv., 24 élect. comm., 10 cons. mun., 57 feux et 52 habitations. Territ. : 505 hect., dont 384 en terres labour., 106 en prés et seulement 9 en bois. Mes. de Nancy. : les lettres arrivent par le bureau de Neuviller-sur-Moselle.

Il y a sur le ban de Froville un moulin appelé *La Brouelle*, à 1 kilom. au N. O., et son bâtiment fort ancien, que M. Michel estime avoir été un château, servait plus probablement au logement du prieur de Froville. Le prieuré établi dans ce village existait déjà en 1091 ; il fut fondé par *Odoin*, seigneur du lieu, augmenté en 1222 par un seigneur de la maison de Parroy. Ce prieuré dépendait de la fameuse abbaye de Cluny. L'église était prieuriale et paroissiale ; elle date aussi du 11[e] siècle. Froville, appelé *Froardi-villa*, avait pour seigneurs le prieur et les comtes de Bilestein ; à l'exception d'une maison nommée *Maison de fer*, qui appartenait, avec son territoire, aux comtes de Haussonville. Le village était compris dans le bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Froville est aujourd'hui une succursale qui relève de Bayon.

G.

GAGÈRE, nom donné à une scierie assez considérable, sur le territoire de Petit-Mont, à 5 kilom. au s. e. On y compte 8 habitants.

GAGÈRE, autre scierie sur le ban de St-Sauveur, à 1 kilom. à l'e. : il y a 9 habit. La position de ces deux établissements est très-agréable, dans une belle vallée, au pied des Vosges.

GARE-LE-COUP est une petite chapelle, autour de laquelle a lieu, tous les ans, une espèce de foire qui sert de point de réunion à une foule de désœuvrés et surtout à la jeunesse. Il n'y a aucune observation à faire (v. Toul) sur cette chapelle.

GARREBOURG, village assez considérable, sur une petite éminence baignée par la rivière de Zorne et par les ruisseaux de Schackeneck et de Filsbach, à 9 kilom. au s. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 15 à l'e. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 101 (20 lieues 1/4) au s. e. de Nancy. Popul. : 690 indiv., 69 élect. comm., 12 cons. municip.; 116 feux et 114 habitations. Territ. : 141 hect., dont 117 en terres lab. et 24 en prés. Mes. de Vic, et celles de Phalsbourg pour les liquides; les lettres viennent par cette dernière ville.

Il y a sur le ban de ce village un moulin à grains d'un assez bon rapport. Garrebourg ne paraît pas fort ancien, quoiqu'on ignore l'époque précise où il a commencé : il faisait partie de la province d'Alsace, et comptait dans la prévôté bailliagère de Phalsbourg, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes dites de la Petite-Pierre. C'était une terre des princes de Phalsbourg, qui revint à la Lorraine, avec tous les autres domaines de ces riches seigneurs. Aujourd'hui Garrebourg n'a rien de

remarquable, et il est habité par une population assez pauvre. C'est une succursale dans le ressort de Phalsbourg; on donnait à ce village une réputation de simplicité et de bonhommie qu'il a aussi fortement secouée aujourd'hui.

GAULAND, nom du moulin de Vilcey-sur-Trey, à 1 kil. à l'o. de ce village : il n'a rien de remarquable, et on y compte environ 10 individus.

GELACOURT, village situé au penchant d'une colline, sur la rive droite de la Meurthe, et à gauche de la route de Lunéville à Baccarat, à 4 kilom. au N. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 23 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 53 (environ 11 lieues) de Nancy. Popul. : 253 individ., 25 élect. comm. 10 cons. municip., 59 feux et 45 habitations. Territ. : 308 hect., dont 225 en terres labour., 53 en prés et 22 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Le petit village de Gelacourt n'est pas ancien, aucun monument et aucune carte de Lorraine n'en font mention avant le 18e siècle; on ignore à quelle époque il a été fondé : tout ce qu'on sait, c'est qu'après avoir fait partie de la châtellenie de Baccarat, il fut compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de Badonviller, et sur laquelle il n'y a rien à observer d'intéressant.

GELAUCOURT, très-petit village, situé dans une plaine, sur le ruisseau dit de Favières, à 12 kilom. (environ 3 lieues) au S. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 30 au S. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 34 au S. S. O. de Nancy (environ 7 lieues). Pop. : 148 hab., 14 élect. comm., 10 cons. munic., 35 feux et 26 habitations. Territ. : 124 hect., dont 92 en terres lab. et seulement 1 en vignes, le reste en pâtis, jardins et constructions. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize. Il y a un moulin qui dépend de ce village.

La ferme de *Grotot*, qui se trouve sur le territoire de Gelaucourt, est fort ancienne, ainsi que le village lui-même. On le nomme, dans les vieilles chroniques, *Gelari-curia*, et on ne lui donne cependant d'autre qualification que celle de hameau, qui dépendait du bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, coutumes et parlement de Lorraine. On ignore à quelle époque Gelaucourt a été bâti; la moitié de ce village avait pour paroisse l'église de Battigny, et l'autre moitié, l'église de Puxe. La chapelle de Gelaucourt, dédiée à St.-Florentin, n'avait point de titre paroissial. Le duc de Lorraine était seigneur de ce village, pour le comté de Vaudémont. Gelaucourt est aujourd'hui annexe de Battigny, dans le ressort de Colombey.

GELLENONCOURT, très-petit village, situé dans une plaine sur le ruisseau de la Rouanne, à 10 kilom. au N. E. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 18 à l'E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 90 ind., 8 élect. comm. et 10 cons. municip. ; (par une étrange bizarrerie, le nombre des électeurs est moins grand que celui des membres du cons. municip.) 23 feux et 21 habitations. Territ. : 361 hect. cadastrés, 288 en terres labour. et 54 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Gellenoncourt possède un fort beau château et donne son nom à une des familles les plus distinguées et les plus vénérées dans notre Lorraine. Ce hameau était anciennement nommé *Gelnonis-Curia*; il remonte à une haute antiquité et avait pour seigneurs les comtes de ce nom qui y résidaient, et dont les descendants habitent encore le château aujourd'hui. Gellenoncourt était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il avait été érigé en cure en 1601, mais maintenant il est annexé à Drouville, comme il l'était avant le 17e siècle.

GELUCOURT, village assez considérable, situé dans une vallée profonde, au S. de l'étang de Lindre, sur le ruisseau du *Vidlange*, à 7 kil. au S. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 23 au S. E. de Château-Salins, chef-

lieu de l'arrond., à 17 de Vic et à 46 (environ 9 l. 1/2) au N. E. de Nancy. Popul. : 640 ind., 63 élect. comm., 12 cons. municip., 143 feux et 117 habitations. Territ. : 1342 hect., dont 689 en terres labour., 157 en prés et 15 en vignes dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On trouve sur le territoire de Gelucourt deux petits étangs, une carrière de sable, une tuilerie renommée et dont l'activité est grande; les fermes de *Kraftel*, à 1 kilom. du village, du côté de l'E.; d'*Offmange*, de *St.-Clément*, à 3 kilom. au S. E. de Vidlange, qui donne son nom à une famille distinguée du département : ces deux dernières sont les plus importantes, surtout Vidlange, à laquelle un moulin est uni, et qui compte environ 24 habitants.

Gelucourt est ancien : il dépendait des évêques de Metz et entrait dans leur domaine temporel, comme une grande partie des localités voisines. Ce village était compris dans le bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. On voit encore à Gelucourt une vieille chapelle en ruines, qu'on croit avoir fait partie d'une commanderie de Malte, mais on n'a aucune donnée certaine à cet égard. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de Dieuze.

GÉMONVILLE, village situé aux confins du département des Vosges, près de la vaste forêt de *St.-Amond*, à 15 kilom. au S. de Colombey, chef-lieu du canton, à 35 au S. de Toul, chef-lieu de l'arrondiss. et à 48 (environ 10 lieues) au S. E. de Nancy. Pop. : 514 ind., 51 élect. comm., 12 cons. municip., 124 feux et 106 habitations. Territ. : 582 hect., dont 306 en terres lab., 204 en forêts et 31 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Il y a deux moulins sur le territoire de Gémonville. Ce village, qui n'est pas fort ancien, comptait dans l'ancienne province du Barrois, bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. On ne sait précisément à quelle époque il a été fondé, et les chroniques se taisent également sur

les fortunes diverses qui l'ont éprouvé. La principale industrie des habitants consiste dans l'exportation des bois et des céréales, soit sur les marchés des Vosges, soit à Toul et à Nancy. Gémonville est une succursale dans la juridiction de Colombey.

GENTILLY, nom donné à une belle maison de campagne, sur le territoire de Maxéville, à 5 hectom. au s. Sa position, aux portes de Nancy et au pied d'une belle colline boisée, la rend très-agréable.

GÉRARD-COURT, petit hameau qui dépend de *Ville-en-Vermois*, à 2 kilom. à l'o. On y compte 18 feux et 90 habitants. (Voyez Ville-en-Vermois).

GERBÉ, nom des moulins de *Ville-en-Vermois* et de *Lupcourt* : ils sont assez considérables, mais ne présentent rien de particulier.

GERBÉCOURT, petit village situé sur la route de Château-Salins à Morhange, à 4 kil. au n. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 10 de Vic et à 34 au n. e. de Nancy. Popul : 283 ind., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 60 feux et 57 habitations. Territ. : 193 hect., dont 88 en terres lab., 53 en prés et 42 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Gerbécourt était encore un hameau très-minime au commencement du dernier siècle : il est peu ancien et ne présente, par conséquent, aucune tradition qui mérite l'attention de nos lecteurs. Ce qu'il a de plus remarquable, c'est la fertilité de son terroir : les habitants s'y livrent exclusivement à la culture. Gerbécourt, qui faisait partie du bailliage de Château-Salins, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine, est aujourd'hui simple annexe de Vaxy, et n'a ni chapelle ni église.

GERBÉCOURT, autre petit village, situé dans une plaine assez vaste, sur la rive gauche du Madon, à 5 kilom. au n. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 26

(5 lieues 1/5) au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 212 hab., 21 élect. comm., 10 cons. munic., 54 feux et 46 habitations. Territ. : 481 hect., dont 372 en terres labour., 95 en prés et 11 en vignes, dont les produits sont passables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Gerbécourt a sur son territoire un moulin à grains, appelé Xavoy, à 5 hectom. au s., et un hameau nommé *Haplemont*, à 5 hectom. également au s. On y compte 14 habitations et 68 individus. Dans les actes civils on écrit *Gerbécourt* et *Haplemont*. Ce village est assez ancien; il se nomme, dans quelques vieux diplômes, *Gerberti-Curia*. C'était autrefois une terre du marquisat de Haroué, et du bailliage de Nancy, qui fut remplacé plus tard par le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Le hameau de *Haplemont* remonte également à une origine reculée : on y voyait une chapelle érigée dans le 17e siècle, par le curé du lieu, nommé Jean Jolibois. Gerbécourt est aujourd'hui annexe de Tantonville et a pour patronne la Ste.-Vierge dans sa Nativité. L'abbé de St.-Epvre exerçait un droit de patronage sur le temporel, ainsi que le prieur de Flavigny.

GERBÉVILLER, petite ville, située dans une plaine, sur la rive gauche de la Mortagne, et sur la route de Lunéville à Rambervillers, à 13 kil. au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., à 40 (8 l.) au s. E. de Nancy, et à 450 (90 lieues) de Paris, au 48e degré 30' de latitude, et au 4e degré 10' de longitude. Pop. : 3056 habit., 201 élect. comm., 21 memb. au cons. munic., 10 élect. au collége politique de Lunéville, 620 feux et 415 habitations. Territ. : 1609 hect., dont 382 en forêts, 225 en prés, 21 en houblonnières et 245 en vignes, dont les produits sont estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville, mais il y a un bureau de distribution à Gerbéviller.

Cette ville possède, 1° une justice de paix dont la juridiction

s'étend sur 21 communes, et qui a ses audiences le vendredi de chaque semaine; 2° un bureau d'enregistrement et des domaines, un bureau de charité, trois notaires, deux huissiers, un percepteur-receveur; un receveur ambulant et un commis adjoint pour les contributions indirectes; un lieutenant de louveterie, et deux médecins. La principale industrie des habitants consiste dans l'exportation et la vente de leurs vins. On voit aussi à Gerbéviller deux moulins à grains, deux foulons, un pilon à écorces, trois brasseries, plusieurs tanneries, et deux carrières de pierres de taille, qu'on estime et qu'on recherche au loin; enfin, il y a quelques habitations écartées et nommées grand et petit *Mèzan*, composées d'une maison de ferme, d'un moulin à grains, et d'un foulon; on y compte 20 individus. *La Hongrie*, où il y a trois maisons et 12 individus, à 2 kilom. à l'E. La tuilerie assez considérable, et le superbe château habité par le descendant des seigneurs de Gerbéviller, M. le marquis de Lambertye, héritier d'un des plus grands noms de la Lorraine, et qui sait le soutenir. L'aspect de cette belle résidence présente le plus agréable coup d'œil; les jardins et le parc, d'une vaste étendue, et qui sont parfaitement dessinés, font de cette habitation une des plus magnifiques et des plus délicieuses du département. Gerbéviller a plusieurs foires qui se tiennent le 15 février, le 25 juin et le 18 octobre.

Cette ville, appelée autrefois *Gerberti* ou *Gisberti-Villare*, est une des plus anciennes de ces contrées : on ne saurait cependant préciser l'époque où elle a été bâtie. Il est seulement certain qu'elle existait déjà au 9e siècle, comme on le voit par quelques actes qui portent cette date. Gerbéviller était l'apanage des princes cadets de Lorraine, qui possédèrent cette seigneurie jusqu'au 13e siècle : elle passa ensuite à la maison de Wisse, à celle du Châtelet, et par mariage à celle de Tornielle, qui en fut souveraine jusqu'au 18e siècle, époque où cette belle propriété échut à la famille de Lambertye. Ce n'était autrefois qu'une baronnie, mais elle fut érigée en marquisat, et se trouvait comprise dans le bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. La ville de Gerbéviller eut ses fortifications, ses remparts et son château, comme la plupart des bourgades du pays : on ne dit pas cependant qu'elle ait essuyé quelque catastrophe dans les guerres des siècles passés; il reste encore deux portes antiques, seuls débris de ce qu'elle fut au moyen âge.

Considéré sous le rapport religieux, Gerbéviller faisait partie du doyenné de Deneuvre : on y voyait plusieurs chapelles fondées au commencement du 16ᵉ siècle, et un prieuré de l'ordre de St.-Benoit, uni au chapitre de St.-Georges de Nancy. Il y avait aussi un couvent de Carmes fondé par Christine du Châtelet, en 1628, et une maison de religieuses de la congrégation, érigée en 1672. Aujourd'hui cette ville possède une cure cantonale, qui a dans son ressort 15 succursales et 5 annexes. L'église paroissiale remonte à une haute antiquité; sa structure n'a même rien de la renaissance : elle est dédiée à St.-Pierre et à St.-Urbain.

Gerbéviller a vu naître le fameux mécanicien et organiste Marchal : le comte de Lavieuville, chambellan de Napoléon et ancien préfet, habita long-temps cette ville, et M. le marquis de Lambertye, écuyer de l'empereur, et autrefois membre du conseil général, y réside aujourd'hui. On cite encore le P. Poirel, capucin et célèbre architecte, mort en 1779, et Georges Malglaive, de l'ordre des carmes, qui fut un excellent peintre au 17ᵉ siècle.

GERMINVILLE, (voyez Lesménils).

GERMINY, village situé dans une vallée boisée, sur le ruisseau d'Ar, à 10 kil. au N. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 19 au S. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 26 au S. O. de Nancy. Pop. : 615 hab., dont 61 élect. comm., 12 cons. municip., 164 feux et 131 habitations. Territ. : 1048 hect., dont 341 en terres arables, 319 en bois, 118 en prés et 45 en vignes, dont on parle peu. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Colombey.

Germiny possède un moulin à grains, une tuilerie assez considérable, une carrière de pierres de taille d'assez bonne qualité, et une source d'eau ferrugineuse, dont les propriétés sont peu importantes.

Ce village, appelé en latin *Grimaldi-Vicus*, ou *Vicinum*, remonte à une haute antiquité, comme on le voit dans les actes de l'abbaye de St.-Epvre. C'était autrefois une terre possédée par des seigneurs dont les noms figurent avec honneur dans les annales du pays. On cite, en particulier, Henry de Germiny,

évêque de Verdun, en 1349, et Nicolas de Lutzelbourg de Germiny, gouverneur de Nancy, en 1543. Cette famille s'est divisée en plusieurs branches, et nous trouvons à la chambre actuelle des Pairs, un comte de Germiny, qui n'appartient pas cependant à notre département. Germiny faisait partie du bailliage de St.-Mihiel, cour souveraine de Nancy, prévôté de Foug, intendance et recette d'Étain, office de Toul : il fut, dans les derniers temps, réuni au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. On y voit les débris d'un ancien château fort et entr'autres une tour qui est remarquable par l'épaisseur de ses murs, et qui paraît avoir été fort élevée : c'était l'ancienne résidence des seigneurs de Germiny. Ce village renferme également un fort beau château bâti dans un genre plus moderne.

Crépey était autrefois la paroisse de Germiny, et dans les actes d'administration religieuse on désignait ces deux villages ensemble; on n'y comptait, au milieu du siècle dernier, que 52 habitants. Ce village est aujourd'hui succursale dans le ressort de Colombey : il a pour patron St.-Epvre : il y avait deux chapelles particulières qui n'existent plus.

GERMONVILLE, village situé près de la route de Gripport à Mirecourt, aux confins du département des Vosges, à 9 kilom. au S. E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 39 au S. de Nancy. Popul. : 305 indiv., 30 élect. comm., 10 cons. municip., 81 feux et 62 habitations. Territ. : 389 hect., dont 307 en terres lab., 53 en forêts et 25 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par le bureau de Neuviller.

La ferme considérable de *Laveur* se trouve sur le ban de cette commune, à 1 hectom. à l'O. : c'était autrefois une terre seigneuriale de nom et d'armes; la famille qui la possédait est depuis long-temps éteinte.

Le village de Germonville n'est pas ancien, et les cartes de Lorraine n'en font pas mention avant le 18e siècle. Il dépendait du bailliage de Charmes, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. C'était aussi une dépendance de la seigneurie de Bayon. Quant au spirituel, Germonville était annexé à la paroisse de Tantimont; aujourd'hui c'est une succursale du ressort de Haroué.

GEZONCOURT, village peu considérable, situé au revers d'un côteau, sur les bords de l'Ache, à 6 kilom. au N. E. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 20 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 26 (5 lieues) au N. O. de Nancy. Popul. : 227 indiv., 22 élect. commi. et 10 cons. mun., 53 feux et 41 habitations. Territ. : 421 hect., dont 288 en terres labour., 11 en prés et 10 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. usitées à Domêvre-en-Haye; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Ce village n'a rien de remarquable que sa position pittoresque et sauvage à l'ombre de vastes forêts, dont les bords sont arrosés par le ruisseau d'Ache. Gezoncourt est assez ancien : il dépendait de la seigneurie de Pierrefort, dont le château crénelé s'élève dans le voisinage. (Voyez ce mot.) Ce village était aussi compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, province du Barrois, parlement de Lorraine, avec les coutumes de St.-Mihiel. Le sol de son territoire est peu fertile, sa nudité afflige les regards, et en traversant cette contrée, on croit voir à chaque pas les traces des sanglants démêlés qui désolèrent autrefois ce pays : les populations qui l'habitent ont conservé une certaine rudesse dans leurs mœurs. Gezoncourt est une succursale dans le ressort de Liverdun.

GIBEAUMEIX, village situé aux limites du département, du côté de la Meuse, et sur la route de Colombey à Vaucouleurs, à 15 kilom. de Colombey, chef-lieu du canton, à 17 au S. O. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 41 au S. O. de Nancy. Popul. : 403 ind. : 40 élect. comm. et 10 cons. municip., 93 feux et 72 habitations. Territ. : 716 hect., dont 449 en bois, 204 en terres labour. et 25 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

On voit sur le ban de cette commune la ferme de la *Camardière*, (voyez ce nom.) Gibeaumeix est assez ancien, mais il ne fut considéré que comme un hameau peu important, jusqu'au der-

nier siècle. On le nommait *Gibbonis-Hortus*, à cause de ses jardins, ou *Gibbo-Manus* : il était enclavé dans le bailliage de Commercy, province du Barrois, généralité de Nancy, parlement de Lorraine, avec les coutumes de St.-Mihiel. Quant au spirituel, ce village était annexé à la paroisse d'Uruffe; il forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Colombey, et a pour patron St.-Jean-Baptiste. Gibeaumeix est le lieu natal de l'abbé Alliot, qui se fit une haute réputation de science et de capacité : il publia un petit ouvrage intitulé *Philosophie des Adolescents*, et un prospectus, qui, en annonçant une œuvre gigantesque, dévoilait en même temps les tristes utopies d'une âme livrée à toutes les prétentions et à tous les rêves de l'orgueil : du reste, l'œuvre annoncée n'a pas eu de suite.

GIDEVILLE, nom donné à un petit hameau et à un moulin qui dépendent d'Albestroff, dont ils sont éloignés seulement de 3 kilom. à l'E. On y compte 5 feux et environ 30 indiv. : du reste il n'offre rien de remarquable.

GIMEY, ferme considérable sur le territoire de Sexey-aux-Forges, à 5 kilom. à l'O. : elle est assez ancienne et compte environ 15 individus.

GIRIVILLER, village situé sur un plateau élevé et couvert de forêts, à 7 kilom. au S. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 20 (4 lieues) au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 47 (9 lieues 1/2) au S. E. de Nancy. Popul. : 337 individ., 33 élect. comm., 10 cons. municip., 86 feux et 67 habitations. Territ. : 712 hect., dont 438 en terres labour., 187 en bois et 53 en prés et vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville et Gerbéviller.

La petite ferme de Puriment se trouve sur le ban de cette commune, à 2 kilom. au S. : elle est habitée par 8 individus. Ce village a une origine assez reculée : on le nommait, dès le 14[e] siècle, *Guerrici-Villare*. C'était une terre qui dépendait de la seigneurie de Gerbéviller, et la haute justice y était exercée par indivis, au nom des marquis de Gerbéviller et du chapitre de

St.-Dié. Le village répondait à la prévôté de Lunéville et de Châtel, bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Giriviller était compris dans le doyenné de Deneuvre, et avait deux chapelles particulières : aujourd'hui c'est une succursale dont le patron est St.-Pierre-ès-Liens, qui ressort à la cure de Gerbéviller.

GIROUÉ, nom des moulins de Battigny : ils sont fort anciens, et avaient dans leur voisinage une forge considérable. Le moulin de Giroué est à 1 kilom. du village, et compte environ 14 individus.

GIROUIN, autre moulin, sur le ban d'Écrouves. (Voyez ce nom).

GIVRICOURT, village situé sur la petite Rivière de Rodes, aux confins du Bas-Rhin, à 5 kilom. au s. e. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 41 (8 lieues) au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 36 (7 lieues) de Vic, et à 65 au n. e. de Nancy. Pop.: 251 individ., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 56 feux et 45 habitations. Territ. : 274 hect., dont 151 en terres labour., 59 en bois et 38 prés; le tout est cadastré. Mes. de Vic; les lettres viennent par Dieuze et Albestroff.

Ce village doit son existence au cardinal de Givry, évêque de Metz, qui lui donna son nom au commencement du 17e siècle. Il fut compris dans la châtellenie d'Albestroff, et annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Münster-Lorraine, bailliage de Vic, parlement et généralité de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Givricourt n'a d'ailleurs rien de remarquable; son territoire est fertile, surtout en pommes de terre, mais des chemins affreux y conduisent : ils sont dans un si mauvais état, qu'après la moindre pluie toutes les communications sont interrompues. Ce village est encore aujourd'hui annexé à la belle paroisse de Münster.

GLONVILLE, village situé en partie dans la plaine, tandis qu'une autre section est assise au revers d'un cô

teau, sur la rive gauche de la Meurthe, et à quelque distance de la route de Baccarat à Lunéville; à 7 kilom. au N. O. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 22 S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 52 (environ 11 lieues) de Nancy. Popul. : 661 individ., 65 élect. comm., 12 cons. municip., 174 feux et 143 habitations. Territ. : 1605 hect., dont 695 en terres arables, 625 en forêts, 266 en prés et 16 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On trouve sur le ban de cette commune un moulin à grains, une carrière de plâtre fort estimée, et les fermes de *Bourupt*, (voyez ce nom) de *Malgré-Voivre*, à 2 kilom. au S. O., et de *Voivre*, aussi à 2 kilom. au N. : ces fermes sont considérables. Glonville est un ancien village, nommé en latin *Tillonis*, ou *Dilonis-Villa* : il dépendait de la prévôté d'Azerailles, bailliage de Lunéville, cour souveraine et coutumes de Lorraine, généralité de Nancy. Les ducs de Lorraine en étaient seigneurs, conjointement avec les comtes d'Angluré. Les actes de l'abbaye de Moyenmoutier parlent de ce village dès le 11e siècle. Il avait pour annexes Flin et Vathiménil; ainsi que le prieuré de Mervaville, (voyez tous ces noms). Compris autrefois dans le doyenné de Deneuvre, Glonville est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Badonviller : la cure, une des plus riches du pays, était donnée au concours. Le patron de cette paroisse est St.-Maurice.

GOGNEY, petit village situé au confluent du Breuil et du Richeval, à l'extrémité de la riante vallée d'Ibigny: à 4 kilom. au N. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 34 (environ 7 lieues) au N. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 64 à l'E. de Nancy. Popul. : 251 ind., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 56 habitations. Territ. cadastré : 879 hect., dont 660 en terres labour., 127 en bois et 50 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

La ferme considérable des *Sâlières* se trouve sur le ban de cette commune, ainsi qu'un moulin à grains et une fabrique de

draps, établie dans une partie des bâtiments du moulin. On vo également, au revers d'un côteau, les ruines de l'ancien herm tage de St.-Thiébaut, si renommé autrefois dans le pays : que ques pans de murailles subsistent encore, ainsi que l'enclos q dépendait de la chapelle et qui était cultivé par l'ermite. L vieillards, qui ont visité cette église solitaire, racontent qu'el était une des plus belles de la contrée : elle disparut sous marteau des démolisseurs pendant la révolution.

Gogney est fort ancien : après avoir appartenu aux sires d Blâmont, il passa à la Lorraine, et fut enclavé dans le baillia de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutu mes du Blâmontois. Ce village fut anéanti à l'époque de l'in vasion des Suédois; il ne resta que la tour de l'église sur laquell on lit encore : *pendant long-temps je fus renversée ; mais, en 1720 Moyenmoutier m'a relevée.* Il paraît que l'abbaye de Moyenmoutie aurait eu quelques droits temporels sur les revenus de la cure d Gogney. Il y avait aussi, dans ce village, une maison de *Trini taires*, et sur un côteau, on aperçoit une épaisse muraille q a pu appartenir à un monastère. Aujourd'hui Gogney est un succursale dans le ressort de Blâmont.

Le sol, sur lequel Gogney repose, est improductif : l'humus est mêlé de calcaire, et il faut de pénibles effort pour y obtenir des récoltes : il y a cependant quelques terrains assez fertiles On vente beaucoup, et avec raison, les prés qui entourent le village; ils comptent parmi les meilleurs du pays.

GONDREVILLE, petit bourg, situé sur la route de Nancy à Toul, aux bords de la Moselle, à 5 kilom. à l'E. de Toul, chef-lieu du canton (nord) et de l'arron et à 19 (environ 4 lieues) à l'O. de Nancy. Pop. : 12 individ., 112 élect. comm., 12 cons. municip., 3 feux et 261 habitations. Territ. cadastré : 2499 hect dont 838 en forêts, 889 en terres arables, 318 en pr 16 en pâtis, friches et jardins, et 10 en vignes, d les produits sont passables. Mes. de Toul; les lett viennent par la même ville.

Gondreville a sur son territoire un moulin à grains, une c rière peu considérable de moëllons, et une autre de pierres taille; deux fermes appelées Charmoy et Chaufourg (voyez c noms.)

Le bourg de Gondreville a l'origine la plus reculée, et peut compter parmi les plus anciens de la Lorraine. Dans un acte émané du roi de Germanie, Henri Ier, en 908, on dit : *Gondulphi-Villam, que est sita suprà ripam fluminis Mosellæ*. Avant cette époque, le roi Théodoric avait daté de Gondreville une de ses chartes, en 737 : les Princes Mérovingiens y séjournèrent quelquefois, et Louis-le-Débonnaire y fit construire une galerie qui allait du palais à l'église. En 880, il y eut une entrevue à Gondreville, entre les deux frères Louis et Carloman, rois de France, Charles-le-Gros, empereur d'Allemagne, et les députés de Louis, roi de Germanie : on y conclut un traité d'alliance, et on adjugea définitivement la Lorraine au roi de Germanie. La reine Ingelberge et les légats du Pape vinrent à Gondreville, en 873, et c'est devant eux que les évêques et les seigneurs du royaume prêtèrent serment de fidélité à Charles-le-Chauve : on voit quelle importance avait Gondreville, dans ces temps reculés.

Après l'établissement de la maison ducale de Lorraine, le prince Thierry fit bâtir un château dans ce bourg : le duc Mathieu le répara et l'agrandit en 1154, malgré les réclamations de l'évêque de Toul qui craignait ce voisinage. Gondreville fut donné pour douaire à Gertrude de Dagsbourg (ou Dabo) veuve de Thiébaut Ier, duc de Lorraine. Charles-le-Téméraire s'empara de ce bourg, et y mit une garnison qui fut repoussée par la garnison du château de Fontenoy : le comte de Vaudémont y fut nommé commandant pour le duc de Lorraine et se signala par une vigoureuse sortie qui mit le désordre dans les troupes du duc de Bourgogne, à *Laxou*. Gondreville fut signalé encore par un miracle que St.-Bernard y opéra, en présence d'une grande multitude.

Le bourg de Gondreville était le chef-lieu d'une prévôté qui avait juridiction sur 35 villages ; du reste il était compris dans le comté de Toul, bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, Gondreville comptait parmi les paroisses de Lorraine ; il y avait un hôpital magnifique, bâti par le prince d'Elbœuf, et desservi par les frères de la charité : ce bel hospice n'existe plus ; il n'y a plus à Gondreville qu'un bureau de charité.

Le même prince avait élevé un palais sur les ruines de l'ancien château ; on y voyait aussi de superbes jardins ; mais les révolutions ont fait subir à ces constructions des changements déplorables. Le sol qui environne Gondreville est assez stérile, et le côté moral de la population n'offre pas un plus bel aspect :

la principale industrie des habitants consiste dans l'exportation des vins, et dans les petites affaires commerciales que peut amener le voisinage de Toul ou l'avantage d'une route de 1re classe.

Gondreville est, dit-on, le lieu natal du général Frimont, qui se distingua dans les guerres de la république et de l'empire: il est mort en 1811.

GONDREXANGE, petit bourg, ou village très-considérable, situé au bord de l'immense étang qui porte son nom, à 8 kilom. au s. e. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 12 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 72 (environ 14 l. 1/2) de Nancy. Popul. : 1027 individ., 101 élect. comm., 12 cons. municip., 5 élect. au collége politique de Sarrebourg, 247 feux et 159 habitations. Territ. : 2921 hect., dont 1156 en terres arables, 923 en forêts et 289 en prés. Mes. de Réchicourt; les lettres viennent par Sarrebourg.

On voit sur le ban de cette commune la ferme de *Ketzing*, à 4 kilom. au s. e. : elle est considérable, et compte 18 individus; celle de la *Camardière*, à 2 kilom. au n. : deux moulins à grain et un petit pont de deux arches sur le ruisseau de l'étang. Ce qui rend Gondrexange particulièrement intéressant et lui amène quelques étrangers; c'est le vaste étang qui l'avoisine, et qui est un des plus renommés de la province : on lui donne plusieurs lieues de circonférence, et il produit au moins 700 quintaux de poissons : on y remarque aussi vers l'automne des troupes nombreuses de canards sauvages qui viennent s'abattre sur ses flots.

Le village de Gondrexange était anciennement un fond qui appartenait aux évêques de Metz : ils y avaient établi quelques maisons de fermes, près desquelles passait la route qui servait de communication entre Blâmont et Sarrebourg. Ce hameau étant devenu plus considérable, dans le 14e siècle, on le réunit au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On y voit encore quelques restes d'un bâtiment assez considérable, appelé le château, et qui servait de demeure à plusieurs familles. Aujourd'hui, Gondrexange est une succursale plus populeuse que le chef-lieu de canton dont

cette paroisse relève : le territoire y est fertile et la principale industrie des habitants est dans la culture des céréales.

GONDREXANGE, ruisseau assez considérable qui sort de l'étang qui lui donne son nom, arrose Herzing et Xouaxange, et se perd dans la Sarre près d'Imling. Il est très-poissonneux et donne souvent l'occasion de faire des parties de pêche très-agréables.

GONDREXON, très-petit village, situé sur un faible ruisseau, dans une vallée entourée de forêts, à 6 kilom. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 26 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 75 de Nancy, au S. E. Popul. : 145 hab., 14 élect. comm., 10 cons. munic., 30 feux et 24 habitations. Territ. : 250 hect. cadastrés, dont 158 en terres labour. et 50 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Ce petit village est encore sans école primaire, et ne renferme rien d'intéressant. On ne sait à quelle époque il a été fondé. S'il est permis de préjuger son origine, d'après quelques ruines qui existent sur son territoire, il paraît que cette localité a été plus considérable autrefois, ou bien qu'elle a renfermé quelque maison religieuse, dont l'église en ruines annonce une haute antiquité. Gondrexon, qui était compris dans la généralité de Metz, faisait partie du Blâmontois, bailliage de cette ville : aujourd'hui c'est l'annexe d'Amenoncourt.

GOSSELMING, village considérable, situé à l'extrémité de la forêt de Selvald, sur la rive gauche de la Sarre, à 7 kilom. au S. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 9 au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 72 (environ 15 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 795 ind., 79 élect. comm., 12 cons. munic., 160 feux et 129 habitations. Territ. : 1006 hect. cadastrés, dont 571 en terres labour., 213 en bois et 162 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Gosselming possède une brasserie, un moulin à grains assez considérable, un petit étang et une maison de ferme nommée *Alzing* (voyez ce nom). Le petit village n'est pas fort ancien, mais on le rencontre sur les cartes de Lorraine, dans le 17e siècle. C'était autrefois une terre appartenant aux prieurs de Lixheim : à l'époque où les domaines de ces seigneurs échurent à la Lorraine, Gosselming resta dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui c'est une succursale importante qui relève de Fénétrange.

Les fastes de l'armée Française parlent avec éloge d'un soldat nommé Bour, hussard au 2me régiment, qui naquit à Gosselming, et périt glorieusement dans un combat en sauvant la vie à son général. Les bords de la Sarre ont produit une foule de guerriers célèbres par leur courage.

GOVILLER, village très-considérable, situé au pied de la montagne d'Anon, sur la route de Vézelize à Toul, à 7 kilom. à l'o. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 30 (6 lieues) au s. o. de Nancy, chef-lieu de l'arrond., Popul.: 865 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. munic., 230 feux et 176 habitations, Territ. : 1212 hect. cadastrés, dont 517 en terres arab., 316 en forêts, 147 en prairies et 47 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Vézelize.

On voit sur le ban de cette commune, un four à chaux et une tuilerie assez considérable ; la ferme de *Chanel*, dont nous avons parlé (voyez ce nom) et celle de *Ragon*, à 3 hectom. au n. o. du village. : elle contient un vaste bâtiment d'exploitation, 75 jours de terres, pour chaque saison, 1 jour de vignes et 70 fauchées de prés.

Quoique Goviller soit aujourd'hui considérable, il n'était encore, dans le siècle dernier, qu'un hameau annexé à Vitrey, et qu'on nommait *Govini-Villare*. Il avait pour seigneurs les chevaliers Lebègue, et se trouvait compris dans le bailliage et comté de Vaudémont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine ; il fut, dans ces derniers temps, réuni au bailliage de Vézelize. Aujourd'hui, c'est une succursale qui a pour patron St.-Epvre, dans le ressort de Vézelize.

GRAMONT, ferme qui dépend de Bertrichamp, (voyez ce nom).

GRAMONT, maison de ferme sur le territoire de Merviller, à 1 kilom. 2 hectom. au s. : elle est peu importante et compte à peine 10 individus.

GRAND-BREÜIL, ruisseau de faible volume, qui sort de l'étang de Fourcrey, et se réunit au Verdenal, près de Gogney : son cours et ses eaux méritent peu d'être mentionnés.

GRANDMÉNIL, hameau qui dépend d'*Écrouves* (voyez ce dernier nom). (1)

GRAND-SAUCY, maison de ferme sur le territoire de Vigneules, à 7 kilom. à l'E. : elle n'offre rien d'intéressant et de remarquable.

GRAND-SEILLE, petit hameau sur le territoire de Verdenal, 1 kilom. à l'o. de ce village : il y a 7 habitations et 35 indiv. Il y a dans ce hameau une belle maison de plaisance qui donne son nom à un riche propriétaire du pays : à cette maison est réunie une ferme très-importante qui contient 75 hect. de terres, 20 hect. de prés, une bergerie et plusieurs autres dépendances. C'était autrefois le chef-lieu d'un marquisat célèbre dans l'histoire de Lorraine.

GRANDVEZIN, hameau réuni à *Crévic* (voyez ce nom.)

GRANDVILLER, maison de ferme, sur le territ. d'Angomont : elle n'a rien de remarquable que sa position au pied des Vosges.

---

(1) Le fameux M. Appert a une propriété à Grandménil, et y vient faire quelques séjours.

GRANGE-AU-VENT, nom donné à une tuilerie considérable sur le territoire de Pont-à-Mousson, à 2 kilom. à l'o. : ses produits sont recherchés.

GRANGE-FOUQUET, nom d'une maison de ferme sur le territoire de Vic, à 1 kilom. au s. o. : elle est fort étendue, et compte environ 18 individus.

GRAVEY, petite ferme sur le ban de *St.-Max*, à 2 hectom. à l'ouest.

GRÉMECEY, village situé au revers d'une colline où le ruisseau de Blanche-Fontaine prend naissance, à 9 kilom. au s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 11 de Vic, et à 23 (environ 5 l.) au N. E. de Nancy. Pop. : 318 indiv., 31 élect. comm., 10 cons. municip., 79 feux et 60 habitations. Territ. : 1004 hect., dont 629 en forêts, 325 en terres labour. et 47 en prés. Mes. de Vic, les lettres viennent par Château-Salins.

Il y a sur le ban de ce village un moulin à grains : on y voit aussi un petit rapport le jour de la fête, au 2me Dimanche d'octobre. Grémecey, dont on ignore l'origine, était encore autrefois une terre qui appartenait aux évêques de Metz : il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui c'est l'annexe de Pettoncourt, et si on excepte le bureau de charité qui s'y trouve établi, il n'y a rien d'intéressant à raconter sur ce village, que les cartes de l'évêché ne désignent pas encore au 17e siècle.

GRIGNON (château de), nom donné à une de ces belles résidences qui embellisent le paysage de Nancy, et qui prêtent tant de charmes aux environs de cette ville. Le château de Grignon avoisine les murs de Nancy.

GRIMONVILLER, village situé au revers d'une côte, près des sources du Brénon, aux confins du départ. des Vosges ; à 22 kilom. (4 lieues 1/2) de Colombey, chef-

lieu du canton, à 42 au s. e. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 44 (7 l. 1/2) au s. o. de Nancy. Popul. : 270 individ., 27 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 62 habitations. Territ. : 275 hect., dont 29 en bois, 21 en prés, le reste en terres labour., jardins, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Grimonviller possède une bonne carrière de moëllons et s'est acquis une grande réputation sur les marchés des villes voisines par l'abondance et la qualité de ses fruits. On y voit aussi une belle fontaine qui peut rivaliser avec celles de l'arrondissement. Ce village, appelé autrefois *Grimonis-Villare*, remonte à une assez haute antiquité : il avait pour seigneurs le chapitre de Toul, pour les deux tiers, et le commandeur de Libdeau, ordre de Malte, pour l'autre tiers. Il était compris dans le comté et baillage de Vaudémont; mais on le réunit ensuite au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy et parlement de Lorraine; mais les coutumes étaient celles de Vézelize. On y voyait deux chapelles fondées dans le 15e siècle, par des habitants du pays, et aujourd'hui détruites. C'est maintenant une succursale qui relève de Colombey.

Grimonviller a vu naître M. Bottin, connu depuis long-temps par ses excellents ouvrages de statistiques sur les départements du Nord et du Bas-Rhin. On a aussi de lui des mémoires sur des tombeaux antiques découverts dans le canton de Vézelize; il fut député en 1815, et fait partie de plusieurs sociétés savantes.

GRIPPORT, village situé au pied d'une montagne escarpée, à gauche de la Moselle, sur la route de Nancy à Charmes, et aux limites extrêmes du département, du côté des Vosges, à 10 kilom. au s. e. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 40 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 552 habit., dont 55 élect. comm., 12 cons. municip., 134 feux et 115 habitations. Territ. : 419 hect., dont 266 en terres labour., 19 en bois, 18 en prés et 51 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Neuviller, ou par Charmes.

Gripport a trois carrières de plâtre assez importantes et un moulin à grains. Ce village, nommé dans les chroniques *Guerrici-Portus*, est assez ancien : il faisait partie du domaine des seigneurs de Charmes ; mais il passa ensuite aux ducs de Lorraine, à la famille de Bassompierre, et à une maison noble du nom de Gripport, qui avait chacuns des droits sur ce village et se partageaient les revenus. Gripport était enclavé dans le bailliage de Charmes, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Le chapitre de Remiremont avait les deux tiers de la seigneurie, et l'autre tiers était réparti entre les ducs, comtes et barons que j'ai nommés plus haut. Un petit hameau dépendait de ce village, et on voit encore les ruines de l'église à quelque distance de Gripport. C'est aujourd'hui une succursale dont l'église champêtre était appelée Viacelle, *Via-Cœli*, et le patron est St.-Léonard. Il y avait une chapelle érigée en 1539, et qui est ruinée.

GRISCOURT, très-petit village, situé dans une vallée, sur le ruisseau d'Ache, à 7 kilom. au N. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 23 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 25 au N. O. de Nancy, Popul. : 161 individ., 16 élect. comm., 10 cons. mun., 42 feux et 40 habitations. Territ. : 276 hect., dont 196 en terres labour., 59 en bois et 18 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Griscourt a un moulin à grains peu considérable. Ce village, malgré sa faible importance, remonte à une haute antiquité, comme le prouve son église, bâtie dans un style gothique, qui reproduit la manière du moyen âge. On le nommait *Grisia-Curia*, et il faisait partie du marquisat du Pont, province du Barrois : on le réunit ensuite au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Griscourt était compris, pour le spirituel, dans le doyenné de Prény, et a pour patron St.-Martin ; aujourd'hui c'est l'annexe de Gezoncourt, et la civilisation, comme la religion, ont encore beaucoup de progrès à y faire.

GRISIÈRE, nom donné à une ferme sur le ban de Thiaucourt, à 2 kilom. au S. E. : elle a peu d'importance, et compte à peine 8 individus.

GROLOT, moulin dont nous avons parlé. (Voyez Gelaucourt.

GROS-ROUVRE, très-petit village, situé sur le ruisseau d'Ache, à droite de la route de Toul à Thiaucourt, et près du bois de la Reine; à 7 kilom. à l'o. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 18 de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 37 (7 lieues) à l'o. de Nancy. Popul.: 152 hab., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 45 feux et 41 habitations. Territ. : 302 hect., dont 245 en terres labour., 33 en prés et 22 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Ce village est d'une origine assez ancienne : il est appelé dans les vieilles cartes *Grossa-Rubera*. Gros-Rouvre faisait partie du marquisat de Pont, province du Barrois; il fut aussi réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy et parlement de Lorraine, avec les coutumes de St-Mihiel. Il répondait, pour le spirituel, au doyenné de Dieulouard : aujourd'hui c'est l'annexe de Bernécourt, dont le patron est St.-Laurent, et on y a établi un bureau de charité.

GUÉBESTROFF, village, ou plutôt hameau, sur le ruisseau de Spin, à gauche de la route de Dieuze à St.-Avold, à 3 kilom. au N. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 23 de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, et à 48 au N. E. de Nancy. Popul. : 81 habitants, 8 élect. comm., 10 cons. municip., 16 feux et 12 habitations. (On remarque encore ici, qu'il y a plus de cons. municip. que d'élect.). Territ. : 376 hect. cadastrés, dont 184 en terres labour., 61 en bois et 46 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Il y a sur le ban de ce village une petite carrière de moëllons. Suivant quelques traditions, Guébestroff aurait été plus considérable et on aurait trouvé sur son territoire des armes et des ossements de forme gigantesque. Ces récits n'ont rien d'exagéré ni de trompeur, car les Romains ayant long-temps séjourné dans

ce pays, il n'est pas étonnant qu'ils y aient laissé quelques dépouilles. On prétend aussi que ce village a été ruiné dans le 16e siècle. Il n'y a point d'église, et Guébestroff est réuni, pour le spirituel, à la succursale de Kerprich-les-Dieuze.

GUÉBLANGE, village situé dans une vallée couverte de marais, près de l'immense étang de Lindre, à 5 kil. au s. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 21 (4 lieues) au s. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 15 de Vic, et à 44 au n. e. de Nancy. Popul. : 321 individ., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 75 feux, 42 habitations, et 1 élect. pour le collége politique de Château-Salins. Territ. : 480 hect. cadastrés, dont 115 en terres labour., 69 en bois et 86 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Guéblange possède quelques sources d'eau salée, dont on ne fait aucun usage, parcequ'elles n'ont point d'importance, un moulin à grains et un fort beau château appartenant à un membre de l'illustre famille de Nettancourt.

Guéblange est ancien : on ne saurait indiquer cependant d'une manière précise l'époque de son origine; les cartes de Lorraine en parlent dès le 17e siècle; mais il remonte à une antiquité plus haute, s'il faut en juger d'après quelques restes de murailles et de fossés qui indiquent l'existence d'une forteresse. Le village de Guéblange fut cédé à la France, ainsi que Dieuze et quelques localités voisines, dans le 18e siècle : il était compris dans le bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Dieuze.

GUÉBLING, village situé près de la route de Dieuze à St.-Avold, et sur le ruisseau du Spin, à 7 kilom. n. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 27 (5 lieues 1/2) au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 23 de Vic, et à 52 au n. e. de Nancy. Popul. : 383 individ., 38 élect. comm., 10 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Château-Salins, 93 feux et 74

habitations. Territ. : 680 hect. cadastrés, dont 467 en terres arables, 77 en bois, 70 en prés et 20 en vignes dont on parle peu. Mes., (voyez Bourgaltroff); les lettres viennent par Dieuze.

Guébling a deux moulins à grains et une carrière de plâtre. Ce village entrait autrefois dans le domaine spirituel et temporel des évêques de Metz; mais on ne saurait déterminer l'époque où il a commencé. Il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Les cartes de Lorraine en parlent dès le 17e siècle, mais on doit lui donner encore une antiquité plus haute. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Dieuze.

GUÉ-DE-LAXAT, nom donné à une maison de ferme sur le ban de Xures, à 1 kilom. au S. E. : elle n'offre rien de remarquable.

GUÉNESTROFF, village situé sur le ruisseau du Spin, à gauche de la route qui mène de Dieuze à St.-Avold, à 2 kilom. au N. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 22 à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 17 de Vic, et à 47 au N. E. de Nancy. Popul. : 548 individ., 54 élect. comm., 12 cons. municip., 119 feux et 108 habitations. Territ. : 474 hect. cadatrés, dont 179 en terres labour., 114 en bois, 23 en prés et 41 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Guénestroff a fait autrefois partie de la province de Lorraine; mais ce village a suivi les vicissitudes de la ville de Dieuze, et passa comme elle à la France. Il paraît, d'après l'ancienne chapelle qu'on y voit, que l'origine de Guénestroff serait assez reculée; on ne peut cependant en préciser la date certaine. Ce village était enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, malgré son importance et sa nombreuse population, Guénestroff est annexe de Kerprich-les-Dieuze. On voit, sur le ban de cette commune, deux moulins à grains.

GUERMANGE, village situé à l'extrémité de l'étang de Lindre, et près de la forêt de Romersperg, à 19 kil. (environ 4 lieues) au N. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 27 au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 55 au N. E. de Nancy. Popul. : 623 individ., 62 élect. comm. et 12 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Sarrebourg, 129 feux et 106 habitations. Territ. : 1848 hect. cadastrés, dont 999 en forêts, 482 en terres labour., 109 en prés et 105 en étang. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On voit sur le ban de ce village un moulin à grains, une tuilerie, un étang assez considérable, qui fait partie de l'étang de Lindre; la ferme de *Nacker*, qui n'a rien d'intéressant, et celle de *Stranhoff*, à 2 kilom., sur laquelle il n'y a également rien à remarquer; enfin, Guermange possède un château dont l'architecture et les dépendances méritent une mention spéciale.

Guermange est un lieu fort ancien. Les chroniques du 14ᵉ siècle parlent déjà des seigneurs de ce village comme feudataires des évêques de Metz. La maison noble de nom et d'armes qui avait cette terre, a rempli un rôle assez beau dans les annales du pays. On sait que les évêques de Metz étaient maîtres du château de Guermange, tandis que le village était considéré comme faisant partie de la Lorraine; il en résultait que Guermange était du bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, tandis que le château était réuni au bailliage de Vic, et suivait les coutumes des autres terres de l'évêché. Vers la fin du siècle dernier, la maison de Custines possédait Guermange, et c'est à elle qu'on doit les réparations et les embellissements du château, qui existe encore. Aujourd'hui, Guermange forme une succursale dans le ressort de Réchicourt-le-Château.

GUÉROLDS-ECK : il y a deux châteaux de ce nom : le premier couronne une des nobles crêtes qui dominent la ville de Saverne.

L'aspect de ces vieilles ruines, où le son du cor et le cliquetis des armes guerrières ont cessé, pour jamais, étonne et charme

les regards du voyageur qui aime à rêver au souvenir du passé. La seconde forteresse de ce nom ne présente également plus que des débris de murailles et deux fossés d'une largeur imposante. Ce dernier château s'élevait aux bords de la Sarre, près de Niederstinzel, et appartenait à un noble seigneur dont le nom est encore vivant dans le pays. On ne cite rien de particulier sur ce vieux manoir, si ce n'est un souterrain qui passait sous la Sarre et communiquait au château de *Saar-Werden* : il avait un embranchement qui rejoignait Fénétrange. M. Michel assure, dans sa statistique, que plusieurs monnaies à l'effigie de César furent trouvées dans les ruines du château; mais il paraît confondre la forteresse de Niederstinzel avec celle qui se dresse sur une des sommités des Vosges, près de Saverne. On sait que César vint à Saverne, ainsi que Julien, et plusieurs armées Romaines; après ces fameux généraux, vainqueurs du monde, une famille s'établit à Guérolds-Eck, et devint une des plus célèbres de l'Alsace.

GUGNEY, village situé sur la rive droite du Brénon, aux limites du département des Vosges, à 12 kilom. au s. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 40 (8 lieues) au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 241 ind., 24 élect. comm., 10 cons. municip., 53 feux et 37 habitations. Territ. : 293 hect. cadastrés, dont 143 en terres labour., 22 en bois, 20 en prés et 10 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Gugney, dont l'origine est peu reculée, est représenté dans nos anciennes chroniques comme un hameau annexé à Diarville : on fait cependant remonter la construction de son église jusqu'au commencement du 16e siècle. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Martin, et qui relève de Vézelise.

GUINGUETTE, nom bachique donné à une petite ferme isolée, sur le ban de Rehainviller, à 2 kilom. à l'E. : on y compte à peine 6 individus.

GUINZELING, village situé dans une vallée sur un petit ruisseau qui se perd dans l'étang de Torcheville,

à 9 kilom. au s. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 34 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 29 de Vic et à 59 N. E. de Nancy. Popul. : 254 ind., 25 élect. comm., 10 cons. mun., 56 feux et 49 habitations. Territ. : 498 hect. cadastrés, dont 246 en terres lab., 85 en prés et 89 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mesures de Nancy; les lettres viennent de Dieuze et Albestroff.

On fait remonter l'origine de Guinzeling à la fin du 13e siècle; mais je ne sais sur quel fondement cette tradition repose. Ce village a subi les vicissitudes de la ville de Dieuze, dans le bailliage de laquelle il était enclavé, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de la cure cantonale d'Albestroff. On trouve Guinzeling sur les cartes du 16e siècle.

GUNTZWILLER, village situé dans une vallée profonde, à l'extrémité de la forêt de Niederviller, à 9 kilom. au s. o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 11 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 96 (environ 20 lieues) à l'E. de Nancy. Popul. : 436 hab.; 43 élect. comm.; 10 cons. municip., 81 feux et 70 habitations. Territ. : 454 hect., dont 336 en terres labour., 106 en bois et 12 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Phalsbourg.

Guntzviller a sur son territoire une belle carrière de pierres de taille, et un moulin grains. Ce village, qui est habité par une population aisée, est de fondation assez récente. Il appartenait aux princes de Lixheim, et obéissait à la prévôté établie par ces seigneurs à Arschewiller. Il fut enclavé ensuite dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Les traditions veulent qu'il y ait eu autrefois sur le territoire de Guntzwiller un village ruiné pendant les guerres du 16e siècle : il n'en reste aujourd'ui aucune trace. Guntzwiller est une succursale dans le ressort de Phalsbourg : ses habitants ont eu long-temps une singulière réputation de simplicité et d'extrême bonhommie : on ne sait sur quoi ces méchancetés étaient fondées.

GYE, petit village situé dans une plaine, sur le ruisseau de Poisson, à 7 kilom. au s. de Toul, chef-lieu du canton (sud) et de l'arrond., et à 31 au s. o. de Nancy. Popul. : 247 individ., 24 élect. comm., 10 cons. municip., 53 feux et 32 habitations. Territ. : 651 hect. cadastrés, dont 470 en terres labour. et 122 en prés. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Il y a sur le ban de ce village une auberge isolée, à 1 kilom. à l'E. : elle n'offre rien de remarquable. Gye formait une partie du domaine des évêques de Toul, qui étaient seigneurs temporels de ce village. On le nommait *Gieium*, et il se trouvait compris dans le bailliage de Toul, présidial de la même ville, parlement et généralité de Metz, avec des usages locaux mêlés de coutumes du droit Romain. Ce village est ancien, mais on ne peut déterminer la date certaine de son origine. Aujourd'hui il est annexé à Moutrot, sous la juridiction de la cure cantonale de Toul.

H.

HABLAINVILLE, village situé dans une plaine, sur la rive gauche de la Verdurette, et près de la forêt de Mondon, à 10 kilom. au N. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 24 au s. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 54 au s. E. de Nancy. Popul. : 497 individ., 49 élect. comm., 10 cons. municip., 3 élect. au collége politique de Lunéville, 112 feux et 80 habitations. Territ. : 615 hect., dont 511 en terres labour. et 78 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On trouve, sur le territoire de Hablainville, une tuilerie assez considérable, appelée *La Garde*, et une ferme importante appelée *Nouveau-Lieu*. Ce village, qui est désigné sous le nom de *Hablani-Villa*, dans les vieilles chroniques, remonte à une époque reculée : il faisait partie du *ban de la Rivière*, dénomination appli-

quée à quelques villages de la même contrée. Le duc de Lorraine en était souverain; mais les comtes d'Ogéviller avaient les deux tiers de la seigneurie. Hablainville était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Martin, et qui relève de la cure cantonale de Badonviller. L'abbé de Senones exerçait un droit de patronage sur la cure de *Hablainville*.

HABLUTZ, petit hameau, sur le territoire d'Ibigny, à 1 kilom. au N. O. : on y compte 20 feux et 102 ind. *Hablutz* possède une fayencerie dont les produits sont estimés.

HABOUDANGE, village situé dans le fond d'une vallée, sur la rive droite de la Petite-Seille, à 13 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 16 de Vic, et à 43 (8 lieues 1/2) au N. E. de Nancy. Popul. : 509 individ., 50 élect. comm. et 12 cons. municip., 140 feux et 76 habitations. Territ. : 900 hect., dont 633 en terres labour., 141 en prés et 124 en bois. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Haboudange possède, sur son territoire, deux anciens châteaux, dont les dépendances méritent d'être visitées, et une maison de ferme appelée *La Moutelotte*. Le village de Haboudange, appelé autrefois *Habundanges*, et en Allemand *Hoblingen*, remonte à une époque assez reculée, car il est déjà qualifié de fief, au commencement du 13e siècle. Il n'était cependant connu avant cette époque que comme unere taite de brigands qui désolaient le pays. L'évêque de Metz acheta Haboudange pour soustraire la contrée aux ravages de ces maraudeurs et y fit bâtir un des châteaux qu'on voit encore aujourd'hui. Une lettre du duc Réné, datée de Lunéville, en 1444, fait mention de la *ville et château* d'Haboudange. Les évêques de Metz en firent le chef-lieu d'une châtellenie, qui comptait dans sa dépendance *Dedling*, *Obrech*, *Chanois*, *Bellange*, *Dalhain*, ancien village qui a vu naître M. Laruelle, riche manufacturier à St.-Nicolas et député de la Meurthe, dans la session de 1820 à 1823 : *Hampont*, *Burthencourt*, *Bénestroff*,

Baron-Ville, *Rëching* et même *Guermange*. Le village de Haboudange était compris dans le bailliage de Vic, recette de cette ville, parlement, généralité et diocèse de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Château-Salins.

HADOMEY, petit hameau qui dépend de Rehérey, à 3 hectom. au S. On y compte 12 feux et 56 indiv.

Hadomey est ancien, quoiqu'on ne le désigne dans nos vieux auteurs et sur les cartes du pays que comme une cense considérable : les habitants de cette cense furent du nombre de ceux qui présentèrent une requête à la duchesse Christine, pour la diminution des impôts, en 1581.

HAIGNEVILLE, très-petit village, situé sur une éminence à droite de l'Euron et près de la route de Bayon à Lunéville, à 2 kilom. au N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 19 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 32 au S. E. de Nancy. Popul. : 149 hab., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 37 feux et 29 habitations. Territ. : 274 hect., dont 224 en terres labour., 30 en prés et 12 en vignes assez estimées. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Neuviller-sur-Moselle.

Ce village, appelé en latin *Hagnei-Villa*, est assez ancien : il avait pour seigneurs les comtes de Raigecourt et l'abbé de Belchamp. Il paraît, d'après les anciennes chroniques, qu'il y a eu des contestations et des haines violentes entre ce village et celui de Brémoncourt, car on lisait sur la tour de Haigneville, en paroles sévères : *Hæc turris ædificata est, adversùs gentem ferocem Bremonis-Curiam*. Haigneville faisait partie du bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est l'annexe de Brémoncourt, et le patron est St.-Pierre-aux-Liens.

HAINVILLE, ferme. (Voyez Deuxville).

HALLOVILLE, petit village, situé en partie sur une hauteur et en partie dans un vallon, à 5 kilom.

au s. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 29 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 59 au s. E. de Nancy. Popul. : 169 ind., 17 élect. comm., 10 cons. municip., 43 feux et 31 habitations. Territ. : 393 hect. cadastrés, dont 225 en terres labour., 61 en prés et 50 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Le village de Halloville a eu cela de remarquable, qu'il obéissait à deux juridictions différentes. La partie haute obéissait à l'évêque de Metz, et se trouvait enclavée dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. L'autre partie, ancien domaine des sires de Blâmont et des comtes de Salm, passa aux ducs de Lorraine, et faisait partie du bailliage de Blâmont, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, Halloville, dont presque tous les habitants ont quelques biens, est annexé à la paroisse de Couvey, appelée administrativement Ancerviller.

HALMOZE, très-petit hameau sur le territoire des Métairies de St.-Quirin, à 1 kilom. à l'o. On y compte environ 8 habitations et 43 individ. : il y a une tuilerie assez considérable.

HAMMEVILLE, village peu considérable, situé sur la rive droite de l'Uvry, et près de la route de Vézelize à Toul, à 3 kilom. au N. O. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 31 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 205 habit., 20 élect. comm., 10 cons. mun., 44 feux et 31 habitations. Territ. : 545 hect. cadastrés, dont 234 en terres lab., 78 en prés et 30 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Le village de Hammeville est quelquefois appelé *Hardeval*, dans nos anciens auteurs, parcequ'il a remplacé un hameau de ce nom. On voyait encore, vers la fin du dernier siècle, une église éloignée près de laquelle on avait fondé un petit hermitage. Hammeville avait pour seigneurs les comtes de Malvoisin, et il était compris dans le bailliage et comté de Vaudémont, géné-

ralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Il fut, dans ces derniers temps, réuni au bailliage de Vézelize. Aujourd'hui, Hammeville est annexé à la paroisse de Vitrey, et a pour patronne Ste.-Libaire. Le chapitre de Vaudémont nommait à la cure de ce village.

HAMONVILLE, hameau ou petit village situé près de la forêt de la Reine, sur le ruisseau d'Ache, non loin de la route de Toul à Thiaucourt, à 10 kilom. à l'o. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 19 au N. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 38 au N. O. de Nancy. Popul. : 93 individ., 9 élect. comm., 10 cons. mun., 28 feux et 22 habitations. Territ. : 750 hect., dont 200 en terres labour.; 500 en forêts et 50 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Ce hameau est d'une origine récente; les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant la fin du dernier siècle. Hamonville était compris dans le bailliage de St.-Mihiel; il fut ensuite réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, prévôté de Mandres-aux-Quatre-Tours, généralité de Nancy, parlement de Lorraine, avec les coutumes de St.-Mihiel; aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse d'Ansauville.

HAMPONT, village situé sur la rive gauche de la Petite-Seille, à 7 kilom. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 18 kilom. de Vic, et à 37 au N. E. de Nancy. Population : 536 indiv., 53 élect. comm., 12 cons. municip., 140 feux et 98 habitations. Territ. : 935 hect., dont 540 en terres lab., 275 en bois, 86 en prés et 14 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Hampont possède une carrière de plâtre peu considérable. Ce village, bâti sur un sol fertile, remonte à une assez haute antiquité. Les traditions veulent que les templiers y aient établi une de leurs maisons, et que l'église, encore debout aujourd'hui,

soit un monument élevé par ces fameux chevaliers : quoiqu'il en soit de cette croyance, il est certain que les évêques de Metz possédèrent, pendant plusieurs siècles, une partie de la seigneurie de Hampont; l'autre partie du village était *terre de Lorraine*, par conséquent les habitants reconnaissaient deux juridictions différentes : celle du bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, pour la portion qui obéissait aux évêques, et celle du bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine, pour la section de Hampont qui appartenait aux ducs de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dont l'église est remarquable par le style gothique qui a présidé à sa construction, et qui est du ressort de Château-Salins.

HAN, hameau. (Voyez Arraye).

HANGWILLER, village situé sur le ruisseau nommé Zintzel, près de la route de Phalsbourg à Sarre-Union, à 8 kilom. au N. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 20 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 105 (21 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 398 indiv., 39 élect. comm., 10 cons. municip., 80 feux et 66 habitations. Territ. : 367 hect., dont 184 en terres lab., 128 en bois et 55 en prés; les lettres viennent par Phalsbourg, et on y suit également les mes. de cette ville, à l'exception des mes. *agraires*, qui sont celles de Nancy.

Hangwiller a trois moulins sur son territ.; mais on n'y voit point d'église. Ce village, dont la plupart des habitants appartiennent au protestantisme, a une origine peu reculée. Placé au milieu des domaines de Lixheim, Hangwiller appartenait à la Lorraine; il était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. La réforme s'y introduisit sous les auspices de la maison de Lixheim, et il y a un oratoire de la confession d'Augsbourg. Les habitants catholiques de ce village sont placés sous la juridiction de la paroisse de Metting.

HANNOCOURT, fort petit village situé sur la rive gauche de la Neid-Française, à 7 kil. au N. E. de Delme,

chef-lieu du canton, à 12 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 18 de Vic, et à 39 au N. E. de Nancy. Popul. : 79 individ., seulement 8 élect. comm., quoiqu'il y ait 10 cons. municip., 18 feux et 13 habitations. Territ. : 243 hect., dont 122 en terres labour., 72 en prés et 49 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Une ferme considérable, appelée *Nied*, se trouve à 1 kilom. à l'E. de cette commune, on y compte 15 individus. Hannocourt n'est pas ancien, on n'en découvre aucune trace sur les cartes de Lorraine, quoiqu'elles mentionnent, au 18e siècle, la ferme de Nied.

Cependant on sait que Hannocourt est plus ancien : il faisait partie de la province du Barrois, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Aujourd'hui ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Prévocourt.

HAPPLEMONT, hameau assez considérable qui dépend de Gerbécourt, dont il est éloigné seulement de 5 hectom. au S. O. On y compte 14 habitations et 75 individ. Ce hameau est ancien et n'a pas acquis une plus grande importance depuis quelques siècles : il était compris dans le marquisat de Haroué, et avait donné son nom à plusieurs seigneurs dont les familles sont aujourd'hui éteintes.

HARAUCOURT, village très-considérable, situé sur un plateau élevé, à gauche du ruisseau de la Rouanne, à 7 kil. au N. E. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 18 (environ 4 lieues) à l'E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 839 habitants, 84 élect. comm., 12 cons. municip., 2 élect. au collége politique de Lunéville, 180 feux et 155 habitations. Territ. très-fertile : 1247 hect. cadastrés, dont 957 en terres arables, 154

en prés, 40 en bois et 35 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Haraucourt possède une brasserie renommée, un moulin et une ferme nommée *Laborde*, à 2 kilom. à l'o., qui n'offrent rien de remarquable. On y voit aussi un antique château, berceau et propriété d'une noble famille, dont les annales de Lorraine ont long-temps publié la gloire, mais qui est éteinte aujourd'hui. Ce village est très-ancien : il est désigné dans quelques auteurs sous le vocable de *Hara-Curia*, et d'autres l'appellent *Araldi-Curtem* : il est déjà cité comme un lieu important, dès l'année 1025. Haraucourt obéissait à des seigneurs particuliers et se trouvait compris dans le bailliage de Toul, ensuite dans le bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine.

Ce village a donné son nom à une des plus illustres et des plus anciennes familles du pays : elle était déjà alliée aux ducs de Lorraine, dans le 12ᵉ siècle, par le mariage de Vauthier, seigneur de Gerbéviller et prince de la maison de Lorraine, avec Anne de Haraucourt, en 1120. La noble maison de Haraucourt étant éteinte, ses biens passèrent aux comtes de Thiard-Bissy, par le mariage d'un seigneur de ce nom avec la dernière héritière de Haraucourt.

Parmi les membres de cette famille on cite, en particulier, Louis de Haraucourt, évêque de Toul, ensuite de Verdun, mort en 1456. Guillaume de Haraucourt, autre évêque de Verdun, mort en 1500, après s'être fait une triste réputation, par ses intrigues, sous le roi Louis XI. Ce village a encore vu naître un graveur distingué, nommé Hinzelet, qui vivait au 17ᵉ siècle, et M. l'abbé Michel, curé actuel de la cathédrale de Nancy, ancien supérieur du séminaire, et un des prêtres les plus recommandables du clergé Français. Il est auteur d'une relation sur la déportation des prêtres, en 1796 : on lui doit aussi le nouveau bréviaire de Nancy, et ses éminents services lui ont acquis la réputation la plus justement méritée.

HARAUCOURT-SUR-SEILLE, village situé au penchant d'un côteau, près de la route de Dieuze à Moyenvic, sur la rive droite de la Seille, à 10 kilom. au s. e. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond.,

à 7 de Vic, et à 36 au N. E. de Nancy. Popul. : 366 individ., 36 élect. comm., 10 cons. mun., 70 feux et 59 habitations. Territ. : 591 hect., dont 375 en terres labour., 129 en bois, 71 en prés et 16 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Vic ou par Château-Salins.

Le village de Haraucourt est peu ancien ; mais on ne saurait cependant préciser d'une manière certaine l'époque de son origine. Les cartes de Lorraine en font mention seulement au 18e siècle. Haraucourt était enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy : on y suivait les coutumes locales de Marsal, dont une, entr'autres, voulait que le mari, qui avait bien battu sa femme, ne fut point poursuivi en réparation du dommage que ladite femme aurait pu occasionner par sa mauvaise langue. Haraucourt est une succursale qui relève de Château-Salins.

HARBOUÉ, village situé sur un plateau élevé, à 5 kil. au S. E. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 35 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 65 (13 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 616 individ., 61 élect. comm., 12 cons. municip., 145 feux et 102 habitations. Territ. ; 1013 hect. cadastrés, dont 560 en terres labour., 212 en prés et 78 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On voit, sur le ban de ce village, une petite ferme appelée *Monet*, à 5 hectom. au S. : il y a environ 8 individ. Harboué repose sur un sol fertile, et sa position est une des plus agréables de la contrée. Ce village est fort ancien; il formait autrefois une partie du domaine temporel de la célèbre abbaye de Domèvre : c'était aussi le chef-lieu d'une prévôté particulière établie par la noble famille de Poix et de Noailles, pour les immenses propriétés qu'elle possédait dans le pays. Les évêques de Metz rentrèrent aussi dans la juridiction qui leur appartenait sur ce village, et que les abbés de Domèvre leur avaient enlevée; en sorte que Harboué finit par être compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché,

comme toutes les autres dépendances temporelles des évêques. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Blâmont. Il y a encore debout un ancien bâtiment qui était le siége de la prévôté, et dans lequel on a établi quelques métiers pour le tissage du calicot.

Harboué a vu naître M. Lafrogne, ancien député, chevalier de la légion d'honneur, membre du conseil général de la Meurthe, et jouissant de la considération la plus justement méritée. Son fils, maire de Blâmont, est un des administrateurs les plus distingués du pays.

HARCHOLIN, hameau vraiment remarquable, uni à Bertrambois et à Lafrimbole, à 4 kilom. au N. E. On y compte 40 habitations et environ 160 individ.

Ce hameau, situé au pied des Vosges, à l'entrée d'immenses forêts, présente l'aspect le plus pittoresque et le plus extraordinaire : ici, des maisons à un ou deux étages et construites en pierres de taille d'une large dimension ; là, de chétives cabanes, de vraies tanières de renards, occupées par une population misérable qui touche aux limites extrêmes de la pauvreté. Mais ce qui intéresse le voyageur, c'est la singulière agglomération des individus qui habitent le Harcholin. On y trouve des représentants de tous les pays du monde : Français, Allemands, Anglais, Polonais, Russes, Italiens, Égyptiens même ; c'est l'image fidèle de ces colonies qui vont peupler les déserts du nouveau monde. Les plus curieux à étudier sont les Bohémiens qui vivent là, en assez grand nombre ; race nomade, indépendante, indestructible, au teint basané, à chevelure longue et d'un noir d'ébène, à la figure expressive, à la parole rapide et au regard pénétrant et malin. Les familles voyagent au loin, ne s'arrêtant que dans les villages, et, de préférence encore, dans les fermes, guérissant les maladies des animaux, et disant partout la bonne aventure au grand effroi des vieilles comères et des jeunes filles. Leurs mœurs n'ont rien qui les assimile aux habitants de nos contrées ; c'est un pêle-mêle qui respire la licence, quoiqu'on y reconnaisse l'autorité d'un chef qui exerce un pouvoir suprême. Les femmes ont un costume négligé qui diffère de celui du pays ; les plus jeunes ont soin du ménage et préparent le repas, tandis que les vieilles fument leur pipe ou expliquent l'avenir à la manière des antiques sybilles, dont elles sont le portrait vivant. Leur passage à travers les campa-

gnes est périodique; les Bohémiens demandent l'aumône avec un ton et des menaces qui effrayent nos villageois et qui ne leur permettent pas d'essayer un refus. Nous pensons que ceux qui habitent le Harcholin ont d'étroites liaisons avec ceux qu'on rencontre dans les régions boisées du pays de Bitche.

Le Harcholin a vu accourir tous ces colons, si variés de figure et de langage, à l'époque où un riche propriétaire a offert une quantité de terres à défricher, dans ce hameau, pour une rétribution extrêmement modique. Aujourd'hui des sillons fertiles, de vastes prairies et un charmant paysage, ont remplacé les masses de terrain inculte, et le désert qu'on voyait au Harcholin.

HARDÉVAL, maison de ferme sur le territoire de Villers-le-Nancy, à 1 kilom. au N. : elle n'offre rien de remarquable.

HAROUÉ, petit bourg situé sur la rive droite du Madon, à 30 kil. au S. de Nancy, chef-lieu de l'arrond., et à 420 (84 lieues) à l'E. de Paris. Popul. : 625 ind., 61 élect. comm., 12 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Nancy, 170 feux et 108 habitations. Territ. : 336 hect., dont 184 en terres labour., 82 en bois, 20 en prés, 19 en jardins et pâtis, et 20 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

L'industrie de Haroué consiste principalement dans l'exportation des vins et dans la vente des céréales. Il y a deux foires qui se tiennent le 18 mai et le 8 novembre. Ce bourg possède une justice de paix, dont les audiences ont lieu le lundi et le jeudi, deux notaires, un médecin, un bureau d'enregistrement et des domaines, un percepteur-receveur et un bureau de charité.

Haroué a un moulin assez considérable sur le Madon, et on y voit un des plus beaux et des plus célèbres châteaux du pays : c'est la résidence de M. le prince de Beauveau, dernier héritier d'un des noms les plus glorieux de la Lorraine. Ce château, bâti sur les dessins du fameux architecte Boffrand, a remplacé l'ancien château des marquis de Haroué, qui passait pour le plus merveilleux de la province; il fut détruit dans le 12e siècle et

les superbes statues qui l'embellissaient ont disparu parmi ses ruines. Celui qu'on voit aujourd'hui a été élevé dans le dernier siècle, par le duc de Beauveau, prince de Craon, et outre les bâtiments, dont la structure est imposante, on remarque les cours et les jardins qui sont vastes et magnifiques. La terre de Haroué, érigée en marquisat en 1623, et qui était composée des baronnies d'Ormes et de Haroué, était une des plus belles du royaume; elle comprenait 18 villages, et le bourg de Haroué était le chef-lieu d'une prévôté bailliagère, dont le recours se faisait immédiatement au parlement de la province, généralité de Nancy; on y suivait les coutumes de Lorraine. Le château, avec ses quatre tours, subsiste encore dans un bel état de conservation, et peut occuper une place brillante parmi les plus remarquables de la France.

Haroué, appelé aussi *Harouel*, et en latin, *Haruvla*, remonte à une antiquité assez reculée, car on en parle déjà dans le 13e siècle comme d'une seigneurie considérable. Ce bourg fut assiégé en 1436, par les troupes du comte de Vaudémont, et le château, qui appartenait alors à un baron de Dommartin, fut emporté d'assaut et pillé impitoyablement ainsi que les habitants de Haroué. En 1650, le comte de Ligniville surprit également le bourg de Haroué et s'en empara, ainsi que des autres forteresses de la contrée.

Sous le rapport spirituel, Haroué possède une cure cantonale dont la juridiction s'étend sur 29 communes, parmi lesquelles il y a 20 succursales et 9 annexes. L'église est dédiée à la Sainte-Trinité, et les abbés de St.-Epvre exerçaient un droit de patronage sur la cure : il y avait deux chapelles particulières, dont une était désignée sous le nom de Castrale.

Haroué a vu naître le célèbre maréchal de Bassompierre, qui en parle souvent dans ses mémoires et qui se fit un nom fameux, par son esprit, sa valeur et ses prodigalités ruineuses dans le 17e siècle : il naquit au château de ce bourg, en 1579. On dit que le poëte St.-Lambert reçut aussi le jour à Haroué; d'autres veulent que Nancy soit sa patrie, mais c'est une erreur : ce littérateur, si connu par son poëme des saisons, est né dans un village nommé *Affracourt*, près de Haroué (voyez Affracourt). Le général de brigade Pouget naquit également à Haroué, en 1767 : il acquit une haute réputation, par sa valeur, dans les guerres de la république et de l'empire; il mérita tous ses grades et le titre de baron par ses vertus guerrières. Le P. Bour-

geois, jésuite, dont on peut voir les travaux et les talents dans le recueil des *Lettres Édifiantes*, est né à Haroué. Un de ses petits neveux, curé à Pont-à-Mousson, est un des ecclésiastiques les plus distingués du diocèse. Euriet, officier, un des braves de la grande armée, reconnait aussi Haroué pour sa patrie. Enfin, Haroué s'honore encore aujourd'hui de posséder le prince de Beauveau, pair de France.

La surface du canton de Haroué est de 20,013 hectares, sur lesquels on voit une population de 13,217 habitants.

HARREBERG, village situé non loin de la Zorne, au centre d'immenses forêts, à 14 kilom. au s. e. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond. et à 94 (environ 19 lieues) à l'e. de Nancy. Popul. : 319 ind., 31 élect, comm., 10 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Sarrebourg, 60 feux et 49 habitations. Superficie du territ. : 82 hect., dont 75 en terres labour. et 7 en prés. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par Sarrebourg.

Le village de Harreberg, qui faisait partie de l'ancienne province d'Alsace, n'a pas une origine bien reculée; les cartes n'en font aucune mention avant le 18e siècle. Il s'est formé peu à peu autour d'une carrière très-abondante de pierres, dont les qualités sont très-précieuses; mais ce qui a principalement attiré les habitants, c'est la verrerie assez considérable qui existe au Harreberg, et qui emploie un grand nombre d'ouvriers : on y fabrique du verre à vitre qui s'exporte au loin : cette manufacture a été fondée par M. Barabino, et c'est une ressource précieuse dans un pays pauvre et stérile. Le village de Harreberg, qui n'a point d'église, est annexé à la paroisse de la Hommert.

HARTZWILLER, village situé sur le revers d'un côteau élevé, aux bords de la Bièvre, et à l'extrémité e. de la forêt de Hesse, à 10 kilom. au s. de Sarrebourg, chef-lieu du canton, et à 95 à l'e. de Nancy (19 lieues). Popul. : 729 habit., 72 élect. comm., 12 cons. mun., 140 feux et 123 habitations. Territ : 183 hect., dont

130 en terres labour. et 3 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Hartzwiller possède un moulin à grains et une carrière assez considérable de pierres de taille. Ce village, situé à l'entrée des montagnes des Vosges, est habité par une population religieuse, mais pauvre : une grande partie du sol est couronné de sable et de granit. Hartzwiller était une ancienne possession des princes de Lixheim, et se trouvait comprise dans la prévôté d'Arschewiller : cédé ensuite à la Lorraine, il fut enclavé dans le bailliage de Lixheim, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. On ignore à quelle époque il faut assigner l'origine de ce village, qui forme une succursale dans le ressort de Sarrebourg.

HATTIGNY, village situé près de l'étang de ce nom, et près des vastes forêts des Baronnies, à 6 kilom. au s. o. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 16 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 75 (15 lieues) de Nancy. Popul. : 599 individ., 59 élect. comm., 12 cons. municip., 4 élect. au collége politique de Sarrebourg, 138 feux et 118 habitations. Territ. : 622 hect., dont 469 en terres labour., et en prés 143. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lorquin.

On trouve sur le ban de Hattigny, la ferme de *Risholz*, maison de campagne assez agréable et d'une étendue considérable, à 2 kilom. au N. O.; *Bonlieu*, dont nous avons parlé : les *Éclaire-Boules*, tuilerie peu importante et le *Puits-du-Chêne*, autre cense qui n'a rien de remarquable. Le territoire de ce village est très-fertile et les habitants y jouissent d'une certaine aisance; on y voit même des familles riches; mais cette prospérité matérielle n'existe pas sous le rapport de l'intelligence et du moral. Plusieurs exemples de suicides, arrivés dans un intervalle de temps assez court, attestent la nullité du sentiment religieux. Hattigny fait remonter son origine à une époque reculée; c'était une propriété du domaine temporel des évêques de Metz : il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché : ce village bornait, de ce côté, les possessions territoriales des évêques de Metz. Il possède une église fort ancienne, dont la construction porte tous les caractères du moyen

âge, indépendamment du millésime qu'on lit sur une des pierres du portail. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Lorquin, et dont le patron est St.-Remy. La famille des Noailles, a établi un garde-général à Hattigny pour l'inspection de ses forêts, qui, passant à d'autres propriétaires, seront également surveillées par les préposés de Hattigny.

HAUDONVILLE, très-petit village situé au bord de la Mortagne et seulement à 1 kilom. au N. O. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 13 au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 40 (8 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 163 individ., 16 élect. comm., 10 cons. municip., 38 feux et 33 habitations. Territ. : 574 hect., dont 286 en terres labour., 184 en prés et 92 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

La ferme des *Bordes* et de la *Garenne*, qui n'ont d'ailleurs rien de remarquable, se trouvent sur le ban de ce village; celle des *Bordes* est fort ancienne, ainsi que Haudonville, appelé en latin *Haudanis-Villa*; il avait pour seigneurs, au-dedans, l'abbé de Beaupré, et au-dehors, le marquis de Gerbéviller; il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. La cure de ce village était autrefois mise au concours. L'Assomption de Notre-Dame est patronne de l'église, et il y a un bureau de charité. Haudonville est annexé à Gerbéviller pour le spirituel.

HAUSSONVILLE, village situé au pied d'une côte fort élevée, sur la rive droite de la Moselle, et près de la route de Bayon à Nancy, à 7 kil. au N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 18 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 25 au S. E. de Nancy. Popul. : 575 habit., 57 élect. comm., 12 cons. municip., 127 feux et 93 habitations. Territ. : 919 hect., dont 689 en terres labour., 71 en prés et 61 en vignes, dont les produits sont estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par le bureau de Neuviller.

Haussonville a sur son ban un moulin à grains, une carrière peu importante de plâtre et une autre de pierres de taille. On y voit un château remarquable dont le nom a été illustré dans les annales du pays. Après avoir été un lieu très-considérable, Haussonville fut dévasté dans les guerres du 17ᵉ siècle, et ne forma plus que l'annexe de Domptail, mais il s'est relevé, et il s'y fait aujourd'hui un commerce fort étendu de vins qui comptent parmi les plus renommés du département. Ce village remonte à une époque assez reculée : on y voyait un château fortifié, qui fut démoli en 1635 par les ordres de Louis XIII : il y avait également un hôpital fondé dans le 15ᵉ siècle, par Jean d'Haussonville de Châtillon, et qui tenait au chapitre établi par le même seigneur, en 1435.

La terre d'Haussonville avait le titre de baronnie, et donnait son nom à une des plus nobles et des plus anciennes familles de Lorraine; elle était alliée à celle de Lenoncourt ou de Nancy. L'histoire en fait déjà mention en 1150, et cite en particulier Jean d'Haussonville, qui combattit vaillamment autour du duc René II, sous les murs de Nancy, en 1477. Quoiqu'on ait annoncé l'extinction de cette illustre famille, cependant le département compte encore, parmi les Pairs de France, un comte d'Haussonville, dont le fils, vicomte du même nom, parcourt avec distinction la carrière de la diplomatie. Nous devons mentionner aussi le général d'Haussonville, cordon bleu, qui commandait, en second, la Lorraine, à la fin du siècle dernier.

Le village de Haussonville, appelé quelquefois *Ossonville*, et en latin *Hessonis-Villa*, était compris dans le bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Considéré sous le rapport spirituel, il dépendait du doyenné de St.-Nicolas-de-Port, et possédait un chapitre de cinq chanoines avec un prévôt, sous l'invocation de St.-Claude. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Bayon, et dont le curé, M. l'abbé Humbert, est un des prêtres les plus renommés du diocèse. Un riche propriétaire de ce village, M. Husson, s'est acquis également une grande réputation par les soins qu'il a donnés à l'éducation des chevaux, et par les primes qu'il a remportées dans les courses.

HAUSSONVILLE, nom donné à une ferme considérable, située sur le territoire d'Ibigny, à 1 kilom. au N.; sans avoir rien de remarquable, elle a des dépendances très-étendues.

HAUT-CHATEAU, section du village d'Essey-les-Nancy, sur un plateau élévé, où l'on voit l'église et le presbytère. Au-dessus de la porte de l'église, on lit le fameux décret de Robespierre, en faveur de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : on jouit, à cet endroit, d'une vue très-étendue et fort agréable. Il n'est aucune autre localité de la Meurthe qui ait donné autant de prêtres au diocèse.

HAUT-CLOCHER, village situé au revers d'un côteau, sur la rive gauche du ruisseau de l'étang du Stock, à 6 kilom. au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr. et du canton, et à 86 kilom. (17 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 509 ind., 50 élect. comm., 12 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Sarrebourg, 100 feux et 90 habitations. Territ. : 739 hect., dont 420 en terres labour., 170 en forêts et 140 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Les moulins de *Dorffmühl* et de *Sellenmühl*, se trouvent sur le territoire de ce village, ainsi que les fermes considérables de *Foudenhoff* et de *Zarelfing*, dont les bâtiments et les dépendances sont remarquables. Haut-Clocher n'est pas ancien : il fut bâti par les sires de Fénétrange, et fit partie de la baronnie de ce nom, jusqu'à la réunion à la Lorrraine; alors il fut compris dans la généralité de Nancy, parlement de Lorraine, bailliage de Fénétrange, avec les coutumes particulières du pays appelé de Fénétrange. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Sarrebourg, et habitée par une population religieuse, amie du travail et de la paix. Nous ajouterons, seulement, une remarque applicable à tous les villages Allemands : c'est que le vernis d'une dévotion intérieure sert trop souvent à couvrir des mœurs bien relâchées.

HAUT-D'ARBRE, maison de ferme. (Voyez Badonviller.)

HAUT-DEVAUX, nom donné à une maison de

campagne qui ne présente rien de remarquable, mais très-productive, sur le territoire de *Xirocourt*, à 2 kilom. à l'E.

HAUTE-GUEITZ, nom donné à quelques habitations qui dépendent des métairies de St.-Quirin, à 2 kilom. au N. Ce petit hameau est habité par des fermiers, et sa position, au pied des Vosges, est très-agréable : on y compte 6 maisons et environ 30 individus.

HAUTE-KÉQUIN, maison de ferme et tuilerie assez considérable, sur le ban du village de *Vuisse*, à 2 kil. à l'E. : ces deux propriétés sont importantes, quoiqu'elles ne présentent rien de remarquable.

HAUTE-SEILLE, petit hameau situé sur les bords de la Vezouze, dans une position riante, à 2 kilom. de Cirey, dont il est une dépendance, et à 2 kilom. de Tanconville auquel il était autrefois annexé. On y compte environ 35 feux et 102 habitants.

Ce lieu est célèbre par l'antique abbaye de Bernardins que la comtesse de Salm, Agnès de Langstein, y avait fondée, en 1140. Cette abbaye, nommée en latin *Alta-Sira*, était environnée d'immenses forêts, aujourd'hui transformées en jolis bouquets de bois entremêlés de champs fertiles et de vastes prairies : elle avait aussi, dans son voisinage, plusieurs étangs renommés, qui sont maintenant livrés à la culture. Les bâtiments de l'abbaye servent d'habitation à quelques fermiers ; mais les cloîtres, les cellules des religieux, les tours majestueuses et les murs de l'église où St.-Bernard est venu offrir ses divins mystères, sont renversés et leurs débris couvrent encore le sol. De loin, le voyageur contemple avec admiration le vaste enclos de cette retraite consacrée à la prière et aux larmes de la pénitence; mais sur laquelle la main de Dieu s'est appesantie avec justice : les murs de l'enceinte sont debout dans toute leur intégrité, et le magnifique portail du temple, orné de remarquables sculptures, se dresse encore avec orgueil au milieu des massifs de verdure qui l'entourent. On voit aussi l'allée sombre d'ormeaux, plantée par les cénobites et que la

hache de la destruction a épargnée. Dans les fouilles que le propriétaire a commandées, on a trouvé des cercueils en pierre qui renfermaient des ossements, quelques fragments d'habits précieux et plusieurs médailles et monnaies en or. L'intérieur de l'église, dont l'enceinte est dessinée par un petit mur, est aujourd'hui transformée en jardin, et à côté, on distingue le cimetière où quelques inscriptions sont à demi effacées. La promenade à Haute-Seille est une des excursions les plus agréables que peut se proposer un voyageur qui vient visiter les bords de la Vezouze, et cette partie de la chaîne des Vosges, près des ruines majestueuses d'un des plus beaux monuments de la piété chrétienne; il trouvera un chef-d'œuvre d'industrie : le moulin de *Haute-Seille*, où le mécanisme créé par M. Ranvez, ingénieur de la verrerie de Cirey, étonne par la complication de ses rouages, la richesse, l'abondance et la qualité de ses produits. La même machine saisit les sacs de blé, sous les fenêtres du moulin, les élève au premier étage, les précipite sous les roues, les conduit ensuite dans plusieurs cylindres, d'où ils sortent en farine de cinq espèces différentes, c'est-à-dire de qualité inégale, mais qui peuvent rivaliser avec celles de Strasbourg : un autre récipient est disposé pour recueillir les sons, etc. La quantité de blé qu'on peut moudre, dans un jour, dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'alors; mais ce moulin exige des frais d'entretien considérables : on y fait des exportations sur les marchés de Gray, de Châlons et même de Lyon.

Près de Haute-Seille, on voit une tuilerie peu importante, et un superbe polissoir au bord d'un canal, creusé pour le service de la manufacture de glaces de Cirey. Le revenu de l'abbaye s'élevait à 4000 livres; elle était comprise dans le Blâmontois, et plusieurs seigneurs de la maison de Salm y ont été enterrés. Parmi les moines illustres qu'a produits cette abbaye, on cite en particulier *Jean Hébers*, qui traduisit le Dolo pathos, ou roman des Sept Sages, sans compter son roman des Sept Juges. Quant au pèlerinage dont il est parlé dans l'ancienne statistique, il n'y en a pas la moindre trace; mais il se fait, tous les ans, un grand concours à Cirey, le jour de la St.-Bernard.

HAUT-FOUX. (Voyez Badonviller.)

HAYE-DES-ALLEMANDS, très-petit village situé au milieu des forêts, à une faible distance de la route

de Blâmont à Sarrebourg, à 10 kil. au s. e. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 18 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 66 (13 lieues 1/5) de Nancy. Popul. : 161 habit., 16 élect. comm., 10 cons. municip., 43 feux et 37 habitations. Territ : 133 hect. cadastrés, dont 65 en forêts, 56 en terres arables et seulement 3 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Blâmont.

Ce village est dans un site agreste et sauvage; ses habitants forment une race nomade occupée à exporter les produits des manufactures de fayence dans la Bourgogne et dans les provinces les plus reculées de la France. On lui avait donné, ainsi qu'à Richeval, une triste réputation, qui n'est plus justifiée aujourd'hui. Il n'y a dans la *Haye-des-Allemands*, ni église, ni école; ce village est annexé à *Ibigny*, et tout fait penser qu'il n'est pas fort ancien. C'était autrefois une terre faisant partie du domaine temporel des évêques de Metz. La Haye-des-Allemands était comprise dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Près de ce village, on trouve sur la route les deux fermes dites de *la Carpe*, au pied d'une côte rapide et dangereuse : elle n'ont rien de remarquable.

HAYE-DU-GUÉ. (Voyez Bertrichamps.)

HAZELBOURG, village situé au sommet d'une montagne, au bord de la Zorne, à 11 kilom. au s. o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 14 au s. e. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 98 (environ 20 l.) de Nancy. Popul. : 578 hab., 57 élect. comm., 12 cons. municip., 125 feux et 116 habitations. Territ. : 281 hect., dont 163 en terres labour., 100 en forêts et 18 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Phalsbourg.

Hazelbourg possède un moulin à grains peu considérable. Ce village remonte à une haute antiquité et se trouvait autrefois compris dans la province d'Alsace, bailliage de Sarre-Louis, généralité et parlement de Metz avec les coutumes locales dites de la

Petite-Pierre. La position de Hazelbourg est une des plus belles et des plus remarquables du pays; à l'entrée des Vosges, au centre des vastes forêts de Dabo, et sur la crête difficile d'une montagne. Les Romains, qui avaient établi une station militaire fort importante à Dagsbourg (Dabo) ne négligèrent point la situation de Hazelbourg, et y assirent un camp dont on aperçoit encore aujourd'hui quelques traces. Mais, quant à l'opinion émise que les vainqueurs des Gaules auraient bâti une ville à Hazelbourg, on ne saurait y ajouter foi, parce que Dabo leur offrait plus d'avantages : les ruines et les vestiges peu nombreux qu'on trouve dans cette localité, n'attestent rien de plus que l'existence d'un poste militaire.

HÉDIVAL, maison de ferme très-considérable sur le territoire de Puttigny, au bord de la Petite-Seille : on y compte environ 30 indiv., et elle se trouve à 1 kilom. au s. du village.

HEILLE, hameau qui forme une commune avec les *métairies de St.-Quirin* : on y compte 16 habitations, 19 feux et 100 individ. : les bureaux de la mairie sont à Heille, dont les habitants travaillent dans les manufactures d'Abreschwiller et de St.-Quirin.

Sur le territoire de ce hameau, dans la position la plus agréable, se trouve la chapelle de Notre-Dame de Lhor, où les pèlerins accourent en foule tous les samedis de l'année. Il n'est pas rare d'y rencontrer les longues processions des villages de la Lorraine-Allemande, dont la population tout entière accourt dans cette église solitaire invoquer celle qui est le refuge et la consolation des douleurs humaines. Rien de plus touchant, rien de plus délicieux, que d'entendre alors, dans l'épaisseur des forêts, les chants harmonieux de ces voix façonnées de bonne heure à la mélodie, et dont les accents variés sont répétés successivement par tous les échos d'alentour. La chapelle repose dans le creux d'une vallée, à l'ombre des bois; mais elle n'a rien de remarquable par elle-même; une fontaine d'eau limpide coule devant le portail de l'église, et un gazon, toujours verd, en tapisse les bords. On voit, à côté, une ferme considérable, occupée par 15 individus.

HEILLECOURT, village situé sur un plateau peu

élevé, près du ruisseau d'Houdemont et de la route de Nancy à Mirecourt, à 5 kilom. au s. de Nancy, chef-lieu du canton (ouest), de l'arrond. et du départ. Popul. : 291 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 84 feux et 47 habitations. Territ. : 364 hect. cadast., dont 184 en terres labour., 47 en prés, 26 en bois et 12 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, appelé autrefois *Heillei-Curia*, a une origine assez reculée : on en fait mention dès le 14e siècle; mais il fut éclipsé par la renommée de Fléville, simple annexe de Heillecourt, mais où résidait une des plus illustres familles de la Lorraine, les comtes de Lutzelbourg et les princes de Beauveau (voyez ce nom.) Les princes de Varangéville avaient cédé la seigneurie foncière de Heillecourt à la maison d'Ourches, par un bail emphytéotique; elle passa ensuite aux descendants du président Bouvet; tandis que le droit de haute justice appartenait, par indivis, au prieur et à la famille de Sombreuil. Ce village était compris dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Heillecourt est dans le Vermois, et faisait autrefois partie du doyenné de Port (St.-Nicolas) : il y avait une chapelle fondée en 1604, et desservie par les cordeliers de Nancy. Aujourd'hui c'est une succursale du ressort de la paroisse St.-Sébastien de Nancy, et qui a pour patron St.-Martin.

On voit, sur le territoire de cette commune, un fort beau pavillon environné de magnifiques jardins et appelé la Petite-Malgrange. (Voyez Jarville.)

HELLERING, village situé sur la petite rivière de la Briche, aux limites du département du côté du Bas-Rhin, à 7 kilom. au s. e. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 10 au n. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 76 (15 lieues) au n. e. de Nancy. Popul. : 389 individ., 39 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 63 habitations. Territ. : 405 hect. cadastrés, dont 265 en terres labour., 75 en prés et 49 en bois. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Fénétrange.

Il y a un moulin sur le ban de ce village, qui est fort ancien. Hellering était autrefois une terre du domaine des princes de Lixheim; il passa à la Lorraine avec les autres propriétés de ces seigneurs, et fit partie du bailliage de Lixheim, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Pour le spirituel, Hellering était compris dans le diocèse de Metz; aujourd'hui c'est une succursale qui relève de Fénétrange : la même église sert à la fois au culte catholique et aux protestants : quand ceux-ci ont célébré leur scène, chanté leurs cantiques et entendu la morale de leur ministre, on emporte les tables, etc., et les catholiques viennent assister aux divins mystères. Cet arrangement est imposé par l'administration civile, et on ne saurait faire une dérision plus grande et plus révoltante de la vérité et de la religion.

HELLOCOURT, petit hameau érigé en commune et situé dans une vallée couverte de marais, à une faible distance de la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 22 kilom. (4 lieues 1/2) au S. E. de Vic, chef-lieu du canton, à 28 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., et à 51 (10 lieues 1/5) de Nancy. Popul. : 63 habit., 3 élect. comm., 10 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Château-Salins, 10 feux et 7 habitations. Territ. : 357 hect., dont 170 en forêts, 90 en terres labour., 45 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Bourdonnaye.

On voit, sur le ban de ce petit village, un étang qui contient environ 50 hect. Hellocourt est une ancienne propriété des évêques de Metz, qui y avaient élevés quelques maisons de fermes, dans le 16ᵉ siècle, dans le voisinage de leur château de Lagarde. Hellocourt est quelquefois désigné sous le nom de *La Broc*. On dit que dans les fouilles particulières qu'on y pratiqua, il y a quelques années, on trouva plusieurs fragments d'armures et des restes d'antiquités; les comtes de Réchicourt, et les garnisons de Lagarde et de Fribourg, ont pu avoir quelques sanglants démêlés dont ces débris seraient la preuve. Hellocourt a une belle maison de maître où résidait le général Grandjean, qui se distingua dans toutes les guerres de l'empire et particulièrement

en Espagne et en Russie : il fut député en 1820, et mourut à Nancy en 1828.

HÉMING, village situé sur le ruisseau de l'étang de Gondrexange, à l'embranchement des routes de Paris et de Metz à Strasbourg, et de Sarrebourg à Lorquin : à 5 kilom. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 9 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 76 (15 lieues 1/5) à l'E. de Nancy. Popul. : 320 individ., 31 élect. comm., 10 cons. municip., 8 élect. au collége politique de Sarrebourg, 78 feux et 60 habitations. Territ. : 246 hect., dont 184 en terres labour. et 62 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Le village de Héming possède un des plus considérables relais de poste de l'arrondissement de Sarrebourg : un courrier particulier transporte les lettres et dépêches à Blâmont, depuis la suppression du courrier de Lunéville : un petit pont sur le Gondrexange, deux tanneries, un four à chaux peu remarquable, et une brasserie fort importante. Ce village est un des plus intéressants du pays, pour l'activité commerciale que lui donnent les différentes routes qui s'y réunissent, et pour le nombre des fortunes particulières qui s'y trouvent établies : mais si la vie matérielle y est en progrès, on ne saurait en dire autant de la vie morale.

Héming est un ancien fond territorial des évêques de Metz. Ce village n'avait aucune importance avant le 17e siècle; c'était un petit hameau que les Suédois brûlèrent à l'époque de leur terrible invasion. Après avoir été rebâti, il fut cédé à la France, en 1661, comme se trouvant dans la ligne où devait être construite la route royale de Paris à Strasbourg; cette route, en quittant St.-Georges, regagnait autrefois les bords de l'étang de Gondrexange, et passait à Barchain, Rhinting et Sarrebourg.

Héming est aujourd'hui une succursale du ressort de Lorquin; l'église, assez pauvre, a une tour délabrée qui se trouve séparée des murs de la nef par une distance d'environ deux toises : la structure gothique de cette tour, ses fenêtres en ogive et ses embrâsures étroites, attestent l'antiquité de sa fondation,

HÉNAMÉNIL, village situé près de la vaste forêt de Parroy, aux bords du Sanon, à 12 kilom. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond., et à 37 à l'E. de Nancy. Popul. : 593 individ., 59 élect. comm., 10 cons. munic., 131 feux et 79 habitations. Territ. : 1422 hect. cadastrés, dont 613 en terres lab., 401 en forêts, 205 en prés et 16 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village a sur son territoire un moulin assez considérable, la magnifique terre de *Bonneval*, qui présente un revenu de 280 paires, et celle du *Rendez-Vous*, dans la forêt de Parroy, à 1 kilom. au S. O. : cette dernière a des dépendances peu importantes. On donne à Hénaménil une origine assez reculée, quoique nos chroniqueurs n'en fassent aucune mention; ce village est cependant désigné sur les cartes du pays, dès le 17e siècle; mais on est porté à croire qu'il remonte à l'année 1275, d'après quelques vieux diplômes de cette époque. Hénaménil fut réuni au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Lunéville. La contrée, où ce village est situé, est fertile; on y fait d'abondantes récoltes.

HÉNIN, ferme considérable sur le territoire de *St.-Louis*, (Heyersberg) à 2 kilom. à l'E. : on y compte environ 20 individus.

HENRIDORFF, village situé sur une montagne, à quelque distance de la route de Sarrebourg à Phalsbourg, à 7 kilomètres de cette dernière ville, chef-lieu du canton, et à 14 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., à 99 (environ 20 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 697 individ., 69 élect. comm., 12 cons. mun., 127 feux et 114 habitations. Territ : 552 hect., dont 370 en terres labour., 163 en forêts et 19 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Phalsbourg.

Le village de Henridorff n'est pas ancien : suivant les traditions du pays, il devrait son existence au roi Henri IV, dont il porte le nom, mais cette croyance n'est appuyée sur aucun monument certain. Il est plus probable qu'un évêque de Metz bâtit Henridorff, qui fut toujours une propriété domaniale de ces pontifes. Ce village était compris dans le bailliage de Sarrelouis, après avoir appartenu au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes locales de la Petite-Pierre. La position de Henridorff est très-pittoresque, à l'entrée de la chaîne des Vosges, et dans le voisinage de magnifiques forêts. Le sol, sur lequel il est bâti, est mêlé de sable, de terre calcaire qui le rendent infécond; aussi, comme la plupart des villages de ces montagnes Allemandes, le village de Henridorff est habité par une population généralement peu aisée. C'est une succursale qui ressort de Phalsbourg, et où la religion est encore observée avec ferveur.

HÉRANGE, village peu considérable, situé au bord de la Briche, dans une vallée, sur la route qui va de Lixheim à Phalsbourg, à 8 kilom. à l'o. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, à 12 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 98 (environ 20 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 199 indiv., 19 élect. comm., 10 cons. municip., 37 feux et 35 habitations. Territ. : 267 hect., dont 155 en terres lab. et 72 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

Hérange a sur son ban une carrière assez considérable de moëllons. Ce village était autrefois une terre appartenant aux princes de Lixheim; on ne saurait assigner l'époque de son origine, qui ne paraît pas reculée. Ce village passa ensuite à la Lorraine, comme héritage des Princes, et fut enclavé dans la généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine : il était aussi compris dans le bailliage de Lixheim. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Phalsbourg, et sur laquelle il n'y a rien d'intéressant à remarquer.

HERBAS (l'), faible ruisseau qui mérite à peine une mention. Il prend naissance au canton de Lorquin,

près de Bertrambois, et après un cours d'environ 9 kilom. vient mourir dans la Vezouze, entre Frémonville et Haute-Seille. Le principal mérite de l'Herbas, c'est de prêter le petit volume de ses eaux à l'irrigation des prairies : il eutretenait autrefois les étangs de Tanconville, aujourd'hui supprimés; du reste, il n'entraîne avec lui qu'un très-petit nombre d'imperceptibles poissons.

HERBAVILLE, ferme assez considérable sur le territoire d'Angomont, dans une position très-agréable: elle n'offre rien de remarquable par elle-même : on y compte environ 12 individus.

HERBÉMONT, hameau assez populeux, qui dépend de *St.-Remimont*, dont il est seulement éloigné de 7 hectom. à l'o. Il y a 15 feux et 60 habitants. (Voyez St.-Remimont.)

HERBÉVILLER, village situé sur la petite rivière de *Blette*, dans une plaine fertile, route de Lunéville à Blâmont, à 9 kilom. au s. o. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, à 21 à l'E. (4 lieues) de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 51 (10 lieues) au s. E. de Nancy. Popul. : 627 ind., 62 élect. comm., 12 cons. municip., 2 élect. au collége politique de Lunéville, 137 feux et 123 habitations. Territ. : 1013 hect. cad., dont 533 en terres labour., 188 en prés, 127 en bois et 2 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Herbéviller, appelé quelquefois *Herbéviller-Launoy*, et, en latin, *Herberti-Villare*, est un village fort ancien, qui avait, dans les derniers siècles, une haute importance. C'était une châtellenie composée des villages de Fréménil, Buriville et Mignéville, sans compter quelques censes particulières. On y voit encore aujourd'hui un vaste château dont l'architecture présente le caractère des œuvres du moyen âge, avec donjon et chapelle domestique,

On y arrive par une avenue majestueuse; la rivière de Bleit jette ses eaux dans un canal qui vivifie les jardins, et cette maison de campagne est encore une des belles terres du pays. Là, résidaient les anciens seigneurs qui possédaient, par indivis, les revenus d'Herbéviller. Les évêques de Metz étaient seigneurs fonciers de la châtellenie et du village, qui était enclavé dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Il parait qu'une section d'Herbéviller portait le nom de *Launoy*. Aujourd'hui c'est un succursale du ressort de Blâmont, qui a pour patron St.-Germain d'Auxerre, et où l'on voit une belle église. M. le commandant Klein, fils du général Klein, pair de France, habite ce village, après s'être distingué dans les longues et pénibles guerres de l'empire.

HÉRIMÉNIL, village situé au bord de la Meurthe, dans une plaine, non loin de la route de Lunéville à Gerbéviller, à 10 kilom. au N. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, à 4 au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 34 au S. E. de Nancy. Popul. : 449 indiv., 45 élect. comm., 10 cons. municip., 100 feux et 63 habitations. Territ. : 798 hect., dont 307 en terres lab., 409 en forêts et 82 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Les fermes considérables des *Abouts* et de *Martinbois* se trouvent sur le territoire d'Hériménil : la dernière est à 5 kilom. au S. et compte environ 18 indiv. Ces deux fermes sont anciennes et dépendaient autrefois du village de Fraimbois, tandis que la terre d'Adoménil était sur le ban d'Hériménil. Nous devons rectifier ici ce que nous avons dit du château d'Adoménil, qui possède une haute antiquité : on le nommait *Adonis-Manile*, et avait pour seigneurs les comtes de Gellenoncourt, qui étaient également propriétaires du village.

Hériménil, dont l'origine remonte à une époque éloignée, était enclavé dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il était annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Rehainviller, comme il l'est encore aujourd'hui, sous la juridiction de Gerbéviller : son patron est St.-Laurent. Hériménil a vu naître le P. Herman, qui après

voir combattu dans l'armée de Charles IV, entra chez les car-
mes et publia divers ouvrages de piété : il est mort en 1791,
et Fénélon en parle quelque part.

HERMELANGE, petit village situé dans une plaine, au confluent des deux branches de la Sarre, nommées Sarre-Blanche et Rouge-Eau, à 2 kilom. au N. E. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 12 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 90 (18 lieues) de Nancy. Popul. : 289 ind., 29 élect. com. et 10 cons. mun., 8 feux et 33 habitations. Territ. : 179 hect., dont 102 en terres labour. et 57 en prés. Mes. dites de Fénétrange; les lettres viennent par Sarrebourg et Lorquin.

Hermelange possède un four à chaux et un moulin à grains assez considérable. Ce village, nommé originairement *Hermengen*, est fort ancien : il paraît même qu'il était plus étendu et plus important au 12ᵉ siècle, car les traditions rapportent que Hermelange était défendu par un château fortifié. Le duc de Lorraine Ferry, le lutteur, y donna bataille aux comtes de Dagsbourg (Dabo) et au comte de Réchicourt, qui furent vaincus : la forteresse, dont on apercevait encore les ruines il y a quelques années, fut détruite dans cette guerre : on brûla même l'église qui, depuis cet époque, n'a pas été rebâtie. Hermelange était compris dans le bailliage de Lixheim et parait avoir appartenu aux princes de ce nom; il fut enclavé dans la généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, c'est une annexe de la paroisse de Nitting.

HERZING, village situé en amphithéâtre, à une faible distance de la route de Blâmont à Sarrebourg, sur le ruisseau qui sort de l'étang de Gondrexange, à 10 kil. au N. E. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 14 au S. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 80 (16 l.) de Nancy. Pop. : 321 ind., 32 élect. com., 10 cons. mun., 71 feux et 70 habitations. Territ. : 161 hect. cadast., dont 122 en terres labour., 13 en prés et 10 en jardins, pâtis, constructions, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg et Lorquin.

Ce village, que l'administration nomme Hertzing, et qu'o appelait autrefois *Herren-Singen* (victoire des seigneurs) offre plus beau coup d'œil à ceux qui suivent la route de Héming toutes les habitations, dressées par échelons, sur le revers du c teau, présentent leurs façades blanchies et badigeonnées a regards du voyageur, et l'église qui s'ouvre également vis-à-v la chaussée, permet de plonger jusques dans l'intérieur de nef. On est étonné de trouver une vallée aussi riante et un h rizon aussi agréable dans une contrée nue et dépouillée, q semble porter encore les traces des anciens ravages que l guerres lui ont fait subir.

Herzing est une terre qui appartenait aux domaines des év ques de Metz, bailliage de Vic, généralité et parlement de Me avec les coutumes de l'évêché. Les riches pontifes qui pos daient d'un côté Gondrexange, et de l'autre Héming, avai établi quelques fermiers à Herzing, dans le 13e siècle. Aujou d'hui, ce village est annexé, pour le spirituel, à la parois de Gondrexange.

HESSE, un des villages les plus remarquables d département, par les souvenirs qu'il rappelle, est situ à quelque distance de la rive droite de la Sarre, au r vers d'un côteau élevé, à 6 kilom. au s. de Sarrebour chef-lieu du canton et de l'arr., et à 84 à l'E. de Nanc Popul. : 697 individ., 69 élect. comm., 12 cons. mun 2 élect. au collége politique de Sarrebourg, 167 fe et 139 habitations. Territ : 1208 hect., dont 516 terres labour., 432 en forêts, 258 en prairies. Mes. Nancy ; mais on y mettait en usage la toise dite Nuremberg, contenant 16 pieds 9 pouces, ou 5 m tres 44 centimètres. Le jour y était de 100 toises, 29 ares 61 centiares : il y avait encore un autre jo de 90 toises, ou 26 ares 64 centiares. Les lettres vie nent par Sarrebourg.

Le village de Hesse remonte à une haute antiquité : il s'e formé successivement autour de l'abbaye célèbre dont on ape çoit encore les majestueux débris. Quelques fouilles ont ame

des découvertes intéressantes, entr'autres une statue de pierre représentant un cavalier, et dont la forme indique la manière du moyen âge. Une partie des bâtiments du monastère est conservée et sert de maison curiale et de logement à l'instituteur; le reste est en ruines, à l'exception d'une porte gothique dont l'aspect est assez remarquable : tout annonce que le couvent était un des plus considérables du pays. Il devait sa fondation au comte de Dagsbourg, (Dabo) père du Pape St.-Léon IX; on croit qu'il fut bâti dans les premières années du 11e siècle; mais, en 1277, il fut renversé à la suite des guerres désastreuses qui désolèrent la contrée. L'abbaye de Hesse reçut la visite de St.-Léon, qui en fait mention dans une bulle particulière; mais comme elle fut détruite dans le 13e siècle, on voit combien est mensongère la tradition qui rapporte que Luther vint enlever, à Hesse, la religieuse qu'il épousa. A l'époque de ce hardi réformateur, il y avait long-temps que l'abbaye de Hesse n'existait plus.

L'église paroissiale de Hesse, qui est précisément celle du monastère, est fort curieuse et mérite d'être visitée : le genre d'architecture qu'on y remarque annonce une époque très-reculée, sans avoir la majesté, la délicatesse et les proportions gigantesques des églises gothiques. On y voit un vieux tombeau avec une figure en relief qui rappelle la première abbesse du monastère, Serberge, nièce du pape St.-Léon. Il n'y avait autrefois que les évêques, ou le chapelain de l'abbaye, qui osaient célébrer la messe dans cette église. Comme le village de Hesse était placé sous la juridiction spirituelle de l'abbaye de Haute-Seille, c'était un religieux de cette abbaye qui desservait la paroisse. Celle-ci était comprise dans le diocèse de Metz, et les habitants répondaient au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Le village de Hesse, sorti des ténèbres du moyen âge, a conservé encore bien des traces de son origine, dans ses mœurs et dans ses croyances superstitieuses : c'était une des localités où l'existence des revenants et des sorciers obtint le plus de crédit.

HEYERSBERG, appelé communément *St.-Louis*, est un gros village situé sur une éminence à l'entrée des Vosges, et sur la rive gauche de la Zorne, à 8 kilom. à l'o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 12 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 97

(environ 20 lieues) à l'E. de Nancy. Popul. : 789 ind., 78 élect. comm., 12 cons. municip., 153 feux et 147 habitations. Territ. : 819 hect., dont 464 en forêts, 348 en terres labour. et seulement 7 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Phalsbourg.

Il y a sur le ban de cette commune deux moulins à grains, assez considérables, et une carrière estimée de pierres de taille. On y voit aussi plusieurs écarts très-importants : *Heyersthal*, ferme située à 1 kilom. à l'o.; *Langmatt*, autre ferme très-étendue, habitée par 20 individus, a 5 kilom. à l'o.; *Hening*, autre ferme dont nous avons parlé, et *Sparsbrod*, autre maison de ferme plus considérable encore, à 2 kilom. au s. : elle comprend environ 34 individus.

Le village de Heyersberg, ou *St.-Louis*, porte le nom de son principal fondateur et n'est pas fort ancien. Il appartenait aux princes de Lixheim et retourna ensuite à la Lorraine : il fut enclavé dans le bailliage de Lixheim, généralité de Strasbourg, avec les coutumes particulières de la Petite-Pierre. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de Phalsbourg : elle est habitée par une population pauvre, mais religieuse : le paysage qui l'environne est agréable et on y trouve quelques antiquités.

HILBESHEIM, que les habitants appellent *Helchûm*, est un village situé sur la Briche, au pied d'un côteau assez élevé, à 13 kilom. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 7 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 86 (17 lieues) de Nancy. Popul. : 639 individ., 64 élect. comm., 12 cons. municip., 113 feux et 103 habitations. Territ. : 753 hect. cadastrés, dont 112 en terres labour., autant en prairies et 103 en forêts. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village possède deux moulins à grains : on lui donne une origine très-reculée, et Dom Calmet prétend, non sans raison, qu'il y avait une abbaye dont on n'aperçoit aujourd'hui aucune trace. Hilbesheim était une propriété de la puissante maison de Lixheim, et probablement qu'un prince de ce nom lui donna l'existence, dans le 13e siècle. Il fut cédé ensuite à la Lorraine

et compris dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy, avec quelques usages particuliers. C'est une succursale paisible et religieuse, dans le ressort de Fénétrange.

HINCOURT, maison de ferme considérable sur le territoire d'Athienville, à 1 kil. au s. o. : on y compte 17 individus.

HIRTZHELL. (Voyez Walscheid.)

HOÉVILLE, village peu considérable, situé dans une plaine fertile, à 15 kilom. au N. de Lunéville, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 26 (5 lieues) à l'E. de Nancy. Popul. : 339 indiv., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 93 feux et 59 habitations. Territ. : 816 hect. cadastrés, dont 546 en terres labour., 147 en bois et 120 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village, dont le nom s'écrivait autrefois *Ohéville*, possède un four à chaux d'une faible exploitation. Hoéville est assez ancien; on ne peut cependant point assigner l'époque précise de son origine : on le nomme, dans quelques auteurs, *Oheni-Villa*; ce n'était précisément qu'une maison de campagne. Ce village, aujourd'hui riche, agréable, florissant, qui possède une belle église, et qui compte un grand nombre d'habitants aisés, avait autrefois pour collateurs de ses revenus, les seigneurs dont les noms suivent : MM. de Rosières, de Beaufort, d'Ourches, Henry, de Butcourt, de Mahuet, d'Arnolet et du Four, sans compter les abbés de Senones, de St.-Epvre et le chapitre de Brixey. Hoéville était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. C'est une succursale dans le ressort de Lunéville, et dont le patron est St.-Nicolas.

HOFF, village agréablement situé sur la rive gauche de la Sarre, à 2 kilom. au N. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 87 (17 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 549 indiv., 54 élect. comm., 12 cons. munic., 97 feux et 88 habitations. Territ. : 758

hect., dont 433 en terres labour., 190 en prés et 131 en bois. Mes. de Sarrebourg; mais le jour y est de 150 verges, ou 24 ares 75 centiares; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village possède, sur son territoire, une brasserie assez importante fréquentée par quelques amateurs de la ville, un moulin à grains d'un revenu considérable, une tuilerie, une maison de ferme avec un étang et une huilerie : cet étang est alimenté par une fontaine dont la source profonde et limpide est vraiment remarquable : à côté de cette fontaine, où un grand nombre de pèlerins viennent encore laver leurs yeux, on voyait une petite chapelle dédiée à Ste.-Odile : il n'en existe plus aucune trace aujourd'hui. Hoff possède encore une maison écartée qui sert d'habitation à un fermier, un fort beau jardin, avec pièces d'eau, pavillon et bosquets, et à 3 kil. la chapelle de *St.-Roch*, et *la Maladrie*, (voyez ces noms). Enfin, il y a sur le ban de cette commune, un four à chaux et un télégraphe placé dans une position très-agréable, à l'extrémité d'une magnifique forêt : il correspond d'une part avec le télégraphe de Languimbert, et de l'autre, avec celui de Brouviller.

Hoff, ancienne propriété des évêques de Metz, a commencé dans le 15e siècle : il n'a jamais été que le satellite de Sarrebourg; et en 1661, il fut cédé, comme cette ville, à la France. Il était compris dans le bailliage de Sarrelouis, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine, avec les coutumes de l'évêché de Metz. Cette paroisse, qui relève de Sarrebourg, a une belle église, très-ornée et fort bien entretenue : elle a eu l'avantage d'être dirigée, depuis quelques années, par deux des prêtres les plus distingués de l'évêché de Metz; l'un, M. Ulrich, est mort en 1836, curé de Bitche et chanoine de la cathédrale; l'autre, M. Lang, y réside encore et jouit d'une considération méritée.

La plaine qui sépare Hoff et Sarrebourg, et l'aspect du village, présentent un coup d'œil agréable : c'est une promenade généralement aimée des habitants de la ville. Quoique le bassin de la Sarre ne soit pas fertile, les champs qui entourent Hoff sont bien cultivés et ce village compte peu de malheureux.

HOMMARTING, faible ruisseau ainsi nommé à cause du village près duquel il prend naissance et qu'il traverse.

Il passe également dans la plaine d'Eich, et se réunit à la Bièvre à l'o. de ce hameau, après un cours de 10 kil. Il se dirige du sud-est au nord-ouest.

HOMMARTING, un des villages les plus considérables du canton de Sarrebourg, est situé sur un ruisseau au pied des montagnes et à quelque distance de la route de Phalsbourg, à 9 kilom. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 94 (19 lieues) au s. e. de Nancy. Popul. : 776 indiv., 76 élect. comm., 12 cons. municip., 2 élect. au collége politique de Sarrebourg, 123 feux et 110 habitations. Territ. : 828 hect., dont 466 en terres labour., 266 en bois et 96 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Hommarting possède un moulin à grains, une riche carrière de pierres de taille, qu'on emploie fréquemment dans la construction des grands édifices, et plusieurs maisons écartées, connues sous le nom de la *Poste de Hommarting*. Cette poste, située sur la route royale, est bien entretenue et a des dépendances territoriales très-considérables. On donne à ce village une origine fort ancienne, et cette tradition se trouve appuyée par l'antiquité de l'église paroissiale et d'une chapelle particulière dont la construction remonte au temps du moyen âge. Il est déjà question de Hommarting vers le milieu du 14ᵉ siècle, et ce village est célèbre par le traité de paix que le duc de Lorraine et l'archevêque de Trèves y conclurent à la grande satisfaction du pays. Après avoir appartenu au domaine temporel et spirituel des évêques de Metz, Hommarting fut cédé à la France, dans le 17ᵉ siècle; on le réunit au bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de Sarrebourg. On y trouve une exploitation des monuments funéraires, des croix, et des autres objets de sculpture en pierre. Cette industrie est fort achalandée dans le pays.

HOMMERT (la), village assez important, situé sur un plateau élevé et environné des immenses forêts de Dabo,

sur la rive gauche de la Zorne, à 14 kilom. au s. E. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 94 (19 lieues) au s. E. de Nancy. Popul. : 681 indiv., 68 élect. comm., 12 cons. municip., 127 feux et 117 habitations. Territ. : 580 hect., dont 493 en bois, 78 en terres labour. et 9 en prés. Mes. de Nancy; les lettres arrivent par Sarrebourg.

On voit sur le ban de ce village plusieurs fermes isolées, peu considérables et sans nom particulier : une brasserie sans importance et une carrière de pierres de taille, dans les flancs de la montagne. On trouve également, à une faible distance, les débris vénérables d'un vieux château fort, bâti par les anciens seigneurs de Dabo, et autour duquel s'est élevé le village de la *Hommert*. On ne saurait dire que cette commune soit fort ancienne, cependant son existence peut remonter à quatre siècles. La *Hommert* faisait partie du comté fameux de Dagsbourg (Dabo) sur la terre d'Alsace : il était enclavé dans la généralité de Strasbourg, avait ses coutumes particulières et répondait à la prévôté bailliagère de Dabo. Après l'extinction des seigneurs de ce nom, il entra dans le domaine des princes de Linange et des autres héritiers de la puissante maison de Dagsbourg. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Sarrebourg, habitée par une population religieuse, laborieuse et paisible.

HOUBE, hameau. (Voyez Dabo).

HOUDELMONT, village situé sur le penchant d'une colline, au bord d'un petit ruisseau, à 7 kilom. au N. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 23 au s. E. de Nancy, chef-lieu du départem. Popul. : 259 individ., 26 élect. comm., 10 cons. mun., 63 feux et 47 habitations. Territ. : 385 hect. cadastrés, dont 300 en terres labour. et 15 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Le village de Houdelmont est fort ancien : il était compris dans le comté de Vaudémont, dans la généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Il fut plus tard réuni au

bailliage de Nancy, et eût pour seigneur immédiat le duc de Lorraine : il se nommait en latin *Holdei-Montium*. L'abbé du fameux monastère de St.-Vaune, à Verdun, exerçait un droit de patronage sur la cure de Houdelmont, qui est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Vézelize et a pour patron St.-Epvre.

HOUDEMONT, petit village situé au pied d'un côteau, près de la route de Nancy à Mirecourt, à 6 kil. au s. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*), de l'arr. et du départem. Popul. : 279 indiv., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 58 feux et 42 habitations. Territ. : 362 hect. cadastrés, dont 125 en terres labour., 72 en bois, 44 en prés et 33 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On trouve, sur le ban de cette commune, trois moulins à grains et deux maisons de campagne fort agréables appelées *Montauban*, à 5 hectom. au s., et *la Ronchère*, à 2 hectom. au n. Le village de *Houdemont* remonte à une haute antiquité : on le nommait *Extrâ-Montes*, et il était uni à la seigneurie de Vandœuvre, déjà fort importante au 10e siècle. A cette époque, Houdemont possédait déjà une chapelle où l'on faisait l'office chaque Dimanche. Le duc de Lorraine était seigneur particulier de Houdemont; il y avait une maison de plaisance, où l'on dit que Léopold vint se mettre à l'abri d'une contagion qui désolait la contrée. Houdemont est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Vandœuvre : il y a un bureau de charité.

HOUDREVILLE, un des villages les plus considérables du canton de Vézelize, situé sur la rive gauche du Brénon, près de la route de Nancy à Vézelize, à 3 kilom. au n. de cette dernière ville, chef-lieu du canton, et à 25 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 828 individ., 82 élect. comm., 12 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 207 feux et 185 habitations. Territ. : 1036 hect. cadastrés, dont 400 en forêts, 130 en vignes et 50 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Il y a sur le ban de ce village un moulin à grains d'un revenu assez considérable et appelé *Prêle*, à 5 kilom. au s. : on y compte 10 individ. Houdreville est un lieu fort ancien; il en est fait mention au 13ᵉ siècle, comme d'une seigneurie du domaine des comtes de Vaudémont. Ce village passa ensuite au pouvoir des comtes de Genève, en 1380, par le mariage de l'un d'eux avec une princesse de Vaudémont. Enfin, il retourna à la Lorraine et fut érigé en baronnie, en 1720, en faveur de la maison de Beauveau. Il était enclavé dans le bailliage de Vaudémont; mais on le réunit au bailliage de Vézelize, dans le 18ᵉ siècle, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. La collation de ses revenus se partageait entre les seigneurs de Malvoisin, Henry, Léopold Guyot, Renaud de Châtillon, de Changy, de Froville et Frémy, sans compter le curé, l'abbaye de Clairlieu, et les religieuses du Tiers-Ordre de Lunéville. Aujourd'hui, Houdreville est une succursale du ressort de Vézelize; son territoire est très-fertile.

HOUSSELMONT, très-petit village situé au revers d'un côteau, près de la route de Colombey à Vaucouleurs, à 7 kilom. à l'o. de Colombey, chef-lieu du canton, à 19 au s. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 39 (environ 8 lieues) au s. o. de Nancy. Popul. : 49 individ., 5 élect. comm., 10 cons. municip., 12 feux et 10 habitations. Territ. : 134 hect., dont 106 en terres labour., 5 en prés et en bois, et 17 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Toul; les lettres viennent par Colombey.

Ce petit hameau s'est formé autour de la chapelle de Notre-Dame des Gouttes, qui est un lieu de pèlerinage fréquenté le jour de la St.-Jean-Baptiste : il s'y tient, chaque année, un rapport assez considérable. Housselmont avait le titre de Franc-Aleu, et appartenait à l'illustre maison de Ligniville, bailliage de Toul, généralité de Metz, avec les coutumes particulières du pays Toulois. Ce hameau, ainsi que la chapelle, remonte au 14ᵉ siècle. Aujourd'hui Housselmont est annexé à la paroisse d'Allamps.

HOUSSÉVILLE, village situé dans une plaine, aux

limites du département du côté des Vosges, à 10 kilom. au s. E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 38 (7 lieues 1/2) au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrondiss. Popul. : 439 individ., 44 élect. comm. 10 cons. mun., 119 feux et 69 habitations. Territ. : 265 hect., dont 200 en terres labour., 16 en bois et 40 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village est peu ancien : il y a deux siècles qu'il n'était qu'un simple et modeste hameau qui dépendait, comme aujourd'hui, de Diarville. On y voit cependant une chapelle dédiée à St.-Georges et qui date de 1539. Housséville était enclavé dans le comté de Vaudémont, bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine : il avait pour seigneur le duc de Lorraine. Quant au spirituel, ce village est encore annexé à la parroisse de Diarville.

HUDIVILLER, petit village situé sur une colline, près d'une forêt et de la route de Nancy à Lunéville, à 8 kilom. de cette dernière ville, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arr., et à 22 au s. E. de Nancy. Pop. : 267 individ., 27 élect. comm., 10 cons. municip., 49 feux et 38 habitations. Territ. : 289 hect. cadastrés, dont 194 en terres labour., 20 en prés et 20 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Il y a sur le ban de cette commune plusieurs habitations isolées, au bord de la route et à 3 hectom. au N. du village. Hudiviller a une origine assez reculée : on en parle dès le 12e siècle, comme d'un domaine appartenant aux seigneurs de Dombâle, de la maison de Salm. Le prieuré de Léomont avait aussi quelques droits sur cette localité. *Hudiviller* était compris dans le bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui ce village est annexé à la paroisse d'Anthelupt, dans le ressort d'Einville.

HULTENHAUSEN, village situé au sommet d'une

montagne environnée de vastes forêts, aux confins du Bas-Rhin, à 7 kilom. au s. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 19 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 104 (21 lieues) à l'E. de Nancy. Pop : 457 individ., 45 élect comm., 10 cons. municip., 93 feux et 81 habitations. Territ. : 94 hect., dont 78 en terres labour. et 16 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Phalsbourg.

Ce village, habité par une population pauvre et sans ressources industrielles, est cependant intéressant à connaître par les souvenirs qu'il rappelle. Il faisait autrefois partie de la terre d'Alsace, généralité de Metz, bailliage de Sarrelouis, avec les coutumes appelées de la Petite-Pierre. On ne saurait préciser l'époque où ce village a commencé; mais il y a plusieurs siècles qu'il a été regardé comme un des postes les plus importants de la chaîne des Vosges. Il avait dans son voisinage les célèbres comtes de Lutzelbourg, qui probablement y élevèrent quelque manoir féodal. Les précieux débris d'antiquités qu'on y a découverts, les statues et les petites idoles font présumer avec raison que les Romains y avaient établi un camp pour servir de communication entre Dabo et Saverne. La montagne sur laquelle s'élève Hultenhausen offre une ressource inappréciable aux habitants de Phalsbourg, car c'est là que s'alimentent les rares fontaines de cette ville : les eaux y sont conduites par une ligne de conduits souterrains qui a plus d'une lieue d'étendue. Le village de Hultenhausen est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Lutzelbourg.

HUMBÉPAIRE, hameau. (Voyez Baccarat.)

HUNTZKIRCH, village situé sur une éminence à gauche de la rivière de Rode, et aux confins du Bas-Rhin, à 7 kil. à l'E. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 47 (9 lieues 1/2) de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 41 de Vic, et à 70 (14 lieues) de Nancy. Popul. : 527 indiv., 52 élect. comm., 12 cons. mun., 116 feux et 97 habitations. Territ. : 656 hect. cadast., dont 389 en terres labour., 126 en prés et 101 en

bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On donne au nom de ce village une étymologie remarquable: on veut que l'empereur Constantin ait relégué les Huns ou Sarmates, dans le pays situé entre la Moselle, le Rhin et la Sarre. Le fameux Ausone en parle dans son poëme de la Moselle. D'autres veulent plus humblement que le nom de ce village et du pays soit dérivé du mot allemand Hunt, qui signifie chien. Quoiqu'il en soit, le village de Huntzkirch n'est pas fort ancien, et les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant le 17ᵉ siècle. Il était enclavé dans le bailliage de Sarreguemines; généralité de Nancy, et on y suivait les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort d'Albestroff, habitée par une population religieuse, mais sans ressources industrielles : la contrée est assez fertile, mais les chemins y sont impratiquables.

HUVILLER. (Voyez Jolivet.)

I.

IBIGNY, village situé dans une petite vallée sur le ruisseau du Richeval, à 6 kil. au s. E. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 19 au s. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 68 (13 lieues 1/2) de Nancy. Popul : 265 individ., 26 élect. comm., 10 cons. munic., 49 feux et 45 habitations. Territ. : 477 hect. cadastrés, dont 273 en terres labour. et 34 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On trouve sur le ban de ce village une tuilerie assez considérable, une ferme appelée *Ruisseau-des-Oiseaux*, à 2 kilom. au N. : on y compte 9 individ. Le hameau de *Hablutz*, où il y a une fayencerie, est aussi une dépendance d'Ibigny. (Voyez Hablutz.)

Ibigny n'est pas fort ancien; il doit son existence aux évêques de Metz, et il appartenait à leur domaine spirituel et temporel. Ce village répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On y voyait plusieurs étangs aujourd'hui remis en culture. Ce village, situé dans une contrée fertile, renferme beaucoup d'habitants aisés, et 5 élect.

au collége politique de Sarrebourg. Il y a une église remarquable, et ce village, après avoir été annexé à St.-Georges, est érigé en succursale depuis l'année 1836.

IBRUCK. (Voyez Virming.)

IGNEY, un des villages les plus élevés du départem., est situé au sommet d'une haute colline, à 5 kilom. au s. o. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 25 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 65 (13 lieues) de Nancy. Popul. : 127 indiv., 12 élect. comm., 10 cons. municip., 37 feux et 32 habitations. Territ. : 471 hect. cadastrés, dont 266 en terres labour., 41 en bois et 31 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

La ferme importante de *Chinois* se trouve sur le territoire de ce petit village qui est fort ancien. Après avoir appartenu aux sires de Blâmont, Igney tomba dans le domaine de quelques seigneurs dont le dernier portait le nom de comte de Creüe : il était alors compris dans le bailliage de Blâmont, généralité de Nancy, avec les coutumes du Blâmontois. Aujourd'hui ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse d'Avricourt. La côte sur laquelle s'élève *Igney*, est un des points les plus culminants du département; on y jouit d'une vue délicieuse qui s'étend jusqu'aux pieds des Vosges, sur le pays Messin, et sur les sommets bleuâtres des collines qui entourent Nancy. Au commencement du 19e siècle, il se forma tout-à-coup, au sommet de la montagne d'Igney, des crévasses d'une grande profondeur, et on cite, en particulier, celle qui existe encore dans la forêt de cette commune. Il paraît que des courants d'eau ont provoqué ces excavations en minant la superficie du sol : ces eaux ont une direction différente, car on a trouvé à Autrepierre et dans la fontaine d'Avricourt, les fragments de quelques objets qui avaient été lancés dans le gouffre. La côte d'Igney divise également le bassin de la Vezouse de celui du Sanon; les eaux qui en descendent se partagent ces deux rivières.

IMLING, village situé au revers d'une riante colline, et sur la rive droite de la Sarre, à 3 kilom. au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à

82 (16 1/2) à l'E. de Nancy. Popul. : 657 individ., 65 élect. comm., 12 cons. municip., 127 feux et 113 habitations. Territ. : 320 hect., dont 229 en terres lab. et 80 en prés. Mes. de Nancy; mais la toise de Nuremberg y était en usage; elle contient 16 pieds 7 pouces, ou 5 mètres 44 centim. : le jour y était aussi de 100 toises, ou 29 ares 61 cent.; la fauchée de 90 toises, ou 26 ares 64 cent.; les lettres viennent par Sarrebourg.

On voit sur le ban de ce village un moulin considérable, appelé *Zarixin*, et vulgairement *Zarick*, un autre moulin sur le chemin de Lorquin; celui-ci est encore plus important et on y voit une forge dont l'activité est assez grande : il y a une belle maison de maître et un domaine étendu qui l'entoure. Mais ce qui rendait Imling particulièrement remarquable, c'était le château qui couronnait le sommet de la colline. Le mur d'enceinte qui embrasse toute la circonférence de la côte existe encore, ainsi qu'un pavillon dont l'architecture est fort simple, et une vaste maison de ferme qui sert à l'exploitation des domaines qui entourent le château. Cette magnifique terre appartenait aux comtes de Vioménil, qui, pour donner à leur habitation les eaux qui lui manquaient, avaient fait construire une machine hydraulique, d'un travail extraordinaire, qui faisait remonter les eaux de la Sarre dans une ligne de corps en fonte aboutissant à un vaste réservoir : la distance à parcourir était de 4 hectom., et l'angle à décrire comptait 45 degrés. Cette machine, la plus curieuse peut-être qui fût alors dans le pays, a été détruite à l'époque de la révolution, il n'en reste absolument rien aujourd'hui : dans la cour du château, on voit un puits d'une très-grande profondeur. La position de cette maison de campagne est véritablement délicieuse : elle domine un vaste horizon borné, d'un côté, par les cîmes azurées des Vosges, de l'autre par de vastes forêts et des champs fertiles; les regards plongent sur la ville de Sarrebourg et sur la belle vallée de la Sarre; la route royale, de Blâmont à Sarrebourg, fournit encore d'agréables sujets de distraction, et sur les flancs du côteau, dans les immenses jardins qui environnent l'ancien château, on jouit d'épais ombrages qui forment un paysage enchanteur.

Imling est un village dont l'origine se perd dans les ténèbres du moyen âge; il formait, comme Sarrebourg, une partie du

domaine des évêques de Metz : il fut cédé à la France dans le 17e siècle, et fut alors enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Quoique ce village ait le titre de succursale, il est à regretter qu'il n'ait point de curé résident : l'église est pauvre et offre le plus triste coup d'œil ; les habitants ont également assez de peine pour suffire à leurs besoins : on y compte beaucoup de juifs.

INGRESSIN, ruisseau dont le cours peut être évalué à 10 kilom. Il prend naissance au *Val-de-l'Ane*, et passe près de Foug et d'Écrouves : une autre branche de l'Ingressin passe au *Val de Passey*, à Ménillot et à Choloy, se réunit à la première sur le territoire de Toul, et vont toutes deux se rendre dans la Moselle.

Ce ruisseau, qui n'a d'ailleurs rien de remarquable, est intéressant par la facilité qu'il présente à la jonction de la Moselle et de la Meuse. Le maréchal de Vauban avait formé ce projet, qui a toujours été ajourné par des circonstances particulières

INSMING, un des villages les plus considérables du canton d'Albestroff, est situé sur la rive droite de l'Albe, aux confins du département de la Moselle, à 3 kilom. au N. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 43 au N. E. (environ 9 lieues) de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 38 (7 lieues 1/2) de Vic, où siége le tribunal, et à 68 (13 lieues 1/2) de Nancy. Popul. : 869 indiv., 86 élect. comm. et 12 cons. municip., 1 élect. au collége politique de Château-Salins et 1 membre au conseil général, 173 feux et 159 habitations. Territ. : 721 hect. cadastrés, dont 368 en terres labour., 138 en prés et 8 en bois. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Insming est un des villages les plus importants de la Lorraine-Allemande : il y a trois foires annuelles qui arrivent le mardi après Pâques, le mardi de la Pentecôte et le 14 septembre. On y a fondé, depuis quelques années, un petit collége pour les

classes élémentaires : d'innombrables difficultés en ont plusieurs fois arrêté la marche, et tout fait craindre qu'il ne puisse poursuivre de plus longues destinées. Dans notre opinion particulière, il nous paraît que cette école de latinité, éminemment utile dans ce pays, serait beaucoup mieux placée à Fénétrange, ville plus centrale, plus riche en souvenirs et en ressources particulières, et qui par sa position, sur une route facile et de grande communication, offrirait plus de garanties qu'Insming pour la prospérité d'un collége.

Le village d'Insming était, dans le moyen âge, beaucoup plus considérable et plus célèbre, quelques traditions nous peignent cette localité comme le siége d'un gouvernement particulier, et comme une ville libre impériale. Insming était entouré de murailles avec des fossés dont on aperçoit encore quelques vestiges : on le nommait en latin *Asmingia*, et en français *Amange* : les Suédois vinrent l'assiéger, mais ils ne purent jamais se rendre maîtres de la tour du château qui fut vaillamment défendue : un souterrain conduisait, de cette tour, dans quelques habitations voisines, où l'on prenait les vivres nécessaires. Les Suédois, dans leur retraite, brûlèrent une chapelle antique élevée sur le territoire d'Insming : à la place de la chapelle on a dressé une croix fort ancienne et véritablement remarquable par les ornements et les sculptures qui la décorent : on y voit les armes du P. Dom Claude de Villers qui la fit ériger. Insming possédait une cour judiciaire composée de sept moines et de dix-huit échevins qui s'assemblaient dans la cour du prieur, sur le tapis verd d'un gazon épais, et prononçaient définitivement sur toutes les causes qui leur étaient présentées : on appelait cette cour *Maire-Cour d'Amange*.

Il y avait aussi à Insming un prieuré dépendant de l'abbaye de St.-Mihiel, et qui datait du 9[e] siècle. Un comte de Bar, nommé Thierry, soumit ce prieuré à l'abbaye, en 1099 : mais avant il était possédé, en propre, par une communauté de clercs : un des derniers prieurs bâtit entièrement l'église paroissiale ; cette église est sous l'invocation de St.-Clément, de St.-Nicolas et de Ste-Barbe.

Insming a ses rues pavées et conserve encore des traces de son ancienne illustration : on y voit les ruines de l'antique château qui le défendait : il est situé au milieu d'un pays essentiellement agricole et fertile, mais sans débouchés pour ses produits et sans ressources industrielles.

INSWILLER, village situé dans un vallon couvert de forêts, non loin du canal de navigation qui doit unir la Seille à la Sarre, à 8 kilom. au s. e. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 38 au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 33 de Vic, et à 63 (environ 13 lieues) de Nancy. Popul. : 558 indiv., 56 élect. comm., 12 cons. municip., 95 feux et 89 habitations. Territ. : 947 hect. cadastrés, dont 273 en terres lab., 136 en bois et 68 en prés. Mes. de Fénétrange; mais la toise y est de 3 mètres 30 centim. : l'arpent, 200 verges, ou 37 ares 40 cent. Les lettres viennent par Dieuze.

Il y a près d'Inswiller un étang peu considérable et une maison de ferme nommée *Wibersdorff* : elle n'a rien également de remarquable. Ce village ne remonte pas à un temps fort éloigné de nous : il dépendait du domaine des évêques de Metz, après avoir fait partie de la terre, ou pays de Fénétrange : il était uni au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy : aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort d'Albestroff.

ISCH (l') petite rivière qui prend naissance dans le département du Bas-Rhin, près de la Petite-Pierre, passe à Weckerswiller, à Postroff et se réunit à la Sarre, après un cours d'environ 8 kilom., dans la direction du n. o. au s. o. et du s. au n., dans le cant. de Fénétrange.

J.

JAILLON, village situé sur une hauteur, sur la rive droite du Terrouin, près de la route qui va de Pont-à-Mousson à Toul, à 9 kilom. au s. e. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 12 au n. e. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 22 au n. o. de Nancy. Popul. : 309 indiv., 30 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 73 habitations. Territ. : 283 hect., dont 180 en terres labour., 75 en bois et 8 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Il y a sur le ban de Jaillon quelques maisons isolées, sans importance et sans nom; on y voit également les ruines d'une ancienne forteresse qui commandait le pays. Ce village remonte à la plus haute antiquité : on le nommait, en latin, *Gavillo*, et il en est fait mention dans quelques actes publics du 9ᵉ siècle. Les Romains y avaient établi un poste important pour unir leurs communications entre Toul et Scarponne; les preuves de l'existence de ce camp existent dans les médailles qu'on a trouvées sur le territoire de cette commune; la plupart portent le nom de Posthumius.

Jaillon était compris dans le domaine temporel de l'évêque de Toul qui en était seigneur : il était compris dans la prévôté de Liverdun, parlement de Metz, bailliage de Toul, avec les usages du pays Toulois. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Gorgon; il est sous la juridiction de Liverdun : il avait un ermitage qui appartenait au commandeur de *Libdeau*.

JALLAUCOURT, village situé sur la rive droite de la Seille, près de la route de Metz à Château-Salins, à 7 kilom. au s. e. de Delme, chef-lieu du canton, à 11 à l'o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 15 de Vic, et à 26 au n. e. de Nancy. Popul. : 533 indiv., 53 élect. comm., 12 cons. municip., 127 feux et 87 habitations. Territ. : 429 hect., dont 374 en terres labour., 29 en bois et 23 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Le village de Jallaucourt n'offre rien de remarquable, si ce n'est la maison de campagne habitée par une des familles les plus honorables et les plus distinguées du pays, celle de M. Scitivaux de Griesche, membre du cons. d'arrond. de Château-Salins. Jallaucourt n'est pas fort ancien; on n'en fait aucune mention sur les cartes de Lorraine qui remontent au-delà du 17ᵉ siècle. Ce village était compris dans le bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Delme.

JAMBROT, maison de ferme sur le territoire de Lagarde, à 4 kilom. de ce village : elle n'offre rien d'important ni de particulier.

JARVILLE, village situé aux portes de Nancy, sur la route de Lunéville, à 3 kilom. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*) et de l'arrond. Popul. : 347 indiv., 34 élect. comm., 10 cons. munic., 88 feux et 69 habitations. Territ. : 234 hect. cadastrés, dont 148 en terres labour., 52 en prés et 8 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit sur le territoire de cette commune plusieurs maisons de campagne remarquables par leur architecture ou par la beauté de leurs jardins : nous citerons, en particulier, *Belle-Croix*, dont nous avons parlé (voyez ce nom). *Sauvajeon*, maison de ferme, et le magnifique château de la *Malgrange*, élevé par le roi Stanislas, donné sous l'empire à l'illustre maréchal Ney, et consacré aujourd'hui à la guérison des aliénés et des malades qu'on y renferme. Cette belle résidence remplaça le palais que le duc Léopold avait commencé; on se tromperait si on croyait que la Malgrange ne date que du dernier siècle; les historiens du pays nous parlent d'une maison de plaisance construite à la Malgrange, au temps de Réné II. Un peu plus tard, le comte de Vaudémont cède au duc Charles III, en 1563, les jardins, bois, pavillons et bâtiments qu'il avait à la Malgrange : on appelait ce château *Sans-Souci*. Le roi Stanislas le fit réédifier sur de nouveaux plans : le parc et les jardins y étaient immenses, les eaux abondantes, les ombrages magnifiques, et la situation de ce palais est vraiment délicieuse. Il est fréquenté aujourd'hui par un grand nombre de riches malades qui viennent y chercher la santé, au milieu de ces riantes promenades, de l'air pur qu'on y respire, et de toutes les beautés de la nature ou de l'art qu'on y rencontre. On ne voit plus la moindre trace d'un hôpital construit au même lieu, par Stanislas, et desservi par des capucins. On distingue encore la *Petite-Malgrange*, belle maison de campagne entourée de superbes jardins.

Jarville possède encore un moulin à grains, une filature de coton, une fabrique de draps, une teinturerie en rouge, une tannerie et quelques autres établissements industriels. On y a trouvé également une source d'eau minérale qui n'a plus d'importance aujourd'hui. Ce village est célèbre par la victoire du duc Réné sur les Bourguignons qui furent complètement défaits en 1477 : on sait que Charles-le-Téméraire y perdit la vie et

que les soldats de son armée furent enterrés dans l'emplacement où se trouve aujourd'hui la magnifique chapelle de Bon-Secours.

Jarville est très-ancien : on y voit encore quelques maisons dont la structure indique une époque très-reculée. Il était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Il y avait autrefois un oratoire ou chapelle catholique qui n'existe plus. Ce village est annexé à la paroisse de *Heillecourt*. (Voyez ce nom).

JAULNY, village situé sur le ruisseau du *Mad*, au pied de vastes forêts, à 3 kil. au N. E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 38 (7 lieues 1/2) de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 47 au N. O. de Nancy. Popul. : 419 individ., 41 élect. comm., 10 cons. municip., 117 feux et 96 habitations. Territ. : 689 hect., dont 336 en terres labour., 259 en bois, 42 en prés et 51 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Thiaucourt.

Jaulny possède un moulin à grains assez considérable, à 6 hectom. du village, et un antique château qui appartenait autrefois à l'illustre famille *des Armoises*, et qui fut habité récemment par le vaillant général Curély : ce château n'a rien de remarquable que son ancienneté, sa position et ses dépendances particulières. Quant au village, il a également une origine très-ancienne : on le nommait *Juniacus*, et il avait pour seigneurs les comtes *des Armoises* : il était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, Jaulny est habité par une population assez pauvre, exploitée au profit de la richesse. Les environs de Jaulny sont très-agréables, et plusieurs parties de son territoire nous rappellent les magnifiques paysages de nos montagnes.

JANDELINCOURT, village situé au pied d'un côteau, sur la rive gauche de la Seille, à 7 kilom. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 22 (4 lieues 1/2) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 428 individ., 42 élect. comm., 10 cons. municip., 97 feux et 63 ha-

bitations. Territ : 259 hect., dont 123 en terres lab.; 61 en bois, 41 prés et 16 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nancy.

Le village de Jandelincourt faisait partie du domaine des évêques de Metz, et on pense que c'est à eux qu'il doit son origine. Il n'était pas encore connu dans le 15e siècle : plus tard, il fut réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujoud'hui, c'est une succursale qui relève de Nomeny.

JEAN-SIMON, nom donné à une maison de ferme assez considérable, qui dépend des métairies de St.-Quirin, à 2 kilom. : on y compte 10 individ; mais elle n'a d'ailleurs rien de remarquable que sa belle position au pied des Vosges.

JÉRICO, nom donné à une des plus belles maisons de campagne des environs de Nancy : elle est située sur le territoire de Malzéville, aux bords de la Meurthe, dans un site agréable, à 5 kilom. de ce village.

JEVONCOURT, très-petit village situé aux confins du département des Vosges, sur le Madon, à 7 kilom. au s. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 37 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 147 indiv., 14 élect. comm., 10 cons. municip., 31 feux et 28 habitations. Territ. : 200 hect., dont 183 en terres lab. et 10 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Le village de Jevoncourt a une origine assez récente, et les cartes du pays n'en parlent pas avant le 17e siècle. Après avoir appartenu au comté de Vaudémont, ce village fut compris dans le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, ce village est encore annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Xirocourt.

JEZAINVILLE, village considérable, situé au pied

d'un côteau, sur un ruisseau nommé l'Ache, à 5 kil. au s. o. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 25 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. et du départem. Popul. : 673 individ., 67 élect. comm., 12 cons. municip., 181 feux et 156 habitations. Territ. : 391 hect., dont 169 en terres labour., 25 en prés et 70 en vignes de qualité fort médiocre. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Il y a sur le ban de cette commune quelques cabanes isolées, auxquelles on a donné le nom de *Maison-Haute* : elles se trouvent à l'o., à 1 kilom. du village : on y compte environ 36 individ. Jezainville possède aussi deux moulins à grains et une carrière peu importante. Ce village est fort ancien si on s'en rapporte aux traditions particulières : il a même été plus considérable, mais à l'époque des guerres du 16e. siècle, il fut ruiné en partie. Les comtes de Bar, seigneurs du marquisat de Pont, y avaient élevé quelques maisons, dans le 10e siècle : elles ne tardèrent pas à se multiplier, et le genre d'architecture qu'on remarque aujourd'hui dans quelques-unes de ces habitations ne permet pas d'en fixer la date après le temps du moyen âge. Le village de Jezainville, appelé alors *Juzani-Villa*, était compris dans le marquisat du Pont, terre du Barrois; il avait pour seigneur particulier le duc de Lorraine et répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, parlement de cette ville, avec les coutumes de St.-Mihiel.

Ce village, assis dans une petite vallée, à l'ombre des bois, offre la plus agréable promenade aux habitants de Pont-à-Mousson : il est arrosé par des eaux vives et abondantes qui descendent des côteaux voisins et quelques-unes de ses fontaines sont remarquables. La réputation des fruits à noyaux de Jezainville est fort étendue, et nous devons mentionner les cerises dont il se fait un commerce considérable; aussi les collines environnantes sont-elles couvertes d'arbres fruitiers parmi les pampres des vignes. L'église paroissiale de Jezainville mérite d'être vue; elle est une des plus belles du pays, et parmi les nombreux ornements qui la décorent on remarque avec plaisir un jeu d'orgue de fabrication nouvelle. Ce village est une succursale qui dépend de la cure cantonale de St.-Martin de Pont-à-Mousson : elle a pour patrons St.-Urbain et St.-Nicolas, et

passe pour une des plus religieuses de la contrée. Il y avait, sur le territoire de cette paroisse, une chapelle érigée en prieuré en l'honneur de Ste.-Marguerite, et qui appartenait à la commanderie de St.-Antoine de Pont-à-Mousson : elle est aujourd'hui détruite.

JOLIVET, nommé aussi *Vihuviller* et *Huviller*, situé sur le penchant d'un côteau, sur la rive droite de la Vezouze, à 2 kilom. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond., et à 32 kil. au N. E. de Nancy. Pop. : 527 indiv., 52 élect. comm., 12 cons. municip., 137 feux et 102 habitations. Territ : 719 hect. cadastrés, dont 358 en terres labour., 136 en prés et 21 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve sur le ban de ce village un moulin à grains, la ferme considérable de Froidefontaine, terre patronymique, composée d'une belle maison d'exploitation, de 238 jours ou 48 hectares de terres labour., et de 53 fauchées ou 10 hectares de prés : une autre ferme donne 2,000 francs de revenu annuel. On voit aussi, près de Jolivet, la maison de ferme de Champel, dont nous avons parlé (voyez ce nom) : M. Jandel, ingénieur, y a placé plusieurs sœurs dont les services sont immenses. Jolivet possédait avant l'époque de nos malheurs un magnifique château que le roi Stanislas y avait fait construire. C'est à raison de la beauté de son architecture, du vaste horizon et du paysage délicieux dont on y jouissait, que Stanislas l'avait nommé *Jolivet*, nom qui passa ensuite au village. Cette maison royale fut détruite au commencement du 19ᵉ siècle; mais du sommet de la côte on peut encore contempler le spectacle enchanteur qu'offre la riche vallée de la Vezouze; les côteaux fertiles qui la dominent et une multitude de villages et d'habitations diverses parsemés dans la plaine ou sur le revers des côteaux.

Le village de Jolivet, ou Huviller, est ancien : après avoir fait partie du comté de Lunéville, il fut acheté par Stanislas, et réuni au bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Il avait, auparavant, pour seigneur particulier, les barons de Gombervaux. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de la cure de Lunéville.

JOSAIN, hameau. (Voyez Ancerviller.)

JOYARD, nom donné à un moulin de Vilcey-sur-Trey, à 1 kilom. au N. O. On y compte 12 indiv., et c'est l'unique débris qui survit à un village nommé Blaincourt, qui existait dans cette localité. (V. Vilcey.)

JUVELIZE, village situé sur une colline, sur la rive gauche du canal de Dieuze à Moyenvic, à 11 kil. au S. E. de Vic, chef-lieu du canton et siége du tribunal, à 17 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 40 au N. E. de Nancy. Popul. : 467 individ., 46 élect. comm., 10 cons. municip., 114 feux et 78 habitations. Territ. : 826 hect., dont 702 en terres labour., 86 en prés et 32 en bois. Mes. de Vic; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, comme presque toutes les localités qui avoisinent la Seille, possède quelques sources de muriate de soude, qui ne laissent pas d'être secrètement employées. Juvelize n'est pas fort ancien : il est sorti, avec un grand nombre de nos villages, des temps trop méconnus du moyen âge : il faisait partie du domaine des évêques de Metz; fut cédé ensuite à la France, et enclavé dans le bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dont l'église est remarquable et qui répond à la cure cantonale de Vic.

JUVICOURT, ou bien *Giricourt*, est le nom donné à l'ancienne église paroissiale de Parroy, aujourd'hui transformée en ermitage, à 1 kilom. à l'E. de la commune. Il s'y fait un rapport annuel et un grand nombre de personnes y vient en pèlerinage.

JUVILLE, village situé aux confins de la Moselle, au revers de la fameuse côte de Delme, et non loin de la route de Château-Salins à Metz, à 7 kil. au N. O. de Delme, chef-lieu du canton, à 20 au N. O. de

Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 26 de Vic, et à 39 au N. E. de Nancy. Popul. : 386 individ., 38 élect. com. et 10 cons. munic., 87 feux et 59 habitations. Territ. : 303 hect., dont 245 en terres labour., 37 en prés et 17 en bois. Mes. de Château-Salins; les lettres viennent par la même ville.

Juville possède, sur son territoire, la ferme de *Chevillon*, dont nous avons parlé (voyez ce nom) et une carrière de pierres de taille d'excellente qualité. Ce village était un ancien fonds qui appartenait aux évêques de Metz : on ne connaît point l'époque précise de son origine; mais on croit que Juville ne remonte pas au-delà du 15e siècle. Il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Deime.

JUVRECOURT, village situé à gauche de la route de Moyenvic à Lunéville, au revers d'un côteau, à 6 kilom. au S. E. de Vic, chef-lieu du canton et siége du tribunal, à 12 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 33 (6 l. 1/2) au N. E. de Nancy. Popul. : 294 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 68 feux et 55 habitations. Territ. : 548 hect., dont 424 en terres labour., 88 en prés et 27 en bois. Mes. de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Il y a un moulin à grains sur le ban de cette commune. Juvrecourt donnait autrefois son nom à une illustre famille de Lorraine : il avait le titre de comté, et on cite, en particulier, le comte de Juvrecourt, chambellan de l'empereur d'Allemagne, colonel de ses gardes, qui est mort à Florence en 1751 : il était le dernier de sa race, et avec lui s'est éteinte la maison de Juvrecourt. Ce village avait aussi appartenu aux évêques de Metz: il était enclavé dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale qui est du ressort de la cure de Vic.

K.

KERPRICH-AUX-BOIS, village situé près du vaste

étang du Stock, à 8 kilom. à l'o. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 82 (16 lieues 1/2) au N. E. de Nancy. Popul. : 389 individ., 38 élect. comm., 10 cons. munic., 107 feux et 78 habitations. Territ. : 750 hect., dont 398 en terres labour., 164 en bois et 116 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

On voit, sur le ban de ce village, un étang peu considérable, distinct de celui du Stock. On ne saurait rien affirmer de précis sur l'époque où Kerprich aurait été fondé : il est probable que les évêques de Metz, qui possédaient les terres voisines, auront également bâti Kerprich; ce village fut cédé ensuite aux princes de Lixheim, et enfin aux ducs de Lorraine, qui le conservèrent dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Sarrebourg. On le nomme *Kerprich-aux-Bois*, à cause des immenses forêts et du paysage agreste et désert qui l'entourent : les mœurs y sont rudes, et on y découvre une foule d'usages superstitieux, particulièrement dans les cérémonies du mariage : ces coutumes règnent également dans quelques localités voisines.

KERPRICH-LES-DIEUZE, village situé dans une plaine, sur le ruisseau du Spin, à 3 kilom. au N. O. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 20 à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondiss., à 15 de Vic, et à 45 (9 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 396 indiv., 39 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 63 habitations. Territ : 649 hect. cadastrés, dont 184 en terres labour., 67 en prés, 62 en vignes, dont les produits sont médiocres, et 61 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Kerprich est ancien : il fut compris, par Dagobert, dans le nombre des métairies et hameaux qu'il donna à l'abbaye St.-Maximin de Trèves : plus tard, il fut réuni à la châtellenie de Dieuze, suivit toutes les vicissitudes de cette ville, et fut, comme elle, cédé à la France : il était compté dans la généralité de Metz,

parlement de cette ville, et dans le bailliage de Dieuze : on y suivait les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Dieuze. Sa proximité de cette ville donne facilement à penser que de nombreuses sources de muriate de soude se trouvent sur son territoire.

KETZING, maison de ferme. (Voyez Gondrexange.)

KOLPLATZ, autre maison de ferme, sur le territ. de Walscheid, à 2 kilom. de ce village. Elle n'a rien de remarquable que sa belle position au pied des Vosges.

KOURTZERODES, hameau. (Voyez St.-Jean.)

KRAFTEL, maison de ferme sur le ban de Gelucourt. (Voyez Gelucourt.)

KUHBERG, hameau. (Voyez Daho.)

KUTZELING, maison de ferme sur le territoire de Lidrezing, à 1 kil. à l'E. : elle est assez considérable et on y compte environ 12 individus.

L.

LA-BARAQUE, très-petit hameau qui dépend de Bey. (Voyez Bey.)

LA-BARAQUE, nom donné au moulin de Fréménil, situé à 1 kilom. au N. du village : on y compte environ 10 individus et il est d'un bon rapport.

LA-BARONNE, nom donné à une ferme très-considérable et fort bien entretenue, sur le ban d'Avricourt, à 1 kilom. au N. O. Cette ferme est une des plus importantes du pays : on la nomme aussi *la Solitude*.

LA-BARRAQUE, maison de ferme qui dépend de Veney, à 1 kilom. au S. O. ; elle est habitée par 8 individus et n'a d'ailleurs rien de remarquable.

L'ABBÉ, nom d'une scierie assez importante sur le

territ. de Raon-les-Leau, au pied de la fameuse montagne du Donnon : elle est sur la rivière de Plaine, et par les procédés nouveaux qu'on y emploie, elle produit annuellement 20,000 planches.

LA-BELLE-ÉTOILE, ancienne auberge. (Voyez Croismare.)

LA-BORDE, maison de ferme, qui dépend de Noneny, à 2 kilom. à l'E. : elle est peu considérable, et compte environ 10 individus.

LA-BORDE, nom donné au moulin de Haraucourt et à une ferme sur le ban de ce village, à 2 kilom. à l'O. : on y compte 8 individus.

LA-BOULAYE, maison de ferme qui dépend de Pexonne, à 2 kil. à l'E. : elle n'a rien de remarquable.

LA-BOUZULLE, nom donné à une maison de campagne sur le ban de La Neuvelotte, à 2 kilom. à l'O. : elle est considérable et habitée par environ 12 indivi.

LA-BREHEUX, maison de ferme. (V. Bertrambois.)

LA-BROUELLE, nom donné au moulin de Froville, à 1 kilom. au N. O. : ce moulin est d'un bon rapport; mais il n'a d'ailleurs rien de remarquable.

LA-CANARDIÈRE, nom d'une ferme sur le ban de Gondrexange : (voyez Gondrexange.)

LACHAPELLE, village situé aux confins du département des Vosges, à 7 kilom. au S. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 35 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 65 au S. E. de Nancy. Popul. : 348 individ., 34 élect. comm., 10 cons. municip., 86 feux et 63 habitations. Territ. : 320 hect., dont 225 en forêts, 50 en terres labour. et 25 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Il y a, sur le ban de ce village, un petit hameau sans nom connu et isolé, à 1 kil. à l'o. : il y a aussi un moulin à grains d'un excellent rapport, sur la Meurthe, qui coule près du village.

Lachapelle est un village fort ancien, compris autrefois dans la châtellenie de Baccarat, et appelé *Capella* dans les actes publics du moyen âge. Il avait pour seigneur particulier l'évêque de Metz, et répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Quant au spirituel, *Lachapelle* était annexe de Baccarat : aujourd'hui c'est une succursale qui relève de la cure cantonale de Badonviller et qui a pour annexe Thiaville. La position de ce village est très-agréable, dans une plaine riche et fertile et à l'entrée des Vosges, entre la ville industrieuse de Baccarat, et celle de Raon, dont le marché est si fréquenté.

LACHAPELLE, maison de ferme sur le ban de Mousson, à 3 kilom. au s. : elle compte 8 individ. et n'a d'ailleurs rien de remarquable.

LA-CHARBONNIÈRE, maison de ferme située dans les vastes forêts qui avoisinent Cirey : elle dépend de Bertrambois, à 3 kilom. à l'E. : elle n'a rien de remarquable que sa belle position dans une vallée des Vosges.

LA-CHARMILLE, autre maison de ferme sur le ban de St.-Quirin, au pied des montagnes, à 3 kilom. au s. de ce village. Elle est très-considérable et compte 22 habitants.

LA-CHIENNERIE, nom donné à une petite cense sur le territoire de Nancy, à 1 kilom. au s. : elle n'a rien de remarquable que son nom.

LA-COMBELLE, maison de ferme sur le ban de *Pexonne*, à 2 kilom. à l'E. : elle ne présente rien d'intéressant.

LA-CONCORDE, autre cense qui dépend *d'Écrouves*. (Voyez Écrouves.)

LA-COTE, nom donné à une maison de maître si-

née près de Nancy, à 1 kilom. 3 hectom. à l'o. Cette résidence est une des plus agréables, une des plus délicieuses parmi celles qui avoisinent Nancy.

LA-CRAYÈRE, maison de ferme sur le territoire de Rosières-aux-Salines, à 2 kilom. 5 hectom. au N. Elle est habitée par 12 individ.; mais n'offre rien d'intéressant à connaître.

LA-FOLIE, petite cense qui dépend de Pierreville, à 2 kilom. au N. O. : on y compte six individus.

LA-FOLIE, autre nom drolatique, donné à une maison de campagne, sur le ban de St.-Max, à 1 kil. : elle n'a aussi de remarquable que son nom.

LA-FOLIE, jolie maison de campagne qui dépend de Ménil-la-Tour, à 2 kilom. au nord.

LA-FORGE, moulin. (Voyez Battigny.)

LA-FORGE, moulin et usine. (Voyez Imling.)

LA-FOURASSE, maison de ferme sur le ban d'Amance. (Voyez Amance.)

LA-FOURASSE, autre cense. (Voyez Bures.)

LAFRIMBOLE, très-petit village situé au pied des montagnes, à 10 kilom. au S. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 20 kilom. au S. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 74 (15 lieues) au S. E. de Nancy. Pop.: 147 individ., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 36 feux et 24 habitations. Territ. : 715 hect., dont 674 en forêts, 21 en terres labour. et 20 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Lorquin.

Il y a sur le ban de Lafrimbole plusieurs habitations isolées, entr'autres, la petite ferme de St.-Michel, à 1 kilom. au N. Ce village, bâti au pied du château de Turquestein, ancien domaine des évêques de Metz, était comme lui une propriété de

ces pontifs; et c'est un des plus antiques hameaux de la Lo
raine. Lafrimbole possède une église chétive, pauvre, nue, ob
cure; mais infiniment précieuse pour ceux qui aiment les vie
débris des âges écoulés. La construction de cette église remon
aux premiers temps de la monarchie, et on y remarque pl
sieurs pierres sépulchrales couvertes d'inscriptions illisibles
de blâsons, dévorées par la mousse ou rongées par les anné
mais qui désignent quelques nobles chevaliers de Turquesta
dont les ossements reposent dans cette chapelle ignorée : u
de ces pierres porte pour millésime l'année 752 ou 952 :
style qui a présidé à la structure de cette église prouve son a
tiquité, ainsi que les pans de muraille à moitié écroulés q
entourent le cimetière. Lafrimbole, habité par une populati
pauvre et nomade, vient d'être doté, par Mme Chevandier, d'u
école communale dirigée par une sœur de la doctrine ch
tienne. Ce village, qui était autrefois compris dans le bailli
de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutum
de l'évêché, est aujourd'hui l'annexe de Bertrambois.

LAGARDE, un des villages les plus considérab
du canton de Vic, est situé à 20 kilom. au S. E. de ce
ville, sur le Sanon, et près d'un étang autrefois con
dérable, à 26 kil. (5 lieues) de Château-Salins, ch
lieu de l'arrond., et à 49 (environ 10 lieues) de Nanc
Popul. : 809 indiv., 80 élect. comm., 12 cons. mun
4 élect. au collége politique de Château-Salins, 1
feux et 92 habitations. Territ : 1648 hect., dont 7
en terres labour., 664 en forêts et 281 en prés. M
de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

On trouve sur le ban de cette commune, une tuilerie as
importante, un moulin à grains, et les fermes du *Gué-de-La*
dont nous avons parlé; *Malgré-Xousse*, cense peu considérab
Martincourt, autre ferme à 2 kilom. à l'o., et *Jambrot*, dont
a été fait mention (voyez ce nom) : elles n'ont rien de rem
quable. *Lagarde* est un lieu fort ancien : c'était le chef-lieu d'u
chatellenie qui commandait à 20 villages et hameaux, et q
appartenait au domaine spirituel et temporel des évêques
Metz. Un de ces pontifs, nommé Adhémare de Monteil, fit e
tourer Lagarde d'épaisses murailles et y éleva un château de

aperçoit encore aujourd'hui quelques ruines : il est fait ention de ces fortifications dès les premières années du 14e ècle. Le village était enclavé dans le bailliage de Vic, générlité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. uant au spirituel, la paroisse était administrée par un relieux Prémontré, qui avait le titre de prieur : le patron est St.-artin. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Vic. territoire de Largarde est fertile ; le vaste étang qui l'avoisiit et qui porte son nom, a été remis en culture. La ferme de *artincourt* et celle de *Jambrot*, qui est appelée hameau dans s vieux auteurs, sont fort anciennes : elles dépendaient de la âtellenie de la *Lagarde*.

LA-GARDE-DE-DIEU. (Voyez Bourgaltroff.)

LA-GARENNE, ferme peu importante sur le terriire de Nancy, à 1 kilom. au s. : on y compte 6 ind.

LA-GARÊNE, autre ferme beaucoup plus considéble. (Voyez Haudonville.)

LAGNEY, village très-considérable, situé au milieu une plaine boisée et agréable, près de la route de Toul Thiaucourt, à 10 kilom. au N. O. de Toul, chef-lieu u canton (*nord*) et de l'arrond., et à 34 à l'o. de ancy. Popul. : 827 indiv., 82 élect. comm., 12 cons. unicip., 2 élect. au collége politique de Toul, 209 ux et 193 habitations. Territ. : 1434 hect. cadastrés, ont 636 en terres arables, 453 en forêts, 140 en prés t 135 en vignes, dont les produits sont assez estimés. es. de Toul ; les lettres viennent par la même ville.

Lagney, autrefois nommé *Latiniacum*, est un village dont l'orine remonte à une époque inconnue, mais éloignée. Il faisait rtie du bailliage de Toul, généralité de Metz, et suivait les ages du pays Leuquois : il était compris dans le domaine du hapitre de la cathédrale de Toul, et répondait au présidial de ette ville. Sa position est riante, dans une contrée fertile, et entretient un commerce assez étendu. Lagney est une succursale dont le patron est St.-Clément, et qui relève de la cahédrale de Toul.

LA-GRANG-ÉTANG, nom donné à une habitation isolée sur le ban du Val-de-bon-Moutier, à une distance assez considérable, à 7 kilom. à l'E., dans les montagnes : sa position est très-pittoresque.

LA-GRANGE, maison de ferme sur le ban de Rosières-aux-Salines, à 2 kilom. 7 hectom. au N. : elle est considérable et compte environ 18 individus.

LA-GRENOUILLÈRE, nom donné à une section du village de Tanconville, à ½ kilom. à l'E. : on la connait généralement sous le nom même du village. (Voyez Tanconville.)

LAGU, nom donné à une scierie considérable sur le ban de *Pierre-Percée*, à 1 kilom. à l'E. : il y a 4 habitations et 25 individus : ses produits sont nombreux.

LA-HONGRIE, hameau. (Voyez Gerbéviller.)

LA-HORGNE, ferme. (Voyez Amelécourt.)

LA-HUTTE, maison de ferme sur le ban de Lafrimbole, à 1 kilom. au N. : elle n'a rien de remarquable.

LA-HUTTERIE, maison de ferme sur le territoire de *Parcy-St.-Césaire*, à 1 kilom. : elle est peu importante et n'a que 8 habitants.

LAITRE, hameau. (Voyez Deneuvre.)

LAITRE-SOUS-AMANCE, village situé au penchant de la fameuse côte d'Amance, non loin de la route de Nancy à Nomeny, à 12 kilom. au N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*), de l'arrond. et du départem. Popul. : 357 indiv., 35 élect. comm., 10 cons. municip., 107 feux et 71 habitations. Territ. : 340 hect., dont 184 en terres labour., 81 en prés, 13 en bois et 62 en vignes, dont les produits sont as-

s estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par même ville.

Laître a sur son territoire les fermes de *Boutangrogne* (voyez nom) et de *Neuve-Maison*, à 3 hectom. à l'o. Ce village est rt ancien : on le nommait *Latria*, et il possédait déjà au 10e cle, un prieuré fondé par les comtes de Bar de la première e : ce prieuré avait un revenu de 300 livres et dépendait de bbaye de *St.-Mihiel*. Ce village était compris dans le bailliage Nancy, généralité et parlement de la même ville, avec les utumes de Lorraine. L'église du prieuré sert aujourd'hui d'é-se paroissiale, sous l'invocation de St.-Laurent : c'est une ccursale dans le ressort de la cathédrale de Nancy.

LALOEUF, village situé sur une hauteur, à 7 kil. s. o. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 35 (7 l.) Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 536 indiv., élect. comm., 12 cons. municip., 137 feux et 98 bitations. Territ. : 1088 hect. cadastrés, dont 690 en rres arables, 214 en forêts et 148 en prés. Mes. de ancy; les lettres viennent par Vézelize.

Le village de Lalœuf, ancien domaine des comtes de Vaudé-nt, est composé de trois hameaux nommés Puxe, Velle et averaincourt, qui forment le ban de *Lalœuf* : le moins con-lérable est Puxe, qui possède cependant l'église paroissiale, qui compte 26 feux avec 103 habitants : il existait déjà au e siècle, comme on le voit par différents actes publics, et on ppelait *Paris* ou *Puxeium*. Velle, situé à 2 kilom. au s. e., nferme 53 feux et 207 indiv. : ces deux hameaux ont leurs ns territoriaux séparés de Souveraincourt, quoiqu'ils ne for-nt qu'une même commune. *Souveraincourt*, placé au n., a feux et 247 habitants : il est aussi fort ancien et dépendait nciennement de *Puxe*. Ces trois hameaux, aujourd'hui réunis, aient compris dans le bailliage de Vézelize, généralité et par-ment de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'église est diée à St.-Remy, et c'est une succursale qui relève de Vézelize.

LA-LOGE, maison isolée. (Voyez Kerprich-les-ieuze.)

LA-MAGDELAINE, nom donné à une maison de

ferme sur le ban de Laneuveville-les-Nancy, à 3 kil. au s. : elle est considérable et compte 10 habitants.

LA-MALADRERIE, nom donné à une partie du vaste hameau d'Eich, situé sur la route de Sarrebourg à Phalsbourg : cette portion, composée de 10 feux et 37 habitants, dépend de la paroisse de Hoff, à 1 kil. à l'est.

On y voit une petite chapelle très-fréquentée, et dédiée à St-Roch. Elle fut élevée à l'époque où la peste décimait le pays, dans le 17e siècle; on y transportait les malades de la ville, et de là vint le nom de *Maladrerie*, donné à ce hameau : il est situé aux bords de la Bièvre, dans une position très-agréable. On y voyait une belle manufacture de décors et d'ornements de sculpture d'un genre nouveau, qui n'existe plus.

LAMATH, village peu considérable, situé sur la route de Lunéville à Bayon, près de la Mortagne, à 6 kilom. au N. O. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 7 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 33 au s. E. de Nancy. Popul. : 269 indiv., 26 élect. com., 10 cons. municip., 57 feux et 47 habitations. Territ.: 459 hect., dont 225 en forêts, 196 en terres labour. et 41 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Le village de Lamath n'était connu, au siècle dernier, que sous le nom de hameau du *Math* : il avait pour seigneurs les barons de la Chaussée et il dépendait du bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, il était annexé, comme aujourd'hui, à la paroisse de Xermaménil; il possède une petite chapelle sous l'invocation de St.-Étienne.

LA-MEULE, fabrique importante. (V. Badonviller.)

LA-MEULE, maison de ferme. (Voyez Deneuvre.)

LA-MOUTELOTTE, maison de ferme qui dépend d'Haboudange, à 2 kilom. au s. E. : elle n'a rien de remarquable.

LANDANGE, village situé au revers d'un côteau, près de la route de Blâmont à Sarrebourg, à 4 kilom. à l'o. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 13 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 72 (15 lieues 1/2) de Nancy. Popul. : 415 indiv., 41 élect. comm., 10 cons. munic., 107 feux et 81 habitations. Territ. : 430 hect., dont 360 en terres arables et 60 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village possède un moulin à grains, sur un faible ruisseau. Landange est habité par une population aisée : on y compte 4 élect. au collége politique de Sarrebourg, et son territoire est très-fertile. Il faisait autrefois partie du domaine des évêques de Metz, et il était enclavé dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque il a été fondé, mais on croit généralement qu'il date du 15e siècle. Il fut presqu'entièrement ruiné par un affreux incendie, en 1826; mais il est bien rebâti ainsi que l'église paroissiale. C'est une succursale qui relève de Lorquin.

LANDÉCOURT, petit village situé dans un étroit vallon, près de la route de Bayon à Lunéville, à 9 kil. au N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 13 au s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 37 (7 lieues) de Nancy. Popul. : 257 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 73 feux et 49 habitations. Territ : 582 hect., dont 320 en terres labour., 140 en forêts, 50 en prés et 12 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Il y a un moulin à grains sur le ban de ce village. Landécourt s'est formé successivement autour du prieuré de l'ordre de St.-Benoit, qu'on y érigea en 1100. Le fondateur de cet asile religieux fut un seigneur nommé Bincelin. Le prieuré relevait directement de l'abbaye de St.-Epvre de Toul, et avait un revenu de 400 écus. Quant au village, il avait pour seigneurs les comtes de Haussonville et de Resnel : il répondait au bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité de Nancy, cour souveraine et

coutumes de Lorraine. C'était autrefois une cure importante; aujourd'hui c'est une simple annexe de la paroisse d'Einvaux.

LANDREMONT, village situé au pied d'une colline fort élevée, à 10 kilom. au s. e. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton; et à 22 (4 lieues 1/2) au n. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 357 indiv., 36 élect. comm., 10 cons. municip., 75 feux et 68 habitations. Territ. : 331 hect., dont 225 en terres labour., 45 en bois, 33 en prés et 16 en vignes, dont les produits sont très-médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Ce village est un ancien fond qui appartenait aux évêques de Verdun, et qui répondait à leur château de *Dieulewart* : il était enclavé dans le bailliage de Verdun, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes du Verdunois. Aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse de Ville-au-Val.

LA-NEUVE-GRANGE, maison de ferme. (Voyez Bertrambois.)

LA-NEUVELOTTE, petit village situé sur la route de Nancy à Dieuze, près d'une vaste forêt, à 11 kil. au n. e. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arr. Popul. : 273 indiv., 27 élect. comm., 10 cons. mun., 69 feux et 43 habitations. Territ : 849 hect., dont 499 en terres arables, 225 en forêts et 104 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On trouve sur le ban de ce village les fermes de *Labouzelle*, dont nous avons parlé, (voyez ce nom) et de *Voirimont*, à 2 kil. au s. La-Neuvelotte, appelé en latin *Nova-Villula*, était un hameau qui dépendait de Laître, et dont l'origine est inconnue : il fut érigé en cure en 1606, sous l'invocation de Notre-Dame, en son Assomption. Ce village avait un seigneur particulier et répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. On voyait sur son territoire un ermitage aujourd'hui détruit, et une des chapelles de l'église d'Amance était unie à la cure de ce village. C'est au-

jourd'hui une succursale dans le ressort de la cathédrale de Nancy.

LA-NEUVEVILLE-AUX-BOIS, village assez considérable situé dans une vallée, sur le ruisseau des Amis, à 15 kilom. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond., et à 45 au S. E. de Nancy. Popul. : 608 individ., 60 élect. comm., 12 cons. mun., 1 élect. au collége politique de Lunéville, 161 feux et 142 habitations. Territ. : 1904 hect. cadastrés, dont 1178 en forêts, 570 en terres arables et 107 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Il y a, sur le territoire de Laneuveville, une tuilerie assez considérable et une ferme appelée *St.-Georges*, à 5 hectom. à l'O. Ce village, dont la fondation ne remonte pas au-delà du 16e siècle, tire son nom de la vaste forêt de Parroy qui l'avoisine : il était autrefois soumis à la juridiction de la célèbre abbaye de Lunéville et enclavé dans le bailliage de cette ville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Il est habité par une population aisée, et repose sur un sol fertile : c'est une succursale qui relève de la cure cantonale de Lunéville. Les monuments qui nous restent ne disent rien sur l'époque précise de son origine, ni sur les diverses vicissitudes que ce village a éprouvées.

LA-NEUVEVILLE-DERRIÈRE-FOUG, village situé au pied de la fameuse côte de Foug, à 10 kilom. au N. O. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 34 à l'O. de Nancy. Popul. : 427 indiv., 42 élect. comm., 10 cons. municip., 107 feux et 98 habitations. Territ. : 113 hect. cadastrés, dont 80 en forêts, 17 en vignes, dont les produits sont estimés, et seulement 8 en terres arables. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Ce village était autrefois une terre seigneuriale qui appartenait aux comtes de Bar; il passa ensuite aux ducs de Lorraine, et fut compris dans le bailliage de Commercy, généralité et

parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Les cartes du pays en parlent dès le 17e siècle, mais on ignore à quelle époque il a commencé. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Toul.

LA-NEUVEVILLE-DEVANT-BAYON, village situé dans une plaine, sur la rive gauche de la Moselle, à 9 kilom. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 32 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 406 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. municip., 93 feux et 73 habitations. Territ. : 370 hect., dont 266 en terres labour. 53 en prés, 20 en bois et 31 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village est ancien : il était compris dans le marquisat de Haroué et répondait au bailliage de Vézelize, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine : ses revenus se partageaient entre dix collateurs. Aujourd'hui, il est annexé à la paroisse de Roville, et il possède un bureau de charité. On ignore à quel siècle appartient la fondation de ce village; les cartes en parlent seulement au 17e siècle.

LA-NEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, un des villages les plus considérables du canton de St.-Nicolas, est situé sur une hauteur aux bords de la Meurthe, sur la route de Nancy à Lunéville, à 6 kilom., au N. O. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, à 7 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 739 indiv., 73 élect. comm., 12 cons. municip., 193 feux et 106 habitations. Territ. : 1228 hect. cadastrés, dont 836 en terres labour., 336 en prés et 36 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, la ferme de *la Magdelaine* et le magnifique château de *Montaigu*, une des maisons de campagne les plus délicieuses et les plus considérables qui entourent Nancy. Cette belle résidence, où l'utile se joint à l'agréable,

était autrefois un oratoire appartenant aux religieux Augustins de Nancy, qui avaient élevé une ferme au même endroit.

Il y avait également, sur le ban de Laneuveville, un petit ermitage qui relevait de l'abbaye de Clairlieu, et qui est aujourd'hui détruit. L'origine du village remonte à une époque éloignée : on le nommait *Nova-Villa*, et il est célèbre dans les annales de la Lorraine, par les événements dont il a été le théâtre. En 1364, le duc Jean remporta une victoire sanglante près de Laneuveville; le duc Charles IV y fût retenu prisonnier dans une maison que l'on montre encore; et le roi Louis XIII y établit son quartier-général quand il vint assiéger Nancy avec le cardinal de Richelieu. Quelques traditions, qui ne reposent d'ailleurs sur aucun monument certain, affirment qu'un village nommé *Arrentières*, situé près de Laneuveville, a disparu pendant ces guerres lamentables. Laneuveville avait pour seigneur immédiat, le duc de Lorraine, et répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. La cure de ce village se donnait au concours, et la collation du bénéfice se partageait entre cinq prétendants. Aujourd'hui, c'est une succursale, dont l'église, très-ancienne, est dédiée à la Ste.-Vierge, en son Assomption, et qui relève de la cathédrale de Nancy. Ce village, situé entre deux villes, sur une route fréquentée, fait un grand commerce et l'industrie y prend chaque jour de nouveaux développements. Il a produit plusieurs personnages distingués : on cite, entr'autres, une héroïne nommée *Alberte d'Ernécourt*, ou *St.-Baslemont*, femme guerrière, intrépide, qui protégea la contrée, la défendit par sa vaillance et se couvrit de gloire dans un siècle où de grands capitaines illustraient la France : elle vivait au temps des Condé et des Turenne, fut comme eux invincible et se maintint, jusqu'à la fin, dans son château à la Laneuveville, qui n'existe plus aujourd'hui. Laneuveville possède un bureau de charité.

LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS, village situé dans une plaine boisée, près de la route de Château-Salins à Delme, à 5 kilom. au S. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 8 au N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondiss., et à 32 (6 lieues 1/2) au N. E. de Nancy. Popul. : 477 indiv., 47 élect. comm., 10 cons.

municip., 96 feux et 71 habitations. Territ. : 490 hect., dont 352 en terres labour., 98 en bois et 40 en prés. Mes. de Vic ; les lettres viennent par Château-Salins.

Il y a sur le ban de cette commune deux habitations isolées et sans nom qui servent à l'exploitation. Ce village, dont la date n'est pas ancienne, faisait partie du domaine des évêques de Metz : il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz; on y suivait cependant les coutumes de St.-Mihiel. On ignore dans quel siècle il a été fondé; mais les cartes en font mention dès le 17e siècle. C'est aujourd'hui, malgré sa population, l'annexe de Fonteny : il y a un bureau de charité.

LANEUVEVILLE-LES-LORQUIN, très-petit village situé dans une vallée, aux bords de la Sarre-Blanche, à 2 kilom. au s. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 12 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 75 au s. e. de Nancy. Popul. : 209 individ., 21 élect. com., 10 cons. municip., 45 feux et 38 habitations. Territ. : 177 hect., dont 73 en terres labour., 52 en bois et 40 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lorquin.

Ce petit village, dont l'origine est récente, appartenait aux évêques de Metz, dont les domaines s'étendaient au loin dans le pays : il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'est aujourd'hui une simple annexe de la paroisse de Lorquin. Ce village a produit, dans ces derniers temps, une sorte de géant qui s'est offert à la curiosité de toute l'Europe, et qui a excité partout un étonnement général. Sa taille est de sept pieds, et ses membres sont proportionnés à sa haute stature, sans offrir rien de difforme : il est revenu habiter son village natal.

LANFROICOURT, petit village situé au bord de la Seille, dans un vallon boisé, à 14 kilom. au s. e. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 21 (4 lieues) au n. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Populat. : 327 ind., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 96 feux et 77 ha-

bitations. Territ. : 421 hect., dont 183 en forêts, 164 en terres lab. et 70 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Il y a un moulin à grains sur le ban de cette commune. Lanfroicourt est ancien; il faisait autrefois partie du comté de Bey, propriété des évêques de Metz. Il fut cédé à la Lorraine, et compris ensuite dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale du ressort de Nomeny. Ce village est assis dans une contrée fertile où l'on fait un grand commerce de céréales.

LANGATTE, village considérable, situé au pied d'un côteau, sur le ruisseau de l'étang du Stock, à 7 kilom. au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 85 (17 lieues) de Nancy. Popul. : 786 individ., 78 élect. comm., 12 cons. municip., 8 élect. au collége politique de Sarrebourg, 145 feux et 139 habitations. Territ. : 1348 hect., dont 531 en terres labour., 528 en forêts, 123 en prés et 102 hectares qui forment une partie de l'étang du Stock. Mesures de Sarrebourg; les lettres viennent par la même ville.

Il y a, sur le ban de ce village, une tuilerie assez considérable, une brasserie peu achalandée, une huilerie, deux carrières de pierres à chaux, une ferme sans nom, au milieu des forêts, et la tour qui commande le vaste étang, propriété du maréchal Lobau : cette tour se nommait *Tour de l'Estoc*.

Langatte est moins ancien que les villages qui l'entourent : les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant le 17e siècle. C'était autrefois un domaine compris dans la baronnie de Fénétrange : il passa aux ducs de Lorraine et fut réuni au bailliage de la même ville, généralité et parlement de Nancy; mais il se dirigeait d'après les usages et les coutumes de la terre de Fénétrange. Aujourd'hui, c'est une succursale habitée par une population religieuse et paisible, dans le ressort de la cure cantonale de Sarrebourg. Ce village est le lieu natal de M. l'abbé Rorbacher, connu par ses *talents* et par différents *écrits* qui lui ont donné une des places les plus distinguées dans le clergé de la Lorraine.

LANGMATT, maison de ferme sur le territoire de St.-Louis, à 5 kilom. à l'o. : elle est très-considérable, et compte 20 habitants ; sa situation est pittoresque.

LANGUIMBERG, village assez considérable, situé au sommet d'une colline boisée, et près de la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 13 kil. au N. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 18 à l'o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 69 (environ 14 l.) au N. E. de Nancy. Popul. : 789 individ., 79 élect. comm., 12 cons. municip., 5 élect. au collége politique de Sarrebourg, 193 feux et 137 habitations. Ter. : 1838 hect. cadastrés, dont 993 en forêts, 563 en terres arables et 191 en prés. Mesures de Vic ; les lettres viennent par Bourdonnaye.

Languimberg possède une carrière de plâtre assez abondante; une maison de ferme considérable sur la route de Moyenvic à Sarrebourg, et un télégraphe situé au haut du clocher de l'église paroissiale : ce télégraphe correspond avec ceux de Hoff et de Marimont.

Languimberg, dont le nom est allemand, remonte à une époque assez reculée; mais les monuments qui nous restent n'indiquent pas d'une manière précise l'époque de sa fondation : on sait seulement qu'il existait déjà au 16ᵉ siècle. Il appartenait aux évêques de Metz, qui l'avaient réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz : on y suivait les coutumes de l'évêché. Ce village n'a rien de remarquable que sa position élevée dans une région déserte et couverte de forêts : on y fait un grand commerce de bois. C'est une succursale dans le ressort de Réchicourt-le-Château.

LANSQUENET, nom donné à une ancienne maison de ferme, sur le territoire de Réchicourt-le-Château, à 5 kilom. à l'o. : elle n'a rien d'intéressant à décrire.

LA-PETITE-POLOGNE, autre maison de ferme, sur le ban de Moncel-les-Lunéville, à 1 kilom. à l'o. : elle ne présente rien de remarquable.

LA-PETITE-ROSIÈRES, nom donné à un petit hameau fort ancien, situé entre St.-Nicolas et Rosières; on y voyait autrefois un moulin et quelques tanneries: on y établit ensuite une vaste manufacture de coton, et aujourd'hui l'industrie y déploie encore tous ses efforts. Ce hameau est à 4 kilom. au N. E. de Rosières-aux-Salines: on y compte habituellement 20 habitants.

LAPILLE, maison de ferme qui dépend de Pexonne, à 5 kilom. au S.

LA-POINTE-DES-CRAS, nom drôlatique imposé à une petite habitation du territoire de Moncel-les-Lunéville.

LA-RAPÉ, cense. (Voyez Croismare.)

L'ARBRE-SEC. (Voyez Croismare.)

L'ARBRE-VERT. (Voyez le même nom, tome 1er, et Arbre-Vert.)

LA-ROCHELLE. (Voyez Bonviller.)

LA-ROCHOTTE. (Voyez Deneuvre.)

LA-ROCHOTTE, maison de ferme sur le ban du village de *Pierre*, à 8 kilom. à l'O.: elle est assez considérable et on y compte 20 individus.

LA-RONCHÈRES, belle maison de maître, sur le territoire de Houdemont. (Voyez ce nom.)

LA-RONXE, village situé près de la Meurthe, et à droite de la route de Baccarat à Lunéville, à 13 kil. au S. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond., et à 42 au S. E. de Nancy. Popul.: 409 individ., 41 élect. comm., 10 cons. municip., 135 feux et 72 habitations. Territ.: 739 hect. cadastrés, dont 503 en forêts, 194 en terres labour. et 42 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Lunéville.

La Rouxe est un ancien hameau qui s'est formé successivement près de St.-Clément, auquel il est encore annexé pour le spirituel. Ce hameau vient d'être érigé en commune indépendante, par ordonnance royale de 1836. Il appartenait autrefois au domaine des évêques de Metz, ainsi que St.-Clément, dont il est aujourd'hui séparé par l'administration civile.

LA-ROTE-AUX-MONCEL, maison de ferme sur le ban de Lachapelle. (Voyez ce nom.) Elle est à 3 kilom. à l'o. et n'a rien de remarquable.

LA-RUE, ancien fief, aujourd'hui humble ferme sur le territoire de Brin. (Voyez ce nom.) Il commandait autrefois au village dont il n'est éloigné que de 20 mètres, mais il n'a plus rien de son ancienne splendeur : à peine ce qui en reste peut-il rappeler le vieux manoir féodal qui protégeait et quelquefois rançonnait le pays.

LA-TRINITÉ, autre ferme qui dépend de Malzéville, à 2 kilom. à l'E. : elle n'a rien de remarquable.

LA-TUILE, moulin assez considérable, sur le ban de Vandières, à 9 kilom. à l'o. : il y a 10 individus.

LA-TUILERIE, nom donné à une maison qui sert de Rendez-Vous de chasse, à 5 kilom. de Gerbéviller : elle est habitée par 6 individus.

LA-VAU, petite ferme sur le ban de Richardménil, à 2 hectom. à l'o. : il y a 10 individus.

LAVEUR, autre ferme. (Voyez Germonville.)

LA VIGNE, petite ferme qui dépend de Cirey, à 4 kilom. à l'o. : ses dépendances sont assez étendues, mais le sol est infécond en plusieurs endroits, et l'unique bâtiment d'exploitation est peu considérable : la manière dont il est construit donne à croire que cette ferme est une des plus anciennes du pays.

LA-VILLETTE, charmante maison de campagne, à 5 hectom. à l'E. de Nancy.

LAXAVEURE, ferme considérable. (Voyez Badonviller.)

LAXOU, un des villages les plus considérables du canton de Nancy, situé au pied d'une côte élevée, près de l'immense forêt de Hayes, à 4 kilom. au s. o. de Nancy, chef-lieu du canton (*nord*), de l'arrond. et du départem. Popul. : 1436 individ., 131 élect. comm., 12 cons. municip., 3 élect. au collége politique de Nancy; 267 feux et 198 habitations. Territ. : 1585 hect. cadastrés, dont 949 en forêts, 80 en terres lab., 40 en prés et 150 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, dont le nom se prononce vulgairement *Lachou*, a sur son territoire le fameux hospice de Maréville (voyez ce nom) la ferme de *Champ-le-Bœuf*, qui n'a rien de remarquable; celle de *Ste.-Anne*, plus considérable, à 8 hectom. au s. : on y compte 38 individus et 8 habitations, de manière qu'elle peut passer pour un petit hameau, et *les Baraques*, autre hameau situé entre Laxou et Champigneules. (Voyez Champigneules.)

Laxou est un lieu très-ancien : les habitants de ce village étaient renommés, de temps immémorial, pour le métier qu'ils faisaient en venant battre l'eau devant le palais ducal à Nancy, dans une marre peuplée de grenouilles. Cette marre se voyait au même endroit où existe aujourd'hui la magnifique place Carrière. Les pauvres *manants* de Laxou furent affranchis de cette corvée au milieu du 16e siècle. Ce village se nommait alors *Laxovium* : il appartenait aux seigneurs de Lenoncourt, dans le 13e siècle, et en 1245 il y avait un prieuré dont le patronage était en litige entr'eux et le chapitre de St.-Georges de Nancy: on voit par là que l'origine de Laxou est placée à une époque reculée. Ce village était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. La ferme *Ste.-Anne*, dont nous avons parlé et où il y avait

une chapelle, appartenait autrefois aux chartreux de Bosserville; deux autres chapelles existaient encore sur le territoire de ce village. Laxou est une succursale, dont le patron est *St.-Genesius*, ou *Genez*, et qui relève de la cure St.-Sébastien de Nancy.

LAY-SAINT-CHRISTOPHE, un des villages les plus considérables du canton de Nancy, situé au pied d'une côte fort élevée et près d'une vaste forêt, sur un petit ruisseau, à 8 kil. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*), de l'arrond. et du départem. Popul. : 1039 indiv., 102 élect. comm., 12 cons. municip., 4 élect. pour la députation, 267 feux et 215 habitations. Territ : 1462 hect., dont 556 en forêts, 398 en terres labour., 97 en prés et 123 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Il y a, sur le ban de ce village, trois moulins à grains, d'un bon rapport, une tuilerie et un four à chaux dont les produits sont recherchés, et une carrière estimée de pierres de taille. Lay-Saint-Christophe est un des villages les plus anciens, non seulement de la Lorraine, mais de la France entière : on le distingue en *haute* et *basse Lay*, qui ne forment qu'une seule commune. Ce village existait dès les premiers temps de la monarchie, puisqu'il a vu naître St.-Arnould, évêque de Metz, et tige de la seconde race de nos Rois : ce saint, avant de renoncer aux grandeurs mondaines, eut pour fils St.-Clodulphe ou St.-Cloud, également évêque de Metz, et Anségise, qui fut père de Pépin-d'Herstall, aïeul de Pépin-le-Bref et de Charlemagne. St.-Arnould mourut au St.-Mont, dans les Vosges, en 640, et on montrait encore dans le prieuré, qui existait à Lay, la chambre où cet homme illustre reçut le jour.

Le village de Lay resta dans le domaine des descendants de St.-Arnould, jusqu'en 950, époque où la comtesse Ève, veuve de Hugues II, donna à l'abbaye de St.-Arnould, de Metz, la seigneurie de Lay avec ses dépendances. Dans l'acte de donation elle rappelle que Hugues descendait de ce grand saint, et elle veut, qu'en mémoire de sa tendre charité, on ne refuse jamais l'hospitalité aux pauvres et aux étrangers qui viendraient à Lay-Saint-Christophe. Les abbés de St.-Arnould, de Metz, firent

construire un prieuré célèbre à Lay; il était desservi par des bénédictins de la congrégation de St.-Vanne, et il avait un revenu qui dépassait 2000 livres. Le prieur était seigneur de Lay et d'Eulmont, et le village était compris dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. L'église du prieuré, qui est aujourd'hui l'église paroissiale est grande, belle et remarquable par son ancienneté et par le style de son architecture; elle fut bâtie dans le 11[e] siècle, et consacrée par Pibon, évêque de Toul : on y conservait les reliques de St.-Cloud, évêque de Metz.

Outre St.-Arnould, Lay-Saint-Christophe a vu naître Odalric, qui fut archevêque de Rheims : il était fils de la comtesse Ève : son frère Arnould, renommé par sa bienfaisance et sa charité, fut tué près de Champigneules (voyez ce nom). Quoique Lay ait donné le jour à un saint, il a bien dégénéré depuis cette époque, et a pris place parmi les localités les moins avancées sous le rapport de la religion et de la morale. Sa position est riante, son industrie active : il forme une succursale dont le patron est St.-Christophe et qui relève de la paroisse St.-Epvre de Nancy.

LAY-SAINT-REMY, village situé au pied d'un coteau, sur la route de Toul à Void, aux frontières du département de la Meuse, à 10 kilom. à l'o. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 34 à l'o. de Nancy. Popul. : 347 individ., 34 élect. comm., 10 cons. municip., 93 feux et 78 habitations. Territ. : 380 hect., dont 150 en terres labour., 25 en prés, 15 en bois et 100 en vignes, dont les produits sont d'assez bonne qualité; le tout est cadastré. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Le village de Lay n'était considéré, au commencement du dernier siècle, que comme un hameau sans importance; mais il est fort ancien, quoiqu'on ne puisse indiquer à quel siècle il appartient. Tout ce que les annales du pays nous en racontent c'est que la cure de St.-Vaast, de Toul, était unie à celle de Lay-Saint-Remy, dès le 11[e] siècle, et comme elle ne comptait plus un seul paroissien à Toul; le curé était dans l'obligation de résider à Lay-Saint-Remy. Ce village, qui faisait partie du Bar-

rois, répondait au bailliage de Commercy, généralité de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Il y a aujourd'hui un relai de poste établi à Lay-Saint-Remy, et ce village forme une succursale dans le ressort de la cathédrale de Toul.

LÉAUVAL, maison de ferme située sur le ban de Sanzey, à 2 kil. au s. o. : elle est assez considérable et compte environ 12 habitants.

LEBEUVILLE, village situé sur une éminence, près de la route de Nancy à Charmes, à 8 kilom. au s. e. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 38 (environ 8 l.) au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 359 indiv., 35 élect. comm., 10 cons. munic., 102 feux et 85 habitations. Territ. : 693 hect., dont 330 en terres labour., 200 en prairies, 103 en bois et 45 en vignes peu estimées. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller ou par Charmes.

Ce village, nommé dans les chroniques *Lebei-Villa*, est ancien : on ne peut cependant pas préciser l'époque de sa fondation. Il avait pour seigneur particulier le duc de Lorraine et répondait au bailliage de Châtel, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On y voyait trois chapelles bien rentées, qui n'existent plus. C'est aujourd'hui une succursale qui possède un bureau de charité, qui a pour patron St.-Martin, et qui relève de la cure de Haroué. Les fondateurs des chapelles se nommaient Richard de Charmes, Leduc, d'Avrainville et Contal de Lebeuville.

LE-BOLHUX, maison de ferme sur le ban de Vathiménil, à 5 hectom. : elle n'a rien de remarquable.

LE-SCHMATT, ferme qui dépend de Walscheid, à 2 kilom. : elle ne présente rien d'intéressant à mentionner.

LEINTREY, faible ruisseau qui prend naissance près du village de ce nom, arrose Reillon et Blémerey et perd dans la Vezouze, non loin de Fréménil; son

ours est d'environ 9 kilom., dans la direction du nord
u sud-ouest.

LEINTREY, village situé dans un vallon agréable, 10 kilom. au N. O de Blâmont, chef-lieu du canton, 25 de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 54 à l. de Nancy. Popul. : 639 individ., 63 élect. comm., 1 cons. municip., 2 élect. pour la députation, 147 ux et 102 habitations. Territ. : 1544 hect., dont 785 1 terres labour., 288 en prés et et 170 en forêts. Mes. : Vic; les lettres viennent par Blâmont.

Ce village, dont l'origine remonte à l'époque où Blâmont était uverné par ses comtes, faisait autrefois partie du Blâmontois. passa aux ducs de Lorraine avec le reste de la succession des ieux sires qui en avaient été maîtres, et fut compris dans la néralité de Nancy, bailliage de Blâmont, avec les coutumes 1 pays Blâmontois. Ce village est riche; situé dans une contrée rtile, mais sillonnée par des chemins affreux. Leintrey forme le succursale dans le ressort de Blâmont.

LEMAINVILLE, village situé sur la rive droite du adon, près d'une forêt et de la route de Nancy à aroué, à 6 kilom. de Haroué, chef-lieu du canton, à 24 au s. de Nancy. Popul. : 448 individ., 44 élect. mm., 10 cons. municip., 117 feux et 83 habitations. erit. : 680 hect., dont 307 en terres arables, 286 en rêts, 55 en prés et 22 en vignes, dont les produits nt passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par euviller.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains d'un bon pport, avec foulon et pilon d'écorces. Lemainville est ancien, oiqu'il ait été peu considérable dans les derniers siècles. On le connaissait encore, il y a 80 ans, que comme la faible nexe de Voinémont, et on le nommait *Lemani-Villa*. Ce vilge faisait partie du marquisat de Haroué, bailliage de Vézelize, néralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorine. Son église remonte à une haute antiquité : on y voyait

plusieurs chapelles particulières, dont l'une dédiée à Notre-Dame de Pitié, avait pour fondateurs les Gardoles de Lemainville. Ce village forme une succursale, dont le patron est St.-Georges, dans le ressort de Haroué : il y a un bureau de charité.

LEMÉNIL-MITRY, fort petit village, situé sur les bords de la Moselle, dans une plaine, à 7 kilom. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 36 (7 lieues) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 93 individ., 8 élect. comm., 10 cons. municip., 20 feux et 17 habitations. Territ. : 288 hect., dont 163 en terres arables, 71 en bois et 41 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce hameau, érigé en commune, est ancien : il porte le nom des nobles seigneurs auxquels il appartenait en fief : il était nommé en latin *Manile* : il répondit d'abord au bailliage de Châtel; mais il fut réuni ensuite à celui de Vézelize, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Ce village fut érigé en cure en 1604; mais il est sans église, et forme aujourd'hui l'annexe de *Lebeuville* : il y avait une chapelle où le seigneur exerçait le droit de patronage; elle n'existe plus. Leménil-Mitry a beaucoup souffert a l'époque du choléra.

LEMONCOURT, petit village situé près de la route de Château-Salins à Delme, et sur les bords du ruisseau de *St.-Jean*, à 4 kilom. au S. de Delme, chef-lieu du canton, à 11 au N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 17 de Vic, et à 29 au N. E. de Nancy, (6 lieues). Popul. : 267 individ., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 52 habitations. Territ. : 243 hect., dont 164 en terres arables, 5[illegible] en bois et 22 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Lemoncourt était un ancien domaine seigneurial des Templiers, comme on peut le présumer par le style qui a présidé à l'architecture de son église. Il passa ensuite aux évêques de Metz, et fut enclavé dans le bailliage de cette ville : on y [illegible]

cependant les coutumes de St.-Mihiel, ce qui donnerait à penser qu'il fit originairement partie du Barrois. Aujourd'hui c'est une succursale dont le curé, M. Verdun, est connu par quelques écrits qui ont eu un certain retentissement.

LE-MONTHEU, maison de ferme. (Voyez Dommartin-sous-Amance.)

LÉNING, village situé dans une plaine, sur la rive droite de l'Albe, et près de la route de Dieuze à St.-Avold, à 5 kilom. au N. O. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 37 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 33 de Vic, et à 62 au N. E. de Nancy. Popul. : 558 individ., 55 élect. comm., 12 cons. mun., 117 feux et 85 habitations. Territ. : 718 hect., dont 240 en terres arables, 172 en forêts et 91 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Le village de Léning est un des plus distingués et des plus importants de la Lorraine-Allemande. Il y avait une brigade de gendarmerie à cheval, qui a été transférée a Altroff; mais on y trouve deux brasseries, un moulin à grains d'un bon rapport et une tuilerie assez considérable : on y voit également une fontaine qui possède quelques propriétés minérales, mais dans une faible proportion : enfin, Léning a une foire annuelle qui a lieu le 25 août. Ce village est fort ancien : on y avait construit une forteresse pour la défense de la contrée, et pour préserver Léning des attaques des seigneurs voisins qui avaient couvert le pays de châteaux et de maisons fortes. On voit encore quelques débris de cette ancienne forteresse qui fut démolie au 17e siècle. On ne saurait indiquer l'époque où le village et le château furent construits; mais on pense que l'un et l'autre datent du moyen âge. Aujourd'hui Léning est une succursale dans le ressort d'Albestroff.

LENONCOURT, village situé sur un plateau élevé, non loin de la Rouenne, à 5 kilom. au N. E. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 11 kilom. à l'E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 496 individ., 149 élect. comm., 10 cons. municip., 137 feux et 95

habitations. Territ. : 1151 hect. cadastrés, dont 67 en terres arables, 204 en forêts, 121 en prés et 29 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains assez considérable, et un château vaste et magnifique. Lenoncourt est une des plus anciennes localités de la Lorraine; on le nomme dans nos anciennes chroniques *Lenônis-Curia*, ou *Curtis*; il a donné son nom à une famille célèbre qui prenait rang parmi les plus nobles et les plus distinguées du pays. Odalric de Nancey fut la tige de cette maison célèbre : il céda aux ducs de Lorraine la seigneurie de Nancey pour celle de Lenoncourt, en 1069; ses descendants se firent appeler Lenoncourt, et ils répandaient le plus vif éclat sur le nouveau nom qu'ils avaient adopté. Cette famille illustre donna de grands capitaines aux armées de nos ducs; et à l'église, des cardinaux, des archevêques et des évêques recommandables par leurs vertus et leurs lumières. On cite, entr'autres, le cardinal Robert de Lenoncourt, évêque de Metz, puis archevêque d'Embrun et de Reims; il est auteur d'un livre latin, et mérita par sa bienfaisance le beau surnom de père des pauvres : Claude de Lenoncourt, marquis de Blainville, fut gouverneur de Nancy. La terre de Lenoncourt passa, sur la fin du dernier siècle, à la maison d'*Hudicourt*; un seigneur de ce nom avait épousé la dernière héritière de Lenoncourt. Le village était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de St.-Nicolas.

LÉOMONT, lieu célèbre, et aujourd'hui simple ferme située au sommet d'un côteau fort élevé, à 1 kilom. au N. de Vitrimont, auquel elle est annexée : cette ferme est assez considérable, et on y jouit d'une vue magnifique et très-étendue.

Les Romains, qui savaient choisir les situations les plus avantageuses pour y asseoir leurs camps, avaient établi un poste sur la montagne de Léomont, et quelques traditions racontent qu'ils y avaient élevé un temple en l'honneur de Diane : cependant on n'en a découvert aucun vestige, et il est probable que ces fiers vainqueurs offraient leurs sacrifices dans le bois qui cou-

connait la montagne : on sait que Diane présidait aux bois et aux fontaines. Quant à la source sacrée qui coulait des flancs de la montagne, il n'en reste presque plus de trace; la culture et le défrichement ont fait disparaître presqu'entièrement ces ondes révérées. Diverses fouilles ont été pratiquées, dans le dernier siècle, au sommet de la côte et autour de la fontaine; ces fouilles ont eu le plus heureux succès, car on a trouvé un grand nombre de médailles romaines, qui datent de l'empire; deux images de Diane, une petite clochette de cuivre, une fiole de verre, et une quantité de jambes d'airain qui étaient sans doute autant d'*ex-voto* offerts à la déesse en reconnaissance de quelque guérison : presque toutes les monnaies et les médailles remontent aux premiers temps de l'empire.

Après la disparition des Romains, et l'établissement du christianisme dans les Gaules, Léomont resta inhabité; mais vers le milieu du 11ᵉ siècle, on bâtit sur cette montagne un prieuré qui devint célèbre. Il appartenait à l'ordre des bénédictins, et dépendait de l'abbaye de Senones : on y voyait des bâtiments superbes : ce prieuré avait un revenu considérable, avant qu'il ne fut démembré pour aider à la fondation de celui de *Ménil*. Léomont a aussi une carrière de plâtre d'assez bonne qualité.

LÉOPOLDVAL. (Voyez Bouxières-aux-Chênes.)

LE-PAVILLON, maison de campagne très-agréable et ferme importante sur le ban de Malzéville, à 1 kil. au N. : c'est une des belles habitations qui entourent Nancy.

LE-PLANCHEU, maison de ferme qui dépend de Villers-les-Nancy, à 1 kilom. au S. : elle n'a rien de remarquable.

LE-PRÊTRE, nom donné à une des plus importantes scieries des Vosges : elle est située au pied du Donon, sur le territoire de *Raon-les-Leau*, dans un site pittoresque : il sort annuellement de la scierie Le-Prêtre 24,000 planches de sapin.

LE-PUITS-DU-CHÊNE. (Voyez Hattigny.)

LE-RECLUS, nom donné à une ferme sur le ban

de Vandœuvre, à 7 hectom. au N. O. : elle n'a rien de remarquable que sa belle position.

LES-BACHATS, une des maisons de campagne les plus agréables de l'arrond. de Sarrebourg : elle est située sur le territ. de Rhodes, au bord du fameux étang du Stock ; et aux douceurs d'une belle position elle réunit l'utile, car elle a des dépendances fort étendues.

LES-BARAQUES, petit hameau. (V. Ferrières.)

LES-BARAQUES, autre hameau. (Voyez Champigneules et Laxou.)

LES-BORDES, ferme. (Voyez Badonviller.)

LES-BORDES, autre ferme. (Voyez Haudonville.)

LES-ÉCLAIRES-BOULE, autre cense. (Voyez Hattigny.)

LES-FRANCS, maison de ferme sur le territoire de Nomeny, à 4 kilom. au N. Elle n'a rien de remarquable que ses dépendances nombreuses et d'un bon rapport.

LES-HAUTES-MAISONS, nom donné à une ferme considérable située sur le ban de Languimberg, à 2 kil. au S. : elle compte environ 15 habitants, et elle est assise dans un site agreste et solitaire, au milieu de vastes forêts qui l'isolent entièrement.

LES-MÉNILS, village situé au revers d'une côte élevée, aux confins du départem. de la Moselle, à 5 kil. au N. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 35 (7 lieues) de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 556 habitants, 55 élect. comm., 12 cons. municip., 139 feux et 114 habitations. Territ. : 623 hect., dont 300 en terres labour., 244 en forêts, 60 en prés et 19 en vignes, dont les produits sont très-médiocres. Mes.

de Pont-à-Mousson, les lettres viennent par la même ville.

Le village de Les-Ménils est formé de trois hameaux qui sont aujourd'hui réunis et qu'on nomme Norroy, Xon et Geminville : ces hamaux datent du 16e siècle et faisaient partie du Barrois, dans le marquisat de Pont. Les-Ménils fut réunis ensuite au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy : on y suivait les coutumes de Lorraine. Le pays où il est situé est fertile, mais la civilisation y pourrait être plus avancée. Ce village forme une succursale dans le ressort de la cure St.-Martin de Pont-à-Mousson.

LES-SAIZERAIS, village situé sur un plateau élevé, près d'une forêt, et non loin de la route de Domêvre à Nancy, à 11 kilom. à l'E. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 21 au N. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 17 au N. O. de Nancy. Popul. : 676 individ., 67 élect. comm., 12 cons. municip., 185 feux et 122 habitations. Territ. : 1041 hect., dont 680 en terres arables, 351 en forêts et 8 en vignes, dont on parle peu. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Ce village est composé de deux hameaux distants l'un de l'autre de 1 kilom. : le premier se nomme *St.-Amand* et le second *St.-Georges*. Ils ont été construits dans le moyen âge, sur l'emplacement d'un camp Romain qui donna son nom au village, car on l'appelait *Cesaræ-Arces*. Dans les fouilles qu'on y pratiqua en différents temps, on trouva des tombeaux en pierre, des armes, des boucliers, des fragments de vases antiques et d'instruments de tout genre. Il paraît que les Romains avaient fortifié ce poste pour communiquer avec Toul, Scarponne et Metz. Le hameau de *St.-Georges* était autrefois séparé de celui de *St.-Amand*, qui lui était annexé pour le spirituel : ils avaient tous deux une petite église dont les patrons donnaient leur nom à chacun de ces villages. Ils dépendaient de la prévôté du château de l'Avant-Garde, à Pompey, et avaient pour seigneur particulier le duc Lorraine, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. La cure était unie au chapitre de Liverdun : aujourd'hui, c'est une succursale qui relève aussi de Liverdun.

LES-SALIÈRES, ferme. (Voyez Gogney.

LESSART, autre ferme. (Voyez Dieuze.)

LESSE, village situé au revers d'un côteau, à droite de la petite rivière de Nied, et aux limites du département de la Moselle, à 15 kilom. au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 21 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 27 de Vic, et à 47 au N. E. de Nancy. Popul. : 479 indiv., 47 élect. comm., 10 cons. mun., 107 feux et 93 habitations. Territ. : 838 hect., dont 453 en terres arables, 285 en forêts et 90 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains peu considérable, une carrière de plâtre, et une autre fort estimée de pierres de taille : il y a également une ferme importante qui donne son nom à une famille célèbre dans les armes. (Voyez d'Outremont.)

Le village de Lesse est fort ancien; il formait le domaine seigneurial des comtes de ce nom, qui ont jeté un certain éclat dans les annales de ce pays, mais dont la race est éteinte depuis le dernier siècle. On voit, dans le cimetière qui entoure l'église, quelques monuments qui rappellent plusieurs illustrations de cette famille. Lesse possède aussi deux châteaux dont les tourelles gothiques annoncent l'antiquité; un d'eux était échu à M. le baron de Vincent, embassadeur d'Autriche. Le village de Lesse répondait au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy; mais on y suivait les coutumes de St.-Mihiel, parce que Lesse faisait partie du Barrois. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Delme.

LES-VALETTES, hameau considérable, qui dépend d'Abreschwiller, à 2 kilom. au S. : on y compte 30 feux et 140 individus.

Sa position, sur les rives de la Sarre, au pied des montagnes, est une des plus agréables de la contrée : il y règne une grande activité, excitée par le voisinage de manufactures importantes et par le flottage des bois. D'après quelques traditions, les Romains, qui s'étaient établis à Dabo, ont également occupé la

iauleur qui domine les Valettes : on a découvert quelques dé-
bris d'antiquité payenne, entr'autres une petite statue équestre,
et les restes d'un bâtiment qu'on a pris pour un temple érigé
en l'honneur de quelque divinité Romaine. C'est aussi près
des *Valettes* que des craintes superstitieuses ont placé la ca-
verne *du Diable :* on ne saurait y entrer, ni devenir possesseur
de l'immense trésor qu'on y croit renfermé, sans avoir dérobé
une clef d'or au terrible propriétaire. On ne dit pas que jamais
personne ait été tenté de lui prendre cette clef.

Nous rétablirons ici quelques omissions qui regardent Abresch-
willer : la tour de son église, indépendamment de la cloche
brisée qui s'y trouve, renferme deux autres cloches d'un volume
considérable ; ce qui ôte toute espèce de blâme à la sonnerie
paroissiale. Abreschwiller a vu naître le général Jordy, qui se
distingua par sa bravoure dans les guerres de la république.

LÉTANGE, nom donné au moulin du village de Chorey, à 1 kilom. : il est considérable et contient aussi un foulon.

LÉTRICOURT, village situé au penchant d'une côte, sur la rive gauche de la Seille, et non loin de la route de Nomeny à Nancy, à 6 kilom. à l'E. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 23 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 414 indiv., 41 élect. comm., 10 cons. municip., 123 feux et 78 habitations. Territ.: 441 hect., dont 215 en terres arables, 155 en bois, 57 en prés et 14 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Ce village est un des plus anciens de la contrée : c'était autrefois une terre qui donnait son nom à une famille honorablement connue dans les annales du pays : elle passa ensuite à l'illustre maison de Mahuet, dont l'un des descendants possède encore aujourd'hui le beau domaine de Létricourt et y fait sa résidence. Le village répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy : il fut réuni ensuite au bailliage de Nomeny, et on y suivait les coutumes de St.-Mihiel, parce que Létricourt faisait partie du Barrois. Quant au spirituel, il dépendait du diocèse de Metz : c'est aujourd'hui une succursale qui a pour patron St.-Remy, et qui relève de Nomeny.

LECOMTE, très-petit hameau que nous avons omis de mentionner à l'article d'Angomont, et qui dépend de cette commune, à 2 kilom. à l'E. On y compte 5 feux et 22 habitants; du reste, il n'a rien de remarquable que sa position pittoresque à l'entrée des Vosges.

LEUMONT, maison de ferme sur le ban de *Romain*, à 1 kilom. au N. O. : elle est peu importante et compte environ 10 habitants.

LEUTENBACH, plus connu sous le nom de *Verreries* de *St.-Quirin*, est un hameau considérable et justement célèbre, situé à l'entrée des montagnes des Vosges, dans une vallée agréable, sur la rive gauche de la Sarre, et à 4 kilom. à l'E. de St.-Quirin. Popul.: 527 individ., en y comprenant les ouvriers qui s'y réunissent pour le service de la manufacture, 109 feux et 74 habitations.

Leutenbach possède une des verreries les plus remarquables de France; elle a cependant perdu quelque chose de son importance depuis l'établissement de la manufacture de Cirey, qui est plus considérable et qui se trouve en meilleure voie de prospérité. Le gouvernement a la plus grande partie des actions qui soutiennent cette belle usine, le reste appartient à la compagnie de Chevandier, de Guaïta, etc., qui y a établi un directeur. La verrerie de Leutenbach, surnommée *royale*, a été fondée en 1738, par Antoine Renault, aïeul de ceux qui existent aujourd'hui. C'est là que fut fabriqué, pour la première fois en France, les glaces, dites verre en table, pour les fenêtres. M. Renault est mort à Lunéville, doyen et conseiller de l'hôtel de Ville. MM. de Guaïta et de Chevandier ayant acquis un grand nombre d'actions dans cette manufacture, vinrent se fixer à Leutenbach, et dirigèrent l'établissement avec un succès qu'on n'avait pas encore obtenu, et l'élevèrent bientôt au plus haut degré de prospérité : mais, étant devenus propriétaires uniques de la fabrique de Cirey, située dans une position plus avantageuse et dans un lieu plus considérable, tous leurs efforts tendirent à faire de la verrerie de Cirey, la puissante rivale de St.-

Cobin; on sait qu'il y sont parvenus, et que ces deux établissements, les premiers du monde, se distinguent par la richesse, la bonté et l'égalité de leurs produits. Leutenbach a dû nécessairement éprouver quelques symptômes de décadence; toutefois, il y a encore trois cents ouvriers environ qui y trouvent continuellement de l'emploi; on compte dans la halle huit fours, où pendant neuf mois on coule des glaces de toute dimension. La halle de Cirey est plus vaste; il y a un plus grand nombre de fours, et les glaces qu'on y fabrique ont des proportions plus considérables; mais il n'y a point de verre commun, tandis qu'à Leutenbach on travaille encore le verre en table. Il ne reste également rien dans les magasins de Leutenbach; tout est conduit à l'entrepôt de Paris, où les glaces reçoivent leur dernier perfectionnement; cependant on vend encore, aux *verreries de St.-Quirin*, de petites glaces dites à l'allemande, qui ont fort peu d'épaisseur et seulement deux à trois pieds de hauteur. On y fabrique également des verres de couleur dont il se fait un grand débit. Un moulin avec un pilon d'une force considérable et un fort beau polissoir, établi sur le territoire d'Abreschwiller, dépendent de la manufacture de Leutenbach. On voit aussi, dans ce hameau, une magnifique maison de maître, entourée de vastes jardins; une place très-agréable, plantée d'arbres, avec une pièce d'eau. Toutes les habitations de ce hameau appartiennent à la compagnie qui dirige la verrerie, et elles sont destinées aux employés et aux ouvriers de la manufacture. Leutenbach est fréquemment visité par les étrangers; il y règne une grande activité, et il aura toujours la gloire d'avoir été le berceau d'une des plus belles industries qui aient illustré nos contrées.

LEVAL, nom donné à quelques habitations éparses, au pied des Vosges, et qui dépendent de Lafrimbole. (Voyez ce nom.)

LEVINOT. (Voyez Bouxières-aux-Chênes.)

LEY, village situé dans une plaine, non loin de la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 12 kilom. au S. E. de Vic, chef-lieu du canton, à 18 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 41 (8 lieues 1/4) de Nancy. Popul. : 339 individ., 33 élect. comm., 10

cons. municip., 83 feux et 57 habitations. Territ. : 333 hect., dont 246 en terres arables et 87 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

On voit, sur le ban de cette commune, la ferme de *Saléaux* qui remonte à une haute antiquité : c'était autrefois une saline considérable exploitée par les évêques de Metz, et quelques ruines qui s'y trouvent montrent qu'on avait fortifié ce lieu comme un poste d'une haute importance. Le village de Ley est lui-même fort ancien : il en est question dès l'année 1118; on le nomme alors dans les chroniques, à l'occasion de l'église St.-Pierre de Fénétrange, et l'on ordonne que les dîmes de Ley appartiendraient au curé de cette église. Le village était du domaine des évêques de Metz : il répondait au bailliage de Vic, à la châtellenie de Lagarde, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, Ley est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Lezey.

LEYR, village considérable, situé au pied d'une côte élevée, près de la route de Nancy à Nomeny, à 14 kilom. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 14 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 759 individ., 75 élect. comm., 12 cons. municip., 198 feux et 186 habitations. Territ. : 961 hect., dont 556 en terres labour., 145 en bois, 140 en prés et 100 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Leyr est un des plus anciens villages du département; il dépendait de l'abbaye de Ste.-Glosinde de Metz, et l'abbesse de ce monastère y tenait ses *plaids annaux* : elle avait aussi quatre hommes francs à Leyr, c'est-à-dire, un mayeur, un maître échevin et deux doyens. Le maire lui devait trois *pâtes pleiniers* (repas) et douze deniers au *queue madame* (cuisinier). On peut voir, dans la notice de Dom Calmet, les singulières coutumes de *Ste.-Glosinde*. Leyr était soumis à la souveraineté de France, parlement et généralité de Metz, avec les coutumes de Lorraine; mais il appartenait en propre à l'abbaye de Ste.-Glosinde. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Nomeny. La contrée où il est situé est très-fertile, et la côte qui le domine

st une des plus remarquables du département. Elle forme un mmense plateau fort élevé, où l'on jouit d'une vue magnifique. Les regards plongent sur le pays Messin, sur la riche vallée le la Seillé et sur une vaste chaîne de côteaux qui s'unissent ux sommets azurés des Vosges.

LEZEY, village situé sur la route de Moyenvic à Sarrebourg, dans une plaine fertile, sur la rive du canal qui conduit de Dieuze à Moyenvic, à 9 kilom. au . E. de Vic, chef-lieu du canton, à 15 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 39 (environ lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 279 individ., 27 lect. comm., 10 cons. municip., 63 feux et 52 habitations. Territ. : 798 hect., dont 527 en terres labour., 67 en prés et seulement 3 en vignes. Mes. de Vic, es lettres viennent par Moyenvic.

Lezey possède, sur son territoire, un moulin à grains et un élégraphe dans la plaine; ce télégraphe correspond avec ceux le Vic et Marimont. Il y a également de la tourbe, mais en aible quantité, et plusieurs sources salées; ce qui lui est commun avec presque tous les villages qui bordent la Seille. Les ermes de *Récourt* (haute et basse) dépendent aussi de Lezey, a première à 2 kilom. au N., l'autre à 1 kilom. à l'E. : elles l'ont rien de remarquable. Ce village, appelé anciennement lzey, et que les habitants du pays nomment encore Elzey (il araît que ce nom est formé de deux mots allemands Alt-Zey, ieil étang), après avoir appartenu aux évêques de Metz, ensuite à l'abbaye de Remiremont, fut échangé et cédé aux religieux de Salival, qui avaient une haute justice dans le moulin et la ferme de *Récourt*. Il est question de Lezey dans un diplôme de l'année 934, donné par l'empereur Othon Ier, et dans lequel on dit expressément que l'évêque de Metz, ayant fondé l'abbaye de Remiremont, y réunit la seigneurie de Lezey, t qu'une partie des revenus de la seigneurie serait consacrée à la mémoire des habitants du village, massacrés par les barbares. Lezey fut compris dans la Lorraine; mais, en 1661, on e céda à la France pour former la route royale de Metz à Strasbourg. Après avoir appartenu à la prévôté d'Einville-au-Jard, il fut réuni au bailliage de Sarre-Louis, généralité de

Metz, parlement de cette ville : on y suivait les coutumes de Lorraine. Dans les fouilles qui ont été faites, on a trouvé quelques débris antiques, tels que des monnaies, des médailles et des fragments d'armures. On sait que les Romains ont séjourné long-temps dans le pays. Quant aux ruines d'habitations éparses et de châteaux, il est probable qu'elles indiquent simplement les bâtiments d'une ancienne saline qui a existé dans ce lieu. Nous avons déjà parlé de *Salée-eaux*, où il y a également des ruines, et dont le terrain appartenait aux religieux de Salival qui y maintenaient une haute justice : il y eut garnison, au milieu du dernier siècle, pour garder le puits. Aujourd'hui Lezey a beaucoup perdu de son importance : il forme une succursale dans le ressort de Vic.

L'HOPITAL, nom donné à une cense qui dépend de Malzéville, à 1 kilom. au N. : elle ne présente rien d'intéressant à connaître.

LHOR, village situé dans un vallon, au milieu de vastes forêts, à 7 kilom. au S. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 31 de Vic, et à 61 au N. E. de Nancy. Popul. : 596 ind., 59 élect. comm., 12 cons. mun., 103 feux et 89 habitations. Territ. : 538 hect. cadastrés, dont 327 en terres arables, 92 en prés et 77 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On ne trouve rien sur le village de Lhor dans nos vieux auteurs : seulement, on sait qu'il faisait partie de la baronnie et terre de Fénétrange; il fut ensuite réuni à la Lorraine, enclavé dans le bailliage de Fénétrange, parlement et généralité de Nancy : il se gouvernait d'après ses coutumes particulières et les droits écrits du pays de Fénétrange. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort d'Albestroff.

LHOR, chapelle et lieu de pèlerinage très-fréquenté, dans un site pittoresque et solitaire, à l'entrée des Vosges : elle dépend des métairies de St.-Quirin, et il s'y fait tous les samedis un grand concours.

La chapelle n'a cependant rien de remarquable ; elle est même

ans un état assez affligeant de nudité; mais elle n'attire pas moins la foule des pèlerins, et, en particulier, ceux de la Lorraine-Allemande, dont les chants harmonieux retentissent dans es bois qui entourent la chapelle. Il y a également une ferme assez considérable habitée par des Anabaptistes.

LIBDO ou LIBDEAU, ancienne commanderie de Malte, dont il est parlé dès le 12e siècle.

On y voyait quelques tombeaux de templiers, ce qui faisait présumer que ces chevaliers s'étaient bâti cet asile : il fut cédé à l'ordre de Malte, dont le commandeur résidait à Toul. Aujourd'hui, ce n'est plus qu'une ferme peu considérable, à 5 kilom. au nord de Toul.

LIDREQUIN, hameau ou village de faible importance, situé près de la Petite-Seille, dans une vallée couverte de forêts, à 15 kilom. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 18 de Vic, et à 45 (9 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 96 individ., 9 élect. comm., 10 cons. municip., 20 feux et 13 habitations. Territ. : 343 hect., dont 159 en terres labour., 102 en bois et 82 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Lidrequin a une origine récente : ce n'était encore, au commencement du dernier siècle, qu'une petite réunion de quelques fermes : ce hameau était compris, cependant, dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy; on y suivait les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui Lidrequin est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Conthil, et il n'y a pas d'église.

LIDREZING, petit village situé près de la source du Spin, dans une vallée dominée par une vaste forêt, à 10 kilom. au N. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 17 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 20 de Vic, et à 47 au N. E. de Nancy. Popul. : 319 individ., 31 élect. comm., 10 cons. munic., 83 feux et 60 habitations. Territ. : 1103 hect., dont 668 en terres arables, 379 en forêts et 32 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village possède un moulin à grains, une carrière de pierres d'une dureté extraordinaire, et une de marbre dont la qualité est fort médiocre; l'une et l'autre ont cessé d'être exploitées. On voit également, sur le ban de cette commune, les belles et importantes propriétés de Dordall, Ferriendal et Kutzeling: (voyez chacun de ces noms). Lidrezing a une origine assez éloignée, mais on ne peut assigner l'époque de sa fondation : il appartenait au bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de Dieuze : la contrée, où ce village existe, a un aspect de solitude; le pays est nu, sauvage, mais cependant fertile en plusieurs endroits.

LIMEY, village situé sur une éminence et sur la route de Pont-à-Mousson à St.-Mihiel, à 9 kil. au s. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 28 au n. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 36 (7 l.) de Nancy. Pop. : 269 ind., 26 élect. comm., 10 cons. munic., 73 feux et 58 habitations. Territ. : 1016 hect. cadastrés, dont 477 en terres arables et 443 en forêts; le reste en pâtis et constructions, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Ce village est ancien : on le nommait *Limaium;* il avait pour seigneurs particuliers les barons de Viange. Il dépendait encore de la prévôté de Gondreville, bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure était à la nomination de l'abbé St.-Mansuy, de Toul, et les Prémontrés de Pont-à-Mousson y avaient droit à quelques revenus. On voyait aussi une chapelle, près de Limey; elle était dédiée à St.-Pierre. Aujourd'hui, c'est une succursale dont l'église est d'une haute antiquité, et qui relève de Thiaucourt. Limey possède aussi un château très-agréable, avec de nombreuses dépendances.

LINDRE-BASSE, village situé au bord de l'étang de Lindre, à la naissance de la Seille, à 3 kilom. au s. e. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 23 à l'e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, et à 48 à l'e. de Nancy. Popul. : 479 indiv., 47 élect.

comm., 10 cons. municip., 96 feux et 77 habitations. Territ. 1073 hect. cadastrés, dont 363 en terres lab., 343 en bois, 89 en prés et 236 en eau (partie de l'étang de Lindre). Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village possède une source de muriate de soude, d'une faible qualité, un moulin à grains et une carrière peu considérable de pierres. Ce qui le rend particulièrement intéressant, c'est le voisinage du magnifique étang qui le baigne, et qui est le plus étendu, le plus renommé de la Lorraine. La forme de cet étang est très-irrégulière; il forme plusieurs sinuosités, et il est plus long que large : cependant on lui donne six lieues de circonférence. On croit que le nom de Lindre, vient du latin *Linter*, qui signifie *marais*. Le village de Lindre est fort ancien : on en parle dans un traité qui eut lieu en 1302 : il y avait, à l'extrémité de l'étang, à la sortie de la Seille, une haute et forte tour, où les Français tinrent garnison dans le 17ᵉ siècle, quand ils vinrent assiéger Dieuze. (voyez le *coup d'œil général*, pour l'étang de Lindre.) Le village répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, on y suivait les coutumes de Lorraine. C'est une succursale qui relève de Dieuze. Lindre est souvent le théâtre de funestes accidents : on voit, pendant l'hiver, et presque chaque année, périr plusieurs personnes qui s'obstinent à traverser l'étang.

LINDRE-HAUTE, très-petit village situé sur une colline, près de l'étang de Lindre, non loin de la route de Dieuze à Fénétrange, à 3 kilom. à l'E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 23 à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, et à 48 au N. E. de Nancy. Popul. : 154 individ., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 31 feux et 18 habitations. Territ. : 241 hect. cadastrés, dont 90 en bois, 49 en prés et 102 en terres arables, jardins et constructions. Mes. de Vic, les lettres viennent par Dieuze.

Ce petit village est aussi fort ancien, comme on le voit par son église, bâtiment du moyen âge; il dépendait également du

bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine; mais, pour le spirituel, Lindre faisait partie du diocèse de Metz. Aujourd'hui, ce village est annexé à Lindre-Basse. Il est probable qu'il a suivi les mêmes destinées que Lindre-Basse, quoique l'histoire n'en dise rien.

LIOCOURT, village situé aux confins du départem. de la Moselle, au pied de la fameuse côte de Delme, à 5 kilom. au N. O. de Delme, chef-lieu du canton, à 18 au N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 24 de Vic, et à 34 au N. E. de Nancy. Popul. : 357 individ., 35 élect. comm., 10 cons. munic., 73 feux et 65 habitations. Territ. : 259 hect., dont 160 en terres arables, 44 en prés et 10 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Liocourt possède une carrière de pierres et une maison de ferme appelée la *Garde-de-Dieu;* l'une et l'autre sont peu considérables. Ce village, dont l'origine n'est pas ancienne, appartenait autrefois au domaine temporel des évêques de Metz. Il paraît néanmoins qu'il fut primitivement compris dans la terre du Barrois, car on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. Liocourt faisait partie du bailliage de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Delme.

LIRONVILLE, village situé sur une éminence, près de la route de Pont-à-Mousson à St.-Mihiel, à 12 kil. au S. E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 25 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 35 au N. O. de Nancy. Popul. : 268 individ., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 56 habitations. Territ. : 887 hect., dont 603 en terres arables, 260 en forêts et 4 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Il y a un moulin sur le ban de ce village, à 2 kilom., et l'ancien couvent de bénédictins, nommé prieuré de *St.-Jacques:*

c'est aujourd'hui une ferme considérable. Les moulins de *Hamonrus*, sur le ban de Limey, étaient également un ancien prieuré et peut-être le même qui dépendait de l'abbaye de St.-Mansuy de Toul. M. Michel a fait un anachronisme assez plaisant, dans sa statistique : il veut que St.-Mansuy ait été procureur au couvent de *St.-Jacques*, tandis qu'il est certain, qu'avant lui, le pays Toulois n'était pas même chrétien, et que l'ordre des Bénédictins n'a été établi que bien des siècles après la mort de ce saint apôtre. Quant à Lironville, il est néanmoins fort ancien : on le nommait *Lyronis-Villa* : il avait pour seigneur particulier le duc de Lorraine, et il répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy : on y suivait les coutumes de St.-Mihiel, parce que ce village faisait partie du Barrois. L'abbé de St.-Mansuy exerçait un droit de patronage sur la cure, qui est aujourd'hui succursale dans le ressort de Thiaucourt.

LIVERDUN, petit bourg, ou gros village, situé au penchant d'une côte rapide et élevée, baignée par la Moselle, à 13 kil. au s. e. de Domêvre-en-Haie, chef-lieu du canton, à 20 au n. e. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 16 n. o. de Nancy. Popul. : 986 ind., 98 élect. comm., 12 cons. municip., 273 feux et 229 habitations. Territ. : 1813 hect., dont 1473 en forêts, 230 en terres arables, 30 en prés et 20 en pâtis, jardins, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Liverdun est une des plus anciennes localités de la Lorraine : son nom latin, *Loberum-Dunum*, indique assez son origine et montre que les Romains, déjà maîtres de Toul, ont pu élever un camp retranché au sommet du rocher sur lequel Liverdun est bâti. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'il existait au 5e siècle, et nous avons un diplôme de l'an 894 qui rappelle que le roi Dagobert avait accordé aux évêques de Toul le privilège de posséder Liverdun, comme le boulevard de la ville de Toul, et que nul ne pouvait bâtir dans son voisinage, à moins que ce ne soit à une distance de quatre lieues. La première forteresse de Liverdun fut rasée dans la guerre que s'attira Antoine de Neufchâtel, évêque de Toul : la garnison de Liverdun fut assiégée et obligée de se rendre au maréchal de Fénétrange qui com-

mandait pour le duc de Lorraine : les habitants furent chassés, le bourg pillé, le château ruiné, et les archives épiscopales livrées aux flammes : on ne put en sauver qu'une faible partie.

Pierre de Brixey, autre évêque de Toul, rétablit le château au 12e siècle : Henri de Ville en augmenta les fortifications en 1409 : le roi Louis XIII y vint passer la Moselle en 1632 ; éleva Liverdun au rang de ville en 1636, et commanda qu'on mit le château sur un pied de défense plus formidable ; mais, à l'époque de la réunion de la Lorraine à la France, on ruina les fortifications de Liverdun, et il n'en reste presque plus de trace aujourd'hui. Il y eut, en 1659, une assemblée de seigneurs à Liverdun, pour délibérer sur le rétablissement de leurs privilèges. Ce bourg fut toujours considéré comme la sauve-garde de Toul; les évêques de cette ville, qui étaient seigneurs de Liverdun, y avaient établi une prévôté : ce lieu répondait au présidial et au bailliage de Toul, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes et usages du pays Toulois. Quant au spirituel, Liverdun avait également une haute importance ; on y conservait les reliques du fameux martyr St.-Eucaire, immolé par les Vandales en 362. Ces reliques furent brûlées par les protestants en 1587. Pierre de Brixey avait établi un chapitre à Liverdun, en 1188, sous l'invocation de St.-Eucaire; il fut uni, dans le dernier siècle, au séminaire de Toul : il y avait également un hôpital abandonné depuis long-temps, et qui avait été fondé par les évêques; enfin, l'ermitage qui se trouvait dans le voisinage appartenait au commandeur de Libdeau. Aujourd'hui la paroisse de Liverdun a encore le rang de cure cantonale ; et elle compte 19 succursales et 7 annexes dans son ressort.

La position de Liverdun est très-agréable : on y jouit d'une vue délicieuse sur la vallée de la Moselle. Ce bourg est habité par une population pauvre : il était autrefois divisé en deux parties, l'une *haute*, autour du château, et l'autre plus *basse*, près de la Moselle.

LIXHEIM, ville de faible importance, est située dans une plaine, sur le ruisseau de Briche, et sur la route de Fénétrange à Phalsbourg, à 10 kilom. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 11 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., à 96 (environ 20 l.) au N. E. de Nancy, et à 506 (101 l.) de Paris. Popul. :

1037 individ., 103 élect. comm., 12 cons. municip., 209 feux et 193 habitations. Territ. : 234 hect., dont 110 en terres arables, 90 en bois et 24 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par Sarrebourg.

Cette petite ville, privée de toutes les ressources que peuvent offrir les administrations civiles ou judiciaires, n'a également aucun établissement qui lui donne quelqu'existence. Elle possède un étang peu considérable et d'un faible rapport, ajoutez-y une carrière, assez estimée, de pierres, et trois foires annuelles qui arrivent le 3e lundi de janvier, le 13 juin et le 29 octobre: voilà tous ses moyens de splendeur et tout ce qui lui reste de sa grandeur déchue. Cependant cette ville est une des plus régulières et des plus intéressantes du département : les rues y sont larges, spacieuses et tirées au cordeau; on y voit une belle fontaine dont l'eau est renommée pour sa légèreté. On est frappé de l'aspect agréable et imposant que Lixheim présente quand on y entre pour la première fois. Cette ville occupe l'emplacement d'une abbaye de bénédictins qui fut abandonnée en 1553, par suite des évènements de la guerre; le pape, qui était chargé de recuillir les débris et les ressources de ce monastère, échangea avec le prince Palatin Frédéric V, les terres de l'abbaye déserte, pour obtenir d'autres terres qu'il donna ensuite à l'université de Heidelberg. Le prince fit bâtir la ville de Lixheim sur le territoire de l'abbaye, en 1608, et appela près de lui les protestants, en leur offrant les conditions les plus favorables. En 1623, il vendit Lixheim au duc de Lorraine, qui le donna pour dot à sa nièce, en la mariant au prince de Phalsbourg, Louis de Guise. Celui-ci ayant vaillamment secondé l'empereur Ferdinand II, qui cherchait à apaiser les troubles de l'Allemagne, et ayant arrêté les rebelles avec ses troupes, l'empereur érigea, par reconnaissance, la terre de Lixheim en principauté. Après sa mort, la princesse y fit battre monnaie, et on en voit encore quelque fois qui portent la date de 1633, avec cette inscription : *moneta nova Lixhensis;* et au revers, il y a une croix fleuronnée, un alérion et cette légende, *sit nomem domini benedictum* : il y a de ces monnaies en cuivre et en argent : quelques-unes sont couvertes de fleurs-de-lys; d'autres portent les armes de Lorraine, avec l'effigie de la princesse Henriette. Elle mourut sans enfants, en 1661, après s'être mariée encore à François de Grimaldi, dont le ne-

veu hérita de la principauté. Mais étant mort lui-même sans postérité, Lixheim retourna à la Lorraine, en 1703 : cette ville a le titre de bailliage, composé de 25 villages et hameaux, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Les charges municipales s'y conféraient comme les offices royaux, ce qui montre le rang que cette principauté occupait en Lorraine. Cette ville, originairement peuplée de protestants, qui y ont encore un temple, ne compte plus que quarante familles environ du culte dissident, en y comprenant deux familles d'anabaptistes : il y a aussi beaucoup de juifs, attachés comme une lèpre dévorante à ce malheureux pays, dont suivant les rapports, ils achèvent la ruine. C'est là une rumeur publique dont nous ne garantissons pas la vérité, et où il y a probablement de l'exagération : ces juifs ont une synagogue à Lixheim.

Quant au spirituel, Lixheim, après avoir été gouverné par un vicaire apostolique, ainsi que les domaines qui en dépendaient, fut définitivement réuni au diocèse de Metz qui s'étendait dans ce pays. Aujourd'hui, c'est une succursale du diocèse de Nancy. Il y avait un couvent de Franciscains, maintenant détruit et transformé en habitations particulières. Indépendamment des princes qui l'ont illustré, on cite un homme remarquable de Lixheim, M. Lallemand, président du collége de médecine de Nancy, et membre du collége de Paris : il a laissé trois thèses très-applaudies, outre son discours de réception.

LIXIÈRES, village situé au pied de la côte nommée *Toulon*, et sur un petit ruisseau, à 6 kil. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 22 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 329 individ. 32 élect. comm., 10 cons. municip., 77 feux et 69 habitations. Territ. 402 hect., dont 297 en terres labour., 53 en prés et 50 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

La ferme peu étendue de *Froûx* est sur le ban de ce village. Lixères ne fait pas remonter bien haut son origine; cependant on le trouve désigné sur les cartes de Lorraine du 17e siècle. Il faisait alors partie du Barrois et répondait au bailliage de Nomeny, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes

de St.-Mihiel. Ce village, situé dans une contrée fertile, n'a rien de remarquable; mais la côte de Toulon, au pied de laquelle il est bâti, mérite d'être vue, à cause du magnifique horizon qui s'y déploie. Elle a environ 100 mètres de hauteur, et les regards y contemplent un spectacle enchanteur : c'est un vaste panorama qui s'étend d'un côté sur le pays Messin, et de l'autre sur le département de la Meurthe, jusqu'aux sommets bleuâtres et lointains des Vosges. Lixières est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Serrières.

LOISY, village situé au revers de la côte dite Ste.-Geneviève, sur la rive droite de la Moselle, à 6 kil. au N. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 25 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 467 indiv., 46 élect. comm., 10 cons. municip., 96 feux et 69 habitations. Territ. : 560 hect., dont 449 en terres labour., 61 en prés et 33 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

L'ancien ermitage de St.-Firmin, qui appartenait aux jésuites du Pont, et qui est fort ancien, mais transformé aujourd'hui en maison de ferme, se trouve sur le territoire de Loisy. On en connaissait un autre appelé de St.-Blaise, ancien manoir des templiers; mais il n'existe plus. Loisy était une terre du domaine des évêques de Verdun; elle était soumise à leur château de Dieulewart, prévôté de ce bourg, parlement de Metz, bailliage et coutumes de Verdun. On ignore à quelle époque il a été fondé : c'est aujourd'hui une succursale, où il n'y avait qu'un vicaire résidant, avant la révolution : elle a pour patron St.-Pierre, et relève de la cure cantonale de St.-Martin de Pont-à-Mousson. Loisy fut longtemps annexe de Scarponne.

LONGEAU, nom d'une maison de ferme peu considérable, qui dépend de Toul, à 5 kil. au N.

LORETTE, nom d'une chapelle, fondée en 1542, près de Varangéville, à 4 hect. au N. Par le titre d'érection, le chapelain devait être né à St.-Nicolas ou à Varangéville; cette clause bizarre cessa d'avoir son effet

en 1700, où un chanoine de la primatiale de Nancy y fut nommé, et on lui doit une belle maison qu'il fit bâtir près de la chapelle. Lorette avait de très-belles dépendances, dont on peut voir le détail dans le pouillé de Toul.

LOREY, village situé dans nne petite vallée, sur la rive droite de la Moselle, à 3 kil. au nord de Bayon, chef-lieu du canton, à 22 s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 26 au s. e. de Nancy. Popul. : 237 indiv., 23 élect. comm., 10 cons. municip., 60 feux et 43 habitations. Territ. : 405 hect., dont 297 en terres arables, 41 en prés, 39 en bois et 16 en vignes, d'assez bonne qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Il y a un moulin à grains sur le ban de cette commune. Lorey est ancien : on le nommait en latin, *Lorrium*, et il dépendait du prieuré de Neuviller, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine : il appartint cependant, pendant quelque temps, au bailliage de Rosières-aux-Salines. Le prieur avait un droit de patronage sur la cure ; le prieur de Salm y avait aussi quelques droits seigneuriaux. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Bayon, et qui a sa fête patronale à l'exaltation de la Ste.-Croix.

LORO, petit ruisseau qui commence près de St.-Remy-aux-Bois, passe à Loro-Montzey, et se perd dans l'Euron, après un cours de 11 kilom. dans le canton de Bayon, direction du s. au n.

LORO-MONTZEY, village situé dans une petite vallée, traversée par le Loro qui lui donne son nom, à 7 kil. au s. e. de Bayon, chef-lieu du canton, à 26 au s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 39 au s. e. de Nancy. Popul. : 426 indiv., 42 élect. com.,

10 cons. munic.., 103 feux et 76 habitations. Territ. : 671 hect, dont 412 en terres labour., 124 en bois, 109 en prés et 12 en vignes, de bonne qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village est composé de deux hameaux considérables nommés *Loro* et *Montzey* : celui-ci est composé de 53 habitations et d'environ 370 individus : *Sabemey* est le nom d'une ferme, à 4 kilom. au s. du village. Il paraît que Loro-Montzey est de fondation très-récente, car nos anciens auteurs n'en parlent pas, et les cartes du pays gardent le même silence. Tout ce qu'on sait, c'est que ce village répondait au bailliage de Châtel, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La seigneurie de Châtel était considérable et formait un fief mouvant du duché de Bar et du marquisat de Pont. Aujourd'hui, Loro-Montzey est une succursale dans le ressort de Bayon : elle possède un bureau de charité.

LORQUIN, bourg important, situé au revers d'un côteau, sur la rive gauche de la Sarre-Blanche, à 10 kil. s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond, à 78 à l'E. de Nancy, et à 488 (97 l. 1/2) de Paris. Popul. : 1374 individ., 117 élect. comm., 12 cons. municip., 5 élect. au collége politique de Sarrebourg, 266 feux et 242 habitations. Territ. : 505 hect., dont 240 en terres arables, 140 en bois, 100 en prés, 25 en constructions, pâtis, jardins, etc. Mes. de Nancy; mais le resal est de 126 litres 95 centilitres : on parle également de la *douzaine* de Lorquin, qui est proverbiale, c'est le *treizième* ajouté à la douzaine.

Il y a, sur le ban de Lorquin, un moulin à grains d'un bon rapport, un autre à écorces, une tannerie qui passe pour une des plus considérables de France, et qui est la base d'une des plus grandes fortunes du département : six autres tanneries peu importantes; trois brasseries renommées, un marché très-fréquenté et qui tient un des premiers rangs dans le pays : ce marché, où se vendent les grains, et qui attire beaucoup d'autres objets de négoce, a lieu tous les lundis : c'est là que les

villages si populeux de la montagne viennent s'approvisionner. Lorquin a aussi plusieurs foires, qui arrivent le 4e lundi de février, le 1er lundi de mai, le 3e lundi de septembre, le 28 octobre et le lundi avant Noël : ces foires, surtout celles d'été, voient accourir une foule immense.

Le bourg de Lorquin a pris un développement prodigieux et une haute importance depuis le commencement de ce siècle. C'est un chef-lieu de canton qui comprend vingt-six communes : il y a une justice de paix dont les audiences ont lieu le lundi et le mardi ; il y a également un bureau d'enregistrement et des domaines, deux notaires, deux huissiers, un percepteur-receveur, un receveur-ambulant et un commis-adjoint ; une école de filles, dirigée par des religieuses ; un bureau de distribution des lettres, et une brigade de gendarmerie à pied. Lorquin possède également un médecin en grande voie de réputation, un pharmacien et un agent-voyer de 3e classe. Mais on peut voir dans le *coup d'œil général* ce que nous avons dit de la situation morale et intellectuelle de ce bourg : il n'y a presque pas de terme de comparaison à lui opposer sous ce rapport.

Lorquin, que sa position avantageuse sur une belle rivière, au sortir des défilés des Vosges, rend chaque jour plus important et plus influent par son commerce et par ses richesses ; Lorquin, habité par une population fière d'être serrée dans sa chétive enceinte, n'est cependant qu'une bicoque moderne, dont nos auteurs, quelque peu anciens, n'ont jamais daigné s'occuper. Il fallait, pour en trouver la place, avoir soin d'ajouter qu'il était voisin de Turquestein, de St.-Quirin et de Hesse. On ne le cite même que parce qu'il y avait autrefois un prieuré dépendant de l'abbaye de Senones, et fondé par un seigneur de Turquestein, en 1128 : ce prieuré est aujourd'hui détruit. Comme la seigneurie de ce nom passa aux évêques de Metz, Lorquin entra dans le domaine de ces pontifes ; il fut réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ne sait précisément à quelle époque remonte son origine, mais on croit que Lorquin date du 9e siècle. On y remarque de belles maisons, mais en petit nombre ; quelques rues pavées, et une halle assez vaste. Son église a la plus chétive apparence et l'intérieur ne présente rien qui détruise cette impression, car les autels ont toutes les apparences de la pauvreté : au reste, c'est le plus parfait symbole de l'état des croyances dans ce bourg.

Lorquin est le lieu natal de plusieurs militaires qui ont paru avec gloire sur tous nos champs de batailles. On cite, en particulier, le général Thiry; le colonel Brice, fameux chef de partisans de 1814, et Collignon, chevalier de la légion-d'honneur, qui se distingua surtout à l'époque du camp de Boulogne.

On voit, sur le ban de Lorquin, le beau château de Zuffal, sur les bords de la Sarre, dans un site délicieux : c'est une propriété de la maison de Noailles, qui a d'immenses forêts dans le voisinage. Zuffal est à 1 kil. de Lorquin; on y compte 15 habitants : cette magnifique résidence a subi, depuis quelque temps, de grandes dégradations et n'a plus rien qui la distingue.

Lorquin a une cure cantonale, où brille un des plus grands talents du clergé de la Meurthe. Cette cure comprend 15 succursales et 11 annexes. Il y a aussi à Lorquin une famille protestante, deux d'anabaptistes; mais on n'y a jamais souffert de juifs. Nous devons ajouter, à l'idée que nous avons donnée de son commerce, qu'on en exporte beaucoup de bois qui descendent des montagnes. La surface du canton comprend 36,419 hectares. (Voyez le coup d'œil général.)

LOSTROFF, village situé au pied d'une colline, près de la route de Dieuze à Fénétrange, à 11 kilom. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 32 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 27 de Vic, et à 57 au N. E. de Nancy. Popul. : 319 individ., 31 élect. comm., 10 cons. municip., 83 feux et 56 habitations. Territ. : 492 hect. cadastrés, dont 184 en terres labour., 179 en bois et 46 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On ne trouve rien, dans nos vieux chroniqueurs, sur l'origine de Lostroff, et les cartes de Lorraine n'en font aucune mention avant le 18e siècle. Tout ce qu'on sait, c'est que ce village répondait au bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort d'Albestroff, et sur laquelle il n'y a rien à remarquer.

LOUDREFING, village assez considérable, situé

dans une plaine, sur la route de Dieuze à Fénétrange, à 12 kilom. au s. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 33 kilom. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 28 kil. de Vic et à 61 au N. E. de Nancy. Pop. : 698 ind., 12 cons. municip., 148 feux et 133 habitations. Territ. : 2286 hect. cadastrés, dont 1613 en forêts, 299 en terres arables et 91 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze. Loudrefing possède un relai de poste.

Il y a, sur le ban de ce village, un étang assez considérable. Loudrefing est fort ancien : c'était autrefois une terre seigneuriale qui se partageait en pays de Lorraine et pays de Fénétrange: la première répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine; l'autre était comprise dans le bailliage de Fénétrange, avec des coutumes locales et particulières. On ignore à quelle époque ce village a commencé, mais les plus anciennes cartes du pays en font mention. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort d'Albestroff.

LUBÉCOURT, très-petit village, situé dans une vallée, sur la rive droite de la Petite-Seille, et près de la route de Château-Salins à Morhange, à 3 kil. au N. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 9 de Vic, et à 33 au N. E. de Nancy. Pop. : 165 individ., 16 élect. comm., 10 cons. munic., 36 feux et 26 habitations. Territ. : 229 hect., dont 174 en terres labour., 31 en prés et seulement 12 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village, qui est sans église, est annexé à la paroisse d'Amelécourt. On sait que ce dernier village est d'une prodigieuse antiquité : c'était la terre seigneuriale d'une famille puissante; il est probable qu'elle possédait également Lubécourt et que ce petit hameau ait été plus considérable dans les âges passés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que diverses fondations, qu'on a trou-

vées, indiquent l'existence de bâtiments plus étendus que ceux qu'on voit aujourd'hui. Lubécourt a subi, comme un grand nombre de localité voisines, les malheurs des guerres qui ont ravagé ces contrées : on ne sait à quelle époque précise il a été fondé.

LUCEY, village très-considérable, situé près de la fameuse côte de Barine, près de la route de Toul à Thiaucourt, à 7 kil. au N. O. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 31 à l'O. de Nancy. Popul. : 938 ind.. 93 élect. comm., 12 cons., mun., 249 feux et 206 habitations. Territ. : 1070 hect. cad., dont 386 en bois, 341 en terres arables, 45 en prés et 240 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Il y a, sur le ban de ce village, quatre moulins à grains, d'un bon rapport, et une tuilerie assez considérable. Lucey est un des plus anciens villages de la Lorraine : il en est déjà fait mention dans le 15ᵉ siècle, et on loue l'évêque Eudulanus de l'avoir réuni à l'église de Toul; c'est le plus ancien fond que la cathédrale de cette ville ait jamais possédé. On nommait alors ce village *Luciacus*, et il paraît qu'au temps des Romains, c'était déjà un poste d'une grande importance. Il répondait au présidial de Toul, bailliage de cette ville, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes et les usages du pays Toulois. Quant au spirituel, la cure de Lucey fut réunie au doyenné de la cathédrale de Toul, par une bulle obtenue en 1491 : cette union cessa toutefois en 1511, par une décision du pape Jules II; aujourd'hui, c'est une succurssale importante qui relève de Toul. Il y avait une chapelle dédiée à Notre-Dame de *Consolation*, et fondée par le doyen E. Hordal, à la fin du 16ᵉ siècle; elle n'existe plus : Lucey a eu pour curé, au commencement du 18ᵉ siècle, l'abbé Varnerot, auteur de plusieurs ouvrages recommandables: on cite, entr'autres, le Bon Paroissien, la Vie de J.-C. et l'abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le village de Lucey possède un bureau de charité.

LUCY, village situé près d'une forêt, sur la rive droite de la Nied-Française, à 9 kil. au N. E. de Delme,

chef-lieu du canton, à 16 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 22 de Vic, et à 41 au N. E. de Nancy. Popul. : 596 individ., 59 élect. comm., 12 cons. municip., 153 feux et 86 habitations. Terr. : 511 hect., dont 307 en terres labour., 143 en bois et 61 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins et Delme.

Il y a, sur le ban de cette commune, un moulin à grains et une carrière de plâtre, peu importante. On ne sait rien sur l'époque où Lucy aurait cemmencé; il paraît, néanmoins, par les débris de murailles et de tours qu'on y observe encore, que c'est un lieu fort ancien; on y avait construit une de ces forteresses du moyen âge, qui étaient semées avec tant de profusion dans le pays. Ce château a disparu dans les guerres qui ont ravagé la Lorraine, au 16e siècle, et il n'a plus été relevé. C'était le domaine seigneurial d'une illustre famille, noble de nom et d'armes, dans laquelle s'éteignit celle de Dombasle, en 1420; celle de Lucy est également éteinte aujourd'hui. Lucy répondait à la prévôté d'Amance, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure de Lucy était du ressort de l'archiprêtré de Morhange; l'abbé de St.-Martin, de Metz, y nommait; mais ce droit passa ensuite au doyen de la primatiale de Nancy. Aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Delme. On cite, dans le 16e siècle, Vary de Lucy, seigneur de Dombasle, protonotaire aposthòlique et prieur de Flavigny, qui se distingua par ses bienfaits et ses immenses charités. Il fonda deux bourses au collége de La Marche, à Paris, pour deux enfants de Dombasle ou de Rosières-aux-Salines, et donna à l'abbaye de Remiremont une rente de 100 fr. Barrois, pour six pauvres enfants auxquels l'abbaye serait tenue de faire apprendre un métier, après les avoir instruits. Il donna encore une autre somme, pour marier, tous les ans, cinq filles pauvres. Ces enfants devaient être choisis à Dombasle, Crévic, Flavigny, Anthelupt, Hudiviller, Lucy et Vathimont.

LUDRES, village situé au pied de la célèbre côte d'*Affrique*, à droite de Nancy à Mirecourt, à 9 kil. au S. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*) et de

ırrondissement. Popul. : 437 individus, 43 élect. omm., 10 cons. municip., 2 élect. pour la députition, 109 feux et 86 habitations. Territ. : 818 hect. adastrés, dont 409 en terres labour., 171 en bois, 9 en prés et 43 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par ı même ville.

On voit, sur la route, plusieurs habitations sans nom, qui épendent de ce village. Ludres possédait aussi un château fort, ncienne résidence des seigneurs de ce nom; mais il n'y a plus ujourd'hui qu'une belle terrasse et deux tourelles unies par és constructions à un autre château bâti à la moderne. Ce hâteau, où l'on admire une vaste galerie de portraits de famille t de magnifiques jardins, est l'asile de la bienfaisance et de outes les vertus chrétiennes. M. le comte de Ludres, dont les uvres charitables éterniseront le souvenir, a fondé récemment, ans le village, un hospice sous l'invocation de St.-Joseph et e Ste.-Thérèse; cet hospice est destiné aux pauvres vieillards nfirmes de la paroisse et même de quelques villages voisins : est desservi par des sœurs de St.-Charles, et un aumônier articulier est attaché à la maison.

Ludres est un lieu fort ancien, on le nommait *Ludera;* il levint, dans le 14ᵉ siècle, le domaine seigneurial d'une illustre amille de Bourgogne, connue dès l'an 1200, sous le nom de Froey, qu'elle porte encore aujourd'hui dans ses titres. Les comtes le cette maison occupèrent les premières charges de Lorraine, t se distinguèrent même à la cour de France : il en est parlé lans les annales du règne de Louis XIV. Le château qu'ils posédaient à Ludres fut démoli, comme tous ceux de la Lorraine, n 1633; mais, en 1720, le duc Léopold érigea en leur faveur a seigneurie de Bayon en marquisat, et depuis ce moment le hef de la famille a toujours pris le titre de marquis : ils joignent à ce nom celui de comte d'Affrique. On sait que le mont *Affrique*, qui domine le village, est célèbre dans l'histoire du pays pour avoir vu les Romains séjourner long-temps sur sa crête rapide et élevée. Il paraît qu'ils y avaient construit une cité assez considérable, puisqu'il est parlé dans nos chroniques de la *cité d'Affrique :* on voyait même encore, dans le 16ᵉ siècle, la muraille épaisse qui lui servait d'enceinte. Ce poste était d'une

grande importance, parce qu'il permettait de surveiller et de défendre le passage de la Moselle. Il ne reste rien, aujourd'hui, du camp et de la cité : les fouilles qui ont été tentées n'ont amené que la découverte d'un souterrain assez vaste, dont on ne connaît pas l'issue et dans lequel on n'a pas osé s'avancer; comme cette montagne, avec les ruines et la forêt qui la couronnent, appartiennent aux marquis de Ludres, ils ont pris le nom de comtes d'*Affrique*.

Ludres répondait au bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Il est célèbre par la mort tragique de son curé, brûlé comme sorcier dans le 16e siècle : le lieu de son supplice est honoré par les hommages et les marques de dévotion des habitants de la contrée. Parmi les seigneurs de Ludres, on cite Jean de Ludres, sénéchal de Lorraine; Collignon de Ludres, aussi puissant que les chevaliers de Nancy, en 1380; Didier de Ludres, conseiller du duc Jean, et Ferry de Ludres, qui fit un traité avec la ville de Metz, et traita d'égal à égal pour le rachat des prisonniers qu'il avait conquis.

Quant au spirituel, Ludres a pour patron St.-Epvre, et sa cure, qui est succursale, relève de Nancy; on y voit une chapelle magnifique, fondée par la famille de Ludres, et où sont inhuminés plusieurs personnages de cette maison; les inscriptions qu'on y lit attestent la grandeur de leurs alliances.

LUNÉVILLE, la seconde ville du département, et une des plus belles de France, est située à l'extrémité d'une plaine riche et magnifique, sur la Vezouze, près du confluent de cette rivière avec la Meurthe, dans le voisinage de la vaste forêt de Mondon, et à l'embranchement de plusieurs routes, entr'autres de la route royale de 1re classe, de Paris à Strasbourg, par Nancy, à 30 kil. (6 l.) S. E. de Nancy, et à 440 kil. (88 l.) à l'E. de Paris; par 4° 10′ 6″ de long., et le 48° 35′ 33″ de latitude. Popul. : 12,798 individ., 598 élect. com., 27 cons. munic., 85 élect. au collége politique dont Lunéville est le siége, 17 élect.-adjoints; 3474 feux et 1304 habitations. Territ. : 1634 hect., dont 750 en

terres arables, 341 en prés, 92 en bois, 103 en jardins, 189 en vergers et superbes houblonnières, 21 en friches et en promenades publiques, 58 en constructions et 59 en vignes, dans les produits sont assez bons, mais peu vantés.

Lunéville est entouré de belles résidences et de quelques fermes considérables : nous citerons, en particulier, *Charlevue*, *les Fourasses*, *Hainville*, (voyez ces noms) : *Méhon*, maison de ferme importante, à 2 kilom. au N. : il y a 16 habitants : *Ménil*, ancien hameau, où fut fondé, en 1737, un prieuré de Bénédictins qui dépendait de l'abbaye de Senones; il y avait une chapelle qui n'existe plus. On compte, à Ménil, 34 feux et 173 habitants : ce hameau est situé au bord de la Meurthe. *St.-Léopold*, à 6 hect. à l'o., est une habitation très-agréable, sur le revers d'un côteau; c'est l'unique monument qui rappelle le nom d'un prince dont le souvenir doit être si cher à la Lorraine; *Xerbéviller*, nom donné à deux moulins sur la Vezouze, dont l'un sert à la fabrication de l'émail pour la fayence : on y compte au moins 14 habitants. Ces moulins ont dans leur voisinage une des plus anciennes carrières du pays : on y trouve du gypse; mais elle est aujourd'hui abandonnée.

Lunéville a vu établir tout récemment dans son enceinte, une fabrique de sucre de betteraves dont les résultats ne peuvent encore être convenablement appréciés, mais dont la prospérité est l'objet de nos vœux. On connait la réputation des *ganteries de peaux* de cette ville; plusieurs médailles d'encouragement ont été décernées aux propriétaires. Ses *fayenceries*, dont l'une est très-considérable, et a également mérité des récompenses nationales; les autres produisent de la fayence brune et des poëles en fayence. On conçoit que ces divers établissements, auxquels il faut ajouter une fabrique de calicots et plusieurs entreprises de broderies, doivent employer un nombre considérable d'ouvriers; il y en a même dans la campagne qui sont occupés à la couture des gants et à la broderie. Lunéville compte encore cinq brasseries fort achalandées, quatre corroieries, huit mégisseries, quatre fabriques de bas au métier et de bonneterie, une fabrique importante de papiers peints et de cartes à jouer, dont les produits sont estimés et recherchés au loin; cinq fabriques de chandelles qui sont également réputées; six blanchisseries de toiles, quatre ébénisteries en pleine activité; un

grand nombre de bons ouvriers en tout genre; neuf pharmaciens; plusieurs épiceries en gros, très-fréquentées, et une foule de marchands en détail; vingt cafés; environ cent cinquante hôtels, auberges, cabarets, etc.; une imprimerie avec un journal d'annonces qui paraît tous les samedis; cinq librairies, dont quatre avec cabinets de lecture; enfin, plusieurs ateliers de reliure et un de réglure.

Nous mentionnerons encore les *Grands-Moulins* de Lunéville, situés sur la Meurthe, entre les hameaux de Ménil et de St.-Maur; ils sont très-considérables, et les habitants des campagnes viennent en foule y apporter leurs grains : on en voit qui accourent d'une distance de cinq à six lieues, surtout dans la belle saison. Les propriétaires de ces moulins font aujourd'hui niveler le grand pré, entre la rivière et le canal; ce sera la première prairie du pays qui sera formée et distribuée sur le modèle des vallées délicieuses des Vosges. Près du canal des Bosquets, on construit également, sur la Vezouze, un moulin dont le mécanisme ingénieux sera très-remarquable.

Trois marchés ont lieu par semaine, à Lunéville; le lundi et le mercredi sur la place St.-Jacques, et le vendredi sur la place Neuve. Il y a quatre foires annuelles : le lundi gras, le jour de la St.-Georges (23 avril), à la St.-Jean (24 juin) et à la St.-Remy (1er octobre). Le mercredi de chaque semaine il y a aussi un marché aux grains, dont l'importance et le développement ne sont pas aussi étendus qu'ils pourraient le devenir. On regrette que Lunéville ne possède pas une halle plus vaste, avec des greniers pour y déposer les grains. Ce n'est que par dérision qu'on applique le nom de halle au détestable hangar qui existe, et qu'il faudrait se hâter de remplacer par un *édifice* aux larges proportions et d'un goût moderne. La ville en retirerait des avantages immenses, et ce serait pour elle un embellissement nécessaire, puisqu'elle est si pauvre en édifices publics.

Avant de terminer tout ce qui a rapport à la vie commerciale et industrielle de Lunéville, nous devons mentionner les excellentes productions de jardinage qui abondent dans cette ville. C'est une des localités du département où les plantes potagères, les légumes, les primeurs, les fruits, etc., ont le plus attrayant aspect et la plus agréable saveur; aussi, le commerce des produits d'horticulture est-il considérable : on en fait des *exportations* à Sarrebourg, Phalsbourg, Blâmont, et jusques dans les villes reculées des Vosges.

Malgré tous ces avantages et ses nombreux établissements d'industrie, Lunéville ne compte pas au nombre des villes riches et florissantes; la classe pauvre occupe une large place dans la population; mais il est vrai d'ajouter que certaines géographies et des statistiques, ont beaucoup exagéré la misère qu'on y rencontre. La mendicité est considérablement diminuée, et les indigents qui viennent frapper aux portes sont presque tous des étrangers. On a formé le projet d'établir un dépôt de mendicité; mais jusqu'ici on a vainement sollicité près du pouvoir l'autorisation nécessaire pour établir un plan si utile. En attendant, la charité des habitants, toujours inépuisable, toujours reproduite sous mille formes diverses; les efforts du bureau de bienfaisance, et les soins généreux des dames de charité, viennent sans relâche au secours du malheureux et diminuent chaque jour le nombre et les peines des pauvres. Le gouvernement contribue, autant qu'il est en lui, à soulager la misère publique, en maintenant une forte garnison à Lunéville : une grande masse de soldats offre nécessairement de nombreuses ressources au travail et à l'industrie.

Lunéville est le chef-lieu d'une sous-préfecture, l'une des plus belles de France; sa juridiction s'étend sur 146 communes, en y comprenant la ville elle-même, (voir le coup d'œil général pour les divisions). C'est aussi le siége d'un tribunal de première instance de 2ᵉ classe. Il est composé d'un président, assisté de trois juges; d'un procureur du roi et d'un substitut, d'un greffier et de deux commis-greffiers. Il y a, au banc de la défense, neuf avocats, cinq avoués, six huissiers-audienciers, et trois non-audienciers. Les jours d'audience sont : pour les affaires civiles, le mercredi et le jeudi de la semaine; le vendredi, pour les affaires correctionnelles, et le premier mardi de chaque mois on plaide les affaires forestières. Comme la ville est divisée en deux cantons (*sud-est* et *nord-est*), il y a deux juges-de-paix dont les audiences ont lieu le mercredi et le vendredi. Chacun des juges-de-paix préside alternativement et par trimestre, le tribunal de simple police, près duquel le commissaire de police municipale remplit les fonctions du ministère public.

Le maire de Lunéville est à la nomination royale, ainsi que les deux adjoints : celui qui occupe aujourd'hui cette première magistrature, M. *de Frawenberg*, a su mériter l'estime universelle sous plusieurs gouvernements. Le commissaire de police

a quatre agents principaux : les bureaux de la mairie sont occupés par un secrétaire, deux chefs de bureau et trois appariteurs : il y a également un receveur municipal. La ville a son architecte, son médecin stipendié pour le traitement à domicile des indigents. Quant à l'octroi, on évalue ses recettes à 100,000 francs : il est régi par un préposé en chef, cinq receveurs aux entrées, et plusieurs surveillants.

Lunéville possède une recette particulière des finances, deux contrôleurs et un percepteur des contributions directes : un receveur de l'enregistrement et des domaines, un conservateur des hypothèques et un inspecteur de l'enregistrement : un directeur des contributions indirectes, un receveur principal, un contrôleur de ville et plusieurs commis à pied; un contrôleur-receveur et un commis-adjoint : un directeur des postes; un des relais de postes des plus considérables du département, et un vérificateur des poids et mesures.

L'administration militaire n'est pas sans importance à Lunéville; mais comme le nombre des régiments n'est pas le même chaque année, il arrive que la garnison est quelque fois commandée par un maréchal-de-camp; mais ordinairement elle reçoit ses ordres du général commandant la subdivision, à Nancy. Les autres fonctionnaires sont : un sous-intendant militaire, un chef de bataillon du génie, avec deux gardes, et un préposé aux subsistances militaires, pour les vivres seulement, car la fourniture des fourrages est mise annuellement en adjudication. La garde nationale forme une légion commandée par un colonel, et qui compte deux bataillons, avec une compagnie de pompiers, dont le zèle ne saurait être assez loué et qui aurait bien quelque droit aux récompenses honorifiques dont les journaux de Paris nous entretiennent.

On voit à Lunéville environ 20 écoles primaires : sur ce nombre, il y a une classe d'enseignement mutuel, fondée par divers particuliers, en 1820 : deux cents jeunes gens la fréquentent et elle est entretenue aux frais de la ville. Une autre classe, dirigée par les *Frères de la Doctrine Chrétienne*, était soutenue par les dons de quelques familles généreuses : elle est aujourd'hui rétribuée par la ville, et compte sur ses bancs trois cents élèves. Les *Sœurs de la Doctrine Chrétienne* ont remplacé les religieuses que Stanislas avait appelées en 1736 : elles réunissent environ quatre cents enfants dans leur école. Le collége communal jouit d'une grande vogue et il se trouve actuellement au plus

haut point de prospérité : ce bel établissement occupe l'ancienne maison des chanoines-réguliers, dans la partie la plus saine et la plus agréable de la ville. Les colléges rivaux du département l'avaient éclipsé pendant des années assez nombreuses; mais c'est aujourd'hui, après le collége royal de Nancy, celui de la Lorraine qui compte le plus grand nombre d'élèves et de pensionnaires. Cet état florissant doit être attribué aux sacrifices généreux de la ville, aux soins paternels et à l'excellente direction imprimée à cette école par le principal, M. Roussel. Des cours un peu rares, et, dit-on, assez mal faits, ont été remplacés par des leçons de langues modernes, (l'Allemand et l'Italien); la physique, la philosophie et l'histoire naturelle sont venues renforcer encore le cercle des études; en sorte que, pour atteindre le Baccalauréat ès lettres, il n'est plus nécessaire d'aller au loin demander les ressources qu'on trouve à Lunéville. Le principal est secondé par divers maîtres d'étude et par sept professeurs gradués, parmi lesquels on peut en citer qui sont connus dans le monde littéraire par quelques productions estimables. Un des vicaires de la paroisse remplit au collége les fonctions d'aumônier. On a créé dans cet établissement un cours de français, et une classe d'enseignement supérieur pour les jeunes gens qui ne prétendent point à une instruction complète : le cours est de deux années, et il a déjà obtenu les plus brillants résultats. Il y a un regret à formuler, c'est que Lunéville ne possède point de bibliothèque publique; celle du collége ne mérite aucune mention, et c'est ce qui rend plus pénible et plus surprenante l'indifférence de l'administration à cet égard.

Plusieurs cours sont offerts gratuitement aux ouvriers : M. Jandel (jeune) leur prodigue, avec un zèle digne d'éloges, des leçons et des soins qu'on ne sait point apprécier; ceux mêmes qui en auraient le plus grand besoin paraissent négliger un bienfait qui serait pour eux si fécond en résultats utiles.

Lunéville est le siége du comité d'arrondissement pour l'instruction primaire : les séances ont lieu tous les mois, sous la présidence du sous-préfet; et ce conseil a toujours montré, jusqu'ici, qu'il comprenait la tâche difficile mais si grave qu'il avait à remplir

La société d'*Agriculture* n'a rien qui la distingue, et on pourrait lui reprocher de ne pas donner assez de signes de vie, quoiqu'elle renferme, dans son sein, des hommes d'un talent re-

connu. On ne pouvait pas adresser le même reproche, il y a quelques années, à la *Société Philharmonique*, dont les bruyants, mais suaves accords, venaient souvent charmer les habitants de Lunéville; aujourd'hui, tout se tait, ses réunions sont fort rares et cependant elle compte un bon nombre d'excellents musiciens.

L'administration religieuse de la ville est concentrée dans une seule paroisse; mais c'est la plus belle et la plus importante du diocèse. L'église, édifice moderne d'un style remarquable, a été bâtie en 1730, sous l'invocation de St.-Jacques, par les chanoines-réguliers : elle ne fut achevée qu'en 1744, par les soins généreux de Stanislas; et Mgr. de Bégon, évêque de Toul, en fit la consécration en 1745. Elle comptait alors dans ses tours neuf cloches, d'une grosseur assez considérable; aujourd'hui elle n'en a plus que trois dont le son est fort bruyant, mais d'une grande majesté, suivant les connaisseurs. La paroisse est administrée par un curé de 1re classe et par quatre vicaires.

L'hôpital de Lunéville a été fondé sous Léopold, en 1706 : il fut enrichi de plusieurs fondations particulières, et par la réunion des biens de plusieurs hospices du voisinage que les guerres avaient détruits : on y comptait, à la fin du dernier siècle, jusqu'à 30 lits entretenus par des donations généreuses. Ce précieux établissement, nommé hospice St.-Jacques, est aujourd'hui dirigé par une commission de cinq notables, présidés par le Maire; les recettes et les dépenses sont faites par un receveur spécial dont la nomination appartient au gouvernement. Les indigents ont 70 lits déterminés; mais il y a encore plusieurs salles qui renferment environ 150 lits pour les soldats malades : c'est une succursale des hôpitaux militaires du voisinage : un médecin, deux chirurgiens, plusieurs sœurs de St.-Charles, aidées de quelques infirmiers, sont préposés au service et aux besoins des malades.

La maison des Orphelins, dite *le Coton*, fut établie en 1759, par un vicaire nommé Bellaire : on y reçoit les orphelins des deux sexes, et il s'y trouve également un pensionnat, très-bien tenu, pour les jeunes demoiselles. C'est là aussi qu'on voit *l'asile des Pauvres Vieillards*, fondé en 1817, par l'excellent M. Renard, alors vicaire et aujourd'hui curé de la paroisse. Il fut secondé dans cette bonne œuvre par le Prince de Hohenlohe, par les dons généreux des habitants et par les efforts des dames de charité; mais on sait que ses largesses à cet établissement sont encore

aujourd'hui très-considérables. La maison du *Coton* est régie par la commission des hospices, et elle se trouve, ainsi que l'hôpital, dans une voie prospère; on y exécute chaque jour des améliorations qui annoncent les plus heureux résultats en faveur de la classe indigente de Lunéville. Le *bureau de bienfaisance*, ancienne fondation de Stanislas, est administré par une commission de cinq membres, qui n'a rien de commun avec celle des hospices, et néanmoins présidée par le Maire. Il distribue des secours en nature, à tous les pauvres, et malgré l'étendue de cette aumône, il vient d'établir une *salle d'asile* pour les jeunes enfants : c'est la première qui a paru dans le département : le bureau a également sous sa surveillance un *mont-de-piété*, dont les bénéfices rentrent dans sa caisse; enfin, nous devons ajouter que des fonds, annuellement portés au budget de la ville, viennent au secours de *l'asile des vieillards* et du bureau de bienfaisance.

Une caisse d'épargnes a été fondée, depuis trois ans, à Lunéville, en faveur de la classe ouvrière; elle a déjà amené les plus consolants résultats et poursuit heureusement sa marche.

L'aspect physique de Lunéville est très-agréable, à l'entrée d'une riche vallée fermée au sud-est par les majestueux sommets des Vosges : les rues de la ville sont larges, spacieuses et la plupart tirées au cordeau. Cependant il y a peu d'édifices publics véritablement dignes de l'attention du voyageur, et on peut se borner aux suivants : 1° Le magnifique château, bâti par Léopold, sur les dessins de Boffrand et embelli par Stanilas. Après avoir été un brillant palais, où nos princes tenaient leur cour et où venait se rassembler l'élite de la société, cette belle résidence est transformée en caserne pour la cavalerie; cependant on a réservé une partie des grands appartements pour les hauts personnages qui viennent commander le camp de manœuvres. Des délicieux jardins, plantés par Gervais et vivifiés par les charmantes statues de Renard, il ne reste aujourd'hui que les bosquets qui, malgré leur état de décadence et quoiqu'ils aient perdu les superbes sculptures qui les décoraient, n'en forment pas moins une promenade fort agréable et justement vantée par les étrangers : ces bosquets ne sont plus cependant que l'ombre d'eux-mêmes; 2° L'église paroissiale, bel édifice, construit d'après les plans d'un chanoine régulier et dont on admire le portail d'ordre ionique, surmonté d'un fronton au-dessus duquel est le cadran : les deux tours sont d'un

goût pur, mais les maisons, qui sont trop rapprochées, nuisent à l'effet général que ce majestueux ensemble produirait dans un espace plus libre. Dans l'intérieur de l'église on remarque le buffet d'orgue qui est très-beau, et derrière le maître-autel un grand tableau attribué à Girardet. Quant au tombeau de la marquise du Châtelet, dont les géographies nous entretiennent, c'est une véritable énigme pour tous ceux qui ne savent point que ce monument de l'héroïne de Voltaire n'est plus marqué que par une modeste pierre noire qui est à l'entrée de l'église : les tours ont 50 mètres d'élévation. 3° Le grand manége couvert, qui n'a peut-être point de rival en Europe, et dont la charpente hardie, mais solide, attire les éloges de tous les connaisseurs : on a formé le projet à St.-Pétersbourg d'élever un manége semblable à celui de Lunéville. 4° Les casernes et surtout le bâtiment neuf de *l'Orangerie*, qui a été construit il y a environ dix ans, et qui forme une *caserne-modèle*. 5° La salle de spectacle, qui n'a rien de remarquable, sinon sa distribution intérieure qui est fort commode : elle a été réparée depuis six ans et suffit aux besoins de la population. Sur la face du mur qui regarde le sud, on remarque une méridienne parfaitement exécutée et très-exacte; on la doit aux soins éclairés de M. Jandel (jeune). L'ancienne méridienne établie par MM. Gay, Lebrun, etc., était mauvaise; mais celle-ci, qui mérite d'être vue, marque seulement *le midi* au temps moyen et non les autres heures; elle présente une rare facilité à tous ceux qui la consultent.

Les constructions particulières ne méritent aucune mention; et quoique les maisons qui bordent les rues soient généralement fort propres, elles sont encore loin de ressembler à celles de Nancy sous le rapport du bon goût architectural. Les propriétaires aiment à diriger eux-mêmes les édifices qu'ils élèvent; les hommes de l'art sont rarement consultés; et si dans cette méthode il y a économie, on ne saurait y voir en même temps une cause d'embellissement pour la ville.

C'est à Léopold et à Stanislas que Lunéville doit ses embellissements : ces deux princes y firent leur résidence, et leur cour splendide attirait les plus illustres personnages de l'Europe : c'est là que le vertueux et bienfaisant roi de Pologne trouva la mort en 1766, et fut pleuré de la Lorraine entière qui lui gardera un impérissable souvenir.

Lunéville est divisé en 7 quartiers; on y compte 10 places, 48 rues, 4 faubourgs et 3207 feux parmi lesquels il y a 1,400

familles qui ne paient aucune imposition. Les revenus des propriétés non bâties s'élèvent à 50,808 fr., et les propriétés bâties à 133,495 fr.

Il est temps maintenant de rappeler les antiquités de cette ville. On sait que l'étymologie de son nom est formé de *Villa-Lunæ;* les Romains ayant établi un camp fortifié sur la hauteur de Léomont, avaient également bâti un temple à la Lune ou à Diane, qui était honorée sous ce symbole : on parle même de chemins qui conduisaient de Toul au temple de la Lune, et nous avons rappelé les découvertes qui ont été faites à Léomont et qui fournissent d'incontestables preuves du culte rendu à la triple hécate. D'autres étymologies se présentent; on en tire de la langue celtique dont le mot *Llunn-Will*, signifie habitation agréable; on veut aussi que le sol sur lequel Lunéville est bâti et qui présente des bancs immenses de gypse, ait fourni un nom à la ville, car un grand nombre de peuples ont donné au gypse la dénomination de Lune.

Quoiqu'il en soit de ces versions différentes; il est certain que Lunéville est ancien, et que sa fondation a précédé l'ère chrétienne. Quelques habitants vinrent se placer sous la sauve-garde des armes Romaines; à la chute de l'empire ils se donnèrent des chefs; mais on ne sait rien de précis et de positif sur ces âges lointains. Au 10ᵉ siècle, nous voyons apparaître les comtes de Lunéville; le premier fut un évêque de Toul; vient ensuite Folmar, qui existait en 994, Folmar II, qui fonda l'abbaye de St.-Remy, en 999; ce monastère devint célèbre; il eut pour abbé un prince de Lorraine, en 1648; mais il passa aux chanoines réguliers en 1140, après avoir appartenu aux bénédictins : le dernier abbé connu est François Huguin, en 1726. Folmar III appella des religieuses pour remplacer les moines de St.-Remy; elles furent chassées à leur tour en 1135; Folmar IV devint comte de Metz et de Lunéville; c'est lui qui fonda la célèbre abbaye de Beaupré, où plusieurs princes de Lorraine furent enterrés. Les puissantes maisons de Dagsbourg (Dabo), d'Aremberg, de Hambourg et de Castres possédèrent tour-à-tour le comté de Lunéville; le duc de Lorraine l'acheta du seigneur Hugues et cette belle souveraineté cessa en 1243. Les vicissitudes de son histoire furent, sous nos princes, remplies des mêmes événements qui ont marqué les autres villes du pays. On entoura Lunéville de fort remparts dans le 13ᵉ siècle; le duc Charles III augmenta les fortifications en 1587; mais dans les guerres que la Lorraine soutint contre la France, Lunéville fut pris par le

duc de Longueville en 1638, et peu d'années après on rasa les fortifications de la ville et du château; elles n'ont plus été rebâties. Nous avons dit que Léopold et Stanislas y firent leur résidence; ils se plurent à l'embellir. Lunéville devint une des plus brillantes capitales de l'Europe, et elle termina glorieusement cette période de splendeur et de gloire par le fameux traité conclu sous le consulat, en 1801; ce traité est appelé dans l'histoire la *Paix de Lunéville*, et il suffirait pour immortaliser ce com, si déjà cette ville n'avait d'autres titres nombreux à invoquer. Ainsi, après une origine obscure, après avoir été simple rendez-vous de chasse, avant le 10e siècle, Lunéville se plaça au rang des capitales et ellé resta encore une des villes les plus remarquables de la France. Au temps où elle était fortifiée, elle fut assiégée par le duc de Bourgogne qui s'en empara; mais il ne tarda pas à en être chassé par les troupes Lorraines. Plutard, dans le 17e siècle, une épouventable famine fit sentir ses rigueurs à Lunéville, et les bienfaits de St.-Vincent de Paul se répandirent avec profusion sur les malheureux habitants de cette ville qui étaient réduits à la plus affreuse misère.

Outre l'abbaye de St.-Remy, Lunéville avait encore un prieuré de bénédictins, un couvent de capucins, un de carmes-déchaussés, un de minimes et un monastère de religieuses, où se tenait un pensionnat avec plusieurs classes pour l'éducation des jeunes filles.

Lunéville possède une synagogue fondée en 1785; les israëlites de cette ville se distinguent, en général, par leur amour du travail et leurs mœurs paisibles, mélangés néanmoins de ces faiblesses héréditaires qui distinguent le peuple hébreu : on compte environ 60 familles juives à Lunéville; il y a aussi quelques protestants qui ont cessé d'entretenir un oratoire.

Dans ces derniers temps, Lunéville répondait à la généralité de Nancy; il était le siége d'un bailliage très-considérable, et le chef-lieu d'un district : on y suivait les coutumes de Lorraine. Il y avait aussi une municipalité avec offices royaux, une recette générale des finances et une maîtrise des eaux et forêts. On sait de quels graves événements cette ville fut le théâtre en 1790; la garnison se révolta et un grand nombre d'habitants périrent victimes de ces affreuses commotions.

Parlons maintenant des hommes illustres que cette ville a vu naître : la liste en est longue et elle suffirait pour jeter sur Lunéville un éclat immortel. Dans l'impossibilité où nous sommes

de les nommer tous, nous mentionnerons seulement : le chevalier de *Boufflers*, membre de l'académie française, et un des poëtes les plus gracieux qui aient cultivé l'art des vers ; le *P. Antoine*, théologien estimé, dont les traités de morale sont consultés avec fruit : il vivait au 18e siècle ; *Dom. Collart*, savant bénédictin ; *Chéron*, fameux graveur de médailles ; *Gervais*, ou *L. de Nesle*, dessinateur des jardins de Léopold ; il se fit une grande réputation ; *Nicolas Renard*, sculpteur estimé, connu surtout par le mausolé du prince d'Harcourt ; *Louis Cyflé*, autre sculpteur, dont on admire les beaux ouvrages en terre de pipe ; *Philippe Wairinge*, habile mécanicien ; *Joseph Chamant*, qui fut consul de l'académie de peinture à Florence en 1746 ; *Duménil-de-la-Tour*, peintre qui excellait dans les tableaux où la nuit était représentée ; *Denis Rivaud*, chirurgien célèbre qui se fit un nom pour les opérations de la taille ; *François Dumont*, peintre en miniature ; *Nicolas Jadot*, architecte du duc François, qui le conserva lorsqu'il fut devenu empereur d'Allemagne : il a laissé plusieurs monuments qui attestent son génie, et il est mort en 1761 ; *Anet*, musicien d'un grand mérite ; *Duval*, ou *Valentin Jameray*, qui, de pâtre, devint conservateur de la bibliothèque et des médailles du cabinet impérial de Vienne, mort en 1775 ; *Kart*, médecin habile qui avait créé un jardin botanique à Lunéville ; la fameuse marquise *Duchâtelet*, morte en 1749 ; l'abbé *Gauthier*, membre de l'académie : il avait une érudition immense et laissa quelques écrits estimés ; le célèbre architecte *Boffrand*, à qui nous devons le château de Lunéville, ceux de Nancy et de Haroué, etc., il est mort en 1754 ; la marquise *de Beauveau*, que son esprit illustra à la cour de Stanislas ; *François Alliot*, intendant fameux du roi de Pologne ; *Chaumont de la Galaisière*, garde des sceaux de Lorraine qui jouit de l'estime et de l'amitié de son maître ; *Barthélemy Guibal*, premier sculpteur de Léopold : on dit que c'est lui qui exécuta la belle statue de Louis XV qu'on voyait à Nancy, sur la Place Royale ; *Nicolas Guibal*, peintre estimé, mort à Stuttgard en 1783 ; *Emmanuel Héré*, premier architecte de Stanislas, qui a donné son nom à une rue de Lunéville ; *Jean Girardet*, peintre habile qui se distingua surtout dans le costume des peuples de toutes les époques de l'histoire ; *François Richard*, mécanicien fameux ; *Mique*, directeur-général des bâtiments de Stanislas ; *François Perrin*, médecin ordinaire du même prince, et qui méritait cette distinction par ses talents ; *Mansiot-Chevalier*, dont on admirait les beaux ouvrages en stuc à la Malgrange, à Commercy, à Bon-

secours, etc.; *Pierre Sylvestre*, serrurier habile, connu par l'invention des cheminées à la turque et des fourneaux à cheminées; *Boutet-Monvel*, acteur célèbre et auteur distingué de plusieurs pièces de théâtre; *Dominique Pergaut*, peintre paysagiste de Stanislas, qui a laissé de bons tableaux et de bons élèves; *Benoit Mathis*, qui se fit un nom dans les ouvrages en stuc; *Sébastien Castara*, chirurgien célèbre, mort en 1813 : il excellait dans l'opération de la taille; *Nicolas Saucerotte*, qui se distingua également dans la chirurgie, et mourut en 1814, au milieu des regrets universels; *Ferry*, nain célèbre de Stanislas, mort en 1764 : il avait à peine trois pieds; on peut voir le récit de ses aventures dans l'histoire de Lorraine; *André*, accusateur public près le tribunal du département en 1792, président du même tribunal en 1794, et enfin procureur-général près de la cour prévôtale des douanes en 1811; la duchesse *de Grammont*, sœur du fameux duc de Choiseul : elle périt sur l'échafaud en 1794; le lieutenant-général *la Barolière*, qui se distingua dans les guerres de la Vendée, et devint ensuite receveur-général à Nismes; l'abbé *Périn*, ancien principal et grand vicaire à Versailles : il a composé un abrégé de l'histoire de Russie, et un autre ouvrage sur les fortifications; *Sonini*, officier de la marine et membre de l'académie de Nancy : il a publié un grand nombre d'écrits estimés, et il est surtout connu par sa belle édition de Buffon; le comte *de Tressan*, mort à Lunéville en 1783 : il est auteur de plusieurs romans et il a traduit le Roland Furieux, etc.; *Dom François*, prieur à Verdun : on a de lui plusieurs ouvrages de piété qui mériteraient d'être mieux connus; le marquis *de Baye*, lieutenant-général : il a composé des mémoires sur la campagne du maréchal de Créquy, en 1678; *Charles-Alexandre de Lorraine*, gouverneur des Pays-Bas, qui éprouva des fortunes diverses à la tête des armées; *Duvivier*, général de brigade, tué au siége d'Aboukir; *Duval-Poutrel*, avocat et auteur de plusieurs ouvrages d'économie rurale; *Haxo* (le baron), lieutenant-général du génie, pair de France, qui s'est illustré sur tous les champs de bataille de la république et de l'empire; *Aubertin*, adjudant-général dont on a quelques mémoires intéressants sur les guerres de la Vendée et dont le nom n'est pas sans gloire; *Renard*, curé de Lunéville, qui, à ses œuvres de bienfaisance, joint des talents éminents : on a imprimé quelques-uns de ses discours; *Saucerotte*, professeur et auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire naturelle.

Nous terminerons ici cette liste déjà longue, car il nous est possible de tout citer.

Résumons donc ce long article : Lunéville, placé à l'embranchement de cinq routes, et enrichi de plusieurs établissements industriels, fait un assez grand commerce; la beauté de ses édifices, de ses places et de ses rues, la met au rang des plus jolies villes de France : on y trouve toutes les ressources désirables pour l'éducation de la jeunesse. On peut donc affirmer que si elle est déchue de son ancienne splendeur, si elle n'est plus une des cités souveraines de la province, et, si d'autres localités peuvent lui disputer le sceptre de l'industrie, de la science, du commerce et des arts, elle n'en reste pas moins une ville remarquable qui mérite l'attention du voyageur et qui n'attend qu'une main puissante pour reconquérir ce qu'elle a perdu.

L'arrondissement de Lunéville comprend 129,443 hectares : 35 kilom. de l'est à l'ouest, et environ 25 du sud au nord; il est borné par les arrondissements de Nancy à l'ouest, de Sarrebourg à l'est, de Château-Salins au nord, et par le départem. des Vosges au sud. On y compte 6 cantons, 146 communes, 7 cures, 93 succursales, 46 annexes et 84,697 habitants. (Voyez le coup d'œil général pour les autres détails relatifs à chacun des cantons).

LUPCOURT, village situé dans la plaine fertile du Vermois, sur le ruisseau du Frahaux, près de la route de Nancy à Bayon, à 6 kil. au s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, à 12 au s. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. 316 individ., 31 élect. com., 10 cons. municip., 1 électeur pour la députation, 79 feux et 58 habitations. Territ. : 694 hect. cadastrés, dont 400 en terres arables, 100 en bois et 14 en prés. Mes. de Nancy, les lettres viennent par St.-Nicolas.

Il y a sur le ban de ce village les deux fermes considérables de *Bédon*, (Voyez ce nom) et de *Gerbé*, qui est un moulin (Voyez aussi ce nom). Lupcourt est ancien, quoiqu'on ne puisse assigner l'époque de sa fondation; il avait pour seigneur particulier les comtes de Mahuet, et il était enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine; on le nommait *Lupi-Curia*. Les ducs de Lorraine, pour récompenser les seigneurs de Lupcourt, firent de ce village le chef lieu d'un comté, dans le siècle dernier. On y voit un fort,

beau château, construit dans un goût moderne, avec de vastes dépendances. Il est habité par la famille si distinguée d'Offelize, et on sait que le comte de ce nom fut envoyé à la chambre des députés en 1824. Les abbés de Domèvre avaient droit de collation et de patronage sur la cure de Lupcourt. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de St.-Nicolas-de-Port. Lupcourt a vu naître M. de Mahuet, chambellan de Léopold, et l'abbé de Mahuet, prévôt de la cathédrale de St.-Dié.

LUTZELBOURG, appelé aussi *Lucebourg*, village situé au milieu de plusieurs montagnes, couvertes de vastes forêts et sur la rivière de la Zorne, à 5 kil. au s. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 19 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 104 (21 lieues) au s. E. de Nancy. Popul. : 579 ind., 57 élect. comm., 12 cons. mun., 117 feux et 103 habitations. Territ. : 378 hect., dont 290 en forêts, 59 en terres labour., et 29 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

On trouve, sur le territoire de ce village, trois moulins à grains, d'un assez bon rapport, un moulin à huile, et plusieurs sources dont les eaux sont estimées; on les conduit à Phalsbourg par des canaux souterrains; quelques-unes de ces sources sont intermittentes, d'autres se couvrent périodiquement de vapeurs sulfureuses; un rapport a été fait à l'accadémie des sciences sur ces diverses fontaines; mais on n'a pas encore donné de réponses satisfaisantes sur les propriétés de leurs eaux.

Lutzelbourg est un lieu célèbre dans les annales de la Lorraine; il donnait son nom à une puissanté et noble famille dont l'origine se confond avec celle de la maison de Luxembourg, comme on le voit par un décret de Léopold. On ignore à quel siècle il faut faire remonter sa première existence; mais il est certain que les seigneurs de Lutzelbourg occupaient une place brillante dans les longues années du moyen-âge. Il est fait mention du château, dès l'année 1050; l'évêque de Metz, Étienne de Bar, fit rebâtir cette importante forteresse en 1147; le comte de Saarwerden s'en étant rendu maître, un autre évêque de Metz, Thiéry de Lorrine, en fit encore la conquête; c'était alors le chapitre de la cathédrale qui exerçait des droits

seigneuriaux sur cette belle terre; mais en 1297 l'archidiacre vendit Lutzelbourg et le château aux évêques de Metz, qui les possédèrent en propre depuis cette époque. Les comtes de Metz, du nom de Folmar, obtinrent cependant Lutzelbourg, mais comme fief mouvant des mêmes évêques. La maison de Lutzelbourg s'éteignit dans le 15e siècle, elle s'était alliée aux seigneurs de Fléville, de Sarrebourg (Saarbrück) et d'Imling. C'est la première preuve que nous avons de l'antiquité de la seigneurie d'Imling, possédée par les comtes de Vioménil, et on peut rapporter à ce village le témoignage que nous consignons dans cet article. Des évêques de Metz, Lutzelbourg passa au pouvoir des ducs de Lorraine, jusqu'à l'année 1661; alors le Roi de France, Louis XIV, obtint la propriété de Phalsbourg, Lutzelbourg et de leurs dépendances, pour l'établissement de la belle route qui va de Lorraine en Alsace. Le village de Lutzelbourg est définitivement acquis à la France par un arrêt de 1718; on le réunit au bailliage de Sarre-Louis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes dites de la *Petite-Pierre*. La forteresse fut démolie dans le 17e siècle; les ruines de ce château célèbre offrent le plus majestueux aspect : assises sur la crête ardue de la montagne, qui domine une profonde vallée, elles étonnent par la force imposante et l'épaisseur des murailles, comme par la position formidable où elles s'élèvent : on voit encore deux tours et quelques pans de remparts; les habitants ont pris le reste pour leurs constructions particulières, mais rien de plus pittoresque et de plus curieux que la situation du village et de sa vieille forteresse, au milieu des massifs de la forêt. On a découvert, en 1836, de belles antiquités; un ouvrier qui frappait une pierre destinée à la construction de l'église, fit jaillir une boîte en fer blanc dans laquelle se trouvait un reliquaire, accompagné de lettres, dont l'authenticité n'est pas douteuse, et qui remontent à une époque éloignée. On a trouvé également un calice d'une forme singulière, et qui date de plusieurs siècles, un blason est incrusté dans le métal, et tout fait croire que ce vase appartenait à la chapelle du château. Un comte de Saarwerden resta quelque temps prisonnier dans cette forteresse, et il parait que les seigneurs qui l'habitaient inspiraient une vive terreur, car les traditions du pays expriment encore toute la crainte que les comtes de Lutzelbourg imprimaient à leurs vassaux. On cite, en particulier, une comtesse que les habitants croient apercevoir encore dans les orages, dans les nuits de

tempête et dans les ravages des saisons : elle traverse alors les airs sous la forme d'un serpent de feu, et quelque fois elle descend se baigner dans la Zorne.

Lutzelbourg est une succursale dont l'église, pauvre et chétive, se trouvait insuffisante pour la population; l'abbé Dillenschneider engagea ses paroissiens à la rebâtir en 1836; la commune n'a point de revenus, cependant les habitants ayant goûté le conseil, offrirent le spectacle le plus touchant. Comme il était impossible d'avoir des voitures, dans un village où il n'y a pas de cultivateurs, tous les individus, hommes, femmes et enfants, musique en tête, allèrent chercher les pierres dans des paniers posés sur leurs têtes, les vieillards les arrangeaient, et il ne leur fallut que cinq jours pour apporter tous les matériaux. Aujourd'hui Lutzelbourg a une des plus belles églises du pays.

M.

MACHET, nom donné à une scierie assez considérable, qui dépend de St.-Sauveur, à 5 kil. à l'E. : on y compte environ 10 individ., et on y fabrique environ 15,000 planches par année.

MAD (*Rupt de Mad*), ruisseau considérable qui prend naissance près de Broussey-en-Voivre, départ. de la Meuse, et se perd dans la Moselle, près d'Arnaville, après avoir baigné les villages de St.-Baussant, Essey et Maizerais, Euvezin, le bourg de Thiaucourt, Jaulny, Rembercourt, Vandelainville et Bayonville. Son cours est de 34 kil. environ, dans la direction du S. O. au N. E.; ce ruisseau est assez poissonneux, on le nomme en latin *Maticus Fluvius*.

MADIN, autre ruisseau plus faible, qui commence près d'Apremont, départ. de la Meuse, arrose Pannes, et se réunit au Rupt de Mad, près de Bouillonville. Son cours est d'environ 7 kilom.

MADON, rivière assez considérable qui prend sa

source à Vioménil (*Vosges*), près des sources de la Saône, entre dans le départ., près de Jevoncourt, baigne Xirocourt, Haroué, Voinémont, Ceintrey, Xeuillet, et se perd dans la Moselle, près de Pont-Saint-Vincent, après un cours de 34 kil. du s. au N. Cette rivière, dont le cours est tranquille, présente plusieurs fosses d'une grande profondeur, le fond est couvert d'une vase épaisse, et les eaux ne sont point limpides; c'est ce qui rend les accidents assez communs dans la belle saison : elle est aussi fort poissonneuse.

MAGNIÈRES, village considérable, situé dans une plaine agréable et fertile, sur la route de Lunéville à Rambervillers, aux bords de la Mortagne et aux confins des Vosges, à 10 kil. au s. E. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 23 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 50 (10 lieues) au s. de Nancy. Popul. : 768 indiv., 76 élect. comm., 12 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 203 feux et 181 habitations. Territ. : 981 hect., dont 457 en terres arables, 276 en forêts, 231 en prés et 6 en vignes dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

Il y a sur le ban de ce village un moulin à grains et une maison de ferme, autrefois hermitage célèbre. On le connaissait sous le nom de *Notre-Dame de Montfort*, et c'était le chef-lieu des hermites de la congrégation de St.-Jean-Baptiste; il est à 1 kil. au s. o., et on y compte, aujourd'hui, environ 8 habitants qui exploitent les dépendances de cette ferme. Magnières avait le titre de bourg, et formait une seigneurie considérable qui fut possédée par les plus illustres familles de Lorraine, on cite, entr'autres, les sires de Blâmont, les comtes de Haraucourt, du Châtelet, d'Ogéviller et de Ristes; l'église paroissiale renferme encore plusieurs tombeaux de quelques person-

nages de ce nom. On ne saurait fixer l'origine de Magnières, on sait seulement que les sires de Blâmont étaient seigneurs de cette terre dans le 13e siècle, ils l'achetèrent près des *Voués* d'Épinal, mais c'était pour eux un fief qui relevait des ducs de Lorraine. La seigneurie de Magnières passa ensuite à la maison d'Anglure, par le mariage de la dernière héritière avec un comte de ce nom. Il y avait dans ce bourg un château ou maison forte, dont il est fait mention en 1312. Cette forteresse a été remplacée par un autre château, élégamment construit, dans un genre moderne, avec des dépendances très-étendues et fort-agréables. Magnières répondait au bailliage de Nancy, généralité de la même ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure de ce bourg était donnée au concours; il y avait plusieurs chapelles, dont celle de Ste.-Catherine, fondée par une comtesse de Haraucourt, était de l'année 1515. On y voyait également un hôpital, aujourd'hui détruit, et une chapelle au hameau de *St.-Pierremont*. Magnières est le lieu natal du Sénéchal Brunel, qui devint ensuite représentant du peuple. Ce village est une succursale dans le ressort de Gerbéviller.

MAIDIÈRES, petit village situé au pied d'une côte, et près de la route de Pont-à-Mousson à Verdun, à 2 kil. à l'o. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 32 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop.: 329 individ., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 87 feux et 62 habitations. Territ. : 498 hect., dont 305 en forêts, 141 en terres labour., et 50 en vignes, dont les produits sont de qualité fort-médiocre. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Maidières possède deux moulins à grains sur un ruisseau, une tuilerie peu considérable, une maison de campagne agréable, et un magnifique château, construit récemment dans un style moderne, et qui est environné de superbes dépendances. Maidières, autrefois appelé *Maderiæ*, est très-ancien : il avait pour seigneur l'évêque de Liége; mais ce pontife échangea Maidières en 1227, contre d'autres domaines que lui céda l'évêque de Metz; le comte de Bar voulut s'y opposer et s'empara du village, dont il était *Voué;* mais on fit une transaction et l'évêque de Metz resta maître de cette terre, moyennant une rente

de 25 livres qu'il paya au comte de Bar. Après d'autres vicissitudes, Maidières vint au pouvoir des ducs de Lorraine, qui y exercèrent les droits de haute et moyenne justice; mais le comte des Armoises était seigneur foncier de Maidières. Quant au spirituel, ce village avait deux paroisses, l'une qui avait pour patron St.-Pierre-aux-Liens, et l'autre était dédiée à St.-Remy; cette dernière fut réunie à l'église collégiale de Ste.-Croix de Pont-à-Mousson, et définitivement supprimée : Maidières est une succursale du ressort de la cure de St.-Martin de Pont-à-Mousson. Ce village répondait, dans le dernier siècle, au bailliage de Pont-à-Mousson, marquisat du Pont, province du Barrois, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. La position de Maidières est agréable, et parmi ses habitants nous citerons M. Maire, officier distingué, qui embellit sa retraite par ses vertus et ses œuvres de bienfaisance.

MAILLY, village situé aux confins du départem. de la Moselle, sur la rive droite de la Seille, à 4 kil. au N. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 32 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 527 individ., 52 élect. comm., 12 cons. munic., 1 élect. pour la députation, 137 feux et 96 habitations. Territ. : 255 hect., dont 184 en bois, 40 en prés et seulement 30 en terres lab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

On voit, sur le ban de Mailly, un moulin à grains d'un bon rapport, et un superbe château à 1 kilom. avec un parc assez vaste et de belles dépendances. C'était autrefois la résidence d'une noble famille du nom de Mailly : elle est aujourd'hui éteinte. Quant au village, il se nommait *Manelli*, et répondait au bailliage de Nomeny, terre du Pont, généralité de Nancy, parlement de Lorraine : on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz, parceque la paroisse était du diocèse de Metz. Aujourd'hui Mailly est une succursale qui relève de Nomeny.

MAINBERMONT, petit hameau qui dépend de Méhoncourt, à 6 hect. : on y compte 8 feux et 49 habitants; du reste, il n'a rien de remarquable.

MAISON-HAUTE. (Voyez Jezainville.)

MAISON-ROUGE. (Voyez Croismare.)

MAIXÈ, qu'on appelle vulgairement *Mâche*, village situé sur les bords du Sanon, à 7 kil. au N. O. de Lunéville, chef-lieu du cant. (*nord*) et de l'arr., et à 25 à l'E. de Nancy. Popl. : 451 indiv., 45 élect. com., 10 cons. munic., 108 feux et 80 habitations. Territ. : 906 hect. cad., dont 621 en terres arab., 85 en prés, 74 en bois et 41 en jardins et en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

Il y avait, sur le ban de ce village, plusieurs carrières aujourd'hui abandonnées malgré leur belle qualité. Ce village, appelé autrefois *Maxiæ*, remonte à une époque assez reculée : il avait pour seigneur particulier le duc de Lorraine et se trouvait compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est une succursale dans le ressort d'Einville ; il y avait une chapelle chargée de plusieurs fondations qui furent réunies à l'hôpital de Lunéville.

MAIZERAIS (*Maceriæ*) hameau. (Voyez Essey.)

MAIZIÈRES, l'un des villages les plus considérables, ou bourg, du canton de Vic, situé dans une plaine, sur la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 22 kil. au S. E. de Vic, chef-lieu du canton, à 28 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 51 au N. E. de Nancy. Popul. : 1478 individ., 115 élect. comm., 12 cons. municip., 4 élect. au collége politique de Château-Salins, 329 feux et 258 habitations. Territ. : 1842 hect., dont 1055 en terres arables, 445 en forêts et 317 en prés. Mes. de Vic ; les lettres viennent par Bourdonnaye.

On trouve, sur le ban de ce village, plusieurs carrières de gypse dont les qualités sont assez bonnes ; elles donnent un plâtre fort recherché, et sont une branche de commerce considérable pour Maizières ; il y a également trois moulins à grains d'un bon rapport, dont l'un, appelé *Xirxange*, est voisin de plusieurs maisons d'exploitation, à 3 kilom. au sud du village. On y compte environ 50 individus. Ces habitations et le moulin

aient autrefois une dépendance de la châtellenie de Lagarde, ec titre de village. Les fermes de *Bagneholtz* (voyez ce nom), de *Braudebourg* (voyez aussi ce nom) dépendent également de aizières, ainsi qu'un chantier considérable nommé le *Petit-aris*, à 4 kilom. au s. e. : il est situé sur le canal de Moyenvic Dieuze, et sert à l'exploitation de la saline de Moyenvic.

L'origine de Maizières ne remonte pas à une époque éloignée: n'était, il y a trois siècles, qu'un petit hameau appartenant ix évêques de Metz. Il fut réuni par eux à la châtellenie de agarde, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, rec les coutumes de l'évêché. Depuis le commencement du 8e siècle, ce village a pris un développement considérable : n y a établi une brigade de gendarmerie à cheval et un marché grains, très-fréquenté : c'est aussi un lieu d'étape militaire. laizières, par sa population et sa position centrale, convenait ieux que Réchicourt pour devenir chef-lieu de canton; car l y a des villages séparés par une immense forêt et situés derière Maizières, qui n'ont presqu'aucune relation avec Réchicourt, à raison de la distance et de la difficulté des chemins; andis que Maizières leur offrirait toutes les ressources désirables. Ce village, après avoir appartenu au diocèse de Metz, est ujourd'hui une succursale importante dans le ressort de Vic, liocèse de Nancy.

MAIZIÈRES, village situé sur la route de Nancy à Colombey, et sur les bords d'un ruisseau qui se réunit iu Madon, à 18 kil. au s. de Toul, chef-lieu du canon (*sud*) et de l'arrond., et à 18 au s. o. de Nancy. Popul. 629 indiv., 62 élect. comm., 12 cons. mun., 3 élect. au collége politique de Toul, 176 feux et 128 habitations. Territ. : 1560 hect. cadastrés, dont 88 en forêts, 517 en terres arables, 155 en prés et 7 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Maizières possède un moulin à grains d'un bon rapport, plueurs carrières qui ne sont plus exploitées, et une belle maison maître entourée de vastes dépendances. Maizières, en latin, ‹æ ou *Maceriæ*, est un ancien fond des évêques de Toul; t le chef-lieu d'une châtellenie dont la juridiction s'éten-

dait sur trois villages voisins; il répondait au présidial de Toul, bailliage de la même ville, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes du pays Toulois; il reconnaissait l'évêque de Toul pour seigneur particulier. Dans le 15ᵉ siècle, Henri de Ville-sur-Illon, évêque de cette ville, augmenta les fortifications du château de Maizières; et les Huguenots, l'ayant pris et incendié en 1587, Henri de Bourlémont releva les remparts et mit le château en état de défense; mais il fut ruiné de nouveau dans le 17ᵉ siècle et n'a plus été rebâti. Maizières a pour patron de son église, la Nativité de Notre-Dame : c'est une succursale dans le ressort de la cathédrale de Toul.

MALAUCOURT, village situé au pied d'une côte élevée, près de la Seille, à 8 kil. au s. de Delme, chef-lieu du canton, à 13 à l'o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 17 de Vic, et à 25 au N. E. de Nancy. Popul. : 428 individ., 42 élecṭ. comm., 10 cons. municip., 66 feux et 53 habitations. Terr. : 390 hect., dont 352 en terres arables, 17 en prés et 11 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village n'est pas fort ancien; les cartes du pays n'en font aucune mention avant le 17ᵉ siècle. Il appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, et se trouvait compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de Delme, et sur laquelle il n'y a rien à remarquer.

MALGRANGE (la), château et maison de santé. (Voyez *Jarville* et *Heillecourt*).

MALGRÉ-COLLE, ferme considérable, qui dépend de Nitting; elle est située à 1 kil. au s. : on y compte 12 individ., et sa position est très-agréable.

MALGRÉ-VOIVRE. (Voyez Glonville.)

MALLELOY, village situé à droite de la Moselle, dans une vallée appelée Val-de-Faulx, à 14 kil. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 14 de Nancy,

chef-lieu de l'arrond. Popul. : 367 individ., 36 élect., comm., 10 cons. municip., 88 feux et 71 habitations. Territ. : 410 hect., dont 176 en forêts, 163 en terres arables, 28 en prés et 33 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Malleloy est un village de récente origine; les cartes de Lorraine commencent à l'indiquer seulement dans le dernier siècle. Il s'est formé successivement autour d'un château du même nom; il répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, et on y suivait les coutumes de Lorraine. On sait que le nom de Malleloy est illustré aujourd'hui dans la magistrature. Le village est maintenant annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Custines.

MALZÉVILLE, grand et beau village, situé au revers d'une côte, sur la rive droite de la Meurthe, à 2 kil. au N. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arrondiss. Popul. 1319 individ., 115 élect. comm., 12 cons. mun., 6 élect. au collége politique de Nancy, 357 feux et 298 habitations. Territ. : 310 hect., dont 10 seulement en terres arables, 24 en bois, 31 en prés et 204 en vignes, d'assez bonne qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village renferme plusieurs établissements industriels, entr'autres une filature assez considérable : il y a trois brasseries achalandées et plusieurs cafés visités quelquefois par les oisifs de Nancy. On trouve sur le ban de cette commune plusieurs carrières, dont une de moëllons, une seconde de pierres de taille, qui n'est plus exploitée, et la troisième, de roche très-dure, fournit les pavés de Nancy. On y voit un beau pont sur la Meurthe : il est composé de treize arches, et des corps en fonte sont placés dans la rivière, sous le pont, pour conduire les eaux d'une fontaine de Pixérécourt à Nancy, près des casernes; la date de la construction de ce pont remonte à l'année 1498 : les deux travées qu'on y remarque ont été placées au milieu du 17e siècle, après que Louis XIII eut fait sauter deux arches, quand il vint assiéger Nancy.

Malzéville a plusieurs écarts sur son territoire ; les principaux sont : *Jéricho* (voyez ce nom), *l'Hôpital* (voyez ce nom), *le Pavillon* (voyez ce nom), et *la Trinité* (voyez encore ce nom). Malzéville est fort ancien : on le nommait autrefois *Malzeni-Villa*, ou *Aspera-Villa*, et il en est déjà fait mention dans le 10e siècle. En 1003 un évêque de Metz, qui possédait cette terre, en fit don à l'abbaye d'Épinal; mais dans la suite, les religieuses de ce monastère ne conservèrent plus qu'un droit de collation dans le village : plusieurs seigneurs se partagèrent le fond de ce domaine et on cite ent'rautres les princes de Beauveau, les barons de Méligny, d'Atel, etc. Malzéville était compris dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, cour souveraine et coutumes de Lorraine. La cure de ce village se donnait au concours; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de la paroisse de St.-Epvre de Nancy. L'église est fort ancienne et mérite d'être visitée; elle est dédiée à St.-Martin; il y a aussi à Malzéville un bureau de charité. Ce village est situé dans une position délicieuse : il domine la belle vallée de la Meurthe; des vergers nombreux et bien peuplés l'entourent de leur épais ombrage, et le coup d'œil qu'il présente est un des plus agréables au milieu du charmant paysage de Nancy.

MAMEY, petit village situé sur une éminence, près de la forêt de Puvenelle et de la route de Pont-à-Mousson à Verdun, à 8 kil. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 26 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 30 au N. O. de Nancy. Popul. : 376 individ., 37 élect. comm., 10 cons. municip., 88 feux et 76 habitations. Terr. : 634 hect., dont 425 en terres lab., 109 en bois et 10 en prés. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Mamey est un village dont l'origine remonte à trois siècles : on le nommait primitivement *Mametes* : il avait pour seigneurs particuliers les comtes d'Hudicourt et il dépendait de la châtellenie de Pierrefort, généralité de Nancy, bailliage de Pont-à-Mousson, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Le chapitre de Metz avait le droit de nomination à la cure de ce village, dont le patron est St.-Hubert; l'église de Mamey est remarquable : elle est décorée par de nombreux tableaux assez estimés

qui viennent de l'ancien monastère de la Visitation de Pont-à-Mousson. Ce village est aujourd'hui annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Martincourt.

MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS, village situé près des sources de l'Ache, aux confins du départem. de la Meuse, près de la route de Nancy à St.-Mihiel, à 12 kil. à l'o. de Domèvre, chef-lieu de canton, à 24 au N. O. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 40 au N. O. de Nancy. Popul. : 429 indiv., 42 élect. comm., 10 cons. municip., 116 feux et 98 habitations. Territ.: 791 hect., dont 375 en forêts, 352 en terres arables et 64 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Ce village a une origine fort ancienne, et il occupait un rang distingué en Lorraine : on le nommait *Manderæ*, ou *Mandera*, et on ajoute aujourd'hui *Aux-Quatre-Tours*, à cause d'un vieux château, flanqué de quatre tourelles, qui défendait *Mandres*. Ce village, qui avait autrefois le titre de bourg, était un ancien domaine des sires de Blâmont; Olry de Blâmont, évêque de Toul, y faisait sa résidence ordinaire, et il y mourut en 1506. On sait qu'ayant donné tous ses biens aux ducs de Lorraine, Mandres tomba au pouvoir de ces princes ; ce village était alors le chef-lieu d'une prévôté, bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, recette de St.-Mihiel, parlement et coutumes de Lorraine. Le château de Mandres fut assiégé en 1438, par plusieurs seigneurs; mais la garnison fit une si vigoureuse résistance que le siége fut levé, et la place conservée au comte de Blâmont. En 1633, François de Mauljean défendit ce fort pour le duc de Lorraine, contre une armée française : il n'avait que 18 hommes et il obtint la capitulation la plus honorable après avoir vaillamment résisté pendant plusieurs jours. En 1610, un duc de Lorraine donna la seigneurie de Mandres au prince de Guise, son chambellan; mais cette terre ne tarda pas à revenir au duc, par l'extinction de l'illustre famille de Guise : le château avait été démoli à cette époque; il fut rebâti dans un goût plus moderne, et il est encore habité par un riche propriétaire du pays. Mandres est une succursale dont le pâtron est St.-Martin, et qui relève de Liverdun; l'abbé de St.-

Maur de Verdun avait le droit de nomination à cette cure. Il y avait aussi à Mandres une chapelle fondée en 1443, par un seigneur de Mandres, et dont le patronage appartenait aux nobles comtes d'Ourches qui descendaient du fondateur.

MANÉE, nom donné à une maison de ferme considérable, qui dépend de Turquestein, à 2 kil. au N.; on y compte 14 indiv. et sa position est très-pittoresque.

MANGONVILLE, petit village situé aux bords de la Moselle, sur la route de Nancy à Charmes, à 10 kil. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton et à 35 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 267 ind., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 69 feux et 56 habitations. Terr. : 284 hect., dont 211 en terres lab., 16 en prés, 14 en bois et 14 en vignes, dont les qualités sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village a sur son ban un moulin à grains d'un bon rapport. Mangonville est un lieu assez ancien; le chapitre de Bouxières en était seigneur, et il dépendait du bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce n'était, avant le dernier siècle, qu'un hameau de faible importance. Aujourd'hui, Mangonville est encore annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Roville et il n'y a point d'église; mais ce village possède un bureau de charité.

MANHOUÉ, village situé sur la Seille, à 14 kil. à l'O. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 17 de Vic et à 22 au N. E. de Nancy. Popul. : 356 individ., 35 élect. comm., 10 cons. municip., 89 feux et 76 habitations. Territ. : 341 hect., dont 251 en terres arables, 86 en prés, le reste en pâtis, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Manhoué a sur son territoire un moulin à grains, et deux fermes dont les dépendances sont très-considérables : on y voit également une belle maison de campagne, entourée de vastes

jardins. Ce village, dont l'origine n'est pas fort éloignée, puisqu'elle remonte à peine à trois siècles, dépendait autrefois du bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : il eut aussi ses seigneurs particuliers, dont le nom n'est pas illustré dans nos annales. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Château-Salins. Son territoire est un des plus fertiles, surtout en céréales.

MANONCOURT-EN-VERMOIS, village situé près de la route de Nancy à Bayon, à 5 kil. au S. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 15 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 295 individ., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 69 feux et 53 habitations. Territ. : 668 hect. cadastrés, dont 450 en terres labour., 40 en prés et 9 en vignes peu vantées. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

La ferme de *Moulin-aux-Vents* se trouve sur le ban de cette commune; elle n'a rien de remarquable. Manoncourt est un village ancien qui avait pour seigneur foncier le prieur de Varangéville, et pour seigneur justicier le duc de Lorraine; il était enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, parlement et coutumes de Lorraine. Le prieur de Flavigny jouissait également de quelques droits de collation dans ce village. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de St.-Nicolas, et qui a pour patron St.-Chrodegand, évêque de Metz. Le pays de Manoncourt est un des plus fertiles de la Lorraine.

MANONCOURT-EN-VOIVRE, village situé sur le Terrouin, et près d'une vaste forêt, à 4 kil. au S. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 14 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 32 au N. O. de Nancy. Pop. : 257 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 58 feux et 46 habitations. Territ. : 746 hect., dont 450 en terres labour., 204 en forêts, 72 en prés et 8 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Toul; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Manoncourt, appelé comme le précédent *Mannonis-Curia*, a

sur son territoire un moulin à grains, et une ferme très-ancienne appelée *Boyet*; les religieux de St.-Epvre, à Toul, en étaient autrefois seigneurs. Quant au village, dont l'origine remonte à une époque assez reculée, il avait aussi pour seigneurs les mêmes religieux, et il répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il faisait partie de la terre du Barrois, et le chapitre de Liverdun nommait à la cure. Aujourd'hui, Manoncourt est annexé à la paroisse d'Avrainville, dans le ressort de Liverdun. Il est situé dans un pays fertile; on sait que la plaine de la Voivre est renommée.

MANONCOURT-SUR-SEILLE, village situé dans une plaine, près de la route de Nomeny à Pont-à-Mousson, à 3 kil. au s. o. de Nomeny, chef-lieu du canton et à 25 au n. de Nancy, chef-lieu de l'arron. Pop. : 309 indiv., 30 élect. comm., 10 cons. mun., 89 feux et 67 habitations. Territ : 280 hect., dont 210 en terres arables, 40 en bois et 30 en prés. Mes. de Nomeny, pour les grains, et celles de Nancy pour toutes les autres mesures; les lettres viennent par Nomeny.

On voit, sur le ban de cette commune, trois habitations isolées, sans nom et sans importance : il y a également un moulin à grains. Manoncourt fut dans l'origine une des créations des évêques de Metz, mais il ne remonte pas au-delà du 16ᵉ siècle; il passa ensuite au marquisat de Nomeny et au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy et parlement de Lorraine; mais il retint les coutumes de l'évêché de Metz. Aujourd'hui, ce village est annexé à la paroisse de Clémery, dans le ressort de Nomeny; et il n'y a rien de remarquable que la bonté de son territoire qui produit beaucoup de céréales.

MANONVILLE, village situé sur le ruisseau d'Ache, près de la route de Nancy à St.-Mihiel, à 2 kil. au n. o. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 20 de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 30 au s. o. de Nancy. Pop. : 297 individ., 29 élect. comm., 10 cons. municip., 1 élect. pour la députation, 86 feux et 78 habitations.

Territ : 709 hect., dont 448 en terres labour., 200 en forêts, 39 en prés et 20 en vignes, dont les qualités ne sont pas vantées. Mes. de Thiaucourt; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

On voit, à Manonville, une carrière peu considérable de pierres calcaires; un pont de quatre arches étroites sur le ruisseau d'Ache, et un moulin à grains d'un assez bon rapport. Il y a également un vaste château de construction antique, mais fort agréable, avec de magnifiques dépendances : il est habité par M. le baron Barrois dont la bienfaisance et les vertus chrétiennes sont l'exemple et l'édification du pays. Manonville a une origine très-reculée; on peut le placer, sans hésitation, vers le 11[e] siècle : on le nommait alors *Mannonis-Villa*, et il reconnaissait pour maîtres plusieurs seigneurs des principales familles de Lorraine. On cite, en particulier, dans les derniers temps, les barons Barrois, pour les deux tiers de la terre, et les comtes de Viange, pour l'autre tiers. Le château de Manonville était appelé *grande-maison* et *château*, et il fut souvent un appui et une sauve-garde pour les habitants dans les guerres du moyen âge, comme il est encore aujourd'hui une source de bienfaits. Quant au spirituel, Manonville était compris dans le doyenné de Dieulouard; le chapitre de St.-Gengoult nommait à la cure, et il y avait deux chapelles particulières : l'une, dédiée à St.-Georges, avait été fondée en 1362 par un sieur Thirion de Manonville, et l'autre par les princes de Beauveau. Aujourd'hui, Manonville est une succursale dans le ressort de Liverdun.

MANONVILLER, village situé dans une belle plaine, sur la rive droite de la Vezouze, près de la route de Lunéville à Blâmont, à 13 kil. à l'E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond. et à 43 à l'E de Nancy. Popul. : 379 individ., 37 élect. comm., 10 cons. munic., 1 élect. pour la députation, 96 feux et 83 habitations. Territ. : 698 hect. cadastrés, dont 500 en terres arables, 50 en prés et 6 en vignes dont on parle peu. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Il y a un moulin à grains d'un excellent rapport sur le ban

de cette commune. Le village de Manonviller ne paraît pas ancien, car on n'en découvre aucune trace dans nos vieux auteurs et sur les cartes du pays, avant le 17ᵉ siècle. Il répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Son territoire est fertile et sa position assez agréable; mais on ne sait rien sur l'époque de sa fondation et sur les vicissitudes qu'il aurait éprouvées dans son existence. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Lunéville et sur laquelle il n'y a rien de remarquable à consigner.

MARAINVILLER, village considérable, situé dans une belle plaine, sur les bords de la Vezouze, et sur la route de Lunéville à Blâmont, à 9 kil. à l'E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond. et à 39 à l'E. de Nancy. Popul. : 727 indiv., 72 élect. comm., 12 cons. munic., 5 élect. au collége politique de Lunéville, 178 feux et 161 habitations. Terr. : 1702 hect. cadastrés, dont 774 en terres arables, 354 en forêts, 334 en prés, le reste en pâtis, jardins, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On voit, sur le ban de ce village, un moulin à grains, la maison de ferme de *Rohé*, très-ancienne et qui dépendait autrefois de Thiébauménil; celle de *Froiscu*, dont nous avons parlé (Voyez ce nom), et celle de *Beaulieu*, qui est fort considérable et qui a remplacé le beau prieuré du même nom (voyez Beaulieu) : nous rectifierons ici ce que nous avons dit au premier vol. : Beaulieu est remarquable par ses vastes dépendances et par son antiquité. Au 14ᵉ siècle, il fut réuni à l'abbaye de Belchamp, qui était chargée de l'entretenir; ce qui prouve que sa fondation remonte beaucoup plus haut, puisqu'en 1350 ce prieuré était déjà en décadence. Quant à Marainviller, il est aussi fort ancien; on le nommait *Mariani-Villare*, et il avait pour seigneur l'abbé de Belchamp : il répondait au bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. Il était compris, pour le spirituel, dans le doyenné de Pont (St.-Nicolas). Aujourd'hui, c'est une succursale qui a pour patron St.-Pierre, et qui possède un bureau de charité. Thiébauménil était autrefois annexé à Marainviller; mais il forme une cure indépendante, dans le ressort de Lunéville, ainsi que Marainviller.

MARBACHE, village situé près de la Moselle, au pied d'une côte, sur la route de Nancy à Verdun, à 15 kil. à l'o. de Nancy, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond. Popul. : 697 individ., 69 élect. comm., 12 cons. munic., 2 élect. pour la députation, 176 feux et 92 habitations. Territ. : 1086 hect. cadastrés, dont 783 en forêts, 154 en terres arables, 21 en prés et 82 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Un hameau considérable qui dépend de Marbache et qui porte le même nom, se trouve à 3 kilom. du village, sur la route de Nancy à Pont-à-Mousson et à l'embranchement de celle de Verdun. Ce hameau, situé au pied d'une côte escarpée, où l'on remarque une belle maison de campagne, est assez commerçant : il y a un relai de poste et c'est la halte accoutumée des voitures publiques et particulières. Le village de Marbache, appelé autrefois *Merbachium*, est un lieu assez ancien qui dépendait de la prévôté établie au château de l'Avant-Garde, à Pompey : il était aussi enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, parlement et coutumes de Lorraine. La cure était unie au chapitre de St.-Gengoult de Toul; aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de la paroisse de St.-Epvre de Nancy. Le site du hameau de Marbache est très-pittoresque.

MARCAIRERIE, nom donné à un établissement industriel, autrefois papeterie, aujourd'hui polissoir pour la verrerie de St.-Quirin : on y compte 5 habitations situées dans un paysage très-agréable, au pied des montagnes; elles dépendent de Vasperviller.

MARÉVILLE, vaste et bel hospice, consacré à la plus triste des infirmités humaines. Il est situé à 4 kil. à l'o. de Nancy, et à 1 kil. seulement de Laxou.

On y reçoit les aliénés des deux sexes, et c'est un établissement départemental desservi par les sœurs de St-Charles; deux médecins y sont attachés ainsi qu'un aumônier; il y a également une commission de surveillance composée de six mem-

bres : on y compte aujourd'hui 500 aliénés appartenant à douze départements. L'hospice de Maréville, élevé dans un site agréable et entouré de vastes jardins, permet à ses malheureux habitants de jouir d'un air pur et du calme bienfaisant de la solitude. Maréville a commencé dans le 17ᵉ siècle : il servait déjà d'hôpital *champêtre :* sous le duc Léopold on y établit une prison et ensuite une manufacture. Stanislas le donna définitivement aux frères de la doctrine chrétienne, en 1749; et la révolution ayant dispersé ces instituteurs on transforma les bâtiments de Maréville en hospice d'aliénés. Il n'y a que des éloges à donner aux soins paternels dont on entoure les infortunés qu'on vient confier dans ce lieu à la charité chrétienne.

MARIMONT, village situé près de la source du Spin, et de la route de Dieuze à St.-Avold, à 9 kil. au S. O. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 31 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 26 de Vic, et à 55 au N. E. de Nancy. Popul. : 209 ind., 20 élect. comm., 10 cons. municip., 62 feux et 45 habitations. Territ. : 399 hect. cadastrés, dont 228 en terres lab., 114 en forêts et 38 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village, connu autrefois sous le nom allemand de *Moresberg*, a une origine fort ancienne; il devint particulièrement célèbre dans le 13ᵉ siècle, par la bataille qui eut lieu sur son territoire, entre les Messins et l'armée Lorraine. Le duc de Choiseul, qui la commandait, fut fait prisonnier, et le duc Ferry III paya sa rançon évaluée à 2000 livres. Ce village était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui l'annexe de Nébing, dans le ressort d'Albestroff; le sol qui l'environne est fertile; on jouit d'une vue très-étendue sur l'éminence qui domine Marimont : on y remarque aussi une belle maison de maître.

MARIMONT, petit hameau situé près de la route de Moyenvic à Sarrebourg, au revers d'un côteau; ce hameau dépend de Bourdonnaye, à 2 kil. au N. : on y compte 10 habitations et 60 individus.

Marimont possède un télégraphe qui correspond avec celui de

Languimberg à l'E. et avec celui de Lezey au N. O. Nous avons parlé du château et des magnifiques dépendances qu'on admire sur la côte de Marimont, (voyez Bourdonnaye). On regrette que cette belle demeure soit maintenant privée du maître bienfaisant et vertueux qui savait soulager tant d'infortunes autour de lui.

MARIVAUX, maison de ferme sur le territoire de Bezaumont, à 2 kil. au N.; elle est assez considérable, et on y compte 12 individus.

C'était autrefois une terre qui appartenait aux célèbres religieux bénédictins établis à Dieulouard; on y remarque encore quelques ruines, entr'autres deux tours d'une haute antiquité.

MARNOEL. (Voyez Azerailles.)

En décrivant Azerailles, nous avons négligé de le citer comme le lieu natal d'un poëte contemporain, *Désiré Carrière*, dont la verve élégante et facile s'est déjà révélée par les plus belles inspirations. C'est un des nombreux élèves de l'école de Lamartine, et quoiqu'il n'ait publié encore que des fragments de poësie, isolés et fort courts, on ne saurait lui refuser l'étincelle ou la secrète influence du ciel que Boileau exigeait pour monter au Parnasse. Tout ce qu'il reste à lui demander c'est de secouer le joug servile de l'imitation, et de châtier davantage son travail, en attendant que les années aient mûri son talent.

MARON, village très-considérable, situé au penchant d'une colline boisée, sur la rive droite de la Moselle, à 15 kil. au S. O. de Nancy, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond. Popul. : 776 indiv., 77 élect. comm., 12 cons. municip., 4 élect. pour la députation, 217 feux et 185 habitations. Territ. : 1875 hect. cadastrés, dont 1213 en forêts, 20 en prés, 112 en terres labour. et 180 en vignes, dont les produits sont médiocres, et qui sont néanmoins l'objet d'un grand commerce. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Maron possède un moulin à grains d'un assez bon rapport; il y a aussi des curiosités naturelles sur son territoire : nous citerons, en particulier, une grotte spacieuse creusée par le tra-

vail des siècles, dans la côte qui domine le village : on dit qu'elle a servi de retraite aux habitants à différentes époques de notre histoire; elle renferme quelques stalactites et ses dimensions méritent d'être vues. On trouve encore quelques autres cavernes, non loin de Maron, mais elles sont moins vastes et moins curieuses; le paysage qui entoure le village est très-pittoresque; on croit être transporté dans quelque région des Vosges. Le caractère des habitants se ressent de la rudesse d'un pareil territoire, et le sentiment religieux y est fort affaibli; mais il n'y est pas éteint comme ailleurs et cette population montre d'excellentes qualités.

Maron, appelé autrefois *Maronum*, est un lieu ancien, qui dépendait du comté du Chaligny, et qui échut ensuite à la famille d'Hofflize; il était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Maron fut érigé en cure, en 1677 : il fut compté parmi les paroisses dites *de Lorraine* : le patron est St.-Gengoult, et c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Nancy.

MARSAL, ville peu considérable, mais intéressante, située dans plaine bourbeuse, traversée par la Seille, et près de la route de Nancy à Dieuze, à 7 kil. de Vic, chef-lieu du canton, à 12 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 36 au N. E. de Nancy, et à 446 (89 l.) de Paris; au 4° 18′ de long. et 48° 47′ de latitude. Popul. : 1167 individ., 106 élect. comm., 12 cons. municip., 3 élect. pour la députation, 287 feux et 207 habitations. Terr. : 937 hect., dont 622 en terres labour., 258 en prés et 37 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Marsal possède, sur son territoire, un moulin à grains, plusieurs sources de muriate de soude; elles sont peu importantes et on a cessé depuis long-temps de les exploiter; mais elles avaient une haute réputation dès le 8e siècle. On voit aussi une belle maison de campagne, au nord de Marsal : une maison d'auberge isolée sur la route : trois ponts jetés sur les fossés qui entourent cette place; un des ponts est composé de huit travées : enfin, la ferme de *Bourache* (voyez ce nom), et celle de *Villers-Betnach*, dépendent aussi de Marsal; cette dernière se trouve à 2 kil. à l'o., et n'a rien de remarquable.

Marsal est une ville fortifiée qui était autrefois regardée comme un poste d'une haute importance militaire, mais qui est descendue aujourd'hui du rang élevé qu'elle occupait en Lorraine. Le gouvernement n'y entretient même aucune garnison : il y a seulement une compagnie de fusiliers sédentaires, ou de vétérans, avec un capitaine commandant de place; un capitaine commandant le génie, et un capitaine commandant l'artillerie. On voit à Marsal, qui n'a que le 4e rang dans la hiérarchie de nos forteresses, quatre casernes, trois pavillons pour les officiers, un magasin à poudre et un petit arsenal : il n'y a que deux portes qui donnent accès dans la ville. Quant aux autres établissements de Marsal, on distingue particulièrement un hôpital vaste et bien bâti, desservi par les sœurs de St.-Charles, et parfaitement tenu; une chapelle est unie à l'hospice, sous l'invocation de St.-Augustin : l'hôtel de ville mérite aussi d'être remarqué ainsi que l'église paroissiale, beau monument dont la construction remonte au moyen âge. Il y a un marché le jeudi de chaque semaine. Marsal ne pourrait opposer une longue résistance, malgré les marais nombreux qui en défendent l'approche. On sait tout ce que cette ville a malheureusement souffert en 1815, dans le bombardement qu'elle a essuyé, pour avoir seulement montré une velléité d'opposition au passage des armées ennemies.

Marsal ne possède aucun établissement public, aucune industrie remarquable et aucune partie de l'administration judiciaire ou civile : il ne nous reste donc plus qu'à examiner sa situation physique et ses antiquités. On sait que son nom latin est *Bodatium-Marsallum;* ce nom est composé de l'allemand *Boden,* qui signifie un lieu marécageux, et de *sal,* qui explique la nature du sol de ce pays. En effet, Marsal est environné de marais, et il repose, comme nous l'avons dit, (voir le coup d'œil général) sur un briquetage, ouvrage des Romains. Ces fiers vainqueurs, qui ne luttaient pas seulement contre des peuples innombrables, mais qui voulaient dompter aussi la nature elle-même, avaient établi un camp fortifié à l'emplacement où s'élève aujourd'hui Marsal. Pour affermir le terrain, il formèrent une espèce de brique en terre cuite au feu et façonnée très-irrégulièrement; ils en répandirent une immense quantité sur le sol fangeux qu'ils occupaient; et ce travail extraordinaire a obtenu par la durée des siècles, une telle consistance, qu'il est parvenu jusqu'à nous dans son intégrité première. Le briquetage a une longueur d'environ

Maur de Verdun avait le droit de nomination à cette cure. Il y avait aussi à Mandres une chapelle fondée en 1443, par un seigneur de Mandres, et dont le patronage appartenait aux nobles comtes d'Ourches qui descendaient du fondateur.

MANÉE, nom donné à une maison de ferme considérable, qui dépend de Turquestein, à 2 kil. au N.; on y compte 14 indiv. et sa position est très-pittoresque.

MANGONVILLE, petit village situé aux bords de la Moselle, sur la route de Nancy à Charmes, à 10 kil. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton et à 35 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 267 ind., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 69 feux et 56 habitations. Terr. : 284 hect., dont 211 en terres lab., 16 en prés, 14 en bois et 14 en vignes, dont les qualités sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village a sur son ban un moulin à grains d'un bon rapport. Mangonville est un lieu assez ancien; le chapitre de Bouxières en était seigneur, et il dépendait du bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce n'était, avant le dernier siècle, qu'un hameau de faible importance. Aujourd'hui, Mangonville est encore annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Roville et il n'y a point d'église; mais ce village possède un bureau de charité.

MANHOUÉ, village situé sur la Seille, à 14 kil. à l'O. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 17 de Vic et à 22 au N. E. de Nancy. Popul. : 356 individ., 35 élect. comm., 10 cons. municip., 89 feux et 76 habitations. Territ. : 341 hect., dont 251 en terres arables, 86 en prés, le reste en pâtis, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Manhoué a sur son territoire un moulin à grains, et deux fermes dont les dépendances sont très-considérables : on y voit également une belle maison de campagne, entourée de vastes

jardins. Ce village, dont l'origine n'est pas fort éloignée, puisqu'elle remonte à peine à trois siècles, dépendait autrefois du bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : il eut aussi ses seigneurs particuliers, dont le nom n'est pas illustré dans nos annales. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Château-Salins. Son territoire est un des plus fertiles, surtout en céréales.

MANONCOURT-EN-VERMOIS, village situé près de la route de Nancy à Bayon, à 5 kil. au s. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton et à 15 au s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 295 individ., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 69 feux et 53 habitations. Territ. : 668 hect. cadastrés, dont 450 en terres labour., 40 en prés et 9 en vignes peu vantées. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

La ferme de *Moulin-aux-Vents* se trouve sur le ban de cette commune; elle n'a rien de remarquable. Manoncourt est un village ancien qui avait pour seigneur foncier le prieur de Varangéville, et pour seigneur justicier le duc de Lorraine; il était enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité de cette ville, parlement et coutumes de Lorraine. Le prieur de Flavigny jouissait également de quelques droits de collation dans ce village. C'est aujourd'hui une succursale qui relève de St.-Nicolas, et qui a pour patron St.-Chrodegand, évêque de Metz. Le pays de Manoncourt est un des plus fertiles de la Lorraine.

MANONCOURT-EN-VOIVRE, village situé sur le Terrouin, et près d'une vaste forêt, à 4 kil. au s. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 14 au n. de Toul, chef-lieu de l'arrond. et à 32 au n. o. de Nancy. Pop. : 257 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 58 feux et 46 habitations. Territ. : 746 hect., dont 450 en terres labour., 204 en forêts, 72 en prés et 8 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Toul; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Manoncourt, appelé comme le précédent *Mannonis-Curia*, a

MARTHIL, village assez considérable, situé aux confins du départem. de la Moselle, près des sources de la Nied-Française, et de la route de Château-Salins à Morhange, à 16 kil. au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 14 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 20 de Vic, et à 44 (environ 9 l.) au N. E. de Nancy. Popul. : 597 indiv., 59 élect. comm., 12 cons. municip., 135 feux et 102 habitations. Territ. : 813 hect., dont 573 en terres arables, 164 en bois et 81 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On ne sait rien sur l'origine de ce village et sur les divers événements de son histoire; les cartes du pays n'en font aucune mention avant le 17e siècle, ce qui donnerait à supposer qu'il est de fondation assez récente. Il faisait partie de la province de Lorraine, et se trouvait compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Son territoire est fécond en céréales; mais le paysage, dans cette contrée, est généralement triste, désert et un peu trop dépouillé. Quant au spirituel, Marthil forme une succursale qui répond à Delme. Il y a trois moulins à grains qui dépendent de cette commune.

MARTINBOIS, ferme. (Voyez Hériménil.)

MARTINCOURT, village situé dans une vallée, au pied d'une côte élevée, près de l'Ache, à 6 kil. au N. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 24 de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 29, (environ 6 l.), au S. O. de Nancy. Popul. : 336 ind., 33 élect. comm., 10 cons. munic., 83 feux et 72 habitations. Territ. : 773 hect., dont 340 en terres labour., 350 en forêts et 60 en prés. Mes. de Thiaucourt; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

On voit, sur le ban de cette commune, deux moulins peu considérables, une carrière de pierres de taille, les ruines en-

core habitées du célèbre château de *Pierrefort* (voyez ce nom), la ferme de *Nanziville*, à 2 kilom. à l'E. : on y compte 14 habitants, et le petit hameau de *St.-Jean*, à 7 hectom. au N. : il y a environ 20 feux et 82 individ.; il forme une partie du village.

Martincourt, nommé en latin *Martini-Curtis*, n'était encore, vers le milieu du dernier siècle, qu'un hameau sans importance qui dépendait du château de Pierrefort : on y voyait une petite chapelle sous le vocable de l'Exaltation de la Ste.-Croix. Ce hameau était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lorraine. St.-Jean, qui se trouve aujourd'hui perdu dans Martincourt, était autrefois le lieu principal; il avait pour seigneurs les marquis d'Heudicourt et dépendait aussi de Pierrefort. Il y avait une église dédiée à St.-Jean-Baptiste, qui avait donné son nom à ce village : l'abbé de St.-Vincent de Metz exerçait à St.-Jean une sorte de patronage, et le curé qui y résidait avait un des revenus les plus considérables de la contrée. Aujourd'hui, Martincourt et St.-Jean, réunis, forment une succursale dans le ressort de Liverdun. Le territoire de cette commune est nu, sauvage, d'une culture difficile; il présente généralement un aspect assez triste; mais il est couvert de ruines intéressantes qui appartiennent à d'anciens monuments autrefois célèbres.

MARTINCOURT, ferme (Voyez Lagarde.)

MATHMUHL, moulin considérable, situé au pied du château d'Imling, sur la Sarre, à 2 kilom. à l'O. de Sarrebourg. Il est composé de trois tournants et d'un pilon d'écorces; les bâtiments sont vastes et bien entretenus; les dépendances assez nombreuses : on dit qu'on vient d'obtenir l'autorisation d'y établir une forge.

MATHECOURT, ferme très-importante, qui dépend de St.-Remy-aux-Bois, à 1 kil. à l'E. On y compte 25 individus.

MATTEXEY, petit village situé aux confins du département des Vosges, entre la Mortagne et l'Euron, à 20 kilom. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., à 7 au

sud de Gerbéviller, chef-lieu du canton, et à 47 (environ 10 lieues) de Nancy. Popul. : 229 ind., 22 élect. comm., 10 cons. municip., 62 feux et 45 habitations. Territ. : 392 hect., dont 286 en terres arables, 91 en bois et 9 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

Ce village, appelé autrefois *Matexeium*, a une origine très-reculée, malgré sa faible importance. Il avait pour seigneurs les comtes de Haussonville, qui exerçaient à Mattexey la moyenne et la basse justice, pour les trois quarts du hameau; les marquis de Lenoncourt avaient l'autre quart et le marquis de Gerbéviller percevait le tiers des rentes seigneuriales. Les abbés de Moyenmoutier y avaient aussi droit de collation et de patronage. Mattexey dépendait en outre de la prévôté de Rosières, bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La cure, qui jouissait de revenus considérables, se donnait au concours : aujourd'hui c'est une succursale de Séranville, dans le ressort de Gerbéviller.

MAUVAIS, nom donné à une scierie considérable, qui dépend de St-Sauveur, au milieu de la chaîne des Vosges; on y fabrique une grande quantité de planches et d'autres bois de construction.

MAXÉVILLE, village situé au pied d'une côte élevée et couronnée par la forêt de Haye, près de la route de Nancy à Pont-à-Mousson, à 2 kilom. au N. O. de Nancy, chef-lieu du cant. (*nord*) et de l'arr. Pop. : 394 indiv., 39 élect. commun., 10 cons. municip., 2 élect. pour la députation, 98 feux et 82 habitations. Territ. : 585 hect. cadastrés, dont 356 en forêts, 68 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés, 46 en prés, 43 en jardins, vergers, etc., et seulement 35 en terres labour. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, les jolies habitations de Ge-

tilly (voyez ce nom), de *Saurois*, à 5 hectom. au s., et de *St.-Sébastien*, à la même distance et dans la même position : ces maisons de campagne peuvent compter parmi les plus agréables de celles qui entourent Nancy : il y avait aussi près de Maxéville une vaste carrière de pierres de taille qu'on a cessé d'exploiter. Ce village, dont le nom se prononce *Machéville*, et en latin *Maxei-Villa*, est un lieu fort ancien; la tradition rapporte que le duc de Lorraine Ferry II y fut retenu prisonnier pendant cinq ans par la noblesse du pays, et on ajoute qu'une médaille fut frappée pour conserver le souvenir de cet événement. Maxéville avait pour seigneurs les *Fournier de Danebach*; il répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. On croit que ce village n'a pas toujours existé à l'emplacement où il se trouve aujourd'hui, mais qu'il environnait l'église paroissiale, qui est maintenant isolée au milieu des champs, à 1 kilom. de Maxéville; les guerres qui désolèrent le pays ont pu ruiner les maisons qui existaient près de l'église et engager les habitants à se fixer dans le ravin étroit où Maxéville s'allonge de nos jours. Il ne reste aucun vestige de la tour dans laquelle Ferry, ou Frédéric II, fut enfermé en 1283. Ce village, qui a pour patron St.-Martin, est une succursale dans le ressort de Nancy : il y avait dans son voisinage un ermitage dédié à St.-Sébastien, et qui est transformé en maison de campagne.

MAZELURE, ferme. (Voyez Azerailles.)

MXZELURE, autre ferme. (Voyez Gelacourt.)

MAZERULLES, village situé sur la rive gauche de la Seille, route de Nancy à Dieuze, à 14 kil. au s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 13 de Vic, et à 18 au N. E. de Nancy. Popul. : 386 indiv., 37 élect. comm., 10 cons. munic., 103 feux et 81 habitations. Territ. : 521 hect., dont 398 en terres arables, 92 en bois et 29 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Mazerulles possède un moulin à grains et un four à chaux assez considérable. Ce village, qui faisait partie de l'ancienne province de Lorraine, a une origine assez récente : les cartes du

pays le mentionnent seulement dans le 17e siècle. Il était enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de la même ville, avec les coutumes de Lorraine. On ne sait rien de positif sur l'époque de sa fondation et sur les vicissitudes que ce village aurait éprouvées. Il forme aujourd'hui l'annexe de la paroisse de Sornéville, dans le ressort de Château-Salins.

MÉHON, ferme. (Voyez Lunéville.)

MÉHONCOURT, village situé au pied de la célèbre côte de Montreuil, sur la route de Lunéville à Bayon, à 6 kil. au N. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 16 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrondiss., et à 31 (6 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 397 indiv., 39 élect. comm., 10 cons. munic., 2 élect. pour la députation, 86 feux et 62 habitations. Territ. : 673 hect., dont 392 en terres arables, 178 en forêts, 91 en prés et 12 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville et Bayon.

On voit, sur le ban de cette commune, la ferme considérable de *Mainbermont* (voyez ce nom), et celle de *Belchamp* (voyez aussi ce nom). Nous devons renvoyer aussi à l'article de *Brémoncourt* pour les détails qui concernent la belle et antique abbaye de Belchamp : elle a réellement existé entre *Méhoncourt* et *Brémoncourt*, il n'y a aucun danger, comme nous le disions, de la confondre avec un monastère du même nom, dans le diocèse de Verdun. Cette abbaye appartenait aux chanoines-réguliers de St.-Augustin ; il en reste encore quelques faibles parties qui sont habitées et qui sont entourées de vastes dépendances : on la plaçait autrefois sur le territoire d'*Einvaux*.

Méhoncourt n'a pas une origine fort ancienne, car nos vieux chroniqueurs n'en font aucune mention et les cartes du pays ne le citent que depuis deux siècles. On pense qu'il s'est formé successivement dans le voisinage du fameux château de Montreuil, détruit dans les dernières guerres de Lorraine. Ce village était compris dans le bailliage et prévôté de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Il était compris, pour le spirituel, dans le doyenné de Deneuvre; aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Bayon : son territoire est assez fertile et bien cultivé. Méhoncourt possède un bureau de charité.

MEINE, petit hermitage. (Voyez Blénod-les-Toul.)

MÉNIL, hameau. (Voyez Lunéville.)

MÉNIL, maison de ferme assez considérable, qui dépend de Prévocourt, à 2 kilom. à l'E. Elle est habitée par environ 15 individus, et n'offre d'ailleurs rien de remarquable.

MÉNIL-FLIN, autre hameau. (Voyez Flin.)

MÉNIL-LA-TOUR, village situé au penchant d'une colline, baignée par le Terrouin, sur la route de Toul à Verdun, à 11 kilom. au N. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arr., et à 35 au N. O. de Nancy. Pop.: 335 indiv., 33 élect. comm., 10 cons. municip., 82 feux et 71 habitations. Territ.: 881 hect. cad., dont 471 en forêts, 287 en terres labour. et 103 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Ménil-la-Tour possède un moulin à grains d'un assez bon rapport, une tuilerie ancienne et peu considérable; on y voit un pont de trois petites arches sur le Terrouin. Ce village, nommé *Mansile-ad-Turrim*, était autrefois un franc-aleu et pairie des évêques de Toul. Il répondait au présidial de Toul, parlement de Metz, bailliage de Toul, avec des coutumes particulières. Il avait pour seigneurs les barons de Vigneules; mais nos vieux auteurs parlent d'une ancienne famille de Ménil-la-Tour, qui est éteinte depuis plusieurs siècles. Le nom de ce village laisse assez voir qu'il y eut un château fortifié dont on aperçoit à peine quelques vestiges aujourd'hui. On ne saurait fixer l'origine de Ménil-la-Tour, mais il est certain qu'elle remonte à une époque éloignée. Quant au spirituel, ce village comptait parmi les paroisses dites de Lorraine; les religieux de St.-Mansuy de Toul y avaient certains droits de collation; c'est maintenant l'annexe d'*Andilly*, dans le ressort de Toul: autrefois on regardait *Ménil-la-Tour* comme une cure importante; son patron est St.-Laurent. Il y a sur son ban une ferme nommée *la Folie*, (voyez ce nom).

MÉNILLOT, village situé sur la route de Toul à

Vaucouleurs, aux bords de l'Ingressin, à 6 kil. au s. o. de Toul, chef-lieu du canton (*sud*) et de l'arrondis., et à 30 (6 lieues) à l'o. de Nancy. Popul. : 369 ind., 36 élect. comm., 10 cons. municip., 87 feux et 71 habitations. Territ. : 27 hect. cadastrés; pour les autres terres, les bois, les prés et les vignes, voyez Choloy, village dont les biens sont indivis avec la commune de Ménillot. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Ménillot est un lieu fort ancien : il appartenait à l'abbaye de St.-Sauveur, dans le 11ᵉ siècle, et il fut donné au chapitre de la cathédrale de Toul, en échange de Beauzemont. Ce village répondait au présidial de Toul, parlement de Metz, généralité de cette ville, bailliage de Toul, avec les coutumes particulières et le droit romain. On le nommait *Maniletum*. Quant au spirituel, la cure n'est pas fort ancienne, et il n'y avait qu'une simple chapelle sous l'évêque Pibon, mais le chapitre y établit un curé. Aujourd'hui Ménillot est l'annexe de Choloy, dans le ressort de Toul.

MÉNIL-SAINT-MARTIN. (Voyez Benney.)

MENIL-SAINT-MICHEL, autre ferme. (Voyez Benney.)

MÉRÉVILLE, village situé aux bords de la Moselle, près de la route de Nancy à Mirecourt, à 14 kilom. au s. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*) et de l'arron. Popul. : 298 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 76 feux et 59 habitations. Territ. : 836 hect. cadastrés, dont 572 en forêts, 153 en terres arables, 40 en prés, 24 en pâtis, friches, et 13 en vignes dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village a sur son territoire une tuilerie et un four à chaux assez considérable : une section de la tuilerie se nomme *Marthechamp* et a quelques dépendances; une autre ferme importante

a le nom de *St.-Thiébaut*, à 1 kilom. Ce village remonte à une haute antiquité; nos chroniques le désignent sous l'appellation d'*Amarelli-Villa*, en 1065; il dépendait alors du comté de Chaligny; il eut ensuite pour seigneurs les comtes de Haussonville, et fut compris, au dernier siècle, dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. La ferme de *St.-Thiébaut* était autrefois un prieuré célèbre, fondé en 1094 et donné à l'abbaye de St.-Mansuy de Toul, par un seigneur nommé Hugues. Ce prieuré fut réuni au chapitre de la collégiale de St.-Georges à Nancy; ses revènus montaient à environ 500 livres. Il y avait à Méréville deux chapelles; l'une dédiée à St.-Sébastien, l'autre à Notre-Dame de Lorette; une rente considérable y était attachée. Aujourd'hui, Méréville est une succursale dont le patron est St.-Maurice et qui répond à la cure de St.-Sébastien de Nancy.

MÉRIGNY, nom donné à un château qui dépend de Saulxures-les-Vannes, à 3 kilom. à l'o. Il n'offre rien de remarquable que ses vastes dépendances; il est habité par environ 15 individus.

MERVAVILLE, aujourd'hui maison de ferme, et autrefois ancien prieuré fondé en 1124.

On y voyait une superbe église, et un village qui s'était formé dans ce lieu, mais qui a été entièrement ruiné dans les guerres du 17e siècle, sous le duc Charles IV : il subsistait encore en 1615. Il ne reste que de faibles débris de tout ce qu'on admirait dans les derniers siècles, (voyez Glonville).

MERVILLER, village très-considérable, situé sur la Verdurette, près de la route de Blâmont à Baccarat, à 7 kilom. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 29 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 59 au S. E. de Nancy (environ 12 l.) Popul. : 786 indiv., 78 élect. comm., 12 cons. municip., 1 élect. pour la députation, 186 feux et 168 habitations. Territ. : 935 hect., dont 717 en terres arables, 146 en prés et 31 en bois. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Baccarat.

On voit, sur le ban de ce village, une vaste carrière de pierres de taille et de gré, dont l'exploitation est active et dont les produits sont recherchés au loin; une tuilerie assez considérable; les fermes de *Criviller* (voyez ce nom); *les Carrières*, hameau (voyez ce nom); la ferme *du Pont*, très-étendue avec de riches dépendances, on y compte 6 feux et 24 individus; et *Grammont*, autre ferme, avec tourelles et une enceinte de murailles : sa position est agréable et elle présente le plus bel aspect.

Merviller n'a pas une origine très-ancienne; on ne commence à en parler que dans le 17ᵉ siècle, comme l'annexe de Brouville. Ce village doit son existence aux évêques de Metz, seigneurs de ce pays : il faisait partie du ban dit de la Rivière, et répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Badonviller. Le sol sur lequel repose Merviller se ressent du voisinage des montagnes; il est improductif en quelques parties et présente un aspect désert. L'industrie fait de notables progrès dans ce village; on cite particulièrement la fabrique de calicot dont les produits sont recherchés : la belle route qui va unir Baccarat à Blâmont et à Dieuze, donnera encore une activité nouvelle au commerce de cette contrée.

MESNIVAL, ferme. (Voyez Fonteny.)

MESSEIN, village situé au pied de la fameuse côte d'Affrique, sur la rive droite de la Moselle, et près de la route de Nancy à Flavigny et à Pont-Sᵗ-Vincent, à 12 kilom. au s. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*) et de l'arr. Popul. : 286 indiv., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 76 feux et 62 habitations. Territ. : 513 hect. cadast., dont 159 en terres labour., 86 en prés, 83 en bois et 80 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village a une origine assez reculée; on y voit les débris d'un ancien château fort qui appartenait à une famille puissante du pays. Messein avait pour seigneurs les comtes de Ludres, et il était enclavé dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Les

comtes de Lenoncourt y avaient aussi quelques droits antérieurs à ceux de la famille de Ludres; ils avaient même fondé à Messein une chapelle qui n'existe plus. Près du village, on voyait aussi l'ermitage de St.-Joseph, aujourd'hui détruit. On a exécuté dans Messein des travaux considérables pour s'opposer aux envahissements de la Moselle, qui, changeant souvent de lit, pouvait amener une terrible catastrophe. Le village de Messein est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Ludres.

MÉTAIRIES-DE-SAINT-QUIRIN, nom donné à un grand nombre de fermes, de petits hameaux et d'habitations isolés et réunis dans une seule commune, entre les deux branches de la Sarre, à 10 kilom. au S. E. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 17 au S. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 85 à l'E. (17 lieues) de Nancy. Pop. : 299 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 53 feux et 49 habitations. Territ. : 600 hectar., dont 276 en terres arables, 219 en bois et 84 en prés. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Sarrebourg et Lorquin.

On trouve, sur le ban de ce village, le hameau de *Heille* (voyez ce nom), la chapelle de *Lhor* (voyez ce nom), les fermes considérables de *Courtegain*, *Jean-Limon*, *Cubolot*, la *Haute-Gueisse*, la *Fontaine-aux-Chênes*, *Halmoze*; le petit hameau de *Rouge-Eau*, à 3 kilom. à l'E., on y compte 6 feux et 40 individus; enfin la ferme de *Rond-Pré*, à 1 kilom. au N., elle est composée de 5 feux et 37 individus. Les Métairies-de-St.-Quirin possèdent aussi un moulin à grains, une tuilerie et un four à chaux en grande activité, et une carrière de pierres de taille qui sont très-recherchées.

Ce village doit son existence aux évêques de Metz, seigneurs temporels de la contrée : il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Sa position, à l'entrée des Vosges, est une des plus agréables du département; l'industrie y déploie ses efforts, et la plus grande partie de ses habitants est employée dans les manufactures voisines. Il n'y a point d'église aux Métairies-de-St.-Quirin; ce village est annexé à la paroisse de St.-Quirin.

METTING, village situé sur la petite rivière de Zint-

zel, aux confins du Bas-Rhin, sur la route de Phalsbourg à Bouquenome, à 9 kilom. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du cant., à 20 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 105 au N. E. (21 lieues) de Nancy. Pop. : 529 indiv., 52 élect. comm., 12 cons. municip., 163 feux et 108 habitations. Territ. : 736 hect., dont 409 en terres arables, 245 en forêts et 82 en prés. Mes. de Nancy et de Phalsbourg; les lettres viennent par cette dernière ville.

Metting a un moulin à grains sur son territoire : il est habité par une population laborieuse, mais généralement pauvre; il y a cependant deux électeurs pour la députation. On ne sait rien de positif sur l'origine de ce village qui paraît devoir son existence à la famille célèbre de Fénétrange. Il était compris dans le bailliage de Fénétrange et faisait primitivement partie du pays et terre de Fénétrange, avec les coutumes du droit écrit et des usages locaux; il répondait ensuite à la généralité de Nancy et au parlement de cette ville. Ce village, où il y a plusieurs familles protestantes, forme une succursale avec un grand nombre d'annexes dans le ressort de Phalsbourg.

METZING, petit hameau qui dépend du village de Riche, à 2 hect. au S. Il paraît avoir été plus considérable, on y compte aujourd'hui 12 feux, un moulin à grains et 57 individus. (Voyez Riche.)

MEURTHE (la), rivière désormais illustrée par le nom qu'elle prête au département; elle est formée de deux sources principales, dont l'une sort près de Gérardmer, du haut du Valtin, et l'autre tombe du Montaben, l'une des cîmes les plus élevées *des chaumes*; ces deux ruisseaux se réunissent entre Clairgoutte et Arnould, et la Meurthe après avoir traversé St.-Diez, entre dans le département près de Raon-l'Etape, arrose Baccarat, Lunéville, Rosières-aux-Salines, St.-Nicolas et Nancy, et va se joindre à la Moselle, au-dessous de

Frouard. On sait que le confluent de ces deux rivières est devenu célèbre par le martyr de Saint-Eucaire. La Meurthe coule dans la direction du S. E. au N. O., elle parcourt dans le département une étendue de 76 kilom., et sur son chemin elle reçoit la Vezouze à Lunéville, la Mortagne dans le voisinage de Mont, le Sanon près de Dombasle et le ruisseau de l'Amezule sur le ban de Pixérécourt.

Les eaux de cette rivière sont renommées pour leur limpidité; mais après sa jonction avec la Vezouze et le Sanon, elles sont troublées et chargées de parties bourbeuses. La largeur de la Meurthe peut être évaluée à 60 mètres; mais dans quelques endroits elle s'élargit davantage, sans profit pour la navigation : sa profondeur commune est portée à 80 centimètres, mais les sécheresses la réduisent considérablement; et si on observe que de nombreux moulins sont établis sur ses rives et interrompent son cours, ainsi que les digues élevées à des distances assez fréquentes, on verra que la navigation de la Meurthe est jusqu'à présent une œuvre impossible à réaliser. Diverses tentatives ont été formées, mais sans un grand succès. Si les bateaux ne sillonnent pas les eaux de cette rivière, le commerce des bois ne s'en sert pas moins pour exporter au loin ses riches produits. Des flottes et des trains de bois considérables composés de sapins travaillés en sommiers, pannes ou chevrons et en planches superbes, descendent sans cesse des sommités Vosgiennes, et viennent encombrer les ports de Nancy, de Pont-à-Mousson et de Metz, d'où ils sont distribués dans les chantiers des départements voisins. Ce flottage, qui n'est interrompu dans aucune saison, peut faire considérer la Meurthe comme une des rivières les plus utiles de la France. Elle coule sur un fond de gravier, et sa hauteur est de 267 mètres (137 toises) au-dessus du niveau de la Mer; 236 mètres au-dessus du niveau de la Seine, et à St.-Dié, elle est plus élevée de 105 mètres qu'à Nancy. Ses débordements sont fréquents, quoique ses rives atteignent jusqu'à 2 mètres au-dessus de la superficie des eaux; ces inondations se prolongent quelquefois, et les annales du pays ont souvent à déplorer de cruels malheurs surtout entre Tomblaine et Frouard. Il était question d'unir cette rivière à la Moselle, par les côteaux qui dominent Rosières; ce projet entrait dans le

plan des fortifications de Nancy; mais de puissantes considérations l'ont fait abandonner.

MEZAN, maison de ferme. (Voyez Gerbéviller.)

MICHAUX, nom donné à un moulin à grains qui dépend de Thuilley-aux-Groseilles, à 4 hect. à l'E. Ce moulin est d'un assez bon rapport.

MICHEL (Saint), maison de ferme, sur le ban d'Azeraille. (Voyez Azerailles.)

MICHEL (Saint), ferme. (Voyez Lafrimbole.)

MICHEL (Saint), maison de ferme considérable, située à 2 kilom. au N. E. de Pont-à-Mousson; elle a de vastes dépendances et sa situation est très-agréable.

C'était autrefois un prieuré uni à l'abbaye de St.-Michel-sur Meuse, et fondé en 1093, par Renaud comte de Bar. Son existence a précédé celle de la partie occidentale de la ville de Pont-à-Mousson : ce prieuré passa aux jésuites qui en firent une maison de campagne : on n'y voit aucune trace de monument religieux, mais il appartient à une des plus estimables familles du pays.

MIGNÉVILLE, village situé sur la Blette, près de la route de Lunéville à Blâmont, à 12 kil. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 25 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 55 au S. E. de Nancy. Popul. : 308 indiv., 30 élect. comm., 10 cons. municip., un élect. pour la députation, 83 feux et 52 habitations. Territ. : 562 hect., dont 420 en terres arables, 70 en bois et 47 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Baccarat ou Blâmont.

Ce village a un moulin à grains assez considérable. Il faisait autrefois partie du *ban de la Rivière*, ainsi appelé à cause de la Vezouze. Il avait pour seigneurs les comtes d'Herbéviller-Launoy et les évêques de Metz qui étaient maîtres de la contrée : on l'avait, par conséquent, enclavé dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, souveraineté de France : on y suivait les

coutumes de l'évêché. Ce village, dont le territoire est fertile, mais les chemins détestables, forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Badonviller; on le nommait *Magna-Villa*, et le patron est St.-Georges. Les abbés y exerçaient quelques droits de collation.

MILBERT, maison de ferme très-ancienne et considérable qui dépend de Romécourt, dans un site agreste et solitaire, à 2 kilom. au N. E. On y compte 18 indiv.; les vieilles cartes de Lorraine en font mention.

MILLERY, village agréablement situé au bord de la Moselle et au pied d'une côte élevée, à 13 kilom. au S. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 18 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 547 indiv., 54 élect. comm., 12 cons. municip., 3 élect. pour la députation, 137 feux et 114 habitations. Terr.: 642 hect., dont 317 en terres arables, 171 en bois, 62 en prés et 61 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville ou par Pont-à-Mousson.

Il y a un moulin considérable sur le ban de cette commune, et une maison de ferme à une faible distance. Millery a une origine très-reculée; quoique les mémoires nous manquent pour lui donner une date certaine, il est permis de la fixer dans le 10e siècle. On y voyait une maison de Templiers, qui avaient, comme on le sait, de nombreux domaines dans ce pays. Le commandeur de Libdeau y fit construire une église dont les ruines existent encore; et sur la côte qui domine le village on distingue encore les débris d'une forteresse élevée en 1476, par le duc de Bourgogne. Après avoir fait partie du pays Scarponnois, Millery fut compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. On y remarque aujourd'hui plusieurs maisons de campagne. Ce village forme une succursale dans le ressort de la cure de St.-Martin de Pont-à-Mousson.

MINORVILLE, village situé sur le ruisseau d'Ache, près de la route de Nancy à St.-Mihiel, à 3 kilom. à

l'o. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 18 de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 31 kilom. au N. O. de Nancy. Popul. : 386 indiv., 38 élect. comm., 10 cons. mun., 114 feux et 98 habitations. Terr. : 1000 hect., dont 692 en terres arables, 188 en forêts et 120 en prés. Mes. de Pont-à-Mousson, les lettres viennent par Noviant-aux Prés.

Minorville possède un moulin à grains. Ce village, qui faisait autrefois partie de la province du Barrois et du marquisat du *Pont*, se nommait en latin *Minor-Villa* : il avait pour seigneurs particuliers le duc de Lorraine et le chapitre de St.-Gengoult de Toul. On ignore à quelle époque Minorville a commencé; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existait déjà dans les siècles du moyen âge; on en voit la preuve par son église, édifice d'un genre gothique, dont le style annonce la plus haute antiquité. La tradition rapporte qu'elle était fortifiée et qu'elle servait de défense aux habitants de ce village. Aujourd'hui, Minorville forme une succursale dans le ressort de *Liverdun*.

MISSELHOFF, ferme. (Voyez Bébing.)

MISSISSIPI, autre ferme située sur le ban de Moncel-les-Lunéville, à 2 kilom. au S. E. Elle est peu considérable; on y compte huit indiv., et elle n'offre rien d'intéressant que son nom.

MITRY, autre ferme qui dépend de *Rosières-aux-Salines*, à 4 kilom. à l'E. Elle n'a rien de remarquable, et on y compte 9 habitants.

MITTELBRONN, village considérable, situé sur la route de Fénétrange à Phalsbourg, par Lixheim, à 2 kilom. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 17 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 102 (environ 21 lieues) de Nancy. Popul. : 889 indiv., 88 élect. comm., 12 cons. municip., 1 élect. pour la députation, 198 feux et 163 habitations. Terr. : 266 hect.,

dont 187 en forêts et 79 en prés, le reste en terres arables. Mes. de Nancy, à l'exception des mesures linéaires et des mesures agraires, qui étaient celles de Hesse (Voyez ce nom); les lettres viennent par Phalsbourg.

Il y a sur le ban de Mittelbronn une carrière considérable d'excellentes pierres; elles sont recherchées. Ce village, qui appartenait autrefois à la province d'Alsace, ne remonte pas à une antiquité bien reculée; cependant, des monuments certains nous prouvent son existence au 16e siècle. Après avoir fait partie des terres de l'empire et du domaine des princes de Phalsbourg, ce village fut réuni à la France, et compris dans le bailliage de Sarre-Louis, généralité et parlement de Metz; on y suivait les coutumes dites de la Petite-Pierre. Il est habité par une population généralement peu aisée, mais laborieuse; il est seulement à regretter que dans cette contrée, il n'y ait aucun établissement industriel. Mittelbronn est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Phalsbourg.

MITTERSHEIM, vulgairement *Miders*, village très-considérable, situé près de l'étang de *Gros-Muhlweyer*, et sur la route de Dieuze à Fénétrange, à 8 kilom. au N. O. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 23 au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 67 au N. E. de Nancy. Pop.: 1076 ind., 103 élect. comm., 12 cons. municip., 276 feux et 187 habitations. Territ.: 1800 hect. cadast., dont 907 en forêts, 465 en terres arables, 179 en prés, le reste en étangs. Mes. de Fénétrange pour les liquides, et celles de Nancy pour le reste; les lettres viennent par Fénétrange.

Mittersheim possède un étang renommé et considérable, et un moulin à grains d'un bon rapport sur le canal de l'étang. Ce village renferme une population également pauvre, mais paisible et religieuse : aucune industrie, aucun débouché ne viennent s'offrir aux habitants. Mittersheim est ancien; le genre de construction qui se fait remarquer encore dans quelques-unes de ses maisons, nous rappelle tous les souvenirs du moyen âge.

Après avoir fait partie du domaine des seigneurs de Fénétrange,

ce village tomba au pouvoir des Rhingraves, qui avaient embrassé le luthéranisme; mais, à la fin du 16e siècle, le comte Philippe de Croy, ayant acquis la terre de Fénétrange, conclut un traité avec les Rhingraves, par lequel il pouvait placer des prêtres catholiques dans les villages de la baronnie, et c'est alors qu'un des chanoines de Donnelay vint résider à Mittersheim, en 1602, et on lui adjugea le gagnage seigneurial de Donnelay. Le village de Mittersheim était compris dans le bailliage de Fénétrange, généralité et parlement de Nancy; on y suivait les coutumes du droit écrit et les usages particuliers au pays de Fénétrange. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Fénétrange.

MOIVRON, village situé dans le creux d'une vallée, sur un petit ruisseau, près de la route de Nancy à Nomeny, à 9 kilom. au S. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 20 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop.: 497 indiv., 49 élect. comm., 10 cons. municip., 136 feux et 102 habitations. Territ.: 497 hect., dont 334 en terres arab., 58 en prés, 48 en bois et 41 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

La ferme de *Chantraine* se trouve sur le ban de ce village; elle ne présente rien de remarquable. Moivron, comme un grand nombre de nos hameaux, doit son existence aux évêques de Metz; les documents nous manquent pour désigner l'époque de son origine, mais tout nous prouve qu'il remonte aux siècles du moyen âge. Les vieilles cartes de Lorraine en font mention sous le nom de *Moiuran*. Ce village répondait au bailliage de Metz, généralité et parlement de cette ville; on y suivait les coutumes de l'évêché. Les habitants de cette localité, exclusivement livrés à la culture de leurs vignes, qui couvrent les côteaux et descendent jusque dans la plaine, se ressentent un peu de la dûreté de leur travail, et la civilisation pourrait y avoir des développements plus étendus et plus satisfaisants. C'est une succursale qui a pour annexe *Villers*, dans le ressort de Nomeny. Du haut de la montagne St.-Jean, qui domine Moivron, et dont l'élévation dépasse 100 mètres, on jouit d'un des points de vue les plus vastes et les plus agréables que peut offrir le département. Les regards par-

courent une immense étendue et plongent avec délices sur les riches vallées et sur les côteaux fertiles du pays Messin, sur les plaines renommées de la Seille, sur les sommités onduleuses qui entourent Château-Salins et qui se prolongent en s'élevant graduellement jusqu'aux cîmes lointaines et azurées des Vosges Alsaciennes : ce panorama mérite d'être contemplé par ceux qui aiment le doux spectacle de la nature.

MOLRING, hameau élevé au rang de commune, et situé au pied de la côte célèbre de Marimont, près de l'étang de Torcheville, à 8 kilom. au S. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 33 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 28 de Vic, et à 58 N. E. (environ 12 lieues) de Nancy. Popul. : 108 ind., 10 élect. com., 10 cons. municip., 24 feux et 20 habitations. Territ. : 323 hect. cadast., dont 181 en bois, 110 en terres arables et 28 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Le peu d'importance de Molring explique assez que son origine est récente; il était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il est annexé aujourd'hui à la paroisse de Guinzeling, et cependant Molring est encore plus ancien que ce dernier village : son existence remonte à environ trois siècles, et il devint plus célèbre que Guinzeling à cause du voisinage de *Moresberg* ou *Marimont* : il n'y a point d'église.

MOLZEY, aujourd'hui petit hameau, mais autrefois village important qui le dispute en ancienneté avec les localités voisines.

Le roi Pépin en fit don à un évêque de Toul, en 794. Il appartint ensuite aux comtes du Chaumontois, et St.-Gérard l'ayant retiré de leurs mains, le réunit à l'abbaye de St.-Mansuy de Toul. On y voyait une chapelle dédiée à St.-Jean-Baptiste; aujourd'hui les quelques habitations qui ont échappé à la destruction de ce village, dépendent de la commune d'*Aingeray* (voyez ce nom).

MON-BOIS, charmante maison de campagne, sur

le territoire de Nancy, à 1 kilom. au N. O. On y remarque surtout les jardins.

MONCEL, village situé dans une vallée profonde, sur un ruisseau qui se rend dans la Seille, et sur la route de Nancy à Dieuze, à 11 kil. au S. O. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 10 de Vic, et à 19 au N. E. de Nancy. Popul. : 689 indiv., 68 élect. comm., 12 cons. municip., 169 feux et 106 habitations. Territ. : 1322 hect., dont 593 en forêts, 388 en terres arab., 327 en prés et 14 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Moyenvic.

Ce village possède un moulin à grains d'un bon rapport, un ban considérable de tourbe qui n'est guère exploité, une carrière estimée de gypse, avec lequel on forme un plâtre très-recherché. On dit qu'on a extrait, dans les derniers siècles, un gypse qui imitait parfaitement l'albâtre, et avec lequel on a composé différents ornements de sculpture dans quelques églises de Nancy et dans l'ancienne résidence de nos Ducs, aujourd'hui l'hôtel de la gendarmerie.

Moncel est un lieu dont l'origine est assez reculée; son nom est dérivé de *Mons*, à cause des hauteurs qui l'avoisinent, et on l'appelait *Monticelli*. Il doit son existence aux évêques de Metz, seigneurs de la contrée, et il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Il dépendait, par conséquent, de la châtellenie de Vic, domaine temporel des évêques de Metz. On ne sait rien de son histoire : il paraît avoir toujours suivi les vicissitudes du chef-lieu de la seigneurie où il était enclavé. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Vic, sur laquelle nous n'avons rien à remarquer.

MONCEL-LES-LUNÉVILLE, petit village situé sur la rive droite de la Meurthe, près de la vaste forêt de Mondon, et sur la route de Lunéville à Baccarat, à 3 kil. au S. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arr., et à 34 (environ 7 lieues) au S. E. de

Nancy. Popul. : 289 ind., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 58 feux et 45 habitations. Terr. : 2190 hect. cadast., dont 425 en terres arables, 320 en prés et 1137 en forêts. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve sur le ban de cette commune un étang assez vaste, deux tuileries dont les produits sont nombreux, et plusieurs habitations isolées dont les principales sont : *Beaupré* (voyez ce nom), *Desnœuds* (voyez ce nom), *Missisipi* (voyez ce nom), *la Pointe-des-Cras* (voyez ce nom), *la Petite-Pologne* (voyez ce nom), *la Maison de Briques*, autre ferme assez considérable, et *St.-Georges*, ferme appelée aussi *Mondon*, à 5 hectom. à l'est.

Ce village ne remonte pas à une antiquité bien reculée ; il s'est formé successivement autour de la célèbre abbaye de Beaupré, fondée en 1135, par Folmar, comte de Lunéville. Il y avait une chapelle qui dépendait de Chanteheux. Moncel fut ensuite réuni au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Lunéville.

MON-CHOIX, maison de campagne et ferme importante sur le territoire de *St.-Germain*, à 1 kilom. à l'o. C'est une des belles résidences de cette contrée.

MONCOURT, village situé sur un plateau élevé, près de la route de Moyenvic à Sarrebourg, à 13 kilom. au s. e. de Vic, chef-lieu du canton, à 19 au s. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondiss., et à 42 (environ 9 lieues) à l'e. de Nancy. Popul. : 329 indiv., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 76 feux et 62 habitations. Terr. : 527 hect., dont 422 en terres arab., 70 en prés et 24 en bois; il y a aussi quelques vignes d'assez bonne qualité. Mes. de Vic; les lettres viennent par Moyenvic.

Il y a entre cette commune et Bezange-la-Grande, une ferme considérable d'un revenu de 150 paires. Moncourt appartenait autrefois au domaine temporel des évêques de Metz; on l'avait réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement Metz, avec

les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque Moncourt a commencé; mais comme les monuments anciens qui nous restent n'en parlent pas, on est fondé à croire que son origine ne remonte pas au-delà de trois siècles; des cartes de Lorraine représentent une vaste forêt à l'emplacement où ce village s'élève aujourd'hui. C'est un pays fertile, mais traversé par des chemins horribles et impratiquables pendant une partie de l'année. C'est une succursale dans le ressort de Vic.

MONET, maison de ferme sur le ban de Harbouey, à 5 hectom. à l'E. : elle est peu considérable et compte à peine 8 individus.

MON-PLAISIR, maison de campagne sur le ban de Vandœuvre, à 1 kilom. au N. : elle n'offre rien de remarquable.

Elle a servi quelque temps d'établissement industriel : on y avait créé une fabrique de sucre de betteraves, aujourd'hui détruite.

MON-PLAISIR, ferme. (Voyez Charey.)

MON-REPENTIR, maison de ferme. (Voyez Bouxières-aux-Chênes.

MON-SAUCOURT, belle maison de maître, sur le territoire de Nancy, à 1 kil. au S. : elle n'a rien d'intéressant à mentionner.

MONT, village situé près du confluent de la Mortagne et de la Meurthe, et près de la route de Lunéville à Bayon et à Gerbéviller, à 10 kilom. au N. O. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 7 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 29 au S. E. de Nancy. Popul. : 369 indiv., 36 élect. comm., 12 cons. municip., 82 feux et 63 habitations. Territ. : 776 hect., dont 352 en terres arables, 322 en bois et 82 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village, nommé en latin *Montes*, à cause des hauteurs qui l'avoisinent, a sur son territoire le hameau de *Mortagne*, dont

une partie est annexée à Xermaménil; on compte dans ce hameau 12 feux et 40 individ. : il est situé au confluent de la Mortagne et de la Meurthe. Le village de Mont est fort ancien; c'était déjà une cure importante dans le 14e siècle; le chevalier de Riste en fit présent à l'abbaye de Lunéville en 1338. Mont avait pour seigneurs les comtes de Lenoncourt et les chevaliers Legrand et Desfours : il répondait au bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la cure était régulière, c'est-à-dire desservie par un religieux de l'abbaye de Lunéville, dans le doyenné de Port : on y voyait une chapelle fondée en 1394, en l'honneur de St.-Césaire. Aujourd'hui, Mont est une succursale dans le ressort de Gerbéviller, et dont le patron est Ste.-Agnès.

MONTAIGU, vaste et magnifique maison de campagne, dont nous avons parlé. (Voyez Laneuveville-devant-Nancy.)

Il y avait un ermitage et une chapelle qui dataient du 17e siècle, et qui furent le premier asile des P. Augustins qui s'établirent ensuite à Nancy. Sa position est très-agréable et les jardins méritent d'être vus.

MONTAUBAN, autre maison de campagne. (Voyez Houdemont.)

MONTAUVILLE, village situé sur la route de Pont-à-Mousson à St.-Mihiel, entre des côtes boisées, à 4 kil. à l'o. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 34 au N. O. de Nancy. Popul. : 529 indiv., 52 élect com., 12 cons. mun., 143 feux et 106 habitations Territ. : 662 hect., dont 350 en forêts, 179 en terres arables et 62 en vignes, de qualité très-médiocre. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Ce village possède un moulin à grains peu considérable, un pilon à écorces, une carrière assez estimée de pierres de taille, et une source d'eau ferrugineuse appelée la *Fontaine-Rouge*. C'est le rendez-vous des désœuvrés de la ville, qui s'y rendent en foule dans la belle saison, et surtout à la Pentecôte. Placée au milieu

d'une vaste forêt et entourée d'une verte pelouse; cette belle source offre un but agréable de promenade : outre ses propriétés minérales elle pétrifie les mousses et les plantes, et nous avons recueilli sur ses bords des pétrifications vraiment remarquables.

Le village de Montauville n'est pas ancien; il n'était encore, au commencement du dernier siècle, qu'une faible dépendance de Maidières, quoique ce soit aujourd'hui la paroisse principale. Son origine peut remonter au 16e siècle, et nous ne saurions en préciser la date, à défaut de monuments certains. Montauville faisait partie du Barrois et du marquisat de Pont : il était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité de Nancy, cour souveraine de Lorraine; on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. C'est un village à mine chétive, et dont l'église est dans un grand dénuement. On y a établi un cours d'instruction pour les adultes, et il a déjà opéré quelque bien. Il y a aussi à Montauville un horloger nommé Boussard, dont le talent et l'habileté sont remarquables. Ce village, qui porte le titre de succursale, est annexé à la paroisse de Maidières, dans le ressort de Pont-à-Mousson.

MONT-DIDIER, très-petit village, situé sur un plateau élevé, près de l'Albe et de la route de Dieuze à St.-Avold, à 5 kil. au s. o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'ar., à 30 de Vic, et à 61 (environ 13 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 169 indiv., 16 élect. comm., 10 cons. mun., 34 feux et 29 habitations. Territ. : 118 hect. cadastrés, dont 83 en terres arables, 15 en vignes assez estimées, et le reste en prés, jardins, vergers, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village est peu ancien et n'offre rien de remarquable que le magnifique horizon qui s'y déploie aux regards; aucun autre point de vue, dans le département, ne peut le disputer à celui-ci en étendue et en beauté réelle; le pays Messin et ses riches côteaux, la vallée du Spin et de la Seille, des plaines et des collines innombrables couvertes de villages et d'abondantes moissons; en un mot, toutes les merveilles de la nature qui se pressent comme dans un tableau, couronné dans le lointain, à une distance de vingt lieues, par les cimes bleuâtres des Vosges; voilà

le superbe coup d'œil que présente le village de Mont-Didier. Il appartenait autrefois au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine; on croit qu'il date seulement des premières années du 17e siècle. Il est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de *Vahl*.

MONTENOY, petit village situé dans le Val-de-Faulx, sur un petit ruisseau qui tombe dans la Moselle, à 14 kil. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 15 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul.: 269 individ., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 56 feux et 51 habitations. Territ.: 292 hect., dont 136 en bois, 106 en terres arables, 19 en prés et 10 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Ce village faisait autrefois partie du marquisat de Nomeny; il passa ensuite à la Lorraine et fut compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de la province. Il est assez ancien et a donné son nom à une famille noble dont le membre le plus célèbre est *Palissot de Montenoy*, littérateur estimé (voyez Nancy). C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Nomeny.

MONTET, maison de campagne et ferme importante ainsi nommées, sur le territ. de Vandœuvre, à 9 hectom. à l'ouest.

Elles sont situées au sommet d'une côte fort élevée, et près d'une carrière estimée de pierres de taille et de pierres de roche où le spath calcaire est mêlé à l'oxide de fer; du reste, ces habitations n'ont rien de remarquable que leur belle position qui domine la plaine de Nancy.

MONTEUX, maison de ferme. (Voyez Dommartin-sous-Amance.)

MONT-FORT, autrefois ermitage (voyez Magnières.)

MONTIGNY, village situé sur la petite rivière de Blette, à 11 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 27 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et

à 57 au s. e. de Nancy. Popul. : 256 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 68 feux et 54 habitations. Terr. : 585 hect., dont 464 en terres arab., 78 en prés, le reste en jardins, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat ou par Blâmont.

Montigny possède un moulin à grains et un beau pont sur la nouvelle route qui joint Baccarat à Blâmont. Ce village est très-ancien, et l'abbaye de Moyen-Moutier le comptait parmi ses domaines dès la plus haute antiquité. On le nommait alors *Montiniacus* : il comptait parmi les villages de France, et malgré le patronage de Moyen-Moutier, les évêques de Metz étaient seigneurs de Montigny. Ce village répondait à la châtellenie de Baccarat, ban de Vacqueville, parlement et généralité de Metz, bailliage de Vic, avec les coutumes de l'évêché. Après avoir été une cure importante, Montigny, dont le patron est St.-Martin, est aujourd'hui annexé à la paroisse de Mignéville. Le territoire qui l'avoisine est fertile, mais les chemins sont détestables.

MONT-LAVAL, ferme. (Voyez Emberménil.)

MONT-L'ÉTROIT, village situé aux confins de la Meuse, près d'une forêt, à 11 kil. au s. o. de Colombey, chef-lieu du canton, à 25 au s. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 43 au s. o. de Nancy. Popul. : 246 ind., 24 élect. comm., 10 cons. mun., 65 feux et 49 habitations. Territ. : 179 hect., dont 72 en terres arab., 61 en bois et 16 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Ce village possède un moulin à grains sur un ruisseau qui se réunit à la Meuse. Mont-l'Étroit est ancien; on le nommait *Mons-in-Atrio*, ou *Mons-in-Angulo*, parce qu'on croit qu'il fut bâti près d'un cimetière public. C'était un fond qui appartenait aux évêques de Toul, seigneurs temporels de ce village. Il dépendait de la châtellenie de Brixey, parlement de Metz, bailliage et présidial de Toul; on y suivait les coutumes du droit écrit et du pays Leuquois. On y voyait une chapelle fondée par un doyen de Brixey, au 15e siècle. Mont-l'Étroit est une succursale dont le patron est St.-Remy, dans la juridiction de Colombey.

MONT-LE-VIGNOBLE, village situé au pied d'un côteau chargé de vignes, à 10 kil. de Toul, chef-lieu du canton (*sud*) et de l'arr., et à 34 au s. o. de Nancy. Popul. : 478 indiv., 47 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 123 feux et 92 habitations. Territ. : 412 hect. cadast., dont 184 en terres arables, 40 en bois, 48 en prés et 122 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Ce village a une origine assez ancienne; cependant il était encore peu considérable dans le 10e siècle. Il avait pour seigneurs particuliers les ducs de Lorraine, pour un tiers, le comte de Martigny pour un autre tiers, et le baron de Vitrimont pour la troisième portion. *Mont* dépendait de la prévôté et office de Gondreville, bailliage de Commercy, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, ce village était compris dans les paroisses dites de Lorraine; ce n'était qu'une modeste chapelle unie à Blénod; mais, dans le 11e siècle, l'évêque Pibon l'érigea en cure à la prière d'un duc de Lorraine. On le nommait *Mons-Vinosus;* c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Toul et dont le patron est St.-Mansuy.

MONTREUX, petit village situé au pied d'un côteau, et près d'une forêt, à 7 kil. au s. e. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 31 au s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 61 au s. de Nancy. Popul. : 269 indiv., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 71 feux et 47 habitations. Territ. : 372 hect. cadast., dont 112 en terres lab., 41 en prés et 31 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Il y a, sur le territoire de Montreux, un moulin à grains et deux fermes peu considérables : on y trouve également une carrière de pierres à chaux d'un faible produit. Dans le village, on voit un château qui n'a rien de remarquable et qui présente des traces de dégradation. Il est habité par la famille Fromental, dont le chef, ancien militaire et ancien administrateur, est connu par quelques opuscules drôlatiques.

Ce village, qui jouissait d'un assez grand renom dans les derniers siècles, faisait partie du Blâmontois; après l'extinction des sires de Blâmont, il passa à la Lorraine et fut compris dans la généralité de Nancy, parlement de cette ville, bailliage de Blâmont, avec les coutumes de Lorraine. On ignore à quelle époque il fut bâti, mais on croit généralement qu'il ne remonte pas au-delà du 13ᵉ siècle. C'est principalement sous le rapport religieux que Montreux se distinguait autrefois : son église était richement ornée; aujourd'hui ce n'est plus que la simple annexe de Nonhigny.

MONT-RICHARD, belles maisons de campagne, situées à 2 kil. de Pont-à-Mousson, dans la position la plus agréable et la plus riante, d'où l'on découvre la ville tout entière, les ruines du château de Mousson, la Moselle et le magnifique vallon qu'elle arrose.

La première de ces résidences est composée d'un superbe château, entouré de vastes jardins, où l'on remarque de charmants bosquets et une pièce d'eau où se jouent quelques cygnes. Elle est habitée par M. le général Strolz, qui dut tous ses grades à sa bravoure, et qui siégea long-temps, avec honneur, dans la chambre des députés. La seconde de ces maisons de maître, qui limite la précédente, renferme un fort beau pavillon, un logement de jardinier, de délicieux ombrages, une vigne assez considérable et de vastes bâtiments d'exploitation occupés par un fermier. Les dépendances nombreuses qui tiennent à ce domaine peuvent le faire considérer comme un des plus importants du canton de Pont-à-Mousson. C'est la propriété des enfants de M. Munier, l'un des meilleurs administrateurs qu'ait eu la ville de Pont-à-Mousson.

Il y avait autrefois, dans ce même lieu, un couvent de carmes déchaussés qui vinrent s'y établir en 1625; une partie des bâtiments subsiste encore aujourd'hui; c'était aussi le chef d'une haute justice, et le pays environnant se nommait le *Pays des Carmes*. Outre ces maisons de campagne, on voit à Mont-Richard plusieurs habitations éparses, occupées par des vignerons, et qui dépendent de Pont-à-Mousson.

MONTZEY, hameau. (Voyez Loro-Montzey.)

MOREY, village situé entre deux côtes très-élevées,

sur la rive gauche de la Natagne, à 10 kil. au s. o. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 19 au n. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 288 indiv., 28 élect. comm., 10 cons. munic., 63 feux et 55 habitations. Terr. : 319 hect., dont 164 en terres arab., 61 en bois, 41 en prés et 16 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Nomeny.

Morey possède un moulin à grains. Ce village est ancien : il appartenait au domaine des évêques de Verdun, et il répondait à la prévôté et château de Dieuleward, terre du Verdunois : il fut enclavé dans la généralité de Metz, parlement de cette ville, avec les coutumes de Verdun. On ignore à quel siècle appartient son origine; mais il ne remonte pas au-delà du 12ᵉ siècle. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Nomeny.

MORIVILLER, village situé dans une vallée assez agréable, à 6 kil. au s. o. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 16 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 37 au s. e. de Nancy. Popul. : 369 indiv., 36 élect. comm., 10 cons. municip., 96 feux et 78 habitations. Territ. : 624 hect., dont 455 en terres lab., 60 en prés, 54 en bois et 42 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

Ce village, appelé autrefois *Morici-Villare*, a une origine qui date du 13ᵉ siècle. Plusieurs seigneurs y jouissaient de droits fort étendus ; on cite, entr'autres, le commandeur de Vircourt, le marquis de Gerbéviller et même le chapitre de St.-Dié, et les religieuses de Bouxières pour un cinquième de la terre. Moriviller répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On voit, sur son territoire, la ferme de *Relécourt*, à 1 kilom. au n. : elle est fort ancienne et appartenait autrefois aux dominicains de Blainville; ses dépendances sont très-considérables et on y compte environ 30 habitants. Aujourd'hui Moriviller est une succursale qui a pour annexe Franconville, et pour patron l'Assomption de Notre-Dame. Il y avait une chapelle dédiée à St.-Hubert; mais elle n'existe plus. Cette paroisse est dans le ressort de Gerbéviller.

MORTAGNE, hameau (voyez Mont et Xermaménil).

MORTAGNE, rivière dont l'ancien nom était *Agne*, en latin *Mortania*.

Elle commence à Vanémont, entre St.-Dié et Bruyères, dans les Vosges, arrose Magnières, Moyen, Gerbéviller et Xermaménil, et se réunit à la Meurthe au hameau de *Mortagne*, qui lui a emprunté son nom. Son cours est d'environ 20 kilom. dans le département, et il se dirige du sud au nord. Cette rivière n'a rien de remarquable; et le volume de ses eaux lui permet à peine d'être flottable. Cependant elle alimente quelques-uns des plus fameux établissements industriels des Vosges. Nous citerons, en particulier, la papeterie tant renommée de Rembervillers, dont les produits sont recherchés au loin; des forges considérables; un grand nombre de moulins; dix-huit scieries très-actives, et une vaste filature établie dans la célèbre abbaye d'Autrey. On dit que l'eau de la Mortagne est très-froide et présente un caractère d'âcreté extrêmement prononcé; on conçoit qu'elle peut alors devenir très-utile dans les fabriques et surtout dans les papeteries.

MORTAUVE, ferme considérable qui dépend de Rosières-aux-Salines, à 3 kil. au s. : on y compte environ 30 habitants, et ses dépendances sont fort étendues.

MORVILLE-LES-VIC, village situé dans une vallée fertile, près de la route de Château-Salins à Vic, à 4 kil. à l'E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'ar., à 5 kil. de Vic, où siége le tribunal, et à 34 au N. E. de Nancy. Popul. : 397 indiv., 39 élect. comm., 10 cons. municip., 87 feux et 56 habitations. Territ. : 812 hect., dont 534 en terres lab., 204 en bois, 54 en prés et 20 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village, dont l'origine est incertaine, faisait partie du domaine des évêques de Metz, seigneurs temporels de la contrée. Il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché, et il était compris dans la châtellenie de Vic. On ignore par qui il a été fondé, mais

il ne paraît pas fort ancien. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Château-Salins, et il a pour annexe le hameau de Salival.

MORVILLE-SUR-NIED, village situé aux frontières du département de la Moselle, sur la Nied, à 10 kil. au N. de Delme, chef-lieu du canton, à 19 kil. au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 25 de Vic, et à 42 au N. E. de Nancy. Popul. : 559 indiv., 55 élect. com., 12 cons. municip., 115 feux et 89 habitations. Territ. : 215 hect., dont 184 en terres arab., 20 en prés et 11 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village était, comme le précédent, une terre des évêques de Metz : c'est à ces pontifes qu'il doit son existence; mais on ne sait point la date précise de son origine; les cartes du pays n'en font aucune mention avant le 17ᵉ siècle. Morville appartenait au bailliage de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. Le territoire qui l'entoure est fertile; mais il présente un aspect triste et désert. Ce village est une succursale dans le ressort de Delme.

MORVILLE-SUR-SEILLE, village situé dans la riche vallée de la Seille, sur la rive gauche de cette rivière, et aux confins du département de la Moselle, à 8 kil. au N. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 32 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 389 indiv., 38 élect. comm., 10 cons. mun., 2 élect. pour la députation, 93 feux et 78 habitations. Territ. : 498 hect., dont 428 en terres arab., 42 en prés et 25 en bois. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

On trouve un four à chaux peu considérable sur le ban de cette commune; mais elle est surtout remarquable par la fécondité du sol. Morville, dont l'origine ne remonte pas à une époque éloignée, faisait autrefois partie du Barrois et du marquisat de *Pont* : il était compris dans la généralité de Nancy,

bailliage de Pont-à-Mousson, parlement de Lorraine, et on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. On ne saurait préciser la date de son origine; mais tout fait conjecturer que ce village ne remonte pas au-delà du 14ᵉ siècle. C'est aujourd'hui une succursale dont le curé, M. Soudieu, est un des membres les plus vénérables du clergé de la Meurthe. Nous citerons également M. Aimé Bour, riche propriétaire, membre correspondant de la société d'agriculture de Nancy, à qui nous devons quelques bons articles que les journaux ont recueillis; il n'est pas moins estimable par ses vertus privées.

MOSELLE (la), belle et grande rivière, une des plus remarquables de France, par l'étendue de son cours et le volume de ses eaux.

Ptolomée l'avait nommée *Obrincus*, et les Romains l'appelèrent *Mosella* et *Mosella;* c'est ce dernier nom qui lui est resté. Elle a trois sources principales : l'une près de Bussan, et les deux autres au-dessus de la Bresse (Vosges); après avoir couru séparément à une faible distance, elles se réunissent toutes trois près de Remiremont. On veut que près d'une de ces sources il y ait eu autrefois un château appelé *Mosello*, qui aurait prêté son nom à la rivière. Elle entre dans le département près de Gripport, arrose Bayon, Neuviller, Flavigny, Pont-St.-Vincent, Toul, Frouard, Dieulouard, Pont-à-Mousson, et sort entre Champey et Arnaville, après un cours de 120 kilom. du s. au n. du département. Plusieurs rivières sont tributaires de la Moselle, entr'autres la Meurthe, qui vient s'y perdre entre Custine et Frouard; le Madon, à Pont-St.-Vincent; l'Ingressin, à Toul; l'Ache, à Pont-à-Mousson; le Terrouin, à Aingerey; l'Euron, à Bayon, et le Mad près d'Arnaville.

La Moselle est entraînée par une pente rapide, de 9 à 14 cent. par 100 mèt.; sa vitesse ordinaire est d'environ 30 mèt. par minute; sa profondeur commune est de 3 mèt., et sa largeur réduite est de 150 mèt. Le vallon qu'elle baigne étant spacieux et ses rives peu élevées il en résulte que cette rivière cause fréquemment d'affreux ravages : une pluie médiocre suffit pour la faire sortir de ses limites et pour lui donner trois à quatre mèt. au-dessus du niveau de ses ondes. C'est alors qu'elle se répand avec une sorte d'abandon à travers l'immensité des plaines : elle entraîne tout sur son passage; change la position des gués et trop souvent son propre lit; amène de vastes bancs de cailloux, de gravier et de sable,

en couvre les prairies et se creuse de nouvelles rives. Dans la saison de l'automne et au printemps, les vallées qu'elle traverse offrent aux regards l'aspect d'une mer ou d'un lac sans bornes; cependant de Pont-à-Mousson à Metz, la Moselle n'est plus autant sujette à ces déplacements funestes qui ruinent les espérances des propriétaires.

La navigation de cette rivière n'existe réellement que depuis Pont-à-Mousson, jusqu'à son confluent avec le Rhin, à Coblentz; on voit bien de rares bâteaux remonter jusqu'à Dieulouard, et quelques barques légères aborder à Frouard et entrer dans la Meurthe; mais ce sont des exceptions, et cette traversée éprouve des difficultés inouies. Le port seul de Pont-à-Mousson commence à recevoir les embarcations chargées de houille, qui accourent de Metz, ou qui arrivent de la Prusse Rhénane, avec leur pavillon aux flammes lugubres. Diverses tentatives ont été faites pour rendre la Moselle navigable jusqu'à Frouard, et le gouvernement y a consacré naguère un million; des travaux s'opèrent, mais rien n'est encore terminé quoique l'exécution de ce projet offre d'immenses avantages à la ville de Nancy. Le cours de la Moselle s'étend encore sur une longueur d'environ 312 kilom. depuis sa sortie du département, jusqu'à son embouchure. On voit, par conséquent, que c'est une des plus utiles et des plus précieuses rivières que la France possède. Elle est renommée également par la limpidité de ses eaux qui passent pour être savoureuses, et qui font mouvoir les célèbres papeteries des Vosges, dont les produits sont si vantés et si recherchés dans le monde de la librairie. Est-il nécessaire d'ajouter que d'immenses trains de bois descendent continuellement cette belle rivière : les sapins des montagnes Vosgiennes y sont embarqués sous toutes les formes : sciés en planches, arrondis en poutres, équarris en chevrons, arrondis en solives; sans compter toutes les autres productions de nos forêts, qui après avoir voyagé sur la Moselle, sont distribuées dans tous les ports de France, et même dans la Hollande. On dit cependant que le commerce des bois n'est pas ancien, au moins sur la Moselle, puisqu'une inscription de l'année 1507 porte expressément que cette année :

> Des Vosgiens les premières valles
> De planches, passèrent à Metz,
> Où jamais on n'avait passé.

On sait que le maréchal Vauban voulait réunir la Moselle à la Meuse, par le ruisseau nommé l'Ingressin : les plans étaient

déjà dressés par d'Aubigny; sous la régence du duc d'Orléans il en fut encore question, et le duc Léopold avait mandé, de Paris, le fameux P. Sébastien, religieux carme, mécanicien et mathématicien célèbre, qui devait être chargé de réaliser ce projet; mais rien n'a été exécuté. Les Romains voulaient réunir la Moselle à la Saône; mais leurs plans ont également avorté. Il est certain que cette noble et utile entreprise aurait été pour la Lorraine une source d'inépuisables richesses. On ne citait autrefois que quatre ponts sur la Moselle : celui de Trèves, de Metz, de Pont-à-Mousson et de Consarbrück; mais aujourd'hui on en trouve un grand nombre, dont quelques-uns sont remarquables, et, entr'autres, celui de Frouard.

La Moselle a été chantée par Ausone, qui lui a consacré son meilleur poëme. Les bateliers de cette rivière formaient autrefois à Metz une corporation distinguée, comme le prouvent d'anciens monuments; enfin, les voyageurs ne se lassent point d'admirer la charmante perspective qu'offrent les vallons arrosés par cette belle rivière. (Voir le coup d'œil général.)

MOSELLY, nom donné au château, ou maison des champs, qui appartenait aux évêques de Toul, sur le ban de Chaudeney. (Voir Chaudeney.)

MOUACOURT, village situé sur la rive gauche du Sanon, et près de la vaste forêt de Parroy, à 18 kil. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arr., et à 43 à l'E. de Nancy. Popul. : 297 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 52 habitations. Territ. : 851 hect. cadastrés, dont 350 en bois, 164 en terres labou. et 60 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve, sur le ban de cette commune, la ferme de *Champcourt* (voyez ce nom). Mouacourt n'est pas ancien; et les monuments du pays ne permenttent pas de supposer que ce village ait existé avant le 15ᵉ siècle; les vieilles cartes de Lorraine n'en font aucune mention. Il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Aujourd'hui, Mouacourt est annexé à la paroisse de Parroy; il y a un bureau de charité.

MOUCKENHOFF, maison de ferme assez considérable, sur le ban de Bühl, à 2 kil. au s. : les bâtiments sont peu étendus; mais les dépendances de la ferme sont assez nombreuses.

MOULIN, hameau fort ancien. (Voyez Bouxières-aux-Chênes.)

MOULNOT, moulin. (Voyez Crévic.)

MOULON, maison de ferme considérable, située sur le ban de Vandières, à 1 kil. 1 hect. au N. : elle est d'un bon rapport, et compte environ 22 ind.; elle a de vastes dépendances.

MOUSSEY, village situé près des sources du Sanon, à 5 kil. à l'O. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 25 au S. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 62 à l'E. de Nancy. Popul. : 559 indiv., 55 élect. comm., 12 cons. munic., 157 feux et 110 habitations. Territ. : 767 hect. cad., dont 571 en terres lab., 103 en forêts et 91 en prés. Mes. de Réchicourt; les lettres viennent par Blâmont.

Moussey a sur son territoire un étang peu considérable; le sol qui l'entoure est fertile, mais les chemins sont dans un état pitoyable. On ignore à quelle époque ce village a été fondé; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est fort ancien et appartenait au comté de Réchicourt-le-Château; on sait que cette seigneurie était un fief qui relevait des évêques de Metz : ainsi, Moussey était compris dans le domaine de ces pontifes, et répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Réchicourt.

MOUSSON, un des villages les plus remarquables du département, est situé au sommet de la montagne du même nom, sur les rives de la Moselle, à 2 kil. à l'E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 32 au

N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 239 ind., 23 élect. comm., 10 cons. munic., 53 feux et 42 habitations. Territ. : 515 hect., dont 291 en forêts, 166 en terres arables, 48 en prés et 20 en vignes, dont les produits sont tellement médiocres, qu'ils pèsent moins que l'eau, s'il faut en croire diverses expériences. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

On trouve, sur le ban de cette commune, la petite cense de *La Chapelle* (voyez ce nom). Sur le revers de la montagne, à mi-côte, on voit une belle source d'eau ferrugineuse qui jouissait autrefois d'une haute célébrité. Elle attirait la foule au retour du printemps; et maintenant un grand nombre de personnes en font encore usage pendant le délicieux mois de Mai. Quelques ruines éparses, autour de la fontaine, annoncent que dans les anciens temps on avait élevé dans ce lieu des constructions étendues. Un médecin de Pont-à-Mousson, nommé Pacquotte, analysa les eaux de la source de Mousson et publia un petit ouvrage où il démontrait qu'elles contenaient un sel fossile qui s'était cristallisé dans une argile jaunâtre, base principale du sol de la montagne; il ajouta que ces eaux étaient souveraines contre diverses maladies : la réputation qu'elles avaient obtenue dans les derniers siècles justifièrent assez une pareille assertion, et il est permis de s'étonner qu'elles soient tombées aujourd'hui dans un oubli si profond. Pourquoi chercher au loin le soulagement qu'on peut trouver dans son propre pays, aux portes de sa demeure ?

Ce qui distingue encore le village de Mousson c'est le vaste panorama qui s'y déroule aux regards, et ensuite la masse imposante des ruines et des antiquités qui couvrent la montagne. Rien de plus enchanteur que l'immense horizon qui y déploie des magnificences que l'œil ne peut se lasser de contempler du haut de ces murailles antiques où flottèrent les étendarts de nos aïeux. D'un côté, on découvre la cathédrale de Metz, qui dessine à six lieues de distance ses proportions gigantesques, tandis que les maisons de la ville et ses orgueilleux remparts sont effacés dans une atmosphère brumeuse; au loin, on aperçoit également les riches côteaux du pays Messin; Jouy et ses arches fameuses, ouvrage prodigieux qu'ont façonné les mains des vaillants soldats de Rome; Prény et les ruines de son château si re-

nommé dans nos chroniques Lorraines. Plus près, les yeux se reposent avec complaisance sur le cours sinueux de la Seille, et sur les fertiles vallées qu'elle arrose; sur les hautes collines qui environnent Delme et Château-Salins; tandis qu'à travers l'immensité de l'espace, après mille ondulations successives, le regard le plus pénétrant distingue à peine les cimes azurées des Vosges, que le Donon semble dominer avec fierté, et qui s'abaissent graduellement jusqu'à la côte de Saverne. Au pied de Mousson, dans la même direction de l'E., on aperçoit confusément l'antique bourgade de Nomeny, avec ses formes qui respirent encore le moyen âge, et la belle terre de Clémery, domaine du maréchal Duroc, où expira, au matin de la vie, son unique héritière. Enfin, du côté du S. et de l'O., on plonge sur le magnifique vallon de la Moselle, sur le cours majestueux de cette rivière capricieuse, sur la ville de Pont-à-Mousson, qui se déroule dans son entier avec son vaste séminaire, un des plus beaux édifices de la France; avec son hôtel de ville, ses arcades gothiques, et tous ses vieux monuments, nobles débris d'un âge plus heureux. Dirai-je maintenant que dans cette plaine qui va rejoindre Belleville et Dieulouard, on cherche en vain une ruine qui rappelle encore la grande cité de Scarponne; tout est effacé, tout est sous la terre! Regardez plus haut et plus loin : vous apercevrez une autre fortune éteinte pour jamais, Vaudémont et ses tours brisées; enfin, les côtes du pays Toulois, de la Voivre, et de l'immense forêt de Haye; comptez ensuite les villages, les bourgades, les hameaux et les maisons éparses dans la plaine et sur le flanc des côteaux, et vous avouerez que Mousson présente un des plus beaux spectacles qu'il soit donné de contempler.

Cependant la montagne ne se distingue point par une élévation extraordinaire; on ne lui donne que 100 mètres de hauteur. Isolée des côtes voisines, elle présente une forme pyramidale et un escarpement rapide; voilà pourquoi, dès la plus haute antiquité, on l'avait choisie et fortifiée comme un poste d'une extrême importance. Les Romains, vainqueurs de la contrée, y dressèrent des remparts et y élevèrent un temple à Jupiter : les médailles, les armures, les fragments de colonne, etc., qu'on a découverts dans les fouilles, sont une preuve incontestable du séjour des soldats du peuple-roi à Mousson. Nos Ancêtres s'emparèrent du camp, s'y retranchèrent, et pour se maintenir en sûreté ils élevèrent ces formidables murailles dont la vue inspire encore le respect et la crainte après tant de siècles. Les murs

formaient une triple enceinte, dont la dernière couronnait le sommet de la montagne. L'empereur Henri V vint assiéger inutilement cette forteresse en 1113; il fut obligé de se retirer sans avoir gagné un pouce de terrain. Après avoir servi de boulevard à la province, le château de Mousson fut démoli, comme tous les châteaux forts de Lorraine, par les ordres de la France, dans le 17e siècle : il n'en reste plus que deux tours à demi ruinées, et un mur d'enceinte à moitié rasé et lacéré de toutes parts, à la cîme de la montagne. Les quelques pans de murailles inférieures servent d'appui aux humbles maisons que les habitants du village mettent encore sous la protection de ces vieilles et incomparables constructions. Mousson avait le titre de comté et appartenait primitivement aux comtes de Bar; mais dans le 14e siècle, Pont-à-Mousson ayant été déclaré marquisat et *cité d'empire*, les château et bourg de Mousson participèrent aux privilèges de cette ville. Mousson est descendu ensuite au rang de village: il était compris dans le diocèse de Metz, généralité et parlement de Nancy, office, recette et bailliage de Pont-à-Mousson, avec les coutumes dites de St.-Mihiel.

On voit encore, au point le plus élevé de la côte, la chapelle que Sophie, comtesse de Bar, fit construire dans son château de *Monçon*, en 1085. On y plaça, avec la permission de l'évêque de Metz, les fameux fonts baptismaux qu'on y admire aujourd'hui. Ce monument est de la plus haute antiquité, et quelques écrivains en fixent la date au règne de Constantin. Les fonts sont taillés dans une pierre énorme; leur forme est ronde, et ils présentent plusieurs pilastres à angles obtus; sur un des côtés on voit le baptême de J.-C., qui est dans l'eau à mi-jambe; St.-Jean-Baptiste est à sa droite, et à gauche se trouve un personnage qui tient une robe, tandis qu'au-dessus, on remarque Dieu le père, et ensuite le St.-Esprit sous l'emblème d'une colombe. Un autre côté représente St.-Jean qui harangue la foule et lui impose les mains : la troisième face de la pierre montre encore St.-Jean qui étend ses mains sur deux personnages nus, placés dans une cuvette; près d'eux on distingue un arbre et deux figures habillées; enfin, sur la quatrième face on croit reconnaître St.-Nicolas qui élève la main sur deux enfants accroupis dans une petite cuve; à droite du St.Évêque, un prêtre tient un livre ouvert, et au-dessus des enfants un ange semble planer en venant du ciel. La pierre monumentale que nous venons de décrire est soutenue sur plusieurs têtes d'animaux de

différentes espèces, et une partie se trouve encore enfoncée sous la terre. C'est un travail qui mérite d'être vu; nous nous permettrons seulement d'observer que si le pontife qui est sculpté sur la pierre est St.-Nicolas, il faudra nécessairement assigner à ces fonts baptismaux une date bien postérieure au règne de Constantin, puisque St.-Nicolas assista au concile de Nicée que ce prince assembla en 320. Du reste l'église de Mousson est chétive, pauvre et dépouillée; mais son antiquité la rend intéressante aux yeux de l'observateur.

Mousson possédait un prieuré du nom de St.-Piant (Pigentius): il dépendait de l'abbaye de St.-Mihiel, et il n'en reste aujourd'hui que de faibles portions de bâtiments : la chapelle castrale est également détruite, ainsi qu'un manoir de templiers. Cependant au-dessus de la porte d'une maison assez considérable de ce village, on observe encore les attributs distinctifs et les symboles adoptés par les célèbres chevaliers du Temple. On dit que les armées du duc René II, et du fameux duc de Bourgogne, furent en présence sous les murs du château de Mousson; mais la bataille ne fut livrée qu'aux portes de Nancy.

MOUTROT, petit village situé sur le ruisseau de Poisson, au milieu d'une plaine, à 9 kil. au s. de Toul, chef-lieu du canton et de l'arr., et à 33 au s. o. de Nancy. Popul. : 235 indiv., 24 élect. comm., 10 cons. mun., 59 feux et 48 habitations. Territ : 726 hect. cad., dont 481 en terres arab., 83 en bois, 70 en prés et 11 en vignes, de faible qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Il y a un moulin à grains sur le ban de ce village. Moutrot est ancien : on le nommait autrefois *Mollenni-Villa*, ou bien *Mutonis-Villa*, et il appartenait au domaine temporel de l'abbaye St-Epvre de Toul. Il répondait aussi à l'office de Gondreville, généralité de Nancy, bailliage de Vézelize, cour souveraine et coutumes de Lorraine. Il a pour patron *St.-Élophe*, et c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Toul.

MOYEN, un des villages les plus considérables de l'arrond. de Lunéville, situé au penchant d'un côteau, sur les rives de la Mortagne, à 6 kil. au s. E. de Gerbé-

viller, chef-lieu du cant., à 19 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arron., et à 46 au s. e. de Nancy. Popul. : 1197 indiv. ; 110 élect. comm., 12 cons. munic., 315 feux et 221 habitations. Terr. : 1766 hect., dont 736 en terres arab., 678 en forêts, 143 en prés et 184 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Gerbéviller.

Il y a un moulin à grains sur le ban de cette commune. Moyen, appelé autrefois *Medium*, *Medianum*, ou *Arx-Media*, est un lieu fort ancien, dont il est parlé dans un diplôme de l'empereur Henri V, au 12[e] siècle. Il dépendait alors de l'abbaye de Senones; mais les évêques de Metz en firent l'acquisition en 1224. Ils y élevèrent un château en 1444, et en construisirent un autre sur une hauteur voisine de Moyen. Les habitants d'Épinal étaient obligés d'y venir travailler par corvées, et, comme on murmurait hautement, l'évêque appela ce château *Qui-qu'en-grogne*, pour narguer les habitants. Le château de Moyen était de forme quadrangulaire; il avait une enceinte assez vaste et cinq tours du côté de l'est et du nord : on y voyait de larges fossés, des murailles épaisses et six autres tours énormes qui protégeaient la dernière enceinte. Cette forteresse essuya un premier siége en 1634, et elle fut prise par le maréchal *de la Force;* mais en 1636 elle retomba au pouvoir des troupes Lorraines. En 1639, le gouverneur de Nancy, Duhaillier, vint l'attaquer de nouveau, et finit par s'en rendre maître, après avoir tiré plus de 4,000 coups de canon : le château fut démoli peu après, ainsi que la plupart des forteresses du pays.

L'évêque de Metz, Georges de Bude, mourut au château de Moyen en 1484; son corps fut rapporté dans sa ville épiscopale. Le bourg de Moyen dépendait de la généralité de Metz, bailliage de Vic, avec les coutumes de l'évêché, dans le ressort du parlement de Metz : il était le chef-lieu d'une châtellenie qui avait dans sa dépendance Vathiménil, St.-Clément, Laronxe, Chenevières, le prieuré de Mervaville, et les fermes de Putaigne et de Boulain. Quant au spirituel, Moyen était du diocèse de Metz : son patron est St.-Martin, et ce n'est plus aujourd'hui qu'une succursale dans le ressort de Gerbéviller : il y a un bureau de charité : on y voit encore quelques ruines qui annoncent son ancienne splendeur.

MOYENVIC, bourg ou petite ville peu considérable, dans une plaine, traversée par la Seille, à 3 kil. à l'E. de Vic, chef-lieu du canton, à 8 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 32 au N. E. de Nancy, et à 442 (88 l. 1/2) à l'E. de Paris. Popul. : 1482 ind., 123 élect. comm., 12 cons. mun., 416 feux et 198 habitations. Territ. : 959 hect. cadast., dont 618 en terres arables, 191 en prés, 44 en vergers, pâtis, jardins, etc., et 44 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mesures de Vic.

On voit, sur le ban de cette commune, deux moulins à grains d'un bon rapport, un pont d'une arche, une carrière de gypse qui fournit un plâtre assez recherché; une maison isolée au N. E., et une ferme qui était autrefois un ermitage nommé *St.-Jean*, à 1 kilom. au N. E. Mais ce qui distingue particulièrement Moyenvic, c'est la saline qu'on y a établie, et qui est exploitée par la compagnie des *Salines et mines de sel de l'Est*. Ce riche établissement est fort ancien : c'est aux évêques de Metz qu'il doit sa prospérité dès le 11e siècle; à cette époque ces pontifes en firent l'acquisition près de l'abbé de *Notre-Dame-de-Vaux;* celui-ci en avait été mis en possession par l'évêque de Toul, à qui les chanoines de St.-Gengoult l'avaient concédé à titre de ferme en 1075. Le roi de France devint seul maître de ces salines par le traité de Vincennes, en 1661, moyennant 400 muids de sel que le duc de Lorraine continuerait à donner aux sujets de l'évêque de Metz.

De grands travaux ont été exécutés dans le 19e siècle, pour augmenter l'importance et les produits de la saline de Moyenvic. Un beau canal de flottage amène, presque sans frais, tous les combustibles par les étangs de *Réchicourt*, *Ommeray*, etc.; on y voit aussi de vastes et superbes poêles, fabriqués d'après les procédés usités en Bavière : c'est même au directeur des manufactures de ce pays qu'on doit les plans généraux de cette réforme. La saline de Moyenvic tire ses principales richesses minérales de la Saline de Dieuze, à laquelle on ne saurait d'ailleurs la comparer. On n'en retire guère, chaque année, que 150,000 quintaux de sel. Moyenvic, placé à l'embranchement des routes de Nancy à Dieuze, de Château-Salins à Lunéville, et de Metz

à Strasbourg, possède un relai de poste, et un bureau de poste aux lettres. Quant au spirituel, cette petite bourgade forme une succursale dont le patron est St.-Pient, dans le ressort de Vic. On y voyait autrefois plusieurs chapelles de l'*Annonciation*, de *St.-Jean-Baptiste*, de *St.-Nicolas* et de *St.-Éloy* : un revenu de 45 paires y était attaché, ainsi qu'un droit de *coupe* dans 65 arpens de bois, sans compter une maison et quelques vignes. Suivant une tradition ancienne, il paraîtrait que St.-Gondelbert, fondateur de l'abbaye de Senones, aurait envoyé une colonie de religieux à Moyenvic : on ajoute qu'y étant venu lui-même, il mourut dans cette ville, et fut enterré dans l'église qui sert aujourd'hui à la paroisse. Le prieuré de Moyenvic était uni à la manse abbatiale de St.-Mansuy de Toul. Il y avait à Moyenvic un hôpital aujourd'hui détruit : il n'y a plus qu'un bureau de charité.

Cette ville a une origine assez reculée; on la nommait *Medio-Vicum*, ou *Medianum-Vicum*. C'était encore un domaine des évêques de Metz, et il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Un usurpateur ayant élevé un château fort à Moyenvic, Étienne de Bar, évêque de Metz, s'en empara et le fit raser dans le 12ᵉ siècle; mais cent ans après, Thierry de Boppart, son successeur, fit construire une forteresse et entoura la ville de remparts: les Messins s'en emparèrent en 1418, les troupes impériales en 1630, et Louis XIII en 1631. Ce roi en demeura maître en 1648, et comme on lui céda également Marsal, dont les fortifications étaient meilleures, il fit démolir celles de Moyenvic, et depuis elles n'ont pas été relevées. Cette ville est sans importance militaire, et n'est plus connue que par ses salines. On y voit un *briquetage* semblable à celui de Marsal, et qui présente une superficie de 732,700 mètres carrés. (Voyez Marsal.)

MULCEY, village situé sur la rive droite de la Seille, près de la route de Moyenvic à Dieuze, à 5 kil. au s. o. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 15 au s. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 10 de Vic, et à 39 (environ 8 lieues) au n. e. de Nancy. Popul. : 517 indiv., 51 élect. comm., 12 cons. munic., 119 feux et 89 habitations. Terr. : 826 hect., dont 360 en terres lab., 275 en prairies et 134 en forêts. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Il y a, sur le ban de cette commune, deux moulins dont l'un fabrique l'émail. On ne trouve rien dans nos anciens chroniqueurs sur l'origine de Mulcey : elle ne paraît pas remonter à une époque fort éloignée, car on n'en voit aucune trace avant le 15e siècle. Ce village appartenait à la province de Lorraine, bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Le territoire qui l'avoisine est fertile, et on y remarque une certaine aisance. Mulcey est une succursale dans le ressort de Dieuze.

MUNIKENHOFF, maison de ferme considérable, dans une belle position, à l'entrée des Vosges; elle dépend de Walscheid, à 2 kilom.

MUNSTER-LORRAINE, ou le *Petit St.-Nicolas*, village considérable situé près d'un étang où sort la *Rode*, et près du canal à moitié terminé qui doit unir la Seille à la Sarre, à 5 kilom. au S. E. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 40 de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 35 de Vic, et à 64 (environ 13 lieues) de Nancy. Pop. : 579 indiv., 67 élect. comm., 12 cons. mun., 173 feux et 128 habitations. Territ. : 660 hect. cad., dont 407 en terres arab., 121 en forêts et 111 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Münster possède un étang dans son voisinage; la colline sur laquelle il se dresse en amphithéâtre est baignée par plusieurs ruisseaux que la moindre pluie change en torrents fougueux, et qui interceptent les communications avec les localités voisines. Les plus détestables chemins conduisent à ce village, qui avait autrefois le rang de bourg, et qui est privé de débouchés pour le commerce de ses habitants : la plupart des maisons y sont couvertes de chaume, et beaucoup d'entr'elles sont l'asile de la misère; mais la population est religieuse et sait souffrir avec résignation. Münster a une brasserie, deux foires assez fréquentées : le 9 mai et le 6 décembre, et ce village est la résidence temporaire d'un percepteur-receveur. On ne sait rien de positif sur l'origine de Münster, appelé par les Allemands *Wald-Münster*; tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il remonte, au moins, au commencement du 14e siècle, époque où fut con-

struite la belle église qu'on y voit aujourd'hui. Cette église peut certainement compter parmi les plus remarquables de la Lorraine et peut-être de la France entière. Bâtie dans le style admirable de nos vieilles cathédrales, elle a 150 pieds de longueur, en œuvre, et 50 de largeur avec les nefs collatérales. Son architecture intérieure présente une rare délicatesse : on y voit des pilliers nombreux et fort élevés, plusieurs chapelles particulières; une orgue assez étendue, et un maître-autel dont la structure, ouvrage du fameux Labroise, est généralement remarquable. Tout inspire dans cette majestueuse basilique le recueillement, la piété et le profond sentiment de foi, de religion et de vénération qu'on éprouve dans les incomparables merveilles architecturales du moyen âge. C'est là une église catholique; tout y élève l'âme et parle au cœur. Nos temples modernes sont des caricatures à côté de ces beaux monuments dressés avec tant d'amour par nos pères.

On regrette, dans l'église Münster, que les deux tours n'aient pas été achevées et ne soient point dignes de figurer à côté d'un bâtiment aussi parfait; on regrette encore que les habitants ne soient pas assez nombreux pour couvrir les saints parvis de cette magnifique église; mais du moins ils s'y rendent avec empressement et avec fidélité. On voyait autrefois près de la sacristie un mausolée en pierres de taille, représentant, en relief, le comte et la comtesse de Torcheville, avec un chien à leurs pieds, le tout de grandeur naturelle. Ce morceau de sculpture, travaillé dans la forme des anciens tableaux du moyen âge, mérite d'être visité; il se trouve aujourd'hui transporté dans une autre partie de l'église.

La basilique de Münster doit sa fondation au vœu formé par un comte de Torcheville (Dorschewiller), dans le 13[e] siècle. Assiégé dans son château et pressé de se rendre, il s'échappa sur son cheval à travers l'étang qui avoisine encore le village; la nuit, la tempête, la force des vagues le renversèrent : il allait périr quand il se trouva tout-à-coup sur la rive, où son chien l'avait traîné. Au milieu des flots, il avait fait vœu de bâtir une église à St.-Nicolas, s'il échappait à la mort : il exécuta sa promesse, avec le secours de l'archevêque de Cologne, son oncle, et l'église fut terminée en 1327, suivant une inscription qu'on lit sur un des arcs-boutants extérieurs; ainsi elle a précédé certainement la fameuse basilique de St.-Nicolas de Port. L'inscription du tombeau porte le nom du fondateur *Wilhelm*, dominus de Dorschwillensis, miles, anno MCCCXXXV.

Münster, ancienne propriété des sirs de Fénétrange, suivait les usages de cette baronnie, et se gouvernait par des coutumes particulières : il fut réuni au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy. Aujourd'hui, c'est une succursale qui a pour annexe le hameau de Givricourt, dans le ressort d'Albestroff.

N.

NABÉCOR, nom qui appartient à une section de Nancy, composée de plusieurs fermes et de quelques maisons de campagne fort agréables, dans le faubourg *St.-Pierre*, au s. de Nancy : on y compte environ 30 feux et plus de 80 habitants.

NABLOTTE, maison de ferme considérable qui dépend de Badonviller. (Voyez ce nom.)

NAKER, autre ferme. (Voyez Guermange.)

NANCY, chef-lieu du département de la Meurthe, et ancienne capitale de la Lorraine, une des plus belles villes de l'Europe, et une des plus importantes de la France, est située dans une plaine riche, agréable et fertile, sur la rive gauche de la Meurthe, et entre plusieurs côtes fort élevées, dont la plupart sont couronnées de forêts. Elle se trouve à 410 kil. (82 lieues) à l'E. de Paris, 3° 50' 16" de longitude du méridien de cette ville, et au 48° 42' de latitude équatoriale; sa distance de Metz est de 50 kil., et celle de Strasbourg 165 kil. (33 lieues). Popul. officielle : 29897 indiv., mais la popul. réelle est de 34378, dont 1144 élect. comm., 27 cons. munic., 229 élect., la plupart éligibles au collége politique, dont Nancy est le siége, et qui se nomme *intrà-muros;* un autre collége électoral composé des électeurs de l'arrondissement, tient également ses sessions dans la même ville, sous la dénomination *d'extrà-muros.*

Le nombre des feux s'élève à 9637, et à 4279 habitations. Surface territoriale : 1300 hect., dont 183 en terres arab., 551 en forêts, 134 en prés, 256 en jardins, vergers et en vignes, qui ont assez de réputation, surtout celles qui avoisinent Boudonville ; les constructions comprennent un espace de 163 hect. *Mesures agraires* : l'arpent ou le jour équivaut à 10 hommées ou 250 toises de Lorraine, (20 ares 44 cent.) il en est de même de la fauchée ; dans les forêts royales l'arpent d'ordonnance est de 100 toises carrées de 22 pieds ou 51 ares. *Mesures linéaires :* la toise de Lorraine est de 10 pieds 10 pouces 10 lignes ; l'aune de Lorraine 64 centimètres et l'aune de Paris 1 mètre 188 millimètres. *Mesures cubiques :* la corde de bois forme un parallèlipipède de 8 pieds de couche ; la bûche a 4 pieds de longueur et le tout 4 pieds de hauteur ; celà équivaut à 32 pieds carrés de Lorraine ou 2 stères 99 centistères. *Mesures de contenances* : le resal d'avoine comble, 1 hectolitre 80 litres ; le resal de blé, 4 bichets ou 1 hectolit. 17 litres 1 quart ; le resal d'orge, 1 hectolitre 80 litres. Pour les liquides, la mesure est de 18 pots ou 44 litres. Pour les pesanteurs : la livre a seize onces dans toute la Lorraine ou 489 grammes 50 décigrammes. Nous mentionnons ces mesures parceque nous y renvoyons souvent en décrivant les communes du département.

Les sites enchanteurs qui entourent Nancy ont été vantés dans divers ouvrages et sont encore loués par tous les voyageurs; un grand nombre de charmantes maisons de campagne, de châteaux, de parcs et d'habitations isolées sont parsemés dans la plaine et sur le flanc des collines et embellissent le paysage ; c'est un des coups d'œil les plus délicieux de la Lorraine. Nous citerons, en particulier, les agréables résidences d'Auxonne, de Montaigu, de Nabécor, de Turique, de Bellevue, de la Garenne, de Beauregard, de Monbois, de la Villette, de Château-Grignon,

de Ste.-Marie, de la Côte, de St.-Charles, de Butgnémont, de Préville, et une foule d'autres, dont on peut voir la description dans les pages de ce livre.

NANCY MODERNE.

Organisation Judiciaire. La ville de Nancy est le siége d'une cour royale dont la juridiction s'étend sur les départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges; cette cour, une des plus distinguées du royaume, est composée d'une chambre civile, d'une chambre d'accusation et d'une chambre d'appel de police correctionnelle. La cour d'assises tient, à Nancy, quatre sessions annuelles, pour le jugement des affaires criminelles et politiques. Un tribunal de première instance, avec deux chambres siégent également à Nancy, pour la décision des causes de l'arrondissement : la première chambre a ses audiences le mardi (affaires sommaires), le mercredi (affaires ordinaires), lundi et jeudi (adjudications). La deuxième chambre tient audience le lundi (affaires forestières), le vendredi (affaires correctionnelles), et le samedi (affaires civiles). Le tribunal de commerce, pour le département, est établi à Nancy : il donne une audience chaque semaine, le mercredi; et à l'époque des vacances, il n'y a qu'une audience tous les quinze jours : trente-quatre négociants notables sont appelés à voter la composition de ce tribunal, sans compter un commerçant de St.-Nicolas, et un autre de Pont-à-Mousson. Les avocats, qui pullulent chaque jour davantage, ont un conseil de l'ordre et un bureau de consultations gratuites; on en compte, près de la cour royale, cinquante-un, et vingt-deux sont admis au stage : les avoués près de la même cour sont au nombre de douze, et forment une chambre particulière, ainsi que les douze qui sont inscrits au tribunal de première instance. La cour a six huissiers audienciers : le tribunal de première instance, également six; le tribunal de commerce, deux; sans compter neuf autres huissiers non-audienciers. La ville de Nancy est divisée en trois cantons de justice-de-paix. Le canton *Nancy-Est*, a ses audiences le lundi et le jeudi; le canton *Nancy-Nord*, le mardi et le vendredi; et *Nancy-Ouest*, les mercredi et samedi : ces mêmes juges président alternativement le tribunal de simple police.

Les diverses magistratures que nous venons d'énumérer ont remplacé : 1° le célèbre parlement qui avait dans son ressort la province entière de Lorraine et la plus grande partie du Barrois. On y voyait figurer des conseillers-prélats, des conseillers-che-

valiers d'honneur, et plusieurs des célébrités qui ont illustré les fastes judiciaires depuis la révolution de 1789. Le parlement avait une chancellerie et un garde-des-sceaux. 2° La chambre des comptes, cour des aides et monnaies, avec présidents, conseillers, gens du roi, etc. : elle surveillait les revenus et les dépenses de la province; et il y avait près de cette chambre et près du parlement 257 avocats inscrits. Leurs noms réveillent bien des souvenirs de gloire, et ils se reproduisent presque tous dans la cour royale et dans les divers tribunaux de Nancy. 3° Le bailliage présidial, composé d'un bailli, un lieutenant-général civil et criminel, un lieutenant-général de police, un lieutenant-particulier civil et criminel, un assesseur avec plusieurs conseillers procureurs, huissiers, etc. Plusieurs des bailliages de la province ressortissaient à celui de Nancy, comme nous l'avons dit ailleurs. 4° Une chambre consulaire décidait les affaires commerciales, et un tribunal spécial jugeait les questions de police. On sait que la Lorraine avait ses coutumes particulières dont la constitution avait été arrêtée dans une assemblée des États, tenue dans le 16° siècle. Les principales villes avaient un lieutenant consulaire, sans compter les *buffets* qui existaient en quelques lieux, et dont les appels se portaient au parlement de Nancy. Au temps de l'empire, cette ville était le siége d'une sénatorerie; elle avait trois députés à élire au corps législatif; le collége électoral se composait de 300 membres.

Administration Religieuse. Nancy est devenue ville épiscopale, sous le règne de Louis XVI et sous le pontificat de Pie VI, qui publia une bulle à cette occasion, le 19 novembre 1777. Le nouveau diocèse ne fut d'abord qu'un démembrement de celui de Toul; mais à l'époque du concordat, l'évêché de Toul fut supprimé, et celui de Nancy fut maintenu, avec juridiction sur trois départements. Enfin, en 1823 on créa le siége de Verdun et de St-Dié, et le diocèse de Nancy dut se renfermer dans les limites du département de la Meurthe. C'est un des beaux évêchés de France, non seulement par son étendue, mais par les lumières et l'excellent esprit de son clergé, par l'instruction généralement répandue dans les villes comme dans les campagnes, et par les sentiments de foi qui règnent dans la plupart des paroisses. Il est fâcheux que ce diocèse, remarquable à tant de titres, ait éprouvé récemment une crise orageuse dont il n'est pas encore sorti, et qui l'a fait décheoir aux yeux du monde catholique : il lui manque encore cette forte organisation reli-

gieuse et ces formes sévères de discipline et de hiérarchie ecclésiastique, dont les diocèses voisins nous offrent de beaux exemples.

L'administration est dirigée par M. l'évêque, assisté de deux vicaires-généraux titulaires, et de six vicaires-généraux honoraires. Le chapitre est composé de onze chanoines titulaires et de trente-huit chanoines honoraires, dont plusieurs ne résident pas à Nancy. Un séminaire diocésain est établi dans cette ville, au faubourg St.-Pierre; les bâtiments et les jardins sont magnifiques; mais la révolution de juillet a imprimé une secousse funeste à cet établissement; c'est un des séminaires de France qui comptent le moins d'élèves; tandis qu'on y recevait autrefois jusqu'à 300 jeunes-gens qui venaient y étudier les hautes sciences ecclésiastiques : cette position malheureuse ne sera, sans doute, que passagère; mais un vœu que tous les bons esprits ont formé, c'est qu'on établisse, au grand séminaire, une chaire d'histoire ecclésiastique, d'éloquence religieuse et de physique appliquée à l'histoire naturelle : nous parlerons du petit séminaire à l'article de *Pont-à-Mousson*. Une pension dirigée par des ecclésiastiques distingués est ouverte sous le patronage de l'évêché : elle se trouve aujourd'hui dans une voie prospère, et les jeunes élèves peuvent y puiser toutes les connaissances données dans les colléges. M. Donnet, coadjuteur de Nancy, et aujourd'hui archevêque de Bordeaux, a marqué son passage dans nos contrées par une foule de bienfaits et de bonnes-œuvres; on peut citer, entr'autres, l'établissement d'une maison de retraite, où les vétérans du sacerdoce pourront finir doucement leurs jours, en conservant cependant les habitudes et les soins de leur vie domestique.

Nancy est divisé en six paroisses, dont trois seulement ont rang de cure cantonale de première classe : la cathédrale, St.-Epvre et St.-Sébastien; les paroisses de St.-Nicolas, St.-Pierre et St.-Vincent, ou Trois-Maisons, ne sont que des succursales: nous parlerons plus loin des édifices religieux. Autrefois, il y avait sept paroisses à Nancy, mais les protestants se sont emparés de la collégiale St.-Georges. Le chapitre cathédral comptait *le Roi* pour premier chanoine; cinq dignitaires, vingt-un chanoines titulaires, dont tous devaient faire preuve de noblesse; cinq chanoines honoraires, huit vicaires-perpétuels un bibliothécaire et quatre chapelains. Les chanoines, d'après une bulle de Benoit XIV, avaient le privilège de s'habiller en violet, et le roi

de Pologne, Stanislas, leur accorda une croix pectorale à l'effigie de St.-Sigisbert. Il y avait une officialité pour le diocèse, composée d'un official, d'un vice-gérant, d'un promoteur et d'un greffier : une chambre ecclésiastique, présidée par l'évêque, était composée de députés envoyés par les collégiales, par les chanoines de la cathédrale, par les curés et par les différents ordres religieux. Enfin, des examinateurs synodaux, au nombre de sept, jugeaient la science des jeunes clercs, avec les vicaires-généraux : toute cette organisation n'est plus aujourd'hui qu'un glorieux souvenir.

Des nombreux établissements religieux, qui existaient à Nancy, on ne voit plus maintenant que la maison des Dames de la Visitation; la maison mère des Sœurs de *la Doctrine Chrétienne*, institution précieuse pour l'éducation des jeunes filles; la maison de Secours; l'hospice St.-Charles, dirigé par les religieuses de ce nom; l'hospice St.-Julien; l'hospice Stanislas, pour les Orphelins; la maison des Orphelines; la maison de St.-Epvre; celle de St.-Fiacre (faubourg de Boudonville), et celle de St.-Mathieu (faubourg St.-Pierre); ces trois dernières distribuent des secours à domicile : différentes commissions administratives surveillent chacun de ces utiles établissements.

Nancy comptait un grand nombre de communautés religieuses, parmi lesquelles celle des Bénédictins, sous l'invocation de St.-Léopold, était la plus célèbre, mais la moins ancienne : elle fut fondée en 1701. Les Chanoines-Prémontrés s'établirent en 1635; les Augustins en 1629; les Dominicains, appelés par le maréchal de Lhopital, vinrent en 1642; les Minimes durent leur maison au comte de Bassompierre, en 1592; les Minimes de Bon-Secours datent de 1609; les Cordeliers furent installés par Réné II, en 1482; les Carmes, sous Henri II, en 1611; les Tiercelins, en 1622; les Capucins, en 1593, sous le cardinal de Lorraine; les religieux de la Charité, en 1748, sous Stanislas. Quant aux monastères de filles, les Dames-Prêcheresses furent établies en 1298, par le duc Ferry II; les dames du St.-Sacrement en 1625, par Catherine de Lorraine; les religieuses hospitalières, en 1490, par le duc Réné II; la Congrégation, en 1603, par le B. Pierre Fourrier; les Annonciades, en 1616, sous Henri II; la Visitation, en 1632, sous Charles IV; les Carmélites, en 1618 : elles fondèrent ensuite une seconde maison, en 1636; les Tiercelines, en 1620; et les dames du Refuge, en 1634. On voit que Nancy était une des villes de France où existait le plus grand

nombre d'établissements religieux. Quant aux hôpitaux, *St.-Julien* fut créé en 1335, par un prêtre de Nancy, nommé Vernier, et placé ensuite à la Ville-Neuve, en 1588; St.-Charles date de 1626, et doit son existence à Pierre de Stainville, doyen de l'église primatiale; les *Orphelins* furent établis en 1712; *St.-Stanislas*, auquel on réunit l'hospice de Gondreville, fut fondé par Stanislas; et l'hôpital royal militaire, autrefois régi par entreprise, fut donné aux sœurs de St.-Charles, en 1768, et transféré à cette époque dans un bâtiment neuf où il est encore aujourd'hui. La *Maison de Charité*, établie dans la paroisse Notre-Dame (cathédrale), est due au curé de cette paroisse, le P. Touillot, en 1690; la *Maison de St.-Epvre* est due également au curé de cette paroisse, M. Thirion, en 1700; celle de St.-Pierre est un bienfait de Stanislas, et celle de St.-Vincent (Trois-Maisons), a commencée en 1777, par les dons de M. de Ravinel, chanoine de la cathédrale; les frères de la *Doctrine Chrétienne*, qui rendent encore aujourd'hui tant de services à l'enfance, ont été appelés en 1749, par le bienfaisant Stanislas, et leur nombre a été accru par le grand doyen de la primatiale, M. de Bouzey: ils sont maintenant établis dans une vaste maison de la paroisse St.-Epvre, et peuvent à peine contenir, dans leurs classes, tous les élèves qui se présentent. Le diocèse de Nancy est du ressort de l'archevêché de Besançon.

Administration Civile. Nancy est le chef-lieu d'une des plus belles et des plus importantes préfectures de la France. M. le Préfet donne ses audiences le mardi et le samedi, de midi à une heure: il ne reçoit extraordinairement que sur une demande écrite qui motive l'objet de la conférence. Le conseil de préfecture est composé de quatre membres: il tient ses séances le mardi et le jeudi, à midi; le secrétaire-général donne audience tous les jours à onze heures du matin, et les bureaux de la préfecture sont ouverts au public, tous les jours, depuis onze heures jusqu'à une heure et demie: ces bureaux sont au nombre de quatre, en y comprenant celui du conseil de préfecture; le 1er bureau est désigné sous le nom de militaire et police; le 2me finances; le 3me administration et domaine; le 4me contentieux, appurement des comptes. Dans les *archives* s'opère le classement et la conservation des titres et papiers.

Le premier magistrat de la commune de Nancy est maire royal, c'est-à-dire, nommé par le roi, ainsi que les deux adjoints. Le conseil municipal est composé de trente-six membres;

il y a un secrétaire en chef, un receveur municipal, cinq chefs de bureaux, trois commissaires de quartier, et deux commissaires de police. Ces diverses formes d'administration ont aussi remplacé l'ancienne intendance ou généralité de Nancy, qui comprenait la Lorraine et le Barrois, et qui avait 30 subdivisions dans tout le duché, en y comprenant celle de Nancy. Cette organisation a été substituée également aux bailliages, aux prévôtés et aux sièges de municipalité.

Administration Militaire. Nancy est le chef-lieu de la 2[me] subdivision qui comprend les départements de la Meurthe et des Vosges, et qui est commandée par un maréchal de camp. La 1[re] subdivision est à Metz, où réside le lieutenant-général qui commande la 3[me] division tout entière. Les bureaux de la subdivision sont ouverts tous les jours, de 8 à 10 heures du matin, et de midi à 4 heures du soir. La ville est considérée comme place de guerre de 4[me] classe : il y a un commandant de place, un sous-intendant de 1[re] classe et un de 2[me] classe, un chef de bataillon du génie, un chef de bataillon de recrutement, un commissaire en chef pour les poudres et salpêtres, un capitaine inspecteur : un chef raffineur, deux employés pour les subsistances militaires. La garnison est ordinairement portée à 3000 hommes; un régiment de cavalerie et un d'infanterie. L'hôpital militaire, dont nous avons parlé, est dans un bon état : il est vaste et bien entretenu; le service de santé est composé d'un médecin, un chirurgien, un aide-major : un pharmacien et un aide-major; le service administratif a un officier comptable-directeur et un adjudant; le service religieux est fait par un aumônier. Nancy est aussi le chef-lieu de la 22[me] légion de gendarmerie royale; cette légion a ses quatre compagnies stationnées dans les départements de la Meurthe, des Vosges, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin; le colonel-commandant réside à Nancy; il y a également un chef-d'escadron commandant, un capitaine et un lieutenant-trésorier. La garde nationale est fort nombreuse; elle a trois bataillons composés chacun de six compagnies ou 780 hommes; la cavalerie compte 59 hommes, un capitaine, deux lieutenants et deux sous-lieutenants; les sapeurs-pompiers, dont le zèle et l'ardeur ne sauraient être assez loués, ont un effectif de 147 hommes, deux capitaines, deux lieutenants et deux sous-lieutenants.

Nancy était autrefois le siége d'un gouvernement militaire; il y avait un gouverneur-général, un lieutenant-général, un

commandant en chef et un commandant particulier : on y avait établi un lieutenant de roi, un autre lieutenant-adjoint, un major des ville et citadelle, un capitaine aide-major, deux sous-aides-major, un trésorier-provincial des troupes avec un suppléant; deux capitaines du génie et un greffier d'état-major; l'artillerie avait un capitaine, un garçon-major, un garde-artillerie, deux cannoniers-d'état, et un garde-magasin des effets du roi : aujourd'hui, l'artillerie est peu nombreuse à Nancy; mais elle a dans ses rangs un des premiers généraux de l'empire, l'illustre et vénérable comte Drouot. La maréchaussée de Lorraine comptait un inspecteur-général; une lieutenance à Nancy, un assesseur, un procureur du roi, un sous-lieutenant et deux brigadiers.

Instruction Publique. Nancy est le siége d'une académie fondée par édit de Stanislas, le 28 décembre 1750 : elle a aujourd'hui, dans son ressort, les départements de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges. Ce corps littéraire est présidé par un recteur : deux inspecteurs lui sont adjoints ainsi qu'un secrétaire; les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 à 3 heures. Le conseil académique est composé de seize membres, en y comprenant trois inspecteurs honoraires. La commission d'examen, pour le baccalauréat, compte cinq membres; dans le ressort de l'académie, il y a sept officiers de l'université, et six officiers de l'académie; vingt-quatre membres titulaires, forment la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy; mais une foule d'hommes illustres, dans tous les rangs et dans tous les pays, sont inscrits sur ses registres et lui prêtent l'éclat de leurs noms. L'académie renferme dans son sein des savants et des littérateurs du plus haut mérite; il faut dire cependant qu'il y a en France des sociétés plus brillantes et plus actives; celle de Nancy poursuit une carrière tant soit peu obscure.

Une école secondaire de médecine a été fondée dans cette ville sous la restauration : elle a un directeur, quatre professeurs et cinq professeurs-suppléants pour les cours d'hiver, les cours d'été et les cours permanants. Le collége royal, qui marche toujours dans une voie prospère, est dirigé par un proviseur, un censeur, un économe, un aumônier, et par quinze professeurs, en y comprenant les maîtres d'anglais et d'allemand; le dessin et les arts d'agrément y sont également enseignés, et cet établissement a déjà produit plusieurs hommes distingués. En descendant vers des régions inférieures nous trouverons encore à

Nancy une école normale pour les instituteurs : elle a un directeur et six professeurs qui font des cours d'histoire, de mathématiques, de pédagogie, d'écriture, d'arpentage et dessin linéaire, de musique, etc. Une commission d'examen tient deux séances annuelles pour la concession des brevets élémentaires : cette commission est formée de huit membres, pris dans les notabilités religieuses et scientifiques. Il y a également à Nancy un comité d'arrondissement pour la surveillance de l'instruction primaire ; ce comité compte seize membes, en y comprenant les propriétaires qui font partie du conseil-général. L'école primaire supérieure a un directeur, un aumônier et cinq professeurs, qui enseignent les mathématiques, les langues française et allemande, la tenue des livres, le dessin linéaire, etc. ; on y fait un cours d'instruction religieuse, comme à l'école normale ; cependant les résultats moraux et chrétiens de cette deuxième école n'ont pas toujours été satisfaisants dans nos campagnes. Un inspecteur-général des écoles primaires est établi à Nancy ; son inspection est de 2me classe. Il est un établissement précieux que bien des départements nous envient et que Nancy a le bonheur de posséder, c'est l'institut des sourds-muets : il est dirigé par M. Piroux, homme éminemment distingué, qui en est le fondateur ; il s'est adjoint deux professeurs, un médecin et un aumônier ; une commission de surveillance, composée de cinq membres, seconde ses efforts : on y compte 56 élèves des deux sexes. Des cours industriels et gratuits sont établis à Nancy en faveur des ouvriers : il y a un directeur et six professeurs qui expliquent l'astronomie, l'architecture, la chimie, l'hygiène, le droit élémentaire, l'arithmétique, la géométrie, le dessin linéaire, etc. Sept pensionnats existent également dans cette ville, pour les enfants qui désirent avancer dans les sciences humaines, sans s'exposer aux dangers des colléges. Quinze autre pensionnats, tenus par des religieuses ou par des dames très-recommandables, offrent aussi d'abondantes ressources pour l'éducation des jeunes personnes. Nancy a cinq écoles d'enseignement mutuel, et une école de frères, qui est extrêmement fréquentée ; enfin, on a fondé récemment deux salles d'asile, dont l'existence commence à s'affermir, mais qui ne pourront suffire aux besoins de la ville quand elles seront appréciées. Nous ne dirons rien des écoles protestantes et israélites, parce qu'elles se confondent avec les autres.

On voit à Nancy une belle bibliothèque, composée d'environ 20,000 volumes ; on y trouve beaucoup d'ouvrages de droit, d'his-

toire générale et particulière, entr'autres sur la Lorraine : quelques manuscrits sont précieux, mais ils sont en petit nombre. Un bibliothécaire et un sous-bibliothécaire sont attachés à ce précieux établissement, et les jours d'ouverture sont le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, de dix heures à quatre heures du soir. Le musée, sans être fort remarquable, mérite cependant d'être visité; il renferme quelques curiosités naturelles et d'assez belles collections. Le musée des tableaux est placé à l'hôtel de ville, sous la garde éclairée d'un bon peintre; il offre quelques chefs-d'œuvre, mais l'ensemble n'approche point des superbes galeries qu'on trouve dans plusieurs de nos villes françaises : certains amateurs ont même prétendu que le musée d'Épinal était plus riche en tableaux de maîtres que celui de Nancy. On y remarque le sabre qui fut donné au général Drouot par Napoléon, ainsi qu'un médaillon renfermant des cheveux de ce grand homme. La société philharmonique a fait une perte immense dans la personne de M. Lebrun : elle s'assemble rarement et les concerts ne se reproduisent plus qu'à des époques lointaines, et pour favoriser les artistes étrangers qui désirent se faire entendre : il y a d'habiles musiciens à Nancy et d'excellents maîtres pour tous les genres d'instrumentation.

Nancy possède une société d'agriculture fort nombreuse : des hommes éminents par leurs connaissances en histoire naturelle, se font une gloire d'avoir une place au sein de cette académie dont la réputation est devenue européenne. Elle est présidée par le Préfet, sans compter un président particulier et un vice-président; il y a de plus un secrétaire-archiviste et un secrétaire-adjoint. La société d'agriculture publie un journal mensuel, le *Bon Cultivateur*, qui se distingue par une foule d'articles utiles : les journaux d'Allemagne, de Suisse et d'Angleterre en ont reproduit un grand nombre. La société décerne annuellement des médailles, des encouragements et des mentions honorables : une exposition des produits de l'industrie agricole, ou de l'horticulture, a lieu tous les ans, sous la direction de la société. Nancy a deux feuilles politiques : le *Journal de la Meurthe*, défenseur-né du gouvernement, dont la rédaction pourrait être plus brillante, et le *Patriote*, organe de l'opposition. Deux autres journaux mensuels existent à Nancy : la *Revue de Lorraine*, qui poursuit péniblement une carrière de science et de dévouement : elle a publié plusieurs articles remarquables, entr'autres sur l'histoire de la province. Cette création littéraire mérite plus d'intérêt, de bienveillance et d'estime; elle a droit à un plus grand

succès que celui qu'elle a obtenu. Le *Littérateur Lorrain* expl le roman : il se plait dans les vieilles légendes et emprunte à l poésie des inspirations qui ne sont pas toujours dignes d'ê écoutées. Ce journal pourrait s'élever à un haut degré dans l'o nion des hommes éclairés, qui aiment la science et l'étude ; m il est trop léger de *fond* et de *forme* : il nous faut autre chose q de l'imagination dans un siècle comme le nôtre. Les libraires les cabinets de lecture sont nombreux à Nancy ; la plupart ont belles collections de nos plus grands écrivains, anciens et m dernes. Quelques bibliothèques particulières sont également r marquables ; nous mentionnerons celle du séminaire, renferm environ 10,000 volumes, dont jusqu'ici on n'a su tirer auc parti : on y voit de belles éditions des SS. Pères, de *Ga Christiana*, des ouvrages précieux sur l'histoire, les voyages, e La bibliothèque de M. Noël, si riche en matériaux sur les an quités de notre Lorraine ; les bibliothèques de quelques magistra légistes, etc. Nancy possède enfin une école royale forestiè qui a le privilège d'être encore sans rivale en France : e est de création récente, puisqu'elle date des premières ann du règne de Charles X. On n'y recevait autrefois que 24 élèv mais d'après une ordonnance de Louis-Philippe, le nombre d jeunes-gens admissibles est illimité. Cette école a un directe un sous-directeur, et quatre professeurs pour les mathématiqu l'histoire naturelle, le dessin et la langue allemande. Les co sont ouverts à 8 heures en hiver, à 7 en été, et ils se termin à 4 heures. Nancy a un jardin des plantes, assez vaste ; on fait un cours de botanique, les lundi, mercredi et vendredi chaque semaine, à 5 heures et demie du soir.

La salle de spectacle de Nancy est magnifique ; le répertoire de la scène suit les variations de celui de Paris, et on y joue le Vaudeville, l'Opéra et quelques-uns de ces drames sans nom, enfantés par la monstrueuse littérature de l'époque : le théâtre donne une représentation tous les deux jours : les acteurs sont payés par abonnement, sans compter les pièces à bénéfice. Comme ces comédiens changent souvent de résidence et qu'ils ne sont pas à poste fixe, nous nous abstiendrons de juger leur talent.

La ville de Nancy possédait une université, à la fin du dernier siècle : on y avait transféré celle de Pont-à-Mousson qui obtint une si grande célébrité. L'enseignement qu'on donnait dans cette université comprenait la théologie, le droit, la médecine, la philosophie, les mathématiques, la géographie, l'histoire, les

umanités et les langues : il y avait une faculté des arts, et
ı y voyait des massiers et des officiers. Nancy avait, en ou-
e, une école royale militaire, où l'on enseignait la religion,
s langues latine, française et allemande, l'histoire, la géogra-
ıie, le dessin, les armes, la musique, la danse, etc. : le prix
e la pension était de 400 livres de France. Le collége royal de
ıédecine, établi en 1752, avait un président des associés d'hon-
eur et des agrégés honoraires ; sans compter la faculté de mé-
ecine, qui fut associée au collége en 1753. Le collége royal
e chirurgie datait de 1771; le lieutenant de monsieur le pre-
ier chirurgien du roi recevait à la maîtrise; il y avait des pré-
ts en charge et des maîtres en chirurgie, non exerçants, des
ssociés honoraires et des associés correspondants. On voit que
ı science a toujours brillée à Nancy; et cette ville fait encore
ujourd'hui les plus louables efforts pour répandre le bienfait
e l'instruction et pour offrir, dans ses murs, toutes les res-
ources désirables à ceux qui désirent s'initier dans les secrets
e la science et qui aiment les doux loisirs de l'étude.

Finances. Nancy a une recette générale, composée d'un receveur
énéral, un caissier, un sous-caissier, un directeur des comptes,
n sous-directeur et un premier commis. Le payeur-général a
ous lui un chef de comptabilité, un caissier et un vérificateur.
l y a un directeur des contributions directes, un inspecteur, un
ommis-principal, trois contrôleurs de première classe, deux
urnuméraires et deux percepteurs; un géomètre en chef pour
e cadastre avec un chef des bureaux, un directeur de l'enre-
istrement, trois vérificateurs; un premier commis en garde-
nagasin, un receveur du timbre, un inspecteur; deux receveurs
l'enregistrement; deux conservateurs des hypothèques. Pour les
ontributions indirectes, il y a un directeur, un contrôleur, un
remier commis, deux contrôleurs ambulants, un receveur prin-
ipal, deux contrôleurs de ville, et un entreposeur pour les ta-
acs. L'octroi de cette ville est confié à une régie simple, et il y
ı un préposé en chef : les bureaux sont ouverts de 8 heures à
nidi et de 2 heures à 6 heures du soir; les revenus s'élèvent à plus
le trois cent mille francs.

Organisation Forestière. Nancy est le chef-lieu de la 4me conser-
ation forestière; par conséquent, il y a un conservateur rési-
lent, un secrétaire de la conservation et un garde à cheval sé-
lentaire; les bureaux s'ouvrent journellement de 9 à 3 heures.
Nancy possède, en outre, un sous-inspecteur, un garde-général

et un arpenteur particulier : les deux lieutenants de louvete
habitent Marbache et Maxéville.

Le bureau de garantie des monnaies est formé d'un contrô
leur, d'un essayeur et d'un receveur. L'administration des po
tes a établi, dans cette ville, un inspecteur, chef de service, u
directeur et sept commis de la direction : les bureaux sont a
nombre de quatre et s'ouvrent de six heures du matin jusqu
sept heures du soir, dans la belle saison; en hiver, les de
termes de leur ouverture sont sept heures du matin et six heu
res du soir; le dimanche, ils sont fermés après midi : il y a ég
lement un relai de poste établi rue des Tiercelins.

Commerce, Industrie, etc. Le commerce de Nancy n'est pas en
core parvenu à ce haut point de prospérité qu'on devrait tro
ver dans une ville aussi bien située, aussi populeuse et au
belle. On ne voit point dans ses rues spacieuses la foule empre
sée, active, qui se coudoie dans la plupart de nos grandes vill
Depuis long-temps on a dit de Nancy que c'était une cité veu
qui menait le deuil de sa splendeur passée; on est loin, en e
fet, d'y remarquer cette animation, cette affluence de chaland
et de voyageurs, en un mot, cette vie qui annonce l'aisance
qui serait si bien en harmonie avec la magnificence de ses m
numents.

Quoiqu'il en soit, Nancy possède une chambre consultati
des manufactures, composée d'un président, d'un vice-préside
et de cinq membres : un conseil de prud'hommes, ayant au
leur président, leur vice-président, sept membres, deux sup
pléants et un secrétaire : le jeudi est jour d'audience, à 3 heu
res, chaque semaine. Il y a un vérificateur des poids et mesure
six banquiers, cinq courtiers, cinq cabinets d'affaires; un mon
de-piété, avec un directeur, un caissier, un sous-caissier et u
garde-magasin, sous la surveillance d'une commission admini
trative de six membres qui composent aussi le bureau de bien
faisance; une caisse d'épargne, en voie prospère; une banque d
prévoyance; une banque philantropique et une caisse de libéra
tion et d'épargne; les compagnies d'assurances *Générales*, d
Phénix, *Royale*, de *l'Union* et du *Soleil*, ont chacune leur agen
principal à Nancy.

Quant aux produits particuliers de cette ville, on connaît la
réputation de ses broderies sur tulle, sur mousseline, etc.; on
en fait des exportations dans toute l'Europe, et elles occupent
un nombre considérable d'ouvrières dans tout le département

a recherche aussi avidement ses liqueurs fines, ses chandelles estimées et ses excellentes confitures d'abricots; ce fruit délicieux est connu sous le nom *d'Abricot de Nancy*. Il y a aussi dans cette ville plusieurs manufactures de draps, de ratines, de dentelles, d'étoffes et toiles de coton, de bonneterie à l'aiguille et au métier, de tricots, serges et pannes, de tapis et tapisseries dites de *Nancy* : on y trouve des fabriques de calicot, de gants de peau, d'amidon, de fourneaux de faïence, d'huile de vitriol et différentes huileries; une vingtaine de tanneries, parmi lesquelles il y en a de considérables; des corroyeries; dix mégisseries; sept filatures de laine, dont deux sont en mouvement par les eaux de la Meurthe. Nous mentionnerons encore quelques fonderies en métaux, une fonderie de cloches, et une de caractères d'imprimerie; des fabriques d'acide sulfurique, d'après, de cardes, de fleurs artificielles, de parapluies, de pâte d'Italie, de Vermicelle, de fécule de pommes de terre et sagou factice, de pompes à incendie, de décors et ornements de sculpture, d'après un nouveau procédé. Il y a, dans cette ville, un grand commerce de bois de construction et de chauffage; quatorze brasseurs, vingt-sept cafetiers, limonadiers, etc.; huit chamoiseries; un fabricant de cartes à jouer, de céruse et blanc de plomb; six cordiers, neuf distillateurs, quatre doreurs, dix ébénistes; quinze épiciers droguistes, en grand; sept marchands d'essences et parfums; trente-six négociants en étoffes, draps, soieries, etc., dont le commerce est considérable; trois facteurs et luthiers; huit ferblantiers-lampistes, dont quelques-uns ont un assortiment très-remarquable; dix horlogers, six graveurs sur métaux et un sur bois, douze hôtelleries principales; huit marbriers de marbre; dix orfèvres; huit pépiniéristes; huit relieurs; cinq commissionnaires de roulage, un fabricant de savon, un chandelier; quatorze teinturiers; six commerçants en vin, eau-de-vie, etc.

Nancy compte encore, dans un ordre plus élevé, huit imprimeries, onze librairies, cinq cabinets de lecture, deux ateliers de lithographie, quatre imprimeries en taille douce; deux marchands de musique; dix-neuf professeurs de musique, dont quelques-uns sont connus par diverses compositions et ont obtenu une réputation méritée; dix professeurs de dessin et de peinture, parmi lesquels il y a aussi de grandes illustrations; deux peintres décorateurs; deux peintres en bâtiments; deux professeurs d'équitation; un professeur d'escrime; trois bains publics; vingt-

sept docteurs en médecine; douze officiers de santé; seize pharmaciens; une école de sages-femmes; quatre artistes vétérinair et un herboriste.

La ville de Nancy est traversée par un grand nombre de voitures publiques; nous citerons en particulier les *Messageries Royal* et les *Messageries Laffite;* elles arrivent et elles partent tous l jours. Diverses entreprises particulières sont maintenues po l'intérieur du département, et conduisent à Strasbourg, Colma Besançon, Mulhouse, Sédan, Metz, Dijon et Mirecourt, tous l deux jours; à Paris, par Châlons ou Sezanne, tous les jours. y a encore une voiture pour Strasbourg, Metz, Troyes et Ne château qui part chaque jour, et une pour Sarreguemines to les deux jours. Les commissionnaires qui sortent du départ ment sont au nombre de dix-neuf: pour Mulhouse, Épinal, S Dié, Rembervillers, Neufchâteau, Charmes, Raon-l'Éta Gondrecourt, Bruyères, Commercy, Châtel, Vaucouleurs, Ch tenois et Void.

D'autres entreprises existent pour l'intérieur du départeme ainsi, il y a des voitures suspendues qui de Nancy vont à Lu ville deux fois par jour (sans compter une autre diligence q part tous les deux jours); à Toul, à Pont-à-Mousson, à Die et à St.-Nicolas, tous les jours; à Vézelize deux ou trois fois p semaine. Les commissionnaires se rendent trois fois par semai à Lunéville, deux fois à Château-Salins, deux fois à Vic, u fois à Gerbéviller, deux fois à Vézelize, une fois à Nomeny, u fois à Baccarat, une fois à Bayon, une fois à Lorquin, u fois à Flavigny, une fois à St.-Firmin. Il y a deux commissio naires qui vont une fois par semaine de Sarrebourg à Nanc un de Blâmont à Nancy et un de Cirey à Nancy.

Cette ville a un marché très-considérable, où l'on expose to tes les denrées du pays, et où les habitants des villages circo voisins arrivent en foule; le marché aux légumes, aux poi sons, fruits, etc., se tient sur une très-belle place nommée *Marché;* la halle aux grains est toujours bien approvisionné le blé y suit un cours modéré; et il y a des places, dans département, où il s'élève à un prix plus excessif; la paire revient à 26 fr., taux commun, la corde de bois à 34 fr. et prix moyen de l'orge est 8 fr. 15 cent. Le marché a lieu dans Ville-Neuve, les mardi, jeudi et samedi : les autres jours de semaine il se tient dans la Ville-Vieille; les foires aux cheva

et aux bestiaux arrivent le deuxième lundi de février et de novembre : elles durent deux jours. Mais la plus célèbre de ces foires est celle qui commence le 20 mai ; elle se continue pendant vingt jours, et il y arrive des marchands des diverses régions de la France : elle est établie sur l'esplanade de la Pépinière.

Nous n'avons point la prétention d'avoir exposé dans cette nomenclature tout ce que Nancy renferme de remarquable sous le rapport de l'industrie et du commerce ; mais quelque soit l'oubli qu'on serait tenté de nous reprocher, il est certain que l'activité commerciale de cette grande ville pourrait recevoir un plus grand développement et amener plus de richesses dans les rangs de la population. Nancy est surchargé de pauvres dont le dénuement contraste avec la pompeuse magnificence de ses édifices ; mais il faut ajouter que la bienfaisance est inépuisable dans ses largesses, et que l'aumône est toujours en rapport avec les besoins : c'est faire le plus bel éloge des habitants.

Autrefois, parmi les nombreuses charges administratives que nous avons énumérées, on ne voyait à Nancy qu'une grande maîtrise des *eaux et forêts*, qui prenait soin de celles de tout le duché de Lorraine ; une maîtrise particulière et une direction générale des bois et domaines. Les fermiers-généraux, les receveurs-généraux et autres intendants, avaient des agens supérieurs pour diriger les affaires dans le ressort de la province ; la ville était riche et florissante ; les ducs y tenaient leur cour, et des flots d'étrangers affluaient sans relâche dans son enceinte. Espérons qu'un gouvernement réparateur et le calme qui va succéder aux troubles politiques, rendra à Nancy toute l'importance industrielle et commerciale que cette ville réclame.

Avant de terminer ce tableau, mentionnons encore quatre moulins à grains, parmi lesquels il y en a un à huit tournans, et deux foulons ; une tuilerie considérable ; toutes celles de la Meurthe peuvent être évaluées à 106 et leurs produits à 180,000 francs ; ils sont bornés au département et ne s'exportent pas ailleurs : plusieurs carrières de pierre de taille, connues sous le nom de *Balin*, et quelques autres petits établissements industriels.

Monuments de Nancy. L'aspect de cette noble ville frappe d'admiration tous ceux qui la voient pour la première fois ; il y a des voyageurs qui ne se lassent point d'en contempler les merveilleuses constructions ; il y a aussi des habitants qui sont ve-

nus y fixer leur séjour et qui ne sauraient en détacher leur vie. Nancy prend fièrement sa place parmi les plus belles villes de l'Europe, et on peut dire, du monde entier : elle est divisée en Ville-Vieille et Ville-Neuve. Dans la première se trouve l'ancienne citadelle et la magnifique rotonde des *Cordeliers*, que l'aveugle furie des révolutions avait dévastée; c'est une chapelle ducale consacrée aux tombeaux; elle était destinée à recueillir les ossements de nos princes et les reçut pendant sept siècles, et put compter parmi les sépultures les plus fameuses. Ce monument est d'une architecture de bon goût et fort élégante, où l'on ne voit que sceptres et couronnes sur des cénotaphes de marbre noir; autour de la voûte, sont disposés des médaillons, et entre les colonnes, dans l'encadrement des vitraux, brillent partout les armes de Lorraine. Le monument sépulchral a été admirablement réparé par les ordres de Charles X et de l'empereur d'Autriche, qui envoyèrent chacun un commissaire à la belle et importante cérémonie expiatoire qui eut lieu en 1826: l'élite de la Lorraine assista à la translation des restes de nos souverains, que le vandalisme avait arrachés violemment de leur sépulture. Charles-le-Téméraire y fut quelque temps enseveli; mais sa fille, Marie de Flandres, fit rapporter son corps à Bruges. L'ancien palais ducal est occupé par la gendarmerie; on y voit encore quelques traces des constructions du moyen âge; le nouveau palais, un des plus beaux de France, est aujourd'hui l'hôtel de la préfecture. La Ville-Vieille est unie à la *Neuve*, par la magnifique place Carrière, plantée de beaux arbres, ornée de statues et bordée de superbes maisons, parmi lesquelles figurent les deux beaux édifices remarquables, où siégent la cour royale, le tribunal de 1re instance et celui du commerce. Plus loin, l'immense place de Grève unit encore les deux villes, avec ses délicieuses plantations et les riches habitations qui l'embellisent : l'université, vaste bâtiment où se trouvent le musée, la bibliothèque, etc., sert encore de transition entre deux cités que tant de nuances tranchantes semblent diviser. La Ville-Vieille est un amas confus de maisons, de rues tortueuses, étroites, où se dressent, de loin en loin, quelques nobles hôtels; la Ville-Neuve, au contraire, a ses rues tirées au cordeau : elles sont larges, spacieuses; les rayons du soleil y plongent en liberté, et partout elles sont décorées de maisons construites avec une rare élégance : ces bâtiments gracieux, corrects et réguliers, forment un coup d'œil admirable; les rues

traversent Nancy dans tous les sens et la coupent uniformément: nous citerons en particulier la longue rue St.-Dizier, celle des Dominicains, celle de la Poissonnerie, de l'Esplanade, etc. Parmi les monuments remarquables de la Ville-Neuve, il faut mentionner la place Stanislas (Place Royale), qui n'a peut-être point de rivale en Europe. Elle forme un carré régulier, dont un des côtés est entièrement rempli par le vaste et magnifique bâtiment de l'Hôtel de Ville; le côté E. par le palais épiscopal et l'ancien hôtel de préfecture; le côté N. par de brillants cafés et de superbes boutiques; enfin, le 4e plan renferme la salle de spectacle, une des plus belles de France, et plusieurs cafés ou restaurants fort achalandés. Au milieu de la place, s'élève aujourd'hui la statue du roi Stanislas, œuvre d'un sculpteur lorrain nommé Jacquot. On y voyait autrefois la statue de Louis XV, et, plus tard, le génie de la France; mais on a été heureusement inspiré en plaçant le bienfaiteur de la Lorraine au milieu des chefs-d'œuvre dont il a embelli sa capitale. Les distances qui séparent ces riches constructions sont remplies par des grilles de fer dont le travail est remarquable; on admire également les fontaines en bronze, placées aux angles de la place, et qui présentent différents groupes de nymphes et d'animaux dont l'exécution est parfaite : la place Stanislas est le rendez-vous de la population; elle présente, le soir, un coup d'œil incomparable.

Nous ne saurions longuement décrire tous les monuments dont s'énorgueillit la ville de Nancy; nous excéderions les bornes posées à ce modeste ouvrage. Cependant nous mentionnerons encore la *place d'Alliance*, entourée de superbes maisons, et plantée d'arbres; on voit, au centre, un vaste bassin circulaire, au-dessus duquel s'élève un groupe d'hercules qui supportent une pyramide assez élevée : on lit au bas une inscription en vers latins, pour éterniser le souvenir de la paix qui a donné son nom à la place et l'existence à cette belle fontaine. Plus loin, se trouvent les casernes d'infanterie, un des plus remarquables monuments de l'architecture moderne; la porte Ste.-Catherine, mérite aussi d'être vue; la Pépinière avec sa terrasse, délicieuses promenades qu'on ne peut comparer à aucune autre, mais qui ont été long-temps redoutées des personnes honnêtes; le Jardin des Plantes dont nous avons parlé; la porte St.-Georges; les Hôpitaux; la place immense de Grève, ou *Cours*

d'Orléans, plantée de beaux arbres sur une vaste pelouse, on y admire de beaux chemins bien sablés, de magnifiques maisons qui la bordent de chaque côté, et au centre un *Château-d'Eau*, qui alimente les fontaines de la ville et qui est une des merveilles de Nancy; la porte *Neuve*, dont l'élégance est vantée; la porte Stanislas, avec ses belles statues; la porte de la Citadelle, avec ses deux tours gothiques; les Prisons; le vieux Palais des ducs de Lorraine, aujourd'hui l'hôtel de la Gendarmerie : on y voit encore des restes curieux de la sculpture du moyen âge. Le bâtiment de l'*Université* est digne d'être vu, ainsi que le Collége Royal, établi dans une ancienne maison religieuse. Ce bel établissement soutient sa réputation : les bâtiments qu'il occupe sont vastes, espacés par plusieurs cours et bien entretenus : la chapelle du collége, avec son dôme, mérite aussi d'être visitée.

Quant aux églises, elles sont toutes assez remarquables et appellent par quelques détails l'attention du voyageur et de l'artiste. La Cathédrale, dont les décorations sont restées inachevées, est un vaste édifice qui a 76 mètres de profondeur, 50 de largeur et 26 mètres d'élévation : les tours ont 81 mètres de hauteur, jusqu'à l'extrémité de la croix; la façade, construite dans le genre moderne, présente un aspect fort imposant. La révolution a détruit les nombreuses statues qui en ornaient le faîte. L'intérieur de la Cathédrale semble un peu nu; les chapelles, au nombre de huit, sont pauvres et poudreuses, mais le maître-autel et le chœur sont d'une grande beauté : l'orgue compte aussi parmi les plus complets et les plus harmonieux de France. Le dôme est entièrement rempli par une peinture à fresque, très-estimée, représentant le paradis; il faut voir aussi les deux tableaux du chœur, ouvrage de Charles. L'église St.-Sébastien est une des plus belles de Nancy; celle appelée St.-Epvre est remarquable par son antiquité; ses voûtes basses et sombres, ses ogives et ses vitraux, attestent l'architecture toute catholique du moyen âge : cette église est riche dans ses ornements intérieurs; les trois églises de St.-Nicolas, de St.-Pierre et de St.-Vincent (Trois-Maisons) ont quelques parties intéressantes à connaître; mais la plus belle, la plus touchante, la plus digne d'être visitée, c'est la noble chapelle de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, à l'extrémité du faubourg St.-Pierre : on ne saurait la peindre, il faut la voir avec la foule de ses pèlerins, avec ses marbres, ses élégantes sculptures, ses vitraux coloriés, ses drapeaux conquis sur les Turcs par les valeureux princes de Lorraine; sa belle statue de la Ste.-Vierge, qui guérit

là tant de douleurs et console tant d'infortunes; sa galerie élégante qui règne autour de la voûte, et par ses deux tombeaux, chefs-d'œuvre de Girardon. Ils sont placés dans le sanctuaire; le premier, à droite, est celui de Stanislas; le second, à gauche, appartient à Catherine Opalinska, son épouse. Ces magnifiques monuments funéraires sont visités souvent par les étrangers et par les Lorrains fidèles qui n'ont pas oublié un des meilleurs princes qui aient jamais porté le sceptre. (Voyez Bon-Secours.) Quant à l'église St.-Georges, autrefois collégiale célèbre, elle sert aujourd'hui d'oratoire aux Protestants. L'arc-de-Triomphe qui sépare la place Stanislas de la place Carrière, est encore un monument remarquable; il rappelle une époque douloureuse, celle où l'héroïque Désille paya de sa vie son généreux dévouement.

Résumons cette longue description : Nancy est une des cités les plus remarquables du monde pour la régularité et la pompe de ses édifices, la beauté de ses promenades, la magnificence de ses places et l'élégance architecturale des maisons particulières. Il serait permis, néanmoins, de blâmer la froide uniformité de ces lignes droites qui s'étendent sur un si long espace; nul mouvement, nulle vie entre ces richesses monumentales; mais le luxe et la représentation donnent à tout une apparence théâtrale et un reflet brillant. Dieu veuille que le *solide* et le *confortable* n'y soient pas toujours déguisés sous ces formes imposantes! La correction sévère et le goût exquis que l'on remarque dans les édifices de Nancy, se reproduisent dans les manières et dans le costume des habitants de cette ville. La toilette y est une puissance, elle règne avec une entière liberté; tout y révèle ce désir de plaire et de briller qui est *l'essence* du caractère Nancéïen : et jusque dans les derniers rangs du peuple, parmi les ouvriers et les femmes de chambre, etc., on trouve une recherche et une élégance qui semblent n'appartenir, avec raison, qu'à ceux qui jouissent de toutes les faveurs de la fortune. La jeunesse des deux sexes se partage ces hochets frivoles; les femmes, avec un esprit délicat, que donne l'usage du monde, ne savent point ce que c'est que la simplicité de la mise, du ton et des manières; elles sont toujours au moment d'une représentation solennelle, et pèsent sans relâche leurs paroles et leurs mouvements; le premier moment où on les aperçoit laisse une vive impression, mais la répétition des mêmes scènes conduit bientôt à l'indifférence. (Voir la *Revue de Lorraine*.)

Quant aux jeunes gens, on les prendrait volontiers pour d'aimables demoiselles, sous la toilette élégante et compassée qui les couvre. On ne peut se faire une idée de ces manières musquées, de cet arrangement calculé de leur mise, de ce ton peu viril qui semblent être la plus grave occupation de leur vie. De tels hommes ne doivent savoir que la musique, la peinture et la danse : encore leur savoir d'artiste ne peut-il être bien profond. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il y a d'honorables exceptions, et que, pour comprendre tous ces détails, il faut voir Nancy dans sa splendeur monumentale et dans l'intérieur des familles. Nous passons maintenant aux antiquités de cette ville.

Les savants ne sont point d'accord sur l'étymologie du mot *Nancy* : l'opinion la plus commune est celle qui fait dériver ce nom du celtique *Nant*, mare, amas d'eau, etc. Cette ville est d'ailleurs peu ancienne; les plus vieilles chroniques n'en font aucune mention avant le 10ᵉ siècle; mais ce n'est que vers l'an 1069 qu'elle commence à devenir assez considérable et qu'on lit son nom dans les chartres de nos Princes. A cette époque, Nancy était la propriété seigneuriale d'une famille distinguée du pays; mais, au 12ᵉ siècle, le duc Mathieu obtint cette terre en échange des seigneuries de *Lenoncourt* et de *Rosières*, qui donnèrent chacune leur nom à d'illustres familles. Le duc Théodoric, ou Thierry, a fondé un prieuré et bâtit à Nancy quelques monuments dans le 11ᵉ siècle; mais le duc Mathieu l'agrandit, y construisit un château donné ensuite aux *dames prêcheresses*. Ferry II, ou Frédéric, commença le palais qu'on a vu jusque dans ces derniers temps et qui consistait alors en deux grosses tours. Raoul fonda le chapitre de St.-Georges. Jean Iᵉʳ établit le *haut bourget*, ou *bourgeois*, et une rue depuis le palais jusqu'à la porte Notre-Dame, qu'il fit bâtir avec ses deux tours; enfin, la Ville-Vieille doit son étendue et la plupart de ses constructions aux ducs Réné, Antoine et Charles III.

Ce fut ce dernier prince qui conçut le projet de bâtir une Ville-Neuve en 1587; il en jeta les premiers fondements et entoura les deux villes de fortes murailles. Le duc Léopold se plut à embellir la nouvelle cité et y fit des constructions immenses; mais c'est le roi Stanislas qui la dota de la plupart des riches monuments qui la distingue si éminemment parmi les autres villes de France. Nancy, qui n'était autrefois qu'un château fort, devint une modeste bourgade dans le 13ᵉ siècle : on la revêtit d'une enceinte; on lui donna une citadelle qui subsiste encore aujourd'hui, mais sans

aucun moyen de défense. Au temps de Charles III, la magnifique place Carrière n'était encore qu'un marais, et la ville était peu étendue quand le duc de Bourgogne vint y chercher la mort, comme on le voit dans le poëme de la *Nanceiade* : *parva sub arctæo, urbs sedet*, etc. Nancy a soutenu plusieurs siéges, dont le plus mémorable est celui que cette ville eut à souffrir contre Charles-le-Téméraire, vers la fin du 15ᵉ siècle. Ce prince y donna deux assauts terribles qui n'amenèrent cependant aucun résultat. Déjà, en 1218, Nancy avait été pris et brûlé par les troupes réunies du comte de Bar et de la comtesse de Champagne. Louis XIII vint aussi l'assiéger en personne; il s'en rendit maître, et c'est par le traité qui suivit cette conquête que les forteresses de Lorraine furent rasées et les remparts de Nancy entièrement démolis, à l'exception de la citadelle. Charles-le-Téméraire s'en était emparé en 1475; mais la noblesse de Lorraine ne tarda pas à reprendre cette ville, qui éprouva d'ailleurs toutes les horreurs de la guerre et de la famine. Ce fut en 1476 que Nancy prit réellement l'apparence et la figure d'une ville, et qu'on y ajouta trois boulevards et la rue *Neuve*.

Le plus ancien monument de cette ville est le prieuré de Notre-Dame aujourd'hui détruit; ensuite la collégiale de St.-Georges; la paroisse St.-Epvre, en 1340; les Cordeliers, avec la magnifique rotonde, en 1477; l'hôtel de la Monnaie, reconstruit par Léopold, et l'arsenal, aujourd'hui consacré à d'autres usages. En 1457, le faubourg St.-Dizier avait encore des seigneurs particuliers; la ville entière obtint de grands priviléges du fameux duc Réné II, et ils furent confirmés par quelques-uns des princes qui lui succédèrent. Quant à la Ville-Neuve, elle date de 1604 et ne fut terminée qu'en 1620 : ce fut un entrepreneur de St.-Mihiel, nommé Marchal, qui se chargea de l'exécution : il avait par an 200,000 francs. On commença les travaux derrière l'ancien hôtel de Salm; on y éleva des remparts qui furent remplacés, sous le duc Léopold, par de simples murailles. On dit que les vieilles fortifications de cette ville étaient comptées parmi les plus régulières et les plus formidables de l'Europe. La primatiale, aujourd'hui cathédrale, date de 1603; mais elle ne sortit réellement de ses décombres qu'en 1703, sous Léopold, qui la fit construire sur un nouveau plan : elle fut bénie par le grand doyen en 1742. L'église St.-Sébastien devait servir de cathédrale; elle fut démolie en 1719, relevée en 1741 et consacrée par M. de Bégon en 1742: on y remarque un christ en croix, beau travail de Bagard, et un

tableau représentant St.-Sébastien, peint par Leclerc. La place Carrière est une création de Stanislas, ainsi que la place qui porte aujourd'hui son nom; la statue de Louis XV, qui l'ornait, fut coulée à Lunéville.

On voit qu'on ne saurait trouver à Nancy aucun de ces précieux débris de l'antiquité que d'autres villes offrent à chaque pas, même en Lorraine. Nancy est une cité moderne qui, dans ses monuments les plus vénérables ne peut remonter au-delà des siècles du moyen âge. Mais son air de jeunesse et toutes ses magnificences laissent dans l'âme une impression délicieuse : les regards du voyageur s'en détachent avec regret; et il est difficile de rencontrer dans les autres capitales du monde autant de beautés réunies.

On conçoit que l'organisation religieuse qui s'y trouve établie n'ait pas aussi pour elle la longue durée des âges. L'évêché de Nancy, érigé à la fin du dernier siècle (voyez le coup d'œil général) ne fut d'abord qu'un démembrement de celui de Toul; après le concordat, on plaça dans sa juridiction spirituelle trois départements, et il est borné aujourd'hui au seul département de la Meurthe. (Voyez le coup d'œil général.)

Terminons ici les nombreux détails où nous sommes entrés, et disons quels hommes célèbres reconnaissent Nancy pour leur mère-patrie; nous ne saurions les énumérer tous, mais nous ferons connaître les plus distingués d'entr'eux.

Abram, un des avocats les plus éminents du parlement de Nancy; *Dubois de Riocourt*, intendant des armées de Charles IV, lieutenant-général, et son fils, ancien président de la cour royale; *Callot*, un des graveurs les plus célèbres du monde, et dont les compositions ont une originalité qui les fait vivement rechercher; les frères *Adam*, sculpteurs fameux, dont l'un a exécuté le tombeau de la reine de Pologne, à *Bon-Secours*; Mme *de Graffigny*, qui se fit une réputation, aujourd'hui déchue, par ses lettres Péruviennes; *Palissot de Montenoy*, excellent littérateur; *Hoffmann*, si connu par ses pièces de théâtre, ses vers et ses articles de critique dans le *Journal des Débats*; le général comte *Drouot*, dont le nom est devenu le symbole du dévouement, de la fidélité et de la valeur guerrière; *Isabey*, peintre illustre, dont les miniatures sont recherchées; *Silvestre*, autre graveur d'une haute renommée; *St.-Urbain*, graveur non moins estimé pour les monnaies et les médailles; *de Solignac*, secrétaire de l'académie de Nancy, auteur de quelques productions dignes d'éloges;

le *P. Maimbourg*, écrivain fécond mais peu fidèle, qui a publié un
grand nombre d'ouvrages historiques; le baron *Mallarmé*, magis-
trat, député au conseil des cinq cents et administrateur habile;
Bagard, sculpteur estimé; *Chavane*, jurisconsulte renommé, auteur
d'un exellent commentaire sur le code Justinien; *Chévrier*, écri-
vain inépuisable, qui a travaillé pour le théâtre et qui est prin-
cipalement connu par ses ouvrages satiriques; le fameux minis-
tre *Choiseul*, qui fut maître de la France sous Louis XV; *Chompré*,
professeur instruit, auteur d'un dictionnaire de la fable qui a
obtenu la plus grande vogue; *Clodion*, sculpteur qui a laissé de
magnifiques ouvrages; *Durival*, né à Commercy, mais qui a vécu
à Nancy : on a de lui les plus précieux travaux sur la province
de Lorraine; *François*, dessinateur et graveur du roi; *Gardel*,
directeur de l'académie royale de musique, et auteur de ballets-
pantomimes, qui ont joui d'un grand succès; *Georges*, officier
de l'académie, auteur de plusieurs ouvrages de mathématiques
qui sont fort estimés; le colonel *Gérard*, célèbre dans les fastes
de nos dernières guerres; *de Gironcourt*, professeur habile, qui
a laissé plusieurs écrits estimables; *de Gourcy*, connu par sa tra-
duction de Tertullien; le lieutenant-général *Grandjean*, dont le
nom est souvent cité avec gloire dans les luttes de l'empire;
Guinet, avocat distingué; *Hardy*, graveur d'une haute réputa-
tion; le duc de Lorraine *Henri*, dit le Bon; le peintre *Henriet*;
le tra[illegible] *Henri-Bagot*,
bles; *Herbel*, fameux pein[illegible] dont les productions sont innombra-
qui se distingua dans nos guerres depuis [illegible] général comte *Hugo*,
quel beau nom littéraire a obtenu son fils, *Victor Hugo*; *Jean-*
Maire, littérateur qui travaille au journal de Francfort, et qui a
publié le Gil-Blas Français; *Jeanroi*, célèbre médecin; *Laflize*,
autre médecin habile; *Laurent*, excellent peintre, né à Grôlot,
hameau dépendant de Gelaucourt, mais qui a passé la plus
grande partie de sa vie à Nancy; *Leclerc*, autre peintre distingué;
Legrand, qui se fit une si belle réputation par ses portraits; *Ni-
colas Lepoix*, médecin et auteur fameux du 16e siècle; *Mandel*,
pharmacien renommé et homme de lettres; *Marquet*, botaniste
et médecin illustre; *Martin*, littérateur et publiciste : *Maurice*,
peintre estimé; *Mollevaut*, administrateur, député au conseil des
cinq cents et proviseur du collége royal de Nancy : il avait été
membre de la convention et a joué un certain rôle politique; *Mol-
levaut*, son fils, littérateur connu, traducteur et poëte agréable;
Nicolas, chimiste qui a publié l'analyse des Eaux de Lorraine;

Henri de Lorraine, célèbre évêque de Metz; *Marguerite d'Anjou*, qui devint reine d'Angleterre; *de Mique*, ingénieur en chef et architecte du roi, tombé sous la hache révolutionnaire; *Piroux*, directeur habile et recommandable de l'école des sourds et muets, fondée à Nancy; *Guilbert de Pixérécourt*, auteur dramatique dont la carrière a été remplie de succès et qui a laissé de nombreux ouvrages; *de Raigecourt*, noble victime de nos troubles révolutionnaires; *Élisabeth de Ranfaing*, sainte fondatrice du Refuge; *Renard*, sculpteur qui a obtenu une grande renommée; *Renaudin*, médecin distingué, auteur de plusieurs productions estimables; *St.-Lambert*, auteur du beau poëme des Saisons, est né à Affracourt, près de Haroué; *St.-Ouen*, (madame de) a composé plusieurs ouvrages qui lui ont mérité une brillante réputation; le baron *Saladin*, magistrat et député recommandable; *Saulnier*, préfet d'Orléans, directeur de la Revue Britannique, un des littérateurs les plus instruits de l'époque actuelle; *de Sivry*, autre littérateur estimable; *Spierre*, deux frères qui excellèrent dans la peinture; *Thiébault*, magistrat éminent et littérateur distingué; Mme *de Vannoz*, qui fut poëte dès ses jeunes années, et qui s'est acquis une haute renommée par ses beaux vers; *Willemet*, savant botaniste qui a laissé de bons ouvrages; *Paul Willemet*, son fils, médecin et littérateur; le président *Thierry Alix*, *Nicolas de Lescut*, *Rose de Mitry*, comtesse *Desplassoms*, poëtes; *Jean Lhoste*, esprit pénétrant, et le P. *Levréchon*, tous [illegible] mathématiciens distingués; [illegible] *Chassel*, sculpteurs renom- [illegible] *Derman*, *Remi Constant*, *Capêchon*, *Charles Meslin*, dit le *Lorrain*, *de Ruot*, peintres dont les œuvres sont recherchées; *Jean* et *Étienne Racle*, *Collignon*, *Crock*, graveurs fameux; les *Chaligny* et les frères *Cuny*, célèbres fondeurs; *de Boutillier*, magistrat plein de vertus et de lumières; *Cusson*, imprimeur; *de Nay*, comte *de Réchicourt*, administrateur habile; *Harmant*, médecin d'une réputation brillante; *Lecreulx*, ingénieur d'un mérite éminent, à qui nous devons le magnifique pont de Frouard et le manége de Lunéville; *Orphée de Galéon*, autre ingénieur qui fit élever les belles fortifications de Nancy; *Lamour*, serrurier, qui a fait les belles grilles de la place Stanislas; et le baron *de Vires*, général au service de l'Autriche.

Parmi les contemporains, il nous sera permis de citer les noms suivants et la postérité ajoutera encore à nos éloges : *Élise Voïart*, poëte et romancière dont le talent est connu; *Serrières*, médecin distingué, auteur de plusieurs ouvrages; *Soyer-Willemet*, bibliothécaire érudit, qui a publié quelques mémoires intéres-

sants sur diverses parties de l'histoire naturelle; *de Thiriet*, avocat-général qui a fait paraître deux discours remarquables; *Bertier de Roville*, agronome d'un rare mérite, auteur d'une foule de mémoires estimés; *Mathieu de Dombasle*, autre agronome dont la réputation est européenne et qui par ses écrits et ses découvertes s'est placé parmi les hommes les plus honorables de notre époque; *Michel Beer*, littérateur connu par un grand nombre d'ouvrages; *Braconnot*, l'un des chimistes les plus habiles de notre siècle; *Bresson*, jurisconsulte d'un talent éminent qui a illustré le barreau de Nancy : ses fils parcourent une carrière non moins brillante : l'un d'eux s'est fait un haut renom dans la diplomatie; *de Caumont*, poëte agréable, mathématicien profond et recteur de l'académie; *Guerrier de Dumast*, non moins recommandable par ses vertus privées que par ses talents : il a publié diverses productions littéraires qui le placent à un rang élevé dans la république des lettres; *Jacquot*, un des premiers sculpteurs de l'époque présente : c'est lui qui a exécuté la belle statue de Stanislas qui orne la place de ce nom; *Grillot*, architecte habile qui s'est révélé par un grand nombre de monuments précieux; son fils, également architecte, a construit le beau château de Cirey, où l'on admire surtout le grand escalier : il marche dignement sur les traces de son père; *Jacquiné*, ingénieur d'un mérite distingué; *de Pange*, maréchal-de-camp, qui s'est signalé dans les guerres de l'empire; *Gérard Grandville*, poëte, traducteur d'Horace et connu par plusieurs poésies légères; *Mangin*, ingénieur d'un profond savoir, connu par ses magnifiques travaux à Anvers; *Zangiaconi*, dont le nom honore la magistrature de la Capitale, après avoir figuré parmi les noms les plus distingués du parlement de Nancy.

Parmi les ecclésiastiques dont la science, les veilles et les vertus ont honoré Nancy, nous citerons encore : l'abbé *Charlot*, curé de la cathédrale, qu'il suffit de nommer pour rappeler les plus touchants souvenirs de charité; M. *Jacquemin*, évêque de St.-Dié, professeur doué de talents rares, prélat vénéré, auteur d'un excellent traité de théologie; *Mollevaut*, ancien curé des Trois-Maisons, docteur et vicaire-général : il coopéra à la rédaction du catéchisme du diocèse; *Latasse*, professeur, auteur de plusieurs ouvrages estimés; l'abbé *Lyonnais*, principal du collége: il est connu par son histoire de Nancy, ouvrage qui atteste une profonde érudition ; *Marguet*, ancien supérieur des missions, qui a publié divers écrits fort estimables; *Michel*, curé de la cathédrale, né à Haraucourt : on lui doit aussi quelques ouvrages : il dirigea long-temps le séminaire avec gloire; *Leslie*, autre su-

périeur de la mission, qui a laissé d'utiles travaux sur la maison de Lorraine; les deux abbés *Coster*, prédicateurs distingués; l'abbé *Rollin*, qui consacra sa fortune à une foule d'institutions utiles.

On nous permettra de terminer ici cette longue nomenclature, malgré tout le désir que nous aurions de l'étendre : nous ajouterons seulement quelques détails topographiques à ceux que nous avons déja offerts à nos lecteurs.

L'arrondissement de Nancy confine, d'une part, au département de la Moselle, à l'arrondissement de Château-Salins et à celui de Lunéville, à l'est, à l'arrondissement de Toul, à l'ouest, et au département des Vosges, du côté du sud. Il présente une surface de 156,425 hectares, et une longueur de 55 kilomètres du sud au nord, sur une largeur de 20 kilomètres. On y compte 187 communes, dont 133 succursales et 54 annexes; 32 hameaux, 149 maisons de campagne ou fermes, plus ou moins considérables. Il y a 8 cantons où siégent autant de juges-de-paix. La seule ville de Nancy est le chef-lieu de 3 justices de paix : le canton *est* renferme 18 succursales, 9 annexes, etc. (Voyez le coup d'œil général.)

Quant au département, il est borné à l'est par le département du Bas-Rhin; au sud par celui des Vosges; à l'ouest par celui de la Meuse, et au nord par le département de la Moselle. Sa longueur est de 135 kilomètres (27 lieues) de l'est à l'ouest; sa largeur, de 70 kilomètres (14 lieues), et sa population, d'après le recensement officiel de 1836, est d'environ 425,000 habitants. On lui donne 6435 kilomètres, ou 1287 lieues carrées; il y a 500,000 hectares cadastrés. Nous achèverons de présenter ailleurs les rectifications exigées par le premier volume de notre ouvrage.

NANZÉVILLE, (Voyez Martincourt.)

NARMONT, (Voyez Étreval.)

NATAGNE (le), faible ruisseau, qui prend naissance sur le territoire de Bratte, arrose les villages de Belleau, Sivry, Ville-au-Val et Bezaumont, et se réunit à la Moselle après un cours de 14 kilomètres, de l'E. à l'O.

NAUBACH, autre ruisseau qui commence près de Loudrefing, traverse les vallées de Mittersheim, l'étang de ce nom, celui de Nolveyer, et va tomber dans la

Sarre, près de la ville de *Bouquenom* (département du Bas-Rhin); son cours dans le département est de 14 kil. (environ 3 lieues), du s. o. au n. e.

NÉBING, village situé à une petite distance de l'étang de *Dorschweiler* (il est plus connu sous le nom de Torcheville), et au pied de la fameuse côte de Marimont, à 6 kil. au s. o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 34 au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 29 de Vic, et à 58 au n. e. de Nancy. Pop. : 509 ind., 50 élect. comm., 12 cons. mun., 117 feux et 98 habitations. Territ. : 726 hect. cadast., dont 344 en terres arab., 152 en bois, 118 en prés et 13 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Nébing a un moulin sur son territoire. Ce village est de fondation récente, car on n'en voit aucune trace sur nos vieilles cartes de Lorraine avant le 18[e] siècle. Il appartenait à la province de Lorraine, bailliage de Dieuze, généralité de Nancy, parlement de cette ville, avec les coutumes du pays. Quant au spirituel, il dépendait du diocèse de Metz. Aujourd'hui c'est une succursale, située dans une contrée fertile, mais sur laquelle nous n'avons rien à remarquer.

NEUFCHÈRE, maison de ferme (Voyez Chicourt.)

NEUF-MAISONS, village situé sur la Verdurette, aux confins du département des Vosges, à 10 kilom. au n. e. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 32 au s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 62 (environ 13 lieues) au s. e. de Nancy. Pop. : 718 indiv., 71 élect. comm., 12 cons. munic., 176 feux et 133 habitations. Territ. : 3667 hect., dont 3270 en forêts, 307 en terres arab. et 82 en prairies. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On voit, sur le ban de cette commune, deux moulins à grains,

d'un bon revenu, deux fermes nommées *Chèrepierre* et *Cœur* (voyez ces noms), une scierie peu considérable et un martinet de forge, qui n'est pas fort important. Neufmaisons, appelé autrefois *Nova-Domus*, est un ancien fond qui appartenait aux évêques de Metz, et qui dépendait de leur seigneurie de Vacqueville. S'il faut préjuger, d'après les formes architecturales de l'église, l'antiquité de Neufmaisons, on ne peut s'empêcher de placer son origine dans les premiers siècles du moyen âge. Ce village, annexé au ban de Vacqueville, répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Placé près des immenses forêts qui formaient le domaine des évêques, et dans une vallée assez profonde, il conserve encore un aspect sauvage qui a influé tant soit peu sur les mœurs des habitants. C'est aujourd'hui une succursale dont le patron est St.-Léger, dans la circonscription cantonale de Badonviller. Dans le dernier siècle, ce n'était qu'un vicariat-résidant, qui datait de 1740. La fondation de l'église remonte à la même époque.

NEUF-MOULIN, imperceptible village situé dans une vallée étroite, sur un petit ruisseau et sur la route de Héming à Lorquin, à 3 kil. à l'o. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 12 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 74 à l'E. de Nancy. Popul. : 87 indiv.; il présente encore cette bizarre situation d'un conseil municipal composé de 10 membres, tandis qu'il n'y a que 8 électeurs dans le village, 21 feux et 16 habitations. Terr.: 110 hect., dont 80 en terres arab. et 30 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lorquin.

Ce village est de fondation récente : il faisait partie du domaine des évêques de Metz, et répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché; c'était autrefois un hameau composé de quelques habitations de fermiers. Aujourd'hui, Neuf-Moulin dépend, pour le spirituel, de la paroisse de Landange, et il n'y a ni église ni chapelle.

NEUF-MOULIN, ferme. (Voyez Brouville.)

NEUF-VILLAGE, petit village situé dans une plaine arrosée par l'Albe, sur la route de Dieuze à St.-Avold,

à 6 kil. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 32 de Vic, et à 61 au N. E. de Nancy. Popul. : 158 ind., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 35 feux et 29 habitations. Territ. : 60 hect. cad., dont 41 en terres arables et 14 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Le nom de ce village indique son origine moderne; on le trouve sur les cartes du 18e siècle. Neuf-village était enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il a un étang dans son voisinage et un pont de trois petites arches sur l'Albe. Il est annexé à la paroisse de Vahl et n'a point d'église.

NEUF-HOFF, maison de ferme. (Voyez Bühl.)

NEUVE-MAISON, autre ferme. (Voyez Laître-sous-Amance.)

NEUVES-MAISONS, village considérable situé sur la rive droite de la Moselle, au penchant d'une colline, sur la route de Nancy à Colombey, à 12 kil. au S. E. de Nancy, chef-lieu du canton ouest et de l'arr. Popul. : 867 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. mun., 257 feux et 196 habitations. Territ. : 275 hect. cad., dont 101 en terres arab., 34 en prés, 20 en bois et 78 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville : on y trouve aussi deux employés pour les contributions indirectes.

Neuves-Maisons se nommait autrefois, en latin, *Novæ-Cellæ*. Ce village n'est pas fort ancien : on ne le comptait, au commencement du dernier siècle, que comme un hameau assez considérable qui dépendait de Chaligny. Il était enclavé dans le comté de ce nom, dont il faisait partie, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Le comté de Chaligny ayant fait retour au duché de Lorraine, Neuves-Maisons fut réuni à la province. On y voyait un hôpital qui dépendait de la maison des Bénédictins de Pont-St.-Vincent; ces religieux en devinrent les propriétaires et les

directeurs, sous Charles IV, d'après le vœu de sa tante Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont. Aujourd'hui, Neuves-Maisons est une succursale importante, qui a pour annexe Chavigny : il y a une sœur qui prend soin des malades. L'église a été bâtie en 1777.

NEUVILLER, village situé sur la Blette, près d'une forêt, à 15 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 31 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 61 au S. E. de Nancy. Popul. : 357 indiv., 35 élect. comm., 10 cons. munic., 102 feux et 66 habitations. Terr. : 479 hect., dont 315 en terres arab., 92 en prés et 31 en bois. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Baccarat.

Il y a deux moulins à grains et plusieurs établissements industriels peu importants, sur le ban de cette commune.

Neuviller, appelé autrefois *Novum-Villare*, est un lieu assez ancien, dont on ne peut préciser l'origine. On sait seulement que son église fut brûlée en 1652, ce qui prouverait qu'à cette époque Neuviller avait déjà une certaine importance. Il obéissait à deux juridictions : celle des princes et comtes de Salm, pour la partie de son territoire qui avoisinait Badonviller, et celle de l'évêque de Metz, pour le ban *le Moine* et les terres dites du *Ban de la Rivière*. Ce village répondait donc en partie au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Une autre portion était comprise dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : du reste, il était sous la haute juridiction de Badonviller, résidence des seigneurs de Salm. La contrée où il est placé a quelque chose d'âpre et de rude qui a également influé sur les mœurs locales. Aujourd'hui Neuviller est une succursale qui relève de Badonviller, et dont le patron est St.-Laurent (1).

NEUVILLER, ferme. (Voyez Bouxières-aux-Chênes.)

---

(1) L'ancien hameau de *Ste.-Agathe* avec sa chapelle, *Allencombe* et même le village d'*Angomont*, où l'on trouvait une chapelle de St.-Clément, dépendaient autrefois de Neuviller.

NEUVILLER-SUR-MOSELLE, village situé sur la rive gauche de la Moselle, route de Flavigny à Charmes, au pied de côteaux chargés de vignes, à 11 kil. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 29 (environ 6 l.) au s. E. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 609 ind., 60 élect. comm., 12 cons. mun., 138 feux et 87 habitations. Territ. : 296 hect., dont 133 en terres arab., 41 en prés et 106 en vignes de bonne qualité. Mes. de Nancy.

Neuviller, par sa position centrale, a obtenu un certain degré d'importance : on y a établi un bureau de poste aux lettres, un relai de poste, et une foire annuelle qui a lieu le 16 juin. Il y a aussi un percepteur-receveur et un notaire certificateur : on y fait un grand commerce de vins ; quant à la carrière de pierres lithographiques, on n'en parle plus aujourd'hui.

On avait fait abandonner à ce village son nom de Neuviller, pour prendre celui de *Chaumont-sur-Moselle*, en l'honneur de M. de la Galaïsière qui en était seigneur.

Neuviller est un lieu très-ancien : on le citait déjà au 14e siècle comme une seigneurie considérable, possédée alors par la maison de Germiny : cette riche propriété fut cédée à cette époque aux comtes d'Ogéviller, d'où elle passa aux princes de Salm, par le mariage de Béatrice d'Ogéviller. La terre de Neuviller fut érigée en comté par le roi de Pologne, en 1749. Il y avait une prévôté bailliagère, composée d'un prévôt, chef de police et gruyer, d'un procureur d'office et d'un greffier. Elle répondait directement à la cour souveraine; mais le bailliage s'emparait les cas royaux et privilégiés. Les ruines qu'on y remarque aujourd'hui sont celles d'un ancien château fort, élevé à l'extrémité du village, au pied de la côte de *Plessis ;* il était flanqué de plusieurs tours, entouré d'une gorge étroite et profonde, où s'écoule le ruisseau du moulin, et construit solidement sur une haute terrasse d'un abord difficile. Les bâtiments n'offraient aucune beauté, parce qu'ils avaient été repris et achevés à de longs intervalles ; quelques-uns dataient de 1550, d'autres étaient moins anciens. Ce qui donnait du prix à cette résidence, c'était une source abondante qui alimentait les jets d'eau de la terrasse et servait à tous les besoins du château. Une superbe forêt couronnait la montagne et la forteresse ; on la nomma *Plessis*, à

cause de sa beauté et des agréments qu'elle présentait. Sur les débris de ce manoir formidable, où l'on trouve encore quelques restes enfouis dans des souterrains, l'on a bâti un château à la moderne, avec un parc assez étendu et des caves renommées. On y jouit d'un coup d'œil enchanteur : l'horizon varié qu'on y découvre et la magnificence du paysage donnent à ce lieu un charme inexprimable et le placent au nombre des plus agréables points de vue du département. Il était déjà vanté dans les temps anciens, comme on peut le voir chez nos vieux chroniqueurs.

Outre son château, Neuviller possédait un prieuré fort ancien il fut bâti par Thiéry, frère du comte, évêque de Toul, dans le 11ᵉ siècle. Il fut uni à l'abbaye de St.-Vanne, de Verdun, dans le 12ᵉ siècle : on l'établit en commande, et il pouvait avoir un revenu approximatif de mille livres. L'église était prieurale et en même temps paroissiale : le prieur avait son autel dans le chœur et l'office de la paroisse était fait dans la nef. Un prince de Salm y plaça quelques reliques de St.-Liboire, ce qui attira un concours qni amena l'établissement d'une foire. On voyait encore près de Neuviller, un petit ermitage, aujourd'hui détruit et appelé Notre-Dame de Grâce. Neuviller est une succursale qui relève de Haroué, et qui a pour patrons St.-Pierre et St.-Paul. Il possède un bureau de charité.

NIED (la), rivière assez considérable, qui a deux branches principales, l'une connue sous le nom de *Nied Française*, l'autre est la *Nied* ou *Nide-Allemande*.

La première commence près du château de Brchain, et reçoit quelques ruisseaux des étangs de Morhange, passe à Ch... court, Oron, Han, Lemud, Pange, Mont, et dans le canton de Boulay, où elle se réunit à la *Nied-Allemande*. Celle-ci a sa source près de Puttlange, et se joint à l'autre branche entre Condé et Northen ; toutes deux vont ensuite tomber dans la Sarre, au pied du château de Siesberg. La Nied-Française parcourt une étendue de 15 kilom. du sud-est au nord-ouest, dans le département : elle est sujette à de fréquents débordements qui la rendent très-dangereuse. On la nommait en latin, *Nit* ou *Nida*, et elle donnait son nom à une petite contrée appelée *Nitensis-Pagus;* et dans le moyen âge *Nita-Chowa*, comme on le voit dans certains diplômes de Charles-le-Chauve, en 870. La Nied coule sur un fond bourbeux : ses eaux sont verdâtres,

la largeur de son lit n'a guère que 10 mètres, excepté à l'époque des inondations où elle présente une nappe qui s'étend quelquefois jusqu'à 1500 mètres. Quant à sa profondeur, elle n'atteint guère, suivant les évaluations les plus récentes, qu'un terme moyen de 70 centimètres : elle est assez poissonneuse.

NIED, nom d'une maison de ferme. (Voyez Hannocourt.)

NIEDERHOFF, qu'on écrit aujourd'hui *Niderhoff*, village situé sur la Sarre-Blanche, près des immenses forêts de St.-Quirin, à 5 kil. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 15 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 76 (15 lieues) de Nancy. Popul. : 589 indiv., 58 élect. comm., 12 cons. municip., 87 feux et 75 habitations. Territ. : 183 hect., dont 92 en terres arables, 51 en bois et 40 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lorquin.

On voit, sur le ban de ce village, un moulin à grains d'un bon produit et une riche carrière de pierres de taille. Il y a aussi une fabrique de calicots qui occupe un assez grand nombre d'ouvriers. Une partie des habitants se livre au flottage des bois sur la Sarre et sur la Vezouze : les uns sont bûcherons, les autres *flotteurs*, en sorte que dans cette contrée les mœurs ont conservé quelque rudesse.

Niederhoff, dont le nom est Allemand, a une origine ancienne : il doit son existence aux évêques de Metz, seigneurs temporels de la contrée; ainsi, il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Aujourd'hui, c'est une succursale dont l'église est chétive et qui répond à la juridiction de Lorquin.

NIEDERSTINZEL, gros village situé sur la Sarre et sur la route de Fénétrange à Bouquenom, aux confins du Bas-Rhin, à 3 kil. au N. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 19 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr. et à 78 au N. E. de Nancy. Pop. : 857 ind., 85 élect. comm., 12 cons. munic., 1 élect. pour la députation,

164 feux et 143 habitations. Territ. : 1296 hect., dont 638 en forêts, 390 en terres arables, 138 en prés et 23 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par la même bourgade.

Il y a, sur le ban de cette commune, un moulin à grains assez considérable, une petite tuilerie et plusieurs étangs qui couvrent une superficie d'environ 65 hectares. Ce village est souvent appelé *Steinzel - Nieder* et ajouté par opposition à *Ober* qui veut dire *haut*, et *Nieder*, *bas*. Ce lieu est fort ancien : on y voyait une forteresse élevée dans les premiers siècles du moyen âge, et qui appartenait aux seigneurs de Léroldseck (Voyez ce nom). Il ne reste plus aujourd'hui que des ruines fort importantes sur les bords de la Sarre. Niederstinzel était autrefois enclavé dans le bailliage de Fénétrange, généralité et parlement de Nancy; on y suivait les usages et les coutumes du pays de Fénétrange; la paroisse était du diocèse de Metz. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Fénétrange.

NIEDERVILLER, village considérable situé dans une riche vallée, près d'une vaste forêt, et sur un ruisseau qui va se réunir à la Bièvre, à 6 kil. au s. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 90 (18 lieues) de Nancy. Popul. : 867 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. munic., 2 élect. pour la députation, 166 feux et 149 habitations. Territ. : 956 hect., dont 538 en forêts, 255 en terres labour. et 163 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par la même ville.

Niederviller est un des villages les plus remarquables et les plus importants de l'arrondissement de Sarrebourg; situé au pied des montagnes, il possède plusieurs carrières très-estimées de pierres de taille, un moulin à grains, une brasserie, un bureau de tabac et plusieurs détaillants pour le petit commerce; épicerie, etc. Mais ce qui lui a donné une illustration particulière c'est la belle manufacture de porcelaine et de faïence en terre de pipe dont les produits sont très-recherchés. Fondée par le fameux général de *Custines*, elle fut soutenue et portée à un haut degré de prospérité par l'intelligente administration de M. Lan-

frey. Les diverses expositions des chefs-d'œuvre de l'industrie ont montré toute la perfection du travail exécuté à Niederviller, et nous avons mentionné (au coup d'œil général) le rapport du ministre de l'intérieur qui signalait à la France entière l'excellence des produits manufacturés dans ce village. Cette fabrique eut à essuyer une rude épreuve, il y a quelques années, on craignait même qu'elle ne vînt à suspendre ses travaux; mais le nouveau propriétaire, M. Dryandre, a su lui imprimer une activité nouvelle qui lui assure une prospérité durable. La porcelaine de Niederviller, sans avoir la limpidité, la transparence ou le fini qu'on rencontre dans quelques autres manufactures, se distingue par des qualités non moins précieuses, et offre des parties qui peuvent rivaliser avec les plus magnifiques produits de ce genre. Sa terre de pipe est d'une blancheur éblouissante; on a remarqué des statues qui imitaient parfaitement l'albâtre, et des vases chargés de peintures et de dessins d'un fini achevé.

Quant au village de Niederviller, il ne remonte pas à une origine fort ancienne : c'était encore une propriété des évêques de Metz; mais il fut ensuite réuni à la France et compris dans le bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Le marteau des démolisseurs a fait disparaître le superbe château du général marquis de Custines : les ruines qu'on y voyait encore, il y a quelques années, attestaient la richesse et la beauté de ce monument : aujourd'hui tout a disparu, même les ruines. L'infortuné général n'était point né à Niederviller, mais à Metz : on sait qu'il portait le nom d'un village considérable situé près de Nancy, lequel avait été érigé en marquisat en 1719, en faveur d'un de ses aïeux. Le général de Custines, qui, malgré sa noblesse, embrassa la cause de la république, fut placé à la tête des armées, et, après une alternative de succès et de revers, ne tarda pas de périr sous la hache des terribles niveleurs de 93. Il reste encore quelques membres distingués de sa famille.

NITTING, village situé sur une des branches de la Sarre, appelée *Rouge-Eau*, et près d'une vaste forêt, à 3 kil. à l'E. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 10 au S. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 81 (16 lieues) à l'E. de Nancy. Pop. : 419 ind., 41 élect. comm., 10 cons. munic., 96 feux et 87 habitations.

Territ. : 473 hect., dont 235 en forêts, 184 en terres arables et 54 en prés. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par Lorquin.

Il y a, sur le ban de ce village, deux maisons de ferme assez importantes, appelées *Malgré-Colle* et *Chapui* (voyez ces noms). On y trouve également un moulin à grains d'un bon produit, une huilerie, un four à chaux en plaine activité et plusieurs carrières considérables. Le pays situé entre Hesse et Nitting paraît avoir été fort peuplé, à un époque lointaine : on rencontre, pour ainsi dire à chaque pas, des ruines qui attestent une vie et une splendeur aujourd'hui éteintes. Cependant il reste encore une habitation d'un haute antiquité, dont la fondation est attribuée par les uns aux templiers et par les autres aux premiers habitants du pays. Quant au village de Nitting, il s'est élevé sur tous ces débris pendant les derniers siècles du moyen âge. Son nom indique une origine allemande, et il était en effet une propriété des princes de Lixheim : il retourna ensuite au duché de Lorraine, généralité et parlement de Nancy, bailliage de Lixheim, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Lorquin.

M. Poirot, ancien maire de Nitting, a laissé sur ce village et sur le pays d'alentour, des mémoires manuscrits d'un haut intérêt.

NOLVEYER, étang et moulin. (Voyez Bisping.)

NOMENY, bourgade ou petite ville très-intéressante, située au bord de la Seille, et au milieu d'une contrée fertile, à 28 kil. de Nancy, chef-lieu de l'arrond., et à 438 environ (88 lieues) de Paris. Popul. : 1345 ind., 117 élect. comm., 12 cons. munic., 6 élect. pour la députation, 386 feux et 229 habitations. Territ. : 1411 hect., dont 916 en terres arables, 280 en forêts, 185 en prairies, 10 en jardins, pâturages, etc., et 20 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy, seulement la *quarte* y vaut 69 litres 82 centil.; les lettres viennent par Nancy.

On voit sur le ban de Nomeny plusieurs habitations isolées,

et deux fermes appelées *Laborde* et *Francs* (voyez ces noms); il y a également un moulin à grains, un four à chaux, plusieurs teintureries et des tanneries assez considérables : le pont sur la Seille a sept arches étroites qui n'ont rien de remarquable.

La ville de Nomeny est un chef-lieu de canton qui a dans son ressort 30 communes assez populeuses : il y a une justice de paix dont les audiences ont lieu le Mercredi et le Vendredi; on y trouve également un bureau d'enregistrement et des domaines; deux notaires; une brigade de gendarmerie à cheval; un percepteur-receveur; un receveur ambulant et un commis-adjoint pour les contributions indirectes; un bureau de distribution de lettres et une voiture suspendue qui se rend à Nancy plusieurs fois chaque semaine. Nomeny est situé dans une contrée fertile; mais son commerce est nul, pour ainsi dire, car cette bourgade ne possède ni foires ni marchés; les exportations se font à Metz, à Nancy ou à Pont-à-Mousson.

Nomeny a occupé, dans l'histoire de Lorraine, une place qui n'est pas sans gloire. Son origine remonte aux premiers siècles du moyen âge; mais les traditions n'en parlent alors que pour nous la représenter comme une chétive localité, sans aucune importance : il est probable que c'est encore aux évêques de Metz qu'elle doit sa fondation. Ces pontifes l'ont possédée pendant une longue suite de siècles; nous voyous qu'en 1316 ils reçurent foi et hommage, pour cette terre seigneuriale; Adhémar de Monti, fit entourer la ville de remparts solides en 1350, et Bayer de Boppart y éleva un magnifique château, où ses successeurs venaient passer souvent une partie de l'année. Le maréchal de Créquy s'en empara en 1669, et Nomeny eut à souffrir des guerres qui ensanglantèrent la Lorraine à diverses époques. Cette ville fut érigée en marquisat en 1567, les ducs de Lorraine en prenaient le titre, et les empereurs d'Allemagne se firent long-temps appeler *Marquis de Nomeny*. C'est en 1661 que le duc de Lorraine fut mis en possession de Nomeny, qui sortit ainsi des mains des évêques de Metz, moyennant un ample dédommagement. Ces évêques y exerçaient des droits régaliens, comme à Vic; on y établit ensuite un bailliage composé de quinze villages et on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz. A la fin du 18e siècle, on y construisit de belles casernes, qui servent aujourd'hui à la gendarmerie.

Quant au spirituel, la paroisse était du diocèse de Metz, et on voyait, dans cette ville, un couvent de Minimes, une mai-

son des religieuses de la Congrégation et un hôpital assez bien entretenu. Aujourd'hui la cure de Nomeny est cantonale, et sa juridiction s'étend sur 20 succursales et 9 annexes; il y a un bureau de charité.

Nomeny a vu naître Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui, dans le 16e siècle, commanda les armées de l'empereur Rodolphe, et se fit une grande réputation militaire; J.-Pierre Fourrier, conseiller au parlement de Nancy, magistrat éclairé dont la bienfaisance était inépuisable; il mourut en 1795.

NONENBOURG, ou mieux *Nounenbourg*, maison de ferme assez considérable, sur le territoire de Walscheid. Elle a remplacé, suivant la tradition, un couvent de Nonnes qui était bâti sur un escarpement de rocher. D'autres prétendent qu'il y avait, en cet endroit, un camp fortifié. La ferme de *Nonenbourg* a beaucoup d'antiquités dans son voisinage.

NONHIGNY, village situé dans un vallon fertile, arrosé par le Vacon, à 5 kil. au s. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 30 de Lunéville, chef-lieu de l'arr. et à 60 de Nancy. Pop. : 339 ind., 33 élect. comm., 10 cons. munic., 82 feux et 58 habitations. Territ. : 516 hect. cadastrés, dont 386 en terres labour., 86 en prés et 44 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Il y a, sur le ban de ce village, une petite ferme appelée Bois-de-la-Grange : on y trouve également deux sources d'eau minérale qui paraissent avoir joui d'une haute réputation à une autre époque. L'une, qui sort d'une prairie, à proximité du village, est reçue dans de vastes auges, où les animaux viennent s'abreuver. Les habitants, qui paraissent en faire une grande estime, l'emploient à divers usages : c'est une des fontaines les plus abondantes et les plus fréquentées du pays. L'autre source, dont les propriétés spéciales sont plus énergiques, repose dans un bassin en marbre dont le travail remonte à un temps inconnu. L'eau de ces magnifiques sources est fortement chargée d'oxyde de fer; elle a une vertu purgative et l'on a remarqué

que les habitants du village ont, en général, une santé robuste et durable. Il est à regretter que ces deux fontaines coulent maintenant dans un dédaigneux oubli, tandis qu'on va chercher au loin une eau peut-être moins bienfaisante et moins salutaire. La situation de Nonhigny, à l'entrée des Vosges, dans un vallon agréable, entre les riches manufactures de Baccarat et de Cirey, et dans le voisinage de Blâmont, offrirait bientôt des jouissances aussi nombreuses et aussi variées que tant d'autres localités où les voyageurs affluent. (On peut consulter, à cet égard, le rapport de M. l'abbé Gérard, curé à Nonhigny, qui a fait une étude particulière des eaux de la Lorraine et de l'Alsace.)

Nonhigny, malgré la renommée de ses fontaines, n'a jamais obtenu une importance égale à celle de Montreux, qui est cependant son annexe aujourd'hui. Il avait pour seigneurs le frère supérieur de Maréville; bailliage de Lunéville, généralité de Nancy, cour souveraine et coutumes de Lorraine. On ignore à quelle époque il a été fondé, mais il est désigné sur les plus anciennes cartes de Lorraine, ce qui ferait présumer qu'il remonte, au moins, aux derniers siècles du moyen âge. Aujourd'hui, c'est une succursale dont l'annexe est Montreux, quoique ce dernier village ait été autrefois la paroisse principale. Les biens communaux, qui sont assez nombreux à Nonhigny, donnent à tous les habitants une certaine aisance.

NORROY, village assez considérable, situé au revers d'une colline élevée, près de la Moselle, à 5 kil. à l'o. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton et à 35 au n. o. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 737 ind., 73 élect. comm., 12 cons. munic., 223 feux et 209 habitations. Territ. : 320 hect., dont 177 en forêts, 44 en terres arables et 80 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Pont-à-Mousson ou celles de Domêvre-en-Haye.

Ce village, appelé en latin *Nogaretum*, se nommait autrefois *Norroy-sous-Prény;* il remonte à une très-haute antiquité, puisqu'il en est fait mention dans un diplôme d'Othon Ier, en 960, et on le désigne comme situé *in pago scarponensi*. Les Romains, maîtres de la Gaule, avaient élevé un camp sur les hauteurs qu

dominent ce village : en creusant les belles carrières de Norroy, on trouva, en 1749, un autel en pierre consacré à *Hercules Saxanus;* en 1729, on en rencontra un semblable dédié à la même divinité, par Talpidius Clemens, tribun de la 8e légion : le premier avait été érigé par M. Vibius Martialis, de la 10e légion, sous le règne de Vespasien. Plusieurs médailles, quelques fragments de fer et des débris de poterie, attestent encore le séjour des armées Romaines dans cette contrée.

Les carrières de Norroy, aujourd'hui désertées, étaient autrefois célèbres, et on en retira presque toutes les pierres qui ont servi aux plus beaux monuments de la province, et entr'autres à Nancy. La tradition veut même que les Romains aient trouvé dans ces carrières les matériaux qu'ils ont employés à la construction des arches magnifiques de l'aqueduc de Jouy, dont une partie a résisté au poids des siècles et aux efforts des temps.

Norroy n'a rien de remarquable aujourd'hui que sa situation pittoresque et ses excellents fruits. On y voit les débris d'un vaste bâtiment qui, suivant les uns, est un héritage des templiers, et suivant les autres, un manoir seigneurial. L'église de Norroy est assez remarquable; le chœur et l'autel méritent d'être vus; c'est une succursale dans le ressort de Pont-à-Mousson.

Norroy est la patrie de *Jadelot*, médecin célèbre qui a laissé d'utiles ouvrages : son fils est aussi une des illustrations de l'académie de médecine à Paris.

NORROY, section du village de Lesménils, composée de 40 feux; l'église et le presbytère y sont placés. (Voyez Lesménils.)

NORROY, scierie considérable, dans une vallée profonde, sur le territoire de St.-Sauveur : on y compte 10 ind., et on y exploite annuellement 15000 planches.

NOTRE-DAME-DES-ANGES, nom donné à une maison de plaisance, à 1 kil. à l'o. de Nancy : on y remarque les jardins.

NOUVEAU-LIEU, maison de ferme sur le ban de Rosières-aux-Salines, à 3 kil. au s. o. : on y compte 24 indiv. et ses dépendances sont assez considérables.

16 kil. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 32 de Vic, et à 61 au N. E. de Nancy. Popul. : 158 ind., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 35 feux et 29 habitations. Territ. : 60 hect. cad., dont 41 en terres arables et 14 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Le nom de ce village indique son origine moderne; on le trouve sur les cartes du 18e siècle. Neuf-village était enclavé dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il a un étang dans son voisinage et un pont de trois petites arches sur l'Albe. Il est annexé à la paroisse de Vahl et n'a point d'église.

NEUF-HOFF, maison de ferme. (Voyez Bühl.)

NEUVE-MAISON, autre ferme. (Voyez Laître-sous-Amance.)

NEUVES-MAISONS, village considérable situé sur la rive droite de la Moselle, au penchant d'une colline, sur la route de Nancy à Colombey, à 12 kil. au S. E. de Nancy, chef-lieu du canton ouest et de l'arr. Popul. : 367 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. mun., 257 feux et 196 habitations. Territ. : 275 hect. cad., dont 101 en terres arab., 34 en prés, 20 en bois et 78 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville : on y trouve aussi deux employés pour les contributions indirectes.

Neuves-Maisons se nommait autrefois, en latin, *Novæ-Cellæ*. Ce village n'est pas fort ancien : on ne le comptait, au commencement du dernier siècle, que comme un hameau assez considérable qui dépendait de Chaligny. Il était enclavé dans le comté de ce nom, dont il faisait partie, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Le comté de Chaligny ayant fait retour au duché de Lorraine, Neuves-Maisons fut réuni à la province. On y voyait un hôpital qui dépendait de la maison des Bénédictins de Pont-St.-Vincent; ces religieux en devinrent les propriétaires et les

O.

OBERSTINZEL, village situé au revers d'un côteau, non loin de la Sarre, à 8 kil. au s. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 7 au N. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond. et à 75 au N. E. de Nancy. Pop. : 337 indiv., 33 élect. comm., 10 cons. munic., 66 feux et 61 habitations. Territ. : 507 hect., dont 316 en terres arables, 72 en prés et 34 en bois. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par la même ville.

On trouve, sur le ban de ce village, le moulin considérable de *Zarreck;* c'était naguère une des terres qui appartenaient à l'infortuné marquis de Custines : il y a également, à une distance peu éloignée, plusieurs habitations sans nom, une tuilerie assez importante et un four à chaux.

Oberstinzel, ou mieux Ober-Steinzelle, est un village d'origine récente qui dépendait du bailliage de Lixheim et de l'ancienne principauté de ce nom : il fut réuni à la généralité de Nancy, parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, c'est l'annexe de la paroisse de Bettborn. Quant à *Zarreck*, ou *Zarsich*, c'était un château dont la Sarre baignait les murs, dans une situation fort agréable : il servait de chef-lieu à une terre considérable qui relevait autrefois du bailliage de Lunéville.

OBRECK, village ou hameau, situé sur la Petite-Seille, à 8 kil. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 10 de Vic et à 38 (environ 8 lieues) au N. E. de Nancy. Pop. : 197 ind., 19 élect. comm., 10 cons. munic., 58 feux et 41 habitations. Territ. : 128 hect., dont 84 en terres labourables, 40 en prés et seulement 4 en vignes médiocres. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

Obreck est un petit village d'une origine récente; il entrait autrefois dans le domaine temporel des évêques de Metz, et répondait à la généralité de Metz, parlement de cette ville, bail-

6 kil. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. le Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 32 de Vic, t à 61 au N. E. de Nancy. Popul. : 158 ind., 15 élect. omm., 10 cons. municip., 35 feux et 29 habitations. Territ. : 60 hect. cad., dont 41 en terres arables et 14 n prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Le nom de ce village indique son origine moderne; on le rouve sur les cartes du 18e siècle. Neuf-village était enclavé dans e bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les outumes de Lorraine. Il a un étang dans son voisinage et un ont de trois petites arches sur l'Albe. Il est annexé à la paroisse le Vahl et n'a point d'église.

NEUF-HOFF, maison de ferme. (Voyez Bühl.)

NEUVE-MAISON, autre ferme. (Voyez Laître-sous-Amance.)

NEUVES-MAISONS, village considérable situé sur a rive droite de la Moselle, au penchant d'une colline, ur la route de Nancy à Colombey, à 12 kil. au S. E. de Nancy, chef-lieu du canton ouest et de l'arr. Popul. : 567 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. mun., 257 feux et 196 habitations. Territ. : 275 hect. cad., dont 101 en terres arab., 34 en prés, 20 en bois et 78 en vignes, dont les produits sont assez bons. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville : on y trouve aussi deux employés pour les contributions indirectes.

Neuves-Maisons se nommait autrefois, en latin, *Novæ-Cellæ*. Ce village n'est pas fort ancien : on ne le comptait, au commencement du dernier siècle, que comme un hameau assez considérable qui dépendait de Chaligny. Il était enclavé dans le comté de ce nom, dont il faisait partie, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Le comté de Chaligny ayant fait retour au duché de Lorraine, Neuves-Maisons fut réuni à la province. On y voyait un hôpital qui dépendait de la maison des Bénédictins de Pont-St.-Vincent; ces religieux en devinrent les propriétaires et les

a eu dans les annales de Lorraine. En suivant la route de Lunéville, on distingue encore avec étonnement deux énormes tours qui commandent la vallée, et qui sont les seuls débris d'un château fort, déjà renommé au 12ᵉ siècle. C'était alors la propriété seigneuriale d'une noble famille d'ancienne chevalerie, dont les membres s'unirent aux maisons de Fénétrange, de Haraucourt, de Blâmont, de Neufchâtel, et enfin aux Rhingraves. Ces derniers étaient maîtres du château et de la tour d'Ogéviller au 18ᵉ siècle; mais ils n'apparaissaient jamais en Lorraine; le manoir féodal finit par tomber en ruines, et la révolution acheva d'en disperser les pierres : il ne reste que les deux tours dont nous avons parlé. On voit que le village même a une origine assez reculée : il en est fait mention en différents actes, dès l'année 1159. Cette belle terre était un fief d'empire, suivant les uns, et les autres disent que c'était simplement un domaine qui relevait des sirs de Blâmont. Vers la fin du siècle dernier, plusieurs seigneurs exerçaient des droits régaliens à Ogéviller; nous citerons, en particulier, les princes de Salm, le marquis de Cromare, le duc d'Havré et la famille Thirion. Le village répondait au bailliage de Lunéville, intendance et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'église d'Ogéviller fut brûlée en 1635, et en 1732 elle fut rebâtie par les habitants : il y avait aussi, dans ce village, un hôpital dont les revenus étaient assez nombreux, et qui devait recueillir tous les passants : cet hospice est aujourd'hui détruit : on y avait joint une chapelle dédiée à St.-Fiacre; on en voyait encore les ruines dans l'enceinte du château, il y a quelques années. On voyait aussi, à Ogéviller, une chapelle du St.-Sacrement, qui n'existe plus. Ce village fut long-temps annexé à la paroisse de Mignéville; aujourd'hui, c'est une succursale qui a elle-même plusieurs annexes. *Buriville*, une de ces annexes, était déjà connu en 1159; le pape Eugène III en parle dans une bulle.

Le fameux Hermann, abbé de St.-Epvre, à Toul, était né à Ogéviller : il acquit une immense réputation dans le 15ᵉ siècle par son éloquence et ses vertus : le clergé du diocèse le députa au concile de Constance. On a de lui des règlements et des statuts

OGNÉVILLE, petit village situé près du Brénon, au pied d'un côteau, sur la route de Vicherey à Vézelize, à 2 kil. au s. o. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 30 de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 2

div., 28 élect. comm., 10 cons. munic., 65 feux et
9 habitations. Terr. : 412 hect. cadastrés, dont 230
n terres arables, 31 en prés, 23 en bois et 10 en
gnes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres
ennent par Vézelize.

Ce village, dont la fondation est assez récente, a toujours été
taché aux destinées de Vézelize : il répondait au bailliage de
tte ville, généralité de Nancy, parlement et coutumes de Lor-
ine. Il y avait, dans le dernier siècle, un fief érigé en 1736; à
tte époque, Ognéville n'avait que le titre de hameau, et se
uvait compris dans le comté de Vaudémont. Quant au spiri-
el, Ognéville était réuni à la cure de Vézelize; il y eut cepen-
nt un vicaire-résidant pendant quelques années : le curé de
zelize payait la moitié de la pension et les curés de Hamme-
le et de Vitrey chacun un quart; mais aujourd'hui ce village
t encore annexé à Vézelize : le patron est St.-Blaise.

OLZÉ, maison de ferme. (Voyez Flin.)

OMELMONT, petit village situé sur la rive droite
u Brénon, et sur la route de Vézelize à Nancy, à 2
l. au N. E. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à
à au S. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 188
div., 18 élect. comm., 10 cons. munic., 69 feux et
) habitations. Territ. : 468 hect. cadas., dont 376
n terres labour., 62 en prés et seulement 7 en vignes
e qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres vien-
ent par Vézelize.

Ce village, appelé *Omeli-Mons*, ne remonte pas à une époque
ès-reculée. Il était compris dans le bailliage de Vézelize, géné-
lité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine.
melmont paraît avoir été plus considérable dans le dernier
ècle, puisqu'on y comptait 197 communiants, tandis que la
pulation entière atteint à peine ce chiffre aujourd'hui. L'é-
ise de ce village a été bâtie en 1771, par un habitant du lieu,
mmé Muchard, et la même année M. Drouas, évêque de Toul,
rigea en chapelle vicariale. C'est maintenant une succursale
ns le ressort de Vézelize.

OMMERAY, village situé près de la route de Metz à Strasbourg, à 15 kil. au s. e. de Vic, chef-lieu du canton, à 21 au s. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr. et à 44 au n. e. de Nancy. Pop. : 569 ind., 56 élect. comm., 12 cons. munic., 147 feux et 82 habitations. Territ. : 951 hect., dont 200 en forêts, 615 en terres arables, et 136 en prairies, etc. Mes. de Vic; les lettres viennent par Bourdonnay.

On trouve sur le ban de ce village deux fermes assez considérables, *Boyet* et *Varanseille*, à 1 kil. à l'e.; elles n'ont rien de remarquable: l'étang servait au flottage des bois qui descendent à Moyenvic. Mais cette voie de communication n'est plus employée aujourd'hui, par suite de la suppression des Salines de Moyenvic et de Château-Salins. Nous rectifions donc ici tout ce que nous avons dit sur l'état présent des sources de Moyenvic, et la fabrication a entièrement cessée : on doit considérer les détails dans lesquels nous sommes entrés comme ne peignant que la situation passée de la saline de Moyenvic, aujourd'hui absorbée par celle de Dieuze.

Ommeray, dont l'origine paraît assez ancienne, était autrefois une terre appartenant au domaine temporel des évêques de Metz. Le village était compris dans la châtellenie de Lagarde, généralité et parlement de Metz, bailliage de Vic, avec les coutumes de l'évêché. La paroisse était du diocèse de Metz ; elle fut ensuite annexée quelque temps à Moncourt; mais c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Vic.

ONZE-FONTAINES, moulin. (V. Blénod-les-Toul.)

ORIOCOURT, village peu considérable situé au pied de la fameuse côte de Delme, près de la route de Delme à Château-Salins, et sur un faible ruisseau, à 4 kil. au s. e. de Delme, chef-lieu du canton, à 10 au n. o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 16 de Vic et à 30 au n. e. de Nancy. Popul. : 129 indiv., 12 élect. comm., 10 cons. munic., 31 feux et 25 habitations. Territ. : 318 hect., dont 127 en forêts, 125 en terres

arables et 60 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins et Delme.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains, un four à chaux peu considérable et une maison de campagne assez jolie, qui a succédée à l'ancien château qu'on voyait en ce lieu.

Oriocourt, malgré sa faible importance, est d'une origine assez ancienne : il donnait son nom à une famille noble, et il formait un fief qui relevait du marquisat de Pont-à-Mousson : on ne voit plus aujourd'hui que le château dont nous avons parlé. Ce village fut cédé à la France dans le 17e siècle, pour former la route de Metz à Strasbourg. Il entrait alors dans le domaine des évêques de Metz et répondait au bailliage de cette ville, ainsi qu'au parlement, avec les coutumes de St.-Mihiel. Aujourd'hui Oriocourt est annexé à la paroisse de Lemoncourt, dans le ressort de Delme.

ORMANGE, maison de ferme assez considérable. (Voyez Gelucourt.)

ORMES, village situé sur un ruisseau qui tombe dans le Madon, près de la route de Nancy à Haroué, à 5 kil. au N. de Haroué, chef-lieu du canton et à 25 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 466 indiv., 46 élect. comm., 10 cons. munic., 117 feux et 89 habitations. Territ. : 501 hect., dont 307 en terres arab., 102 en prés et 20 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller et Haroué.

Le hameau de *Ville*, situé à 1 kilom. à l'O., ne forme qu'une même commune avec Ormes, aussi l'administration écrit-elle, Ormes-et-Ville. On compte 12 feux et 70 indiv. à Ville, qui d'ailleurs n'a pas une origine fort ancienne.

Ormes, appelé en latin *Ulmæ*, est un lieu illustré dans les annales de Lorraine. Son origine est ancienne et on en fait mention comme d'une ville importante, dans le 12e siècle. A cette époque, Ormes fut donné pour apanage au prince Ferry de Bitche : on y voyait un château assez remarquable, dont il ne reste presque rien aujourd'hui : les faubourgs d'Ormes furent incendiés dans le 15e siècle, ce qui prouve que cette bourgade avait alors une

certaine importance. La propriété d'Ormes passa aux princes de Leinengen *(Linanges)* comtes de Dagsbourg, par le mariage d'un de ces seigneurs avec une princesse de Lorraine. La maison d'Haraucourt hérita cette terre, dans le 15ᵉ siècle, et c'est un des membres de cette famille qui établit à Ormes, en 1472, un couvent de religieuses hospitalières de Ste.-Élisabeth : on y comptait encore 28 religieuses à la fin du dernier siècle.

Ormes dépendait, pour le temporel, du marquisat de Haroué, bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce village, qui avait entièrement perdu son ancienne splendeur, n'était plus compté, dans le siècle dernier, que comme une baronnie dont le marquis de Haroué était seigneur. Quant au spirituel, Ormes était compris dans le doyenné du Saintois; on y voyait plusieurs chapelles : celle de Notre-Dame-de-Pitié, fondée en 1478, par Voirin, prévôt; celle de St.-Nicolas, érigée par les Olry de Vézelize, et plusieurs autres qui devaient leur création aux marquis de Haroué. A Ville-sur-Madon on trouvait une autre fondation d'un sieur Huin pour obtenir le service religieux les fêtes et dimanches, moyennant un revenu suffisant. Aujourd'hui, Ormes est une succursale dans le ressort de Haroué. M. l'abbé Alliot, connu par son savoir et par sa brochure intitulée : *Philosophie des Adolescents*, a été long-temps curé à Ormes.

ORON, village situé sur la Nied-Française, dans un vallon entouré de forêts, à 9 kil. au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 13 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 19 de Vic, et à 41 (8 l.) au N. E. de Nancy. Popul. : 467 indiv., 46 élect. communaux, 10 cons. mun., 135 feux et 98 habitations. Terr. : 292 hect., dont 213 en terres arab., 52 en prés et seulement 24 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins et Delme.

On voit, sur le ban d'Oron, une source d'eau ferrugineuse dont les propriétés sont peu importantes; un moulin à grains, un four à chaux et une petite carrière de pierres. L'origine de ce village est ancienne, et ce qu'il y eut autrefois de remarquable, c'est qu'il obéissait à deux juridictions différentes. Une partie d'Oron était française; c'était la section la plus considérable

qui comprenait l'église paroissiale, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. On ne trouvait là que cinq maisons qui appartinssent à la baronnie de Viviers-Lorraine. L'autre fraction d'Oron entrait dans le domaine de l'évêché de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché, dans le bailliage de Vic. Aujourd'hui, Oron est une succursale dans le ressort de Delme.

ORVILLY, nom donné à un faible ruisseau, qui conserve à peine 5 kilom. de cours, et tombe dans le Madon, après avoir traversé Benney et Lemainville.

P.

PACQUIS, nom donné à une des nombreuses scieries de planches, qui dépendent de Raon-les-Leau, à 7 kil. à l'E., dans les montagnes : on évalue ses produits à environ 18000 planches.

PADOUX, maison de ferme considérable, sur le ban de St.-Nicolas-de-Port, à 2 kil. au S. : elle est ancienne et compte environ 20 indiv. Padoux dépendait autrefois de Rosières-aux-Salines.

PAGNEY-DERRIÈRE-BARINE, village situé au pied de la côte de Barine, qui lui donne son nom, à 4 kil. au N. O. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arr., et à 28 (5 l. 1/2) de Nancy. Popul. : 736 indiv., 72 élect. comm., 12 cons. mun., 2 élect. pour la députation, 206 feux et 183 habitations. Territ. : 613 hect. cadast., dont 172 en forêts, 113 en terr. lab., 61 en prés et 191 en vignes, dont les produits sont assez recherchés. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Il y a, sur le ban de ce village, deux fermes considérables : *Devoizelle*, à 2 kil. au N. ; on y compte 12 indiv. ; et le *Val-des-Nones*, ancien monastère de religieuses de l'ordre des Prémontrés :

il fut ruiné, on ne sait à quelle époque et remplacé par un ermitage auquel se joignait une chapelle dédiée à St.-Antoine. On y comptait cinq à six ermites à la fin du dernier siècle, et c'était là le noviciat des ermites de la congrégation de St.-Antoine : cet ermitage dépendait de l'abbaye de Rangéval (1).

Pagney, appelé aussi *Pargney*, était compris dans le bailliage et recette de Commercy, parlement de Nancy, justice prévôtale de Foug : le duc de Lorraine en était seigneur particulier et cette propriété passa ensuite au roi de France. Le village faisait partie du Barrois non mouvant, et on le désignait en latin : *Parneium retrò Barinam*. La ferme *Devoizelle* était un fief seigneurial assez ancien. Aujourd'hui, Pagney-derrière-Barine est une succursale dont la situation religieuse, comme celle du pays Toulois, est généralement déplorable ; cette paroisse répond à la juridiction de Toul : il y a un bureau de charité.

PAGNY-SUR-MOSELLE, ou *Pagny-sous-Prény*, un des villages les plus considérables du canton de Pont-à-Mousson, situé dans une riche plaine, sur la rive gauche de la Moselle et au pied de la fameuse côte de Prény, à 11 kilom. au N. O. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 41 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 1059 indiv., 102 élect comm., 12 cons. mun., 5 électeurs pour la députation, 257 feux et 203 habitations. Terr. : 1004 hect., dont 521 en terres ara., 214 en forêts, 135 en prés et 129 en vignes fort estimées. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Pagny, appelé autrefois *Pagney*, en latin *Parneium*, est un village d'une assez haute antiquité. Les annales du pays en font mention dès l'année 1041, et, à cette époque, il était déjà regardé comme un vignoble fameux. C'était une terre d'empire qui tomba successivement au pouvoir de différents seigneurs, sans cependant cesser de faire partie intégrante de la Lorraine. A la fin du

(1) De précieuses antiquités se trouvent encore dans le voisinage de Pagney : les débris qu'on y rencontre, et l'enceinte à demi effacée qui frappe les regards, semblent annoncer que les Romains établirent un de leurs camps dans cette contrée.

siècle dernier, le marquis de Blaincourt en était le propriétaire. Il y avait à Pagny une prévôté royale qui cessa d'exister après l'édit de 1751.

Ce qui rend Pagny singulièrement remarquable, c'est son excellent vignoble, un des plus vantés et un des meilleurs de la Lorraine entière : les vins qu'on y récolte sont renommés par leur fumet agréable et leurs qualités généreuses qui leur permettent de rivaliser avec les produits les plus estimés des pays voisins. On regrette seulement que les vignerons préfèrent maintenant la *quantité* à la *qualité* de leurs vins, et qu'ils remplacent volontiers les anciens ceps par une race inférieure, mais plus productive : c'est, du reste, un genre de spéculation qui existe aujourd'hui dans tous les vignobles.

Pagny répondait autrefois, pour le temporel, au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, la paroisse était du diocèse de Metz, et les prémontrés de Ste.-Marie en avaient la desserte. Aujourd'hui, Pagny est une succursale dont la situation religieuse a beaucoup d'améliorations à subir, et qui répond à la juridiction de Pont-à-Mousson. Ce village, qui avait autrefois le rang de bourg, est placé dans un vallon agréable et dans une des positions les plus riantes de la contrée : il s'y fait un grand commerce de vins, et on y a établi deux foires, dont l'une arrive le 26 mars et l'autre le 3e lundi du mois d'août. On voit sur son ban deux moulins à grains d'un bon revenu.

Ce village a vu naître plusieurs hommes distingués, entr'autres, le comte de Serre, grand orateur à la chambre des députés et fameux ministre sous Louis XVIII : il mourut en 1824, ambassadeur à Naples; Bernard Joyeux, mécanicien habile qui reçut dans son atelier la visite de Stanislas à Pagny.

PANNES, village situé sur le Madon, aux confins de la Meuse, route de Toul à Verdun, à 6 kil. au s. o. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 31 au n. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 47 (9 l. 1/2) au n. o. de Nancy. Popul. : 409 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. mun., 107 feux et 82 habitations. Territ. : 1058 hect., dont 627 en terr. arab., 314 en forêts, 82 en prairies et 31 en vignes, dont les produits sont peu vantés. Mcs. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Thiaucourt.

On voit, sur le ban de ce village, une tuilerie considérable qui fait des exportations très-actives : il y a aussi un petit pont de trois travées sur le ruisseau du *Madon*.

Les chroniques de Lorraine se taisent sur l'origine de Pannes et sur les événements de son histoire : les cartes du pays n'en font aucune mention avant le 18e siècle. Tout ce qu'on sait, c'est que Pannes faisait partie du bailliage de Thiaucourt, généralité et parlement de Lorraine, avec les anciennes coutumes de St.-Mihiel. La paroisse était du diocèse de Metz : aujourd'hui, c'est une succursale où l'on remarque un beau presbytère, et qui se trouve dans le ressort de Thiaucourt. Dans le voisinage de Pannes, on voit une ancienne chaussée, qui, selon les traditions du pays, doit avoir été tracée par les Romains eux-mêmes : des documents certains nous manquent sur un fait aussi intéressant.

PAPETERIE (la), section du village de Cirey, à 1 kilom. au S. E.

On y voyait autrefois une papeterie considérable, qui a cessé d'exister et dont les bâtiments servent aujourd'hui à l'exploitation de la riche manufacture de glaces établie à Cirey.

PAREY-SAINT-CÉSAIRE, village situé dans une étroite vallée, à 7 kil. au N. O. de Vézelise, chef-lieu du canton, et à 24 (6 l.) au S. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 407 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. munic., 113 feux et 78 habitations. Territ. : 566 hect. cad., dont 307 en terr. arab., 63 en prés, et seulement 8 en vignes, de qualité médiocre. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Vézelise.

Il y a, sur le ban de ce village, une tuilerie peu considérable avec quelques dépendances, un four à chaux et une ferme dont nous avons parlé (voyez Lahutterie) : cette ferme est ancienne et avait le titre de Cense-Fief; elle était unie à Houdelmont, pour le temporel, et à Parey pour le spirituel.

Quant au village, on lui donne une origine assez reculée; mais il n'eut jamais une grande importance. Après avoir obéi aux mêmes seigneurs que Ceintrey et Pulligny, (voyez ces villages), il entra dans le domaine privé des ducs de Lorraine et du roi de France, bailliage de Vézelise, intendance et parlement de

Nancy, avec les coutumes de la province : il dépendait également du bailliage de Vaudémont pour une partie de son territoire. Ce village fut seulement érigé en cure en 1715. C'est aujourd'hui une succursale, dans le ressort de Vézelise, et dont le patron donne son nom à Parey : l'église, bâtie dans le genre gothique, mérite d'être vue. (1)

PARROY, village situé sur la rive droite du Sanon, et près d'une forêt considérable, à 18 kil. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arr., et à 45 à l'E. de Nancy. Pop. : 769 ind., 76 élect. comm., 12 cons. munic., 178 feux et 109 habitations. Territ. : 1764 hect. cad., dont 920 en forêts, 633 en terres arables et 158 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve, sur le ban de Parroy, une tuilerie, un four à plâtre et une carrière, qui sont tous trois d'un assez bon rapport; un moulin à grain et un château qui a remplacé l'ancienne forteresse détruite en 1633 par les ordres de Louis XIII. Ce village remonte à la plus haute antiquité; on le nomme dans plusieurs actes *Paredum* ou *Pareia*, et il en est fait mention dès les premiers siècles où l'on vit la Lorraine tenir un rang si distingué parmi les divers empires du monde. Parroy donna son nom à une des familles les plus nobles et les plus anciennes de la province; mais qui s'est malheureusement éteinte depuis longues années. Le village était compris dans le bailliage de Lunéville, intendance et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Le château fort qu'on y voyait soutint plusieurs siéges et fit une résistance vigoureuse à différentes époques de notre histoire : c'est ce qui explique comment on a rencontré, dans les fouilles qu'on a faites, de nombreux débris d'armures guerrières, des tronçons de lances et d'épées, et une grande quantité d'ossements humains. Le château de Parroy ne fut démoli qu'en 1633, et celui qui subsiste aujourd'hui n'a rien de remarquable.

Malgré la célébrité de ce lieu, il paraît qu'il n'était guère étendu, même dans les derniers siècles, puisqu'il n'y eut long-temps

(1) Quelques traditions veulent que le célèbre abbé *de Vence*, connu par la bible qui porte son nom, soit né à Parey-Saint-Césaire; mais des renseignements plus certains montrent qu'il était originaire de Parey-en-Voivre.

qu'une modeste chapelle dédiée à St.-Pierre-ès-Liens. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Lunéville. On voyait dans son voisinage l'église et l'hermitage de *Giricourt* ou *Juvicourt ;* les traditions nous disent que c'était là l'église commune aux villages de Coincourt, de Bures et de Parroy; ce n'est plus maintenant qu'une chapelle assez fréquentée (V. Juvicourt.)

La forêt de Parroy est aussi une des plus considérables du département : elle présente, avec celle de Mondon, une masse de 3,500 hectares; en la citant au nombre de nos forêts les plus remarquables, nous sommes heureux de réparer ici une omission involontaire qui dépare le premier volume; les principales essences de cette forêt sont : le chêne et le hêtre; on y trouve beaucoup de gibier.

PARUX, village situé au revers d'une montagne, à 17 kil. au s. o. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 27 de Sarrebourg (environ 6 l.), chef-lieu de l'arr., et à 68 au s. E. de Nancy. Pop. : 447 ind., 44 élect. com., 10 cons. mun., 121 feux et 91 habitations. Terr. : 339 hect., dont 188 en terres arables, 90 en prés et 61 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Ce village est renommé pour ses belles carrières de pierres de taille; elles sont très-recherchées et ont donné leur nom à cette localité, car on écrivait autrefois *Parupt*, en latin *Petra-Rupta.* On ne sait rien de certain sur l'origine de Parux; cependant les monuments du pays nous donnent lieu de penser que ce village a été fondé vers le 14e siècle. On a trouvé, sur son territoire, une grande quantité de monnaies et de médailles qui peuvent avoir été enfouies à l'époque où l'armée Suédoise ravageait la Lorraine. Ce village est divisé en *Parux-la-Haute* et *Parux-la-Basse ;* ces deux fractions d'une même commune avaient autrefois leurs biens séparés, ainsi que leurs bans; l'abbé de Haute-Seille en était seigneur et faisait desservir la paroisse par un religieux de son monastère. Le village répondait au bailliage de Blâmont, intendance et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'église et le presbytère, qui étaient en très-mauvais état, ont été réparés avec un soin qui fait honneur aux habitants. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Lorquin, et dont le patron est St.-Hubert. On a établi récemment, à Parux, une fabrique de calicots.

PERTUY-DES-VAUX, nom donné à un faible ruisseau qui se perd dans la Moselle près de Chaudeney, après avoir seulement arrosé la commune de *Charmes-la-Côte*.

PESINCOURT, maison de ferme. (Voyez Einville.)

PETIT-BANC-DEFRIBOURG, autre ferme. (Voyez Dianne-Capelle.

PETIT-MARBACHE, hameau situé sur la route de Nancy à Pont-à-Mousson et qui dépend de la commune de Marbache.

On y trouve de bonnes auberges, quelques maisons bien bâties et 35 feux avec 190 habitants; le site où est placé le Petit-Marbache est un des plus remarquables du pays. (V. Marbache.)

PETIT-MONT, en Allemand *Klein-Berg*, un des villages les plus considérables de l'arr. de Sarrebourg, situé sur une montagne à l'entrée des Vosges, à 14 kil. (environ 3 l.) au s. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 24 (environ 5 l.) au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 69 (environ 14 l.) au s. E. de Nancy. Pop.: 909 habit., 91 élect. comm., 12 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 217 feux et 176 habitations. Terr.: 1131 hect., dont 571 en forêts, 350 en terr. lab. et 189 en prés de médiocre qualité. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On trouve, sur le ban de ce village, un moulin à grains fort considérable; il y a également une scierie en pleine activité et qui est appelée *Gagère* (voyez ce nom). Petit-Mont, *Parvus-Mons*, n'est pas très-ancien; la forêt qui l'avoisine couvrait autrefois l'emplacement où ses maisons dominent orgueilleusement le paysage d'alentour : on croit qu'il a été fondé vers le 16e siècle. Après avoir appartenu à la famille du Chatelet, il passa aux marquis de Marmier, et cependant il comptait parmi les villages évêchois. Petit-Mont était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché.

Au commencement du dernier siècle il était encore annexé à la paroisse *du Val*, et ce n'est qu'en 1733 qu'il fut érigé en cure, par M. de Bégon, évêque de Toul. Le B. P. Fourrier vint le délivrer de la contagion de l'hérésie, dans le 17[e] siècle, et par reconnaissance, la paroisse de Petit-Mont l'a choisi pour son patron. C'est une succursale agréablement placée dans un pays pittoresque et dans le ressort de Lorquin.

PETIT-PARIS, nom donné à quelques bâtiments qui dépendaient autrefois de la saline de Moyenvic.

Ils se trouvent à 4 kil. au s. e. de la commune de Maizières, et depuis la suppression de la saline ils sont sans emploi. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'années que l'établissement de Moyenvic a cessé d'exister. D'après une loi récente, il paraît que la riche manufacture de Dieuze sera elle-même vendue, et que la fabrication de sel sera facultative, ou permise à chaque individu qui pourra en produire annuellement une quantité déterminée.

PETTONCOURT, village situé sur la Seille, dans une petite plaine, à 10 kil. au s. o. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 12 de Vic, et à 22 au n. e. de Nancy. Popul. : 257 ind., 26 élect. comm., 10 cons. munic., 76 feux et 58 habitations. Territ. : 636 hect., dont 449 en terres arab., 71 en bois, 72 en prés et 44 en vignes, qui sont peu vantées. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Pettonçourt a un moulin à grains d'un assez bon rapport. Ce village remonte, suivant les traditions, à une époque assez ancienne; cependant on ne peut lui assigner une date plus éloignée que le onzième siècle, car les fouilles qui ont été faites et qui ont permis de découvrir une croix d'or, des grains de chapelet et de magnifiques débris de marbre, prouvent encore que le manoir de Pettoncourt n'existait guère avant le 13[e] ou le 14[e] siècle. Ce village doit probablement son existence aux évêques de Metz qui élevèrent aussi, dans ce lieu, un château ou une maison de plaisance. Pettoncourt répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Château-Salins.

PETTONVILLE, très-petit village situé sur la Verlurette et près de la route de Blâmont à Lunéville, à 1 kil. au N. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 25 de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 55 au S. E. de Nancy. Popul. : 189 indiv., 19 élect. comm., 10 cons. mun., 36 feux et 32 habitations. Terr. : 233 hect., dont 94 en terres labourables, 33 en prairies et 16 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On trouve, sur le ban de ce village, un moulin à grains avec un pilon, et une fontaine qui a quelques propriétés minérales peu importantes. Pettonville, si l'on en croit les traditions, a une origine fort ancienne : on dit que c'est de ce village que le roi Childéric a voulu parler dans un acte délivré à l'abbaye de Senonnes, en 661. Pettonville y est désigné sous le nom *Petunion-Villare*. On en fait encore mention en 1152 et en 1164; suivant les présomptions les mieux fondées, ce village était le chef-lieu d'une terre appelée le Ban de la Rivière; on le trouve dans quelques auteurs sous le nom de *Bettonville*. Après avoir obtenu une grande importance, Pettonville, qui était autrefois un lieu considérable, n'est plus aujourd'hui qu'un petit hameau annexé à la paroisse de Hablainville : ce village répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine.

PEVANGE, village également peu considérable, situé dans une gorge étroite, aux confins du département de la Moselle, à 16 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., et à 46 au N. E. de Nancy. Popul. : 119 indiv., 10 cons. mun., 12 élect. comm., 15 feux et 18 habitations. Territ. : 136 hect., dont 114 en terres arables et 22 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Morhange (Moselle.)

Ce village, sur lequel les chroniques Lorraines gardent un profond silence, ne paraît pas fort ancien; il faisait autrefois partie du comté de Morhange; on le réunit ensuite au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est aujourd'hui l'annexe de la paroisse d'Achain, dans un pays fertile, mais tant soit peu désert.

PEXONNE, village considérable situé à l'entrée des Vosges, sur la Verdurette, à 13 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 41 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 71 au S. E. de Nancy. Popul.: 785 ind., 77 élect. comm., 12 cons. mun., 203 feux et 162 habitations. Terr.: 871 hect., dont 368 en terr. arab., 360 en forêts et 143 en prés, le reste en chenevières, jardins, etc. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

On trouve sur le ban de ce village les fermes de *la Boulaye*, *la Pille*, *la Combelle* (voyez ces noms) et celle de *Salmourupt*, à 2 kil. au S., elle est assez importante. Pexonne possède également une faïencerie assez renommée et qui est la plus ancienne du pays, mais elle est moins considérable que celles de St.-Clément, de Lunéville et de Cirey : il y a aussi une fabrique de calicots et une carrière de pierres de taille : on y voit une belle maison d'école.

Le village de Pexonne, appelé vulgairement *Péchonne* et en latin *Persona*, remonte à une assez haute antiquité : des actes authentiques nous montrent qu'il existait déjà au 13ᵉ siècle. A cette époque, il faisait partie des domaines de la maison de Salm. Il fut cédé à la Lorraine par les princes de ce nom, lorsqu'on régla définitivement la terre de *Salm*, en 1751; depuis, il eut pour seigneur particulier le roi de France, et il répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Avant cet arrangement, Pexonne était du ressort de Badonviller, prévôté de cette ville, et avait pour souverain le prince de Salm. On donnait aussi le nom de *Pexonne* à la faïencerie et à la cense-franche qui se trouvaient entre Pexonne et Fenneviller. Ce village fut quelque temps uni à la ville de Badonviller, dont l'église paroissiale, après avoir servi de temple aux Luthériens, fut consacrée, en 1625, par l'évêque de Tripoli, suffragant de Strasbourg. La nouvelle église bâtie en 1784 est remarquable par le genre élégant de son architecture. Pexonne devint ensuite paroisse, et on lui annexa le village de Fenneviller, qui lui est encore uni dans ce moment. St.-Bodon, évêque de Toul, avait fondé dans ce lieu une abbaye célèbre, dont les ruines même ont complètement disparu. Il en était fait mention dans l'acte de partage des princes héritiers de

Louis-le-Débonnaire. L'église de ce monastère, monument remarquable, était à cette époque la mère-église de Badonviller. On voyait encore, dans le dernier siècle, près de Fenneviller et à une lieue de Badonviller, dans les montagnes, deux églises fort anciennes. On ignore à quelle paroisse elles pouvaient appartenir. Nous ajouterons ici, pour compléter la notice que nous avons donné sur Badonviller, que cette ville, presqu'entièrement dévorée par deux épouventables incendies, en 1825 et 1830, est aujourd'hui sortie de ses ruines : elle est ornée de maisons élégantes, qui ont remplacé les constructions gothiques, mais précieuses par leur antiquité, qui existaient encore en grand nombre; on y voit aussi de fort belles halles, et il est question d'y établir une justice de paix, avec toutes les attributions d'un chef-lieu de canton : ce serait un immense bienfait pour la contrée toute entière. Plusieurs chapelles avaient été fondées à Badonviller : 1° celle de St.-Nicolas, qui avait un revenu considérable; 2° celle de la Nativité, érigée par Manget-Louviot, curé de cette ville, en 1538; 3° celle de St.-Florent, établie en 1712, par M. Mallarmé, curé de la même ville, et dont la collation resta dans la famille de ce digne ecclésiastique. Le titulaire de cette chapelle devait chaque jour célébrer la messe dès le matin, faire tous les dimanches une instruction à cette messe, et enseigner le latin aux enfants du lieu qui voudraient apprendre cette langue; ce bénéfice pouvait valoir 1000 livres. Le paysage qui entoure Badonviller offre les sites les plus pittoresques.

Pexonne eut aussi pour annexe le village de *Bréménil*, ou *Bruménil* qui, aujourd'hui, a obtenu une importance presqu'égale. C'est en 1736 que M. de Bégon, évêque de Toul, érigea Bréménil en cure, et on y réunit la chapelle de *St.-Blaise*, fondée à Pexonne, en 1539, par M. Bailly, curé du lieu. Une autre transaction, revêtue d'un décret approbatif de M. de Champorcin, évêque de Toul, annexa au village de Bréménil la petite commune d'*Angomont* qui appartenait autrefois à *Neuviller*. Le curé de cette petite paroisse donnait 150 écus de France pour la desserte du *Ban-le-Moine* et d'Angomont : il n'y avait alors à Angomont qu'une chapelle dédiée à St.-Clément; le village était appelé terre de France, et n'entra jamais dans le domaine des princes de Salm. (Voyez Badonviller, Bréménil et Angomont.) Nous avons voulu réparer ici quelques omissions importantes et donner toutes les rectifications désirables. On comprendra que ces détails étaient nécessaires.

L'église de Pexonne a été bâtie en 1776; c'est une succursale

dans le ressort de Badonviller, et qui appartenait autrefois au doyenné de Salm. Il règne dans ce village une industrie assez active : le roi Stanislas, pour favoriser le développement et le succès de la fayencerie de Pexonne, lui avait fait des concessions de terrain assez considérables et l'avait déclarée censefranche.

PHALSBOURG, une des principales villes du département, et la plus intéressante par son importance militaire; elle est située sur un plateau élevé, dont le fond n'est qu'un roc stérile, à l'entrée des Vosges, aux limites du Bas-Rhin et sur la route de Paris à Strasbourg, à 19 kil. à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., à 104 (environ 21 l.) de Nancy, et à 514 (environ 103 l.) de Paris, par le 48° 46′ de latitude et le 4° 56′ 17″ de longitude, méridien de Paris. Popul. : 3,576 indiv., 226 élect. comm., 23 cons. munic., 10 élect. pour la députation au collége de Sarrebourg, 657 feux et 517 habitations. Territ. : 2073 hect., dont 990 en forêts, 905 en terres arab., 46 en prés, 71 en jardins, vergers, et le reste est employé aux fossés, remparts, aux bastions, glacis, etc. Mes. de Nancy; mais le resal, appelé *firtel*, contient 100 litres 13 centilitres.

On voit, sur le ban de Phalsbourg, plusieurs habitations éparses, des fermes et quelques maisons de campagne sans nom particulier : il y a également trois hameaux assez considérables qui sont réunis à la ville : *Büchelberg* et *Bois-de-Chêne*, dont nous avons parlé, et les *Trois-Maisons*, sur la rive gauche de la Zorne, à 23 hectom. de la place : on y compte 145 feux et 682 indiv. Il faut signaler encore une excellente carrière de pierres de taille qui a déjà fourni de précieux matériaux à la construction des principaux monuments du pays, parmi lesquels nous citerons le magnifique château de Saverne et sa riche colonnade.

Parmi les établissements industriels de Phalsbourg, nous mentionnerons deux tuileries; deux fours à chaux; plusieurs brasseries assez considérables et surtout ses *Eaux de Noyaux*, dont la réputation s'est répandue, non seulement dans la France

entière, mais dans toute l'Europe : on les connaît aussi sous le nom de liqueurs de Lorraine. Il s'en fait un commerce très-étendu, et l'eau de noyau est aujourd'hui exportée dans les contrées les plus lointaines. Pourquoi faut-il ajouter que là se bornent toutes les ressources industrielles et commerciales de Phalsbourg, et que, sans ses établissements militaires et sa garnison, ce serait une des villes les moins aisées du département.

Il y a deux foires à Phalsbourg : l'une le 17 mars et l'autre le lundi après l'Assomption; deux marchés y sont aussi établis et approvisionnés en grande partie par l'Alsace : ils ont lieu le mercredi et le vendredi; ce dernier sert aussi à la vente des grains et a un haut degré d'importance dans le pays.

Phalsbourg est le chef-lieu d'un canton qui comprend 26 communes (voir le coup d'œil général); il y a une justice de paix dont les audiences sont fixées au vendredi; un bureau d'enregistrement et des domaines; un bureau de poste aux lettres; un sous-inspecteur des eaux et forêts, un garde-général; un arpenteur; un octroi à régie simple et dont le rapport peut être évalué à 16,000 francs; un contrôleur-receveur des contributions indirectes; un receveur-ambulant et un commis-adjoint; un percepteur-receveur, et un relai de poste établi à quelque distance de la ville sur la route de Saverne.

Phalsbourg possède, depuis quelques années, un excellent collége communal : la sage direction qui lui est imprimée provoque de nombreux témoignages de confiance et lui attire un assez grand concours d'élèves. Ce collége est établi dans les vastes bâtiments d'un ancien couvent de capucins : tout fait espérer qu'il atteindra le haut degré de prospérité dont il a joui sous l'habile administration de M. l'abbé Dupont, pendant les dernières années de l'empire.

Mais ce sont particulièrement les établissements militaires de Phalsbourg qui donnent à cette ville un certain degré d'importance. Elle est considérée comme place de guerre de 3e classe : on y voit, aux deux extrémités de l'enceinte, près des remparts, deux belles casernes dont l'une est destinée à la cavalerie, et l'autre à un régiment d'infanterie. Le gouvernement n'y envoie jamais de cavalerie, si ce n'est dans un temps de guerre ouverte, parce que le défaut d'eau s'y fait cruellement ressentir. C'est une des calamités de cette ville de ne pouvoir recueillir que l'eau de citerne, ou de faibles sources amenées à grands frais des

montagnes environnantes. Vers la fin du siècle dernier, M. de la *Tour-Foissac*, qui n'était encore que capitaine du génie à Phalsbourg, dota cette ville d'une fontaine qu'on croyait impossible avant lui : l'eau parcourt un myriam. et demi (3 lieues) depuis *Hultenhausen* : elle passe sous le lit de la Zorne, en traversant la vallée de ce nom, et après s'être élevée de nouveau à une hauteur de 350 pieds, sur des rocs d'un accès difficile et presque taillés à pic, elle redescend et entre à Phalsbourg : ce travail gigantesque a fait beaucoup d'honneur à l'ingénieur célèbre qui l'a entrepris.

L'hôpital militaire, vaste établissement qui peut contenir 280 lits, mérite encore d'être vu : il est dirigé par un officier-comptable, un médecin ordinaire, un chirurgien aide-major et un pharmacien aide-major. L'arsenal est très-considérable et tous ses bâtiments sont construits en pierres de taille qui leur donnent un aspect fort imposant. La place de Phalsbourg est commandée par un lieutenant de Roi, ou chef de bataillon commandant; un lieutenant-colonel commandant l'artillerie, et un capitaine commandant le génie. Le gouvernement y entretient une garnison composée d'un régimentde ligne; la garde-nationale comprend un bataillon de 5 compagnies, avec celle de l'artillerie : il y a une brigade de gendarmerie à cheval.

Les fortifications de Phalsbourg sont l'ouvrage du célèbre Vauban : elles forment un hexagone circulaire, d'une grande régularité : il n'y a qu'une enceinte proprement dite; la seconde n'est pas achevée, et, du côté de l'Alsace, où elle est triplée, on devait ajouter d'autres ouvrages avancés beaucoup plus importants, qui auraient singulièrement accru la force de la place. Telle qu'elle se présente aux regards du voyageur, la ville de Phalsbourg laisse dans l'âme une impression vague et indéfinissable de terreur : ses remparts se dressent fièrement à une grande hauteur, et il n'y a guère de forteresses qui en possèdent d'aussi beaux et d'aussi régulièrement construits : nous pourrions en dire autant des glacis et des bastions. Quand la chute de l'empire amena dans notre France les armées de la coalition, la ville de Phalsbourg se distingua par la plus héroïque résistance, et son enceinte ne fut point souillée par la présence des étrangers. Les habitants se résignèrent aux privations les plus dures; ils subirent quelque temps les horreurs de la famine et furent soumis à un siége qui se convertit ensuite en blocus; on en

nême à regretter la perte d'un assez grand nombre de citoyens qui succombèrent dans les sorties ou sur les remparts; tout fut accagé dans le voisinage de la ville; mais rien ne put abattre e courage des assiégés auxquels la France entière rendit hommage.

Considérée sous le rapport religieux, Phalsbourg se ressent ncore de son origine allemande; il y a un assez grand nombre le protestants (environ 40 familles) qui ont un petit oratoire le la confession d'Augsbourg, avec un pasteur résidant : il y a galement plusieurs familles juives qui possèdent une synagoue. La paroisse catholique est néanmoins considérable : elle a our annexes les villages de Danne, Quatre-Vents et Vilsberg. Voyez ces noms). La cure cantonale de Phalsbourg a dans sa uridiction 15 succursales et 10 annexes, où la religion est assez lorissante, au moins dans son culte extérieur. La ville a un bueau de charité et des écoles assez bien tenues où les élèves sont nombreux.

Nous avons peu de choses à raconter sur les antiquités de Phalsbourg : c'est une ville moderne qui a remplacé le hameau le *Amershauzen*, qui existait en cet endroit. L'empereur Maximilien, comprenant toute l'importance de ce poste, voulut y tablir un château fort et une bourgade; un des princes palatins xécuta ce projet, vers la fin du 16e siècle, comme le nom de a ville nous l'indique lui-même. On sait qu'en 1582 le comte Palatin de Weldens, gendre de Gustave-Adolphe, y tenait une our brillante. Cette ville tomba bientôt au pouvoir des ducs e Lorraine, et l'empereur Ferdinand, voulant reconnaître les ervices du comte de Guasco, marié à Henriette de Lorraine, leva Phalsbourg au rang de principauté de l'empire. Cette prinipauté se composait des terres, villages, hameaux, etc., de l'ancienne seigneurie de Lutzelbourg, qui appartenait à une amille de ce nom, entièrement éteinte, après avoir obtenu la lus grande illustration.

Les princes de Phalsbourg étaient également princes de Lixheim; et après la mort de Henriette de Lorraine, qui survécut à on mari, ses possessions retournèrent aux ducs de Lorraine et ensuite à la France. Mais Charles IV avait déjà fait cession le la ville de Phalsbourg à Louis XIV, en 1661, pour assurer la oute de Paris à Strasbourg; c'est ce même roi qui envoya Vauban pour élever autour de Phalsbourg les fortifications que nous voyons aujourd'hui et qui sont un des plus beaux ouvrages de cet homme célèbre.

Parmi les monuments remarquables de la ville, on peut citer l'église paroissiale, noble et vaste édifice qui doit aussi son érection à Louis XIV; l'hôtel de ville et le gouvernement; des halles qui ont leur rang parmi les plus belles du pays; des maisons particulières d'une élégante construction, et une place d'une assez grande étendue, qui est fort agréable : nous avons parlé du collége, ancien couvent, qui mérite d'être visité.

Phalsbourg, situé aux limites de deux départements, offre un singulier mélange de langage, de coutumes, de formes et d'habitudes : l'allemand y dominait encore, il y a quelques années mais la langue française étend chaque jour son empire. Les enfants de cette ville respirent une ardeur belliqueuse et deviennent soldats presqu'en entrant dans la vie. Une foule de guerriers illustres sont nés à Phalsbourg et quelques-uns ont mérité par leur vaillance, les plus hautes distinctions militaires. Nous allons citer les principaux, en regrettant que l'espace nous manque pour rappeler leurs brillants faits d'armes : le maréchal comte *Lobau* (Mouton), qui mérita son titre par son courage et son habileté guerrière; *Dupelin* général de brigade, mort glorieusement au passage de la Bérésina; *Rottenbourg*, lieutenant général, qui commanda long-temps la jeune garde impériale et se distingua par ses vertus privées, non moins que par sa valeur; *Gérard*, général qui s'est illustré dans toutes les guerres de la république et de l'empire; *Munnier*, général, mort au commencement de ce siècle, après s'être élevé aux plus hauts grades par ses talents militaires sous Louis XVI et sous le gouvernement républicain; *Lauthier-Xaintrailles*, autre général qui se couvrit de gloire dans les campagnes de Suisse et d'Italie; *Soye*, baron, lieutenant-général, signalé dans toutes les guerres de l'empire. Les généraux *Latour-de-Foissac* et *Neuvinger*, ont habité long-temps Phalsbourg, et ce dernier y est mort. Les colonels *Forty*, mort à côté du fameux La Tour d'Auvergne, et célèbre lui-même par sa valeur; *Darquier*, tué en Espagne, et une foule d'officiers de tous grades sont nés dans cette ville qui plus que toute autre cité de la Lorraine, peut se vanter du grand nombre de ses héros.

Les environs de Phalsbourg sont très-pittoresques et présentent les sites les plus agréables : la côte, dite de *Saverne*, offre surtout un point de vue ravissant, et le magnifique horizon qui s'y déploie n'a peut-être point de rival en France. Du haut de la montagne, l'Alsace apparaît comme un vaste jardin parsemé de collines, de champs, de prés, de vignes, de forêts, où se

groupe à des distances assez rapprochées, une quantité innombrable de villages, de bourgs, de villes, de châteaux, de fermes et de maisons de campagnes. Autour de soi, on trouve des bois de châtaigniers, des sapins, des rochers, des précipices et tous les accidents des montagnes; à ses pieds, on découvre l'antique cité de Saverne, connue déjà de César et de Julien l'apostat; ses regards s'arrêtent sur la fameuse résidence élevée par le cardinal de Rohan, et où l'architecture a déployé ses magnificences: ses artistes, dans tous les genres, ont imité ou surpassé ce qu'on admirait ailleurs; mais il est à regretter que le vandalisme révolutionnaire, en détruisant les jardins, n'ait presque pas épargné les bâtiments eux-mêmes. Tel qu'il existe encore, le château de Saverne mérite d'être visité; d'après le plan général, il devait ressembler au palais de *Wilhelmshohe*, près de Cassel.

Pour descendre à Saverne, en quittant Phalsbourg, on suit la route gigantesque, que l'on croyait impossible, et qui est un des plus curieux ouvrages de l'industrie moderne. Cette chaussée provoqua une telle admiration lorsqu'elle fut exécutée, que les dames elles-mêmes imaginèrent de porter des perles arrangées après leurs cheveux en forme de spirale, et elles appelèrent cette mode *Coiffure à la Saverne*. Au fond de ce magnifique tableau, on aperçoit Strasbourg et sa flèche orgueilleuse, les routes nombreuses et ombragées de toutes parts qui conduisent à cette noble cité; le Rhin qui promène majestueusement ses ondes blanches, limpides et révérées, au pied des montagnes de la Forêt-Noire, sur lesquelles on distingue des tourelles ruinées, ancien manoir d'un autre âge, et les pavillons bleuâtres des châteaux modernes. Ceux qui préfèrent descendre à pied les sentiers escarpés qui mènent à Saverne, vont voir les routes d'un ancien camp Romain, une enceinte formée par les Suédois et les Pandours; le saut fameux du prince Charles, qui, poursuivi par l'ennemi, se précipita avec son cheval d'un rocher fort élevé, et regagna la ville; l'empreinte des fers de son beau coursier se voit encore sur la plate-forme du roc. La distance qui sépare Phalsbourg et Saverne offre, à chaque pas, tout ce qui peut satisfaire la curiosité du voyageur, et l'âme y est impressionnée par les sentiments les plus doux et les plus indéfinissables. (Voir le coup d'œil général pour le canton.)

PHLIN, petit village situé aux confins du département de la Moselle, à droite de la Seille, à 6 kil. au

N. E. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 33 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 169 indiv., 16 élect. comm., 10 cons. munic., 42 feux et 36 habitations. Terr. : 213 hect., dont 123 en terres arab., 29 en prés et 61 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Phlin est un village dont l'origine est assez récente; il appartenait au marquisat de Nomeny, au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy; mais comme il était terre du Barrois, on y suivait les coutumes de St.-Mihiel. Divisé en deux parties par un ruisseau, il obéissait à deux paroisses; celle du côté de l'est reconnaissait Thézey, et l'autre appartenait à Mailly. Aujourd'hui, ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Thézey.

PIERRE, village situé sur une colline près de la Moselle, et près de la route de Toul à Vézelize, à 6 kil. au s. de Toul, chef-lieu du canton (*sud*) et de l'arr., et à 26 au s. o. de Nancy. Pop. : 498 indiv., 49 élect. comm., 10 cons. munic., 127 feux et 103 habitations. Terr. : 1279 hect. cadas., dont 926 en forêts, 193 en terres arab. et 54 en prés. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, une ferme appelée *la Rochotte* (voyez ce nom), un moulin à grains d'un bon rapport, et plusieurs carrières de pierres qui ont donné leur nom à cette commune. Nous mentionnerons encore une curiosité naturelle assez remarquable : c'est une grotte ornée de stalactites et d'incrustations variées; elle renferme plusieurs chambres dont le pavé et le plafond offrent les mêmes décorations merveilleuses: on dit que cette caverne donne ouverture à un souterrain qui doit aboutir à Gondreville; mais on manque de certitude sur ce dernier fait qui n'aurait, d'ailleurs, rien d'extraordinaire.

Le village de Pierre est fort ancien : on le nommait *Petra* à cause de ses nombreuses carrières, et dans le 11e siècle, il avait déjà obtenu une certaine importance. Comme il faisait partie du domaine des évêques de Toul, un de ces pontifes le donna à l'abbaye de St.-Léon, en 1095. Ce village dépendait du bailliage

de Toul, présidial de la même ville, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes du pays Toulois. Son église était considérée comme église-mère, dans le 12ᵉ siècle, comme on le voit par un décret de Pibon, évêque de Toul; elle ne tarda pas à perdre cet avantage, et elle fut, dans ces derniers temps, annexée à la paroisse de *Biqueley*. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le pâtron est St.-Christophe, dans le ressort de Toul. Quant à la ferme de *la Rochotte*, c'était autrefois un prieuré, sous le vocable de St.-Nicolas, fondé par un doyen de Toul nommé Ludolphe, vers la fin du 11ᵉ siècle; on le réunit aussi à l'abbaye de St.-Léon, en 1537, d'après une bulle du pape Paul III. Il y avait aussi un ermitage de Ste.-Reine, dont on ne parle plus.

PIERREFORT, château célèbre dans les forêts de la Lorraine, et aujourd'hui ferme importante sur le territoire de Martincourt, à 3 kil. : on y compte 14 indiv.

Cette résidence est composée de bâtiments fort vastes qui ne sont pas sans beauté, de magnifiques jardins, d'une cour immense, d'une huilerie considérable avec un battoir à grains et de greniers nombreux et très-étendus. Il y a 90 hectares de terres labourables, 8 hectares d'excellentes prairies, et 8 hectares de luzernières, pâturages, etc. : ces dépendances ne forment qu'*un seul gazon*.

C'est tout ce qui reste de l'orgueilleux manoir féodal qui se dressait autrefois sur le rocher de Pierrefort. Il avait été bâti par Renaud de Bar, évêque de Metz, qui le donna à Pierre de Bar, son frère, si fameux dans les annales du pays. Il passa ensuite au comte de Deux-Ponts qui avait épousé la sœur de Henri de Bar; cette terre fut donnée encore en fief au comte de Nassau-Sarrebrück, qui en fit la renonciation en 1448 : le duc Réné devint alors possesseur de Pierrefort, mais il eut d'abord à lutter contre le duc de Bourgogne qui s'en était emparé : les Lorrains reprirent cette forteresse et la rasèrent. Dans les guerres qui eurent lieu entre les comtes de Bar et les évêques de Metz, la garnison du château fit quelquefois des sorties jusqu'aux portes de Metz, et elle se vit aussi enfermée bien souvent dans les murailles du fort sans oser en sortir un instant. Le duc Réné assiégea Pierrefort, y mit le feu et en détruisit le fameux donjon : en cela il rendit service au pays dont ce redoutable manoir était la terreur; une foule d'exactions commises par les seigneurs de

Pierrefort avait excité une haine et une horreur profonde dans le cœur des habitants du voisinage. Il ne reste aujourd'hui que de faibles débris du fier château qui était bâti sur le roc, dans une position de difficile accès et très-avantageuse.

La terre de Pierrefort, fief seigneurial, appelé Petra-fortis, ou *Petri-Fortalitium*, avait pour derniers seigneurs les marquis d'Hudicourt, sous la suzeraineté de Lorraine, et ensuite de France; elle était composée des villages de Mamey, Martincourt, Pierrefort et de la cense de Nanceuil : il y avait une chapelle, fondée en 1619, par une comtesse de Lenoncourt, de la maison de Beauveau et *Dame* de Pierrefort : cette chapelle n'existe plus.

PIERRE-PERCÉE, village situé sur une montagne, au milieu d'épaisses forêts, près de la rivière de Plaine et de la route de Badonviller à Allarmont, à 17 kil. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 39 S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'ar., et à 69 (environ 14 lieues) de Nancy. Popul. : 495 indiv., 49 élect. comm., 10 cons. munic., 119 feux et 85 habitations. Terr. : 287 hect., dont 221 en forêts, 41 en terres arab. et 20 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

On trouve, sur le ban de ce village, plusieurs habitations isolées et sans nom particulier, un moulin à grains, une scierie assez considérable nommée *Lagu* (voyez ce nom) et un petit hameau connu sous le nom de *Virhagot* : on y compte 8 feux et 40 individus, à 1 kilom. à l'est.

Pierre-Percée, appelé en allemand *Langstein*, est un village fort ancien qui s'est formé successivement autour du château fort qui existait sur la montagne. Son nom vient d'une excavation pratiquée dans la roche, à une profondeur effrayante, en forme de puits ou de citerne pour recueillir les eaux : ce puits, une des curiosités du pays, est aujourd'hui à peu près comblé par les pierres qu'on y a précipitées. Le château de Pierre-Percée, bâti sur un rocher qui domine la vallée et qui présente un accès fort difficile par sa hauteur et sa forme pyramidale, était une des forteresses les plus considérables de la contrée; il soutint plusieurs siéges avec gloire, et l'évêque de Metz, Étienne de Bar, ne put s'en rendre maître, en 1132, qu'après l'avoir bloqué

pendant plus d'un an. Cette belle seigneurie, dont les domaines s'étendaient dans la vallée de Celles et dans tout le voisinage, appartenait originairement aux comtes de Salm : les évêques de Metz en firent l'acquisition en 1258, près de Henri, comte de Salm, et en conservèrent toujours la propriété; mais ils en cédèrent la jouissance à la maison de Salm qui les reconnaissait pour leurs suzerains et leur faisait hommage de Pierre-Percée. Plusieurs seigneurs de Salm avaient joint à leur nom celui de Pierre-Percée, ou *Langstein*, et la fondatrice de Haute-Seille, en 1140, Agnès de Salm, ne se faisait appeler que Dame de *Langstein*. Le village et le château répondaient au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il ne reste plus aujourd'hui, de la forteresse puissante de *Langstein*, qu'une tour à demi-ruinée, et quelques débris de murailles qui commandent encore au paysage d'alentour. Les sites qui environnent Pierre-Percée sont très-pittoresques; c'est un but fort agréable de promenade pour ceux qui aiment la nature sauvage des montagnes et qui se plaisent à visiter les ruines des anciennes forteresses où combattirent nos ancêtres. *Pierre-Percée* est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Badonviller; mais son éloignement et les difficultés du chemin, vont nécessiter son érection prochaine en succursale : il y a une chapelle antique et qui exige des réparations. Les habitants qui passent la plus grande partie de leur existence dans les forêts voisines ont des mœurs tant soit peu rudes et les habitudes des montagnards.

PIERREVILLE, très-petit village situé sur les bords du Madon, dans une plaine, à 9 kil. au N. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 22 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 159 indiv., 15 élect. comm., 10 cons. munic., 41 feux et 37 habitations. Terr. : 287 hect. cadastrés, dont 180 en terres arab., 16 en prés et 10 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

La ferme de *la Folie* (voyez ce nom) se trouve sur le ban de Pierreville. Ce village, appelé en latin *Petri-Villa*, a une origine assez ancienne, mais qu'on ne saurait préciser d'une manière certaine. Il était compris dans le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il

avait pour collateur le prince de Salm, et pour seigneur particulier le prince de Craon. Pierreville était une cure assez importante dans le dernier siècle : aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse d'Autrey.

PIROUEL, moulin fort ancien. (Voyez Dommartin-sous-Amance.)

PIXÉRÉCOURT, hameau élevé au rang de commune, et situé sur le penchant d'une côte fort élevée, à 6 kil. au N. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arr. Popul. : 78 indiv., 7 élec. comm., 10 cons. municip., 16 feux et 11 habitations. Territ. : 246 hect. cadas., dont 88 en terres labour., 41 en prés et 11 en vignes, dont les produits sont passables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, un moulin à grains, plusieurs maisons de campagne assez jolies, et un château dont les dépendances sont très-étendues ; il n'a rien, du reste, de bien remarquable.

Pixérécourt, considéré comme hameau, est ancien, car toutes ces belles résidences qui le composent, remontent à un temps assez éloigné. Il en est déjà fait mention au temps de St.-Gauzelin, évêque de Toul, sous le nom de *Porterraci-Curtis*. Il appartenait alors au prieuré de Laye-St.-Christophe, qui n'a pas cessé d'y exercer ses droits de collateur jusque dans le dernier siècle. Le chapitre de Bouxières-aux-Dames avait aussi quelques privilèges régaliens à Pixérécourt; et le village reconnaissait encore plusieurs seigneurs particuliers, entr'autres le duc de Lorraine, et ensuite le roi de France. Pixérécourt était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine : il est aujourd'hui annexé à *Lay-Saint-Christophe*, après avoir appartenu long-temps à Bouxières-aux-Dames. Un auteur dramatique, dont nous avons parlé à l'article Nancy, a illustré le nom de Pixérécourt.

PLAINE (la), petite rivière qui prend sa source à une lieue de l'ancien château de Salm, au pied de la fameuse montagne du *Donnon*.

Elle arrose les villages de Raon-les-Leau, Raon-sur-Plaine, Luvigny, Vexincourt, Celles, et tombe dans la Meurthe à Raon-l'Étape. La vallée qu'elle traverse est une des plus délicieuses des Vosges : elle offre à chaque pas les sites les plus variés et les plus pittoresques.

Nous mentionnons cette rivière parce qu'elle sert de limites entre les départements de la Meurthe et des Vosges, comme elle séparait autrefois les terres de la principauté de Salm du bailliage de Lunéville et de la terre de Lorraine. La Plaine alimente une foule de scieries considérables qui sont établies sur ses rives; elle va déposer dans la Meurthe des flottes nombreuses de bois de construction et de planches qui descendent des montagnes. Son lit est cependant resserré, car sa largeur n'est guère évaluée qu'a 8 mètres et à 10 ou 12 à l'époque des grandes eaux : sa pente est de 15 centim. sur 100 mèt.; ses ondes sont d'une rare limpidité et les prairies qui la bordent sont riches et fertiles, parcequ'elles sont sillonnées de nombreux canaux d'irrigation.

PLAINE-DE-WALSCH, village situé dans une plaine, près de la Bièvre et d'une vaste forêt, à 9 kil. au S. E. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'ar., et à 91 (environ 19 lieues) de Nancy. Pop. : 417 ind., 41 élect. comm., 10 cons. munic., 78 feux et 55 habitations. Territ. : 340 hect., dont 160 en forêts, 148 en terr. arab. et 20 en prés. Mes. de Sarrebourg ; les lettres viennent par la même ville.

Ce village est connu par l'excellente *verrerie* ou *gobeletterie* qu'on y a fondé; cette belle manufacture a mérité plusieurs fois des récompenses et des mentions honorables à différentes expositions de l'industrie nationale. Il en est fait mention dans la géographie de Guthrie, comme d'un établissement où l'on fabrique de très-beau verre, et où il y a un four de gobeletterie qui se distingue par la forme et la rare limpidité de ses produits : il sont en général d'une belle eau, bien taillés et approchant du cristal par la transparence et la solidité. Cette manufacture, qui a reçu dans ces dernières années un plus grand développement, emploie environ 200 ouvriers à demeure, sans compter les autres industries qu'elle doit nécessairement mettre en œuvre.

Plaine-de-Walsch, situé à l'entrée des Vosges, possède aussi

des carrières nombreuses de pierres de taille, qui sont d'une exploitation facile et abondante. Ce village ne remonte pas à une haute antiquité; il doit son existence aux seigneurs de Lixheim, qui étaient possesseurs de cette terre, et il resta uni au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Brouderdorff, et malgré sa population, il n'y a pas d'église.

POINT-DU-JOUR, maison de campagne et ferme, ainsi nommées, sur le ban de St.-Max, à 2 hectom. au N.; elles n'ont rien de remarquable que leur belle position.

POISSON, petit ruisseau, ainsi nommé, dans le canton de Colombey.

Il commence près d'Alamps, arrose Bulligny, Crézilles, Moutrot, et après un cours de 16 kil. dans la direction du sud au nord, il se réunit à la Bouvade. Le nom qu'il porte n'est plus guère justifié aujourd'hui, mais il le méritait autrefois.

POMPEY, village situé sur la rive gauche de la Moselle, au pied d'une côte élevée, près d'une vaste forêt et de la route de Nancy à Pont-à-Mousson, à 11 kil. au N. O. de Nancy, chef-lieu du cant. (*nord*) et de l'arron. Popul. : 559 indiv., 56 élect. comm., 12 cons. mun., 5 électeurs pour la députation, 163 feux et 114 habitations. Terr. : 809 hect. cad., dont 121 en terres labourables, 528 en forêts, 31 en prés et 77 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village remonte à une haute antiquité puisqu'il en est fait mention dans un acte de donation en faveur de l'abbaye de Bouxières, en 968; on le nommait alors *Pompania-Villa, Pompanium*, et plus tard *Pompeium*. Ce qui l'a rendu particulièrement célèbre, c'est la forteresse élevée par le comte de Bar, sur la crête rapide de la montagne qui domine Pompey. Ce château devait tenir en bride les hauts remparts de celui de Condé (Cus-

tines) bâti par l'évêque de Metz, et la forteresse de Frouard, qui se dressait vis-à-vis Pompey, sur la rive opposée de la Moselle et qui appartenait au duc de Lorraine. Le château fort de Pompey se nommait *l'Avant-Garde* : il fut assiégé et détruit par le duc de Lorraine en 1406, rétabli les années suivantes aux frais du vainqueur, et définitivement acquis à la maison de Lorraine par le mariage de Réné d'Anjou et d'Isabelle. Les comtes de Bar, seigneurs de Pierrefort, étaient gardiens du château de Pompey; mais depuis le duc Réné, la défense en fut confiée à différents seigneurs Lorrains. Cette forteresse tomba sous le marteau démolisseur de Louis XIII, en 1636, et il n'en reste plus que de faibles débris qui couronnent le sommet du côteau et que le voyageur distingue à peine à travers l'épais feuillage qui les couvre : ce château datait du 14e siècle.

On voyait aussi au bord de la Meurthe et sur le territoire de Pompey, un modeste ermitage bâti au lieu même où St.-Eucaire reçut la mort en 362. Cette retraite consistait en une chapelle et une petite maison où résidait un frère-ermite, et elle était connue sous le nom de *St.-Eucaire*, au confluent de la Moselle et de la Meurthe. Tout est détruit, et il n'en reste aucun vestige.

Il y avait à Pompey une prévôté royale, tenue par les officiers du château de *l'Avant-Garde*. Le village répondait au bailliage de Nancy, intendance et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, Pompey était compris dans le doyenné de Dieulouard; la cure était mise au concours. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de la paroisse St.-Sébastien de Nancy.

PONCÉ, ferme considérable sur le territoire de Pont-à-Mousson, à 5 kil. au N.

Ce lieu était autrefois une dépendance de l'ordre de Malte, dans le diocèse de Metz : il n'existe presque plus rien des anciens bâtiments; sa situation est très-agréable.

PONT, maison de ferme (voyez Merviller.)

PONT-A-MOUSSON, l'une des plus importantes villes du département, et une des cités de France les plus fécondes en hommes éminents dans tous les genres. Elle est située dans une plaine délicieuse où la Moselle serpente en mille détours, au pied de la montagne fa-

meuse de Mousson, et sur la route de Nancy à Metz, à 30 kil. au N. O. de Nancy, chef-lieu du département, et à 440 (88 l.) à l'E. de Paris, au 3° 42′ de longitude et au 48° 54′ de latitude (nord), méridien de Paris. Pop. : 7468 ind., 389 élect. comm., 23 memb. au cons. municipal, 53 élect. pour la députation au collége de Nancy, 2172 feux et 1236 habitations. Territ. : 2400 hect., dont 700 en terres labourab., 758 en forêts, 350 en prés de qualité médiocre, 117 en pâtis, 70 en jardins magnifiques, en vergers, etc., et 248 en vignes, dont la plupart des produits sont au-dessous du médiocre; il faut en excepter les côteaux de Rieupt qui donnent un vin plus généreux, mais qui ne saurait également compter parmi les bons vignobles de la province. Les chemins, les eaux qui environnent Pont-à-Mousson, et les terrains incultes occupent une surface de 134 hect.; la ville et ses boulevards (promenades) couvrent maintenant une superficie de 35 hect. Ses mesures sont celles de Nancy, mais autrefois le jour de terre équivalait à 300 verges de Lorraine ou 24 ares 53 centiares; les fauchées de prés 320 verges, 26 ares 16 centiares; l'arpent de bois 250 verges, ou 20 ares 44 centiares; et le jour de vignes, jardins, etc., 200 verges ou 16 ares 35 centiares. La quarte comprenait 4 bichets, le bichet 24 coupillons, ou 84 litres (88 litres, valeur en usage). La hotte était de 18 pots ou 42 litres. La plupart de ces mesures sont encore adoptées dans le pays.

Une foule de jolies maisons de campagne sont disséminées autour de la ville et sur les riants côteaux qui bordent la Moselle; on distingue particulièrement celles de *Montrichard*, *Champelos* près de *Maidières*, *Maisonville*, *Grange-au-Vent*, *Bellaire*, *Saint-Michel*, *Poncé* (voyez ces noms) et *Vitrey*, seul débris de l'ancien village de Thirey, que les guerres du 16ᵉ siècle ont fait dispa-

raître. On y voyait encore une petite église qui est également renversée; Vitrey ne consiste plus qu'en une petite ferme habitée par un vigneron. Parmi les résidences que nous venons de nommer, il en est qui ne sont point vantées pour l'élégance de leur architecture ou la superfluité de leurs agréments, mais elles présentent des points de vue délicieux à côté du *confortable*. On aperçoit, à côté de Pont-à-Mousson, sur les côteaux du Corroy et de Rieupt, à travers des massifs de verdure, un grand nombre d'habitations isolées qui forment un hameau assez considérable. Rien de si pittoresque et de si enchanteur que ces blanches maisonnettes qui apparaissent au-dessous des pampre des vignes et de l'ombrage touffu des cerisiers qui tapissent les flancs de la colline. On a établi, au sommet de la côte, deux garennes, et les jardins fraîchement dessinés qui couronnent le plateau méritent d'être visités; on y jouit d'un horizon, pour ainsi dire, sans bornes, et la vue plonge sur une des plus belles vallées du pays. Comme le côteau a une pente assez rapide, il n'est pas rare de trouver dans les habitations dont nous parlons, des caves d'une dimension très-étendue, et où les récoltes des vendanges sont amenées sur des voitures qui s'avancent librement jusque dans les dernières profondeurs de ces excavations. Sur la colline de Rieupt existe une croix près de laquelle on se rendait autrefois processionnellement à différentes époques de l'année, pour honorer la mémoire des nombreux habitants de Pont-à-Mousson qui, ayant été décimés par une peste horrible, furent ensevelis en masse dans un terrain inculte, à mi-côte, et à une assez grande distance de la ville.

Pont-à-Mousson est une des villes du département où l'on remarque le plus d'activité commerciale; quelques industries ont acquis, dans ses murs, un immense développement. Nous citerons, en particulier, la fabrication du sucre indigène; il y a deux manufactures de sucre de betteraves dans la ville même, et une troisième dans le voisinage, à Bellaire (v. ce nom). Les produits sont de bonne qualité et trouvent des débouchés faciles : on sait que la fabrique de M. Masson a obtenu des récompenses à l'exposition nationale. La poterie occupe également un grand nombre d'ouvriers et fait des exportations au loin : il n'y a cependant plus que deux manufactures principales de poterie; mais on a établi une fabrique de pipes. La fonderie de caractères n'existe plus, mais il y a une imprimerie peu importante; deux tuileries très-considérables; une brasserie; cinq vinaigriers, et plusieurs *huile-*

ries dont l'activité et l'importance ne le cèdent à aucune autre industrie : la fabrication de l'huile est une des branches de commerce des plus précieuses pour cette ville. La coutellerie de Pont-à-Mousson est estimée, ainsi que son ciment Romain et ses pierres factices pour lesquelles le gouvernement a délivré un brevet d'invention. La Moselle est navigable de cette ville à Metz, aussi le port de Pont-à-Mousson est-il toujours encombré de bâteaux Français et même Prussiens, chargés de houille et qui exportent une grande quantité de bois ou des grains et des fourrages. Le commerce de planches, de bois de constructions, de houille, est parvenu à un haut degré de prospérité dans cette ville, et c'est là que viennent s'approvisionner un grand nombre de départements. Le *jardinage* est encore une ressource très-lucrative pour les habitants qui en font un grand commerce: les exportations ont lieu jusque dans les Vosges. Nous avons décrit, dans le *coup d'œil général*, la beauté des jardins qui entourent la ville et qui portent le nom de *Mazouages :* arrosés par une foule de ruisseaux qui descendent des côteaux voisins, ils offrent les plus fraîches et les plus délicieuses promenades, au milieu du luxe d'une végétation vigoureuse. Le vin est aussi l'objet d'un commerce assez lucratif; mais celui des vignobles de Pont-à-Mousson est consommé sur les lieux.

Il y a, chaque semaine, deux marchés très-considérables : le vendredi et le samedi; ce dernier, qui sert aussi à la vente des grains, est la reproduction des marchés des Vosges; il couvre la belle place de la ville, et l'immense concours qu'il amène lui donne quelque ressemblance avec une foire. Il est à remarquer que Pont-à-Mousson est une des villes de Lorraine où les céréales sont cotées au plus bas prix : les foires ont lieu annuellement le 24 avril et le second samedi de septembre. On tient aussi une sorte de rapport la veille de la St.-Laurent et le lundi de la Pentecôte. Deux voitures publiques, très-commodes, partent chaque jour de cette ville pour Metz et Nancy, sans compter les diligences qui exploitent directement depuis Paris les routes de Metz, de Nancy et de Verdun. On trouve aussi à Pont-à-Mousson un commissionnaire pour le roulage; cette entreprise a ses communications avec les principales villes de France. Parmi les industries de Pont-à-Mousson, nous citerons encore cinq fabricants de chandelles, six distillateurs, deux ferblantiers, trois magasins de fer, fonte, etc.; trois taillandiers, cinq tanneurs, dix négociants en vins, eau-de-vie; un grand nombre d'épiciers, de mar-

chands d'étoffes, draps, et si nous mentionnons ces divers genres de commerce, c'est que l'exploitation en est fait en grand et qu'on y trouve toutes les ressources désirables. On connait la réputation des *choux* de Pont-à-Mousson et de ses *gras-doubles:* ses produits indigènes n'ont rien perdu encore de leur saveur et de leur mérite aux yeux des amateurs; il faut en dire autant du fromage qu'on y confectionne avec la viande et la graisse de porc. L'imprimerie avait atteint, dans cette ville, un haut degré de perfection et une grande célébrité, à une époque où l'art de faire revivre la pensée par le burin était à peu près inconnu dans la plupart des cités de l'Europe. Il nous reste un certain nombre d'excellentes éditions des classiques, et des ouvrages très-estimables qui doivent le jour aux presses Mussipontaines; aujourd'hui, cette gloire est déchue, et la seule imprimerie qui ait survécu est réduite à végéter sur des affiches et des emblêmes funéraires : il y a également deux cabinets de lecture assez mal partagés du côté du choix et du nombre des ouvrages. On vient d'établir à Pont-à-Mousson une caisse d'épargne qui ne pourra manquer de produire les résultats les plus heureux dans cette riche contrée. Un des négociants de cette ville est classé parmi les commerçants notables qui votent la composition du tribunal de commerce à Nancy.

Pont-à-Mousson est un chef-lieu de canton qui comprend 27 communes; il y a une justice de paix dont les audiences sont fixées au vendredi et au samedi; on y voit également une sous-inspection forestière, un garde-général, un arpenteur et un géomètre-triangulateur; un receveur-percepteur; un contrôleur de ville, pour les contributions indirectes; un receveur-particulier et plusieurs commis; un bureau d'enregistrement et des domaines; cinq notaires; un commissaire-priseur; quatre huissiers; un bureau de poste aux lettres, un relai de poste; trois docteurs en médecine, trois officiers de santé et trois pharmaciens : le maire est nommé par le roi, ainsi que les deux adjoints : il y a un commissaire de police, un receveur-municipal et un secrétaire en chef.

Cette ville a tenté jusqu'ici d'infructueux efforts pour s'élever au rang qui lui appartenait et qu'elle occupait autrefois avec tant de gloire dans les régions du savoir et des lettres humaines. Elle s'impose d'énormes sacrifices pour soutenir son collége communal, ombre déplorable de l'ancienne université; ce collége décroît et s'affaiblit chaque jour. Les largesses pécuniaires ne sau-

raient lui imprimer l'essor qui lui manque; il faut un directeur habile, renommé, qui s'empare de la confiance publique. En confiant ce poste à un ecclésiastique, la ville eût évité la redoutable concurrence du séminaire et elle eût fait tout ce qu'on pouvait exiger pour satisfaire l'opinion la plus rebelle. Les écoles primaires, à l'exception de celles des filles, sont dans un visible état de souffrance; le pensionnat récemment établi chez les Dames de la Nativité, pour l'éducation des jeunes demoiselle, mérite l'estime qu'il a su obtenir; on ne peut lui reprocher qu'un système trop élevé d'instruction et d'habitudes, soit dans les manières, soit dans le costume, pour les jeunes filles bourgeoises qui peuvent la fréquenter; mais ce tort ne lui est point particulier, on peut l'adresser à la généralité des maisons d'éducation. Il y a quatre écoles primaires : celle qui suit la méthode d'enseignement mutuel est seule rétribuée par la ville : on compte aussi deux écoles primaires pour les filles; celle qui est tenue par les sœurs de la doctrine chrétienne a mérité de justes éloges. Le collége est composé d'un principal, qui est chargé de deux classes, et de cinq professeurs : le nombre des élèves varie de 50 à 60 externes; celui des pensionnaires est fort limité; on suit dans cet établissement toute la série des études de grammaire, d'humanités, de mathématiques, et même de philosophie. La ville de Pont-à-Mousson a hérité, des nombreuses maisons religieuses qui peuplaient son enceinte, une bibliothèque assez remarquable : on y compte environ 7000 volumes, parmi lesquels on ne cesse pas d'admirer de magnifiques manuscrits du moyen âge, avec leurs belles miniatures et leurs peintures, dont le temps semble, chaque jour, raviver les couleurs.

Quoique Pont-à-Mousson n'ait aucune importance militaire, sa position centrale entre Nancy et Metz, la richesse de son territoire et l'abondance des fourrages, ont engagé le gouvernement à y entretenir constamment une garnison de cavalerie : il y a donc un régiment caserné dans un vaste quartier qui passe pour un des plus beaux du département : il a été construit vers la fin du dernier siècle. On a placé aussi à Pont-à-Mousson un garde du génie et une brigade de gendarmerie à cheval. La garde nationale est composée d'un bataillon de quatre compagnies, avec une compagnie de sapeurs-pompiers dont le zèle est au-dessus de tout éloge.

Considéré dans sa situation religieuse, Pont-à-Mousson est divisé en deux paroisses délimitées par la Moselle; la plus ancienne est St.-Martin, qui a rang de cure cantonale de première classe,

rec juridiction sur 19 succursales et 7 annexes : l'église parois-ale, monument gothique d'un goût exquis, mérite d'être vue; le a été construite vers la fin du 15ᵉ siècle, sur les ruines du mple de la commanderie générale des frères St.-Antoine. Com-encée en 1426 par ces mêmes religieux, elle ne fut achevée n'en 1474, sous Réné Iᵉʳ d'Anjou; et un de nos vieux chroni-ieurs prétend que son fils Louis, marquis du Pont, y fut en-rré. Cette belle église fut cédée aux jésuites, en 1574; elle passa isuite aux chanoines réguliers, et elle est aujourd'hui parois-ale. On admire surtout le portail où plusieurs statues étaient itrefois disposées dans un grand nombre de niches; le maître-atel, le chœur et quelques parties de la nef, sont remarquables; ette église peut prendre rang parmi les plus belles de la province. 'est bien là une de ces églises catholiques où tout nous invite a recueillement, à la prière et où l'âme s'abîme devant la ma-esté de l'être infini!

Dans cette vieille bourgade, on voyait encore la magnifique bbaye des Prémontrés, un des monuments religieux les plus urieux de France par son étendue, la régularité de sa construc-on et la beauté des ornements intérieurs qui le décorent. Elle été construite au commencement du dernier siècle, pour les ligieux de Ste.-Marie-aux-Bois, qui y furent transférés d'après ne bulle de Paul V, en 1607. Un humble frère de cette maison, ommé Pierson, donna les plans et dirigea les travaux de ce su-erbe édifice : on ne se lasse point d'y admirer les galeries, les caliers qui sont d'une hardiesse étonnante et d'une grande chesse de détails; les salles ornées avec un goût exquis, et sur-ut la belle nef de l'église avec ses pilliers élancés à une hauteur ttraordinaire, dans des proportions d'une rare légèreté, et qui pportent des voûtes en arceaux dont on ne saurait trop louer travail. Le portail élevé sur le modèle de l'architecture des plus eaux temps de la Grèce, était enrichi d'un grand nombre de atues que le glaive révolutionnaire a entièrement détruites. Cette oble et majestueuse église est encore considérée aujourd'hui omme une des plus remarquables de la Lorraine; les bâtiments ui ont été réparés avec soin, avaient d'abord été donnés, sous empire, à la Légion-d'Honneur, pour y établir un pensionnat faveur des orphelines des chevaliers de cet ordre; mais *Écouen* *St.-Dénis* ayant obtenu ensuite la préférence, l'abbaye fut cé-ée au diocèse pour y ériger un petit séminaire. On sait que tte école ecclésiastique acquit bientôt une haute renommée; 10 jeunes-gens y étaient recueillis; les études étaient fortes et

brillantes ; quelques parties, néanmoins, comme l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, les mathémathiques et les langues modernes, laissaient encore beaucoup à désirer ; on obtenait, chaque jour, les plus beaux succès, lorqu'en 1830, la tempête de Juillet vint fondre sur ce pieux asile et dispersa, pendant six années, les élèves qui étaient venus s'y abriter. Aujourd'hui, ce superbe édifice est rendu à sa destination, malgré une opposition inexplicable. On commence à y réunir la même affluence et les mêmes succès ; il ne reste plus qu'un vœu à former, c'est que l'autorité diocésaine daigne se rappeler que c'est là une école ecclésiastique et non un collége ou un gymnase ; que les plus déplorables conséquences naîtraient du contact de jeunes gens à vocations divergentes, et qu'il faut, au plutôt, fortifier la partie des études qui, jusqu'ici, a reçue un trop faible développement qui ne pourrait encore soutenir le parallèle avec les colléges d'université.

L'ancienne abbaye de Ste.-Marie était chef d'ordre ; elle fut réformée dans le 17e siècle, et elle eut le droit d'élire son abbé. La manse abbatiale valait 9000 livres, et la conventuelle environ 20,000. L'église fut consacrée par M. de Bégon, en 1731 : la paroisse *St.-Martin* était autrefois à *Thirey* (voyez plus bas Vitrey) et dépandait de l'archiprêtré de Mousson ; dans le 16e siècle, elle appartenait à l'abbaye de St.-Mihiel. Les carmes mitigés se trouvaient dans cette partie de la ville ; leur établissement à Pont-à-Mousson date de 1611, mais leur maison est transformée aujourd'hui en habitations particulières. C'est encore sur la rive droite de la rivière qu'on voyait le beau collége des jésuites ; il était généralement regardé comme le plus distingué de la province, et le plus remarquable par l'étendue et la magnificence de ses bâtiments. Une bulle de Grégoire XIII avait fixé le nombre des professeurs à 70, parmi lesquels il y en avait 4 pour la théologie, 3 pour la philosophie, et le reste pour toutes les branches des sciences humaines. Ce collége passa ensuite aux mains des chanoines-réguliers ; on y établit une école militaire, et il en est sorti une foule d'hommes d'un mérite éminent. Les bâtiments existent encore en partie le long des bords de la Moselle, ainsi que l'observatoire qui appartenait aux jésuites.

La Ville-Neuve est plus considérable ; c'est là que se trouvent les diverses administrations, la masse du commerce et des habitants ; il n'y a cependant qu'une paroisse appelée St.-Laurent. L'église est vaste, mais basse et sombre ; elle est bâtie dans la forme architecturale adoptée par les Espagnols : la voûte est

œur est élevée, mais celle de la nef, surtout des bas côtés, 'a qu'une hauteur très-minime. Il n'y a rien de remarquable ans cette vieille basilique, qui semble menacer ruines, et qui t une portion de son enceinte fermée aux habitants dans les remières années de ce siècle. Il y avait des vitraux peints d'un avail précieux; la plus grande partie a disparue pour être remlacée par du verre ordinaire; le maître-autel est assez beau, ais le chœur ne ressemble en rien à un sanctuaire; on admire ssi une statue de la Ste.-Vierge d'une exécution où respire aiment le génie chrétien; mais le monument le plus curieux peut-être le moins apprécié, c'est le tableau qui se trouve ans le baptistère. Il présente à l'extérieur plusieurs fragments peinture du coloris le plus frais et le plus suave; et dans l'inrieur, il laisse apercevoir une foule de bas-reliefs, de petites atues dorées et qui retracent plusieurs scènes de l'histoire saée, et qui offrent une perfection de travail qu'on ne s'attenait pas à y rencontrer. La cure de St.-Laurent a rang de seonde classe, sans aucune juridiction : deux vicaires sont attahés à la paroisse.

L'église St.-Laurent se trouvait autrefois près du village de aidières; on y voyait encore, il y a quelques années, une chaelle sous le nom de *St.-Laurent-le-Vieux*, et on désigne encore us ce titre plusieurs habitations éparses, à un quart de lieue la ville.

La Ville-Neuve possédait, dans les siècles passés, plusieurs aroisses. La première et la plus célèbre, était la collégiale *Ste.-roix*, fondée en 1260, par Thibault II, comte de Bar : elle ait immédiatement soumise au Saint-Siége, et se trouvait près u Pont, dans un lieu nommé *Ville-Neuve-au-Pont*. Il y avait un hapitre composé d'un prévôt et de cinq chanoines; l'église était tie dans le style gothique, et elle ne fut achevée qu'en 1450, ar Yolande d'Anjou : il n'en reste rien aujourd'hui.

La paroisse *St.-Jean* était formée du village de Blénold, dont s habitants s'étaient retirés à Pont-à-Mousson : ce village s'éant repeuplé, on y rebâtit une église; mais *St.-Jean* continua subsister comme paroisse de Pont-à-Mousson : elle est égaleent ruinée.

La paroisse *Ste.-Croix* en *Rupt*, ou de *Rieux*, prenait son nom une église bâtie sur le côteau de *Rieux*, à un quart de lieue; le subsiste encore et sert aujourd'hui de salle à l'enseignement

mutuel : son architecture, sans être bien remarquable, offrai
quelques parties intéressantes.

A côté de ces paroisses, on voyait à la Ville-Neuve : 1° la mai-son des Antonistes, dont l'existence à Pont-à-Mousson remon-tait au 12° siècle ; elle fut gouvernée par de grands hommes, et les bâtiments qu'elle occupait sur la rive gauche de la Moselle embellissaient la ville et la défendaient en même temps des inondations par une superbe terrasse : on y élevait quatre gentilshommes-étudiants, à la nomination du souverain. Il rest aujourd'hui un fort beau pavillon, sur les bords de la Moselle il appartient à un des meilleurs citoyens de la ville ; 2° l'abbay de *Ste.-Claire* était aussi placée sur la rive de la Moselle ; Ste. Colette en fut la première fondatrice, mais le bâtiment ne fu achevé que sous Réné d'Anjou, en 1444. C'est là que Philipp de Gueldre, veuve de Réné II, vint se vouer à la retraite et au austérités de la pénitence : elle y mourut saintement en 1547 on lui avait érigé un mausolée, qui fut transporté à Nancy la chapelle des Cordeliers : il ne reste presque plus rien de cett abbaye ; une partie sert de magasin, l'autre partie est en ruine 3° les religieuses de la Congrégation s'établirent en 1604 ; elle tenaient une école pour les jeunes filles : les bâtiments ont é remplacés par des habitations particulières ; 4° les *Annonciad* vinrent à Pont-à-Mousson sous la protection de la princesse d Phalsbourg, en 1623 : leur maison était établie sur la paroiss de Ste.-Croix-en-Rupt, *Sancta-Crux-in-Rodio* : il ne reste ri de ce couvent qu'une portion de bâtiment où les gendarmes so casernés ; 5° les *Capucins* furent admis dans la ville, en 160 le cardinal de Lorraine protégea leur arrivée ; ils avaient un maison assez vaste près de la rivière, avec un quai destiné à con tenir la Moselle dans son lit ; les bâtiments sont en ruines transformés en maisons bourgeoises ; 6° les *Carmes-Déchauss* sur la même paroisse, demeuraient au milieu des vignes, da un site fort agréable, à quelque distance de la ville, sur le co teau de Rieux et au lieu même où se trouve le fief de *Mont richard* (voyez ce nom). Ils furent appelés par Henri II, en 161 et remplacèrent l'ermitage de St.-François ; leur église étai grande, régulière et fort belle ; aujourd'hui, on n'en aperçoit pa même les ruines ni celles du couvent ; 7° les *Chanoines-Régulie* datent de 1627 : une veuve leur donna une église et une maiso qui devint le noviciat de la congrégation du Sauveur ; ces reli gieux dirigeaient une école gratuite pour les enfants, et ils de meuraient sur la paroisse St.-Jean : leur revenu était de 600

res; on tenait, dans leur couvent, les chapitres généraux; les *Minimes*, fondés en 1632, ne formaient pas une communauté nombreuse; ils habitaient la même paroisse; 9° les *Carmélites* s'établirent avec la protection de Charles IV, en 1627 : ur maison se trouvait près de la grande Place, à l'angle de plusurs rues : leur église était magnifique, non-seulement par son chitecture, mais par la richesse de ses ornements intérieurs : tte église est aussi employée aujourd'hui comme magasin : ı y voit encore le tombeau d'Élisabeth de Lorraine, princesse Vaudémont et souveraine de Commercy : il est à regretter ie ce monument soit aussi exposé aux plus affligeantes dégrations, car il est vraiment remarquable; 10° les *Religieuses de Visitation* devaient leur existence à Mme de Génicourt, veuve ı comte de Haraucourt. Ste.-Jeanne du Chantal vint elleême jeter les premières fondations de cette maison où les relieuses entrèrent en 1626. Leurs revenus s'élevèrent à environ ,000 francs, et plusieurs dames de la première noblesse du ıys vinrent y chercher le silence, la paix et le bonheur. Cette aison, après avoir été dévastée à la révolution, a été achetée ı 1830 par les religieuses de la Nativité (branche de la Visition) : elles ont formé une communauté qui rend d'éminents rvices et qui pratiquent les plus belles vertus. Il y a un pennnat de jeunes demoiselles, et c'est une précieuse acquisition ur la ville; 11° Le Petit Séminaire fondé par l'évêque de Toul, erre du Chastelet, en 1581. Il devait élever seulement huit oliers, et il arriva souvent que le nombre des élèves ne s'éleva s même à ce chiffre; la maison qui servait de Séminaire est jourd'hui renversée.

Le chapitre de la cathédrale de Metz avait quelques droits de llation dans la paroisse St.-Laurent, où l'on voyait quatre apelles; celle de la *famille Lurry*, avec un revenu de 50 écus; *la Trinité*, qui valait 300 livres; de *St.-Claude* et du sieur aillet, qui étaient presbytérales. La cure de *Ste.-Croix-en-Rupt* ait donnée au concours, avec collation du même chapitre de etz; et celle de *St.-Jean* dépendait des princes de Lorraine.

L'hôpital subsiste depuis 200 ans : il était autrefois desservi par uatre religieuses de St.-Lazare, et aujourd'hui par six sœurs e *St.-Charles* : il y a un aumônier attaché à cet établissement ui est parfaitement dirigé. On y a disposé plusieurs salles pour s malades et les indigents de la ville, sans compter les salles articulièrement réservées aux militaires de la garnison; la chaelle est petite, mais fort propre. Il y a une commission chargée e la surveillance et de la distribution des revenus de l'hôpital.

Nous nous sommes étendu longuement sur l'administration spirituelle de Pont-à-Mousson, dans les temps anciens comme à l'époque présente, parce que Pont-à-Mousson a toujours été une ville essentiellement religieuse et que ses détails sont nécessaires à son histoire. Il est vrai que la situation actuelle des esprits n'est plus la même et que des faits bien malheureux ont prouvé jusqu'à l'évidence que la foi avait perdu son empire dans la plupart des intelligences Mussi-Pontaines. Il n'en est pas moins vrai que la piété est encore en honneur dans un grand nombre de familles, même dans la classe élevée, et la longue énumération que nous venons de terminer ne sera donc point considérée comme hors-d'œuvre.

Parmi les monuments publics de Pont-à-Mousson, il faut remarquer la belle place de la ville, qui forme un carré long, où règnent quatre rangs d'arcades d'une architecture très-ancienne. Ces arcades offrent une promenade et un abri qui ne sont pas sans charmes, elles sont décorées de nombreuses boutiques où toutes les richesses de l'industrie sont étalées; les maisons qui les dominent sont généralement bien bâties et s'avencent sur les portiques. On remarque surtout l'ancien château ou maison seigneuriale, sur la façade de laquelle on voyait autrefois les sept péchés capitaux représentés par des statues en relief avec une hardiesse d'expression vraiment licencieuse; la statue de la luxure était particulièrement révoltante; mais elle n'effarouchait point les mœurs de nos pères. Ce palais, aujourd'hui badigeonné, restauré et entièrement défiguré, se trouvait à l'est de la place, à droite, mais il n'est plus reconnaissable. Une fontaine gigantesque est placée au centre de la place; sa construction n'a rien de remarquable : c'est là que se lisent les journaux et que les commentaires politiques se formulent chaque jour dans un mouvement perpétuel d'allée et de venue, par les fortes têtes de la cité. L'hôtel-de-ville est un monument remarquable dont l'existence date de l'année 1786; derrière le bâtiment se trouve la prison civile; le quartier de cavalerie mérite aussi d'être vu. Pont-à-Mousson est une des villes de Lorraine qui conserve le plus de vestiges des siècles du moyen-âge, et sous ce rapport elle a droit à l'attention du voyageur et de l'artiste: on aperçoit ces vestiges, non seulement dans les débris de ses monuments, mais dans les habitudes, les costumes variés et les mœurs de ses habitants. On compte un assez grand nombre de familles juives dans cette ville; on a bâti récemment, à leur usage, une fort belle synagogue qui est une des curiosités

ont-à-Mousson ; quant aux protestants on en connait à peine eux familles.

Le pont qui sépare les deux villes est une des constructions es plus remarquables du pays : il est composé de dix arches de aste dimension et en pierres massives. Il fut entrepris en 1579, t on le termina seulement en 1588 : on y fit des réparations onsidérables en 1823. C'est de ce pont que la ville tire son om, *Villa-Pontûs*, *Ponti-Musium* ou *Mussi-Pontum*. Malgré sa aute antiquité, on ne trouve rien, sur cette ville, dans nos vieiles chroniques, avant l'époque du moyen-âge. En 896 les archies de Toul citent *Villa-Pontûs* (voyez Mousson). On y avait placé eux tours à chaque extrémité du pont, elles ont été détruites ous Léopold en 1739. Dans le dernier siècle on voyait encore es anciennes murailles de la ville, avec les tours qui les flanuaient ; les portes étaient basses comme celles des forteresses ; l n'en reste plus qu'une à la Ville-Vieille, et les remparts ont lisparu de tous côtés.

Nous avons dit que la ville, qui se trouve sur la rive droite de a Moselle, était beaucoup plus ancienne que celle de la rive auche : elle se nommait la Ville-Haute et dépendit long-temps u pays Messin, mais on ignore la date précise de sa fondation. Quant à l'autre partie, on sait qu'elle remonte au 12e siècle ; n engagea les habitants des villages de *Thirey*, *Blénod*, *Rupt* ou *lieux* et de *St.-Laurent-le-Vieux* à venir y fixer leur demeure : lle fut érigée en marquisat en 1354 ; les ducs de Lorraine y euent une *maison forte* ou château ; la duchesse Isabelle de Loraine y fut pillée par les Messins ; les ducs Réné II et de Bourogne s'y rencontrèrent chacun avec une armée ; le duc de ourgogne s'en rendit maître en 1475, mais l'année suivante lle retomba au pouvoir de Réné ; le roi Henri II la visita en 552 ; le comte d'Egmont, général de Charles-Quint, y entra ans résistance en 1553 ; les Huguenots s'y raillièrent aux allenands en 1567 ; et, enfin, le maréchal de Gréquy fit démolir, au om de Louis XIII, les faibles remparts qui défendaient cette ille.

C'est particulièrement par sa fameuse université que Pont-à-Mousson acquit un renom si distingué dans le monde : cette uniersité fut établie par le duc Charles III en 1572, d'après les intances du cardinal de Lorraine et une bulle du pape. On y enseignait les humanités, la philosophie, les langues, les mathématiques, la théologie : on y ajouta des cours de droit et de médecine ; les professeurs les plus habiles y furent appelés, et les

étudiants y accouraient de toutes les contrées de l'Europe. Un jardin botanique et une salle pour les démonstrations d'anatomie appartenaient encore à l'université. Une foule de grands hommes vinrent y puiser les premiers éléments de la science, et c'est avec raison que Pont-à-Mousson peut compter parmi les villes les plus fécondes en illustrations de tout genre. Cette université fut transférée à Nancy où elle n'obtint pas la même célébrité; on érigea, pour la remplacer, un collége et une école militaire; cette dernière a été supprimée.

Pont-à-Mousson, dans ses anciennes armes, portait de gueules au pont d'Argent de cinq arches, flanqué de deux tours carrées d'argent, sur la rivière de Sinople, à l'écusson mouvant des armes du duché de Bar, l'écu bordé d'or. Cette ville se gouverna d'abord d'après les coutumes de Beaumont, en Argonne; ensuite, selon les lois de Stenay : elle eut un maire et sept échevins, et un sénat de quarante jurés. Devenue ville impériale en 1572, elle fut présidée par un échevin et dix-huit conseillers choisis par le tiers-état, sur la petite place, où se tient aujourd'hui le marché au blé; il y eut ensuite un bailliage, cour souveraine de Nancy; une prévôté, maîtrise, bureau de recette, etc. Le bailli était conservateur des priviléges universitaires; le tribunal se composait encore du lieutenant-général du bailliage, de l'avocat et du procureur du roi; les appels s'adressaient directement à la cour souveraine. Quant à l'ancien château, ou maison forte, il était bâti au bord de la Moselle, près du couvent des capucins, mais on commença à le démolir en 1677.

Charles III, pour augmenter la prospérité de cette ville, y avait établi deux foires qui devaient durer chacune quinze jours: la première en juin et la seconde en septembre; ils les avaient dotées de nombreuses franchises, mais toutes ces institutions ont disparu. Nous avons parlé des sources minérales qui se trouvent dans le voisinage de cette ville (voyez Mousson et Maidières); nous citerons encore la *Fontaine-Rouge* et une autre source près de Montrichard : elles sont fortement chargées d'oxide de fer, et on y a même trouvé des pétrifications : quelques observateurs ont prétendu que c'est à l'usage de ces eaux, dont une partie se mêle aux fontaines de la ville, que l'on doit le grand nombre de faits de *calvitie* qui existent à Pont-à-Mousson.

Il nous serait impossible de mentionner tous les hommes distingués que cette ville à vu naître, ou qu'elle a élevés dans ses murs. Nous citerons seulement *Laurent Pillard*, ou *Pilladius*, auteur d'un poème sur la guerre du duc Antoine contre les paysans

l'Alsace; *Jean Barclay*, professeur célèbre, auteur de l'*Argénis* et d'un grand nombre d'ouvrages; *Charles-Antoine Pillement* et *François Rouot*, jurisconsultes fameux et doyens de la faculté de droit; *Guinet*, *Jean Hordal* et *Grégoire-le-Toulousain*, qui occupent un rang non moins illustre dans les fastes de la jurisprudence; le Père *Abram*, qui écrivit l'histoire de l'Université de Pont-à-Mousson; *Pacquotte* et *Grandclas*, docteurs renommés et professeurs en médecine : le premier a savamment analysé les eaux minérales qui avoisinent la ville; *Fronton du Duc*, professeur, auteur d'une tragédie de Jeanne d'Arc; *Nicolas de Lorraine*, cardinal; *Richard*, professeur et missionnaire, mort à Négrepont en 1679; *Servais*, prémontré célèbre, réformateur de son ordre; *Sirmond*, jésuite non moins fameux, qui professa long-temps avec gloire et composa des ouvrages qui annoncent une science profonde; *Foës*, médecin d'une haute réputation; *Simonet*, professeur habile de théologie scholastique; le *P. Cachet*, mort en 1634, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de piété; le *P. Baltus*, autre savant qui honora son ordre; *Bruand*, curé de Pont-à-Mousson et auteur d'un poème à la louange de la maison de Lorraine; *Chamblay de Haraucourt*, professeur de mathématiques et de philosophie, qui a laissé quelques ouvrages; *Le Pois*, doyen de la faculté de médecine; *Vaubreuil*, qui a publié un poème sur Pont-à-Mousson; *Mussonius*, professeur de rhétorique : on a de lui plusieurs ouvrages religieux et des tragédies; *Romain*, prévôt qui a fait imprimer le poème de Pierre de Blaru, après l'avoir traduit en français; *Rouot*, professeur illustre, auteur de thèses savantes; *Vapy*, préfet des pensionnaires, qui a publié l'*Idée du Parfait Écolier*; le *P. Beauregard*, prédicateur célèbre; *Nicolas Bayon*, connu par de bons et pieux ouvrages; *Charpentier*, excellent professeur de droit dans le 16e siècle; *François*, chancelier de l'université, auteur d'un grand nombre d'écrits estimés; l'abbé *Georgel*, connu par ses mémoires : il professa pendant 18 ans la rhétorique avec éclat à Pont-à-Mousson; *Larcher*, helléniste célèbre, traducteur d'Hérodote : il vécut long-temps à Pont-à-Mousson où il fit ses études; et *Hay*, chancelier de l'université et auteur de divers ouvrages de controverse.

Parmi les contemporains, il nous sera permi de citer le célèbre maréchal *Duroc*, qui jouit de la confiance intime de Napoléon; le général *de Lacoste-Duvivier*, dont les talents militaires sont connus : un de ses fils a également obtenu une réputation méritée dans l'administration civile; le général *Hardy*, qui rendit tant de services à Saint-Domingue; le général *Bourcier*, qui s'at-

tira l'estime de tous à la chambre législative comme sur l
champs de bataille; le général de brigade *de Niceville*, qui se di
tingua dans les guerres de la république; le général *Fabvier*, do
le nom a été célébré sur les rivages de la nouvelle Grèce comm
au milieu des victoires de l'empire; le lieutenant-général *Jacq*
not, une des gloires présentes de l'armée Française : son fils, l
colonel *Jacquinot*, guerrier distingué, est né dans la même vill
l'adjudant-général *Lavelaine*, un des officiers les plus brillan
et les plus braves de l'empire; le général baron *Fririon*, qui s'
leva par sa rare valeur au plus haut grade, juste récompense
ses exploits; son neveu, chef de bataillon, qui se signala da
nos dernières guerres, est aussi originaire de Pont-à-Mousso
le lieutenant-général *Strolz*, inspecteur de cavalerie, qui obti
aussi son grade par sa vaillance, et qui sut mériter l'estime pu
blique comme député du Haut-Rhin : il vit retiré depuis lo
temps près de cette ville; *Fabvier*, avocat célèbre et procureu
général à la cour royale de Nancy; *Colombel*, qui de simp
dragon devint membre de l'assemblée nationale et ne se souil
par aucun excès; *Périn*, médecin habile qui mourut dans l
prisons de la terreur; *de Gourcy*, auteur élégant de lettres phi-
losophiques; *Le Lorrain*, ancien maire de Pont-à-Mousson et
ancien président de la cour royale de Nancy : M. de Thiriet a pu-
blié son éloge; le baron *Lefaucheux*, préfet et sénateur au temps
de l'empire; le baron *Viard*, lieutenant de police, député à l'as-
semblée constituante; *Mengin*, professeur de musique : il est
connu par diverses compositions musicales d'une rare mélodie;
Michel, fameux prédicateur du dernier siècle; *Empereur*, auteur
d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques; *Thouvenel*, méde-
cin dont la réputation est étendue : il siégea quelque temps à la
chambre des députés où il se fit remarquer par l'exaltation de
certaines opinions qui contrastent avec la douceur de ses mœurs;
de Lemud, major d'artillerie qui se distingua dans toutes les guer
res qui ont marqué le commencement de ce siècle; *de Rogéville*,
jurisconsulte estimé, auteur d'excellents ouvrages, etc., etc.

La ville de Pont-à-Mousson est située au centre d'un paysage
magnifique; la belle rivière, qui la baigne de ses eaux limpides,
répand sur ses bords la fraîcheur, l'abondance et la vie. Il est
peu de régions dans le département qui puissent le disputer à
ce vallon de la Moselle, en agrément de tout genre et en ri-
chesses territoriales : aussi Pont-à-Mousson voit-il souvent les
étrangers accourir dans ses murs, et les militaires, nobles débris
de nos armées, venir y trouver le calme, le repos et les dou-
ceurs d'une existence à l'abri des besoins et des orages.

Pour la surface et la population du canton de Pont-à-Mousson, voyez le coup d'œil général.

PONT-SAINT-VINCENT, petit bourg situé près du confluent de la Moselle et du Madon, au pied d'une colline élevée et sur la route de Nancy à Colombey, à 14 kil. au s. o. de Nancy, chef-lieu du canton (*ouest*) et de l'arr. Popul. : 976 ind., 97 élect. commun., 12 cons. munic., 4 élect. pour la députation, 371 feux et 265 habitations. Territ. : 666 hect. cad., dont 228 en forêts, 77 en terres lab., 61 en prés, 201 en jardins, pâtis, etc., et 96 en vignes, dont les produits sont assez recherchés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de Pont-Saint-Vincent, un moulin à grains d'un bon rapport, avec un pilon à écorces; un château d'une architecture élégante, entouré de joli jardins; une carrière, aujourd'hui abandonnée. Ce bourg possède aussi deux tanneries, une taillanderie et une huilerie : on y remarque un pont de neuf arches sur la Moselle, il a été construit dans le dernier siècle ; un médecin réside à Pont-Saint-Vincent; on y a aussi établi un bureau de Charité.

Ce bourg, qu'on appelaita ussi *Port-Saint-Vince nt*, *Pons* ou *Portus-Sancti-Vincentii*, est un lieu fort ancien : on le connaissait sous le nom de *Conflant*, dans le 11ᵉ siècle. On y avait placé le siége de la prévôté et gruerie du comté de *Chaligny*, bailliage de Nancy, parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Il y avait un château fort qui fut ruiné par ordre de Louis XIII en 1633; Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, s'en était emparé, mais il n'y resta pas long-temps. Le duc Charles III, voulant récompenser le prince de Vaudémont, unit Pont-Saint-Vincent au comté de Chaligny, et le déclara *comté-princier* en 1562. Ce lieu est célèbre par la victoire que le duc de Guise remporta, avec une petite armée, sur 40,000 Allemands qui venaient au secours des Huguenots de France.

On voyait encore, dans le dernier siècle, les portes et une partie des anciens murs qui entouraient ce bourg; le chemin raide, escarpé et difficile qui sillonnait la montagne, a été remplacé par une route aisée et commode depuis la construction du nouveau pont.

Pont-Saint-Vincent était autrefois compris dans le doyenné du Saintois : l'église paroissiale est fort ancienne, ainsi que la chapelle de l'ermitage Ste.-Barbe, située au sommet de la montagne qui domine ce bourg. Il y avait aussi un prieuré de bénédictins, fondé par Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont; ce n'est plus qu'une ferme assez importante. On voyait, en outre, plusieurs chapelles aujourd'hui ruinées. Pont-Saint-Vincent est une succursale dans le ressort de la paroisse St.-Sébastien de Nancy. Il y a dans l'église paroissiale quelques antiquités très-intéressantes, entr'autres un tombeau avec quelques statues : une inscription semble indiquer que la construction de l'édifice remonte à 947 : il reste peu de choses des murailles du château et de celles du bourg. Le projet, maintenant renouvellé, d'établir un haut fourneau et des forges à Chavigny, le nom même de *Sexey-aux-Forges*, ancienne annexe de Pont-Saint-Vincent, confirment la tradition qui existe sur des mines de fer exploitées dans les siècles précédents.

PORTIEUX, maison de ferme très-ancienne et considérable, à 2 kilom. à l'E. de Rosières-aux-Salines.

Ce lieu était déjà connu à la fin du 16e siècle comme une excellente *jumenterie*, ou haras; c'était alors une maison franche avec de magnifiques dépendances.

PORT-SUR-SEILLE, village situé sur la Seille, à 8 kil. à l'E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, à 31 de Nancy (*au nord*), chef-lieu de l'arr. Pop. : 409 indiv., 40 élect. comm., 10 cons. munic., 93 feux et 86 habitations. Territ. : 428 hect., dont 163 en forêts, 196 en terres lab., 59 en prés et 10 en vignes fort médiocres. Mes. de Domèvre-en-Haye; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Ce village, qui possède une carrière abondante de pierres, appartenait au domaine des évêques de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. On ignore l'époque de sa fondation, mais tout nous prouve qu'elle est assez récente, car les cartes du pays Messin n'en parlent avant le 17e siècle : c'est aujourd'hui l'annexe de Morville-sur-Seille, dans le ressort de Pont-à-Mousson : mais l'annexe est plus ancienne que Morville.

POSTROFF, village situé sur la rivière d'Isch, aux confins du Bas-Rhin, à 5 kil. à l'E. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 17 au N. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 80 (16 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 453 ind., 45 élect. comm., 10 cons. mun., 87 feux et 75 habitations. Terr. : 500 hect. cadast., dont 47 en bois, 30 en prés et 400 en terres lab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Fénétrange.

On ignore aussi l'époque où Postroff a été fondé : les monuments de la province se taisent sur ce village. On sait seulement qu'il faisait partie de la terre de Fénétrange et qu'il se gouvernait d'après des lois et coutumes particulières. Il resta uni au bailliage de cette ville, généralité de Nancy, et conserva ses usages locaux. Aujourd'hui, c'est une succursale comprise dans le canton de Fénétrange.

POUDRERIE, nom donné à un magasin sur le territoire de St.-Max, à 1 kil. à l'O.

PRAYE, village situé au pied de la fameuse côte de Sion, près de la route de Mirecourt, à 6 kil. au S. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 34 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 609 ind., 60 élect. comm., 12 cons. mun., 157 feux et 121 habitations. Territ. : 871 hect. cad., dont 620 en terr. arab., 123 en forêts, 31 en prés et 16 en vignes assez médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, appelé en latin *Pratea*, remonte jusqu'à la fin du 16e siècle : il était compris dans le comté de Vaudémont, bailliage de Vézelize, cour souveraine et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : il avait le duc de Lorraine pour seigneur immédiat. Quant au spirituel, Praye était enclavé dans le doyenné du Saintois; la cure se donnait au concours : la fondation de l'église remonte à l'année 1734. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de Vézelize.

PRÉ-BARBIER, petite ferme, (voyez Badonviller.)

PRELE, moulin, (voyez Houdreville.)

PRÉNY, village situé au sommet d'une montagne très-escarpée, à gauche de la Moselle, à 11 kilom. au N. O. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 41 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 415 ind., 41 élect. comm., 10 cons. mun., 117 feux et 103 habitations. Territ. : un des plus considérables du département, 5379 hect., dont 4950 en forêts, 330 en terr. lab., 11 en prés et 80 en vignes, dont les produits sont assez goûtés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

On voit, sur le ban de Prény, un moulin à grains, une petite ferme appelée *Sautecourt*, à 5 kilom. à l'o., et une chapelle écartée, dans les vignes.

La commune de Prény, que les anciennes chroniques et la *France Pittoresque* élèvent au rang de ville, et que des auteurs plus récents comptent encore pour un bourg, est bien déchu de son ancienne splandeur, car ce n'est plus qu'un village ordinaire. Son origine doit être placée à une époque très-éloignée, qui concorde avec les premiers siècles où la Lorraine compta des souverains. Ce lieu devint particulièrement célèbre par sa forteresse, qui dominait le village et qui s'élevait sur un roc, pour ainsi dire inabordable. Sa situation, à l'entrée du duché, du côté du pays Messin, et la nature du terrain, engagèrent les ducs de Lorraine à en faire une de leurs principales défenses. Ils n'épargnèrent aucun soin, et Prény devint bientôt un des châteaux les plus formidables du pays. Sa réputation de force était si grande que les ducs de Lorraine prirent son nom pour signal ou branle de bataille; ils se précipitaient sur l'ennemi au cri de *Priny! Prény!* comme on le voit par ses vers :

Ils crient Priny, Prény,
L'enseigne au riche duc Ferry, etc.

Ce château, à cause de son importance, essuya un grand nombre de siéges; Étienne de Bar, évêque de Metz, manqua de s'en emparer en 1142; les Messins y revinrent encore en 1441; les Bourguignons y entrèrent en 1436; enfin, plusieurs batailles sanglantes eurent lieu sous ses murailles. Cette belle forteresse, qui avait coûté aux princes Lorrains tant d'argent et de peine, eût le sort des autres châteaux du pays : Louis XIII le fit démolir, et il n'en reste plus que des ruines qui sont néanmoins fort imposantes.

Prény était le chef-lieu d'une prévôté royale dont le siége fut transféré ensuite à Pagny : il était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy : on y suivait les coutumes de Lorraine. Les anciens ducs l'ont souvent visité ; et il existe une convention du duc Mathieu, par laquelle il est enjoint aux habitants de Pagny de *prosigner* (tuer) une géline (poule) quand le duc de Lorraine va à Prény. Ce bourg eut aussi des seigneurs particuliers, entr'autres les chevaliers *de Saulcy;* il y avait un gouverneur dans le château pour le duc de Lorraine.

Considéré sous le rapport spirituel, Prény n'avait pas une moindre importance. C'était le chef-lieu d'un doyenné connu sous le nom de *Perny*, et qui confinait au nord et à l'est à l'évêché de Metz, à l'ouest, à l'évêché de Verdun, et au midi, au doyenné de Dieulouart : il comprenait 28 cures, 8 annexes, 2 abbayes, une commanderie de St.-Antoine, 1 chapitre, 8 maisons religieuses, 18 chapelles et 1 hôpital. On voyait aussi plusieurs chapelles, mais il ne reste plus que celle de *Notre-Dame-de-Consolation*, à quelque distance du village. Aujourd'hui Prény est une succursale dans le ressort de Pont-à-Mousson, qui dépendait autrefois du doyenné ; le pâtron est St.-Pierre et St.-Paul, et l'église a été récemment bâtie.

On donne à la côte de Prény environ 100 mètres d'élévation: on y découvre un immense horizon, et les regards plongent avec délices sur toutes les magnificences dont la nature est si prodigue dans ces belles contrées (voyez Mousson.)

Prény est la patrie de *René Charles*, célèbre médecin, professeur royal à Besançon au commencement du 18e siècle ; de *François*, prieur chez les Prémontrés : il a laissé plusieurs ouvrages ; de *Volsert*, capitaine et gouverneur pour le duc Antoine: il s'est immortalisé par sa belle défense de Prény avec 15 soldats contre 1100 Messins.

PRÉVILLE, maison de campagne fort agréable, à 8 hect. de Nancy.

PRÉVOCOURT, petit village situé au revers d'une colline, sur la rive gauche de la Nied, à 6 kil. au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 17 au N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 23 de Vic, et à 38 au N. E. de Nancy. Popul. : 299 ind., 29 élect comm.,

10 cons. mun., 78 feux et 49 habitations. Territ. : 462 hect., dont 303 en terres lab., 84 en prés et 61 en forêts. Mes. de Vic ; les lettres viennent par Delme et Château-Salins.

On trouve, sur le ban de Prévocourt, une tuilerie et une carrière de pierres : il y a aussi une ferme appelée *Ménil* (v. ce nom). Quoique ce village ne remonte pas à une haute antiquité, il faisait néanmoins partie de la belle seigneurie de *Viviers*. Cette magnifique terre avait le titre de baronnie, et fut possédée longtemps par la maison de Salm. Prévocourt répondait au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Aujourd'hui, c'est une succursale qui relève de Delme.

PREY, maison de ferme. (Voyez Eply.)

PRIEURÉ, autre ferme sur le ban de Baccarat. (Voyez ce nom.)

PULLIGNY, village considérable situé au revers d'un côteau, sur les bords du Madon et près de la route de Vézelize, à 9 kil. de cette ville, chef-lieu du canton, et à 22 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 869 indiv., 86 élect. comm., 12 cons. munic., 223 feux et 161 habitations. Territ. : 920 hect. cad., dont 366 en terr. lab., 155 en forêts, 73 en prés et 98 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Vézelize.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains d'un bon rapport, avec un foulon. Ce village est la résidence d'un percepteur receveur. Pulligny est un lieu fort ancien : il donnait déjà son nom dans le 12ᵉ siècle à une famille illustre du pays : *de nobili stirpe Pullincio* : il paraît même que les comtes de Vaudémont (branche de Lorraine) ajoutaient à leur titre celui de Pulligny. La maison qui portait spécialement ce nom s'éteignit de bonne heure, quoiqu'elle fut alliée aux plus grandes familles de Lorraine. Pulligny offrit alors un spectacle singulier ; il obéit, à la fois, à *seize* seigneurs qui se partageaient ses revenus. Nous citerons, entr'autres, les sieurs de Mainbourg, Cachet, Rhingrave, les comtes de Salm,

Génetaire, Cueillet de Ceintrey, Fériet de Ceintrey, Bailly, Levayer, le comte de Ludres, le comte d'Ourches, etc. Le village était compris dans le bailliage de Vézelize, parlement de Nancy, intendance de Lorraine : on y suivait les coutumes de la province.

Ce village, appelé en latin Pullincim, avait un château fort, ancienne résidence des seigneurs; il a été ruiné avec les autres forteresses de Lorraine. On sait qu'il y eut une bataille près de Pulligny, entre le duc de Lorraine *Thibaut*, et le comte de Vaudémont; le premier fut blessé en 1306. Un autre bâtiment considérable, construit en pierres de taille, existait aussi dans ce village; il est aujourd'hui transformé en habitations particulières.

Pulligny jouissait d'une grande importance sous le rapport religieux; la cure était riche et considérable; il y avait aussi un grand nombre de chapelles, dont les principales étaient : celle de *St.-Jacques* avec un revenu de 1,800 livres, celles de *St.-Claude*, de *St.-Nicolas*, de *St.-Sébastien*, du *Sépulchre*, de *l'Annonciation*, *de Notre-Dame-de-Pitié*, du *Scapulaire*, de *Ste.-Barbe*, de *Ste.-Croix* et de *St.-Michel*. La plupart étaient à la nomination du prince de Salm, ainsi que la cure qui était comprise dans le doyenné du Saintois. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Vézelize. L'église paroissiale, bâtie dans le genre gothique, mérite d'être vue; Pulligny possède un bureau de charité.

Pulligny est le lieu natal du brave *Robaine*, qui se distingua par son courage, et du célèbre mécanicien *Arnould* à qui l'on doit de précieuses découvertes : il fut également horloger habile.

PULNEY, village situé au bord du Brénon et au revers d'une côte fort élevée, à 21 kil. au s. e. de Colombey, chef-lieu du canton, à 39 au s. e. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 37 au s. o. de Nancy. Popul. : 319 ind., 31 élect. comm., 10 cons. munic., 89 feux et 67 habitations. Territ. : 436 hect., dont 249 en terres arab., 116 en forêts, 27 en prés et 16 en vignes, dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Ce village a une origine très-reculée, comme le prouve son église, une des plus anciennes du pays. Pulney était compris

dans le bailliage de Vézelize, intendance et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il avait pour seigneurs particuliers le comte d'Haussonville, pour les trois quarts, et le marquis de Lenoncourt pour le reste. Quant au spirituel, il était enclavé dans le doyenné du Saintois; aujourd'hui, c'est une succursale qui répond à Colombey. On dit qu'on a trouvé, au sommet de la montagne qui domine Pulney, les vestiges d'une vieille enceinte fortifiée : il est du moins certain que l'hermitage qui existait au même lieu est fort ancien et très-fréquenté depuis quelques siècles. Pulney appartenait au comté de Vaudémont, et les seigneurs y avaient établi un prévôt pour la haute-justice.

PULNOY, hameau érigé en commune, il est situé dans une plaine près de la route de Dieuze, à 7 kilom. au S. E. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arr. Popul. : 107 indiv., 10 élect. comm., 10 cons. munic., 24 feux et 18 habitations. Terr. : 339 hect., dont 211 en terres arables, 86 en bois et 42 en prés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce petit village était autrefois plus considérable, puisqu'à la fin du dernier siècle on y comptait 42 feux : on ignore la date de son origine et les causes qui ont pu le réduire aux humbles proportions d'un hameau. Il répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Les comtes de *Rutant* y exerçaient la haute-justice et la maison de *Maillet* la basse-justice. C'est aujourd'hui l'annexe de Seichamps, et le patron est St.-Quentin.

PURIMONT, maison de ferme. (Voyez Giriviller.)

PUTTIGNY, village situé dans une belle plaine, à droite de la Petite-Seille, à 6 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 11 de Vic, et à 36 au N. E. de Nancy. Popul. : 258 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 76 feux et 58 habitations. Terr. : 859 hect., dont 668 en terres lab., 143 en prés et 41 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains, une carrière de plâtre estimé, et une ferme nommée *Edival*, qui n'a rien de remarquable. Puttigny est assez ancien quoiqu'on ne le rencontre pas sur les cartes de Lorraine. Il faisait partie du Val-de-Vaxy, dont ce dernier village était le chef-lieu, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes du pays Toulois.

On dit qué Puttigny possédait autrefois une maison de Templiers, et qu'il a remplacé un village nommé Vétricourt, que les Suédois ont anéanti pendant leur terrible invasion, au 17e siècle. Cette tradition n'est point dénuée de fondement; elle expliquerait le silence que les cartes de la province observent sur ces deux localités. Puttigny est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Château-Salins; il y a un bureau de charité.

PUXE, hameau. (Voyez Lalœuf.)

PUZIEUX, village situé au pied de la fameuse côte de Delme, et près de la route de Château-Salins à Metz, à 2 kil. à l'o. de Delme, chef-lieu du canton, à 15 au n. o. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 21 de Vic, et à 34 au n. e. de Nancy. Popul. : 418 ind., 41 élect. comm., 10 cons. munic., 95 feux et 76 habitations. Territ. : 463 hect., dont 390 en terres lab., 59 en prés et seulement 4 en vignes de qualité fort médiocre. Mes. de Nomeny; les lettres viennent par Delme.

La ferme de *Belle-Fontaine* (v. ce nom) se trouve sur le ban de cette commune. On ne sait rien sur l'origine et sur les vicissitudes de Puzieux : ce village paraît néanmoins assez ancien; car les cartes du pays Messin en parlent dès le 17e siècle. Ce village faisait partie du *ban de Delme*, qui, après avoir apppartenu aux évêques de Metz, entra par échange dans la maison de Lorraine, en 1680. Puzieux était compris dans la généralité de Metz, bailliage et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché et ensuite celles de St.-Mihiel. C'est aujourd'hui la simple annexe de la paroisse de Xocourt.

Q.

QUATRE-VENTS, hameau très-considérable, placé

sur la route de Phalsbourg à Saverne, aux limites du Bas-Rhin, à 2 kilom. au N. E. On y compte 88 feux et 493 individus.

C'est une des promenades favorites de la garnison et des habitants de Phalsbourg : sa situation est très-agréable, à l'entrée des Vosges, mais il n'offre rien d'intéressant, et la population qu'on y voit est assez misérable. Le hameau de *Quatre-Vents* dépend de *Danne*, et pour le spirituel, il est annexé à Phalsbourg.

QUATRE-VENTS, nom donné à une auberge isolée, sur le ban de Rosières-en-Haye, à 7 kil. à l'E. : elle n'a rien de remarquable.

QUEVILLONCOURT, hameau devenu commune: il est situé dans un vallon, près de la route de Charmes à Nancy, à 2 kilom. au S. E. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 30 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 107 indiv., 10 cons. mun., 10 élect. comm., 25 feux et 19 habitations. Terr. : 289 hect. ainsi divisés et cadastrés, 106 en terres lab. et 41 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, dont on ne connaît point l'origine assez récente, était autrefois compris dans la terre de Tantonville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine, bailliage de Vézelize. Aujourd'hui *Quevilloncourt* est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Forcelles-St.-Gorgon.

R.

RAGON, maison de ferme. (Voyez Goviller.)

RANZEY, autre ferme très-considérable, sur le ban d'Athienville, à 1 kil. au N. O. On y compte au moins 20 individus.

Il y a des dépendances nombreuses. On remarque, près de Ranzey, la fontaine *des Mousses*, dont la profondeur n'a pu être vérifiée exactement, mais elle paraît effrayante.

RAON-LES-LEAU, petit village situé au pied du

Donon, sur la rivière de Plaine et aux confins des Vosges, à 23 kil. au s. e. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 33 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 84 (17 lieues) au s. e. de Nancy. Pop. : 337 ind., 33 élect. comm., 10 cons. munic., 76 feux et 62 habitations. Territ. : 1300 hect., dont 1200 en forêts, 58 en terres arables et 42 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par *Raon-l'Étape* (Vosges.)

On voit, sur le ban de ce village, une foule de scieries très-considérables qui remplissent la vallée; les principales sont; l'*Abbé*, le *Prêtre*, *Pacquis* (v. ces noms) et celle de *St.-Pierre*, à 2 kil. à l'e. : elle exploite annuellement environ 20,000 planches. Quelques autres habitations sont également éparses dans la vallée. Raon-les-Leau semble jeté violemment hors du département de la Meurthe, car il en est séparé par une chaîne de montagnes pour ainsi dire infranchissable. Cependant ce village, nommé *Rapo ad aquas*, n'a jamais cessé d'appartenir à la Lorraine et au bailliage de Blâmont ou de Lunéville : la petite rivière de *Plaine* formait déjà la limite de la principauté de Salm et de la terre de Lorraine, comme elle s'interpose aujourd'hui entre les départements de la Meurthe et des Vosges. Ainsi Raon, dont l'origine ancienne est fort incertaine, était compris dans le bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes du Blâmontois. Il faut avouer que pour les facilités des communications et des rapports avec les diverses administrations, ce village serait beaucoup mieux placé dans le département des Vosges, dont il est séparé que par une toise. Raon est une succursale du ressort de Lorquin, mais dont le soin est confié depuis long-temps au diocèse de St.-Diez : elle obéissait autrefois à la juridiction de l'abbé de Domèvre qui la faisait desservir.

La situation de Raon-les-Leau est une des plus pittoresques et des plus agréables que l'on puisse imaginer : on arrive par un sentier tortueux qui prend de la cime des montagnes. A cette hauteur l'œil plonge avec effroi dans l'immense profondeur de la vallée, où l'on distingue à peine les habitations et les arbres qui les couvrent de leur feuillage. On nous reprocherait amèrement de ne rien dire ici de ce Donon tant célébré et tant de fois visité pendant les rapides jours de la belle saison : nous allons donc exposer, en peu de mots, ce que nous savons par tradition et par expérience.

La montagne du Donon, qui n'occupe que le 21e rang dans l'échelle des masses qui couvrent l'ancien hémisphère et qui n'offre pas même la plus haute sommité des Vosges, doit sa célébrité aux anciens monuments qui la couronnent et à l'immense horizon qui s'y déploie aux regards du voyageur. Elle se détache et s'isole de la longue chaîne qui, par une de ses extrémités, atteint le Jura, tandis que l'autre s'incline vers les Ardennes et le duché de Luxembourg : son élévation a été fixée à 1080 mètres, suivant les plus récents calculs. On la découvre de loin, et la forme pyramidale d'une de ses cimes, qui domine comme un géant tous les monts d'alentour, permet de la distinguer facilement à travers la vaste étendue de l'espace.

C'est en quittant Raon-les-Leau qu'on commence à gravir le Donon. Une large route, entretenue avec soin, conduit jusqu'aux fermes situées au centre d'un plateau assis à une hauteur de 2000 pieds. Les voyageurs qui désirent contempler l'admirable spectacle du lever du soleil, peuvent s'arrêter et passer la nuit dans quelqu'une de ces habitations, mais le gîte et la nourriture y sont détestables. On descend ordinairement à Framont pour visiter, dans la soirée, le haut-fourneau et les belles forges qu'on y trouve depuis long-temps, et qui comptent au nombre des établissements industriels les plus remarquables de France. Les fers qu'on y fabrique rivalisent avec ceux d'Allemagne, surtout pour la formation du fer-blanc. Pour voir les établissements de Schirmeck et les mines creusées au pied du Donon, il faut passer un jour de plus à Framont où l'on rencontre d'ailleurs d'excellentes auberges. Les mines renferment des cobalts mêlés avec du minerai d'argent, et cette particularité existe également dans les hautes Vosges.

Framont est épars dans la profondeur d'une vallée fort étroite, à 3000 pieds au-dessous de la cîme du *Donon*, qui est aussi appelé le *Framont*. Pour assister au magnifique lever de l'astre du jour, on comprend qu'il est nécessaire de partir au milieu de la nuit : quelques personnes se décident même à faire un peu de feu, près des fermes, pendant la soirée, et attendent, sur la mousse du rocher, les heures joyeuses du matin. Depuis ces maisons d'exploitation jusqu'à la plate-forme de la montagne, il y a encore une hauteur de 1000 pieds qu'il faut franchir avec une extrême difficulté, car le terrain s'élève pour ainsi dire à pic, et il est jonché de blocs énormes, de débris en tout genre, de bruyères et d'arbustes qui entravent la marche en présentant d'interminables barrières. Ce n'est point sans une témérité

dangereuse qu'on risquerait une ascension perpendiculaire, c'est-à-dire, en allant toujours devant soi : la vivacité et la fraîcheur de l'air qu'on respire à une pareille élévation, après de violents efforts et une transpiration abondante, feraient nécessairement éprouver quelqu'une de ces impressions douloureuses dont le résultat est la mort; je pourrais en citer plusieurs exemples. Il est donc plus sage de suivre le chemin tracé en spirale qui amène, par une pente insensible, sur la crête orgueilleuse de la montagne. Quel sublime spectacle vient alors s'offrir aux regards. Dans un lointain immense, tandis que les brouillards du matin versent encore leurs perles humides sur le feuillage des riantes vallées, un globe de feu s'élève majestueusement derrière les sommets de la *Forêt-Noire* : il se balance dans un océan d'azur, et l'on dirait un immense incendie qui dévore les plaines et les côteaux; des flots de pourpre s'étendent sur une ligne incommensurable et de légers nuages de rosée parcourent l'étendue, afin d'adoucir l'éclat trop vif et trop brillant de la lumière. L'ombre s'élève peu à peu du sein de la plaine; les étoiles pâlissent et disparaissent; déjà les premiers rayons jaillissent en colonnes vers les cieux, le disque du soleil se rétrécit; la crête chenue de quelques montagnes commence à se colorer des feux naissans du jour; c'en est fait, la nature se réveille et la voix de tous les êtres salue de concert le roi des astres qui donne à tout la chaleur et la vie, et qui est la plus parfaite image de la divinité.

Autour de vous tout se ranime; la brise du matin vous apporte le tendre gazouillement des oiseaux; vous voyez l'alouette joyeuse qui s'élève en tournoyant, tandis que le bûcheron qui, la cognée sur l'épaule, gravit les sentiers rocailleux et s'approche en répétant aux échos ses chansons favorites. Les troupeaux s'avançent à pas lents sur les flancs des montagnes; l'industrie a repris ses travaux, et, dans le creux des vallées, une foule d'ouvriers vont arracher péniblement à la terre le pain nécessaire à leur nourriture. Nous ne saurions nous appesantir sur la magnificence d'un pareil tableau; on peut éprouver, en le contemplant, d'ineffables délices, mais il n'est pas donné à la parole humaine de le peindre dignement.

Dès que les vapeurs, condensées par les rayons du soleil et portées sur l'aile inconstante des vents, ont disparu dans les airs, un horizon, pour ainsi dire sans bornes, se déroule aux yeux du spectateur. Du côté de l'orient, les cîmes lointaines des montagnes de la Souabe et la Forêt-Noire se découpent sur l'azur des cieux;

les regards se reposent avec amour sur la fertile et riante vallée de la Bruche; on la suit dans les détours sinueux, jusqu'au point merveilleux qui laisse apercevoir la flèche aigue de la fameuse cathédrale de Strasbourg, ombre gigantesque qui domine le paysage et derrière laquelle apparaît le beau fleuve du *Rhin* comme une large ceinture blanche sur la sombre verdure. Terre chérie de l'Alsace, douce contrée, c'est là qu'on admire les merveilles que la nature a semées dans ton sein d'une main si prodigue! Vers le nord, qui pourrait compter les bourgades, les vallons, les villages et les forêts qui viennent s'offrir tour-à-tour : au fond du tableau, les côtes bleuâtres qui montrent déjà la Prusse; les nuages de fumée qui s'élèvent des magnifiques salines de Dieuze; le majestueux étang de Lindre; les vastes réservoirs du *Stock* et de *Gondrexange*; les champs si renommés de la Seille; les côtaux ornés de pampres du pays Messin : à l'ouest, les hautes collines qui entourent Pont-à-Mousson et Nancy; les côtes plus élancées encore du Toulois et du comté de Vaudémont; la plaine immense de Lunéville, Blâmont et ses ruines mélancoliques; Cirey et ses riches manufactures : enfin, du côté du sud, les sommets menaçants des hautes Vosges et du Jurà; les ondulations sans nombre des montagnes qui couvrent le sol de cette partie de la Lorraine et qui s'abaissent graduellement comme les vagues de la mer autour de l'orgueilleux Donon.

Ajoutez à ces détails, qu'on ne saurait peindre avec des couleurs assez vives, l'éternelle verdure des sapins, le bruissement de tant de forêts murmurantes, les teintes brillantes et diaprées des prairies; les champs où les épis se balancent au gré des zéphirs; d'innombrables ruisseaux qui serpentent sous le feuillage; à côté de soi, le fameux monastère de *Ste.-Odile*, qui est encore aujourd'hui visité par tant de pèlerins; les ruines de celui de Senones et de Moyen-Moutier; les débris de l'ancien château de Salm, et, à ses pieds, la source limpide de la Sarre; de jolis villages parsemés dans les collines, groupés sur les côteaux ou épars sur les flancs des montagnes; une foule de scieries et de chaumières blanches qui se détachent du massif des arbres dont elles sont abritées : supposez-vous ensuite à une élévation de 3000 pieds et surplombant, pour ainsi dire, à pic, le paysage qui se déroule à vos regards, vous aurez une faible idée de l'incomparable magnificence d'un spectacle aussi imposant et vous penserez ensuite qu'on ne saurait acheter trop cher de telles jouissances.

Oh! que l'homme paraît petit en présence de cette immensité

qu'il est faible, quand il contemple ces grandes scènes de la nature, quand il écoute le mugissement des torrents, qu'il voit les rochers suspendus sur sa tête et qu'il porte le pied en tremblant le long du sentier qui borde les précipices! C'est là que les hommes les plus frivoles deviennent sérieux; ils se rappellent les étranges métamorphoses du globe, les révolutions des siècles, la jeunesse de l'univers, sa décadence et ses ruines! C'est là que l'espace épouvante et que le silence même glace d'effroi; un sentiment indéfinissable commande à toutes les puissances de l'âme; on semble plus près de la divinité; on croit la voir et l'entendre, et on s'écrie, avec un orateur célèbre : «Dieu seul est grand.»

On trouve, au sommet du Donon, une pyramide que les orages ont déjà détruite en partie; elle a été élevée, il y a quelques années, par des ingénieurs envoyés par le gouvernement pour opérer certains travaux trigonométriques. Mais d'autres monuments plus curieux méritent l'attention du voyageur : ce sont des statues mutilées de Mercure, d'Hesus, de Diane, de Wodan (Mercure Gaulois) et de plusieurs guerriers. Il y en avait quelques-unes qui représentaient des Druidesses, entièrement nues et tenant des serpents dans leurs mains; ces figures étaient jetées pêle-mêle sur la pente du Donon, au pied du rocher qui le domine, mais il est difficile d'en rencontrer aujourd'hui; elles ont été presque toutes enlevées et conduites au musée d'Épinal. On voyait aussi, dans le siècle dernier, les ruines d'un temple carré qui existait à la cime de la montagne et que les Gaulois avaient bâti; ce temple avait 40 pieds de long sur 31 de large; les débris même ont disparu, puisqu'on a fait servir les pierres à la construction d'une digue à Framont. Les Romains laissèrent aussi des traces de leur passage sur le Donon : les tuiles antiques, les pierres chargées d'inscriptions latines et quelques autels, ne laissent aucun doute sur l'existence d'un poste romain au sommet du vieux *Thaun*, ou Donon.

On peut arriver au Donon par le chemin de St.-Quirin à Framont; mais comme il faut toujours traverser ce dernier village, nous n'avons aucun détail nouveau à exposer. La saison la plus favorable pour faire ce voyage peut être fixée au mois de juillet et d'août. Quelques voyageurs tentent cette expédition au mois de juin ou de septembre, mais les brouillards qui règent alors sur l'horizon ne permettent point de jouir de toute la magnifique perspective et de la grandeur du spectacle qu'on doit y trouver. (Voir le coup d'œil général.)

RAPTIN, nom donné à un moulin sans importance à 1 kil. à l'o. de Richeval.

RAUCOURT, village situé à droite de la Seille, aux limites du département de la Moselle, à 6 kil. au N. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 33 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 467 ind., 46 élect. comm., 10 cons. mun., 117 feux et 96 habitations. Terr. : 251 hect., dont 203 en terres lab., 40 en prés et 8 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Ce village, dont on ne connaît point l'origine, appartenait autrefois au domaine des évêques de Metz : il était compris dans le bailliage de Metz, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de l'évêché. Raucourt ne paraît pas ancien; les cartes du pays Messin n'en font aucune mention au commencement même du dernier siècle. Après avoir fait partie du diocèse de Metz, ce village est aujourd'hui une succursale du ressort de Nomeny. Son territoire est un des plus riches de la contrée.

RAVILLE, village situé près du Sanon, dans une plaine, à droite de la route de Lunéville à Moyenvic, à 7 kil. au N. de Lunéville, chef-lieu du canton *nord* et de l'arr., et à 33 à l'E. de Nancy. Popul. : 175 indiv., 17 élect. com., 10 cons. mun., 147 feux et 41 habitations. Terr. : 323 hect. cad., dont 137 en terres lab., 47 en prés, 17 en vignes médiocres, le reste en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village, appelé *Ravilla*, n'est pas ancien; il dépendait du bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : il avait également un seigneur particulier; compris dans l'ancien doyenné de Port et considér comme un excellent bénéfice. Raville n'est plus que l'annexe de la paroisse d'Einville. On y voyait une chapelle de St.-Quirin, aujourd'hui détruite.

RÉCHICOURT-LA-PETITE, village situé près de la route de Moyenvic à Lunéville, sur une côte peu éle-

ie, à 10 kil. au s. E. de Vic, chef-lieu du canton, à
5 au s. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., et à
) à l'E. de Nancy. Pop. : 233 ind., 23 élect. comm.,
o cons. mun., 47 feux et 39 habitations. Territ : 438
ect., dont 422 en terres arab. et 16 en prés. Mes. de
ic ; les lettres viennent par Moyenvic.

Ce village paraît remonter à une époque assez lointaine : nos
iciennes chroniques en font mention, mais en se contentant
: le nommer, sans donner aucun détail sur son histoire. On
it que Réchicourt appartenait au domaine des évêques de Metz:
répondait à la châtellenie de Vic, bailliage de cette ville, gé-
iralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché.
uant au spirituel, il faisait également partie du diocèse de
etz; aujourd'hui, c'est l'annexe de Bezange-la-Petite.

Nous profitons de cette circonstance pour réparer quelques
nissions sur cette dernière localité. Les terres de Bezange sont
néralement bonnes, mais il y en a qui offrent de grandes dif-
ultés et peu de produits aux cultivateurs. Bezange eut quel-
ue temps des seigneurs particuliers; on en cite un, entr'autres,
ui croyait appartenir à la maison de Lorraine, et se disait des-
endant du célèbre Godefroy de Bouillon. Ce village a vu naître
eux hommes qui ont obtenu une réputation bien pure, sinon
rillante : M. Lebon, ancien principal du collége de Blâmont,
t M. Perrin, juge-de-paix à Lunéville. Bezange est cité dans
lusieurs titres assez anciens.

Quant à *Bezange-la-Grande*, nous devons également ajouter
ue ce village a une origine assez reculée; quelques cartes par-
iculières en parlent dès le 15e siècle; ainsi le silence des chartes
le Lorraine ne prouvera pas que ce village ait été recemment
onstruit.

RÉCHICOURT-LE-CHATEAU, petit bourg situé
dans un vallon entouré de vastes forêts, à 20 kilom. au
s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., à 68 (envi-
ron 14 lieues) à l'E. de Nancy, et à 498 (environ 100
lieues) à l'E. de Paris. Popul. : 948 individ., 94 élect.
comm., 12 cons. munic., 14 élect. pour la députation
au collége de Sarrebourg, 237 feux et 176 habitations.

Territ. : 2546 hect. cad., dont 1283 en forêts, 908 en terres lab., 215 en prés, 32 en jardins, vergers et vignes très-médiocres, 69 en un bel étang et 36 en constructions, chemins et friches. Mes. de Nancy; mais les mesures *agraires* comprenaient : le jour 372 toises de Lorraine ou 27 ares 26 centiares; la fauchée 279 toises, ou 22 ares 80 centiares. Les mesures de contenance étaient celles de Vic. Les lettres y parviennent chaque jour par Blâmont.

On voit, sur le ban de Réchicourt, un moulin à grains sur le ruisseau de l'étang, qui est un des plus remarquables de la contrée, deux fermes considérables appelées *Lansquenet* (v. ce nom) et l'autre *St.-Blaise;* celle-ci était autrefois un ermitage assez fréquenté, à 1 kil. à l'ouest. Le territoire de Réchicourt est excellent, il abonde en productions de toute espèce; mais les chemins qui le traversent sont dans un état déplorable, et le chef-lieu du canton ne présente aucune importance commerciale. Il est sans marchés publics; on ne lui connaît que deux foires qui n'attirent pas un grand concours, le 3 février et le premier mardi de septembre.

Réchicourt est le siége d'une justice de paix dont les audiences ont lieu le jeudi : il y a également deux notaires, un receveur de l'enregistrement et des domaines, et un percepteur-receveur. On conçoit à peine comment on a fait de ce village un chef-lieu de canton, car sa position n'est point centrale et les ressources qu'il présente ne sont pas nombreuses.

C'est sans doute aux glorieux souvenirs qu'il rappelle que Réchicourt doit la préférence qui lui a été accordée : sous ce rapport, il est peu de localités qui puissent présenter des titres aussi anciens et aussi remarquables. Il est déjà fait mention de ce bourg dès le 8e siècle : c'était alors le chef-lieu d'un comté que les évêques de Metz donnaient en fief, car ces pontifes étaient seigneurs de la contrée tout entière : seize villages et hameaux dépendaient de ce comté. A cette époque, Réchicourt était plus considérable, et malgré l'exagération évidente des traditions qui lui donnent une immense étendue, il est certain qu'il avait dans les âges passés une plus grande importance. La seigneurie de Réchicourt passa à la maison de Linange (Leiningen) dans le 13e siècle; le duc de Lorraine vint au château de ce bourg en 1635

avec l'ambassadeur d'Espagne, et le prince y tomba malade. Les Suédois et l'armée impériale s'en emparèrent dans le même temps et y exercèrent d'affreux ravages. Les comtes de ce nom eurent souvent de sanglants démêlés avec leurs voisins et avec les ducs de Lorraine : on sait qu'un comte de Réchicourt, au retour des croisades, fit hommage de ses chaînes à l'église de St.-Nicolas-de-Port : un autre comte fut vaincu près de Hermelange par Ferry, duc de Lorraine. En 1471, les enfants d'un seigneur de ce nom avaient pris le parti du duc de Bourgogne contre Réné, mais le conseil de Lorraine commanda à leur père de les faire rentrer dans leur devoir.

Il ne reste rien des antiquités de Réchicourt que les débris d'un château fort et une partie d'un autre château encore habité aujourd'hui : tous deux étaient fortifiés et soutinrent plusieurs siéges. Des fouilles ont fait découvrir quelques restes d'armures et des ossements, avec une inscription qui porte 830.

Les rues de Réchicourt sont étroites et tortueuses, et présentent tous les caractères d'une bourgade du moyen âge. Sous le rapport spirituel, Réchicourt faisait partie du diocèse de Metz : aujourd'hui, c'est une cure cantonale qui a dans son ressort 11 succursales et 6 annexes. Ce bourg a produit peu d'hommes distingués; nous citerons, cependant, *Jean de Réchicourt*, qui fut évêque de Verdun dans le 13e siècle; il préféra le nom d'*Apremont*, qui était celui de sa mère; l'abbé *Marquis*, ancien curé de Réchicourt, mort en 1781, au milieu des regrets universels. Il institua une Rosière dans sa paroisse, en 1779, et publia deux petits ouvrages qui ne sont pas sans mérite. Les traditions de vertu et de foi qui subsistent encore à Réchicourt doivent être attribuées à ce vénérable prêtre qui n'épargna aucun sacrifice et aucun effort pour raviver la religion et fonder le règne des mœurs chrétiennes.

(Pour les détails sur le canton, voyez le coup d'œil général.)

RECLONVILLE, village situé près de la Verdurette et de la route de Lunéville, à 11 kilom. au s. o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 20 au s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 50 au s. e. de Nancy. Popul. : 219 ind., 20 élect. comm., 10 cons. munic., 43 feux et 39 habitations. Territ. : 295 hect. cad., dont 225 en terres arab., 7 en prés, 4 en vignes très-médiocres, le

reste en bois. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Blâmont.

Reclonville, appelé *Reclonis-Villa*, faisait partie de la terre seigneuriale appelée *Ban de la Rivière* : il avait pour seigneur particulier le comte d'Ogéviller (voyez ce nom). Il répondait au bailliage de Lunéville, intendance, parlement et coutumes de la province : le duc de Lorraine y exerçait aussi ses droits. Reclonville fut érigé en cure, dans le doyenné de Salm, en 1737 il avait pour annexe Buriville, et pour opérer cette érection M. de Bégon fit un démembrement de la cure de Hablainville. Aujourd'hui ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse d'Ogéviller.

RÉCOURT, fermes. (Voyez Lezey.)

RÉDING, village considérable situé au revers d'un côteau, près de la route de Sarrebourg à Phalsbourg, à 5 kil. de la première de ces deux villes, chef-lieu du canton et de l'arr., et à 90 (18 l.) au N. E. de Nancy. Popul. : 969 indiv., 96 élect. comm., 12 cons. mun., 243 feux et 209 habitations. Territ. : 874 hect., dont 420 en terr. lab., 300 en prés et 153 en bois. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par la même ville.

Réding, malgré son étendue et sa population, n'a pas une origine bien reculée; il est même plus récent que le hameau d'Eich qui lui est annexé. Il s'est formé successivement autour de l'ancien château qu'on y voit encore, mais qui n'offre rien de remarquable, soit dans sa construction, soit dans son histoire.

Réding fut cédé à la France par les ducs de Lorraine, après avoir eu ses seigneurs particuliers. Il fut compris dans la généralité de Metz, bailliage de Sarrelouis, avec les coutumes de Lorraine. On voit, sur le ban de ce village, deux moulins à grains et une tuilerie peu considérable; le château est dans un assez bon état de conservation. Réding est une succursale qui, après avoir fait partie du diocèse de Metz, est aujourd'hui placé dans le ressort de Sarrebourg.

RÉGNIÉVILLE, village situé sur une vaste éminence, près de la route de Pont-à-Mousson à Thiau-

ourt, à 8 kilom. au s. e. de Thiaucourt, chef-lieu du anton, à 33 au n. e. de Toul, chef-lieu de l'arr., et 38 au n. o. de Nancy. Popul. : 28[illegible] indiv., 31 élect. omm., 10 cons. municip., 69 feux et 61 habitations. 'errit. : 634 hect., dont 360 en terres arab. et 274 en ois. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par 'hiaucourt.

Ce village, appelé *Ragnerii-Villa*, a une origine assez récente, nais que le silence des monuments du pays ne nous permet oint de préciser d'une manière certaine. Il était compris dans e bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de lancy, avec les coutumes de Lorraine. Régniéville avait égalenent pour seigneur particulier le baron *de Viange*. C'était un viariat-résident, dans le doyenné de Prény : aujourd'hui c'est 'annexe de Fey-en-Haye.

REHAINVILLER, village situé au bord de la Meurhe, sur la route de Lunéville à Remberviller, à 10 kil. le Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 3 au s. de Luiéville, chef-lieu de l'arr., et à 33 au s. e. de Nancy. 'opul. : 439 indiv., 43 élect. comm., 10 cons. mun., 7 feux et 76 habitations. Terr. : 473 hect., dont 285 n terres labou., 136 en prés et 47 en forêts. Mes. de lancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve, sur le ban de ce village, les maisons de ferme apelés *Guinguette* (voyez ce nom), *Vexo-Fontaine*, (vulgairement *'haufontaine.*) C'était autrefois un ermitage où l'on voyait une hapelle très-fréquentée; les lépreux venaient y chercher un bri et le soulagement dans leurs maux : ce lieu est fort ancien, uisqu'on en parle déjà comme d'un pèlerinage célèbre dans le 3me siècle; c'est aujourd'hui une ferme assez importante, à 2 il. au n. e. *Adoménil*, autre ferme très-considérable; nous deons rectifier en tout ce que nous en avons rapporté. Adoménil, ppelé autrefois *Adonis-Mansile*, remonte à une haute antiquité: 'était un fief seigneurial, avec droit de haute justice; la famille le *Curel* et celle des *Gellenoncourt* en devinrent successivement propriétaires. Il y avait une chapelle castrale, à laquelle était

réunie l'église de [illegible]nelle : tout cela est ruiné aujourd'hui. *Ademénil* a cependant conservé son antique château et ses fermes qui composent un petit hameau (v. ce nom.)

Quant à Rehainviller, c'est aussi un village dont l'origine est reculée ; il existe un traité de l'année 1313, entre le seigneur du lieu et les habitants, et qui délimite leurs droits respectifs. Rehainviller faisait partie du bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Lorraine, avec les coutumes de la province. C'était une cure du doyenné de Port ; aujourd'hui, c'est une succursale du ressort de Gerbéviller. M. Firback, avocat à la cour de cassation et nouvel éditeur de Pothier, est né dans ce village. On sait aussi que Hériménil, annexe de Rehainviller, est le lieu natal du célèbre P. Herman, connu autant par la sainteté de sa vie que par ses ouvrages ; Fénélon a fait son éloge.

RÉHÉREY, village situé au revers d'une colline, près de la Verdurette, à 9 kil. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 25 au s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 55 au s. e. de Nancy. Popul. : 337 ind., 34 élect. comm., 10 cons. municip., 71 feux et 58 habitations. Territ. : 491 hect., dont 377 en terres arab., 80 en prés et 20 en bois. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Baccarat.

Il y a, sur le ban de Réhérey, deux fermes appelées, l'une *Chennezey*, qui était autrefois une cense-fief appartenant aux évêques de Metz (voyez *Chennezières*) l'autre est *Hadomey*, petit hameau fort ancien (v. ce nom). Le village de Réhérey a également une origine assez éloignée : il était compris autrefois dans la seigneurie de Baccarat, bailliage de Vic, parlement de Metz, intendance des trois évêchés : on y suivait les coutumes de l'évêché de Metz, et il faisait partie du domaine des évêques de cette ville. L'église, dédiée à la Ste.-Vierge (assomption) a été bâtie en 1732, et consacrée l'année suivante par M. Bégon, évêque de Toul. Aujourd'hui Réhérey est l'annexe de Brouville, dans le ressort de Badonviller.

REILLON, très-petit village, situé près du ruisseau de Leintrey et près d'une vaste forêt, à 9 kil. à l'o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 23 de Lunéville, chef-

lieu de l'arr., et à 53 au s. e. de Nancy. Pop. : 207 ind., 20 élect. com., 10 cons. mun., 43 feux et 36 habitations. Terr. : 439 hect. cad., dont 300 en terres lab. et 95 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Blâmont.

Les monuments du pays se taisent sur l'origine de Reillon : ce village apparaît seulement dans le dernier siècle sur les cartes de Lorraine ; mais il est plus ancien. Après avoir appartenu au domaine des sires de Blâmont, il fut réuni à la Lorraine et compris dans le bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de l'évêché. Sous le rapport spirituel, c'est aujourd'hui l'annexe de la paroisse de Blémerey, dans le ressort de Blâmont.

REIMELING, moulin qui est le même que le moulin rouge, sur le ban de Sarrebourg. (V. Mathmühl.)

RELAINCOURT, maison de ferme. (V. Moriviller.)

REMBERCOURT, village situé sur le ruisseau du Mad, aux confins du département de la Moselle, et à une faible distance de celui de la Meuse, à 6 kilom. au n. e. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 41 au n. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 50 au n. o. de Nancy. Popul. : 429 indiv., 42 élect. comm., 10 cons. mun., 127 feux et 98 habitations. Terr. : 255 hect., dont 163 en forêts, 41 en terres lab. et 31 en vignes méd. Mes. de Pont-à-Mousson ; les lettres viennent par Thiaucourt.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains d'un assez bon rapport, et une carrière abondante de pierres de taille. Rembercourt, appelé *Remberti-Curia*, avait pour seigneurs particuliers les comtes de Gourney ; ils y exerçaient la haute, la basse et la moyenne justice : le village répondait au bailliage de Thiaucourt, recette de St.-Mihiel, coutumes de la même ville et cour souveraine de Lorraine. On ignore à quelle époque Rembercourt a été fondé ; mais son origine ne paraît pas ancienne. Ce village était autrefois un vicariat-résident du doyenné de Prény : aujourd'hui il est annexé à la paroisse de Jaulny.

On dit que Rembercourt est le lieu natal du fameux Sigor-

gne, connu par ses institutions newtoniennes, par son introduction à la philosophie de Newton et par quelques discours qui ont obtenu le prix à l'académie française : il fut abbé de Bonnevaux et doyen de la cathédrale de Mâcon. Son neveu fut vicaire-général, puis supérieur de la mission à Paris. Il est probable que c'est *Rembercourt-aux-Pots*, lieu considérable du diocèse de Verdun, qui est la patrie de ces prêtres si distingués.

RÉMÉNAUVILLE, village peu considérable, situé au revers d'un côteau, près de la route de Pont-à-Mousson à Thiaucourt, à 8 kil. au S. E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 32 au N. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 38 de Nancy. Pop. : 263 ind., 26 élèct. comm., 10 cons. mun., 53 feux et 46 habitations. Terr. : 802 hect., dont 491 en terr. lab. et 294 en forêts. Mes. de Pont-à-Mousson ; mais on adopte celles de Domêvre-en-Haye pour les surfaces; les lettres viennent par Toul et Thiaucourt.

On voit, sur le ban de Réménauville, une carrière assez estimée de pierres de taille, et une ferme considérable nommée *Hansoncourt* : elle est fort ancienne. Le hameau de *Robert-Ménil*, qui dépendait de ce village et qui appartenait à l'abbaye de St.-Benoît-en-Voivre, est aujourd'hui sur le ban d'Euvezin (voyez Euvezin). Réménauville, appelé *Remenaldi-Villa*, est un lieu d'une haute antiquité : il était compris dans la prévôté de Prény, bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il avait pour seigneur particulier le baron de Viange, et la cathédrale de Metz y exerçait aussi quelques droits de collation. La cure était donnée au concours : aujourd'hui les habitants de ce village, qui sont bons et attachés à la religion, se cotisent eux-mêmes pour former la pension du curé : nous aurons occasion de mentionner cet honorable sacrifice dans quelques autres localités. Réménauville n'est point érigé en succursale, mais un prêtre y réside également, et ne peut assez louer les fidèles de cette paroisse, quoique sa position temporelle soit moins brillante que celle des succursales rétribuées par l'état.

RÉMÉNOVILLE, village situé dans une plaine, sur

un ruisseau qui va se joindre à la Mortagne, à 5 kilom. au s. o. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 18 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 45 au s. e. de Nancy. Pop. : 298 ind., 29 élect. comm., 10 cons. munic., 1 élect. pour la députation, 68 feux et 59 habitations. Territ. : 728 hect., dont 483 en terres arab., 139 en forêts, 75 en prés et 16 en vignes, dont les produits sont passables. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village, appelé *Remenonis-Villa*, avait pour seigneur particulier le marquis de Gerbéviller; il répondait au bailliage de Lunéville, intendance et coutumes de Lorraine, parlement de Nancy. On ignore la date précise de son origine, qui ne paraît pas fort ancienne, si l'on en juge d'après le silence des cartes de la province. On sait seulement qu'il faisait partie du marquisat de Gerbéviller, pour le temporel, et pour le spirituel il était enclavé dans le doyenné de Deneuvre. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Epvre, dans le ressort de Gerbéviller.

M. Ferry, ancien supérieur du séminaire de Nancy et curé de Saint-Nicolas-de-Port, si connu par ses sciences et ses vertus, est né à Réménoville. On a de lui quelques opuscules et d'excellents articles de polémique religieuse.

RÉMÉRÉVILLE, village situé dans une plaine, sur la Rouenne, à 12 kil. au n. e. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 19 à l'e. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 478 indiv., 47 élect. comm., 10 cons. mun., 118 feux et 103 habitations; il y a 3 élect. pour la députation. Territ. : 1348 hect. cadast., dont 684 en terres lab., 460 en forêts et 113 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On voit, sur le ban de ce village, deux tuileries peu considérables, un moulin à grains d'un bon rapport, et un four à chaux. Réméréville, appelé *Remerici-Villa*, était autrefois une terre seigneuriale appartenant aux évêques de Metz; les comtes de Beauffort, d'Ourches et de Serre, ainsi que le séminaire de Toul, exerçaient également dans ce village quelques droits bénéficiaires.

On ne sait à quelle époque reporter définitivement l'origine de Réméréville, qui paraît d'ailleurs assez ancien : ce village répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. La cure, qui faisait partie du diocèse de Toul, était comprise dans le doyenné de Port; il y avait une chapelle de *Notre-Dame*, avec un gagnage de 24 paires : elle est aujourd'hui détruite. Réméréville est une succursale dans le ressort de St.-Nicolas, et dont le patron est la Nativité de N.-D.

REMEY, maison de ferme, sur le ban de Thiaville: elle est sans importance, mais dans une belle position.

REMICOURT, *Remigii-Curtis*, château et maison de ferme, sur le ban de Villers-les-Nancy, à 1 kilom.

C'était autrefois un fief important. Il existe une chartre de Jean, duc de Lorraine, en 1466, par laquelle ce prince exempte les *manants* de Remicourt de toute imposition, etc., avec permission d'établir autant de troupeaux qu'ils le voudront; Réné II confirma ces privilèges, en 1477. On voit que le château de Remicourt est ancien : il a aujourd'hui de belles dépendances, mais aucun privilège.

REMONCOURT, village peu considérable, situé près d'une forêt et non loin de l'étang de Lagarde, à 12 kil. au N. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 25 au N. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 55 à l'E. de Nancy. Popul. : 209 ind., 20 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 43 feux et 31 habitations. Terr. : 666 hect. cad., dont 244 en forêts, 286 en terr. labour. et 70 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Blâmont.

On voit, près de ce village, une ferme assez importante nommée *Belcourt* (voyez ce nom) : ce lieu fut érigé en fief en 1730, sous le titre de Belcourt; il s'appelait avant *les Rappes*. Il y a également, à côté de Remoncourt, une autre cense appelée *Fricourt*. C'était autrefois un prieuré sous la dépendance de l'abbaye de Senones; on y avait joint une chapelle sous le nom de *Notre-Dame-de-Bon-Succès* : elle est encore fréquentée aujourd'hui. Le prieur avait le titre de curé de Remoncourt; mais en 1668, le cardinal de Vendôme, légat du pape, désunit la vicairie amovible

de Remoncourt et le prieuré, en déclarant Remoncourt vicairie perpétuelle. Le village et le prieuré remontent à la plus haute antiquité; il en est parlé dans une bulle d'Innocent III, en 1152 : les bâtiments du prieuré servent à l'exploitation d'une ferme.

Remoncourt faisait partie de la châtellenie de Lagarde, domaine des évêques de Metz; il devint terre de Lorraine, en passant aux sires de Blâmont, dont les ducs de Lorraine furent héritiers dans le 16[me] siècle. Il était compris dans le bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les usages du Blâmontois.

Aujourd'hui, sous le rapport spirituel, Remoncourt, malgré son antiquité, est annexé à la paroisse de Xousse, dans le ressort de Blâmont : le baron de Laugier était seigneur des *Rappes* ou *Belcourt*.

Nous profitons de cette notice pour rectifier quelques assertions sur Avricourt. Il y a, dans ce village, 8 électeurs pour la députation. Avricourt faisait partie du comté de Réchicourt : une portion de son territoire et quelques habitations étaient enclavées dans l'ancien Blâmontois : ce dernier pays étant échu par héritage aux ducs de Lorraine, Avricourt se trouva partagé en une double juridiction : celle de Vic, pour la partie évêchoise, et celle de Blâmont pour les domaines de Lorraine. Dans la notice d'Avricourt (voyez ce nom) il faut supprimer la fastidieuse redondance des *comme*, qui ont été multipliés par inadvertance. M. Lafrogne n'a point le titre de baron, qui a été accolé par erreur à son nom, qui est d'ailleurs éminemment distingué.

La ferme de Belcourt contient une vaste maison d'exploitation, une habitation de jardinier, de garde et de berger; un moulin; environ 2 hectares de jardins et vergers; 300 jours de terres, prés, etc.

REMONVILLE, ferme. (voyez Einville.)

RENDEZ-VOUS, maison isolée, dans une forêt. (voyez Parroy.)

RENDEZ-VOUS, ferme. (voyez Damelevières.)

RÉNING, village situé sur la rive droite de l'Albe, aux confins du départem. de la Moselle, route de Dieuze à Sarralbe, à 3 kilom. au N. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 43 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de

l'arr., à 39 de Vic, et à 68 au N. E. de Nancy. Pop.: 328 ind., 32 élect. comm., 10 cons. mun., 67 feux et 49 habitations. Terr.: 402 hect. cadast., dont 164 en terres lab., 112 en bois et 40 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Les anciens monuments du pays se taisent sur l'origine de Réning: on ne sait rien également de son histoire. Après avoir appartenu à la Lorraine, ce village fut cédé à la France, ainsi que Dieuze; il retourna ensuite à la Lorraine et il fut compris dans le bailliage de Sarreguemines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Sous le rapport spirituel, c'est une succursale qui relève d'Albestroff.

REPAIX, petit village situé au revers d'un côteau élevé, à 4 kil. au N. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 33 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 63 au N. E. de Nancy. Pop.: 207 ind., 20 élect. comm., 10 cons. munic., 41 feux et 32 habitations. Territ.: 486 hect. cad., dont 382 en terr. lab., 50 en prés et 21 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Le village de Repaix, appelé autrefois *Repas*, ou *Répax*, a eu son origine dans les dernières années du moyen âge: cependant les cartes du pays n'en font aucune mention avant le 18e siècle. Il était compris dans l'ancien Blâmontois et faisait partie du domaine des sires de Blâmont: il fut cédé à la Lorraine et enclavé dans la généralité de Nancy, parlement de cette ville, bailliage de Blâmont, avec les coutumes locales. Le territoire qui l'avoisine est fertile; ses habitants sont généralement aisés, et sa position présente un aspect fort agréable aux voyageurs qui traversent la route de Blâmont à Sarrebourg. Sous le rapport spirituel, ce village a subi des vicissitudes qu'il ne méritait point, car il se distingue par les plus louables sacrifices pour jouir de tous les secours de la religion. Annexé à la paroisse de Gogney, il fut ensuite rattaché à Autrepierre et à Blâmont: réuni de nouveau à Autrepierre, à Foulcray, puis à Blâmont, il fut en dernier lieu confié aux soins des directeurs du collége de cette ville. On voit à Repaix une belle maison de maître avec de vastes dépendances: M. le général baron Müller y avait fixé sa résidence, qu'il a ensuite établie à Paris.

REPENTIR, maison de ferme sur le ban de Vandœuvre, à 7 hectom. au N. Elle est considérable et dans une belle position : on y compte environ 30 individus.

RHINTING, ancienne abbaye, aujourd'hui petit hameau sur le territoire de Bébing, à 2 kil. au N.

Il y a un domaine considérable attaché à cette propriété, située au revers d'un côteau et à l'ombre d'une immense forêt. Ce couvent, habité par des religieuses bénédictines, était un des plus antiques et des plus renommés du pays : on en fait mention dans la vie de St.-Arnould, évêque de Metz et aïeul de Charlemagne. Le monastère eut beaucoup à souffrir de la part des Suédois; la révolution acheva d'en disperser les restes : on voit encore les galeries, les chambres et une partie considérable des bâtiments, où l'on compte environ 36 individus. Nous rectifierons ici ce que nous avons dit de Bébing. Ce village est fort ancien et passait pour une des possessions les plus importantes des évêques de Metz. Ces pontifes envoyèrent souvent de riches présents à son église, comme on le voit dans les chroniques du 9e. siècle. Les guerres qui ensanglantèrent la contrée, et surtout les ravages des terribles Suédois, anéantirent Bébing, qui n'a plus aujourd'hui que l'apparence d'un hameau : il ne reste plus aucune trace de son église. Rhinting était compris dans le comté de Réchicourt.

RHODES, village situé dans un vallon, près de l'étang du Stock, à 16 kil. au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 63 au N. de Nancy. Pop. : 409 ind., dont 40 élect. comm., 10 cons. mun., 107 feux et 83 habitations. Territ. : 1310 hect., dont 595 en forêts, 357 en terres lab., 97 en prés et 263 en étang. Mes. de Vic; les lettres viennent par Sarrebourg.

On voit, sur le ban de Rhodes, une tuilerie assez considérable, un four à chaux et plusieurs fermes très-importantes : *Adelhouse*, (v. ce nom) cense très-ancienne; les *Bachats*, belle maison de maître, avec de magnifiques dépendances, domaine du comte Lobau; ce lieu est également fort ancien; *Ste-Croix*, autre château et vastes bâtiments d'exploitation nouvellement construits, quoique la ferme de ce nom ait été connue dès la plus haute antiquité. Ces trois censes étaient comprises autrefois dans la châtellenie de Fribourg, et appartenaient aux évêques de Metz.

Quant aux village, il remonte à une époque peu éloignée : il n'était composé, il y a deux siècles, que d'une ceuse considérable, qui s'est successivement accrue. Cependant il est possible que la date de sa fondation soit plus ancienne et que Rhodes ait éprouvé le sort de tant d'autres hameaux que les Suédois ont détruits. Ce village faisait partie de la châtellenie de Fribourg et appartenait aux évêques de Metz, qui y exerçaient tous les droits de haute justice ; il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'est une succursale qui est maintenant placée dans le ressort de Sarrebourg.

RICHARDMÉNIL, village situé sur la rive droite de la Moselle, route de Nancy à Vézelize, à 13 kil. au s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 13 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 263 ind., 26 élect. comm., 10 cons. munic., 67 feux et 41 habitations. Territ. : 717 hect. cad., dont 473 en forêts, 151 en terres lab., 73 en prés et 12 en vignes médiocres. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On trouve, sur le ban de ce village, une tuilerie et un four à chaux d'un produit assez considérable : il y a également une maison de campagne qui passe pour une des plus remarquables de cette contrée. Richardménil, appelé *Ricardi-Manile*, a une origine assez récente, mais que le défaut de renseignements nous empêche de préciser ; c'était autrefois une terre appartenant à la maison de Ludres, bailliage de Nancy, intendance et parlement de Lorraine, avec les coutumes de la province. Son église remonte à trois siècles, et après avoir figuré parmi les cures les plus avantageuses, ce village n'est plus que l'annexe de Flavigny, dans le ressort de St.-Nicolas : le patron est St.-Georges.

RICHARDVILLE, nom donné à une scierie, sur le territoire de Turquestein, à 7 kil. au s. On y compte 6 ind., et on y exploite annuellement 12000 planches.

RICHE ou Rische, village situé aux confins du département de la Moselle, sur la Petite-Seille, à 14 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 17 de Vic, et à 44 au N. E. de Nancy. Popul. :

274 ind., 27 élect. comm., 10 cons. mun., 65 feux et 44 habitations. Territ. : 420 hect., dont 360 en terres labourables et 60 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Riche possède un moulin à grains d'un assez bon produit. Ce village, dont l'origine est fort ancienne, était autrefois compris dans le comté de Morhange; il fut réuni au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce lieu était, dans le 13e siècle, une terre seigneuriale, appartenant à une illustre famille du pays : la maison *de Riste*, ou Riche, était alliée à celles des Lenoncourt et de Lunéville : elle s'éteignit dans le 14e siècle; mais on voyait à Senones le tombeau d'une comtesse de ce nom.

Le château de Riche était singulièrement redouté, et il paraît, d'après quelques traditions, que le village était plus considérable: on parle d'une rue aux Halles et d'une place, dont il n'existe plus rien aujourd'hui. On a trouvé quelques tombeaux qui annoncent que Riche possédait autrefois un couvent de bénédictines. Ce village, dont la splendeur était si grande, n'est plus aujourd'hui que la simple annexe de Haboudange, dans le ressort de Château-Salins.

RICHEVAL, petit ruisseau qui sort des forêts et de l'étang de Hattigny, canton de Lorquin, arrose le village de Richeval, la ferme des Salières, Gogney, alimente une fabrique de draps et un moulin près de Blâmont, et se réunit à la Vezouze près des murs de cette ville, après un cours de 14 kilom. Un autre ruisseau, plus faible encore et qui sort de l'étang d'Ibigny, vient se réunir au *Richeval*.

RICHEVAL, village situé dans un vallon, et traversé par la route de Blâmont à Sarrebourg, à 7 kil. au S. E. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 19 au S. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 67 à l'E. de Nancy. Popul. : 307 ind., 30 élect. comm., 10 cons. munic., 83 feux et 62 habitations. Territ. : 359 hect.

ainsi cadast., 161 en forêts, 156 en terr. arab. et 21 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Blâmont.

Il y a, sur le ban de Richeval, trois fermes peu considérables: *Raptin* (voyez ce nom) et *la Carpe*, au pied d'une côte extrêmement rapide : elles ne présentent rien d'intéressant à connaître. Le village est peu ancien : il était autrefois compris dans la baronnie de St.-Georges, qui appartenait au domaine temporel des évêques de Metz. Richeval répondait par conséquent au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Ce village, dont le territoire n'est pas étendu, est habité par une population nomade qui soutient son existence en colportant les produits des manufactures du voisinage, et, en particulier, de la fayence. Richeval s'agrandit néanmoins tous les jours : dans le dernier siècle, on n'y voyait qu'un très-petit nombre de maisons, près desquelles le voyageur n'osait passer aux heures du soir : aujourd'hui, la réputation de ce village ressemble à celle des autres localités du voisinage. Richeval est annexé, pour le spirituel, à la paroisse d'Ibigny, qui a repris, depuis peu de temps, son titre de succursale.

RIONVILLE, maison de ferme. (voyez Arracourt.)

RISHOLTZ, maison de maître et cense considérable, sur le territoire de Hattigny, à 3 kil.

On y remarque de vastes dépendances, de beaux jardins, qui comprennent 7 jours et demi, avec les vergers : il y a 230 jours de terres labourables et 84 fauchées de prés : le revenu de cette propriété est évalué à 2000 fr. avec d'importantes réserves. Les bâtiments sont en bon état, et les logements du propriétaire réunissent l'agréable et l'utile.

RITTERWALD, petite ferme, à 1 kilom. au s. de Schneckenbusch : elle n'a rien de remarquable, et on y compte 8 individus.

ROBERT-MÉNIL, autre ferme. (voyez Euvezin.)

RODALBE, village situé près d'une immense forêt, aux confins du département de la Moselle, à 14 kil. au s. o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 24 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 24 de Vic, et à

54 (11 lieues) au N. E. de Nancy. Popul. : 467 indiv., dont 46 élect. comm., 10 cons. mun., 108 feux et 76 habitations. Terr. : 1035 hect., dont 244 en terr. lab., 77 en prés, le reste en forêts. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze et Albestroff.

On trouve, sur le ban de Rodalbe, une tuilerie et un moulin à grains d'un bon rapport; un four à chaux, un étang peu considérable, une carrière de sable, et quelques habitations isolées et sans nom, qui ne présentent rien de remarquable. Ce village paraît avoir une origine assez récente, car les monuments anciens du pays se taisent sur son existence : il a pris son nom du confluent de la rivière de *Rode* avec l'*Albe*. Après avoir fait partie de la seigneurie de Hinguesange, Rodalbe fut réuni au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Sous le rapport spirituel, il était compris dans le diocèse de Metz; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort d'Albestroff.

RODE, petite rivière qui prend sa source près de Loudrefing, dans le canton d'Albestroff, baigne les villages de Lhor, Insviller, Münster, Givricourt et Vibersviller, entre dans le département de la Moselle, près de Honskirch, et se réunit à l'Albe dans le voisinage de Sarralbe.

Son cours est évalué à 12 kilom. dans le département, et il se dirige du sud-ouest au nord-ouest. Cette rivière, qui n'a qu'un faible volume d'eau, est devenue très-intéressante depuis la création du canal de Dieuze à la Sarre : ce canal, qui doit suivre le lit de la Rode, est encore inachevé.

ROGÉVILLE, village situé près de la route de Nancy à St.-Mihiel, sur la rive droite de l'Ache, et au pied d'un côteau, à 4 kil. à l'E. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 20 au N. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 24 au N. O. de Nancy. Popul. : 246 indiv., 24 élect. comm., 10 cons. municip., 63 feux et 51 habitations. Territ. : 573 hect., dont 370 en terres lab., 160 en fo-

rêts, 20 en vignes de qualité fort médiocre et 20 en prés. Mes. de Thiaucourt; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Ce village possède un moulin à grains d'un assez bon rapport, et les débris d'un ancien château, situé à une faible distance vers le sud : ces débris sont transformés en une petite cense encore habitée. On sait que l'origine de Rogéville remonte à une époque éloignée : il a donné son nom à une famille distinguée du pays, et on y voyait autrefois une maison-fief dont les derniers seigneurs étaient les comtes Bourcier de Villers. Le village, compris dans la province du Barrois, était réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, office et intendance de la même ville, parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Il paraît que le château de Rogéville était autrefois un poste important, et qu'il eût à soutenir quelques assauts redoutables, car dans les fouilles qui furent pratiquées à la fin du dernier siècle, on trouva des cercueils en pierre et des restes d'armures. Quant au spirituel, Rogéville était un vicariat-résident; il y avait une chapelle de Ste.-Croix : aujourd'hui, c'est l'annexe de Villers-en-Haye; son patron est St.-Remy : on nommait ce village *Rogeri-Villa* (1).

ROHAY, maison de ferme, sur le ban de Marainviller. (voyez Marainviller.)

ROMAIN, hameau érigé en commune, et situé dans une plaine, près de la route de Lunéville à Bayon, à 6 kil. au N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 16 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 29 au S. E. de Nancy. Popul. : 83 indiv., 10 cons. municip., 8 élect. comm., 21 feux et 17 habitations. Territ. : 310 hect., dont 177 en terr. lab., 89 en bois et 37 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

---

(1) On connaît plusieurs personnages distingués du nom de Rogéville : le chevalier Guillaume de Rogéville, fut un des jurisconsultes les plus éminents du dernier siècle : il a publié d'excellents ouvrages de jurisprudence et une histoire du parlement de Nancy. Plusieurs membres de sa famille habitent Pont-à-Mousson et comptent parmi les citoyens les plus recommandables de cette ville.

La ferme de Leumont (v. ce nom) est sur le ban de Romain. ;e village n'est pas ancien : il se composait autrefois de quelques ermes qui appartenaient au domaine d'une abbaye voisine. Il y ut également, sur un côteau qui est près de Romain, un château ort dans les ruines duquel on a rencontré quelques armes briées. Le village de Romain faisait partie du bailliage de Rosières, énéralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine: l est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de *Méhoncourt*.

ROMÉCOURT, autre hameau devenu commune, et itué près de l'étang de Gondrexange, dans un vallon ntouré de forêts, à 7 kil. au N. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 20 au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 55 (11 l.) au N. E. de Nancy. Popul. : 53 indiv., 10 cons. mun., 5 élect. comm., 12 feux et 10 habitations. Terr. : 527 hect. ainsi cadastrés, 121 en terres lab., 171 en prés et 141 en forêts. Mes. de Vic ; les lettres viennent par Réchicourt.

On voit, sur le ban de Romécourt, un château assez remarquable, avec de vastes dépendances, un étang peu considérable, une tuilerie d'un bon rapport, et le domaine de *Milbert* qui est fort ancien et qui dépendait autrefois de la châtellenie de Fribourg. Le village de Romécourt remonte aussi à une époque assez reculée : il était compris dans la même châtellenie de Fribourg, et faisait partie du domaine des évêques de Metz, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Il eut aussi des seigneurs particuliers, parmi lesquels nous devons mentionner les comtes de Martinprey. Quant au spirituel, ce village est annexé à la paroisse d'Azoudange. Dans le dernier siècle, Romécourt n'était désigné que sous le nom de petit hameau, dont l'origine ne remonte qu'à 300 ans.

ROMELFING, village situé sur la rive gauche de la Sarre, près de la route de Fénétrange à Lixheim, à 3 kil. au S. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 13 au N. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 78 au N. E. de Nancy. Pop. : 633 ind., 63 élect. comm., 10 cons. mun., 127 feux et 109 habitations. Terr. : 1069 hect.

ainsi cad., 486 en forêts, 365 en terres lab. et 12 en prés. Mes. de Fénétrange ; les lettres viennent par la même ville.

Romelfing possède un moulin à trois tournants d'un excellent rapport, et deux étangs peu considérables : il y a un électeur pour la députation. Ce village dont l'origine est assez récente, faisait autrefois partie de la baronnie de Fénétrange ; il fut réuni à la Lorraine, et compris dans la généralité de Nancy, parlement de cette ville, bailliage de Fénétrange, avec les coutumes de la contrée : on ignore l'époque précise où Romelfing a commencé. Son territoire est assez fertile, surtout en blé ; les habitants ont généralement des ressources qui suffisent à leur existence. C'est une succursale placée dans le ressort de Fénétrange et où les principes religieux ont encore assez d'empire.

ROMÉMONT, nom donné à un château et à une maison de ferme, sur le territoire de Buissoncourt, à 1 kilom. au N.

C'est une ancienne terre, unie autrefois au village de Velaines, et dont le dernier seigneur était le marquis de Bissy. On y voyait un hermitage, avec une chapelle de la Ste-Vierge, fondée en 1609 : ce lieu était autrefois un pèlerinage très-fréquenté, et il y avait un hermite pour desservir la chapelle.

Nous ajouterons à notre article sur Buissoncourt une particularité qui doit servir à l'histoire de ce village : un de ses curés mourut dans le dernier siècle avec une si haute réputation de sainteté, qu'il se fit un grand concours sur son tombeau, et qu'on n'a pas cessé de le visiter depuis cette époque. Ce prêtre était connu sous le nom de bon père de Buissoncourt.

ROMENY, autre ferme sur le ban de Clayeures. (Voyez Clayeures.)

ROMUR, ferme assez considérable. (V. Donnelay.)

ROND-PRÉ, nom donné à quelques habitations agréablement situées, à l'ombre des forêts et au pied des Vosges, sur le territoire de St.-Quirin, à 1 kil. au N. On y compte environ 32 individus.

RORBACH, petit village situé près de la route de

ieuze à Fénétrange, dans une plaine, et au bord de :tang de Zommange, à 11 kilom. au N. E. de Dieuze, ıef-lieu du canton, à 31 au N. E. de Château-Salins, ıef-lieu de l'arrond., à 26 de Vic, et à 55 au N. E. de ancy. Popul. : 243 ind., 24 élect. comm., 10 cons. ıunic., 62 feux et 46 habitations. Territ. : 408 hect. .nsi cad., 212 en forêts, 102 en terres arab. et 26 en rés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village paraît assez ancien; mais les monuments du pays › disent rien sur l'époque où il aurait commencé; on sait seument qu'il faisait partie du bailliage de Dieuze, généralité et ırlement de Nancy, avec les coutumes de la Lorraine. Rorbach ıt annexé à la paroisse de Cutting, pour le spirituel.

ROSIÈRE, faible ruisseau qui arrose Favières et Geıucourt, dans le canton de Colombey, et tombe dans › Brénon, près d'Etreval : il n'a rien de remarquable.

ROSIÈRE (petite), autre ruisseau formé de plusieurs ›urces, qui descendent de Coyviller et de Saffais.

Il baigne les fermes de *Padoux* et de *Xoudailles*, et finit dans ı Meurthe, près de St.-Nicolas, après un cours d'environ 12 kil.

ROSIÈRES-AUX-SALINES, ville située sur la leurthe, au pied d'un immense côteau chargé de vignes, 5 kil. au S. E. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, à 8 de Nancy, chef-lieu de l'arr., et à 428 (environ 86 eues) de Paris : par 4 dégrés de longitude et 48° 35′ e latitude. Popul. : 2722 ind., 175 élect. comm., 21 ons. mun., 12 élect. pour la députation et le jury, 603 eux et 349 habitations. Territ. : 2885 hect. ainsi cad., 151 en terres lab., 650 en forêts, 508 en prairies, 113 n jardins, chenevières, vergers, 46 en pâturages et 251 n vignes, dont les produits sont assez recherchés, quoiue le vin soit peu généreux. Il y a pour les constructions : 16 hect.; et en chemins, routes, eaux, friches, tc., 136 hectares.

Le ban de cette ville est parsemé de fermes et d'habitations agréables : nous citerons, en particulier, *Cuite-Fève*, *La-Crayère*, *Porticux*, *Mortaure*, *Nouveau-Lieu*, *Mitry*, (Voyez ces noms.) La petite *Rosières*, hameau qui est comme le faubourg de la ville; *Lagrange* (Voyez ce nom); *Xoudailles*, autre ferme très-considérable, à 2 kil. au N. O. : on y compte environ 20 individus, qui exploitent de vastes dépendances. *St.-Urbain*, maison de maître, avec un domaine très-étendu, dont le revenu peut être évalué à environ 7000 francs. Il y a 72 hect. 36 ares de terres, 19 hect. 70 ares de prés, 15 hect. 95 ares de pâturages, 1 hectare de chenevière, 1 hect. et 7 ares de jardins, 56 ares de vignes; et le tout ne forme qu'un seul gazon.

On voit également à Rosières un moulin à plusieurs tournants et un foulon; trois carrières de plâtre assez abondantes; cinq ponts sur la rivière; un de ces monuments est très-remarquable.

La ville de Rosières ne possède aucune des grandes divisions de l'administration militaire ou civile. On y trouve seulement deux notaires, un percepteur-receveur, et un hospice parfaitement dirigé. Le principal commerce de Rosières consiste dans le produit de ses vignobles : on y a établi deux foires qui se tiennent le 19 mai et le 15 septembre : on y trouve également un commissionnaire qui part chaque semaine pour Nancy.

Malgré l'absence de grandes institutions qui s'y fait ressentir, la ville de Rosières a une illustration particulière qu'on ne rencontre pas même dans les plus importantes cités; nous voulons parler du superbe haras dont la création remonte à l'année 17[illegible] et qui a subi bien des vicissitudes. Cet utile établissement était déjà supprimé en 1789, mais le gouvernement se hâta de le reformer en 1793, après les conquêtes des armées Françaises qui s'emparèrent du haras du prince de Deux-Ponts. Avant cette époque, la cense de *Portesseux* ou *Portieux*, servait de *jumenterie* ou de haras, au profit des ducs de Lorraine. On y compte aujourd'hui 130 chevaux magnifiques; les étalons sont distribués annuellement dans quelques-unes de nos villes, et on accorde des primes aux propriétaires des meilleurs chevaux issus de ces étalons. Depuis un certain nombre d'années l'espèce chevaline s'est beaucoup améliorée dans le département; la race chétive et informe qui s'y trouvait partout, tend, chaque jour, à disparaître. On doit, en grande partie, ce résultat aux beaux chevaux du haras de Rosières, et cependant il est question de le réunir à celui de la *Tour du Pin* : espérons que le gouvernement, mi[illegible]

sformé, ne voudra point décréter la suppression d'un établissement si précieux, non seulement pour la ville de Rosières, mais pour les propriétaires et les agriculteurs de la Meurthe. La situation de Rosières est très-avantageuse et on rencontrerait difficilement un site plus agréable, qui réunit à un aussi haut degré toutes les conditions favorables à l'existence d'un haras. Dominé par un côteau fertile, Rosières s'étend avec grâce dans une plaine immense, parsemée de bouquets de bois et couverte de gras pâturages : c'est là que les étalons peuvent chercher librement leur nourriture et acquérir ce développement de formes, si élégant t si riche qu'on admire en eux. Le haras de Rosière a un directeur en chef, un régisseur, un inspecteur, trois surveillants, n artiste-vétérinaire et un piqueur.

Dans les derniers siècles, une autre source de richesses distinguait la ville de Rosières et s'ajoutait à son nom; les belles *alines*, aujourd'hui détruites, qui existaient dans cette localité, ui avaient donné une splendeur qui est définitivement éteinte. a saline était située dans une île de la Meurthe; la source, à on état naturel, marquait quatre degrés; une pompe élevait les aux, qu'une machine, dont la roue plongeait dans la Meurthe, eprenait ensuite et précipitait, par le moyen d'un grand nombre de seaux, dans un bâtiment appelé de *graduation*, où le el recevait une autre préparation et une force plus grande. On réparait aussi, dans cet établissement, le sel d'*epsum* et l'*ammoiac* : les officiers de la saline devaient fournir annuellement 500 muids de sel, et on en exportait dans tous les pays voisins, même au-delà du Rhin. La ville de Rosières était déjà célèbre ar ses salines, au 13ᵉ siècle; mais en 1487 on arrêta les travaux sans motifs connus : la duchesse de Lorraine, Christine de annemarck, les reprit en 1563; une inscription, placée sur la rincipale porte de la manufacture, consacrait le souvenir de princesse et de sa générosité dans la restauration des salines : nfin, en 1760, des *hommes à système*, comme le dit un chroniqueur, parvinrent à mêler les eaux salées et les eaux douces, n sorte qu'il a été impossible depuis cette époque de songer à établir les salines de Rosières.

Cette ville est d'une origine fort ancienne, mais qu'on ne saurait fixer d'une manière exacte ; ce qu'il y a de certain, c'est u'elle remonte aux premiers siècles du moyen âge. Elle avait onné son nom à une illustre famille de Lorraine, qui l'abandonna ensuite pour adopter celui de Lignéville et de Lenoncourt. e fut au commencement du 12ᵉ siècle que le duc Mathieu

échangea Rosières pour Nancy, qui appartenait à Drogon, seigneur qui se fit nommer *Rosières*, et ses descendants Lenoncourt et Lignéville. Le duc Ferry III donna des terres et de l'argent pour jouir des salines et devenir maître de Rosières, ensorte que cette ville passa aux ducs de Lorraine dans le 14e siècle. Peu après, les Messins vinrent brûler cette ville et le château qui la défendait (en 1350) : une seconde irruption, tentée en 1371, leur permit de ruiner encore la moitié de cette bourgade; et, enfin, les troupes du duc de Bourgogne l'assiégèrent inutilement en 1476 : on repoussa toutes leurs attaques, et le capitaine Malhortie s'illustra dans cette défense.

La ville de Rosières était le chef-lieu d'un bailliage royal, dans le ressort du parlement de Nancy : il y avait un siége prévôtal et 32 communautés qui répondaient au bailliage, généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine.

Considéré sous le rapport spirituel, Rosières était une cure importante, dans le doyenné de *Port* : l'église paroissiale, bâtie en 1749, n'a rien de remarquable, mais son architecture plaît aux regards. On voyait autrefois, dans cette ville, une *communauté ecclésiastique*, composée de quelques prêtres, et dont l'existence remontait à une haute antiquité; un couvent de *cordeliers*, établi au commencement du dernier siècle; un prieuré de *bénédictins*, érigé par l'évêque de Toul, M. de Mailliane, en 1621. Rosières possédait en outre dix chapelles, sans y comprendre celle des cordeliers. Les principales étaient dédiées à St.-Jacques, St.-Roch, St.-Sébastien et St.-Menne : un revenu assez considérable y était attaché. Quant à l'hôpital, il était bien renté, comme on le voit par des arrêtés de compte qui datent de 1685.

La Crayère, dont nous avons parlé, avait aussi une chapelle sous l'invocation de St.-Nicolas : elle existait déjà en 1690 : dans les maitairies de *le Rayeux, la Grange, la Petite Rosières, Portieux*, il y avait quelques oratoires et on célébrait l'office à *Xoudailles*, les fêtes et dimanches. Deux ermitages existaient en même temps près de Rosières; celui de la Belle-Croix et celui de St.-Sigismond: ils n'offraient rien de remarquable.

Il ne reste rien des antiquités de Rosières, ni des murailles qui la défendaient de toutes parts : dans les premières années du 19e siècle, on voyait encore les ruines du vieux château fort, de ses portes et des tours qui la protégeaient; mais ces débris ont entièrement disparu. On a trouvé, dans la plaine qui borde la Meurthe, des fragments de piques, de lances et de flèches en cuivre; on a découvert au même endroit une petite enclume

et quelques machines en fer; la plupart des piques, etc., étaient d'airain jeté en fonte : on en a compté plus d'un millier, et elles paraissent appartenir à la plus haute antiquité. Il est probable qu'une bataille sanglante, dont on ignore les détails, a eu lieu entre *Rosières* et *Damelevières*.

On connaît peu d'hommes remarquables originaires de cette ville : nous avons cependant à citer : Guillaume Vieujot-Descolin, ingénieur distingué, inspecteur des ponts-et-chaussées, qui a laissé des rapports, des dissertations et des discours estimés; le capitaine Poirel, chevalier de la légion-d'honneur, qui se signala dans la guerre d'Espagne; et *Guillaume de la Marche*, ancien curé de Rosières, qui fonda le célèbre collége de son nom à Paris, avec deux bourses destinées aux jeunes gens de Rosières, qui voudraient suivre la carrière des lettres et des sciences.

Les armes de Rosières étaient d'azur, à une épée d'argent, emmanchée d'or, la pointe en haut, et côtoyée de deux roses d'argent.

ROSIÈRES (petite), ancienne ferme ou petit hameau, sur le ban de Rosières-aux-Salines. (V. ce nom.)

ROSIÈRES-EN-HEYS, village situé sur un plateau, route de Nancy à St.-Mihiel, à 7 kil. au S. E. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 17 au N. E. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 21 au N. O. de Nancy. Popul. : 324 ind., 32 élect. comm., 10 cons. munic., 88 feux et 71 habitations. Territ. : 741 hect., dont 650 en terres lab. et 84 en bois. Mes. de Domêvre-en-Heys ; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

Ce village, appelé *Roseriæ in Sepibus*, a une origine peu ancienne, mais dont il est difficile de préciser la date : on pense qu'elle remonte au 17e siècle. Rosières répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, office, recette et intendance de cette ville, terre du Barrois, parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Il y a, sur le ban de ce village, une ancienne auberge, nommée *Quatre-Vents* (voyez ce nom): il y avait aussi un fief seigneurial, de *Cropello*, rétabli en 1736, et un hermitage dédié à St.-Nicolas. La cure était comprise dans le doyenné de Dieulouard; aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Liverdun.

ROUENNE (la), faible ruisseau qui commence à *Réméréville*, traverse Buissoncourt, et se perd dans la Meurthe, près de Varangéville. Son cours est de 13 kil. à travers le canton de St.-Nicolas.

ROUGE-EAU, nom donné à une des branches prin cipales de la Sarre.

Elle prend sa source dans les montagnes brisées qui dominen St.-Quirin, baigne Abreschwiller, Barville et Nitting, et se réu nit à la Sarre-Blanche, près de Hermelange, après un cours d 24 kilom. dans le canton de Lorquin.

Nous remarquerons que les eaux de cette rivière alimenten quelques-unes de nos plus riches manufactures : des trains con sidérables de bois y descendent continuellement pour les ports d la Moselle et de la Prusse : des scieries nombreuses bordent le rives de la *Rouge-Eau*, et vivifient les riantes vallées qu'elle ar rose; la magnifique papeterie d'Abreschwiller, dont les rappor ministériels et plusieurs ouvrages de géographie ont vanté l'im portance : ses produits étaient fort estimés, mais les nouvea procédés mécaniques n'y sont pas encore introduits : le papi se fait encore à la main : cet établissement entretient envir deux cents ouvriers : il y a une belle maison de maître entour de vastes dépendances. Le *polissoir* qui dépend de la verrerie *St.-Quirin* est encore situé au bord de la Rouge-Eau ; il faut vo le beau et ingénieux travail de cette mécanique; enfin, *la Fo* d'Abreschwiller, pour laquelle on a creusé un canal, et éle des constructions nouvelles, est aussi mise en mouvement p cette rivière : la Forge, qui compte parmi les plus important du département, consume annuellement 3000 stères de bois le fer qu'elle produit est estimé; il était déjà mentionné hon rablement par le gouvernement, en 1808; cependant il n'y qu'un feu d'affinerie. La papeterie de Ste.-Claire, occupée mai tenant par une filature, et deux polissoirs sur le territoire Vasperviller, deux moulins, un foulon, etc., sont établis s la Rouge-Eau, dont les ondes limpides et considérables offre toujours d'abondantes ressources à l'industrie.

ROUGE-EAU, petit hameau qui dépend des *Méta ries-de-St.-Quirin*. (Voyez ce nom.)

ROUVE, village situé sur la rive droite de la Seill

à 2 kil. au N. O. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 30 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 234 indiv., 23 élect. comm., 10 cons. munic., 62 feux et 44 habitations. Territ. : 225 hect., dont 180 en terres lab. et 42 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny, où il y a un bureau de distribution.

Ce village, dont on ignore l'origine, d'ailleurs peu reculée, faisait autrefois partie du marquisat de Nomeny, bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de l'évêché de Metz : les évêques de cette ville étaient seigneurs de la terre de Nomeny. Quant au spirituel, ce petit village est annexé à la paroisse de Nomeny et ne possède qu'une chapelle, insuffisante aujourd'hui pour la population.

ROVILLE, village célèbre aujourd'hui dans les annales de l'agriculture, est situé sur la Moselle, et sur la route de Nancy à Charmes, à 11 kil. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 32 au S. E. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 289 indiv., 28 élect. comm., 10 cons. mun., 53 feux et 49 habitations. Terr. : 381 hect., dont 314 en terres labourab., 41 en prés, 6 en bois et 20 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

On voit, sur le ban de Roville, un ancien château assez bien conservé, et un moulin à grains d'un bon rapport; mais ce qui le distingue éminemment, c'est la *ferme-modèle* que MM. Berthier et Mathieu de Dombasle y ont fondée en 1822, pour répandre en France les meilleures méthodes agricoles. On y reçoit des élèves de toutes les contrées de l'Europe, et des cours y sont établis, sur les diverses parties de l'agriculture. La ferme de Roville se compose de 190 hectares, dont les deux tiers reposent dans la plaine, et l'autre tiers s'étend sur les côteaux ; on y trouve une fabrique d'instruments perfectionnés de labourage, et une immense distillerie de pommes-de-terre. Cet établissement précieux, qui n'a point de rival, a commencé avec un capital de 61,000 fr. : mais l'emploi judicieux des instruments, la parfaite division du travail, les soins donnés aux bestiaux, l'introduction de nouvelles machines, ont eu bientôt doublé cette somme. La ferme de Ro-

ville est un chef-d'œuvre d'intelligence, d'excellente administration et d'économie rurale. Avec une dépense de 36,470 fr., les propriétaires ont obtenu annuellement un produit de 47,733 fr. : ou 59 fr. par hectare, tandis que dans l'étendue du département, on ne peut recueillir que 28 fr. 50 cent. par hectare. On sait que des prix sont décernés, chaque année, dans deux comices agricoles qui se tiennent à la ferme, et où l'on ouvre des concours publics : c'est un puissant moyen d'émulation pour les agriculteurs.

Roville, appelé *Rovilla*, est un lieu fort ancien, qui dépendait autrefois du comté de *Marainville*, auquel il avait été uni en 1718; mais il fut placé dans le comté de Neuviller en 1754.

On ne sait à quelle époque fixer son origine; il avait pour seigneurs le duc de Lorraine et les comtes d'Haussonville et de Mitry; les sieurs Dumesnil, le chapitre de Bouxières et la *secrète* de Remiremont. Le village répondait au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Le marquis de la Galaizière acheta Roville en 1754; on y voyait une maison seigneuriale et de vastes logements de fermiers; tout cela existe encore. L'église, qui était très-ancienne, a été rebâtie en 1756; la paroisse appartenait au doyenné du Saintois et avait une chapelle dédiée à St.-Gérard : aujourd'hui c'est une succursale, dans le ressort de Haroué. Il y avait autrefois un relai de poste à Roville; mais il a été supprimé, quoique ce village soit placé à l'embranchement de plusieurs routes.

Il nous sera permis de citer, parmi nos concitoyens les plus célèbres, M. *Berthier de Roville*, un des savants les plus distingués de l'époque actuelle, et un des agronomes qui ont acquis la plus belle réputation; M. *Mathieu de Dombasle*, que nous avons déjà mentionné, mais dont nous ne saurions assez louer les éminents services et les lumières, dont la renommée si pure s'est étendue dans toutes les contrées de l'Europe. C'est lui qui publia long-temps, avec M. Berthier, les *Annales de Roville*, journal d'Agriculture qui renferme les plus sages et les plus utiles conseils. Le professeur *Antoine de Roville* s'est également distingué par quelques publications estimables. Mme la duchesse d'Angoulême et M. de Martignac, ministre de l'intérieur, ont visité Roville en 1828; les savants, *Tessier* et *Bosc*, en ont fait un grand éloge, et l'anglais *Yrart* lui a également donné les suffrages les plus honorables et les mieux mérités.

ROYAUMEIX, village situé sur une éminence, près d'une forêt et de la route de Toul à Thiaucourt, à 9 kil. au s. o. de de Domêvre, chef-lieu du canton, à 12 au n. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 36 au n. o. de Nancy. Popul. : 419 indiv., 41 élect. comm., 10 cons. mun., 109 feux et 98 habitations. Terr. : 592 hect., dont 300 en forêts, 80 en prés et 12 en vignes, dont les produits sont médiocres, et 100 en terres labourab., le reste en étangs. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Ce village, appelé autrefois *Regalis-Hortus*, ou *Mansis*, est un des plus anciens de la Lorraine. On a trouvé sur son territoire un grand nombre de médailles qui attestent l'antiquité de son origine : suivant les traditions les mieux fondées, Royaumeix était une maison de plaisance, ou de chasse, des rois d'Austrasie: il en est parlé dans des actes qui datent du 10e siècle. Les évêques de Toul devinrent ensuite maîtres de cette localité et Royaumeix fut compris dans la châtellenie de Liverdun, parlement et généralité de Metz, présidial et bailliage de Toul, avec les coutumes du pays Toulois. Quant au spirituel, ce village était réuni à Andilly : aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Léon, dans le ressort de Liverdun (1).

ROZELIEURES, village assez considérable, situé sur l'Euron, près de la montagne d'Essey, à 11 kilom. au s. e. de Bayon, chef-lieu du canton, à 21 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 43 de Nancy. Pop. : 672 ind., 67 élect. comm., 12 cons. mun., 169 feux et 132 habitations. Terr. : 803 hect., dont 426 en terr. arab., 188 en forêts, 76 en prés et 78 en vignes, dont les produits sont assez recherchés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville. L'abbaye de Belchamp possédait la ferme de *Bassompont*. (Voyez ce nom.)

---

(1) De vieilles ruines, qui semblent indiquer un château fort, existent encore à une faible distance du village : on voit aussi quelques restes d'anciennes voies Romaines, dont les stations n'étaient pas loin de Royaumeix : ce village possède de petits étangs.

Ce village, nommé *Rosulicæ*, a une origine qui remonte à la fin du 14ᵉ siècle : il appartenait au marquisat de Bayon, bailliage de Châtel, et ensuite bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province; les ducs de Lorraine y exerçaient aussi quelques droits régaliens. L'église de Rozelieures fut bâtie en 1530; la cure était livrée au concours : il y avait trois chapelles, entr'autres, celle de St.-Mathieu, fondée en 1509, et celle de Notre-Dame-de-Pitié, érigée en 1528. C'est aujourd'hui une succursale dont le patron est St.-Martin, dans le ressort de Bayon. Rozelieures a un moulin d'un bon rapport et fort ancien.

RUISSEAU - DES - OISEAUX, nom donné à une ferme, sur le ban d'Ibigny, à 2 kil. au N.

Elle est peu considérable et n'a rien d'intéressant à connaître. Le hameau de Hablutz appartient aussi à Ibigny : nous ajouterons à la notice que nous avons donnée, que Hablutz possède une faïencerie et une tuilerie, très-achalandées, et dont les dépendances sont assez importantes : la proximité des vastes forêts de Réchicourt, et de plusieurs routes fréquentées, offrent à ces exploitations des ressources assurées et nombreuses.

RUPT, petit hameau qui dépend de *Villers-les-Moivron*, à 1 kil. au N. On y compte 8 feux et 40 individus; mais il n'offre rien de remarquable.

RUPT-BLANC ou plutôt *Blanc-Rupt*, autre hameau sur le territoire de Turquestein, à 10 kil. au S.

Sa situation, à l'ombre des forêts et au pied des montagnes, est très-agréable : il y a 5 feux et 22 habitants.

RUPT-DE-MAD, petite rivière. (Voyez Mad.)

RUPT-DES-DAMES, scierie considérable sur le ban de Turquestein, à 2 kil. au S. On y compte 10 indiv., et on y exploite annuellement environ 15000 planches.

S.

SABEMEIX, petite ferme. (Voyez Loro-Montzey.)

SAFFAIS, petit village situé sur une hauteur, entre

les bassins de la Moselle et de la Meurthe, sur la route de Rosières à Bayon, à 10 kilom. au s. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 22 au s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 194 indiv., 19 élect. comm., 10 cons. munic., 47 feux et 31 habitations. Territ. : 404 hect. cad., dont 246 en terres lab., 16 en prés et 8 en vignes médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Ce village, nommé *Saffeium*, est fort ancien : sa situation difficile sur une montagne attira l'attention de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui vint y asseoir son camp en 1475 : il reste encore quelques traces des retranchements et des fortifications qu'il fit élever. On ne saurait préciser l'origine de Saffais : on sait qu'il avait un seigneur particulier et qu'il répondait au bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'était autrefois une cure assez vantée, dans le doyenné de Port; aujourd'hui Saffais est annexé à la paroisse de Ferrières, dans le ressort de Saint-Nicolas (1).

SAINT-AMAND, un des hameaux qui formen tla commune de *Les-Saizerais*. (Voyez ce nom.)

SAINT-AMON, ancien ermitage et aujourd'hui petit hameau, sur le ban de Favières, à 5 kil. a l'o. On y compte seulement 4 habitations et 20 habitants.

Ce lieu dépendait autrefois du village de Saulxerotte : les chevaliers de Malte en étaient seigneurs, mais rien ne prouve qu'il ait été autrefois plus considérable. Les pèlerins s'y rendaient en foule de diverses contrées, parce que, suivant la tradition, c'est là que St.-Amon, deuxième évêque de Toul, vint se réfugier; on ajoute même qu'il consacra la chapelle qu'on y voyait dans le dernier siècle et qui n'existe plus. Le saint pontife se retirait souvent dans une grotte curieuse pratiquée dans le flanc d'une montagne voisine : on y remarque des cavités en forme de cellules et d'une profondeur d'environ 25 mètres, sur une hauteur de 3 ou 4 mètres.

(1) L'ancienne ferme de Cuite-Fève, *cultura fabæ*, était sur le ban de *Saffais*, et aujourd'hui ban de Rosières. C'était autrefois une métairie de l'ordre de Malte.

SAINT-ANTOINE, maison de ferme. (V. Blainville.)

SAINT-BEAUSSANT, village situé sur le Rupt-de-Mad, près de la route de Toul à Verdun, aux confins du départem. de la Meuse, à 10 kil. au s. o. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 27 au n. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 44 au n. o. de Nancy. Popul. : 263 ind., 26 élect. comm., 10 cons. mun., 61 feux et 57 habitations. Terr. : 813 hect., dont 528 en terres lab., 191 en forêts et 94 en prés. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Thiaucourt.

On voit, sur le ban de ce village, un moulin à grains, un four à chaux et un ancien château qui a obtenu un certain renom dans l'histoire du pays. Saint-Baussant est très-ancien : des lettres d'affranchissement en faveur des habitants de cette localité portent la date de 1289. La seigneurie de ce village appartenait aux comtes de Bar, qui l'avaient réunie à la châtellenie de Bouconville, et la donnaient en fief à leur noblesse. On cite entr'autres, Jean de Lunéville, voué de Liverdun, en 1488, et Hesse de Linange en 1506. St.-Baussant, appelé *Sanctus Baslenus*, répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, terre du Barrois, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de St.-Mihiel. Il paraît que ce lieu a été plus considérable autrefois, puisque d'anciennes topographies y comptaient 160 feux et 120 communiants. Il y avait une chapelle dédiée à St.-Nicolas: la cure était comprise dans le doyenné de Prény : aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Thiaucourt.

SAINT-BLAISE, ancien ermitage sur le ban de *Réchicourt-le-Château*. (Voyez ce nom.)

SAINT-BOING, village situé sur l'Euron, au pied d'une riante colline, aux confins du départ. des Vosges, à 12 kil. au s. e. de Bayon, chef-lieu du canton, à 25 de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 44 (environ 9 l.) au s. e. de Nancy. Pop. : 319 ind., 31 élect. comm., 10 cons. mun., 83 feux et 62 habitations. Territ. : 335 hect., dont 123 en terr. lab., 102 en bois, 61 en prés

t 41 en vignes de qualité passable. Mes. de Nancy; les ettres viennent par Neuviller.

Ce village, dont on ne peut fixer l'origine d'une manière cer- aine, était autrefois compris dans le bailliage de Châtel, géné- alité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. l avait pour seigneurs particuliers le duc de Lorraine, le comte e Gircourt, pour un tiers, et le collége d'Épinal pour une autre artie. Il y avait une chapelle de St.-Sébastien, fondée en 1570, ar un prêtre du lieu, nommé Lhuillier; ce qui prouverait que existence de St.-Boing remonte au moins au 15e siècle et peut- tre au 14e. La cure était comprise dans le doyenné d'Épinal et alait environ 3000 livres. Aujourd'hui, c'est une succursale dans e ressort de Bayon.

SAINT-CHARLES, nom d'une maison de ferme, ur le ban de *Nancy*. (Voyez ce nom.)

SAINT-CLÉMENT, un des villages les plus consi- lérables du département, est situé sur la rive droite de a Meurthe, route de Lunéville à Baccarat, à 12 kilom. u S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr. et du canton *sud-est*), et à 42 (8 lieues 1/2.) de Nancy. Popul. : 167 ind., 117 élect. comm., 12 cons. mun., 2 élect. our la députation, 237 feux et 186 habitations. Terr.: 336 hect. ainsi cadast., 1040 en forêts, 728 en terres rab. et 429 en prés. Mes. de Vic; les lettres viennent ar Lunéville.

Le village de *Laronxe* ayant été récemment érigé en commune, ous nous sommes abstenus de confondre le chiffre de sa popu- ation avec celui de St.-Clément. Il y a une cense sur le terri- oire de ce dernier village; elle se nomme *Bétaigne* (v. ce mot) t elle est remarquable en ce qu'elle servait autrefois de limites ntre le ban de *Chenevières*, propriété des évêques de Metz, et les erres du duc de Lorraine: un ruisseau qui se trouve au-dessous le la ferme séparait les deux seigneuries: Bétaigne était un an- ien gagnage d'un bon rapport et qui n'a point dégénéré.

Quant à St.-Clément, la réputation de sa belle fayencerie est ujourd'hui répandue au loin. Ce magnifique établissement em- loie environ 300 ouvriers, et consomme près de 4000 stères de

bois : on y travaille la terre de pipe avec une rare perfection; la fayence est solide, pure, d'une forme agréable et approchant fort près de la porcelaine. On fait des exportations considérables et c'est une des fabriques les plus actives du département. Cette manufacture fut établie par arrêt du Conseil, en 1758, en faveur d'un sieur Chambrette, déjà propriétaire d'une fayencerie à Lunéville.

St.-Clément, dont on ignore l'origine, appartenait autrefois au domaine temporel des évêques de Metz : il répondait à la châtellenie de Moyen; il paraît néanmoins que la souveraineté était dévolue au duc de Lorraine; mais, en 1595, le duc Charles III échangea définitivement le ban de St.-Clément contre *Marsal*, et abandonna, entr'autres droits, celui d'une poule que chaque laboureur devait donner à l'intendant des évêques de Metz. Le cardinal de Lorraine avait le *tiers du passage* des bois flottés dans la Meurthe à St.-Clément; mais il abandonna ce privilège au duc de Lorraine : le cardinal était évêque de Metz. Le ban de St.-Clément comprenait le village de ce nom avec ceux de Laronxe, Chenevières; l'existence de ces diverses localités remonte au 14e siècle. St.-Clément était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. La cure était unie au doyenné de Salm, diocèse de Toul, et elle était donnée au concours. Aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de Lunéville : son église, qui paraît fort ancienne, est assez remarquable.

St.-Clément est le berceau de plusieurs hommes éminemment distingués : nous citerons M. *Masson*, qu'une vocation sublime a conduit dans le Tonking, pour éclairer les peuples de ces contrées lointaines; M. *Boulanger*, un des plus habiles professeurs qui aient occupé la chaire de théologie au séminaire de Nancy; *Simon*, surnommé le philosophe, un des meilleurs soldats de l'armée Française; le lieutenant-général *Haxo*, si connu sur les champs de bataille de l'empire et dans nos dernières guerres, a son domicile politique à St.-Clément; enfin, un des curés de cette paroisse, M. Antoine, a été vicaire-général du diocèse : ses deux frères, chanoines de la cathédrale, ont laissé une belle réputation de sagesse et de vertus.

SAINT-CLÉMENT, maison de ferme (v. Gelucourt.)

SAINTE-AGATHE, ancien hameau, aujourd'hi maison de ferme considérable, sur le ban *d'Ancerviller*, à 2 kil. au sud.

Ce lieu appartenait autrefois au territoire de *Neuviller, ban le Moine*; il y avait une chapelle aujourd'hui détruite : les monuments qui nous restent semblent démontrer que l'existence de Ste.-Agathe remonte à une époque reculée, mais qu'on ne peut préciser d'une manière certaine : les topographies du dernier siècle désignent cette localité sous le nom de hameau : *Ste.-Agathe* est maintenant rattachée à *Ancerviller* et nous profitons de cette circonstance pour expliquer la dernière partie de la notice que nous avons donnée sur ce village. On a cru trouver une contradiction dans notre appréciation du livre de MM. *Gérard* et *Gomien*, ou du moins une pensée rétrograde dont la tendance n'aurait rien de louable. Voici le sens de nos paroles : il y a long-temps qu'on se plaint des *abrégés classiques* de *littérature*; or, le *traité* auquel nous avons fait allusion nous paraît offrir la réunion complète et précieuse des meilleures leçons de composition et de style : c'est une compilation extraite du *Répertoire de Littérature* et qui contient d'irréprochables doctrines; sous ce rapport, nous devions donc accorder un souvenir aux professeurs estimables qui en ont gratifié leurs élèves, mais quelques citations proposées pour exemples nous ont paru trop favorables au *romantisme;* elles peuvent égarer de jeunes imaginations dont le goût n'est point mûri par l'étude, et par conséquent nous avons dû observer que certaines applications des principes manquaient de justesse. Il est à regretter également que ce volume ne dise rien de l'*Histoire de la Littérature* en général, et surtout de la *Littérature Française;* ce tableau historique des siècles littéraires et des écrivains de tous les pays, n'est point connu dans l'enseignement. Nous bornons, à ces mots, un *jugement* et un *commentaire* que nous ne donnons point pour infaillibles.

SAINTE-ANNE, chapelle fréquentée sur le territoire d'Albestroff, à 2 kil. à l'E. (Voyez ce nom.)

SAINTE-ANNE, autre chapelle qui dépend de Sexey-aux-Forges, à 5 kil. à l'O. Elle est ancienne et souvent visitée.

SAINTE-ANNE, nom donné à un petit hameau, sur le ban de *Laxou*, il y a 8 feux et 32 habitants. (Voyez Laxou.)

SAINTE-ANNE, autre ferme sur le territoire de Vitrimont, à 2 kilomètres.

C'était autrefois un ermitage, où le fameux Valentin Jamerey, nommé plus tard *Duval*, alla faire le métier de pâtre. Son ardeur à s'instruire et son intelligence extraordinaire, engagèrent les religieux à lui fournir tous les moyens d'étendre ses connaissances : le duc Léopold vint aussi miraculeusement à son secours; et le jeune berger, après avoir étudié à Pont-à-Mousson, fut bientôt astronome célèbre, profond érudit, bibliothécaire du duc Léopold et conservateur des médailles de l'empereur à Vienne, dans le dernier siècle.

SAINTE-ANNE, ou Vonêche, nom sous lequel la superbe cristallerie de Baccarat était autrefois connue; cette partie de la ville compte environ 102 feux et 493 individus.

Nous nous empressons de rectifier ici les omissions qu'on reproche à la notice de *Baccarat* et les erreurs matérielles dans lesquelles nous sommes tombés. L'établissement riche et célèbre de *Ste.-Anne*, a été fondé par Antoine Renaut, né en 1735, à Moriville, dans les Vosges, et mort à Ste.-Anne en 1806 : il était avocat au parlement, cour souveraine de Lorraine et Barrois. Quand les salines de Rosières furent supprimées, M. Renaut vint fonder la manufacture de Baccarat, sous le nom de *Verrerie de Ste.-Anne* : à cette époque elle passait déjà pour une des plus belles verreries de France, par ses bâtiments et l'agrément de sa position : on y fabriquait alors de la gobeletterie, du verre en table et à vitres, et des verres extrêmement recherchés pour la pureté de leurs formes et leur limpidité. L'évêque de Metz avait pris une très-grande part à la création de cette manufacture; un seigneur de Corny se joignit encore à Antoine Renaut et fournit quelques mises de fonds. Vint la révolution de 89 avec ses orages, ses fureurs et ses ruines; l'évêque de Metz émigra, M. de Corny mourut; les héritiers de celui-ci offrirent à M. Renaut de racheter la part du sociétaire défunt; même proposition arriva de la part du pontife exilé : M. Renaut acheta, et ce fut la cause de sa ruine. La manufacture prospéra, il est vrai, pendant quelques années, mais les débiteurs du riche propriétaire ayant acquitté leurs créances en assignats, et cette monnaie ayant tout-à-coup perdu sa valeur, M. Renaut eut recours aux emprunts et se trouva bientôt sans ressources; il essuya, dans le seul village de *Liffol-le-Grand*, une banqueroute de 100,000 fr.; alors il céda son établissement à ses enfants, moyennant une

somme de 400,000 livres : dix-huit mois après, leur perte était consommée ; ils abandonnèrent l'usine par un jugement du 1er décembre 1807.

Les créanciers ayant exigé l'expropriation, la *Verrerie de Ste.-Anne* discontinua sa fabrication : les constructions avaient coûté 500,000 fr. : les seuls droits d'enregistrement de la cession du père Antoine Renaut, à ses enfants, s'étaient élevés à 30,000 livres, et cependant on abandonna l'usine entière pour la chétive somme de 66,400 fr. : MM. Guibal, père, et Pays de Lunéville, avec M. Ferry de Nancy, en devinrent maîtres ; ils la revendirent 110,000 fr. à un israélite de Nancy, M. Lipmann, qui mit en activité les moulins, etc. Quelques années après la manufacture fut cédée à M. Dartigue, pour une somme évaluée à 500,000 fr. On reprit alors les travaux abandonnés et on essaya la fabrication des cristaux ; enfin, après avoir acquis d'autres propriétés adjacentes, M. Dartigue céda son établissement à MM. Godard et compagnie pour une somme inconnue, mais qu'on fixe à un million. Les nouveaux propriétaires se bornèrent à produire des cristaux, et l'on sait à quel haut degré de prospérité, de richesse et de réputation cette belle manufacture est parvenue entre leurs mains.

Nous avons dit, dans la notice, que Baccarat était séparé de Deneuvre par le pont qui est jeté sur la Meurthe ; c'est une erreur : les deux villes ne sont disjointes que par l'escalier qui sert à gravir la côte sur laquelle une partie de Deneuvre est construite. Cependant l'administration des deux villes est bien distincte, les conseils municipaux sont différents ; les deux villes n'ont de commun que l'église et l'administration spirituelle qui est la même pour Deneuvre et Baccarat. Dans la description du magnifique horizon qui se déploie du sommet de la côte, il faut supprimer le *dont*, et lire ainsi : *le regard suit avec délices les détours sinueux de la rivière, jusqu'à la bourgade, etc.* Il y a une chapelle au milieu de la manufacture de Baccarat : on y dit la messe les dimanches et les jours de fête.

Deneuvre était une forteresse très-importante ; sa position avantageuse a dû fixer l'attention des Romains, et la forme donnée aux constructions, dont on aperçoit encore les ruines, laisse présumer qu'ils avaient élevé un camp sur la hauteur : une vieille tour se nommait *Tour de Baccha*, mais ce nom vient-il de Bacchus ? Le duc François Ier fut aussi enterré à Deneuvre, mais il fut transporté à Nancy en 1546. Les armes de Deneuvre étaient de gueules, à deux barbeaux adossés d'argent : au chef d'argent chargé d'un écu, mis en cœur d'azur, à une fleur-de-lys d'or.

SAINTE-CATHERINE, nom donné à un faubourg de Nancy, au N. E.. Il renferme 71 habitations et environ 600 ind.; sa longueur peut être évaluée à 7 hect.; il n'a rien de remarquable.

SAINTE-CLAIRE, nom d'un ancien ermitage transformé aujourd'hui en établissements industriels; il y a un beau polissoir pour les glaces de Leutenbach, et une filature de coton.

La position de Ste.-Claire, au fond d'une petite vallée, encadrée par une forêt, sur la Rouge-Eau, est une des plus agréables de la contrée. Il y avait une papeterie, aujourd'hui détruite; ses produits étaient estimés.

SAINTE-CROIX, château, ferme considérable et tuilerie, sur le territoire de Fribourg et de Rhodes (v. ces noms.) La ferme de Ste.-Croix est très-ancienne.

SAINTE-GENEVIÈVE, village assez considérable situé au sommet d'une côte élevée, sur la rive droite de la Moselle, à 6 kil. au S. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 25 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul.: 672 ind., 66 élect. comm., 12 conmun., 143 feux et 102 habitations. Territ.: 398 hect., dont 252 en terres lab., 70 en forêts, 65 en prés et 11 en vignes, dont les produits ne méritent pas d'être mentionnés. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, dont on ne peut préciser l'origine, faisait partie du domaine temporel des évêques de Verdun: il répondait à la châtellenie de Dieulouard, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Verdun. Les templiers avaient une maison et une portion considérable de terres à Ste.-Geneviève; on appelle encore ce canton *le Cloître*. Le village ne présente rien de beau que sa position: on y jouit d'un horizon immense et les regards contemplent avec délices le majestueux vallon de la Moselle et les contours sinueux de cette large rivière, les nombreuses on-

lulations des côteaux qui couvrent le pays Messin, la Voivre, l'arrondissement de Château-Salins, l'ancien comté de Vaudémont, et une vaste étendue de plaines, jusqu'aux sommets lointains et azurés des Vosges. De la côte où s'élève Ste.-Geneviève, on distingue, à l'œil simple, les trois cathédrales de Metz, Toul, Nancy, et la ville de Pont-à-Mousson, avec ses superbes tours. Ce village est une succursale où l'on voit une église neuve et assez belle : elle est habitée par une population religieuse et paisible: cette cure est dans le ressort de Pont-à-Mousson.

SAINTE-GENEVIÈVE, maison de ferme sur le ban de Dommartemont. (Voyez ce nom.)

SAINT-EPVRE, village situé aux confins du département de la Moselle, sur la rive gauche de la Nied-Française, à 14 kil. au N. de Delme, chef-lieu du canton, à 23 de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 29 de Vic, et à 46 au N. E. de Nancy. Popul. : 219 ind., 21 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 47 feux et 41 habitations. Terr. : 185 hect., dont 120 en terres lab., 40 en prés et 25 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Delme.

Il y a un moulin à grains à St-Epvre, et un château où réside l'honorable général de Marguerie. Ce village était autrefois compris dans le domaine des évêques de Metz : il répondait au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque St.-Epvre a commencé, mais il ne paraît pas remonter à un temps éloigné, car les anciennes cartes du pays n'en font aucune mention. La paroisse était comprise également dans le diocèse de Metz : aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Delme. Le village de St.-Epvre a le bonheur de posséder un hospice, fondé vers la fin du siècle dernier, par Mme de Cuvry, et parfaitement dirigé par les sœurs de St.-Charles. On y recueille les malades et les indigents de la commune et de quelques lieux voisins.

SAINT-EPVRE, ferme située sur le ban de *Deuxville*. (Voyez Deuxville.)

SAINT-EUCAIRE, ancien ermitage qui dépend de Pompey : il y avait une chapelle. (Voyez Pompey.)

SAINT-EVRE, nom donné à un faubourg de Toul, au s. o. On y compte 60 habitations et 376 individus; sa longueur est évaluée à 357 mètres.

C'est là qu'était située la fameuse abbaye qui a donné son nom au faubourg et qui était la plus ancienne du diocèse : elle fut fondée par l'évêque St.-Epvre qui y fut inhumé après l'an 500; la première église fut démolie en 1552 et remplacée par une autre qui eut naguère le même sort. L'abbaye de St-Epvre entretenait un hôpital pour y recevoir les pèlerins et les pauvres.

SAINT-EVRE, maison de ferme considérable qui dépend de Blénod. (Voyez Blénod.)

SAINT-FIACRE, autre ferme, avec une chapelle, sur le ban de *Charmes-la-Côte*. (V. Charmes-la-Côte.)

SAINT-FIRMIN, village situé sur la rive gauche du Madon, route de Nancy à Mirecourt, à 8 kil. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 36 (environ 7 l. 1/2) au s. de Nancy. Popul. : 517 indiv., 51 élect. comm., 12 cons. mun., 3 élect. pour la députation, 141 feux et 107 habitations. Terr. : 582 hect., dont 449 en terr. labourab., 72 en prés et 55 en forêts. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, dont on ignore l'origine, était autrefois compris dans le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il paraît que St.-Firmin faisait partie, au moins par indivis, du comté de Vaudémont, car les chroniqueurs nous le représentent comme soumis à deux juridictions, celle des ducs de Lorraine à Nancy, et celle des comtes de Vaudémont, dans le bailliage de Vézelize : la date de sa fondation peut être fixée au 15[e] siècle. St.-Firmin était enclavé dans le doyenné du Saintois : son église est ancienne et porte, dit-on, le millésime de 1521 : c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Haroué. Ce village a un commissionnaire qui se rend chaque semaine à Nancy.

Nous devons mentionner M. Baraban, curé de St.-Firmin et chanoine de la cathédrale, un des prêtres les plus érudits de la Lorraine; il a laissé des manuscrits précieux.

SAINT-FIRMIN, petit ermitage aujourd'hui habitation isolée, sur le ban de Loisy. (Voyez Loisy.)

SAINT-FLIN, maison de ferme sur le ban d'Art-sur-Meurthe. (Voyez Art-sur-Meurthe.)

SAINT-GAL, petite chapelle sur le territoire de Guénestroff. (Voyez Guénestroff.)

SAINT-GEORGES, village situé sur la route de Blâmont à Sarrebourg, et dans une petite plaine, à 7 kil. à l'E. de Réchicourt-le-Château, chef-lieu du canton, à 15 au s. o. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 70 à l'E. de Nancy. Pop. : 523 ind., 52 élect. comm., 12 cons. mun., 3 élect. pour la députation, 115 feux et 97 habitations. Territ. : 805 hect. ainsi cad., 704 en terres lab., 26 en prés, le reste en étangs : le plus considérable de ces étangs avoisine la route de Blâmont à Sarrebourg. Mes. de Vic; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village, qui paraît fort ancien, était autrefois le chef-lieu d'une baronnie qui appartenait au domaine temporel des évêques de Metz : on voit encore, dans le village, quelques restes du château, ou *maison-forte*, où résidait l'intendant de ces pontifes, quand ils ne venaient point l'habiter eux-mêmes ou y séjourner en visitant leurs terres. La baronnie de St.-Georges avait pour limites, au nord, la seigneurie de Gondrexange; à l'est, celle de Turquestein; la baronnie de Châtillon, au midi, et les comtés de Blâmont et de Réchicourt à l'ouest. Plusieurs villages étaient enclavés dans la seigneurie de St.-Georges; nous citerons : Bertrambois, Hattigny, Landange, Petit-Mont, Richeval, Hablutz et Ste.-Agathe, qui est désigné sous le nom de *château*. La terre de St.-Georges ayant fait retour à la Lorraine, le duc Léopold la donna au prince de Beauveau. Le village répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. La paroisse était du diocèse de Metz : elle est aujourd'hui érigée en succursale, sans aucune annexe : l'église est assez pauvre; et les habitants n'ont pas encore essayé

de lui donner une tour, en sorte que cette église n'a presque rien qui la distingue d'une autre habitation. Long-temps laissée à elle-même, cette paroisse présente également un point de vue fort triste sous le rapport moral.

SAINT-GEORGES, nom donné à un faubourg de Nancy, du côté de l'E. : on y compte 87 habitations, 179 feux et 763 ind. : sa longueur est d'environ 5 hectom.

Il y a quelques maisons et jardins d'un aspect agréable ; la porte St.-Georges est également une des plus remarquables de Nancy.

SAINT-GEORGES, portion considérable du village nommé *Les-Saizerais*. (Voyez Les-Saizerais.)

SAINT-GEORGES, nom donné à une ferme considérable dans la forêt de Mondon : elle se compose d'un pavillon, d'un bâtiment d'exploitation, de jardins, prés, chenevières, et 98 hect. 34 ares, ou 481 jours de terre labourables.

SAINT-GEORGES, ferme sur le ban de Laneuveville-aux-Bois, à 5 hectom. à l'O. : elle ne présente rien de remarquable.

Nous ajouterons ici quelques détails à la notice donnée sur Laneuveville. Ce village est plus ancien que nous ne l'avons affirmé dans la notice, car il existe un traitéconclu, en 1571, entre le duc de Lorraine et l'évêque de Metz, par lequel il est dit que la souveraineté de Laneuveville-aux-Bois demeurera au duc de Lorraine. Cette transaction prouve aussi que le village obéissait auparavant aux évêques de Metz, et que ces pontifes ont fait alors cession de leurs droits aux princes de Lorraine. L'existence de Laneuveville remonte aux premières années du 15e siècle.

SAINT-GERMAIN, village situé sur un plateau élevé, entre la vallée de l'Euron et le bassin de la Moselle, aux limites du départem. des Vosges, à 7 kil. au S. de Bayon, chef-lieu du canton, à 28 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 39 au S. E. de Nancy. Popul. :

34 ind., 53 élect. comm., 12 cons. mun., 143 feux 114 habitations. Terr. : 665 hect., dont 368 en terr. ib., 214 en forêts, 40 en prés et 41 en vignes, dont s produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres iennent par Bayon.

On remarque, sur le ban de St.-Germain, plusieurs carrières rt estimées de moëllons et de pierres de taille; une tuilerie très-nsidérable, en bon état et bien achalandée; les restes d'un acien château fort; une autre maison de maître, avec de belles épendances, on l'appelle *Mon-Choix;* enfin, le château de *Balont.* (Voyez ce nom.)

Le village de St.-Germain est mis au nombre des communes rales les plus agréables de la Meurthe. Son origine est fort anenne; mais il est impossible de la préciser d'une manière cerine, parceque nous manquons de documents authentiques. On it seulement que St.-Germain faisait partie de la terre de Mainville, quoiqu'il eut pour seigneurs particuliers le baron de rémont, le commandeur de Virecourt et le prieur de Froville. répondait au bailliage de Châtel, généralité de Nancy, intenance et parlement de Lorraine. Le seigneur de Marainville nomait à la cure, qui était comprise dans le doyenné de Deneuvre. 'église paroissiale mérite d'être vue; c'est aujourd'hui une sucrsale dans le ressort de Bayon. Nous remarquerons, pour rvir à l'histoire des mœurs, dans les siècles écoulés, que le ré de St.-Germain, ayant acquis la jouissance d'un jardin, vait offrir annuellement, au commandeur *de Virecourt*, deux ts de vin et la *moitié* d'un chapon : cette convention est du 17e cle.

Il y a à St.-Germain un géomètre de première classe, chargé cadastre. Le village est bâti dans un site fort agréable, sommet d'une colline d'où le regard plonge au loin sur un agnifique paysage : on y contemple avec délices une foule de lages, de riantes prairies, de côteaux chargés de vignes, de tes forêts, et de collines onduleuses qui se ramifient aux crê lointaines des Vosges. Il ne reste rien de l'ancien château qui dressait autrefois sur la côte de St.-Germain, et qui était une forteresses les plus imposantes du pays : on y voyait des fos- des murailles épaisses, des crénaux et des ponts-levis : ce teau soutint un siége contre les soldats Bourguignons, en 5; il fut pris et rasé par les ordres de Charles-le-Téméraire.

Un autre château, d'une architecture élégante, s'est élevé sur les ruines du premier, et c'est une des habitations les plus remarquables du pays. Le souterrain qui conduisait à Bainville, depuis la cour de la vieille forteresse, est maintenant comblé en partie.

Il y avait à St.-Germain une chapelle de Notre-Dame, dont le dernier titulaire fut l'abbé *de Ravinel*, massacré à Paris dans les fameuses journées de Septembre, après la révolution de 1789; les membres de sa famille occupent aujourd'hui un rang fort honorable dans le département.

SAINT-HILAIRE, chapelle qui dépend de Ville-en-Vermois, à 1 kil. au s. (Voyez Ville-en-Vermois.)

SAINT-JACQUES, nom donné à un ancien prieuré, sur le ban de Lironville.

Nous relèverons encore ici la plaisanterie de l'ancienne statistique, où on lit que St.-Mansuy fut procureur dans ce prieuré, tandis que la foi catholique n'était pas même prêchée dans le pays.

SAINT-JEAN, nom donné à un faubourg de Nancy, au s. o. On y compte 71 habitations, 119 feux et 411 individus : sa longueur est évaluée à environ 6 hectom.

Ce faubourg est remarquable par l'étang qui baigne ses murs et qui couvre une surface de 60 hect. C'est à l'extrémité de l'étang, dans la partie *ouest*, qu'on voit un monument élevé à la mémoire de l'infortuné duc de Bourgogne, qui périt en cet endroit, dans l'année 1477, après la bataille qu'il perdit contre Réné II, duc de Lorraine. Le monument consiste en une croix d'une assez grande dimension, au bas de laquelle on lit une inscription qui retrace la fin tragique de Charles-le-Téméraire. Dans le même faubourg, on voyait autrefois une commanderie de Malte, avec une chapelle fort ancienne; mais ces bâtiments, à demi ruinés, sont aujourd'hui employés à d'autres usages. On l'appelait St.-Jean-le-Vieil-Atre et une cense considérable en dépendait.

SAINT-JEAN, appelé aussi *Moulinet*, est un ruisseau du canton de Delme, qui commence près d'Oriocourt, arrose les communes de Donjeux et de Delme, et se réunit

la Seille sur le ban de Craincourt, après un cours de 4 kil. dans la direction de l'E. à l'O.

SAINT-JEAN, petit hameau qui fait partie du village de Martincourt. (Voyez Martincourt.)

SAINT-JEAN, nom donné à une maison de campagne assez jolie, et à une ferme sur le territoire de Nancy, près du faubourg *Saint-Jean*.

SAINT-JEAN, petit et ancien ermitage qui dépend de Moyenvic. (Voyez Moyenvic.)

Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur assez grave sur la ville de Moyenvic. La saline, qu'on y voyait autrefois, a été supprimée depuis quelques années, et les constructions qui servaient à l'exploitation sont aujourd'hui consacrées à d'autres besoins. Il est néanmoins probable que la nouvelle loi sur les salines de l'est permettra de rétablir la manufacture de Moyenvic, qui est entièrement absorbée par celle de Dieuze.

SAINT-JEAN, nom donné à une ferme très-considérable sur le territoire de Bertrichamp, à 2 kil. à l'E. On y compte 8 feux et 43 ind. : du reste, elle n'a rien de remarquable : il y avait une chapelle et un ermitage.

SAINT-JEAN, autre ferme assez importante qui dépend de Blâmont, à 2 kil. à l'est.

Sa position, au sommet d'un côteau, est très-agréable et offre des points de vue délicieux. *St.-Jean* était autrefois un ermitage habité par deux religieux, sous le patronage du chapitre de la collégiale; il ne reste rien de cet antique manoir : toutes les constructions qu'on y remarque ont une date récente.

Des renseignements plus étendus nous permettent de rectifier l'article que nous avons consacré à la ville de Blâmont. Le nombre des électeurs censitaires, qui votent au collége politique, ou qui font partie du jury, s'élève maintenant à vingt-cinq, sans compter quatre électeurs adjoints. La forge située sur la Vezouze, ne possède qu'un marteau, et son feu consume à peine 2000 stères de bois (voyez St.-Maurice). L'hôpital, bâti en 1726, a été placé, en 1763, sous la direction des sœurs de la doctrine chrétienne, ou *Vatelotines*; mais le curé, M. Rollin, y fit placer les sœurs de

St.-Charles, qui étaient chargées en même temps de l'école des jeunes filles : aujourd'hui la tâche de chacun de ces ordres est délimitée; les sœurs de St.-Charles desservent l'hôpital, et celles de la doctrine chrétienne, au nombre de quatre, dirigent les écoles (1). Depuis le 1er décembre 1836, l'octroi de la ville est en exercice, et ses revenus dépassent toutes les prévisions. Le collége compte cinq professeurs; on y enseigne les langues anciennes, l'anglais, l'italien, l'allemand, les humanités et les arts d'agrément; il est en voie de prospérité. Les audiences de la justice-de-paix se tiennent aussi à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle particulière, et ce bel édifice, qui orne la ville, est un des monuments les plus remarquables du pays.

Quelques érudits ont voulu contester au capitaine *Klopstein* le titre de gouverneur de Blâmont, et le représentent comme un chef de partisans, qui longtemps caché dans les montagnes, serait venu précipitamment se jeter dans la forteresse pour la sauver, au nom des ducs de Lorraine; mais cette version, qui a son côté poétique et romanesque, ne saurait tenir devant les détails précis de l'histoire contemporaine. On connait l'origine de la famille si honorable de *Klopstein* : on sait qu'abandonnant les confins de la Hesse et de la Thuringe, où il avait acquis renom et richesse, le capitaine Klopstein s'attacha au duc Charles III de Lorraine, que son fils Alexandre fit prévôt et gouverneur à perpétuité de Marsal; tandis que son frère Mathias, honoré de la confiance du prince, fut envoyé à Blâmont en qualité de gouverneur. François Klopstein, fils d'Alexandre, sauva les titres et les papiers du duc de Lorraine, et les lui remit fidèlement avec d'autres secours, malgré les français qui s'étaient emparés de Marsal. Il perdit ses biens, fut persécuté : il eut même à craindre pour sa vie, mais n'en resta pas moins dévoué à Charles IV, son souverain. C'est ainsi, comme l'affirment nos historiens, que cette famille se distingua toujours par son attachement inviolable et par d'éminents services rendus au prince et à la patrie.

Dans le tableau rapide que nous avons tracé de la situation présente de l'ancien château, il faut supprimer le mot *encore*, dans cette phrase : *le voyageur aperçoit encore*, et le mot *mourante*, qui ne présente aucun sens; c'est *la pâle et mourante lumière du soleil, aux heures du soir*, qui jette une teinte si mélancolique sur les nobles débris d'une forteresse, dont le temps disperse chaque jour la vieille poussière.

(1) Cet établissement a été cimenté par lettres patentes de Stanislas.

En disant que *l'industrie s'est mise à la place des plus nobles souvenirs,* nous n'avons jamais eu la pensée d'humilier les prodiges du travail devant les restes éteints d'un manoir seigneurial : les bienfaits qui découlent de l'activité, de l'intelligence et de l'industrie humaine, ont le même prix que les belles actions guerrières consignées dans les pages de l'histoire. Donner au peuple les ressources qui lui manquent, occuper les bras de l'ouvrier, c'est bien mériter de la patrie, comme le capitaine qui défend le sol natal, et c'est acquérir une gloire plus pure que celle de l'antique aristocratie qui dort paisiblement sur les parchemins de ses aïeux, et qui compte ses aumônes. En conséquence, il n'appartient qu'à une critique, dont la calomnie est la pâture, de rencontrer un blâme dans nos paroles ; ce serait tout au plus un regret d'artiste; mais nous protestons contre la malveillance qui trouverait dans notre pensée un sentiment qui n'y fût jamais; il est naturel de conserver ses titres de gloire, mais quand on les transmet à des hommes tels que ceux qui possèdent le château de Blâmont, on peut les quitter sans peine, parce qu'ils reposent en des mains dignes de les acquérir.

La question que nous avons faite en demandant *comment des enfants pouvaient se dessaisir de leurs titres,* etc., n'exprime également qu'un regret, inspiré peut-être par un enthousiasme irréfléchi, mais dont la pensée ne fut jamais celle de l'injure ou du reproche. La famille de M. de Klopstein réunit assez de titres à la considération, à l'estime et à la reconnaissance du pays, pour abandonner, sans amertume, les pierres moussues dont la garde lui était inutile. Les services de ses ancêtres vivent dans les annales de la Lorraine; les siens propres ne sont pas oubliés des cœurs reconnaissants, et, d'ailleurs, en se retirant à Châtillon, vieux domaine de leurs aïeux, les descendants des braves Klopstein, veillent encore du haut de leur rocher sur les ruines de Blâmont : il n'ont besoin que d'un coup-d'œil devant leurs fenêtres pour apercevoir les tours défendues par leurs pères, et pour juger si aucune injure ne leur est faite : ils reproduisent les vertus de leur famille, et c'est là le plus bel héritage à garder.

Le faubourg de Blâmont, aujourd'hui rue de Domèvre, se nommait aussi *Giraumé*, ou *Giromeille* : c'est que l'église paroissiale fut brûlée en 1636, et rebâtie en 1666. Dans le couvent des capucins on comptait sept religieux prêtres, et trois *frères lais*. Les religieux eurent beaucoup de peine à s'établir à Blâmont, mais à la fin du dernier siècle, leur communauté était nombreuse. L'abbé de Haute-Seille nommait à la cure, après le con-

cours, et l'évêque de St.-Diez obtint les revenus du chapitre collégial.

Parmi les hommes distingués que cette ville a vu naître, nous mentionnerons encore Alexandre *d'Hangest*, chanoine régulier, prêtre laborieux et instruit, qui fonda un pensionnat pour enseigner le latin aux jeunes gens, et dirigea le monastère des religieuses de Blâmont. Il s'acquit une grande réputation par son savoir et son zèle; et, à sa mort, il ne trouva pas même une place au cimetière, parce qu'il était soupçonné de jansénisme : les capucins lui donnèrent la sépulture chez eux. Il est auteur de plusieurs ouvrages utiles, entr'autres, d'un *Cours de leçons pour les études de la jeunèsse*, d'un *Manuel de la pieté chrétienne*, et de *l'Année du chrétien*, en 8 vol. in-8°. Il a publié aussi l'esprit de B. P. Fourier. A. d'Hangest était né à Haguenau, mais la plus grande partie de sa vie s'écoula dans la ville de Blâmont. François-Claude *d'Hangest*, son frère, mort en 1781, obtint une triste célébrité par son attachement au jansénisme : on lui ôta ses emplois et il mourut à Domèvre. On a de lui une oraison funèbre du P. Dom Bexon, abbé de Domèvre. *Thomas de Blâmont*, évêque de Verdun, issu des comtes de cette ville; il est connu par un traité avec le roi Philippe-le-Bel, en 1304. Il fut regardé comme un pontife adroit, pénétrant, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'église. Il mourut à Verdun, en 1305, et on voit son tombeau dans la chapelle St-Martin, à droite; *Lottinger*, savant médecin, né en 1720; il était membre de plusieurs académies, et envoya un grand nombre d'observations précieuses, sur les oiseaux, au célèbre naturaliste Buffon. Il mourut à Sarrebourg, en 1795, après avoir été maire de cette ville. *Lottinger*, né en 1724, avocat à Nancy; il passa en Toscane et devint conseiller et intendant-général des postes, dans la Lombardie autrichienne; *Rollin*, curé de Blâmont, docteur en théologie, mort dans les premières années de ce siècle : sa charité et la supériorité de ses connaissances lui gagnèrent les cœurs et les esprits : il ne rencontra d'opposition que chez les sots qu'il bernait avec une causticité trop mordante. Ce fut un orateur véhément et un excellent catéchiste; M. *Lahalle*, médecin distingué, n'est point originaire de Blâmont, mais d'un petit village des Vosges, nommé Ste.-Hélène. En rendant hommage à son mérite, nous n'avons prétendu parler que de la variété de ses connaissances, indépendamment de sa réputation d'habile praticien; mais le mot *sciences*, au pluriel, est inutile dans la note que nous lui avons consacrée, et nous croyons qu'il est également superflu de constater *son existence*.

Ces adjonctions ne doivent point être imputées à l'auteur de l'article.

SAINT-JEAN-FONTAINES, ancien ermitage très-fréquenté, aujourd'hui transformé en maison de ferme considérable, sur le ban de Bezange-la-Grande, à 2 kil. au N. Cette ferme rapporte annuellement un revenu d'environ 150 paires.

SAINT-JEAN-DE-BASSEL, village situé près d'une forêt, sur les bords de la Sarre, à 6 kil. au S. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 10 au N. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 73 au N. E. de Nancy. Pop.: 403 ind., 41 élect. comm., 10 cons. municip., 76 feux et 61 habitations. Territ. : 1005 hect., ainsi cadastrés : 581 en forêts, 206 en terr. arab. et 95 en prés; le reste est couvert par plusieurs étangs. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Fénétrange.

Ce village, dont on ignore l'origine, paraît fort ancien; il faisait partie du domaine des évêques de Metz, et se trouvait compris dans la châtellenie de Fribourg, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On aperçoit dans son voisinage quelques ruines d'un château, ou d'une maison des chevaliers de Malte, avec les débris d'une chapelle antique. La foire qui s'y tenait le 24 juin, est bien réduite aujourd'hui et mérite à peine une mention. On a établi, dans ce village, une maison de sœurs d'école, pour la Lorraine allemande. Ce noviciat, basé sur des prétentions modestes, et qui s'est élevé sans éclat, a déjà formé d'excellents sujets qui dirigent supérieurement les classes des communes allemandes. On en a même envoyé dans quelques localités françaises, et elles ont remplacé, avec succès, d'autres institutrices dont les exigences étaient plus étendues. Ces humbles sœurs, contentes de peu, font le bien en silence et se distinguent par une éminente piété : il est rare que nos villages aient a s'en plaindre. M. l'abbé Decker, vénérable chanoine de la cathédrale, dirige cet établissement : St.-Jean-de-Bassel, est encore annexé à la paroisse à Gosselming; mais l'aumônier de la maison des sœurs y exerce les fonctions pastorales.

SAINT-JEAN-KOURTZERODE, ou *Courtzerode*, village situé près d'une forêt, sur la route de Sarrebourg à Phalsbourg, à 5 kil. au s. o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 14 kil. au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 99 au N. E. de Nancy (environ 20 lieues). Pop. : 169 habitants, 10 cons. munic., 16 élect. comm., 37 feux et 29 habitations. Territ. imposable, 154 hect., dont 92 en terr. arab. et 20 en prés; terrain non imposable, 8 hect. Mes. de Nancy, pour les boissons, et de Phalsbourg, pour les contenances; les lettres viennent par Phalsbourg.

Ce petit village a un percepteur résidant : le petit hameau de *Kourtzerode* possède une belle maison de maître, et on remarque aussi deux charmantes habitations parfaitement semblables sur la route qui traverse *St.-Jean*. On ignore l'époque où ce hameau a pris son origine, les anciennes topographies de la contrée n'en font aucune mention, ce qui permet de conjecturer que St.-Jean a été seulement fondé dans le dernier siècle. Il appartient, pour le spirituel, à la commune de Bourscheid. La perception dont il est le chef-lieu, est une des plus difficiles du département.

SAINT-JOSEPH, petit ermitage situé sur le ban de Messein, à 4 hectom., près d'une forêt : il y a une chapelle au milieu des vignes : c'était autrefois le noviciat des ermites du diocèse de Nancy.

SAINT-LÉON, ferme située sur le ban de Walscheid, à 2 kilomètres.

Ce lieu est considérable et peut être rangé parmi les hameaux : sa situation est très-pittoresque, et sur une des montagnes qui l'avoisinent, on voyait autrefois l'ancien château des comtes de Dagsbourg (Dabo) : ce château ayant été ruiné, on y bâtit une chapelle en l'honneur de St.-Léon, et la montagne reçut elle-même le nom de *Léonsberg*. Cette église, qui voyait chaque année dans son enceinte un immense concours de pèlerins, a été brûlée dans le dernier siècle; mais cette étrange destruction n'a pas arrêté le pieux empressement des populations voisines qui viennent encore célébrer la fête du saint pontife, au lieu de sa nais-

sance, et fléchir le genoux devant les ruines qui couvrent son berceau (voyez l'article de Dabo). La situation du *Léonsberg* est admirable; ses rochers qui s'élèvent dans des proportions colossales, surplombent et dominent la riante vallée qui serpente à leur base; une vaste pelouse offre un tapis de mousse et de feuillage aux pèlerins, tandis que des débris de murailles et de remparts se dressent encore le long des masses verticales de granit qui défendaient le vieux manoir des seigneurs de Dagsbourg.

SAINT-LÉOPOLD, maison de campagne située sur le ban de Lunéville. (Voyez Lunéville.)

SAINT-LOUIS, appelé aussi *Heyersberg*, est un village considérable, situé près de la Zorne, à l'entrée des Vosges, à 8 kil. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 12 à l'E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond, et à 97 à l'E. de Nancy. Pop.: 836 indiv., 84 élect. comm., 12 cons. municip., 157 feux et 149 habitations. Territ.: 463 hect. productifs et 459 hect. non imposables, ainsi divisés: 464 en forêts, 348 en labours et 7 en prés. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par Phalsbourg.

On trouve, sur le ban de St.-Louis, plusieurs écarts considérables: *Heyersthal* (voyez ce nom); *Hénin*; *Langmatt*, moulins, (voyez ces noms) et *Sparsbrod*, hameau appelé aussi *Forbach*; une partie appartenait à la famille d'Andlau, et dépendait de Sarrebourg; l'autre section a toujours été réunie à St.-Louis, à 2 kil. au sud. Ce hameau est situé au pied d'une montagne, sur la rivière de Zorne. Dans le voisinage de St.-Louis, on voit une fort bonne carrière de pierres de taille. Ce village, ancien domaine des princes de Lixheim, a une origine qui ne remonte qu'à trois siècles; il a été réuni à la Lorraine, avec les autres propriétés de la maison de Lixheim. Il était compris dans le bailliage de Lixheim, généralité de à Nancy, et on y suivait les coutumes dites de la Petite-Pierre. C'est une succursale qui répond à la cure de Phalsbourg.

SAINTE-LORETTE, chapelle qui dépend de Baudrecourt, à 1 hect. au s.: elle n'a rien de remarquable.

SAINT-MANSUY, nom donné à un faubourg de Toul, situé au N.: on y compte environ 100 habitations et 371 indiv.: sa longueur est évaluée à 331 mètres.

SAINT-MARD, très-petit village, situé dans une vallée profonde, sur la Moselle, près de la route de Nancy à Bayon, à 5 kil. au N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 20 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 27 au S. E. de Nancy. Pop. : 139 ind., 13 élect. comm., 10 cons. municip., 36 feux et 34 habitations. Territ. : 295 hect., dont 188 en labours, 14 en bois et 12 en vignes assez estimées. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Neuviller.

Ce village, appelé *Sanctus-Medardus*, a une origine assez reculée; il dépendait autrefois de l'abbaye de Belchamp, et eut ensuite pour seigneurs les comtes de Haussonville et de Raigecourt, par indivis. St.-Mard était compris dans le bailliage de Rosières, parlement de Nancy, intendance et coutumes de Lorraine. La cure était à la nomination du chapitre de Haussonville. Les traditions rapportent que ce village était plus considérable; ce qu'il y a de certain, c'est que la Moselle enlève annuellement quelque portion de son territoire, dans ses fréquents débordements. On connait un Drouot de St.-Mard, qui s'est acquis une belle réputation.

SAINTE-MARIE, nom donné à une charmante maison de campagne entourée de superbes jardins, à 8 hect. au S. de Nancy.

SAINTE-MARIE, ferme considérable sur le ban de Vilcey-sur-Trey, à 2 kil. au N. : elle donne un revenu évalué à 3000 livres.

Sa situation, au milieu de vastes forêts, près d'une source bruyante et impétueuse, est une des plus agréables et des plus pittoresques de la contrée. C'est là que le duc Simon Ier de Lorraine avait fondé, en 1126, une abbaye célèbre de Prémontrés. L'évêque de Toul, Henri de Lorraine, en fit la dédicace en 1127, et elle fut visitée par St.-Norbert, instituteur de l'ordre des Prémontrés. Après avoir longtemps subsisté avec gloire, l'abbaye de Ste.-Marie fut transférée à Pont-à-Mousson, sur les rives de la Moselle, dans les magnifiques bâtiments qui sont occupés aujourd'hui par le petit séminaire. On laissa néanmoins quelques religieux à *Ste.-Marie de Vilcey* : les débris de ce monastère attestent encore

son ancienne splendeur; une partie des constructions est debout, entr'autres les murailles d'enceinte de l'église, et les cellules des religieux : on a récemment trouvé, dans l'épaisseur d'un mur, une cavité de quelques pieds de diamètre, qui communiquait à l'étage supérieur par une sorte de cheminée, mais qui n'avait aucune issue; c'est là qu'on descendait les moines qui avaient besoin d'une punition particulière. On ne pouvait choisir un site plus agreste et plus sauvage pour y élever un asile à la prière et à l'oubli du monde : la ferme de Ste.-Marie est habilement exploitée par un propriétaire fort intelligent.

SAINTE-MARIE, ferme qui dépend de Barbonville, à 1 kil. à l'E. : on y compte 9 indiv.. Il y avait autrefois une chapelle, et c'était une cense avec droit de haute justice.

SAINTE-MARIE, nom donné au moulin de *Bezange-la-Grande*; on y compte 12 individus.

Nous ajouterons que ce village, qui dépendait autrefois de l'évêché de Metz, était compris dans l'archi-prêtré de Marsal et dans l'archidiaconé de la même ville, avec la dénomination de pays de *France*.

SAINT-MARTIN, village situé sur la rive droite de la Vezouze, au revers d'un côteau, à 8 kil. au S. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 22 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 52 au S. E. de Nancy. Pop.: 340 indiv., 34 élect. comm., 10 cons. mun., 63 feux et 52 habitations. Territ. : 487 hect. cadast. et imposables, dont 272 en labours, 98 en prés, 33 en bois et 10 en vignes, dont les produits exquis et délicats sont très-recherchés aujourd'hui. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Il y a un moulin, sur le ban de St.-Martin, et une chapelle dédiée à la Ste.-Vierge, dans un site fort agréable, à l'ombre d'une forêt et sur une éminence où l'œil plonge au loin, sur un paysage enchanteur. On ne connait pas l'époque où ce village a commencé, mais il est certain que son origine est reculée, comme on le voit par l'église qui est bâtie dans un style gothique

très-ancien. Il est probable que c'était un domaine des sires de Blâmont, qui passa ensuite aux ducs de Lorraine. *St.-Martin* faisait partie du bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. La paroisse était du diocèse de Metz; mais aujourd'hui c'est une succursale qui a Chazelle pour annexe. Ce dernier village est nouvellement construit, dans un pays fertile, mais un peu désert. Son territoire est fort étendu, et il formait une dépendance du marquisat de Grandseille.

SAINT-MARTIN, petit hameau qui ajoute son nom à celui de Thézey, auquel il est annexé, à 5 hectom. au s. : on y compte 6 feux et 31 indiv. (V. Thézey).

SAINT-MARTIN-FONTAINE, autre hameau qui dépend de *Blénod-les-Pont-à-Mousson*, à 8 hectom. à l'ouest; il y a cinq feux et 27 habitants.

Il appartenait autrefois aux Jésuites de Pont-à-Mousson, qui y avaient une maison de campagne; on y voit une fontaine abondante qui a donné lieu à un long procès, dont l'issue a été favorable aux habitants de Blénold, qui en tirent une partie des eaux nécessaires à leur usage.

SAINT-MAUR, nom donné aux blanchisseries de Lunéville, près du faubourg de Viller. (V. Lunéville).

SAINT-MAURICE, petit village situé sur la Blette, dans une vallée, à 13 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 29 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 59 au S. E. de Nancy. Pop. : 275 ind., 26 élect. comm., 10 cons. municip., 58 feux et 56 habitations. Territ. : 245 hect., dont 170 en labours, 51 en prés et 24 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

St.-Maurice est une des localités les plus remarquables de la Meurthe par ses établissements industriels. On y voit une forge composée d'un feu d'affinerie et d'un feu de martinet, d'un gros marteau et d'un martinet, qui consument environ 5,000 stères

de bois : il y a également un moulin à grains. L'importance de l'usine de St.-Maurice se mesure moins sur le nombre des produits, que sur la rareté de pareilles fabrications dans la contrée. En effet, le département de la Meurthe, qui occupe le cinquième rang dans l'ordre décroissant de la superficie forestière, comparée à la population, ne compte cependant que trois petits feux d'affinerie, *St.-Maurice, Abreschwiller* et *Blâmont*; tandis que la Haute-Marne a 58 hauts fourneaux, 74 feux d'affinerie, avec 873 hectares de bois pour 1000 habitants : la *Meuse* a 28 hauts fourneaux, 37 feux d'affinerie, et 567 hectares de bois pour 1000 habitants : les Vosges, 8 hauts fourneaux, 51 feux d'affinerie, et 526 hectares, etc.; la Moselle, 11 hauts fourneaux, 44 feux d'affinerie, sur 309 hectares par 1000 habitants : le Haut-Rhin, 5 hauts fourneaux, 17 feux d'affinerie, sur 357 hectares de forêts, etc.; le Bas-Rhin, 3 hauts fourneaux, 11 feux d'affinerie, sur 278 hectares; la Meurthe, au contraire, n'a pas un seul haut fourneau, et seulement 3 feux d'affinerie, avec 516 hectares de forêts pour 1000 habitants. On voit combien nous sommes au-dessous de nos voisins, sous le rapport de l'industrie, au moins en ce qui regarde la fabrication et le commerce des fers. Nous devons ajouter, néanmoins, que les salines de Dieuze, les verreries, gobletteries, cristalleries et manufactures de glaces, qui couvrent le sol du département, offrent une masse de richesses et un foyer d'activité qui l'emportent sur les hauts fourneaux; ces établissements exigent aussi une consommation de combustibles, au moins égale à celle des fabriques de nos départements limitrophes (Voyez Salines, *verrerie* et article *Cirey*). : mais il n'en est pas moins vrai que l'industrie des fers a pris chez nos voisins un développement qu'elle n'a pas encore obtenue parmi nous, malgré nos ressources territoriales. Il est question de créer un haut fourneau à Chavigny, dans le voisinage de Nancy, mais il faudrait, qu'en favorisant les propriétaires de ces belles manufactures, le gouvernement arrêtât l'avide spéculation des particuliers qui font tomber nos forêts sous le marteau destructeur et ne laisseront bientôt plus qu'une terre aride et dépouillée.

Quant au village de St.-Maurice, il a une origine qui remonte à trois siècles : les seigneurs de Herbéviller-Launey y exerçaient quelques droits, ainsi que le duc de Lorraine; il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Pour le spirituel, le village était annexé à la paroisse de Ste.-Pôle, comme il l'est encore aujourd'hui. La forge y a été établie dans le dernier siècle, par un riche propriétaire, M. Bathelot.

SAINT-MAURICE, petite chapelle située au milieu des vignes de Domgermain, à 1 kilom. : elle n'a rien de remarquable.

SAINT-MAX, petit village situé au pied de la côte de Ste.-Geneviève, près de la Meurthe, à 3 kil. au N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arrondis. Pop. : 258 ind., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 48 habitations. Territ. : 266 hect., dont 164 en labours, 41 en prés et 51 en vignes de qualité médiocre. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit à St.-Max, appelé vulgairement *St.-Mâ*, un pont magnifique sur la Meurthe, un moulin à grains, d'un bon rapport, et plusieurs habitations isolées, dont les principales sont : *Graffy*, *Bellevue*, *La Folie*, *Poudrerie*, *Point-du-Jour* (voyez tous ces noms). L'ancienne maison de campagne de *Jéricho*, avec de belles dépendances, appartient à *Malzéville*; l'ermitage de Ste.-Geneviève est remplacé par une ferme renommée pour l'éducation des bêtes à laine : St.-Max possède aussi une filature de coton.

Ce village était autrefois un domaine des princes de Beauveau-Craon : son origine est assez récente, et il était compris dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de la province. Après avoir été annexé à Malzéville, pour le spirituel, St.-Max est aujourd'hui uni à Dommartemont; c'est là que résidait le marquis de Mac-Mahon, élevé à la dignité de maréchal de France : le comte de Rougrave, dont la bienfaisance est connue, y habite une belle maison de campagne.

SAINT-MÉDARD, village situé à droite de la Seille, sur une hauteur, à 6 kil. à l'o. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 14 à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 9 de Vic, et à 38 au N. E. de Nancy. Pop.: 497 ind., 50 élect. comm., 10 cons. municip., 107 feux et 73 habitations. Territ. cadast. : 1002 hect., dont 283 en labours, 150 en prés, 75 en bois et 19 en vignes dont les produits ne sont pas vantés. Mes. de Vic; les lettres viennent par Dieuze.

Il y a, sur le ban de *St.-Médard*, une carrière de plâtre et un four dont les produits sont recherchés : le petit hameau de *Bathelémont* se trouve aussi à 5 hectom. et dépend de ce village (voyez ce nom). Il y a dans ce hameau un château remarquable, et une belle maison de maître, avec quelques fermes.

Le village de St.-Médard est fort ancien ; on ne connaît pas la date précise de son origine, mais les vieilles chroniques nous le montrent puissant de franchises particulières et se gouvernant d'après des lois locales, tandis que la ville de Dieuze suivait les coutumes de Lorraine. St.-Médard était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy. Il forme une succursale qui répond à la cure de Dieuze. On sait que les romains avaient des postes importants dans le voisinage de Dieuze : on voit encore aujourd'hui quelques restes d'une ancienne chaussée tracée par ces redoutables vainqueurs.

SAINT-MICHEL, ancien prieuré (V. Michel (saint) et Pont-à-Mousson.)

SAINT-MICHEL, maison de ferme (V. Michel (saint) et Azerailles.)

SAINT-MICHEL, autre ferme (voyez Lafrimbole).

SAINT-NICOLAS-DE-PORT, petite ville située sur la Meurthe, et sur la route de Nancy à Strasbourg par Lunéville, à 13 kil. au s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arr., et à 423 (84 lieues 1/2) à l'e. de Paris. Popul. : 3067 ind., 202 élect. comm., 21 cons. mun., 8 élect. au collége politique, 789 feux et 506 habitations. Terr. : 633 hect. cad., dont 372 en terres lab., 70 en prés, 54 en jardins, 25 en pâtis et 70 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy.

Situation présente de St.-Nicolas. La ville de St.-Nicolas est le chef-lieu d'un canton qui comprend 25 communes et une population de 15,786 habitants. Il y a une justice-de-paix dont les audiences ont lieu le mardi et le jeudi de chaque semaine ; trois notaires, dont un certificateur ; un commerçant notable pour l'élection des membres du tribunal de commerce ; un bureau d'enregistrement et des domaines ; deux commis pour les contribu-

tions indirectes; un percepteur-receveur; un bureau de poste aux lettres; une brigade de gendarmerie à cheval; et une foire célèbre qui se tient annuellement aux fêtes de la pentecôte et qui attire une foule immense ; elle dure trois jours.

St.-Nicolas possède plusieurs établissements précieux : 1°. Un pensionnat de demoiselles, dirigé par les *Dames religieuses du Saint-Sacrement* et qui est un des meilleurs de la province. Il occupe un bâtiment vaste et magnifique, où l'on remarque surtout la chapelle : les jeunes personnes y reçoivent une éducation basée sur les plus solides principes de la morale et du savoir humain : un aumônier est attaché à cette maison. 2° Un pensionnat primaire, où les enfants peuvent s'initier dans tous les secrets de la langue française et acquérir les connaissances nécessaires aux diverses professions qu'ils voudront embrasser. 3° Un bureau de charité. 4° Un hospice considérable et parfaitement tenu ; on y reçoit des aliénés, et tous ceux qui viennent s'y placer sont l'objet des soins et des égards les plus assidus : cet hospice a aussi son aumônier particulier. Parmi les établissements industriels, nous mentionnerons : un moulin à huit tournants, l'un des plus remarquables du département; un foulon; une immense filature, située sur la Meurthe; plusieurs mécaniques et fabriques pour la laine et le coton; plusieurs usines très-importantes pour l'huile et le plâtre ; huit tanneries; un port de planches où il se fait un grand commerce; et, sur le territoire de la ville, une carrière de gypse qui est estimé.

St.-Nicolas tient au village de *Varangéville* par un magnifique pont de pierres, le premier de ce genre qui ait été construit en Lorraine. Mais ce qui distingue éminemment cette ville, c'est la superbe basilique qu'on y admire et qui compte parmi les plus beaux monuments gothiques de la France. Ce vaste édifice fut commencé le 14 avril 1494, par Simon Moyset, ou *Moutsey*, curé de la paroisse : on fut cinquante ans à la construire, et si le travail fut coûteux et pénible, on peut dire que les libéralités furent immenses, car la Lorraine entière, l'Alsace et la Suisse y envoyèrent leurs dons. Le roi François I[er] voulut contribuer aussi par ses largesses à l'achèvement d'un monument aussi remarquable. Henri II, Henri III, Louis XIII, vinrent y faire leurs prières; et le duc Réné, suivant la tradition, fit paver le chemin qui conduisait aux carrières de Viterne, pour accélérer les travaux et donner un moyen plus facile de transporter les pierres (1). Ce qui frappe en particulier dans cette magnifique église,

(1) On nous permettra de relever ici une erreur de la précédente Statisti-

c'est la configuration singulière de la voûte qui forme un coude et se courbe aux deux extrémités, de manière à représenter la proue et la poupe d'un vaisseau : mais qu'elle a été l'intention de l'architecte? Est-ce pour honorer véritablement St.-Nicolas, patron des mariniers? est-ce nécessité de suivre le terrain qui était obstrué par des constructions minimes? Quoiqu'il en soit, ce travail, d'une grande difficulté, est une des merveilles de l'art. On donne aussi de grands éloges à l'élégance et à la légèreté des piliers, qui ont 28 mètres d'élévation, dans des proportions bien délicates. La longueur totale de l'édifice est de 84 mètres, ou 252 pieds ; sa largeur est de 37 mètres, ou 111 pieds; la hauteur de la nef présente 31 mètres, ou 93 pied ; celle de la Tour-du-Nord, depuis le pavé, est de 84 mètres, ou 251 pieds, l'autre tour a deux mètres de moins. Rien de plus imposant que le portail de cette église, ainsi que les hautes murailles de la nef. Ce monument gigantesque épuiserait aujourd'hui les trésors d'un roi ; on conçoit à peine comment un pauvre prêtre a pu en réaliser l'exécution. L'église de St.-Nicolas domine, avec une indicible majesté, le paysage d'alentour : on aperçoit ses tours élancées à travers l'immensité de l'horizon, et, à leurs pieds, les maisons de ville se perdent et s'abîment dans un obscur nivellement qui fait douter si la basilique ne règne point seule dans la plaine. Ce temple, orgueil du pays, a dû son origine à une relique de St.-Nicolas, apportée de *Barri* par un gentilhomme Lorrain (1) ; la foule des pèlerins, qui s'y rend annuellement, est immense ; toutefois, elle a diminué depuis les funestes guerres du 17e siècle.

Origine et antiquités de St.-Nicolas. La ville de St.-Nicolas n'est pas fort ancienne : dans l'emplacement où elle subsiste aujourd'hui, on ne voyait encore, au huitième siècle, qu'une vaste forêt, au milieu de laquelle on bâtit une chapelle dédiée à la Ste.-Vierge. Peu de temps après, une métairie s'éleva à côté du modeste oratoire, et cette métairie donna naissance à un village. On nomma ce lieu *Le Port*, parce qu'on y déposait les marchandises qui flottaient sur la Meurthe, et bientôt on y construisit une

---

que : Saint-Louis n'offrit jamais rien à l'église actuelle de Saint-Nicolas, et la reine son épouse ne lui fit aucun présent, par la raison que la basilique de Saint-Nicolas n'était pas encore bâtie au 13e siècle. Il existait une autre chapelle qui reçut les dons de Saint-Louis ; mais placer le règne de ce prince dans le 16e siècle, c'est un rude anachronisme.

(1) Cette relique consiste dans une articulation d'un doigt de la main du saint évêque, dont le corps est à Barri, en Italie.

belle église sous l'invocation de St.-Nicolas, parce qu'un gentilhomme Lorrain, nommé Albert, avait apporté une relique du St.-évêque, et l'avait laissée au Port. On était alors à la fin de l'onzième siècle; des troupes innombrables de pèlerins accoururent de toutes parts (1). St.-Louis et la reine son épouse, voulant reconnaître la protection de St.-Nicolas, envoyèrent de riches offrandes à son église qui fut déjà réparée et agrandie en 1110. Un prieuré ne tarda pas à être établi, mais il eut cela de particulier, qu'il dépendit du prieuré de Varangéville, dont l'origine était beaucoup plus ancienne, ainsi que celle du village. On connaît les nombreuses traditions qui rapportent les bienfaits du saint évêque de Myre et les merveilleux secours qu'il accordait à toutes les infortunes; *les chaînes* d'un comte de Réchicourt, sont une preuve irrécusable de son intervention tutélaire, et bon nombre de témoignages pourraient aujourd'hui la démontrer encore. Quoiqu'il en soit, l'affluence des étrangers augmentant de plus en plus, le village de *Port* s'étendit d'une manière extraordinaire et prit le nom de St.-Nicolas, qu'il a toujours conservé depuis le douzième siècle. L'ancienne église, dont nous avons parlé, reçut aussi la visite de Charles VII, qui lui accorda des priviléges; de Louis XI, qui voulut y placer son portrait; on le voyait sur un pilier, à gauche de l'autel de St.-Nicolas; enfin l'empereur Charles IV y vint également y faire ses prières.

Pour accroître la prospérité de cette ville, le duc de Lorraine, Charles III, y établit, en 1597, deux foires libres, qui ont longtemps attiré le commerce de l'Europe. La situation de St.-Nicolas, au centre de la Lorraine, sur une belle rivière, amenait les marchands des différentes contrées de l'univers, en sorte que cette ville était parvenue à un haut degré d'opulence et à une grande célébrité. Ses richesses ne tardèrent pas à provoquer sur elle des malheurs inouis. Le duc de Bourgogne s'en empara, et déjà il avait donné ordre d'y mettre le feu, quand les soldats de René accoururent, repoussèrent les Bourguignons, et en précipitèrent un grand nombre du haut du pont dans la Meurthe. Albert de Brandebourg devint aussi maître de St.-Nicolas, attaqua le duc d'Aumale près de Flavigny, et fit un grand carnage de l'armée Lorraine : une foule de gentilshommes perdirent la vie dans cette rencontre. En 1635, les Suédois arrivèrent, et ces barbares dévastateurs, qui avaient déjà ruiné tant de bourgades du pays, n'épargnèrent pas St.-Nicolas. Ils l'incendièrent après l'avoir mis

(1) Voyez le sire de Joinville, histoire de Saint-Louis.

au pillage; c'était la seconde fois depuis deux siècles, car Alexandre de Bourbon l'avait déjà ravagé en 1439. Alors le commerce et les pèlerins, rebutés par des guerres si opiniâtres et des violences aussi cruelles, se frayèrent d'autres routes et allèrent chercher des contrées plus paisibles. Depuis la dernière ruine de St.-Nicolas, sous Louis XIII, la vogue commerciale de cette ville a entièrement cessée, il n'en reste qu'une bien faible trace, aux foires de la Pentecôte.

Le blason de St.-Nicolas est une preuve de sa splendeur : cette ville portait d'azur mariné, au vaisseau d'or, armé et voilé d'argent : au chef cousu d'azur, chargé d'un alérion d'argent. On y avait établi une sorte de justice consulaire, composée de quatre notables marchands qui décidaient les affaires de commerce pendant les foires, jusqu'à la valeur de 200 écus d'or. Ils eurent, plus tard, sous le duc Henri, en 1612, juridiction sur tout le *marquisat* de Nancy. Une autre cause de renommée pour cette ville, c'est la belle imprimerie qu'elle posséda si longtemps, tandis que dans toute la Lorraine, la presse était encore muette. Un curé de St.-Nicolas, nommé Pierre Jacobi, imprimait déjà en 1518; ce qui est un nouveau fait à consigner, pour démontrer que le clergé ne fut en aucun temps l'ennemi des lumières, et que toujours il a favorisé la diffusion de la science. Le premier livre que Pierre Jacobi publia fut une production lorraine, car c'était le poëme de Pierre de Blaru, qu'on connaît sous le nom de *Nanceidos* : l'impression est en beau caractère, avec des figures sur bois, bien exécutées. Ce mouvement scientifique se communiqua aux autres villes de la province; mais St.-Nicolas eut la gloire de posséder la première imprimerie : dans le dix-septième siècle plusieurs imprimeurs vinrent s'y établir; nous avons beaucoup d'ouvrages sortis de leurs presses, mais les guerres vinrent arrêter leurs travaux, quelques-uns s'y ruinèrent, et, aujourd'hui, en n'y voit plus qu'une seule imprimerie héritière des nobles travaux de celles qui l'ont précédée.

Considéré sous le rapport religieux, la ville de *St.-Nicolas* possédait un noviciat de jésuites, fondé par Erard de Maimbourg; un couvent de capucins sur la rive droite de la rivière; un monastère de religieuses de la congrégation, des bénédictines, des annonciades, un petit collége qui n'eut jamais une grande illustration. La cure était desservie par un religieux bénédictin de la congrégation de St.-Vanne; on voyait autrefois une belle maison qui appartenait à l'abbaye de St.-Hidulphe de Verdun; il y avait une communauté assez nombreuse qui datait de 1613. On

sait qu'il y avait aussi un prieuré fameux à St.-Nicolas, il dépendait de l'abbaye de Gorze, mais il fut réuni en 1603, à la primatiale de Nancy. Peu après on y attacha quelques religieux appelés de l'Italie, et enfin les bénédictins en furent chargés en 1663 : ce prieuré valait environ 6000 livres; on comptait aussi huit chapelles particulières, parmi lesquelles celle de St.-Michel avait été fondée en 1552, et celle de la Ste.-Vierge en 1590, par Nicolas Walter, prêtre de St.-Nicolas.

Cette ville avait encore une autre illustration : elle était le siége d'un archidiaconé, dont le titulaire tenait le second rang parmi les archidiacres, et réunissait encore la dignité de prévôt du chapitre de Liverdun. Cinq doyennés étaient compris dans cet archidiaconé, qui avait une étendue de 25 lieues sur une largeur fort inégale. Le doyenné de Port avait 9 lieues de longueur, 5 en largeur et confinait, au Nord et à l'Est, à l'évêché de Metz; au Midi et à l'Ouest aux doyennés de Toul, de Deneuvre et du Saintois. Il renfermait, dans cet espace, 67 paroisses, 20 annexes, un grand nombre de hameaux, de fermes et de dépendances particulières; 5 abbayes, 12 prieurés, 4 chapitres : 119 chapelles fondées, 36 hermitages et oratoires, 2 communautés ecclésiastiques, 2 commanderies de Malte, 19 couvents de moines et 12 de filles. Ce doyenné était arrosé par la Meurthe, l'Agne, la Vezouze, le Sanon et l'Amezulle. Aujourd'hui St.-Nicolas a perdu son titre d'archidiaconé et de doyenné; c'est une cure cantonale qui a dans son ressort 16 succursales et 8 annexes.

St.-Nicolas a vu naître *Didier Oriet*, auteur du poëme de Suzanne, imprimé en 1553 : les deux *Petit-Didier*, religieux bénédictins, célèbres par leur science en droit canon et en théologie; le fameux alchimiste *Guibert;* le chanoine *Vautrin*, de l'académie de Nancy, connu par ses observations météorologiques ; *Vaudeville*, chef d'escadron, excellent militaire et prêtre recommandable; on peut ajouter à cette liste *Simon Moyset*, ou *Moulsey*, curé de cette ville, qui rendit son nom immortel, par l'érection de la belle église de *St.-Nicolas*, et fut enterré dans le chœur de cette magnifique basilique, et son épitaphe se lisait sur un pilier à droite. *Pierre Jacobi*, autre curé de cette ville, qui établit la premièreimprimerie.

Le canton de St.-Nicolas a une surface de 23,611 hectares cadastrés, etc., (voyez le coup d'œil général).

SAINT-OURY, ou mieux *Saint-Ulrich*, petit ermi-

tage avec chapelle érigée en l'honneur du saint évêque d'Augsbourg.

Il est situé à l'ombre d'un bois, sur une petite éminence, près de laquelle coule une fontaine limpide et révérée des pèlerins. Ce lieu est singulièrement fréquenté, surtout le 4 juillet, époque d'une foire annuelle qui attire une grande affluence; on s'y rend également le vendredi de chaque semaine. La situation pittoresque de la chapelle, le silence des forêts, le calme et la paix de cette solitude, tout attire les pas du voyageur; le petit temple n'a cependant rien de remarquable; ses peintures à fresque ont même quelque chose de grotesque et de ridicule; on doit regretter aussi que ce lieu soit tombé si souvent en des mains cupides. On n'y célèbre aucun office religieux; la maison de l'hermite est renversée, mais la foule y accourt également avec confiance. Un joli verger entoure la chapelle, et une vaste pelouse offre un tapis émaillé de fleurs, qui invite à un repos délicieux. A une faible distance de l'église, il y a une maison de ferme assez considérable, à un kil. de *Haut-Clocher* : on y compte environ 10 individus.

SAINT-PANCRACE, ferme considérable, sur le territoire de Bures, à 1 kilomètre.

C'était autrefois un prieuré très-ancien, et un lieu de pèlerinage assez fréquenté.

SAINT-PAUL, autre ferme sur le ban de Les-Saizerais, à 2 kil. au S.; on y compte 8 indiv. : il y a de belles dépendances.

SAINT-PIERRE, un des plus beaux faubourgs qui existent en Europe; il touche à la ville de Nancy au S. E., et renferme une population d'environ 4000 âmes, 467 habitations, dont quelques-unes fort remarquables, et 143 dans la rue de la Garenne, 821 feux; sur une longueur de 2 kilomètres.

C'est là qu'on admire la magnifique chapelle de *Bon-Secours*, le séminaire diocésain, et un grand nombre de manufactures de tout genre.

SAINT-PIERRE, nom donné à une des scieries de Raon-les-Leau, à 2 kil. à l'E. : on y fabrique annuel-

lement environ 20,000 planches; sa situation est très-pittoresque.

SAINT-PIERRE, maison de ferme sur le ban de La-Chapelle, à 1 kil. à l'o. : elle est considérable et compte environ 24 individus.

Nous ajouterons sur le village de *La-Chapelle*, que l'église a été rebâtie en 1756, et qu'on y établit un vicaire résidant en 1738 : avant cette époque, la desserte de cette paroisse était dévolue aux chanoines de Deneuvre, qui y remplissaient alternativement les fonctions curiales.

SAINT-PIERRE, autre ferme sur le ban de Vandières, à 1 kil. à l'est.

C'était autrefois un château avec une chapelle, dont l'origine remonte à une époque très-reculée : une partie de ce vieux manoir sert encore d'habitation aux fermiers.

SAINT-QUIRIN, bourg très-considérable situé dans une vallée profonde, à l'entrée des Vosges, et près d'immenses forêts, à 10 kil. au s. e. de Lorquin, chef-lieu du cant., à 17 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 85 au s. e. de Nancy. Pop. : 1987 habitants, 149 élect. comm., 16 cons. municip., 386 feux et 351 habitations. Territ., un des plus vastes du département : 3850 hect., dont 3500 en forêts, 200 en labours et 100 en prés; suivant de nouvelles estimations, il y a une superficie non imposable de 4700 hect., 12 ares. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

St.-Quirin a deux foires annuelles, à l'Ascension et le premier dimanche de septembre; un marché qui se tient le mardi et le vendredi; trois marchands d'épicerie et mercerie : il y a également un notaire. On voit sur le ban de cette commune plusieurs écarts considérables, *Lacharmille, Bourguignon* et la belle verrerie de St.-Quirien, appelée aussi *Leutenbach* (voyez ces noms). On y coule des glaces de la plus grande dimension, et on y fabrique des verres de table, des verres à vitres de toutes couleurs et à cylindre (pour les détails voyez Leutenbach). Le dépôt de

ces glaces et de celles de Cirey se trouve à Paris, rue St.-Denis, n° 313. Nous avons parlé de la charmante position de Leutenbach, de sa belle maison de maître; nous ajouterons seulement, que sur les rochers escarpés qui dominent le village, on aperçoit des ruines d'habitations et d'enclos, dont la forme semble appartenir à l'époque désignée sous le nom de *Tribocco Romaine*. Près du polissoir qui dépend de la verrerie, il y a également quelques débris d'un vieux fort, élevé sur le roc, dans une position inaccessible; on y rencontre un bas-relief sur lequel apparaissent deux jambes et une espèce de massue; peut-être y avait-il en cet endroit une *cellà* bâtie en l'honneur d'Hercule. On y admire encore un ceintre de porte remarquable par deux colombes qui boivent dans un vase, et dont le dessin est d'une pureté qui pourrait bien indiquer la période du moyen-âge. Ce canton se nomme le Strival. A une lieue de là, sur une montagne, on voit les débris du fort de Cancelay, ainsi appelé du latin *cancellæ*, sorte de chapelle romaine, fermée de barreaux. Cette forteresse paraît avoir été très-considérable; on y avait creusé un puits très-profond dans le rocher; il y avait une double enceinte, et les parties accessibles étaient défendues par une muraille qui existe encore : ce château protégeait, sans doute, la vallée de la Sarre, et c'est une des ruines les plus curieuses du pays.

Quant à St.-Quirin, son origine remonte à une époque éloignée. Un comte de Dagsbourg (Dabo), appelé Louis d'Egisheim, ayant fondé un prieuré vers la fin du X° siècle, Geppa, sœur du pape St.-Léon, y apporta des reliques de Rome, en 1050, et ces reliques étaient celles de *St.-Quirin*. On construisit une chapelle, et ce lieu resta uni à l'abbaye de Marmoutiers, sous le nom du prieuré de St.-Quirin. Les bâtiments furent d'abord élevés sur la montagne où l'on voit encore aujourd'hui l'ancienne église; la vallée n'était qu'un désert couvert de forêts. Les religieux du prieuré y attirèrent quelques habitants : on accourut en pèlerinage vers les reliques du saint; des habitations se dressèrent autour de la chapelle, et comme le sol environnant était devenu agréable et fertile, on vit les moines descendre au bas de la montagne et y construire une magnifique église avec un prieuré, dont les formes architecturales sont encore remarquables. On transporta, dans le nouvel édifice, les reliques de *St.-Quirin*, avec le recueil de ses miracles; mais l'ancienne église du prieuré fut conservée sous le nom de *Chapelle-Haute*, et cinq fois par année on y dépose encore processionnellement les reliques du saint patron de la paroisse. Le bourg de St.-Quirin s'agrandit ainsi chaque

siècle, par le concours des pèlerins et par les avantages que le pays offre aux habitants. La situation de St.-Quirin est très-pittoresque, au fond d'une vallée fertile, à l'ombre des forêts, sur une des branches de la Sarre, au pied des Vosges, et au centre d'un grand nombre de riches manufactures qui entretiennent l'aisance dans la contrée. Le prieuré et la paroisse de St.-Quirin dépendaient du diocèse de Metz, parlement et généralité de cette ville, bailliage de Vic, avec les coutumes de l'évêché, ce qui prouve que ce lieu appartenait au domaine des évêques de Metz : c'était autrefois une terre d'empire, comme on le voit par les donations des comtes de Dabo, en 1249, et du comte de Linange, en 1357. Les guerres qui ensanglantèrent la Lorraine, et les irruptions des bandes hérétiques ont dispersé une grande partie des reliques de *St.-Quirin*, mais il en reste quelques parcelles qui sont encore honorées aujourd'hui par une grande affluence de pèlerins.

Près de l'église est une fontaine qui porte le nom du saint, et dans laquelle on vient se laver, ou tremper des feuilles de chêne pour guérir une espèce d'écrouelle, ou tumeur qui enfle une partie du corps et forme quelquefois une plaie en suppuration, appelée *mal de St.-Quirin*. L'église paroissiale est d'un excellent style et mérite d'être visitée, mais elle ne suffit plus à la population.

St.-Quirin a un grand nombre d'annexes et de dépendances placées à une distance considérable ; nous citerons, en particulier, Turquestein, les métairies de St-Quirin, Wasperviller, Leutenbach, ou les verreries, Heille, etc. Cette commune possède un moulin à grains, plusieurs carrières abondantes de pierres de taille, et une autre de grès rouge et gris. Beaucoup de pratiques superstitieuses existent encore dans ces montagnes; mais on trouve aussi à St.-Quirin une foi vive, éclairée, et de beaux exemples de vertu. Nous ne finirons pas cette notice sans parler du fauteuil de St.-Quirin : c'est une pierre énorme, grossièrement creusée en forme de siége, avec dossier arrondi ; on prétend que le saint s'y reposa en revenant de la Palestine; mais cette tradition n'a pas le moindre fondement : on voit de semblables chaises dans les cathédrales de *Metz* et de *St.-Dié*. Le rapport qui a lieu à St.-Quirin, le jour de l'Ascension, est un des plus remarquables de la contrée.

Ce bourg a vu naître M. Jordy, avocat célèbre au barreau de Strasbourg ; il a joué un rôle politique dans le district de Sarrebourg ; il a présidé long-temps la commune de cette ville, avant de briller par ses talents dans la capitale de l'Alsace.

SAINT-REMIMONT, village situé à gauche de la Moselle, près de la route de Nancy à Charmes, à 10 kil. au N. E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 27 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 469 ind., 47 élect. comm., 10 cons. municip., 114 feux et 83 habitations. Territ. : 340 hect., dont 215 en labours, 65 en bois et 49 en prés; 10 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Il y a dans ce village un marchand de draps et un fabricant d'huile : la ferme de Herbémont dépend de cette commune (voyez Herbémont). Appelé autrefois *Sancti-Remigii-Mons*, St.-Remimont faisait partie du marquisat de Haroué, et avait pour seigneur le prince de Beauveau-Craon : on ignore à quelle époque il a commencé, mais il paraît assez ancien. La paroisse était soumise à la juridiction du grand prévôt de St-.Dié, et elle était donnée au concours; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Haroué : St.-Remy était compris dans le bailliage de Vézelise, généralité et parlement de Metz.

SAINT-REMY-AUX-BOIS, village situé aux confins du départem. des Vosges, près des forêts de Charmes, sur le Loro, à 12 kil. au s. de Bayon, chef-lieu du canton, à 27 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 44 au s. E. de Nancy. Pop. : 463 ind., 47 élect. comm., 10 cons. municip., 93 feux et 86 habitations. Territ. : 976 hect., dont 612 en labours, 175 en forêts et 81 en vignes dont on parle peu; 21 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

La ferme de Mattecourt se trouve sur le ban de St.-Remy. Ce village a une origine fort ancienne, mais qu'on ne peut préciser d'une manière certaine; on a rencontré, dans quelques fouilles particulières, des médailles, des monnaies et des débris d'armures qui remontent au XIIIe siècle : on voit également les ruines d'une forteresse, dont la fondation est attribuée aux Templiers. Enfin, une tradition locale raconte que la cloche de St.-Remy-aux-bois a été baptisée avec la fameuse *mutte* de Metz. Ces récits prouvent, du moins, que ce village peut placer son

origine dans les siècles du moyen-âge. St.-Remy dépendait du bailliage de Châtel, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est une succursale qui relève de Bayon. St.-Remy est renommé pour l'abondance et la bonne qualité de ses eaux, qui sont particulièrement employées à blanchir les toiles.

SAINTE-POLE, village situé dans un vallon, sur la rivière de Blette, à 12 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 28 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 58 au S. E. de Nancy. Pop. : 461 ind., 46 élect. comm., 10 cons. municip., 107 feux et 83 habitations. Territ. : 551 hect., dont 347 en labours, 78 en prés, 69 en bois; 18 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

Ce village possède deux moulins à grains, et une fabrique de calicot, assez considérable. Ste.-Pôle, appelé en latin *Sancta Paula*, a une origine assez reculée : on y voyait un château-fort qui défendait la contrée et qui a été détruit dans les guerres qui ensanglantèrent la Lorraine au XVIIe siècle : il n'en reste plus que de faibles vestiges. Ste.-Pôle avait pour seigneurs les ducs de Lorraine et les comtes de Herbéviller ; il était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy avec les coutumes de la province. Il est probable que les comtes de Herbéviller avaient fait bâtir le château, pour tenir en bride les seigneurs voisins. Ce village est une succursale qui relève de Badonviller et qui a pour patrone Ste.-Pélagie.

SAINT-SAUVEUR, village situé au revers d'une montagne, près d'une forêt, à 17 kil., au S. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 27 au S. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 72 (environ 15 lieues) au S. E. de Nancy. Popul. : 258 ind., 25 élect. comm., 10 cons. municip., 41 feux et 33 habitations Territ. : 411 hect., dont 119 en labours, 22 en prés : il y a 1504 hect. non imposables, la plupart en forêts. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On voit sur le ban de St.-Sauveur les belles scieries hydrauli-

liques de *Norroy*, *Gagère*, *Maurais*, *Boudouse* et *Machet* (voyez ces noms) ainsi que la ferme dite la *Bergerie* : il y a une manufacture considérable de poinçons, d'alènes et de clous ; cette fabrique jouit d'une grande réputation, et a obtenu des médailles aux expositions publiques de 1823, 1827, et 1834. Mais ce qui donne une illustration particulière à ce village, c'est sa haute antiquité et le pieux souvenir qu'il rappelle. St.-Bodon, évêque de Toul, avait d'immenses possessions dans la contrée où se trouve aujourd'hui la ville de Badonviller, dont il est le fondateur ; après avoir créé les abbayes d'Etival et d'Offonville (Fenneviller), il voulut ériger un troisième monastère, et vint l'établir au Val-de-Bon-Moutier (voyez ce nom) près des châteaux de Turquestein et de Châtillon. Des causes que nous n'avons point à expliquer, firent transférer l'abbaye du *Val* à *St.-Sauveur*, en 1010, et au lieu de religieuses on n'y admit que des bénédictins. Le pape Léon IX fait mention de St.-Sauveur, en 1051 ; il y eut un traité conclu, en 1171, entre l'évêque de Toul et les abbés de Haute-Seille, de Tholey et de Beaupré ; l'évêque de Toul y paraissait comme abbé de St.Sauveur. Il paraît que c'est dans la même année que les religieux de St.-Sauveur furent remplacés par les chanoines-réguliers : cette abbaye devint le chef-lieu de l'ordre ; mais, en 1569, le monastère fut définitivement transporté à Domèvre, qui n'était jusques-là qu'une dépendance de St.-Sauveur. On sait quelle réputation ce dernier monastère a obtenu, quel éclat il jetait en Lorraine et les hommes distingués qu'il a produits : les ruines qui couvrent les rives de la Vezouze, attestent son ancienne splendeur ; ajoutons qu'elles nous parlent aussi de la justice du ciel. L'abbaye de Domèvre, réformée en 1625, était connue sous le nom de *congrégation des chanoines-réguliers de St.-Sauveur* ; un religieux de ce couvent allait desservir le petit hameau de *St.-Sauveur*, où il n'était resté, par les ravages du temps, que le sanctuaire de l'ancienne église abbatiale. En 1738, on y établit un administrateur résidant sous la juridiction de l'évêque de Nancy ; aujourd'hui c'est l'annexe de *Petit-Mont ;* mais le déplorable état où se trouve la chapelle, un des monuments les plus curieux du pays, ne permet d'y célébrer les divins offices qu'à des intervalles très-rares. La population de St.-Sauveur est généralement pauvre ; on ne peut lui demander aucun sacrifice pécuniaire, en sorte que la faulx du temps aura bientôt détruit un édifice déjà lézardé et entr'ouvert de toutes parts, dernier et précieux débris d'un monastère célèbre (voyez Domèvre).

La situation de St.-Sauveur est une des plus agréables et des plus pittoresques de la contrée; on y jouit d'une vue délicieuse, à l'entrée des riantes vallées des Vosges et à l'entrée des majestueuses forêts de sapins. Ce village était compris dans le bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est une des localités de la Meurthe qu'on doit visiter.

SAINT-SÉBASTIEN, maison de maître avec de belles dépendances, sur le territoire de Maxéville, à 5 hectomètres au sud.

SAINT-STANISLAS, joli faubourg de Nancy, du côté de l'o. Il est bordé de maisons élégantes, de jardins délicieux et de maisons de campagne très-agréables : on évalue sa longueur à 8 hectom. et on y compte environ 100 feux et 341 individus.

SAINT-THIÉBAUT, maison de maître, maison de ferme, maison de vigneron, sur le territoire de *Méréville*, à 1 kil. Deux bois, l'un de 58 arpents et l'autre de 50, appartiennent à ce domaine : la ferme compte 290 jours, et donne un revenu de 80 paires; enfin, il y a autour des bâtiments, cinq jours de jardins, vergers et une vigne de six jours : le site est délicieux; il offre de magnifiques points de vue.

SAINT-URBAIN, cense considérable. (V. Rosières-aux-Salines.)

SAIZERAIS, *Cœsareœ-Arces* (voyez les Saizerais).

SALÉAUX, ancien établissement pour la fabrication du sel. (Voyez Ley.)

SALINES (les).

Nous désignons sous ce nom les riches manufactures du département : autrefois plus nombreuses, elles sont concentrées aujourd'hui dans la seule ville de Dieuze : mais les débats législatifs (1837), ont fait pressentir que la fabrication du sel obtien-

dra bientôt une libre concurrence. Voici quelques détails qui nous sont parvenus depuis la publication de la *notice particulière sur Dieuze*. Il existe un document de l'année 1744, par lequel il est démontré que les salines de cette ville ne donnaient annuellement que 70,000 quintaux métriques ; en 1813, les produits s'élevaient à 282,000 quintaux; en 1825, année qui précéda le nouveau bail, et où la bonne foi ne fut guère écoutée, on n'obtint que 124,000 quintaux : mais il est certain que la fabrication atteindrait maintenant le chiffre imposant de 250,000 quintaux, si depuis 1830 il n'existait point des entreprises frauduleuses et cachées, qui amènent quelques perturbations dont les résultats n'ont cependant pas une grande influence. La saline était alimentée autrefois par l'eau salée qui jaillit du fond des puits à 12 m. 85 centim. au-dessous du sol, et qui s'élève à un volume de 770 mètres cubes, par 24 heures; cette eau marque 16 degrés et demi, à l'aréomètre de Beaumé. Ce puits servait également à la saline de Moyenvic, et il existait une chaîne de corps ou de conduite de bois, sur un développement de 12,556 mètres. La saline de Moyenvic a été supprimée en 1831, et celle de Château-Salins en 1826, en sorte que le puits est exploité au seul profit de Dieuze. L'eau n'a aucune propriété thermale; la variation des saisons n'y amène aucun changement, mais les infiltrations d'eau douce occasionnent divers degrés de salure dans la hauteur du puits : ainsi, à 6 mètres 50 centim. au-dessus du fond, l'aréomètre n'indique plus que cinq à six degrés; à 8 mètres la salure est à peine sensible. On a changé le mode de fabrication : l'eau n'est plus immédiatement soumise à l'évaporation, on attend qu'elle soit préalablement graduée par le sel gemme, jusqu'à saturation. Le puits a la forme d'un rectangle, très-solidement boisé; le ruisseau du Spin, qui sépare la saline de la ville, fournit un cours d'eau destiné à mouvoir une machine hydraulique, qui sert à l'épuisement du puits. La production est fixée maintenant à 230,000 quintaux : les salaires des ouvriers, les frais en bois, pierres, etc., s'élèvent à 1,200,000 francs. Nous devons mentionner ici la fabrique de soude artificielle, créée en 1833, par M. Carny : cette manufacture a pris la plus grande extension, et elle jouit d'une réputation méritée. Le terrein occupé par la saline a une superficie de 20 hectares; on y consomme annuellement 120,000 quintaux de houille et 15,000 stères de bois : le nombre des ouvriers s'élève constamment à plus de 400.

SAINTE-VALBURGE, nom donné à la fontaine de

Chaudeney : ses eaux étaient autrefois en grande vénération : il s'y faisait annuellement un immense concours (voyez Chaudeney).

SALIVAL, village ou hameau situé dans une gorge, près de la Seille et non loin de la route de Marsal à Château-Salins, à 5 kil. de cette dernière ville, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 4 de Vic, et à 33 (environ 7 lieues) au N. E. de Nancy. Pop. : 57 habitants, 10 cons. municip., 6 élect. comm., 15 feux et 13 habitations. Territ. : 400 hect., dont 230 en labours, 100 en forêts, 40 en prés et 8 en vignes : il y a 20 hect. non imposables. Mesures de Vic ; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village offre une singularité que nous devons mentionner; il est entouré de murs et n'a qu'une porte d'entrée : ce fait sera facilement compris, quand on se rappellera que Salival était autrefois une abbaye de *Prémontrés*, fondée par Mathilde, comtesse de Salm, dans le XIIe siècle. On y voyait les tombeaux de plusieurs princes et seigneurs de ce nom, entr'autres Henri de Salm, mort en 1292, le maréchal de Lorraine, Jean VIII, comte de Salm, mort en 1548; son épouse Louise de Stainville y fut également inhumée en 1586. Plusieurs personnages marquants avaient choisi leur sépulture à Salival, et on lisait encore leurs pompeuses épitaphes dans le dernier siècle.

Le nom de ce hameau était *Salina-Vallis*, à cause des sources abondantes de muriate de soude qui se trouvent dans son voisinage. Cette belle abbaye, réformée en 1614, a été ruinée à l'époque de la tourmente révolutionnaire; il n'en reste que les bâtiments de ferme, exploités aujourd'hui par les habitants du hameau. Il y a encore, à une faible distance, une chapelle de *St.-Livier*, près d'une fontaine où se faisait un grand concours, parce qu'on attribuait à cette eau une vertu particulière. La tradition rapporte que St.-Livier fut égorgé par les Huns, à l'endroit même où l'on bâtit dans la suite une chapelle. Salival dépendait des évêques de Metz, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz : aujourd'hui c'est l'annexe de la paroisse de Merville-les-Vic : il y a un moulin à grains, et une bergerie nombreuse et remarquable.

SALMOURUPT, maison de ferme (voyez Pexonne).

SALONE, village situé dans une plaine fangeuse, au confluent de la Petite-Seille et de la Seille, et près de la route de Château-Salins à Nancy; à 4 kil. au s. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., à 3 kil. de Vic, et à 27 au N. E. de Nancy. Pop. : 396 habitants, 39 élect. comm., 10 cons. municip., 85 feux et 56 habitations. Territ. : 1134 hect. : dont 342 en labours, 236 en forêts, 125 en prés et 15 en vignes : il y a 109 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On voit, sur le ban de Salone, un moulin à grains et une scierie hydraulique, nommés *Seraincourt* : il y a également des sources nombreuses de sel dont l'exploitation est prohibée, mais qui donnent lieu à des fraudes continuelles. Les sources de Salone jouissaient autrefois d'une grande renommée; un traité de l'année 1381, ordonne que les puits salés seront communs entre les ducs de Lorraine et de Bar et l'évêque de Metz. Les salines étaient encore en pleine activité en 1524; sous le bon duc Henri, l'eau douce vint se mêler à l'eau salée, et on travailla en vain à les séparer. En 1612, les officiers de l'évêque de Metz permirent aux agents du duc de Lorraine de prendre un filet d'eau salée à Moyenvic pour le conduire à Salone; mais l'eau douce fut toujours un obstacle aux établissements des salines.

Le village de Salone est fort ancien : il y avait un prieuré sous l'invocation de la Ste.-Vierge, de St.-Privat et de St.-Hilaire; ce prieuré avait été fondé par *Fulrade*, abbé célèbre de St.-Denis, qui vivait sous Pépin et sous Charlemagne : il est probable que le village se forma successivement autour de ce couvent. Salone était compris dans le bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : c'est aujourd'hui une succursale, dans le ressort de Château-Salins. Comme la vallée où il est situé est marécageuse, on y a pratiqué, dans les anciens temps, un briquetage semblable à celui de Marsal (voyez ce nom), et qui est aujourd'hui couvert de vase; on ignore à qui ce travail doit être attribué; on croit que c'est encore l'ouvrage des Romains.

SANON (le), petite rivière qui a plusieurs sources: l'une près de Foulcray, une seconde sur le ban d'Avricourt, et la troisième sort de l'étang de Réchicourt-le-Château; elle arrose les villages de Moussey, Lagarde, où elle reçoit un ruisseau, Xures, Mouacourt, Parroy, Hénaménil, Bauzemont, le bourg d'Einville, Grandvezin, Crévic, Sommervillers, et se réunit à la Meurthe dans la plaine de Dombasle: son cours est évalué à 40 kil. dans la direction de l'est au sud-ouest.

Le Sanon a des eaux bourbeuses; son lit est fangeux et il coule sur un fond de vase; il nourrit beaucoup de poissons, et on y pêche de fort belles anguilles. Un arrêt de 1759, rendu par le conseil de Lorraine, ordonnait le curement de cette rivière qui n'est flottable que sur une faible étendue au-dessus de son embouchure; ses débordements ne sont pas à craindre.

SANZEY, village situé près de la route de Toul à Thiaucourt, sur le Terrouin, à 12 kil. au N. E. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 36 au N. O. de Nancy. Pop.: 288 habitants, 28 élect. comm., 10 cons. municip., 76 feux et 54 habitations. Territ.: 348 hect., dont 240 en labours, 80 en prés et 25 en bois; il y a 10 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

On voit, sur le ban de Sanzey, une tuilerie peu considérable et la ferme de *Léauval*, qui était une *cense-fief*. Ce fief a été érigé en 1737; (voyez Léauval). Quant au village, il paraît avoir une origine assez reculée: on le nommait *Sanciacus* ou *Sanseium*; il était soumis à la prévôté de Gondreville, bailliage de Commercy, généralité et parlement de Nancy, avec les coûtumes de Lorraine. C'est une succursale dont le patron est St.-Nicolas, et qui relève de Toul: autrefois c'était l'abbé de Riéval qui avait juridiction sur la cure.

SARRE (la), belle et paisible rivière qui est formée de deux branches principales. La première sort du Donon (voyez Raon-les-Leau) au pied de l'ancien châ-

teau de Salm., et non loin des célèbres forges de Framont; l'autre descend des flancs d'une montagne voisine et traverse les immenses forêts de St.-Quirin.

Ces deux courants limpides se réunissent à Hermelange, et quittent, l'une le nom de *Rouge-Eau*, et l'autre celui de *Sarre-Blanche* : au sud-est de *Xouaxange*, la Sarre prend en passant le ruisseau de l'étang de Gondrexange, qui déjà trouble ses eaux : elle reçoit la Bièvre près de Hoff, le ruisseau de l'étang du Stock près de Dolving, l'Isch au nord de Niederstinzel, sans compter les autres rivières qui deviennent ses tributaires dans les départements du Bas-Rhin, de la Moselle et en Prusse. Après avoir baigné Imling, Sarrebourg, Sarraltroff, Gosselming, Berthelming, Romelfing, Fénétrange et Niederstinzel, la Sarre entre dans le Bas-Rhin, qu'elle quitte bientôt pour traverser une partie du département de la Moselle ; et, enfin, après après avoir eu la gloire de servir quelque temps de limite entre la France et la Prusse, elle va se réunir à la Moselle, à Consarbrück, situé à deux lieues en deçà de Trèves (Küntz-Saarbrück).

Le cours de cette rivière, dans le département, présente une étendue de 45 kil., dans la direction du sud au nord : la pente est tantôt rapide et tantôt insensible ; les débordements sont assez fréquents au printemps et à l'automne, et souvent il y a des malheurs à déplorer à l'époque de la crue des eaux, parce que les bords de la Sarre sont peu élevés. Cette rivière roule ses ondes sur un fond de sable et de gravier ; on donne 40 mètres de largeur à son lit, et sa profondeur commune peut être évaluée à 1 mètre 60 centimètres ; au-dessous de Hoff près de Sarrebourg, elle dépasse presque partout 2 mètres. La Sarre est flottable depuis Abreschwiller et St.-Quirin : elle est navigable depuis Sarrebrück. Un projet bien utile avait été conçu pour unir cette rivière à la Seille, ensuite à la Meuse, à la Marne et à la Seine, tandis que d'un autre côté un canal aurait mêlé ses eaux à celles du Rhin, par les riches vallées de l'Alsace. Des travaux ont été commencés pour étendre la navigation de la Sarre jusqu'à Sarre-Albe. On comprend les immenses bienfaits que la réalisation de ce plan eût répandu sur la contrée ; il faut donc regretter que des circonstances malheureuses aient arrêté un projet si avantageux, et que les gouvernements qui se sont succédés n'aient point songé à le conduire à sa fin, malgré les années nombreuses qui se sont écoulées depuis la première étude de ces canaux. Il était

déjà question d'opérer la jonction de ces rivières en 1380, en 1610, et dans le dernier siècle, sous le maréchal de Belle-Isle, gouverneur du pays messin.

Le poète Ausone prétend que la Sarre est une rivière bruyante : *Naviget* undisona *dudùm me mole Saravus*. Venance-Fortunat l'appelle *Sarra*, et c'est le nom que les Romains lui donnèrent dans une inscription fort ancienne : *cæs. pro. exer. imp. p. p. s. c. av. treve. ing. essum. h. castra.* sarrœ. *flum. pro. mil. custodia. Bienn. potitus est.* Le nom de *Saravus* lui a été donné plus tard. Le pays qu'elle arrose était connu sous le vocable de sargau, et dans le partage des rois Charles et Louis, on désigne le *sargau supérieur* où la langue allemande domine, comme autrefois, et le *sargau inférieur*, où l'on parlait généralement le *roman* ou français : on distingue encore aujourd'hui le pays Français et la Lorraine allemande.

SARRALTROFF, ou mieux *Saar-Altroff*, et en allemand, *Saar-Alt-Dorff*, village assez considérable situé au revers d'un côteau, sur les bords de la Sarre, à 12 kil. au s. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 5 au N. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 82 au N. E. de Nancy. Pop. : 714 ind., 71 élect. comm., 12 cons. municip., 135 feux et 124 habitations. Territ.: 1197 hect., dont 780 en labours, 342 en forêts et 68 en prés; il y a 37 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village possède un moulin à grains considérable et d'un bon rapport; un autre moulin, appelé *Schnellen-Mühl*, se trouve à 1 kil. au nord; il est également achalandé et compte environ 12 habitants. Un percepteur-receveur est établi à *Sarraltroff*, comme dans le lieu le plus central et le plus important de sa perception.

On ne sait rien de précis sur l'origine de Sarraltroff; son nom indique une antiquité assez reculée, mais qu'on ne peut fixer d'une manière certaine. Ce village entrait dans le domaine des princes de Lixheim; il échut à la Lorraine avec les autres propriétés de ces seigneurs, et fut compris dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Il est possible que les maîtres du château et de

la belle terre de Zarrëck, près de Sarraltroff, aient eu quelque juridiction sur ce village, ou l'aient peut-être fondé. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Fénétrange. Sarraltroff a produit de bons soldats dans les guerres de l'empire.

SARREBOURG, *Pons-Sarravi*, et en allemand *Kauffmann-Saar-Brück*, jolie petite ville, située sur la pente d'un vallon, à droite de la Sarre, sur la route de Paris à Strasbourg, par Nancy; à 85 kil. (17 lieues) à l'E. de Nancy, et à 495 kil. (99 lieues) à l'E. de Paris. Pop.: 2340 ind., 16 cons. munic., 158 élect. comm., 34 élect. au collége politique pour la députation, 527 feux et 276 habitations. Territ.: 687 hect., dont 442 en labours, 36 en forêts, 129 en prés et 35 hect. non imposables. Mes. de Nancy; mais le *firtel*, ou resal, se divise en 8 boiss.: il équivaut à 100 litres 13 centil.

On trouve, sur le ban de cette ville, plusieurs habitations isolées et agréables; un moulin à grains d'un bon rapport; il y avait un pilon d'écorces, détruit par un incendie; le *Mathmülh* ou *Roudig*, autre moulin considérable; plusieurs tanneries; une carrière de pierres siliceuses, calcaires, argileuses, d'un grès bleuâtre et assez dur. A l'entrée de la ville, on voit un très-beau pont de trois grands arches sur la Sarre, et un autre de deux arches qui est moins remarquable.

Sarrebourg n'est point une place commerciale; son industrie est fort bornée, quoiqu'elle ait jeté un assez vif éclat dans les quinze premières années du 19e siècle. A cette époque, on citait avantageusement la manufacture de décors de sculpture, établissement unique, dont la destinée a été malheureuse, et qui après avoir été transféré au *Petit-Eich* (La Maladrerie) s'est réfugié à Nancy, où il se soutient avec honneur; mais il a passé en d'autres mains et le créateur de ce genre d'ornements a vu périr toute sa fortune. Les *toiles à voiles* employées par la marine impériale; les *cordages*, les fabriques de *crépones*, de *siamoises* et de *toiles de coton rayées*, jouissaient aussi d'une grande réputation; mais il ne reste plus à Sarrebourg que deux tanneries, deux marchands de fer, une fonderie de cloches, une petite imprimerie, quatre brasseries très-achalandées, trois marchands de draps, étoffes, etc., dix épiciers, un fabricant de bonneterie, un chamoi-

seur, un fabricant de siamoises, deux fabricants de chandelles, un ébéniste et douze menuisiers. Deux marchés ont lieu chaque semaine, le mardi et le vendredi, pour les légumes, fruits, poissons, laitage, etc. Celui du mardi est aussi destiné à la vente des grains, et chaque quinzaine à la vente des bestiaux; mais ces marchés n'ont pas rivalisé encore avantageusement avec ceux des localités voisines; le marché de Lorquin a même acquis un plus grand développement. Les foires de Sarrebourg sont annuelles; elles se tiennent le lundi de la Pentecôte, et le lundi qui suit le premier dimanche de septembre; leur durée excède à peine les bornes d'un jour, et elles semblent décroître chaque année sans causes bien connues. Il est vrai que les foires de Toul présentent une redoutable concurrence; mais en donnant une publicité plus étendue à la foire de Sarrebourg, et en offrant de salutaires garanties aux marchands, au lieu de les rançonner, on rendrait peut-être à cette fête l'utilité et les agréments que lui demandent les villages circonvoisins.

La ville de Sarrebourg est administrée par un maire royal, par un adjoint, remplissant les fonctions de commissaire de police, et par un conseil municipal composé de seize membres. C'est aussi le siége du conseil de l'arrondissement où l'on compte neuf membres, pour cinq cantons, et du collége politique pour la députation : le nombre des électeurs inscrits est le plus faible du département, à peine a-t-il atteint le chiffre de 150 à 165, en y comprenant les adjonctions; mais il est à observer que depuis la création de ce collége politique, les membres qui le composent se sont toujours distingués par la sagesse de leurs votes, en portant à la chambre élective des hommes connus par la modération et le calme de leurs opinions politiques. On a établi, depuis long-temps, un octroi aux trois portes de cette ville; cet octroi est administré par une régie simple; il y a un préposé en chef, et le revenu est évalué à 16,000 francs.

Sarrebourg est le chef-lieu d'une Sous-Préfecture qui a déjà été remplie par des hommes fort honorables; il y a trois commis et un chef des bureaux. Les autres branches de l'administration comptent dans cette ville : un receveur-particulier des finances, un contrôleur (2me classe), un percepteur-receveur, un conservateur des hypothèques, un bureau d'enregistrement, un vérificateur de l'enregistrement et un vérificateur des poids et mesures; un conducteur des ponts-et-chaussées, trois agents-voyers, dont un de première classe; trois architectes; quatre médecins, deux pharmaciens; trois notaires; un inspecteur des

eaux et forêts; un garde général, deux gardes à cheval, un arpenteur; un lieutenant de louveterie; une direction des postes aux lettres, un maître de poste aux chevaux; cinq agents principaux pour les compagnies d'assurances *Générale*, du *Phénix*, *Royale*, de *l'Union* et du *Soleil*; un directeur des contributions indirectes; un receveur principal; une commission de surveillance des maisons d'arrêt; un hospice peu considérable, et qui n'a jamais renfermé qu'un nombre imperceptible d'infirmes; mais les indigents reçoivent des secours à domicile.

L'administration judiciaire est représentée à Sarrebourg par un tribunal de première instance, composé d'un président, deux juges et trois juges suppléants; le parquet est occupé par le procureur du roi, un substitut, un greffier en chef et un commis greffier. On compte au barreau cinq avocats et six avoués: il y a, en outre, deux huissiers audienciers, et cinq autres huissiers non-audienciers qui ne chôment, pour ainsi dire, aucun jour de l'année.

Sarrebourg possède également une justice de paix dont les audiences ont lieu le Mardi et le Vendredi. Les affaires de commerce et les causes civiles sommaires sont vidées au tribunal le Mercredi; les affaires correctionnelles, le Vendredi; le Jeudi, affaires de discussion; le 1er et le 3e Samedi de chaque mois, on examine les affaires forestières. On a mis plusieurs fois en question l'existence de ce tribunal, au moins, dans la localité où il siége; on a cherché à lui donner une position plus centrale, ou plus utile à quelque bourgade voisine. Il est à désirer qu'on lui procure, avant tout, une renommée pure et sans mélange: dans les hautes fonctions de la magistrature et du barreau, il faut toujours une tenue digne, et des mœurs austères et incorruptibles. L'opinion a porté depuis long-temps une sentence proverbiale et sévère; mais nous devons ajouter qu'elle rencontre les exceptions les plus précieuses, et que l'ordre judiciaire compte à Sarrebourg des membres qui honoreraient les tribunaux les plus élevés.

Sarrebourg n'est pas une ville de guerre, malgré sa vieille enceinte qui remonte aux siècles du moyen-âge: l'administration militaire n'y entretient qu'une brigade de gendarmerie, commandée par un sous-lieutenant et un maréchal-des-logis. La garnison de Phalsbourg déverse quelquefois deux ou trois compagnies dans Sarrebourg; c'est alors un pays de cocagne pour le soldat, qui n'est plus astreint qu'à un faible service et qui peut goûter en paix plus d'une lune de miel: les sous-officiers jouent

la comédie et allèchent les bourgeois par des vaudevilles. La garde nationale compte une double compagnie avec un chef de bataillon, un adjudant-major et deux capitaines : il y a aussi une compagnie de sapeurs-pompiers et une musique assez bien composée.

L'instruction primaire est en voie de progrès à Sarrebourg : mais il est à déplorer que d'absurdes préjugés aient amené l'adoption exclusive de l'enseignement mutuel, sorte de machine ou d'organisme qui ne dit rien au cœur et à l'intelligence. On distingue les écoles dirigées par les *Sœurs de la Doctrine* (vatelotes) et non *de la charité*, comme on l'a répété tant de fois dans les statistiques et dans les annuaires. Leur établissement prospère, de jour en jour, malgré les tracasseries que des esprits étroits leur ont quelquefois suscitées; elles suivent la méthode simultanée, et il est aisé de comparer les succès et la sûreté des moyens d'enseignement : les sœurs tiennent aussi un petit pensionnat.

Quant à l'instruction secondaire, elle pourrait acquérir un développement fort étendu à Sarrebourg; mais l'incurie, la torpeur et des circonstances qu'il serait trop long d'énumérer, ont toujours abaissé le collége au niveau de zéro. Cependant cette ville est un chef-lieu d'arrondissement, par conséquent le centre d'un vaste rayon : les marchés y sont abondamment pourvus et les subsistances se maintiennent à un prix modique; l'air y est sain; le paysage qui l'entoure offre des points de vue ravissants, de délicieuses promenades et des établissements industriels, qui se rencontrent difficilement dans les diverses contrées de la France. Un collége y trouverait donc des avantages et des conditions de durée qui n'existent pas ailleurs. Mais il faudrait préparer d'abord un local convenable, et l'administration n'y a jamais songé : l'ancien couvent des cordeliers offrait, sous ce rapport, tout ce qu'il était possible de désirer; bâtiments vastes et magnifiques, cours spacieuses, jardins agréables et fertiles, isolement absolu dans un quartier peu habité; le gouvernement eût cédé volontiers quelques droits litigieux, et on eût élevé, dans cette paisible enceinte, une école rivale des établissements de Lunéville et de Phalsbourg : l'Alsace ne lui demandait qu'à lui confier ses enfants, au lieu de les envoyer à Blâmont ou à Nancy. Mais non; il était plus urgent, sans doute, d'y placer d'abord un théâtre grotesque pour l'amusement des désœuvrés, et d'y établir ensuite une caserne pour vingt-cinq fusiliers que Phalsbourg détache quand bon lui semble : au lieu d'une garnison imperceptible et passagère, on aurait eu une école brillante et stable, qui

aurait donné un renom distingué à cette pauvre bourgade. On aurait pu également construire, dans un autre emplacement, un bâtiment plus étendu pour l'école primaire et le collége; mais, dans la situation présente, il est impossible que la loi nouvelle sur l'instruction secondaire soit exécutée à Sarrebourg. Les premiers sacrifices eussent peut-être été nombreux et pénibles; il eût été nécessaire de faire un appel à des maîtres réputés, mais bientôt ces premiers frais auraient été couverts par l'affluence des élèves; c'est ainsi que l'administration de Blâmont a merveilleusement compris les intérêts de la ville, et que les classes de latinité s'y maintiennent constamment dans un degré de prospérité, malgré la redoutable concurrence de Lunéville. Tout ce qu'on peut en conclure, c'est que les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à la réalisation de ce plan, ont été insurmontables, parce qu'il est à croire que l'administration de Sarrebourg se serait empressée de doter la ville d'un établissement aussi précieux: nous avons assez de confiance en ses lumières pour manifester cette opinion.

Le comité supérieur d'instruction primaire est fort nombreux; outre le sous-préfet et le maire, le procureur du roi et le juge-de-paix, les membres du conseil-général et le curé, on y trouve encore un ministre luthérien, un pasteur calviniste et un rabbin. Les opérations de ce comité ont été assez actives et ont déjà amené les plus heureux résultats.

Sarrebourg ne compte qu'une seule paroisse, dirigée par un curé de première classe, et par deux vicaires, dont l'un dessert la succursale d'*Imling*. Après avoir été dédiée à St.-Étienne, l'église paroissiale est aujourd'hui placée sous l'invocation de St.-Barthélemy. Ce bâtiment est assez remarquable; construit dans un genre d'architecture moderne, il offre de belles proportions. On y distingue particulièrement la chaire, qui est une œuvre de sculpture d'un grand mérite, le chœur et le maître-autel. Cette église avait autrefois le titre de collégiale, fondée en 1256, par l'évêque de Metz, Jacques de Lorraine: on y trouvait cinq dignitaires, le prévôt, le doyen, le chantre, le sacristain et l'écolâtre; le nombre des chanoines n'était pas fixé. La ville était aussi le siége d'un archidiaconé du diocèse de Metz; et nous rappellerons, comme un titre de gloire, que l'illustre Bossuet, évêque de Meaux, a été archidiacre de Sarrebourg : nous ajouterons qu'il y avait également un archiprêtré, qui comptait 40 paroisses dans son ressort, avec plusieurs annexes: dans l'archidiaconé on trouvait cinq archiprêtrés.

Sarrebourg possédait aussi plusieurs maisons religieuses : un couvent de capucins, occupé aujourd'hui par la gendarmerie et la maison de détention; un couvent de cordeliers, transformé en caserne et où l'on voyait une magnifique église; enfin une petite communauté de sœurs. On dit qu'il y avait aussi une commanderie des chevaliers de l'ordre teutonique; les bâtiments sont détruits depuis long-temps et remplacés par d'élégantes habitations bourgeoises. Aujourd'hui, Sarrebourg est une cure cantonale, dont le titre de première classe est seulement personnel, suivant quelques versions. Un prêtre habitué préside aux classes de latinité pour les commençants; ses cours sont assez fréquentés, ce qui prouve la possibilité d'établir un collége fortement organisé. A une faible distance de la ville, vers le nord-ouest, on voit une petite chapelle relevée par la veuve du général Houchard.

Sarrebourg compte un grand nombre de juifs : autrefois ils payaient une taxe à la porte pour entrer dans la ville, et ils n'osaient jamais y passer la nuit; maintenant ils possèdent les plus belles habitations, et presque tout le commerce est entre leurs mains. Ils ont une petite synagogue, au premier étage d'une maison : elle n'offre rien de remarquable. Deux ou trois familles protestantes sont établies à Sarrebourg, et il y a dans le voisinage plusieurs familles d'anabaptistes. (Voir le coup d'œil général.)

La ville de Sarrebourg est une des plus anciennes de la province : on attribue sa fondation à l'empereur Galba, qui vint camper sur les rives de la Sarre, l'an LXVIII de notre ère : on la trouve aussi indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Pons-Sarravi*. Les premiers temps de son histoire sont assez incertains; après avoir fait partie de la Gaule Belgique, sous la domination romaine, elle échut, on ne sait par quelle convention, aux évêques de Metz, qui la donnèrent à des seigneurs particuliers, entr'autres, aux comtes de Dagsbourg (Dabo). Sous le pontificat de Jacques de Lorraine, évêque de Metz, la ville retourna à ses premiers maîtres et cessa d'être adjugée en fief : ce prélat en releva les fortifications en 1240, et Sarrebourg reconnut l'autorité des évêques de Metz jusqu'en 1350. A cette époque, les habitants, fiers de leurs priviléges, refusèrent l'obéissance au pontife Adhémar de Monteil : ils s'adressèrent au sire de Fénétrange pour les défendre; mais l'évêque interposa le pouvoir de l'empereur Charles IV; il y eut un acte public, attestant que Sarrebourg n'avait jamais cessé d'appartenir aux évêques de Metz, pour le temporel comme pour le spirituel; en conséquence, l'empereur soumit de nouveau la ville à l'autorité de l'évêque.

En 1390, nouvelle révolte de la part des bourgeois qui envahirent le château à main armée, s'emparèrent des domestiques de Henri, comte de la Petite-Pierre, gouverneur de la ville au nom de l'évêque, brisèrent les meubles et renversèrent les bâtiments. Alors, Raoul de Coucy, évêque de Metz, lança un interdit sur Sarrebourg et vint faire le siége de cette ville; mais les habitants épouvantés se soumirent et furent condamnés à une amende de 3000 fr. d'or. Le pontife, pour se mettre à l'abri des caprices des bourgeois, céda la moitié de Sarrebourg au duc de Lorraine; ce qui n'empêcha pas les citoyens de cette bourgade de se donner, en 1464, à Jean II, duc de Lorraine et de Calabre, et, en 1472, à Nicolas de Lorraine, à condition que le prince les aiderait à relever les ruines de leurs murailles : on fit un traité que les habitants jurèrent de garder en levant un doigt vers le ciel.

Louis XIII s'empara de Sarrebourg : la paix des Pyrennées devait restituer cette place au duc de Lorraine; mais, en 1661, survint le traité de Vincennes, qui réunit définitivement à la France la ville de Sarrebourg, le hameau de *Nièders-Weiler* (voyez Niederviller) et la souveraineté du chemin qui conduit en Alsace. Dans ces derniers temps, Sarrebourg était compris dans la généralité de Metz, parlement de cette ville; on y avait établi une prévôté qui répondait au bailliage de Sarrelouis : à la fin du 18e siècle, Sarrebourg était le chef-lieu d'un district; on y suivait les coutumes de Lorraine; mais les habitants jouissaient de franchises et de priviléges accordés par les évêques de Metz.

Sarrebourg fut presque entièrement ruiné par un incendie, en 1461, et, depuis cette époque, elle est toujours restée une des villes où les incendies sont fréquents et terribles; on peut en dire autant de l'arrondissement. Rebâti en 1463, Sarrebourg fut décimé par la peste, en 1661, et repeuplé peu après. Les Reitres et les Suédois lui ont fait beaucoup de mal, dans les guerres qui ensanglantèrent la Lorraine aux 16e et 17e siècles. On prétend que cette ville était fort étendue, que ses faubourgs couronnaient les côteaux voisins, surtout vers Imling et Hesse : mais ces traditions appartiennent à un grand nombre de localités anciennes, et ne reposent sur aucune preuve authentique. La vieillesse de ses remparts et des fossés qui l'entourent, démontrent assez que son enceinte était resserrée autrefois dans les mêmes limites. Tout ce qui résulte de son histoire, c'est que les habitants de Sarrebourg aimaient à changer de maîtres, et qu'ils se constituaient souvent en révolte, malgré leur impuissance et malgré les concessions que leur accordaient les évêques de Metz, pour fixer leur inconstance et assurer leur fidélité.

Cette ville a vu disparaître successivement tous les monuments qui attestaient sa lointaine origine : il ne reste rien que ses remparts, enjolivés de portes d'une architecture moderne et disparate : on voit aussi, çà et là, quelques portions des murailles qui sont babigeonnées pour y appuyer des habitations particulières. Des fouilles, opérées dans le voisinage, ont permis de rencontrer quelques monnaies et des médailles romaines ; on a également trouvé, dans les fondations de l'ancienne église paroissiale, des cercueils en pierre, où, parmi les ossements, on a distingué une lampe de terre et des ceinturons avec des anneaux de cuivre doré : cette église était une construction gothique d'un style précieux, qu'on pouvait reporter aux premiers siècles du moyen âge. Sarrebourg a toujours été une ville allemande ; quand mêmes les formes de son langage ne trahirait pas encore son origine germaine, le genre d'architecture qui se faisait remarquer dans les maisons bourgeoises, suffirait pour démontrer une communauté de mœurs et d'usages avec les cités qui bordent le Rhin. Les fenêtres basses et criblées de petits carreaux de verre, surchargées de plomb ; l'étage supérieur avançant sur le rez-de-chaussée et formant une voûte au-dessus du pavé ; des ruelles étroites et tortueuses, des masses de poutres sillonnant la longueur des murailles et soutenant la maçonnerie ; voilà ce que l'on observait encore, il y a un petit nombre d'années, et ce que l'on rencontre en Alsace, en Allemagne et en Suisse. Mais ces antiques manoirs ont succombé devant les exigences de la civilisation moderne ; il ne reste pas une maison du moyen âge, et celui qui n'aurait point revu Sarrebourg depuis trente ans, ne le reconnaîtrait plus aujourd'hui, tant cette ville est devenue élégante et coquette.

La route qui conduisait autrefois à Sarrebourg ne suivait point la direction qu'on lui a donnée de nos jours ; elle traversait les bâtiments du moulin, après avoir passé d'abord sous une porte élevée où l'on voyait une image révérée de la Vierge : cette porte, qui fermait le faubourg, a été rasée, à peine en reste-t-il de faibles vestiges, près d'une maison de ferme, à l'embranchement des deux routes. Après avoir quitté le moulin, la route s'enfonçait sous une porte basse ; entre deux tourelles, de l'autre côté de la rivière ; cette porte est aujourd'hui murée et masquée dans un jardin qui borde le rempart.

Ce qui distinguait Sarrebourg et l'assimilait aux bourgades si curieuses et si intéressantes de l'Allemagne et de la Suisse, c'est l'imposante ceinture de tours crénelées qui l'entouraient de tou-

tes parts et les fossés larges et profonds qui la défendaient de l'approche des ennemis. Ces tours majestueuses qui se courbaient pour la plupart sous le poids des siècles, ont été nivelées à la hauteur du rempart; on en voit quelques-unes coiffées d'un toit ridicule, tandis que l'intérieur est transformé en cabinets ou en écuries. Il restait naguère une de ces formidables tours, d'une élévation prodigieuse, et dont les épaisses murailles n'avaient pu être ébranlées par les tempêtes, ni par la faulx destructive du temps ; placée près de la porte qui regarde l'Allemagne, elle semblait braver les phalanges étrangères, et protéger de son ombre gigantesque la ville dont elle était l'ornement. C'était le dernier débris de nos vieux monuments et celui qui redisait le mieux les vicissitudes du moyen âge. Elle n'a pu trouver grâce devant les idées neuves et régénératrices de nos modernes amphyons. On exécuta, sur l'antique boulevard de la cité, le plan le plus extraordinaire et le plus bouffon : on la démolit pièce à pièce pour combler une partie du fossé de la ville, afin d'y établir une promenade, à deux pas d'un autre bosquet toujours désert, et à côté du cimetierre, qui suffirait seul pour mettre en déroute les désœuvrés les plus intrépides. Ainsi un terrain fertile où les troupeaux rencontraient des paturages abondants, et qui présentait les accidents les plus pittoresques, se trouve couvert de débris, en attendant les allées ombragées qui n'arriveront jamais; et une tour qui offrait de précieux souvenirs, s'est abîmée devant la volonté de quelques niveleurs. Il en est résulté des ruines informes, et une manière de porte qui n'est d'aucun style architectural : les voyageurs n'entrent plus à Sarrebourg qu'en haussant les épaules, et on peut affirmer que les promenades qui sont placées de ce côté de la ville, n'attirent jamais la foule, ce sont les rives de la Sarre que l'on aime à suivre, ou la route qui descend vers Imling. On prétend qu'il existe encore un souterrain dont l'entrée est placée vis-à-vis le jardin de la poste aux chevaux, et qui communique avec un point fort éloigné dans la campagne : on ajoute que des richesses considérables y sont enfouies; mais jusqu'à présent on n'a point essayé d'y pénétrer.

Sarrebourg ne possède aucun monument public, véritablement digne de ce nom : le palais du tribunal sert en même temps d'Hôtel-de-Ville ; c'est l'ancien château des gouverneurs de Sarrebourg; il y a quelques salles assez remarquables. Les halles ne présentent qu'un bâtiment mesquin, écrasé, peu étendu, qui dégrade la place et qui est indigne d'un chef-lieu d'ar-

rondissement : cette construction ne saurait offrir le moindre sujet de comparaison avec les halles des bourgades voisines. Il n'y a point d'hôtel pour le logement du sous-préfet et pour ses bureaux; mais, en revanche, il y a un grand nombre d'écuries militaires. Nous avons parlé des casernes qui peuvent compter parmi les plus belles du département, ainsi que les bâtiments de la gendarmerie. Nous ne devons pas oublier le magasin à fourrages et les boulangeries militaires, vaste entrepôt de subsistances où l'on peut confectionner 30,000 rations de pain, par jour, et entretenir ainsi une armée sur le Rhin. Les fontaines sont assez abondantes, mais elles n'ont rien qui les distingue ; il y a une belle place, plantée d'arbres, et une promenade peu étendue, mais ombragée par de magnifiques tilleuls, à une faible distance de la ville. Les habitations particulières sont élégantes et commodes, mais les rues ne sont pas assez spacieuses, même celle qui est traversée par la route de Strasbourg à Paris; elle est trop resserrée en quelques endroits. Il y a de superbes maisons, parmi lesquelles on distingue l'ancien château, habité aujourd'hui par le juge-de-paix et le sous-préfet; l'hôtel du Sauvage, celui de l'ancien maire, M. Henriet, le café Jacquet, etc.

Sarrebourg est une des bourgades les plus ignorées de la France, et cependant une des plus intéressantes à connaître; on sait peu de choses également sur l'arrondissement, qui est, sans aucun doute, un des plus curieux et des plus riches en sites pittoresques et délicieux, en établissements industriels, en débris antiques de la période celtique et tribocco-romaine, ou en monuments religieux de tous les âges. Rien de si varié et de si piquant à observer que les mœurs de cette modeste cité, où près des costumes simples et traditionnels des familles d'origine allemande, on aperçoit les colifichets les plus somptueux de la mode parisienne ; c'est un pêle-mêle, une macédoine, qui appelle incessamment le sourire sur les lèvres du philosophe. Nulle part, peut-être, le luxe et la vanité règnent avec plus d'empire ; c'est un concert d'efforts, une lutte ouverte et interminable pour briller, attirer les regards et occuper quelques instants les conversations de la semaine : au milieu de ces tendances progressives et de cet élan de civilisation, on distingue à peine la dame de la femme de chambre, la demoiselle riche de la couturière, le propriétaire de l'ouvrier. La vie est joyeuse à Sarrebourg, ce qui veut dire que nulle part, encore, on sent moins la dignité de l'homme; la jeunesse y est formée de bonne heure dans les estaminets, dans les brasseries et les salles de danse ; point d'études sérieuses, de travail assidu,

de labeur pénible, mais des plaisirs à satiété. Dans la haute sphère de la fortune, on remarque une succession rapide de bals, de raoûts, de parties arrangées, de cercles, d'amusements en tous genres : en descendant l'échelle, on trouve la débauche dans sa hideuse difformité; la crapule, l'ivrognerie, le scandale, non plus par exception, mais en masse. Les ouvriers y chômment ordinairement plusieurs jours de la semaine; les tavernes sont rarement désertées, et les familles y présentent de tristes tableaux. Nous voudrions dissimuler la grandeur de la plaie, mais la déplorable réputation de Sarrebourg s'est répandue au loin, et on a calculé qu'il n'est peut-être aucune ville qui, sur une population aussi faible, présente autant d'exemples de démoralisation : il y a des faits monstrueux de libertinage, d'orgie, de licence effrénée, de vie ordurière, qui prouvent que les lois de la morale et de l'honnêteté publique ont perdu leur empire.

Quant aux principes, les idées voltériennes jouissent encore d'un immense crédit à Sarrebourg, et on le comprend sans effort. Dans les intelligences qui ne végètent que par les sens, le mouvement de la science et d'une raison éclairée est lent à se faire sentir; il faut des années pour dissiper les nuages des préjugés et pour secouer la masse d'erreurs sur laquelle on endormait son petit savoir. Tandis que les hommes d'élite et les jeunes gens, même de nos plus savantes écoles, ne reçoivent plus que par un éclat de rire les observations philosophiques de Voltaire et des autres coryphées du 18e siècle : il est tout simple que dans une ville matérialisée, on ne comprenne rien encore à ce revirement de la pensée, fécondée par de vastes et profondes études. Il y a cependant, à Sarrebourg, des esprits lumineux capables de suivre cet essor, et on peut ajouter qu'il y a peu de localités dans le département où la jeunesse montre autant de dispositions pour les sciences et les lettres : malheureusement ces facultés s'assoupissent dans la paresse, ou s'éteignent dans une précoce dépravation. Il ne reste qu'un remède, c'est le retour prompt et sincère à la pratique de la religion.

On publie à Sarrebourg un petit journal resserré dans les bornes exclusives des affiches et qui se nomme *l'Indicateur*, il pourrait offrir un noble champ aux recherches, aux efforts et aux talents de cette bourgade; il y aurait surtout une mine inépuisable à exploiter dans l'histoire et les richesses archéologiques de l'arrondissement et dans ses détails géologiques et géognostiques. Sarrebourg possède aussi une société d'agriculture, dont les opérations sont inconnues, mais qui serait également appelée à opé-

rer le plus grand bien, dans une contrée où l'obstination allemande quitte avec tant de peine les sentiers de la routine.

Sarrebourg a vu naître un grand nombre d'excellents militaires ; quelques-uns sont parvenus à des grades élevés et voient briller sur leur poitrine la noble croix de la légion. Nous citerons, en particulier, le major Pierrot, du 10ᵉ cuirassiers, un des régiments les plus renommés de l'armée française; le capitaine Rigoin, le lieutenant-colonel Weber, ou Chabor, décoré de plusieurs ordres, etc.

Malgré ces illustrations, la ville de Sarrebourg est une de celles qui a produit le moins de personnages marquants : le général de Custines ne lui appartient à aucun titre; le médecin Lottinger est né à Blâmont, mais il a résidé à Sarrebourg, et devint maire de cette bourgade après la terreur. L'infortuné général Houchard était de Forbach; il habitait néanmoins Sarrebourg, où il s'était marié, et où sa vénérable veuve est morte, il y a un an. Le conventionnel *Levasseur* était de Sarrebourg; après avoir été procureur du roi, juridiction des trois évêchés, il devint procureur-syndic à Toul, et député à la convention, où il vota la mort de Louis XVI; membre du conseil des cinq-cents, il fut exilé en Belgique, en 1814, et y mourut en 1820. *Victor Mourer*, commissaire du directoire exécutif à l'administration centrale de la Meurthe, était aussi de Sarrebourg; il fut nommé membre du conseil des cinq-cents, en 1798, secrétaire-général de la préfecture du Haut-Rhin, magistrat de sûreté à Colmar, en 1806 : il était recommandable par la modération de ses opinions à une époque difficile. Le sculpteur *Labroise* est né à Sarrebourg en 1728 : on cite de lui une foule d'ouvrages remarquables au château de Saverne, dans les églises de Charmes, de Sarrebourg et de Münster; et à Boudonville, un groupe de *Bacchus et Arianne*: il a laissé une réputation méritée. Henriet, ancien membre du conseil-général et maire de Sarrebourg, magistrat distingué. M. Georgel, né à Champs, docteur, ancien supérieur du séminaire St.-Claude, à Toul, et long-temps curé de Sarrebourg; prêtre recommandable pour son savoir, son éloquence et ses vertus; on a de lui l'oraison funèbre de Mgr. Drouas, et des mémoires sur ce digne et saint évêque. L'abbé Renauldin, vicaire de Sarrebourg, mort victime de son zèle dans l'épidémie qui suivit la retraite de l'armée française en 1813.

Nous avons longuement étendu cette notice, et on le pardonnera à cet amour du sol natal qui nous consume; si nous avons quelquefois rembruni le tableau, c'est que nous voudrions voir

notre douce patrie briller d'un pur éclat; nous aimerions qu'on lui fît prendre un noble essor vers ces régions de science, de moralité, de religion et de vie surnaturelle qui sont le partage des cités d'élite, et qui peuvent se retrouver à Sarrebourg, parce que les cœurs y sont bons, les âmes droites, le *sol intellectuel* profond et fertile; il faut seulement défricher, pendant bien des années, peut-être, pour retrouver ce qu'un demi-siècle nous a fait perdre!

L'arrondissement de Sarrebourg confine à l'est au département du Bas-Rhin, ainsi qu'au nord; à l'ouest aux arrondissements de Lunéville et de Château-Salins, et au sud, aux départements des Vosges, du Bas-Rhin, et à l'arrondissement de Lunéville. Il présente une superficie de 119,784 hectares: une longueur de 35 kil. sur une largeur, du sud au nord, de 33 kil. Pour les autres divisions, voyez le coup d'œil général.

SARRECK, ferme considérable sur le ban d'Oberstinzel, à 1 kil au s. o. On y compte environ 20 ind.: il y a un moulin d'un assez bon rapport.

Ce lieu, qui serait mieux appelé *Sareich*, était autrefois une seigneurie très-importante dont le dernier titulaire fut l'infortuné général de Custines. Quand Sarrebourg fut cédé à la France, la terre de Sareich fut exceptée formellement de la cession, et conservée au duché; on y voyait un fort beau château, avec remparts, crénaux et bastions, sur la rive de la Sarre; les fortifications furent démolies en 1680. La terre de Sareich, vulgairement *Zarick*, dépendait primitivement du bailliage de Lunéville, mais elle fut unie au bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy; sa position, au milieu d'une belle vallée, est très-pittoresque.

SARRELFING, ou *Zarlefing*, autre maison de ferme, à l'ombre d'un bois, sur le ban de Haut-Clocher, au s. e.: elle est très-considérable, et habitée par environ 22 indiv.: il y a des dépendances fort étendues.

SAULXEROTTE, village situé sur un petit ruisseau, près d'une forêt, à 10 kil. au s. e. de Colombey, chef-lieu du canton, à 28 au s. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 35 au s. o. de Nancy. Pop.: 288 ind., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 59 habitations.

Territ. : 509 hect., dont 351 en forêts, 123 en labours, 8 en prés, et 6 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Suivant la tradition, ce village remonte au 13ᵉ siècle, et a été fondé par un comte de Vaudémont, nommé Hugues III. Il dépendait aussi du comté de Vaudémont, bailliage de Vézelise, généralité et parlement de Nancy. La paroisse forme une succursale, dans le ressort de Colombey, et a pour patron St.-Maurice. C'est dans la forêt qui avoisine Saulxerotte, que St.-Amon, évêque de Toul, alla se choisir une retraite cachée, pour y vivre dans les pratiques de la pénitence; on y voyait un hermitage dédié au St. évêque, et une chapelle qui passait pour avoir été consacrée par St-. Amon lui même; cette tradition prouve son antiquité.

SAULXURES-LES-NANCY, village situé dans un petit vallon, à 6 kil. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arr. Pop. : 425 indiv., 42 élect. comm., 10 cons. munic., 86 feux et 53 habitations. Territ. : 679 hect., dont 385 en labours, 194 en forêts, 68 en prés, et 5 en vignes de qualité médiocre : il y a 26¼ hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village paraît fort ancien; il dépendait de l'abbaye de Senones, et cessa de lui appartenir à l'époque de la fondation du prieuré de Ménil, près de Lunéville. Les comtes de Rutant étaient également seigneurs de Saulxures; ils habitent encore le château, et cette noble famille est connue par ses bienfaits dans toute la contrée. Le village était compris dans le bailliage de Nancy, parlement, généralité et coutumes de Lorraine. La cure était à la nomination de l'abbé de Senones, mais la paroisse faisait partie du doyenné de Port; aujourd'hui c'est une succursale dans le ressort de Nancy. Les seigneurs d'Heudicourt, de Millet, et les religieux de la visitation, avaient quelques droits à Saulxures; on y voyait aussi un fief érigé sous le nom de Bazin.

SAULXURES-LES-VANNES, un des plus grands villages du canton, situé aux confins du département de la Meuse, à 8 kil. à l'o. de Colombey, chef-lieu du

canton, à 21 au s. o. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 39 au s. o. de Nancy. Pop. : 922 ind., 92 élect. comm., 12 cons. munic., 286 feux et 217 habitations. Terr. : 1782 hect, dont 732 en labours, 511 en forêts, 66 en prés et 19 en vignes; 18 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

On voit, sur le ban de cette commune, le château de Mérigny (voyez ce nom) et la ferme de *Commet* (voyez ce nom).. Saulxures fait un grand commerce de porcs, de planches en bois de sapin, de fonte et de pointes de Paris. La fromagerie, façon de Brie, est encore une branche d'industrie cultivée dans ce village; mais la fabrication des horloges de bois n'y existe plus. Ce village, dont on ignore l'origine, dépendait autrefois du bailliage de Commercy, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Les moulins de *la Haye* et de Lescouteux étaient une dépendance de Saulxure, ainsi que la cense de *Comey* qu'on écrit faussement *Commet*. Saulxures est une succursale dans le ressort de Colombey : les principes religieux ont reçu de rudes atteintes dans ces contrées.

SAURUPT, maison de maître sur le territoire de Nancy, à 5 hectom. au sud.

SAULCE-EN-RUPT, nom donné à une scierie considérable, avec maison de garde, sur le territoire de *Val-et-Châtillon*, à 5 kil. à l'E. Ancienne propriété de famille des Noailles.

La scierie et ses dépendances vient de passer entre les mains d'un Génevois, M. de Naville, qui y fait élever un château. La situation de Saulce-en-Rupt est délicieuse, à l'ombre des sapins, dans une vallée profonde, sur une des branches de la Vezouze, et à l'entrée si pittoresque de la chaîne des Vosges : on y exploite environ 12,000 planches par an.

SAUVAJEON, petite ferme sur le ban de Jarville. (Voyez Jarville.)

SAUVOIS, autre maison de campagne qui dépend de Malzéville, à 5 hectom. au s. : elle est placée dans un site fort agréable,

SAVONNIÈRES, exemple des tristes vicissitudes que le temps amasse autour de nous. Ce lieu est une ferme qui dépend de Foug, à 2 kil. au s. o. : on y compte environ 15 habitants; il y a de belles dépendances.

Mais Savonnières était autrefois une ville importante où se trouvait un palais que les rois de la seconde race venaient souvent visiter : le terrein, occupé par cette résidence, se nomme encore la *Sale*. Dans le voisinage, on voyait l'abbaye de St.-Germain, évêque d'Auxerre, qui opéra un prodige dans ce lieu même. Savonnières est devenu célèbre par le concile qui eut lieu dans ses murs, en 859 : trois rois, descendants de Charlemagne, et les évêques de douze provinces des Gaules, s'y trouvèrent réunis; on y posa les bases de la paix entre Charles-le-Chauve, Lothaire, roi de Lorraine, et Charles, roi de Provence, ou d'Aquitaine. En 861, une autre assemblée eut lieu à Savonnières, pour arrêter le scandale du mariage de Lothaire avec Waldrade. Il ne reste rien aujourd'hui de tant d'éclat et de gloire : on voyait encore, dans le dernier siècle, une église assez bien conservée; mais aujourd'hui, église, ville, abbaye, village, tout a disparu. On croit que les guerres des 15[e], 16[e], et 17[e] siècles, ont détruit cette malheureuse cité, mais les détails nous manquent sur ses infortunes. La route de Toul à Commercy et à Void, passait par Savonnières, mais on lui a donné une autre direction par Lay et Pagny, en sorte que le bruit des pas du voyageur ne vient plus même troubler le silence de ces ruines ! Ce lieu est désigné en latin sous le nom de *Saponariæ ad saponarias*; on croit qu'il y eut primitivement une fabrique de *savon*, dont les Gaulois, suivant Pline, étaient les inventeurs.

SAXON, village situé au pied de la montagne de Sion, près de la route de Nancy à Mirècourt et à Vicherey; à 6 kil. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 34 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 325 ind., 32 élect comm., 10 cons. municip., 76 feux et 47 habitations. Territ. : 625 hect., dont 388 en terres lab., 51 en bois, 51 en prés et 11 en vignes de qualité médiocre; 9 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

On voit, sur le ban de cette commune, la chapelle et le bâtiment de Sion (voyez ce nom) et la ferme de la *Maison-Rouge* (voyez ce nom); il y a également un moulin à grains d'un assez bon rapport. Le village de Saxon n'a pas une origine bien reculée; il s'est formé successivement autour de la chapelle de Sion, qui lui a toujours servi d'église paroissiale. Les comtes de Vaudémont y ont d'abord établi quelques maisons de fermes qui se sont multipliées dans la suite. Il y avait un autel particulier du côté de l'épître, dans l'église, pour la paroisse de Saxon; le reste appartenait aux religieux de Sion. Le village était compris dans le comté de Vaudémont, bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce lieu est aujourd'hui annexé à la paroisse de *Xaouilley*, ou *Chaouilley*, dans le ressort de Vézelize.

SCARPONNE, très-petit hameau, situé dans une île de la Moselle, à droite de la route de Nancy à Pont-à-Mousson, à 2 kil. de Dieulouard : on y compte 4 habitations, 6 feux et seulement 15 individus.

Ce lieu est encore un exemple des cruels revers qui se jouent de l'humanité. A l'époque où la domination romaine s'étendait sur les Gaules, Scarponne était une cité forte et populeuse; l'empereur Antonin en fait mention dans son itinéraire : Tullum. M. P. XIV. *Scarponam*. M. P. X. Divodurum. M. P. XII. Une chaussée remarquable conduisait de Metz à Scarponne, et la porte se nommait *Serpenoise*, *Scarpenoise*, aujourd'hui *Champenoise*, entre la porte St.-Thiébault et la citadelle. L'origine de Scarponne, suivant quelques traditions, remonte à la guerre de Troie; un prince, appelé Serpanus, aborda dans les Gaules, et vint bâtir le château de *Serpagne*, qu'il abandonna pour aller fortifier et agrandir la ville de Metz. A travers ces fables, on est obligé de reconnaître la haute antiquité de cette ville : on ne sait quelles furent ses destinées pendant la période celtique : soumise aux romains, elle devint la capitale du *Saunois*, dans le pays Leuquois, et les vainqueurs du monde se plurent à l'embellir par une foule de monuments dont on apercevait encore les nombreux débris dans le dernier siècle. Jovin remporta sous ses murs une victoire importante, sur les tribus alémaniques, en 356 : le farouche Attila ne put s'en rendre maître avec 500,000 hommes, en 451; mais les hongrois vinrent la saccager entièrement en 960 : depuis cette époque, elle ne se releva plus, et les années

qui s'écoulèrent ne firent que lui apporter de nouveaux désastres, en sorte qu'il n'en reste plus que des ruines imperceptibles. Cette plaine, autrefois couverte de murailles, de tours, d'édifices publics, et qui retentissait du cliquetis des armes, n'est plus troublée aujourd'hui que par le bruit monotone des flots de la Moselle, qui achèvent de consumer et d'engloutir la glorieuse poussière de tant de générations.

Parmi les antiquités qu'on y a rencontrées, on cite : 1° une colonne milliaire, qui servait à indiquer les distances aux villes voisines, et qu'on plaçait ordinairement dans les cités considérables; 2° un marbre représentant Cérès avec une jument et un poulain, symboles de la fertilité du pays; plus loin, un paysan tenant un fouet d'une main, et de l'autre sa charrue attelée de deux bœufs; 3° une pierre sépulchrale de deux pieds de hauteur, sur trois de largeur, avec une inscription latine; 4° une autre pierre chargée de quelques lettres; on prétend que ces deux pierres avaient servi aux fondations d'un obélisque érigé en l'honneur de Constantin-le-Grand; on voyait encore des fragments considérables de ce monument en 1690 : quelques témoins oculaires lui donnaient environ 45 pieds de hauteur : près de l'obélisque, on voyait plusieurs colonnes, placées devant la porte du château ; ces constructions étaient faites de grandes pierres de taille et de briques rayées. 5° Des statues et figures en relief; 6° des tombeaux antiques, et 7° un nombre infini de médailles, parmi lesquelles figurent des Jules-César, des Julie, des Néron, des Galba, des Claude, des Domitien, des Nerva, des Adrien, des Antonin, des Dioclétien, des Julien, des Constantin, des Probu, des Faustines et des Plaustine; ces dernières étaient en plus grand nombre, avec celles d'Antonin, la plupart en bronze, mais on a rencontré aussi des médailles d'or. Les principales découvertes ont été faites par le père Bonnetier, prieur, curé de Scarponne, prêtre instruit, vénérable, mort victime de nos troubles révolutionnaires.

Quant à la situation de Scarponne, il paraît que cette ville était bâtie entre les différents bras de la Moselle; cette rivière a changé de lit aujourd'hui, et couvre de ses flots l'emplacement de la vieille cité; mais on peut conjecturer que l'île du milieu renfermait le château, l'obélisque et une partie de la ville, le reste s'étendait sur les deux îles voisines. Il y avait un fossé large et profond, en face de Dieulouard; ce fossé est maintenant comblé : on voit aussi de ce côté les restes d'une digue, et des piquets énormes plantés dans l'eau, comme pour supporter

quelques édifices : il paraît, d'après leur disposition, que la rivière baignait les murs de la ville et du château : les fondements de cette forteresse existent encore, et ces cabanes qui composent le nouveau Scarponne se trouvent dans l'enceinte du château : on y a trouvé des cercueils en pierre, et un fourneau à briques, dont la voûte était soutenue par des colonnes ; on conjecture qu'il y avait aussi des bains, comme dans quelques autres fours antiques.

Il paraît que cette malheureuse ville a été brûlée dans les guerres de l'empereur Othon Ier, et Conrad, son gendre : les charbons, les cendres, les pierres calcinées, prouvent ce désastre, qu'on n'a point tenté de réparer.

C'est des ruines de Scarponne qu'est sorti le bourg de Dieulouard (voyez ce nom) : nous rectifierons ici ce que nous avons dit. D'après les témoignages les plus sûrs, Scarponne et Dieulouard (Dieuleward), n'ont jamais formé une seule et même ville, car l'une a commencé quand l'autre n'était plus : un historien des évêques de Verdun, assure que Dieulouard a été bâti en 1020, par un abbé nommé Dudon, or à cette époque Scarponne avait été ravagée et détruite depuis 30 à 40 ans. Dieulouard lui a succédé et s'est emparée, ainsi que les localités voisines, des dépendances et du territoire de Scarponne.

La ville donnait son nom à un comté, *comitatus Scarponinsis* ; on y comprend le village de *Dombasle*, dans une chartre de Pépin, en 752, et l'abbaye de Gorze, dans un diplôme de l'évêque de Metz, en 763. Ce comté échut au roi Lothaire, dans le partage de 870. La route qui conduit de Metz à Toul, a été construite en partie sur l'ancienne voie romaine, de Toul à Scarponne ; cette chaussée avait 20 à 24 pieds de largeur, et elle était construite de pierres posées de champ, l'une sur l'autre, et couvertes d'un peu de gravier ; dans Scarponne même elle était enduite d'un mastic particulier : cette voie traversait la Moselle, passait à *Loisy*, *Atton*, *Lorry*, etc. ; il en reste encore de précieux vestiges. Suivant quelques bruits populaires, c'est près de Scarponne que la fameuse reine Brunehaut a succombé par une mort violente. Suivant les uns, elle s'est noyée dans la Moselle, et suivant les autres, elle a péri traînée par un cheval fougueux ; il n'y a aucune preuve certaine qui démontre que cet événement ait eu Scarponne pour théâtre. On trouve encore des médailles sur le territoire de cette ville, et ses antiquités ont fait naître plusieurs mémoires intéressants et très-curieux.

SCHALBACH, village considérable, situé sur la rive droite de l'Isch, aux confins du Bas-Rhin, dans une petite vallée; à 15 kil. à l'E. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 16 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 102 (environ 21 lieues) au N. E. de Nancy. Pop. : 1021 habitants, 102 élect. comm., 12 cons. mun., 217 feux et 185 habitations. Territ. : 1257 hect., dont 550 en labours, 150 en prés et 120 en forêts; 250 hect. non imposables. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par la même ville.

On voit une tuilerie assez considérable sur le ban de Schalbach. Ce village possède un petit rapport annuel le 25 octobre. L'origine de Schalbach est assez reculée, mais on ne peut la préciser d'une manière certaine : on croit que les sires de Fénétrange l'ont fondé vers le 14e siècle : ce village a toujours fait partie de la baronnie de Fénétrange; il fut ensuite uni au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy, avec des coutumes et des usages particuliers. Aujourd'hui ce village est une succursale dans le ressort de Fénétrange; il est habité, en grande partie, par des familles juives qui exploitent la contrée : on n'y trouve aucun établissement industriel.

SCHNECKENBUSCH, vulgairement *Schneckebesch*, village situé dans une petite vallée, au bord de la Bièvre, à 5 kil. au s. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 87 (environ 18 lieues) de Nancy. Pop. : 319 ind., 32 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 53 habitations. Territ : 212 hect., dont 85 en labours, 50 en prés et 17 en bois; 6 hect. non imposables. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par Sarrebourg.

On trouve, sur le ban de ce village, la petite ferme de Ritterwald, dans une position assez agréable. Schneckenbusch est un village récent, dont les chroniques du pays ne font aucune mention; il paraît avoir été fondé par les princes de Lixheim, et il est retourné à la Lorraine avec les autres possessions de ces riches seigneurs. Il fut compris alors dans le bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la pro-

vince. Ce village, habité par une population généralement pauvre, est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Bühl.

SCHNELLEN - MUHL, moulin de *Sarraltroff* (voyez ce nom.)

SCHOEFFER-HOFF, hameau très-considérable qui dépend de *Dabo* : il est situé sur le Darenbach, au fond d'une vallée, à l'entrée des montagnes et à 5 kil. au N. On y compte 60 feux et 332 individus.

Ce lieu semble avoir été plus considérable autrefois, si l'on s'en rapporte aux antiquités qui se rencontrent dans son voisinage. Sur un monticule qui domine le hameau, on voit les débris d'un *Schantz*, ou camp retranché, qui défend l'entrée de la riante vallée de Dabo, et la route qui conduisait de Lorraine en Alsace. Il y a dans cette partie des montagnes une masse de ruines du plus haut intérêt pour ceux qui s'occupent d'archéologie et qui recherchent les origines de notre histoire.

SEICHAMPS, village situé dans une plaine, à droite de la route de Nancy à Dieuze, à 7 kil. au N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (*est*) et de l'arrond. Pop. : 411 indiv., 41 élect. comm., 10 cons. municip., 81 feux et 52 habitations. Territ. : 411 hect., dont 319 en labours, 28 en prés et 12 en vignes dont les produits sont médiocres; 14 hect. non imposables. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Seichamps possède une tuilerie et deux fours à chaux d'un bon rapport. Ce village, nommé autrefois *Siccus-Campus*, a une origine assez reculée; il appartenait primitivement à la maison de Salm, mais en 1572 un comte de ce nom le céda au secrétaire de Charles III, appelé Henri. Seichamps eut ensuite des seigneurs particuliers qui prirent son nom; les barons de Gellenoncourt, de Fournier et de Provenchène, eurent aussi quelques propriétés dans ce village : du reste, Seichamps faisait partie du bailliage de Nancy, parlement et intendance de Lorraine, avec les coutumes de la province. Quant au spirituel, Seichamps était compris dans le doyenné de Port; le chapitre de la cathédrale nommait à la cure, après celui de la collégiale St.-Georges, de

Nancy : il y avait une chapelle bien rentée, et la ferme de *Veraincourt* en dépendait; elle est encore unie aujourd'hui à la commune.

SEICHEPREY, village situé aux confins du départ. de la Meuse, près de la route de Pont-à-Mousson à St.-Mihiel, à 13 kil. au s. o. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 26 au n. o. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 42 au n. o. de Nancy. Pop. : 293 indiv., 29 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 61 habitations. Territ. : 818 hect., dont 500 en terr. lab., 150 en prés et 107 en forêts; il y a 16 hect. non imposables. Mes. d'Essey et Maizerais; les lettres viennent par Noviant.

Ce village, appelé anciennement *Siccum Pratum*, paraît avoir été construit sur les débris d'un bourg assez considérable, ou d'un poste romain, dont on rencontre quelquefois les restes précieux. On y a trouvé une statue équestre, d'un travail remarquable, et des ruines de quelques monuments qui attestent un certain degré de splendeur. Mais les traditions se taisent sur l'origine et sur les événements qui ont signalé l'existence de cette bourgade ou de ce camp guerrier; peut-être ne faut-il y voir qu'un asile religieux, une de ces abbayes dont la construction remonte à une époque reculée, et qui aurait été détruit par les guerres qui ont désolé la Lorraine. Le village de Seicheprey répondait autrefois à la prévôté de Bouconville; il fut réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de *Saint-Mihiel*. On y voyait deux fiefs, appelés le fief de Nicéville, et le fief Renaud. La paroisse était comprise dans le doyenné de Prény; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Thiaucourt.

SEILLE (petite).

Cette rivière, formée par la réunion de plusieurs ruisseaux, coule dans la direction du nord au sud, sur une étendue de 24 kilom. Le principal de ses affluents arrose les villages de Riche, Haboudange, Burlioncourt, Obreck, Hampont, Lubécourt, Salone et Château-Salins; il sort de l'étang de Morhange : le second vient de Lidrezing, passe à Solzeling, Dédeling et Château-Voué, se réunit ensuite à la première branche à Obreck. Le troisième ruisseau commence près de Wuisse, dans l'étang de

Bride. La petite Seille a son embouchure au sud de Salone, dans la Seille : il y avait autrefois un canal de 1400 mètres, environ, qui prenait les eaux de la Petite-Seille, et les maintenait à 7 mètres au-dessus des ruisseaux de la vallée : ce canal, ouvrage des Templiers, se trouvait dans le voisinage d'Habondange; on en voit encore des restes aujourd'hui.

SEILLE (la).

Cette rivière, une des principales du département, a sa source dans le vaste étang de Lindre : elle reçoit en sortant les ruisseaux du Spin et du Verbach, près de Dieuze, baigne Marsal, Moyenvic, Vic, Burthecourt, où elle prend la Petite-Seille, passe à Brin, Aulnois, Nomeny, Merville, entre dans le département de la Moselle, et se réunit à la Moselle dans la ville même de Metz. On ne compte que dix lieues en ligne directe, de l'étang de Lindre à Metz; mais les sinuosités de la Seille permettent de lui donner au moins vingt lieues de cours; elle parcourt environ 60 kil. dans le département.

Cette rivière n'est point navigable, elle n'est pas même flottable, parceque son lit est resserré et qu'elle charie trop de vase dans ses flots bourbeux : on évalue sa profondeur commune de 45 centim. à 2 mètres; sa largeur de 7 à 16 mètres, et sa pente réduite à 22 millim. par 100 mètres. Elle traverse une vallée marécageuse qu'elle couvre souvent de ses eaux : ses rives sont peu élevées, elle coule pour ainsi dire à pleins bords, ce qui occasionne les débordements les plus funestes. Dans les fertiles plaines qu'elle arrose, les récoltes de foin ne sont jamais sûres, et il est arrivé fréquemment qu'après un faible orage, ou une pluie peu abondante, les nombreux monceaux entassés dans les prairies, et prêts à être recueillis, ont été emmenés par une crue subite et portés au loin, sans qu'on ait pu les sauver. Quelques-unes de ces inondations durent plusieurs mois de l'année.

On conçoit alors l'urgence des mesures qui ont été proposées pour creuser le lit de la Seille, dessécher ses rives et amener dans la contrée l'air pur et salutaire qui est si rare jusqu'à présent. Le maréchal de Belle-Isle a fait exécuter quelques travaux; mais il serait nécessaire aujourd'hui de les reprendre et de continuer le plan qu'il avait formé, en réunissant la Seille à la Sarre, par un canal dont l'utilité est généralement sentie et qui a déjà reçu un premier développement. Un célèbre ingénieur du pays, M. Catoire, avait entrepris de la rendre flottable, mais des obstacles insurmontables ont arrêté son projet. La Seille n'offre

pas assez d'eau, dans la partie supérieure de son cours, pour supporter la navigation sans moyens artificiels ; il faudra donc songer à un canal latéral, alimenté par d'autres rivières, et par des étangs ; l'assainissement du pays et le desséchement des marais, ne peuvent s'opérer qu'en creusant le lit de la Seille, et il y a long-temps que les habitants appellent ces travaux de leurs vœux.

Cette rivière est très-poissonneuse; elle offre, sous ces rapports, de précieuses ressources; le limon qu'elle dépose fertilise le sol, et ce qu'on nomme *le pays de la Seille* est une des contrées les plus riches de la Lorraine en céréales et en produits agricoles.

SELAINCOURT, village situé près de l'Uvry et de la route de Toul à Vézelize; à 7 kil. au s. e. de Colombey, chef-lieu du canton, à 27 au s. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 33 au s. o. de Nancy. Popul. : 563 indi, 56 élect. comm., 12 cons. mun., 147 feux et 107 habitations. Territ. : 1071 hect., dont 572 en forêts; 406 en labours, 51 en prés et 23 en vignes, de qualité médiocre ; 14 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Ce village possède un moulin à grains d'un bon rapport; il y a un marchand de bois et une carrière de pierres de taille. Selaincourt, appelé *Silini-Curtis*, est un lieu ancien dont on ne connait pas l'origine : il parait avoir été une propriété temporelle de la fameuse abbaye *St.-Epvre*, de Toul. Ce village répondait au bailliage de Nancy, ensuite au bailliage de Vézelise, office de Gondreville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : l'abbé de St.-Epvre était seigneur de Selaincourt. On voyait, dans le voisinage, un hermitage appelé de *Coutance*, avec un fonds de 12 jours de terres, et la cense considérable et ancienne de *Dolcourt*, *dolosa curia*. (voyez ce nom). Selaincourt est une succursale dans le ressort de Colombey; le hameau de *Dolcourt* lui est annexé.

SELLEN-MUHL, moulin (voyez Haut-Clocher.)

SERAINCOURT, nom donné au moulin et à la scierie hydraulique sur la Petite-Seille, près de Salone (voyez ce nom.)

SERANVILLE, village situé près de la Mortagne et de la route de Lunéville à Rambervillers; à 16 kil. au s. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 19 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 46 au s. E. de Nancy. Pop.: 281 indiv., 28 élect. comm., 10 cons. municip., 63 feux et 58 habitations. Territ.: 540 hect., dont 290 en labours, 129 en forêts, 47 en prés et 20 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

Ce village, appelé *Serani-Villa*, a une origine assez reculée, mais qu'on ne peut fixer d'une manière précise; il faisait partie du marquisat de Gerbéviller, et avait pour seigneurs les marquis de ce nom et les comtes de Haussonville, par indivis. Il répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'église a été rebâtie en 1786: la cure était au concours, et le chapitre de St.-Dié nommait le titulaire. Parmi les droits *curiaux*, nous citerons l'obligation que le marguillier devait accomplir annuellement, en fournissant quatre pots de vin et quatre chapons, la seconde fête de Noël, et en conduisant le grain du curé au moulin, sans compter le retour de la farine. Seranville est aujourd'hui une succursale qui a pour annexe Mattexey, dans le ressort de Gerbéviller.

SERRES, village situé près de la forêt d'Einville et de la route qui va de Lunéville à Moyenvic; à 12 kil. au N. de Lunéville, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 29 à l'E. de Nancy. Pop.: 583 indiv., 58 élect. comm., 12 cons. municip., 2 élect. pour la députation, 145 feux et 139 habitations. Territ.: 1520 hect. cad., dont 800 en labours, 425 en prés, 250 en forêts et 20 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve, sur le ban de ce village, un moulin à grains d'un bon rapport; une tuilerie et un four à chaux, dont les produits sont assez recherchés. Serres, appelé autrefois *Serræ*, a une origine très-reculée, puisque le pape Innocent II en parle sous le nom d'*ecclesiam Serris*, en 1140: ce lieu appartenait alors à

l'abbaye de Moyenmoutier; il avait aussi pour seigneurs les marquis d'Heudicourt; mais, vers l'année 1764, les comtes de Rougrave en obtinrent la propriété. Le village était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. La paroisse faisait partie du doyenné de Port : l'église a été rebâtie en 1739 : l'évêque de St.-Dié nommait à la cure, par une concession de l'abbé de Moyenmoutier. Il y avait deux chapelles, celle de Ste.-Barbe avec un gagnage de 10 paires, et une charge annuelle de 26 messes, fondée par les Mengeot de Serres; l'autre était la chapelle du château. On voyait également dans ce village, un couvent de Minimes, établi en 1588 par le comte de Lenoncourt, Jehan, bailli de St.-Mihiel. Cette maison était la première de cet ordre en Lorraine; on y comptait autrefois vingt religieux; dans les derniers temps, ils furent réduits à trois : le monastère fut rebâti en 1782. Serres est une succursale sous l'invocation de Ste.-Libaire, dans le ressort de la cure d'Einville : on y a maintenu un bureau de charité.

SERRIÈRES, village situé au revers d'un côteau, près de la Natagne; à 7 kil. au s. o. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 21 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 186 indiv., 18 élect. comm., 10 cons. municip., 37 feux et 31 habitations. Territ. : 200 hect., dont 112 en labours, 29 en prés, 7 en vignes, de qualité très-médiocre, et 7 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Ce lieu est fort ancien, il donnait autrefois son nom à une famille noble, qui occupait un rang distingué dans l'aristocratie Lorraine. Le village répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, recette et office de la même ville, avec les coutumes de St.-Mihiel, parceque Serrières dépendait de la province du Barrois. On y comptait plusieurs seigneurs, dont l'un était haut-justicier, pour trois quarts et demi du village, un autre pour un sixième, et le dernier pour le surplus des habitations : leur bailli y exerçait la justice. Serrières est une succursale dont le patron est St.-Simplice, et qui est enclavée dans le ressort de Nomeny.

SEXEY-AUX-FORGES, village situé sur la rive gauche de la Moselle, au pied d'une colline élevée; à

17 kil. au s. e. de Toul, chef-lieu du canton (*sud*) et de l'arrond., et à 16 au s. de Nancy. Pop. : 433 ind., 43 élect. comm., 10 cons. municip., 115 feux et 91 habitations. Territ. : 1391 hect., dont 1221 en forêts, 149 en labours et 15 en prés; il y a 569 hect. non imp. Mes. de Toul; les lettres viennent par Pont-St.-Vincent.

On trouve près de ce village la ferme de *Gimey*, et la chapelle *Ste.-Anne* (voyez ces noms); il y a également deux moulins à grains, un moulin à écorces; une belle maison de campage et un vieux château assez remarquable.

Le nom de ce village, *Sexeium*, et les forges qu'on y avait placées, indique assez son origine, qui d'ailleurs n'est pas ancienne. Les chroniques du pays n'en font aucune mention, et il est probable que ce village s'est formé successivement autour du château et des établissements industriels qu'on y avait formés : il ne reste rien aujourd'hui de ces forges, mais elles vont reparaître à Chavigny. Sexey-aux-Forges dépendait du bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. C'est une succursale qui est placée dans le ressort de Toul.

SEXEY-LES-BOIS, village situé près de la Moselle et de l'immense forêt de Haye; à 14 kil. au n. e. de Toul, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arrond., et à 14 à l'o. de Nancy. Pop. : 443 indiv., 44 élect. comm., 10 cons. municip., 126 feux et 81 habitations. Territ. : 681 hect., dont 300 en labours, 220 en forêts, 25 en prés; 9 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Ce village, appelé aussi *Sexeium*, était compris dans le comté de Fontenoy, office de Gondreville, bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Ce lieu est fort ancien; il en est parlé dans une chartre du roi Pépin, ainsi que du hameau de Molzey qui est dans son voisinage. Les traditions prétendent qu'il y avait un camp retranché, entre *Sexey* et *Aingerey*, mais ce sont probablement les ruines de Molzey, qui était plus considérable. Fontenoy, *fontiniacum*, passa aux évêques de Toul, en 995, par la cession de la comtesse Eve, dame de Lay-St.-Cristophe et fondatrice du prieuré de ce nom. On sait que le bienheureux Jean de Gorze administra la

cure de Fontenoy, au 10e siècle; ce lieu fut érigé en comté par le duc Léopold : le curé de Sexey-les-Bois exerçait les droits de justice foncière. La paroisse était appelée de Lorraine; c'est une succursale dont le patron est la nativité de N.-D., et qui répond à la juridiction de Toul.

SION, petit hameau situé sur la montagne de ce nom, à 1 kil. au N. E. de la commune de Saxon. Comme cette localité a obtenu quelque célébrité, elle a droit à une mention particulière.

La montagne de Sion compte parmi les sommités les plus élevées du département; on lui donne 150 à 160 mètres de hauteur. On y arrive par des sentiers escarpés qui paraissent avoir été taillés dans le roc; ces chemins sont très-anciens; ils se réunissent au pied de la montagne pour offrir une large route aux voitures. Lorsqu'on est parvenu à la magnifique plate-forme qui couronne le sommet, un spectale enchanteur vient alors s'offrir aux regards : un immense panorama se déroule à vos pieds : des villages innombrables avec leurs clochers élancés qui dominent le paysage; des côteaux tapissés de pampres verds et de riches moissons; des rivières majestueuses, de limpides ruisseaux, de riantes prairies, de sombres bouquets de bois, des châteaux, des maisons de campagne, de vastes forêts, quelques villes parsemées dans les plaines; et, dans un horizon lointain, les cimes bleuâtres des montagnes de l'Alsace qui se découpent sur l'azur des cieux; d'un autre côté, les champs fertiles et les populations actives des Vosges, l'industrieuse cité de Mirecourt et les routes spacieuses qui traversent la contrée : voilà une faible peinture des magnificences que l'œil contemple des hauteurs de Sion : on plonge sur une étendue de vingt-cinq lieues, dont le rayon vous présente les accidents les plus pittoresques et les plus ravissants de la nature.

D'autres objets non moins intéressants viennent s'offrir à l'attention du voyageur, sur la plate-forme de la montagne; à chaque pas, on rencontre des ruines qui vous rappellent de glorieux souvenirs : les médailles romaines; les tombeaux de pierre; les fragments de colonnes; les aqueducs ensevelis qui devaient conduire dans les citernes l'eau qui tombait des maisons; les javelots, les flèches de bronze; les petites idoles, les débris de poterie où sont représentés des arbres, des rivières, des accidents de chasse ou de batailles; tout démontre l'existence désormais

évanouie d'une ville considérable que les Romains ont habitée : la plupart des monnaies et des médailles ne remontent pas au-delà de l'époque des empereurs, et le plus grand nombre se rapporte aux successeurs de Constantin. On ne saurait préciser la date de l'effrayante catastrophe qui a détruit Sion et qui en a fait une solitude comme Scarponne; mais les vieux monuments, que le soc de la charrue heurte quelquefois; les restes nombreux d'armures, les monnaies d'or et d'argent, viennent attester la gloire et l'importance de la cité de Sion.

Quelques-unes des ruines qu'on y découvre ont servi aux constructions de Vaudémont, petit bourg situé à l'extrémité méridionale de la montagne. Plus tard ce lieu désert fut sanctifié par un hermitage dédié à la Ste-Vierge, et auquel Ferry de Vaudémont légua cent florins, pour servir à son entretien. En 1396, la chapelle de Sion avait acquis une si grande renommée, que le comte Ferry, de Lorraine, y établit une confrairie composée des plus illustres familles du pays et dont il fut le premier membre : les statuts de cette association étaient remarquables. L'affluence des pèlerins continua pendant plusieurs siècles; enfin, en 1626, le duc Charles IV résolut d'agrandir l'église; il y appela des religieux Tiercelins (les Picpus), qui obtinrent, du chapitre de St.-Gengoult, la permission de construire un couvent de leur ordre, et l'église du monastère servit de paroisse aux habitants de Saxon.

L'église qu'on voit aujourd'hui est d'une belle architecture, quoiqu'elle n'offre rien d'extraordinaire; elle a été rebâtie en 1741; l'image de la Vierge est en grande vénération, et chaque année il se fait un prodigieux concours de voyageurs qui visitent la sainte montagne : quelques-uns viennent contempler les sites enchanteurs qu'on y aperçoit de toutes parts; mais le plus grand nombre apporte d'humbles hommages à la vierge céleste, qui fut toujours la patronne chérie des ducs de Lorraine, et dont la protection a été signalée dans ces lieux par tant de merveilles. Les chroniques ont conservé les lettres que le duc charles IV écrivait à la Ste.-Vierge, avec cette adresse :

A la sainte Vierge, glorieuse mère de Dieu,
Notre-Dame de Sion, souveraine de la
couronne des ducs, des princes et
princesses, de tous les sujets et
biens de la Lorraine, au
mont de Sion, en
Lorraine.

Dans l'intérieur de la lettre, on lit le *sub tuam*, et la date, *Nanceium, die 12 januarii* 1669. Une ordonnance du même prince déclarait que la Ste.-Vierge était souveraine de ses états, que tous ses sujets étaient tributaires de la reine du Ciel, et que, dans chaque localité, on choisirait un homme probe pour lever une petite imposition destinée à entretenir les autels de Marie.

A côté de l'église on voit quelques maisons de fermiers, et une vaste plantation d'arbres majestueux qui offrent une délicieuse promenade. Les habitations de Sion subissent aujourd'hui une heureuse transformation : à l'ombre de la basilique vénérée, on élève des bâtiments fort étendus, destinés : 1° à un pensionnat primaire, pour l'éducation des instituteurs : ce sera une école normale dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée. 2° Une école d'arts et métiers et d'agriculture : on y formera les jeunes gens dans les différentes industries qui peuvent convenir à leur condition. 3° Une retraite ecclésiastique, c'est-à-dire, qu'on y ouvre un asile aux prêtres, que l'âge, les infirmités, ou des raisons particulières, éloignent de l'exercice des fonctions pastorales. Le lieu est admirablement choisi; le plan est merveilleusement combiné, et déjà il a reçu un commencement d'heureuse exécution. C'est ainsi que le désert refleurira encore sous les pas d'hommes pieux et dévoués; de nouveaux flots d'encens, d'harmonie et de prières monteront vers les cieux ; et le pauvre, qui passera dans la vallée, entr'ouvrira son âme au rayon si doux de l'espérance, en présence de ce phare de salut, de charité et de vie, qui va briller mieux que jamais sur la sainte montagne.

SIONVILLER, très-petit village situé entre la Vezouze et le Sanon, dans un vallon; à 7 kil. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arr., et à 37 à l'E. de Nancy. Popul. : 150 indiv., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 33 feux et 28 habitations. Territ. : 508 hect., dont 320 en forêts, 190 en labours, 48 en prés; 165 hect. non imposables. Mes. de Nancy, les lettres viennent par Lunéville.

Ce petit village, appelé *Sionis-Villare*, paraît peu ancien, mais on ne trouve rien de certain sur la date de son origine. Plusieurs seigneurs se disputaient ses revenus, entr'autres le commandeur de Vieil-Atre, M. de Millet, les religieux de Senones et l'abbé de Domèvre. Sionviller répondait au bailliage de Lunéville, généra-

lité et parlement de Nancy, coutumes de Lorraine. Il y eut un vicaire résidant, vers la fin du dernier siècle; les habitants avaient fourni un logement, etc.; l'église fut également rebâtie en 1785. Aujourd'hui Sionviller est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de *Crion*.

SIRAUCOURT, nom d'une ferme qui dépend de Leintrey, à 2 kil. à l'E. (voyez Leintrey).

L'église de ce village est assez remarquable; elle a été rebâtie, après un terrible incendie, en 1834. La forme carrée du chœur, qui seul a été préservé, indique une haute antiquité; ce qui prouve que Leintrey est ancien, quoiqu'il n'ait pas été considérable : c'était encore un hameau dans le 14e siècle.

SITIFORT, maison de ferme qui dépend de Walscheid, à 2 kil. au sud.

C'était un poste fortifié à l'époque de la domination romaine, et on trouve encore des ruines très-curieuses dans son voisinage.

SIVRY, village situé sur le Natagne, dans le val de Ste.-Marie; à 8 kil. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 20 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 357 indiv., 35 élect. comm., 10 cons. munic., 73 feux et 61 habitations. Territ. : 566 hect., dont 273 en labours, 82 en prés, 121 en bois et 23 en vignes, de qualité médiocre; 16 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Nomeny.

Ce village, appelé autrefois *Xivry-Val-Sainte-Marie*, était compris dans la province du Barrois, présidial de Verdun, subdélégation de Toul, parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché de Verdun, auquel il appartenait. Il y avait un autre seigneur temporel, nommé comte de *St.-Pé;* la paroisse faisait partie du diocèse de Metz, et le village était annexé à Serrières-le-Lorrain. Aujourd'hui Sivry est uni, pour le spirituel, à la paroisse de Bratte.

SOFFET, petite ferme sur le ban et à 8 hectom. de Velle-sur-Moselle (voyez Velle).

SOLDATHENTHAL, hameau considérable qui dé-

pend de la commune d'Abreschwiller, à 5 kil. à l'est.

Il est situé dans une gorge resserrée entre les montagnes, à l'entrée d'une vallée riante et pittoresque. On y voit une belle verrerie où existent 12 pots, dont 6 à fusion et six de travail; la gobletterie qu'on y fabrique est d'une qualité supérieure; elle est renommée par sa blancheur, son poli et sa limpidité. Placé au milieu d'immenses forêts, cet établissement a des ressources très-avantageuses.

Soldathenthal (vallée des Soldats) a reçu son nom d'une statue de Mercure qu'on a trouvée dans son voisinage : ce lieu est fort ancien, et il paraît que les romains y avaient établi une station importante. Nous mentionnerons ici les antiquités qu'on rencontre dans ce pays, et que nous avons négligé de signaler en parlant d'Abreschwiller.

L'origine d'Abreschwiller est récente, mais les montagnes qui l'entourent sont couvertes de débris qui appartiennent à un temps fort éloigné, et généralement désigné sous le nom de période *Tribocco-Romaine*. Sur le plateau de Leinenberg, on observe des cintres de portes, des lignes de murailles, des statues, des bas-reliefs et des pierres tumulaires. Dans le *Freywald*, on a trouvé un fragment de bas-relief représentant un prêtre Triboque; et un autre monument sur lequel on distingue un chien accroupi. Les restes d'une double enceinte font conjecturer qu'il y avait, dans ce lieu, un temple consacré à quelque divinité inconnue : une tombe cunéiforme, revêtue de curieux emblêmes, mérite une attention particulière. Le Leinenberg est couvert de forêts, mais il paraît avoir été cultivé. La Haute-Vallette renferme quelques pierres en forme d'urnes cinéraires. La Basse-Vallette, *Vallicula*, présente le torse d'un jeune homme, dans la partie supérieure de son corps, avec un petit manteau suspendu et agrafé à l'épaule droite: c'est peut-être un Apollon. On a vu aussi un fragment de statue équestre, le seul qu'on ait découvert : il a été déterré dans un petit bois. Des médailles romaines, des aqueducs souterrains, et un dieu Terme, ont encore été trouvés sur le revers de cette montagne, ainsi que plusieurs cercueils en pierre.

La *Roche-du-Diable* a donné lieu à des traditions populaires vraiment effrayantes; on veut qu'il y ait eu autrefois, dans ce lieu sauvage, un couvent de religieuses; mais il est plus probable que c'était un fort; on n'y voit que des pierres taillées, dévorées par la mousse. Au pied de la Roche on voyait encore, dans

le dernier siècle, un *men-hir* gigantesque, décrit par Schœpflin, dans *l'Alsatia illustrata*. Ce monolithe, ainsi que deux autres monuments semblables, quoique plus petits, ont été renversés, dit-on, par un affreux orage, et leurs débris ont servi à des constructions voisines : on a élevé, à leur place, une croix en pierre, dont le pied repose sur un fragment de ces ruines druidiques. C'est là que les légendes plaçaient l'apparition d'une dame blanche, qui, la veille de Noël, à minuit, accourait avec un panier de linge à son bras. Nous avons parlé des rochers de Leutenbach : le fort de Stritiwald était appuyé sur leur base et protégeait la vallée : on y voyait un puits dont la profondeur devait atteindre 550 mètres, pour arriver au niveau de la vallée ; il était taillé dans le roc. Le *Gross-Mann*, le *Klein-Mann*, deux montagnes à 3 lieues d'Abreschwiller, présentent quelques ruines intéressantes : il faut surtout visiter la pierre nommée *Hengs*, qui n'a rien de remarquable, mais qui a été l'origine de croyances vagues et superstitieuses. Elle se trouve au milieu d'une vaste pelouse, au sud-est du *Klein-Mann* ; elle a 2 mètres de hauteur sur 30 centimètres de largeur ; elle est couverte de croix, et toutes les probabilités se réunissent pour donner à penser que c'est un fragment d'un ancien *dolmen* .

Abreschwiller a un territoire qui présente une superficie de 3507 hectares non imposables ; et 619 hectares 72 ares partagés en 186 hectares de labours, 79 en prés, et le reste en forêts, d'après les derniers travaux du cadastre. Cet immense village possède un sous-inspecteur et un garde-général des eaux et forêts : une forge composée d'un feu d'affinerie, d'un feu de martinet, alimentés par le charbon de bois ; un gros marteau et martinets. Il y a également dix scieries de planches ; un marchand de vins en gros ; cinq marchands épiciers, et deux brasseurs. Nous devions ajouter ces renseignements pour compléter la notice que nous avons donnée sur cette localité.

Non loin de Soldathenthal, on trouve la maison de plaisance que les comtes de Dagsbourg avaient fait construire dans un lieu appelé encore le *Hart-Berg* (voyez ce nom). La belle verrerie de Karls-Hüte, qu'on y voit aujourd'hui, date de 1723, et a été ainsi désignée par le comte Charles de Linanges. Cet établissement est encore en pleine activité, mais il a passé en d'autres mains. Il y avait aussi un fort sur le Hart-Berg. On y a trouvé un boulet cassé en deux parties.

SOMMERVILLER, village assez considérable, situé

sur la rive gauche du Sanon; à 1 myriam. 2 kil. au N. E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*nord*) et de l'arr., et à 2 myriam. de Nancy. Pop. : 649 ind., 65 élect. comm., 12 cons. municip., 1 élect. pour la députation, 156 feux et 106 habitations. Territ. : 345 hect. cadast., dont 205 en labours, 73 en vignes médiocres et 40 en prés; 10 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Sommerviller place son origine dans le 14ᵉ siècle; on le nommait *Sommeri-Villare* et il était compris dans le bailliage de Rosières, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Il avait primitivement, pour seigneurs, les comtes de Rutant et la famille Rollin. La paroisse de Sommerviller dépendait autrefois, simultanément, de Crévic et de Dombasle, et les curés de ces deux dernières localités y entretenaient chacun un vicaire; mais M. de Camilly, évêque de Toul, érigea ce village en cure, en 1715, et l'église qu'on y voit aujourd'hui fut bâtie à la même époque. Les religieuses du chapitre de Remiremont nommaient à la cure, à l'issue du concours; aujourd'hui Sommerviller est une succursale qui relève d'Einville. Il y avait autrefois, dans ce village, plusieurs chapelles; celle qui était dédiée à St.-Gérard était à la nomination des seigneurs du lieu, et servit longtemps d'église paroissiale; celle de *la Passion* fut érigée en 1509, par Hazelet de Nancy. Flainval est annexé à Sommerviller (voyez Flainval).

SORNE (la) rivière, (voyez Zorne).

SORNÉVILLE, village situé sur un côteau, près de la route de Nancy à Dieuze, à 14 kilom. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 19 au N. E. de Nancy. Pop. : 543 indiv., 54 élect. comm., 12 cons. municip., 137 feux et 96 habitations. Terr. : 766 hect., dont 436 en labours, 242 en forêts, 72 en prés, 10 en vignes passables, et 40 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce village, appelé autrefois *Sornerici-Villa*, a une origine peu ancienne, mais qu'il est impossible de préciser. Il était enclavé

dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de la même ville, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était comprise dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Marsal, archidiaconé de la même ville, sous la nomination de l'abbé de *St.-Sauveur* (Domèvre). Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Château-Salins. Sornéville a un artiste vétérinaire.

SOTZELING, village situé au revers d'un côteau, sur la Petite-Seille, à 14 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 44 au N. E. de Nancy. Pop. : 153 ind., 15 élect. comm., 10 cons. municip., 31 feux et 27 habitations. Territ. : 335 hect., dont 190 en labours et 85 en forêts ; le reste en prés et en sol non imposable. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Château-Salins.

Ce petit village porte une date récente, mais on ne sait par qui il a été fondé au commencement du 17e siècle : il appartenait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On ne dit rien sur les vicissitudes qu'il a éprouvées. Élevé dans un site agreste et sauvage, il a peu de communications avec les localités voisines. Quant au spirituel, Sotzeling est annexé à la paroisse de *Château-Voué* ; il y a un moulin à grains qui dépend de cette commune.

SOUSSY, maison de ferme sur le ban de Moncel-les-Lunéville (voyez Moncel).

SOUVERAINCOURT, hameau considérable qui, réuni à Puxe et à Velle, forme la commune de Lalœuf (voyez ce nom).

SPARPROTT, maison de ferme qui dépend de St.-Louis, à 2 kil. : elle est très-considérable et compte environ 32 individus.

SPARSBROD, appelé aussi *Sparbrüoh* et *Forbach*, est un petit hameau sur le ban de Garrebourg, au pied d'une montagne, à l'entrée des Vosges et sur la rivière de Zorne.

Autrefois la noble famille d'Andelau possédait une partie de Sparsbrod, mairie de Garrebourg. L'autre partie appartenait à la commune de St.-Louis, bailliage de Lixheim (voyez plus haut). La position de ces fermes est très-pittoresque.

SPIN (le) petite rivière ou ruisseau qui descend de Marimont, passe à Bourgaltroff, à Vergaville, Guébling, Guébestroff, Guénestroff, Kerprich et Dieuze, près des Salines, et se perd dans la Seille, un peu au-dessous de cette ville, après un cours de 14 kil. dans la direction du nord-ouest au sud-ouest.

STEINBACH, maison de ferme et tuilerie considérable, sur le ban de Vergaville, à 2 kil. au N. E. : on y a joint un four à chaux, et il y a environ 30 habitants. (Voyez Vergaville).

STRANHOFF, autre ferme qui dépend de Guermange, à 2 kil. : elle n'a rien de remarquable.

STRITIWALD, poste fortifié avant la domination romaine, et conservé par les vainqueurs des Gaules ; son nom (bois des Querelles) indique assez sa destination.

Placé à la cime d'un rocher, il défendait la vallée qui descend à Abreschwiller; mais il n'était pas aussi considérable ni aussi important que le *Cancelay*, autre fort qu'on trouve à une lieue plus loin, en remontant le cours de la Sarre. Il ne reste plus que les ruines de l'un et de l'autre de ces vieux châteaux forts.

T.

TANCONVILLE, village situé dans un vallon dominé par de hautes collines, sur le faible ruisseau des Herbas ; à 9 kil. au S. O. de Lorquin, chef-lieu du cant., à 19 au S. O. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 69 au S. E. de Nancy. Pop. : 463 indiv., 46 élect. comm., 10 cons. municip., 91 feux et 85 habitations.

Territ. : 428 hect., dont 206 en forêts, 129 en labours, 82 en prés; 7 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

On voit, sur le ban de ce village, une ferme peu considérable, appelée la *Grenouillère;* une carrière de plâtre peu abondante, mais employée dans les manufactures de glaces de Cirey et de St.-Quirin; un moulin à grains d'un faible rapport, à un seul tournant. Le principal commerce de cette localité consiste dans l'exportation de la fayence des fabriques voisines, et d'une poterie solide et assez recherchée, qu'on façonne à Tanconville; cette dernière industrie occupe quelques bras et offre des ressources à ce village.

Tanconville a une origine extrêmement reculée et peut compter parmi les plus anciennes communes du pays. Il existait avant *Haute-Seille*, abbaye fondée sur son territoire, par Agnès de Langstein (Pierre-Percée) en 1140. On voit, dans un traité d'un évêque de Toul, avec l'abbé de St.-Sauveur, en 1145, que Tanconville était habité par un grand nombre de propriétaires qui y avaient des fiefs; mais l'évêque se plaint que cela commençait déjà à devenir désert. Les traditions vulgaires et des monuments authentiques nous démontrent que ce village était fort étendu, qu'il embrassait quelques-unes des localités voisines et qu'il fut longtemps indivis entre le duc de Lorraine et le prince de Salm. Il rentra définitivement dans la province de Lorraine, et fut réuni au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Ce village fut cruellement ravagé par les Suédois, qui l'incendièrent en 1633; on le rebâtit quelques années après, mais il est loin d'avoir repris son ancienne importance : on n'y comptait encore que 29 feux à la fin du dernier siècle. L'évêque de Toul avait de riches propriétés à Tanconville, et M. de Bégon l'érigea en cure en 1747. L'église fut construite en 1746; la maison de cure en 1767: le curé résidait auparavant à l'abbaye de Haute-Seille. L'acte de donation de la comtesse Agnès mentionne des *hommes francs* et des manants de condition serve. Cette particularité peut encore donner une idée de l'importance de Tanconville.

La paroisse était considérable, elle s'étendait au loin; mais depuis la dévastation des Suédois, Tanconville ne se releva qu'avec peine; on lui ôta son titre de cure, au commencement du 19e siècle, et aujourd'hui cette paroisse n'est considérée que comme chapelle vicariale : les habitants ont élevé un fort beau presbytère, et cette localité répond à la cure cantonale de Lorquin.

TANTECOURT, maison de ferme (voyez Préey).

TANTONVILLE, village situé dans une plaine élevée, près du Madon; à 4 kil. à l'o. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 28 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 594 indiv., 59 élect. comm., 12 cons. mun., 139 feux et 108 habitations. Territ. : 640 hect., dont 530 en labours, 40 en bois, 32 en prés, 28 en vignes, dont les produits sont passables; 20 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuvilles.

On voit à Tantonville un magnifique château, avec un parc entouré de murs et contenant 32 héctares. C'est la propriété de la noble famille d'Ourches. Il existe aussi à Tantonville un bâtiment assez vaste, qui servait autrefois de caserne à une brigade de gendarmerie.

Ce village, appelé *Tantonis-Villa*, remonte à une origine très-reculée; on voit, par une bulle du pape Léon IX, que Tantonville était déjà une paroisse importante, en 1050. St.-Gauzelin en avait donné le patronage au chapitre de Toul, et il paraît que ce lieu était un ancien fonds, appartenant primitivement à l'abbaye de St.-Epvre. Diverses antiquités, trouvées sur le territoire de ce village, font conjecturer que les Romains y ont établi une station, à l'époque où ils occcupaient la montagne de Sion (voyez Sion). De nombreuses médailles, de petites statues de divinités, des fragments d'idoles, attestent le séjour des armées du peuple-roi. La belle terre de Tantonville avait pour seigneurs les comtes d'Ourches; leur château est encore aujourd'hui un des plus remarquables de la contrée : nous ne savons comment on désigne, dans quelque géographie lorraine du dernier siècle, milord Taff, comte de Karlingsford, comme seigneur de Tantonville. Le village était compris dans le bailliage de Vaudémont, comté du même nom, généralité et parlement de Nancy : dans le dernier temps, il fut réuni au bailliage de Vézelize, coutumes de Lorraine.

Il y a, à Tantonville, un pensionnat pour l'éducation primaire, qui est assez fréquenté : on y trouvait aussi un relai de poste qui a été supprimé.

Tantonville a vu naître un des plus saints prêtres du diocèse de Nancy, M. Masson, curé de St.-Nicolas, supérieur du grand

séminaire, et mort chanoine de la cathédrale; il avait été amené sur les pontons de Rochefort, d'où il avait rapporté des infirmités cruelles. L'abbé Nicolas, ancien curé de Tantonville, devint évêque constitutionnel du département de la Meurthe, après M. Lalande : il est mort en 1802.

TARQUINPOL, un des plus intéressants villages du département, est situé dans une petite presqu'île formée par l'étang de Lindre; à 7 kilom. au S. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 21 kilom. à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 21 kil. de Vic, et à 50 kilom. au N. E. de Nancy. Pop. : 188 habitants, 18 élect. comm., 10 cons. municip., 48 feux et 38 habitations. Territ : 637 hect. cadast., dont 100 en forêts, 80 en labours, 9 en prés et 233 occupés par l'étang; 28 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On trouve, sur le ban de cette commune, une ferme très-ancienne appelée *Alteville* (voyez ce nom). Elle se compose de 420 jours de terres pour les trois saisons; 260 fauchées de prés; 140 hectares de bois : il y a des eaux très-abondantes.

Tarquinpol est un des plus anciens villages de la Lorraine : suivant les traditions les mieux fondées, les Gaulois, qui aimaient à se retrancher dans les lieux marécageux, auraient établi à Tarquinpol une de leur forteresse; les Romains s'y fortifièrent après eux; et dans le voisinage de cette commune, on a rencontré des tombes, des médailles du haut-empire, des fragments de colonnes, des statues, des pierres chargées d'inscriptions, parmi lesquelles on en remarque une en l'honneur de *Bugius*, que Dom-Calmet croit être le dieu *Vogesus*, mais qui pourrait bien n'être qu'une divinité locale. On voit encore, dans l'épaisse muraille de l'église, deux bustes en relief, que certains amateurs nomment Castor et Pollux, mais qui représentent un homme et une femme, dont la chevelure est remarquablement sculptée, et qui paraissent avoir été enlevés à quelques tombeaux. On a trouvé aussi une charnière de bronze d'une haute antiquité; un fer de lance orné de deux émeraudes, et des chapiteaux d'un travail qui rappelle les plus belles époques de l'art. Une chaus-

sée élevée par les Romains, conduisait à Tarquinpol; il en reste encore une portion considérable dans l'étang, et on y passe encore dans la saison où les eaux sont basses. Quand l'étang demeure à sec, il est facile de distinguer ce beau travail des Romains, qui servait de prolongement à la chaussée de Metz à Strasbourg; les laboureurs découvrent alors de précieux débris d'antiquités : on y a même trouvé récemment des monnaies papales du 16ᵉ siècle. La paroisse dépendait du diocèse de Metz et de l'archiprêtré de Vergaville.

Le nom de Tarquinpol ne vient point d'un des rois de Rome, comme on le raconte plaisamment dans l'ancienne statistique; la similitude des mots ne prouve rien, car jamais les Tarquins ne sont venus dans les Gaules, et les Romains n'auraient pas accolé la terminaison de *Polis* au nom de leurs tyrans. Des titres nombreux et authentiques du 13ᵉ et du 14ᵉ siècle, nous démontrent que ce lieu était simplement appelé *Teikenpule*, et même *Teichen-Fuhl*, suivant Mercator : on sait que *teich* ou *deich* veut dire étang, et *phul* ou *fuhl*, marais, pourriture, etc., ce qui signifirait *marais des étangs;* désignation bien claire et très-convenable pour un lieu comme Tarquinpol : cette étymologie tudesque est mieux appuyée que l'origine grecque ou romaine qu'on veut lui donner, et qui n'a pour elle que la corruption de l'ancien nom de Tarquinpol ou *Teichen-Phuhl*.

Le village et l'église étaient environnés d'une enceinte fortifiée de forme pentagone; les murailles de l'église sont encore d'une épaisseur et d'une solidité vraiment étonnante; tout annonce, dans cette construction, une forteresse du moyen-âge. On ne sait comment les principales défenses ont été ruinées, et quelle a été la cause de la décadence de Tarquinpol, qui après avoir été un lieu important, est aujourd'hui réduit aux humbles dimensions de hameau. Les Huns, commandés par Attila, et les guerres de Lorraine, ont sans doute laissé des traces funestes dans ce village.

Tarquinpol fut compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est une succursale dans le ressort de Dieuze, et dont l'église offre des détails très-curieux. M. le comte d'Allonville, ancien préfet de la Meurthe, a recueilli un grand nombre d'antiquités à Tarquinpol, et en a fait l'objet spécial d'une intéressante dissertation.

TERROUIN (le) ruisseau qui descend des environs

de Trondes, baigne Sanzay, Ménil-la-Tour, Andilly, Manoncourt-en-Voivre et Jaillon, se réunit ensuite à la Moselle, près de Villers-St.-Étienne, après un cours de 37 kil. dans l'arrondissement de Toul.

THEILLING, maison de ferme (voyez Bert●lming).

THÉLOD, village situé au revers d'une côte fort élevée, près de la route de Nancy à Colombey; à 11 kil. au N. O. de Vézelize, chef-lieu du canton, à 24 au S. O. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 529 ind., 53 élect. comm., 12 cons. municip., 131 feux et 105 habitations. Territ. : 1076 hect. cad., dont 522 en labours, 352 en forêts, 148 en prés et 46 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. deNancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, nommé autrefois *Telodium*, et par corruption *Toullo*, a une origine très-reculée, mais dont on ne peut préciser la date certaine. Compris dans le comté de Vaudémont, il servait de titre nobiliaire à une famille illustre, aujourd'hui éteinte. On y voyait un château fort qui fut assiégé par les troupes Lorraines, sous le duc Réné Ier, et les ruines de ce vieux manoir sont encore debout. La terre de Thélod, avec le château et ses dépendances, fut donné à un comte de Pfaffenhoffen, en 1458 : Réné II l'échangea, pour d'autres propriétés, en 1485. Thélod avait acquis une assez grande renommée sous les règnes de François et de Charles IV, ducs de Lorraine : il devint le partage du prince Nicolas, comte de Chaligny, et rentra ensuite dans l'obscurité. On y avait établi un fief, nommé Prémont, et un ermitage sous l'invocation de St.-Claude.

Thélod appartenait au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. C'est une succursale dont le patron est St.-Epvre, et qui répond à Vézelize. Les ruines de son vieux château, et les caveaux dont on aperçoit quelques restes, chargés d'inscriptions gothiques, méritent d'être vues.

THEY, très-petit village situé au pied de la montagne de Vaudémont, à 11 kil. de Vézelize, chef-lieu du can-

ton, et à 39 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrondiss. Pop. : 98 habitants, 9 élect. comm., qui nomment cependant 10 cons. municip.; 20 feux et 15 habitations. Territ. : 170 hect. cadast., dont 82 en labours, 16 en bois, 12 en prés et 5 en vignes médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

On ne sait rien sur l'origine de They, qui parait s'être formé successivement, depuis trois siècles, dans le voisinage de Vaudémont : il était réuni au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, ce village est annexé à la paroisse de Gugney, dans le ressort de Vézelize : il n'y a ni église ni chapelle.

THÉZEY, village situé sur les rives de la Seille, aux confins du départem. de la Moselle; à 6 kil. au N. E. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 32 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 463 ind., 46 élect. comm., 10 cons. munic., 116 feux et 93 habitations. Territ. : 769 hect., dont 571 en labours, 141 en prés; 19 hect. non imposables. Mes. de Nomeny; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, appelé autrefois *Tesaium*, est assez ancien : il en est parlé dans un diplôme du duc Réné II, en 1477; à cette époque, on connaissait un certain Jean de Toulon, seigneur de Thézey, et partisan du duc de Bourgogne. Il y avait à Thézey un château, et cette belle terre avait pour seigneur, dans le dernier siècle, le comte de Bressé. Le chapitre de Metz exerçait aussi quelques droits dans ce village. La paroisse était du diocèse de Metz, dans l'archiprêtré de Nomeny, et avait pour patron St.-Michel. Il faut remarquer que dans les derniers siècles, Thézey était considéré comme annexe de *St.-Martin*; tandis que maintenant, c'est le hameau de St.-Martin qui dépend de Thézey, et l'administration nomme ordinairement cette localité sous l'appellation de *Thézey-St.-Martin*. Il y a, depuis quelques années, dans ce village, un pensionnat pour les classes de latinité : cet établissement, dirigé par M. le Curé de la paroisse, a eu de nombreux succès.

THIAUCOURT, bourgade située sur le Rupt de Mad, au pied d'un côteau renommé, et aux confins du département de la Meuse; à 35 kil. au N. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond., à 44 au N. E. de Nancy, et à 421 (85 lieues) à l'E. de Paris. Pop. : 1509 indiv., 125 élect. comm., 12 cons. municip., 6 élect. pour la députation, 391 feux et 276 habitations. Territ. : 1933 hect., dont 978 en forêts, 689 en labours, 229 en vig., dont nous parlerons un peu plus loin; 29 en prés, et 35 hect. non imposables. Mes. de Nancy, seulement le jour y est de 339 toises de Lorraine, ou 27 ares 72 cent.; la hotte contient 20 pots, ou 40 litres; il y a un bureau de distribution.

Thiaucourt possède deux moulins à grains d'un rapport assez avantageux; un foulon; deux tanneries peu considérables; deux féculeries; une huilerie; une usine de plâtre; quatre marchands d'épicerie et deux marchands d'étoffe. On y a établi un marché tous les vendredis, et deux foires qui sont peut-être les plus anciennes de la contrée, puisqu'elles datent de 1520 : elles ont lieu, annuellement, le lundi de la Pentecôte et le 29 octobre. Mais le principal commerce de cette bourgade consiste en vins, dont il se fait un débit prodigieux. Ce vin est sans contredit le meilleur du département : il est généreux, délicat et fort agréable; le vin blanc imite parfaitement le Champagne et devient mousseux comme lui, après une légère préparation; mais il faut s'adresser à des maisons sûres, autrement on s'exposerait à recevoir quelques-uns des produits des vignobles voisins, dont la qualité est très-inférieure. Thiaucourt exporte ses vins à des distances considérables; ils sont très-recherchés, mais on leur reproche ordinairement de fréquentes maladies, et quelquefois une détérioration absolue, même après un voyage de courte durée : ces transformations dépendent de mille causes occasionnelles qu'il serait trop long d'énumérer.

Thiaucourt est le chef-lieu d'un canton composé de vingt-trois communes (voir le coup d'œil, etc.). Il y a une justice de paix dont les audiences ont lieu le lundi; on y trouve aussi trois notaires; deux docteurs en médecine; deux officiers de santé; un pharmacien; un artiste-vétérinaire; un receveur-percepteur; un

receveur de l'enregistrement et des domaines; un receveur-ambulant des contributions indirectes; un agent-voyer de 2e classe, et une brigade de gendarmerie à cheval.

Cette bourgade ne possède aucun monument public digne d'être mentionné, excepté l'église paroissiale qui n'offre d'ailleurs rien d'extraordinaire; il y a aussi un pont de sept petites arches et une travée sur la rivière du Mad.

Thiaucourt, dans ses commencements historiques, n'a jeté qu'un éclat bien terne et bien faible; les annales du pays en font à peine mention. La première fois qu'on lit son nom, c'est dans une bulle du pape Pascal II, en 1106; cette bourgade est désignée sous le nom de *Théoldi-Curtis;* une lettre de l'évêque de Verdun, en 1045, l'appelle *Thernis-Curtis.* On ne sait à quelle époque Thiaucourt a été fondé. Parmi les vicissitudes qu'elle a éprouvée, on cite l'invasion des Messins qui prirent cette petite ville et la brûlèrent en 1258 : le duc de Bourgogne lui fit subir le même sort en 1471; ses troupes la pillèrent impitoyablement.

Thiaucourt avait une enceinte fortifiée qui datait du 16e siècle, sous le règne du duc Antoine; il ne reste rien de ses imposantes murailles, que trois tourelles et quelques débris de remparts, dont le temps disperse chaque jour les pierres.

Thiaucourt était le chef-lieu d'un bailliage composé de 22 villages et hameaux qui dépendaient tous du diocèse de Metz; il était borné, à l'est, par le Rupt de Mad, le bailliage de pont-à-Mousson et le pays de Gorze; au nord, par le bailliage d'Étain; à l'ouest et au midi, par le bailliage de St.-Mihiel : les séances avaient lieu dans un Hôtel-de-Ville qui subsiste encore aujourd'hui et qui est assez remarquable.

Quant au spirituel, Thiaucourt était compris dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Gorze, archidiaconé de Vic : il y avait un couvent de capucins établi en 1708.

La ville était comprise dans la généralité de Nancy, parlement de Lorraine, avec les coutumes de St.-Mihiel.

Nous n'avons à citer aucun homme remarquable de cette localité, au moins dans les siècles écoulés; ceux de l'époque présente ne sont encore l'objet d'aucune appréciation historique.

Il faut rectifier ici une assertion que nous avons émise à l'article *Dommartin-la-Chaussée* : ce lieu n'est pas aussi récent que nous l'avons dit : il y avait un château fort et une prévôté dès le 16e siècle; puisque les habitants de Thiaucourt obtinrent, en 1580, le privilège de ne plus monter la garde du château et d'être soustraits à la juridiction du prévôt; mais ils furent chargés de conserver et de défendre leurs propres murailles.

THIAVILLE, village situé dans une plaine agréable, sur la Meurthe, aux confins du département des Vosges; à 7 kil. au s. e. de Baccarat, chef-lieu du cant., à 35 au s. e. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond, et à 65 au s. e. de Nancy. Pop. : 643 indiv., 64 élect. comm., 12 cons. municip., 96 feux et 84 habitations. Territ. : 430 hect., dont 140 en forêts, 119 en labours, 79 en prés; 17 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Ce village, autrefois compris dans le domaine temporel des évêques de Metz, était réuni au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Thiaville paraît ancien; les traditions locales racontent qu'il y avait un château fort qui fut ruiné en 1259 : à cette époque Thiaville dépendait déjà de la châtellenie de Baccarat, qui comprenait 16 villages et hameaux. Il paraît que les guerres de Lorraine firent essuyer quelques désastres à ce village, car il est désigné, dans les chroniques des derniers siècles, comme un lieu fort peu important : on ne lui donnait encore que 40 feux, il y a cinquante ans. Thiaville était considéré comme annexe de Deneuvre, sous le rapport spirituel, et on l'avait uni à la paroisse de Lachapelle, où l'évêque de Toul plaça un vicaire-résident en 1756. Aujourd'hui Thiaville dépend encore de *Lachapelle*, sous la juridiction de la cure de Badonviller, et malgré son étendue, il n'y a point d'église : celle de *Lachapelle* date aussi de 1756.

On trouve, sur le ban de Thiaville, deux moulins à grains d'un bon rapport, et le hameau de *Fagnou*, autrefois élevé au rang de commune : on y compte 8 feux et 40 individus : ce hameau est fort ancien.

THIAVILLE, nom donné à un petit hameau sur le ban d'Angomont (voyez ce nom).

Nous ajouterons à la notice d'*Angomont* que la superficie territoriale de cette commune n'est que de 1568 hectares, dont 9 hectares non imposables : les lettres y arrivent par Badonviller. Angomont faisait autrefois partie du Ban-le-Moine, ainsi que Bréménil, où l'on trouve encore aujourd'hui une section désignée sous le nom de *Ban-le-Moine*, et jouissant de certains priviléges qui ne sont pas accordés aux autres fractions du village.

Le nom de Bréménil vient du ruisseau appelé le *Breuil*, en latin, *Broglium*.

THIÉBAUMÉNIL, autrefois *Thiébaumont*, *Thiébaldi-manile*, village situé dans une belle plaine, près de la route de Lunéville à Blâmont; à 11 kil. à l'E. de Lunéville, chef-lieu du canton (*sud-est*) et de l'arrond., et à 41 au S. E. de Nancy. Pop. : 509 indiv., 51 élect. comm., 12 cons. municip., 133 feux et 96 habitations. Territ. : 368 hect., dont 277 en labours, 92 en prés : il y a 16 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

Ce village est peu ancien : on n'y comptait encore, dans le dernier siècle, qu'une soixantaine de feux. Il paraît que les religieux de Belchamp y eurent d'abord quelques fermes qui se multiplièrent par la suite et formèrent le village de Thiébauménil. On sait que l'abbé commendataire de Belchamp était seigneur temporel dans cette localité, ainsi qu'à Marainviller. Thiébauménil était annexé à Marainviller pour le spirituel; mais, en 1785, l'évêque de Toul y plaça un vicaire-résident, sur la requête des habitants de cette paroisse. Le comte de Bouzey, abbé de Belchamp, y avait fondé une rente de 100 fr. pour les pauvres. Aujourd'hui Thiébauménil a un bureau de charité, et il forme une succursale dans le ressort de Lunéville. La ferme de Rohay, qui dépendait autrefois de ce village, est réunie maintenant à Marainviller.

THOREY, village situé près du Brénon et sur la route de Vézelize à Vicherey; à 7 kil. au S. O. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 35 au S. O. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 307 indiv., 31 élect. comm., 10 cons. municip., 78 feux et 69 habitations. Territ. : 617 hect. cad., dont 380 en labours, 75 en prés et 5 en vignes médiocres; 13 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Il y a, sur le ban de ce village, un moulin à grains et un foulon, appelés tous deux Létange. On ne sait rien de précis sur l'origine de Thorey : cette localité paraît néanmoins très-an-

cienne. Elle était comprise dans le comté de Vaudémont, bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Le petit village d'Étreval, qui en dépend, pour le spirituel, avait été érigé en comté par le duc Léopold, en 1724, et le prince avait changé son nom en celui de Gournay: il y a un château remarquable et de superbes jardins. Quant à Thorey, c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Vézelize : il y quatre électeurs au collége politique de Nancy.

THUILLEY-AUX-GROSEILLES, village situé dans une vallée profonde, sur la route de Nancy à Colombey; à 10 kil. au N. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 15 au S. E. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 25 au S. O. de Nancy. Pop. : 363 indiv., 36 élect. comm., 10 cons. municip., 89 feux et 73 habitations. Territ. : 894 hect., dont 368 en forêts, 289 en labours et 46 en prés; 18 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Il y a, sur le ban de cette commune, un ancien château dont nous parlerons; un moulin à grains, appelé Michaux : le 7 mai a lieu, dans ce village, un rapport qui attire un grand concours.

Thuilley est une des localités les plus curieuses de la Lorraine : il est connu dans les antiques monuments du pays sous le nom de *Tussianum, Titilliacum, Tuilliacum*, et même *Ardunâ*. Il y avait, dans son voisinage, une maison royale que les princes de la seconde race ont quelquefois habitée. *Louis d'Outremer* vint reprendre, à main armée, le château et la terre de Tussey, que le comte Roger avait usurpés en 938. L'empereur Charles-le-Chauve y promulgua, en 865, les capitulaires ou ordonnances qu'il destinait à la Bourgogne. Thuilley était alors plus considérable, et il est probable qu'il ne formait qu'une même bourgade avec Tussey, puisque les historiens les désignent sous le même nom. De vastes ruines se font encore apercevoir près de ce village, et attestent son ancienne splendeur : le château, qu'on voit aujourd'hui, a remplacé le manoir féodal de nos rois, et il est également remarquable par son antiquité. C'est dans ce lieu qu'on réunit un concile provincial en 860 : cinquante-sept évêques y assistèrent, entr'autres, ceux de Toul, de Verdun et de Trèves : on y déplora les malheurs des temps, le mépris de la

religion, les désordres affreux qui troublaient la société, la corruption des mœurs, etc., et on dressa des règlements fort sages pour remédier à tous ces maux.

Peu après, l'abbé de St.-Mansuy acquit des droit seigneuriaux à Thuilley, ou Tussey : les guerres de Lorraine vinrent le ravager; la peste le décima, et de l'ancien Tussey, il ne resta que l'église qui fut, dit-on, la *mère-église* de Vaucouleurs. Le château royal disparut, ses débris existent encore sur une montagne voisine de Thuilley. Ce village fut compris ensuite dans le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Aujourd'hui, c'est une succursale dont le patron est St.-Remy, dans le ressort de Colombey.

TINCRY, village situé au pied d'un côteau et près de la route de Château-Salins à Metz; à 3 kil. au N. de Delme, chef-lieu du canton, à 16 au N. O. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 22 de Vic, et à 35 au N. E. de Nancy. Pop. : 431 indiv., 43 élect. comm., 10 cons. municip., 91 feux et 78 habitations. Territ. : 827 hect., dont 397 en labours, 206 en forêts, 119 en prés, 19 en vignes médiocres, et 13 hect. non imp. Mes. de Vic, mais les mesures agraires sont celles de Nancy; les lettres viennent par Delme.

On trouve, dans le voisinage de cette commune, plusieurs carrières de pierres de taille qui sont très-renommées; elles sont regardées comme les meilleures de l'arrondissement, et on les exporte au loin : il y a également un moulin à grains d'un assez bon rapport. Tincry a une origine ancienne, mais qu'on ne peut préciser : il faisait autrefois partie de la baronnie de Viviers, bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes du Barrois, dites de St.-Mihiel. Les princes d'Épinois en étaient seigneurs. La paroisse, dont le patron est St.-Médard, forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Delme. Suivant quelques traditions, les Romains auraient établi, près de Tincry, une station importante; on aperçoit, sur la colline, quelques débris où l'on croit reconnaître l'enceinte d'un camp romain.

TINCRY, nom donné à une ferme peu importante, sur le ban de Xocourt (voyez ce nom).

TOMBLAINE, village situé dans une plaine délicieuse, sur les rives de la Meurthe; à 3 kil. au s. e. de Nancy, chef-lieu du canton (ouest) et de l'arrondissement. Popul. : 607 indiv., 61 élect. comm., 12 cons. mun., 6 élect. pour la députation, 137 feux et 84 habitations. Terr. : 614 hect. cadast., dont 306 en terres labour., 102 en prés et 50 en bois. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village possède un assez grand nombre de riches établissements industriels : nous citerons, en particulier, une fabrique de draps, plusieurs filatures de laine et de coton; une fabrique de fécule, qui prend place parmi les usines les plus considérables en ce genre dans le département. On voit également, près de cette commune, un moulin à grains d'un excellent rapport, un foulon, une tuilerie et un four à chaux. Dans la jolie forêt qui avoisine Tomblaine, et que certaines aventures tragiques ou ridicules des Nancéiens ont rendu célèbre, on trouve une habitation très-agréable, environnée de promenades sous l'ombrage : la petite cense de Ste.-Marguerite dépend aussi de cette commune : c'était autrefois un ermitage qui fut renversé, ainsi que la chapelle, en 1780 : les reliques furent transportées, à la même époque, dans l'église cathédrale de Nancy.

Tomblaine, appelé par les uns *Tumbella*, et par les autres *Tumulus*, ne paraît point remonter à une haute antiquité : nos vieilles chroniques n'en disent rien avant le 16e siècle, et ses commencements ont été assez obscurs. Compris dans le bailliage de Nancy, parlement et généralité de la même ville, Tomblaine appartenait originairement à la famille princière de Beauveau, ensuite au comte de Salles, et, dans les dernières années du 18e siècle, cette belle terre devint la propriété d'un juif de Strasbourg, nommé Cerf-Beer : c'est de lui, sans doute, que la forêt située près de Tomblaine a été appelée le bois du Juif.

A la fin du dernier siècle, ce village ne comptait encore que 36 feux environ : il était annexé, pour le spirituel, à la paroisse d'Essey : l'abbé de Gorze et les bénédictins de Flavigny y exerçaient quelques droits : on y voyait une chapelle fondée par un sieur Jeanmaire, mais qui n'existe plus.

C'est à Tomblaine que le maréchal, comte Molitor, pair de France, vient passer la belle saison, dans un château dont la

Meurthe baigne les murailles. Ce valeureux guerrier, dont le nom a brillé dans toutes nos guerres depuis 40 ans, consacre aujourd'hui le reste de ses vieilles années à semer le bien autour de lui.

Tous les voyageurs admirent le charmant paysage où le village de Tomblaine s'étend avec grâce : la plaine qui entoure le village et qui est arrosée par la Meurthe, se trouve périodiquement le théâtre des courses de chevaux et de distributions de primes glorieuses, pour lesquelles 11 départements sont appelés à concourir; c'est le Newmarkett de cette partie de la France. Cette magnifique prairie est dominée par les côteaux tapissés de vignes de Malzéville et d'Essey. Nancy, avec ses incomparables monuments, lui sert de limites au sud-ouest; tandis que la superbe chartreuse de Bosserville, et la basilique azurée de St.-Nicolas, vient borner cet horizon enchanteur du côté de l'est. La proximité de Nancy ajoute encore au charme de cette localité qui a établi un bac fort utile, sur la Meurthe, pour franchir la distance qui sépare Tomblaine de Nancy, à travers une vallée délicieuse. Tomblaine forme aujourd'hui une succursale, dans le ressort de la cathédrale de Nancy.

TONNOY, village situé au pied d'une côte élevée, sur la Moselle, près de la route de Nancy à Charmes; à 4 kil. au s. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 21 au s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Pop. : 746 indiv., 74 élect. comm., 12 cons. munic., 176 feux et 118 habitations. Territ. : 1217 hect. cad., dont 670 en terres lab., 186 en forêts, 191 en prés, 27 en vignes passables et 59 non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

Tonnoy, appelé *Tonnagium* et *Tonnagia*, est un lieu fort ancien : il avait obtenu une grande célébrité en Lorraine, et son château passait pour une des meilleures forteresses du pays. Lorsque le duc de Bourgogne vint pour assiéger Nancy, un de ses capitaines s'empara de Tonnoy et du château fort qui défendait le village; alors un paysan courut à Rosières-aux-Salines, et vint donner avis de ce qui se passait au fameux Malhorty, qui commandait pour le duc Réné. Ce vaillant officier prend avec lui une troupe d'élite, part la même nuit, sous la conduite du

paysan, tombe sur les Bourguignons, qui ne s'attendaient pas à cette attaque, *et quand ils eurent tous ceux dudit Tonnoy défrouqués*, dit un vieux chroniqueur, *ils prirent tous les harnais et joyaux et plus de sept-vingt chevaux*, tous *audit Rosières ont menés* et à *leur profit ont tout butiné*. Ils ne purent pénétrer dans le château, mais, le lendemain, les soldats du duc de Bourgogne se hâtèrent de déloger, pour éviter le sort de leurs compagnons.

Le château de Tonnoy fut pris par l'armée française, au temps de Louis XIII; le comte de Ligniville, qui commandait pour le duc de Lorraine, le reprit peu après; mais le maréchal de la Ferté, général de Louis XIV, accourut du fond de la Champagne, et après avoir fait le siége de Tonnoy, il s'en rendit maître par capitulation : une garnison de quinze hommes avait défendu ce château. On n'en voit plus aujourd'hui que de faibles ruines, car il a subi le sort des autres forteresses de Lorraine, au 17e siècle.

Tonnoy donnait son nom à une famille noble qui figure avec honneur dans l'histoire du pays, et qui se trouve aujourd'hui éteinte : le dernier seigneur qui exerça quelques droits sur cette terre, était appelé Humbert de Tonnoy. Le village répondait au bailliage de Rosières, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, Tonnoy reconnaissait le patronage des PP. Minimes de Metz : la paroisse était annexée à celle de Ferrières : il y avait plusieurs chapelles chargées de quelques fondations avec des revenus considérables : nous citerons celle de St.-Hubert, de Notre-Dame-de-Pitié, de Notre-Dame, fondée en 1605, et celle du Rosaire, en 1704. Aujourd'hui, Tonnoy est une succursale qui a pour annexe Velle (voyez ce nom), dans le ressort de St.-Nicolas. *Coyviller*, qui en dépendait, est aujourd'hui uni à Manoncourt.

On trouve, sur le ban de Tonnoy, deux moulins à grain d'un bon rapport; la ferme et le château de *Sandronville*, belle terre où demeure M. de l'Espée, ancien député.

TORCHEVILLE, ou mieux *Torsch-Weiler*, village situé sur les rives d'un bel étang où la Rode prend sa source; à 4 kil. au s. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 36 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 31 de Vic, et à 60 au N. E. de Nancy. Pop. : 473 ind., 47 élect. comm., 10 cons. mun., 89 feux et 81 habi-

tations. Territ. : 613 hect. cad., dont 470 en labours, 106 en prés, 25 en bois, 16 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Il y a, sur le ban de ce village, une tuilerie peu considérable et un étang qui a quelque célébrité. La tradition rapporte qu'un chevalier de Torsch-Weiler, étant assiégé dans son château et forcé de se rendre, voulut s'échapper en traversant les flots de l'étang : son cheval, fatigué de fendre les vagues, s'arrête tout-à-coup et le malheureux guerrier allait périr, lorsqu'après avoir fait un vœu à St.-Nicolas, il se trouva miraculeusement sur la rive, où son cheval vint le rejoindre. En exécution de sa promesse, le chevalier éleva la magnifique église de Münster, une des merveilles du pays (voyez Münster). On voit que Torcheville est ancien, mais on ne saurait assigner la date certaine de sa fondation : ce village donnait son nom à une famille noble, dont nos vieilles chroniques racontent les exploits : elle s'éteignit de bonne heure, et ses biens passèrent à la maison de Créange. Torcheville était compris dans le bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse faisait partie du diocèse de Metz, archidiaconé de Morhange, archiprêtré de la même ville. C'est aujourd'hui une succursale dans le ressort d'Albestroff; sous le rapport moral et religieux, c'est une des meilleures de la contrée.

TOUL, une des principales villes du département, est située dans un vallon fertile, au pied des fameux côteaux de St.-Michel et de Barine, dont l'élévation est d'environ 200 mètres. La Moselle baigne ses murailles, et Toul se trouve placé à 24 kil. à l'o. de Nancy, et au 3° 33′ 18″ de longitude, 48° 40′ 32″ de latitude nord. Pop. : 7333 indiv., 394 élect. comm., 23 cons. mun., 1 député, 109 élect. au collége politique, 1926 feux et 1307 habitations. Territ. : 3056 hect. cad., dont 1302 en labours, 444 en vignes dont les produits sont recherchés, 337 en prés, 133 en forêts, 77 hect. couverts par la ville et par les fortifications; enfin, 577 hect. ne sont pas imposables. Les mesures employées comprenaient :

1° les mesures agraires, le jour étant de 250 verges carrées ou 21 ares 18 centiares. 2° Les mesures linéaires : la toise, plus forte que celle de Nancy, avec la même subdivision décimale. 3° mesures de capacité : le bichet contenant 95 litres ; la charge 16 pots ou 40 litres.

On voit, dans le voisinage de cette ville, une tuilerie considérable, trois moulins à grains, à plusieurs tournants et d'un excellent rapport; un moulin à écorces; une scierie hydraulique; des carrières abondantes et estimées de pierres calcaires; une fabrique de fayence à *Bellevue* : cette fayence est blanche et brune; la terre de pipe imite la porcelaine : on y confectionne des poêles et cheminées de fayence, des briques et tuiles ordinaires, des briques réfractaires, de la chaux blanche et noire ou hydraulique. On trouve également les belles censes de *Longeau*, la belle commanderie de *Libdeau*, ou Libdo, qui a joui d'une certaine célébrité; les abbayes si renommées de *St.-Mansuy* et de *St.-Epvre*, qui ont donné leurs noms à deux faubourgs de Toul; enfin l'ermitage de *Gare-le-Coup*, où se trouvait un chapelle fameuse (voyez ce nom).

Dans un siècle matériel comme le nôtre, il faut donner la première place à l'industrie : nous dirons donc que la ville de Toul possède deux marchés considérables, le mercredi et le vendredi de chaque semaine; deux foires aux bestiaux, en Juillet et en Novembre; d'autres foires, avec étalage et grand concours, le 19 Avril, le 3e lundi de Juillet, le 2e lundi de Novembre : celle d'Avril dure trois jours, ainsi que la foire du 3 Septembre, qui est la plus importante et qui attire une grande multitude.

Le principal commerce de Toul consiste dans l'exportation de ses vins, qui, malgré leur dureté, sont néanmoins recherchés, parcequ'ils se conservent de longues années. Ces vins sont généralement froids, peu généreux et d'une couleur très-prononcée, mais on en fait une énorme consommation, et on peut citer, dans le voisinage, quelques vignobles où l'on récolte d'excellents produits. On trouve, à Toul, un fabricant de broderies; un brasseur; quatre marchands de cuirs; un grand nombre de marchands d'étoffes et marchands de meubles; trois pharmaciens; quatre tanneurs; plusieurs horlogers; des fabricants de vinaigre; un tuilier; des marchandes de modes; des bijouteries; six épiciers-droguistes, autant de confiseurs; un huilier; deux fabricants de bonneterie; deux marchands de bois de construction ;

quatre traiteurs; trois hôtels garnis et deux bains publics. On peut dire, en général, que le commerce de cette ville pourrait prendre un plus grand essor et acquérir un développement plus étendu.

Toul est le siége d'un tribunal de première instance, dont les audiences ont lieu le lundi, pour les affaires sommaires et commerciales, etc.; le mardi, affaires de police correctionnelle; et le mercredi, les affaires à discussion et ordinaires. Ce tribunal compte cinq justices de paix dans son ressort : il y a huit avocats au barreau et six avoués; quatre huissiers audienciers, et treize huissiers à Toul et dans la circonscription de l'arrondissement.

La ville est distribuée en deux cantons de justices de paix: *Toul-nord,* dont les audiences sont fixées au vendredi, et *Toul-sud,* qui ouvre son tribunal le samedi. Le juge de paix du canton nord préside les audiences de police, les 1er et 3e trimestres annuels; et le juge de paix du canton sud, siége les 2e et 4e trimestres.

Toul est le chef-lieu d'une Sous-Préfecture, d'un conseil d'arrondissement, composé de neuf membres, et d'un collége politique pour l'élection d'un député : ce collége s'est toujours fait remarquer par la sagesse et la modération des opinions qui ont prévalu. Le maire est nommé par le roi, ainsi que les deux adjoints : le conseil municipal compte vingt-trois membres; il y a un commissaire de police et plusieurs agents.

Parmi les autres fonctionnaires des diverses administrations, il faut remarquer six notaires; quatre architectes; huit docteurs en médecine; un receveur-particulier des finances; un bureau d'enregistrement et des actes judiciaires; un conservateur des hypothèques; un inspecteur des eaux-et-forêts; un sous-inspecteur; un garde général; deux arpenteurs et un géomètre de 1re classe, pour le cadastre; un contrôleur des contributions indirectes; un receveur-particulier; un receveur-ambulant et un commis-adjoint; cinq agents principaux pour les compagnies d'assurances *Générales*, du *Phénix*, *Royale*, de *l'Union* et du *Soleil;* un contrôleur; un percepteur-receveur; un conducteur des ponts-et-chaussées; trois agents-voyers, dont un de 1re classe; et un relai de poste où l'on trouve d'excellents chevaux.

La ville de Toul est une place de guerre de 4e classe; il y a un commandant de place; un chef de bataillon commandant l'artillerie; un officier du même grade pour le génie; un capitaine du génie; et deux agents comptables pour les vivres et fourra-

ges. Le gouvernement y entretient un garnison qui se compose ordinairement d'un régiment de cavalerie et de plusieurs compagnies de ligne, détachées de Nancy. La garde nationale forme un bataillon de six compagnies, sans y comprendre la compagnie d'artillerie, commandée par un capitaine et deux lieutenants; la compagnie des pompiers a également un capitaine et deux lieutenants. La brigade de gendarmerie est placée sous les ordres d'un sous-lieutenant et d'un maréchal-des-logis. On se tromperait néanmoins si l'on considérait Toul comme une ville forte : ses remparts sont en assez bon état, mais pour que cette ville put opposer une sérieuse résistance, il faudrait exécuter des travaux et lui donner des moyens de défense plus nombreux; cependant, à la déplorable époque de l'invasion, Toul ferma ses portes aux armées de l'Europe; elle tint bon quelque temps, mais l'attaque n'était pas sérieuse; le but des alliés était de s'emparer de la capitale, bien persuadés que sa chûte amenerait la pacification générale : Toul subit alors la même fortune que les autres villes de France.

On trouve dans cette vieille cité un collége communal, où les élèves peuvent suivre toutes les classes et même la philosophie: l'établissement est dirigé par un principal et six professeurs : on y enseigne la physique, la chimie et l'histoire naturelle, avec les langues anciennes : ce collége est éclipsé par ceux de Nancy et de Lunéville. On avait fondé à Toul une école normale pour les instituteurs, mais elle a été supprimée et réunie à celle de Nancy : ainsi on ne doit tenir aucun compte de ce que nous avons dit de cette institution dans le *coup d'œil général*. Le comité supérieur d'instruction primaire se réunit chaque mois et a déjà réalisé quelques mesures utiles. La ville compte plusieurs écoles primaires, parmi lesquelles figurent avec avantage les classes dirigées par les sœurs de la doctrine chrétienne. Ces dignes religieuses ont également établi un pensionnat qui prospère et qui mérite la confiance publique.

On publie à Toul une feuille hebdomadaire qui pourrait obtenir une certaine influence, mais qui se borne aux annonces et à quelques bluettes littéraires, d'ailleurs assez rares : il y a un imprimeur et quatre libraires.

Arrivons à l'organisation religieuse qui a été une des gloires de Toul : cette ville est divisée en deux paroisses; l'une, qui est l'ancienne cathédrale, forme une cure de 1re classe, avec un vicariat; l'autre n'a qu'un titre secondaire, mais avec juridiction cantonale et un vicariat assez chétif. Toul possède aussi deux

hôpitaux, la *Maison-Dieu* et l'hospice *St.-Charles*, tous deux parfaitement dirigés.

Il y a Toul un rabbin communal pour une trentaine de familles juives : le nombre des sectaires ne peut être fixé, car il est imperceptible.

Antiquités de Toul.—Tableau historique. La ville de Toul remonte à une époque reculée; sa fondation a précédé l'existence de la monarchie française, en sorte qu'on peut la placer au nombre des plus vieilles cités des Gaules. On ne sait rien sur la date de son origine ni sur les commencements de son histoire. Devenue capitale du pays des Leuquois, son gouvernement ressemblait à celui des *Sequanois*, des *Allobroges* et des autres peuples de la Gaule. Les Leuquois, *Leuci*, avaient des chefs qu'ils choisissaient eux-mêmes et qu'ils saluaient du titre de princes : ils obéissaient à leurs volontés, acceptaient leurs décisions; en sorte que ces seigneurs exerçaient une sorte de magistrature dont les fonctions n'étaient point transmissibles. Le chef suprême se nommait *Regulus*, qu'on interpréta par le titre de comte; c'est, du moins, ce qui est constaté par d'anciens monuments.

En arrivant dans la Gaule, les Romains conservèrent à Toul le rang et le titre de Capitale; il est fait souvent mention de cette ville dans les historiens latins. César en parle dans ses fameux commentaires; Pline, Strabon et Lucain citent les Leuquois comme des guerriers habiles; ce dernier vante leur adresse à tirer de l'arc : *Optimus excusso Leucus.* Tacite nomme la cité des *Leuques*, où le général Valens reçut la nouvelle de la promotion de Vitellius ; enfin Ptolémé ajoute : oppida Leucorum, *Tullum* et *Nosium*, (mais aujourd'hui modeste village.) Antonin, dans son itinéraire compte M. P. XVI de *Tullum* à Divodurum. (Metz.)

C'est à l'époque de l'invasion de Jules César que les Romains s'emparèrent de Toul, ils y restèrent jusqu'à la conquête des Gaules par les Francs; alors, cette ville était peu considérable, et sa faible enceinte était plutôt celle d'un château que d'une capitale. Elle formait un carré irrégulier, dont les murailles paraissent appartenir au temps de Valentinien Ier, et qu'on a depuis réformée et agrandie, dans la suite des siècles. Un grand nombre de monuments atteste le séjour des vainqueurs du monde : les plus remarquables sont : des tombeaux, des pierres chargées d'inscriptions, des statues de Mercure, de Bacchus, de la déesse Trivia, de Mars et une quantité prodigieuse de médailles, depuis Auguste jusqu'à Posthume, etc.

Tombée au pouvoir des Francs, la ville de Toul fut comprise

dans le royaume d'Austrasie, sous les deux premières races de nos rois : à la mort de Raoul, on la fit entrer dans l'empire d'Allemagne; elle devint cité impériale au Xe siècle; et, enfin, les princes d'Allemagne en cédèrent la souveraineté au roi Henry II, qui la réunit à la France en 1552.

Pendant cette longue période, Toul fut gouverné par des comtes : Dagobert avait accordé, aux évêques de cette ville, la jouissance de tous les droits temporels; mais ces Pontifes en furent bientôt dépouillés, et l'autorité se replaça entre les mains des comtes. Ces magistrats avaient sept échevins sous leurs ordres, tenaient quatre assises annuelles et jugeaient toutes les affaires, excepté quand les *Missi Dominici*, ou gouverneurs suprêmes, venaient réformer leurs sentences et recevoir les plaintes du peuple. Le revenu des comtes était formé par des subsides en nature, par le tiers des amendes, des droits d'octroi, et les impositions de quatre villages; ils habitaient un hôtel au chef-lieu de leur gouvernement. Leur dignité subsista jusqu'à la fin du 14e siècle, quoique les évêques de Toul ayent tenté d'inutiles efforts pour supprimer un pouvoir qui gênait le leur, et amenait des conflits malheureux. Les comtes, autrefois éligibles, parvinrent à transmettre leur titre à leurs enfants et à le rendre héréditaire : la plupart de ces seigneurs venaient de Fontenoy, dans les Vosges, et en portaient le nom : quelques princes de la maison de Lorraine furent aussi comtes de Toul; on n'en parle plus après l'année 1359.

Après la donation de Dagobert, les évêques avaient établi des officiers pour gouverner le temporel de l'évêché et administrer la justice; les principaux étaient le vicomte, le sénéchal, le chambellan, l'avoué, l'économe et l'écuyer; ces diverses charges existèrent jusque dans les derniers temps. Il y avait aussi de nobles vassaux qui portaient le nom de *Pair*, et qui décidaient la nomination aux fiefs ou le sort des combats particuliers : le seigneur de Ménil-la-Tour était de ce nombre.

L'empereur Charles IV permit aux habitants de Toul d'agrandir leur ville, de la fortifier, d'y bâtir quelques tours, des murailles, etc.; de lever des contributions pour l'utilité de *ladite ville*, et de condamner à certaines amendes pour le même but. Ces priviléges, qui ne furent pas les seuls, remontent à l'an 1367 : ils furent promulgués dans une bulle d'or, dont le sceau, entièrement d'or, pesait huit pistoles. Devenue ville impériale, elle continua à jouir des immunités octroyées aux cités d'Allemagne. Henry II promit de respecter ces libertés et ces priviléges; les habi-

tants l'acceptèrent pour leur seigneur ; c'est ainsi que les rois de France devinrent maîtres de Toul, où ils n'eurent d'abord qu'un *gardien* qu'ils transformèrent ensuite en gouverneur. A cette époque, et d'après les franchises obtenues, un bourgeois de Toul avait tous les priviléges de la noblesse, droits de chasse, de pêche, de colombier, de port d'armes, et affranchissement de toute banalité.

Dans les derniers siècles, Toul fut considéré comme la capitale du pays Toulois : il y avait un bailliage, avec siége présidial, une subdélégation et un bureau des finances. Le bailliage datait de 1634, et le présidial de 1685. On y suivait le droit Romain et les usages locaux, coutumes particulières, autorisées par le roi en 1741. L'hôtel-de-ville était formé d'un maire, en maître-échevin électif, de trois échevins, d'un receveur et d'un échevin électif, deux assesseurs titulaires, un procureur syndic et un secrétaire greffier, complétés par un huissier royal et six sergents de ville : ils administraient les biens et revenus de Toul : la durée de leurs fonctions était fixée à deux ans, celle du receveur allait à six années. Les députés des paroisses venaient donner leurs suffrages à trois candidats pour chacune des places vacantes ; le roi choisissait. Le service militaire était rempli par un gouverneur particulier, un lieutenant de roi et un major : il y avait ordinairement une garnison de trois bataillons et deux escadrons : un corps de milice de huit compagnies gardait les portes, quand la garnison était enlevée. Un ingénieur en chef surveillait les fortifications ; un commissaire ordonnateur des guerres, un trésorier particulier de l'extraordinaire des guerres, et un garde d'artillerie, fournissaient à tous les besoins du matériel militaire.

Toul faisait partie de la province des *Trois-Évêchés* ; exposée à tous les malheurs de la guerre, cette ville eut beaucoup à souffrir aux diverses époques de son existence ; les luttes civiles, les combats entre les seigneurs du voisinage, les invasions de la lorraine, la réduisirent à des extrémités cruelles : son enceinte fut plusieurs fois démolie, et on sait que la rue *Michatel* a retenu le nom d'une voie antique qui coupait le milieu du vieux Toul; on y voyait quelques fortifications, aujourd'hui détruites. Les champs de cette ville ont été le sanglant théâtre de deux batailles sous les règnes de Louis VI et de Charles-le-Simple. Charles II s'en empara, en 1401, après un long siége, et nous avons dit qu'en 1815 elle résista aux sommations des armées coalisées : une suspension d'armes ayant été conclue, Toul ouvrit ses portes aux

agents du gouvernement français, qui seuls pouvaient dicter la conduite à suivre. Toul fut agrandi, en 1238, par son évêque Roger de Marcey : il y réunit le bourg de St.-Amand et les églises de St.-Anian et de St.-Pierre, avec leurs dépendances. En 1700, Louis XIV fit tomber les vieilles murailles, donna une autre enceinte à la ville, et commanda au maréchal Vauban d'élever ces belles fortifications qu'on voit aujourd'hui, et qui sont flanquées de neuf bastions.

Suivant un antiquaire estimable, les rois de la première race ont fait battre monnaie à Toul; celles de Charles-le-Simple portent pour légende : *Karlus rex*, et au revers, Tullo : ces monnaies sont devenues très-rares.

C'est principalement sous le point de vue religieux que la ville de Toul acquit une haute célébrité. Le siége épiscopal qui s'y trouvait établi, était un des plus anciens et des plus vénérables des Gaules. Les traditions les mieux fondées attestent que, l'an 340, St.-Mansuy (confondu avec St.-Clément de Metz, par un grand nombre d'écrivains) arriva dans le pays Leuquois et y prêcha l'évangile avec tant de succès, qu'il convertit les habitants et devint le premier évêque de Toul. Il bâtit un oratoire sous l'invocation de St.-Etienne, dans le voisinage de la ville, et transporta ensuite le siége épiscopal dans l'enceinte du château, où se trouve aujourd'hui la cathédrale. Depuis cet apôtre, jusqu'à la fin du dernier siècle, on compte 92 évêques qui gouvernèrent cette église pendant 15 siècles. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler leurs noms et leurs mémoires, nous dirons seulement que les plus illustres sont St.-Auspice, ami de Sidoine Apollinaire; St.-Epvre ou Aper, invoqué dans un si grand nombre de paroisses; St.-Bodon, fondateur de Badonviller et de tant d'abbayes célèbres; St.-Gauzelin, qui obtint pour Toul le titre de ville impériale, et qui reçut d'Othon 1er la propriété du comté Toulois; c'est à lui qu'on doit Bouxières; St.-Gérard, qui jeta les fondements de la belle cathédrale qu'on admire encore; St.-Brunon, pape, sous le nom de Léon IX; Henri de Bissy, cardinal; Jérôme Bégon, réformateur du bréviaire; Claude Drouas, prélat vénéré, à qui la ville de Toul doit tant de monuments et d'institutions précieuses. Le dernier de ces pontifes est M. Champorcin, qui vit démembrer son immense diocèse.

On comptait 1700 paroisses placées sous la juridiction de l'évêque de Toul, et subdivisées en 6 archidiaconés : aucun autre diocèse de France n'était en état de rivaliser avec celui de Toul pour l'étendue, les lumières, la splendeur des études cléricales et

la régularité, malgré des taches nombreuses : un million d'hommes obéissait au prélat, et on voyait dans son diocèse 25 doyennés; 13 chapitres qui comprenaient : 174 canonicats ou prébendes; 36 abbayes, dont 26 d'hommes et 10 de religieuses, parmi lesquels nous citerons le fameux chapitre noble de Remiremont; 5 commanderies de Malte; 65 prieurés, dont 30 étaient unis à des chapitres, à des cures ou à des couvents; 11 étaient réguliers; le reste appartenait à des prêtres séculiers; 43 hôpitaux; 3 séminaires, celui des missions royales, qui devait fournir 12 missions annuelles et distribuer 12000 francs par an; celui *du St.-Esprit*, avec un personnel de 16 professeurs; le séminaire *St.-Claude*, qui avait le même nombre de maîtres, la plupart docteurs, et parmi lesquels figurait un professeur d'Hébreu; une faculté de théologie avec quatre professeurs, et qui comptait, en 1772, 44 docteurs dans le diocèse, 10 licenciés et 28 bacheliers; une faculté de droit, qui avait également, parmi le clergé diocésain, un grand nombre de docteurs et de licenciés, ainsi que la faculté des arts.

Dans l'immense étendue de ce diocèse on trouvait 188 maisons religieuses, 118 d'hommes et 70 de filles; ces maisons appartenaient à vingt espèces d'ordres différents : un institut de sœurs d'école, fondé par le zèle de M. Vatelot, chantre prébendé de la cathédrale de Toul; 7 établissements de sœurs de la charité; 18 maisons de sœurs hospitalières de St.-Charles.

Nous terminons ici cette nomenclature que nous pourrions étendre. Après le démembrement du diocèse, le siége épiscopal de Toul perdit son antique splendeur. Nancy et St.-Dié lui dérobèrent la plupart de ces institutions religieuses, de ces monuments ou de ces hommes qui faisaient sa gloire.

On donna au diocèse de Nancy 252 paroisses ; dont 169 cures, 32 vicariats-résidents et 53 annexes simples. Il y avait 33 cures régulières; sept abbayes; deux commanderies de Malte, 23 prieurés; 267 chapelles ou simples bénéfices; 64 maisons religieuses, dont 40 d'hommes, sans compter les ermites et les frères des écoles chrétiennes; 23 maisons de filles, sans y comprendre les sœurs de la Charité, de St.-Charles, de la Providence et les Vatelottes. Outre le chapitre de la cathédrale, il y avait un petit chapitre à Haussonville; un chapitre noble à Bouxières; 12 hôpitaux; une communauté de prêtres pour la paroisse St.-Sébastien de Nancy; un dépôt de mendicité, etc. Le diocèse de Nancy a pris une grande extension et une face nouvelle depuis 40 ans, sa position religieuse nécessite un ouvrage à part.

Parmi les anciens monuments que la religion avait fondés à Toul et qui n'existent plus, on peut mentionner l'abbaye Ste.-Geneviève, fondée en 1020; l'abbaye de Ste-Epvre, la première du diocèse, dans l'ordre des temps : elle datait du 5e siècle, et on y avait établi un hôpital pour les pèlerins et les pauvres : cette abbaye possédait une agathe précieuse, sur laquelle on voyait l'apothéose d'un empereur Romain. Louis XIV donna 7000 livres à l'abbaye, en échange de cette pierre magnifique; le prieuré de St.-Georges, érigé près de St.-Epvre; l'abbaye de St.-Mansuy, fondée en 930; on y trouva des antiquités remarquables, en creusant dans les ruines de l'église, entr'autres, des vases d'argile vernissés, des assiettes, des plats où l'on remarquait des débris d'ossements; suivant l'interprétation la plus probable, il faut voir dans ces reliques une preuve de l'usage antique d'enterrer quelques portions de viande et de nourriture avec les morts. On montrait aussi, dans cette abbaye, le tombeau de St.-Mansuy, couvert de ses habits pontificaux, avec la crosse, la mitre et le *superhuméral* ou pallium, et la légende : *Pater, filius, spiritus, sanctus :* ce monument indique un temps très-reculé. L'abbaye de *St.-Léon*, bâtie en 1090; le couvent des Cordeliers, qui remonte à l'an 1271; l'hôpital, en 1238; les Dominicains, en 1245; les capucins, en 1602; les religieuses de la congrégation, en 1642; les religieuses de St.-Dominique, en 1622; les religieuses du St.-Sacrement, en 1664; le prieuré de St.-Michel, en 971, sous l'épiscopat de St.-Gérard; le *Val de Pace*, une léproserie établie au 13e siècle, par les abbés de St-Mansuy.

Telles étaient les antiquités religieuses de Toul, avec les paroisses de St. Jean-Baptiste, de St.-Vaast, de Ste.-Geneviève, de Notre-Dame, de St.-Pierre, de St.-Maximin et de St.-Jean de Malte, qui ont disparu dans la tourmente. Il ne reste plus que l'église de St.-Gengoult, et la cathédrale dont nous allons parler.

Les monuments remarquables de cette ville sont en petit nombre : nous n'avons à citer que l'ancien palais de l'évêché, aujourd'hui siége de la Sous-Préfecture : un quartier de cavalerie et une caserne d'infanterie, avec deux pavillons; ces bâtiments méritent d'être vus, et peuvent compter au nombre des plus beaux établissements de ce genre : on voit aussi un pont de sept arches sur la Moselle.

Mais ce qui mérite principalement l'attention du voyageur, à Toul, c'est la magnifique cathédrale de cette ville, édifice immense dans le style gothique, si bien en harmonie avec les cérémonies du culte catholique. St.-Gérard en jeta les fondements

vers l'an 965, et il eut la consolation d'en voir achever la plus grande partie et d'en faire lui-même la dédicace. Commencée en 981, elle ne fut achevée qu'en 1447, sur les dessins du fameux Jacques de Commercy, qui éleva le portail, généralement regardé comme un chef-d'œuvre d'architecture : il présente une hauteur de 127 pieds, à partir du sol. L'évêque Pibon ajouta deux tours aux collatéraux du chœur; mais elles furent renversées et on construisit sur leur emplacement les deux dômes qui subsistent encore. Le chapitre de la cathédrale chargea le même artiste, qui avait créé le magnifique portail, de bâtir les belles tours qui le soutiennent de chaque côté : ces tours ont 73 mèt. de hauteur ou 219 pieds : l'édifice a 175 pieds de longueur ou 58 mètres, jusqu'à l'entrée du chœur; on donne au jubé 14 pieds de largeur, et 57 au chœur ou 19 mètres : à la voûte 33 mètres ou 99 pieds, et à la face de l'église, 42 mètres ou 126 pieds; sur une largeur de 130 pieds ou 43 mètres : la longueur totale est de 87 mètres ou 261 pieds.

Le portail ne subsiste plus dans son intégrité première et dans sa majestueuse beauté; le marteau révolutionnaire y a laissé des traces de folie d'une fureur aveugle; les élégantes statuettes qui garnissaient les niches ont diparu, et partout on découvre d'incroyables dévastations. Dans l'intérieur de la cathédrale, le même vandalisme se fait remarquer; on s'est acharné sur des pierres; on a mutilé la chaire à prêcher, monument remarquable, et on a poussé le prétendu *patriotisme* jusqu'à briser la statue de Jeanne d'Arc, l'héroïne de la Lorraine et de la France. Aujourd'hui, les esprits commencent à comprendre l'absurdité de pareils actes, et l'inappréciable valeur de ces édifices que la science moderne est impuissante à égaler : des réparations sont entreprises; le zèle éclairé de M. Delalle, curé de Toul, et un des ecclésiastiques les plus distingués du diocèse, excite l'attention publique et a déjà obtenu des résultats avantageux. Le congrès scientifique de Metz lui a décerné une médaille d'argent, comme un juste hommage dû aux efforts et aux soins de ce digne pasteur, pour la restauration de sa cathédrale.

On voit, dans la basilique, une pierre énorme, taillée en forme de siége, qui, selon quelques traditions, à servi à St.-Gérard; on montre la même relique dans les cathédrales de Metz et de St.-Dié; après la chaire, on admire aussi la vaste voûte plate de la tribune de l'orgue; les hommes de l'art la considèrent comme une œuvre précieuse d'architecture, qui fait le plus grand honneur à un habitant de Toul, nommé Charpy.

Les réparations nombreuses de l'antique église seront complétées par de grands embellissements; déjà les vitraux coloriés reparaissent, et un autel en marbre viendra orner le chœur. On sait que la cathédrale est la mère-église du diocèse. Le pape Léon XII, en établissant les siéges épiscopaux de Verdun et de St.-Dié, ordonna également qu'on ferait revivre celui de Toul, c'est-à-dire que l'évêque de Nancy doit prendre le titre d'évêque de *Toul et de Nancy*. On ne saurait trop applaudir à cet acte intelligent et juste du pontife suprême, qui fait ainsi revivre dans les annales de la catholicité, un siége dont on avait un peu trop répudié le souvenir et la gloire. Formée de quelques parcelles dérobées aux diocèses limitrophes, l'église de Nancy voulait marcher seule, sans emprunter au passé les titres qui lui manquent; sa lithurgie nouvelle, son bréviaire, ses livres dataient orgueilleusement de la nouvelle ville, et on ne daignait pas rappeler la mémoire du *Toul* de nos pères : on lui accordait à peine un : *olim Tullense :* mais les deux noms seront désormais inséparables : diocèse de *Toul et de Nancy*.

Autour de la cathédrale régnait un beau cloître, avec réfectoire, dortoir et cellier, pour les chanoines qui menaient la vie cénobitique; mais au 13e siècle, ils renoncèrent à former une communauté, et il ne resta plus dans le cloître que les prêtres habitués, les vicaires et les officiers de l'église : une partie de ce vaste bâtiment subsiste encore aujourd'hui. Après avoir été composé de 60 chanoines, le chapitre et la cathédrale fut réduit à 50, et enfin à 57, par décision du souverain pontife.

On remarque, à Toul, l'église *St.-Gengoult*, autrefois collégiale, et dont la fondation est attribuée à St.-Gérard; l'*Hôtel-de-Ville*, autrefois palais épiscopal, se distingue par son étendue, autant que par l'élégance et la légèreté de son architecture; l'*Hôpital Civil*, construit et doté par un échevin de Toul, nommé *Barat;* l'hospice de la *Maison-Dieu*, établi avec les biens de l'évêché et du chapitre, en 971; l'*Hôpital Militaire*, bâtiment moderne; quatre magasins pour le service de la cavalerie; un manége couvert; la halle au blé, élevée en 1823; le collége communal; l'abattoir public et les boucheries.

C'est là tout ce que cette ville peut offrir à l'attention des étrangers; mais sa situation est très-agréable, sur les rives de la Moselle, entre deux côteaux, au milieu d'une plaine fertile. Toul est cependant assez mal bâti, en général; ses rues étroites étaient naguère d'une malpropreté hideuse; mais elles ont subi des réparations qui leur permettent de rivaliser avec les plus

belles routes de l'Angleterre. Une jolie place publique, plantée de beaux arbres, a été ménagée au centre de la ville.

Quand on approche de cette vieille capitale, étendue et abritée à l'ombre de sa basilique, on croit contempler une des anciennes bourgades du moyen-âge, si remarquables avec leurs tours, leurs nombreux clochers, leurs constructions bizarres, leurs toits enfumés et leurs ruines si pittoresques : mais ces débris des âges passés disparaissent chaque jour à Toul, et bientôt rien ne la distinguera plus des autres villes de la contrée : le niveau de l'architecture moderne se promène sur toutes les habitations de l'antique cité des Leuquois, dont l'origine se perd dans la nuit obscure des temps.

Placée sous le sceptre des rois de la première race, de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, Toul échut au roi Lothaire qui choisit Metz pour sa résidence. La Lorraine étant réunie à l'empire d'Allemagne, sous Charles-le-Simple, Toul devint le chef-lieu d'un comté, gouverné pendant 500 ans, tantôt par ses évêques, tantôt par des échevins ou officiers civils. St.-Gauzelin obtint la souveraineté de la ville ; cette donation est confirmée par Henri-l'Oiseleur, en 921, et par Frédéric Barberousse, en 1178 ; les évêques frappèrent monnaie, non seulement à Toul, mais à Liverdun : des priviléges sont accordés aux bourgeois de Toul : enfin, la ville et le comté sont définitivement incorporés à la France en 1552. Les évêques étaient qualifiés, jusqu'à la fin du dernier siècle, de *comtes de Toul* et *princes du St.-Empire*.

Aux renseignements que nous avons donnés sur le commerce de cette ville, nous ajouterons des *fabriques* de toiles de coton, de mousselines brodées, de bonneterie en laine ; des brasseries, tanneries et des exportations assez considérables d'eaux-de-vie. Un rapport ministériel, que nous avons sous les yeux, vante la fayence de cette ville, pour sa blancheur, la beauté de l'émail, la finesse et la variété des couleurs : ce rapport est de 1805.

Toul est la mère-patrie : 1° du maréchal *Gouvion-Saint-Cyr*, dont le nom brille dans nos fastes militaires, et qui dans le ministère de la guerre, comme à la tête de nos armées, s'est acquis une gloire durable ; 2° du général *Gouvion*, tué au siége de Nancy ; 3° du major-général *Gouvion*, son frère, membre du corps législatif, et tué près de Maubeuge ; 4° le baron *Louis*, qui ayant quitté le service des autels se mit à la suite de la révolution, figura dans tous les événements importants et fut plusieurs fois honoré du porte-feuille des finances, qu'il administra sagement ; 5° du comte *de Rigny*, amiral et ministre de la ma-

rine, qui mourut jeune encore, mais déjà célèbre; 6° du général *de Rigny*, son frère, dont le nom a diversement retenti sur la terre Africaine, mais qui a franchi une carrière pénible; 7° des généraux d'artillerie *Dedon* et *Biqueley;* le premier a publié des mémoires militaires; le second est mort en Espagne; 8° *Dusaulchoy*, président de la société des *Soupers de Momus*, écrivain inépuisable, qui a travaillé dans tous les genres et qui descend aujourd'hui dans l'oubli; 9° *Carez*, imprimeur célèbre, inventeur du *clichage :* on a de lui de belles éditions de la bible; il fut membre de l'assemblée législative et sous-préfet de Toul; 10° *Petitjean*, payeur-général des armées républicaines, victime des dénonciations de l'époque; 11° le marquis *de Valory*, qui se distingua dans les guerres de l'empire, après avoir essayé de conduire Louis XVI à Varennes, comme postillon; enfin une foule de vaillants officiers d'un grade inférireur, qui ont illustré leur ville natale.

Dans l'ordre ecclésiastique, nous avons à citer le fameux *Vincent de Lérins; St.-Vaast*, qui instruisit Clovis, avant son baptême, et devint évêque d'Arras; *St.-Loup*, célèbre évêque de Troyes, qui arrêta le farouche Attila et ses Huns; *Humbert*, cardinal dans le 11° siècle; *St.-Eucaire, St.-Élophe*, et leurs sœurs, qui moururent martyrs au temps de Julien l'Apostat; *Métellus*, chanoine, connu par ses épîtres aux plus grands personnages de l'époque; le *P. Hénard*, qui a laissé des sermons estimés, après avoir été grand-vicaire de Verdun; *Raulin*, recteur du collége de Navarre, mort en 1514 : ses sermons sont très-recherchés et méritent d'être lus; *Alédon*, chanoine de la cathédrale et prêtre estimable par son savoir et ses vertus : on lui attribue les *instructions familières*, dites de *Toul;* le *P. Benoit Picard*, écrivain laborieux qui s'est distingué par ses travaux sur l'histoire de Lorraine et sur le diocèse de Toul. Nous avons désigné quelques-uns des plus illustres pontifes qui ont occupé le siége de Toul; cette liste pourrait se grossir encore d'une foule de noms glorieux, mais nous ne pouvons excéder les bornes de cette notice déjà trop longue.

La superficie imposable de l'arrondissement est évaluée à 108,241 hect. 97 ares; le sol non imposable compte 8582 hect. 32 ares; la totalité 116,824 hect. et 29 ares, distribués en cinq cantons. Pour les autres détails, voyez le *coup d'œil général*.

TOUPET, nom donné à une ferme sur le ban d'Azoudange, à 1 kilomètre.

Nous ajouterons ici quelques rectifications sur Azoudange :

1° les lettres viennent par Bourdonnay; 2° il y a une exploitation assez considérable de plâtre, une tannerie et un marchand épicier : c'est aussi la résidence d'un percepteur-receveur. Azoudange faisait partie de l'ancienne c âtellenie de *Fribourg*, qui appartenait aux évêques de Metz : on l'écrivait *Azondange* et on ignore à quelle époque ce village a été fondé.

TOUR (la), maison isolée, située sur l'étang du Stock, commune de Langatte, à 2 kil. : elle est assez ancienne, et habitée par 6 individus.

TRAMONT-EMY, petit village situé aux confins des Vosges, sur l'Aroff, près de la route de Vézelize à Vicherey; à 16 kil. au s. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 34 au s. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 39 au s. o. de Nancy. Pop. : 153 ind., 15 élect. commun., 10 cons. munic., 34 feux et 27 habitations. Territ. : 387 hect., dont 191 en labours, 54 en bois et 16 en prés; 4 hectares non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

On ignore quelle est l'époque où ce village a commencé : il appartenait au bailliage de Toul, généralité et parlement de Metz; on y suivait des coutumes particulières et des usages locaux; ce qui permet de supposer que Tramont faisait autrefois partie de l'ancien comté de Toul, réuni à la France. Les monuments de la Lorraine, et les tables géographiques de ce duché n'en parlent point; c'est une preuve nouvelle qui atteste que Tramont était terre de France; aujourd'hui ce hameau est annexé, pour le spirituel, à Tramont-St.-André, et il n'y a ni chapelle ni église.

TRAMONT-LASSUS, petit village situé sur une colline, à une faible distance de Tramont-Emy; à 17 kil. au s. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 35 au s. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 39 au s. o. de Nancy. Pop. : 259 ind., 25 élect. comm., 10 cons. moniç., 69 feux et 63 habitations. Territ. : 567 hect., dont 362 en labours, 33 en bois et 57 en prés; 9 hect.

non imposables. Mès. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Les observations que nous avons faites sur Tramont-Émy, sont également applicables à Tramont-Lassus, qui paraît avoir été fondé à la même époque et avoir subi les mêmes vicissitudes. Ce village, qui ne possède aucun édifice religieux, est aujourd'hui annexé à la paroisse de Beuvezin, canton de Colombey.

TRAMONT-SAINT-ANDRÉ, village situé dans un vallon, non loin des deux hameaux précédents; à 15 kil. au s. de Colombey, chef-lieu du canton, à 33 au s. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 39 au s. o. de Nancy. Popul. : 327 ind., 33 élect. comm., 10 cons. munic., 78 feux et 61 habitations. Terr. : 765 hect., dont 476 en labours, 102 en forêts et 95 en prés; 9 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Nous n'avons rien à observer sur ce village; les renseignements que nous avons donnés sur les deux *Tramont*, sont les mêmes pour celui-ci. Après avoir formé une seule congrégation, les trois hameaux sont aujourd'hui érigés partiellement en communes distinctes : mais *Tramont-Saint-André* est le chef-lieu de paroisse, dans le ressort de Colombey, et a pour annexe *Tramont-Emy*.

TREMBLECOURT, village situé sur une éminence, près de la route de Nancy à Domèvre-en-Haye; à 2 kil. au s. E. de Domèvre, chef-lieu du canton, à 17 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 27 au N. O. de Nancy. Pop. : 315 indiv., 31 élect. comm., 10 cons. munic., 87 feux et 63 habitations. Territ. : 596 hect., dont 259 en labours, 68 en bois, 81 en prés et 63 en vignes, dont les produits sont durs, froids et peu généreux : on en fait cependant une assez grande exportation. Mes. de Nancy; les lettres viennent par *Noviant-aux-Prés*.

Tremblecourt appartenait, dans le dernier siècle, au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy : on y suivait les coutumes de St.-Mihiel, parcequ'il était considéré

comme terre du Barrois. Ce village est fort ancien : les ruines d'un château fort, qui se laissent encore apercevoir, attestent l'antiquité de ce lieu. On prétend que la terreur, inspirée par les seigneurs de ce village, lui a mérité primitivement le nom de Tremblecourt, *Tremendi-Curia* ou *Tremuli-Curia* : un de ses farouches barons, qui s'élançait comme un vautour sur les manants de la plaine, porta ses armes jusqu'à *Condé-sur-Moselle* (Custines), et périt dans la rivière aux acclamations de ses vassaux: le repaire que ces maîtres féroces habitaient fut renversé dans le 15[e] siècle; il formait le digne *pendant* de *Pierrefort* (voyez ce nom.) Tremblecourt conserva des seigneurs particuliers jusqu'à la destruction des priviléges nobiliaires, en 89 : il passa à la famille de Vianges, et aux héritiers du comte de *Montrichier*, qui étaient seigneurs *hauts*, *moyens* et *bas* justiciers : leur *juge-garde* exerçait la justice; le château a changé sa destination. Le village fut érigé en paroisse, en 1698, le 15 Janvier; aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Liverdun.

TREMBLECOURT, nom donné à l'ancien haras des comtes de Blâmont, près de Couvay (Ancerivller.)

Cette maison et le parc sont aujourd'hui ruinés, et il n'en reste, pour ainsi dire, aucune trace. Après avoir appartenu aux sires de Blâmont, Couvay (et Ancerviller) fit partie du comté de Salm, bailliage de Blâmont : quant au spirituel, il était compris dans le doyenné de Lunéville, bailliage de cette ville, et ensuite dans le doyenné de Salm. L'ancien hameau de *Ste.-Agathe*, qui dépendait de Couvay, ensuite de Neuviller, possède aujourd'hui un établissement assez considérable où l'on blanchit les toiles.

TREY (le) petit ruisseau qui prend naissance près de Vilcey, canton de Thiaucourt, traverse Villers-sous-Prény et Vandières, et tombe ensuite dans la Moselle, à 1 kil. de ce dernier village; son cours peut être évalué à 9 kil. environ, dans la direction du S. O. au N. E.

TRIPOLIE, nom donné à une faible portion de terre qui se trouve dans l'étang de l'Indre, à 5 hect. de Tarquinpol : on l'appelle aussi l'*Ile-de-la-Folie*. Il n'y a qu'une habitation fort ancienne et peu considérable.

TROIS-FONTAINES, village situé sur la petite rivière de Bièvre, près de sa source; à 10 kil. au S. E. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arrond., et à 88 a l'E. de Nancy. Pop. : 595 ind., 59 élect. comm., 12 cons. municip., 89 feux et 76 habitations. Territ. cadastré : 1137 hect., dont 607 en forêts, 226 en lab., et 87 en prés; 17 hect. non impos. Mes. de Sarrebourg; les lettres viennent par la même ville.

Ce village est peu ancien, mais on ne peut assigner la date précise de son origine : donné à la famille de Vioménil, Trois-Fontaines était devenu le chef-lieu d'une haute justice seigneuriale, dans le ressort du parlement de Nancy. Ce lieu était réuni au bailliage de Dieuze, et on y suivait les coutumes de Lorraine. On y voit deux moulins à grains, une bonne carrière de pierres de taille et plusieurs scieries hydrauliques, dont le propriétaire est un général au service d'Autriche, le baron Klinglin, allié à l'ancienne maison de Vioménil. Il fait construire un fort beau château et plusieurs fours et pots à feu pour l'usage d'une verrerie, gobletterie, etc., qui répandra une activité nouvelle dans cette contrée montagneuse. Les champs qui environnent Trois-Fontaines laissent apercevoir de précieux débris d'une haute antiquité : des bas-reliefs, des figures sculptées sur la pierre, des restes de murailles et d'enceintes fortifiées, des fragments de tombeaux; on découvre ces ruines dans la forêt de Freywald, sur le Leinenberg, l'Engelberg, et en se dirigeant vers le Hartberg et Dabo. Le village de *Trois-Fontaines*, qui n'a point d'église, est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Bieberkirch, dans le ressort de Sarrebourg.

TROIS-MAISONS, faubourg de Nancy, situé au N. O. de la ville; il est bâti sur l'emplacement de l'ancien village ou faubourg de St.-Dizier, qui s'étendait vers Malzéville et avait ses seigneurs particuliers : il fut ruiné sous Charles III, en 1592.

Le faubourg des Trois-Maisons ayant pris un immense accroissement, on divisa la paroisse Notre-Dame en deux sections particulières, en 1719, et on érigea celle des Trois-Maisons sous le titre de *St.-Vincent* et *St.-Fiacre*, qu'elle conserve aujourd'hui.

On considérait, comme dépendances des *Trois-Maisons* : le fief de *Bathlémont*, ou *Butgnémont*; celui de *Turique*, près de la porte Stanislas, et les jolies campagnes appelées *Santi-Fontaine*, *Notre-Dame-des-Anges*, la *Côte-des-Chanoines*, et le *Crône*, sorte de port où l'on débarque les marchandises, et où se trouve un grand nombre d'habitations : la commanderie de Virelay, ou Vieil-Aître, était aussi unie aux Trois-Maisons.

Aujourd'hui, le faubourg a pris un développement beaucoup plus étendu et forme une paroisse considérable, parsemée d'agréables résidences, où les riches Nancéiens viennent passer la belle saison : le faubourg de Boudonville fait partie des Trois-Maisons : il y a environ 476 feux, 327 habitations et 2549 individus.

TROIS-MAISONS, hameau considérable situé sur la rive gauche de la Zorne, à 23 hect. de Phalsbourg, dont il forme une dépendance. On y compte 152 feux et 702 indiv., qui comptent dans la popul. de la ville : ce lieu est généralement pauvre et sans ressource industrielle.

TRONDES, un des villages les plus importants de l'arrondissement de Toul; il est situé au fond d'une vallée, aux confins du département de la Meuse; à 12 kil. au N. O. de Toul, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond., et à 36 à l'o. de Nancy. Pop. : 859 ind., 85 élect. comm., 12 cons. mun., 221 feux et 203 habitations. Territ. : 1225 hect. cad., dont 624 en labours, 184 en prés, 137 en forêts, et 257 en vignes, dont les produits sont un assez grand objet de commerce, malgré leur faible qualité. Mesures de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, dont on ne saurait fixer l'origine d'une manière positive, appartenait autrefois au domaine temporel des évêques de Toul : il répondait au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Metz. A une époque antérieure, Trondes faisait partie du comté de Toul, et il fut réuni à la France avec l'ancienne capitale des Leuquois; mais les évêques y exerçaient encore des droits seigneuriaux. Aujourd'hui, ce village forme une succursale dans le ressort de Toul.

TUILERIE, nom donné à une petite ferme sur le ban de Domèvre-en-Haye, à 1 kilom. 5 hect. au s. e. On y compte 10 ind., et elle n'offre rien de remarquable.

Nous rectifierons ici quelques erreurs qui déparent la notice sur Domèvre : la superficie du territoire est de 838 hectares ; il y a seulement 8 hectares non imposables : les lettres viennent par *Noviant-aux-Prés* : il y a un agent préposé pour les contributions indirectes : c'est un des membres de la famille de *Viange*, qui comptait parmi les seigneurs de Domèvre. Quant au spirituel, ce village n'est qu'une simple succursale, malgré son titre de chef-lieu de canton : c'est Liverdun qui possède, à la fois, le nom et la juridiction de cure de 2e classe. On appelait autrefois *Domèvre*, *Domnus-Aper*, et il paraît fort ancien, si on en juge par les titres de l'abbaye de St.-Epvre.

TUILERIE, autre ferme située à 1 kil. du village de St.-Germain, dont elle dépend ; elle n'a rien d'intéressant à connaître ; il y a à St.-Germain un employé du cadastre.

TUMEJUS, château et ferme dont nous avons parlé à l'article *Bulligny* (Voyez ce nom.)

TURIQUE, ancien fief dans le voisinage de Nancy, à 1 kil. à l'o., près de la porte Stanislas.

C'est aujourd'hui une maison de campagne très-agréable, avec des jardins superbes et de magnifiques ombrages. On sait que le nom de *Turique* est accolé à celui d'un israélite, Michel Béer, qui est auteur de quelques ouvrages.

TURQUESTEIN, village situé au sommet d'une montagne, couronnée par les ruines d'un vieux château, près de la Sarre-Blanche ; à 13 kilom. au s. e. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 23 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 79 au s. e. de Nancy. Pop. : 157 ind., 15 élect comm., 10 cons. munic., 26 feux et 21 habitations. Territ. : 3022 hect. cad., dont 2576 en forêts, 155 en prés et 329 en labours ; 12 hect. non imp. Mes. de Sarrebourg ; les lettres viennent par Lorquin,

On trouve, sur le ban de cette petite commune, plusieurs scieries hydrauliques, où l'on fabrique annuellement plus de 30000 planches de sapin : quelques fermes isolées dans les montagnes, comme le *Rupt-des-Dames*, *le Four*, *la Manie* et *Richardville* : ces habitations sont remarquables par leur situation pittoresque.

Ce village ne présentait encore, dans le dernier siècle, qu'une simple ferme, qui avait remplacé l'ancien manoir féodal; ainsi, la plupart des constructions qu'on aperçoit aujourd'hui ont une date récente. Quant au château, dont il ne reste plus que de faibles ruines, il remonte à une époque fort éloignée, car il en est déjà question dans le 12e siècle; mais il existait déjà quelques siècles auparavant, comme on le prouve par des monuments authentiques.

Les évêques de Metz, qui possédaient la plus grande partie du territoire environnant, obtinrent bientôt la seigneurie de Turquestein : il en firent le chef-lieu d'une terre qui dépendait du temporel de l'évêché : ces pontifes en étaient déjà maîtres au commencement du 13e siècle. Jacques de Lorraine, évêque de Metz, releva les fortications de Turquestein, en 1250; mais en 1344, un autre évêque engagea cette terre au duc de Lorraine, pour caution d'une assez forte somme, et le prince en donna l'investiture au sire de Blâmont pour l'indemniser de quelques pertes : les comtes de Blâmont conservèrent ce fief jusqu'à la fin du 15e siècle, où il retourna encore aux ducs de Lorraine, par la cession du comte de Linange, de Réchicourt et Dabo : cependant les évêques de Metz en étaient toujours seigneurs suzerains, puisque, dans le dernier siècle, Turquestein répondait encore au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché.

La position du château de *Turkestein*, ou *Tyrkestein*, était formidable; son élévation, l'escarpement de la montagne qu'il couronnait, comme l'aire d'un aigle, la force et la hauteur de ses murailles, en rendaient les approches difficiles, et on le regardait comme une forteresse imprenable. Cependant des ennemis y pénétrèrent, firent main-basse sur ses vaillants défenseurs, le livrèrent aux flammes, renversèrent ses remparts et ne laissèrent plus que des ruines, dans un lieu où avaient brillé tant de fêtes joyeuses! Le temps a même dispersé les débris du château; à peine voit-on encore quelques pans de murailles, et une citerne taillée dans le roc, à une immense profondeur, et une sorte de caveau également creusé dans la pierre et dont la longueur peut être évaluée à 60 mètres, sur une largeur de 15 mètres. Suivant

les meilleurs traditions, la destruction de cette forteresse doit être imputée aux Suédois, qui causèrent tant de maux à la Lorraine. On sait que les seigneurs de Turquestein étaient les gardiens et les protecteurs des localités voisines; le prieuré de St.-Quirin et le village de ce nom, étaient particulièrement confiés à leur valeur. On voit, dans l'église de Lafrimbole, au pied de la montagne, des pierres tumulaires, chargées d'inscriptions fort anciennes, qui paraissent appartenir aux seigneurs de Turquestein. Les ruines et le village méritent d'être visités; c'est un des sites les plus intéressants et les plus curieux de la contrée. Turquestein est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de St.-Quirin.

U.

URUFFE, village considérable situé près de l'immense forêt de Vannes, aux confins du départ. de la Meuse; à 13 kil. au N. O. de Colombey, chef-lieu du canton, à 18 au S. O. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 42 au S. O. de Nancy. Pop.: 775 ind., 78 élect. comm., 12 cons. munic., 189 feux et 137 habitations. Territ.: 1283 hect., dont 825 en labours, 182 en prés, et 49 en vignes; 22 hect. non imposables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

On trouve, sur le ban de cette commune, un moulin à grains d'un bon rapport, un four à chaux et une carrière abondante de pierres de taille, gelisses très-recherchées; cette carrière se continue jusqu'à Gibeaumeix (voyez ce nom). Ce village, appelé autrefois *Vrufiæ*, est fort ancien : le duc Réné le soumit à la prévôté de Foug, en 1463; mais il fut réuni au bailliage de Lamarche en 1751, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes dites du Bassigny : il répondait au présidial de Châlons. On voyait, à Uruffe, un château-fief, qui appartenait aux seigneurs de Vassimont, qui jouissaient de droits fort étendus. Quant au spirituel, Uruffe forme aujourd'hui une succursale, dont le patron est St.-Martin, dans le ressort de Colombey : l'annexe qui lui était autrefois unie est supprimée.

UVRY (l'), petit ruisseau, dont le cours est évalué à 17 kil. dans la direction du N. O. à l'E.

Il sort des côtes de Bélcourt, dans le canton de Colombey, arrose Vilrey, après avoir laissé Goviller à une faible distance, et tombe dans le Brénon, à Vézelise.

V.

VACON, autre ruisseau dont le faible volume est à peine sensible.

Il prend naissance près de Petitmont, arrose Parux, Nonhigny, Barbas, et se réunit à la Vezouze entre Blâmont et Domèvre, après avoir agité faiblement les roues d'un moulin qui remplace l'ancien village de *Barbezieux*, détruit dans les guerres de Lorraine au 17ᵉ siècle. On a trouvé récemment des débris d'armures une lampe de terre vernissée et quelques autres antiquités précieuses. Le *Vaçon* alimente aussi le moulin de *Barbas*, mais seulement une partie de l'année, à l'époque de la fonte des neiges ou des pluies des équinoxes.

VACQUEVILLE, village assez considérable, situé près d'une vaste forêt, au revers d'un côteau, sur la Verdurette; à 8 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 29 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 59 au S. E. de Nancy. Popul. : 739 indiv., 12 cons. munic., 74 élect. comm., 187 feux et 143 habitations. Territ. : 975 hect., dont 736 en labours, 149 en prés, 50 en forêts, et 10 en vignes; 21 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

On trouve, sur le ban de ce village, deux moulins à grains, un four à chaux et un petit hameau appelé *Xarmamont*, à 2 kil. à l'ouest : on y compte environ 55 feux et 47 habitations, parmi lesquelles il en est une assez remarquable par ses vastes dépendances. Il y a aussi une fabrique de calicots qui occupe un assez grand nombre d'ouvriers.

Vacqueville est fort ancien; on le nommait autrefois *Épiscopi-Villa*, et il formait une seigneurie comprise dans le domaine temporel des évêques de Metz. Le village de *Bertrichamp*, aujourd'hui si considérable, *Thiaville*, *La Chapelle*, *Fagnon* et *Neuf-Maison*, dépendaient de cette châtellenie, ainsi que le hameau de *Veney*. Vers la fin du 9ᵉ siècle, les évêques de Metz donnè-

rent la terre de Vacqueville à l'abbaye de Senones, en se réservant, toutefois, les droits de suzeraineté : cette donation fut confirmée par l'évêque Adalberon, en 939. On voit par là que l'origine de ce village est une des plus anciennes. Vacqueville était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'est maintenant une succursale dont le patron est St.-Étienne, dans le ressort de Badonviller : son territoire est assez fertile, et on y recueille un vin assez estimé dans le pays : l'église a été bâtie vers la fin du dernier siècle.

VAHL, village situé près de l'Albe et près de la route de Dieuze à St.-Avold, à une faible distance de l'étang de Torcheville ; à 6 kil. au s. o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 34 au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 29 de Vic, et à 58 au n. e. de Nancy. Popul. : 433 ind., 43 élect. comm., 10 cons. mun., 87 feux et 75 habitations. Terr. : 853 hect., dont 628 en labours, 124 en prés, et 113 en forêts. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Dieuze.

On trouve, sur le ban de cette commune, la cense de *Vahl-house*, qui est fort ancienne. Quant au village lui-même, il est impossible de fixer son origine d'une manière certaine. Quelques traditions la reportent vers la fin du 12ᵉ siècle. Vahl répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : on ne sait rien sur les vicissitudes qu'il a pu éprouver. C'est une succursale qui est comprise dans le ressort d'Albestroff, et qui a pour annexe *Montdidier* : le village de Bénestroff est aujourd'hui érigé en succursale.

VALCOURT, ferme assez importante (v. Bicqueley.)

VAL-DE-BON-MOUTIER ou *Val-et-Châtillon*, village très-considérable, situé dans la profondeur d'une vallée resserrée à l'entrée des Vosges, et près des immenses forêts des baronnies ; à 14 kilom. au s. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 24 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 69 au s. e. de Nancy. Popul. : 1016 indiv., 102 élect. comm., 12 cons. munic., 206

feux et 153 habitations. Territ. : 1832 hect. cad., dont 927 en forêts, 476 en labours, et 128 en prés; 24 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Il y a, sur le ban de ce village, un grand nombre d'habitations isolées; quelques-unes sont reculées dans les montagnes à plus d'une lieue de distance : nous mentionnerons *Sauce-en-Rupt*, qui est une scierie hydraulique très-importante; la *Grande-Étang*, et le vaste château de *Châtillon* dont nous avons parlé (voyez Châtillon). Il y a également un moulin sur une des branches de la Vezouze, une excellente carrière de pierres de taille, une scierie hydraulique, à proximité du village, une fabrique de calicots et une filature hydraulique où l'on prépare le coton : cette manufacture, d'un nouveau genre, mérite d'être vue.

Val-de-Bon-Moutier est fort ancien : il s'est formé successivement autour du monastère que St.-Bodon, évêque de Toul, érigea dans le 9e siècle. On fait mention du *Bon-Moutier* dans un traité conclu entre Charles et Louis-le-Germanique, en 870. Cette abbaye fut d'abord habitée par des religieuses, qui payaient redevance à la cathédrale de Toul; car on voit, par un titre de 912, que la cathédrale avait obtenu de St.-Bodon le droit de propriété: Louis-le-Débonnaire accorda quelques priviléges à cette maison, en 815; mais, dans le 10e siècle, l'abbaye fut ruinée et rebâtie en 1010, à *St.-Sauveur*, par l'évêque Berthold (v. St.-Sauveur). On ignore la cause de la ruine de ce monastère qui ne se releva plus, mais qui fut remplacé par l'abbaye de St.-Sauveur, possédée originairement par des bénédictins et ensuite par des chanoines-réguliers, qui passèrent de là à Domèvre. Il ne reste, au *Val*, que la *ferme* ou la *cour* de Bon-Moutier, et le pape Saint-Léon en parle dans une bulle de l'an 1051 : cette cour devint la propriété des évêques de Toul, qui y entretenaient un fermier, ainsi qu'à Tanconville : les religieux de St.-Sauveur lui payaient deux sous de cens annuel et lui faisaient quelques *charrois de foin*. Il n'est plus question du *Moutier* du *Val* dans la suite des âges. Il se forma, dans la même vallée, un hameau qui s'augmenta progressivement, et qui forme aujourd'hui une des communes les plus populeuses et les plus actives de la contrée. Les évêques de Metz en obtinrent des droits seigneuriaux; en sorte que le village était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Quant au

spirituel, cette commune forme une succursale dont le patron est St.-Laurent, dans le ressort de Lorquin. La position du Val est une des plus agréables du département : le site où il s'étend avec complaisance est très-pittoresque, dans une gorge étroite, entre les premières sommités des Vosges, à l'ombre des sapins, et sur les bords d'un ruisseau limpide.

VAL-DE-PASSEY, petit hameau qui dépend de Choloy, à 2 kilom. au sud.

Nous ajouterons à l'article de *Choloy* que nous avons donné : 1° que c'était le duc de Lorraine et non le *Roi* qui avait droit de seigneur dans cette localité ; 2° le sol imposable contient 833 hect., et il y a 163 hect. non imposables ; 3° les métairies du Val-de-Passey dépendaient du prieuré de ce nom, séparées seulement par un ruisseau et par l'hermitage *St.-Pierre* ; 4° il y a à Choloy une pépinière, d'où l'on exporte annuellement environ 15000 pieds d'arbres.

VAL-DES-NONNES, ferme assez considérable, sur le ban de Pagney-derrière-Barine. (Voyez Pagney.)

VALHEY, village situé sur la route de Lunéville à Moyenvic ; à 11 kil. au N. de Lunéville, chef-lieu du canton (nord) et de l'arrond., et à 33 à l'E. de Nancy. Popul. : 279 ind., 27 élect. comm., 10 cons. munic., 3 élect. pour la députation, 63 feux et 54 habitations. Territ. : 607 hect., dont 307 en labours, 61 en prés, 29 en bois, et 20 en vignes de qualité médiocre ; il y a 17 hect. non imp. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Lunéville.

On voit, près de Valhey, une carrière peu abondante de plâtre, un moulin à grains, à deux tournants, et les fermes de *haute* et *basse Foucrey* (voyez ces noms.) Ce village paraît remonter à une époque assez éloignée.

Il existe dans l'église une inscription qui présente la date de 1137 ; mais on ignore l'époque précise de la fondation de Valhey : les chroniques du pays se taisent même sur les vicissitudes que ce village a éprouvées. Tout ce qu'on sait de certain, c'est que Valhey appartenait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine ; on y voyait

une maison fief qui n'a laissé aucune trace : elle était possédée par la noble famille de *Maillane* qui a donné un évêque à Toul. On sait que le digne Pontife, Porcelet-de-Maillane, est né à Valhey, en 1582; son père était sénéchal du Barrois, et l'évêque fut l'ami du célèbre Bellarmin, et le réformateur des mœurs de son diocèse : il mourut en 1624. Le fameux Callot nous a laissé son portrait, sous le nom de St.-Mansuy. On désignait autrefois *Valhey* sous le vocable de *Valheton*. Ce village, habité par une population généralement aisée, est annexé à la paroisse d'Einville, pour le spirituel : cependant il fut érigé en cure dans l'année 1576. Les comtes de Monthureux étaient seigneurs de Valhey, dans le dernier siècle.

VALHTHOUSE, petite ferme sur le ban de Vahl. (Voyez Vahl.)

VAL-DES-FAULX, faible ruisseau qui arrose Montenoy, Faulx et Malleloy, pour tomber dans la Moselle, près de Custines; il traverse une vallée assez agréable.

VALLERADE, ferme très-ancienne sur le territoire d'Albestroff, à 2 kilom. à l'ouest.

Elle faisait autrefois partie de la châtellenie d'Albestroff, ainsi que les fermes de *Guideville*, *Givricourt*, *Heylimer*, à l'exception de 10 feux qui appartenaient à la Lorraine; *Hazembourg*, *Kiwiller*, *Kapelking*, la *Hampate*, et des villages du *Val*, de *Guéblange* : cette belle seigneurie entrait dans le domaine temporel des évêques de Metz : la chapelle *Ste.-Anne* est encore aujourd'hui un pèlerinage très-fréquenté.

Nous ajouterons ici quelques renseignements nouveaux sur Albestroff. Ce lieu a été autrefois plus considérable; les guerres du voisinage en ont détruit une partie, ainsi que le château, les murailles et les tours qui servaient à sa défense. Il y a maintenant une justice de paix dont les audiences ont lieu le samedi : deux notaires, un receveur-percepteur des contributions directes, un receveur-ambulant et un commis-adjoint pour les contributions indirectes; un garde-général des eaux-et-forêts, un docteur en médecine; un receveur de l'enregistrement et des domaines, et un huissier. La superficie du territoire, d'après les opérations cadastrales, se trouve fixée à 649 hect., et 18 hect. non imposables.

VALLOIS, village situé près de la route de Luné-

ville à Rambervillers, sur la rive gauche de la Mortagne; à 6 kil. au s. e. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 19 au s. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 46 au s. e. de Nancy. Pop.: 510 habitants, 51 élect comm., 12 cons. mun., 121 feux et 96 habitations. Terr.: 600 hect., dont 267 en labours, 141 en forêts, 69 en prés, et 30 en vignes dont les produits sont d'assez bonne qualité; il y a environ 100 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller.

On trouve, sur le ban de Vallois, deux moulins à grains et une maison de campagne nommée *Bouxières*: c'était autrefois un ermitage, détruit depuis longues années, ainsi qu'un village qui l'avoisinait. On voit aussi, à quelque distance, les ruines d'un ancien hameau appelé *Lana*. Vallois, connu originairement sous le nom de *Valesiæ*, faisait partie du marquisat de Gerbéviller, bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On ignore à quelle époque il a commencé; le marquis de Gerbéviller y exerçait tous les droits seigneuriaux. L'église de ce village a été reconstruite en 1771: il y avait une chapelle de *St.-Claude*, dont les Pages de Magnières étaient patrons. La cure était autrefois à Mattexey, qui possédait la *mère-église*; mais au commencement du dernier siècle, le curé fut autorisé à résider à Vallois. Trois seigneurs se partagaient *Mattexey*: les comtes de Haussonville, pour les trois quarts, avec haute, basse et moyenne justice; le marquis de Lenoncourt pour l'autre quart, et le marquis de Gerbéviller pour le tiers des rentes seigneuriales. Aujourd'hui Vallois, sous le rapport religieux, forme une succursale qui répond à Gerbéviller.

VALSCHEID, (voyez *Walscheid*.)

VALTEMBOURG, petit village situé sur une hauteur, à 5 kilom. au s. o. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 14 à l'e. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 99 (environ 20 l.) au n. e. de Nancy. Pop.: 143 ind., 14 élect. comm., 10 cons. munic., 23 feux et 21 habitations. Territ.: 138 hect., dont 94 en labours, 20 en jardins, prés, et 11 hect. non imposables. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

Ce hameau, dont l'origine est peu ancienne, fut cédé à la France, avec quelques-unes des localités voisines; il fit partie du bailliage de Sarrelouis, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, sous le rapport spirituel, il est annexé à la paroisse de Bourscheid : sa position est assez agréable, mais la population qui l'habite est généralement pauvre.

VANDELAINVILLE, village situé aux confins du département de la Moselle, sur les bords du Mad; à 12 kil. au N. E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 45 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 47 au N. O. de Nancy. Pop. : 231 ind., 23 élect. comm., 10 cons. munic., 67 feux et 64 habitations. Territ. : 141 hect., dont 101 en forêts, 16 en vignes, dont les produits sont assez estimés, 15 en labours et 10 en prés. *Mesures agraires* : 150 verges pour le jour, ou 22 ares 80 centiares; pour les vignes 100 verges, ou 15 ares 20 centiares. *Mesures de capacité* : charge, 20 pots de Metz, ou 40 litres; les autres mesures sont celles de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Toul et Thiaucourt.

Ce village est un des plus anciens de la contrée, s'il faut s'en rapporter à un diplôme de l'empereur Othon, en 960, qui accorde à l'abbaye de St.-Pierre de Metz, *Wandelai-Villam, in comitatu Scarponensi* : ces paroles ne sauraient être attribuées à un autre hameau. Vandelainville était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Après avoir été long-temps réduit à la condition d'annexe, ce village est aujourd'hui érigé en succursale, dans le ressort de Thiaucourt. Il est situé dans une contrée fort agréable, où l'on rencontre un paysage délicieux et qui produit des vins assez recherchés.

VANDELÉVILLE, village situé près du Brénon, dans une vallée profonde, sur la route de Vézelize à Vicherey; à 16 kil. au S. E. de Colombey, chef-lieu du canton, à 34 au S. E. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 40 au S. O. de Nancy. Popul. : 627 individ., 63 élect.

comm., 12 cons. munic., 168 feux et 159 habitations. Territ. : 972 hect., dont 552 en forêts, 259 en labours, 66 en prés, et 16 en vignes assez médiocres ; il y a 11 hect. non impos. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Colombey.

On trouve, sur le ban de Vandeléville, deux moulins à grains d'un bon rapport; deux tuileries en pleine activité, et un petit étang. Le village est un des plus anciens du pays : il en est fait mention dans un acte de l'année 1091, où le doyen de la cathédrale de Toul déclare avoir acquis cette terre d'une comtesse *Richise; ecclesiam de Vandeleni-Villa*. On sait également que les comtes de Vidempierre y exerçaient des droits seigneuriaux. Vandeléville était compris dans le bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce lieu fut érigé en comté par le duc Léopold, en 1723 : il y avait un autre village appelé *Roville*, dans le voisinage, et l'église paroissiale s'y trouvait établie; mais ce village a disparu et Vandeléville forme aujourd'hui une succursale agréable. On y trouve un percepteur-receveur et un notaire. Cette paroisse est comprise dans le ressort de Colombey.

VANDIÈRES, village situé sur le ruisseau du Trey, près de la Moselle ; à 7 kil. au N. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du canton, et à 37 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 737 indiv., 73 électeurs comm., 12 cons. munic., 3 élect. pour la députation, 183 feux et 121 habitations. Terr. : 1199 hect., dont 703 en labours, 182 en forêts, 147 en prés, et 58 en vignes de qualité médiocre; il y a 35 hect. non imposab. Mes. de Pont-à-Mousson ; les lettres viennent par la même ville.

On voit, près de Vandières, deux moulins à grains d'un bon rapport; un de ces moulins se nomme *La Tuile* : la cense de *St.-Pierre* est un ancien prieuré dont les bâtiments sont encore utilisés aujourd'hui. La belle ferme de *Moulon* est un ancien fief dont les seigneurs s'honoraient de porter le nom et qui a fourni quelques hommes distingués à la Lorraine : c'est maintenant une ferme très-considérable. On distingue encore les ruines imposantes d'un ancien manoir féodal où le comte Riquin s'amu-

sait à tirer sur les voyageurs et à les immoler sur la route; plaisir vraiment digne des sauvages gentilshommes de nos siècles barbares ! Nous observerons ici à l'auteur de la *Biographie des Grands Hommes de la Meurthe*, et de la *Statistique de* 1822, que la *carabine* était une arme défendue à Riquin, par la raison que la poudre n'était pas inventée en 920 : on ne connaissait pas davantage le *fusil* et la *carabine*. Cependant, pour appuyer cette horrible tradition, on montrait encore, il y a quelques années, la fenêtre où le cruel seigneur posait son arme, et le fauteuil où il se reposait de ses exécutions sanglantes. Une autre erreur, qu'il importe de réparer, c'est qu'il eut été impossible à Riquin d'atteindre les voyageurs qui passaient près de *Champey*, à moins de les ajuster avec un canon; d'ailleurs la route ne traversait pas alors le village de *Champey*, mais *Vandières*, où il est facile de la voir encore aujourd'hui; c'est l'ancienne route de Metz.

Il ne reste rien du redoutable château que les tours placées aux angles et des pans de murailles; un fermier a remplacé les seigneurs de Vandières, qui avaient eux-mêmes élevé leur terrible donjon sur les ruines d'une vieille maison royale, où les princes de la première et de la seconde race venaient se livrer aux plaisirs de la chasse. Ce village est appelé : *Venderiæ*, *Villa-Regia*, par un écrivain du 10e siècle. Sa position méritait cette préférence, car le paysage qui entoure Vandières est délicieux, sur les rives de la Moselle, à l'ombre d'une vaste forêt, et au pied de riants côtaux chargés de pampres verds. Les ducs de Lorraine en étaient seigneurs haut-justiciers; mais il y avait en outre un propriétaire foncier qui jouissait des revenus : le village répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était du diocèse de Toul; aujourd'hui, c'est une succursale, où l'esprit religieux règne encore avec ferveur, et qui a pour patron St.-Géréon; elle est comprise dans la juridiction de Pont-à-Mousson.

Vandières a vu naître plusieurs hommes remarquables : 1° le B. Jean de Gorze, si connu par ses vertus et par son ambassade en Espagne, près du Calife Abdérame; il est mort en 973; 2° Dominique Mathieu, conseiller d'état et procureur général au parlement, auteur d'un commentaire sur les coutumes de Lorraine; 3° de Saulcy, savant antiquaire, membre de plusieurs académies; 4° le lieutenant-général baron Fririon, qui s'est illustré dans les guerres de l'empire; son neveu, parvenu au même grade, a placé son nom parmi ceux des plus vaillants guerriers d'une époque si féconde en héros; 5° le sergent-major *Courrieux*,

mort glorieusement dans les guerres de la république; 6° le vénérable abbé *Launois* n'est point né à Vandières, mais il a desservi cette paroisse pendant cinquante années; réfugié sur un sol étranger, à l'époque sanglante de la terreur, il écrivait à ses paroissiens avec toute la régularité que pouvait lui permettre la terre de l'exil. Ses lettres, dictées par une charité ardente et la piété la plus vive, renfermaient des exhortations pressantes à la vertu et à la fidélité aux devoirs religieux : elles produisaient toujours le plus grand effet; on les lisait en commun, et nous connaissons des évêques qui pourraient y puiser des inspirations pour adresser au moins quelques mots à leurs diocésains. Revenu en France, le digne pasteur fut accueilli avec bonheur par ses ouailles, et il a vécu parmi elles jusqu'en 1835, où il s'éteignit au milieu des regrets universels.

VANDOEUVRE, village agréablement situé au revers d'un côteau, près de la route de Nancy à Flavigny; à 6 kil. au s. de Nancy, chef-lieu du canton (ouest) et de l'arr. Popul. : 821 ind., 82 élect. comm., 12 cons. mun., 206 feux et 187 habitations. Terr : 1199 hect.; dont 692 en labours, 318 en forêts, 79 en prés, et 58 en vignes dont les produits sont médiocres. Mesures de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de Vandœuvre, une foule de jolies maisons de campagne ou de fermes disséminées dans un riche vallon. Nous citerons les censes du *grand* et *petit Brichambeau*, *Bispanné*, *Déplaisir*, *Le-Repentir*, *Montet*, *Charmois*, *Mon-Plaisir* et *Nabécor*, composé de plusieurs habitations agréables, qu'on nomme *Le Bosquet*, *Près-Bois* et *Monsaucourt*, et quelques autres. (Voyez tous ces noms.)

Ce village remonte à une haute antiquité : on le nommait autrefois *Vendi-Opera*, et il formait une terre assez considérable, dont les seigneurs étaient comtes de Toul, dans le 10e siècle : les chroniqueurs nous parlent d'un *Becardus de Vendi-Opera, Comes-Tullensis*. Il y avait un vieux castel fortifié dont on ne voit plus de traces, et qui paraît avoir été détruit dans les guerres du 14e siècle. On y voyait aussi un prieuré de l'ordre de Cluny, qui est également transformé en habitation particulière. Vandœuvre était compris dans le bailliage de Nancy, cour souveraine et intendance de la Lorraine, avec les coutumes de la province : il

y a aujourd'hui trois électeurs au collège politique de Nancy. L'église est ancienne, on y remarque une belle sonnerie; le patron est St.-Mélian, et le village forme une succursale dans le ressort de Nancy. La collégiale St.-Georges y exerçait autrefois un droit de patronage. Vandœuvre a vu, dans le 17ᵉ siècle, un solitaire fameux, qui demeurait à l'hermitage *du Reclus*, et qui a laissé plusieurs ouvrages de piété. Les princes de Lorraine le visitèrent souvent, ainsi que Louis XIII et le duc d'Orléans; ses discours étaient admirables : il est mort en 1664 : son neveu, procureur du roi à Senlis, a écrit sa vie.

VANNECOURT, village situé sur un ruisseau, près de la route de Château-Salins à Morhange; à 10 kil. au N. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 16 de Vic, et à 40 au N. E. de Nancy. Popul. : 443 ind., 44 élect. comm., 10 cons. mun., 107 feux et 81 habitations. Territ. : 780 hect., dont 405 en labours, 250 en forêts, 102 en prés, et 10 en vignes médiocres; il y a 20 hect. non imp. Mes. de Vic; les lettres viennent par Château-Salins.

On trouve, sur le ban de Vannecourt, un moulin à grains, une carrière peu abondante de plâtre, et une fontaine minérale dont les propriétés ne sont pas connues : le moulin se nomme *Friscati*. Quant au village, on ignore à quelle époque il a commencé; son origine ne paraît pas ancienne; les vieilles cartes du pays n'en font aucune mention. Vannecourt était compris dans le bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, c'était une paroisse du diocèse de Metz; aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Château-Salins.

VANNES, village situé au fond d'une vallée étroite, entre deux forêts, sur la route de Colombey à Vaucouleurs, aux confins de la Meuse; à 9 kilom. à l'o. de Colombey, chef-lieu du canton, à 20 au s. o. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 39 au s. o. de Nancy. Popul. : 481 ind., 48 élect. comm., 10 cons. mun., 121 feux et 108 habitations. Territ. : 1717 hect., dont 1329 en

forêts, 306 en labours, 62 en prés, et 31 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Colombey.

Il y a, sur le ban de Vannes, un moulin à grains, un four à chaux, et un beau château où résident les propriétaires de la Verrerie (voyez Allamps). C'est là que résidait l'honorable M. Griveau, ancien député en 1814, et membre du conseil général. Ce château, bâti en 1610, avait donné son nom au village qu'on appelait *Vannes-le-Chastel*, *Vennes*, il est situé à environ 2 kil. de la commune, et possède de vastes dépendances. Il appartenait autrefois aux comtes de Ligniéville, seigneurs de Vannes. Le village était compris dans le bailliage de Commercy, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse faisait partie du diocèse de Toul; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Colombey et dont le patron est St.-Martin : Vannes est le chef-lieu de résidence d'un percepteur-receveur.

VARAINCOURT, maison de ferme (v. Seichamps.)

VARANGÉVILLE, village assez considérable, situé sur la rive droite de la Meurthe, près de la route de Nancy à Lunéville; à 2 kilom. au N. E. de St.-Nicolas, chef-lieu du canton, et à 15 au S. E. de Nancy. Pop. : 719 ind., 72 élect. comm., 12 cons. munic., 1 élect. pour la députation, 196 feux et 173 habitations. Terr. : 1146 hect., dont 631 en labours, 107 en prés, et 139 en vignes dont les produits sont médiocres; il y a 56 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On voit, sur le ban de ce village, un four à chaux et une petite chapelle nommée *Lorette* (voyez ce nom). Malgré la faible qualité de ses vins, Varangéville en exporte considérablement.

Ce village est divisé en deux parties connues, depuis long-temps, sous le nom de *Varangéville-la-Haute*, qui n'a rien de remarquable, et *Varangéville-la-Basse*, où se trouvait un ancien prieuré et un hospice de l'ordre des Prémontrés, dépendant de l'abbaye d'Étival. Ce prieuré avait une origine très-ancienne, car il en est fait mention dans un acte public de l'année 770 : à cette époque,

Il sort des côtes de Bélcourt, dans le canton de Colombey, arrose Vilrey, après avoir laissé Goviller à une faible distance, et tombe dans le Brénon, à Vézelize.

V.

VACON, autre ruisseau dont le faible volume est à peine sensible.

Il prend naissance près de Petitmont, arrose Parux, Nonhigny, Barbas, et se réunit à la Vezouze entre Blâmont et Domèvre, après avoir agité faiblement les roues d'un moulin qui remplace l'ancien village de *Barbezieux*, détruit dans les guerres de Lorraine au 17ᵉ siècle. On a trouvé récemment des débris d'armures une lampe de terre vernissée et quelques autres antiquités précieuses. Le *Vacon* alimente aussi le moulin de *Barbas*, mais seulement une partie de l'année, à l'époque de la fonte des neiges ou des pluies des équinoxes.

VACQUEVILLE, village assez considérable, situé près d'une vaste forêt, au revers d'un côteau, sur la Verdurette; à 8 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 29 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 59 au S. E. de Nancy. Popul. : 739 indiv., 12 cons. munic., 74 élect. comm., 187 feux et 143 habitations. Territ. : 975 hect., dont 736 en labours, 149 en prés, 50 en forêts, et 10 en vignes; 21 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Badonviller.

On trouve, sur le ban de ce village, deux moulins à grains, un four à chaux et un petit hameau appelé *Xarmamont*, à 2 kil. à l'ouest : on y compte environ 55 feux et 47 habitations, parmi lesquelles il en est une assez remarquable par ses vastes dépendances. Il y a aussi une fabrique de calicots qui occupe un assez grand nombre d'ouvriers.

Vacqueville est fort ancien ; on le nommait autrefois *Épiscopi-Villa*, et il formait une seigneurie comprise dans le domaine temporel des évêques de Metz. Le village de *Bertrichamp*, aujourd'hui si considérable, *Thiaville*, *La Chapelle*, *Fagnon* et *Neuf-Maison*, dépendaient de cette châtellenie, ainsi que le hameau de *Veney*. Vers la fin du 9ᵉ siècle, les évêques de Metz donnè-

rent la terre de Vacqueville à l'abbaye de Senones, en se réservant, toutefois, les droits de suzeraineté : cette donation fut confirmée par l'évêque Adalberon, en 939. On voit par là que l'origine de ce village est une des plus anciennes. Vacqueville était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. C'est maintenant une succursale dont le patron est St.-Étienne, dans le ressort de Badonviller : son territoire est assez fertile, et on y recueille un vin assez estimé dans le pays : l'église a été bâtie vers la fin du dernier siècle.

VAHL, village situé près de l'Albe et près de la route de Dieuze à St.-Avold, à une faible distance de l'étang de Torcheville ; à 6 kil. au s. o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 34 au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 29 de Vic, et à 58 au n. e. de Nancy. Popul. : 433 ind., 43 élect. comm., 10 cons. mun., 87 feux et 75 habitations. Terr. : 853 hect., dont 628 en labours, 124 en prés, et 113 en forêts. Mesures de Nancy ; les lettres viennent par Dieuze.

On trouve, sur le ban de cette commune, la cense de *Vahl-house*, qui est fort ancienne. Quant au village lui-même, il est impossible de fixer son origine d'une manière certaine. Quelques traditions la reportent vers la fin du 12e siècle. Vahl répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : on ne sait rien sur les vicissitudes qu'il a pu éprouver. C'est une succursale qui est comprise dans le ressort d'Albestroff, et qui a pour annexe *Montdidier* : le village de Bénestroff est aujourd'hui érigé en succursale.

VALCOURT, ferme assez importante (v. Bicqueley.)

VAL-DE-BON-MOUTIER ou *Val-et-Châtillon*, village très-considérable, situé dans la profondeur d'une vallée resserrée à l'entrée des Vosges, et près des immenses forêts des baronnies ; à 14 kilom. au s. de Lorquin, chef-lieu du canton, à 24 au s. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 69 au s. e. de Nancy. Popul. : 1016 indiv., 102 élect. comm., 12 cons. munic., 206

VAUCOURT, village situé près du Sanon et de l'immense forêt de Parroy; à 16 kil. au s. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 22 au N. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 52 à l'E. de Nancy. Pop.: 381 ind., 38 élect. comm., 10 cons. mun., 93 feux et 58 habitations. Territ. : 629 hect., dont 342 en labours, 107 en prés et 55 en bois : il y a 52 hect. non impos. Mes. de Vic; les lettres viennent par Blâmont.

Le village de Vaucourt faisait autrefois partie du domaine temporel des évêques de Metz : il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque il a commencé, mais il paraît assez ancien. On l'avait autrefois rattaché à la châtellenie de Lagarde, ainsi que le prieuré et le village de *Xures*. La paroisse de Vaucourt était aussi réunie au diocèse de Metz; aujourd'hui, c'est une succursale récemment érigée, dans le ressort de Blâmont.

VAUDÉMONT, village situé sur une côte fort élevée; à 8 kilom. au s. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 36 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul.: 497 indiv., 49 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 118 feux et 104 habitations. Terr.: 577 hect., dont 268 en labours, 41 en prés et 16 en vignes médiocres; il y a 11 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Vaudémont possède une excellente carrière de pierres de taille: c'est là qu'on a puisé les matériaux du magnifique château de la Malgrange. On y trouve aussi un officier de santé et un marchand de chevaux : il y avait autrefois trois foires, qui ne sont plus reconnues, ou qui n'ont plus d'importance aujourd'hui; elles avaient lieu le 1er mars, le 28 avril et le 29 août.

Vaudémont est un des lieux les plus célèbres de la Lorraine, et il remonte à la plus haute antiquité : on prétend, avec raison, qu'il tire son nom de *Wodan*, ou *Wonsda*, divinité des anciens Germains; un temple aura, sans doute, été érigé sur la montagne, suivant l'usage constant des vieux peuples de la Gaule, qui consacraient toujours un autel sur les lieux les plus élevés. Vau-

démont reçut ensuite la visite des Romains qui s'y fortifièrent, comme à Sion (voyez ce nom), et donnèrent une grande illustration à cette bourgade. Des monuments d'une irrécusable authenticité prouvent le long séjour de ces fiers dominateurs; on a trouvé des javelots, des haches de bronze avec leurs moules, des fragments d'armures, des ruines de quelques édifices, des murs d'enceinte qui renfermaient un camp, et de nombreuses médailles : nous mentionnerons, en particulier, une médaille d'argent représentant Numa, et une statue de pierre, mutilée et montée sur un bélier, ayant à ses côtés une bouteille; on présume que cette figure était l'image de Bacchus ou de Silène.

Il est à remarquer que les anciens chroniqueurs du pays ne font aucune mention de Vaudémont. Ce lieu ne devient réellement célèbre que depuis Gérard Ier, nommé comte de Vaudémont par l'empereur Henri IV, en 1072. Ce prince, ayant rançonné et pillé tous les seigneurs voisins, les monastères et les églises, vint attaquer le duc de Bourgogne qui le battit et le fit prisonnier : sa captivité dura jusqu'en 1089. Rendu à la liberté, moyennant la cession de quelques terres, il établit sa résidence à Vaudémont, éleva des remparts, augmenta les défenses du château et construisit la fameuse tour, dite de *Brunehaut*, qui fut en partie démolie par Louis XIII, en 1637 : les murs présentaient une épaisseur de 5 mètres. On doit encore au comte Gérard la fondation du prieuré de Belval.

Ses successeurs, déclarés princes souverains, régnèrent dans leur comté avec une pleine indépendance : bientôt des guerres intestines affaiblirent leur puissance; la lutte de Henri Ier, contre son cousin Ferry II, duc de Lorraine, obéra les finances du pauvre comte; il fallut engager Vaudémont et plusieurs autres terres, et un acte solennel apprit à la contrée que Henri n'était plus qu'un homme-lige du comte Thiébaut de Champagne. En 1247, nouvel hommage du comté de Vaudémont au comte de Bar; celui-ci ayant dû soutenir une guerre contre le duc de Lorraine, fut vaincu près de Dieulouart; retenu en prison pendant 6 ans, et pour se racheter, il céda la mouvance du comté de Vaudémont au duc de Lorraine, au prix de 20,000 livres : cette mouvance fut dégagée en 1316, et les comtes de Vaudémont continuèrent à faire hommage aux comtes de Bar.

En 1349, un comte de Vaudémont fit une irruption en Lorraine et le Barrois; cette guerre se termina par une glorieuse victoire qu'il remporta sur les ducs de Lorraine et de Bar, près de *St.-Blin*, frontière de Champagne.

Le comté de Vaudémont fut réuni au duché de Lorraine, sous Réné II, et, depuis ce moment, les princes cadets de cette noble maison reçurent le titre de seigneurs de Vaudémont. Les annales du pays racontent la lutte célèbre qui s'établit entre le comte Antoine et le duc Réné; on sait quel retentissement a obtenu la bataille de Bulgnéville, en 1431 : Réné y fut fait prisonnier. Quelques années après, pendant qu'il était en Italie pour appuyer ses droits au royaume de Naples, les régents de Lorraine, avec l'évêque de Metz, voulurent surprendre la forteresse de Vaudémont; mais, arrivés devant la place, ils ne purent s'en emparer et se retirèrent en brûlant quelques villages. Cette agression amena des représailles sanglantes de la part du comte Antoine; il vint tomber sur les derrières de l'armée Lorraine, enleva le grand étendard qu'il suspendit dans l'église de Vézelize, ravagea les terres du seigneur de Haussonville qui avait commandé l'expédition contre Vaudémont; incendia Ormes, pilla les domaines de Savigny et fit de nombreuses courses en Lorraine. Les succès se balancèrent et Vaudémont fut pris par les gouverneurs Lorrains : enfin, Charles VII, roi de France, termina ces tristes guerres en accordant le duc Réné et le comte Antoine de Vaudémont.

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, s'empara de Vaudémont et y mit une forte garnison en 1475; mais quelques seigneurs voisins, conduits par le bâtard de Vaudémont, escaladèrent la place en 1476, la nuit de Pâques, et ils en chassèrent les Bourguignons. Le comté de Vaudémont passa ensuite à la maison de Joinville : le bourg devint le chef-lieu du Saintois; Charles IV le donna au fils qu'il avait de la princesse de Cantecroix; et vers le milieu du dernier siècle, ce lieu cessa d'appartenir à un seigneur particulier.

Les comtes de Vaudémont présidaient les duels des nobles, et ils frappaient monnaie; il y avait dans cette bourgade un hôtel des monnaies.

Nous nous sommes étendus sur une ancienne ville qui est réduite aux étroites proportions d'un village; mais ce lieu a obtenu une si large place dans l'histoire de Lorraine, qu'il a fallu nécessairement lui consacrer une longue notice.

On le nommait autrefois *Vandemontium* ou *Vadani-Mons* : il était considéré comme la capitale du *Saintois*, comté érigé par l'empereur Henri IV. Il ne reste rien de sa gloire passée que des ruines imposantes, parmi lesquelles s'élèvent deux tours gigantesques dont la masse invincible résiste aux efforts des tempêtes et au poids des siècles qu'elles ont vu passer.

L'église de Vaudémont est assez remarquable : elle renferme encore les cendres de quelques-uns de ses anciens maîtres et de divers princes de Lorraine; nous citerons, entr'autres, le fameux comte Antoine et son épouse Marie d'Harçourt, qui prit souvent part à ses expéditions guerrières. On voyait autrefois dans l'église deux tombeaux très-remarquables : celui qui existait dans une chapelle collatérale, à gauche, représentait deux figures couchées; l'une, couverte d'armures, désignait un chevalier tenant au bras l'écusson de Vaudémont; l'autre était l'image de la comtesse Isabeau, avec un chien à ses pieds : les vitraux, placés au-dessus, retraçaient ses armoiries et offraient cette inscription : *Comte de Vaudémont et Isabeau, sa femme, fondateurs de céans.* On lisait encore, sur le mur, une épitaphe en lettres et en vers gothiques; elle est consignée dans l'histoire de Lorraine. L'autre tombeau se composait aussi de deux figures couchées l'une à côté de l'autre; mais on n'y lisait aucune inscription : les traditions les plus sûres affirment que ce tombeau appartenait au comte Antoine et à son épouse. Il y avait deux caveaux sous ces monuments; les fouilles qu'on y pratiqua, en 1760, amenèrent la découverte de quelques ossements qu'on recueillit avec un soin religieux : ils furent transférés, en 1826, dans le caveau de la chapelle ducale (des Cordeliers à Nancy); mais les restes vénérés du comte Antoine et de son épouse sont demeurés à Vaudémont : les tombeaux ont été mutilés, mais le marteau révolutionnaire ne les a pas anéantis.

Ce bourg, sous le rapport spirituel, renfermait un chapitre fondé en 1315, par Henri III, comte de Vaudémont : il y avait dix prébandes avec celle du prévot : ce chapitre a été supprimé en 1760, par Stanislas, et réuni avec tous ses droits au chapitre des chanoines de Bouxières. On voyait aussi, dans ce bourg, un hôpital remplacé aujourd'hui par un bureau de charité. La paroisse a pour patron St.-Gengoult; elle était comprise dans le doyenné du Saintois, archidiaconé de Vitel.

Vers la fin du dernier siècle, la ville de Vézelize usurpa les privilèges de Vaudémont, qui cessa d'être le chef-lieu de la contrée (voyez Vézelize) : mais si ce lieu est déchu pour toujours de sa grandeur passée, il lui reste une admirable situation physique, dans un pays riche en souvenirs, au sommet d'une montagne isolée et taillée en fer à cheval, d'où l'œil contemple un sol fertile et un paysage enchanteur.

Vaudémont fut témoin, en 1609, du supplice du conspirateur *Clément*, qui avait attenté aux jours du duc Henri II, et qui fut écartelé sur les remparts.

Il y eut un cardinal de Vaudémont dont la vie a jeté un certain éclat dans l'histoire de Lorraine. Le village de Vaudémont forme une succursale, dans le ressort de Vézelise.

VAUDEVILLE, village situé sur les bords du Madon, près de la route de Haroué à Bayon, au pied d'une côte élevée; à 2 kilom. à l'E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 32 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arrond. Popul. : 486 ind., 48 élect. comm., 10 cons. munic., 121 feux et 93 habitations. Terr. : 680 hect., dont 490 en labours, 86 en bois, 31 en prés, 12 en vignes passables, et 20 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Le village de Vaudeville paraît assez ancien : on le nommait *Vaudi-Villa*, et il faisait partie du marquisat de Haroué; on ne sait à quelle époque il a été fondé. Vers la fin du dernier siècle, il fut uni au bailliage de Vézelise, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Les princes de Flavigny, de Neuviller et de Flabémont y jouissaient de quelques droits seigneuriaux. On y voyait aussi deux chapelles : l'une de *St.-Sébastien*, et l'autre de la *Sainte-Trinité*; il n'en reste aujourd'hui aucune trace. Vaudeville forme une succursale, dont le patron est St.-Martin, dans le ressort de Haroué. La position de ce village est très-agréable; du sommet de la côte qui domine Vaudeville, on jouit d'une vue délicieuse qui s'étend à travers l'immensité de l'horizon, sur les montagnes des Vosges, les plaines de Mirecourt, les cantons de Nancy, Vézelise, St.-Nicolas, qui présentent tour-à-tour leurs côteaux fertiles, leurs riantes vallées, et leurs nombreuses forêts.

VAUDIGNY, petit village situé au fond d'une vallée, près du Madon et de la route de Vézelise à Charmes; à 4 kil. au S. E. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 34 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 187 ind., 19 élect. comm., 10 cons. mun., 41 feux et 33 habitations. Terr. : 150 hect., dont 92 en labours, 31 en prés, 22 en bois et 7 en vignes; il y a 10 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Vaudigny ne paraît pas fort ancien : on le considérait comme un faible hameau, dans le dernier siècle. Après avoir fait partie du marquisat de Haroué, il fut aussi réuni au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Ce village n'a qu'une petite chapelle dont la fondation remonte à une époque assez reculée : on en avait établi une autre à la *Sainte-Trinité*, avec des revenus considérables, mais elle est détruite. Vaudigny est aujourd'hui annexé à la paroisse de Vandeville.

VAUDRECOURT, nom donné à une belle ferme, sur le ban d'Arracourt.

Nous ajouterons à la notice que nous avons donnée sur cette commune : 1° qu'il y a un receveur-percepteur; 2° que la paroisse dépendait autrefois du diocèse de Metz, archidiaconé de Marsal et archiprêtré de la même ville. Arracourt était cependant considéré comme village de Lorraine; le chapitre de St.-Étienne de Vic y exerçait des droits seigneuriaux. Arracourt a vu naître le capitaine Demoyen, mort glorieusement au siége de Constantine.

VAXAINVILLE, village situé dans une plaine, à gauche de la Verdurette; à 10 kil. au N. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 24 au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 54 au S. E. de Nancy. Pop. : 208 ind., 20 élect. comm., 10 cons. mun., 41 feux et 33 habitations. Terr. : 346 hect., dont 196 en labours, 82 en prés et 24 en bois; il y a 12 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

Ce village n'a pas une origine fort ancienne; il n'était encore qu'un petit hameau dans le dernier siècle; à cette époque, il faisait partie du *Ban de la Rivière*, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Vaxainville entrait dans le domaine temporel des évêques de Metz, comme la plupart des lieux circonvoisins. Son église a été rebâtie vers 1749 : ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Hablainville, dans le ressort de Badonviller. On trouve, sur son territoire, un moulin à grains à un tournant et d'un faible rapport.

VAXY, village situé dans une belle plaine, traversée par un ruisseau, près de la route de Château-Salins à Morhange; à 5 kil. au N. de Château-Salins, chef-lieu du canton et de l'arr., à 11 de Vic, et à 35 au N. E. de Nancy. Pop. : 449 ind., 45 élect. comm., 10 cons. mun., 109 feux et 76 habitations. Territ. : 490 hect., dont 293 en labours, 66 en bois, 79 en prés et 21 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On voit trois moulins à grains sur le ban de Vaxy. Ce village, appelé autrefois *Vaxeium*, a une origine assez reculée; il était le chef-lieu de la communauté du *Val-de-Vaxy*, formée par les hameaux de Gerbécourt, Imbécourt, Puttigny, Hédival et Vaxy; la plupart sont devenus aujourd'hui des communes importantes. Il existe une plainte envoyée au duc de Lorraine par les habitants du Val-de-Vaxy, en 1552, pour demander réparation des dommages causés par l'armée protestante. Nous mentionnerons encore la vente singulière de quelques forêts, cédées au duc de Lorraine, par le noble liégeois César d'Hoffelize, seigneur de Burtecourt, et *Voué* du Val de Vaxy. Le marché fut conclu moyennant un cens de 4 francs, à payer annuellement le lendemain de Noël, et la somme principale de 89 francs, 6 gros, donnés aux vendeurs; le duc de Lorraine *acquêta* ainsi *plusieurs portions de forêts*, sauf *les arbres propres à pendre les délinquants, lorsque l'exécution doit se faire audit Val.*

Vaxy fut réuni au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, il faisait partie du diocèse de Metz, archiprêtré de Morhange; c'est, aujourd'hui, une succursale dans le ressort de Château-Salins : Vaxy possède un bureau de charité.

VECKERSWILLER, village situé près de l'Isch et de la route de Phalsbourg à Bouquenom, aux confins du Bas-Rhin; à 18 kil. à l'E. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 19 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 103 au N. E. de Nancy (environ 21 l.) Pop. : 449 ind., 45 élect. comm., 10 cons. mun., 83 feux et 71 habitations. Terr. : 479 hect., dont 200 en

labours, 100 en forêts, 80 en prés et 128 hect. non impos. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par la même ville.

On ne trouve rien dans nos anciennes chroniques sur l'origine et l'histoire de ce village : il paraît qu'il faisait autrefois partie du domaine des princes de Lixheim. Réuni à la Lorraine avec les autres biens de ces seigneurs, il fut compris dans la généralité de Nancy, parlement de cette ville, et dans le bailliage de Lixheim, avec les coutumes de la province. L'évêque de Metz avait quelque juridiction dans cette paroisse, qui forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Fénétrange.

VÉHO, village situé au revers d'un petit côteau, près d'un faible ruisseau; à 11 kil. à l'o. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 21 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 51 au s. E. de Nancy. Pop. : 356 ind., 35 élect. comm., 10 cons. munic., 81 feux et 52 habitations. Terr. : 773 hect., dont 603 en labours, 158 en prés et 4 en vignes assez médiocres : il y a 25 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Ce village a une origine fort ancienne, comme le prouve son église dont l'architecture annonce les idées et le style du moyen-âge. Il faisait partie du domaine temporel des évêques de Metz, et il était compris dans le bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes évêchoises. La paroisse dépendait de l'archidiaconé de Marsal, archiprêtré de la même ville, diocèse de Metz. Il n'y avait encore, dans le dernier siècle, qu'un vicaire-résident à Vého. C'est dans ce petit village que naquit, en 1750, le fameux Grégoire, si connu dans nos annales révolutionnaires. De républicain sévère, il devint comte et sénateur; de simple curé de campagne, évêque constitutionnel de Blois, et il voulut en porter le titre jusqu'au dernier soupir. Sa conduite privée fut toujours exemplaire; ses discours à la tribune l'ont classé parmi les orateurs; sa vaste érudition le met au nombre des hommes les plus savants, et ses nombreux ouvrages lui ont valu quelque gloire; mais son obstination dans l'erreur, en matière de foi et de discipline religieuse, couvrira toujours sa

mémoire d'un triste nuage : ses votes, comme législateur, lui ont été aussi reprochés avec justice. Il avait laissé, dans son testament, des dispositions très-avantageuses à Vého, sa patrie, et à Embermenil, son ancienne paroisse; mais elles n'ont pas été réalisées, parceque l'abbé Grégoire exigeait la reconnaissance expresse de son titre d'*évêque de Blois*. Vého est une succursale dans le ressort de Blâmont.

VELAINE-EN-HAYE, village situé au milieu d'une immense forêt, près de la route de Nancy à Toul; à 13 kil. de Nancy, chef-lieu du canton (nord) et de l'arr. Popul. : 441 indiv., 44 élect. comm., 10 cons. mun., 117 feux et 73 habitations. Territ. : 1787 hect. cadast., dont 654 en labours, 1036 en forêts et 26 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de Velaine, quelques habitations qui bordent la route; on y trouve la poste aux chevaux qui fournit des relais de Nancy à Toul : ces maisons isolées forment un hameau dépendant de Velaine. Quant au village, il est assez ancien, mais on ne saurait préciser l'époque où il a commencé. Il faisait autrefois partie du comté de Fontenoy; les seigneurs de ce nom y exerçaient tous les droits de justice, dans le ressort de l'office de Gondreville, bailliage de Nancy, parlement et généralité de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Velaine était annexé, pour le spirituel, à *Sexey-aux-Bois*, et il est encore uni aujourd'hui à cette paroisse, dans la circonscription cantonale de Nancy : l'ancien nom de cette commune est *Villenæ*; l'église est érigée sous l'invocation de Ste.-Marie-Magdelaine.

L'adjudant *Pierre*, dont le courage a été signalé dans les bulletins des guerres de la république, est né à Velaine, ainsi que le capitaine du génie *Gérard*, l'un des officiers les plus distingués de l'armée.

VELAINE-SOUS-AMANCE, village situé au revers d'une colline, près de la route de Nancy à Dieuze; à 13 kil. au N. E. de Nancy, chef-lieu du canton (est) et de l'arrond. Pop. : 367 ind., 37 élect. comm., 10 cons. munic., 101 feux et 74 habitations. Territ. : 630 hect., dont 426 en labours, 58 en bois, 73 en prés et

12 en vignes médiocres; il y a 14 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, appelé autrefois *Villenæ*, a une origine assez reculée : il appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, parcequ'il fut cédé par les ducs de Lorraine, avec *Réméréville*, *Erbéviller*, *Buissoncourt*, *St.-Clément*, *La Ronxe* et *Chenevières*, en échange de la ville de Marsal. Velaine répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché : la paroisse était du diocèse de Toul, et elle a pour patron St.-Martin : c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Nancy; l'église a été rebâtie vers 1774 : la cure était donnée au concours.

L'abbé Voinier, ancien supérieur du séminaire St.-Claude, de Toul, était né à Velaine-sous-Amance : il était profondément versé dans la connaissance de la langue hébraïque et a publié un ouvrage en 5 vol. in-12 : *Entretien d'un Père avec ses Enfants sur la nature et la religion.*

VELLE, hameau considérable (voyez Lalœuf.)

VELLE-SUR-MOSELLE, village situé sur les bords de la Moselle, au pied d'un côteau, près de la route de Rosières à Charmes; à 8 kilom. au N. O. de Bayon, chef-lieu du canton, à 20 de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 25 au S. E. de Nancy. Pop. : 293 ind., 29 élect. comm., 10 cons. munic., 75 feux et 43 habitations. Territ. : 413 hect., dont 281 en labours, 21 en bois, 56 en prés et 10 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Il y a, sur le ban de ce village, une ferme assez considérable appelée *Soffet*, et une carrière de pierres de taille. Velle paraît ancien, si l'on en juge par sa chapelle dédiée à Ste.-Catherine et qui sert d'église paroissiale. Ce hameau répondait autrefois au bailliage de Rosières-aux-Salines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : il y avait un seigneur particulier qui jouissait de quelques droits féodaux. Aujourd'hui Velle est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Tonnoy, dans le ressort de St.-Nicolas.

VENEY, petit village situé dans une plaine, près de

la Verdurette ; à 6 kil. au N. E. de Baccarat, chef-lieu du canton, à 28 au S. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arrond., et à 58 au S. E. de Nancy. Pop. : 243 ind., 24 élect. comm., 10 cons. munic., 49 feux et 40 habitations. Terr. : 313 hect., dont 166 en labours, 102 en forêts et 43 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Baccarat.

On trouve, sur le ban de cette commune, la ferme de *Labaraque*, sur laquelle il n'y a rien à remarquer, et un four à chaux assez considérable. Veney faisait autrefois partie du domaine temporel des évêques de Metz : il était compris dans la seigneurie de Vacqueville, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. On ignore à quelle époque il a commencé, mais il était encore considéré comme hameau dans le dernier siècle. Il dépendait de Vacqueville, pour le spirituel, et aujourd'hui, il est encore réuni à cette paroisse, dans le ressort de Badonviller.

VENNEZEY, très-petit village situé dans une plaine, près de l'Euron; à 8 kil. au S. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 21 au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 48 au S. E. de Nancy. Pop. : 97 indiv., 10 élect. comm., 10 cons. municip., 27 feux et 23 habitations. Territ. : 360 hect., dont 204 en labours, 52 en bois, 76 en prés et 14 en vignes : il y a 20 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Gerbéviller

On ne sait rien sur la date précise de la fondation de ce village : on le nommait autrefois *Venesium*, et il dépendait du marquisat de Gerbéviller, bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Le commandeur de *St.-Jean* de Vieil-Atre, près de Nancy, jouissait de quelques droits féodaux à Vennezey. Un curé de Vennezey fonda une chapelle, dans sa paroisse, en 1521 : elle était dédiée à *St.-Nicolas* et *St.-Sébastien*, avec un revenu de 15 paires : la cure appartenait à l'ordre de Malte, qui avait également, dans ce village, la chapelle de Ste.-Catherine, dont le commandeur de Virecourt était collateur. La paroisse d'*Essey-la-Côte* était autrefois annexée à Vennezey; c'est le contraire aujourd'hui.

VERBACH (le), ruisseau qui sort des coteaux de Bassing, arrose Dominom, Cutting, Bidestroff et se perd dans la Seille, près de Dieuze; son cours est évalué à 14 kil., du N. E. au S. E.

VERDENAL, village situé entre deux côteaux, sur un ruisseau appelé le *Danube*; à 3 kil. au S. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 28 à l'E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 58 au S. E. de Nancy. Pop. : 376 indiv., 37 élect. comm., 10 cons. mun., 74 feux et 67 habitations : il y a 2 élect. pour la députation. Territ. : 654 hect., dont 368 en labours, 108 en forêts, 46 en prés, et 16 hect. non impos. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Les chroniques Lorraines se taisent sur l'origine de Verdenal; on sait seulement qu'il appartenait au domaine temporel des évêques de Metz : le marquisat de Grandseille ayant été érigé en 1723, on réunit le village à cette terre seigneuriale, bailliage de Blâmont, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse resta annexée au diocèse de Metz, archidiaconé de Marsal, et archiprêtré de la même ville : l'église a été rebâtie en 1832 : la plupart des habitations du village paraissent aussi nouvellement construites et présentent un air d'aisance. Verdenal forme une succursale comprise dans la circonscription cantonale de Blâmont.

On voit, sur son territoire, le château de Grandseille, chef-lieu d'un marquisat : c'est encore une terre considérable (voyez ce nom) : la tuilerie et le four à chaux en dépendent.

VERDURETTE (la), petite rivière qui sort des coteaux de Pexonne, traverse Vacqueville, Rehérey, Vaxainville, Pettonville, Réclonville, Ogéviller, et vient tomber dans la Vezouze, près de cette dernière commune, après un cours de 24 kilom. dans les cantons de Baccarat et de Blâmont, et dans la direction du S. au N.

VERGAVILLE, une des communes les plus consi-

dérables du canton de Dieuze, est situé sur le ruisseau du Spin, dans un vallon; à 3 kil. au N. de Dieuze, à 23 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 18 de Vic, et à 48 au N. E. de Nancy. Pop.: 1309 ind., 114 élect. comm., 12 cons. municip., 4 élect. pour la déput., 296 feux et 223 habitations. Territ.: 1293 hect., dont 776 en labours, 160 en prés, 80 en forêts et 30 en vignes, de qualité médiocre; il y a 150 hect. non impos. Mes. de Nancy, mais la verge équivalait à 9 pi. 1 po. de France, ou 2 mèt. 962 millim.: l'arp. était de 260 verges, ou 22 ares 82 cent.; l'arpent de 100 verges valait 8 ares 78 cent. Les lettres viennent par Dieuze.

On voit, sur le territoire de Vergaville, deux moulins à grains d'un bon rapport, une tuilerie et une tannerie assez considérables, et une ferme qui porte le nom de *Steinbach*, ainsi que la tuilerie et un four à chaux. Ce village possède encore trois foires annuelles qui arrivent le jeudi avant le dimanche des Rameaux, le lundi avant la Pentecôte et le 9 septembre. Il y a un receveur-percepteur; une filature de coton à la mécanique et un marchand de fer : les juifs y ont disposé une salle pour leurs assemblées religieuses : elle est qualifiée de synagogue.

Ce village, appelé autrefois *Virtz-Dorff*, s'est formé successivement autour d'une célèbre abbaye de Bénédictines, fondée en 966 par un comte Sigeric : l'histoire de Vergaville se lie entièrement à celle du monastère qui devint un des asiles religieux les plus renommés de la Lorraine. L'empereur Frédéric Ier le plaça sous la garde des évêques de Metz, en 1190 : Frédéric III lui accorda de nombreuses franchises et le droit d'avoir un marché particulier, chaque semaine, à Vergaville. On y apporta les reliques de St.-Eustaise, abbé de Luxeuil; l'église fut bâtie sous son invocation et consacrée par l'évêque de Metz : on construisit encore un hôpital, dès le 13e siècle, et il fut aussi dédié à St.-Eustaise : les insensés, les épileptiques, les possédés, etc., y étaient conduits pour recevoir leur guérison.

Les foires de Vergaville datent de Frédéric Ier : les ducs de Lorraine obtinrent, dans la suite, la souveraineté de ce village, qu'ils conservèrent jusqu'à la réunion à la France. Vergaville répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de

Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On cite un traité passé avec le duc de Lorraine pour la vente de 1082 arpents de bois, que les religieuses vendirent au duc pour une somme de 19,000 francs, monnaie de Lorraine. Les bâtiments de l'abbaye furent construits sur un nouveau plan, dans le dernier siècle; l'église fut également relevée et dédiée à St.-Eustaise. On raconte que les malheurs des guerres et la famine qui régna en Lorraine, obligèrent les religieuses à quitter le monastère en 1640. La révolution vint le faire crouler, sous le marteau destructeur; il n'en reste aujourd'hui que d'imperceptibles ruines : les religieuses, dispersées par la tempête, et ne pouvant plus s'abriter à Vergaville, sont maintenant établies à Flavigny, sous la direction habile de leur ancienne supérieure, promue à la dignité d'abbesse.

Vergaville forme une succursale importante, dans le ressort de Dieuze. Ce village a vu naître le jésuite Paulus, mécanicien habile, et auteur d'une description de machine astronomique, le savant ingénieur Rauche a long-temps vécu à Vergaville : il s'est fait connaître par son *harmonie hydro-végétale* et ses *annales européennes de physique végétale* : c'est un écrivain brillant, mais livré aux systèmes.

VESCHBACH, faible ruisseau qui baigne Flesheim, Hérange, et se réunit à la Brische, près de cette dernière commune.

VESCHEIM, petit village situé dans une vallée profonde, près du Zintzel, sur la route de Bouquenom à Phalsbourg; à 5 kil. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 19 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 104 (21 lieues) au N. E. de Nancy. Pop.: 258 indiv., 26 élect. comm., 10 cons. mun., 47 feux et 41 habitations. Territ. : 173 hect., dont 69 en lab., 43 en prés : il y a 9 hect. non imposables. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

Ce village faisait autrefois partie de l'Alsace, généralité de Strasbourg, bailliage de Phalsbourg, avec les coutumes dites de la *Petite-Pierre* : on ignore à quelle époque il a commencé, mais il ne paraît pas ancien; autrefois compris dans le diocèse de Strasbourg, ce village est aujourd'hui annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Metting, dans le ressort de Phalsbourg : il est placé dans une contrée généralement pauvre, mais religieuse.

VEXO-FONTAINE, appelé vulgairement *Chau-fontaine*, maison de ferme sur le ban de Rehainviller (voyez ce nom).

VÉZELIZE, petite ville située au fond d'une vallée resserrée, ce qui lui a obtenu le nom burlesque de *pot-de-chambre* de la Lorraine. Elle se trouve par le 3° 42′ de longitude et le 48° 30′ de latitude, sur la route de Nancy à Charmes et à Vicherey. Pop. : 1685 ind., 137 élect. comm., 16 cons. mun., 18 élect. pour la députation au collége politique de Nancy, 506 feux et 367 habitations. Territ. : 539 hect., dont 399 en lab., 45 en bois, 34 en pâtis, etc., et 25 vignes, dont les produits sont fort médiocres : il y a 27 hect. non impos. Mes. de Nancy.

On trouve, sur le ban de Vézelize, un moulin à grains d'un bon rapport, un pilon à écorces et une ferme, habitation de vigneron : elle est connue sous le nom de *Belle-Fontaine*.

Situation commerciale de Vézelize. — Cette ville n'a aucune importance sous le rapport commercial. Elle exporte principalement des cuirs et des vins : il y a un fabricant d'huile, une plâtrerie, quatre tanneries, un moulin à tan, un marchand de grosse quincaillerie, trois marchands d'épiceries, drogueries, merceries, cinq marchands de draps, soieries, etc., un fabricant de broderies, un marchand de fer et un marchand de vins en gros. Une voiture publique a été récemment établie : elle arrive à Nancy trois fois par semaine, dans la belle saison, et deux fois en hiver : un commissionnaire s'y rend également le lundi et le vendredi.

Deux marchés ont lieu à Vézelize, le jeudi et le samedi de chaque semaine ; on y compte encore six foires annuelles : le 22 janvier, le 1er mercredi de carême, le 2 mai, ou le lendemain, si le 2 est un dimanche ; le 25 juin, le 1er octobre et le 30 novembre : quelques-unes de ces foires attirent une grande affluence qui déborde des villages voisins.

Situation administrative. — Vézelize est un chef-lieu de canton, dans l'arrond. de Nancy. Il y a un tribunal de justice de paix dont les audiences ont lieu le jeudi et le samedi : on y compte

quatre huissiers. Dans les autres sections administratives, on trouve un receveur de l'enregistrement et des domaines, un receveur ambulant des contributions indirectes, avec un commis-adjoint; un receveur-percepteur; quatre notaires; un garde-général des eaux et forêts; un conducteur non embrigadé des ponts-et-chaussées; un directeur des postes aux lettres : le bureau est ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir; le courrier arrive à 7 heures du matin et part à 5 heures du soir.

Les sciences sont représentées, à Vézelize, par quatre docteurs en médecine, un officier de santé, deux pharmaciens, un artiste vétérinaire, un imprimeur-libraire, plusieurs écoles primaires publiques et privées, un pensionnat très-recommandable, dirigé par les Dames de la Congrégation, et un autre pensionnat également estimé, tenu par les Dames religieuses de St.-Charles.

L'administration militaire compte, à Vézelize, une brigade de gendarmerie à cheval, et deux compagnies de garde nationale : la ville est considérée comme lieu d'étape ou gîte militaire.

Vézelize ne forme qu'une seule paroisse, avec titre de cure cantonale, dont la juridiction s'étend sur 24 succursales et 6 annexes : il y a un vicaire attaché à la paroisse, et deux aumôniers qui dirigent la maison des religieuses de la Congrégation et l'hospice St.-Charles. Le hameau d'Ognéville est annexé à Vézelize, mais il est desservi par l'aumônier du couvent de la Congrégation. L'architecture de l'église paroissiale n'a rien de remarquable, mais la flèche du clocher est une des plus élevées parmi celles du département. Il existait, à Vézelize, un noviciat de frères dont la mission était d'instruire la jeunesse et de remplir les utiles fonctions de maîtres d'école : un concours fatal de circonstances affligeantes s'est opposé au maintien d'un établissement fondé par le vénérable D. Fréchard, et qui pouvait amener les plus heureuses conséquenses; aujourd'hui, tout fait présager que ce noviciat obtiendra un succès durable, à Sion, où il vient d'être transplanté.

Antiquités historiques de Vézelize.—Dans l'emplacement de cette ville existait, dit-on, autrefois, un vieux château nommé *Velaine*, ruiné par les guerres civiles; on ne songea plus à le relever; mais les comtes de Vaudémont bâtirent un bourg qui ne tarda pas à grandir et à obtenir une certaine importance. Il paraît qu'autour de l'ancien château, il y avait quelques habitations et une église, car il en est fait mention dans un diplôme de l'empereur Othon Ier, en 965, *dedit ecclesiam nomine Vixiliensem, in comitatu Sanctensi*. Cependant Vézelize ne commence à tenir

une place dans l'histoire qu'après la ruine de la forteresse de Vaudémont; elle devint alors capitale du Saintois, et eut beaucoup à souffrir dans les différentes guerres qui ensanglantèrent la Lorraine. Cette ville fut vivement disputée par le duc de Lorraine, René Ier, et le comte Antoine de Vaudémont, et on comprend assez qu'elle paya les frais de cette lutte. Le duc René II l'assiégea en 1425; à cette époque, Vézelize était défendu par un château fort, garni de remparts épais et de grosses tours; le siége dura trois ans, et les habitants ne se rendirent que parcequ'ils mouraient de faim. Après la bataille de Bulgnéville, les troupes alliées vinrent attaquer Vézelize, qui fut prise, après un blocus de six jours; la garnison fut passée au fil de l'épée et la ville abandonnée au pillage (en 1432). Sept ans après, Vézelize fut encore brûlée par le duc René, avec les villages de Thélod et de Fécocourt : les soldats de Charles-le-Téméraire s'en rendirent maitres en 1476; mais ils en sortirent bientôt pour éviter le sort de la garnison de Vaudémont.

Avant ces tristes événements, on ne connaît aucun fait intéressant relatif à cette ville, excepté l'établissement de la *grande-féauté*, assemblée de juges, réunie à Vézelize, par le comte de Vaudémont, en 1298. Le même seigneur accorda, en 1317, des franchises nombreuses à la ville et l'entoura de bonnes murailles: le comte Gérard II la déclara capitale du comté; et on voyait encore, il y a quelques années, des ruines assez bien conservées du château, tombé sous les armes françaises comme les autres forteresses de Lorraine : c'est là que René II avait été reconnu par les États comme duc de Lorraine.

Antiquités religieuses. — Le comté de Vaudémont ne fut ainsi appelé que dans le 12e siècle; ce petit pays se nommait auparavant le *Saintois* : il retourna à la Lorraine, sous René II, en 1473, et ne resta que quatre cents ans au pouvoir de seigneurs particuliers. Le Saintois formait un doyenné compris dans l'archidiaconé de Vitel, diocèse de Toul; la cure était donnée au concours par le chapitre de Bouxières : on y voyait plusieurs chapelles : 1° celle du Cimetière, fondée par le sieur *de Pellegrin*, valet-de-chambre du duc René; 2° celle de *Saint-Jean-Baptiste*, fondée en 1400; 3° celle de Notre-Dame-de-Pitié, érigée en 1586 par le seigneur de Malvoisin : une clause du contrat des rentes adjugeait une demi-poule au curé de St-Remimont, plusieurs resaux de blé qui devaient être distribués aux pauvres de Vézelize à l'époque des quatre-temps, et quatre resaux d'avoine, au curé du lieu, pour les frais de distribution; 4° la chapelle de Notre-Dame, établie canoniquement par M. de Bissy, évêque de Toul.

Le couvent des *Capucins* fut construit à Vézelize en 1633 : les *Minimes* y furent fondés en 1614, par un riche particulier nommé *Virion*; les religieuses de la Congrégation y furent appelées par les habitants en 1629, et l'hôpital, qui est fort bien tenu, date des premières années du 17ᵉ siècle. Le duc Charles IV donna, aux dames religieuses de la Congrégation, son château de Vézelize avec ses dépendances, en 1665 : il fallut le rebâtir et le disposer comme on le voit aujourd'hui.

Vézelize ne présente aucun monument remarquable, si ce n'est l'Hôtel-de-Ville, vaste bâtiment d'une assez haute antiquité, et l'église paroissiale, dont le genre d'architecture et la flèche méritent d'être observés. Cette ville était, dans les derniers temps, un chef-lieu de bailliage royal, dont la juridiction comprenait 78 communes; elle devint ensuite chef-lieu de district, généralité et parlement de Nancy : on y suivait une coutume particulière, recueillie par Verquelot, autorisée par Charles III, en 1602, mais supprimée par Léopold, en 1723 : depuis cette époque, la ville fut soumise aux coutumes de Lorraine.

Personnages célèbres. — Vézelize est la patrie du baron *Léonard de Bourcier de Monthureux*, mort en 1724 : il fut premier président du parlement de Nancy, et se distingua par ses talents et ses vertus ; Louis XIV et Léopold lui donnèrent les marques les plus honorables d'estime et de confiance ; *Virion*, conseiller d'état, mort en 1635 : il fut employé comme négociateur en Espagne et à Rome, et il a laissé un ouvrage *in-folio*, intitulé : l'*Homme d'État et chrétien*; le *P. Sanchenot*, mort en 1587 : il fut recteur du collége de Clermont, et obtint une grande illustration par ses vertus et ses talents en diplomatie; *Deleau*, docteur en médecine, connu par deux poëmes aujourd'hui oubliés : son frère, médecin à Paris, a publié deux mémoires sur la surdité; le baron *Felix*, maréchal-de-camp, dont le nom a brillé dans les fastes militaires de l'empire : ses trois frères, parvenus au grade de colonel, sont morts avec la réputation de vaillants guerriers; l'abbé *Lenfant*, ancien curé de Favières : on lui doit la vie de *M. de Manessy*, *l'argument de Henri IV*, une comédie intitulée : *les Faux Prophètes*, et *le Bon Catholique*, ouvrage auquel ont coopérés MM. Alba et Barabon; *Claude-François de Bourcier de Monthureux*, frère du président, fut avocat-général et s'illustra par son éloquence et son rare savoir en jurisprudence, mais il fut éclipsé par son frère qui rédigea la plupart des ordonnances qui ont fait bénir le règne de Léopold; l'officier *Bourgeois*, dont la valeur a été signalée dans les ordres du jour de la grande ar-

mée; le capitaine *Gegout*, un des plus intrépides soldats de l'empire : on a cité quelques-unes de ses belles actions; l'habile fournisseur *Olry*, qui s'éleva à la plus haute fortune pécuniaire et en fit un noble usage : il était parti des derniers rangs du peuple, et n'avait, pour ainsi dire, aucune instruction, mais il sut mériter l'affection de tous; l'adjudant *Rolin*, tué en l'an IV, à l'entrée d'une carrière que son courage pouvait rendre brillante; *Louis-Antoine Michel*, né à Rembervillers, mais juge-de-paix à Vézelize, où il réside depuis un grand nombre d'années, homme singulièrement estimable par ses qualités et la variété de ses connaissances : on lui doit un grand nombre d'ouvrages qui décèlent en lui un laborieux écrivain; 1° *Théorie des Participes*; 2° *Manuel Administratif*; 3° *Biographie de la Meurthe*, où l'on remarque de nombreuses omissions, quelques flatteries et des erreurs inséparables d'un pareil ouvrage; 4° la *Statistique de la Meurthe*, bien supérieure à toutes celles qui avaient été publiées jusqu'alors, mais qui laissait trop de lacunes à combler pour qu'on ne songeât pas à la refondre sur un nouveau plan. On sait que M. Michel a fait annoncer d'autres productions littéraires, entr'autres, *un Cours complet de langue Française*, en 2 vol. in-8°; un *Itinéraire*, ou *Guide du voyageur* dans le département de la Meurthe, ouvrage que les publications pittoresques rendent malheureusement inutile, et la *Suite de Roland-le-Furieux*, tentative incroyable qui n'a pu être permise qu'à M. Michel; car qui oserait se charger de continuer l'*Arioste?* On voit que ce digne magistrat emploie utilement ses loisirs; mais si sa gloire, comme écrivain, a pu en souffrir, les qualités de son cœur le feront toujours aimer; *J.-B. Salle*, médecin, député aux États généraux, membre de la Convention, mort sur l'échafaud en 1794, victime des passions révolutionnaires; *Antoine Berthemin*, autre médecin, connu par son analyse des eaux de Plombières : on voit que Vézelize est une des villes du département les plus fécondes en citoyens recommandables.

Pour la circonscription du canton, le chiffre de la population, etc., voyez le coup d'œil général.

VEZOUZE (la), une des principales rivières du dépᵗ. Elle descend des premiers mamelons des Vosges et se divise en deux branches qui se réunissent à Cirey. La première tombe des hauteurs du Rhein-des-Boules, baigne les murs de Châtillon et se joint à l'autre bras qui arrive des bois de Thône, et passe à St.-Sauveur et au Val-de-Bon-Moutier, Cirey, etc. La Vezouze

présente un cours de 50 kil. environ, dans la direction de l'est à l'ouest. Elle arrose Blâmont, Domèvre, Herbéviller, Frémonil, Marainviller, Croismare, Chanteheux et Lunéville : c'est près de cette ville qu'elle fait sa jonction avec la Meurthe. Cette rivière coule sur un fond vaseux, excepté dans sa partie supérieure ; sa largeur moyenne peut être évaluée à dix ou quinze mètres : elle est flottable et présente un précieux débouché pour les belles sapinières qui couvrent les flancs de nos montagnes. La Vezouze traverse une vallée singulièrement pittoresque, depuis sa naissance jusqu'à Blâmont, et une plaine riche et fertile, depuis Blâmont jusqu'à son confluent avec la Meurthe. Elle alimente de nombreux moulins, des scieries, les polissoirs et les machines de la manufacture de Cirey ; un moulin à émail, un martinet et un feu d'affinerie sur le territoire de Blâmont, et plusieurs autres établissements industriels. Elle reçoit dans son cours le Richeval, le ruisseau des Herbas, la Blette, la Verdurette et le Leintrey. La Vezouze est sujette à de fréquents débordements qui amènent souvent des catastrophes dans la plaine située entre Blâmont et Lunéville : le lit de cette rivière aurait besoin d'être creusé.

VIASSEL (voyez Gripport.)

L'église de ce nom est probablement celle d'un ancien hameau appelé Socourt (*Solicuria*) qui était annexé à Gripport.

VIBERSDORFF, maison de ferme sur le ban d'Insming.

Nous ajouterons ici aux détails que nous avons donnés sur ce bourg ; 1° il y a trois foires établies, le mardi de Pâques, le mardi de la Pentecôte et le 14 septembre ; 2° il y a un huissier ; 3° la population est portée à 919 individus ; 4° le village est la patrie de l'abbé Jager, aumônier des Invalides, à Paris, qui s'est fait une brillante réputation par sa traduction de Démosthène ; il a également publié une grammaire Française, diverses brochures, et une excellente polémique avec les ministres anglicans d'Oxford.

VIBERSWILER, village situé aux confins du Bas-Rhin, sur le canal projeté de la Seille à la Sarre ; à 7 kil. au N. E. d'Albestroff, chef-lieu de canton, à 44 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 40 de Vic, et à 69 (environ 14 lieues) au N. E. de Nancy. Pop. : 717 indiv., 72 élect. comm., 12 cons. municip.,

176 feux et 129 habitations. Territ. : 1288 hect. cad., dont 600 en forêts, 380 en labours, et 160 en prés, le reste en étang et en sol non imp. Mes. de Fénétrange; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village, dont le nom doit réellement s'écrire *Weibers-Weiler*, est assez ancien : il était autrefois le chef-lieu d'une des quatre seigneuries qui formaient la baronnie de Fénétrange. Entré dans le domaine des ducs de Lorraine, il fut réuni à la généralité de Nancy, parlement de cette ville, et au bailliage de Fénétrange : on y suivait les coutumes du pays et des usages locaux. Ce village forme une succursale dans le ressort d'Albestroff : il y a un temple protestant de la confession d'Augsbourg; le luthéranisme s'y est introduit à la fin du 17e siècle.

VIC, ville située entre des côteaux fertiles, dans une étroite vallée, sur la Seille; à 6 kil. au s. de Château-Salins, chef-lieu du canton, à 29 au N. E. de Nancy, et à 439 à l'E. de Paris; au 4° 12′ de longitude, et au 48° 47′ de latitude. Pop. : 3080 ind., 210 élect. com., 21 cons. mun., 20 élect. au collége politique de Château-Salins, 673 feux et 491 habitations. Territ. : 2238 hect., dont 1244 en lab., 300 en forêts, 300 en prés, 24 en jardins, 200 en vignes dont les produits sont estimés, et 170 en sol non imp. Mesures anciennes : *linéaires*, l'aune équivalait à 676 millim., on la divisait en $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{4}$. *Surfaces :* la toise d'évêché ou de Vic valait 10 pieds 10 pouces 10 lignes, ou 8 pieds 4 pouces de France, ou 2 mèt. 707 millim. *Agraires :* le jour était de 320 toises d'évêché, ou 23 ares 44 cent.; la fauchée 240 toises d'évêché, ou 17 ares 58 cent. *Cubiques :* la corde d'évêché valait 8 stères 84 centist. *Grains :* la quarte était de 4 bichets *raclés*, ou 65 litres pour le blé; la quarte d'orge et d'avoine comble, ou 94 litres 50 centil.; pour les liquides, voir Nancy; les lettres viennent par Moyenvic, mais il y a un bureau de distribution à Vic.

On trouve, sur le ban de cette ville, un moulin à grains à deux tournants et d'un excellent rapport ; une carrière de gypse, qui donne un plâtre estimé, mais peu abondant ; plusieurs fours à chaux ; une ferme considérable nommée *Grange-au-Vent*, et le petit hameau de *Burtecourt*, où se trouve un magnifique château (voyez ce nom) : il y a aussi un télégraphe à une faible distance, du côté du nord-est.

Industrie commerciale de Vic.—Cette ville possède plusieurs marchands de bois, un atelier de broderie, un fabricant de chandelles, un confiseur, deux chapeliers, trois marchands de draps, etc.; onze marchands d'épicerie, mercerie., etc.; un marchand de fer, quatre marchands de grains et une ganterie. Les bas drapés qu'on y confectionne à l'aiguille ont toujours eu la plus grande vogue; mais le principal commerce de Vic, consiste dans l'exportation de ses vins qui sont recherchés. Les produits des vignobles de cette ville se font remarquer par leur excellent bouquet, et leur ardeur généreuse ; ils sont classés parmi les meilleurs vins de la Lorraine, et il s'en fait un grand commerce. Vic trouve encore une autre source de prospérité dans ses salines ; mais il est à regretter que les eaux aient envahi les puits creusés dans les mines de soude, et rendu, par conséquent, très-faibles les avantages qui devraient résulter d'une pareille richesse. La ville repose sur un banc immense de sel-gemme, dont la découverte appartient à MM. Thonnelier : des sondages exécutés dans plusieur localités, entr'autres, à Rosières et à Maizières, ont constaté la présence de cette matière, qui peut offrir tant de ressources au pays. En 1819, époque de la première fouille, la mine fut rencontrée à une profondeur de 55 mètres ou 180 pieds : on s'assura ensuite qu'elle présentait une épaisseur de 32 mètres ou 100 pieds; un savant, l'illustre M. de Dombasle, en a fait l'analyse; elle est consignée dans les annales de chimie de 1819 (septemb.). Mais au moment où l'on songeait à profiter d'une si grande richesse, l'eau a fait irruption dans la mine, en sorte qu'on ne recueille maintenant à Vic que le sel raffiné : la fabrication est dirigée par un surveillant principal, secondé d'un gardien et d'un contrôleur des contributions indirectes. Plusieurs foires sont établies dans cette ville ; elles ont lieu le jeudi gras, le 25 juillet et le jeudi après la Toussaint; chacune de ces foires dure trois jours, ce qui permet d'apprécier leur importance : les marchés se tiennent le vendredi de chaque semaine, et le marché aux bestiaux coïncide avec les foires du jeudi gras, et du jeudi après la Toussaint ; il a également lieu le 23 juillet et le 3e vendredi de sep-

tembre. Des voitures publiques se rendent tous les jours à Nancy, Château-Salins et Dieuze : un commissionnaire de roulage part aussi pour Nancy, le mardi et le vendredi.

Division administrative de Vic. — Cette ville est devenue le siége d'un tribunal de première instance, dont les audiences ont lieu le *mercredi*, pour les affaires sommaires ; le *jeudi*, pour les affaires de discussion ; le *vendredi*, pour les affaires correctionnelles et rurales, et le premier samedi de chaque mois, pour les affaires forestières : le mardi est consacré aux rapports du juge d'instruction. Le barreau est occupé par sept avocats et cinq avoués : il y a cinq huissiers audienciers.

Vic étant déclaré chef-lieu de canton, est aussi le siége d'une justice de paix, dont les audiences sont fixées au mardi et au samedi. Il y a aussi trois notaires, un conservateur des hypothèques et un receveur ; un receveur-percepteur, un sous-inspecteur des eaux et forêts ; un arpenteur, trois arpenteurs-géomètres ; un receveur ambulant des contributions indirectes ; un commis principal et un vérificateur ordinaire. Le maire et les deux adjoints de Vic sont nommés par le Roi : un commissaire de police y est établi. La garde nationale est commandée par un chef de bataillon et se compose de quatre compagnies, sans compter celle des pompiers, qui est commandée par un capitaine ; la cavalerie est peu nombreuse : il y a, en outre, une brigade de gendarmerie. Vic est un lieu d'étape militaire.

Situation de l'instruction publique. — On trouve, dans la petite cité de Vic, plusieurs écoles primaires, de l'un et l'autre sexe ; les classes des filles sont dirigées par les Sœurs de la doctrine chrétienne : il y a un excellent pensionnat établi chez les religieuses de St.-Charles, à l'hospice ; enfin, l'école de latinité de Vic a obtenue, depuis quelques années, une réputation méritée ; elle est confiée aux soins habiles de M. l'abbé Veiss, un des ecclésiastiques les plus instruits et les plus renommés du diocèse ; il est secondé par d'excellents professeurs. Il est seulement à regretter que le grand nombre de colléges établis dans les villes voisines, ne permette pas au pensionnat de Vic de prendre tout son essor : cette école secondaire est placée dans les vastes bâtiments d'une ancienne maison religieuse, qui, sous le rapport architectural, est un des monuments remarquables de la ville. Considérée sous les autres faces de la science, cette ville possède une imprimerie destinée à un grand succès et qui obtiendra la reconnaissance de tous les pères de famille. Fondée récemment par une société d'actionnaires, elle se propose de reproduire,

à un prix très-inférieur, tous les ouvrages classiques, depuis les syllabaires de l'enfance, jusqu'aux livres imposés dans les hautes études, et que le monopole a toujours maintenus à des taux si élevés : elle a également lancé, dans le monde littéraire, un journal mensuel, qui, par son but et son excellente rédaction, attirera nécessairement l'attention publique. Cette imprimerie a une presse mécanique d'un nouveau genre, qui multiplie le travail : il ne reste plus maintenant qu'à trouver de nombreux débouchés pour écouler les produits, et à confier les nouvelles éditions à des hommes habiles qui les élèvent au degré de perfection qu'elles doivent avoir. On trouve, à Vic, une autre imprimerie fort ancienne; deux libraires; cinq docteurs en médecine et un officier de santé; deux pharmaciens; un architecte et un artiste vétérinaire. Un petit journal, renfermant des annonces, avis divers, etc., paraît régulièrement tous les dimanches.

Administration religieuse.—Vic a le rang de cure cantonale; sa juridiction s'étend sur 17 succursales et six annexes : il y a un vicaire attaché à la paroisse. L'hospice est dirigé par les sœurs de St.-Charles; il renferme un certain nombre de lits et fournit des secours à domicile. Les juifs ont établi, à Vic, une petite synagogue qui n'a rien de remarquable : ils sont assez nombreux dans le pays.

Antiquités historiques de Vic.—Il est difficile d'assigner la date précise de la fondation de cette ville; quelques auteurs nous racontent qu'elle existait déjà en 257; qu'il est fait mention de ses salines dès l'année 406 et qu'elle portait le nom de *Vigo*; d'autres assurent qu'elle a été inconnue aux anciens géographes et qu'elle commence à figurer dans l'histoire à l'époque du moyen âge. Quoiqu'il en soit de ces récits, il est, du moins, certain que Vic est formellement désigné dans la vie de St.-Livier, au 7e siècle; dans le titre de fondation de l'abbaye de *St.-Mihiel*, en 709; et dans un titre de l'abbaye de Gorze, en 933, elle est nommée, alors, tantôt *Vigo*, et, tantôt, *Bodesius-Vicus* : on veut que le surnom de *Bodesius* lui soit venu des marais qui l'environnent.

Sa place, dans l'histoire, n'est ni étendue ni brillante : on sait seulement que le duc de Lorraine y éleva un château fort dans le 12[e] siècle; que l'évêque de Metz, Jacques de Lorraine, entoura la ville de remparts vers 1246, et la donna à son église de Metz, avec quelques autres biens. Vic fut emportée d'assaut et presqu'entièrement ruinée par le comte de Bar, Thibaut I[er], en 1207 : cent ans après, un autre comte de Bar renversa encore les murailles de la ville et fit passer la charrue sur leurs ruines : des indemnités furent ensuite payées pour le rétablissement des remparts.

En 1545, on vit éclater de grands démêlés entre l'évêque de Metz et les bourgeois de Vic, qui se pourvurent en cour de Rome contre le prélat; le différent dura plus d'une année et se termina par la confirmation des franchises accordées aux habitants; l'évêque Adhémar leur pardonna et leur remit généreusement tous les frais qu'ils avaient occasionnés.

C'est seulement dans le 14e siècle que cette ville commença à obtenir une certaine importance. La ville de Metz ayant été déclarée *libre* et *impériale*, les évêques cessèrent d'y exercer des droits régaliens et ils transportèrent à Vic le siége de leur puissance temporelle : ils y établirent des officiers, une chancellerie, un hôtel des monnaies, un bureau des finances, une subdélégation et un grand bailli; en sorte que cette petite cité devint une sorte de capitale au centre des possessions ecclésiastiques. Cet état de choses amena une brillante prospérité et subsista jusqu'à la fin du dernier siècle; mais les évêques ne purent frapper monnaie que jusqu'au règne de Louis XIV : vers cette époque, le roi Louis XIII conclut, à Vic, un traité de paix avec le duc de Lorraine. Le bailliage de Vic était fort étendu, et on y suivait les coutumes de l'évêché; il répondait à la généralité de Metz, parlement de cette ville, mais les appellations étaient soumises à la chambre impériale de Spire, par une décision de Ferdinand II; le grand bailli jugeait en matière civile, et sans appel, jusqu'à la concurrence de 500 florins du Rhin : les appellations furent, en 1642, soumises au parlement de Metz.

Suivant quelques traditions, les rois d'Austrasie avaient érigé un hôtel des monnaies à Vic, et une maison de plaisance : on ajoute que le général Posthume y fut proclamé empereur par les Gaulois de son armée, en 257; mais ces assertions auraient besoin de preuves authentiques. Ce qu'il y a de certain, c'est que Julien, avant son avènement à l'empire, rétablit le fameux camp romain qui subsistait dans le voisinage de Marsal, et qui s'étendait jusqu'à Burthécourt. Parmi les évènements qui distinguent l'histoire de cette ville, nous mentionnerons encore les invasions des hordes germaniques, au 5e siècle, comme au 6e et au 7e. Vic fut plusieurs fois ravagé par ces barbares, qui ruinèrent la plupart des édifices construits par les Romains et par les princes Austrasiens. C'est là, encore, que les Français et les Suédois se retirèrent devant les troupes Autrichiennes, dans le 17e siècle. Les évêques de Metz y élevèrent un château-fort, où ils entretenaient une faible garnison : il ne reste aujourd'hui, de cette forteresse, bâtie en 1190, que les murailles épaisses et les fossés

larges et profonds : on en a fait des habitations particulières.

Les salines de Vic obtinrent, dans tous les temps, une grande célébrité : la plupart des abbayes de la province avaient des *poêles à cuire le sel, pour leur usage, dans les salines de Vic.*

Antiquités religieuses.—L'église paroissiale, monument remarquable, a été construite par l'évêque de Metz, Jacques de Lorraine, en 1240 : elle est placée sous l'invocation de St.-Étienne, et elle avait autrefois le titre de collégiale : le chapitre se composait d'un doyen et de cinq chanoines, et on y réunit le chapitre de Marsal, vers la fin du dernier siècle. Vic était aussi le siége d'un archidiaconé du diocèse de Metz. Il y avait une maison de Cordeliers, fondée en 1420; un monastère de Carmes-Déchaussés, bâti en 1675; un couvent de Capucins; une maison de religieuses Dominicaines, une autre de religieuses de la Congrégation, qui remplacèrent un fameux couvent de Béguines, érigé au 13e siècle. L'hôpital est fort ancien, et a toujours été dirigé par les sœurs de la charité : le collége, qui date également d'une époque éloignée, était administré, dans le dernier siècle, par trois ecclésiastiques séculiers. On voyait autrefois, dans le voisinage de cette ville, un prieuré connu sous le nom de St.-Christophe dès la plus haute antiquité; il dépendait de l'abbaye de Senones; mais il fut ruiné en 1380, par l'évêque de Metz, dans la crainte que le comte de Bar, qui lui faisait la guerre, ne put se fortifier dans les bâtiments du prieuré.

Monuments remarquables. — Vic est une petite ville qui ne renferme rien de véritablement digne d'attention, si ce n'est *l'église paroissiale; le vieux château,* avec ses tours et ses terribles remparts: un parc entouré de murs lui était adossé; mais, dans le dernier siècle, on se plaignait déjà du mauvais état de l'un et de l'autre; les bâtiments du collége, la maison d'arrêt et de détention, surveillée par une commission formée de magistrats et d'habitants notables; les salines; la mine de sel-gemme, voilà tout ce que Vic présente à l'attention du voyageur : on trouve, sur son territoire, un grand nombre de sources de muriate de soude.

Personnages marquants. — Vic a vu naître l'illustre martyr *St.-Livier*, dont le nom a été oublié dans le bréviaire de Nancy, et les évêques de Metz, *St.-Adolphe* et *St.-Céleste*, qui sont également inconnus au clergé de la Meurthe; l'évêque *Canon*, qui vécut au 14e siècle et se fit remarquer par son éloquence; le dominicain *Piconne*, mort en 1713 : il a publié le *christianisme éclairé; Philippe de Rembervillers*, connu par une *thèse latine : dissertatio juridica*, etc.; et *Alphonse de Rembervillers*, mort en 1633 : il fut lieutenant-général du bailliage et composa quelques

ouvrages cités par D. Calmet: le soldat *Thiébault*, célèbre par son courage; l'adjudant-général *Lang*, mort à Vic, en 1824 : ce fut un des valeureux guerriers de l'empire; le seigneur de *Juvrecourt-Duclos*, mort en 1747 : il s'est acquis la réputation de poëte original, et on connaît de lui les *Guerres paroissiales de Vic*, en 1258; *la Capucinade*, en quatre chants; une traduction en vers des *pseaumes de David*, etc. : il a fourni à Dom Calmet un grand nombre de notes savantes; le maire du palais *Wulfoalde*, qui vécut au 6ᵉ siècle; l'habile mécanicien *Henri*, qui s'illustra dans le 14ᵉ siècle, par une belle horloge, la première, dit-on, qui ait été exécutée en France; l'abbé *Marcel*, ancien professeur de rhétorique, auteur d'une compilation qui a obtenu la plus grande vogue: *chefs-d'œuvre d'éloquence Française*. Un mécanicien de cette ville, nommé *Chardot*, vient d'inventer un *char-boueur*, destiné à opérer le nettoyage des routes; cette machine a déjà obtenu les plus honorables suffrages.

Pour l'étendue et la popul. du canton (v. le coup d'œil général).

VICHEREY (le), ruisseau qui prend sa source dans les Vosges, près d'un bourg du même nom; traverse *Aroffe* où il se joint à un autre ruisseau et se réunit à la Moselle près du village de Pierre.

Ce cours d'eau est remarquable en ce qu'il disparaît dans un canal souterrain. Arrivé à Gémonville, le Vicherey s'engouffre sous les roues d'un moulin, et ne sort que sur le territoire de Pierre, à 32 kil. du lieu où il est englouti.

C'est dans la bourgade de Vicherey (Vosges) que les rois de France de la première race, élevèrent une de leurs maisons de plaisance; elle fut donnée, en 651, à l'évêque de Toul, par Dagobert. C'était le chef-lieu d'une châtellenie qui appartenait au chapitre de la cathédrale : il y avait un château fort qui soutint plusieurs siéges fameux : cette forteresse est aujourd'hui ruinée.

VIDLANGE (le), autre ruisseau qui sort d'un étang, arrose les villages de Gélucourt, Guéblange, et tombe dans la Seille, près de *Blanche-Église*. Son cours est évalué à 8 kil. dans le canton de Dieuze.

VIDLANGE, ancien fief qui a donné son nom à une famille du pays. C'est aujourd'hui une ferme considérable qui dépend de Gélucourt, à 2 kil. à l'E. On y compte environ 25 individus.

VIEUX-LIXHEIM, village situé sur les bords de la Briche, près de la route de Fénétrange à Phalsbourg; à 14 kil. au S. E. de Fénétrange, chef-lieu du canton, à 11 de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 96 à l'E. de Nancy. Pop. : 391 indiv., 39 élect. comm., 10 cons. municip., 67 feux et 59 habitations. Territ. : 645 hect., dont 117 en forêts, 319 en labours et 80 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par Sarrebourg.

On trouve, sur le ban de ce village, un moulin à grains, deux petits étangs et une carrière assez estimée de pierres de taille : le moulin est appelé Brüch, du nom de la rivière.

Le nom de *Vieux-Lixheim* indique assez l'origine lointaine de cette localité, qui a toujours été renommée pour ses *belles eaux* : on ignore à quelle époque ce village a commencé; tout ce qu'on sait, c'est que le prince Palatin, Frédéric V, ayant obtenu, par échange, les terres de l'abbaye de Lixheim, fit construire la petite ville qui existe aujourd'hui, et la peupla de protestants. Cette bourgade ayant reçu le titre de principauté, en 1629, plusieurs biens voisins lui furent unis : rentrée dans le domaine des ducs de Lorraine, cette belle seigneurie devint un bailliage particulier, et le vieux Lixheim fut compris dans la généralité de Nancy, parlement de cette ville, bailliage de Lixheim, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, cette commune est annexée à la paroisse de Lixheim.

Nous ajouterons ici, à la notice donnée sur la ville de Lixheim, qu'il y a trois foires établies, dont la date est fixée au 3e lundi de janvier, au 13 juin et au 29 octobre. On y trouve également deux docteurs-médecins et un officier de santé. Les juifs ont un rabin communal : ils sont très-nombreux dans cette contrée, qu'ils n'ont pas encore su enrichir. Dans le dernier siècle, Lixheim avait 6 annexes pour le service religieux, et il appartenait au diocèse de Metz, archidiaconé de Sarrebourg, et archriprêtré de la même ville.

VIÉVILLE-EN-HEYS, village situé dans un vallon, près de la route de Pont-à-Mousson à Thiaucourt; à 6 kil. à l'E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 35 de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 39 au N. O. de Nancy.

Pop. : 288 ind., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 61 feux et 52 habitations. Terr. : 844 hect., dont 162 en forêts, 536 en labours, 74 en prés et en vignes; il y a 10 hect. non imp. Mes. de Toul; les lettres viennent par Thiaucourt.

On ne sait rien de certain sur l'origine de Viéville, mais ce village ne paraît pas fort ancien : compris dans le marquisat de Pont-à-Mousson, il fut maintenu dans le bailliage de la même ville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Son nom latin indiquerait cependant une haute antiquité, si les monuments du pays venaient l'appuyer : on appelait Viéville, *Vetera-Villa*. C'est sur son territoire que fut fondée, en 1126, la fameuse abbaye de *Ste-Marie-aux-Bois*, qui appartenait aux Prémontrés (voyez Ste-Marie). Viéville avait autrefois pour annexe le village de Vilcey; c'est aujourd'hui une succursale, sans annexe, dans le ressort de Thiaucourt.

VIGNEULES, village situé au pied d'un côteau, près de la route de Rozières à Bayon; à 12 kilom. au N. de Bayon, chef-lieu du canton, à 16 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 22 au S. E. de Nancy. Popul.: 337 ind., 34 élect. comm., 10 cons. mun., 86 feux et 57 habitations. Terr. : 536 hect., dont 296 en labours, 40 en bois, 29 en prés et 137 en vignes dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On voit, sur le ban de ce village, une tuilerie peu considérable, une carrière abondante de plâtre, et une ferme appelée *Grand-Sauci*, qui n'offre rien de remarquable, mais qui était autrefois un fief, érigé en 1348, et dépendant de l'abbaye de Senones. On voit que ce village a une origine assez reculée : on le nommait *Vinicolæ*, à cause de ses vignes. Il répondait au bailliage de Rosières, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'église paroissiale a été bâtie en 1780: il y avait un vicaire-résident; aujourd'hui, Vigneules est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Barbonville. On y voyait une ancienne chapelle qui dépendait de l'abbaye de Moyen-Moutier; elle a été démolie vers la fin du dernier siècle.

VILCEY-SUR-TREY, village situé près d'une vaste forêt, sur un ruisseau; à 10 kil. à l'E. de Thiaucourt, chef-lieu du canton, à 35 au N. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 36 au N. O. de Nancy. Pop. : 357 ind., 36 élect. comm., 10 cons. munic., 75 feux et 63 habitations. Territ. : 790 hect., dont 262 en labours, 14 en prés et quelques vignes; il y a 524 hect. non imp. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par Thiaucourt.

On voit, près de Vilcey, trois moulins à grains d'un faible rapport : c'est dans son voisinage qu'on trouve les belles ruines de l'abbaye Ste.-Marie (voyez ce nom), dans un site pittoresque. Ce village ne paraît pas fort ancien : on l'appelait *Villa-Issiaca*; l'abbé des Prémontrés y exerçait quelques droits seigneuriaux : le village répondait au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Quant au spirituel, Vilcey était annexé à la paroisse de *Viéville*. Il paraît que ce village a été formé sur les ruines de *Blaincourt*, autre hameau que les guerres de Lorraine ont anéanti au 17e siècle : on voit encore quelques faibles débris de cette malheureuse localité.

VILLACOURT, village considérable, situé dans une plaine, baignée par l'Euron; à 5 kil. au S. E. de Bayon, chef-lieu du canton, à 24 au S. O. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 37 au S. E. de Nancy. Popul. : 1017 ind., 104 élect. comm., 12 cons. mun., 2 élect. pour la députation, 276 feux et 245 habitations. Terr. : 1353 hect., dont 600 en labours, 506 en forêts, 100 en vignes et 80 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

Ce village, appelé autrefois *Villacuria*, est fort ancien : il fut donné à l'abbaye de Belchamp, par l'évêque de Toul, en 1182. Il retourna ensuite aux ducs de Lorraine; mais ces princes ne possédaient réellement que le *quart et demi* de la seigneurie; un autre quart et demi appartenait à la famille de Montigny, et le dernier quart se partageait entre plusieurs patrons. On sait que les comtes de Raigecourt et de Haraucourt possédaient cette terre par indivis, en 1580. Villacourt fut ensuite uni au bailliage

de Châtel, parlement et généralité de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. L'abbé de Belchamp nommait à la cure qui était desservie par les religieux de St.-Augustin : le dernier prieur, comte de Bouzéy, avait fondé une rente perpétuelle de 50 francs pour les pauvres de Villacourt. Aujourd'hui, ce village forme une succursale plus considérable que le chef-lieu du canton: l'église paroissiale, dédiée à St.-Martin, est assez remarquable. Villacourt fait un grand commerce de vins; c'est un des vignobles les plus renommés du pays. Le soldat *Noirclerc*, nommé dans les ordres du jour de la grande armée, est né à Villacourt.

VILLART, maison de ferme, sur le ban de Chaouilley; à 3 kil. au N. E.

Le village de Chaouilley a essuyé des coups de tonnerre et des éclats de foudre, vraiment extraordinaires.

VILLE, hameau qui dépend de la commune d'Ormes, sur le Madon, à 1 kil. à l'o. (Voyez *Ormes*.)

VILLE-AU-VAL, village situé au pied d'un côteau fort élevé, près de la Moselle, et dans une petite plaine traversée par le Natagne; à 10 kil. au S. E. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du cant., et à 22 au N. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 363 ind., 36 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. éligible pour la députation, 75 feux et 62 habitations. Terr. : 651 hect., dont 375 en labours, 129 en bois, 89 en prés, 30 en vignes dont les produits sont fort médiocres, et 24 hect. non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

On voit, sur le ban de Ville-au-Val, la ferme considérable de *Villers-les-Prud'homme* : elle est entourée de vastes dépendances et compte environ 18 habitants : il y a également un moulin à grains d'un assez bon rapport. Le village se nommait autrefois *Villare-ad-Vallem-Sanctæ-Mariæ* : *Ville-au-Val-de-Ste.-Marie*: il appartenait au diocèse de Verdun, au domaine temporel des évêques de cette ville, et se trouvait enclavé dans la prévôté de Dieulouard (Dieu-le-Ward), dans la terre du Barrois. Rentré ensuite dans le duché de Lorraine, il fut réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes

dites de *St.-Mihiel*, et la paroisse fut comprise dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Mousson. Ville-au-Val avait encore un seigneur particulier qui avait droit de haute justice et qui habitait un vaste château avec pont-levis, créneaux, murs épais et parc bien entretenu. Dans le dernier siècle, la terre de Ville-au-Val appartenait au baron *de Pertills*. Aujourd'hui, on voit, près du village, au milieu de quelques habitations, un beau château, d'une architecture plus moderne et plus élégante. C'est là que le vaillant comte de Bourcier, général de cavalerie, était venu abriter les dernières années de sa glorieuse carrière : on sait quelles furent son habilité guerrière et sa probité, durant les guerres de l'empire : il fut appelé deux fois à la députation et il s'honora toujours par les votes les plus consciencieux ; la mort le frappa trop tôt en 1828. Sa bienfaisante famille habite la même résidence, et le nom de Bourcier, comme celui de Frégeville, continue à être béni et révéré dans la contrée tout entière.

Ville-au-Val est une succursale qui a pour annexe Landremont, et pour patron St.-Pierre, dans le ressort de Pont-à-Mousson : il y avait autrefois une chapelle castrale qui n'existe plus.

VILLE-EN-VERMOIS, village situé sur la route de Nancy à Bayon, dans une plaine ; à 5 kil. au s. o. de St.-Nicolas, chef-lieu du cant., à 13 au s. e. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 347 ind., 34 élect. comm., 10 cons. munic., 76 feux et 60 habitations. Territ. : 1049 hect. cad., dont 239 en lab., 158 en prés, le reste en forêts, vignes, etc. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par St.-Nicolas.

On trouve, sur le ban de ce village, un moulin à grains nommé *Gerbé* ; les hameaux de *Giracourt* et *St.-Hilaire*. Le hameau de *Giracourt*, *Gerardi-Curia*, est fort ancien ; il formait un village où il y avait une chapelle dédiée à St.-Denis : la famille *Idatte* y établit une fondation annuelle, en 1509. Le hameau de *Padoux* (voyez Rosières) dépendait de *Giracourt* : il n'y a plus aujourd'hui de chapelle, mais seulement quelques habitations, où l'on compte une vingtaine de feux. *St.-Hilaire* est une chapelle isolée, à 1 kil. au s. e. C'est l'unique monument qui rappelle l'existence d'un village populeux, également appelé *St.-Hilaire*, qui a été détruit dans les guerres du pays : il dépendait de l'abbaye de *St.-Epvre* de Toul, ressortissait au bailliage et au parlement de Nancy et

formait un bénéfice estimé à 3500 livres. Il y avait un curé, un vicaire, et Ville-en-Vermois dépendait de St.-Hilaire : maintenant, il en reste à peine quelques débris, un nom et un souvenir.

Quant à *Ville-en-Vermois*, nommé autrefois *Villa-in-Vermesio*, son origine remonte aussi à une époque éloignée : il était compris dans le domaine particulier des ducs de Lorraine ; on le réunit au bailliage de Nancy, parlement de cette ville, intendance et coutumes de la province. Quant au spirituel, ce village possède une chapelle dédiée à *St.-Quirin*, et où il se fait un pèlerinage assez nombreux. Le chapitre de la cathédrale de Nancy nommait à la cure, et le comte de Bouzey, abbé de Belchamp, y avait fondé une rente perpétuelle de 15 francs, pour les pauvres du village. Aujourd'hui, Ville-en-Vermois est une succursale dont le titulaire a néanmoins fixé sa résidence à Lupcourt.

VILLER, nom donné à un des faubourgs de Lunéville, au sud.

C'était autrefois un village éloigné de la ville, et dont l'origine est assez ancienne ; maintenant c'est un faubourg : les moulins en dépendaient, et on le nommait *Villare*. Il y avait une chapelle où les religieux Minimes venaient officier le dimanche et les fêtes.

VILLER, maison de ferme, sur le ban d'Assenoncourt, à 3 kilom. : elle est assez considérable et compte environ 15 habitants.

VILLERS-AUX-OIES, village situé sur les bords de la Nied-Française, près d'une vaste forêt ; à 14 kil. au N. E. de Delme, chef-lieu du canton, à 13 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., et à 43 au N. E. de Nancy. Popul. : 247 indiv., 25 élect. comm., 10 cons. munic., 63 feux et 36 habitations. Territ. : 352 hect., dont 224 en labours, 55 en bois, 46 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Château-Salins et Delme.

Il y a un moulin à grains sur le ban de ce village. On ignore à quelle époque *Villers-aux-Oies* a été fondé ; mais il paraît assez ancien : on le nommait autrefois *Villare-ad-Anseres*. Ce village se trouvait sous la juridiction de plusieurs seigneurs, parmi lesquels la famille de *Vulmont* avait des droits de haute justice ;

l'abbé de Salival, les barons de la Tour, et les familles Hugnon et Ferrant avaient le nom de seigneurs *voués*. La paroisse était du diocèse de Metz; mais le village répondait au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, Villers est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Marthil, dans le ressort de Delme.

VILLERS-BETTNACK, maison de ferme considérable, sur le ban de Marsal, à 2 kilom.

Il ne faut pas la confondre avec un autre Villers-Bettnack, qui était une abbaye célèbre, dans le diocèse de Metz, près de Bouzonville.

VILLERS-EN-HEYS, village situé dans une vallée arrosée par l'Ache, près de la route de Pont-à-Mousson à Toul; à 7 kilom. à l'E. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 23 au N. E. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 24 au N. O. de Nancy. Popul. : 297 indiv., 30 élect. comm., 10 cons. munic., 67 feux et 61 habitations. Terr. : 712 hect., dont 382 en labours, 208 en forêts, 76 en prés et 29 en vignes de qualité médiocre; il y a 42 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Noviant-aux-Prés.

On trouve, à Villers-en-Heys, un percepteur-receveur : il y a un fort beau château nouvellement rebâti, près de la route de Toul, dans une contrée déserte, où le manque d'eau se fait cruellement sentir. Le paysage qui entoure Villers présente un aspect sauvage; le sol est cependant assez fertile. Le village est fort ancien : il existe quelques titres qui prouvent son existence avant le 13e siècle : il appartenait autrefois au domaine des comtes de Bar : il passa ensuite au pouvoir des comtes de Pierrefort, et enfin les chatelains de Mousson en devinrent maîtres dans le 14e siècle. Dans les âges suivants, Villers retourna aux ducs de Lorraine; il fut compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes dites de St.-Mihiel. Ce village avait encore plusieurs seigneurs, dans le dernier siècle, entr'autres, la famille Bourcier de Villers, et le sieur Jondin. Le chapitre de Ste.-Croix de Pont-à-Mousson exerçait, avec ces deux seigneurs, les droits de haute, moyenne et basse justice. La paroisse, qui a pour patron St.-Mansuy, forme une succursale dans le ressort de Liverdun.

VILLERS-LES-MOIVRON, petit village situé près de la Seille, et de la route de Nomeny à Nancy; à 12 kil. au s. de Nomeny, chef-lieu du canton, et à 19 au n. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 143 indiv., 14 élect. comm., 10 cons. munic., 37 feux et 31 habitations. Territ. : 278 hect., dont 217 en labours, 41 en prés, 16 en bois et 13 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

Il y a, sur le ban de ce village, une habitation isolée et appelée *Rup-les-Moivron* : elle n'offre rien de remarquable. Villers-les-Moivron est ancien : on voit, dans un titre de l'année 1422, qu'il appartenait déjà à l'abbaye de Ste.-Glossinde de Metz : c'est dans le 13e siècle que le duc Ferry avait donné cette terre à l'abbaye : il retourna au duc de Lorraine par une cession de l'abbesse, et il fut compris, plus tard, dans le bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était du diocèse de Metz ; elle est aujourd'hui annexée à Moivron, dans le ressort de Nomeny; l'église de ce village mérite d'être remarquée par sa haute antiquité. Le territoire de Villers et de Moivron offre quelque chose de rude et de sauvage; il est souvent le théâtre de tristes accidents et d'événements tragiques.

VILLERS-LES-NANCY, village situé au revers d'un côteau élevé, près de la route de Nancy à Pont-St.-Vincent; à 5 kil. au s. o. de Nancy, chef-lieu du canton (nord) et de l'arr. Popul. : 607 ind., 61 élect. comm., 12 cons. mun., 4 élect. au collége politique de Nancy, 147 feux et 123 habitations. Territ. : 989 hect., dont 187 en labours, 132 en forêts, 88 en prés et 59 en vignes dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, de magnifiques maisons de campagne, entr'autres, *Remicourt* (voyez ce nom); *Le-Plancieu*, ferme considérable; *Hardéval*, *Brabois*, qui avait autrefois une chapelle; *Clairlieu*, ancienne abbaye (voyez ces noms). Villers possède une tuilerie considérable, un moulin à grains d'un bon

rapport, et une carrière de pierres de roche et de pierres blanches. Le village a pris naissance dans les derniers siècles du moyen âge : il était uni autrefois à Vandœuvre et subissait la même juridiction : il fut ensuite uni au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. Villers avait pour seigneur particulier M. *de Remicourt*, dont le château-fief existe encore, et où l'on voyait une chapelle particulière. Villers se détacha de Vandœuvre en 1600; il fut érigé en cure à la prière des habitants. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Nancy. On sait que le duc Mathieu Ier fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Clairlieu, qui dépendait de Villers, et qui possédait la plus vaste et la plus belle basilique du pays.

VILLERS-LES-PRUD'HOMME, maison de ferme (voyez Ville-au-Val.)

C'était autrefois un village, dans la juridiction de Verdun, et annexé, partie à Morey, et partie à Ville-au-Val.

VILLERS-SOUS-PRÉNY, beau village situé dans une petite vallée, entre deux côteaux, sur le ruisseau du Trey; à 7 kil. au N. O. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du cant., et à 37 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 377 ind., 38 élect. comm., 10 cons. mun., 3 élect. pour la députation, 113 feux et 107 habitations. Terr. : 605 hect., dont 236 en forêts, 186 en labours, 53 en prés et 82 en vignes dont les produits sont excellents. Mes. de Pont-à-Mousson; les lettres viennent par la même ville.

On trouve, sur le ban de Villers, un moulin à grains peu considérable, un pilon à écorces, un foulon et une distillerie dans le village : il y avait aussi un rapport annuel, fixé au mois de février, mais il ne mérite plus d'être mentionné. Villers était autrefois appelé *Villare-subtùs-Princium*; on ignore à quelle époque il a été fondé, mais la forme élégante et gracieuse de la plupart des habitations fait juger que son origine ne remonte pas à un temps fort éloigné. Il y avait un seigneur foncier dont le manoir antique a été remplacé par un château récemment construit, dans des formes architecturales riches et agréables. Le village répondait au bailliage de Nancy, prévoté de Prény, géné-

ralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine : on l'avait réuni au bailliage de Pont-à-Mousson, dans le dernier siècle. La cure, qui relevait de l'abbaye de *Ste.-Marie* (Prémontrés) à Pont-à-Mousson, était comprise dans le doyenné de Prény; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Pont-à-Mousson, et dont le patron est St.-Blaise.

Villers est parsemé de jolies résidences où de riches citadins viennent passer la saison des vendanges; les vignobles de ce hameau sont renommés et ils effacent maintenant la vieille réputation de *Pagny;* on n'a pas encore adopté, à Villers, la sotte coutume de remplacer les *plants fins*, par les *ceps* appelés de *grosse race*, en sorte qu'on y tient moins à la quantité qu'à la bonne qualité : on ne peut qu'applaudir à une détermination aussi sage. Le vin qu'on recolte à Villers est délicat, peu chargé en *couleur;* il présente un excellent bouquet, et se garde long-temps; ce qui n'est pas commun à un grand nombre des *produits bachiques* de la Lorraine.

Villers-sous-Prény a vu naître le comte *de Rougrave*, général Autrichien qui se distingua dans les guerres du dernier siècle; un de ses descendants vient de fonder, à Villers, d'utiles établissements et se fait remarquer par son inépuisable bienfaisance. Nous ne saurions oublier l'honorable famille *Bailly de Villers*, dont les généreuses largesses et les beaux exemples, dans une position élevée, méritent une mention spéciale.

VILLEY-LE-SEC, village situé sur un plateau élevé, près de la Moselle; à 7 kil. à l'E. de Toul, chef-lieu du canton (sud) et de l'arrond., et à 20 à l'O. de Nancy. Popul. : 423 indiv., 42 élect. comm., 10 cons. munic., 98 feux et 82 habitations. Territ. : 618 hect., dont 350 en labours, 40 en bois, 41 en prés et 82 en vignes, dont les produits sont assez estimés. Mesures de Nancy; les lettres viennent par Toul.

Il y avait, sur le ban de cette commune, plusieurs carrières aujourd'hui abandonnées. On nommait autrefois le village *Videliacus-Sicus :* on ignore la date précise de son origine. Les comtes d'Hofflize étaient seigneurs de Villey, quoique le chapitre de la cathédrale eût juridiction sur la paroisse. Villey répondait au bailliage de Toul, office de Gondreville, généralité et parlement

de Nancy. Il est question de Villey-le-Sec dans les titres de l'abbaye de St.-Mansuy, à une époque assez reculée. Ce village forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Toul.

VILLEY-SAINT-ÉTIENNE, village assez considérable, situé aux bords de la Moselle, près de la route de Toul à Pont-à-Mousson; à 12 kil. au S. E. de Domêvre, chef-lieu du canton, à 9 au N. E. de Toul, chef-lieu de l'arr., et à 17 au N. O. de Nancy. Popul. : 815 indiv., 81 élect. comm., 12 cons. munic., 209 feux et 156 habitations. Territ. : 1689 hect., dont 773 en labours, 436 en forêts, 180 en prés et 83 en vignes, dont les produits sont estimés. Mes. de Toul; les lettres viennent par la même ville.

Il y a, sur le ban de cette commune, un moulin à grains, composé de plusieurs tournants et d'un assez bon rapport; on y trouve aussi une carrière assez abondante de pierres de taille.

Villey est très-ancien : il formait déjà une commune assez importante dans le 9[e] siècle; et l'évêque de Toul, Ludelme, en fit don à sa cathédrale à la même époque : on le nommait alors *Videliacus*, ou *Villæ-Sancti-Stephani* : le chapitre de Toul y exerçait quelques droits seigneuriaux, et chaque habitant devait *un chariot de bois* au doyen de la cathédrale. Dans ces derniers temps, Villey répondait au bailliage de Toul, généralité et parlement de Metz, présidial de Toul, avec les coutumes particulières au pays Toulois. Les évêques avaient construit, dans cette localité, un vaste château de style gothique; il en reste aujourdhui des portions considérables qui sont utilisées par la commune. La cure de Villey était à la nomination du chapitre; c'est maintenant une succursale, dans le ressort de Liverdun, et dont le patron est St.-Martin : les vins de Villey-St.-Étienne sont très-recherchés.

VILSBERG, village situé aux confins du Bas-Rhin, près de la route de Phalsbourg à Bouquenon; à 3 kil. au N. de Phalsbourg, chef-lieu du cant., à 22 de Sarrebourg, et à 107 au N. E. de Nancy. Pop. : 593 ind., 59 élect. comm., 12 cons. mun., 109 feux et 87 habitations. Terr. : 306 hect., dont 203 en labours, 68 en

bois et 31 en prés. Mes. de Phalsbourg; les lettres viennent par la même ville.

On voit, sur le ban de ce village, une bonne carrière de moëllons, une tannerie peu considérable, un moulin à grains et un pilon à écorces, sur un petit ruisseau : il y a une ferme écartée dans son voisinage. Vilsberg appartenait autrefois à l'Alsace et au diocèse de Strasbourg : il en fut détaché à l'époque où la principauté de Phalsbourg entra dans le domaine des ducs de Lorraine : il fut ensuite cédé à la France, par le traité de 1661, et on le réunit au bailliage de Sarre-Louis, généralité et parlement de Metz, bureau des finances de Vic, prévôté royale et subdélégation de Phalsbourg, avec les coutumes dites de la *Petite-Pierre*. Ce village ne paraît pas remonter au-delà du 15e siècle. Il est annexé, pour le spirituel, à la cure de Phalsbourg, et n'a ni église ni chapelle.

VINTERSBOURG, village situé sur une éminence, près de la route de Fénétrange à Phalsbourg; à 6 kil. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 15 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arr., et à 100 (20 l.) au N. E. de Nancy. Pop. : 311 ind., 31 élect. comm., 10 cons. munic., 73 feux et 61 habitations. Territ. : 380 hect., dont 206 en lab., 30 en prés, 10 en vergers, le reste en friche, etc. Mes. de Fénétrange; mais la verge y était de 8 pieds 10 pouces 10 lignes, ou 2 mètres 89 centimètres; l'arpent comprenait 100 verges, ou 8 ares 36 centiares. Les lettres viennent par Phalsbourg.

Ce village possède une petite carrière de pierres à chaux, et un faible rapport annuel à la Toussaint. On ignore l'époque de la fondation de Vintersbourg; mais il est probable qu'il doit son existence à un de ces comtes palatins qui vinrent construire Lixheim et introduisirent l'hérésie luthérienne dans cette partie de la Lorraine. Lorsque les domaines des princes de Lixheim retournèrent à nos anciens ducs, Vintersbourg fut rattaché au bailliage de Lixheim, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. Ce village, où l'on compte un petit nombre de catholiques, est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Metting : il y a un oratoire protestant, dont les affidés suivent la confession d'Augsbourg.

VIRECOURT, ou plutôt *Vircourt*, village situé sur la rive droite de la Moselle, et sur la route de Bayon à Charmes; à 2 kil. au s. de Bayon, chef-lieu du cant., à 24 au s. o. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 34 au s. E. de Nancy. Pop. : 259 ind., 26 élect. comm., 10 cons. mun., 47 feux et 34 habitations. Territ. : 476 hect., dont 340 en labours, 60 en prés et 45 en bois; il y a quelques arpents de vignes. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Neuviller.

On trouve, sur le ban de ce village, une tuilerie et un four à chaux d'une assez grande importance. Virecourt est fort ancien : il en est déjà fait mention dans les annales ecclésiastiques, vers le 9e siècle : l'église paroissiale de ce hameau est bâtie dans un style qui atteste sa haute antiquité; elle date du 10e siècle. Les chevaliers de Malte avaient une maison à Virecourt; on ajoute que les Templiers y avaient aussi élevé un château fort, mais cette tradition ne repose sur rien de certain. La commanderie établie, dans cette localité, et qui appartenait à l'ordre de Malte, a été fondée vers 1540; elle était unie à celle de *St.-Jean-de-Vielâtre*, près de Nancy, et offrait un revenu d'environ 6000 livres : le commandeur était seigneur foncier de Virecourt. Le village possédait encore un hospice ou maison de charité, qui n'existe plus. La cure était à la nomination du commandeur et relevait de l'ordre de Malte; on y voyait une chapelle dotée d'une rente assez considérable. Le village répondait au bailliage de Rosières, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. Aujourd'hui, Virecourt est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Bayon.

VIRHAGOT, petit hameau qui fait partie de la commune de Pierre-Percée, dans un site extrêmement pittoresque. (Voyez Pierre-Percée).

VIRMING, village considérable situé sur l'Albe, aux confins du dép. de la Moselle; à 8 kil. à l'o. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 37 au N. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 33 de Vic, siége de tribunal, et à 62 au N. E. de Nancy. Popul. : 746 individ., 75 élect.

comm., 12 cons. munic., 2 élect. pour la députation, 156 feux et 143 habitations. Territ. : 815 hect., dont 300 en lab., 220 en forêts et 77 en prés; 40 hectares non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

On trouve, sur le ban de ce village, deux moulins à grains d'un bon rapport et la ferme de *Besswiller* (voyez ce nom). Virming remonte à une époque assez reculée : on le nommait autrefois *Virminga*, et il avait un seigneur foncier qui était le baron d'Honnestein, dans le 17e siècle. Le village répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse appartenait au diocèse de Metz : c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort d'Albestroff. Virming reconnaissait pour seigneurs les comtes de *Château-Ott*, appelé maintenant *Château-Vout*, et leurs droits passèrent à la famille d'Honnestein.

VITERNE, un des villages les plus considérables du canton, est situé au pied d'un côteau, près de la route de Nancy à Colombey; à 16 kil. au N. O. de Vézelize, chef-lieu du canton, et à 20 au S. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 1015 ind., 102 élect. comm., 10 cons. mun., 273 feux et 209 habitations. Terr. : 2317 hect., dont 1176 en forêts, 840 en labours, 96 en pré et 110 en vignes dont les produits sont médiocres. Mes de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

On voit, sur le ban de Viterne, un moulin à grains d'un bo rapport, un four à chaux, une source d'eau ferrugineuse, do les propriétés ne sont pas suffisamment appréciées, et une d meilleures carrières du département. Cette carrière a une ét due considérable, car elle est exploitée sur une superficie de on hectares : elle fournit d'excellentes pierres de taille en blocs d toutes dimensions. La carrière de Viterne est renommée dep les temps les plus anciens, et on sait qu'elle a fourni les bel pierres qui ont servi à la construction de la cathédrale de To Les villes voisines et les communes environnantes viennent chercher les matériaux dont elles ont besoin.

Viterne est fort ancien : il en est parlé dans les actes de l'abbaye de St.-Epvre; et son église paroissiale, de forme gothique, démontre une origine assez reculée. Ce village avait pour seigneur foncier l'abbé de *St.-Epvre;* il répondait au bailliage de Nancy, généralité et parlement de cette ville, avec les coutumes de Lorraine. On le nommait autrefois *Villa-Stephani* ; la cure était aussi à la nomination de l'abbé de St.-Epvre. Aujourd'hui, c'est une succursale importante, dans le ressort de Vézelize. Il y a un médecin et deux électeurs politiques.

VITREY, village situé sur l'Uvry, près de la route de Vézelize à Toul et à Colombey; à 4 kilom. à l'o. de Vézelize, chef-lieu du cant., et à 32 au s. o. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 459 ind., 46 élect. comm., 10 cons. mun., 2 élect. au collége politique, 119 feux et 96 habitations. Terr. : 1154 hect., dont 715 en lab., 266 en forêts et 94 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, appelé autrefois *Vitreium*, remonte à une époque assez lointaine, mais qu'on ne peut déterminer d'une manière précise : il faisait autrefois partie de l'ancien comté de Vaudémont, et reconnaissait plusieurs seigneurs, entr'autres, les comtes de Bassompierre, de Bourgogne et le chapitre de Vaudémont. Il fut ensuite réuni au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La cure était à la nomination du chapitre de Vaudémont; c'est aujourd'hui une succursale dans le ressort de Vézelize : il y a un bureau de charité. Vitrey a vu naître Sébastien Remy, si connu par sa bienfaisance et par les legs précieux qu'il a établis en faveur des indigents de son village. Vitrey fut érigé en baronnie en 1721.

VITREY, maison de ferme sur le territoire de Pont-à-Mousson, à 3 kil. au N. : il n'y a plus d'église, et cette habitation est la seule qui rappelle l'existence de l'ancien village de Thirey. (Voyez Pont-à-Mousson.)

VITRIMONT, village situé au pied de la fameuse côte de Léomont, près de la route de Lunéville à Nancy; à 4 kil. à l'o. de Lunéville, chef-lieu du canton (nord)

et de l'arrond., et à 26 au s. e. de Nancy. Pop. : 386 ind., 38 élect. comm., 10 cons. mun., 1 élect. pour la députation, 87 feux et 66 habitations. Territ. : 1038 hect. cad., dont 671 en lab., 279 en forêts, 66 en prés et 17 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On voit, sur le ban de cette commune, une tuilerie assez considérable; la cense de la *Fésanderie*, celle de *Ste.-Anne*, et les vieux bâtiments du prieuré de *Léomont*, transformés aujourd'hui en ferme très-importante et placée dans un site délicieux (voyez Léomont). Le village de Vitrimont fut autrefois nommé *Viderici-Mons;* il paraît fort ancien, car il en est fait mention dans les notes de l'abbaye de Senones, vers le 12e siècle : des monuments authentiques nous montrent que cette localité formait un domaine dépendant du prieuré de Léomont, érigé en 1097 : ce prieuré fut ensuite réuni à l'abbaye de Senones, en 1499. La moitié de la seigneurie, avec droits de justice, fut donnée, en 1664, à un conseiller d'état de Lorraine, nommé Prudhomme. Le village répondait au bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. La paroisse était comprise dans le doyenné de *Port*, diocèse de Toul : il y avait plusieurs chapelles, entr'autres, celle de Notre-Dame-de-Pitié, fondée en 1489. Aujourd'hui, Vitrimont est une succursale, dans le ressort d'Einville. Le caporal Vatteur, du 49e de ligne, signalé dans les ordres du jour de la grande armée, était né à Vitrimont.

VITTERSBOURG, village situé aux confins du département de la Moselle, près du canal inachevé de la Seille à la Sarre; à 6 kil. au n. e. d'Albestroff, chef-lieu du canton, à 46 au n. e. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., à 41 de Vic, et à 71 au n. e. de Nancy. Pop. : 417 ind., 42 élect. comm., 10 cons. mun., 110 feux et 96 habitations. Terr. : 715 hect., dont 350 en labours, 155 en forêts et 107 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Fénétrange.

Ce village, dont aucune chronique Lorraine ne fait mention, ne paraît pas fort ancien : il était autrefois compris dans la châ-

tellenie d'Albestroff, et fut ensuite cédé à la Lorraine. On le réunit au bailliage de Sarguemines, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de la province. La paroisse était soumise à la juridiction de l'évêque de Metz, archidiaconé de Sarrebourg. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort d'Albestroff.

VITTONVILLE, village situé dans une position très-agréable, au revers d'un côteau, près de la Moselle et de la route de Pont-à-Mousson à Metz ; à 7 kil. au N. de Pont-à-Mousson, chef-lieu du cant., à 37 au N. O. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Pop. : 179 ind., 18 élect. comm., 10 cons. munic., 1 élect. pour la députation, 46 feux et 42 habitations. Terr. : 378 hect., dont 186 en lab., 37 en bois, 42 en prés et 27 en vignes dont les produits sont médiocres. Mes. de Domêvre-en-Heys ; les lettres viennent par Pont-à-Mousson.

Il y a, sur le ban de ce village, une carrière peu considérable de moëllons, et un moulin à grains d'un bon produit. Vittonville a une origine assez reculée; il en est parlé dans quelques actes publics du 13e siècle. A cette époque, c'était une terre seigneuriale comprise dans le duché de Bar : on y voyait un château ou *maison forte*, dont le propriétaire avait le droit de justice, qui lui appartenait encore à la fin du dernier siècle. Cependant le village était compris dans le bailliage de Pont-à-Mousson, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On y voit aujourd'hui un château avec de magnifiques jardins : c'est là que le général vicomte Marie de Fréhaut, était venu abriter ses dernières années, après avoir vaillamment combattu dans les rangs de l'armée Française : employé par Napoléon, dans plusieurs ambassades, il sut y briller par ses rares qualités : il était le bienfaiteur de la contrée; sa famille continue ses généreuses largesses, et elle perpétue les beaux exemples de religion et de vertu qu'il a donnés. Vittonville forme une succursale qui a pour annexe Champey, dans le ressort de Pont-à-Mousson.

VIVIERS, village situé près de la vaste forêt de Serres, et de la route de Château-Salins à Metz ; à 4 kil. à l'E. de Delme, chef-lieu du canton, à 10 au N. O. de

Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 16 de Vic, et à 36 au N. E. de Nancy. Popul. : 296 individ., 29 élect. commun., 10 cons. munic., 71 feux et 53 habitations. Terr. : 1050 hect., dont 615 en lab., 280 en forêts et 73 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Delme.

Ce village, appelé autrefois *Vivarium*, est fort ancien : suivant quelques traditions, il formait déjà une terre seigneuriale dans le 12ᵉ siècle. On dit même que les descendants de St.-Arnould, aïeul de Charlemagne, possédaient le domaine de Viviers. Quoiqu'il en soit, il est du moins certain que ce village était le chef-lieu d'une baronnie qui appartint aux princes de Salm jusqu'en 1597; elle passa ensuite au pouvoir de la maison de Lorraine, et enfin elle échut aux princes d'*Épinois* qui en furent maîtres jusque dans les derniers siècles. Il y avait, à Viviers, un château fort où la princesse Christine de Salm, épouse de François de Vaudémont, vint se réfugier sous le règne de Charles IV : cette forteresse fut prise par l'armée Française, en 1634 : le duc de Lorraine la reprit l'année suivante; mais le gouverneur de Nancy s'en empara encore en 1642, et il rasa entièrement ses fortifications : ce château passait pour un des plus formidables de la contrée; ses remparts présentaient une masse compacte et solide, les fossés qui l'entouraient étaient remplis d'eau et il était protégé par sept bastions : c'est à peine si on en découvre aujourd'hui quelques ruines. On dit qu'un passage souterrain conduisait de ce château dans la campagne, sur un côteau voisin; ces routes existaient dans toutes les vieilles forteresses bâties par nos aïeux. Viviers n'a jamais possédé de prieuré, mais c'est une dame de ce nom qui a fondé celui de *Xures* (voyez ce nom).

Viviers répondait au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec le coutumes dites de St.-Mihiel : il est annexé, comme autrefois, à la paroisse de Tincry; mais il a une petite église récemment construite. Un notaire est établi dans cette commune.

VOILE (grande et petite), nom donné à deux maisons de ferme, situées à l'ombre d'une vaste forêt, sur le territoire de Frémonville : elles n'offrent rien de remarquable que leur position isolée et solitaire; on y compte environ 16 individus.

VOINÉMONT, village situé sur une hauteur baignée par le Madon, près de la route de Nancy à Vézelize; à 8 kil. au N. de Haroué, chef-lieu du cant., et à 23 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 296 ind., 29 élect. comm., 10 cons. munic., 77 feux et 63 habitations. Terr. : 492 hect., dont 400 en lab., 40 en bois, 40 en prés et 12 en vignes dont les produits sont passables. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, appelé autrefois *Venelii-Mons*, a une origine fort ancienne, qu'on ne saurait assigner d'une manière précise: mais le genre d'architecture de son église paroissiale atteste que Voinémont existait déjà vers le 9e siècle. Il dépendait du marquisat de Haroué, et l'on voit encore, au-dessus de la porte de l'église paroissiale, les armoiries peintes des princes de Beauveau. La tour, qui est fort élevée et de forme circulaire, semble indiquer qu'il y avait en ce lieu quelques fortifications, comme on en élevait autour des vieux temples du moyen âge. Voinémont était comme Ceintrey et Puttigny, à la merci d'une foule de seigneurs, parmi lesquels figurent le marquis de Haroué, le comte de Ludres, le comte d'Ourches, etc., etc. (voyez Ceintrey et Puttigny). Le village répondait au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était à la nomination du chapitre noble d'Épinal, et la cure se donnait au concours. Aujourd'hui, Voinémont forme une succursale dans le ressort de Haroué. Ce village est placé dans un pays fertile et entouré de sites agréables : il touche à Ceintrey, dont il est séparé, d'un côté, par les jardins, et de l'autre par un petit chemin.

VOIRIMONT, maison de ferme qui dépend de la *Neuvelotte* (voyez ce nom.)

Cette ferme est aussi appelée *Voirnecourt* : c'était autrefois une maison-fief. Quant au village, il avait pour seigneur le comte d'Ourches, dans le château duquel existait une chapelle presbytérale.

VOIVRE, autre ferme sur le ban de Glonville; elle appartenait autrefois aux chanoines réguliers de l'abbaye d'Autrey, et elle est fort ancienne.

VOIZELLE, autre maison de ferme qui appartenait à *Pagney-derrière-Barine.* (voyez ce nom.)

VOLAS, nom donné à quelques habitations qui dépendent d'*Angomont*, à 5 kil. à l'est.

Elles furent détachées de la paroisse de Neuviller, en 1778, et réunies à Angomont.

VONÊCHE, nom qui appartenait autrefois à la verrerie de Baccarat, appelée aujourd'hui *Ste.-Anne*, et devenue la plus fameuse cristallerie de l'Europe. (voyez la notice donnée sur Ste.-Anne.)

159 **VOYER**, village assez considérable, situé près d'une
et enfin de la Rouge-Eau (Sarre); à 8 kil. au s. E. de
jusque dans les ... du cant., à 12 au s. de Sarrebourg,
fort où la princesse Chr... à 85 (17 l.) de Nancy. Pop.:
Vaudémont, vint se réfugier sous ...
forteresse fut prise par l'armée Française, ...ons. mun., 2 élect.
Lorraine la reprit l'année suivante; mais le gouver... Terr. : 337
s'en empara encore en 1642, et il rasa entièrement s... forêts.
tions : ce château passait pour un des plus formidables d...
trée; ses remparts présentaient une masse compacte et ...
les fossés qui l'entouraient étaient remplis d'eau et il était ...
tégé par sept bastions : c'est à peine si on en découvre aujourd'hui quelques ruines. On dit qu'un passage souterrain conduisait de ce château dans la campagne, sur un côteau voisin; ces routes existaient dans toutes les vieilles forteresses bâties par nos aïeux. Viviers n'a jamais possédé de prieuré, mais c'est une dame de ce nom qui a fondé celui de *Xures* (voyez ce nom).

Viviers répondait au bailliage de Château-Salins, généralité et parlement de Nancy, avec le coutumes dites de St.-Mihiel : il est annexé, comme autrefois, à la paroisse de Tincry; mais il a une petite église récemment construite. Un notaire est établi dans cette commune.

VOILE (grande et petite), nom donné à deux maisons de ferme, situées à l'ombre d'une vaste forêt, sur le territoire de Frémonville : elles n'offrent rien de remarquable que leur position isolée et solitaire; on y compte environ 16 individus.

avec des coutumes locales et des droits particuliers. La paroisse était comprise dans le diocèse de Strasbourg, ainsi qu'Abreschwiller, qui présente la même antiquité, quoique les maisons qui le remplissent aujourd'hui soient de construction moderne. Ces deux localités ont été ruinées, à une époque inconnue, et relevées ensuite vers le 17ᵉ siècle. Voyer forme une succursale dans le ressort de Lorquin.

VRONCOURT, petit village situé près de la route de Vézelize à Vicherey, sur la rive droite du Brénon; à 2 kil. au s. de Vézelize, chef-lieu du cant., et à 30 au s. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 214 ind., 21 élect. comm., 10 cons. munic., 44 feux et 39 habitations. Territ. : 412 hect., dont 307 en labours, 31 en bois et 24 en prés. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Vézelize.

Ce village, qu'on nommait autrefois *Vroncourt-sur-Brénon*, *Veroncuria*, dépendait anciennement du comté de Vaudémont; il y avait plusieurs seigneurs qui exerçaient, dans ce hameau, tous les droits de justice. Vroncourt fut ensuite rattaché au bailliage de Vaudémont, et enfin au baillage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était unie à celle de *Forcelle-St.-Gorgon*, mais elle fut érigée en cure vers l'an 1606, ce qui prouve que l'origine de Vroncourt est assez reculée. Aujourd'hui ce village est de nouveau annexé, pour le spirituel, à *Forcelle-St.-Gorgon*, dans le ressort de Vézelize.

VUISSE, village situé près de la petite Seille, dans une plaine; à 14 kil. au N. E. de Château-Salins, chef-lieu du cant. et de l'arr., à 14 de Vic, et à 43 au N. E. de Nancy. Pop. : 299 ind., 29 élect. comm., 10 cons. mun., 61 feux et 47 habitations. Territ. : 1150 hect., dont 817 en forêts, 219 en labours, 67 en prés et 100 non imposab. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Château-Salins.

On voit, sur le ban de ce village, un moulin à grains, une tuilerie peu considérable, la ferme de *Kelking*, et la cense-fief d'*Arlange*, aujourd'hui simple maison des champs.

Vuisse, qu'on appelle aussi *Wuisse*, et plus exactement *Weiss* ou *Wiss*, est un lieu fort ancien : il donnait autrefois son nom à une famille noble, qui a jeté un grand éclat dans les siècles du moyen âge. Cette illustre maison entra, par divers mariages, dans celles de Gerbéviller, de Lignéville, du Châtelet et de Germiny ; elle s'éteignit ensuite nominalement dans le 16e siècle ; mais les alliances glorieuses qu'elle avait contractées lui ont permis de survivre dans plusieurs lignes collatérales. Parmi les seigneurs qui ont porté avec honneur le nom de *Weiss*, on cite *Mennardus de Visus*, qui signe comme témoin la chartre de fondation de l'abbaye de Haute-Seille, en 1160 ; Jean de Wiss, envoyé à la cour de France, en 1471, pour inviter le duc Nicolas à venir régner en Lorraine, et pour offrir la même couronne à Yolande d'Anjou, fille du roi René ; Waultrin de Wiss, qui se distingua dans les guerres que le duc René eut à soutenir contre les Bourguignons : c'était lui qui commandait les Suisses dans la fameuse bataille où Charles-le-Téméraire fut tué près de Nancy.

Quant au village, après avoir été domaine seigneurial, il fut réuni au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse appartenait au diocèse de Metz, archidiaconé de Marsal et archiprêtré de Kaidange. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Château-Salins.

WALSCHEID, un des villages les plus considérables de la contrée, est situé dans une vallée profonde, près de la Bièvre et des immenses forêts de Dabo ; à 14 kil. au s. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et de l'arr., et à 94 à l'E. de Nancy. Pop. : 1867 ind., 337 feux et 316 habitations ; 139 élect comm., 16 cons. municip.

De nombreuses dépendances se rattachent à cette commune : les hameaux d'Eigenthal, Beimbach, Hirtzthal, Kolplatz, petite ferme ; Leohmatt, autre cense ; Munickhoff, Nonenbourg, St.-Léon, Sitifort, Vartweiller, et quelques habitations isolées (voyez ces noms). On y voit également plusieurs scieries hydrauliques et deux moulins d'un bon rapport : les scieries sont au nombre de six et appartiennent à divers usagers.

La plus grande partie du village de Walscheid est de construction récente ; un terrible incendie le ravagea presqu'entièrement en 1825 ; mais la générosité du Gouvernement, les compagnies d'as-

surances et la charité publique ont entièrement relevé les ruines et donné à Walscheid un aspect agréable qui séduit le voyageur. Ce lieu appartenait à l'ancien comté de Dagsbourg (Dabo) province d'Alsace : il dépendait de la généralité de Strasbourg et de la prévôté bailliagère établie à Dabo ; on y suivait des coutumes particulières à ce petit pays, dont les sites et l'histoire ont droit à tant d'hommages. La paroisse fut détachée du diocèse de Strasbourg et réunie au diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg. Aujourd'hui, c'est une succursale importante, dans le ressort spirituel de la même ville.

De précieux souvenirs de gloire et d'antiquité sont répandus sur le territoire de Walscheid. Les nombreux fragments, que le temps n'a point dévorés dans sa course et qui rappellent des monuments élevés dans les siècles les plus lointains ; les traditions locales, tout nous démontre que cette contrée a été habitée pendant une période que l'histoire n'a pas encore suffisamment éclaircie. Parmi les ruines les plus utiles à connaître et les plus intéressantes, nous mentionnerons le cimetière appelé les *Trois-Saints*, *Bey den Drey heiligen*, et qu'on croit l'ouvrage des Triboques et des Romains, près du plateau de l'Engelberg ; le *Leonsberg*, petite montagne isolée, dont les rochers escarpés surplombent et dominent la plaine ; le château des comtes de Dagsbourg se dressait autrefois en ce lieu et couronnait le sommet de ces rocs menaçants ; une chapelle dédiée à St.-Léon attirait une foule de pèlerins, et il n'en reste que des pans de murailles, où les arbustes balancent leur mobile feuillage sur la pierre rougeâtre, et embrassent de leurs flexibles rameaux les fenêtres taillées en ogive ; quoique l'église soit mutilée, on y voit encore chaque année accourir les fidèles de l'Alsace et de la Lorraine-Allemande. On n'a plus laissé du château que des murs peu élevés qui en dessinent les proportions. Le *Heiden-Schloss*, ou château Égyptien, est, suivant les uns, un ancien fort construit dans le moyen âge ; mais d'autres antiquaires y reconnaissent une *chaire celtique*, ou une de ces roches consacrées, où les druides venaient montrer le gui aux peuplades agenouillées dans la vallée. Ces ruines présentent une masse de pierres gigantesques et entassées sans ordre, au sommet d'une montagne : elles apparaissent au-dessus de l'horizon sous une forme très-pittoresque ; et lorsqu'on est parvenu à les atteindre, on est magnifiquement récompensé de ses fatigues, par le délicieux paysage qui se déroule aux regards. La plate-forme de l'*Engelberg* était aussi couverte de débris des temps antiques ; on cite une statue de *Wodan*, divinité celtique

et quelques médailles gauloises. Le *Nonenbourg* donne son nom à une région de forêts, qui couvraient de leur ombre une autre forteresse bâtie par nos aïeux; quelques traditions y placent aussi une abbaye, mais les chroniques n'en font aucune mention. *Sitifort* nous retrace encore d'anciennes constructions dont on aperçoit les ruines éparses; on y a trouvé, comme sur l'*Engelberg*, des bas-reliefs et des débris d'enceintes où gissent des statues mutilées. Cette contrée mérite l'attention de l'archéologue et de l'antiquaire; c'est un des pays de France les plus riches en restes précieux des siècles éteints.

La vallée qui entoure Walscheid est fertile et bien cultivée; le territoire de ce village compte 832 hectares en labours, prairies, vergers, etc.; il y a 3000 hect. non imposables, la plupart en forêts. On a établi dans cette commune une brigade de gendarmerie à pied; il y a un garde-général des eaux et forêts et une papeterie qui n'est point considérable, et qui occupe environ 20 ouvriers.

WULMONT, faible ruisseau qui vient du départ[t]. de la Moselle, et se réunit à la Seille, près de *Thézey*.

X.

XAMMES; village situé aux confins du département de la Meuse, près de la route de Pont-à-Mousson à Verdun, et sur la rive droite du Mad; à 3 kil. de Thiaucourt, chef-lieu du cant., à 38 au N. de Toul, chef-lieu de l'arrond., et à 47 au N. E. de Nancy. Popul.: 347 indiv., 34 élect. comm., 10 cons. munic., 76 feux et 63 habitations. Territ.: 814 hect., dont 536 en lab., 90 en bois, 25 en prés et 40 en vignes, dont les prod. sont passables: il y a environ 15 hect. non imp. Mes. de Thiaucourt; les lettres viennent par la même ville.

Ce village, appelé vulgairement *Chammes*, possède une origine reculée, mais on ne saurait néanmoins préciser d'une manière exacte l'époque de sa fondation. Son histoire est celle de la ville de Thiaucourt, dont il a toujours suivi les vicissitudes. Il appartenait à la province du Barrois et avait un seigneur particulier qui exerçait tous les droits de haute, moyenne et basse justice.

Chammes répondait aussi au bailliage de Thiaucourt, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes dites de St.-Mihiel. La paroisse était comprise dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Gorze. Le château de Xammes était considéré comme maison-fief : elle a passé au pouvoir d'un des plus estimables propriétaires du pays. L'église paroissiale, bâtie dans un style qui semble indiquer le 10e siècle, est un des monuments les plus intéressants de la contrée. Aujourd'hui, ce village est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Thiaucourt. On cite, avec raison, la fontaine de Xammes, pour l'abondance et la bonté de ses eaux.

XANDRONVILLE, et mieux Sandronville, maison de campagne et maison de ferme sur le ban de Tonnoy (voyez ce nom).

XANREY, vulgairement *Channey*, village situé près de la route de Moyenvic à Sarrebourg et près du canal des Salines ; à 6 kil. au S. E. de Vic, chef-lieu du cant. et chef-lieu judiciaire, à 12 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrondiss., et à 34 au N. E. de Nancy. Popul. : 436 indiv., 43 élect. comm., 10 cons. mun., 107 feux et 73 habitations. Territ. : 749 hect., dont 667 en lab., 70 en prés et 7 en vignes de qualité médiocre. Mes. de Vic, les lettres viennent par Moyenvic.

Xanrey est un lieu fort ancien ; quoique les monuments du pays ne fassent pas mention de ce village avant le 16e siècle, on ne saurait contredire l'opinion qui marque sa fondation dans le moyen âge. Des actes authentiques font mention de Xanrey, dans le 10e siècle ; il fut donné, à cette époque, par un seigneur, à l'église St.-Sauveur de Metz, et cette donation fut confirmée solennellement en 1050. Ce village avait pour seigneur foncier l'évêque de Metz, qui le donnait en fief à quelqu'un de ses vassaux : il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Quoique Xanrey soit habité par une population assez nombreuse, il est annexé, pour le spirituel, à la paroisse de *Juvrecourt* : c'était autrefois un vicariat-résident ; l'église a été bâtie vers le milieu du dernier siècle.

XARMAMONT, nom donné à un petit hameau uni à Vacqueville (voyez ce nom).

XAVOY, moulin qui dépend de *Gerbécourt-Happlemont* (voyez Gerbécourt).

XERBÉVILLER, nom sous lequel on désigne les moulins de Lunéville situés sur la Vezouze.

Parmi les machines particulières à ce genre d'industrie, il en est une qui a été récemment construite dans un de ces moulins et qui mérite d'être vue, l'entente admirable de son mécanisme et la précision du jeu de ses rouages : il y a, à la fois, plus d'économie, plus de travail et plus de fini dans les produits. Autrefois on vantait les carrières de gypse qui entouraient Xerbéviller, mais elles sont abandonnées.

XERMAMÉNIL, village situé sur la route de Lunéville à Rambervillers, près de la Mortagne; à 6 kil. au N. E. de Gerbéviller, chef-lieu du canton, à 7 au S. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 33 au S. E. de Nancy. Pop. : 449 ind., 50 élect. comm., 10 cons. mun., 96 feux et 83 habitations. Terr. : 1310 hect., dont 873 en lab., 244 en forêts, 157 en prés et 29 en vignes, dont les produits sont médiocres; le reste non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Lunéville.

On trouve, sur le ban de cette commune, deux moulins à grains d'un bon rapport, avec pilons à écorces et deux foulons; un petit hameau appelé *Mortagne* (voyez ce nom); il y a aussi un pont de cinq arches sur la rivière. Ce village, nommé par les habitants *Chermamenil*, et autrefois *Xermani-Manile*, était déjà connu dans le 12ᵉ siècle; plus tard, en 1308, le seigneur de Nomeny possédait en fief la terre de Xermaménil; cette terre passa à la maison de Riste, dont les biens furent vendus en 1343; dans le dernier siècle, le marquis de La Chaussée y exerçait tous les droits de justice. Le village était compris dans le bailliage de Lunéville, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. On y voyait, sur la route, un magasin de sel, aujourd'hui supprimé : il paraît qu'une partie du hameau de Mortagne en a été détaché pour la réunir à la commune de *Mont*. Xermaménil dépendait anciennement de la paroisse de Mont; il n'était encore, dans le dernier siècle, qu'un vicariat-résident: maintenant, c'est une succursale, qui a pour annexe *Lamath*, dans le ressort de Gerbéviller.

XEUILLET, vulgairement *Cheulliet*, village situé sur le penchant d'un côteau, près du Madon ; à 12 kil. au N. de Vézelize, chef-lieu du cant., à 19 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 321 ind., 32 élect. comm., 10 cons. mun., 87 feux et 82 habitations. Territ. : 738 hect., dont 600 en lab., 78 en prés et 30 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Vézelize.

Il y a deux moulins à grains sur le ban de Xeuillet. Ce village, nommé autrefois *Xuilletum*, Xuilley, a une origine ancienne qu'il est impossible de préciser. Il appartenait au domaine temporel des évêques de Toul ; et répondait au bailliage de cette ville, parlement et généralité de Metz, avec les coutumes du pays Toulois. Le chapitre de Porsas nommait à la cure, qui était comprise dans le doyenné du Saintois. Aujourd'hui, c'est une succursale, dont le patron est St.-Remy, dans le ressort de Vézelize.

XIROCOURT, village considérable situé à gauche du Madon, route de Vézelize à Charmes ; à 5 kil. de Haroué, chef-lieu du canton, et à 35 au S. de Nancy, chef-lieu de l'arr. Popul. : 786 indiv., 79 élect. comm., 12 cons. mun., 2 élect. au collége politique, 219 feux et 158 habitations. Territ. : 900 hect., dont 519 en lab., 167 en forêts, 78 en prés et 31 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Neuviller.

On trouve, sur le ban Xirocourt, deux moulins à grains, avec foulon ; une usine où l'on fabrique du plâtre, et une carrière de pierres de taille : on y voit aussi un pont de neuf petites arches, ou travées, sur le Madon ; un médecin habite cette commune. Xirocourt, dont l'origine ne remonte pas au-delà du 12e siècle, faisait autrefois partie du marquisat de Haroué ; on le nommait *Xiro-Curia* : le chapitre de Remiremont y exerçait quelques droits seigneuriaux : le village répondait au bailliage de Vézelize, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de Lorraine. La cure était livrée au concours : elle dépendait du doyenné du Saintois. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de

Vézelize. Le chirurgien *Noël*, auteur d'un ouvrage sur l'extirpation de la gangrène, habitait Xirocourt en 1744.

XIRXANGES, moulin et fermes importantes, sur le ban de Maizières; on y compte environ 40 habitants.

Ce lieu est assez ancien : il appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, bailliage de Vic.

XOCOURT, village situé près de la route de Château-Salins à Delme, au revers de la fameuse côte de ce nom; à 4 kil. au N. de Delme, chef-lieu du canton, à 17 au N. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 23 de Vic, et à 36 au N. E. de Nancy. Popul. : 209 ind., 21 élect. comm., 10 cons. municip., 44 feux et 33 habitations. Terr. : 476 hect., dont 190 en labours, 69 en bois, 67 en prés et 8 en vignes, dont les produits sont médiocres. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Delme.

Ce village, appelé vulgairement *Chocourt*, a une origine assez reculée, mais qu'on ne peut fixer d'une manière précise. Il appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, et répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. Compris dans la seigneurie et *ban de Delme*, il passa au pouvoir des ducs de Lorraine; et fut enfin cédé à la France dans le 17e siècle, lorsqu'on traça la route de Metz à Strasbourg. La paroisse avait un simple vicaire-résident : elle faisait partie de l'archidiaconé de Vic, archiprêtré de Delme. Aujourd'hui, c'est une succursale qui a pour annexe Puzieux, dans le ressort de Delme.

XON, ou *Chon*, section du village de Les-Ménils. (Voyez Les-Ménils.)

Nous ajouterons à la notice donnée sur ce village, 1° que la superficie du territoire est de 1057 hectares, dont 141 hectares non impos.; 2° que la paroisse était autrefois comprise dans le diocèse de Metz, archiprêtré de Mousson : elle était desservie par un vicaire-résident.

XOUAXANGE, village situé sur un ruisseau, dans une vallée, près de la route de Blâmont à Sarrebourg; à 7 kil. au S. O. de Sarrebourg, chef-lieu du canton et

de l'arr., et à 78 à l'E. de Nancy. Pop. : 347 ind., 34 élect. comm., 10 cons. munic., 76 feux et 69 habitations. Terr. : 500 hect., dont 346 en lab., 80 en prés; le reste non impos. Mes. de Hesse; les lettres viennent par Sarrebourg.

Ce village, appelé dans les chroniques Messines *Schevaguesanges*, et par corruption de l'allemand *Schwagsingen*, est un des lieux les plus anciens de la contrée : les débris de constructions qu'on a rencontrés dans la forêt de la Petite-Dôle, près de Xouaxange, les médailles et les pierres tumulaires, attestent que les Triboques et les Romains séjournèrent dans cette localité. On voit aussi, dans la partie occidentale du village, de vieux pans de muraille, d'une épaisseur extraordinaire, qui semblent indiquer une forteresse du moyen âge, ou un temple payen. Xouaxange entra dans le domaine temporel des évêques de Metz; il était compris dans la région connue sous le nom de *la Vosge*, et répondait au baillage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché. La paroisse était enclavée dans l'archidiaconé de Sarrebourg, archiprêtré de la même ville. L'église, de forme gothique, appartient, par sa construction, au 15ᵉ siècle. Le village forme aujourd'hui une succursale dans le ressort de Sarrebourg.

XOUDAILLES, maison de ferme, sur le ban de Rosières-aux-Salines.

C'était autrefois un château ou *maison-fief*, avec droit de justice: il y avait une chapelle où l'on célébrait l'office, les fêtes et dimanches (voyez Rosières).

XOUSSE, village situé dans un vallon, près de l'ancien étang de Lagarde; à 15 kil. au N. O. de Blâmont, chef-lieu du canton, à 22 au N. E. de Lunéville, chef-lieu de l'arr., et à 52 à l'E. de Nancy. Pop. : 427 ind., 43 élect. comm., 10 cons. munic., 1 élect. au collége politique, 87 feux et 52 habitations. Terr. : 613 hect., dont 370 en lab., 72 en prés, 46 en bois, 4 en vignes, dont les produits sont assez estimés; et 13 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Blâmont.

Ce village, nommé vulgairement *Chéusse*, remonte à une époque assez reculée, mais on ne saurait préciser d'une manière exacte la date de son origine. Il obéissait à deux juridictions différentes : une section de Xousse était française, appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, qui l'avaient unie à la châtellenie de Lagarde, bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes dites de l'évêché. L'autre partie, *restée terre de Lorraine*, était une seigneurie des anciens sires de Blâmont : elle répondait au bailliage de cette ville, généralité et parlement de Nancy, et on y suivait les coutumes de Lorraine. Cette double suzeraineté, infligée aux habitants d'une même localité, donnait lieu à une foule d'abus au *civil* comme au *religieux*. Xousse présente un aspect agréable ; il renferme plusieurs genres d'industrie qui lui impriment un ton d'aisance et d'activité. La paroisse était comprise dans le diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Marsal. Aujourd'hui, c'est une succursale qui a pour annexe *Remoncourt*.

Un des ecclésiastiques les plus distingués du diocèse de Nancy, M. Dieulin, vicaire-général, est né à Xousse.

XURES vulgairement *Chüres*, village situé près de l'ancien étang de Lagarde, à droite du Sanon ; à 17 kil. au S. E. de Vic, chef-lieu du canton, à 23 au S. E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arrond., et à 46 à l'E. de Nancy. Popul. : 266 ind., 27 élect. comm., 10 cons. munic., 63 feux et 43 habitations. Territ. : 804 hect., dont 516 en labours, 180 en bois, 93 en prés et 12 en vignes, dont les prod. sont médiocres ; il y a 83 hect. non imp. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Bourdonnay.

Il y a, sur le ban de Xures, un moulin à grains, une maison de ferme assez ancienne et appelée *Gué-de-Laxat* ; elle dépendait autrefois de la châtellenie de Lagarde. Quant au village, c'est un des plus anciens de la contrée. Une dame de *Tincry* et de *Viriers* érigea un prieuré en cet endroit, vers l'an 1103 : ce prieuré dépendait de l'abbaye de Senones ; il subsista jusqu'à la fin du dernier siècle, et c'est autour de son église que le village s'est successivement formé. En 1270, les bâtiments du prieuré furent embellis : on remarque surtout le cloître, construit en briques vernissées, d'un travail précieux ; les vitraux de l'église et le maître-autel, chargé de sculptures : tout cela a disparu,

ainsi que la plus grande partie des bâtiments. Xures faisait également partie du domaine temporel des évêques de Metz : il répondait au bailliage de Vic, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de l'évêché : il se trouvait enclavé dans la châtellenie de la Lagarde. La paroisse appartenait au diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Marsal : elle était considérée comme annexe de Lagarde et on y avait établi un vicaire-résident. Aujourd'hui, c'est une succursale dans le ressort de Vic.

Z.

ZARBELING, petit village situé près de la Petite-Seille et d'une vaste forêt ; à 10 kil. au N. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 17 de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 20 de Vic, chef-lieu judiciaire, et à 47 au N. E. de Nancy. Pop. : 192 ind., 19 élect. comm., 10 cons. mun., 34 feux et 26 habitations. Terr. : 386 hect., dont 296 en lab., 34 en bois et 33 en prés. Mes. de Nancy ; les lettres viennent par Dieuze.

Ce village a une origine qu'on peut fixer, d'après les chroniques, au 12e siècle : il faisait partie du comté de Morhange, et répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes de Lorraine. La paroisse était comprise dans le diocèse de Metz ; et, comme elle est encore sans église, on l'avait unie à Lidrezing, dans l'archiprêtré de Vergav lle. Aujourd'hui, Zarbeling est encore annexé à la paroisse de Lidrezing, dans le ressort de Dieuze.

ZARIXIN, moulin et maison de ferme qui dépendent d'Imling.

Nous ajouterons aux détails offerts sur cette commune 1° que sa superficie territoriale est fixée à 623 hect., dont 22 non imp. ; 2° que la seigneurie d'Imling était un fief relevant des évêques de Metz et ensuite des ducs de Lorraine ; 3° que le village, avant d'être cédé à la France, faisait partie de la circonscription *eccéchoise*, nommée *la Vosge* ; 4° que la paroisse resta toujours unie au diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg.

ZELLE (la), faible ruisseau qui vient du départem. de la Moselle, traverse Altroff, et se réunit à l'Albe, après un cours de 5 kil., dans le canton d'Albestroff.

ZILLING, village situé entre les deux routes de Phalsbourg à Lixheim et à Bouquenom; à 5 kil. au N. O. de Phalsbourg, chef-lieu du canton, à 17 au N. E. de Sarrebourg, chef-lieu de l'arrond., et à 102 au N. E. de Nancy. Popul.: 314 ind., 31 élect. comm., 10 cons. munic., 63 feux et 56 habitations. Territ.: 347 hect., dont 170 en labours et 30 en prés; il y a 10 hect. non imp. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Phalsbourg.

Ce village, dont on ne peut préciser l'origine, appartenait autrefois à la principauté de Phalsbourg, après avoir fait partie de l'Alsace. Entré dans le domaine de la France, il fut réuni au bailliage de Phalsbourg, généralité et parlement de Metz, avec les coutumes dites de la Petite-Pierre. L'hérésie protestante envahit cette localité dans le 17e siècle; il y a un temple de l'église réformée, suivant la confession d'Augsbourg. On y trouve aussi des catholiques rattachés à la paroisse de Mittelbronn, dans le ressort de Phalsbourg.

ZINTZEL (la), petite rivière qui commence dans le canton de Phalsbourg, près de Metting et de Vescheim, et se réunit à la Zorne, dans le départ. du Bas-Rhin, près de Hangwiller. La Zintzel ne parcourt que 5 kil. dans le département de la Meurthe.

ZOMMANGE, petit village situé près de l'étang de Lindre, et de la route de Dieuze à Fénétrange; à 8 kil. au N. E. de Dieuze, chef-lieu du canton, à 28 à l'E. de Château-Salins, chef-lieu de l'arr., à 23 de Vic, et à 52 au N. E. de Nancy. Pop.: 137 ind., 13 élect. comm., 10 cons. mun., 25 feux et 22 habitations. Territ.: 737 hect., dont 447 en labours, 80 en bois, 61 en prés et 48 en étang, qui se rattache à celui de Lindre. Mes. de Nancy; les lettres viennent par Dieuze.

Ce hameau a une origine assez récente, qu'on ne peut fixer néanmoins d'une manière certaine. Il répondait au bailliage de Dieuze, généralité et parlement de Nancy, avec les coutumes de

Lorraine. Il était autrefois annexé, pour le spirituel, à la paroisse de Guermange, canton de Réchicourt. Aujourd'hui, il est uni à Cutting, dans le ressort de Dieuze.

ZUFFALL, château situé sur la rive gauche de la Sarre, sur le territoire de Lorquin, à 1 kil. à l'E.

C'était une des plus belles terres du pays : les bâtiments élégants et somptueux sont aujourd'hui dans un visible état de dégradation, ainsi que les magnifiques jardins qui les environnaient. Cette propriété appartenait à la maison Noailles et se trouvait à proximité des immenses forêts qui formaient le domaine de cette puissante famille : ces forêts et le château sont maintenant au pouvoir de plusieurs autres particuliers.

FIN.

RECTIFICATIONS

AU

SECOND VOLUME.

EMBERMÉNIL; bon vignoble, mais ses récoltes ne sont pas abondantes. Ce lieu est ancien ; l'abbé Grégoire le rappelle avec effusion, dans ses mémoires ; il dit que la plus heureuse époque de sa vie est celle où il a été curé d'Emberménil, et il remercie ses anciens paroissiens de l'attachement qu'ils lui ont gardé à travers les orages de sa vie politique.

EINVILLE possède maintenant un receveur-percepteur et un notaire. L'ancien blason de ce bourg était *coupé* de gueules, à un alérion d'argent, et d'azur au massacre d'or. Le duc Léopold aimait tellement cette résidence, qu'en 1705 il publia un édit très-favorable à ceux qui viendraient bâtir à Einville. Stanislas y créa une foule de merveilles pour embellir le château, les jardins, la galerie, etc. Il fonda aussi une rente perpétuelle de 100 fr. pour les malades du lieu. L'église paroissiale, consacrée par un évêque de Toul, en 1195, a été reconstruite vers 1744, sous le règne de Stanislas.

FAVIÈRES. Territ. : 2950 hect., dont 1251 non impos. Il y a 30 marchands-colporteurs, 8 manufacturiers de poterie, un fabricant de boissellerie, pelles à four, etc. On y trouve aussi un commerce d'épiceries, de bois de constructions, de serrurerie, etc. : on y a établi une tuilerie assez considérable et un four à chaux. On dit que dans la forêt de St.-Amon, qui l'avoisine, on rencontre des truffes de bonne qualité.

Page 22, ligne 19, supprimez : *immense et.*

FAULX compte un garde à cheval des eaux et forêts, un receveur-percepteur et un huissier. Ce village réclame, à raison de sa position centrale, l'établissement d'un médecin, d'un boucher, d'un sellier, et d'un bourrelier. Ce village appartenait au diocèse de Metz, archiprêtré de Delme.

FAXE était compris dans la baronnie de *Viviers*, même prévôté, bailliage et recette de Pont-à-Mousson : l'église était placée sous l'invocation de la Sainte-Croix et il y avait un curé-résident: on nommait ce village *Faxium*, et il était soumis au diocèse de Metz, pour le spirituel.

FÉCOCOURT. Territ. : 772 hect., dont 12 hect. non impos. Popul. : 663 individ. Les bénédictins de Deuilley et les religieux de St.-Epvre y exerçaient quelques droits de collation : le village était considéré comme terre du Barrois.

FÉNÉTRANGE. On y fait un assez grand commerce de cuirs et de bois. Vers la fin du dernier siècle, la baronnie de Fénétrange passa à la famille de Polignac, on ne sait par quel héritage : le duc *Armand* y possède encore quelques forêts. Le chef-lieu de la baronnie était Fénétrange ; avec un bailliage royal, dans le ressort du parlement de Nancy. Cette ville est encore appelée, par les allemands, *Finstinger* ; son blason était d'azur à la fasce d'argent. Le bailliage se composait du bailli, lieutenant-général, du lieutenant-particulier-assesseur, de deux conseillers, d'un avocat procureur du roi et d'un greffier ; il fallait recourir à Dieuze pour les cas présidiaux.

A l'hôtel-de-ville, on voyait un maire royal, chef de police, deux échevins, un échevin-trésorier, un procureur du roi et un secrétaire-greffier.

L'église paroissiale a été bâtie en 1444 ; on a reconstruit et aggrandi le chœur, en 1498 ; il y avait un ambon, ou tribune, qui séparait ce chœur de la nef, et sous lequel était placé l'autel ; mais les luthériens ont détruit l'autel et l'ambon. Incendiée en 1554, l'église a été réparée par les chanoines : la table du maître-autel était formée d'une seule pierre, de 14 pieds de longueur, sur 8 pieds de largeur. Le chapitre, composé d'abord d'un doyen, d'un custos, d'un chantre, de six chanoines et de quatre vicaires, fut réduit à trois chanoines, présidés par un doyen. C'est en 1682 que Louis XIV chassa les ministres luthériens, et rétablit le chapitre qui s'était retiré à Donneley, depuis l'année 1571. L'ancienne chapelle castrale se trouvait dans le château fort, sur l'emplacement duquel on éleva une maison très-considérable, qui subsiste encore.

L'ermitage de *Broudergarten* était fort ancien : le duc Léopold et le prince de Salm le réparèrent et le dotèrent en 1713 ; mais il est aujourd'hui détruit.

FERRIÈRES possédait autrefois des mines de fer qui lui ont donné son nom.

FLAVIGNY jouit maintenant de deux foires annuelles, fixées au deuxième lundi d'avril et au second lundi de décembre ; son territoire est de 1731 hect., dont 378 non impos. Le célèbre dom Cellier fit construire, d'ordre dorique, le portail de l'église du prieuré.

FLÉVILLE. Le château fut bâti en 1533, sur les ruines de l'ancienne forteresse : il y avait des bosquets, parc, eaux, parterre, etc., qui ont été bien changés depuis le milieu du dernier siècle. L'église renferme quelques tombeaux remarquables, surtout ceux d'un seigneur de Beauveaux, mort en 1683, et du comte de La Marck, lieutenant-général, mort en 1775.

FLIN possédait autrefois une belle maison seigneuriale.

FONTENOY-SUR-MOSELLE, érigé en comté en 1625 : le village de Champigneules y fut uni en 1719.

FORCELLES-SAINT-GORGON avait pour seigneur un sieur Olivier, qui avait droit de haute, basse et moyenne justice.

FOUG passe pour un excellent vignoble : on le nommait *Fao*; il est certain (d'après les débris qui survivent) que les Romains avaient, dans son voisinage, un poste considérable. En 1298, on y voyait une prévôté, qui devint royale au commencement du dernier siècle. Son blason était de sable à la croix de Lorraine d'argent et sur le tout un écu d'azur chargé de deux barbeaux avec quatre croix *recroisettées*, au pied fiché d'or, cotoyé de quatre croix de Lorraine d'argent.

FOULCRAY était compris dans la circonscription messine, connue sous le nom de la Vosge, dans la seigneurie de Réchicourt.

FRÉMONVILLE a 4 élect. au collége politique de Lunéville. Page 45, ligne 30, au lieu de *seigneur fermier*, lisez : *seigneur foncier*. Page 46, ligne 1re, au lieu de *fondations*, lisez : de *constructions*, etc. Page 47, ligne 3, au lieu de 1200, lisez : 2500; même page, ligne 12, supprimez le mot *aussi*; même page, ligne 16, au lieu de ils, lisez : *et* sont renommés, etc.; même page, lig. 18, au lieu de *conservé*, lisez : *est*, en partie *debout*; ligne 19, au lieu de : du *bâtiment*, lisez : du *manoir*.

FRIBOURG. On y a établi une assez vaste exploitation de plâtre; mais la broderie est devenue la principale industrie des habitants, ainsi que dans les localités voisines. Page 49, lig. 9, au lieu de *bâti*, lisez : *élevé*; ligne 12, au lieu de *cette ferme*, lisez : *de ce domaine*. La paroisse appartenait au diocèse de Metz.

FRICOURT, ligne 17, après *cette chapelle existe encore*, lisez : et a été restaurée avec beaucoup d'intelligence et de goût, par M. Guerrier de Dumast, qui possède la terre de Fricourt. Il serait à désirer que les monuments religieux qui nous restent des âges passés, et entr'autres les chapelles solitaires dressées comme un refuge à la douleur, fussent devenus la propriété d'hommes aussi honorables, aussi chrétiens, aussi distingués par la vaste étendue de leurs connaissances : nous ne verrions pas alors tomber,

un après l'autre, sous le marteau démolisseur, tant d'édifices consacrés par la foi de nos pères. Même page, ligne 14, effacez le mot *déjà*.

FROCOURT était une cense avec haute justice et ban séparé.

FROIDE-FONTAINE, son nom lui vient d'une source voisine.

FROUARD. Ce village fut érigé en marquisat, en faveur d'un seigneur Lunaty-Visconti, qui avait déjà reçu de Léopold le droit de haute justice à Frouard. La donation de cette terre porte l'année 1708; et, dans cette belle seigneurie, se trouvaient englobés les villages de Marbache, Pompey, Saizerais, Rosières-en-Haie et Vigneules. Le marquis de Lunaty fit construire le château moderne, encore debout aujourd'hui. Léopold avait aussi établi à Frouard deux foires, maintenant supprimées.

FROVILLE, outre son prieuré, avait encore un château, comme le prouvent des renseignements irrécusables.

GELLENONCOURT. François de Beaufort reçut de Charles III l'autorisation de changer son nom en celui de Gellenoncourt, vers l'année 1588.

GELUCOURT a une cense et une tuilerie qui appartenaient certainement à l'ordre de Malte : le village était du diocèse de Metz.

GENTILLY était un fief érigé par le duc Henri, en faveur de son valet-de-chambre *Philippe*, en 1612 : Pérignon a travaillé aux peintures qui ornent cette résidence.

GERBÉVILLER. Le marquisat de cette ville, érigé en 1621, se composait de la ville et des censes des Bordes et d'Amezan, ou Mezan, d'Einviller, Essey-la-Côte, Fraimbois, Lamath, Reinenoville, Romont, St.-Maurice-sur-Mortagne, St.-Pierremont, Vallois et Vennezey. La chapelle du château a été bâtie par Jean de Wisse, mort en 1489, et inhumé dans cette église, avec son épouse, Catoire de Lenoncourt : on y voit aussi le tombeau du marquis de Tornielle, d'Anne et de Christine du Châtelet; cette église ou chapelle fut donnée ensuite aux carmes déchaussés, en 1618.

GERMING était appelé *Aux-Trois-Châteaux*, parcequ'il y avait trois seigneuries. Léopold en fit un comté, en faveur de son garde-des-sceaux Lebègue : on voyait dans ce village *trois* tours fortes, une seule a laissé des ruines.

GIBEAUMEIX a une excellente carrière de pierres gelisses; on en fait des exportations au loin. Il y avait aussi un château appartenant à la famille de Raigecourt. M. l'abbé Alliot n'a point soutenu des prétentions, qui, d'ailleurs, n'ôtent rien à son caractère et au mérite réel de ses connaissances.

GOGNEY. Page 66, lig. 24, au lieu de *sente*, lisez : *en sente*, etc.

GONDREXON avait autrefois le titre de succursale : il est situé sur une petite éminence, près d'un étang desséché : c'était une dépendance du marquisat de Grandseille.

Page 71, ligne 7, au lieu de *Verdenal*, lisez : *Richeval*.

Dans la note au bas de la même page, supprimez l'*s*, après quelques et séjours.

GRANDSEILLE a été érigé en marquisat, en 1732, le 12 mars, en faveur de la famille *du Châtelet*.

GUEBESTROFF possédait autrefois un fief considérable.

GUÉROLDS-ECK était le chef-lieu d'une seigneurie fort ancienne et aujourd'hui éteinte.

HABOUDANGE était le chef-lieu d'un archiprêtré, dans le diocèse de Metz.

Page 84, ligne 17, au lieu de Couvey, lisez : Canvey.

HANNOCOURT faisait autrefois partie de la baronnie de *Viviers*.

HARAUCOURT, dans une belle situation, avait un ancien château, chef-lieu d'une seigneurie considérable. C'est la patrie de J.-Joseph Chaman, peintre de Stanislas, et grand décorateur.

HARBOUÉ. La paroisse était du diocèse de Toul : ce village est aussi le lieu natal de l'intendant militaire Dubois.

Page 90, ligne 27, lisez : *à la chevelure longue*, etc.

HAROUÉ perdit son ancien nom dans le 17e siècle : on lui donna celui de Craon, parce qu'il fut érigé en marquisat, en 1623, par le duc Henri, en faveur de la maison de Beauvau, qui descendait par le côté maternel de la famille de Craon, en Anjou. Vers la fin du dernier siècle, Haroué reprit sa vieille et noble appellation.

HAZELBOURG, voyez Trois-Fontaines, Walscheid, etc.

HAUSSONVILLE. La baronnie de Haussonville passa dans la maison de Moisy-de-Cléron-de-Saffre, qui en a pris le nom, sans y avoir de propriété aujourd'hui.

Page 98, ligne 28, lisez : *les divins mystères*.

Page 99, ligne 10, après *la chaîne des Vosges* : mettez un point et une majuscule ; effacez le point-virgule après *chrétienne*.

Page 102, lig. 14, au lieu de *princes* de Varangéville, lisez : *prieur*.

HENAMENIL possédait un fort, près de l'église, ce qui indiquerait une origine très-ancienne : il n'en reste plus que de faibles débris. Il y avait aussi, dans ce village, trois hautes justices, dont l'une était royale ; enfin, on y comptait deux seigneuries, celle de Helvèze et celle de Montjoie. Cette dernière, érigée par

fondation, en 1730, a donné son nom à la famille recommandable de *Lefébure de Montjoie*.

IBIGNY, ce village appartenait au domaine temporel des évêques de Metz, qui l'avaient compris dans la région connue sous le nom de la *Vosge*, ainsi que *Hablutz* et Lespack.

IMLING, ce village faisait partie du diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg.

JARVILLE a une fabrique de draps et une amidonnerie.

JEZAINVILLE possédait une justice foncière appelée *la Cour-la-Haye*. Il y avait aussi un fief, érigé en 1709, en faveur de Louis le Gastelier; un autre donné à la famille Charvet.

KERPRICH-LES-DIEUZE était le chef-lieu de la baronnie de Kieckler, érigée en 1726, en faveur d'un sieur Kieckler. Un autre fief appelé le Kiersberg, ou Kierschberg, fut établi en 1750, avec maison de maître, etc.

LAITRE-SOUS-AMANCE; un receveur buraliste.

LANEUVE-VILLE-AUX-BOIS appartenait au domaine temporel des évêques de Metz : sa fondation n'est pas ancienne comme son nom l'indique.

LAY-SAINT-CHRISTOPHE, un receveur-ambulant des contributions indirectes, un commis adjoint, un receveur buraliste et un receveur-percepteur.

LEINTREY était compris dans le diocèse de Metz : archidiaconé de Marsal.

LEMAINVILLE, possède un moulin avec pilon d'écorces, et un fabricant de chapeaux de paille.

LORQUIN. Nous ajouterons ici quelques détails à la notice donnée sur cette localité. Cette bourgade réunit maintenant quelques industries qui lui donnent une certaine activité : plusieurs marchands de vin en gros, deux brasseurs, huit marchands épiciers, un marchand de quincaillerie et un autre de rouennerie; des tanneurs, trois marchands de bois et planches de sapin, de chêne, etc. On y trouve encore une filature de laine, avec mécanique à bras, un marchand de faïences et de verroteries; un moulin à farine, un moulin à tan; un marchand de fer et un autre de mercerie. Tous les lundis, il se fait un immense étalage de comestibles en tout genre et d'objets de commerce, dans les diverses branches que nous venons d'énumérer.

Quant à l'origine de Lorquin, elle remonte à une époque lointaine qu'on ne saurait préciser. Il est certain, d'après les traditions et les débris des monuments récemment découverts, que cette bourgade était déjà occupée par les Romains; que ces fiers

vainqueurs y avaient établi un poste très considérable, formant un anneau à la chaîne qui unissait les camps des montagnes de Vosges et de l'Alsace, à Toul, Langres et Lyon. Les Triboques avaient précédemment habité cette région, et c'est à ce peuple qu'on doit la fondation de Lorquin, appelé *Lorkin*. Nous avons dit que ce lieu était devenu un fief dépendant des évêques de Metz, seigneurs de la contrée : alors on plaça Lorkin dans la circonscription connue sous le nom de *la Vosge*. La paroisse relevait du diocèse de Metz, archidiaconé et archiprêtré de Sarrebourg.

LUDRES. Le curé a été brûlé vers la fin du dernier siècle.

MALLELOY a été érigé en comté, en 1724, en faveur d'Edmond Collignon.

MALZÉVILLE a une fabrique de bleu de prusse, un teinturier, un marchand de vin en gros, un fabricant de broderies, un brasseur et plusieurs taillandiers.

MANONCOURT-EN-VERMOIS avait une très-belle maison fief : l'église est ancienne et renferme plusieurs monuments dont l'un date de 1544.

MARNOEL appartenait aux jésuites de St.-Nicolas, en 16.. il y avait une haute justice en 1708.

MAXÉVILLE avait deux seigneurs et deux maisons fiefs : la principale, avec sa fameuse tour, est connue par une fable du couvreur : l'église avait un tableau peint par Girardet.

NORROY. Les carrières de ce village sont renommées : la pierre de taille qu'on y trouve, paraît être, suivant quelques géologues, le produit d'une dissolution de coquillages.

NOUVEAU-LIEU. Haute justice avec chapelle, une maison seigneuriale et belles fontaines.

OGÉVILLER, ancienne baronnie, où il y avait un hôpital.

OGNÉVILLE possédait un fief érigé en 1735.

PETIT-MONT a une fabrique de calicots : le village était compris dans la baronnie de St.-Georges, domaine des évêques de Metz : il se fait tous les ans un grand concours dans ce village le dimanche qui suit le 7 juillet, et où l'on fête le B. P. Fourier.

PIERRE-PERCÉE forme aujourd'hui une succursale, par décision royale de 1838.

PIERRE-VILLE faisait partie de la baronnie d'Autrey, érigée dans le dernier siècle.

Page 347, ligne 7, au lieu de : *à côté de Pont-à-Mousson*, lisez *dans le voisinage de Pont-à-Mousson*.

PONT-A-MOUSSON : le collége a repris une vie nouvelle

tout lui présage de beaux succès, avec l'habile et sage direction qui lui a été donnée : on compte déjà un plus grand nombre de pensionnaires. Les deux paroisses ont obtenu récemment un rang égal et une même juridiction.

– Page 351, ligne 17, au lieu de : *on voyait*, lisez : *on voit*.

Page 352, lignes 14 et 15, lisez : *et qui pourrait soutenir encore le parallèle avec les grands établissements universitaires.*

Page 353. L'église St.-Laurent est maintenant restaurée; mais outre les vitraux précieux qu'une main sacrilège a transformés en *verre blanc;* une autre profanation lui est reprochée, c'est l'ignoble badigeonnage qui ôte à ce vieux monument la trace des siècles et son vêtement d'antiquité. Une église qui a devancé l'époque de la renaissance, aura maintenant une couleur fraîche et coquette, et des *vitres* bien blanches et bien transparentes, avec de jolies grilles à la moderne, comme les vieilles femmes qui suivent les modes, ou comme ces antiques images de la Ste.-Vierge qu'on affuble de belles robes et qu'on charge de bouquets.

Page 356, ligne 8, au lieu de : *la plupart*, lisez : *quelques intelligences*. Pont-à-Mousson est encore une des villes les plus religieuses.

Page 357, ligne 18, au lieu de *lur*, lisez : *sur*.

Page 360, ligne 6, au lieu de *son fils*, lisez : *son frère*.

On voyait encore, il y a quelques années, sur les rives de la Moselle, quelques débris de fortifications et deux vieilles portes bases qui conduisaient à la ville : il n'en reste qu'une seule, près de la route de Metz.

Page 371, ligne 27, lisez : dont *il n'est séparé que par*, etc.

Page 373, ligne 28, après *bûcheron*, effacez *qui*.

RÉCHICOURT-LE-CHATEAU. Nous devons signaler la *boue* de ses rues qui sont d'une saleté repoussante : il en résulte souvent des fièvres pernicieuses.

Page 385, ligne 20, au lieu de *ses sciences*, lisez : *sa science*.

ROSIÈRES-AUX-SALINES. On a remarqué, sans pouvoir l'expliquer d'une manière satisfaisante, les nombreux goîtres qui affligent une partie des habitants de cette ville, et le caractère généralement *malingre* et *souffreteux* de leur physionomie. Les inondations fréquentes de la Meurthe, l'eau chargée de parties salifères, les marais du voisinage, ou d'autres faits atmosphériques, peuvent-ils amener ces résultats? Nous l'ignorons; mais ces questions doivent intéresser la science.

SAINT-SAUVEUR, page 446, ligne 3, effacez *à l'entrée* et lisez : *et sur la lisière des majestueuses forêts de sapins.*

THÉLOD. Dans son voisinage s'élève le mont d'*Anon*, remar-

qualifié par sa forme sphérique et son élévation : il est couronné de bois, et, par un reste de tradition ou de croyance superstitieuse, les habitants des localités voisines viennent, à une certaine époque de l'année, faire le tour du sommet de la montagne, en chantant, en sautant et en agitant des torches enflammées qui projètent une immense lumière dans la contrée, au milieu des ombres de la nuit.

THEZEY. Le pensionnat est supprimé.

TOUL, p. 515, lig. 8; au lieu de *fait revivre*, lisez : *fait renaître*

TURIQUE sert de maison de retraite aux jeunes personnes qui reviennent à l'innocence après l'avoir perdue. Elles viennent s'y abriter sous les auspices de la religion.

VAL-DE-BON-MOUTIER. On a récemment trouvé dans ce village de précieux débris d'antiquités catholiques et payennes, qui prouvent une origine bien reculée.

Fin du second et dernier volume.

